



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE

CORRESPONDANT

197

PARIS. chez E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

149
TOME CENT QUARANTE-ET-UNIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT-CINQUIÈME

PARIS

BUREAUX DU CORRESPONDANT

29, RUE DE TOURNON, 29

1885

LE

CORRESPONDANT

LA MÉDIATION DU PAPE

ET

LA QUESTION DU POUVOIR TEMPOREL

On se souvient de ce dialogue de Sylla et d'Eucrate, où l'ancien dictateur de Rome, interrogé sur le secret à l'aide duquel il avait pu dominer le monde, répond : « En l'étonnant. »

Nous ne savons si M. de Bismarck a lu cette page de Montesquieu, mais on serait tenté de le croire aux coups de théâtre qu'il affectionne et aux surprises dont il aime à frapper les imaginations. Il ne les a pas ménagées à l'Europe depuis vingt ans, par ses déclarations inattendues, par ses actes audacieux, par ses revirements soudains, par ces coups de boutoir ou de génie qui n'ont cessé de tenir le monde en haleine. Mais de tous les étonnements qu'il a causés aux gouvernements et aux peuples, à la diplomatie et à l'opinion, aucun peut-être n'a été plus vif que celui du choix extraordinaire fait par la protestante Allemagne et par l'auteur du Kulturkampf du chef de l'Église catholique comme médiateur et comme juge dans son conflit avec l'Espagne.

La stupéfaction a été si profonde qu'au premier moment elle a provoqué, chez certains, jusqu'à l'incrédulité, et qu'aujourd'hui encore nombre d'esprits ont peine à se faire à la réalité de l'événement.

Si l'on se reporte seulement à quinze années en arrière, quel changement, en effet ! On voit alors un pape, Pie IX, se jeter, dès le début de la guerre de 1870, entre les deux belligérants et adresser au roi Guillaume une lettre touchante pour lui proposer sa médiation. Mais, dans l'enivrement de la victoire et de l'ambition, le monarque prussien rejette, avec une courtoisie dédaigneuse, l'offre du pontife ; et aujourd'hui, par un mystérieux retour des choses, c'est le même souverain, parvenu au faite de la puissance, et c'est le même chancelier de fer et de sang qui sollicitent du pape, à propos d'un conflit qui les gêne, la médiation jadis refusée.

Qui jamais, dans un intervalle aussi court, eût osé prédire un revirement pareil, et supposer que cette papauté, si abandonnée par la politique européenne et si égoïstement sacrifiée, allait être invoquée comme arbitre politique et invitée à se faire juge d'une affaire politique par ceux-là mêmes qui lui déniaient chez eux toute ingérence et toute action ?

Qui jamais aurait cru qu'à notre époque de sécularisation à outrance, et à la fin de ce siècle marqué par tant de violations internationales, d'usurpations scandaleuses et de persécutions iniques, le vicaire de Jésus-Christ redeviendrait, comme aux vieux âges de foi, l'interprète suprême et respecté du droit des gens ?

Comme si la Providence avait voulu rendre la leçon plus complète, c'est l'homme d'État même qui avait formulé cette maxime brutale : « la force prime le droit », qui est venu incliner la force devant l'autorité morale désarmée ; et c'est à la date même de la spoliation accomplie contre le Saint-Siège, c'est au jour où se fêtait le quinzième anniversaire de l'invasion de la Rome pontificale par les Piémontais qu'a éclaté brusquement cette revanche de la justice et de l'honneur !

Sans doute, il ne faut rien exagérer et ne pas faire plus de fond qu'il ne convient sur les sentiments intimes et les secrets mobiles qui ont pu inspirer les diplomates et les princes. Mais l'événement n'en reste pas moins avec son caractère et sa portée, et la première conséquence qui s'en dégage, manifeste à tous les yeux, c'est un hommage incomparable à la papauté, à cette grande institution qui reprend tout à coup, au milieu même des vicissitudes qui semblaient le moins faites pour en favoriser le retour, la place éminente qu'elle occupait autrefois parmi les peuples. Et, en même temps, c'est aussi un hommage sans égal rendu au Pontife dont la prudence, l'habileté et la haute sagesse ont su relever à ce point le prestige du Siège apostolique et inspirer une telle confiance et un tel respect aux gouvernements les moins disposés à les ressentir.

Le concert est unanime dans la presse européenne; amis et adversaires, schismatiques et incrédules reconnaissent à l'envi qu'en cette occasion le Pape est le *juge idéal*, selon l'expression d'un organe protestant; et cette universalité comme cette spontanéité dans l'éloge fait rayonner le nom de Léon XIII d'un éclat exceptionnel dans l'histoire de la Papauté.

« J'oserais croire, écrivait Joseph de Maistre dans son livre du *Pape* au plus fort des grondements révolutionnaires, j'oserais croire que le titre de médiateur-né entre les princes chrétiens, accordé au Souverain Pontife, serait de tous les titres le plus naturel, le plus magnifique, le plus sacré. » Et ce titre radieux de pacificateur et de père qui convient si bien à sa mission divine lui est précisément restitué au plus fort d'une autre période de révolutions!

Mais, en même temps que cet hommage extraordinaire était rendu à la haute autorité morale du Saint-Siège et à son glorieux représentant, une humiliation équivalente et, l'on peut dire, un avertissement significatif étaient infligés à l'Italie unitaire. M. de Bismarck n'a jamais éprouvé une grande tendresse pour l'Italie nouvelle, et plus d'une fois il lui a fait sentir la rudesse de sa main. L'année dernière encore, à la suite de certains scandales attestant le plus insolent mépris de la loi des garanties, ce leurre donné à l'univers catholique par l'hypocrisie piémontaise, le chancelier d'Allemagne, avant tout autoritaire et monarchique, avait témoigné sévèrement sa désapprobation dans un entretien dont l'organe officiel du Vatican, *l'Osservatore romano*, publiait alors cet expressif passage :

« La question romaine plus que jamais est ouverte, avait dit le chancelier, et cela par la faute de la politique aveugle de la Consulte. L'Italie libérale se place sur le chemin de son suicide. Elle oublie sous quelles conditions elle a acquis son existence nationale. Elle oublie ce qu'elle doit à la bienveillance de l'Europe, qui, en tolérant son unification, n'a voulu que faire une expérience qui menace d'être désavouée. L'Italie libérale est presque devenue l'Irlande continentale. »

Eh bien, cette Italie, qui, dès le début du conflit des Carolines, avait affiché une attitude hostile à l'Espagne et prescrit avec affectation des armements, comme pour se mettre à la disposition d'une force qui n'avait pas besoin d'elle, cette Italie, toujours en quête d'une épingle à tirer du jeu des autres, s'était offerte à servir de médiatrice, en laissant assez deviner à Berlin dans quel esprit elle comprendrait son rôle. Oui, cette effrontée quémandeuse avait sollicité l'office dont elle espérait quelque pourboire, et ses organes offi-

cieux n'avaient pas craint de mettre en avant le nom du roi Humbert, pour tâcher de donner ce relief à sa couronne. Mais, entre le Quirinal et le Vatican, l'Allemagne n'a pas hésité. Entre les deux Rome, celle du droit ancien, éternel, imprescriptible, et celle du droit nouveau, elle a choisi, et sa décision tourne d'autant plus à la gloire du Saint-Siège et à la confusion de ses spoliateurs qu'elle met davantage en contraste le refus opposé à l'Italie, qui s'était offerte, et l'offre de la médiation au Pape, qui ne l'avait pas demandée.

L'affront est complet et la leçon sanglante.

Ah! si l'empire germanique et l'Espagne avaient accepté l'arbitrage de la *Consulta*, quels cris de triomphe eussent poussé les organes unitaires! Avec quel orgueil ils eussent montré la place occupée par l'Italie dans la hiérarchie des puissances et dans les conseils de l'Europe! Ils n'eussent pas manqué surtout d'y voir la consécration diplomatique et solennelle de Rome capitale et du nouvel ordre de choses établi dans la péninsule! Mais la décision du prince de Bismarck a renversé tout cet échafaudage, et l'ambassadeur d'Allemagne, en allant porter une lettre officielle de l'empereur Guillaume au Vatican, a soufflé sur tous ces rêves!

La déconvenue était cruelle! Pour la dissimuler et couvrir leur échec, les organes unitaires, changeant avec souplesse d'attitude et de langage, se sont félicités du prestige grandissant de la Papauté, en affectant de voir, dans l'hommage même qui lui était rendu, la preuve éclatante qu'elle n'avait nul besoin d'un pouvoir temporel pour exercer sa mission bienfaisante. Pour un peu, ils seraient allés jusqu'à s'attribuer l'honneur du projet de médiation, en en faisant remonter la cause au dépouillement même du vénérable Pontife, dont la mission sociale et religieuse s'accomplirait avec d'autant plus d'indépendance et de succès qu'elle serait plus affranchie de tous les embarras d'une souveraineté terrestre!

Est-il nécessaire de réfuter cette interprétation fantaisiste, imaginée seulement pour sauver les apparences et consoler l'amour-propre humilié? Mieux vaut recueillir quelques aveux précieux échappés, malgré tout, à la presse italienne. C'est ainsi qu'un de ses principaux organes, *la Riforma*, reconnaît que « le Pape, en dépit des événements de 1870, a reconquis, parmi les États de l'Europe, le prestige et la force morale dont il semblait à jamais dépouillé. Désormais, poursuit-elle d'un ton mélancolique, le Vatican a repris son domaine sur les consciences et son influence à l'étranger. Si quelqu'un avait dit, il y a quinze ans, que le Pape pouvait être appelé à remplir le rôle de médiateur dans un conflit

international, on l'eût immédiatement envoyé aux Petites-Maisons ».

Ceux, en effet, qui, dans le tremblement de terre de 1870, ont profité des bouleversements de l'Europe pour usurper le domaine séculaire du Pape, ne s'attendaient pas à voir le Pontife, dans la captivité où ils l'ont réduit, accomplir bientôt « un acte d'aussi haute importance et qui atteste la considération dont il jouit auprès des autres États », pour employer leur propre langage. Mais la conclusion de la *Riforma* n'en est pas moins conforme à l'interprétation dérisoire des autres feuilles italiennes. « Le Pape, dit-elle, devrait bénir l'Italie de lui avoir enlevé sa souveraineté temporelle, car c'est à cette spoliation que la Papauté doit l'accroissement de son prestige et l'éclat de son influence. »

Le *Moniteur de Rome* n'a pas de peine à lui répondre que « les sources de cette influence sont placées plus haut. Elles résident à la fois, dit-il très justement, dans la nature du pouvoir modérateur de la Papauté, dans le génie sagace et supérieur de Léon XIII, dans l'ensemble de la situation actuelle de l'Europe. Le monde se retourne vers les hauteurs du Vatican non *parce que* la Papauté est dépouillée, mais *parce qu'on a besoin d'elle*. On s'adresse à Léon XIII non *parce qu'il* n'a plus de souveraineté temporelle, mais *quoiqu'il* soit réduit à une situation précaire, à cause de son intelligence, de son tact, de sa haute sagesse, du rôle supérieur que la Papauté continue de jouer dans le monde. *Quoique* captive, la Papauté rayonne sur l'univers entier. Libre, son action serait plus puissante, ses mouvements plus sûrs, sa mission mieux garantie et plus féconde ».

Voilà la vérité, et partout elle est apparue ainsi aux yeux des spectateurs impartiaux et réfléchis.

Ce n'est pas tout. En sollicitant la médiation du Pape dans un conflit entièrement politique, l'Allemagne et l'Espagne ont implicitement reconnu que l'indépendance du Saint-Siège est d'intérêt universel, tandis que la prétention de la nouvelle Italie a toujours été de régler seule ses rapports avec le Vatican. Aujourd'hui même, ne critique-t-on pas, dans les organes unitaires, la nomination de M. de Coello comme ambassadeur d'Espagne auprès du Quirinal, parce que ce diplomate a naguère émis l'opinion que la loi dite des garanties devrait être placée sous le contrôle européen?

C'est donc *la question romaine* qui reparaît, avec son caractère international et ses principes supérieurs. C'est la nécessité d'un pouvoir temporel assurant l'indépendance de l'autorité pontificale qui est ainsi rappelée à l'attention des gouvernements et des peuples.

En dépit de la spoliation de 1870, les États de l'Europe avaient conservé des ambassadeurs auprès du Saint-Siège, comme ils en entretiennent auprès des autres puissances, et les schismatiques eux-mêmes ne s'étaient pas montrés les moins empressés d'y accréditer des agents chargés de maintenir les relations diplomatiques. La médiation déferée au Saint-Père est un pas de plus dans cette voie, puisqu'elle met en exercice l'un des attributs les plus éminents de la souveraineté et qu'en appelant le Pape à résoudre un conflit exclusivement politique, elle lui reconnaît par là même la puissance politique qu'on avait prétendu lui enlever.

Ainsi que le remarque judicieusement une feuille allemande, la note du chancelier proposait à l'Espagne de soumettre le conflit à *une puissance amie*, et en s'adressant à ce titre au Saint-Siège, c'est l'Allemagne même qui a implicitement reconnu sa puissance temporelle et sa souveraineté indéfectible.

On ne s'y est pas trompé davantage à Paris, où le premier cri du *Journal des Débats* a été l'aveu consterné que la combinaison projetée équivalait à « reconnaître le Pape comme souverain temporel » ; et où l'un des principaux organes républicains s'écriait avec franchise : « Oui, la médiation déferée par le prince-chancelier, avec l'adhésion de l'Espagne, équivaut en fait à la reconnaissance de la souveraineté temporelle du Pape, à un désaveu par conséquent de la politique nationale de l'Italie ; car le chancelier allemand, en choisissant le Pape comme médiateur, lui restitue une des prérogatives attachées autrefois à la puissance temporelle ; il voit, dans le successeur de saint Pierre, non plus seulement le chef spirituel d'une Église, mais un monarque pouvant trancher des différends d'un ordre politique et tout matériel. »

C'est bien là, en effet, ce qui se dégage de l'incident et ce qui le domine. L'Allemagne proclame à la face du monde qu'elle ne considère pas le Pape comme un simple évêque, encore moins comme un sujet du roi Humbert, mais bien comme un prince, comme un roi, en possession de tous les attributs de la souveraineté.

Quel événement plus considérable a marqué depuis quinze ans l'histoire contemporaine ?

Allons plus loin pour éclairer davantage la démonstration. Sans doute il serait irrespectueux de chercher à pressentir le jugement que rendra le Pape Léon XIII, mais aucune convenance n'interdit de supposer que ce jugement pourra être favorable à l'Espagne, en consacrant des droits dont le savant travail que nous

publions plus loin établit la légitimité séculaire. Dans ce cas, que décidera réellement le Pape et quel principe inscrira-t-il victorieusement dans le code des peuples civilisés, sinon que « la possession d'un territoire n'a nul besoin d'être toujours effective pour être reconnue de droit incontestable? »

Un pareil jugement pourra bien atteindre indirectement certaines annexions de l'Allemagne elle-même, qui fera semblant de ne pas le comprendre, mais il n'en frappera, il n'en condamnera pas moins l'Italie unitaire, occupant en fait un territoire qu'elle n'a aucun titre à posséder et dont le prince, momentanément spolié, demeure, malgré tout, le souverain légitime.

Souveraineté latente, si l'on veut, souveraineté « mise en sommeil », suivant une expression de la franc-maçonnerie, mais souveraineté réelle, toujours vivante et imprescriptible!

Il y a quelques mois, en recevant M. de Lesseps à l'Académie française, M. Renan dépeignait, en termes curieux, la situation exceptionnelle de l'Égypte. « Clef de l'Afrique intérieure par le Nil, gardienne par son isthme du point le plus important de l'empire des mers, l'Égypte, disait-il, est vouée à une destinée particulière... Quand on a un rôle touchant aux intérêts généraux de l'humanité, on y est toujours sacrifié. Une terre qui importe à ce point au reste du monde ne saurait s'appartenir à elle-même; elle est neutralisée au profit de l'humanité; le principe national y est tué... Le souverain de l'Égypte ne s'appellera jamais du même nom que les autres souverains. L'Égypte sera toujours gouvernée par l'ensemble des nations civilisées. »

Ce que dit M. Renan de la terre des Pharaons, M. de Bismarck ne peut-il, avec plus de raison encore, le penser du tombeau des apôtres et de la terre des martyrs? Le rôle providentiel de la ville des Papes se trouve admirablement défini dans la page du philosophe, avec cette différence toutefois que le principe national n'est pas tué quand le souverain est de la même race que son peuple, et quand, bien loin d'être « sacrifiée » à ce rôle glorieux, Rome y a trouvé et y trouverait encore un élément de force et de grandeur.

Pourquoi la destinée particulière à laquelle M. Renan juge équitable de vouer l'Égypte au nom des intérêts matériels des peuples, ne paraîtrait-elle pas plus légitime encore aux gouvernements européens et aux catholiques du globe pour le siège de la Papauté?

Qu'il y ait un calcul du chancelier d'Allemagne sous cette politique inattendue, nous n'en doutons guère; mais le fait n'en reste pas moins avec toute sa portée, et qui sait si, en dehors de l'espoir d'atténuer certaines résistances à l'intérieur, le prince de Bismarck,

ambitieux de recueillir, pour son expansion coloniale, l'influence religieuse que nous laissons tomber, ne rêve pas de donner pour cliente à son nouvel empire la plus grande force morale qui soit sous le soleil?

Les rapports entre la Prusse et le Saint-Siège ont été réglés en 1821 par la bulle *De salute animarum*; mais si le salut des âmes n'est pas précisément ce qui occupe le plus le chancelier, peut-être a-t-il réfléchi au bénéfice tout temporel que pourrait lui rapporter une pacification religieuse au sein de l'Allemagne troublée.

Sans doute, depuis Frédéric et surtout depuis cinquante ans, le rêve des Hohenzollern a été de constituer, en dehors et en haine de Rome, une Église nationale, docile instrument de règne; et les traités de 1815 avaient cherché, dans une certaine mesure, à faciliter l'accomplissement de ce dessein, en faisant partout une part absorbante au protestantisme. C'est ainsi que, dans la diète fédérale, les États non catholiques disposaient de 15 voix sur 17, et, dans l'assemblée plénière, de 58 sur 69, bien qu'on ne comptât, dans la Confédération, que 23 millions de protestants contre 20 millions de catholiques.

Les événements de 1871 avaient paru fournir l'heureux moyen d'arriver à l'établissement définitif de l'Église nationale, détachée de Rome et relevant uniquement de l'empire. Ainsi qu'on l'a dit avec esprit, « les Hohenzollern avaient trop vaincu pour ne pas se donner le luxe d'une providence à eux seuls, et qui ne leur fût plus commune avec le reste des hommes. » De là, l'organisation du vieux catholicisme, les lois de mai, toutes les mesures de persécution brutale et acharnée dont il serait difficile de trouver l'analogue depuis la révocation de l'édit de Nantes et nos fureurs révolutionnaires. On connaît l'histoire lamentable de ces archevêques arrachés de leurs palais par les soldats, mèche allumée et tambour battant; de ces prélats jetés en prison comme des criminels et criblés d'amendes; de ces prêtres, chassés de leurs églises; de ces suppressions de traitements, copiées chez nous par l'opportunisme, et de cette interruption du culte au milieu de populations croyantes et violentées.

C'est le fameux Kulturkampf depuis dix ans. Mais peut-être, avec son génie pratique, M. de Bismarck a-t-il reconnu qu'il faisait fausse route, et qu'en s'obstinant dans une lutte impossible, comme Jacob contre l'ange, il aboutirait à une défaite inévitable. Peut-être s'est-il aperçu qu'en somme sa démolition de la vieille foi ne profitait qu'au matérialisme et à la corruption des mœurs; que le scepticisme et l'athéisme, après avoir expulsé Dieu, pourraient

bien s'en prendre aux rois et que, pour la première fois, la politique prussienne aurait travaillé pour un autre qu'elle-même! — On raconte qu'un jour d'humeur, François I^{er} menaçait le nonce d'imiter l'exemple d'Henri VIII. « Franchement, sire, lui répondit le nonce, vous en seriez marri tout le premier, car une nouvelle religion, mise parmi le peuple, ne demande après que le changement du prince. » — Qui sait si le chancelier d'Allemagne, éclairé par l'expérience, n'a pas médité sérieusement sur cette anecdote de Brantôme?

Quoi qu'il en soit, et sans nous leurrer d'espérances trompeuses, il semble qu'en dehors de l'hommage incomparable rendu par la plus orgueilleuse puissance de l'Europe à l'autorité souveraine du Pape dépouillé, une leçon pressante se dégage de l'événement pour nos tristes hommes d'État. Ils ont à se demander si, à l'heure même où le plus puissant empire du globe et le plus redoutable ennemi de la France invoque la médiation du Pape, il convient de déchirer le Concordat et de rompre définitivement avec l'influence morale qui, après avoir fait si longtemps notre grandeur, reste encore notre dernière force dans le monde et notre dernier rayon.

« La religion! s'écriait un jour l'illustre évêque d'Orléans; vous croyez qu'elle vous menace: elle vous manque! » Devrons-nous au chancelier d'Allemagne de comprendre que la Papauté aussi nous manque, et que, dans notre isolement, la faute suprême serait d'achever le divorce avec cette influence supérieure que d'autres guettent pour s'en saisir?

L. LAVEDAN.

LE CONFLIT HISPANO-ALLEMAND

LES CAROLINES ET L'ILE D'YAP

I

Les géographes désignent sous le nom général de Carolines ou Micronésie un ensemble d'environ cinq cents îles qui s'étendent, dans la mer des Indes, entre le 3° et le 10° degré de latitude nord, le 130° et le 160° degré de longitude (méridien de Paris).

Cette fourmilière de continents minuscules a été répartie suivant une autre division, et l'on a groupé, sous des noms séparés, ces diverses îles, selon qu'elles occupent la partie orientale, nord, ouest de l'archipel. C'est ainsi qu'on désigne sous le nom d'îles Palaos, celles qui émergent, le plus à l'ouest, des eaux attenant aux Philippines; viennent ensuite les Carolines centrales, puis les Carolines orientales, dites aussi îles Marshall, de Gilbert ou de Kingsmill. Les îles Mariannes s'étendent un peu plus au nord des trois premiers groupes qui se dressent sur une ligne à peu près parallèle à l'équateur.

Bien que certains géographes aient attribué la découverte des îles Carolines au Portugais Diégo de Rocha, — qui, dit-on, les aurait appelées Sequeira, — c'est une tradition soutenue en Espagne que le premier navigateur ayant arboré dans ces parages le drapeau d'un prince chrétien est l'Espagnol don Toribio Alonzo de Salazar, en 1526. De cette date à 1595, les Carolines furent visitées par d'autres explorateurs de même nationalité, par Saavedra, Grijalbo, Alvarado, Ruy Lopez de Villalobos, Legazpi, Isabel Bareto, Quiros et beaucoup d'autres.

En janvier 1528, Alvaro de Saavedra prit possession effective, au nom de Charles-Quint, des îles environnant Yap; Ruy de Villa-

lobos renouvela l'acte en 1543, et Francisco Lézcano donna en 1686 le nom de Caroline, — en l'honneur du roi Charles II, — à une île qu'on suppose être Yap ou Bonebay. Quelques années auparavant, en 1565, Legazpi avait pris possession des îles Mariannes, et il existe une cédula royale, de 1668 ordonnant d'envoyer dans ces nouveaux territoires de la monarchie espagnole une mission de prêtres catholiques. Un traité conclu entre l'empereur Charles-Quint et le roi de Portugal, diverses bulles du pape, un certain nombre de chartes et d'édits royaux, confirment la suzeraineté de l'Espagne dans tous ces parages.

Au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, les expéditions espagnoles, chargées d'étudier la configuration des Carolines, les établissements à y créer, leurs productions, leur commerce, furent nombreuses. Telles furent celles d'Egoy en 1712, de Maurelle en 1780, de Quintanao en 1796, d'Ibargoitia en 1799, de Lafita en 1802, de Monteverde en 1805, etc. La dernière a été celle du *Velasco*, commandant D. Emilio Butron, qui a visité Yap et les Palaos en février et mars 1885.

Une preuve que les Espagnols considèrent comme concluante en faveur de leurs droits à la possession exclusive des Carolines est l'envoi de missions diverses chargées d'évangéliser les habitants de ces îles, et de les conquérir à la foi et à la civilisation. Sous ce rapport, l'Espagne a fait en effet plus d'une tentative, et c'est par ses missionnaires surtout que l'on a quelques renseignements sur ces terres lointaines.

En 1701, quelques embarcations, montées par des insulaires carolins, abordèrent à Mindanao, et, bien que Philippe V eût alors tout autre chose à faire que de s'occuper d'expéditions coloniales, il donna des ordres à la mission des pères jésuites, établis aux Philippines, pour qu'on envoyât des missionnaires aux Palaos : une somme de 20 000 piastres fut mise à la disposition du chef de la mission.

En 1707, le P. Bobadilla fut chargé de reprendre la tentative qui avait échoué en 1701, mais il n'eut pas plus de succès que n'en avaient obtenu ses prédécesseurs. On connaissait encore mal ces parages et surtout les vents alizés et moussons qui, dans la mer de l'Inde, soufflent, d'une façon irrégulière, dans tel ou tel sens suivant la saison. Les embarcations étaient insuffisantes, les pilotes ignorants ou timides, cinq expéditions successives échouèrent sans pouvoir atteindre leur but.

Il semblait qu'une fatalité invincible s'attachât au projet caressé par les missionnaires des Philippines, et dix-huit années s'écoulèrent sans que de nouvelles tentatives fussent effectuées. Les

événements en étaient à ce point, quand arriva à Manille un père jésuite du nom de Cantova, Espagnol originaire du Milanais, qui résolut de reprendre les projets du P. Bobadilla.

Ce fut le 11 février 1731 que ce courageux apôtre quitta Mindanao sur un mauvais canot, monté par huit rameurs ; il avait avec lui un autre missionnaire nommé le P. Waltier. Après une traversée de dix-huit jours, pendant lesquels la fragile embarcation avait couru les plus grands dangers, le P. Cantova débarqua aux Palaos et commença immédiatement ses travaux.

S'il en faut croire la relation que nous a laissée Cantova, et les notes de son successeur, les premiers efforts du missionnaire espagnol furent tout d'abord couronnés de succès, et le nombre des catéchumènes alla chaque jour s'augmentant rapidement. Mais, au bout de quelque temps, les résistances commencèrent à se faire sentir, un parti hostile aux étrangers se forma : finalement le P. Cantova périt, misérablement assassiné par ceux qu'il dit lui-même « être d'un naturel doux et pacifique », et le P. Waltier eut toutes les peines du monde à regagner les Philippines.

La mort du P. Cantova, venant à suivre à bref délai les expéditions malheureuses dont nous avons sommairement parlé, découragea absolument les compagnons qu'il avait laissés aux Philippines, et il ne semble pas que, depuis cette époque, de nouvelles missions aient essayé de reprendre l'œuvre entreprise en 1731. Cependant, si les tentatives de conquête religieuse étaient un peu laissées de côté, les relations politiques et commerciales de la métropole avec l'archipel furent continuées, ainsi qu'il a été dit, et bien que jusqu'ici l'Espagne n'eût pas occupé effectivement les Palaos ni l'île d'Yap, la principale de l'archipel, cette puissance semblait dans son droit en considérant la Micronésie comme une portion incontestée de son empire colonial. Il est difficile de nier que, en fait de colonies, il existe de toute antiquité un droit des gens spécial, d'après lequel la suzeraineté des terres découvertes appartient au premier *découvrant*, sans que l'*occupation effective* soit nécessaire pour confirmer ce droit. En admettant que le congrès de Berlin de 1885 ait modifié cette situation en ce qui concerne le continent africain, il semble inadmissible, en droit, que les conventions nouvelles puissent modifier l'état des choses, en ce qui regarde des territoires découverts il y a plus de trois siècles, et reconnus depuis cette époque comme appartenant, sans contestation, à telle ou telle puissance.

Or aucun État n'a jamais contesté à l'Espagne sa suzeraineté sur la Micronésie. Depuis deux siècles, toutes les cartes terrestres ou maritimes attribuent cet archipel à la monarchie espagnole, et, en

particulier, depuis cinquante ans, c'est-à-dire depuis que la navigation à vapeur a rapproché l'ancien monde de terres dont jusque-là il s'était beaucoup moins occupé, l'affirmation des droits de l'Espagne sur des terres qu'elle considère comme une annexe des Philippines a été fréquente. Sans énumérer tous les documents où l'on pourrait rencontrer cette affirmation, il suffira de citer les statistiques et recensements espagnols depuis 1858, les annuaires de la Junte de statistique et de la Direction générale d'hydrographie du royaume, les manuels de géographie mis entre les mains des jeunes gens dans toutes les écoles du gouvernement, livres ou pièces dans lesquels les îles Palaos et Carolines sont comptées comme parties intégrantes de la monarchie espagnole.

Le 12 mai dernier, à Madrid, le ministre des colonies, comte de Tejada de Valdosa, répondant, au Sénat, à une interpellation du marquis de Casa-Jimenez sur l'état de colonies espagnoles dans la mer des Indes et le golfe de Guinée, disait :

« Non, le gouvernement n'oublie point les îles qui constituent *nos archipels des Mariannes et des Carolines*. Bien au contraire, grâce au progrès des temps et aux facilités de communication, elles sont toujours l'objet constant de l'attention du gouvernement de Sa Majesté et de son représentant aux Philippines ¹. »

Et un peu plus loin, il ajoutait à propos de la croisière faite, en février et mars 1885 par la frégate de guerre le *Velasco*, à l'île d'Yap :

« La visite de ce bâtiment, de laquelle on conserve au ministère de la marine un compte rendu détaillé, a servi surtout à nous confirmer davantage dans la certitude que les naturels de cette île et de l'archipel savent parfaitement qu'ils sont sous la suzeraineté espagnole et qu'ils connaissent également bien le nom de Sa Majesté le roi D. Alphonse XII.

« Toutes les fois que cela sera nécessaire, le ministre de la marine et celui des colonies, quel que soit le gouvernement qui vienne s'asseoir sur ce banc, ordonneront des visites semblables à celles du *Velasco*, et renouvelleront les manifestations de souveraineté qu'ils jugeront convenables ². »

¹ « No están, no, olvidadas las islas que constituyen nuestros archipiélagos de las Marianas y Carolinas; antes el contrario, por un efecto natural del progreso de los tiempos y de la facilidad de las comunicaciones, están siendo objeto constante de la atención del gobierno de S. M. y de su delegado en las islas Filipinas. » (*Gaceta de Madrid, Senado*. Extracto oficial de la sesión celebrada el 12 de mayo de 1885, p. 1601.)

² « La visita de ese barco, de la cual se tiene también minuciosa reseña en el ministerio de Marina no ha servido más que para cerciorarnos que es conocida perfectamente de aquellos habitantes la soberanía española y el

Dans la même séance, l'amiral Antequera, ministre de la marine, rappelait que les habitants d'Yap avaient écrit récemment au capitaine général des Philippines pour lui demander l'installation, dans leur île, d'un gouvernement à poste fixe. Dans d'autres circonstances, le général Pavia, le ministre des colonies et différents membres des Chambres haute et basse avaient également parlé des Carolines d'une façon qui ne laissait aucun doute à aucune puissance sur les droits que les Espagnols réclament à la suzeraineté des Carolines; enfin les Cortès ont récemment inscrit au budget de cette année un chapitre consacré aux frais d'installation du « gouvernement politique et militaire des îles Carolines et Palaos », sans que la moindre réclamation se soit élevée chez aucune puissance.

Ce fut donc avec une stupéfaction, bientôt suivie d'indignation et des explosions de colère qu'ont rapportées les journaux, que l'Espagne apprit, un beau matin du mois dernier, que l'Allemagne avait arboré son drapeau à Yap, sous le prétexte que l'île était inoccupée.

Pendant que le peuple espagnol se livrait à des manifestations regrettables, à coup sûr, mais excusables assurément chez une race généreuse et chevaleresque au fond, essentiellement impressionnable et d'autant plus profondément blessée que le poignard était enfoncé par une main soi-disant amie, pendant qu'une foule irritée arrachait l'écusson allemand de la façade de la légation et le brûlait sur la place publique au milieu des huées et des sifflets, les politiques, dans le reste de l'Europe, cherchaient à se rendre compte de l'acte singulier du chancelier allemand.

On est tellement habitué à regarder — et à juste titre — le prince de Bismarck comme un profond politique, que ses moindres gestes sont étudiés avec l'attention qu'on met à déchiffrer un problème. La plus simple de ses démarches est une boîte à surprises, dans laquelle on cherche toujours le double fond. Ici les plus habiles se fatiguaient l'esprit et les yeux, et ne découvraient point l'énigme. On se demandait ce qu'il pouvait bien exister sous ce *prétexte*, car on n'admettait point qu'il y eût là autre chose qu'un prétexte, on ne pouvait s'imaginer que le chancelier eût agi dans le seul but d'accaparer une petite île perdue au fond de l'Océanie, loin de toute grande route commerciale, dans laquelle les intérêts allemands sont représentés par une maison unique, vendant à

nombre de S. M. el Rey D. Alfonso XII. Cuantas veces sea necesario que semejante acto se repita, los ministros de Marina y de Ultramar, cualquiera que sea el gobierno que se sienta en este banco, se han de apresurar á que también se repitan las manifestaciones de soberania que sean del caso. » (*Gaceta de Madrid, Senado*. Extracto oficial de la sesion celebrada el 12 de mayo de 1885, pp. 4160 et 4662.)

peine pour 200 000 francs de noix de coco par an. On se demandait, anxieux, quelle guerre gisait sous cette plaisanterie, quel dénouement tragique allait terminer cette comédie.

On chercha et l'on ne trouva rien.

Au bout d'un certain temps, quelques timides hasardèrent l'hypothèse, — avec une foule de réticences, — que le grand homme vieillissait, qu'il n'y a vieillard si intelligent qui ne finisse par faiblir, et qu'en fin de compte, M. de Bismarck, grisé par le succès qui, depuis trente ans, suit en esclave soumis ses audaces les plus exagérées, avait bien pu commettre une simple... légèreté.

Qui avait tort et qui avait raison? — Nous parlons des appréciateurs de la conduite du chancelier en ces circonstances. — Qu'a recherché l'Allemagne dans l'affaire d'Yap et que signifie cette flagrante violation du droit des gens? On l'ignore encore, mais la modération affectée depuis un mois par le cabinet de Berlin semble dissimuler mal la déconvenue qui suit d'ordinaire la conviction d'avoir fait un pas de clerc.

Quoi qu'il arrive, il faut admettre que le droit des gens, tel que le comprend l'Allemagne et tel que ses diplomates l'appliquent de nos jours, nous découvre de singuliers horizons. Il y a seulement cent ans, on eût trouvé singulier que Mandrin, ayant dépouillé un honnête passant de ses sacoches et l'ayant vu s'en aller malcontent, eût porté l'affaire devant le Saint-Père, pour savoir à qui appartenait, en réalité, la bourse. Le dix-neuvième siècle nous ménage de ces surprises, et nous savons qu'on rencontrera en Allemagne un nombre respectable de juristes qui, sans hésitation, attribueront les sacoches à Mandrin. Reste à savoir si le Saint-Père, qui a lu très certainement Grotius et Vattel, sera de l'avis de ces singuliers novateurs. Il nous faut attendre et dire avec cet ancien : *Adhuc sub judice lis est.*

II

L'île d'Yap est due, suivant toute vraisemblance, à un soulèvement volcanique, mais le terrain n'a pu être étudié encore d'une façon suffisante pour que l'on puisse préciser la période à laquelle appartient sa formation. Le centre de l'île, que les insulaires appellent le *Désert*, est peu visité même par eux. Tout ce qu'ont pu nous apprendre les officiers du *Velasco*, qui ont parcouru Yap, du 26 février au 8 mars 1885, est que la partie la plus élevée de l'île est formée de stratifications verticales inclinées du nord-ouest au sud-est, et que le périmètre de côtes, baigné par la mer, s'accroît chaque jour de récifs de coraux et de conglomerats divers.

Le nord et le centre de l'île sont traversés par une chaîne de montagnes, ou pour mieux dire de collines, qui tracent la ligne de partage des eaux, environ du nord-est au sud-ouest. La superficie totale de l'île est à peu près de 160 kilomètres carrés, habités par une population indigène de 1200 âmes. L'habitant des Carolines descend de la race malaise, qui paraît avoir été la famille colonisatrice des mers de l'Inde. On sait, par exemple, que les Hovas, la race conquérante à Madagascar, n'a pas d'autre origine.

On rencontre à Yap et dans les Palaos quelques types Baltak, mais le profil malais est de beaucoup le plus répandu : cheveux lisses, noir de jais, fins et abondants, peu ou point de barbe, le front élevé et légèrement incliné en avant, l'occiput aplati, vertical, les pommettes saillantes, la figure aussi large que longue, yeux noirs et grands, nez fin et droit.

La langue parlée par les habitants d'Yap, — et tout ce que nous dirons de général à propos d'Yap s'applique au reste de l'archipel, — la langue est sonore, sans articulations gutturales, en général monosyllabique : quant à l'écriture, les Carolins ne la connaissent point, aussi leur histoire est-elle toute de tradition.

Les habitants des Carolines semblent de mœurs relativement pacifiques : leur caractère est en général doux, point méfiant, peu enclin aux passions violentes.

L'hospitalité est chez eux en honneur et va même, sous le rapport des femmes, à un point qui nous paraîtrait excessif. Ils ne connaissent point le duel, mais quand ils ont été offensés dans leur honneur, ils commettent un meurtre avec facilité. Le vol est aussi fréquent qu'en pays civilisé ; il peut être, dans certains cas, puni de mort.

La plupart des Carolins n'ont qu'une femme, certains cependant en épousent une seconde, même une troisième : toute fille, aussitôt qu'elle a atteint l'âge de puberté, peut être demandée en mariage. Les formalités sont des plus simples : le jeune homme qui a vu une jeune fille dont il veut faire sa compagne l'achète à son père, qui fixe le prix et la met entre les mains de son mari : l'union se trouve ainsi légitimée.

En dehors de la femme légitime, qui peut être étrangère ou née dans le pays, les hommes fréquentent certains établissements, dont il existe un dans chaque bourgade et dans lesquels vivent un certain nombre de femmes publiques entretenues à frais communs. Les *unicagas* sont une institution publique, nous ne dirons pas *tolérée*, ce qui indiquerait une idée de vice ou de faiblesse, mais admise exactement sur le même pied que le mariage. Chaque réunion de vingt-cinq à trente hommes dispose d'une *unicaga* de

six à sept femmes; ces dernières doivent être forcément d'une nationalité étrangère, c'est-à-dire d'une île différente. Les hommes, mariés ou non, s'y rendent indifféremment, sans que les femmes légitimes trouvent rien à redire à cette conduite singulière. Un père y mène ses enfants dès qu'ils ont quatre ou cinq ans, et cette promiscuité amène naturellement une éducation morale déplorable. Il ne faut pas s'étonner que, dans de telles conditions, la virginité des femmes n'ait là-bas qu'une valeur des plus médiocres : pas une d'elles n'arrive à la puberté sans avoir été déflorée; quant à l'adultère, il est fréquent et considéré comme une faute légère.

Le dieu adoré aux Carolines est un certain *Machimachi*, d'une essence féroce, auteur des cyclones et autres cataclysmes qui ravagent, à périodes fixes, la mer des Indes et spécialement l'archipel. L'unique temple religieux d'Yap, tel que l'ont visité au mois de février dernier les officiers du *Velasco*, est une cabane triangulaire en forme de pyramide, séparée intérieurement en trois compartiments. Dans une de ces chambres, les officiers espagnols aperçurent une sorte d'autel, formé d'une grosse pierre mal taillée, et dans les deux autres un énorme tas d'écorces de noix de coco provenant du santou ou prêtre préposé au culte. Quand les visiteurs demandèrent à voir ce saint personnage, les naturels leur apprirent qu'il avait été pendu récemment pour avoir commis un vol à main armée chez un Européen.

Les habitants des îles Carolines croient à l'immortalité de l'âme, à une récompense ou à un châtement dans une vie future; ils enterrent leurs morts et élèvent, en général, sur le tombeau un petit mausolée en pierres sèches.

Au point de vue de l'organisation politique, Yap peut être considérée comme une monarchie féodale, composée de quatre-vingts fiefs, à la tête desquels sont autant de princes dits *Piluns* ou *Peiluns*. Le peuple est divisé en deux castes : la classe libre, autochtone, descendant des Malais qui ont colonisé l'île; la classe esclave, composée de prisonniers amenés, en général, d'autres îles. Actuellement, on compte sept Peiluns, qui ont pris sur les autres une autorité telle, qu'ils sont parvenus à se créer un rang à part. Aux Palaos, l'organisation politique est un peu différente de celle de Yap : on y compte un certain nombre de chefs supérieurs ou rois, dont deux, Abadul à Korhor et Araclay à Artingal, jouissent d'une autorité absolue.

Le peuple est divisé en trois classes : la noblesse, la classe moyenne et une sorte de tiers état ressemblant à des esclaves.

Les rois des Palaos gouvernent en s'aidant des lumières d'un grand conseil, dont font partie, de droit, tous les membres du pre-

mier ordre; auprès du roi, vit d'ordinaire un premier ministre, personnage autant religieux que politique, dont l'influence est plus ou moins grande dans le conseil, suivant le plus ou moins d'astuce inhérente à l'individu. Actuellement, le roi de Korhor n'a pas de premier ministre; à la mort du dernier, le prince a déclaré, non sans quelque scandale, qu'il n'avait que faire de cet aide spirituel, et les populations, après avoir un peu murmuré, ont fini par trouver que Abadul avait raison.

Le sol, à Yap, comme aux Palaos, appartient aux rois et aux princes de la noblesse, qui, d'ailleurs, cultivent la terre fraternellement avec leurs esclaves; c'est le roi, aux Palaos, les princes, à Yap, qui administrent la justice. La peine de mort est rare, cependant elle est prononcée quelquefois et, dans ce cas, c'est un des parents du condamné qui fait l'office de bourreau : le coupable est fusillé, percé de coups de zagaies, ou pendu.

Les maisons de Yap sont en bois, construites avec un certain art et élevées sur un socle de pierre qui les protège contre l'humidité. Les parois sont formées de poutres entrelacées, un peu comme cela a lieu dans les maisons de Normandie ou de Bretagne, unies par des cordelles de fibres de coco: la toiture, formée de feuilles de diverses plantes séchées, est à deux pentes, supportée par des corniches enjolivées de sculptures parfois fort artistiques. A côté de l'habitation principale, qui sert pour le maître de la maison, pour recevoir les étrangers et les amis, s'élève une autre construction plus petite, destinée à abriter la femme ou les femmes du maître; un peu plus loin, une troisième case sert d'étable, de grenier pour la noix de coco et pour toutes les provisions. A Yap, pas au Palaos, chaque habitation est entourée d'une clôture qui l'isole de la rue et des constructions avoisinantes. Les rues sont, à certains endroits, empierrées, il en existe même à Korhor de parfaitement pavées; elles courent en décrivant des courbes capricieuses pour unir les habitations les unes aux autres, et sont coupées, deçà et delà, par de petites places où s'assemblent les habitants quand ils veulent s'occuper des affaires publiques.

Rien de simple comme le vêtement des Carolins. Les hommes portent, pour tout costume, une ceinture de toile blanche ou de couleurs diverses, large de quelques doigts, dont ils se serrent la taille et qu'ils attachent sur le côté après l'avoir ramenée entre les jambes. Les femmes ajoutent à cet embryon de vêtement une jupe longue de 25 à 30 centimètres, en gaze textile. En général, les uns et les autres vont tête nue; cependant, pour la pêche en mer, les hommes se couvrent d'une sorte de chapeau large usité aux Philippines.

A l'âge de six ou sept ans, les enfants commencent à être tatoués ; on leur perce les oreilles et on y suspend les ornements les plus divers : amulettes de métal, os de poisson, pierres plus ou moins bien taillées. Les verroteries françaises ou européennes sont, dans ce genre de luxe, grandement prisées des naturels. Au cou, les hommes portent des colliers faits de coquillages ou de plumes de divers oiseaux ; les femmes se serrent la gorge avec une tresse végétale noire qui fait le plus singulier effet.

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, les tatouages qu'ils ont reçus, vers la septième année, sont amplifiés et embellis. Ces arabesques singulières, que les hommes portent d'ordinaire sur les jambes et à la poitrine, les femmes sur les bras et les mains, sont souvent d'un goût douteux, mais présentent quelquefois des imbroglios qui ne sont pas sans art. Les dessinateurs ornemanistes qui cultivent ce genre spécial sont fort estimés aux Carolines.

Les hommes portent leurs cheveux de diverses façons, soit longs et flottants sur les épaules, soit tordus en chignon et maintenus derrière la tête par un peigne d'écaille ou d'arête de poisson ; les esclaves n'ont pas le droit de porter le peigne. La coiffure des femmes diffère de celle de leurs seigneurs et maîtres en ce que les cheveux sont divisés sur le milieu de la tête. Ils sont toujours séparés en deux nattes et reliés sous la nuque par un peigne en forme d'éventail. Beaucoup de femmes de Yap se teignent l'intérieur des mains, les seins et la gorge avec une liqueur jaune d'une odeur extrêmement âcre.

Comme nous l'avons dit un peu plus haut, le Carolin est en général pacifique, et la grossièreté de ses mœurs n'exclut pas une certaine honnêteté, tout au moins relative. Ils ont encore des armes de pierre, des lances ou zagaies, dont la partie dangereuse est formée d'os de poisson ; mais leurs relations avec les Européens ont mis dans leurs mains un grand nombre d'armes à feu dont ils se servent avec adresse. Un outil dont ne se sépare jamais le Carolin et qu'il prend toujours quand il sort de chez lui, comme ici nous prenons notre canne, est une sorte d'herminette dont il se sert pour ses travaux aux champs. Quand les officiers du *Velasco* voulurent photographier le roi de Korhor et l'eurent amené, non sans difficulté, à poser devant le mystérieux appareil, au moment où l'on allait découvrir l'objectif, on vit le prince bondir tout à coup en se frappant le front et se précipiter vers sa maison. Déjà l'on croyait tout perdu et l'on rentrait la machine dans son étui, quand on vit revenir le monarque à la course, brandissant un objet qu'il montrait avec joie en s'écriant : « J'avais oublié mon herminette ! »

Beaucoup de naturels portent également, en même temps que

leur outil, un petit sac contenant une pierre à fusil et quelques fragments d'une moelle végétale dont ils usent comme d'amadou : ils fument un tabac très sommairement préparé dans de petites pipes en os de poisson.

Le commerce de l'île d'Yap et des Carolines est actuellement aux mains de cinq maisons étrangères, qui ont établi des entrepôts tant dans l'île que l'on peut considérer comme la capitale de l'archipel que dans divers îlots de Palaos, des Mariannes et de Marshall. Ces maisons de commerce sont celles de messieurs :

1° Hernstein et C^o, de Hambourg. Établissements à Ulici, Panope, Palaos et Yap. Agent à Yap, M. Robert Friedlander ;

2° Handels et Pautagin. Établissements dans diverses îles. Agent à Yap, M. Andreus Spiezo ;

3° David O'Keef, Irlandais, habite Yap, fait de fréquents voyages aux Palaos et San Davis ;

4° Holcomb, sujet américain, monte un bâtiment qui lui appartient, la *Bartola*, et fait le cabotage entre Yap et les Palaos.

Le commerce d'Yap consiste principalement dans l'exportation de l'espèce de noix de coco connue sur les marchés européens sous le nom de *Coprah*. On en exporte annuellement environ 1500 tonnes anglaises, plus ou moins, suivant la richesse de la récolte¹.

Les cocotiers de Yap, qui s'étendent autour de l'île sur une bande circulaire d'environ 1 kilomètre à 1500 mètres, forment actuellement l'unique production du pays, mais il est certain qu'une colonisation intelligente tirerait de ce sol, à moitié vierge, d'autres richesses. Le riz n'a pu encore être acclimaté à Yap, mais on y trouve la patate, l'igname, le raisin, la canne à sucre, la papaye, l'ananas, le tabac, l'amande, l'arbre à pin, la résine. Il y a peu de bois, du moins il ne semble pas que l'on rencontre aux Carolines les essences admirables des forêts de Madagascar, par exemple : cependant la question ne peut pas être considérée comme encore absolument éclaircie.

Comme animaux, on ne rencontre à Yap que le porc, la chèvre, le chien et le chat : tous ont été importés ; quant aux animaux naturels à l'île, ils se bornent au rat, à l'iguane, au lézard, aux pigeons de toutes sortes. Les côtes abondent en tortues de terre et d'eau, en huîtres et mollusques de tout genre. Il existait récemment aux Palaos un certain nombre de taureaux et de vaches descendant d'un couple d'espèce bovine donné, au siècle dernier,

¹ Exceptionnellement en 1884, et par suite du cyclone d'été, l'exportation n'a été que de 500 tonnes.

par les Anglais à un certain roi Lec-Bouhou. Comme les habitants ne se servaient point de ces animaux pour l'alimentation, la race s'était multipliée d'une façon considérable, quand les bâtiments européens commencèrent, il y a cinquante ans, à visiter plus fréquemment les Carolines. Les naturels, qui voyaient les équipages étrangers friands d'une viande qu'ils avaient considérée jusque-là comme non comestible, se mirent alors à abattre, sans aucune règle, taureaux et vaches, et en 1876 les officiers de la frégate de guerre allemande, la *Hertha*, tuèrent à coups de fusil les trois derniers taureaux qui existaient à cette époque.

On peut dire que l'industrie est nulle aux Carolines et le commerce entre les naturels à l'état d'embryon. Chacun bâtit sa maison, construit sa pirogue, cultive les noix de cocos et les quelques légumes nécessaires à sa subsistance, élève ses porcs, pêche le poisson qu'il veut avoir sur sa table. Il existe cependant une monnaie, mais d'un usage difficile pour les transactions, ce sont des pierres circulaires, plates, percées d'un trou au milieu et qui varient de 20 centimètres à un mètre. Depuis quelques années il circule dans le pays quelques piastres anglaises, mais les Européens payent d'ordinaire les marchandises achetées aux naturels avec des produits apportés de notre continent.

III

Bien que désormais la solution par les armes du différend survenu entre l'Espagne et l'Allemagne paraisse devoir être écartée, il n'en est pas moins certain que la question est pendante encore, et qu'il serait imprudent d'affirmer ce qu'amènera l'avenir.

Dans ces circonstances, il ne sera pas sans intérêt d'envisager les conditions dans lesquelles les deux puissances entreraient en lutte ouverte et les chances diverses de succès qu'auraient l'une et l'autre.

Nous écarterons l'hypothèse d'une guerre sur le continent, dans laquelle les forces belligérantes seraient tellement hors de proportion, qu'il est impossible de trouver un terrain moyen pour les comparer. Les Espagnols, s'appuyant sur les souvenirs de la guerre de l'Indépendance, déclarent leur pays inattaquable dans la péninsule, sans songer que depuis le commencement du siècle les progrès de toute sortes, réalisés tant dans la science militaire même que dans les conditions sociales de la vie des peuples, ont complètement modifié les situations. Tous ces progrès sont en faveur de l'attaque : la vapeur, le télégraphe, les chemins de fer. Depuis 1808, époque à

laquelle un petit nombre de routes traversaient l'Espagne, des communications nouvelles ont été créées en grand nombre à travers le territoire péninsulaire. La plupart des places de guerre espagnoles, qui, au commencement du siècle, avaient encore une certaine valeur défensive, ne résisteraient pas douze heures aujourd'hui, non pas même à de l'artillerie de siège, mais au plus petit canon de campagne : telles sont Rosas, Gerone, Monjuich, près Barcelone, Tarragone. Enfin, le patriotisme n'est plus, il faut bien l'avouer, — en Espagne comme ailleurs, — ce qu'il était il y a cent ans, et trop de confiance en ce sens amènerait, de l'autre côté des Pyrénées, des désillusions terribles.

Les Espagnols, comme les Français, comme tous les peuples modernes, sont énervés par le bien-être que le développement du commerce et de l'industrie a amené peu à peu dans toutes les classes. Des privations supportées jadis patiemment par des troupes, et par les populations non armées, paraîtraient aujourd'hui intolérables : le temps des grands dévouements, des désintéressements sublimes, est irrévocablement passé, en Espagne comme ailleurs. Sans doute la race espagnole a encore les qualités qui lui permirent de résister, avec l'aide des Anglais et des Portugais, aux armées du premier Empire : la ténacité, l'audace, une énergie que la défaite développe au lieu de l'abattre; elle est sobre, ardente, implacable dans sa haine jusqu'à une cruauté sauvage, mais toutes ces vertus se sont amoindries au contact d'un bien-être qui use les âmes en même temps qu'il amollit les corps.

Néanmoins, nous le croyons, l'Allemagne ne tenterait point aujourd'hui une expédition sur le territoire de la péninsule ibérique, non point par crainte de l'insuccès, mais par la simple raison qu'elle a besoin de ses troupes chez elle. Dans la situation de l'Europe, alors que des points nous présagent à bref délai l'orage aux quatre coins de l'horizon politique; au moment où l'Allemagne est travaillée à l'intérieur par les partis révolutionnaires, alors qu'elle a une immense frontière à défendre et qu'elle doit veiller aussi bien à l'est qu'à l'ouest, le chancelier ne se risquera point à se défaire d'un seul de ses corps d'armée pour une entreprise difficile, bien que nous l'admettions beaucoup plus aisée qu'en 1808.

Ce serait évidemment sur mer que se trancherait le litige, si, pour le malheur de la civilisation, la solution pacifique devait être écartée, sur mer et sur le sol des diverses colonies que l'Espagne possède encore dans les quatre coins du monde : dans les Antilles, à Cuba et à Puerto-Rico, en Afrique, aux Canaries et dans le golfe de Guinée, aux Philippines, dans la mer des Indes, dans la Méditerranée, sur la côte marocaine et aux îles Baléares.

La flotte allemande a pris dans ces dernières années un développement significatif, qui dénote, à n'en pas douter, le désir formel d'étendre dans des contrées lointaines la prépondérance si laborieusement conquise et encore mal assurée en Europe.

En 1870, la Prusse ne disposait que de trois frégates cuirassées ; mais, quand, après la guerre avec la France, le nouvel empire sentit la nécessité de tenir sur mer un rang auquel elle n'avait point encore songé, le chancelier fit approuver par le Reichstag un plan de réorganisation de la marine encore en cours d'exécution, mais néanmoins déjà à peu près achevé.

La marine allemande, reconstituée d'après le plan de 1873, comprend des bâtiments de combat (*Schlachtschiffe*) ; bâtiments destinés à la défense des côtes (*Küstenvertheidigungs-fahrzeuge*) ; torpilleurs (*Torpedofahrzeuge und Boote*) ; croiseurs (*Kreuzer*) ; avisos (*Avisos*) ; transports (*Transportfahrzeuge*) ; bâtiments écoles (*Schulschiffe*) ; bâtiments pour le service des ports (*Fahrzeuge zum Hafendienst*) ; canonnières fluviales (*Flusskanonenboote*).

1° BÂTIMENTS DE COMBAT. — Les bâtiments de combat de la flotte allemande sont de deux sortes : les frégates et les corvettes. Les frégates, actuellement au nombre de 7, portent les noms suivants : le *König Wilhelm*, le *Kaiser*, le *Deutschland*, le *Friedrich Karl*, le *Kronprinz*, le *Friedrich der Grosse* et le *Preussen*.

Tous ces navires sont en fer.

Le *König Wilhelm*, construit en 1868, est armé de 18 canons de 24 court, de 5 de 21 long, de 4 pièces légères et de 6 mitrailleuses Hotchkiss. Il a 108 mètres de long sur 18 de largeur, un déplacement de 9757 tonnes, une force de 8000 chevaux, un tirant d'eau de 7^m,7, une vitesse de 14 milles. L'épaisseur maxima de son blindage est de 30 cent. 5.

Le *Kaiser* a été construit en 1874. Il est armé de 8 pièces de 26 court, de 7 de 15 long et a, comme le précédent, 4 pièces légères et 6 mitrailleuses. Il est long de 85 mètres sur 19. Ses forces en chevaux et en vitesse sont les mêmes que celles du *König Wilhelm*, son déplacement est seulement de 7676 tonnes, l'épaisseur de sa cuirasse atteint 25 cent. 4.

Le *Deutschland* est en tout semblable au *Kaiser*.

Le *Friedrich Karl* et le *Kronprinz* sont armés chacun de 1 canon de 21 long et 15 de 21 court, de 4 pièces légères et de 6 mitrailleuses. Leurs dimensions sont pour le premier 86 mètres et 16, pour le second 87 et 15. Vitesse 13 et 14 milles, déplacement 6007 et 5568 tonnes, force en chevaux 3500 et 4800, épaisseur de la cuirasse 12 cent. 7. Construits en 1867.

Le *Friedrich der Grosse* a 93 mètres de long sur 16 de large.

Son tirant d'eau est de 7^m,3, son déplacement de 6770 tonnes, sa force en chevaux de 4930, son épaisseur de cuirasse de 23 cent. 5 à la coque et de 26 à la tour, sa vitesse 14 milles. Son armement comprend 4 pièces de 26 long dans les tours, 2 de 17 long, 4 pièces légères et 6 mitrailleuses. Construit en 1874.

Le *Preussen* est identique au précédent.

Les corvettes cuirassées, actuellement au nombre de 6, sont en fer ou en acier, sauf la *Hansa*, qui est en bois : ce sont, en outre de ce dernier bâtiment, la *Sachsen*, *Bayern*, *Württemberg*, *Baden* et *Hessen*.

La *Hansa* a 68 mètres de long sur 14, son tirant d'eau est de 6 mètres, son déplacement de 3610 tonnes, sa force en chevaux de 2442, l'épaisseur de sa cuirasse de 15 cent. 8, sa vitesse 8 milles, son armement 8 pièces de 21 court, 4 pièces légères et 6 mitrailleuses. Construite en 1872.

Les cinq corvettes *Sachsen*, *Bayern*, *Württemberg*, *Baden* et *Hessen* ont uniformément 91 mètres sur 18, 6 mètres de tirant d'eau, 7400 tonnes de déplacement, une vitesse de 14 milles et un armement de 6 pièces de 26 long, 4 pièces légères et 6 mitrailleuses. L'épaisseur du blindage est, à la coque, 25 centimètres pour les 2 premières, 15 pour les trois dernières et, pour les 5, de 40 centimètres aux tours. Construites de 1877 à 1880.

La *Hessen* est en acier et porte 8 canons de 24 long, 5 de 15 court, 4 pièces légères et 6 mitrailleuses.

En somme, la flotte de combat allemande comprend actuellement 13 bâtiments cuirassés, d'une épaisseur de blindage variant de 15 à 30 centimètres, d'une vitesse moyenne de 13 à 14 milles, tous en fer, de construction récente, sauf les trois datant de 1867 et de 1868, armés de 142 pièces de gros calibre, 52 canons légers, 78 mitrailleuses, au total 272 pièces, montés par 3500 hommes d'équipage.

2° TORPILLEURS. — A cette flotte de combat il faut ajouter environ 50 bateaux torpilleurs; sans compter que chacun des 14 navires, frégates ou corvettes, porte, les premiers, 8 torpilles automobiles, les seconds, 6. Les torpilleurs allemands, types du *Schütze*, du *Flink*, du *Tapfer*, etc., sont longs de 30 mètres sur 4^m,9 de largeur.

3° BÂTIMENTS DESTINÉS A LA DÉFENSE DES CÔTES. — Il en existe actuellement 14 : ce sont les canonnières cuirassées, l'*Arminius*, le *Basilisk*, la *Biene*, le *Kamäleon*, le *Crocodil*, le *Hummel*, la *Mücke*, le *Natter*, le *Salamander*, le *Scorpion*, le *Wiper*, la *Wespe*, la *Bremse* et le *Brummer*.

Elles sont toutes en fer, sauf les deux dernières qui sont en acier.

Arminius, long de 60 mètres sur 11, avec 11 cent.4 de cuirasse

à la coque, 19 à la tour, est armé de 4 canons de 21 court. Il a été lancé en 1864, sa vitesse est de 10 milles.

Les autres canonnières, du *Basilisk* à la *Wespe* incluse, ont été construites sur un modèle unique. Elles mesurent 44 mètres de long et 11 de large, ont une épaisseur de cuirasse de 20 cent. 3, et sont armées d'un unique canon de 30 tirant sur pivot, en barbette. Elles ont été construites de 1876 à 1880, et n'ont qu'une vitesse de 9 milles.

La *Bremse* et le *Brummer* ont 62 mètres de longueur sur 8^m,5 de large. Elles ont été construites en 1884, ont une vitesse de 15 milles et sont armées d'un canon de 21. Comme nous l'avons dit, la coque est en acier.

4° CROISEURS. — Les croiseurs de la flotte allemande, actuellement au nombre de 32, se distinguent en 5 classes : 1° les corvettes à batterie couverte (*gedeckte Corvetten*); 2° les corvettes à batterie à ciel ouvert (*glattdecks Corvetten*); 3° les canonnières types *Albatros* ou *Nautilus*; 4° les canonnières de 1^{re} classe; 5° les canonnières de 2^e classe.

De ces 32 croiseurs, 8 sont en bois, 4 en fer, 20 en acier et bois ou fer et bois; l'armement total s'élève à 344 pièces de canon et 102 mitrailleuses.

5° AVISOS. — Les avisos au nombre de 8, dont 4 à aubes et 4 à hélice, sont construits en fer, sauf la *Grille*, qui est bois, le *Blitz* et le *Pfeil*, qui sont en acier. Les avisos portent un ensemble de 23 canons et 8 mitrailleuses.

6° TRANSPORTS. — L'Allemagne ne possède [actuellement que 2 navires de ce genre : le *Rhein* et l'*Eider*.

7° BATIMENTS ÉCOLES. — 4 navires : le *Mars* (en fer), le *Hay* (déjà compté parmi les canonnières de 2^e classe, croiseurs), le *Blücher*, le *Ulan*. Armement : 53 pièces de canon et 14 mitrailleuses.

8° BATIMENTS POUR LE SERVICE DES PORTS. — Onze navires.

9° CANONNIÈRES FLUVIALES. — Le *Rhein* (qu'il ne faut pas confondre avec le transport dont il a été parlé ci-dessus) et la *Mosel*, armées chacune de 2 pièces de bronze et de 6 mitrailleuses, plus 2 bateaux avec chacun 1 pièce de 16 et 4 mitrailleuses.

La marine allemande embrasse donc un total de 88 navires et 50 torpilleurs avec un armement de 852 canons et des équipages pouvant s'élever à environ 10 000 hommes. Voyons maintenant ce que l'Espagne pourrait opposer en hommes et en matériel à cette force déjà respectable, et, comme dans de telles questions les chiffres ont une valeur supérieure à tous les raisonnements du monde, nous demanderons au lecteur la permission de faire encore ici un peu de statistique, si peu attrayant que soit ce genre de littérature.

Quand on étudie l'histoire générale de l'Espagne, quand on regarde attentivement ce qu'est aujourd'hui cette puissance et ce qu'elle a été il y a quelques siècles, on est frappé de la décadence qui étreint avec une irrésistible force les institutions de ce pays jadis si prospère. Mais si cette paralysie envahissante est sensible partout, dans les moindres organes de la vie politique espagnole, nulle part elle n'est aussi apparente que dans la situation actuelle de la marine, de cette marine qui possède dans son passé de si glorieux souvenirs.

A la marine allemande, dont nous venons d'énumérer les forces, l'Espagne pourrait opposer actuellement 4 frégates cuirassées : la *Vitoria*, la *Numancia*, le *Sagunto* et *Saragoza*, dont la plus nouvelle date de 1867, et dont deux sont en bois.

Ces 4 bâtiments portent 52 canons de gros calibre et 29 de calibre inférieur.

Viennent ensuite une frégate en bois de 1^{re} classe, la *Almansa*, armée de 28 canons ; les croiseurs de 1^{re} classe, *Castilla*, *Aragon* et *Navarra*, avec chacun 16 canons ; la frégate en bois, de 2^e classe, *Blanca*, avec 24 pièces d'artillerie ; enfin 4 torpilleurs : le *Castor*, le *Pollux*, le *Rigel* et l'*Aire*.

Les bâtiments dont nous venons de donner les noms et dont quatre seulement sont cuirassés, constituent ce que l'on peut appeler la flotte de combat de la marine espagnole. Mais il faut noter que l'épaisseur maxima du blindage de ces navires ne dépasse pas 15 centimètres, c'est-à-dire que le plus puissant des cuirassés espagnols offrirait à peine la résistance du plus faible bâtiment blindé allemand.

La liste des bâtiments de la flotte espagnole présente, sous le titre de *bâtiments de 2^e classe*, une série de dix bâtiments ¹, armés de 3 à 14 canons, qui ne peuvent guère faire que le service de transport.

Viennent enfin les navires de 3^e classe : avisos, canonnières de 2^e et de 3^e classe, chaloupes canonnières, armés chacun de 1 à 3 canons, la plupart sans vitesse et sans résistance.

D'après ce que nous venons de dire, il est donc certain que la lutte entre la marine espagnole et la marine allemande se terminerait, à bref délai, par la ruine, glorieuse sans doute, mais certaine, de la première, car sur mer, le courage individuel n'a d'effet utile qu'autant que le bâtiment qui l'abrite est capable de plus ou moins de résistance, et un navire qui coule à fond entraîne avec une vitesse égale les héros ou les lâches.

¹ Non compris le *Consuelo* et le *Blasco de Garay*, désarmés.

Un point sur lequel l'Espagne pourrait reprendre les chances de victoire auxquelles elle ne peut prétendre dans sa lutte sur mer, c'est aux Philippines, îles considérables dans lesquelles elle entretient, d'une façon permanente, une armée d'environ 12 000 hommes, bien organisés, aguerris à ce climat meurtrier auquel les Européens s'acclimatent si difficilement.

Les îles Philippines, dont l'étendue n'est pas moindre de 348 966 kilomètres carrés, peuplées de 6 000 000 d'habitants, sont commandées par un capitaine général, qui est actuellement le général Jovellar.

L'armée des Philippines, qui comprend sept régiments d'infanterie indigène, un escadron de cavalerie, un régiment d'artillerie à deux bataillons, un bataillon du génie et divers services, tels que la gendarmerie, les douaniers, est divisée en deux brigades et serait facilement mobilisable. Il est certain que l'Allemagne, au cas où elle voudrait s'implanter d'une façon violente aux Carolines, aurait à tenir compte d'une force aussi considérable que l'armée espagnole de Manille, et le transport d'un corps d'armée allemand sous ces latitudes extrêmes, à des distances considérables de la base d'opérations, serait une tentative des plus délicates. Après les expériences de la campagne de Crimée, de la guerre du Mexique, avec celle que nous faisons actuellement au Tonkin, il est permis de dire que l'Allemagne n'est point encore de force à tenter une opération pareille, et l'essayer serait s'exposer à un désastre.

IV

Il faut donc supposer, et ce sera notre conclusion, qu'au cas où une guerre viendrait à éclater aujourd'hui entre l'Espagne et l'Allemagne, cette dernière puissance chercherait tout d'abord à détruire la marine de son adversaire, but que certainement elle atteindrait. Sans doute des croiseurs espagnols armés en course pourraient causer au commerce allemand des diverses mers du monde un mal incalculable, mais ces considérations n'arrêteraient très probablement pas M. de Bismarck. Une fois la flotte espagnole détruite, les bâtiments allemands s'en prendraient sans doute aux ports de la péninsule, actuellement sans défense. Les hommes qui ont bombardé Paris n'hésiteraient certainement pas à brûler Barcelone, Alicante, Carthagène, Malaga, Cadix, à bloquer ces ports par mer et à leur interdire toute issue qui ne fût pas vers le continent.

Il est impossible que les conseils du roi Alphonse XII n'aient pas

envisagé les choses sous le triste aspect sous lequel elles nous apparaissent à nous-mêmes, et qui, malheureusement pour l'Espagne, est le vrai, et sans doute le grave péril qui naîtrait, pour l'avenir de son pays, d'une lutte avec l'Allemagne, a engagé le jeune roi à la modération qu'il a su garder dans cette affaire. D'ailleurs, sans nous livrer à des récriminations à propos de la politique antifrançaise suivie, depuis 1808, par l'Espagne, il nous sera permis de dire que nos voisins ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de l'isolement dans lequel ils se trouvent actuellement en Europe.

Séparés de nous par les rancunes nées des guerres napoléoniennes et par des incidents récents que tout le monde a encore présents à la mémoire; en froid avec les Anglais, par suite de l'échec de leur traité de commerce; en suspicion aux Italiens, grâce aux derniers incidents Pidal; sans relations cordiales avec le Portugal, qui voit dans le royaume espagnol un danger constant pour sa propre autonomie, l'Espagne est la nation d'Europe qui a le moins d'alliés, alors que sa constitution politique, sa situation géographique, la sympathie que mérite un prince jeune et intelligent, auraient dû lui en créer un grand nombre.

Le coup qui frappe le jeune souverain, dont les yeux avaient été un moment éblouis par l'auréole de Sadowa et de 1870, est un avertissement pour l'avenir. Nous l'écrivions ici il y a trois mois : « On ne force pas à ce point la nature; une distance trop considérable sépare Berlin et Madrid; *l'union hispano-allemande* ne sera jamais qu'un leurre ¹. » Certes, nous n'espérons pas que les faits vinssent, à si bref délai, donner une aussi éclatante confirmation à notre thèse.

L'Allemagne a donné à l'Espagne, dans l'affaire des Carolines, la mesure de ce qu'un allié est en droit d'attendre d'elle. Il est d'ailleurs de tradition, dans la politique allemande, d'user des nations amies avec un sans-gêne singulier, témoin la conduite du chancelier avec l'Italie, avec le Danemark, la Bavière, etc. Non, ce n'est point de ce côté que l'Espagne trouvera un appui dans l'œuvre de réorganisation sociale entreprise par son souverain. La politique a ses nécessités et elle exige parfois de bizarres compromissions, mais il existe chez les nations, comme chez les hommes, certains liens naturels auxquels tôt ou tard on est contraint de revenir. Nous sommes convaincus que l'Espagne, actuellement hors de sa voie, finira par la retrouver : son vrai chemin ne la conduit point à Berlin.

L. SAINSON.

¹ *Correspondant* du 10 juillet; *l'Ambassade marocaine*, p. 113.

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE

LA MARQUISE CONSTANCE D'AZEGLIO, NÉE ALFIERI

DE 1835 A 1861 ¹

Il ne serait pas facile de rendre compte de cette correspondance si intéressante, à bien des titres, sans avertir d'avance le lecteur qu'elle doit provoquer chez lui comme chez nous les sentiments les plus contradictoires. Lorsque nous y suivons la série des événements qui ont amené la formation du royaume d'Italie, nous ne pouvons, dans notre for intérieur, nous empêcher de protester contre des idées ou des expressions inspirées par un ardent patriotisme, bien naturel chez nos voisins, mais qui ne peut trouver d'écho en nos âmes, tant il est contraire à nos intérêts. D'un autre côté, l'élévation de la pensée, la noblesse des caractères, semblent faites pour conquérir notre entière sympathie, si nous faisons abstraction de nos impressions personnelles, en parcourant ces pages si pleines de faits et d'enseignements. A défaut d'impartialité complète, ou plutôt de désintéressement, au point de vue français, dans une question qui nous touche de trop près, nous pouvons, du moins, nous rencontrer avec la vaillante et charitable marquise d'Azeglio toutes les fois que nous lui voyons embrasser une cause généreuse, ou que son esprit très éclairé répand la lumière sur des événements qui appartiennent aujourd'hui à l'histoire.

La piété filiale a rassemblé ces lettres qui sont des documents politiques, en même temps qu'elles donnent une haute idée de la nature de ceux qui les ont écrites. Il serait à regretter de voir tomber dans l'oubli la mémoire de ces esprits véritablement distingués dont chaque pays pourrait s'honorer. Ceux-ci ont

¹ Tirés de sa Correspondance avec son fils Emmanuel, avec l'addition de quelques lettres de son mari, le marquis Robert d'Azeglio. Turin, 1884.

disparu trop tôt, mais non sans avoir joué un rôle utile dans les affaires de leur pays. Le marquis Robert d'Azeglio et la marquise Constance ont exercé l'action la plus bienfaisante sur la société piémontaise. Ils y tenaient le premier rang, ils y donnaient l'exemple des vertus chrétiennes, de la charité la plus active et du plus pur patriotisme. S'il ne leur a pas été accordé de voir l'œuvre à laquelle ils avaient coopéré parvenir à sa complète maturité, ils en ont assez vu pour prévoir le dénouement qu'ils avaient souhaité, sans pourtant que leur ambition eût jamais rêvé la formation d'un royaume d'Italie tel qu'il existe aujourd'hui. Il leur suffisait de délivrer leur pays de la domination étrangère, pour laquelle ils avaient une sainte horreur, que nous pouvons aisément comprendre. C'est dans ces pages émues que l'on suivra la marche des événements déjà bien connus, mais qui empruntent à la forme sous laquelle ils sont reproduits de nouveau un intérêt auquel vient s'ajouter la personnalité si vivante de la mère qui écrit à son fils, jeune diplomate, tout ce qu'elle apprend dans le cercle politique des hommes d'État italiens dont elle est entourée, afin de lui fournir des données précieuses pour sa conduite à l'étranger; instructions bien nécessaires à une époque où tout le continent était si terriblement agité, que chaque question, soulevée par la diplomatie, pouvait provoquer la guerre ou la révolution.

C'est tout un côté de cette politique italienne, assez ténébreuse, que nous fait connaître la publication de ces lettres qui comprennent encore une foule de détails curieux sur le monde des salons, sur les intrigues qui s'y agitent et sur les hommes considérables qui avaient des liens de parenté ou d'amitié avec les d'Azeglio. La marquise, née Alfieri, alliée avec toutes les grandes familles piémontaises, s'est mariée en 1815. La première lettre du recueil est datée de 1835, lors d'une invasion de choléra qui causait une grande frayeur à Turin. Elle avait éloigné son fils Emmanuel pour le soustraire au fléau, tandis qu'elle et son mari venaient donner leurs soins aux cholériques, pour lesquels ils avaient fondé un hôpital à la ville. Le grand objet de ce digne couple, c'était de venir en aide au prochain; et tout ce qui pouvait soulager ses misères ou servir à son édification était mis en œuvre par le marquis Robert, tandis que la marquise, qui parle très simplement de ce qu'elle fait elle-même, exalte avec une touchante admiration les bonnes actions de son mari. On retrouve fréquemment, dans la correspondance, ces sentiments auxquels nous aimons à rendre pleine justice, et si nous n'y revenons pas plus souvent, c'est que le retour aux mêmes idées prendrait la place des sujets que nous avons principalement en vue dans ce résumé.

I

En 1841, M. Emmanuel d'Azeglio était envoyé à la Haye en qualité successivement de deuxième et de premier secrétaire de légation. Il venait de passer une année à Vienne, et, dans les billets de cette époque, il n'est encore question que des petites nouvelles du monde, ce que nous appellerions aujourd'hui des *racontars*, que la marquise envoyait à son fils pour le distraire durant ce premier exil. Ajoutons qu'elle écrit fort agréablement, toujours en *bon français* où se glissent parfois des mots italiens qui donnent du piquant à la narration. Lisez ces quelques lignes sur la musique :

... L'arrivée de Thalberg a produit un peu de sensation. On s'est rendu au concert qu'il a donné au grand théâtre, auquel la reine a assisté vendredi. Il a été très admiré, très applaudi, cependant sans enthousiasme, ce que l'on attribue à l'imperfection d'un instrument qui ne soutient pas le son, et je crois aussi à la nature de la musique allemande qui ne satisfait jamais complètement le goût italien. Cette phrase musicale, commencée et aussitôt interrompue par des accords savants, des passages compliqués, quoique bien exécutés, étonne plus que nous ne nous y complaisons. Nous voulons de cette musique qui est un écho de l'âme, nous fait rêver à ce qui n'est plus ou à ce qui sera et nous transporte dans l'idéal, au lieu de nous faire supputer des notes ou calculer des accords, comme si la musique entraînait dans les sciences exactes, et certains musiciens aiment vraiment à résoudre des problèmes en harmonie comme si c'était de l'algèbre.

Que dirait la marquise des progrès qu'a faits la musique *savante* depuis quarante ans !

Elle continue à donner à son fils les détails qui plaisent à qui est loin de son pays, en lui racontant les fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage du duc de Savoie (Victor-Emmanuel), et qui durèrent plus de deux mois. Le 18 juillet 1842, le ton change et les lignes suivantes ont une gravité digne de l'événement qui les inspire :

... Ce qui occupe plus que tout le reste, c'est la terrible catastrophe du duc d'Orléans. Voilà un bien triste événement dont il est difficile de prévoir toutes les conséquences. Le roi se fait vieux ; après lui, une minorité, ce n'est pas rassurant. Voilà le monde ; on travaille, on combine, on croit prévoir et pouvoir, et quand l'édifice semble présenter une solidité suffisante, Dieu souffle dessus, et les plus beaux monuments du génie humain s'écroulent comme des châteaux de cartes.

Outre le chagrin de famille, qui doit être terrible, il me semble que les bras doivent tomber au roi de se trouver ainsi sans appui, de voir compromis l'avenir de sa famille, et nous ne savons pas au juste tout ce qu'il pouvait lui en avoir coûté pour l'avoir mise où elle est... Le bon Dieu les avait défendus contre le mauvais vouloir des hommes, et un danger imprévu, méprisé, leur a été fatal.

Jusqu'à ce que la fièvre politique qui couvait depuis si longtemps au fond de la nation se soit développée avec l'ardeur que l'on sait, la marquise se contente d'entretenir son fils des petites nouvelles du monde. En juillet 1843, elle a été en visite à la villa du lac de Côme qu'habite son beau-frère le comte Massimo d'Azeglio, l'homme d'État, ministre et négociateur, et de là s'est rendue à Milan, où elle a pu admirer le luxe des *richards milanais*. Chez la vieille duchesse Visconti, on lui a fait voir un salon dont la décoration a coûté 120 000 francs. Voici encore ce qu'elle décrit d'un autre palais :

... La comtesse Zamoyloff a une grande galerie où elle a établi une montagne russe. On glisse sur ses pattes. Je n'ai pas bien compris l'agrément de cette opération. Tous les meubles de sa chambre sont gothiques, en bois sculpté, venus de Russie. Le lit et la tenture en velours vert; les rideaux en tulle lamé d'or. Ce qui m'a fait impression, c'est de trouver partout cinq à six salons de suite, tous richement meublés. Moi qui en ai deux, je craignais d'être indiscret... Si j'avais eu ces beaux appartements, il me faudrait encore une petite chambre toute blanche, où il n'y eût que le nécessaire, pour me réfugier. On prend en grippe les inutilités que l'on a toujours sous les yeux. Ce que je n'ai vu nulle part, c'est une bibliothèque, j'entends une pièce remplie de livres et non quelques rayons à jour portant des éditions de luxe.

J'ai eu le plaisir de connaître Confalonieri qui vient souvent chez Maxime (Massimo) avec sa femme. C'est le point saillant de mon voyage. Je lui ai trouvé, comme à Pellico cette douceur dans les manières si affectueuses qui est vraiment attachante. C'est un beau caractère. Soutenir avec fermeté un malheur si prolongé sans apparence d'en sortir que par la mort; soutenir le malheur de leurs familles sans se démentir jamais quand, en capitulant avec leur conscience, ils pouvaient se racheter; on a beau dire, ce sont des hommes qui font honneur à notre époque, qu'ils l'aient comprise ou non, et je me sens en leur présence une vénération pour leur caractère et une satisfaction de les apprécier qui me dédommagent de tant de choses qui choquent et blessent mes sentiments pour notre pays. C'est le contre-poids de tant de petites, basses et misères qui passent sous nos yeux.

Dans les élans de son patriotisme même, la marquise n'abdique jamais le bon sens qui est le fond de son caractère toujours en parfait équilibre, sans exagération comme sans indifférence. Qu'il s'agisse des intérêts des pauvres, de sa famille, de sa patrie, elle accorde, dans une égale mesure, le sentiment et la raison, quelles que soient, d'ailleurs, ses préférences, car son cœur est chaud et même on le sent passionné dans certaines questions. Quand elle dit : « Ces hommes qui font honneur à notre époque, *qu'ils l'aient comprise ou non* », on pressent un jugement sain qui ne lui fera pas défaut alors que de puissants intérêts politiques vont tenir tant de place dans sa vie. C'est là ce qui nous fait accepter avec confiance la plupart de ses appréciations des hommes et des événements. Le premier essai de révolution en Italie, auquel Confalonieri avait pris part et qui n'avait eu d'autre résultat que d'attirer sur ses auteurs les rigueurs de l'Autriche, lui semble, sans doute, prématuré, mais elle n'a que de l'admiration pour ces hommes *qui n'ont pas compris* leur époque et ont été victimes de leur généreuse folie. Ainsi que nous le verrons, il en sera de même lorsque son judicieux esprit désapprouvera l'extension du royaume aux dépens de la justice et du droit des nations, bien que chaque pas fait en avant dût concourir à former une *Italie unie*, mais non homogène.

Encore un mot pour faire mieux connaître la femme forte qui savait trouver le temps d'écrire de longues lettres au milieu d'une existence bien remplie, si nous en jugeons par ces détails qu'elle donne à son fils :

Le matin, à neuf heures, je vais donner une leçon à mon école. A dix, je reviens prendre mon thé ; à dix heures et demie, je retourne à mon école jusqu'à onze et quart. Puis je vais à la messe, ensuite chez mon père, pour lui faire une lecture que ses yeux ne lui permettent plus. Ensuite je n'ai plus de devoirs obligés, mais voilà tout le monde qui revient de la campagne ; il faut visiter et voir du monde pour affaires. Je suis quelquefois vraiment fatiguée, plus d'esprit que de corps, de cette vie toujours pressée.

Pour la première fois, en 1844, nous rencontrons un nom qui va souvent reparaître jusqu'à la dernière page de cette correspondance, et chaque fois avec un intérêt nouveau :

Avant-hier, à l'Agraria, écrit la marquise, mon frère (Cesare Alfieri) a eu une prise avec Camille Cavour, ensuite de quoi, il a donné sa démission de président. La majorité en est très fâchée et voudrait faire changer cette résolution. Ce sera difficile. C'est malheureux que

les Piémontais ne sachent pas discuter sans se fâcher et que, dans ce moment, l'esprit de parti qui semblait s'éteindre se rallume sans sujet.

Il faut noter, dans ces lettres de 1844, les événements qui acquerront une certaine importance par la suite. D'abord, au mois de mars, la naissance du fils de Victor-Emmanuel, duc de Savoie, auquel on donna le nom d'Humbert, puis l'apparition d'un certain opuscule de Cesare Balbo, intitulé : *le Speranze d'Italia* : « L'auteur a fait preuve de talent et de courage par le petit volume qui est la rectification des idées de l'abbé Gioberti. » Cette division, dans le camp des libéraux, est déjà une annonce des tempêtes qui doivent bientôt surgir. En attendant, déjà aussi commence la persécution contre les Jésuites, qui est également un symptôme précurseur des révolutions.

Un an plus tard, le comte Massimo d'Azeglio publiait à son tour une brochure intitulée *Degli ultimi casi di Romagna*, qui offensait vivement le gouvernement toscan, et il lui était enjoint de quitter la Toscane dans les huit jours. Des députations d'étudiants l'acclamaient sur la route.

L'Italie, écrit le marquis Roberto, est dans un état d'*irréquiétude* qui annonce de grands événements. On n'attend que l'occasion propice pour ne pas agir particulièrement et, par conséquent, inutilement. De temps en temps, il survient cependant de petites échauffourées produites par une impatience qui ne peut plus se contenir.

L'effervescence des esprits ne se borne pas à l'Italie du Nord. La Romagne est également agitée par elle-même et par l'impulsion reçue d'ailleurs.

Si dans dix-huit mois, écrit la marquise à la date du 14 juillet 1846, il n'arrive aucune amélioration, je ne sais quel cataclysme s'ensuivra, car l'exaspération est au comble et elle pourrait s'étendre au midi et à côté, et si on parle d'occupation étrangère, ils disent : Soit ! Encore mieux l'Autriche ou le diable que ce qu'ils ont maintenant. Je fais des vœux pour que le pape (Pie IX) soit bien conseillé, qu'il ouvre les yeux, mette la main aux réformes urgentes et donne au moins des garanties de bonne volonté.

A propos du pape nouvellement élu, de qui l'on attendait des réformes bien nécessaires, mais aussi très difficiles à opérer avec tant de divergences dans les opinions, il courait une foule d'anecdotes. En voici une qui nous semble bien dans le goût italien. Avant que les cardinaux se réunissent en conclave, Lambruschini alla voir Miccarra, malade, pour essayer de savoir à qui il donnerait

sa voix. Après quelques phrases détournées sur l'incertitude de l'événement, Miccarra répondit : *Se lo Spirito santo c'entra sarà Mastai; ma, se il Diavolo ci mette la coda, sarete voi od io.* « Si le Saint-Esprit entre au conclave, ce sera Mastai; mais, si le diable y met sa queue, ce sera vous ou moi ».

Ce sont les ennemis du cardinal Lambruschini, — et ils étaient nombreux, — qui s'amusaient à répéter cette boutade, le cardinal étant toujours demeuré très impopulaire. Quoi qu'il en soit, le livre du comte Massimo d'Azeglio, pour lequel il avait été exilé de Milan, pénétrait librement dans les États romains. « Le pape le connaissait avant son exaltation, écrit la marquise, et il paraît en avoir fait son profit. Que le bon Dieu lui soit en aide dans son entreprise ! » C'est là le vœu d'une bonne catholique, et nous ne voyons pas qu'elle ait manqué à sa foi en aucune occurrence. Dans l'intérêt même de l'Église, il lui était permis d'espérer que le nouveau pape, qu'elle regardait comme « un homme providentiel », s'occupât de réformer de nombreux abus, ainsi qu'il en montrait l'intention. Si l'effet ne répondit pas aux espérances que l'on put concevoir à son avènement, les esprits sincères durent comprendre qu'il ne suffisait pas d'en rendre seuls responsables ses conseillers intimes, Lambruschini et Antonelli, mais un concours de circonstances contre lesquelles la puissance spirituelle et temporelle ne pouvait réagir. Le comte Massimo d'Azeglio, même après ses écrits d'un libéralisme modéré, était alors bien accueilli à Rome, et jusqu'en 1847, il semblait que Pie IX eût le désir de s'inspirer de ses conseils. A cette date nous trouvons ceci :

Hier, nous avons reçu des nouvelles de Massimo, toujours à Rome, et toujours très content du Saint-Père. Les progrès dans les petites choses sont fort rapides dans ce pays; la liberté de dire et d'écrire, fort étendue. Les journaux étrangers admis, même le *Constitutionnel* et le *National*; trente-six journaux romains; le théâtre ouvert en carême, mais les réformes essentielles fort traversées. Il devait paraître un nouveau journal, *la Sentinelle du Capitole*; c'était un journal clandestin. Le gouvernement de Rome en parla à Maxime comme d'une chose qui faisait de la peine à Sa Sainteté, pouvait amener des embarras, donnerait lieu à des poursuites que l'autorité regretterait de devoir faire. Maxime se mit en campagne, découvrit l'auteur, sut le trouver et le persuader de se désister de l'entreprise, se fit remettre tous les articles, les porta au Saint-Père, et je crois qu'il obtint de lui que la feuille serait autorisée. Il a paru dans le *Contemporaneo* un article de Gioberti sur Pie IX, qu'on a réimprimé ici. Très beau; tout le monde l'admire, d'autant plus qu'étant une expansion du cœur,

l'acrimonia, qu'on reproche souvent à l'auteur, n'a pu s'y introduire sous aucun prétexte.

Certes, ce ne sont pas là des sentiments hostiles, et plutôt à Dieu que ces dispositions bienveillantes eussent persisté de part et d'autre et établi une *entente cordiale* entre ces différents États, assez distincts de mœurs et, pour quelques-uns, de nationalité ! Mais l'élément révolutionnaire, avec lequel il faudrait prudemment compter, ne laisse guère aux gens sages le temps de la réflexion. Il est à remarquer qu'ici c'étaient les libéraux, les hommes *dans le mouvement*, ainsi qu'on dirait, qui venaient offrir leurs services à la papauté, sans arrière-pensée, croyons-nous, sans autre dessein que de la raffermir en améliorant la situation. Voici, d'un autre côté, l'état des choses à Turin, durant cette sorte d'accalmie, ainsi que nous le décrit la marquise :

Ici, tout est calme et le sera longtemps, s'il ne surgit pas de nouveautés ailleurs qui nous forcent à y prendre part, ce qui serait fâcheux, car il n'y a rien de prêt. On jase, on écrit, mais on ne prend aucune mesure, et si on se trouvait au pied du mur, on serait fort embarrassé de tenir son dire. Le roi est un peu malade. Il a un détestable régime qui l'affaiblit, le vieillit, lui donne des souffrances, et il est impossible que l'esprit conserve l'énergie nécessaire quand le corps est ainsi avili. Il se raccourcit l'existence à plaisir, et, après lui, je crois que ce sera réellement le déluge. Cependant, la nation se réveille ; elle marche insensiblement vers un autre ordre de choses. On ne s'aperçoit pas de marcher, puis, tout à coup, on trouve qu'on a changé de place, et si l'on marche si lentement, c'est qu'on doit remorquer la machine qui devait diriger. Mais les uns et les autres ont toujours fait du chemin, et se trouvent en pays nouveau, bien étonnés d'être si loin du point de départ.

Il est à remarquer que la lettre où se trouvent ces réflexions est datée de 1847, et précédait de bien peu les plus grands bouleversements qui aient remué l'Europe presque entière depuis un siècle. A cette même époque, M. Emmanuel d'Azeglio, qui venait d'être nommé au grade de conseiller à Londres, obtint un congé assez long qu'il alla passer à Saint-Petersbourg. Il a placé en cet endroit des récits de son séjour en Russie, qui forment comme d'agréables intermèdes au milieu des lettres de ses parents. Nous les supprimons à regret, ainsi que celles qui suivent qui n'ont d'autre intérêt que de décrire des fêtes à la cour et des réunions de famille, jusqu'à ce qu'une lettre du marquis R. d'Azeglio, annonçant la chute du ministère La Margherita et Villamarina après une maladroite intervention de

la police, semble contenir des menaces d'orage et se termine de cette façon prophétique : « Le temps, en somme, est très sombre comme partout sur l'horizon politique, et de graves événements se préparent pour l'avenir... Les Autrichiens sont toujours à Ferrare. J'ai vu, ces jours derniers, plusieurs personnes venant de Rome et de Toscane. Tous ceux qui approchent Pie IX ne peuvent manquer d'être fascinés, quelles que puissent être leurs opinions préalables. Cette fascination, il l'exerce sur son peuple; il en fait et en fera ce qu'il voudra. La modération, la docilité de cette population est un exemple qui n'avait pas encore été donné. Les étrangers, et ils sont nombreux, en sont ébahis. »

En Toscane, écrit un peu plus tard la marquise, il paraît que cela va bien; que les choses s'y passent avec calme et harmonie. La révolution s'y montre sous forme de carnaval... Le duc de Lucques a cédé ses États, qu'il ne savait pas gouverner, et il a de l'argent, ce qui ne lui arrivait guère. Il est à Gênes, chez don Carlos.

D'où venaient donc les sombres pressentiments exprimés par le marquis? Apparemment de certains indices qui n'étaient point trompeurs, et que tout homme expérimenté étudie avant de se faire une opinion. Le monde extérieur n'offre rien qui les trahisse tant que l'orage n'a pas éclaté, et il est possible même que l'Italie, à ce moment, n'eût d'autre ambition que celle de se délivrer des Autrichiens et de provoquer des réformes là où elles étaient nécessaires. C'est un mauvais vent, soufflant de France, qui est venu rallumer des passions mal éteintes, exciter des ambitions mal satisfaites. Jusque-là, ce n'était qu'une « fermentation sourde, des rassemblements inoffensifs », comme dit la marquise, qui inquiétaient le gouvernement piémontais. « Le roi, ajoute-t-elle, mieux conseillé, mieux inspiré, mieux secondé », se décida à accorder des concessions, et, dès ce moment, il eut la nation sous la main. » Peut-être eût-on conjuré tout danger avec plus d'entente et d'union entre les partis modérés, mais, généralement, on ne s'aperçoit que trop tard de ce qu'il eût fallu faire.

Le roi Charles-Albert, quoique assez gravement malade, s'était rendu à Gênes, où il avait été reçu avec enthousiasme, et, à son retour à Turin, la ville entière s'était portée sur son passage, en témoignant son amour et sa reconnaissance pour le souverain qui lui avait octroyé quelques libertés municipales. Le peuple, alors, n'en demandait pas davantage.

II

C'est le marquis d'Azeglio qui commence l'année 1848, en écrivant à son fils. On croit entendre le père de Rodrigue :

Je ne sais si l'Autriche, qui a fort l'air d'y penser sérieusement, se décidera véritablement à nous attaquer. Je crois qu'elle ferait bien d'écouter cette prudence proverbiale et cette patience gigantesque qui la caractérisent, car je puis lui répondre qu'elle nous trouvera tous préparés à une rude besogne, tant que nous sommes. On se ferait difficilement une idée de l'ardeur qui anime toutes les classes de notre peuple des Alpes à la Méditerranée. L'armée en a de furieux rêves. Ce serait un festin national. On parle aujourd'hui d'un camp de vingt-cinq mille hommes à Verceil. Alexandrie a reçu son complément de bombes et de munitions de guerre. L'arsenal est en branle, et on ne fait que couler des canons et fabriquer des fusils. Si on joue la partie, toute la nation en sera. Je serai à mon poste avec les autres et certainement pas le dernier. Quoique âgé, j'espère que les forces du cœur aideraient celles du corps, et on est toujours d'ailleurs assez fort pour se faire tuer. Je suis plus ingambe que de plus jeunes que moi, et, entre autres, à mon grand déplaisir, que Sa Majesté elle-même.

N'est-ce pas là un langage digne de don Diègue? Le marquis d'Azeglio apportait cette noble ardeur dans tout ce qu'il entreprenait, d'après ce que raconte la marquise à propos des œuvres et des fondations charitables dont il était le créateur. Nous avons aimé à le laisser parler lui-même en cette circonstance. Il venait d'être chargé de différentes missions importantes et, entre autres, de celle de recueillir de l'argent pour faire face aux nécessités d'une guerre imminente. Déjà les négociants de Turin l'ont chargé de rédiger une adresse au roi, où ils lui offrent leur fortune et leur vie. Cette adresse est belle et forte, et le marquis la porte lui-même chez les banquiers, « ordinairement les plus durs à la détente », et ils ne résistent pas à l'appel d'un homme aussi considéré qui, partout où il passe, entend retentir les cris de : *Viva Roberto d'Azeglio! Viva il padre del popolo!*

Nous relevons ces détails qui doivent donner d'autant plus de crédit aux jugements portés par les auteurs de cette correspondance sur les affaires de leur pays. Occupés activement du bien public, ils voient de près l'humanité sous toutes ses formes. Le *peuple*, dans la véritable acception du mot, c'est-à-dire l'ouvrier et le paysan, leur est connu avec ses qualités et ses défauts, et ils lui accordent, des hautes sphères où ils sont placés, ce degré de

sympathie chrétienne et humanitaire qui tend, non seulement à adoucir des souffrances matérielles, mais encore à relever son moral. Aussi croyons-nous à la vérité de ces paroles de la marquise : « Si, par un de ces accidents qu'on ne peut prévoir, le roi croyait devoir faire un appel à la nation et que Robert d'Azeglio descende dans la rue et crie : *A moi, mes enfants!* toute cette population serait debout et le suivrait... Que Dieu nous préserve d'en faire l'expérience! » ajoute-t-elle avec cette prudente sagesse qui prévoit le danger des mouvements populaires. Elle signale ensuite ce qu'elle appelle le revers de la médaille, avec la même sagacité.

A Gênes, il s'est malheureusement passé des choses qui ont embarrassé le gouvernement et contristé ceux qui voient la force dans l'union et la légalité. Il y a dans cette ville des partis qui, sans être assez forts pour dominer, tiraillent et agitent l'opinion : une fraction du parti Mazzini, qui n'appuie que ce que le peuple arrache par violence et déteste les concessions; une fraction patricienne, qui rêve un retour de choses impossibles; un parti jésuitique rétrograde, qui ne veut rien adopter des mesures que les temps exigent; et les émissaires étrangers, qui poussent au tumulte. Il y a de plus une population flottante étrangère recrutée, en ce moment, de Livournais, gens sans aveu, sans moyens d'existence fixe, qu'on achète bon marché et prêts à tous les désordres... Ferrare est évacuée; le duc a demandé et reçu garnison autrichienne. A Parme, les Autrichiens n'y ont été que pour recevoir le corps de Marie-Louise, mais à Plaisance, ils y sont en vertu du traité de Vienne... Le pape est toujours le plus digne des hommes, grand par la bonté et la franchise de son cœur; mais les matériaux lui manquent pour tout. On n'improvise ni l'esprit public ni l'esprit militaire dans un pays où il a été mort depuis longtemps... La Sicile est détachée, et le roi ne parviendra pas tout seul à la reprendre. Les Calabres, la Pouille, les Abruzzi, sont insurgés, et hier on disait que le roi avait quitté Naples après avoir invoqué les Autrichiens, mais la nouvelle mérite confirmation... Si tu ne sais pas la révolution de Palerme, je te la dirai. Depuis longtemps, la population mécontente réclamait des réformes, qu'on leur refusait. Enfin, on prévint le gouverneur que si le 12, jour de la naissance du roi, on ne leur accordait rien, on se révolterait. Le 12 arriva et point de concessions. Alors, au premier coup de canon, pour célébrer la fête, le tocsin sonna à toutes les églises. Une population armée surgit de terre, sortit de la ville, rencontra un régiment de cavalerie qui s'avancait pour la refouler. Les insurgés reculèrent, rentrèrent dans la rue et disparurent. La troupe se trouva seule dans la rue, et alors com-

mença, des fenêtres et des toits, une pluie de toutes sortes de meubles et une décharge de mousqueterie. Ils voulurent rebrousser chemin à leur tour et se trouvèrent en face d'une autre colonne d'insurgés qui les dispersa. Les forts furent rendus... La flotte commençait alors à bombarder, mais l'amiral anglais s'opposa, en alléguant que les Anglais avaient beaucoup de propriétés dans la ville et qu'ils demandaient un cautionnement pour les pertes éventuelles. Sur ce, on quitta la partie, et les autres villes de l'île ont suivi l'exemple de Palerme. 30 janvier, à Naples, le chargé d'affaires français parvint à vaincre l'obstination du roi, en lui mettant sous les yeux la condition désespérée dans laquelle il se trouvait : la Sicile perdue, la terre ferme menaçante, la troupe indécise et les Autrichiens fort empêchés d'ailleurs... Il se décida donc à accorder des réformes calquées sur les nôtres... Maintenant, il est difficile que l'intervention étrangère ne se mêle pas de nos affaires, ce qui empêchera la réalisation de cette belle maxime que nous avons proclamée : *L'Italia farà da se*.

Comme une fièvre générale, chaque État de l'Italie demandait une *constitution*. « Voilà que l'on m'apporte la nouvelle que la constitution a été octroyée à la Toscane », écrit la marquise à la date du 8 février, et elle décrit les manifestations populaires qui ont lieu à Turin pour presser le roi de s'exécuter dans le même sens. Enfin, en post-scriptum, elle ajoute : « LA VOILA ! On vient de m'annoncer que c'est accordé. A quatre heures, elle sera publiée, mais on l'appellera *Statut*. A la bonne heure. Deux Chambres et la garde municipale. Je ne sais quel tintamarre nous allons voir. » Le tintamarre se réduisit à des démonstrations d'une joie folle dans tout le royaume du Piémont, à quelques batailles dans les rues et à des émeutes soulevées, disait-on, à l'instigation de l'Autriche, à Padoue, Brescia, et réprimées avec vigueur par ordre de Radetzki. A Pavie, les régiments hongrois et bohèmes donnèrent la main aux Parmesans et chassèrent les Autrichiens, mais Turin continuait à se réjouir et élaborait son statut lorsqu'on y apprit la nouvelle de la révolution du 24 février à Paris. Quel est l'effet de « ce *cre-scendo* de révolutions qui fait tourner les têtes ? » ainsi que le dit la marquise.

Aux premiers moments, nous sommes restés comme des gens à qui la respiration manque, ne sachant quelles conséquences de si grands événements auraient sur nos destinées. On entrait dans l'inconnu. C'était l'affaire de l'Europe au lieu d'être celle de l'Italie. Au fait, l'Autriche, qui ne peut plus compter sur la France, comptera avec nous, et nous sommes maintenant autorisés à pourvoir à tous les moyens de défense puisqu'une conflagration générale peut avoir lieu

d'un moment à l'autre... En attendant, la bise républicaine a un peu soufflé sur nous... Heureusement que la masse de la population est excellente, mais nous voyons paraître maintenant, comme dans les moments de crise, de ces figures sinistres qui surgissent on ne sait d'où... Je sens comme un mauvais souffle... A Paris, on a aboli les titres; toutes ces choses-là ont un retentissement ici et montent les têtes.

Si encore on s'était contenté de toutes ces constitutions réclmées avec autorité par le peuple et accordées de mauvaise grâce par les souverains. Mais, ou bien elles n'atteignaient pas le but qui était la conciliation, ou bien elles n'étaient, dans la pensée du parti qui les exigeait, qu'une sorte de mot d'ordre mis en avant pour donner le change. Les cris de : *Vive la Réforme!* des premières heures de la révolution de Février à Paris, donnent la mesure de ce que voulait le parti de l'émeute, assez habile pour se couvrir, au début, d'un semblant de légalité. Une fois le feu mis aux poudres, l'explosion ne se fit pas attendre, en Italie comme ailleurs. Voici quelques lignes d'une lettre datée du mois de mars :

Je te prie de ne point croire rêver en lisant ma lettre et d'être bien persuadé que je suis bien réveillée en l'écrivant.

Les Autrichiens sont chassés de Milan. Parme a proclamé la constitution piémontaise et le roi Charles-Albert proclamé à Parme. Maintenant que j'ai lancé ma bombe, je reprendrai la chose de plus loin.

Nous ne suivrons pas dans tous ses détails le récit de cette formidable insurrection qui peut s'appeler *les trois journées* de la ville de Milan contre les forces de Radetzki, et se termina par la retraite du célèbre général autrichien. Tous les États voisins ayant embrassé la cause des Milanais, qui était la leur, ce fut apparemment ce mouvement spontané que Radetzki ne se sentit pas de force à combattre. Mantoue tomba aux mains des Italiens. Modène chassa son duc. Turin déclara la guerre. Le roi et les princes partirent les premiers.

Le marquis d'Azeglio avait été nommé chef d'état-major de la garde nationale sous le duc de Savoie, mais, ainsi qu'il l'avait déclaré à son fils, il n'acceptait qu'à la condition de suivre le roi en campagne; toutefois il lui fut ordonné de rester pour veiller à la tranquillité de la ville. En l'absence du roi et de quelques-uns des ministres, on s'occupait d'élire la Chambre haute, dans laquelle il entra, dit-on, des noms trop impopulaires. Le marquis était nommé « sénateur malgré lui », dit la marquise, qui ajoute : « Ce

dont on se préoccupe, c'est d'empêcher la nomination à l'autre Chambre d'individus entachés de républicanisme. »

On comprend que la position du jeune d'Azeglio à Pétersbourg dut souffrir des nouvelles qui venaient d'Italie. Aussi eut-il hâte d'en sortir, et n'y occupant pas un poste officiel, il lui fut facile de regagner celui de Londres, dont il ne devait plus bouger pendant vingt-sept ans, et, de 1850 à 1865, comme ministre d'Italie. C'est là que nous l'avons personnellement connu et que nous avons pu apprécier l'agrément de sa société.

C'est désormais à Londres que la marquise d'Azeglio adresse à son fils des lettres qui prennent un intérêt nouveau, maintenant qu'il se trouve mêlé lui-même plus directement à la politique : « Je n'entre pas dans l'œuvre diplomatique, lui écrit sa mère. Je te fournis seulement les petites nouvelles qui peuvent servir à notre plus grande gloire, que tu sais faire valoir en temps et lieu. » Elle s'attache donc, avec un soin scrupuleux, à ne lui fournir que des renseignements sûrs, qui deviennent d'autant plus importants que l'Italie a commencé à se soulever de toutes parts et que les armées piémontaises et autrichiennes sont en présence entre le Mincio et l'Adige. Radetzki attend à Vérone les renforts que lui amène le général Nugent. Les troupes napolitaines et papales, sous la conduite du général Durando et de Massimo d'Azeglio, se sont avancées jusqu'à Vicence, qu'il leur fut pourtant impossible de défendre. Telle était la situation au mois de mai 1848, et l'on peut juger combien les progrès avaient été rapides par les lignes suivantes :

Nous sommes dans l'attente de grandes nouvelles. Dieu veuille que nous ayons cette victoire (Peschiera) et qu'elle ne nous coûte pas trop cher ! Plaisance s'est réunie à nous ; Brescia aussi et par acclamation spontanée. Parme et Milan recueillent des votes, mais on ne doute pas du succès. Reggio et Modène arrivent aussi, puis tout le reste suivra... Turin va devenir province. Cela m'est égal, seulement, nos maisons perdent de leur valeur. L'essentiel est que cette guerre finisse et finisse bientôt... Si nous voulions nous contenter de la Lombardie, la paix serait bientôt faite, mais Campo-Formio a eu trop de retentissement pour que nous puissions nous soumettre à en donner une seconde représentation, surtout après les paroles du roi qu'il ne renoncerait que lorsque les barbares auraient quitté l'Italie ; mais c'est que cette ville de Venise est diablement républicaine.

Cependant, après ce premier feu qui éclate au début des révolutions, arrivait la réaction inévitable, les divisions dans le Parlement, la stagnation des affaires, la misère sous toutes ses formes. L'élan militaire avait été héroïque, mais, au mois de juillet, il

n'avait pas encore abouti à faire céder Radetzki, toujours renfermé dans Vérone, tandis que l'armée piémontaise, commandée par le roi et ses fils, dont le courage ne se démentait pas un instant, commençait à souffrir cruellement de cette longue campagne sans résultat sérieux. Le ton des lettres de la marquise se ressent de ces déceptions. Elle écrit : « Ici, les gens sont inquiets, de mauvaise humeur ; les rapports gênés et peu agréables... Le défaut de nos ministres est celui de la nation en masse, l'irritation. Personne n'a de fermeté dans le caractère et tous y ont de la violence... Balbo, il faut bien le dire, a un caractère difficile. Franzini se laisse déconcerter par toutes ces complications. Sclopis sait son affaire ; ses intentions sont excellentes, mais il y a de la raideur. Pareto est accusé d'opinions extrêmes, ce qui inspire de la défiance à beaucoup de monde. Ensuite, on trouve l'élément génois beaucoup trop prépondérant... Nous aurions besoin d'hommes fermes, actifs et sans arrière-pensée. »

Un nouveau ministère était alors formé d'éléments qui ne paraissent pas offrir grande résistance. « Le parti Cavour et Pinelli, qui voulait le ministère, écrit la marquise, et se préparait à battre en brèche le cabinet Collegno, se ravisa et vint lui offrir sa coopération, à condition que Gioberti entrerait dans le cabinet... Il fut donc nommé ministre sans portefeuille. Cela fait, Gioberti harangua le peuple, et le peuple applaudit et se dispersa. »

L'opinion de la marquise n'a jamais été favorable à Gioberti, l'idole des Piémontais. Elle le regarde comme un de ces rêveurs en politique, qui gâtent tout ce qu'ils touchent quand ils arrivent aux affaires. Mais elle est plus sévère encore pour Ratazzi, ainsi que nous le verrons ailleurs, Ratazzi, nommé ministre de l'instruction publique, « on ne sait pourquoi », dit-elle.

Toute correspondance, en déroulant ainsi pas à pas la série des événements, prend un intérêt d'une nature particulière que n'offre pas l'histoire proprement dite. Celle-ci, — nous parlons de l'histoire écrite après coup, — pouvant juger en connaissance de cause, a déjà résumé toute la philosophie des événements. De plus, l'historien a cet avantage de ne point se démentir dans ses jugements ; il fait partie de l'impartiale postérité, tandis que l'écrivain contemporain, qu'il figure comme acteur ou comme spectateur dans les affaires de son temps, subit tantôt l'influence des milieux où il agit, tantôt suit une impulsion intérieure qui anime et colore les pages où il retrace ses sentiments. De là tout ce qui a forme de journal ou de lettre possède une sorte d'individualité, et c'est par les mille fils de la curiosité, de la sympathie ou même de la contradiction, que le lecteur reçoit une impression directe et, pour ainsi parler, vivante,

en voyant surgir les événements, grandir une réputation, disparaître une fausse gloire. En suivant la marche progressive des choses humaines, il rencontre inopinément un nom qui est devenu illustre et il en éprouve une surprise nouvelle; c'est comme s'il assistait à une naissance ou à une résurrection tandis que ces images passent devant lui, évoquées par une plume sincère.

Ces réflexions nous viennent à propos de cette histoire dont nous suivons encore les péripéties, bien que nous en sachions aujourd'hui le dénouement, mais comme si nous apprenions des faits nouveaux, quand une femme si bien instruite nous les rapporte sans préoccupation du public, sans dissimuler ni les fautes commises de part et d'autre, ni les revers de fortune, ni les vérités parfois sévères que l'injustice arrache à un cœur droit.

Le nom de l'abbé Gioberti, en grande vénération chez les patriotes italiens, revient à propos d'un incident parlementaire que raconte la marquise.

Gioberti a tout de suite démontré la différence qui existe entre l'homme de théories et l'homme pratique. Il est tout à fait contraire à l'intervention française et il proposait, de préférence, de faire appel aux volontaires de toute l'Italie au moment où partout on songe à se débarrasser des volontaires qui embarrassent plus qu'ils ne servent. L., en entendant cette sortie, poussa du pied Franzini qu'on avait appelé au conseil et lui aura arraché un cri, lui qui a la goutte flagrante. Voilà, mon cher fils, où nous en sommes en fait de gouvernement.

Quelques lignes, extraites d'une lettre du marquis Robert, ne sont pas exemptes d'amertume et représentent au vrai les sentiments d'un *loyal serviteur*, écarté, sans un motif sérieux, du conseil ou de l'action :

Je crois que j'aurais pu lui être (au roi) de quelque utilité politiquement, mon nom représentant un principe qu'on ne trouve pas assez représenté dans son nombreux entourage. On a remarqué que les personnes signifiant également ce principe ont été généralement écartées sous un prétexte quelconque : Collegno, Lisio, Perron, les Durando, Maxime et moi, qui nous étions offerts, nous avons eu une *negativa con complimenti*. Mon compliment, à moi, a été que ma présence à Turin était nécessaire à cause de mon ascendant sur les classes ouvrières; que la reine le désirait; que cela tranquilliserait Sa Majesté, ce qui est, comme tu vois, sentimental et honorable, mais imaginaire, et il faut savoir s'en contenter... Parvenu à cet endroit de ma lettre, ajoute-t-il, le canon nous tonne tout à coup de sa voix

retentissante, une grande et bonne nouvelle : Peschiera est prise, le duc de Gènes y est entré. Un corps de trente mille Autrichiens a été battu par dix-huit mille Piémontais. Le roi et le duc de Savoie ont été légèrement blessés... Le roi est vraiment admirable. Il impose une grande et belle page à l'histoire, et c'est avec son épée qu'il veut conquérir la couronne de fer de la Lombardie.

Il y avait là de quoi panser les blessures d'un cœur vraiment patriotique, mais ce premier succès était suivi d'un découragement exprimé d'une manière si forte et si douloureuse dans les lettres suivantes de la marquise, que nous voudrions pouvoir les transcrire en leur entier. Il faut se contenter d'indiquer brièvement les faits qui parlent d'eux-mêmes. Radetzki s'est replié sur Milan, et Charles-Albert, à qui la ville s'était donnée dans un mouvement spontané, met son honneur à la défendre malgré les avis de ses généraux qui savent qu'il ne faut pas compter sur la bonne volonté des habitants. En effet, les Piémontais, à leur arrivée, furent reçus à coups de fusil par les Milanais, et l'on craignit même qu'ils ne voulussent livrer le roi à Radetzki. Le général La Marmora, s'étant échappé, alla rallier les *bersagliéri*, restés dehors, afin qu'ils vinssent servir d'escorte à Charles-Albert et à son état-major, pour sortir de la ville où le général autrichien entra peu d'heures après leur départ.

Nous rappelons cet épisode oublié, peut-être, au milieu d'événements plus importants. Ne sert-il pas à confirmer les fâcheuses réflexions que l'on peut faire lorsqu'il s'agit des démonstrations populaires? Il semble, d'ailleurs, que le gouvernement se soit montré d'une grande faiblesse; et, durant un armistice de soixante jours, réclamé pour entamer des négociations, le ministère Gioberti se retira en déclarant qu'il ne s'était engagé qu'à faire la guerre et non la paix, et, selon la tradition ordinaire, il intriguait contre ses successeurs.

Il est bien fâcheux, écrit la marquise, que Gioberti n'ait pas compris qu'il pouvait assumer un bien plus beau rôle que celui qu'on lui a suggéré. Il traite le cabinet comme il traitait les Jésuites, avec acharnement, tout en protestant qu'il n'a pas de fiel; mais, si on me corrige à coups de bâton, je ne me soucie pas que ce soit avec ou sans fiel.

Il faudrait, dit à son tour le marquis d'Azeglio, dans une lettre qui semble reproduire la situation de notre France aux époques néfastes, il faudrait faire fermer ces clubs qui abusent ainsi du droit de se réunir, châtier les *impromptitudes* de la presse exagérée et faire payer de bonnes amendes aux journalistes qui soufflent la révolte. Et pourtant le roi, qui a de l'esprit et du cœur, se trompe et craint, et il

traite avec la canaille... Il faudrait que lui aussi comprît bien sa position et sa véritable ligne de conduite : maintenir loyalement les libertés accordées au degré où il les a accordées, qui dépasse déjà de beaucoup la maturité de l'esprit politique de la nation, mais ne pas en dépasser la limite d'une seule ligne et agir vigoureusement contre les imprudents qui veulent la franchir; ne pas craindre leurs menaces, les attaquer, s'il le faut, dans la rue et en finir une fois pour toutes... et je suis d'avis que plutôt on se résoudra à employer la force et mieux ce sera, car il y aura moins de sang versé.

Notez que c'est un homme d'un grand cœur, plein de charité, d'humanité qui parle ainsi, et les faits montrent assez qu'il avait raison et qu'il fallait tout redouter du parti ultra-progressiste si l'on ne réprimait ses excès. L'assassinat de M. Rossi, à Rome, en était une triste preuve : « Ce crime, écrit le marquis d'Azeglio, envers un des hommes les plus distingués, non seulement de l'Italie, mais de l'Europe, serait la chose la plus horrible de notre histoire, si la célébration qu'on en a faite à Livourne et à Gènes n'était encore plus affreuse!... Quelle en sera la réaction? Elle nous sera, assurément, fatale, ainsi qu'au progrès de notre réforme politique. »

Vers la fin de l'année (1848), les lettres ne contiennent guère que de nombreux détails au sujet des discussions parlementaires, des élections, des changements de ministères et des émeutes partielles contre lesquelles le gouvernement ne se sent pas en mesure d'agir. Ces agitations le cédaient à des événements plus considérables. Au mois de mars 1849, les hostilités étaient reprises contre les Autrichiens. Le roi se rendait de nouveau à l'armée, mais, à peine arrivé, il était défait dans cette terrible bataille de Novare, après laquelle, malade, presque mourant, il abdiquait en faveur du duc de Savoie, Victor-Emmanuel.

Le 28 mars, jour de l'entrée du nouveau roi à Milan, la marquise d'Azeglio ne peut s'empêcher de faire un triste rapprochement :

Il y avait juste un an et un mois que, à la même place, le roi Charles-Albert voyait défilier devant lui toutes les populations de ses États, représentées par des députations avec des bannières. C'est la plus belle fête que j'ai vue. C'était bien hier le revers de la médaille, et le souvenir de ce pauvre Charles-Albert, écrasé par l'infortune, fait bien oublier ses erreurs pour ne laisser place qu'à une immense pitié! Il est, à ce qu'il paraît, à Saint-Maurice en Valais, dans l'abbaye des moines de Saint-Bernard, tout seul, n'ayant emmené que deux valets de pied.

Malgré son caractère résolu, le jeune roi arrivait au trône dans

des conditions si difficiles, qu'en lisant les lettres de cette époque, on se prend à suivre avec une sorte d'anxiété ces complications, en se demandant comment il a pu se tirer d'un si mauvais pas : « Le ministère, écrit la marquise, est l'abîme où toutes les réputations vont s'anéantir. » Gênes s'était révoltée, et le général La Marmora ne s'en était rendu maître qu'à grand'peine : « Gênes est soumise, mais elle frémit; toutes les anciennes antipathies se sont réveillées. » Les républicains travaillaient l'armée et y faisaient pénétrer le mécontentement et l'insubordination. L'appui manquait partout au gouvernement. La Toscane se réorganisait lentement. Le pape avait quitté Rome, et les démagogues s'en réjouissaient. « Hier soir, écrit la marquise, j'ai entendu de chez moi chanter dans l'éloignement les dernières notes des *Fratelli d'Italia*, qui depuis bien longtemps ne se faisaient plus entendre, puis des hourras. On m'a dit qu'on criait : Vive la république romaine! vive Garibaldi! vive Kossuth! »

La Savoie, écrit le marquis, en complétant le tableau, est souvent menacée; la Sardaigne s'agite, la Lumeline et le Navarais, plus lombards que piémontais, se disent trahis et livrés à l'occupation. Toutes ces circonstances réunies nous font regarder avec épouvante un avenir qui est pour nous voilé d'un crêpe funèbre... Peut-être nous tirerons-nous d'affaire à l'aide d'une conflagration générale... Je crains, dit-il encore, que les difficultés et les répugnances de la France et de l'Angleterre à rompre la paix générale ne viennent renvoyer aux kalendes grecques les espérances de l'Italie qui, coulée au fond de l'abîme par l'imbécillité et l'orgueil réunis, n'a plus aucune ressource en elle-même et est tombée au dernier étage de l'abjection et de l'impuissance.

Cette intervention de la France, tant désirée, tant attendue, avait lieu en faveur de Rome, où, le 21 juin, les Français entraient « par la brèche peu défendue, dit-on, sans capitulation et avec presque point de combats... Toutes les malheureuses villes, dit la marquise, reçoivent les étrangers comme des libérateurs... J'ai vu César Balbo arrivant de Gaëte. Il m'a l'air d'avoir fait un *fiasco* complet. Il dit que *Pio nono* est tout ce qu'on peut voir de plus grand seigneur en bonnes manières, parlant à merveille, mais fort têtù, ainsi qu'Antonelli, qui a du Richelieu. »

À Turin, l'année 1849 se terminait encore par un changement de ministère et la dissolution de la Chambre, mais les élections donnaient la majorité au parti de l'ordre; le député Cavour commençait à en prendre la direction; le roi Victor-Emmanuel montrait des qualités qui plaisaient au peuple et il était acclamé : « Ce

n'était plus l'enthousiasme fiévreux d'il y a deux ans, écrivait la marquise, c'était une approbation calme et rationnelle, qui sera, nous l'espérons, plus durable. Ce n'était pas de la joie, c'était consolation et espérance. »

III

Par moments, une note moins triste vient rompre la série des calamités qui, depuis longtemps, semblaient accabler cette Italie remuée par tant de passions diverses. A Turin, un calme momentané permet les fêtes du carnaval au commencement de l'année 1850 : « C'est une merveille, écrit la marquise, qu'on ait le cœur à la danse après tant de péripéties, de morts et d'argent perdu, sans parler des inquiétudes qu'on pourrait avoir; mais le vent pousse à l'oubli d'une force extraordinaire. »

Je ne puis plus te raconter des bals, dit-elle plus loin, car je n'y ai plus été. Celui dont j'ai entendu parler comme remarquable est celui du prince Murat (ambassadeur de France à Turin). De tous les ambassadeurs que j'ai vus, celui-ci est bien le plus *hurluberlu*. Il a donné un bal, mais il a oublié ou négligé de faire les invitations. Il s'y est rendu dix-huit dames en tout, dansantes et non dansantes, et les messieurs à l'avenant. Il y faisait un froid glacial à faire danser toutes les douairières pour se réchauffer. Il avait établi un buffet contre une alcôve, et on voyait le lit à travers, ce qu'il faisait remarquer aux invités avec un étonnement réciproque. *How shocking!* Puis, pour se disculper de n'avoir pas songé à inviter, il prétendait qu'étant prince et fils de roi, il devait suffire qu'il ouvrit sa maison pour qu'on dût s'y précipiter. Voilà une illusion qu'il a dû abandonner.

On sent que le ton s'adoucit à cette petite pointe de malice qui paraît quand la marquise se *rassérène*, selon son expression, et, comme en ce moment le pays est tranquille, le marquis aimé et considéré généralement, son fils nommé ministre de Piémont à Londres, tout lui sourit et elle peut plaisanter.

1851 commençait sans événements de grande importance, mais déjà l'homme qui a le plus fait pour les destinées de son pays, prenait sa place avec autorité. « Camille trône tous les jours plus haut, dit la marquise. Aujourd'hui, 8 mai, Cavour doit faire à la Chambre sa terrible exposition financière, qui tient en émoi tout le pays, car on dit qu'elle sera épouvantable... » Ces trois noms, Cavour, Ratazzi, Massimo d'Azeglio reviennent maintenant à chaque page, et chaque fois, qu'ils soient alliés ou rivaux, l'intérêt se ranime; on sent que chacun d'eux va jouer le rôle qui est dans ses moyens,

avec plus ou moins d'honneur. Les affaires de France n'inspirent pas la même confiance à nos voisins : « Cette vilaine France, sur laquelle les vilains gens de tous les pays ont les yeux fixés dans une attente convulsive pour en avoir le mot d'ordre, cette vilaine France tient à un cheveu. Elle ne dure que parce que l'on a presque autant de peine à s'entendre pour le mal que pour le bien. » L'épithète peut nous sembler malsonnante, mais nous sommes forcés d'accepter les vérités dures que nous avons méritées. Peut-être aussi la sévérité avec laquelle on nous traite tient-elle en partie à ce que les Italiens sont blessés de nous trouver si froids à leur endroit et de n'être pas encore accourus à leur appel. Ce n'est pas, à notre sens, ce dont nous blâmerions cette *vilaine France*, mais bien d'avoir, la première, donné un mauvais exemple, d'avoir « semé le vent pour recueillir la tempête ». Cet esprit de propagande a fait son œuvre et, quand nous en voyons ailleurs les progrès incessants, nous ne pouvons que faire un retour sur nous-mêmes. « La Lombardie, écrit la marquise, est plus incandescente qu'en 1848. La différence est que Mazzini en dispose souverainement. La Toscane est indignée du rôle qu'on lui fait jouer, mais il n'y a pas de nerf dans cette population. Ne parlons pas des États du pape. Il est impossible de s'y passer de troupes étrangères. »

Ne nous étonnons donc pas si, dans cette préoccupation personnelle et de loin, l'Italie saluait le coup d'État du 2 décembre qui plaçait un dictateur à la tête de nos affaires et donnait lieu d'espérer qu'un pouvoir fort y rétablirait l'équilibre. C'est à ce point de vue qu'il faut comprendre l'enthousiasme qui éclate dans la lettre où le marquis parle à son fils de ce grand événement.

Louis-Napoléon a maintenant gagné la bataille de Marengo et même beaucoup mieux, car Marengo n'avait de portée qu'en Europe et cette victoire contre l'anarchie et le communisme est une victoire *mondiale*. Je suis admirateur passionné de Napoléon. Tout le Piémont l'admire et l'applaudit... Je me suis quelquefois disputé avec Lisio. J'étais napoléonien avant cette grande crise... Il me semble que la masse de moyens qu'il a déployés en courage, en résolution, en politique, est une garantie de ce qu'il fera à l'avenir, et je dis que l'avenir est à lui comme le présent... En notre qualité de Piémontais, nous aimons tout ce qui sent le courage et la fermeté. Encore une fois, vive Napoléon II, et qu'il ceigne bientôt la couronne impériale dont il s'est montré digne.

La marquise, moins vive dans son admiration, raisonne plus juste : « Puisqu'il y avait urgence et nécessité, il n'y a rien à dire. On a tant dit : la légalité nous tue, qu'on a tué la légalité. » Ces

sages paroles peuvent surprendre de la part d'une femme qui porte une si grande ardeur dans ses sentiments, mais elle commençait à se défier de l'exaltation après tant de déceptions dans sa propre cause, et cette expérience lui fait ajouter : « Ton père est toujours enchanté de son Président français. Pour mon compte, je crois qu'il a fait la seule chose qu'il eût à faire dans ce moment ; qu'il l'a bien faite et durera quelque temps pour laisser respirer l'Europe, mais j'ai toujours les yeux sur les pieds d'argile. »

On aime en tout la justesse des mots et des idées, aussi trouvons-nous plaisir à multiplier les citations lorsqu'elles font pénétrer des caractères ou donnent le sens des événements. Il en est bon nombre que nous avons dû supprimer comme n'ayant pas un intérêt assez direct à la cause de l'Italie qui nous semble, dans ces documents nouveaux, retrouver la véritable physionomie qu'elle eut aux yeux des contemporains bien informés. Nous en reprenons la suite à propos des élections de 1852 où nous voyons le marquis d'Azeglio exprimer librement son opinion au sujet d'un certain homme d'État piémontais.

Ce vilain Ratazzi a la vice-présidence de la Chambre des députés. Cavour et les ministres ont poussé, et le voilà élu en dépit de ses antécédents, rappelés vivement au souvenir de la nation par le livre de Gioberti dans les mains de tout le monde et qui dit la vérité... C'est un grand scandale. Il ne manque plus que de l'appeler au ministère, et c'est ce qui arrivera sans doute.

Cette lettre est du 6 mars. Le 15 mai suivant, la marquise reprend ainsi :

Il paraît que quatre des ministres avaient hier au soir donné leur démission. Maxime (Massimo d'Azeglio, président du Conseil), pour sûr, puisqu'il me l'a dit. On ajoute Galvagno et Perneti, et, par suite, Cavour... Du moment que Camille est entré au ministère, on a dit et répété qu'il ne serait content que lorsqu'il aurait la présidence. Si cela est vrai, c'est une fausse ambition, car autre chose est d'être à la tête des finances, autre chose d'être à la tête de la politique dans des moments aussi critiques que ceux-ci... Sa conduite ambiguë, sa légèreté, ses boutades, l'ont assez prouvé jusqu'ici. Il n'a pas une allure qui puisse inspirer confiance aux gouvernements étrangers, dont il ne semble pas assez apprécier les conditions actuelles. D'un autre côté, on le croit le seul homme capable de nous tirer des embarras financiers qui nous tiennent en grand danger...

Camille est par trop improvisateur. Il est plutôt cela que faux, comme on le croit généralement... Camille n'inspire aucune sympa-

thie quoiqu'on rende justice à ses talents, mais il a une manière d'être qui dégoûte tout le monde d'avoir des rapports avec lui. Cependant je crois qu'il faut supporter ces antipathies quand il est question de quelqu'un qui peut rendre service au pays.

Ces jugements sont curieux et, bien que la suite en ait démenti quelques traits, il n'en reste pas moins que certains points essentiels complètent la figure de l'homme qui a fait l'Italie ce qu'elle est aujourd'hui. Nous continuons à rassembler ces traits. Le comte de Cavour était parent par alliance des familles Alfieri et d'Azeglio. Nous devons donc croire que, jusqu'au moment où il a montré au grand jour ses qualités et ses défauts, tout ce qu'on connaissait de lui est bien rendu dans des appréciations personnelles, telles que celles-ci :

Notre crise ministérielle est censée finie. Je n'en sais trop rien. Camille nous a donné une répétition de lord Palmerston. Je crois que nous avons maintenant le ministère Granville suivi de je ne sais pas trop quoi... Je ne conçois pas où Camille a eu la tête de nous mettre dans une situation semblable. Le ministère démocratique a perdu la cause italienne par son étourderie impardonnable en 1849. Cavour nous a joués à croix ou pile en 1852, nos institutions pour enjeu... Maintenant Camille dit tantôt qu'il va soutenir le ministère et défendre ses lois à la Chambre; tantôt qu'il ira dans ses rizières, puis à Genève, puis à Londres. Je ne sais quelle est la bonne version.

On m'a raconté hier soir une conversation qui avait eu lieu entre Sa Majesté et le comte Cavour après que celui-ci eut donné sa démission. On discutait sur ce qui l'avait motivée, et l'ex-ministre voulait se disculper sur ses relations avec la gauche, disant qu'elle avait modifié ses opinions et qu'elle ne pouvait plus être dangereuse; qu'on en avait besoin pour appuyer la conduite du cabinet, et le roi finit par s'impatienter et lui dire : « Monsieur le comte, vous avez 150 000 livres de rente et, quoi qu'il arrive, cela vous est égal; mais sachez que je ne veux pas finir où est allé finir mon père. » Je crois que cette déclaration a terminé la conversation.

Il y a ici une lacune de plusieurs mois dans le correspondance, mais ainsi qu'il arrive avec les gouvernements parlementaires, on se retrouve toujours en pleine crise ministérielle, et c'est encore Camille Cavour que le roi fait appeler et qui revient de *ses rizières* pour jouer de nouveau le rôle qu'il méditait à l'écart avec cette prudence cauteleuse qui déjà l'avait fait surnommer *Gaton* (gros chat). Le pays vient de perdre deux hommes d'État d'opinion et de caractères différents, mais ayant paru aux affaires avec assez d'éclat

pour que leur mort fut un événement : Gioberti, durant un séjour à Paris, et auquel on fit à Turin des funérailles solennelles, et César Balbo, généralement estimé. Le ministère Cavour a tenu bon jusqu'en novembre 1853, mais, à propos d'une question financière, à laquelle il paraissait attacher une grande importance, le cabinet menaçait de se retirer si, la Chambre étant dissoute, il n'avait pas la majorité dans de nouvelles élections.

Cavour me semble un homme terrible, écrit la marquise. Il a arrangé les affaires de manière à ce qu'il n'y a plus que lui qui puisse s'en tirer et il exige, pour rester, que notre sort lui soit entièrement livré. On craint que, entreprenant comme il est, il puisse, à la fin, nous compromettre fatalement, et quand il viendrait à se trouver embarrassé, il est homme à nous tirer son chapeau et aller manger ses millions ailleurs. Voilà l'opinion qu'on a de lui, et elle n'est pas des plus encourageantes. Cette dernière mesure n'avait aucunement été communiquée aux autres ministres.

Le rusé ministre savait bien ce qu'il faisait en se rendant indispensable. Les élections lui donnaient raison et le pays jouissait d'un calme apparent, le calme avant la tempête.

L'attention générale se portait, d'ailleurs, du côté de l'Orient où la guerre de Crimée, rassemblant les troupes alliées, excitait l'ardeur guerrière des Piémontais. Ils y envoyèrent un contingent d'environ 15 000 hommes, qui n'eurent guère que le temps de participer aux dernières actions; mais déjà cette sorte de succès semblait un encouragement à reprendre l'offensive. Une grande surexcitation dominait partout à Turin, où l'on songeait à la troisième campagne contre l'Autriche. Le marquis d'Azeglio doutait des efforts de la diplomatie et n'avait pas confiance dans les effets du congrès de Paris. Il ne croyait pas que les réformes tentées par les gouvernements romains et napolitains dussent satisfaire la population : « Une bonne révolution avec un bon chef, qui est ce qui a manqué en 48, disait-il, fera plus en quelques mois que toute la diplomatie des cinq continents et des siècles. »

La suite a réalisé ces assertions, en admettant, toutefois, que cette révolution fût *bonne* et que Garibaldi fût le chef suscité par la Providence.

IV

« Que va nous apporter cette année 1857? écrivait la marquise, au mois de décembre précédent. Les nuages ne manquent pas à l'horizon. » C'est une impression bien naturelle quand on sonde un avenir incertain, au début d'une ère nouvelle. Si on l'éprouve

de tout temps, elle devient comme un pressentiment lorsqu'une agitation fébrile remue tout entier un pays et présage une explosion dont on ne peut calculer les conséquences. Le renouvellement de la Chambre trahissait ce besoin d'action, mais les élections étaient favorables au ministère suffisamment libéral de Cavour et de Ratazzi. « Camille s'est bien consolidé; il est le drapeau maintenant. » Le roi était applaudi à outrance à l'ouverture des Chambres : « Il s'est animé en parlant », dit la marquise. Nous nous rappelons ce qu'elle avait écrit lors d'une semblable séance : « C'est amusant de voir le roi Victor-Emmanuel dans ces occasions; il a toujours l'air de quelqu'un qui va dire des mots peu parlementaires. » On connaît la physionomie originale du roi *galantuomo*, son langage énergique, ses allures soldatesques, mais qui plaisaient au peuple et avaient plus fait, peut-être, pour consolider son trône menacé que la dignité et la mesure.

C'est enfin l'année 1858 qui va servir comme de prologue au grand drame dont le dénouement devait satisfaire toutes les ambitions de ce pays appelé à des destinées inattendues. Les hommes sérieux ne s'attachaient pas encore à ce prodigieux résultat, et la retraite de lord Palmerston n'était pas sans causer quelques regrets à ceux qui croyaient pouvoir compter sur l'appui du ministre anglais, ennemi de la France et de l'Autriche. C'est dans ce sens que le marquis d'Azeglio écrit à son fils, et nous ne devons pas du moins nous en étonner, le ministère Derby montrant quelque défiance à l'égard de l'Italie. Il y eut même entre lord Malmesbury, ministre des affaires étrangères, et le jeune marquis Emmanuel d'Azeglio, des conférences assez orageuses au sujet de l'affaire du *Cagliari*, oubliée aujourd'hui, qui amenèrent le ministre piémontais à offrir sa démission, que refusa M. de Cavour. Du côté de la France, on se montrait plus favorable, et l'union de la princesse Clotilde avec le prince Napoléon devenait un fait politique. Elle donnait lieu à la croyance générale que l'attentat d'Orsini décidait l'empereur à obéir aux vœux de la nation piémontaise en intervenant enfin dans ses affaires en qualité d'allié de la famille royale. Le mariage avait lieu en janvier 1859 et rencontrait d'abord une assez forte opposition dans tous les rangs du peuple qui n'était pas encore initié à la politique *cavourienne*, si pleine d'obscurités même pour les gens les mieux informés, que la marquise peut encore écrire à ce moment : « Quant à cette politique ténébreuse dans laquelle nous nous trouvons réduits à marcher à tâtons, je ne sais si tu trouverais des lumières où tu voudrais en chercher. Nous sommes tous très émus, mais nous avons la tête dans le sac. »

S'il est vrai qu'il y eût un bon moment pour l'intervention, il

faut convenir que le génie de Cavour l'avait bien préparé en tenant tête à l'opposition jusqu'à ce qu'il se fût assuré d'où viendrait le secours, et en patientant assez longtemps pour porter à son comble l'exaspération des Toscans et des populations plus méridionales. Pourtant, au moment d'agir, il y eut un recul de la part de l'empereur, et le comte de Cavour prit le parti de se rendre à Paris pour s'assurer des dispositions du maître. Comme cette entrevue n'a peut-être pas été bien connue dans tous ses détails, nous transcrivons ici une note du marquis Em. d'Azeglio que l'homme d'État italien avait fait venir de Londres pour être avec lui durant ce séjour :

Le comte lui déclara (à l'empereur) que s'il l'abandonnait dans un pareil moment, il donnerait sa démission et irait publier en Amérique tous les arrangements qui avaient été pris entre eux relativement à une guerre contre l'Autriche. Cet incident si grave ne fut pas de longue durée, le comte retourna bientôt à Turin, et les événements ne tardèrent pas à se dessiner. Le pauvre comte passa son temps à Paris à pérorer et à tâcher de persuader tout le monde, depuis six heures du matin jusqu'à minuit. A la fin de ces laborieuses journées, il était positivement écrasé de fatigue, et je l'ai vu se jeter et s'étendre sur un sofa n'en pouvant plus, à la lettre. Il partit le soir pour Turin, et je dinai avec lui. Pendant le dîner, il dit en piémontais, mais de manière à être entendu de tout le monde : « L'empereur m'a quitté d'un air narquois. Je ne voudrais pas qu'il eût l'intention de se f... de nous. » Comme évidemment nous étions entourés d'espions, je crus comprendre qu'il voulait que ce fût répété en haut lieu... Les malins ont prétendu que tout cela était une feinte pour enhardir l'Autriche par un recul simulé et que Cavour était venu pour les arrangements.

En Piémont, l'armée s'accroissait sensiblement de tous les volontaires. On peut juger par les détails suivants de ce mouvement patriotique :

Après les Lombards, les Toscans et les petits duchés, où il n'y a plus personne. Maintenant commencent à arriver les Romagnols. Enfin, il n'y a pas d'exemple dans l'histoire de pareille croisade... La jeunesse italienne accourt de toutes les contrées qui nous environnent depuis le bas peuple jusqu'aux sommités sociales, pauvres et riches... La Marmora avait éprouvé d'abord quelque répugnance à les admettre dans ses rangs... mais peu de semaines ont suffi pour le détromper... Garibaldi répugnait aussi à les accepter dans les chasseurs des Alpes. Il est aussi revenu de son préjugé. Cialdini de même. Nos soldats commencent à fraterniser ensemble.

Tout le monde voit dans la prochaine guerre la seule solution possible d'un problème difficile et compliqué. Les démonstrations qui nous viennent de tous les coins de l'Italie... prouvent que l'idée de s'affranchir de la domination étrangère n'est plus isolée dans les sommités sociales... Elle est passée dans toutes les situations... C'est une époque unique dans l'histoire. On en éprouve une profonde émotion... Cette crise s'avance vers nous comme la mort. Nous savons que toutes les heures nous en rapprochent inévitablement sans qu'on y voie aucun progrès sensible. On sent seulement qu'on y aboutit.

Il est intéressant de voir un peuple se lever en masse pour s'affranchir d'un joug étranger, et nous croyons pouvoir nous étendre sur ces manifestations de l'esprit public comme offrant un grand spectacle, alors même que nous n'éprouvons aucune sympathie pour la cause de l'unité italienne. Il est curieux aussi d'observer l'attitude de celui qui venait enfin de réaliser le problème de l'*Italia unita*.

Camille est vraiment invulnérable de corps et d'esprit. Quelle responsabilité il assume et quelles injures on lui rend pour sa peine et ici, et à Vienne, et à Rome! Tout cela passe sur lui et il n'en perd ni le sommeil, ni un coup de dent, ni sa bonne humeur. C'est aussi un homme providentiel en ce moment. Maintenant, tout est Cavour. Le roi et Cavour, il n'y a que cela.

L'armée française entrait en Italie au mois de mai, « comme un fleuve à la fonte des neiges. » Nos soldats étaient bien accueillis, mais, ce nous semble, on ne consentait pas à les regarder comme des libérateurs. C'étaient des auxiliaires, rien de plus, et la suite a prouvé quel fond il fallait faire sur la reconnaissance des Italiens. Le caractère élevé de la marquise d'Azeglio semble la préserver de ces sentiments étroits, toutefois elle doit refléter ce qui se dit autour d'elle, et nous serons forcés de rapporter des réflexions qui donnent le ton de ce qu'on pensait en Italie à propos de notre intervention. Quoi qu'il en soit, nous tentions là une grande aventure, glorieuse pour nos armes, cela va sans dire, mais fatale à notre politique. Ce serait à nous à blâmer la dangereuse expédition plutôt qu'à ceux qui lui doivent un royaume.

Revenons aux critiques, peut-être fondées, qui nous sont adressées. Nous sommes bien peu contents de la lenteur avec laquelle on procède. On dirait qu'il y a un tâtonnement dans la direction française. On avance, on recule, on prend des positions que l'on abandonne. On serait tenté de croire qu'il n'y a pas de plan arrêté ou qu'ils doivent conti-

nuellement se modifier. Cela cause de la méfiance, de l'inquiétude. Tout le monde glose, critique. Enfin on n'est pas content.

On s'attendait, à l'arrivée de l'empereur, à voir frapper un grand coup. Il n'y a rien eu. On disait que le matériel et la cavalerie manquaient encore; il en arrive continuellement... Nos provinces occupées par l'ennemi sont ravagées. Il y a une quantité énorme de malades dans l'armée, grâce au mauvais temps... le temps gris et pluvieux donne le spleen à tout le monde, noie l'enthousiasme et flétrit l'ardeur. Il n'y a que Garibaldi qui pousse sa pointe en avant... Aussi est-ce le héros populaire du jour... Garibaldi, pour les Autrichiens, est quelque chose de terrible qu'ils envisagent avec une crainte superstitieuse.

Les victoires de Palestro et de Magenta, on le sait, amenaient le départ des Autrichiens de Milan. Maintenant, nous n'allons pas relever les bulletins de l'armée et nous nous contenterons des lettres de la noble correspondante, toujours empreintes de patriotisme, mais non sans ces retours presque philosophiques qu'amène la pratique des choses humaines. Elle s'est adonnée tout entière aux soins des blessés dans les hôpitaux :

Cette besogne m'absorbe tellement, dit-elle, que même l'indépendance italienne n'a que le second rang dans ma pensée; c'est que l'une se fera sans moi et qu'il faut que je fasse marcher l'autre. C'est une rude tâche... Les Français manquent de beaucoup de choses pour les pansements. Ton père leur en a apporté ce matin deux voitures pleines, mais leurs blessés sont bien nombreux!... Quelle différence entre nos hôpitaux où tout est tenu avec ordre et économie par les sœurs, où tout va au profit des soldats, avec ces entreprises françaises, où tout le monde pille et où les malades, malmenés par les infirmiers, manquent des choses les plus nécessaires.

Puis reviennent les élans de patriotisme sur lesquels il nous sera permis de faire quelques réserves.

Nous avançons triomphalement. Les faits sont si grands et si multipliés, qu'on pourrait craindre que le cœur éclate à force d'émotion... Nous ne savons vraiment pas nous faire valoir. Nous avons eu des moments magnifiques de bravoure et de succès qui passent ignorés par suite de la sottise et de l'incurie qui devraient les faire connaître, et les Français ne sont occupés qu'à se louer eux-mêmes. Ceux-là, du moins, n'y manquent pas...

N'est-ce pas là une de ces injustices provoquées par un mouvement de mauvaise humeur? Le sang piémontais monte encore à la tête de la femme de cœur lorsqu'elle ajoute dans la même lettre :

Nous avons eu une rude besogne à Solférino. Notre armée y a perdu autant que les Français à Magenta. Il y a eu des positions prises et reprises cinq fois, ce qui ne se fait pas sans une énorme consommation de vies humaines, mais Saint-Martin restera un beau fait d'armes à notre honneur... Les Français n'avaient pas mieux réussi. Enfin, le roi dit je ne sais quel juron et qu'il ne fallait pas laisser la journée incomplète et le voilà parti à la tête de son monde, et un quart d'heure après la butte était à nous. Mais la journée finie, le roi descendit de cheval et se jeta sur le terrain de tout son long tant il était harassé, ne pouvant plus se remuer. Avec l'exemple du roi et l'émulation des Français, nos soldats prendraient l'enfer.

Et nous qui pensions avoir gagné la bataille de Solférino ! La marquise, interprète du sentiment national, ne nous accorde que cette faible louange, mais il faut excuser cette injustice en pensant que ce mot, écrit dans l'intimité, s'adresse à un Piémontais jaloux de la gloire de ses compatriotes et de celle d'un roi dont on n'a jamais nié le courage. Les premiers bulletins, reçus par la marquise, provenaient de source italienne et devaient être tout à l'avantage de son armée. Elle rend l'impression du pays dans ce passage, mais bien plus fortement encore en apprenant la nouvelle de l'armistice :

On craint et on ne comprend pas pourquoi l'empereur s'arrête. Les journaux ne sont pas rassurants. Ils parlent de toute sorte de paix hétéroclite qui remettraient l'Italie, et par suite l'Europe, dans l'état précaire dont on espérait enfin sortir... Si on faisait la paix du Mincio, ceux qui s'en chargeraient, soulèveraient plus de rancunes qu'il n'y en a pour l'Autriche même... Cavour est allé au camp. Il craint d'être *siré* (contrecarré). Nous le craignons tous. Il y a beaucoup de malaise dans notre situation. Le roi venait passer ce temps d'arrêt à Monza. Tout s'est fait sans lui, ce que nous trouvons peu courtois. Je vois dans la Gazette que c'est aujourd'hui que les deux empereurs devaient s'aboucher...

C'était plus qu'un grain, mais bien le naufrage, quand on croyait entrer dans le port... Cette paix sabrée, qui nous laisse dans une condition pire que celle dont on se croyait sûr de sortir à force de sacrifices et d'héroïsme, au milieu d'une guerre glorieuse, après de si belles victoires si chèrement achetées, est un événement que personne ne peut expliquer. Tu ne peux te faire une idée de l'impression qui s'est produite ici sur toute la population. C'est une morne stupeur, unie à une indignation profonde, et la parole trahison se faisait jour à travers cette rage concentrée.

Jamais n'a été mieux mis en lumière le singulier revirement d'opinion de ce peuple italien à qui nous venions de rendre un si grand service et qui ne nous considérait plus qu'en ennemi. Ces contradictions apparentes s'expliqueraient peut-être par une de ces aberrations de l'esprit, origine de tant de querelles, qui font que l'on exige, parfois, plus d'un bienfaiteur que d'un indifférent. Il est certain qu'il eût été plus sage, et surtout plus politique, de la part de notre gouvernement, de ne pas entreprendre la guerre d'Italie, mais, devait-on la continuer dans les conditions qui, pour le moment, eussent entraîné notre armée devant ces forteresses que l'on regardait comme imprenables? On a attribué la paix de Villafranca à diverses causes; d'abord aux craintes que nous faisait concevoir l'attitude de la Prusse, prête à envahir nos frontières, si nous devions les dégarnir en envoyant de nouvelles forces en Italie; puis, à la nécessité de la retraite après une éclatante victoire, et enfin, à l'absence de cordialité qui commençait à rendre les rapports difficiles entre les deux armées. Un seul détail suffira pour montrer à quel point les Italiens avaient changé de sentiment à notre égard. Aux devantures des marchands d'estampes, le portrait de Napoléon III se trouvait maintenant remplacé par celui d'Orsini. La marquise d'Azeglio, elle-même, qui ne tombe jamais dans les exagérations, croit voir dans le traité si rapidement bâclé, une intention de suzeraineté chez l'empereur : « Aussi notre reconnaissance est-elle fort refroidie, dit-elle en ajoutant : ce qui me fait de la peine, car tout ce qui ressemble à de l'ingratitude me révolte. »

Ce mot sévère a souvent été répété en cette circonstance, et il est difficile, en effet, qu'il ne se présente pas à la pensée. On peut croire, pour justifier les Italiens, qu'en effet la crainte de changer de maître avait eu quelque influence sur un peuple aussi impressionnable. Outre que « la reconnaissance est un fardeau difficile à porter », selon le triste et banal axiome qui ne reçoit que trop souvent son application, il s'y joignait encore une déception qui pouvait provoquer cette malveillance dont nous avons pu constater les effets. Les très bons esprits ne s'y trompent pas pourtant absolument, et la marquise, qui est de ceux-là, ne craint pas de dire le pour et le contre. A propos des caresses intéressées que lord Palmerston fait au marquis Emmanuel d'Azeglio, elle écrit à son fils :

Lisio n'est pas trop édifié de la conduite de l'Angleterre, je te préviens. Il dit qu'on a beau lire la Bible et se scandaliser de la moindre récréation le dimanche, tant qu'on proclame la neutralité entre l'iniquité et l'injustice, on n'est pas chrétien; que l'oppression de l'Italie par l'Autriche est réprouvée par la religion comme par les principes

politiques que professe l'Angleterre; que, malgré cela, on ne nous donne que de bonnes paroles, mais que, s'il s'agit du moindre sacrifice, on n'y est plus, et il n'y a que Napoléon qui ait tiré le sabre pour nous aider. Quant à lui, s'il a cru, par le moyen de la gloire militaire, acquérir de la popularité et affermir sa dynastie, la manière dont il a couronné son expédition ne lui a valu aucun profit, même en France, où on est très mécontent.

M. de Cavour, ainsi qu'on le sait, s'était retiré sous sa tente au moment de la signature du traité de paix, mais il semblait impossible que, après avoir tout fait pour l'Italie il se désintéressât de ses destinées. L'œuvre qu'il avait rêvée n'était pas complète et il ne devait jamais en voir la réalisation, mais déjà les grands résultats obtenus ne pouvaient le laisser indifférent : « Il paraît, écrivait la marquise, qu'une fois le Parlement assemblé, on s'arrangera pour ravoir Camille, malgré tout, et même malgré Napoléon qui se soucie peu d'avoir affaire à lui, parce que Camille possède des autographes compromettants. » Alors qu'il était question d'un congrès (qui n'eut pas lieu), pour régler la question des annexions, le nom de Cavour était remis en avant :

Nous sommes très joyeux et très glorieux, écrit la marquise, en janvier 1860, qu'on ait demandé papa Camille à Londres; d'abord, parce qu'il peut être plus utile que qui que ce soit; ensuite parce que cela persuadera toujours mieux ici la nécessité de lui donner la direction des affaires. A la vérité, le nombre de ses adversaires est sensiblement diminué depuis que l'on a fait l'essai de s'en passer, qui nous réussit si mal. Le ministère est d'une impopularité fabuleuse, et on ne voit que Camille capable de nous tirer du borborygme... Garibaldi est ici, dit-elle dans la même lettre, et ferait mieux de ne pas tant parler.

Le condottiere et le Machiavel du dix-neuvième siècle ne semblent-ils pas se retrouver ici comme au moyen âge? L'Italie avait fait bien des progrès depuis le seizième siècle, mais les traits généraux de la race étaient restés imprimés sur ces deux hommes avec les modifications d'une civilisation avancée, et leurs noms, quand nous les voyons reparaitre, ne laissent pas de frapper notre imagination, à des degrés différents, toutefois. L'un est le bras, l'autre est la tête; à celui-là, nous rendons, malgré nous, sa part légitime de gloire. Bien qu'il nous ait joués, à vrai dire, avec tant de facilité, nous devons convenir qu'il avait le droit d'user de sa rare intelligence pour le bien de son pays. Chaque fois qu'un homme pratique et un rêveur se trouveront en présence afin de traiter une affaire, nul doute que l'avantage ne revienne au premier.

Il ne s'était pas écoulé cinq jours, depuis la rentrée de Cavour, que la marquise pouvait déjà écrire :

On sent que les événements vont marcher vers une solution, mais on sent aussi qu'une main vigoureuse est au timon et qu'un œil expérimenté étudie l'horizon qu'il a l'habitude d'explorer avec bonheur... Brofferio (le Ledru-Rollin italien) et Garibaldi sont à la baisse... Voilà Maxime qui s'en va gouverner Milan... On le reçoit avec satisfaction.

Et quelques jours plus tard :

Les questions italiennes sont multiples, enchevêtrées et excitent l'opposition des uns, les soupçons des autres. L'annexion de la Savoie me semble une maladresse de l'empereur. Il a mis en défiance la Prusse, et les autres puissances n'aiment pas non plus entendre parler des frontières naturelles... On voit que Napoléon est prêt à traiter le Pape comme il a traité la république, et sa conduite est loin d'être loyale avec le Saint-Père. Comment les gouvernements pourraient-ils avoir confiance dans ses promesses qui le gênent si peu ?

Qu'il y a loin de ce jugement à l'admiration qu'inspirait au marquis d'Azeglio, et même à la marquise, le coup d'État du 2 décembre ! Ne leur en faisons pas un reproche. En temps de révolution, il y a tour à tour des éblouissements et des ténèbres et, malgré l'intelligence et la meilleure foi du monde, certaines erreurs sont, sinon excusables, du moins si communes, qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner. Écoutons les réflexions du marquis d'Azeglio à propos de l'expédition de la Sicile :

Cela n'empêche pas les grands faits de s'accomplir, de si grands faits, véritable épopée digne d'un grand poète pour la célébrer ou d'un grand écrivain pour l'inscrire dans le livre de l'histoire. La noble témérité de Garibaldi, qu'on ne saurait assez déplorer ni assez admirer, nous a fait rester tous éblouis d'étonnement. Je regrette de n'avoir plus ni bras ni jambes pour donner ce scandale... Je vois avec une véritable satisfaction combien cette généreuse entreprise a rallié de cœurs généreux en Angleterre, et comme jusqu'au bas peuple, au peuple des ouvriers, tout le monde aide et applaudit.

Certes, on éprouve quelque surprise de l'admiration des Anglais pour les hauts faits de Garibaldi. Que les Italiens du parti libéral y aient applaudi, eux qui prévoyaient que cette *surprise* était un pas de plus vers l'unité italienne, ce sentiment est naturel. Qui veut la fin, veut les moyens, dit-on ; mais l'Angleterre, monar-

chique et aristocratique, fut saisie d'un tel enthousiasme pour l'aventurier, que son engouement durait encore lorsqu'en 1864, il fut appelé à Londres et fêté aussi bien par les plus nobles *ladies* et les membres de l'aristocratie que par les coryphées de son parti. Il fut traité en triomphateur, passant du salon d'une altière duchesse aux banquets où Mazzini et lui s'embrassaient en se donnant les noms de père et de fils. Il est permis de soupçonner que la politique avait autant de part dans ses démonstrations que la pure admiration pour la gloire du héros de Caprera, déjà si diminué à nos yeux. Lorsque, dix ans après l'expédition de Sicile, le guerrier devenu légendaire venait nous offrir son épée pour chasser l'étranger, nous avons pu estimer à sa juste valeur cet auxiliaire plus que gênant, agissant chez nous comme en pays conquis. La marquise elle-même, au plus haut point de sa fortune, semble le juger comme nous :

Nous ne buvons pas à la santé de Garibaldi comme vous autres en Angleterre. Nous prenons tout cela avec un calme stoïque. Quant à lui envoyer de l'argent, puisqu'il a trouvé tous ces millions, nous serions plutôt disposés à lui en demander, car nous en manquons pour tout ici. Cette expédition n'en est pas moins une chose fort singulière et même plus singulière de la part des Napolitains que de celle de Garibaldi. Comment, des gens prévenus à temps... se laissent chasser de l'île, après des pertes si minimes, que c'est ridicule d'en parler. Nous expliquions cela en disant que les Napolitains sont faibles comme soldats. Il est vrai que Garibaldi n'en parle pas ainsi, mais il a toute sorte d'intérêt à dire le contraire.

Un certain malaise règne dans ces bons esprits qui craignent encore de se laisser déborder par l'entraînement populaire après des succès inespérés : « Ici, on ne veut pas d'alliance avec Naples, écrit la marquise, nous sommes blasés sur nos richesses, sur nos conquêtes et je crois que nous craignons plus de perdre ce que nous avons acquis que nous ne désirons avoir davantage. S'il s'agissait de la Vénétie ou du quadrilatère, je crois que l'enthousiasme se réveillerait... mais il n'y a pas grand élan pour les Napolitains qui sont trop loin... Pour moi, je ne sais pas me rendre compte de ce que cela deviendra. Cela me semble le chaos, les ténèbres visibles de Milton... »

A son tour, le marquis d'Azeglio commence à redouter les conséquences de l'aventure.

C'est un triste quart d'heure, écrit-il en juillet 1860, que celui que nous passons en face de cette épouvantable fantasmagorie dont le

commencement nous a éblouis et dont on ne saurait prévoir la fin sans inquiétude. Il est démontré que, la gloire et la victoire aidant, le midi de la Péninsule est envahi par la république communiste qui s'avance triomphante en opposition avec l'œuvre admirable élevée par la sagesse, le courage et la persévérance des hommes les mieux méritants de notre commune patrie. On ne sait vraiment prévoir comment se terminera ce terrible drame, à moins qu'une forte action irrésistible ne parvienne à ébranler une volonté et une action exaltées par un succès inouï. C'est ce que je crains de ne pas voir effectuer par M. Depretis, quoiqu'il ait de la capacité, quoiqu'il soit à la fois l'ami de Garibaldi et de Cavour et qu'il reste convaincu que l'Europe ne saurait jamais autoriser l'installation d'un gouvernement républicain aux portes de l'Italie, même ayant Garibaldi pour président à vie, et que le principe de non-intervention n'en soit fortement compromis. Si nous perdons cette garantie, je ne sais pas où nous pourrions en trouver une autre qui la vaille, et ce sera la deuxième fois en un siècle que les folies et le fanatisme républicain auront compromis cette noble cause et rivé les fers de l'Italie.

Nous livrons ce passage comme une étude pour tout lecteur attentif à chercher des similitudes dans les événements du passé et ceux du présent. Il nous semble qu'ici le rapprochement avec nous-même est facile à faire. Les hommes d'État italiens, ceux, du moins qui sont préoccupés de l'intérêt bien entendu de leur patrie, s'effraient, avec juste raison, du mouvement républicain qui les menace. On voit aussi par cette phrase : un gouvernement républicain aux portes de l'Italie, que l'*Italia unita*, dans leur pensée, ne se composait encore que des provinces du Nord, mais les événements marchaient plus vite que la pensée, car cette lettre n'était pas écrite depuis quinze jours, qu'elle était suivie de celle qui commence ainsi :

Dans quel tourbillon nous sommes entraînés ! J'avoue que j'en suis comme essoufflée. On pense rêver à voir ce qui se passe. On est ébahi ; les paroles vous manquent. Pour moi, je regarde en haut et je dis : laissez passer la justice de Dieu... Nous n'avons fait qu'une bouchée de ce beau et grand royaume de Naples et ne sommes nullement assouvis. Nous voilà attaquant les Marches, l'Ombrie et tant qu'il y en aura.

Nous avons toujours cru, dans notre naïveté, que l'Italie devait beaucoup à la France et l'avait oublié. Ce n'est pas ainsi que pensent les Italiens, et le marquis d'Azeglio de si grand sens, de vues si élevées, se fait pourtant ici l'écho des sentiments de ses compatriotes après les succès qui les avaient enivrés :

Les Français sont dépités d'abord de ce que le monde apparemment ne s'occupe plus d'eux exclusivement, et ensuite de ce que nous ne nous laissons plus diriger par leurs idées et nous émancipons de leur autorité. Quant à l'empereur, il connaît trop bien notre position et celle de toute l'Italie pour s'émouvoir de ce qui arrive et nous n'en avons pas grand'peur malgré les airs qu'il se donne avec nous. Nous faisons et il nous laisse faire.

Sous ces grands événements se cachait une puissance occulte qui en avait tenu les fils en se contentant d'en distribuer les rôles avec une habileté infinie, imprimant le mouvement, soit de la coulisse, soit sur la scène même et visant au succès à l'aide d'une connaissance supérieure du caractère des hommes. Il est vrai que la tentative pouvait échouer, mais l'action avait été assez mystérieuse pour que l'échec n'en fût pas attribué à l'auteur du projet. Aujourd'hui, il en recevait quelques louanges, mais semblait généralement les partager avec ses collègues :

A Turin, écrit la marquise, on est très content, très sensible à cette gloire. La population a pris toute la part qu'elle devait en maintenant toujours son calme et son sérieux. Le roi, Cavour, Persano, ont été l'objet de démonstrations chaleureuses... Camille a eu de la peine à prononcer son discours à la Chambre, interrompu qu'il était à tous moments, par les applaudissements.

Ce n'était que justice. Il avait accompli ce que la marquise appelait « le grand drame de la résurrection italienne ; combinaison de prudence et de témérité, de sagesse et de folie, de bonheur et de malheur, qui a présidé à la plus incroyable des métamorphoses politiques. » Puisqu'elle en est aux antithèses, nous ne pouvons nous refuser à citer ici celles qu'elle accumule avec un vrai bonheur d'expression. En retranchant, toutefois, ce qu'il y a d'excessif dans la louange, on pourrait arriver à une ressemblance parfaite. Voici le portrait :

Je dois avouer que nous n'avons pas compris Garibaldi, caractère si excentrique et si fortement moulé sur l'antique grec ou romain, qu'on ne pouvait pas le juger sur les données ordinaires du code social actuel. C'est un amalgame de disparates où la bravoure la plus éclatante, la plus franche loyauté de caractère et le plus ardent amour de la patrie forment le plus saillant contraste avec une imbécillité politique la plus achevée et la plus parfaite idonéité (idiotisme?) à saisir avec enthousiasme les mesures les plus immédiatement propres à renverser l'édifice qu'il veut construire et à épouvanter l'Europe, après en avoir si justement excité l'admiration. Je l'admire en ce qu'il

a de vraiment admirable. C'est un type à la Timoléon ou à la Cincinnatus. Je l'approuve de ne vouloir accepter ni le grand collier ni le titre de maréchal ou un titre de noblesse ; il n'est pas de taille pour ces niaiseries. On devrait lui donner en propriété l'île de Caprera dont il aime la position et les beautés naturelles ; je crois qu'il accepterait. Surtout on doit ne se séparer de lui que momentanément et l'appeler sitôt que la trompette guerrière résonnera de nouveau ; car son nom est une puissance qui vaut des régiments en bataille et, comme chef de guérillas et *capitano di ventura*, il est sans égal. En attendant, il nous faudra suer pour défaire tout le mal que nos amis ont fait dans les Deux-Siciles.

Le roi Victor-Emmanuel est déjà entré en souverain à Naples. « Cette ville, dit la marquise, est l'abomination de la désolation pour un gouvernement qui voudrait en faire quelque chose de décent. » Le roi François II est encore à Gaëte. Nous ne pouvons attribuer qu'à d'injustes préventions la sévérité que montre la marquise pour ce monarque dépossédé, qui se défendait encore si héroïquement, mais il faut songer qu'elle est Piémontaise avant tout et que le gouvernement nouveau trouvait là un embarras de plus alors qu'il était déjà fort *embarrassé* par ses propres amis. Garibaldi s'est retiré mécontent dans son île. Voici ce qu'en janvier 1861 nous lisons encore dans une des dernières lettres du recueil.

Nous avons eu bien des détails sur les scandales excités par ces enfants terribles, les républicains, qui n'oublient rien pour replonger l'Italie dans l'abîme d'où elle n'est pas encore tout à fait sortie, et pour renouveler les folies qui ont retardé de dix ans sa régénération. Je partage ton étonnement, et le lui ai plusieurs fois exprimé, de la longanimité du grand et habile ministre qui mène la barque et qui n'est pourtant ni patient ni longanime, et je ne trouve qu'un moyen de résoudre ce théorème difficile en attribuant sa conduite à l'intention de laisser tout exprès ces scandaleux désordres afin de mettre d'une manière palpable, sous les yeux de l'Europe, les résultats du parti d'action républicain appliqué à l'État pour tout bouleverser et compromettre la tranquillité de l'Italie et, par le désordre de l'Italie, menacer la tranquillité de toute l'Europe.

Plus loin : « On dit que Garibaldi fait appel à ses chemises rouges à Gènes. Il paraît se disposer à nous donner de l'agrément. »

Quelques lignes encore, et nous touchons à la fin de cette correspondance où nous avons trouvé tant de faits utiles à rappeler, tant de réflexions qui émanent d'esprits nobles et judicieux, bien que parfois un peu de parti pris de patriotisme ou l'effet de cir-

constances imprévues aient pu en altérer le sens si généralement droit et élevé. C'est dans cette dernière acception que nous citons encore ce passage à propos de la papauté, si fatalement sacrifiée aux exigences d'un État nouveau. La marquise n'a pu écrire; elle est malade et c'est son mari qui trace, à sa place, ces lignes empreintes d'une sorte de tristesse :

Ce qui contribue aussi à ralentir les progrès de la convalescence de ta mère, c'est l'inquiétude que donne à tout homme capable de réflexions sérieuses, l'état actuel de nos affaires politiques en voyant s'écrouler les principes sur lesquels était jusqu'ici fondé tout l'édifice social, non seulement en politique, mais en religion; car il est évident que la guerre est ouverte, non seulement pour combattre les abus de forme dans le pape-roi, mais le fond même des principes dont il est le saint représentant. Voilà ce qui attriste profondément l'âme pieuse de ta mère, quoique j'emploie tous mes arguments pour calmer ses appréhensions en excitant sa confiance en Dieu, qui sait tirer le bien du mal et qui permet, sans doute, ce scandaleux déchainement contre la religion pour y opérer une grande métamorphose et en renouveler la vitalité par une effusion toute-puissante de la grâce du Saint-Esprit.

Il nous semble que voilà de belles paroles, empreintes de cette conviction qui a d'autant plus de profondeurs qu'elle s'est fortifiée au contact des événements et par la pratique de tous les devoirs que réclame la société. Voici, maintenant, le récit d'un incident qui montre qu'indépendamment des difficultés religieuses que déplorait le marquis, la politique avait des côtés inquiétants pour son patriotisme :

Nous avons maintenant, écrit-il, l'épisode Garibaldi qui est grave et désagréable. Nous ne savons comment nous en sortirons.

Tu as vu la séance du Parlement où Ricasoli a essayé de son intervention pour voir s'il pouvait amener un compromis entre ce terrible *condottiere* et le roi, le gouvernement et la Chambre, qu'il avait insultés si gravement; mais cette démarche de Ricasoli ayant été faite sans qu'auparavant il se fût entendu avec le général, il y a fort à craindre que celui-ci ne désavoue rien et se livre, au contraire, à de nouvelles incongruités. Toujours est-il que le roi s'est tenu pour grièvement offensé; qu'il a dit à Ratazzi que s'il n'était que duc de Savoie il savait comment il aurait répondu à cette insulte; que, comme roi, il ne pouvait pas demander de certaines satisfactions, mais que pourtant il lui en fallait une. Ratazzi a été très embarrassé, et comme il se faisait un appui du parti garibaldien, il n'aurait pas voulu le dégoûter, et pourtant il était difficile de se déclarer pour lui et d'accepter la solidarité des sottises faites ou à faire.

Ainsi que le disait la marquise, ce grand drame n'en était encore qu'à son troisième acte, mais il offrait bien des complications en raison de la lutte des passions diverses qui s'agitent jusqu'à ce que le fait accompli vienne trancher le dénouement. C'est un regret de n'en avoir pas eu la suite, racontée par des spectateurs si intelligents. Déjà ces lettres auront peut-être ravivé l'intérêt des événements assez récents, mais qui tendent à s'oublier, et auxquels nous avons mis la main sans nous douter, dans notre imprudence, qu'ils auraient une si fatale influence sur nos destinées.

Au commencement de l'année 1862, la mort de la marquise d'Azeglio précédait de bien près celle de son mari, et c'est seulement quelques mois auparavant (10 juin 1861) que, dans sa dernière lettre, elle annonçait avec douleur à son fils que l'homme qui avait fait l'unification de l'Italie venait de tomber dans toute sa force et toute sa puissance. Ainsi que Moïse, Cavour n'était pas entré dans la terre promise, mais du moins, comme lui, avec ce coup d'œil qui sondait l'avenir, il avait pu prévoir que son peuple la posséderait un jour. Cette pensée est développée dans la lettre de la marquise qui clôt la correspondance, avec ce rare bonheur d'expression que nous avons pu remarquer en maint endroit. Elle peint d'abord le deuil de l'Italie tout entière, puis elle ajoute : « Les regrets causés par la mort de notre grand citoyen vont en augmentant à mesure que l'on reconnaît le vide qu'il a laissé dans le monde... Je ne doute pourtant pas que, sous l'impulsion puissante qu'il a donnée à notre allure nationale, nous ne nous portions résolument à atteindre le but glorieux que lui, et tous nos grands hommes des siècles passés nous ont montré. »

Ce but a été atteint en 1866 au départ du dernier Autrichien de Venise, et, s'il nous est permis d'ajouter notre impression personnelle à celle qu'un si grand spectacle devait inspirer aux purs Italiens, nous dirons qu'il nous a laissé l'éblouissement d'un feu d'artifice auquel succède un peu de fumée, puis, l'obscurité. Venise en fête, comme au temps de sa splendeur, voyait entrer les troupes italiennes sur des pontons qui glissaient au milieu du Grand Canal. Aux balcons, drapés de magnifiques tentures, de ces palais d'Orient, la foule les saluait avec acclamations. Sur la place Saint-Marc, au moment où les couleurs nationales avaient été déployées en haut des trois mâts, de Chypre, Rhodes et Candie, on avait vu des vieillards — cette race vénitienne est expansive et douce — se jeter, en pleurant, dans les bras de leurs voisins, lorsque le canon avait annoncé ce grand événement. Le soir, Venise, brillante de la clarté des illuminations de toutes sortes, qui faisaient de la nuit le jour, les réfléchissait jusqu'au fond des *rues d'eau*

les plus pauvres et les plus désertes. Tout était joie, lumière, musique, costumes, gaieté.

La veille, les Autrichiens s'étaient retirés avec un calme plein de dignité. Nous avions assisté à une chose unique depuis le commencement du siècle, des officiers autrichiens occupant le café Florian, tandis que des officiers italiens allaient prendre un *granite* au café autrichien, où s'étalait un grand portrait de Victor-Emmanuel et où ils avaient toujours refusé de fraterniser avec l'étranger, et cela sans bruit, sans forfanterie, sans haine réciproque. C'était donc le lendemain qu'avait lieu ce que nous pourrions appeler l'*apothéose* de la reddition de Venise, reddition pacifique dont nous aurions pu revendiquer l'honneur, puisque, en apparence, du moins, Venise nous était un don octroyé par l'Autriche, avec faculté d'en faire hommage aux Italiens.

Faut-il ajouter que nous étions à peu près les seuls Français témoins de ce grand spectacle et que c'était sous l'égide italienne que nous avions le privilège d'y assister?

Ce que nous a fait connaître la série des lettres précédentes donne en partie l'explication de ce fait singulier. Il y a eu rivalité, combat d'amour-propre de peuple à peuple. Ce sentiment a prédominé dès les premiers moments de notre intervention armée pour la cause italienne, et, de là, ce refroidissement progressif si sensible dans nos rapports avec l'Italie devenue un grand royaume et oubliant dans la bonne fortune les amis des jours mauvais.

En dehors des événements politiques du royaume en formation, les traits répandus dans cette correspondance devraient suffire à l'intérêt de sa lecture. Ils laissent apercevoir les différents types de la nation italienne sous leur forme bien accentuée : le soldat hardi aventureux, plus chevaleresque chez le roi Victor-Emmanuel que chez Garibaldi, mais gardant quelque chose encore de la rudesse des temps passés, — l'homme d'État, fin, rusé, habile à démêler les ressorts de la nature humaine, doué chez Cavour d'une puissante intelligence et de facultés bien supérieures à celles de ses collègues, les Ratazzi, les Gioberti *e tutti quanti*, ces hommes politiques sans scrupules et sans préjugés, — le peuple brouillon, enthousiaste, porté au mal comme au bien, criant tour à tour : vive le Pape! vive le Roi! vive Mazzini! — enfin, le noble, le patricien, conservant dans ses mœurs quelque chose de la grandeur des ancêtres et le respect de soi-même, tel que nous le voyons en la personne du marquis et de la marquise d'Azeglio, sauf les modifications nécessairement apportées par l'esprit moderne.

C. LOUIS RÉGIS.

MA TANTE GIRON

I

— A vous un lièvre!

L'animal venait, en effet, de débouler dans un champ de trèfle nouvellement fauché, sous les pieds du garde qui l'avait manqué de ses deux coups de fusil. Il arrivait, haut sur pattes, les oreilles droites, au petit galop, sur les trois autres chasseurs qui battaient en ligne la pièce de trèfle. Il passa d'abord à trente pas du baron Jacques. Le jeune homme tira sans viser : pan ! pan ! Le lièvre ne broncha pas. Seulement une fine poussière, comme en fait un moineau qui se poudre, s'éleva derrière lui.

Ce fut le tour du comte Jules. Campé fièrement, le pied droit sur un sillon, le pied gauche sur un autre, il épaula son fusil neuf aux ferrures d'argent, ajusta longuement, puis rabattit l'arme en criant :

— Hors de portée!

Il faut dire qu'il manquait souvent, et qu'il épargnait les coups pour épargner son amour-propre. A ce cri, le lièvre fit un bond, tourna à angle droit, se ramassa sur lui-même et, couchant ses oreilles, s'éloigna grand train dans le creux du sillon.

Mon grand-père était le dernier sur la ligne des chasseurs, un peu en arrière du comte. Il eut un sourire narquois. Ses compagnons, qui l'observaient, le virent mettre la main à sa poche droite, en retirer sa tabatière, humer une petite prise, puis rentrer l'objet dans les profondeurs d'où il l'avait sorti. Alors, seulement alors, mon grand-père leva son fameux fusil *en fer aigre*. Il épaula vivement. Le chien s'abattit. On entendit un bruit de capsule et, une demi-seconde après, une détonation un peu plus forte : au bout du champ, tout près de la haie, le lièvre culbutait, et tombait roide mort entre deux touffes de trèfle rouge.

— Voilà, jeunes gens, comment on tue un lièvre! s'écria mon grand-père.

Et, quand ils se furent approchés :

— Quelle distance, hein ! cent pas au moins.

— Oh ! cent pas, dit le baron en hochant la tête, vous le faites courir encore votre lièvre.

— Il était loin, soupira le comte.

— Nous allons voir, répliqua mon grand-père.

Et il se mit à marcher sur le dos du sillon, dans la direction de la haie.

Il faisait les pas fort petits ; d'abord parce qu'il n'était pas grand, et aussi pour en compter davantage.

— Soixante-dix-neuf, quatre-vingts, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux ! dit-il en arrivant près du lièvre. Quelle distance !

Il ramassa la bête, examina la blessure — une demi-douzaine de grains de plomb dans la nuque — et se donna le plaisir de glisser lui-même la victime dans la carnassière du garde, déjà pleine, sur laquelle s'arrondissait, luisante et glorieusement usée par endroits, une peau de sanglier. Puis il atteignit un flacon d'huile, une brosse courte, un paquet de chiffons, et s'assit sur l'herbe.

Le baron Jacques, que l'ardeur de la jeunesse et le dépit d'un coup manqué poussaient en avant, s'était déjà remis en route. Il se retourna en disant :

— Mais, venez donc, il y a des perdr....

La phrase expira sur ses lèvres. Il venait d'apercevoir mon grand-père, assis sur l'herbe, qui plongeait, dans le canon droit de son fusil, la baguette entourée d'un linge gras. Il eut un petit haussement d'épaules :

— C'est juste, murmura-t-il, LE FER AIGRE... en voilà un instrument !

Et il continua de marcher vers le champ voisin.

— Allez, allez, Jacques, criait mon grand-père ; je vous rejoindrai tout à l'heure ; vous savez que ce sont des gris ; prenez le vent.

Puis, sans se presser, il se remit à nettoyer son fusil en fer aigre. En fer aigre ! Le lecteur s'étonnera peut-être de cette expression. Il est cependant incontestable que mon grand-père avait un fusil en fer aigre. Je le conserve encore, ce vieux fusil ennobli par tant d'exploits, au bois originairement brun foncé, presque noir aujourd'hui, soumis qu'il a été depuis vingt ans, sur les crochets d'une cheminée, au régime des jambons d'York. Il n'a rien de remarquable à l'œil. C'est une arme de petit calibre, à courte crosse, sur laquelle est ébauchée une tête de sanglier, à canons très longs et très minces, forgés par une main qui n'était pas célèbre et ne les a pas signés. A voir l'épaisseur de ces humbles tubes d'acier, qui est, à l'extrémité, celle d'une feuille de fort papier,

un sportsman d'aujourd'hui sourirait de pitié. Pourtant, ces deux mauvais canons, pendant soixante ans, ont supporté l'effort de la poudre, la brume des marais, les éclaboussures de rosée des champs de choux et les ardeurs des grands jours chauds. Ils portaient le plomb et la balle avec une égale précision, supérieurs en cela aux *shock-bored* à la mode, qui éclatent sous la pression d'une balle : à quatre-vingts pas, ils logeaient dix grains de plomb dans une pomme, — une grosse pomme ; — à cent pas, ils abattaient un loup. Ils n'avaient qu'un défaut : celui de s'encrasser très vite. L'acier dont ils étaient forgés avait une écorce rugueuse, prenante, happant et retenant la fumée au passage, aigre en un mot. Défaut grave et gênant, qui obligeait mon grand-père, — du moins l'excellent homme le croyait-il, — à passer un linge gras dans le canon de son fusil dès qu'il avait tiré, et, tous les vingt coups, à laver les deux canons à grande eau.

Ce que de semblables opérations valurent à mon grand-père de reproches et d'exclamations de la part de ses compagnons de chasse, on le devine sans peine. Elles se renouvelaient fréquemment : il y avait tant de gibier dans ce temps et dans ce pays-là ! Le temps, déjà bien loin, c'était le 1^{er} septembre 1828 ; le pays, c'était le Craonais.

Cette région n'a jamais eu d'existence à part dans les divisions politiques de l'ancienne ou de la nouvelle France. Elle a pourtant son caractère original et nettement marqué ; elle est bien une petite province par la nature de son sol et de ses habitants. A voir l'ajonc qui pousse sur ses talus, la bruyère assez commune dans ses bois, ses pommiers et ses sarrasins en fleur, on serait tenté de dire : c'est la Bretagne. A voir ses hommes, grands, robustes, aux types songeurs, on pourrait croire : c'est la Vendée. Mais regardez ces prairies où paissent, mêlés de grands troupeaux de bœufs et d'oies, les chevaux, d'une race particulière et robuste ; les bandes de porcs, errant à la glandée par les chemins ; cette terre forte que la charrue soulève en mottes violettes, où nulle part le rocher n'affleure. Regardez les chênes que cette terre nourrit : vous n'en verrez ailleurs ni tant ni de si beaux ; ils entourent les champs d'une couronne sombre ; leur pointe est droite, car la mer est loin et les grands coups de vent n'atteignent point là ; leur frondaison puissante, car le sol est profond à leurs pieds. Si vous montez sur les rares collines qui se croisent çà et là, dans la campagne, comme les nervures de cette feuille verte, et forment les bassins de ruisseaux charmants et sans nom, vous n'apercevrez, jusqu'à l'horizon, que des cimes de chênes, au milieu desquelles percent parfois un clocher blanc, un peuplier ou le faite d'un alizier

empourpré par l'automne. Non, ce n'est plus la Bretagne, ce n'est pas encore la Vendée : c'est le Craonais.

La grande propriété y domine. Les fermes, généralement étendues, sont louées, depuis des générations, par les mêmes familles de fermiers aux mêmes familles de propriétaires. Autour des villages, on trouve aussi quelques closieries, où vivent des journaliers, d'anciens soldats ou piqueurs retraités, arrosant les laitues d'une main qui porta le mousquet ou la trompe de chasse.

Presque toutes ces vieilles familles, — on pourrait dire ces vieilles maisons, — de laboureurs sont aisées; plusieurs même très riches. Chez toutes on rencontre une foi vive et éclairée, l'amour du sol, le culte des traditions; le tout bien abrité par un bon sens résistant à l'erreur et par le sentiment de l'antique honnêteté de la race.

Le paysan craonais, — dont le nom honorifique est : métayer, lors même qu'il est fermier, — grand, large d'épaules et lent d'allures, n'a pas la tête légère ni l'humeur querelleuse du Breton. Moins sombre que le Vendéen, il est comme lui indépendant et défiant. Il reconnaît et respecte trois autorités : son curé, son père et son maître. Hors de là, il ne s'en laisse guère imposer : un uniforme brodé le fait rire. Sous la Révolution, il fut le premier levé et le plus irrégulier des soldats de la chouannerie. Pour le commander, il lui fallait des chefs de son choix et toujours de chez lui. Sitôt le coup de main achevé, il rentrait à la ferme ou se cachait dans un genêt voisin, et laissait pour deux mois, trois mois, six mois, dormir sa carabine.

Elle dort maintenant pour toujours, enfumée, sous le manteau des cheminées où la légende des grandes guerres s'éveille encore parfois, les soirs d'hiver; et c'est tout ce qui survit de ce temps lointain, car les derniers témoins sont morts, et le costume qu'ils portaient, le pantalon et la veste courte en drap bleu et le large feutre à galon de velours, a peu à peu disparu.

Quel plaisir charmant était, il y a cinquante ans, la chasse à tir dans ce pays-là! On y braconnait certes autant qu'aujourd'hui, on n'y chassait guère moins, et les gardes, comme aujourd'hui, ne gardaient rien. Cependant le gibier abondait. Il avait de si belles retraites : les blés noirs, les trèfles, les choux, d'une variété de haute futaie, les haies énormes et fournies, et surtout les champs de genêts.

Où sont-ils à présent ces genêts toujours verts, qui jetaient dans la campagne, pendant huit mois sur douze, l'étincelle joyeuse et le parfum de leurs fleurs d'or? C'est un humble arbuste que le genêt, mais en regardant bien, quelle que soit la saison, vous trouverez presque sûrement sur la tige, soit en haut, soit en bas, un bouton qui va s'ouvrir, une petite nacelle prête à tendre au vent

sa voile jaune. Et, si le genêt se repose, regardez à côté : c'est que la bruyère est rose, c'est que l'ajonc est fleuri. Car le printemps ne quitte pas la lande ; il en fait le tour d'un bout de l'année à l'autre, et les paysans, qui le savent, avaient coutume de dire : A toutes les fêtes de Vierge le jaguelier fleurit.

Hélas ! j'ai vu la charrue coucher à terre les derniers genêts du Craonais, il y a quelques années, dans un petit champ qui s'appelle l'Écobu. Je ne passe jamais là sans m'en souvenir tristement.

Avec quel battement de cœur un vrai chasseur attaquait ces remises sans pareilles ! Il s'avavançait doucement, la main sur la détente de son fusil, tandis que le chien, tournant les touffes, suivait, le nez sur la mousse, une trace encore chaude. Lièvre, perdreau, bécasse, râle, il y avait toujours quelque gibier de choix dans le genêt. Les perdreaux partaient un à un, compagnons gris, compagnons rouges, rasant la fine pointe des balais verts. Quels jolis coups alors ! Beaucoup de chasseurs tiraient bien : ils tiraient si souvent ! Et puis le fusil à pierre les avait mis à si bonne école !

O jeunes gens d'aujourd'hui, qui vous croyez adroits pour avoir atteint quelque perdreau avec vos mitrailleuses à percussion centrale, pensez à cet âge héroïque du fusil à pierre. On pouvait être fier alors d'un coup heureux. L'opération n'était pas simple. On pressait la gâchette : le silex frappait l'acier, l'étincelle jaillissait et, quelquefois, par un heureux hasard, rencontrait la poudre du bassinet ; alors si la poudre n'était pas mouillée par une goutte de pluie ou de rosée, si le choc d'une branche ne l'avait pas précipitée à terre, elle prenait feu, et, presque toujours, avec le temps, enflammait la charge. Pendant la durée variable de cette succession d'incendies, il fallait suivre de l'œil la bête qui courait ou qui volait, sans quoi le plomb ne traversait que l'air.

On se levait à cinq heures, à cinq heures et demie on partait. Le rendez-vous était souvent à 2 ou 3 lieues ; on les faisait à pied ; on chassait jusqu'à la nuit, sans autre repos qu'une heure pour dîner d'un morceau de pain et d'un peu de beurre qu'on partageait avec son chien ; et le soir on revenait encore à pied.

Le régime était rude. Mais que de pièces abattues ! Les carnassières crevaient sous le fardeau. Par toutes les mailles le poil et la plume faisaient saillie : fourrure précieuse et douce aux yeux du chasseur. Trente perdrix n'étonnaient point en un jour d'ouverture. Je vous en prends à témoin, Fanchette, vous qui avez plumé, flambé, fait rôtir ou mis aux choux les perdrix que tuait mon grand-père, en ces temps légendaires, dans le Craonais giboyeux, avec son fusil en fer aigre.

Quand il eut nettoyé son arme, mon grand-père songea à rejoindre ses compagnons. Guidé par leurs coups de feu, il les retrouva comme ils sortaient d'une grande pièce de terre en jachère, couverte de remberge. Le baron Jacques avait tué un lapin et le comte Jules, un ramier : tous deux étaient contents.

— Mes amis, dit mon grand-père, il est temps de nous rabattre sur le bourg. Il ne faut pas que ma sœur nous attende.

— Déjà partir ! s'écria Jacques.

Cette exclamation illumina d'un bon sourire la figure de mon grand-père. Il était fier de cet élève qui, à cinq heures et demie du soir, en chasse depuis l'aube, ne demandait qu'à marcher encore. Il se pencha vers lui :

— Écoutez, dit-il ; nous pouvons revenir par la Motte du Four. Le détour n'est pas long. Il y a là certains marouillers, et dans ces marouillers certaine bande de molletons...

Le baron glissa quelques grains de gros plomb dans son fusil ; et l'on revint en effet dans les prés de la Motte du Four, coupés par endroits de petits marais. Mais les canards étaient aux champs, et les chiens fatigués ne levèrent rien dans les roseaux.

Le soleil baissait rapidement dans un ciel très pur. Quand il passa derrière la ligne de peupliers qui bordaient les prés, leur feuillage changea de couleur : léger, découpé, frissonnant, on eût dit la chevelure d'une gerbe d'avoine mûre. Plus bas il y avait un rideau de chênes. L'astre s'abîma dans cette forêt verte. Parfois seulement des lueurs d'incendie traversaient les branches, et frappaient les chasseurs au visage. Dès qu'il eut disparu, une brume légère estompa les coins des prés. On entendait le cri plaintif des sourds. Les ramiers traversaient l'air à tire d'aile, le poitrail doré par le couchant.

Bientôt Rosalie, qui guettait le retour des chasseurs par la fenêtre à barreaux de fer de la cuisine, les aperçut au détour du chemin.

— Les voilà, madame Giron ! cria-t-elle.

— Combien sont-ils ?

— Quatre, en comptant Baptiste.

— Trempe la soupe, et mets un couvert de plus.

Mon grand-père, le baron, le comte et le garde entrèrent, en effet, dans la cuisine, unique vestibule des logis d'autrefois. Au même moment, ma tante Giron sortit de la salle voisine, et vint au-devant d'eux.

C'était une femme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, forte, avec un visage plein et frais, aux pommettes saillantes, aux yeux gris très fins et très fermes, s'animant, tout au fond, d'un

reflet de tendresse quand ils regardaient mon grand-père : un ensemble intrépide, actif et franc.

— Ce n'est pas trop tôt rentrer ! dit-elle d'un ton bourru, où l'on sentait plutôt l'habitude et le besoin de grogner qu'une conviction véritable.

— Ne vous fâchez pas, ma sœur, voyez : nous rapportons dix-huit perdreaux, deux lièvres, un lapin et un pigeon.

— J'aimerais mieux un pigeon de moins et un peu d'exactitude de plus, mon frère.

— Ma seule pièce ! interrompit le comte.

Ma tante Giron eut un sourire qui creusa deux petits trous dans ses joues :

— Vous dînez avec nous, monsieur Jules ?

— Oui, madame Giron.

— Ah ! dame, je n'ai pas à vous offrir des dîners comme vous en faites dans vos châteaux, vous autres messieurs ; c'est un dîner de campagne, et qui a attendu... Allons, dépêchez-vous.

Et tandis que le garde, sifflant les chiens, allait les attacher dans la cour, et que les trois chasseurs suspendaient leurs fusils au râtelier de la cheminée, enlevaient leurs carnassières et cherchaient à rendre un peu de tenue à leur nœud de cravate, ma tante Giron rentra dans la salle à manger, qui attenait à la cuisine.

II

Ma tante Giron appartenait à cette bourgeoisie rurale qui tenait le milieu entre le paysan et le grand propriétaire ; classe autrefois nombreuse, presque disparue aujourd'hui.

Avant la Révolution, la famille rurale qui parvenait à la fortune n'émigrerait pas dans les villes. Elle demeurait dans le coin de terre où elle avait lentement grandi, et conquis un rang supérieur dont elle était justement fière. Rapprochée des paysans par son origine, vivant au milieu d'eux, et, jusqu'à un certain point, de la même vie, étroitement associée à leurs intérêts, elle rencontrait chez eux des sympathies naturelles aussi nombreuses que fortes.

Comme nos pères avaient raison de se fixer ainsi dans les lieux et parmi les hommes témoins de leur élévation ! Ils appréciaient cette douceur d'être honorablement connu et de longue date dans un pays. Et vraiment il en est peu d'aussi grande. Tout le monde vous salue, vous accueille, vous tend la main. Les choses mêmes vous sont familières, et vous parlent. Pour être aimé, vous n'avez presque rien à faire : vos aïeux ont fait le reste. Leur vertu vous enveloppe, le nom qu'ils ont laissé vous ennoblit aux yeux des

générations présentes. Les vieux vous disent : Ah ! monsieur Jean, ou monsieur Paul ou monsieur Pierre, j'ai bien connu votre père. Quel bon homme c'était, et secourable au pauvre monde et de bon conseil aussi. Nous étions amis tous deux, et quand il passait devant la maison, il ne manquait jamais de me dire : Est-il permis d'entrer, père Choyot ? et il entrait, et moi je vous faisais danser sur mes genoux. Entrez donc, monsieur Jean, ou monsieur Paul, ou monsieur Pierre.

La plupart de nos villages comptaient une ou deux familles de cette bourgeoisie rurale. Les traditions de foi étaient vivantes chez elles, l'hospitalité généreuse, l'autorité paternelle respectée. Les caractères s'étaient dépouillés de la rudesse paysanne sans rien perdre de l'honneur franche et hardie des ancêtres. Ce premier degré de la bourgeoisie était un des éléments les plus sains du peuple de France, et c'est à lui qu'on doit, en partie, la préservation des campagnes contre tant d'hérésies religieuses et politiques dont les hautes classes de la société étaient atteintes longtemps avant que la Révolution éclatât. A la fin du siècle dernier, elle fut presque toute dispersée et ruinée. La tourmente passée, les conditions sociales n'étaient plus les mêmes ; les traditions étaient rompues. Elle ne put se reconstituer. Une race d'honnêtes gens avait vécu.

Un des traits caractéristiques de cette classe, c'était le sentiment très vif de sa dignité, l'amour de la campagne et de la vie laborieuse, abondante, considérée qu'elle y menait.

Ma tante Giron avait à un haut point cet amour-propre rural, et plaisantait volontiers les gens de ville. Toute occasion lui était bonne pour les morigéner. Quand nous venions la voir, pendant les vacances, tout enfants, et qu'il était l'heure de goûter :

— Les enfants, disait-elle, allez demander à Rosalie une tartine de raisiné... on dit du raisiné par ici. Les beaux messieurs de ville appellent ça autrement, n'est-ce pas ?

Elle savait fort bien que non.

— Mais non, ma tante, répondions-nous en rougissant, on dit aussi chez nous du raisiné.

— C'est bien étonnant, reprenait-elle. Et haussant la voix : allez, allez, les petits, et demandez à Rosalie d'en mettre beaucoup sur votre pain. Tu entends, Rosalie ?

— Oui, madame.

Rosalie entendait toujours, car sa maîtresse parlait pour toute la maison, quelquefois même pour les environs, dans les jours d'orage.

Elle était si vive, ma tante Giron ! Avec son curé, ses parents,

ses voisins, ses voisines, avec tout le monde elle avait son franc parler, et rien ne l'eût empêchée, quand l'envie lui en prenait, de dire à quelqu'un son fait. Que de gens elle a grognés dans sa vie ! Toute la paroisse y a passé.

C'était là vraiment son seul défaut : bonne, généreuse, dévouée, forte contre le mal et contre le malheur, elle avait la tête un peu trop près du bonnet.

L'expression peut s'appliquer rigoureusement à ma tante Giron ; car elle portait des bonnets à grands tuyaux retombant jusque sur les épaules, bonnets en mousseline les jours ouvrables, de dentelle le dimanche, qui lui seyaient bien, — car elle avait été jolie, — et qu'elle ornait d'un ruban quand elle allait à la grand'messe, avec sa pointe de velours brodé et sa robe de soie puce à petits plis.

Ma tante Giron était née, à la fin du siècle dernier, à Bouillé-Ménard, bourg craonais, qui possède de beaux arbres, un vieux château et le souvenir d'un important commerce de toiles. Son père avait fait fortune dans ce commerce déjà exploité avec succès par le grand-père. Un jour, vers la vingtième année, M. Giron, un honnête homme, propriétaire fermier qui habitait Marans, était venu, à Bouillé-Ménard, demander la main de Marie. Le parti était de tous points convenable ; de sorte que l'oncle Jean, chirurgien à Segré, ayant un peu grossi la dot, l'oncle Pierre, curé de la Chapelle, avait béni le mariage.

Ce fut une heureuse union que celle-là. M. Giron, en se mariant, avait loué cinq grandes fermes et les faisait valoir. Grâce à son expérience, grâce surtout à l'activité et à l'intelligence de sa femme, qui s'entendait merveilleusement à régenter les bêtes et les gens d'une métairie, à vendre le grain au plus haut cours, à se servir de tout, et qui ne s'épargnait point, l'entreprise prospéra.

Mais ce bonheur dura peu. M. Giron mourut. Il laissait une petite fille que ma tante aimait follement ; car les orphelins ont ce privilège de tenir deux places dans le cœur des mères. Hélas ! un jour qu'elle la nourrissait, elle vit l'enfant pâlir, tressaillir et expirer sur sa poitrine en une minute : cette minute, elle la pleura toute sa vie.

Vaillante et habile comme elle l'était, ma tante Giron eût pu continuer longtemps encore à exploiter les domaines qu'administrerait son mari. Elle le fit pendant deux ans. Puis l'ennui la prit. A quoi bon gagner encore, et pour qui ? N'avait-elle pas assez pour vivre et pour faire du bien autour d'elle ? Lors donc que les baux furent arrivés à expiration, malgré les instances des propriétaires, elle ne consentit pas à les renouveler, vendit ses charrues, congédia ses gens de ferme, et ne garda de l'ancien train de vie que le logis où

elle habitait, une valoirie de quelques hectares, la coutume de se lever dès l'aube, son franc parler avec tout le monde et l'amour exclusif de la terre craonnaise.

Le logis, d'ancienne construction, avec des toits irréguliers et des fenêtres de toutes les grandeurs percées à toutes les hauteurs, donnait d'un côté sur la place de l'église. La façade principale regardait le chemin des Portes, qui conduit à Chazé. Une cour, plantée de fleurs, l'en séparait seulement. Au-delà de la cour, et suivant la pente assez rapide de la route, il y avait une luzernière, puis un pré, puis le ruisseau bordé d'aulnes. Si vous ajoutez quelques champs remontant la côte, sur l'autre bord du ruisseau, une étable où trois vaches, les meilleures du pays, mangeaient à des crèches toujours pleines, une écurie pour la jument rouge, un pigeonnier, vous aurez une idée du domaine et de la valoirie de ma tante Giron.

On entrait dans le logis par la cuisine, ornée de casseroles de cuivre rouge ou jaune dont les tons éclatants s'enlevaient sur des murs bruns de fumée. La cheminée était immense. Le tablier s'avancait jusqu'au tiers de la salle. D'ordinaire, un chien courant dormait à droite du foyer; à gauche ronflait un chat. C'étaient là le royaume et les sujets de Rosalie, une vieille maigre, proprette et silencieuse, toujours en mouvement, toujours inquiète. Personne n'a jamais tant fourbi, brossé, épousseté, que Rosalie. A force de les laver, elle avait fini par user les carreaux de sa cuisine.

Il est vrai que les visiteurs, qui devaient nécessairement traverser l'appartement, avaient un peu contribué à ce dégât. C'étaient d'abord les pauvres, que ma tante Giron ne manquait pas d'assister quand ils étaient du pays, les métayers, qui l'avaient en grande estime et la consultaient volontiers, les curés des paroisses voisines, qu'elle réunissait une fois l'an, en chapitre, autour de sa table, ou plus souvent celui de Marans, l'incomparable abbé Courtois, dont la renommée, dès cette époque, franchissait les limites du Craonais; c'étaient encore, de temps en temps, des voisins ou des parents qui, ayant goûté une fois l'hospitalité du vieux logis, aimaient à renouveler l'épreuve. Parmi ces derniers, mon grand-père le greffier, qui avait épousé la sœur de ma tante Giron, était l'hôte le plus assidu. Il venait surtout dans la saison de la chasse, et ne connaissait pas de meilleure fête qu'une journée passée à battre les trèfles et les champs de genêts, en compagnie de son ami le baron Jacques, avec la perspective d'un dîner, au retour, chez celle qu'il appelait « ma sœur Marie ».

Le 1^{er} septembre 1828, une de ces bonnes journées finissait, un de ces bons dîners commençait.

Quand les trois chasseurs entrèrent dans la salle à manger, depuis longtemps déjà la soupe fumait dans la soupière. Le couvert était mis sur une nappe bien blanche, de toile à gros grains fleurant l'iris. Une oie rôtie, farcie de marrons et de pruneaux, des betteraves, une tarte de Segré, mi-frangipane, mi-confiture, — friandise archéologique dont nos neveux riront, bien à tort, — des biscuits à l'anis et de beaux fruits du jardin composaient le dîner. Il était servi dans des assiettes octogonales en terre crème, à petits reliefs, qui seraient introuvables aujourd'hui et que ma tante Giron avait achetées un prix modéré à un potier breton. Aucun luxe d'aucune sorte n'était admis chez elle. L'ameublement était simple comme le repas : un dressoir en cerisier, des chaises, trois fauteuils de paille couverts de ces housses rembourrées dont les générations nouvelles ignorent la douceur, une horloge ayant un soleil pour balancier, c'était tout. J'oublie cependant les gravures encadrées de bois noir, le portrait du Christ, ceux de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste caressant un mouton, de saint Sébastien percé de flèches; une allégorie représentant le duc de Bordeaux enfant, couché dans son berceau; la France veille sur lui et trois soldats, figurant l'armée, lui jurent fidélité, la main levée et la jambe en avant; une lithographie de Chateaubriand sur un rocher, et cette autre que vous vous rappelez peut-être : Marie Stuart quitte la douce France, elle est debout dans le bateau, un vieux gentilhomme, dans l'eau jusqu'à la ceinture, paraît lui offrir de la suivre à la nage; la reine, indifférente, regarde un paquet de cordages roulé sur le rivage, et les nuages ont l'air de montagnes.

La première ardeur de la faim apaisée, la conversation s'engagea, et prit d'abord l'inévitable chemin de la chasse du jour. Ma tante Giron, en fine maîtresse de maison qu'elle était, sut en écouter le récit détaillé. Chacun expliqua la raison de toute pièce manquée, un coup d'aile imprévu, un arbre masquant la bête, le pied qui glisse, l'arme qui fait long feu, la distance, une distance folle; jamais la maladresse. Chacun s'étendit sur les coups heureux : la mort du lièvre prit des proportions épiques.

De la chasse du jour on passa naturellement aux aventures quelconques de chasse, et chacun dit la sienne, invraisemblable et toujours authentique.

Mon grand-père raconta, — ce n'était pas, je crois bien, la première fois, — les belles attaques au couteau contre les sangliers, en plein hallier, dont il avait été l'acteur ou le témoin, quand, avec son père, le vieux camarade de Stofflet, il habitait encore Segré et suivait les chasses à courre des derniers veneurs de l'ancien régime.

Jacques se souvint à propos d'une partie d'affût aux canards, organisée, un soir, dans les roseaux d'une culée d'étang. Les victimes se chiffraient par douzaines dans son récit, et l'ombre des oiseaux qui arrivaient confiants aux bords de cet étang merveilleux, ou le quittaient effarés, obscurcissait la terre et avançait la nuit.

Quand ce fut le tour du comte Jules :

— Moi, dit-il, j'aime la grosse bête.

Son ami Jacques eut un sourire moqueur. Jules ne s'en aperçut pas. Il continua :

— Je crois qu'elle m'aime aussi.

— Heureuses les amours partagées, murmura son voisin.

— Oui, le chevreuil, le cerf, le loup, le sanglier, voilà mon gibier. Ces bêtes-là ne sont pas farouches avec moi. Elles sont familières, quelquefois même au point de me gêner. Tenez, un jour nous chassions au courant dans la forêt d'Ombrée. J'étais posté sur la lisière d'une taille, assis dans un fossé. Ma tête dépassait un peu la crête du talus, mais très peu. Les chiens lancent un brocard, et le mènent grand train. Il m'arrive par derrière. J'entendais son galop : patapa, patapa. Je ne bouge pas. Tout à coup deux pattes s'appuient sur ma tête et la pressent vigoureusement. Une ombre passe au-dessus de moi. C'était le chevreuil qui m'avait pris comme tremplin pour sauter le fossé. Heureusement j'avais ma casquette de cuir!

— Vos histoires sont toujours invraisemblables, mon cher Jules, dit mon grand-père en riant.

— Je vous en raconterai bien d'autres dans quelques années, des chasses à l'ours, au bison, au renard bleu.

— Comment cela?

Le jeune homme se leva à demi, et d'un ton de bonne humeur un peu forcé :

— Mes amis, madame, je vous annonce mon départ pour l'Amérique.

— Quelle plaisanterie! dit ma tante Giron.

— Nullement. C'est chose décidée en conseil de famille, arrêtée dans les détails mêmes. Le 11 de ce mois, dans dix jours, je m'embarque, à Plymouth, sur le *Scotland*, qui me déposera sur les rives du Saint-Laurent, à Québec.

— Est-ce en qualité de mineur, mon cher, dit Jacques, ou de scieur de long, ou de brasseur de bière que tu vas aborder le nouveau monde?

— Non, mon ami, en qualité de planteur amateur. Mon oncle de Mortain, tu sais, ce vieux garçon aventureux, a fondé là-bas une

colonie dont il est roi : 3000 hectares d'un seul tenant, cinquante nègres, vingt chevaux de selle. Il m'appelle pour recueillir l'héritage et me préparer au métier de grand propriétaire canadien. Un véritable rêve... Monsieur le vicomte de Chateaubriand, ajouta-t-il en se retournant et en s'inclinant du côté de la muraille où pendait le portrait de l'illustre écrivain, j'emporterai les *Natches*.

— Vous avez tort, Jules, dit mon grand-père sérieusement, de quitter ce pays où votre famille est ancienne et considérée. Un héritage, si beau qu'il soit, ne vaut pas un tel sacrifice. Est-ce bien cette raison qui vous pousse ? Je vous connais trop pour le croire.

Le jeune homme, qui jusque-là avait soutenu sa réputation de joyeux compagnon, devint grave tout à coup. Quelque souvenir l'émut sans doute. Une larme mouilla le bord de ses paupières.

— Ma foi, ce n'est pas moi qui quitterai notre cher Craonais, dit Jacques sans remarquer l'émotion que trahissait le visage de son ami. Depuis un an que j'y suis revenu, pas une heure d'ennui, pas un regret de Paris.

Le comte le regarda, et s'efforçant de sourire :

— Parbleu ! dit-il.

— Que veux-tu dire ? demanda Jacques en rougissant un peu.

— Tout simplement, mon cher, que ce pays a pour toi des attraits qu'il ne peut avoir pour moi, de charmants voisinages par exemple.

— Tu veux parler de M^{lle} de Seigny ? La plaisanterie tombe à faux, mon ami. J'ai pour cette... aimable personne les sentiments de tout le monde, estime, respect, admiration si tu veux : je n'en ai pas d'autres.

— Tant pis, monsieur Jacques, tant pis, interrompit ma tante Giron. Au risque de vous contrarier je vous dirai : tant pis, Voilà une charmante fille, douce au pauvre monde, pieuse comme les anges du paradis et jolie comme eux, par-dessus le marché...

— Oh ! madame Giron, quel feu !

— Je dis tout ce que je pense, vous le savez, et comme je le pense ; eh bien, m'est avis que si M. Jacques de Lucé, ici présent, épousait M^{lle} Marthe, ce serait le bonheur de tous deux et le bonheur de beaucoup d'autres encore dans la paroisse.

— Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de nos vertus respectives, madame Giron, mais d'abord, vous oubliez que je suis au plus mal avec la tante d'Houllins.

— Pour une bagatelle !

— La rupture n'en est pas moins complète. Observez, je vous prie, cette aimable vieille quand je la salue, chaque dimanche, avec une persévérance méritoire, à l'issue de la messe de Marans.

Au lieu de me répondre, elle redresse la tête et la rejette en arrière, ou bien elle regarde, avec une intention marquée, du côté opposé. Sont-ce là de gracieuses avances, d'engageants préliminaires de... de ce que vous dites?

— Tu oublies d'ajouter, mon cher, dit Jules, que M^{lle} Marthe, en pareil cas, — je l'ai remarqué une fois, mais ce doit être une habitude, — reste un peu en arrière de sa tante, et répond, elle, à ton salut par une révérence qui n'a rien de désobligeant, je suppose, et qui explique ta persévérance vis-à-vis de l'autre...

— Ah! ah! monsieur Jacques, dit ma tante Giron.

— Qu'est-ce que cela prouve? repartit vivement le jeune homme. Jugez vous-même, madame Giron, si ce n'est pas une cruauté que de me vouloir marier. Quelle a été mon existence jusqu'à présent? J'ai à peine connu mon père. Nous sommes restés, ma mère et moi, dans le château de famille de la Basse-Rivière; elle triste, moi enfant; elle vieillissant, moi grandissant. Je n'avais pas treize ans quand elle est morte, elle aussi. Aussitôt mon tuteur m'enlève de la terre patrimoniale, sous prétexte qu'il faut à un gentilhomme une autre instruction que celle qu'un vicaire de campagne peut donner. Il m'interne au collège, à Paris. J'entends sonner seize, dix-sept, dix-huit ans. J'en sors bachelier, avide de grand air et de liberté. Enfin je vais revoir la Basse-Rivière! non. M. d'Usselette me retient à Paris. Il faut compléter ses études, faire du droit, science indispensable, paraît-il, pour administrer convenablement les 10 000 livres de rentes que m'ont léguées mes parents; il faut surtout voir le grand monde. J'obéis. Le grand monde que je vois met obstacle aux études que je fais. Au bout de six ans, j'obtiens de la lassitude des jurys d'examen mon diplôme de licencié. Me voilà libre! Je rentre au pays. Il y a de cela douze mois, madame Giron, et je me souviens que mon cœur battait bien fort dans ma poitrine quand j'ai aperçu mes peupliers et mes girouettes rouillées. J'achète un cheval et des chiens; je retrouve Jules, un camarade d'enfance, votre beau-frère, un ami que ma mère aimait déjà; nous chassons ensemble dans un pays merveilleux; je cours les forêts voisines; je suis reçu dans les châteaux et dans les fermes avec des sourires de connaissance, que ma mère avait semés jadis par là, et qui fleurissent aujourd'hui pour moi; Francine me nourrit comme un jeune nabab; François commence à se faire à son triple métier de valet de chambre, de cocher et de piqueur; enfin tout est joyeux et accueillant autour de moi, tout me plaît; ma vie s'arrange à souhait; et vous voulez que je détruise tout cela, que je me marie, que j'introduise dans ma maison un élément nouveau, envahissant, que je vende Cab

pour acheter deux percherons, que François disparaisse pour faire place à un groom en livrée, que je n'aie plus la liberté de mon temps ni de mon cœur ! Allez, madame Giron, vous êtes mon ennemie. Il est trop tôt pour une pareille folie. Dans cinq ans d'ici, si je change d'avis, je vous en préviendrai.

— La la la, comme vous plaidez, mon ami ! s'écria mon grand-père. Je vous assure qu'au tribunal, où mon métier me condamne à entendre les plaidoiries des avocats débutants, vous feriez bonne figure. Ils ne parlent pas avec tant de feu ni de couleur. Vous leur ressemblez seulement en ce que, comme eux, c'est par une mauvaise cause que vous débutez.

— Laissez-le donc, mon frère, avec sa liberté, ajouta ma tante Giron. Il en sera bientôt embarrassé. Il viendra nous trouver avec des airs longs comme d'ici Paris. Nous le renverrons à Francine et à François, à son cheval Cab et à ses forêts voisines.

Puis elle changea brusquement de conversation, comme elle le faisait toutes les fois qu'elle était contrariée.

Depuis quelque temps déjà le repas était terminé, et les convives avaient écarté leurs chaises de la table sans la quitter tout à fait. Au dehors, c'était la nuit. Le village dormait. A peine si, à de longs intervalles, on entendait le pas d'un homme qui montait le petit chemin. Le reflet de la lune tremblait sur les vieilles vitres de la fenêtre comme sur la crête des lames.

Bientôt, les deux jeunes gens se levèrent, prirent congé de leur hôtesse, et, chargés de plus de perdreaux qu'ils n'en avaient rapportés de la chasse, sortirent du logis. Quand ils eurent dépassé l'église :

— Reconduis-moi jusqu'à la Croix-Hodée, dit le baron Jacques ; nous ne nous reverrons plus guère, mon pauvre Jules !

— Volontiers.

Ils prirent tous deux la route encaissée, bordée de grosses souches, qui menait à Segré. Les talus, les haies, les arbres, les enveloppaient d'une ombre épaisse. Parfois seulement, quand une barrière ouvrait une baie dans ce mur sombre, ils apercevaient les champs couverts d'une brume légère. Toutes les araignées qui tissent les fils de la Vierge étaient à leur métier, et la besogne était avancée déjà, car les luzernes, les prés, les chaumes, avaient sous la lune un scintillement d'argent. La cime des peupliers se balançait lentement, touchée par les hautes brises, mais les feuillages plus humbles dormaient, et la campagne entière était assoupie.

— Une belle nuit d'automne, dit le baron. Quand tu seras rendu, tu m'écriras si les nuits du Canada valent les nôtres ; si on trouve là-bas des genêts et des M^{me} Giron, comme ici.

— Non, mon ami, répondit Jules, avec un accent de tristesse dont son compagnon fut étonné, je sais d'avance que tu n'auras rien à m'envier....., mon cher Jacques, ajouta-t-il après un moment, avant de partir pour longtemps, pour toujours peut-être, laisse-moi te dire, comme M^{me} Giron : épouse M^{lle} de Seigny.

— Comment, toi aussi? Mais c'est un coup monté!

— Non, mon ami. J'ai essayé de rire pendant le dîner. L'heure n'y est plus. Je vais te quitter, et je te parle sérieusement, et le conseil que je te donne vient du plus profond de mon cœur. J'ai bien le droit de te le donner, va, car, — à quoi bon te le cacher! — j'ai pensé à elle.

— Eh bien, pourquoi n'y plus penser?

— Pourquoi? C'était un rêve impossible : mon père ni ma mère, — tu les connais, — n'auraient consenti à un mariage avec une jeune fille si peu riche, et puis...

— Et puis?

— Tu es arrivé au pays, plus brillant, plus séduisant que moi qui suis un rural. J'ai vu tout de suite qu'elle te préférerait, que tu serais facilement son vainqueur et par conséquent le mien.

— Et c'est pour cela que tu pars?

— Un peu. Je te la laisse. Dans ma pensée intime, c'est le bonheur que je te laisse. Tu pourrais ne pas l'apercevoir et passer à côté, Jacques, et je veux te l'indiquer aussi.

— Mais, c'est une folie, mon bon ami! Ne pars pas. Ne fais pas un sacrifice que je ne t'ai pas demandé; que rien ne justifie, je te l'assure. Je ne pense pas à M^{lle} de Seigny, je ne pense même pas à me marier. Je t'en supplie, reste; j'irai demain trouver ton père, je lui dirai...

— Non, mon ami, répondit Jules en lui prenant la main et en se détournant pour dissimuler son émotion, plus un mot de tout cela. Je suis décidé. C'est pour moi un passé fini. Le vent d'aventures a soufflé sur ma vie, il m'emporte; les amours de France sont pour d'autres... Adieu, Jacques...

Le baron, troublé de cette confidence, de cette douleur dont il était la cause involontaire, et sentant venu le moment de la séparation, d'une séparation peut-être définitive, resta quelque temps sans parler, tenant serrée la main de son camarade d'enfance. Il avait compris que la résolution de Jules était sans appel. Il n'essaya pas de lutter.

— Adieu, dit-il enfin, adieu, brave cœur!

Les deux jeunes gens, par un mouvement rapide, se dégagèrent l'un de l'autre, et, saluant la Croix-Hodée qui se dressait là, toute grise dans la nuit, prirent les deux chemins opposés.

Jacques de Lucé regagna lentement la Basse-Rivière, et monta dans sa chambre. Il était agité, triste, et maugréait en lui-même contre cette petite voisine qui intervenait brusquement dans sa vie. Mille pensées, mille souvenirs, se pressaient en lui, le fatiguant de leur nombre et de leur insistance. La singularité de sa position l'étonnait; on fuyait parce qu'on désespérait de le vaincre, et lui n'avait pas encore prétendu conquérir; on avait créé pour lui de toutes pièces, en lui recommandant de ne pas s'y soustraire, un bonheur auquel il n'aspirait pas. Quelle étrange manie ont les gens de vous marier, murmurait-il, et d'arranger votre existence à leur façon, de régler ce que vous ferez et ce que vous ne ferez pas, et, ce qui est plus insensé encore, de fonder leurs propres projets sur de pareilles combinaisons, écloses dans leurs cerveaux, pour le compte du prochain! Voilà ce pauvre Jules parti; parti par jalousie!... Et pourquoi?... Cette jeune fille... est ma voisine... une voisine comme une autre, après tout... Non, il faut être juste; pas tout à fait comme une autre. Elle est la plus proche, d'abord... Elle est jolie aussi... Oui, elle est plus qu'agréable... On la dit aimable, et je veux bien croire qu'elle l'est... La famille est bonne... Mais, enfin, ce n'est pas une raison parce qu'on a une voisine très proche, jolie, aimable et bien née, pour l'épouser nécessairement, fatalement... surtout quand on ne veut pas se marier.

La tyrannie d'une idée fixe est difficile à secouer. Quand il en fut rendu à ce point de ses réflexions, Jacques partit dans une nouvelle voie, et se demanda si vraiment il ne voulait pas se marier. Ce fut la source de raisonnements, d'objections, de réfutations et d'hésitations interminables. Il ne s'endormit qu'à deux heures du matin, brisé de fatigue, exaspéré contre les innocents qui troublaient sa quiétude, et, naturellement, sans avoir trouvé la solution.

III

Il se réveilla tard et la tête lourde. A peine éveillé, les mêmes préoccupations recommencèrent à bourdonner autour de lui. Pour y échapper, pour se fuir lui-même, il songea que le meilleur moyen était d'aller voir quelqu'un. Mais qui? Il était bien tôt pour retourner chez ma tante Giron; d'ailleurs, il se souvenait vaguement qu'elle avait parlé d'une lessive, opération grave à la campagne et qu'il est du plus mauvais goût d'interrompre. Si j'allais faire visite à mon curé? pensa-t-il. Il est venu précisément, il y a huit jours, à la Basse-Rivière sans m'y trouver.

Il siffla son chien, et partit dans la direction du bourg.

Le curé de Marans était alors l'abbé Courtois, le plus original des

curés, célèbre à 50 lieues autour de son presbytère pour ses excentricités, très connu de Dieu et de ses paroissiens pour ses vertus, et qui a laissé une légende considérable, variée, presque toujours drôle, émue parfois. Tout jeune, à l'époque où il était encore vicaire à Candé, il s'était signalé à l'attention des hommes.

Un matin de marché, comme il passait sur la place, un métayer qui tenait un poulain par le licou, l'interpelle.

— Où allez-vous donc si vite, monsieur l'abbé?

— Voir un malade pressé. Tu devrais bien me prêter ton cheval.

— Ça ne serait pas de refus; mais je ne l'ai jamais monté.

— Bah, prête toujours, je n'ai pas peur.

Et le robuste vicaire saute sur le poulain, qui, sitôt lâché, prend le mors ou plutôt le licol aux dents, part au galop, traversant comme la foudre la place encombrée de groupes d'hommes et de femmes, de brouettes, de charrettes, de lots de moutons et de bœufs.

— Jésus, mon Dieu! criaient les bonnes femmes, voilà le vicaire sans chapeau, à califourchon sur la pouliche au père Choyot. Elle va le tuer, pour sûr!

Elle ne le tua pas, mais elle le jeta par terre. Dans la chute, l'abbé se démit le pouce.

Il se releva aussitôt, et, au lieu de répondre aux questions des métayers accourus autour de lui :

— Allez me chercher une corde, dit-il, et pas trop grosse.

On la lui apporta. Il lia fortement le pouce démis, puis il attachait l'extrémité de la corde derrière une charrette arrêtée sur la route.

— Trois gars pour me tenir, et tenez-moi bien.

Trois solides laboureurs le prirent par les épaules et à bras le corps.

— Hu! cria-t-il.

Les chevaux tirèrent. Les hommes retinrent l'abbé. On entendit l'os du doigt craquer.

— Ça y est, dit le vicaire; lâchez-moi à présent; merci mes gars; mon pouce est remis.

Ce fut là le point de départ de sa réputation. Elle s'enrichit rapidement d'une foule de traits et de mots, devint diocésaine, dépassa même les frontières de l'Anjou, quand l'abbé eut été nommé à Marans. Le vicaire de Candé était connu; le curé de Marans fut célèbre. Et, fidèle jusqu'au bout à son caractère exceptionnel, cet homme, qui ne faisait ou ne disait rien comme un autre, sut se faire aimer, respecter, regretter comme pas un. La paroisse était bonne; elle atteignit la perfection humaine sous sa rude direction. Encore aujourd'hui ses paroissiens lui font honneur.

Il fallait les voir, lui et eux, lui contre eux, les jours de quête

pour le séminaire ! Mgr l'Évêque disait souvent : Je n'ai guère de plus petite paroisse que Marans ; je n'en ai pas de plus aumônière. — Je le crois bien, Monseigneur ! Mais avez-vous jamais su comment le curé s'y prenait ?

Il ne se contentait pas de recommander chaudement la quête, du haut de la chaire, et de tendre ensuite son plateau.

Il interpellait les uns et les autres en passant dans les rangs.

— Toi, la Jeanne, tu auras une moins belle coiffe à la Toussaint qui vient : donne-moi une pièce blanche. — Toi, aussi, père Clopinaie, tu as bien le moyen, tu feras une année de purgatoire de moins. — Allons, Moricet, quatre pipes en terre pour le bon Dieu ; ça fait quatre sous que tu lui dois. — Voilà le bon coin, disait-il en quêteant ma tante Giron : les rouelles de pommes vont tomber dru.

Il appelait ainsi les pièces de 5 francs.

C'étaient toujours les mêmes mots plaisants et toujours le même succès. Tout le monde donnait ; qui des pièces blanches, qui de gros sous ; la maigre caisse du séminaire s'en trouvait bien, et personne ne s'en trouvait plus mal, paraît-il, car à la fête suivante la Jeanne portait sa coiffe nouvelle, le père Clopinaie avait toujours ses huit paires de bœufs à l'étable ; Moricet n'avait pas perdu une bouffée de sa pipe, et ma tante Giron avançait toujours dans le plateau la grosse rouelle de pommes.

L'abbé Courtois avait d'ailleurs pour principe et pour coutume de dire publiquement tout ce qu'il lui semblait utile. Ses paroissiens étaient ses enfants. Il était le père. Eh bien, il les grondait en famille. Quand un scandale petit ou grand se produisait parmi ses ouailles, — ce qui était rare, — ou dans le voisinage, quel sermon le dimanche suivant, quelle volée de bois vert ! Le curé ne nommait pas le coupable ; mais tout le monde savait l'adresse. L'effet manquait rarement, et le cas ne se renouvelait guère : car le discours était merveilleusement fait, dans le fond et dans la forme, pour atteindre son but. L'abbé parlait à ses laboureurs dans une langue voisine de la leur, avec une connaissance profonde des mœurs et des choses rurales. Dans ses moindres sermons, il y avait un grain d'observation et d'esprit. Quelques-uns étaient de purs chefs-d'œuvre : celui qu'il fulminait, par exemple, contre les foires en général et contre celle de Candé en particulier. Il terminait ainsi :

— Et voilà la foire qui finit. Le soir approche. On revient. Vous ramenez vos bêtes et vos enfants. Qu'est-ce qui vous est le plus cher des deux ? Vos enfants ? Moi je vous dis que non, ce sont vos bêtes, car vous en prenez plus de soin. Vous savez bien ce qui se passe, en effet. Le père s'en va, clopinant, sur la route, avec la mère et la taure qu'on n'a point vendue. La fille reste par derrière,

toute seule. Elle s'en va doucement, le long de la haie. De temps en temps elle s'arrête; elle cueille une pousse et la mordille; puis elle tourne la tête, et dit en roulant le coin de son tablier : *I' n' vient point!* — Mais si! Il viendra, et le diable aussi, parents idiots, qui veillez mieux au retour de vos bêtes qu'à celui de vos enfants!

Il veillait, lui, sur tous ses paroissiens et sur chacun. Non content de bien conduire ceux qui venaient à lui, il allait chercher ceux qui le fuyaient; il les suivait aux champs, quand le temps pascal approchait, pour les trouver seuls et leur parler plus librement. Et quand le grand François, qui n'était pas des meilleurs, la faucille sur l'épaule, fermait la barrière de son champ de luzerne, le curé apparaissait tout à coup de l'autre côté, et lui disait : — François, viens te confesser, ton salut le veut — Monsieur le curé, c'est de la surprise, répondait le grand François; mais il se confessait tout de même, quelquefois en pleine luzerne, à l'ombre d'un pommier.

Le zèle de Dieu ne lui laissait pas de repos.

Et voilà pourquoi ce curé si rude, si riche en étrangetés de toute sorte, héros d'aventures invraisemblables, qu'on rencontrait par les chemins sans chapeau ni rabat, qui jouait de la guimbarde après diner et fumait la pipe comme un recteur breton, était vénéré et l'était justement dans sa paroisse. Ceux qui vivaient près de lui riaient quelquefois, et admiraient plus souvent. Ils savaient que cet homme, sévère pour les autres, était dur pour lui-même; ils savaient qu'il se nourrissait de soupe froide et de lait caillé pour pouvoir donner aux pauvres plus de pain blanc et de vin; ils avaient pu compter pour lui, qui ne comptait pas, les nuits passées au chevet des mourants; si ses soutanes avaient des trous aux épaules, ils ne s'en scandalisaient pas, l'ayant maintes fois rencontré l'hiver, à la brune, chargé d'un fagot de bois qu'il portait dans quelque taudis éloigné; à toute heure, en toute circonstance, ils l'avaient trouvé prêt, dévoué, fidèle, ils l'aimaient.

Le baron de Lucé n'avait pas tardé à partager cette sympathie générale; et, depuis un an qu'il habitait le pays, il ne se passait guère de semaine sans qu'il allât frapper à la porte du presbytère.

En traversant la place, il aperçut ma tante Giron qui éparait la lessive dans le jardin. Elle étendait sur des cordes le linge blanc que Rosalie apportait de la rivière; et le vent se chargeait du reste, un petit vent du sud, bien séchant, qui faisait onduler les draps, et gonflait les chemises comme des outres.

— Bonjour, madame Giron, dit le jeune homme.

Elle tourna la tête.

— Bonjour, monsieur Jacques. Vous ne venez pas me voir, je suppose?

— Non, non, je vais chez M. le curé.

— Vous avez bien raison. Allez donc le voir. Il a mieux le temps de vous écouter que moi.

— Je sais, madame Giron, tous les égards dus aux lessives, et je me sauve.

Le baron entra en riant dans la cour du presbytère. Il allait loqueter la porte, quand elle s'ouvrit. L'abbé Courtois parut.

— C'est vous, mon enfant, qu'y a-t-il pour votre service?

— Je venais vous voir, monsieur le curé, et causer avec vous en bon voisin. A propos, savez-vous que nous en perdons un tous les deux?

— M. Jules? oui, il y a longtemps que je le savais. C'est une grande perte, puisque c'est perdre un honnête homme... Dites-moi, monsieur Jacques, vous m'accompagnerez bien?

— Vous sortez?

— Je vais à la Cerisaie, où l'on me demande.

— A la Cerisaie? Quelqu'un de malade?

— Qui vous a dit cela? Je ne pense pas. Au fait, je n'en sais rien. Tenez, ce n'est pas un secret. Voici le billet que je viens de recevoir par une petite de l'école :

« M^{lle} d'Houllins, ne pouvant quitter aujourd'hui la Cerisaie, serait très obligée à monsieur le curé de Marans, de venir l'y trouver cette après-midi. » Ce n'est pas une formule de malade cela. Enfin, allons-y voir. Vous venez?

— Jusqu'aux frontières, répondit le baron.

L'abbé Courtois avait pris sa grosse canne de buis, dont la la poignée figurait un lévrier courant, et, chose rare, son chapeau. Seulement, comme il eût fallu saluer à chaque pas en traversant le bourg, il tenait son large feutre à la main, répondant d'un signe de tête et d'un mot à tous les bonjours jeunes et vieux qui partaient du seuil des portes, où les enfants jouaient, et des fenêtres basses, où les aïeules filaient.

Quand la dernière maison fut dépassée, il posa son chapeau sur sa tête, un peu en arrière.

— Un joli temps de saison, dit-il.

Son compagnon, qui cherchait depuis quelques minutes à deviner le sens de cette lettre apportée de la Cerisaie, répondit, en suivant sa pensée :

— Peut-être est-ce M^{lle} de Seigny qui est malade, monsieur le curé?

L'abbé s'arrêta : un gros rire épanouit sa face taillée à grands coups d'ébauchoir par le sculpteur céleste, et, regardant le jeune homme :

— Cette jeunesse malade, si saine et si forte, allons donc ! Vous

le seriez plus vite qu'elle avec votre mine maigre de Parisien. Si vous l'aviez vue avant-hier, comme je l'ai vue, galoper dans les prés sur sa jument grise, vous n'auriez pas cette idée-là. M^{lle} Marthe est du pays : elle est rustique comme une fermière; de santé, s'entend, car pour l'esprit, elle en remontrerait à son curé.

— Vous la flattez, monsieur l'abbé.

— Vous ne la connaissez donc pas? Je sais ce que je dis : à 10 lieues à la ronde, dans les châteaux du Craonais, on en trouverait de plus riche, et facilement, mais de plus honnête et de plus gaie et de plus vaillante, nenni, c'est moi qui vous le dis. Aussi l'affaire pour laquelle sa tante m'a écrit, c'est je crois, tout simplement...

A ce moment, une bécassine partit devant eux, avec un cri de frayeur, et glissa, comme un trait de lumière blanche, dans l'ombre du chemin vert.

— Il faut prendre la voyette, dit le curé, voici un *mollet*.

En effet l'orage de l'avant-veille avait amené trois pouces d'eau au carrefour, et les dos mêmes des ornières, piétinés par les bœufs, n'offraient pas de chaussée praticable.

En deux enjambées, s'aidant des basses branches qui pendaient, l'abbé fut dans le champ voisin.

— A vous ! dit-il en tendant la main à son compagnon.

Soutenu par le robuste poignet du curé, le jeune homme escalada lestement le talus.

Ils se trouvaient dans un pré long et étroit au milieu duquel un fossé rempli d'acanthes et de joncs servait, dans la mauvaise saison, de déversoir à l'étang du chemin.

A trente pas d'eux, près du petit échelier, au bout de la voyette, un homme, courbé vers la terre, examinait l'herbe attentivement. Il avait à la main une bêche légère et sur le dos une sorte de panier attaché en bandoulière et plein d'objets menus, noirs, luisants au soleil.

— Tiens, le grand Luneau, dit l'abbé.

— Le taupier?

— Oui, un bon gars, trop fainéant pour faire autre chose.

A leur approche, Sosthène Luneau se redressa lentement, se détourna de même. Quand il aperçut le curé, sa figure songeuse prit une expression amicale et embarrassée à la fois.

— Eh bien, Sosthène, dit l'abbé Courtois, tu cherches la grande route de la taupe, sous la barrière?

— Oui, monsieur le curé; vous connaissez donc les secrets des taupiers?

— Je sais tout, et je vois tout, même que tu as l'air achalé. Est-ce le chaud qui te fatigue ou le métier qui ne va pas?

— Non, monsieur le curé, ni le chaud ni la taupe. Vous voyez, le bissac est plein.

— Tu as quelque chose tout de même qui te tourmente. Tu viendras me conter ça demain, à la veillée.

Le taupier ne répondit pas, et les deux promeneurs, enjambant l'échelier, s'éloignèrent par la voyette qui côtoyait le chemin.

— Ce qu'il a, le pauvre garçon, dit Jacques. On m'a raconté qu'il avait demandé la petite Annette, de la Gerbellière, et qu'elle ne se pressait guère de lui répondre.

La figure du curé s'était soudain rembrunie.

— Vous devriez avoir pitié de lui, monsieur le curé, continua le jeune homme, et l'aider. Un mot de vous lui ferait gagner sa cause.

— Il a le temps de prendre bien des cents de taupes et bien des mille aussi, répondit durement l'abbé, avant que ce mariage ne se fasse. Ne vous en mêlez jamais.

Il continua de marcher quelques instants, visiblement contrarié, frappant du bout de sa canne les mottes que la charrue avait jetées dans le sentier.

Puis, reprenant sa bonne humeur :

— Tenez, monsieur Jacques, j'allais vous le dire quand le passage du talus m'a coupé le verbe ; c'est pour une affaire de ce genre-là, j'imagine, que je suis appelé à la Cerisaie. M^{lle} Marthe a vingt ans, et la tante, qui n'est plus jeune, veut la marier.

Une vive rougeur monta aux joues du baron Jacques. Il tourna la tête du côté du chemin, aimant mieux montrer aux souches qu'à son curé, qui l'observait malignement du coin de l'œil, cette petite illumination. Il était furieux contre lui-même. Je suis absurde de rougir ainsi, pensait-il ; et pourquoi ? Parce que ma voisine se marie ! Qu'est-ce que cela peut me faire ?

Il répondit d'un ton d'indifférence :

— Vraiment ? Ce serait une grosse nouvelle pour Marans. J'espère que je ne serai pas le dernier à connaître l'heureux mortel qui deviendra seigneur de la Cerisaie et de la Gerbellière.

L'abbé haussa les épaules et causa d'autre chose.

Ils tournèrent à droite, traversèrent une longue pièce de chaume. Près de la haie, le curé s'arrêta.

— Nous sommes aux limites du domaine. Venez-vous plus loin ?

— Vous savez bien, monsieur le curé, que le passage sur les terres de M^{lle} de Seigny m'est interdit.

— Bah, bah ! de l'histoire ancienne. Enfin, comme vous voudrez. Au revoir, monsieur Jacques.

Et il lui serrait la main dans les siennes, comme s'il eût voulu, en lui disant au revoir, le retenir encore. Il se pinçait les lèvres et ses

grosses épaules remuaient. Évidemment quelque idée lui trottait dans l'esprit. En pareil cas, le curé ne se taisait jamais longtemps.

— Ma foi, tant pis, dit-il en éclatant. Je vais vous le dire comme je le pense : si vous laissez un autre l'épouser, mon cher ami, sauf votre respect, vous n'êtes qu'une bête.

— Grand merci, répondit le jeune homme, un peu piqué, malgré la pratique qu'il avait des formes pastorales de l'abbé Courtois.

— Si votre mère était encore de ce monde, répliqua l'abbé, je n'aurais pas eu besoin de vous dire cela : il y a longtemps que ça serait fait...

— A revoir, Annette, à demain, chanta une petite voix claire, devant eux, sous les grands arbres qui entouraient la ferme de la Gerbellière.

Le curé monta sur le talus, écarta les épines avec sa canne, et aperçut M^{lle} de Seigny près de la barrière de la métairie, de l'autre côté du chemin. Quand elle eut embrassé Annette, sa sœur de lait et son amie, elle prit le chemin qui, à 100 mètres de là, tournait autour de la Cerisaie. Elle allait passer devant l'endroit où s'était arrêté l'abbé, quand celui-ci se laissa glisser le long du talus, plongea au fond du fossé, et se redressa à trois pas d'elle.

Surprise, elle se rejeta un peu en arrière, puis reconnaissant le curé :

— Bonjour, monsieur le curé, dit-elle. Un peu plus vous m'auriez fait peur. Comme toujours vous arrivez à travers champs !

— C'est que la route est toujours mauvaise, mademoiselle Marthe. Nous l'avons quittée au carrefour du Tremble.

A ce pluriel, la jeune fille leva la tête. Elle jeta un coup d'œil sur la haie, et découvrit, entre deux souches, le baron de Lucé qui la salua, un peu troublé.

Elle passa, légère, et vêtue de noir.

— Mon enfant, dit le curé, de qui portez-vous le deuil ?

Ils étaient déjà loin.

La réponse se perdit sous les branches.

IV

C'était une aimable fille, M^{lle} Marthe de Seigny ; rose, vive, vaillante de corps et d'âme ; point coquette, bien que jolie, et toujours prête à rire. Il ne faut pas s'inquiéter de ceux qui savent rire : ce sont ceux qui pleurent le mieux quand il le faut. Quand elle passait, le matin, dans les allées humides de la Cerisaie, alerte, avec ses petits sabots claquants, ses cheveux blonds frisant sous son chapeau de paille et sa mine de primevère heureuse d'éclorre, on

cherchait involontairement le griffon noir ou jaune dont Fragonard accompagne le portrait de ses marquises adolescentes. Elle avait tout à fait ce type qui séduisait le peintre des derniers sourires de l'ancien régime; à tel point que le vieil oncle Onésime, — un Auvergnat pourtant, — étant venu, du fond de sa province, voir sa nièce qu'il ne connaissait pas, s'écria en l'apercevant : « Un Fragonard, sur mon honneur, un pur Fragonard! »

Marthe n'y comprit rien, seulement, quand l'oncle fut parti, ce qui ne tarda guère, elle donna ce nom de Fragonard, qui l'avait frappée, à un jeune chat qui venait de naître.

Il y avait de cela plusieurs années. Depuis lors, l'enfant était devenue jeune fille, le chat paresseux et superbe, et la tante d'Houllins, qui surveillait l'un et l'autre avec un soin inquiet et querelleur, avait pris quelques rides de plus, ce qui eût semblé invraisemblable à ceux qui la connaissaient depuis vingt ans.

Marthe de Seigny était orpheline. Son père, allié d'un côté aux meilleures familles de l'Auvergne, et, par sa mère, à plusieurs maisons de l'Anjou et du Poitou, avait, avant la révolution, pris du service dans la marine royale. Son vaisseau faisait campagne dans la mer des Indes lorsque les premières têtes roulèrent sur le pavé de Paris. Il continua sa croisière, prêt à donner sa démission dès qu'on lui enverrait un ordre, dès qu'on lui demanderait un serment contraire à l'honneur ou à sa foi de chrétien. Il ne reçut ni ordre ni demande de cette sorte, et, passant d'un vaisseau sur un autre, demeura hors d'Europe pendant toute la révolution.

En 1805, seulement, il débarqua à Rochefort. Il se rendit immédiatement à Paris, et offrit sa démission.

L'empereur le fit venir.

— Vous voulez quitter le service, monsieur?

— Oui, Sire.

— Vous avez servi la révolution et vous refusez de servir l'empire.

— La révolution ne m'a rien demandé. L'empereur me demande un serment contraire à ceux que j'ai faits aux Bourbons.

— J'ai besoin de bons officiers, monsieur, et de gentilshommes.

— Faites-en, Sire.

Napoléon le regarda, étonné de cette hardiesse. Un éclair de colère passa dans ses yeux. Puis, vaincu par ce grand cœur d'un simple officier, il répondit :

— Vous savez, comme moi, qu'on n'en fait pas de comme vous, en un jour, monsieur. Vous êtes lieutenant de vaisseau?

— Oui, Sire.

— Je vous fais capitaine de frégate. Si vous refusez, je vous fais conduire à la frontière. Choisissez.

— Alors, Sire, je me rembarque.

Et, trois semaines plus tard, le capitaine de frégate, baron de Seigny, quittait Toulon pour les Antilles. Deux années encore il tint la mer. Cette nouvelle campagne terminée, il revint, et, cette fois, pour tout à fait.

A peine sa démission acceptée, il courut au village natal : ses parents étaient morts, et la petite terre patrimoniale criblée d'hypothèques. La première chose que fit M. de Seigny fut de vendre la terre et de payer les dettes; la seconde, de s'informer si son camarade d'enfance, Onésime d'Houllins, vivait encore.

Il le retrouva en Bresse, non plus tel que ses souvenirs le lui représentaient, à vingt-cinq ans de distance, impétueux, batailleur, plein d'un dévouement chevaleresque pour la reine Marie-Antoinette en qui il personnifiait la France, alors que tous deux, terminant leurs études au collège de Clermont, échangeaient leurs rêves d'avenir, mais presque ruiné de santé, sceptique en religion, révolutionnaire en politique, vivant, pour une grande part, du produit de spéculations sur la nature desquelles il ne s'expliquait pas, dans son château de Montrevel. La désillusion fut profonde de ce côté et douloureuse pour M. de Seigny. Il resta pourtant à Montrevel.

Onésime d'Houllins avait deux sœurs, l'une à peu près de son âge, l'autre beaucoup plus jeune, nature d'élite, supérieurement douée d'intelligence et de grâce, en qui toute la sève de la race s'était portée. Le voyageur vit Geneviève d'Houllins, et l'aima. Pour l'obtenir, il dut promettre d'habiter la petite terre familiale. Il promit d'essayer. L'amour l'y engageait et aussi le reste de sympathie qu'il conservait, malgré tout, pour son ancien camarade. Nos pauvres illusions humaines, et c'est une grâce de Dieu, quand elles font naufrage, tentent toujours de se sauver sur un radeau. Il se flattait donc qu'à force de prudence et de courtoisie les causes de dissentiments ne produiraient pas leur effet entre Onésime et lui; qu'ils pourraient cheminer côte à côte sans se heurter, et qu'un jour peut-être, vaincu par la vie heureuse qu'ils lui feraient, Geneviève et lui, ce vieil ami reviendrait aux traditions de sa famille et de son enfance.

Tous les jours, et malgré les cruels démentis que la réalité leur infligeait, M. et M^{me} de Seigny s'étudiaient, en âmes délicates et scrupuleuses du bien, à écarter de leurs paroles ou de leurs actes tout prétexte de froissement.

Ils avaient malheureusement affaire à une de ces natures entêtées et maussades, qui acceptent tous les sacrifices sans en être touchées, déserts de sable qui boivent toute l'eau qu'on leur donne sans rendre un brin d'herbe. La situation devint rapidement into-

lérable. M^{me} de Seigny fut la première à reconnaître qu'il fallait quitter Montrevel. Mais le chagrin qu'elle ressentit de cette séparation et des causes qui l'avaient amenée porta à sa frêle santé un coup fatal. Le baron de Seigny acheta alors, d'un de ses parents éloignés, la terre de la Cerisaie, sur les limites de la paroisse de Marans. La jeune femme y parut à peine. Moins d'un an après son arrivée dans le Craonais, elle mourait en donnant le jour à une petite fille. C'était au printemps de 1808.

Resté veuf, M. de Seigny fut admirable de résignation et de dignité. Un souvenir cruel et doux l'attachait désormais à ce domaine où elle avait vécu les derniers mois de sa vie. Il continua d'y mener la même existence simple et entourée. Pas une de ses relations ne fut brisée. Il demeura pour tous le gentilhomme accueillant et de hautes manières qu'il avait toujours été. Seulement sa taille si ferme de marin se voûta, et le pli plus profond de ses sourcils accusa la souffrance qu'il taisait. Bientôt il eut à s'occuper de l'éducation de sa fille. Il s'y donna passionnément ; et nul n'aurait pu voir sans être attendri cet homme encore jeune, blanc déjà, contempler avec un long sourire triste l'enfant qui jouait devant lui dans les prairies de la Cerisaie, refaire avec elle les promenades que la jeune mère avait faites, lui montrer les sites qu'elle préférait, les gens qu'elle avait connus et qui pouvaient parler d'elle, poursuivant sans cesse, dans la formation de cette jeune et vive nature, l'image idéalisée par la mort de celle qu'il avait aimée.

Une autre cause, d'ailleurs, attachait M. de Seigny au coin de terre où la Providence l'avait amené. Une affinité profonde s'était révélée, dès le premier jour, entre lui et cette population si saine et si forte qui l'entourait ; le temps l'avait accrue, et quand il mourut, seize ans plus tard, on eût pu croire, aux regrets qu'il laissait, que la famille était vieille de plusieurs siècles dans la reconnaissance du pays.

Toutes les pensées se tournèrent alors vers la jeune orpheline de la Cerisaie. Qu'allait-elle devenir ? Ses parents de Montrevel la rappelleraient sans doute auprès d'eux. On la plaignait déjà, déjà le bruit courait que l'oncle d'Houllins était arrivé à Segré en poste ; quand les hommes de loi découvrirent, dans les papiers de M. de Seigny, un testament. La volonté expresse du père était que sa fille ne retournât jamais en Bresse : « Dût-elle vivre seule à la Cerisaie, ajoutait-il, sous la garde de Dieu, à qui je la confie, et de mes domestiques, je veux qu'elle demeure, jusqu'à son mariage ou son entrée en religion, dans ce domaine où sa mère et moi avons trouvé si bon accueil. »

En présence de cet ordre formel, Onésime d'Houllins, nommé

tuteur par le conseil de famille, dut céder. Mais il déclara que, de son côté, il ne quitterait pas Montrevel, même un jour, pour s'occuper de sa pupille ou de ses biens.

Ce fut M^{lle} Ursule d'Houllins, l'aînée d'Onésime et de la baronne de Seigny, qui vint habiter près de sa nièce. Elle s'y décida, poussée par son frère et d'assez mauvais gré ; car elle appartenait à cette espèce de gens qui n'ont jamais l'air d'accepter les sacrifices qu'ils font, et auxquels on serait tenté d'en vouloir quand ils remplissent un devoir, tant ils y mettent de méchante humeur.

Cette laide petite personne, aigrie par la longue négligence du sort à la doter d'un mari, n'était pas un chaperon bien plaisant pour M^{lle} de Seigny. Marthe lui fut néanmoins reconnaissante, l'entoura d'affection et de prévenances, et supporta gaiement les giboulées qui, de temps à autre, traversaient son mois de mai.

Le monde, moins indulgent, s'écarta peu à peu, après la mort de M. de Seigny. Quelques proches voisins restèrent seuls fidèles à la nièce en dépit de la tante, et le château, — si l'on peut appeler ainsi la vieille maison carrée que flanquait un pavillon surélevé d'un étage, — reprit graduellement cet air de solitude et de demi-abandon qu'il avait un instant perdu. Les allées qui traversaient les prés, en partant du perron, se rétrécirent, envahies par la lente marée de l'herbe. Les massifs de fleurs les plus éloignés disparurent, sans qu'il y eût d'ordre positif à leur égard. Des pigeons à huppe remplacèrent les paons favoris du baron, et la mauve, qui, depuis quinze ans, cherchait à reprendre possession de la cour, derrière le logis, son ancien domaine, s'y maintint bientôt à force de persévérance, et s'éleva de toutes les fentes de pierre, superbe, en touffes arborescentes, pour le plus grand bonheur des canards dont elle abritait le sommeil et des poules qui, dans ses fleurs, piquaient les abeilles gourmandes.

Marthe et M^{lle} d'Houllins vivaient là, simplement.

Le matin, Marthe sortait de bonne heure. La messe, presque tous les jours, à la paroisse, éloignée d'un grand quart de lieue et dont le clocher pointait dans les arbres, puis une visite à quelque ferme voisine, un coup d'œil à la valoirie qu'elle dirigeait en réalité et que la tante d'Houllins semonçait seulement, l'organisation et la surveillance des cultures potagères confiées au garde-jardinier Séjourné, dit Bubusse, plus souvent encore une course à cheval ou à pied dans les chemins verts, la retenaient une partie de la matinée hors du logis, mais, jamais plus tard que midi : car, au douzième coup sonnante, M^{lle} d'Houllins, droite en face de la soupe fumante, disait inexorablement le *Benedicite*, et si Marthe n'arrivait pas avant la fin, il y avait giboulée.

Après midi, les deux femmes travaillaient à la couture ou lisaient

dans le salon, la vieille assise dans une bergère et la jeune sur un tabouret. Que de points de tapisserie ou de broderie pendant ces longues heures ! Le plus souvent, pas une trêve à cette monotonie, pas un coup d'orage qui obligeât à courir fermer les fenêtres ; pas un bruit insolite autour des larges fenêtres lavées par la pluie d'hiver ou chauffées par les soleils d'été. Quelquefois seulement — trop rarement à son gré — Marthe, en relevant sa tête alourdie, apercevait, au gué du ruisseau, quelque robe d'amazone. Un éclat de rire traversait le pré. C'était une voisine à cheval qui venait faire visite. Ou bien, du côté de la cuisine, une bonne voix connue s'informait de la santé des habitants de la Cerisaie. C'était ma tante Giron, qui arrivait à pied, et, avant d'entrer au salon, enlevait les épingles de sa cote de damas qu'elle avait relevée pour enjamber les échaliers.

Par une de ces après-midi laborieuses et silencieuses, le 10 septembre, un an avant l'époque où commence ce récit, Marthe avait revu, après douze ans d'absence, son jeune voisin le baron Jacques de Lucé.

Elle savait qu'il était de retour de Paris depuis huit jours. Comment ne l'eût-elle pas su ? Tout le monde causait de lui. Elle savait qu'il était grand, élancé, avec une figure fine, des yeux bleus et une légère barbe blonde qu'il taillait en pointe, à la Henri IV. Elle savait encore qu'il avait été faire une visite à M. le curé et que ces deux hommes si dissemblables, le gentilhomme frais échappé de la capitale et le plus rural des desservants, au bout d'une heure, s'étaient quittés vieux amis. On lui avait même raconté, sans qu'elle le demandât, probablement, qu'il aimait la chasse et qu'on l'avait déjà vu courir les champs de genêts, en compagnie d'un épagneul noir et feu, qui avait le bout du museau blanc.

Elle était donc assise à sa place accoutumée, en face de la fenêtre, appliquée à coudre une frange à de grands rideaux jaunes destinés à orner la troisième chambre de réserve. — Il est à remarquer que les deux premières n'avaient servi qu'une fois. — M^{lle} d'Houllins venait de sortir, appelée au dehors par la femme de basse-cour.

Le soleil dardait en plein sur les prés, les feuilles des arbres pendaient le long des branches, et toute la nature était endormie par la chaleur. Dans l'appartement, malgré l'épaisseur des murs, l'ardeur du jour se faisait sentir. On n'entendait que le ronron de Fragonard pelotonné sur un coussin, le bruit sec de l'aiguille perçant l'étoffe, et le bourdonnement d'une guêpe qui grimpait le long des vitres. La tête de la jeune fille se penchait, à petites chutes, vers son épaule, et ses yeux se fermaient. Une somnolence mollement combattue allait l'entraîner au sommeil, et déjà le grand

rideau jaune avait commencé de glisser à terre, lorsqu'un coup de fusil retentit à quelque distance de la maison.

Elle se leva, courut à la fenêtre, et ne vit rien que le soleil brûlant la campagne. Ma tante ne va pas être contente, pensa-t-elle, car ce coup de fusil a sûrement été tiré sur la Cerisaie. Elle qui est si jalouse de la chasse ! Et pourtant, — cette idée la fit rire, — ma tante d'Houllins ne chasse pas !

Après une minute, elle revint au milieu de l'appartement, et, avant de se rasseoir, tourna encore les yeux du côté des prés. Le sourire qui s'éteignait lentement sur son visage cessa subitement. Elle passa les mains sur ses tempes pour relever quelques folles mèches de cheveux, et demeura debout, rouge comme un œillet sauvage, absorbée dans la contemplation d'un spectacle évidemment extraordinaire.

Elle avait aperçu, en effet, se dirigeant vers le château, deux hommes, dont l'un était Bubusse, le garde, et l'autre.... l'autre, il était impossible de s'y tromper : « C'est bien cela, se dit-elle, grand, blond, barbe pointue, un costume de chasse en velours vert et le chien noir et feu... »

Ils s'approchaient rapidement, et semblaient, Bubusse surtout, fort animés. Le garde tenait à la main un objet roux qu'il agitait de temps à autre avec des gestes de fureur. Bientôt la jeune fille entendit le son de leurs voix. Évidemment il y avait querelle entre eux. Mais le jeune homme prenait la chose en riant, tandis que le garde était tragique.

— Notre voisin s'est fait prendre à la chasse et Bubusse l'amène, pensa-t-elle.

L'émotion, la surprise, lui avaient fait absolument oublier qu'elle était seule au salon et que Bubusse, ignorant cette circonstance et croyant y trouver M^{lle} d'Houllins, allait, d'un instant à l'autre, apparaître avec sa capture. Le bruit de gros souliers ferrés battant les dalles du corridor la rappelèrent au sentiment de la réalité. Il était trop tard pour quitter l'appartement. Il n'y avait plus qu'à faire bonne contenance. Marthe se tint debout, occupée à plier le rideau jaune, près de la cheminée. Elle n'attendit pas longtemps. La porte s'ouvrit brusquement, et Bubusse entra, les deux bras tendus. Dans une main il avait sa casquette de garde, dans l'autre un énorme lièvre qu'il tenait par les oreilles.

— Monsieur est de bonne prise ! dit-il avec véhémence ; il se trouvait avec son fusil et son chien dans la pièce...

— Taisez-vous, mon ami, interrompit le baron qui était entré derrière le garde, et s'avancait vers Marthe. Tout à l'heure. Laissez-moi me présenter à mademoiselle.

Et pendant que le bonhomme, confondu de cet aplomb de sa capture, se mettait au port d'armes, les deux jeunes gens se regardaient avec une curiosité un peu émue, chacun cherchant à retrouver dans l'autre les traits de l'enfant qu'il avait connu.

— Mademoiselle, continua Jacques, j'espérais avoir l'honneur de me présenter libre devant vous. J'arrive à la Cerisaie en prisonnier. Vous devinez mon crime, et vous voyez la victime aux mains de Bubusse. Quand je l'ai tirée, j'ignorais complètement que j'étais aussi près du château — il y a si longtemps que j'ai quitté le pays! — et j'ai été tout confus quand votre garde me l'a appris.

— Le garde de ma tante, monsieur.

— De M^{lle} d'Houllins?

— Oui, c'est elle qui fait garder la Cerisaie. Elle vient de sortir, et ne doit pas être loin. Bubusse, allez la chercher. Veuillez donc vous asseoir, monsieur, vous devez être las, car la chaleur est grande aujourd'hui.

Elle s'assit sur le canapé rouge. Le baron prit une chaise en face d'elle.

Il y eut un petit silence. Marthe le rompit la première.

— Je suis bien fâchée pour vous, monsieur, de ce contre-temps.

— Et pourquoi, mademoiselle? Ma chasse se trouve coupée en deux très agréablement, je vous assure. Car je ne suppose pas que mon délit puisse avoir d'autre conséquence que d'avancer l'heure de ma présentation à la Cerisaie? M^{lle} d'Houllins voudra bien seulement excuser le négligé de ma tenue. Je ne comptais venir ici que dans deux jours.

— J'espère bien, en effet, que ma tante, dit Marthe embarrassée, je suis même persuadée...

— Est-ce que mademoiselle votre tante serait jalouse de la chasse?

La jeune fille hocha la tête, et répondit avec un soupir et un air grave, qui firent sourire Jacques :

— Oui, monsieur.

— Et quel traitement inflige-t-elle aux voisins qui tombent dans ses mains?

— Oh! monsieur, aucun... c'est-à-dire : vous êtes la première prise de Bubusse.

Elle se mit à rire en disant cela. Ce passage subit du grave au gai, qui dénotait tant de jeunesse et de naturel chez M^{lle} de Seigny, enchantait le baron Jacques, qui ne put s'empêcher de le montrer.

— J'espère bien alors ne pas commencer une jurisprudence, répondit-il. Nous sommes si proches voisins, vous et moi, et si j'osais, je dirais si vieux amis. Tenez, quand vous avez ri tout à

l'heure, je vous ai revue toute petite fille, un jour qu'on cueillait des cerises à la Gerbellière.

— Vraiment?

— Annette vous avait fait une couronne avec un brin d'osier et des cerises doubles; et vous dansiez, en riant sous l'arbre, et les cerises dansaient aussi sur vos cheveux blonds.

— Oui, oui, je me souviens, et vous êtes venu...

— Par le chemin, avec ma mère, et vous vous êtes cachée.

— C'est bien cela, dit Marthe; voyez, monsieur, comme c'est loin déjà, j'avais presque oublié...

A ce moment, M^{me} d'Houllins entra précipitamment, essoufflée, la face enluminée des couleurs de la course et d'une violente indignation. Le baron s'inclina. L'ombre du garde s'allongea sur les dalles par la porte entre-bâillée.

— Monsieur le baron de Lucé, ma tante.

— Heureux, mademoiselle, de...

— Je sais, je sais, interrompit la vieille fille, monsieur est arrivé depuis huit jours.

— Oui, mademoiselle. Je comptais me présenter à vous dans d'autres circonstances. Je n'ai pas encore fait de visites.

— Excepté au curé et à mon gibier. Je sais, monsieur, je sais. Vous pouvez vous retirer. Votre affaire suivra son cours.

Jacques, voyant qu'il ne gagnerait rien à s'expliquer devant cette pic-grièche, se retira et gagna la porte. En passant près de Bubusse, il lui glissa un louis dans la main, et dit, assez haut pour être entendu :

— En souvenir de votre première prise, mon ami. Vous voudrez bien remettre à ces dames, de ma part, le lièvre que j'ai tué sur leurs terres.

Quand il fut dehors, il se mit à rire pendant plusieurs minutes, sans pouvoir s'arrêter, de cette étrange présentation. Puis ce rire finit mélancoliquement, comme tant d'autres.

— Pauvre petite! pensa-t-il.

Il rentra à la Basse-Rivière.

L'affaire suivit son cours, comme l'avait annoncé M^{me} d'Houllins. Jacques, traduit en justice, n'y parut même pas, et fut condamné. On en causa beaucoup dans le pays.

La Cerisaie et la Basse-Rivière avaient rompu depuis lors.

René BAZIN.

La suite prochainement.

LES UNIVERSITÉS

AUX ÉTATS-UNIS

L'un des spectacles les plus intéressants qu'ait offerts, durant ces dix dernières années, la rivalité des gouvernements européens est, sans contredit, l'émulation fiévreuse qu'ils ont déployée dans le développement de l'instruction officielle. Les progrès de la sagesse publique doivent-ils donc nécessairement correspondre à la multiplication des académies? Les budgets scolaires contiennent-ils dans leurs colonnes une puissance mystique pour le bonheur des nations? A en juger par les programmes des novateurs, on serait tenté de le croire. Sans examiner, toutefois, si ces entreprises grandioses sont inspirées par le civisme, par une philosophie désintéressée, ou par un calcul politique, j'y constaterai seulement une méprise. Quelle est, dans l'œuvre éducatrice, la préoccupation des législateurs et des gouvernants actuels? C'est, évidemment, d'élever les cerveaux humains, par des initiations graduelles, à leur maximum de puissance. Or, d'après les juges les plus autorisés, d'après les leçons de l'histoire, le problème de l'éducation consiste bien moins dans la culture intensive des facultés cérébrales que dans l'harmonie du mouvement intellectuel avec les prescriptions de l'ordre moral, les devoirs sociaux, le bien général du pays ou de l'humanité. Sophocle, Platon, Phidias seront, sans doute, l'éternel honneur de la Grèce. Mais n'a-t-on pas vu aussi chez les anciens, comme chez les modernes, les raffinements de l'esprit associés à la corruption des mœurs et à l'amollissement des courages? Le talent, le génie même, n'ont-ils pas été, en mainte occasion, les agents actifs de l'abaissement national? Athènes, Rome, Byzance, les républiques italiennes nous présentent tour à tour ces évolutions, c'est-à-dire l'énergie et l'activité viriles remplacées par la subtilité, le verbiage, le dilettantisme. L'avenir peut nous réserver de semblables mécomptes. Supposons une pédagogie brillante dont l'expression

sociale serait une aristocratie de rhéteurs et de virtuoses, Gorgias renforcé de Tigellinus et de Trimalcion, tous gradués, tous lauréats de l'enseignement supérieur ! Un tel spectacle ne manquerait pas, je le sais, d'être acclamé par la littérature universitaire ; mais, inspirerait-il au patriote, au philosophe, au positiviste lui-même une satisfaction sans mélange ?

C'est sous l'empire de ce doute que j'ai trouvé intéressant d'étudier l'appareil de l'instruction collégiale et des hautes études dans le pays qui représente le mieux l'énergie et l'activité de notre siècle, c'est-à-dire aux États-Unis. Des enquêtes techniques ont été faites à plusieurs reprises sur la pédagogie américaine. Ses procédés d'initiation littéraire et scientifique ont été analysés et comparés avec nos méthodes, toujours en vue du même objectif : le développement des facultés intellectuelles. Pour moi, sans m'interdire quelques excursions dans ce domaine hiératique, je n'ai pas eu pour but de rechercher le degré de subtilité ou d'acuité imprimé aux fonctions cérébrales par les académies américaines. J'abandonne cette évaluation au concours international de thèmes, versions, rhétorique, géométrie et sciences naturelles, qui ne peut manquer d'être institué quelque jour, par voie diplomatique, dans notre siècle éclairé. Ce que je voudrais déterminer, c'est le caractère moral de ces foyers intellectuels et l'action qu'ils exercent sur les idées, les croyances, les conceptions générales ; c'est la physionomie du *Scholar* américain, l'esprit, les espérances qui l'animent, et la nature de son ambition. De quel poids ne pèsent-ils pas sur le destin des nations, ces rêves juvéniles éclos dans les cellules des collèges ? Là s'aiguisent les appétits, là s'enveniment les convoitises malsaines qui se traduiront plus tard en périodes sonores, en dangereuses intrigues, et troubleront la société dans ses profondeurs. Là se prépare aussi la mission sublime de l'apôtre ou, dans des sphères moins élevées, l'influence discrète et bienfaisante du penseur et du galant homme. Est-ce le tribun, l'agitateur, le bohème de la politique ou de la littérature, ou est-ce, au contraire, le moraliste, le philanthrope pratique qui puisent dans les universités américaines la sève nutritive ? Sont-ce des forces violentes, indisciplinées, anarchiques ou des éléments de paix et d'harmonie dont elles favorisent la formation ? Enquête assez fantaisiste, j'en conviens, et peu susceptible de fournir des arguments au catéchisme du parfait citoyen. Mais, pour l'esprit indépendant, soucieux des problèmes moraux, cette recherche abonde en révélations instructives, et projette, par intervalles, sur notre civilisation d'Europe des aperçus lumineux.

Telle est l'investigation à laquelle je me suis consacré et dont je viens soumettre le résultat au lecteur.

I

Les lettrés, dans l'Europe moderne, forment une véritable aristocratie gouvernante, investie d'immenses privilèges. Depuis cent ans, leur puissance a triomphé de tous les régimes politiques, bouleversé les croyances religieuses et morales, et déchaîne tous les jours de nouvelles tempêtes. Eux seuls, par leurs livres, leurs discours, leurs journaux, leurs mille moyens d'influence, exercent une action sérieuse sur le peuple. Eux seuls détiennent ou se disputent la domination. Libéraux ou réactionnaires, anarchistes ou champions des restaurations, ils planent au-dessus du vulgaire et sont, dans la société, l'objet d'une vénération spéciale. Leurs têtes, en effet, contiennent le problème de notre avenir, notre bonheur ou notre infortune, la paix, la guerre, les révolutions, toutes les diverses chances de la destinée. Ce sont leurs idées, leurs aspirations, leurs rêves qu'édicte le législateur et que les peuples, avec une docilité inexplicable, se chargent de réaliser. La politique, l'administration, toutes les carrières publiques sont leur domaine exclusif, car l'initiation universitaire est le prélude indispensable de tous les emplois. Toutes les dignités, toutes les fonctions importantes, sont le prix de tournois intellectuels dont les vainqueurs sont inscrits sur le livre d'or et possèdent une hypothèque viagère sur les budgets providentiels. Aussi quelle ardeur dans ces luttes, quelles compétitions passionnées ! L'enfance est tombée, assombrie par ces perspectives. L'adolescence, dévolue aux enfantements décisifs, n'est qu'une douloureuse agonie. En revanche, la virilité jouit d'une heureuse quiétude, et les lauriers de collège sont productifs de loisirs plus ou moins dorés pour l'âge mûr.

Rien de semblable aux États-Unis, où la pire des spéculations serait la culture intensive de l'intelligence. Dans cette immense usine toujours haletante, l'élégance, le raffinement, le goût, le talent même, ne conduisent à rien. Au contraire, ce sont plutôt des obstacles, des poids morts à porter dans la bataille de la vie. Des honneurs, des dignités, il serait puéril d'y prétendre : la société américaine n'en comporte pas. Toute hiérarchie est absente, hormis celle de la richesse. Nos mandarinats aux gradations savantes sont inconnus et paraîtraient incompréhensibles dans une mêlée où chacun attaque et se défend au jour le jour, suivant les lois inexorables de l'offre et de la demande. L'énergie, le sang-froid, l'initiative, la fécondité d'expédients, sont les seules qualités nécessaires à l'homme pour maîtriser les difficultés, avoir raison des antagonismes, et conquérir la fortune. Plaire est inutile : la protection ne procure pas d'acheteurs. Déplaire est indifférent. Personne n'a le

temps ni le souci de satisfaire ses rancunes ou de dépenser ses forces en mesquines vengeances. Le maître du jour n'est plus le seigneur frivole et blasé dont il fallait charmer les loisirs et flatter les caprices : c'est le spéculateur absorbé dans ses combinaisons financières, penché sur les chiffres, opposant une figure morose à toutes les séductions de la rhétorique. Sous cette rude domination, les artifices de l'esprit sont une parure inutile, la culture littéraire une anomalie.

Quant à la politique, c'est la carrière où la littérature s'exerce le moins. Le président Lincoln était un ancien charpentier ; Johnson, son successeur, un maçon. La plupart des « leaders » ou chefs de parti, depuis cinquante ans, ont été des aventuriers ou des hommes d'affaires. Les plus influents parmi les politiciens du jour sont des *self made men*, des hommes qui se sont formés eux-mêmes, en dehors de toute discipline universitaire.

On se tromperait fort, toutefois, en concluant de cet exposé que la société américaine présente un milieu défavorable à la culture intellectuelle. Dégagée des stimulants utilitaires, elle n'est pas, comme en Europe, mêlée aux passions du jour et ne reflète pas, dans leurs programmes, les idées à la mode, la tyrannie mobile, irréfléchie de la foule. Recherchée pour elle-même et non pour les bénéfices qu'elle promet, elle plane dans des régions plus sereines. L'instruction classique et les hautes études sont le monopole des esprits désintéressés et supposent des vocations spéciales, dédaigneuses du succès matériel, étrangères aux rivalités puériles et aux intrigues de coterie. L'initiation n'est pas hâtive. Les cerveaux ne sont pas surexcités par des travaux excessifs. L'effort est subordonné à la force, et la pédagogie se propose plutôt de rendre la science attrayante que d'en précipiter le progrès. Le recueillement, le bien-être et la quiétude respirent dans ces établissements qu'on pourrait appeler sanctuaires de l'intelligence, et dont il semble que le but soit de contraster, par leur paix profonde, avec l'activité fiévreuse qui distingue toutes les autres formes du travail aux États-Unis.

La plupart des collèges ou universités américaines proviennent de fondations particulières. Un certain nombre ont été créés, dans le dernier quart de siècle, par plusieurs États ou quelques grandes villes. Tous, sans exception, sont administrés, en dehors de tout contrôle gouvernemental, par des conseils de régents ou de professeurs, assistés de délégués spéciaux ayant un caractère judiciaire, et portant le nom de *trustees*. La mission de ces tuteurs est exclusivement de veiller à l'accomplissement des volontés énoncées par les donateurs et à l'observation des statuts.

Lorsqu'un État ou une ville fait une donation en terres à l'une des académies qui se fondent sur son territoire, cette libéralité ne lui confère aucun droit de contrôle sur l'organisation scolaire ou sur les études. Les Américains ont, à cet égard, des opinions extrêmement arrêtées. Le surintendant d'un collège célèbre me formulait un jour leur théorie sous une forme piquante :

« Les gouvernements européens, me disait-il, ont mis l'instruction universitaire sous le contrôle de l'État, dans le but évident de s'arroger la tutelle des intelligences et de façonner à leur guise le cerveau de la jeunesse studieuse. C'est là un attentat véritable contre la liberté, une confiscation des facultés humaines les plus hautes. Cette manie de catéchiser, de préconiser les bonnes doctrines en répudiant les mauvaises, pouvait, à la rigueur, se concevoir chez les gouvernements autoritaires, s'attribuant, en vertu d'une délégation divine, la mission de diriger leurs sujets.

« Mais, dans les pays où règne le droit populaire, l'État procède des lumières répandues dans la société et ne représente plus que la sagesse commune. Cette sagesse, cette lumière, sont ce qu'elles peuvent ; elles rayonnent suivant leur nature qui, seule, détermine leur action : *spiritus flat ubi vult*. Le devoir des gouvernements est de leur obéir, et c'est dans cette subordination qu'ils trouvent leur raison d'être. Toute résistance aux volontés populaires n'est-elle pas un acte de rébellion contre le souverain légitime ? C'est au même titre que toute intervention du pouvoir dans les régions inviolables de l'intelligence constitue la plus folle des usurpations. »

« Dans certains pays de l'Europe encore régis par les abstractions du dix-huitième siècle, l'élection populaire confère une sorte de blanc-seing universel sur les corps et sur les esprits. C'est la puissance de Louis XIV exercée par l'école révolutionnaire. Rien de semblable aux États-Unis. Les attributions des pouvoirs publics sont circonscrites à des affaires spéciales nettement définies. Ce mandat ne comprend aucune police relative à l'enseignement secondaire ou aux hautes études. *Nous n'avons pas de ministère de l'instruction publique.*

« Dans toutes les démocraties, le maniement des affaires gouvernementales tend à se concentrer dans une classe d'hommes qu'on appelle les politiciens. A part quelques exceptions, ces hommes sont dépourvus d'instruction spéciale. Leur profession les oblige à rechercher, sur toutes les questions, la faveur de la multitude, à flatter son ignorance et ses préjugés. Quelle compétence technique rencontre-t-on le plus souvent chez un élu du peuple ? On a vu des princes artistes, poètes ou philosophes, des califes astronomes. Mais le politicien n'a pas le droit de se recueillir et de contempler

le vrai ou le beau face à face. A toute heure, en tous lieux, il reste le courtisan ou plutôt l'esclave de ses électeurs. Sa pensée doit s'interdire les méditations graves et les recherches approfondies pour se confiner à perpétuité dans une banale rhétorique. Tel est le lot dévolu aux tribuns, aux chefs de clans électoraux, et ils n'en peuvent avoir d'autre. Remettre entre leurs mains les intérêts élevés de l'intelligence, c'est dégrader et tuer à bref délai l'art, la science et la poésie. »

II

Comme on vient de le voir, le caractère fondamental de l'instruction secondaire et de l'enseignement supérieur aux États-Unis est une indépendance complète vis-à-vis des autorités.

Ce trait a été particulièrement mis en lumière par un spécialiste éminent, M. Hippeau, dans son remarquable rapport sur l'instruction publique aux États-Unis (1870).

« Rien n'est plus étranger, dit-il, à l'esprit américain, que cette conception de l'État enseignant, d'après laquelle s'est fondée notre université française. L'existence d'un ministère gouvernant, à l'aide d'une puissante administration centrale, les écoles, les collèges et les universités, nommant à tous les emplois, rédigeant tous les programmes, imposant les méthodes d'enseignement, dressant la liste des livres classiques, réglant et contrôlant toutes les dépenses, dont le montant est déterminé d'avance par un budget toujours insuffisant (tâche immense dont l'accomplissement dépasse les limites des forces humaines), est ce qu'il y aurait au monde de plus antipathique avec le caractère des États-Unis et l'esprit de leurs institutions. »

« Il n'y a rien ici, dit plus loin M. Hippeau, de l'indifférence que rencontrent ailleurs des établissements dont l'existence et l'entretien reposent sur la toute-puissance de l'État. L'instruction publique est l'affaire de tout le monde; elle trouve sans cesse de riches bienfaiteurs pour fonder des maisons d'éducation et des citoyens disposés à leur offrir un concours désintéressé. C'est ainsi que se sont créés ces collèges, ces académies et ces universités dont chaque année voit augmenter le nombre. »

Ainsi s'exprimait, après une enquête aussi compétente qu'approfondie, un dignitaire de notre enseignement officiel. Et, pour renforcer ces appréciations, M. Hippeau dressait, à l'aide de ses investigations personnelles et des renseignements partiels qu'il avait pu recueillir, la statistique des collèges et universités américaines, existant en 1870 : « J'ai pu constater, dit-il, que le nombre de ces

établissements s'élevait à deux cent quatre-vingt-dix environ, réunissant de soixante-dix à quatre-vingt mille étudiants des deux sexes de dix-sept à vingt-quatre ans. Le personnel des professeurs était d'environ trois mille. On évaluait à un million huit cent mille le nombre des volumes possédés par les bibliothèques des collèges. »

Quinze années se sont écoulées depuis la visite de M. Hippeau aux États-Unis, et le principe dont il signale la vertu féconde n'a pas cessé de rayonner, d'activer et d'étendre la circulation intellectuelle sur toute la surface de cet immense pays. Toutes les anciennes universités ont reçu et reçoivent chaque année des dons considérables. Dans l'Ouest, les progrès de l'enseignement secondaire répondent avec une étonnante spontanéité à la naissance et à l'accroissement des États. L'Illinois compte en ce moment vingt-huit collèges; et les donations des particuliers pour l'enseignement universitaire dépassaient, l'an dernier, dans ce seul État 300 000 dollars. L'Iowa compte dix-neuf collèges, dont quatre de jeunes filles. Ces établissements ont reçu, en 1883, 140 000 dollars de dons volontaires. Des quatorze collèges que possède l'Indiana, le principal, l'université d'Asbury, a reçu, l'année dernière, une offrande de 313 000 dollars. A Denver (Colorado), l'académie, de fondation toute récente, a reçu, durant la même période, 50 000 dollars; le collège Berkeley, en Californie, 80 000 dollars; l'université de Clarke, en Georgie, 40 000. A la Nouvelle-Orléans, 280 000 dollars ont été consacrés par M. Tulane à la fondation d'une nouvelle université. Dans le Kentucky, le collège Berea vient de recevoir 18 000 dollars, l'université centrale 35 000. Dans l'Ohio, le collège Adalbert s'est vu doté royalement de 600 000 dollars par deux donateurs. En résumé, le total des libéralités faites aux divers collèges des États-Unis pour la seule année 1883 dépasse 4 500 000 dollars, soit environ 2¼ millions de francs.

Dans l'automne de l'année 1884, le concile catholique, réuni à Baltimore, émettait un vœu pour la fondation d'une grande université catholique à New-York. Dès le lendemain, 300 000 dollars étaient mis à la disposition du concile par une jeune orpheline, miss Caldwell, pour couvrir les premiers frais d'installation.

Les principales universités des États-Unis, Harvard, Yale, Bowdoin, Darmouth, Cornell, le collège de New-York, celui de Colombie, le collège Lafayette en Virginie, le collège Vassar (pour les jeunes filles), sont aujourd'hui connus dans le monde entier. Sans avoir la prétention de les révéler au lecteur, je donnerai sur les plus célèbres de ces établissements quelques détails caractéristiques, afin de lui fournir des éléments précis de comparaison avec les écoles similaires de notre ancien monde.

III

La plus illustre, la plus vénérée de toutes les universités américaines est le collège Harvard, fondé en 1637, par John Harvard, pasteur non conformiste, émigré d'Angleterre, qui vint s'établir dans le Massachusetts, à Charlestown, faubourg de Boston, où il mourut. Dans son testament, Harvard léguait une somme de 700 livres sterling et sa bibliothèque, composée de trois cents volumes, pour la fondation d'un collège colonial, consacré aux études littéraires et théologiques. Ce legs fut accepté par la législature de Massachusetts, qui, par une munificence exceptionnelle, ajouta 400 livres au don primitif. C'est sous ces auspices si modestes que le collège fut ouvert en 1642 avec cette inscription sur le frontispice : *In Christi gloriam. — Christo et Ecclesie*. Pendant plus d'un siècle, tous les recteurs furent des ecclésiastiques plus ou moins lettrés, cumulant la direction du collège avec la chaire de « divinité ». Des armateurs, des négociants enrichis, augmentaient le fonds originaire par leurs libéralités. C'est ainsi qu'un importateur d'épices, nommé Thomas Hollis, natif de Londres, et baptiste de religion, s'éprit de la jeune université américaine et lui fit don d'une somme de 4500 livres (130 000 fr.) pour la fondation de trois professorats, l'un de théologie, les deux autres de mathématiques et d'histoire naturelle. Ses neveux et petits-neveux, dignes héritiers de sa fortune, accrurent sa donation de leurs propres libéralités, en y ajoutant des présents de livres et d'objets d'art, des collections et des appareils de physique. C'est à cette dynastie de marchands que la première université d'Amérique doit probablement sa grandeur. Pendant tout le cours du dix-huitième siècle, les Hollis favorisèrent son développement et sa transformation d'enfant rustique en patricienne accomplie. Jamais bienfaiteurs ne furent plus discrets ; nulle influence ne fut réclamée par eux sur la direction ou sur l'enseignement du collège ; zélés baptistes, ils se bornèrent à exprimer le vœu que leurs coreligionnaires ne fussent pas exclus des chaires de théologie. Réserve méritoire dans un pays dominé par le fanatisme et les controverses religieuses ! Le seul témoignage qui rappelle cette longue suite de bienfaits est le portrait du premier Hollis, qui se trouve, parmi les fondateurs, dans la salle d'honneur du collège.

Parmi les donateurs du siècle actuel, figure au premier rang le fameux George Peabody, qui réorganisa le muséum d'histoire naturelle, en y consacrant 150 000 dollars. Ce musée s'est enrichi dernièrement de collections magnifiques rapportées par Agassiz des

bords du fleuve des Amazones et gracieusement augmentées par l'empereur du Brésil.

Harvard, qu'on appelle généralement Cambridge (nom du faubourg dont l'université occupe une notable partie), possède aujourd'hui, en biens-fonds et valeurs de diverses natures, une richesse évaluée à 4 millions de dollars (21 millions de francs). Ses revenus dépassent 500 000 dollars, dont 200 000 environ fournis par les contributions des élèves.

Les bâtiments, répandus sur une superficie de 60 arpents, sont au nombre de vingt et un. Le plus ancien, conservé avec un respect presque religieux, est l'université primitive (rebâtie après un incendie en 1763). À l'entour, se groupent les constructions plus récentes, les amphithéâtres, musées, bibliothèques, l'observatoire, le jardin botanique, les habitations des élèves, les chapelles, les demeures du président et des professeurs, cottages élégants entre lesquels s'étendent les tapis verts des pelouses et qui s'abritent sous d'épais feuillages.

De tous ces édifices, le plus récent et le plus remarquable est le *Memorial Hall*, monument commémoratif érigé par les anciens élèves et les divers amis du collège à la mémoire des étudiants et des gradués d'Harvard morts pour la cause de l'Union, pendant la guerre civile de 1861 à 1865. Cette œuvre de piété fraternelle et de patriotisme a coûté la somme énorme de 420 000 dollars! Un réfectoire, un théâtre, une salle pour la distribution des diplômes, sont installés sous ses voûtes grandioses, comme pour associer les repas, les fêtes et toutes les cérémonies rituelles de l'institution au souvenir des héros dont elle a formé l'adolescence.

La bibliothèque de l'université contient trois cent mille volumes.

L'instruction, divisée en treize « départements », embrasse toutes les connaissances humaines, lettres, sciences, physique, sciences appliquées, philosophie, morale, ethnologie, archéologie, études théologiques, de différentes confessions, droit, médecine, pharmacie, prothèse dentaire, agriculture, horticulture, etc., etc. Le corps enseignant se compose de cent dix professeurs, dont un grand nombre ont conquis un nom parmi les célébrités littéraires et scientifiques des deux mondes. Longfellow, Bancroft, Lowell, Rumfort, A. Peabody, Agassiz, Wendell, Holmes (médecin et poète), Everett, Goodwin, Payne, Washburn, ont été ou sont encore des professeurs de l'université Harvard. Presque tous ont traversé l'Atlantique, étudié pendant plusieurs années en Europe et comparé avec fruit les systèmes pédagogiques de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ces fréquentations d'écoles étrangères sont un excellent prélude au professorat. Elles ouvrent des perspectives nouvelles, enrichissent

l'imagination et développent la critique, en émancipant l'esprit des leçons apprises et des formulaires officiels. Il en résulte que l'enseignement d'Harvard est rarement dogmatique. Il est plutôt généralisateur avec une tendance marquée vers l'éclectisme. Ses traits dominants sont la largeur, l'impartialité, plutôt que l'essor. Nulle théorie, nulle témérité intellectuelle n'est encore sortie de son sein. Dans les lettres, en philosophie, en histoire, dans les sciences morales, ses leçons ont, avec peu de variantes, répercuté les systèmes prépondérants en Europe. Pendant plus d'un siècle et demi, son modèle exclusif était l'Angleterre. De nos jours, ses préférences marquées sont pour l'Allemagne. Il croit à la vertu providentielle des races germaniques, avec addition, bien entendu, de grâces particulières pour la race anglo-saxonne. Que ces engouements passagers ne nous trouvent pas trop sévères! Sous ces floraisons artificielles circule une sève généreuse qui tôt ou tard se dégagera des greffes européennes et repoussera tout alliage pseudo-scientifique. *Fata viam invenient.*

L'ensemble des cours, réparti sur sept années, comprend à la fois les humanités et l'enseignement supérieur. Les humanités elles-mêmes se divisent en deux branches, l'une littéraire et l'autre scientifique. Cette bifurcation fut introduite, en 1847, par un riche particulier, M. Abbott Lawrence, qui, à cet effet, gratifia l'université de 150 000 dollars. De nombreuses donations enrichirent depuis lors le fonds initial, porté aujourd'hui à plus de 600 000 dollars, et l'école Lawrence devint en quelques années le type de l'enseignement secondaire spécial, non seulement pour les États-Unis, mais même pour l'Europe. Nos écoles Chaptal et Monge l'ont évidemment prise pour modèle. Elle confère, après quatre ans d'études, le titre de bachelier ès sciences et prépare ses élèves aux diverses professions industrielles, à la médecine, à la pharmacie, à l'exploitation des mines, en un mot, à toutes les applications utilitaires de la science. Cette initiation se complète parallèlement aux cours littéraires, dans les hautes études.

Une importante succursale est venue élargir le domaine de l'école Lawrence; c'est l'institution Bussey, spéciale pour l'agriculture. Dotée par son fondateur de 300 000 dollars, elle possède une exploitation rurale de 360 acres contigus à l'établissement principal. On y trouve des galeries d'instruments et de machines aratoires, comprenant les inventions les plus modernes, des serres magnifiques, des pépinières, des laboratoires spéciaux pour la chimie agricole. Les cours sont de trois ans et font suite à ceux de l'académie Lawrence, gradation intelligente qui donne à l'institution Bussey tous les caractères d'une faculté spéciale pour l'agriculture. Évidemment

supérieure à Grignon, comme portée scientifique, Bussey rappellerait plutôt l'école agronomique de Versailles, fondée en 1849 et supprimée malheureusement deux ans plus tard, par un de ces revirements capricieux, si fréquents dans notre politique.

Le nombre des élèves fréquentant l'université Harvard est aujourd'hui de 4300 ou 4350. Je parlerai plus loin et sous une rubrique générale des principes et des traditions qui régissent la discipline, le travail, la vie morale des élèves et la délivrance des diplômes. Pour le moment, je compléterai cette esquisse d'Harvard par un aperçu sur l'université d'Yale, qui, depuis près de deux siècles, dispute à Cambridge la primauté académique dans la Nouvelle-Angleterre.

Yale fut fondée en 1702 près de New-Haven, dans le Connecticut, par quelques pasteurs épiscopaliens, « zélés pour la cause de l'Église et celle de l'éducation ». Son premier donateur fut Elihu Yale, ancien gouverneur de la colonie et possesseur d'une grande fortune. Quelques années après, le fameux docteur Berkeley, revenant d'une mission aux Bermudes, se fixait pour un temps à Newport, dans le Rhode-Island. Passionné pour la pédagogie et les études religieuses, il se prit de goût pour la jeune université et, dans ses rêves humanitaires, vit en elle le principe d'une civilisation pacifique, fondée sur le christianisme. Lorsqu'il quitta l'Amérique pour aller occuper le siège épiscopal de Cloyne, en Irlande, il fit don au collège d'Yale des fermes qu'il avait créées dans la colonie, libéralité princière qui donna de suite un magnifique essor à l'établissement. Dès la fin du dix-huitième siècle, Yale brillait par ses études classiques et fournissait au nouveau monde une pléiade de littérateurs distingués : Trumbull, qui chanta la guerre de l'Indépendance; Timothée Dwight, poète religieux, qui cumula la poésie et l'enseignement théologique avec la direction de l'université; Humphrey, qui fut aide de camp de Washington et dota la jeune république de sa première tragédie; enfin Joël Barlow, ami des jacobins français, auteur d'une *Colombiade*, et qui mourut en Pologne (1812), ambassadeur des États-Unis auprès de Napoléon. Plus tard, l'illustre romancier Cooper suivit pendant trois ans les cours d'Yale et s'y fit graduer avant d'entrer comme *mishipman* dans la marine des États-Unis.

La fin du dix-huitième siècle fut pour Yale une époque héroïque, pendant laquelle ses recteurs et ses professeurs, très engagés dans le mouvement patriotique, mêlèrent le culte des lettres et la prédication évangélique aux violentes agitations de la guerre. L'un d'entre eux, Williams, après avoir enseigné pendant nombre d'années la rhétorique, l'éthique et la métaphysique, marcha, comme

colonel, à la tête d'un régiment anglo-américain, dans une expédition contre le Canada. Un autre, Daggett, défendit New-Haven, contre les Anglais, en 1779, et fut fait prisonnier par eux, les armes à la main. Mais les successeurs de ces lévites belliqueux se contentèrent de perfectionner les études, de publier des ouvrages scolaires et d'ajouter des constructions imposantes aux bâtiments primitifs. Cet agrandissement, d'ailleurs, devint bientôt leur tâche principale, grâce aux libéralités dont le collège fut gratifié à l'envi par ses anciens élèves et les millionnaires d'alentour. Parmi les donateurs, nous retrouvons le vénérable George Peabody, qui, non content de doter Cambridge, fit présent de 150 000 dollars à Yale, sa rivale, pour un musée d'histoire naturelle. La bibliothèque, monument aux ogives et aux aiguilles gothiques d'un goût équivoque, contient plus de cent trente mille volumes et de nombreuses curiosités archéologiques, entre autres quatre sculptures originales de Ninive, envoyées par le révérend Williams, missionnaire américain à Mossoul. Les antiquités bibliques sont en très grand nombre et, parmi les collections de livres, les ouvrages religieux prédominent, car Yale, conformément au désir de Berkeley, son principal fondateur, a surtout été une pépinière de théologiens¹.

Le recteur et les professeurs résident, comme ceux d'Harvard, dans des chalets coquettement distribués autour des édifices universitaires. Une donation toute spéciale a été faite, il y a douze ans, pour élever les traitements des professeurs, les uns à 3 et les autres à 4000 dollars. Quelle différence entre cette sollicitude si délicate, si prévoyante, si discrète de cultivateurs ou de négociants presque tous illettrés et les allocations mesquines de nos budgets ministériels !

L'organisation des études y est exactement la même qu'à Cambridge. L'institut scientifique correspondant à l'école Lawrence a été fondé par un armateur de New-Haven, M. Joseph Sheffield, avec une première mise de 250 000 dollars. Quelques années plus tard, le même capitaliste, confus peut-être de sa parcimonie, ajoutait 150 000 dollars pour renforcer son institution et construire une nouvelle annexe. Il manquait encore deux ou trois chaires et des appareils de physique. Quelques amis se réunirent alors à M. Sheffield et lui fournirent un complément de 120 000 dollars. On assure que ces gentlemen ne sont pas encore satisfaits, car leur ouvrage présente encore des lacunes, et puis leur ambition devient *insatiable*. Ils ne veulent pas se laisser distancer par Lawrence. C'est un *steeplechase* où l'on ne peut s'avouer pour battu sans ridicule !

¹ La Faculté de théologie a reçu en donations, depuis 1872, plus de 300 000 dollars.

Pour le moment Yale a sur Cambridge une supériorité incontestable, c'est son école des beaux-arts, fondée par M. Auguste Street, en 1847, avec un capital de 280 000 dollars (4 500 000 francs), augmenté depuis par d'autres donations. Quelques mots pour expliquer au lecteur l'origine et la portée de cette fondation.

Des circonstances, connues de tous, ont concouru pendant longtemps à faire des États-Unis un milieu défavorable à l'éclosion d'œuvres artistiques et à la formation d'un public délicat. L'agriculture, l'industrie, la spéculation, absorbaient l'activité nationale, et quant au gouvernement, jamais les Muses ni les Grâces ne le préoccupèrent, jamais l'idée de patronner les beaux-arts ne hanta les hôtes de la Maison-Blanche. C'est seulement vers le milieu de notre siècle que des besoins et des goûts plus raffinés se sont développés dans quelques grandes villes, parallèlement avec la richesse, et qu'une élite a senti le lien intime de la pensée, de l'imagination, du sentiment, avec les objets extérieurs. De cette intuition, naquit, chez quelques esprits, le noble désir de susciter un art national par des musées et par des écoles. L'initiative de M. Street à l'université d'Yale fut l'essor initial de cette ambition. Malheureusement, il ne suffit pas de frapper du pied la terre pour en faire sortir par légions des artistes. Le génie américain n'a pas encore reçu du ciel la faculté sublime et mystérieuse de transporter l'idéal dans le monde visible. Aussi, tout en rendant hommage à la fondation méritoire de M. Street, croirais-je prématuré d'en apprécier ici la valeur et les résultats. Ce n'est pas d'après l'embryon qu'il faut juger le fruit.

A Cambridge, comme à Yale, la gymnastique et les exercices du corps sont l'objet de soins particuliers et d'une culture méthodique. On voit les étudiants jouer avec passion, pendant de longues heures, au croquet, au *foot-ball*, au *lawn-tennis*, sur les prairies qui s'étendent autour des écoles. Mais le sport favori de la jeunesse, ce sont les régates. Chaque année, des défis sont échangés entre New-Haven et Boston, et les champions des deux universités, bariolés de leurs couleurs respectives, procèdent à des courses de canots, sous les yeux d'une affluence fashionable qui suit avec enthousiasme toutes les phases du tournoi. Des reporters sont là, leurs carnets à la main, notant tous les incidents mémorables, et prêts à s'élancer vers les bureaux télégraphiques pour annoncer aux deux mondes les noms des triomphateurs. Ces combats, ces excitations, ont été, dans les conseils universitaires, l'objet de nombreuses critiques. On les accusait de favoriser des goûts frivoles, dispendieux, de substituer des rivalités puériles à la noble émulation des études, enfin de trop faire prévaloir les exercices mus-

culaires sur les travaux intellectuels. Ces griefs ne me paraissent pas fondés. Parmi les dépenses d'activité que réclame l'exubérance juvénile, les régates peuvent être considérées comme les plus hygiéniques et les plus innocentes en même temps qu'elles développent au plus haut degré la force et la souplesse, pour le plus grand profit de la gaieté, de l'entrain, de toutes les qualités sociables, sans aucun danger pour les mœurs. Ces raisons ont été débattues, en 1874, à Hanovre (New-Hampshire), dans un congrès professionnel, où les directeurs des principaux collèges américains s'étaient réunis pour examiner en commun un certain nombre de questions techniques. Après maintes péripéties oratoires, les régates sont sorties victorieuses de la discussion, et, depuis cette époque, ont pu se donner carrière en toute liberté.

Tous les collèges et universités des États situés sur le versant de l'Atlantique reproduisent, à peu de différences près, le type des deux établissements dont je viens de faire la rapide esquisse. Je ne citerai donc que pour mémoire ceux qui viennent en seconde ligne : le collège de Darmouth (New-Hampshire), doté spécialement, par de riches Bostoniens, pour les études d'agriculture, d'architecture et de génie civil ; le collège du Vermont, sur les bords du lac Champlain, princièrement doté, en 1864, d'une ferme de 150 000 acres ; le collège de Bowdoin (à Brunswick dans le Maine), où Longfellow et Hawthorn firent leurs études classiques ; l'université de Virginie, à Charlottesville, fondée sous les auspices de Jefferson ; celle de Pennsylvanie ; enfin celles de Columbia, de Charleston et de Mercer dans la Caroline du Sud et dans la Géorgie. La plupart de ces établissements ont été suscités par une pensée religieuse, et se font gloire de la perpétuer. Fidèles au principe qui les a créés, ils écartent les changements et les réformes trop brusques ; point de secousses, point de bouleversements généraux, point de rénovations fastueuses comme celles qui ont tant de faveur parmi nous. La révolution elle-même qui changea la forme politique du pays s'est arrêtée au seuil de ces sanctuaires vénérables sans oser y porter la main. Il n'y a pas eu rupture entre le présent et le passé ; on n'a pas répudié la culture antérieure comme complice de la tyrannie ; on n'a pas eu la prétention d'infuser de nouveaux principes aux jeunes générations : la politique s'est respectueusement abstenue de toute ingérence profane.

Grâce à cette abstention, l'enseignement primordial a maintenu son caractère, ses allures d'ancien régime, et ce respect des anciennes traditions n'a pas produit le moindre embarras. Cet appareil, un peu féodal, s'est immédiatement accommodé de la liberté ; loin de dépérir, il a puisé une nouvelle force dans la transformation

de la société américaine en démocratie. Dans la sphère technique de l'enseignement, l'accord s'est établi sans lutte entre les études et les exigences modernes de la science et de l'industrie. L'innovation s'est, en quelque sorte, superposée aux premières méthodes, et de ces éléments, en apparence disparates, s'est formé un ensemble harmonieux et grandiose, un régime éducateur admirablement combiné pour développer simultanément toutes les aptitudes et satisfaire à toutes les ambitions légitimes d'un grand peuple.

Un observateur attentif ne peut manquer d'être frappé des perspectives que les donations particulières ouvrent à l'enseignement scientifique. On sait que toute organisation sérieuse dans cette branche d'étude réclame un coûteux outillage, un luxe de dépenses hors de proportion avec la mesquinerie des allocations officielles. Tandis que nos budgets plient sous le fardeau et se refusent chaque année davantage pour doter de modestes laboratoires, l'or afflue vers les universités américaines pour accumuler dans leurs cabinets de physique les instruments les plus délicats, les inventions les plus récentes, toutes les curiosités et toutes les splendeurs de la science. Le contraste est déjà très grand entre cette magnificence et notre pauvreté. Il s'accroîtra de jour en jour davantage à mesure que les budgets européens seront plus grevés et que l'Amérique sera plus opulente.

III

Pour compléter cette revue, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les établissements créés par la sollicitude des pouvoirs publics.

En première ligne, dans cette catégorie, comme organisation, comme valeur des études, il faut citer les institutions qui fleurissent dans l'État dominant (Empire State). Ce sont le collège de New-York, le Columbia-College, et le collège de Cornell, à Ithaque.

L'université de New-York a été fondée et dotée par la cité même avec une munificence vraiment royale. 150 000 dollars sont consacrés annuellement à son entretien. Non seulement les cours sont gratuits, mais encore les livres sont fournis par le collège. Le nombre des élèves est de mille environ. Pour y être admis, il faut habiter New-York et passer un examen sur la langue anglaise, l'histoire, la géographie, l'arithmétique. Le directeur est le général Webb, un des chefs des troupes fédérales pendant la guerre de Sécession, qui s'est distingué notamment à la bataille de Gettysburg : blessé grièvement et recueilli par l'ennemi, le général passa pour mort pendant plusieurs semaines. Il m'a montré (détail piquant) dans son cabinet la photographie du tombeau, ou plutôt du monu-

ment commémoratif, qu'on s'était empressé de dédier à ses mânes!

Le collège de New-York est un externat, les classes ont lieu de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi. Les élèves ont le reste de la journée pour faire leurs devoirs et se reposer. Un fait digne de remarque, c'est que le collège, qui compte trente-cinq professeurs, ne comporte pas un seul surveillant. Les élèves entrent, sortent, circulent dans les corridors, sans aucun contrôle, avec ordre et tranquillité. Cette correction de tenue n'est pas inspirée par la crainte des punitions, mais par le sentiment de la dignité personnelle. Qu'on fasse la comparaison avec les sorties tumultueuses de nos collégiens, parmi lesquels trois ou quatre surveillants ont peine à maintenir le calme, et l'on aura la conception des différences fondamentales qui séparent les deux sociétés. La discipline étant en quelque sorte innée dans l'esprit des élèves, le maître d'études, le « pion », pour employer la formule d'usage, est ici une chose inconnue. Il ne répondrait à rien, pas plus que la retenue ou le pensum. Les seules punitions sont les mauvais points; encore en inflige-t-on tout au plus deux ou trois par jour sur mille élèves. Quelle différence avec nos lycées et nos collèges, du sein desquels s'élève sans cesse un concert de protestations et de cris de révolte!

J'ai visité la plupart des cours : les professeurs, m'accueillant avec une politesse parfaite, m'invitaient à m'asseoir auprès d'eux, sans que mon entrée provoquât le moindre trouble ou interrompît en aucune façon le cours de la classe. Pour l'enseignement, la première préoccupation des professeurs est de rendre accessibles aux sens les conceptions abstraites de l'esprit. En histoire naturelle, par exemple, les élèves suivent avec un microscope les explications du professeur. Pour la botanique, les élèves sont invités à construire eux-mêmes des fleurs artificielles en papier de couleur, suivant les principes de Jussieu. En géométrie, des modèles en bois représentent les polyèdres, les sections coniques; les surfaces réglées sont figurées par des fils de soie tendus sur des cadres de cuivre et, par la simple pression d'un bouton, le théorème, développé par le mécanisme, se démontre, pour ainsi dire, de lui-même.

Le plan pédagogique des cours est, en somme, tout à fait en désaccord avec notre système. Une extension considérable est donnée à l'étude des sciences qui sont considérées comme la base de l'éducation. Ainsi que la bibliothèque, les collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, le laboratoire de chimie, le cabinet de physique sont largement dotés. Dès son entrée au collège, c'est-à-dire à quatorze ou quinze ans, l'élève débute par l'histoire naturelle, l'algèbre, une langue vivante, telle que l'allemand ou le français.

J'ai suivi quelques classes de langues modernes et j'ai pu m'assurer que les résultats sont très sérieux. Mais ce sont surtout les mathématiques que l'on pousse avec une grande vigueur : de quatorze à dix-huit ans, on parcourt la géométrie, l'algèbre, le trigonométrie, la géométrie analytique, le calcul infinitésimal, la mécanique rationnelle. L'instruction dite classique vient assez tard se superposer à cet enseignement et semble toujours affecter le caractère d'une étude accessoire. Les résultats, si je ne me trompe, doivent être médiocres, comme culture littéraire. Cependant, il est certain que les jeunes esprits doués pour les lettres y reçoivent des notions suffisantes pour orienter leurs travaux ultérieurs. Tous ont les connaissances générales nécessaires à l'élite de la société : tous écrivent leur langue avec précision et même avec une certaine élégance. Mais le fait caractéristique, c'est que l'enseignement du collège, quoiqu'il prépare aux carrières dites « libérales », attribue une large part à l'enseignement manuel. Les élèves s'exercent journellement, dans de vastes ateliers parfaitement outillés, à façonner des pièces de bois, à forger le cuivre et le fer, enfin à développer leur habileté physique parallèlement avec la culture intellectuelle.

Ainsi, la méthode du collège de New-York est un essai de conciliation entre la pédagogie classique et l'éducation professionnelle. Un tel système doit admirablement convenir à une société laborieuse, productive, ennemie des déclamations, des généralités, des principes sonores.

Le Columbia-College est le plus ancien de New-York, sa fondation remontant à 1754. Il fut, dès le principe, richement doté par le roi George III, par des membres de la société anglaise et des citoyens éminents de la colonie. Il pouvait, dès la fin du siècle dernier, se comparer aux principaux collèges européens, sinon par la profondeur, du moins par la variété des études, car on y enseignait le latin, le grec, l'hébreu, les langues vivantes, la rhétorique, l'histoire, la philosophie, les mathématiques pures et appliquées, etc.

Le Columbia-College n'a pas démenti ces promesses : depuis un siècle il n'a pas cessé d'étendre son enseignement, le nombre de ses élèves, l'érudition et la renommée de ses professeurs. Aujourd'hui, ce n'est plus un collège, mais une véritable université, car ses cours sont universels et comprennent toutes les branches des connaissances humaines : on y enseigne les lettres, les sciences, le droit, la médecine, les sciences politiques; on y forme enfin des ingénieurs pour tous les domaines de l'industrie et de la mécanique appliquée. Il compte plus de cent trente professeurs et répétiteurs, et près de seize cents élèves.

Comme la plupart des établissements analogues, le Columbia-

College comporte un cours classique de quatre ans, répondant aux quatre classes les plus élevées, mais empiétant un peu sur le terrain de notre enseignement supérieur. Ces quatre classes portent les noms de : Freshmen, Sophomores, Juniors et Seniors. Après la classe de Seniors, les jeunes gens qui désirent aborder les études supérieures se spécialisent pour la médecine, le droit, le génie civil, et prolongent, en conséquence, leurs travaux au collège. C'est surtout vers le génie civil que se portent leurs préférences, en raison de la vogue dont jouit l'université pour la préparation à la carrière d'ingénieur, et de la valeur qui s'attache aux diplômes qu'elle délivre pour les mines, l'architecture, la chimie. L'École des mines, notamment, se recommande par ses immenses laboratoires et ses musées qui présentent aux yeux du visiteur, dans un panorama synoptique, l'histoire géologique et toutes les richesses minérales du continent américain.

Le travail y est peut-être moins acharné, moins fiévreux que dans nos écoles spéciales. Il se peut qu'un ingénieur gradué par le Columbia-College soit moins rompu aux formules abstraites qu'un polytechnicien; mais, en revanche, il se distinguera par un tour d'esprit éminemment pratique, excellent à contourner les difficultés plutôt qu'à les aborder de front; enfin, ses facultés intellectuelles n'ayant pas été surmenées, auront gardé toute leur vigueur, tout leur ressort pour cette grande lutte de la vie, plus vive, plus âpre aux États-Unis que partout ailleurs.

Comme les précédents, le collège Cornell a été fondé par un acte des pouvoirs publics. Mais c'est à la libéralité d'un particulier qu'il doit réellement son essor. Il est assez instructif de voir comment ces deux éléments se sont combinés.

En 1862, le Congrès avait accordé des terres domaniales aux États qui se chargeraient de fonder dans leur sein des collèges d'agriculture, de sciences appliquées ou d'arts mécaniques. L'État de New-York, ayant eu, dans cette allocation, une part s'élevant à 990 000 acres, résolut de l'utiliser pour une dotation spéciale, concentrée sur un seul établissement. L'exécution de ce projet fut confiée à M. Cornell, riche négociant, qui, pour seconder cette création, y consacrait, sur sa fortune personnelle, une somme de 500 000 dollars (2 650 000 francs). L'idée de M. Cornell était de faciliter l'accès de l'instruction supérieure aux jeunes gens issus de familles pauvres. A cet effet, il fit insérer dans la charte concessionnelle une clause stipulant l'admission gratuite de 128 étudiants, fournis par des concours spéciaux, institués parmi les écoles primaires, à raison d'un par chacun des 128 comtés formant l'État de New-York. L'admission est ouverte aux deux sexes, depuis 1872,

grâce à la libéralité d'un citoyen opulent de Brooklyn, M. Henry Sage, qui fonda un collège additionnel pour les femmes, identique à l'institut principal et conférant les mêmes grades.

Depuis la fondation de l'École, M. Cornell a doublé sa donation primitive par le don de 200 acres de terres très productives, de collections scientifiques, d'une bibliothèque valant 100 000 dollars, enfin par un don en argent de 300 000 dollars, pour rembourser à l'État de New-York ses avances et conférer à son collège tous les bénéfices d'une propriété absolue. L'État s'est laissé rembourser et déposséder de tout droit et, depuis cette époque, n'exerce plus aucun contrôle sur le collège. Cependant d'autres donateurs sont venus faire concurrence à M. Cornell, et lui disputent aujourd'hui cette domination si chèrement acquise. Le principal, M. Henry Sage, n'a reculé devant aucun sacrifice pour installer, comme on l'a vu, à côté des anciens bâtiments, une importante annexe, destinée à devenir une pépinière de jeunes savantes. Par une faveur spéciale accordée à ces dernières, la limite d'âge pour leur admission a été reculée de quinze à dix-sept ans. Hâtons-nous d'ajouter que l'institution de M. Sage n'est pas une innovation aux États-Unis. Depuis près de cinquante ans, les collèges de jeunes filles y sont acclimatés. Les universités mixtes pour les deux sexes, les collèges Oberlin, dans l'Ohio, l'université d'Ann-Arbor, dans le Michigan, et d'autres établissements, ont depuis longtemps inauguré cette dualité. Je n'ai pas l'intention de traiter ici incidemment les questions nombreuses que soulève une matière aussi délicate. Je réserve cet examen pour une étude subséquente que je me propose de faire sur la situation des femmes aux États-Unis. Revenons au collège Cornell.

Outre les 128 boursiers, admis gratuitement par suite de concours, l'institution reçoit tous les élèves qui désirent suivre les cours moyennant une rétribution annuelle qui varie modestement entre 100, 150 et 200 francs. Ces derniers doivent subir un examen préalable et justifier d'une instruction correspondante aux classes dont ils désirent faire partie. Ainsi constitué, le collège est une véritable école spéciale où les études techniques peuvent être conduites avec vigueur, sans crainte de laisser une cohue de traînants en arrière. L'enseignement, comme celui de Harvard et de Yale, embrasse toutes les connaissances théoriques et toutes les applications utiles de la science, avec une inclination prononcée pour l'initiation technique. Une particularité remarquable, c'est que l'étudiant peut choisir lui-même, dans l'immensité du programme, les cours qu'il préfère et se trouve le seul juge du plan d'études qu'il doit suivre.

« Cette confiance dans la raison des enfants, dit M. Hippeau, doit nécessairement rendre plus précoce, et l'on peut dire, en effet, qu'il

n'est aucun pays où le jugement des jeunes gens et jeunes filles mûrisse plus vite qu'aux États-Unis. »

Comme le collège de New-York, le collège Cornell possède des ateliers correspondant aux professions manuelles. Mais, à Ithaca, ces travaux ne sont pas un simple délassement. Un certain nombre d'étudiants, appartenant à des familles sans fortune, ont l'autorisation de travailler chez eux ou chez des artisans. Ils arrivent ainsi par leur labeur et leur industrie, en prélevant trois heures par jour sur les exercices intellectuels, à subvenir à leur entretien. Les professeurs assurent que cette combinaison est plutôt favorable que contraire aux progrès de l'esprit. Ajoutons que ces travailleurs manuels ne sont, dans l'école, l'objet d'aucune défaveur. Respectés de leurs maîtres, ils vivent avec leurs camarades sur le pied d'une égalité parfaite et sont traités partout avec sympathie. Telle n'est pas chez nous la situation des jeunes gens pauvres admis à l'instruction supérieure. En butte à des dédains aristocratiques, honteux presque toujours de leur infériorité sociale, ils vivent isolés et refoulés sur eux-mêmes, jusqu'au jour où leur orgueil pourra s'épanouir librement, non sans rancune peut-être, dans le patriciat des lettres ou du fonctionarisme. On voit par ce contraste combien les Américains entendent mieux que nous la démocratie.

Non moins florissante que le collège Cornell, est l'université d'Ann-Arbor, dans le Michigan, à 25 milles de Détroit, fondée, comme celle d'Ithaca, par un concession domaniale du Congrès des États-Unis. Toutefois, l'institut du Michigan a conservé des liens plus étroits avec les pouvoirs publics. Ses régents sont nommés par le suffrage populaire pour une durée de huit années. Leur mission, d'ailleurs purement financière, est circonscrite dans l'administration des fonds universitaires qui se montent à 7 ou 800 000 dollars. En dehors de cette subordination, le président et les professeurs jouissent d'une liberté complète pour l'organisation des études et la discipline intérieure. L'école comprend plus de 1300 élèves et prépare, comme Harvard, Columbia et Cornell, à toutes les carrières. Entre autres richesses scientifiques, son muséum d'histoire naturelle se distingue par ses collections de botanique et de paléontologie. La botanique, notamment, compte plus de 2500 spécimens. L'observatoire astronomique, construit avec les offrandes spontanées des habitants de Détroit, est établi sur une colline dominant le fleuve Huron. On y remarque un magnifique cercle méridien, construit à Berlin, et l'un des plus parfaits qui existent. Enfin les télescopes et tous les appareils d'observation en font un établissement que bien des États européens pourraient envier. Cette fondation est encore due à la libéralité de quelques négociants.

Pousser plus loin cette nomenclature serait tomber dans des redites et fatiguer inutilement le lecteur. Partout la même germination se répète et reproduit, avec peu de variations, les mêmes types. Partout la générosité privée suscite, enrichit, complète des foyers intellectuels, favorise leur essor, et non contente de subvenir à leurs besoins, s'ingénie à les devancer. Partout enfin une noble émulation anime des marchands, des industriels de tout ordre pour doter les enseignements techniques, construire des collèges, y ajouter des annexes, créer des laboratoires, des collections, des musées... Quel beau spectacle et quelle nouveauté glorieuse dans l'histoire ! Partout aussi le sentiment chrétien s'affirme ou maintient son rang par des érections de chapelles, par la fondation de chaires théologiques et par la place éminente réservée à l'enseignement religieux.

IV

Par les descriptions qui précèdent, le lecteur peut déjà concevoir le système général des études aux États-Unis. L'université américaine prend l'adolescent au sortir de l'instruction élémentaire qu'il a dû recevoir, de dix à quinze ans, dans les écoles dites supérieures (*high schools*) ; et, soit qu'il poursuive la culture des lettres, soit qu'il se spécialise pour les travaux scientifiques, soit enfin qu'il veuille, dans certaines mesures, combiner les deux genres d'initiation, elle le soigne, le développe, lui fournit toutes les ressources dont il a besoin, pendant une période de sept à huit ans, et ne le quitte qu'au seuil de la virilité.

La bifurcation, comme on a pu le constater, n'a rien d'absolu. Elle n'est pas l'émanation hâtive d'un parti pris ou l'improvisation d'un système. Son programme, élaboré avec discernement, ouvert à toutes les éclosions spontanées, se prête à toutes les diversités d'aptitudes et favorise avec une complaisance infinie les associations d'études réputées chez nous les plus disparates. Grâce à l'élasticité de ce cadre, la recherche du progrès se concilie avec le respect de la tradition. Toutes les hardiesses, toutes les témérités sont permises et peuvent s'élancer dans des voies inexplorées. Toutes, en cas d'insuccès, peuvent se replier sur la règle ancienne et lui redemander sa tutelle. Ce n'est point là la manie d'innovation qui caractérise la démocratie sur notre continent. C'est plutôt l'application de cette vieille maxime, si judicieuse, si bienfaisante de l'Eglise : *In certis auctoritas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Depuis longtemps, cette lumière s'est obscurcie en Europe. Mais la flamme divine est impérissable, et c'est aujourd'hui dans le

nouveau monde qu'on retrouve sa force créatrice et les bienfaits de son rayonnement.

Un examen comparatif de la pédagogie américaine avec les méthodes d'Europe serait un travail immense et comporterait des détails trop techniques. J'en signalerai seulement les affinités et les différences principales.

LETTRES. — Tout d'abord, l'étude des langues anciennes constitue en Amérique, comme chez nous, la base de l'enseignement. Comme chez nous, les thèmes et les versions alternent avec l'explication des auteurs classiques. Mais, ici, je dois constater dans l'organisation américaine une lacune sensible. Les *high schools*, c'est-à-dire les écoles qui correspondent à nos classes de grammaire, n'ont pas été, jusqu'à présent, favorisées comme les établissements supérieurs, par la sollicitude et la libéralité du public. Il semble que l'importance n'en soit pas suffisamment comprise et qu'on les confonde trop volontiers avec les écoles primaires auxquelles elles confinent, et qui sont à la charge et sous la surveillance des États. Une partie des *high schools*, les plus importantes, relèvent, en effet, des pouvoirs publics et se recommandent par les dehors les plus séduisants, édifices spacieux, bien aménagés, belles salles et même assez grand choix d'appareils et de collections scientifiques. On explique au visiteur étranger que ces établissements servent de transition entre l'école primaire et l'université. Ledit visiteur n'en demande pas davantage et se retire enchanté.

En réalité, les *high schools* ne sont pas autre chose que la continuation et le complément de l'enseignement primaire pour la grande majorité de leurs élèves. Les cours scientifiques et utilitaires y sont très soignés et suivis avec fruit. L'anglais et la littérature moderne y sont assez bien cultivés. Mais le latin et le grec n'y sont pas attaqués avec vigueur comme dans nos collèges. L'étude en est molle, superficielle et sans conviction. Les épreuves sont des récitations ou dialogues scéniques, exercices enfantins que les jeunes filles prennent très au sérieux et qui leur permettent de remporter sur leurs concurrents du sexe mâle d'éclatants triomphes. Comme valeur classique, les résultats de cette pédagogie hybride sont extrêmement faibles. Aussi les candidats aux études universitaires fréquentent-ils de préférence les écoles et les cours privés, entreprises purement mercantiles et souvent basées sur le charlatanisme, mais offrant néanmoins plus de garanties techniques que les *high schools*.

Une telle lacune est évidemment imputable à l'inexpérience et disparaîtra sans doute avec le temps. En attendant, il en résulte pour la culture littéraire une période de tâtonnements et d'incerti-

tudes qui ne s'arrêtent pas toujours au seuil des universités et dont l'effet est de retarder, au début du moins, la marche des humanités.

Seules les universités catholiques échappent à ce défaut général. Fidèles aux procédés qui valurent aux Jésuites leur grande réputation d'éducateurs, elles ont institué et maintiennent fidèlement leurs classes de grammaire, à l'instar des nôtres. Félicitons-nous en passant de ce que la fièvre d'innovations et de témérités hasardeuses, qui sévit chez nous, ne se soit pas encore portée sur ces classes. Aussi sont-elles restées excellentes. Puisse « ce vestige d'ancien régime » faire encore longtemps disparate avec nos « réformes » modernes et favoriser, au moins dans leur premier essor, les délicates facultés de l'esprit!

L'effet naturel de cette différence, c'est que les humanités américaines sont, comme discipline intellectuelle, moins savantes et moins approfondies que les nôtres. Cependant la rhétorique est professée méthodiquement, dans tous les collèges, deux ou trois heures par semaine, enseignement obligatoire, même pour les sections scientifiques. Et si les exercices écrits sont moins élaborés, en revanche, l'élocution est l'objet d'une étude toute particulière, et les jeunes gens, exercés de bonne heure à prononcer des discours, à soutenir des thèses et des controverses en public, se familiarisent avec tous les secrets de l'art oratoire. Leur diction se distingue par l'élégance et par la précision. Chez nous, au contraire, on voit d'excellents littérateurs embarrassés et perplexes, chaque fois qu'il s'agit, pour eux, de prendre la parole. Ils hésitent, balbutient; leur voix est chevrotante, leur débit terne et monotone, leurs gestes sont forcés; tout en eux exprime le malaise; les écouter, les voir, est une véritable souffrance. La cause de cette infériorité, c'est que notre système d'éducation a développé exclusivement le talent d'écrire. Il en résulte que l'art de parler est le monopole d'une ou deux professions spéciales et que les progrès de la démocratie tendent à constituer les avocats et professeurs en caste dominante. Aux États-Unis, au contraire, tout homme un peu cultivé sait discourir et controverser en public. L'ingénieur, le négociant, l'agronome, peuvent allégrement tenir tête au rhéteur de profession. L'auditoire exercé lui-même à ces tournois oratoires est moins accessible aux artifices de la discussion, moins crédule aux déclamateurs.

La « philosophie » n'est pas, en Amérique, comme chez nous, le couronnement du noviciat collégial, et n'y forme pas une synthèse préparatoire à l'enseignement supérieur. Sous cette rubrique, sont données, par des professeurs complètement libres, des leçons ou des conférences, plus ou moins fantaisistes, sur la psychologie,

sur l'origine des idées ou sur les rapports des phénomènes spirituels avec la biologie. Dans un grand nombre d'établissements, au collège Cornell notamment, cette branche d'instruction est complètement absente, soit que l'esprit américain repousse délibérément la métaphysique, soit que, suivant l'ancienne tradition universitaire, il l'envisage comme une dépendance de la théologie¹. En somme, cet enseignement a peu d'importance, et ne répond à aucune des préoccupations publiques. Le monde lettré lui-même semble indifférent aux problèmes de philosophie. Aucun écrivain en vogue n'a popularisé ce genre de recherches, et dans ce pays si fécond en inventions de tout ordre, aucune éclosion métaphysique n'est venue enrichir le musée des anciens systèmes. C'est le seul genre de témérité qui n'ait pas tenté le génie américain ; non que les moralistes ou que les esprits généralisateurs fassent défaut ; mais tous, par un accord tacite, prennent la théodicée et la morale chrétienne pour point de départ.

L'enseignement de l'histoire, parallèle, comme chez nous, aux cours littéraires et scientifiques, embrasse la succession de tous les peuples anciens et modernes. A l'instar de toutes les nations, les Américains se considèrent comme un peuple élu et doué de grâces particulières par le Créateur. Aussi leurs manuels historiques sont-ils infestés, comme les nôtres, de ce chauvinisme et de cette infatuation soi-disant patriotique qui fournissent tant de mélodrames aussi monotones que discordantes dans le concert humanitaire de notre siècle. Chez les Américains, heureusement, cette faiblesse est atténuée par le caractère éminemment pacifique de leur civilisation. Contrairement aux États européens qui se sont formés et développés par la force, la guerre n'a jamais été dans l'Amérique du Nord qu'une exception. C'est à la paix, à la liberté, au travail qu'elle doit presque exclusivement sa prospérité. D'autre part, les États-Unis n'ont pas à leurs côtés la rivalité irritante de nations voisines. Enfin, les passions révolutionnaires, au-delà de l'Océan, perdent sensiblement leur intensité : les haines antireligieuses y sont inconnues. Il est donc naturel que les leçons y soient dégagées des thèses, apothéoses, diatribes et travestissements de toute sorte qui défigurent en Europe l'enseignement de l'histoire. Une sérénité impartiale préside aux

¹ Au collège Harvard, la « philosophie » coexiste avec la chaire de « divinité », mais comme importation exotique ou comme un écho des systèmes vulgarisés en Europe. On y trouve un ou deux professeurs spirituaux, à la façon de Jouffroy ou des philosophes écossais ; on peut même y entendre un éclectique discourir sur le vrai, le beau et le bien. Mais la faveur est aux adeptes de l'école allemande et surtout aux apôtres de l'évolutionisme.

appréciations et fait germer les idées de justice et d'humanité dans les jeunes esprits. J'en signalerai plus tard les effets bienfaisants dans la littérature.

Parmi les langues modernes, le français et l'allemand se disputent partout la prééminence. Jadis le français possédait à peu près exclusivement la faveur publique. Aujourd'hui l'immense supériorité numérique de l'immigration allemande a fait presque partout pencher la balance en faveur de l'idiome germanique. Il était naturel d'ailleurs que l'Allemagne fût de plus en plus à la mode, à mesure qu'elle s'élevait en puissance et que notre étoile pâlisait. Seule l'affluence des Canadiens français dans certains États du Nord et de l'Ouest maintient sur les bords du lac Champlain, de l'Hudson et dans la région des Lacs, l'usage et la culture de notre langue.

Un grand nombre de collèges ont à côté des langues modernes, des chaires d'hébreu et même de sanscrit.

SCIENCES. — Par les détails que j'ai donnés sur l'organisation des principales universités, le lecteur a pu se représenter la structure de l'enseignement scientifique. Partout, à tous les degrés, l'application utilitaire est présentée aux élèves comme le complément nécessaire de la théorie. L'algèbre, la géométrie, toutes les propriétés des nombres et des courbes ne sont enseignées que comme une discipline préparatoire aux professions industrielles ou comme des procédés dont l'usage comporte une économie de temps et de peine. Cet enseignement est très rapide. Il semble qu'on ait hâte de le parcourir et d'amener l'élève à l'embrasser dans toute son étendue. Alors que chez nous on s'attarde dans l'étude et la contemplation des principes, qu'on s'abîme dans les définitions et les entités numériques et qu'on philosophe à satiété sur des abstractions intangibles, l'Américain s'exerce tout d'abord au maniement de l'outil et se familiarise avec toutes les applications du calcul. La trigonométrie, l'algèbre supérieure, l'analytique, sont enseignées à des adolescents de quinze et de seize ans, comme un appendice des humanités. Le calcul intégral lui-même participe à cette vulgarisation générale, au lieu d'être, comme chez nous, l'apanage exclusif de quelques initiés. La conséquence d'un pareil système, c'est que les étudiants arrivent aux écoles spéciales avec des connaissances plus variées et plus étendues, mais laissant à désirer pour la profondeur. Ils sont évidemment « moins forts » que les nôtres, c'est-à-dire moins rompus aux discussions théoriques et moins versés dans les lois abstraites de la science, mais non moins aptes, tant s'en faut, aux études techniques. Et si l'on juge l'arbre par ses fruits, on peut dire que les collèges américains l'emportent sur les pépinières scientifiques du monde entier, comme préparation aux

arts mécaniques, à l'agriculture, à l'industrie, au génie civil, etc., car il n'est pas de pays où la science se combine plus harmonieusement avec l'initiative privée et produise autant de merveilles.

Mais les hommes, dira-t-on, sont spécifiquement inférieurs. C'est ici, suivant moi, que la conception américaine constitue un immense progrès sur la nôtre. Notre idéal à nous est toujours une élite de profès, gardant et se transmettant, comme un dépôt sacré, des formules cabalistiques, fermées au vulgaire; un patriciat recruté par des épreuves transcendantes, monopolisant la puissance intellectuelle, les vues générales, l'éloquence, le style ou la connaissance des lois cosmiques, et par suite exerçant une domination sans contrôle. Ce sont les castes sacerdotales de l'Inde ou de l'Égypte transformées en mandarinats administratifs, académies et dignités de toute sorte. Nos écoles supérieures sont le noviciat de ces fonctions éminentes.

Tout autres sont les visées de l'éducation américaine. Étrangère à nos préoccupations hiérarchiques, son unique ambition est de développer, par les lettres, le goût, l'imagination, les qualités élevées de l'esprit, et d'éclairer par la science l'activité industrielle d'une grande nation. Ce procédé est l'inverse du nôtre, car c'est le niveau général qu'on élève en laissant aux capacités supérieures, aux vocations spéciales le soin de trouver leur voie. Ainsi « les bons élèves » sont moins surmenés, moins entraînés, moins précoces. Mais la majorité n'est pas sacrifiée au succès de quelques élus. Elle ne languit pas dédaignée, oubliée de ses professeurs, vouée d'avance aux positions subalternes. Tous s'avancent d'un pas plus lent peut-être, mais assuré et tranquille, vers un résultat identique, « la graduation ». Ce système me paraît très sage, car la jeunesse vaut par les forces qu'elle amasse et par la moisson qu'elle prépare, bien plus que par ses productions prématurées et souvent artificielles, épuisant la sève printanière par un régime de serre-chaude.

Cette comparaison m'amène à traiter la question des diplômes. Conséquents avec leurs principes de liberté absolue, les Américains abandonnent aux établissements la collation de tous les grades universitaires. Chaque institution a le droit d'examiner ses propres élèves et de les graduer suivant les cours qu'ils ont suivis dans son sein. Les épreuves écrites et orales sont subies devant un jury constitué par les professeurs du collège. Les titres ainsi décernés sont pour les lettres ceux de « bachelier ou maître en littérature, philosophie, etc. », suivant que les élèves se sont spécialisés, soit pour les études purement littéraires, soit pour les travaux d'histoire, de philosophie ou d'économie politique. Les

facultés de droit, de médecine, confèrent des diplômes de bachelier, de licencié, de docteur. Les sciences ont des grades correspondants pour toutes les branches scientifiques. C'est ainsi que les universités Lawrence, Sheffield, Cornell, Ann-Arbor, etc., font des bacheliers en mécanique, en génie civil, des bacheliers vétérinaires ou dentistes. Des grades plus élevés correspondent aux différentes étapes de l'enseignement supérieur. C'est au public d'apprécier la valeur du parchemin suivant celle de la signature. Les diplômes d'Harvard, d'Yale, de Columbia-College ont évidemment une cote très supérieure aux certificats émanés de l'Orégon, de l'Utah ou du Nouveau-Mexique. Mais, dans la pratique, ces différences d'origine sont à peine connues et produisent peu de conséquences. Le principe américain est de juger le travailleur intellectuel, l'ouvrier de la pensée comme le travailleur ordinaire, c'est-à-dire exclusivement par ses œuvres. Aussi le lauréat n'acquiert-il pas, comme chez nous, droit à des fonctions rétribuées pour le reste de ses jours. Il lui faut lutter toute sa vie et par une production incessante contre le flot sans cesse renaissant des compétiteurs.

Pour épuiser le sujet, il me reste à donner quelques indications sur la discipline et sur les règles qui président à la direction morale de la jeunesse universitaire.

La principale préoccupation des éducateurs américains semble être d'inspirer le plus tôt possible au jeune homme le sentiment de la dignité personnelle et le contrôle sur lui-même. Peu ou point de punitions. Point de personnel préposé à la surveillance. Point de cachots, de pensums et de retenues. Rien enfin de cet appareil qui donne à nos collèges l'air de pénitenciers, et dont l'image rétrospective empoisonne souvent nos souvenirs d'hommes faits. En Amérique, dès l'âge de quatorze ou de quinze ans, toute trace de contrainte matérielle disparaît. La politesse, les égards dont l'adolescent est l'objet, tout l'invite à se considérer comme un gentleman, à maîtriser ses boutades, ses colères enfantines, à se comporter en toute occasion, avec convenance. La réprimande privée ou publique et, dans le cas d'insoumission ou d'impénitence, le renvoi, tels sont les seuls moyens de répression admis dans les universités américaines. Ce principe a été posé comme fondamental après de longues discussions dans les congrès professionnels. D'après cette théorie, l'initiation littéraire ou scientifique est envisagée comme l'admission de l'esprit dans une sphère supérieure. « Pour l'obtenir, disent ses partisans, l'élève doit tout d'abord comprendre la dignité de cette promotion et s'élever au rôle qu'elle lui conférera dans la société. L'adolescence est l'époque de cette éclosion intuitive. Dans cet état transitoire, toute punition matérielle, tout pensum, toute

retenue ou mise au cachot dégrade le néophyte, comme ferait un châtiment corporel. La persuasion se déclarant impuissante, ce serait la peur, l'amour du jeu, l'appréhension d'une gêne physique, la gourmandise, en un mot, les mobiles inférieurs qui communiqueraient la flamme divine à l'intelligence? Non. Ces procédés vulgaires sont l'indice d'une profonde méprise et doivent manquer entièrement leur effet. N'est-ce pas folie de s'adresser aux facultés spirituelles par la force brutale? Le seul moyen d'initier l'élève à l'art, à la science, c'est de présenter à ses yeux ces nobles images et de le soumettre à leur rayonnement. S'il reste insensible, l'instituteur n'a plus qu'à se déclinier. Le jeune homme n'était pas fait pour les hauteurs auxquelles on le conviait. La seule punition à prononcer, c'est sa déchéance. »

On reconnaît dans cette argumentation la rigueur de la doctrine calviniste. Il est évident qu'elle est trop absolue. La dignité, la force morale, l'aptitude cérébrale, sont plus ou moins précoces, et l'on peut s'exposer en avançant leur maturité à des mécomptes regrettables. Mais on ne saurait nier que la fierté, le point d'honneur, ne soient des mobiles supérieurs à la crainte, et que la meilleure méthode pour constituer une élite sociale ne soit d'habituer la jeunesse au respect de soi-même. Dans nos internats, le travail, le jeu, les exercices, les promenades s'effectuent sous l'œil d'une police inquisitoriale. Une discipline inexorable suit l'enfant et même le jeune homme dans toutes leurs évolutions, prête à redresser leurs défaillances ou leurs révoltes par des châtiments immédiats. Et quels sont les fruits de cette surveillance? C'est que nos collègues sont de vraies géhennes, où les jeunes gens, écroués comme des prisonniers, vivent dans une excitation et dans une colère perpétuelles, comptant avec une impatience fiévreuse le temps qu'il leur reste à faire. Un grand nombre sont de véritables *outlaws* en rébellion parfois ouverte avec leurs instituteurs, condamnés eux-mêmes à l'ingrat office de geôliers. La confiance est-elle compatible avec cet antagonisme? De plus il est reconnu que l'éducation morale est absolument nulle dans nos collèges, et les efforts les plus méritoires ont été impuissants à la susciter. Le mauvais ton, les propos grossiers, la licence, s'étalent souvent parmi cette jeunesse avec impudeur. Les sentiments affectueux, la réserve, l'innocence, y sont voués à la dérision, toutes les croyances y sont bafouées. Comment s'étonner que tant de familles redoutent pour leurs enfants une atmosphère aussi dangereuse?

C'est pourtant ce régime qui, malgré tous ces vices, se continue jusque dans nos écoles supérieures. L'École polytechnique, simple université scientifique; l'École normale même, séminaire de profes-

seurs, sont soumises à l'internat surveillé des collèges. Des hommes de vingt et un ans, vingt-deux ans et même vingt-cinq ans y vivent comme des écoliers, sous la crainte des consignes infligées par des adjudants ou des maîtres d'études. Quel peut être l'effet de cette tutelle attardée, sinon de prolonger jusque dans l'âge viril les mutineries et l'irresponsabilité de l'enfance ?

Ce casernement de la jeunesse studieuse est inconnu aux États-Unis. Tous les étudiants dont les parents résident à portée du collège jouissent de l'externat libre. Les autres reçoivent généralement l'hospitalité dans des familles particulières, dans des *boarding houses* (ou pensions bourgeoises), où les jeunes gens des deux sexes vivent souvent, côté à côté, dans une familiarité inoffensive et qui n'inspire d'inquiétudes à personne. Harvard, Yale, Darmouth et d'autres collèges dans la Nouvelle-Angleterre reçoivent des pensionnaires, mais sous réserve de la liberté personnelle. Les élèves ont leur chambre à part, circulent, se rendent mutuellement visite, sans surveillance de la direction. Un comité d'étudiants, choisis parmi les plus anciens (*seniores*), est chargé d'assurer le bon ordre et de réprimer les écarts de leurs camarades, combinaison délicate qui substitue, à la crainte de punitions matérielles, les égards et la déférence réciproques. Le jugement, la réflexion, mûrissent plus vite. L'étourderie, l'insoumission, l'inconduite, ne peuvent « poser » un élève, ni lui concilier les suffrages de ses condisciples. Il ne brave, en effet, aucune tyrannie, et le seul péril qui le menace, c'est le blâme amical de ses pairs. Ainsi les universités américaines réalisent sans efforts, sans frais, cet idéal invraisemblable, à peine entrevu dans notre vieux monde, à savoir : la pondération autonome des forces juvéniles et la liberté sans abus.

VII

Dans cette esquisse de la pédagogie américaine, mes comparaisons, s'adressant à des lecteurs français, ont eu naturellement pour objectif nos procédés et l'édifice, plus ou moins traditionnel, de notre enseignement universitaire. Mais voir dans ce parallèle une série de critiques adressées aux mœurs, aux institutions de notre pays, ce serait méconnaître et rapetisser ma pensée.

A mes yeux, l'organisation, la vitalité des académies américaines constitue un progrès immense, non seulement sur notre système national, mais sur tous les enseignements de la vieille Europe ; et cette supériorité se déduit facilement, non des études elles-mêmes, mais des traits caractéristiques que je me suis efforcé de faire ressortir.

L'Allemagne, l'Angleterre, protesteraient contre un tel arrêt, invoquant l'éclat, l'autonomie de leurs institutions universitaires, l'indépendance des professorats, la liberté laissée aux élèves, enfin la renommée, le prestige séculaire et persistant de leurs centres intellectuels : Oxford, Eton, Cambridge, Édimbourg, Iéna, Leipzig, Heidelberg, foyers du rayonnement anglo-saxon ou teutonique sur l'univers.

Très réels sont certainement les mérites de l'organisation universitaire dans ces deux pays, et je comprends, dans une certaine mesure, la préférence que lui donnent les juges compétents sur le nôtre ; j'admets que les conceptions y sont larges, que les méthodes, moins routinières, y favorisent davantage l'élan et l'initiative. Mais si l'énergie, l'ambition, fortifiées par l'étude, suffisaient au patriote antique, la civilisation moderne requiert en outre des qualités plus élevées : la justice, la modestie, la générosité, le respect des faibles, la bienveillance, seuls fondements de la paix, si la paix est possible dans l'humanité. Eh bien, ni l'Allemagne ni l'Angleterre n'ont encore compris cette loi, car la formule qui se dégage de leurs enseignements les plus renommés n'est ni la charité évangélique ni la philanthropie du siècle dernier, mais le *væ victis* des anciens dans toute sa rigueur.

L'Allemagne est aujourd'hui célébrée dans le monde entier pour ses hautes études. De nos jours, la superstition du succès matériel est si grande, qu'il paraît tout simple d'y subordonner la royauté de l'intelligence, et l'excellence de l'enseignement universitaire nous semble découler tout naturellement du fusil à aiguille et du canon Krupp. Ce prestige s'est accru pendant ces dernières années par les rapports, publications d'observateurs plus ou moins compétents et bien informés, parfois de pédagogues dilettantes trouvant au vol, dans leurs impressions de voyage, un thème favorable à leur éloquence. Et de fait l'université allemande, en dehors de sa valeur intrinsèque, a des aspects originaux et pittoresques, qui doivent séduire un touriste. Ces jeunes gens flegmatiques, aux regards placides, aux casquettes multicolores, fumant de longues pipes, qui se promènent en causant avec leurs professeurs et leur *Privat-docenten* sous les ombrages et sur les pelouses de petites villes à la fois sérieuses et coquettes, n'est-ce pas là l'idéal de l'association studieuse, l'Elysée pédagogique toujours rêvé, jamais atteint par les Quintiliens anciens et modernes ? Heureux qui peut saisir au vol une pareille image ! Oui, l'image. Mais il faut plus de temps, une attention plus soutenue et bien autrement perspicace pour connaître et juger la réalité. L'indépendance de l'enseignement existe : oui, dans les programmes et dans les méthodes. Chaque professeur peut

se livrer à son inspiration et même à sa fantaisie. Mais sur toutes les chaires plane l'œil de la police impériale, comme, dans l'empire romain, l'œil du préteur planait sur les municipes et sur l'appareil trompeur de la liberté. Malheur aux infracteurs de cette discipline invisible! Tout écart d'imagination, toute velléité frondeuse ou seulement suspecte serait arrêtée au passage, d'abord par une admonition, puis par des mesures aussi discrètes qu'efficaces. Et la main de fer qui frappait si rudement des évêques, pour les rappeler à l'obéissance, ne ménagerait pas des philologues ou des professeurs d'esthétique quand elle les trouverait récalcitrants aux dogmes sacrosaints du caporalisme.

Mais ce danger préoccupe peu le pouvoir, car c'est dans le professorat germanique que l'ambition prussienne a trouvé ses auxiliaires les plus dévoués et les plus utiles.

Pendant plus de cinquante ans, les universités allemandes ont été les foyers d'agitation unitaire, flétrissant comme ennemis publics les princes secondaires, et propageant comme une religion l'idée d'un grand empire germanique. C'est de leur sein qu'est sorti le *Nationalverein*, en 1859. Les Sybell, les Giesebrecht, les Mommsen, ont valu des armées à M. de Bismarck, et l'on peut dire que la politique de fer et de sang est sortie tout armée de leurs lourds ouvrages. L'amour de la domination matérielle, le culte de la force, respirent dans ces livres. On croit voir le dieu Thor brandissant sa masse d'armes et jetant au Christ son brutal défi à travers les brumes.

Ils ont glorifié la barbarie, les sanglants sacrifices d'Irminsul, compté avec orgueil les ruines et les massacres semés par les Goths et les Vandales dans l'empire romain, vanté Alaric et ridiculisé saint Boniface. Ces sophismes, cette falsification de l'histoire, ont profondément altéré la droiture allemande... Je m'arrête... Un Français, dans une telle question, doit craindre de tourner au réquisitoire. Mais, quel que soit le verdict de la postérité sur le conflit des deux peuples, une terrible responsabilité pèsera sur un enseignement qui, manquant à sa mission véritable, a soufflé sur la jeunesse la haine et la guerre. Et maintenant que le but est atteint, que l'ambition nationale est satisfaite, un embarras, que dis-je, un désarroi véritable, se fait sentir dans les officines, naguère enfiévrées, du pangermanisme.

Que faire de ces passions guerrières surexcitées? Que faire de cet immense déploiement de force militaire, de ces millions de baïonnettes, de ces canons, de ces forteresses géantes bardées de fer? Quels horizons cet appareil formidable ouvre-t-il à l'intelligence, à l'art, à la science, qui réclament la paix et la liberté? L'air et l'es-

pace leur manquent pour déployer leurs ailes. Les conspirations sont démodées, et pour cause. La gallophobie même n'est plus à l'ordre du jour. Philosophie, histoire, exégèse, sonnent bien creux ! En revanche, l'étude des subtilités bureaucratiques, *Cameralwissenschaften*, est approfondie avec ardeur dans tous ses arcanes. Car par elles l'étudiant pourra « faire carrière », c'est-à-dire s'élever aux honneurs et aux émargements modestes mais assurés du fonctionarisme : assesseur, puis conseiller de régence, conseiller intime, effectif, il parcourra d'un pas ferme le cycle radieux de 800 à 1000 et à 1500 thalers ; et ira germaniser l'Alsace, ou, dans les brasseries de Magdebourg ou de Königsberg, révélera doctement à des philistins respectueux les incarnations de la force allemande, dans Hegel, Wagner ou M. de Bismarck. Réduite à ces proportions, la culture allemande a plus d'affinités qu'on ne croit avec le byzantinisme.

Plus libérale et surtout plus douceuse, plus confite en dévotion, l'université anglaise est, en réalité, comme ses sœurs allemandes, un foyer d'arrogance et d'infatuation surannées. L'étudiant anglais d'Oxford ou de Cambridge est poli, réservé ; mais quelle immensité d'orgueil se cache sous cette glace, sous ces allures taciturnes. Fils de la Grande-Bretagne, il est né pour dominer les hommes, *born to rule*, et se prédestine modestement à gouverner les trois quarts de la terre, planant au-dessus des infirmités humaines, contemplant, exploitant à son gré les misères et les naufrages des autres nations : *born to rule*. Hanté par les images des deux Pitt, de Palmerston, de Disraëli, il puise dans Macaulay, Carlisle, dans les apôtres de l'anglo-saxonisme, ces conceptions dominatrices et le besoin d'une suprématie spécifique sur l'humanité tout entière. Il est religieux, mais sa religion tout anglaise, faite pour ainsi dire à son usage, loin de mortifier son orgueil, en favorise plutôt la dilatation. La grandeur anglaise est le vœu évident des saintes Écritures. La théologie, d'accord avec l'enseignement laïque, ad-juge dogmatiquement à l'Angleterre le rôle d'Israël dans le monde moderne. Grâce à ces renforts, le lettré anglais pourra bêler ou rugir, être alternativement lion ou brebis, suivant l'occurrence ; mais toujours, invinciblement, il remerciera la divine Providence de l'avoir fait supérieur aux autres hommes, fait pour réaliser le royaume de Dieu sur la terre, sans préjudice de sa place privilégiée dans un monde meilleur, type invariable et inconscient du vrai pharisien. Tel est le produit des universités britanniques.

L'étudiant de Harvard, de Yale, de Cornell, d'Ann-Arbor, n'a rien de commun avec ces deux types. Moins lettré, moins élégant, moins raffiné que l'Oxford's Fellow, moins érudit que le disciple de

Schopenhauer et de Bluntschli, il a sur tous les deux l'avantage d'une culture plus sympathique à l'humanité. Il est réservé, modeste, et dans le sens du mot, plus vraiment « gentleman » que ses deux confrères. Là les études ne supposent pas la domination d'une caste supérieure, elles n'ont pas en vue l'exaltation de l'orgueil, la sophistication du droit et de la morale au bénéfice du succès. Les esprits y sont désintéressés, naïfs, libres de préjugés corrupteurs, ouverts aux inspirations élevées de la justice, de la bienveillance et, disons le mot, de la charité. Une flamme évangélique vit et se transmet dans ces sanctuaires, communiquant à toutes les branches de l'enseignement une vertu mystérieuse dont nous avons perdu le secret. Et c'est la leçon qui semble jaillir spontanément de cette courte esquisse. De ce pays où la philosophie antichrétienne avait placé ses plus chères espérances, le christianisme apparaît aujourd'hui plus vivace, plus *moderne*, que nos utopies ambitieuses et notre chaos à la fois dogmatique et contradictoire de réformes.

H. DESTREL.

UNE FRANÇAISE REINE DE POLOGNE

MARIE DE MANTOUE¹

J'en reviens maintenant au voyage du royal cortège, bien que je n'aie assurément pas l'intention de renchérir sur le récit pompeux du sieur Le Laboureur, ni même sur celui moins officiel et plus intime, mais également dépourvu d'intérêt, du sieur des Noyers, secrétaire de la nouvelle Majesté². Les réceptions plus ou moins solennelles, au bon gré des bourgmestres allemands, les menues galanteries et les menues querelles, inséparables d'une réunion de cour si nombreuse et d'un si long pèlerinage, tout ce petit train-train, qui n'a en somme rien que de fort ordinaire, mis à part les étapes du voyage, se poursuivent sans incident qui mérite mention jusqu'aux environs de Dantzig. Ici, aux portes du royaume conquis par elle, Marie de Mantoue est contrainte de s'arrêter. Un incident se présente. Grave ou futile, le lecteur va être mis à même d'en juger; mystérieux en tout cas, accaparé par la légende

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1885.

² J'ignore ce qu'on a pu découvrir de « piquant » (voy. l'étude déjà mentionnée de M. Vandal) dans ce dernier récit. Je n'y ai vu, pour ma part, ainsi que dans les Mémoires auxquels il sert de début et dont une partie se trouve conservée au dépôt des affaires étrangères (Pologne, Mémoires et documents, II), qu'un tissu de calembredaines, de contes graveleux et de calomnies. J'aime à me persuader que Mazarin est resté étranger au choix d'un tel secrétaire, et ce choix ne parle assurément pas en faveur de celle qui l'a fait ou l'a subi, et qui ne paraît pas, en tout cas, s'en être repentie jusqu'à sa mort. Cet étrange collaborateur, pourvu d'une « starostié » à la mort de sa bienfaitrice et singulièrement ingrat pour sa mémoire, peut bien, d'autre part, n'avoir été qu'un instrument passif. Sa correspondance avec Bouillaud (dont une partie, empruntée à la Bibliothèque nationale, a été publiée à Berlin en 1859, et dont le ministère des affaires étrangères détient le reste), monument de platitude et d'ineptie politique, semble témoigner en ce sens.

et non reconquis encore par l'histoire. Une version, historique en apparence, nous en a cependant été donnée, dévoilant une ténébreuse intrigue. Un amant éconduit de M^{me} de Choisy, mère du spirituel abbé, et une des intimes de la nouvelle reine, un fils, devenu ainsi célèbre, de la célèbre M^{me} de Sablé, le chevalier de Bois-Dauphin, en est le héros. C'est Marie de Mantoue qui a valu au chevalier le congé en règle reçu par lui de sa belle, et le chevalier se venge. Pendant que l'imprévoyante princesse s'avance lentement sur le chemin de Varsovie, un courrier, parti en même temps de Paris, et lancé dans la même direction, brûle les étapes sur les routes d'Allemagne et la devance. Ce courrier porte une lettre de Bois-Dauphin à Ladislas, et cette lettre est la condamnation de la royale fiancée. Elle dévoilera au souverain indigné le passé de celle qu'il a choisie pour partager son trône : l'intrigue amoureuse avec Cinq-Mars ! La dénonciation est si probante, que le roi ne doute pas, si écrasante, qu'il n'hésite pas. Vite, un autre courrier, pour voler au-devant de l'épouse flétrie et pour l'arrêter avant qu'elle foule le sol d'un pays qui ne doit pas être le sien. Ce n'est là, il est vrai, qu'un premier mouvement. Revenue à des sentiments plus indulgents, Sa Majesté Polonaise révoque un ordre précipité, et se résigne à rejeter sur ce passé compromis le voile si malencontreusement soulevé par le vindicatif délateur. Mais Marie de Mantoue a longtemps encore à se ressentir de cette fâcheuse impression communiquée à son seigneur et maître.

D'où vient cette version ? L'étude si remarquable, à d'autres égards, de M. Vandal, qui la reproduit, ne nous laisse pas d'incertitude à cet égard. L'auteur a puisé aux archives du département des affaires étrangères et semble bien n'avoir puisé que là. Est-il bien sûr cependant de n'avoir pas été égaré par ses souvenirs et de n'avoir pas adjugé à M. de Brégy, ou à tel autre témoin diplomatique, ce qui revenait à Tallemant des Réaux ou à tel autre conteur d'historiettes ¹ ? Je suis embarrassé pour ma part de me représenter ce roi de Pologne, que je connais pour un homme de sens rassis et d'esprit réfléchi, comme si accessible aux impressions communiquées par un Bois-Dauphin quelconque. J'ai une peine non moins

¹ Il serait urgent, ce me semble, de réclamer de la part des historiens travaillant « sur documents inédits » une application plus consciencieuse des règles de la citation historique. Depuis que le dépôt des affaires étrangères, notamment, s'est trouvé accessible à la curiosité publique, on en fait fréquemment un singulier abus. L'étude de M. Vandal appelle directement cette observation. Sauf quelques emprunts insignifiants, cette étude, très intéressante d'ailleurs, n'a absolument rien de commun avec les témoignages diplomatiques, dont elle porte cependant l'estampille générale.

grande à me figurer qu'avant de contracter un engagement, assurément difficile à rompre, ce roi n'ait pas pris la peine de s'enquérir des antécédents si propres à l'intéresser dans l'objet de cet engagement, et soit notamment demeuré étranger à des faits dont le fils de M^{me} de Sablé n'était assurément pas seul à avoir connaissance depuis tantôt quatre ans. Car voici le point décisif du débat. Dans le roman d'Alfred de Vigny, dont M. Vandal paraît avoir conservé un souvenir plus exact, les ambassadeurs de Sa Majesté Polonoise, venus pour solliciter la main de la belle protégée d'Anne d'Autriche, se heurtent aux prétentions ambitieuses de « monsieur le Grand ». L'échec sanglant de ces prétentions n'est qu'un sacrifice fait par Cinq-Mars à l'élévation de celle qu'il met dans son cœur au-dessus de son ambition, de son honneur et de sa vie; et les paroles d'Anne d'Autriche : « Hélas! mon enfant, vous êtes reine de Pologne! » font écho au bruit sinistre du couperet s'abattant, là-bas en place de Grève, sur la jeune tête de l'héroïque amant. Mais c'est dans le roman et dans le roman seulement que les choses se passent ainsi. Dans l'histoire, Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, monte à l'échafaud le 12 septembre 1642, et, à cette date, Cécile-Renée d'Autriche, première femme de Ladislas IV, roi de Pologne, morte près de deux années plus tard, le 24 mars 1644, peut se promettre encore une longue vie.

Est-il admissible que Sa Majesté Polonoise, en possession, par héritage, d'un des cabinets les plus actifs et les mieux informés de l'époque, ait attendu les révélations tardives d'un dénonciateur obscur pour être mis au fait d'une intrigue dont les moindres détails ont eu le temps de faire le tour des chancelleries et des boudoirs d'un bout de l'Europe à l'autre¹? Ce serait à douter de la véracité de ces dépositions diplomatiques, dont les archives du quai d'Orsay nous ouvrent le précieux recueil. Heureusement une aussi cruelle alternative nous est épargnée, et nous n'avons pas à disputer avec des témoins aussi autorisés, car je ne crois pas me tromper en affirmant qu'ils ne paraissent pas à la barre dans ce procès, et je crois être à peu près certain que le nom de Bois-Dauphin n'a jamais passé sous leur plume. Il nous faut même quitter le quai d'Orsay et frapper à une porte à côté, pour retrouver la trace authentiquement constatée d'un accroc atteignant, postérieurement au départ de Marie de Mantoue, l'alliance si heureu-

¹ A s'en fier aux Mémoires vraisemblablement apocryphes, il est vrai, de la princesse palatine, cette intrigue n'aurait même pas été la dernière en date, et monsieur le Grand aurait eu un successeur dans la personne d'un Italien obscur, en faveur duquel la romanesque princesse se serait déclarée prête à sacrifier son rang, sa fortune et les promesses des étoiles.

sement accomplie de la veille. Voici, à la date du 28 décembre 1645, une lettre du comte Denhof, demandant à M. de Brégy « de s'aboucher avec lui, pour prévenir une très grande altération que Sa Majesté Polonoise pourrait prendre », à raison de certains avis reçus de Paris¹. Nous sommes sur la piste. Un courrier, parti de Paris dans les derniers jours de novembre et brûlant les étapes, pendant que la nouvelle reine se préoccupe, à Bruxelles, de convertir les ministres espagnols, a eu précisément le temps d'arriver à Varsovie. Notons, en passant, que la lenteur pompeuse du voyage royal ne laisse pas d'impatienter et d'inquiéter le cabinet de Saint-Germain. Mazarin craint que le roi de Pologne n'en ressente du mécontentement². M. de Brégy s'apitoie, de son côté, sur le sort des seigneurs polonais qui se morfondent à Dantzic dans une attente impatiente et dispendieuse : « Ce sera, écrit-il au cardinal, une mauvaise entrée que ladite dame fera en leur royaume et en leurs bonnes grâces que de leur avoir fait manger leur revenu d'un an en deux mois et assez inutilement³. »

Les avis inquiétants qui donnent au palatin de Poméranie le désir de voir M. de Brégy viennent-ils de Bois-Dauphin? C'est possible. Ont-ils trait aux amours malheureuses de l'infortuné Cinq-Mars? Ah bien oui! Il s'agit vraiment d'amour dans cette affaire! On se souvient d'une « croix » de 200 000 francs, destinée par la sollicitude du cardinal à masquer l'insuffisante munificence du fastueux monarque du Nord. Séduit par cet exemple, M. de Brégy s'est empressé, de son côté, « d'emprunter » à un marchand de Dantzic des pendants d'oreille de 12 000 écus, dont il fera hommage à la nouvelle reine, « qui les rendra le lendemain⁴. » Mais le maître laisse loin derrière lui l'élève. Ayant eu l'idée de prêter cette croix aux ambassadeurs polonais, le cardinal trouve aussitôt celle, beaucoup plus ingénieuse, de la leur laisser pour compte, en en déduisant le prix de l'apport dotal. Et sans doute que, après avoir été offert à une si grande princesse, le bijou acquiert à ses yeux, du fait même de cette destination royale, un supplément considérable de valeur, car il l'inscrit hardiment pour 100 000 écus dans le règlement des paiements contractuels. En même temps, les termes stipulés pour ces paiements se trouvent dérangés tant « par la difficulté de faire de l'argent comptant », que par l'intervention irrespectueuse des gens d'affaires du duc de

¹ Archives d'Hunolstein.

² Mazarin à de Brégy; 10 février 1646. (Affaires étrangères. Voy. Chéruel, lettres analysées, p. 718.)

³ De Brégy à Mazarin; 17 janvier 1648. (Affaires étrangères. Suède.)

⁴ De Brégy à Mazarin; Stettin, 2 février 1646. (Affaires étrangères.)

Mantoue, neveu de la reine, qui surgissent inopinément, armés d'exploits et d'arrêts de saisie sans nombre, et poussent l'audace jusqu'à mettre la main sur des tapisseries laissées provisoirement à Paris par la nouvelle souveraine. Ainsi moins d'argent qu'on en devait apporter, celui qu'on apporte réduit de la valeur d'un bijou qui a coûté 200 000 francs et qui est censé en valoir 300 000, enfin la dignité du rang royal compromise dans d'odieuses procédures, voilà le bulletin qui précède Marie de Mantoue à Varsovie. On comprend qu'il soit fait pour altérer l'humeur de Ladislas. On comprendrait moins que cette altération ait pu être poussée jusqu'à découvrir dans tout cela un motif de rupture scandaleuse. Or il n'y a pas autre chose. Tout se réduit, cette fois encore, à une question de gros sous. Aussi bien l'altération est très passagère et l'intention de rupture simplement imaginaire ¹.

Mais quoi! n'y a-t-il pas eu vraiment d'interruption dans le voyage, de courrier hâtivement expédié de Varsovie pour suspendre la marche du royal cortège? Si fait. Écrivant, le 9 février 1646, de Lumbourg, sur la frontière polonaise, M. de Brégy annonce au cardinal qu'il vient de recevoir un exprès du roi de Pologne, le suppliant de retarder l'arrivée de la reine à Dantzic ². Eh bien, nous y sommes en plein, dans la ténébreuse intrigue, et Bois-Dauphin entre en scène. Y sommes-nous en effet? Et d'abord l'arrêt suspensif de Sa Majesté Polonaise ne suspend rien du tout, car Sa Majesté supposait sa fiancée beaucoup plus loin, à Lubeck ou à Rostock, au lieu de la savoir à deux journées de Dantzic. Si bien que le 11 février, le cortège royal fait son entrée dans cette dernière ville et qu'il repart le 20, en route pour Varsovie. Cet arrêt de neuf jours dans la riche cité marchande n'est encore qu'une concession faite par la nouvelle souveraine à ses goûts de représentation royale, et loin de s'en féliciter, Ladislas en éprouve un peu de dépit et beaucoup d'impatience. Car, sur la nouvelle de l'arrivée de sa fiancée aux portes de son royaume, il a aussitôt renoncé à mettre des bâtons dans les roues de son carrosse et s'est montré très pressé de la voir auprès de lui. En expédiant d'ailleurs l'exprès mystérieux, destiné à suspendre cette arrivée inopinément accomplie, Sa Majesté l'a chargé d'une lettre pour Anne d'Autriche elle-même, et cette lettre, réexpédiée par M. de Brégy à la date du 12 février, se trouve pleine de compliments gratulatoires au sujet de l'épouse, dont Sa Majesté se dit heureuse d'avoir fait choix ³.

¹ De Brégy à Mazarin; Varsovie, 7 mars 1646. Louise-Marie, à Mazarin; Varsovie, 14 et 26 mars 1646. (Affaires étrangères.)

² Affaires étrangères.

³ *Ibid.*

Enfin, le marquis a soin de nous indiquer le motif du délai momentanément souhaité par Sa Majesté. Le roi se proposait de venir à Dantzig à la rencontre de sa fiancée. Il n'y est pas venu et il n'y viendra point. Est-il mécontent, est-il offensé et jaloux? Non; il a la goutte. Et voilà toute la vérité historique du drame complaisamment placé dans une bourgade poméranienne.

Le 7 mars, la reine est arrivée au château de Falenty¹, à 2 lieues de Varsovie. A ce moment, il n'est sans doute plus question de rupture, et le roi a dû prendre son parti des coups de canif, de quelque nature qu'on les suppose, donnés au contrat matrimonial. Pourtant l'entrée de la nouvelle souveraine dans sa capitale, et sa première entrevue avec son seigneur et maître, sont remises au 14. Pourquoi? Toujours la même réponse : le roi est souffrant. M. de Brégy seul va à Varsovie, voit secrètement Sa Majesté et s'explique avec elle. Sur quoi? Sur le passé amoureux de la reine? Allons donc! Sur la « croix » de 100 000 écus. Le roi fait mine d'être satisfait de l'explication; mais il a la goutte.

Elle le tient, cette goutte implacable, et le cloue encore sur son trône au jour, inutilement reculé, de la réception solennelle dans la cathédrale de Saint-Jean. Et voilà encore tout le secret de la prétendue froideur témoignée par Sa Majesté dans cette première rencontre avec la compagne de son choix. Le roi ne s'est pas précipité au-devant de cette fiancée dont le portrait ne le quitte pas depuis plus d'un an, parce qu'il n'a pu marcher et qu'il lui a déplu d'apparaître, en pareille circonstance, porté sur une chaise. On peut comprendre cela. Il n'a pas bougé encore, alors que l'épouse désormais acceptée, la reine désormais imposée à ses peuples, s'est jetée à ses pieds, pour obéir à un cérémonial antique. Il ne s'est pas hâté de la soulever. Le malheureux eût été empêché de se soulever lui-même!

L'histoire est souvent ainsi faite de vétilles. Seulement il y a les vraies et les fausses. Les débuts de Marie de Mantoue à Varsovie tiennent à un accès de goutte.

III

Ces débuts ne sont donc pas heureux. Il faut en convenir. Ils n'ont rien pourtant de la couleur tragique qu'on s'est plu à leur communiquer. C'est avec l'ombre sanglante de Cinq-Mars, introduite arbitrairement dans ce cadre de comédie intime, qu'on est

¹ Aujourd'hui propriété des comtes Przewdziecki.

arrivé à en faire un drame. C'est ainsi qu'on s'est avisé de découvrir des sanglots et des cris de désespoir entre les lignes de telle lettre écrite par la nouvelle souveraine et à établir une contradiction poignante entre les « passages en clair » et les passages « chiffrés » de sa correspondance. J'en demande pardon à M. Vandal, mais tout cela n'est encore, quoi qu'il en ait, que la continuation, la continuation non pas historique, à son gré, mais essentiellement romanesque, du roman d'Alfred de Vigny. Et ce ne sont pas à coup sûr les archives des affaires étrangères qui lui ont fait confiance des dispositions momentanées de son héroïne à se soustraire par la fuite aux tourments et aux humiliations de sa nouvelle destinée. Fuir cette destinée si longtemps attendue, si laborieusement conquise? Elle y songe bien, vraiment! Voici, en son entier, la première de ces lettres, écrites au lendemain de l'arrivée à Varsovie et si remplies, à ce qu'on nous assure, de sous-entendus pathétiques. Elle est *chiffrée* d'un bout à l'autre, sauf le *premier* et le *troisième* alinéa ¹.

Je commence par mon entrée en cette ville, qui a été aussi belle et aussi magnifique que chose du monde. Quand vous en saurez le détail, je suis certaine que vous serez de mon opinion. Quelque prière que j'aie pu faire au roi par mes lettres et par ceux qui le voyaient, il ne fut pas possible de l'empêcher de sortir de sa chambre. Il m'attendit dans l'église, où le nonce fit la ratification du mariage. Le roi se fit porter après dans ma chambre. Il voulut souper chez moi. Son frère et M^{me} de Guébriant furent de ce petit festin, en attendant celui du lendemain, où le roi voulut encore se faire porter, contre le sentiment de tout le monde, et surtout des médecins. Ces deux sorties lui ont redonné quelque ressentiment de ses douleurs passées, et cette nuit il a eu quelque petite émotion de fièvre et de douleur de tête. Je ne l'ai pas encore vu. Hier je lui fis auprès de son lit une assez longue visite. Il m'en envoya prier. Je lui ai fait dire que je ne lui en rendrais aucune qu'il ne me fit sentir qu'il l'aurait agréable. Étant étrangère auprès de lui, je le pourrais incommoder dans sa maladie. Il a trouvé ce procédé-là fort bon. Il vit avec moi avec grande cérémonie, mais avec des termes de beaucoup d'estime, par les soins qu'il prend de tout ce qui me touche.

Il se trouve pourtant quelque désordre dans l'ordre de ma maison,

¹ Je dois reconnaître que l'étude complète de la correspondance, dont cette lettre fait partie, offre, entre autres difficultés, celle de ne fournir souvent que des textes non déchiffrés. Pourtant, la clef étant partout la même et le déchiffrement interlinéaire des autres textes permettant de la retrouver, ce n'est qu'une question de peine un peu plus grande à y mettre. Je ne regrette pas la dépense que j'ai faite à cet égard.

mais je fais mon possible pour empêcher que cela ne vienne à sa connaissance pour détourner la colère où il se mettrait, qui nuirait beaucoup à sa santé. Aussitôt qu'il sera hors de l'état où il est, je lui en parlerai et j'estime que tout sera comme je le désire. Mais messieurs les Français n'entendent nulle raison : je dis ceux que j'ai amenés. Ils trouvent le plus mauvais du monde de n'être pas les maîtres partout. Il est vrai que les Polonais ne sont pas les gens du monde les plus doux, mais il faut s'accommoder avec ceux avec qui on a à vivre.

Ce pays-ci est admirable ! Enfin pour le rendre à l'égal des plus beaux de l'Europe, il ne faudrait autre chose, sinon que le règne du roi présent fût de longue durée. Je trouve tout ce que vous m'avez dit de lui et encore au delà. Il a beaucoup d'esprit et de l'agréable, paraît extrêmement bon. Vous savez que je suis naturellement timide. Cela est cause que je ne l'entretiens pas encore trop familièrement. Cependant il est fort satisfaisant de mon italien. Il m'a dit qu'il vous manderait par M. d'Orange ce qu'il pense de moi.

Au reste, on m'avait fait des peurs étranges de sa colère, tant pour mon argent, que pour la croix que vous savez. Je ne lui ai point parlé du premier, n'ayant pas eu le loisir et sachant qu'après qu'il a été informé comme les choses se sont passées, il est demeuré satisfait de ma conduite auprès des ambassadeurs, par l'assurance qu'ils lui ont donnée que je n'avais rien fait sans leur conseil. Ils se sont raccommodés eux-mêmes, sa colère n'étant contre eux que du peu de soin qu'ils avaient eu de lui donner de mes nouvelles et manque de lui envoyer un état de mes journées. Enfin il attribue sa maladie à l'inquiétude qu'il a eue. Je lui dis hier que je n'avais point voulu que personne lui en parlât ¹. Je lui dis que je vous avais témoigné que je ne la prendrais pas, qu'à condition que, lorsque je serais ici, s'il n'était pas content, que je la pourrais renvoyer. Il m'écouta très paisiblement, vit la croix, qu'il a trouvée très belle, et me dit ensuite qu'il se fallait bien garder de la renvoyer ; qu'il vous était très obligé et satisfait de moi ², et au même moment voulait signer. Vous jugerez, puisqu'il a été si raisonnable en cette affaire, que de mauvais esprits avaient essayé de lui faire trouver mauvaise, comme il sera aux autres. L'on me donne plusieurs avis de mauvais offices qu'on me rend auprès de lui. Ces bruits me rendent quelquefois chagrine, mais ils ne m'effrayent point ³. Je ne saurais pourtant juger de rien encore bien définitivement. Je suis bien résolu de suivre les bons conseils que vous me

¹ Il s'agit toujours de la malheureuse croix.

² Tout ceci est en chiffres et ne contient pas la moindre allusion à une querelle quelconque de jalousie rétrospective.

³ Toujours en chiffres.

donnez et je vous manderai le succès qu'ils auront eu. Hier et aujourd'hui j'ai reçu les présents. M. de Brégy vous mandera celui qu'il m'a fait. C'est une cérémonie qu'il a voulu faire, mais de très bon cœur. Je le lui ai rendu. La reine m'a fait trop de bien ; il en faut demeurer là. J'ai trouvé ici une majordome, sans ce que j'ai résolu de la haïr, je me sentirais disposée à l'aimer. Elle a beaucoup d'esprit et très complaisant. On dit que c'est une espionne, mais j'ai les pensées si droites que je ne saurais craindre ¹. Je vous serai bien obligée pourtant si vous me voulez donner votre avis. J'aurais encore beaucoup de choses à vous mander, mais il m'est impossible de vous écrire. Songez que je n'ai pas eu un seul instant de repos depuis que je suis partie de Paris. Il y a ici quelque retraite plus grande qu'en France, mais à mon humeur je ne l'appréhende nullement. Conservez-moi, s'il vous plaît, votre amitié et croyez que je suis de tout mon cœur, monsieur mon cousin, votre très affectionnée cousine ²...

LOUISE-MARIE.

Où est l'opposition imaginée des sourires officiels et des angoisses intimes ? Où est le drame ? Le ton de la lettre est notoirement uniforme et notoirement sincère d'un bout à l'autre, et, dans sa sincérité, il donne une idée très exacte de la situation. Le roi est très bien disposé, mais il a la goutte et il se sent légèrement ridicule en présence de cette femme, dont il demeure l'époux simplement titulaire, et les impatiences de M^{me} de Guébriant, pressée de voir une « consommation » qu'elle juge indispensable au couronnement de sa mission. Notons que c'est un roi vert galant que nous avons devant nous. Contre ce sentiment, qui l'importune, il cherche un refuge dans des airs de cérémonie affectés. N'est-il pas dérouter d'autre part et quelque peu paralysé par cette timidité longtemps invincible, dont Marie de Mantoue fait elle-même l'aveu, qui peut étonner de sa part et à laquelle, en face de cet époux chargé d'embonpoint et perclus, on peut être tenté de donner un autre nom ? Voici qui peut le faire croire : une lettre d'un des principaux ouvriers de cette union exposée à de si bizarres traverses, du palatin de Posnanie, naguère ambassadeur à Paris, écrivant le 24 mars à M. de Brégy. A cette date, les impatiences de M^{me} de Guébriant n'ont pas encore reçu satisfaction. Est-ce par la faute du roi ? Est-ce du moins par sa seule faute ?

Ma fidélité avec laquelle je veux servir à ma reine me commande

¹ Cette *majordome*, ou maîtresse du palais, est une comtesse Magni, femme d'un ancien ministre de l'Empereur, brouillé pour le moment avec son maître, mais conservant, à ce qu'il semble, des attaches autrichiennes.

² Louise-Marie à Mazarin ; Varsovie, 14 mars. (Affaires étrangères.)

de l'avertir en ces deux choses, lesquelles vous lui direz, s'il vous plaît, ne faisant pas aucun semblant qu'elles viennent de moi, à savoir qu'elle ne soit pas aussi timide avec le roi et qu'elle entre hardiment en sa chambre, comme la feue reine a fait toujours sans aucune marque d'importunité; car le roi croit que cela vient du peu d'affection que la reine lui porte.

Cette situation se prolonge jusqu'aux premiers jours d'avril. Le roi est toujours souffrant, toujours embarrassé du rôle que les circonstances lui font et conséquemment quelque peu nerveux, irritable et accessible momentanément à des entraînements divers. Notons qu'une camarilla ambitieuse et jalouse l'entoure de ses obsessions, luttant pour la conservation d'une influence menacée. Les favoris, tout-puissants hier, inquiets du lendemain, s'ingénient à éloigner Sa Majesté, avant même qu'elle y soit entrée, de ce lit conjugal, où ils entrevoient le tombeau de leur crédit.

La reine, écrit M. de Brégy, ne force pas assez son caractère, qu'elle dit n'être pas caressant ni complaisant pour plaire au roi. Lorsqu'elle désire quelque chose, il serait à souhaiter qu'elle aille droit au roi, le flatte et l'entretienne agréablement, et ne se commette pas avec de petits gentilshommes de chambre, qui sont près du roi, qui sont, tous, ses entremetteurs d'amour, et qui ne craignent rien plus que de voir leur maître trop attaché à la reine; témoin une rencontre qui s'est passée ici depuis peu, où le roi a été aux bains, chez des dames, d'où il est revenu malade. Elle use aussi d'un autre procédé qui choque ledit sieur roi. C'est la grande curiosité qu'elle a pour ses actions et de lui faire dire par lesdits valets qu'elle ne croit point que Sa Majesté l'aime ¹.

Il y a aussi M^{lle} d'Eckemberg, une épave de l'entourage allemand de la feue reine, qui joue officiellement le rôle de gouvernante auprès du petit prince royal, âgé de six ans à peine, et fait jouer dans l'intimité ses ongles roses pour la défense d'une autre situation, autrement lucrative. Il y a enfin la petite troupe française, partie avec la nouvelle souveraine pour la conquête d'un royaume, pleine d'ambition elle-même, et montant hardiment à l'assaut des faveurs et des places.

Ainsi entouré et tirillé dans tous les sens, le roi a peine quelque temps, en dépit de la gravité réelle de son caractère, à se maintenir en équilibre. Il passe d'un accès de galanterie, assurément platonique, dont M^{lle} de Guébriant, nièce de la maréchale (jeune personne

¹ Brégy à Mazarin. Varsovie, 29 mai 1646. (Affaires étrangères.)

moins timide sans doute que la reine), se trouve être l'objet, à un accès de sévérité dont le nouveau personnel de cour, et en particulier le bataillon féminin, arrive à se ressentir. La reine elle-même, est-elle directement en cause dans ce nouvel incident ? M. de Brégy s'est hasardé à l'affirmer, et on s'est avisé (c'est encore, et je lui en demande pardon, à M. Vandal que j'en ai) de lui accorder créance à cet égard, un peu légèrement, ce me semble. A s'en fier à un passage d'une de ses lettres confidentielles, M^{mes} des Essarts et de Langeron auraient été accusées de favoriser les secrètes intelligences, « non pas d'état mais de galanterie », conservées par la reine, et de lui donner de mauvais conseils ¹. Les confidences personnelles de Marie de Mantoue ne vont pas si loin. Il n'aurait été question que du pouvoir exercé sur elle par ces compagnes mal choisies et de la dissipation de son bien par leur office ². En tout cas, il ne s'agit pas du passé. Et en tout cas aussi, la principale accusée ne s'émeut guère. M. de Brégy, qui est à Dantzic pour travailler à la levée de trois mille hommes, devenue l'objet principal de sa mission, a beau prendre l'alarme et crier au feu.

Elle n'y comprend rien, assurée qu'elle est de conserver l'amitié de son seigneur et maître et même de conserver ses femmes. Si le roi ne vit pas avec elle en toute confiance, cela tient à sa maladie, qui le rend triste et le fait souffrir horriblement, étant plus dangereuse qu'on ne croit. Pour peu que Dieu donne une meilleure santé à Sa Majesté, elle espère bien être très heureuse ³.

C'est M. de Brégy qui est ému et qui a de quoi, car il est la cause principale de tout ce tapage, sinon la cause unique. Ce sont ses propres entreprises galantes, réelles ou supposées, qui ont eu le malheur d'indisposer le roi. C'est un souper dégusté par l'aimable ambassadeur, en tête à tête avec la première femme de chambre de Sa Majesté, la charmante M^{me} des Essarts, qui a fourni des armes aux dénonciations perfides d'une autre camériste, M^{me} d'Aubigny, une Italienne jalouse, mariée à un Normand retors. Il le reconnaît lui-même dans la partie officielle de sa correspondance ayant trait à cette affaire. Il y est question aussi de la basse extraction, prêtée à M^{me} des Essarts, qui serait fille d'un artisan, et à M^{me} de Langeron, qui ne serait pas demoiselle. Mais il n'y est question ni de Cinq-Mars ni même de la reine ⁴.

¹ Brégy à de Brienne; Dantzic, 6 avril 1646. (Affaires étrangères.)

² Louise-Marie à Mazarin; Wisnica, 1^{er} août 1646. (*Ibid.*)

³ Louise-Marie à Mazarin. Varsovie, 17 avril, 1646. (*Ibid.*)

⁴ De Brégy à de Brienne. Dantzic, 6 avril 1646. (*Ibid.*) — Le même à Mazarin. Même date. (*Ibid.*)

Le tapage n'est d'ailleurs pas de longue durée. Tandis que le marquis s'inquiète et s'agite encore là-bas, à Dantzig, la reine se repose déjà sur les lauriers d'une victoire singulièrement facile :

La maladie du roi, qui continue, donne lieu à plusieurs personnes de faire de petites pièces. J'ai soupçon que quelques Français se sont mêlés d'une affaire, qui est passée, et qu'ils avaient contribué avec d'autres à faire prendre au roi la résolution de renvoyer quelques-unes de mes femmes sur plusieurs faux rapports et sur de véritables du dedans de ma maison. En vérité, ils ont bien mérité l'horrible réprimande que je leur ai faite. Cette affaire m'a apporté, après, beaucoup de joie, m'ayant fait connaître la tendresse du roi pour moi. Il changea aussitôt qu'il sut l'affliction où j'étais. Avec beaucoup de douceur il m'assura qu'il ne ferait que ce que je voudrais. Je remarquai qu'il avait peine de ce qu'il avait eu envie de faire. Le grand chancelier et Kazanowski veulent avoir part au radoucissement du roi, mais je vous assure qu'il l'a fait après ce que M. Denhof lui a dit de ma part. C'est assurément un fort bon prince et qui a l'esprit très doux. Lorsque le temps me donnera plus de connaissance, je suis absolument persuadée que je serai heureuse... Il m'envoie quérir lorsque ses lettres arrivent. Elles sont presque toutes italiennes. Il me dit que c'est pour me donner l'intelligence de la langue et des affaires. Il rit quelquefois de mon italien, mais il m'assure qu'il m'entend fort bien.

Cette lettre est du 28 mars 1646¹, et la date est bonne à noter. Dans la version dramatique, adoptée par M. Vandal, la mise en cause des dames des Essarts et de Langeron (laquelle n'est qu'une conséquence des dénonciations de Bois-Dauphin) donne aux rapports établis entre les deux nouveaux époux une tournure, telle qu'un dénouement désastreux semble probable. C'est M^{me} de Guébriant qui sauve la situation, et cela d'une manière très particulièrement audacieuse, en mettant le monarque polonais en demeure de faire honneur à ses devoirs d'époux. Le roi se rend aux représentations de la digne maréchale, entre un soir chez la reine, et, quand il en sort le lendemain, il n'est plus question de Bois-Dauphin ni de renvoyer les malheureuses caméristes.

L'aventure est assurément piquante, et il est vraiment dommage qu'il ne soit pas possible de la tenir pour vraie. Ce qui en empêche, cependant, c'est précisément l'exactitude apportée par la maréchale à noter le moment précis du rapprochement intime entre les deux époux, si ardemment souhaité et si impatiemment attendu

¹ A Mazarin. (Affaires étrangères.)

par elle. Or ce moment est postérieur, de près de deux semaines, à la date du 28 mars, relevée plus haut en marge d'une lettre suffisamment décisive. Il n'est que juste de reconnaître que l'excellente dame n'a garde de se faire fête d'un résultat où ses bons offices ne paraissent pas ainsi avoir été pour quelque chose.

Je ne puis ni ne dois celer, monseigneur, écrit-elle à Mazarin, qu'il y ait eu quelque petite froideur entre Leurs Majestés Polonaises, fondée sur ce que le roi désirait que la reine renvoyât la plus grande partie de ses domestiques. Mais, à en parler sainement, ç'a été peu de chose ¹.

Si peu de chose qu'aux premiers jours d'avril, et toujours avant le moment décisif, accordant à l'ambassadrice l'audience sollicitée par elle, Ladislas témoigne avec effusion n'avoir pu recevoir une plus belle et plus précieuse marque de l'amitié de Leurs Majestés Très Chrésiennes, que de lui avoir donné pour femme une princesse si accomplie ². »

C'est au lendemain seulement de cette entrevue qu'assez inopinément, au retour d'une chasse ³, les vœux de M^{me} la maréchale se trouvent enfin comblés. A qui revient l'honneur de ce succès? A l'éloquence de l'ambassadrice, prenant effectivement sur elle « de faire connaître le plus civilement possible, à l'époux retardataire, qu'elle ne partira pas entièrement satisfaite, si elle n'apprend auparavant l'accomplissement de son mariage. » Au printemps, dont l'influence bienfaisante sur la santé de Sa Majesté semble à M. de Brégy avoir été plus efficace en cette circonstance. M. de Brégy, toujours retenu à Dantzig, n'est pas là, il faut en convenir, pour voir de près les choses. M^{me} de Guébriant, au contraire, les voit d'aussi près que possible. Elle a soin de se trouver sur le passage du roi, au moment où celui-ci, après lui avoir témoigné la veille que ses représentations ne lui ont pas été désagréables, se rend chez la reine. Elle s'y trouve en même temps et ne sort pas de la chambre qu'elle n'ait tiré le rideau du lit conjugal ⁴.

Mettons que l'honneur soit pour elle. Mais où, dans tout cela, est le drame, la complication tragique des choses? Je ne vois qu'un épisode passablement prosaïque aboutissant à un dénouement de vaudeville. Hélas! la tragédie a eu sa place dans le passé de cette royale fiancée aux printemps déjà flétris, et elle en a une encore,

¹ Varsovie, 8 avril. *Ibid.* (Affaires étrangères.)

² *Ibid.*

³ De Brégy à Mazarin. Dantzig, 18 avril 1646. (Affaires étrangères.)

⁴ Relation du 8 avril.

qui ne sera que trop large, dans l'avenir aux lointains horizons qui s'ouvre devant la nouvelle souveraine. Avant peu, quand du versant des Carpathes aux steppes d'Ukraine, sur toute la vaste étendue de ce beau domaine qu'elle vient de faire sien, il n'y aura plus, pour cette reine, aujourd'hui acclamée, un toit où elle trouve à reposer sa tête, il sera temps de dramatiser et il suffira pour le faire de laisser parler les monuments sanglants de ces années terribles. Pour le moment, nous en sommes à la comédie.

IV

L'événement enfin réalisé exerce-t-il une influence appréciable soit sur les rapports des deux époux, soit sur le développement d'une situation où ces rapports semblent appelés à jouer un grand rôle? Point. Le roi éprouve aussitôt un retour offensif d'un mal auquel il n'échappera plus et revient à son humeur maussade. « Il est méconnaissable », au dire de tous ses anciens serviteurs. Il est sujet « à des assoupissements, se renouvelant plusieurs fois par jour », et même « à quelque embarras dans l'esprit, qui fait craindre un accident subit. » Cet embarras ne va pourtant pas jusqu'à le disposer à accepter le joug d'une influence féminine. Si la nouvelle reine a nourri des illusions dans ce sens, et il semble bien qu'il en ait été ainsi, l'expérience des premiers mois a dû l'en guérir. Son jour de domination, de pouvoir, non pas seulement partagé, mais unique et sans partage, viendra; il est proche; mais il faut l'attendre. Pour le moment, rien à tenter dans cette voie. Le roi est courtois : vers le milieu du mois de juin, il signe l'état de maison de sa femme, sans faire d'observation au sujet des dames dont il avait décidé le renvoi et sans même faire mine de se ressouvenir du passé. Interpellé directement à ce sujet, « il convient qu'il a eu tout le tort ¹. » Il est généreux, attribuant 65 000 livres, prises sur sa cassette, aux dépenses de cette maison « en pain, bière, viande et chandelles ². » Mais c'est tout. Sa courtoisie et sa générosité envers celle qu'il a choisie pour compagne ne vont pas jusqu'à lui accorder main-mise sur la direction des affaires. Il entend bien qu'elle y soit initiée; il n'a pas de secrets pour elle : mais il entend aussi qu'elle se contente de la connaissance et prétend n'agir qu'à sa tête, si embarrassée que celle-ci puisse être.

Marie de Mantoue se déclarera-t-elle satisfaite d'un tel partage de rôles? On lui ferait difficilement crédit d'autant d'abnégation. Eh

¹ Louise-Marie à Mazarin. Varsovie, 26 juin 1646. (Affaires étrangères.)

² Des Noyers à de Brégy; 31 juillet 1647. (Archives d'Hunolstein.)

quoi? Il lui faudrait renoncer à toute activité politique, alors qu'elle a cru trouver enfin, pour cette activité, un champ d'exercice longtemps attendu? N'a-t-elle pas d'ailleurs des idées particulières à faire prévaloir, des intérêts personnels à défendre? Et il arrive précisément que ces intérêts se trouvent en contradiction avec l'orientation politique adoptée par son seigneur et maître. Comme une étoile fixe attachée à l'horizon, une seule idée guide à cette heure Ladislas. Ce roi, que, digne émule de Tallemant des Réaux, le sieur des Noyers s'est plu à nous représenter comme uniquement adonné à la chasse et aux femmes, ce soldat au corps usé déjà, mais à l'âme robuste encore, passe ses journées, si nous en croyons la reine elle-même, à « conférer avec des colonels et à voir des machines de guerre ». Une de ces machines, « qui est d'un chariot qui devient bateau quand on veut », reçoit les honneurs d'une description détaillée dans la correspondance royale avec Mazarin. On sait l'objet de ces préparatifs; on sait aussi le motif qui les inspire. On n'ignore pas, enfin, que les intentions belliqueuses du vaillant monarque ont été pour beaucoup dans sa recherche d'un nouveau lien matrimonial et dans son âpreté à discuter l'apport dotal. Apre au gain, certes il ne l'est pas, ce roi qui distribue tous les ans plus de 600 000 livres de rente et se trouve fréquemment dans un dénûment absolu ¹. Mais la guerre ne se fait pas sans argent, et il veut la guerre passionnément, à tout prix. Il y voit le salut, le seul salut possible, en face d'un péril dont il semble être seul à soupçonner la gravité. N'y voit-il pas encore autre chose, une chance de raffermissement pour cette autorité royale qu'il sent s'échapper de ses mains, une chance d'avenir pour cet héritage dynastique qu'il voit si mal assuré sur la blonde tête d'un enfant de six ans? Peut-être. Une armée nombreuse, fortement organisée, encadrée dans les débris, rompus à la discipline, des guerres d'Allemagne, voilà son rêve et sa poursuite ardente. Pour l'avoir, il a épuisé toutes ses ressources et il n'a pas encore atteint le but. Heureusement les sommes dotales sont là, arrivées à point dans les caisses des banquiers des Dantzig. Mais quoi? Lui en refuserait-on le prêt? Eh oui, on le lui refuse. La reine tient à garder son argent. On ne sait pas ce qui peut advenir; la santé du roi est trop incertaine. Sans doute, la république payera tôt ou tard la dette royale; mais plus tard que tôt sans doute, et, en attendant, l'héritage royal aura passé aux mains du plus offrant ². Et voilà le conflit engagé.

Le roi l'emporte, — en mettant ses pierreries en gage. Il obtient

¹ Louise-Marie à Mazarin. 40 décembre 1646. (Affaires étrangères.)

² La même au même. 26 juin. (*Ibid.*) — Brégy au même. 24 juillet. (*Ibid.*)

250 000 rixdales sur les 300 000 qui se trouvent disponibles ¹. Mais ce n'est qu'un premier engagement et la revanche est proche. Il suffira à son indocile compagne de transporter la lutte sur un autre terrain. Dans l'enceinte domestique, l'époux est maître; dans l'arène publique, il en est autrement du roi. L'époux est à même de ne pas compter avec sa femme; le roi a à compter avec les partis politiques. Avec son sens fin d'Italienne, Marie de Mantoue ne tarde pas à démêler cela; avec sa résolution naturelle, elle a bientôt fait son siège. Elle aura un parti à elle et tiendra tête avec lui. Elle a été violente pour donner son argent; elle cherchera à le reprendre. Puisque c'est la guerre qui est cause de cet emprunt forcé, elle sera pour la paix; et elle triomphera.

Comment? Avec quels éléments de résistance? La réponse est facile : en faisant de l'opposition et en groupant autour d'elle ceux qui se trouvent naturellement portés à en faire. Ce groupement se fait de lui-même. Tout parti a besoin d'un drapeau; quand il n'en a pas, il prend le premier venu; quand il en a un et qu'il en trouve sous la main un autre plus attrayant, il change volontiers. Une reine est un drapeau excellent, et quand cette reine est femme d'un roi qui n'a peut-être que quelques mois à vivre, elle devient un drapeau plein de séductions.

Sur la rencontre de la maladie du roi, le chancelier Ossolinski m'a fait mille offres et une partie des grands, avec lesquels je suis très bien. Vous voyez où cela va. Je n'ose dire davantage.

Mazarin a dû voir, en effet, et se tenir pour averti. La lettre à laquelle j'emprunte ce passage est du 17 avril 1646, écrite au plus fort de la prétendue crise, qu'on a cherché à charger de couleurs si sombres. J'y lis encore :

Il y a des jours qu'il (le roi) paraît étrangement satisfait de moi. Je suis toujours la même, ce qui me fait croire indubitablement que son inclination est pour moi. Je sais qu'il parle très bien de moi et qu'il a pour moi, en ma présence, un très grand respect et quelque sorte de crainte... Enfin je crois qu'il n'y avait que moi propre en ce pays-ci. Certainement je ne m'ennuie pas! La situation est admirable ².

Pour une personne découragée et tentée à tout instant de quitter la partie, voici une déclaration inattendue. Non, elle ne songe pas à quitter la partie. Elle l'engage, au contraire, et la poursuivra

¹ Dépêche de M. de Brégy du 24 juillet 1646. Louise-Marie à Mazarin. 7 octobre 1646. (Affaires étrangères.)

² Louise-Marie à Mazarin. (*Ibid.*)

désormais avec une énergie que rien ne lassera, avec une résolution qu'aucun revers ne pourra abattre, jusqu'à son dernier souffle, jusqu'au jour où, sur une tombe inopinément ouverte, un prédicateur philosophe, et quelque peu frondeur peut-être, s'écriera : *Et dissipatæ sunt omnes cogitationes ejus!* Après avoir régné avec deux rois, elle songera à régner avec un troisième. Dès à présent, elle ne regarde son règne actuel que comme un poste d'attente, et les insinuations du chancelier Ossolinski ne tombent pas dans une oreille ingrate. Au milieu des pensées qu'elle agite, la France tient-elle une place? En apparence, oui. Elle ne se lasse pas d'écrire au cardinal, si peu qu'elle soit payée de retour, et de multiplier ses protestations de docilité et de dévouement. Elle fait délibérément office de doubler M. de Brégy et de ne songer qu'à exploiter la situation qui lui a été faite au gré des intérêts français. Elle va jusqu'à laisser entrevoir la possibilité d'une rupture effective avec l'empereur, ménagée par ses soins, et d'un emploi plus directement utile à ces intérêts exclusivement pris en considération, que recevraient ainsi les préparatifs guerriers du roi. Il n'y a pas plus Française qu'elle, quoiqu'il convienne que le public de céans la croie Polonaise; ce pourquoi elle réclame le plus grand secret pour ses communications ¹.

Pourtant Mazarin ne semble pas convaincu. Difficilement pourrait-il l'être, car les dépêches de M. de Brégy lui-même apportent des démentis de plus en plus formels à ces assurances flatteuses, et les faits se chargent, hélas! de donner raison à l'ambassadeur. Pour commencer, les intérêts personnels du cardinal se trouvent mis en échec là où il a tant de raisons de les croire bien assurés. L'archevêque d'Aix, le candidat à la promotion cardinalice, voit surgir devant lui un concurrent inattendu. C'est le P. Magni, beau-frère de la « majordome », trouvée par la nouvelle reine à l'entrée de sa résidence varsoivienne, et qu'elle s'est de suite résolue à haïr, malgré le cri de son cœur. Mais, voilà, le cri du cœur a été le plus fort. Au lieu de la haine, c'est l'amitié qui est venue. Et naturellement le P. Magni en a eu sa part.

Quand je considère, s'écrie le cardinal, que cette reine a quelque obligation à la France et que je ne lui ai pas été inutile; quand je me souviens que le jour de ses noces, après avoir dîné avec le roi, elle me fit l'honneur de me venir trouver et de me dire devant tout le monde qu'elle venait pour me montrer la couronne que j'avais aidé à lui mettre sur la tête ² !...

¹ Louise-Marie à Mazarin, 7 octobre 1646. (Affaires étrangères.)

² Mazarin à Brégy, 29 juin 1646. (*Ibid.*)

Il croit encore à un emportement passager. Il se trompe. Ce n'est pas une femme qui s'empporte, c'est la politique personnelle d'une femme qui entre en scène. Politique à horizons bornés pour le moment, faite d'intérêts vulgaires et de combinaisons mesquines, mais très indépendante déjà et très sûre d'elle-même. Ayant son « parti », cette politique a aussi ses créatures. Les Magni en sont, et c'est pourquoi ils sont préférés. Un incident malencontreux, la prise de possession par les gens du duc de Mantoue du gouvernement du Nivernais, détenu par la nouvelle reine jusqu'au moment de son élévation, contribue à brouiller les cartes. Vainement Mazarin s'ingénie-t-il à persuader une élève de plus en plus émancipée de l'incompatibilité d'une telle possession avec la grandeur de son nouvel état ¹. Elle renouvelle ses réclamations et prend un ton de plus en plus acerbe. Elle ne se borne pas à réclamer, s'il faut en croire M. de Brégy, elle se venge. Le marquis en vient à l'accuser de traverser délibérément les levées entreprises, pour le compte de Leurs Majestés Très Chrésiennes, avec l'assentiment du roi son époux. Il ne s'agit plus du cardinal et de sa famille. C'est la France qui arrive à être mise directement en cause. Le roi est toujours plein de bonne volonté. Il songe à enlever au cardinal Mattei, un Autrichien déclaré, la « protection » de sa couronne, qu'il destine au prince cardinal, son frère. Il fait bon marché de la Toison d'or qu'on voit encore à son cou et semble tout disposé à la remplacer par le cordon bleu, se disant, avec la rondeur de langage qu'il affecte volontiers, prêt à se défaire « de son animal, *quando Sanctus Spiritus* (l'ordre du Saint-Esprit) *supervenerit me*² ». C'est la reine qui gâte tout. Le marquis essaye-t-il de la rappeler au sentiment de ses devoirs, c'est un orage qu'il provoque. Il a laissé tomber le mot de dépendance, elle le relève fièrement :

Si c'est comme ambassadeur que vous me dites cela, je vous dirai, comme reine de Pologne, que je ne l'ai jamais vue dans l'opinion de devoir dépendre de pas une couronne ³.

Mazarin est obligé d'intervenir avec une aspersion d'eau bénite. Le zèle de M. de Brégy l'a évidemment emporté trop loin.

Il ne faut pas avoir grand sens, pour juger que les couronnes ne dépendent point l'une de l'autre et que tout ce que la France peut raisonnablement prétendre de Votre Majesté, c'est, madame, qu'elle

¹ Mazarin à Louise-Marie, 6 juillet 1646. (Affaires étrangères.)

² De Brégy à Mazarin. Varsovie, 25 septembre 1646. (*Ibid.*)

³ Louise-Marie à Mazarin, Léopol, 16 août 1646. (*Ibid.*)

continue à l'aimer et à se souvenir qu'elle règne ici sur la plupart des cœurs plus souverainement encore qu'elle ne saurait le faire de delà ¹.

Le marquis en est réduit à faire de l'opposition de son côté et à se mettre à la tête d'une cabale :

Je suis ici comme le chef de ceux qui croient servir ladite Majesté utilement, en ne la flattant point, et qui lui remontrent incessamment que l'on ne règne point en s'amusant aux bagatelles, et que l'injustice, l'ingratitude, la légèreté, l'indiscrétion, sont qualités qui effacent et la beauté et la douceur du diadème et qui font mépriser ceux qui le portent... Enfin d'ambassadeur me voilà chef de ligueux ².

Assurément voilà des observations pleines de justesse. Assurément « cette reine ferait bien mieux de songer aux affaires solides et, par sa gravité, prudence et constance, acquérir autorité, que d'employer des journées entières à demander où le roi a été, ce qu'il a fait, et si elle en est aimée. Ce sont là des amusements d'une petite dame de campagne et non d'une grande reine ³. »

M. de Brégy a mille fois raison, mais les intérêts qui lui sont confiés n'en trouvent pas meilleur accueil auprès de Sa Majesté. Au contraire, dans l'automne de cette même année 1646, le dissentiment s'accroît et aboutit à une véritable crise. C'est qu'après avoir fait un instant échec au programme politique de Ladislas, les intérêts personnels de Louise-Marie, reine de Pologne, arrivent à entrer en conflit avec la ligne politique adoptée par l'ambassadeur français, conformément à ses instructions. Le marquis a ordre de pousser à la guerre et il y pousse. Il y met peut-être même trop d'ardeur, embarrassé qu'il se trouve, quelques mois plus tard, de comprendre sur quel fondement Roncalli, l'agent que nous connaissons, a réclamé à Mazarin 200 000 rixdales et l'entretien de quatre mille hommes, comme si lui, de Brégy, les avait offerts. Il croit avoir été plus retenu ⁴. Roncalli persiste à croire le contraire. En tout cas l'ambassadeur est résolument belliqueux. Or la reine n'est pas moins résolument pacifique. Nous savons pourquoi. La question de paix ou de guerre a à se décider dans une diète, que les derniers jours d'octobre voient réunir. La majorité est notoirement hostile aux projets du roi. Elle ne comprend rien à sa politique de diversion. Sans doute aussi s'en défie-t-elle. Ces armements extraordinaires, ces contingents étrangers, ces Cosaques

¹ Mazarin à Louise-Marie, 19 octobre. (Affaires étrangères.)

² De Brégy à Mazarin, 14 juillet 1646. (*Ibid.*)

³ Le même au même, 20 juin 1646. (*Ibid.*)

⁴ Brégy à Mazarin. Varsovie, 20 février 1647. (*Ibid.*)

enrégimentés ne lui disent rien qui vaille. Pour peu que la diète aboutisse, un vote, imposant le licenciement immédiat des troupes arbitrairement réunies de la sorte, est inévitable. Reste la ressource d'une rupture des délibérations. La diète rompue, le roi redevient maître de la situation. Telle est la bizarrerie de cette constitution pseudo-républicaine. Et c'est assurément à cette ressource que se rattachent à l'heure qu'il est les espérances de Ladislas.

De qui et de quoi dépend une telle rupture? En apparence le premier venu des deux cents et quelques députés, représentant l'autorité souveraine, en dispose arbitrairement. Un *véto* prononcé dans la Chambre, une inscription de ce vote dirimant, prise au greffe de la ville, et tout est dit. En réalité, c'est toute autre chose, et c'est faire une injure gratuite à cette organisation parlementaire, suffisamment critiquable sans cela, que de s'en tenir, en cette matière, à la rigueur du principe, sans tenir compte de son application pratique. Pratiquement il n'y a pas d'exemple de diète rompue par la volonté arbitraire d'un seul, sans la complicité avouée ou tacite d'une majorité ou du moins d'une minorité suffisamment forte. A défaut de cette complicité, la protestation isolée, si absolument efficace qu'elle soit en droit, reste non avenue en fait. Il est si facile de mettre en question l'autorité même de celui qui y a recours, contre la volonté générale. L'« invalidation » est un procédé étudié et expérimenté à fond dans les parlements de la république. On s'en passe même quelquefois. En 1703, ce n'est pas un député, ce sont tous les députés de la grande Pologne qui protestent contre la continuation des séances. On les met à la porte et la diète est maintenue. De même en 1726 et maintes fois encore. Voilà l'exacte vérité.

Le roi trouvera-t-il, en 1646, une majorité ou, du moins, une minorité pour assurer la victoire à ses prérogatives extraparlémentaires et appuyer le *véto* d'un opposant, toujours facile à trouver? Oui, peut-être, s'il n'avait à compter qu'avec sa noblesse, si le parti insurgé contre son autorité et contre sa politique ne trouvait en dehors de lui et à côté de lui un point d'appui et de concentration. Mais il est là ce point d'appui, ce centre de ralliement : la reine veut la paix! Elle veut la paix et elle veut le maintien de la diète, car du maintien de cette diète dépend le plus grand des intérêts qui lui tiennent au cœur. Elle se soucie bien des Cosaques et des Turcs, de la question politique et de la question sociale, du péril extérieur et du péril intérieur, de l'affermissement de l'autorité royale et de l'avenir dynastique, de toutes les grandes pensées et de toutes les grandes angoisses qui agitent l'âme de son royal époux! Ce ne sont pas là ses affaires. La plus importante affaire

qu'elle ait tout d'abord découverte, pour sa part, dans son nouveau domaine, nous la connaissons : ce sont les promotions. Elle a eu pourtant des déceptions de ce côté. Pour que l'affaire rendit ce qu'elle s'en promettait, il eût fallu la complicité du roi. Or le roi a fait la sourde oreille. Dès la fin de mars, elle a évalué à 50 000 écus la perte qu'elle a faite « dans des vacances de gouvernement », à cause « du peu de liberté qu'elle a eue avec le roi ». Elle songe maintenant à se rattraper d'un autre côté. A l'ordre du jour de la diète qui vient de s'ouvrir figure la constitution de son douaire. La diète rompue, adieu le douaire; du moins jusqu'à la session prochaine. Il faut donc que la diète aboutisse. Il faut aussi qu'elle soit généreuse, et pour cela il suffit de s'entendre avec les chefs de la majorité et de leur mettre le marché à la main. Pas de diète, ou bien un douaire largement pourvu. Un gentilhomme d'avenir, — d'avenir éclatant et néfaste, — Radzięowski, le futur complice de l'invasion suédoise, se charge des négociations. Elles ont un plein succès. « L'ordinaire » du 10 décembre porte à Mazarin un bulletin de victoire :

La diète est finie... Le dessein du roi au sujet de la guerre troublait fort cette république. S'il ne se fût relâché de beaucoup de choses, jamais mes affaires n'eussent été finies. Je parlai aux chefs des cabales seulement la matinée du dernier jour, dont facilement j'obtins la parole, et en deux heures j'eus toutes les voix sans aucune contradiction. L'on estime ce qui m'est assigné valoir plus de 400 000 livres de rentes. Cela passe ce qu'a eu la feuë reine. Je n'entre en possession présentement que de 80 000, et, pour le reste, il faut attendre la mort des possesseurs. On a choisi, comme vous pouvez penser, les plus vieux. L'on ne se peut imaginer la belle chose que c'est que les parties casuelles de ce royaume ¹.

V

Le parti de la paix triomphe avec la reine. Les troupes sont licenciées. Le roi n'abandonne pourtant pas entièrement ses projets. C'est un homme de résolution ferme et de volonté persévérante. Il conçoit l'idée d'entraîner son peuple au moyen d'un semblant de guerre défensive habilement exploité. Il imagine toute une mise en scène, dont le vaste cadre embrasse les deux rives du Danube et du Dniester. M. de Bręgy favorise, comme de raison, ces combinaisons et, comme de raison encore, la reine leur est

¹ Louise-Marie à Mazarin. (Affaires étrangères.)

contraire. Le conflit se perpétue ainsi et s'aggrave. Il faut, pour y mettre fin, de ce côté du moins, un événement inattendu et fatal. Le 9 août 1647, les cloches de la vieille basilique de Saint-Jean, qui jetaient naguère leurs joyeuses volées au-devant de la nouvelle souveraine et de la nouvelle épouse, s'ébranlent pour sonner un glas funèbre. Et du versant boisé des Carpathes aux steppes de l'Ukraine, un long cri de douleur y répond. Ce n'est qu'un enfant de sept ans qui vient de mourir, mais sur la tête de cet enfant royal reposait l'avenir d'une race et l'espérance suprême d'un peuple !

A partir de cet instant, Ladislas n'est plus qu'un corps sans âme. Le ressort qui soutenait cette âme robuste s'est brisé avec la frêle existence qui vient de s'évanouir. Et pour qui jetterait-il désormais le repos de ses derniers jours aux hasards des batailles et des luttes politiques ? Pour ce frère, qui vient de revenir de Rome, ayant jeté en route aux orties des grands chemins son chapeau de cardinal, « ce fou qui a été Jésuite », ainsi que le désigne irrévérencieusement Tallemant des Réaux ; ce prince bizarre, turbulent et inquiet, qui s'appellera tantôt le roi Jean-Casimir, qui semble guetter déjà un héritage si peu fait pour lui, et que Louise-Marie songe peut-être déjà à épouser !

Étranges ont été les caprices de la fortune envers cet homme étrange — jusque dans les jugements portés sur lui par la postérité. Aux appréciations les plus sévères, faisant écho, il faut le reconnaître à la voix unanime des contemporains, ont répondu les tentatives apologétiques les plus déterminées. On s'est ingénié à expliquer, par l'ardeur inquiète d'un tempérament né pour l'action et pour la lutte, toutes les singularités d'une carrière déjà longue et remplie de péripéties. Tout compte fait, c'est Tallemant des Réaux qui semble cette fois avoir raison. Né le 22 mars 1609, maître de ses destinées à vingt et un ans, le prince débute en soldat. Il se distingue au siège de Smolensk, sous les ordres du roi son frère, mais ne peut supporter les fatigues d'une campagne d'hiver. Il tombe malade. Guéri, il songe à se marier et adresse ses vœux, lui fils d'ardents catholiques, lui grandi entre les mains des enfants de Loyola, — à la fille du chef des protestants polonais, du grand hetman Radzivill. Éconduit avec les honneurs dus à son rang, il quitte brusquement sa patrie, court à Vienne avec trois serviteurs seulement et prend du service chez l'empereur. Il se trouve joint, avec un régiment de cuirassiers mis sous ses ordres, au corps du général Colloredo et chargé avec lui de poursuivre l'armée française mise en échec par le général Gallas et se repliant sur Metz (1655). Il se laisse imprudemment engager dans un

combat avec des forces supérieures et fait tailler en pièces son régiment. Il n'est pas plus heureux une autre fois avec le général Mérode. Un changement inopiné de front, exécuté par l'armée française, le jette avec tout le gros des forces autrichiennes dans la Moselle, d'où il a grand'peine à se tirer. Tout cela pendant que son frère négocie avec les Suédois, alliés de la France, à Stumsdorf, et sollicite pour lui la main de Christine. Rappelé en Pologne à la suite du traité qui vient effectivement à être signé avec la Suède, il s'éprend d'une des suivantes de sa belle-sœur et songe à l'épouser, Retenu par les persuasions amicales de Ladislas, il réclame, à titre de compensation, des avantages pécuniaires considérables, ne les obtient pas, s'irrite et quitte encore le pays, cette fois sans esprit de retour. La *Gazette de France* publie à la date du 13 février 1638 l'information suivante : « Le prince Casimir est parti de Warsav pour passer, par Vienne et Italie, dans l'Espagne, où il espère être nommé vice-roi de Portugal. »

Ainsi recommandé à l'attention de l'Europe et à celle, peu bienveillante, de Richelieu, il débarque tranquillement à Savone et se met en devoir de visiter les ports français de Saint-Tropez à Marseille. Un espion du cardinal l'accompagne dans ce voyage et fait procéder finalement à son arrestation. Enfermé à Sisteron (Basses-Alpes), puis à Vincennes, il proteste, réclame, menace, implore et descend tour à tour aux plus basses humiliations. C'est en vain. Richelieu trouve l'otage bon et le garde. L'emprisonnement dure vingt et un mois. Délivré enfin par les bons soins de la diplomatie fraternelle, il revient en Pologne, s'y brouille en peu de temps avec tout le monde et se remet en voyage. Quelques mois après, un courrier apporte à Ladislas la nouvelle que son frère vient, à Notre-Dame de Lorette, de revêtir la robe de Loyola. Le novice royal commence par édifier tout le monde par sa piété et son détachement des grandeurs ; il n'entend pas être traité autrement que le commun de ses compagnons ; il se fait humble et s'efface. En même temps, il fait la sourde oreille aux sollicitations affectueuses du roi et aux remontrances des prélats romains eux-mêmes, qui l'engagent à revenir sur une résolution un peu précipitée ; il est et veut rester Jésuite. Tout à coup nouveau changement de scène, nouveau courrier expédié à Varsovie. Le Jésuite demande à abjurer ses vœux et à échanger sa robe noire contre une robe rouge. Le voilà cardinal. Est-ce fini cette fois ? Pas du tout. Le voici de retour en Pologne, au lendemain de la diète qui vient de faire si bien les affaires de la reine et si mal celles du roi. Il est « vêtu à la cavalière », porte l'épée et ne songe plus à revoir Rome. Pourquoi ? On lui a refusé le titre « d'Altesse Royale », qu'il aurait été le seul à porter dans le

sacré collège. D'ailleurs, « il a peu d'inclination à vivre dans la retenue nécessaire à un cardinal ». Enfin le climat de Rome n'est pas favorable à sa santé. Parlant plus confidemment à M. de Brégy, il ajoute « que le roi son frère est indisposé, son fils trop jeune et qu'ainsi il se croit en droit et en passe d'espérer une couronne au lieu d'un chapeau ¹ ». Il se ravise pourtant et se déclare prêt à reprendre son chapeau et sa résidence à Rome, où il promet d'avoir en bonne tutelle les intérêts français, à condition que Leurs Majestés Très Chrésiennes lui assurent « 50 000 écus de pension, 50 000 encore pour son voyage, 50 000 pour son équipement et 50 000 à percevoir sa vie durant après qu'il aura quitté le chapeau, le tout garanti sur un fonds dont il ait la disposition, signée par le roi, la reine et le conseil, et enregistré au parlement ». Ces demandes lui paraissent à lui-même exagérées; mais il s'en excuse : « Si la France veut le forcer à être cardinal, il est juste qu'elle paye les frais de sa fantaisie. » M. de Brégy lève les épaules; c'est, en effet, la seule réponse à faire. En réalité, le prince ne songe pas à ce qu'il dit : il a fait son siège ailleurs. Il vient d'envoyer à Paris Bartet, son secrétaire. Ce n'est pas pour demander de quoi revenir à Rome; c'est pour demander à se marier. Il se dit éperdument amoureux de Mademoiselle, qu'il a aperçue au lendemain de sa sortie du donjon de Vincennes. Convaincu qu'il n'y a rien à espérer de ce côté, il se rabat sur M^{lle} de Carignan, puis sur M^{lle} d'Épernon, pendant que le P. Magni s'occupe d'un autre côté de pressentir l'empereur au sujet d'une archiduchesse. Entre temps, une princesse de Danemark, protestante, et l'archiduchesse douairière d'Inspruck, qui a plus de cinquante ans, se trouvent en vue. Finalement, c'est le projet d'une alliance française et M^{lle} d'Épernon qui l'emportent. Une lettre adressée officiellement à Mazarin, à la date du 8 mai 1648, donne au cardinal pleins pouvoirs pour négocier à cet effet avec le duc d'Épernon ².

Louise-Marie se trouve-t-elle mêlée à ces allées et venues de ce beau-frère et de ce futur époux? Il n'y paraît pas. Le défaut d'intimité, qui subsiste entre elle et son mari, s'y oppose peut-être. Le défaut d'entente avec M. de Brégy aussi. Le roi ne s'est pas départi de son attitude amicalement cérémonieuse. A-t-elle à se plaindre de ses infidélités conjugales, ou du moins juge-t-elle à propos de s'en plaindre? S'avise-t-elle de faire intervenir son confesseur, l'abbé Fleury, pour défendre les abords du lit nuptial, tantôt contre une Arménienne remplie de séductions, tantôt contre

¹ Brégy à Mazarin, 1^{er} janvier 1647. (Affaires étrangères.)

² Jean-Casimir à Mazarin. (*Ibid.*)

un piquant travesti, sachant jouer du luth et chanter? J'ai quelque peine à donner créance, sur ce chapitre comme sur tout autre, au témoignage notoirement suspect du sieur des Noyers. Je m'en fie beaucoup plus aux preuves suffisamment nombreuses déjà d'esprit pratique fournies par la conduite de la nouvelle souveraine. Je la crois plutôt occupée de préparer son avenir et d'assurer, pour un jour qui semble de plus en plus prochain, sa situation de veuve royale.

Quant à ses rapports avec M. de Brégy, ils restent franchement mauvais et ne font qu'empirer. Le cardinal lui-même se laisse finalement impliquer dans une situation qui aboutit, ou peu s'en faut, à un état d'hostilité ouverte. « Les belles paroles », dont Sa Majesté ne néglige encore pas de charger de temps en temps « l'ordinaire », à l'adresse de Son Éminence ne tiennent pas devant l'évidence désastreuse des faits. L'archevêque d'Aix a eu son chapeau, « mais il n'y a point jusqu'aux crocheteurs de Rome qui ne sachent que la promotion de Pologne n'y a été pour rien ¹ ». Elle reste disponible, cette promotion, et Mazarin se trouve, de son côté, en reste d'un parent à pourvoir honnêtement. De plus, le chapeau du prince Casimir devient vacant. Il serait étrange que le prélat Mancini n'eût pas sa part de cette double aubaine. Mais quoi! des nouvelles stupéfiantes arrivent de Rome. Roncalli, qui réside maintenant dans la ville éternelle, a reçu ordre d'assurer la succession du prince Casimir au P. Magni et d'attribuer en même temps la promotion de Pologne au nonce Torres. Du coup, Mazarin n'y tient plus. Il n'aurait jamais cru devoir être réduit à la nécessité d'écrire à Sa Majesté sur le sujet qu'il lui faut aborder. Il ne soupçonnait pas que Sa Majesté pût s'employer, contre les intérêts d'un ami, à l'avancement de personnes qui sont tout à fait dans les intérêts de l'Espagne ².

Il essaye encore de réparer les choses. « Si M. de Brégy pénètre que la reine se prête à favoriser le P. Magni par argent qu'on lui ait promis... qu'il lui en offre une plus grande somme ³. » Il prend la décision d'envoyer à la rescousse le vicomte d'Arpajon, qui aura pour tâche principale de ramener la bonne intelligence entre son collègue et Sa Majesté Polonaise. Peine perdue! Avant que M. d'Arpajon ait pu se mettre en route, un incident survient, qui porte un dernier coup à la fortune politique suffisamment ébranlée déjà du marquis. Le secret de sa correspondance, étroitement surveillée, arrive à être trahi apparemment par l'infidélité d'un secrétaire.

¹ Mazarin à de Brégy, 28 février 1648. (Affaires étrangères.)

² Mazarin à Louise-Marie, 24 janvier 1648. (*Ibid.*)

³ Le même à de Brégy, même date. (*Ibid.*)

M. Des Noyers, toujours bien informé, accuse de Brienne, le secrétaire d'État, d'avoir communiqué à sa maîtresse, pour correspondre directement avec elle, le chiffre de l'ambassadeur. C'est là une supposition digne de la fantaisie habituelle de ce faiseur de contes bleus. On devine l'effet produit par la lecture des confidences peu bienveillantes, comme de raison, du malheureux diplomate. La seule chose qu'on puisse désormais faire pour lui, c'est de lui donner un autre poste, en même temps que pour lui adoucir les derniers moments d'un séjour devenu particulièrement odieux, on lui déclare « qu'on ne se met plus en peine de tout ce que peut faire la reine et qu'il ait de son côté à en être en repos. Il faut seulement remercier Dieu de ce que, quelque mauvaise volonté qu'elle puisse faire paraître, elle ne soit pas en pouvoir de faire grand mal. Que si elle s'est oubliée, au point où l'ambassadeur l'a mandé, la tache en retombera sur sa réputation ¹ ».

Le marquis ne se le fait pas répéter deux fois. Il reconnaît d'ailleurs qu'il n'y a rien à faire avec de l'argent et qu'une tentative de ce genre n'aurait d'autre effet que de « choquer extrêmement » Sa Majesté. Il est assuré que ce n'est point un intérêt de cet ordre, quoique la reine n'y soit pas insensible d'une manière générale, qui l'a déterminée à favoriser le P. Magni. « La soumission du capucin, le désir de montrer son crédit ou son indépendance, ou bien encore de se ressentir de ce que la conclusion de ses affaires traîne si longtemps en France, sont les motifs qui l'ont persuadée ². »

Il se prépare à partir pour Constantinople. Un dénouement prévu depuis longtemps, mais brusquement hâté, met fin, avant qu'il ait pu achever ses préparatifs, à la situation ainsi tendue. Pendant que le prince Casimir, poussé par un nouvel accès d'impatience et de folie, court une fois encore la poste sur les routes d'Italie, un courrier le rejoint à Vienne et lui fait hâtivement rebrousser chemin. Ladislas est mort (20 mai 1648). Le marquis remise ses équipages : un autre champ d'action s'ouvre devant lui. Une autre destinée commence aussi et une fois de plus pour Marie de Mantoue.

Quel visage a-t-elle, cette nouvelle venue? Est-ce le veuvage maussade, la triste déchéance d'un douaire, l'effacement obligatoire devant une nouvelle royauté, l'abandon, l'inaction et l'oubli? Non! c'est au contraire et pour tout de bon cette fois la conquête du titre et du pouvoir; c'est le diadème ressaisi et le sceptre arraché à une main trop débile; c'est enfin le grand rôle rêvé joué sur la scène longtemps attendue; c'est la gloire et l'immortalité.

K. WALISZEWSKI.

¹ Le même au même, 13 mars 1648. (Affaires étrangères.)

² Brégy à Mazarin, 28 février 1648. (*Ibid.*)

MÉLANGES

LA VIE D'UN POÈTE

ÉDOUARD TURQUETY (1807-1867)

Étude biographique, par Frédéric SAULNIER ¹.

C'était en 1829. « Les idées avaient je ne sais quel éclat de nouveauté et quelle enivrante fraîcheur qui ravissaient la curiosité du public. On put croire un instant qu'on allait assister à la renaissance d'un grand siècle. Ce fut comme un renouvellement universel, une *instauratio magna* de l'esprit humain. Ce fut au moins une immense espérance de ces grandes choses... Chaque siècle a sa jeunesse et comme son printemps. C'était vraiment alors la jeunesse du dix-neuvième siècle ². » Victor Hugo publiait les *Orientales*; Sainte-Beuve, les *Poésies de Joseph Delorme*; Émile Deschamps, les *Études françaises et étrangères*; Alfred de Vigny donnait la première édition de ses *Poésies complètes*. Encore quelques mois, et Lamartine publiera les *Harmonies poétiques et religieuses*, à l'heure même où paraîtront les premiers vers d'Alfred de Musset, les *Contes d'Espagne et d'Italie*. C'est à ce moment qu'un honnête éditeur, M. Delangle, dont la boutique était au numéro 49 de la rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, mit en vente un charmant petit volume, œuvre d'un débutant, où la critique, à côté de beaucoup d'incorrections et de négligences, signala une grande douceur d'expression, une inspiration élevée, et comme l'écho d'une âme tendre et passionnée. Le livre avait pour titre : *Esquisses poétiques*, et pour auteur, un jeune Breton, Édouard Turquety, né à Rennes, le 21 mai 1807. Il avait vingt-deux ans.

Les chefs de la nouvelle école, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Émile Deschamps, ne lui ménagèrent ni les félicitations ni les encouragements. « Nous sommes, lui écrivait Émile Deschamps, très fiers et très empressés de vous compter dans nos rangs. Il faut bien que l'école se recrute de jeunes colonels comme vous ³. » En dépit de ces avances et de ce grade de colonel, si libéralement octroyé, Édouard Turquety se souciait médiocrement de se laisser ainsi enrégimenter et d'aliéner sa liberté en entrant dans la grande boutique roman-

¹ Un volume in-18. — Jules Gervais, éditeur, rue Tournon, 29.

² E. Caro, *Nouvelles études morales sur le temps présent*. Paris, 1869, p. 343.

³ Lettre du 19 septembre 1829.

lique¹. La révolution de 1830 coupa court d'ailleurs à ses incertitudes. De famille royaliste, il avait des convictions religieuses très fermes, très ardentes; il se rangea, dès le premier jour, dans le camp des vaincus : c'était se séparer de Victor Hugo, qui était allé, tout naturellement, d'instinct, au succès, à la révolution, comme le papillon vole à la chandelle.

Des cris de haine retentissaient de toutes parts contre le catholicisme et contre ses ministres. Le gouvernement nouveau manquait d'autorité morale comme de moyens légaux pour arrêter cette explosion de haine antireligieuse, pour forcer au silence ses embarrassants alliés de la veille, devenus, pour la plupart, ses ennemis du lendemain. Cette foi, qu'Édouard Turquety professait et respectait comme la règle de sa vie, était publiquement insultée et menacée : il mit à la défendre tout son courage et tout son talent. Son talent et son courage étaient de ceux avec lesquels on devait compter. On le vit bien, le jour où il publia sa pièce : *Contre la destruction des croix*. Charles de Montalembert, dans *l'Avenir*, venait d'écrire, contre les destructeurs, un article d'une éloquence admirable. Les vers de Turquety soutinrent sans trop de désavantage ce redoutable voisinage. Tous deux, ce jour-là, le jeune polémiste et le jeune poète, avec une égale ardeur, avec un succès presque égal, avaient combattu le bon combat.

Sous ce titre : *Amour et Foi*, paraissait, au mois de juillet 1833, le second recueil d'Édouard Turquety. Dans sa préface, il déclarait hautement qu'il voulait être *catholique* avant tout. « C'est, disait-il, une profession de foi rigoureuse et absolue, qu'il me serait doux de voir répéter par les âmes dont la croyance ne s'est point altérée au contact de l'époque; c'est le catholicisme enfin, le catholicisme, religion des jours anciens, qui domine les jours nouveaux. Le Christ, toujours le Christ, voilà l'idée première, l'idée unique de l'ouvrage. » On trouvait, du reste, dans ce livre, *l'homme* à côté du *chrétien*. Si les principales pièces, *Credo*, *Rosa mystica*, *Vision*, *Aux catholiques*, procédaient d'une inspiration purement religieuse et semblaient sortir du sanctuaire, le poète ne s'était pas interdit de tendres et chastes retours vers les affections de ce monde, *Anna*, *Ballade*, *la Beauté*. Un des morceaux les plus remarquables du volume était dû aux conseils de La Mennais. Dans les premiers jours de décembre 1832, Turquety avait fait le *pèlerinage* de la Chênaie; il avait montré à son célèbre compatriote quelques-uns de ses vers et avait reçu ses observations. « Quel sera le titre de votre recueil? lui demanda La Mennais. — J'ai l'intention de l'intituler : *Amour et Foi*. — Pourquoi pas *Dieu et l'homme*? — Oui, si j'étais La Mennais! » Celui-ci

¹ Alfred de Musset, *Vers à Charles Nodier*.

ne se contenta pas d'indiquer des corrections, il soumit au poète des sujets à traiter : « Il y aurait, lui dit-il, un magnifique thème à développer en vers. Je voudrais peindre une scène de plaisir, une orgie, et entrecouper les chants de la fête des sombres versets du *Dies iræ*. Quel contraste saisissant ! » Turquety se mit à l'œuvre sur-le-champ et composa l'*Hymne du siècle*. Curieuse rencontre ! A l'heure même où La Mennais esquissait, devant son jeune ami, ce thème d'une grande pièce lyrique, Victor Hugo, s'emparant de la même idée, la développait avec son habituelle vigueur et en tirait la scène des cercueils, au troisième acte de *Lucrèce Borgia* ².

Édouard Turquety ne dévia pas de la voie qu'il s'était tracé. Le titre même de son troisième recueil, *Poésie catholique* (mai 1836), montrait bien qu'il n'entendait pas abaisser son drapeau. Et à cela, certes, il y avait bien quelque mérite de la part du poète, que ne laissaient point indifférent, on peut le croire, les attrait de la renommée. Il était très lié avec Sainte-Beuve, qui estimait son talent et lui aurait prêté volontiers l'appui de son patronage littéraire, s'il eût consenti à suivre une ligne religieuse moins tranchée. A l'accentuer, au contraire, de plus en plus, il se privait du concours, alors tout-puissant, du célèbre critique. L'auteur de *Volupté* n'était pas, en effet, pour applaudir à un ouvrage dont la préface renfermait des déclarations telles que celle-ci : « Il ne s'agit plus aujourd'hui de l'art religieux, mais uniquement de l'art catholique. Il est temps que la foi et la poésie se lient entre elles par une communion indissoluble. Il faut que ces deux nobles sœurs, trop longtemps désunies, marchent désormais le front sous la même bannière, en invoquant la même parole, celle de l'Église, épouse du Christ. »

Nous signalerons, parmi les meilleures pièces du recueil, *le Prêtre*, *le Deux novembre*, *Chute de Satan*, *Judas*, *Marie*, *le Suicide*, *Expiation*, *Et homo factus est*, *Consummatum est*, *Que dit la fleur ? Effusion*, *Dernière larme*. Le poète, dans ce volume, a retracé surtout le côté sévère des croyances catholiques, et Brizeux le comparait pour la couleur aux tableaux espagnols du Louvre, aux toiles de Zurbaran et de Murillo.

Tout autre est le caractère des *Hymnes sacrées* (décembre 1838). Lamartine avait, à diverses reprises, conseillé à Turquety de les écrire. « Il n'y a que vous et Soumet, lui avait-il dit, qui en soyez capables, et Soumet est trop vieux. » Après les austères enseignements et les sombres tableaux de *Poésie catholique*, l'œuvre d'Édouard Turquety s'éclairait d'un rayon de joie et de lumière, pareil à ceux

¹ Notes inédites d'Édouard Turquety.

² La première représentation de *Lucrèce Borgia* est du 2 février 1833.

qui, dans une belle journée d'été, traversant les vitraux de la cathédrale gothique, viennent dissiper l'ombre et réjouir les nefs et le pavé du temple. Il célébrait l'une après l'autre les solennités de l'Église, dont il cherchait et commentait le sens. Dans un harmonieux langage, il chantait les fêtes du catholicisme, son Dieu, ses saints et ses martyrs. Plusieurs de ces hymnes respirent une douceur toute racinienne. Brizeux, lisant un jour chez le poète lui-même quelques-uns de ces morceaux, ne put retenir ses larmes.

Amour et Foi, Poésie catholique, Hymnes sacrées, forment une œuvre complète, d'une admirable unité, une sorte de trilogie où la vie divine et la vie humaine apparaissent sous des aspects divers, mais toujours vrais. Son monument terminé, Édouard Turquety fit comme ces ouvriers qui, la maison finie, placent un bouquet de fleurs au plus haut de la blanche-façade : il composa des hymnes à la Vierge et donna à ce *Mois de Marie* poétique le gracieux nom de *Fleurs à Marie*. Ce recueil, dont M^{me} Swetchine accepta la dédicace, parut au printemps de 1845.

Si, aux volumes dont nous avons parlé, nous joignons *Primavera* (1840), et un recueil posthume publié en 1869, sous ce titre : *un Acte de foi*, nous aurons l'œuvre entière d'Édouard Turquety. Il était mort, à Passy, le 48 novembre 1867.

Il revit, avec ses qualités aimables, avec sa foi profonde et sa loyauté bretonne, dans le livre de M. Frédéric Saulnier. L'auteur ne surfait point son héros, mais il rappelle et il justifie, pièces en main, la place honorable qu'il occupera parmi les poètes contemporains. En possession de tous ses papiers et de sa nombreuse correspondance, M. Saulnier a écrit un chapitre d'histoire littéraire qui restera. Le lecteur y trouvera des lettres de M^{me} Swetchine, de La Mennais, d'Émile Souvestre, de Brizeux, d'Évariste Boulay-Paty, de Lamartine, de Charles Nodier, d'Émile Deschamps, de Désiré Carrière, l'auteur d'un beau poème écrit en marge de *Joelyn, le Curé de Valneige*, de M. Alexandre Vinet, l'éminent critique, dont les *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle* sont un des bons livres de notre temps. M. Frédéric Saulnier a encadré ces lettres dans un récit habile et sobre, d'un art savant et d'une émotion contenue. Il a tiré, en particulier, un parti excellent des *Notes inédites* laissées par le poète et des lettres qu'il écrivait à sa famille pendant ses séjours à Paris. On pourra juger de leur intérêt par l'extrait suivant, que j'emprunte à une lettre de Turquety à son père, en date du 5 août 1829 :

« Ma préface n'est point encore entamée, mais je crois que je n'en ferai pas : je me perdrais ou bien il faudrait louer outre mesure. Croiriez-vous que Jules Lefebvre, auteur de l'admirable poème du *Clocher de Saint-Marc*, n'a pu réussir à voir prononcer son nom

dans les journaux pendant trois ans, parce qu'il avait eu le malheur de dire que, dans une pièce d'Émile Deschamps, il y avait trente vers à retrancher? Croiriez-vous que, pour quelques mots défavorables à Hugo, qui ont été mis dans la *Quotidienne*, dernièrement, dans un article signé J.-J. (Jules Janin, auteur de *la Femme guillotinée*), Hugo a menacé de le faire périr sous le bâton? Sainte-Beuve brandissait une clef qu'il tenait à la main, en prononçant des invectives, etc. Voilà ces hommes vus de près; ils sont plus petits que des enfants, quand il s'agit de leurs ouvrages. Le bon Nodier n'est point comme cela : lorsque je lui parle de ses ouvrages, il semble que je lui parle de ceux du Grand Turc. Il est d'une insouciance parfaite là-dessus; il a l'air de dire : Est-ce que j'ai fait cela? »

Que le lecteur, après le volume de M. Saulnier, reprenne les *Poésies* d'Édouard Turquety, dans l'édition de ses œuvres choisies, publiées en 1837; je m'assure qu'il y trouvera le même plaisir que moi, et pour les mêmes raisons. Les poètes ne manquent pas plus aujourd'hui qu'en 1829 ou en 1836, mais ce sont tous parnassiens à la recherche de l'effet et de la couleur, sacrifiant le sentiment à la rime, l'idée à l'image, la pensée à la ciselure. Au milieu de cette foule parée et bruyante, le lecteur est comme un étranger dans un bal étincelant de lumières et de riches costumes, mais où tous les visages lui sont inconnus. Le premier moment d'éblouissement passé, l'ennui ne tarde pas à le saisir. Aussi quelle joie, quel soulagement pour lui, s'il découvre tout à coup, dans cette foule qui ne lui dit rien, un compatriote et un ami. Ce soulagement, vous l'éprouverez en lisant les vers d'Édouard Turquety. L'heureuse fortune que celle-là, et si rare : rencontrer un poète qui pense comme nous, dont les sentiments et les convictions sont les nôtres, avec lequel nous nous retrouvons sur le terrain du bon sens, de la nature et de la vérité; un poète qui n'est ni un ciseleur, ni un ornementiste, ni un éventailiste, ni un orfèvre, comme M. Josse, mais qui est tout bonnement et tout simplement un poète!

Edmond BIRÉ.

EN GRÈCE ¹

En France, on a toujours eu des trésors inépuisables de sympathie pour les humbles et les déshérités de la diplomatie; on leur a même donné souvent plus qu'une sympathie platonique. Si on a été quelquefois assez mal payé de retour, ce n'est pas la faute des Hellènes! Et c'est ainsi qu'il y a toujours eu entre le peuple hellénique et nous

¹*De Nicopolis à Olympie, lettres à un ami*, par M. D. Bikélas. — Paris, Ollendorf, 1885.

une communion très franche de sentiments; le beau discours prononcé par M. Saripolos sur la tombe de M. Egger en était l'expression émue, et le livre de M. Bikélas, aussi bien que le succès qu'on lui a fait, en est une preuve nouvelle entre beaucoup d'autres. Ce livre se compose de lettres adressées à un ami : cet ami était M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, mais ce pouvait aussi bien être le public de France, et l'auteur a dû avoir bien peu à en changer le fond pour en changer l'adresse.

La trame du livre est aussi simple que l'itinéraire de l'auteur : il nous conduit de Patras à Prévésa et à Arta, puis, à travers la terre ferme d'Acarnanie, à Missolonghi; et de là, après avoir touché un instant à Zante, il nous mène jusqu'à Olympie, pour revenir à Patras et à Corinthe. C'est le zigzag d'une tournée de quinze jours qui n'a rien eu de dramatique : l'auteur s'en défend même à plusieurs reprises, nous assurant que Hadji Stavros est mort et enterré, et qu'il n'y a plus de brigands en Grèce que ce qu'une nation honnête peut s'en permettre. Croyons-en fermement M. Bikélas. Tout son dessein, si je ne me trompe, va à nous communiquer la *bonne impression* qu'il a recueillie de son voyage en province grecque. On ne s'informe et on ne parle guère que d'Athènes : M. Bikélas a découvert pour son compte personnel l'Acarnanie et l'Élide, le petit pays grec; il nous assure que l'on y voyage sans trop pâtir et que l'on est payé en surprises bien au-delà de ses peines. Il voudrait pour un peu nous y voir aller, et il nous y invite même le plus honnêtement du monde.

Et ego in Arcadia! Si engageante que soit l'invitation, vous ferez bien d'attendre que l'agence *Cook and Co* vous ait frayé la voie : les montagnes d'Acarnanie n'en seront pas moins belles!

Pour le reste, vous pouvez vous fier à M. Bikélas : je lui reprocherais plutôt de manquer d'enthousiasme, l'enthousiasme est si naturel à qui parle de ces mers héroïques et de ces paysages incomparables. Et dire que M. Bikélas nous parle presque froidement de ces ruines de Nicopolis qui unissent à l'austère mélancolie de la campagne romaine tout ce que le golfe d'Ambracie a du charme napolitain, et tout ce que la passe d'Actium a gardé du souvenir ensorcelant de Sapho et de Cléopâtre!

Il est vrai, ce sont là des paysages tristes pour un Hellène qui ne peut, sans amertume, y voir flotter encore le pavillon rouge à crois-sant blanc : il s'en est fallu de si peu, au congrès de Berlin, que la frontière turque ne fût reculée jusqu'aux limites anciennes de l'Épire, comme elle reculait à l'est jusqu'au nord de la Thessalie.

Ce n'est pas le seul morceau du territoire hellénique à reconquérir. Sur ce point les Grecs sont bien curieux à entendre dans l'intimité de leurs confidences. Ils ne parlent de rien moins que de reconstituer

dans son intégrité l'empire byzantin et de rentrer à Constantinople. C'est ce qu'on appelle la *grande idée*, le rêve secret de tous les Hellènes, la foi que l'on inculque aux petits enfants et l'ambition politique de bien des gens extrêmement sérieux. Tout récemment on a publié une carte de l'empire grec tel qu'il existait au douzième siècle : elle a été imprimée à Leipzig, mais elle se vend à un prix de propagande, et c'est un épicier d'Athènes qui en a fait les frais. Cela rappelle la *Victoire de Paonios* à l'essor superbe, mais à qui le temps a cassé les ailes, pour ne rien dire de la tête. Avec son culte discret pour la Victoire Aptère, M. Bikélas doit passer, rue d'Éole, pour bien modéré : il ne croit pas à la *grande idée*. Encore réclame-t-il l'Archipel et surtout les provinces du nord de la Grèce, et il compte, comme sur une chose faite, sur le chemin de fer qui joindra Corinthe à la Thessalie et à Salonique. Hélas ! si le jour où Athènes recouvrera la Crète et l'Épire n'est pas loin peut-être, j'ai bien peur que les « provinces du nord de la Grèce » ne soient autrement difficiles à reprendre et que le royaume de Philippe ne fasse un peu partie de la *grande idée*. Qu'on demande plutôt à M. Kalnoky.

Cela n'empêche pas le livre de M. Bikélas d'être plein de bons et sages conseils à l'adresse de ses compatriotes ; et, à lire entre les lignes, ou peut, ce semble, y entrevoir plus d'une raison pour laquelle même la *petite idée* est encore grandement ambitieuse. Assurément tout vaut mieux que le gouvernement de la Sublime-Porte. Mais, entre nous, le gouvernement hellénique vaut-il beaucoup mieux ? Non qu'il soit radicalement insuffisant, mais le mal est que l'on croit trop peu en lui : le gouvernement est, comme le roi Georges, un peu exclusivement décoratif, ou plutôt, pour rappeler une remarque très fine de M. Bikélas, j'imagine qu'il en est du gouvernement comme de la gaieté : les Hellènes, depuis la révolution, n'en ont pas bien repris l'habitude.

Écoutons M. Bikélas lui-même ¹ :

« D'après tout ce que j'entends dire, la nouvelle taxe sur le tabac ne contribuera guère à la popularité de M. Tricoupis. Du reste, il paraît que l'on a trouvé moyen de ne pas trop enrichir le gouvernement par ce nouvel impôt. J'ai eu beaucoup de peine à me procurer sur place un peu de cet excellent tabac d'Agrinion. On me dit qu'aussitôt la loi votée, la plupart des débits de tabac se sont transformés en crèmeries, sans que pour cela les fumeurs fussent le moins du monde privés de leur tabac. Et je crois pouvoir vous assurer que celui qu'ils fument ne paye pas la taxe. »

Voilà qui est malencontreux pour les finances. — Voici pour la justice ² :

¹ P. 205.

² P. 99.

« Notre bataillon va en Messénie, où il est envoyé faire la chasse aux contumaces qui doivent former, dans cette province en particulier, une classe assez nombreuse et assez difficile à traquer, pour qu'il faille envoyer ce renfort à la gendarmerie. Des contumaces, les uns se sont soustraits par la fuite au jugement, les autres à l'expiation de la peine infligée par les tribunaux. Ce sont en grande partie des gens poursuivis pour dettes et surtout pour dettes envers le fisc. Le reste se compose de ceux qui ont tiré le couteau avec plus de facilité qu'il n'aurait fallu. Car, malheureusement, nous n'en sommes pas arrivés à croire que l'on n'est pas un homme à moins d'avoir un couteau dans sa ceinture ou un pistolet dans sa poche. Si bien que les querelles qui se règlent ailleurs à coups de poing ont souvent ici une issue bien autrement grave; puis, avant que la gendarmerie n'arrive, tout échauffé encore de la bagarre, on s'en va dans la montagne. »

Voici pour les travaux publics ¹ : « Ils sont vraiment admirables ces cochers grecs : ce sont eux qui tracent les routes en attendant que les ingénieurs les construisent; pour instruments, ils ont les roues solides de leurs voitures qui passent partout sans se briser, leurs chevaux qui ne paraissent jamais se fatiguer, et leur audace aventureuse... Sous leur main, aussi habile que sûre, les chevaux plongent dans un borbier et ils en sortent; un fossé leur barre-t-il la route, quelques pierres posées à point et quelques vigoureux coups de fouet suffisent à faire franchir l'obstacle. Puis voici une rivière, c'est le Pénée, le lit en est large et on n'est pas sans inquiétude au sujet de sa profondeur : en voyant la voiture s'enfoncer graduellement dans les eaux... j'ai éprouvé plus que jamais combien les étrangers ont raison de se plaindre du manque de routes en Grèce! »

« Tout cela changera », assure à maintes reprises M. Bikélas : ceux-là surtout le croiront de grand cœur qui savent tout ce qu'il y a de ressources d'intelligence et de générosité dans l'initiative privée chez les Hellènes. M. Bikélas, qui professe au plus haut degré pour la démocratie hellénique les trois vertus de foi, d'espérance et de charité, ne demande pas cinquante ans pour permettre à la Grèce d'être hors de page et de devenir un *pays comme les autres*. Les politiques applaudiront, et nous aussi, par amour des Grecs, à ce triomphe économique. Si même il nous reste alors quelque goût à courir le monde, nous ne refuserons peut-être pas de prendre un billet circulaire qui nous mène, pour quelques centaines de drachmes, de Larisse à Lacédémone, en passant par Thèbes et par Argos, voire de prendre le chemin de fer funiculaire du Parnasse ou du Taygète : puisse ce pèlerinage réjouir les mânes de M. Bikélas. Mais qu'il nous

¹ P. 253.

pardonne les regrets que de si riches perspectives nous arrachent.

Nous aimions mieux *la Grèce contemporaine* de M. About, ou même la Grèce d'aujourd'hui. En écrivant ces mots, je revoyais l'étroite et raboteuse passerelle du pont de l'Aracthos, les blanches fustanelles, le fez à long gland bleu des Euzones d'Arta, et dans le fond, par-dessus les jardins de roses et d'orangers qui bordent la route, les cinq coupoles à demi ruinées de la *Panaghia Parioritissa*, — et c'était avec de vraies délices de souvenir.

Pierre BATIFFOL.

LA VILLE ET LA COUR AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Par Adolphe JULLIEN ¹.

Notre collaborateur Adolphe Jullien, dont les livres si curieux sur le siècle dernier : *la Comédie et la Galanterie* et *l'Opéra secret*, ont tellement plu aux amateurs, vient de compléter cette trilogie attrayante en publiant un nouveau volume, *la Ville et la Cour au dix-huitième siècle*, qui ne sera pas le moins lu des trois. Si le public apprécie autant le talent de narrateur et d'écrivain de M. Jullien, c'est que M. Jullien connaît bien le public, et jamais il ne l'a mieux prouvé qu'en lui offrant un livre où les deux figures si sympathiques de Mozart et de Marie-Antoinette occupent le premier plan.

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont sûrement pas oublié ce récit très détaillé et tout rempli de détails ignorés des différents séjours de Mozart à Paris, non plus que cette étude si captivante où M. Jullien leur a retracé les passe-temps artistiques et musicaux de Marie-Antoinette, tour à tour harpiste, chanteuse, improvisatrice et toujours protectrice des musiciens. Ces deux études, encore enrichies par de nouvelles découvertes, forment le noyau de ce volume ; mais combien de tableaux piquants l'auteur a su grouper autour et comme, en y joignant une savante étude sur les philosophes jugeant la musique à leur manière, il a bien mis en lumière et la généreuse influence et le rôle prépondérant de la reine en ce qui touche l'art musical au siècle dernier !

La conclusion vaut d'être citée. « Du côté de la cour, écrit M. Jullien, Marie-Antoinette, qui couvrait volontiers les musiciens de sa protection, les servit mieux à elle seule par ses fidèles encouragements que ne le firent tous les beaux esprits de la ville par tant d'articles passionnés et de déclamations souvent vides de sens. En savait-on

¹ Un vol. in-8 écu, avec frontispice en-tête et culs-de-lampe à l'eau-forte, par de Malval (Ed. Rouveyre, éditeur).

le moindre gré à la reine dans le camp littéraire, et la postérité lui attribue-t-elle seulement la moitié des chefs-d'œuvre qu'elle a su faire éclore ou qu'elle osa patronner? »

Le vrai titre de gloire musicale de la reine, M. Jullien le met fort bien en relief : c'est « d'avoir attiré en France quelques grands compositeurs qui ont senti se développer leur génie au contact de la scène française, de leur avoir aplani les voies et d'avoir montré une sollicitude constante pour leurs intérêts... Que fit-elle, en effet, durant tout son règne? Elle soutint énergiquement Gluck, mais elle ne desservit pas Piccinni, bien au contraire; elle défendit Sacchini et ne rebuta pas Lemoyne; elle aimait Grétry, elle patronna Salieri; elle sut enfin se faire aimer de beaucoup d'artistes qu'elle traitait affectueusement et avec lesquels elle ne se rappelait son titre de reine que pour les protéger ». Et tout ce zèle actif et dévoué de la reine à l'égard des musiciens, que M. Jullien esquisse à grands traits dans un chapitre de *la Ville et la Cour au dix-huitième siècle*, est retracé avec tous les développements nécessaires dans son livre d'une lecture attachante à l'égal d'un roman : *la Cour et l'Opéra sous Louis XVI* (chez Didier), où l'on voit la reine enserrée entre mille intrigues et les bravant toutes, allant jusqu'à se compromettre afin de sauvegarder les chefs-d'œuvre et les intérêts de son protégé Sacchini. Sans elle, aucune de ces belles créations qui s'appellent *Renald*, *Dardanus*, *Œdipe à Colone*, n'aurait vu le jour.

La Ville et la Cour, comme les deux volumes antérieurs de cette trilogie, aujourd'hui complète : *la Comédie et la Galanterie* et *l'Opéra secret*, est publié avec un goût exquis par l'éditeur Rouveyre, qui l'a ornée de délicieuses eaux-fortes, du plus pur dix-huitième siècle. Et l'auteur, cependant, arrêtera là cette série, ainsi qu'il l'a dit. Le public, sans doute, y perdra; mais M. Adolphe Jullien offrira ce cas rare et curieux d'un auteur sachant résister même au succès et ne pas aller plus loin qu'il ne s'est fixé tout d'abord. Si tout le monde agissait de même, on verrait moins de livres éclore, à coup sûr, mais ils n'en vaudraient que mieux.

Louis JOUBERT.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie. — Un changement dans le ciel. — Une nouvelle étoile. — La nébuleuse d'Andromède. — Constitution des nébuleuses. — Leur variabilité d'éclat. — Les nébuleuses et les étoiles qui disparaissent. — Hypothèses sur l'apparition du nouvel astre. — Les étoiles temporaires. — Inventions : Utilisation de la chaleur ambiante. — Appareil pour élever l'eau gratuitement. — La pompe à ammoniacque. — Expériences à Auteuil. — Le mégaloscope. — Instruments pour voir le fond de l'estomac et le photographe. — Applications récentes de l'électricité. — Eclairage électrique de la Trappe de Bonneval (Aveyron). — A l'Abbaye. — Les lampes des dortoirs, de la chapelle, etc. — Cloche mise en mouvement par l'électricité. — Description. — Eclairage électrique de la petite ville de Treberg (Forêt-Noire). — Météorologie : La précocité de l'hiver en Suisse. — Les neiges de la fin de septembre. — A l'hospice du Saint-Gothard.

Grand émoi dans le monde des astronomes. Il vient d'apparaître brusquement, en quelque sorte du jour au lendemain, une étoile nouvelle dans la nébuleuse d'Andromède.

Un télégramme adressé à M. Faye, par M. Lajoye, de Reims, et transmis à l'Académie, ne laisse aucun doute à cet égard. « Observez nébuleuse Andromède, au centre étoile condensée. » Autre télégramme de l'Observatoire de Kiel : « M. Hartwig, à Dorpat, vient de découvrir une étoile nouvelle dans nébuleuse Andromède. » Depuis, les dépêches se succèdent, et tout le monde trouve à tour de rôle l'étoile d'Andromède.

Cette découverte présente de l'intérêt; mais peut-être le phénomène signalé est-il plus simple qu'on ne l'a pensé tout d'abord. Il n'est pas superflu d'entrer dans quelques détails à cet égard.

On sait qu'il y a nébuleuses et nébuleuses. Quelles qu'elles soient, elles s'offrent aux regards comme des taches diffuses, des amas un peu phosphorescents dans les deux hémisphères. Ces agglomérations, à pâle lumière, sont tantôt sphériques, tantôt aplaties, elles sont quelquefois tournées en spirale, tantôt elles ressemblent à des aigrettes. Certaines de ces taches, vues avec de simples jumelles de spectacle, se résolvent en une multitude de petites étoiles groupées côte à côte. D'autres exigent, pour être résolues en étoiles, des grossissements puis-

sants. Ces nébuleuses sont connues sous le nom de *nébuleuses résolubles*. Mais, en dehors de celles-là, il en est dans lesquelles il est absolument impossible, malgré la force des lunettes employées, de distinguer la moindre étoile. Elles paraissent formées de matière diffuse, de matière cosmique, selon l'expression d'Herschel. Ce serait la matière réduite à sa plus simple expression et sur le point de se condenser pour former des mondes. Et de fait, on distingue au centre comme un noyau d'agglomération. Ces nuages chaotiques, cosmiques, présentent les formes les plus variées. On ne sait rien sur leur véritable constitution. Cependant l'analyse spectrale a permis de reconnaître qu'elles sont tout au moins formées par des gaz incandescents. La composition de la lumière qui émane d'un corps en ignition donne le moyen de dire immédiatement si ce corps est solide, liquide ou gazeux. Or M. Huggins n'a constaté dans la lumière des nébuleuses aucune raie caractéristique des corps solides ou liquides. Il a relevé une des raies les plus brillantes du signalement d'un des gaz constitutifs de notre air atmosphérique, l'azote. L'azote fait-il partie constituante des nébuleuses? On ne saurait l'affirmer, puisque le signalement est incomplet. Toujours est-il que la matière nébuleuse est gazeuse. C'est déjà un point acquis. L'observation, de ce chef, semblerait confirmer assez bien de prime abord l'hypothèse qui a fait dire que les nébuleuses étaient des mondes en formation. La matière gazeuse incandescente finit par s'agglomérer; elle se refroidit à la longue et il s'en sépare des astres sphériques comme notre soleil et les différentes étoiles. Mais à la réflexion, on ne peut admettre qu'il en soit ainsi. Les nébuleuses ne sauraient être des embryons d'astre, puisque, d'après l'analyse spectrale, elles ne renferment aucun des éléments constitutifs des astres. Elles seraient bien plutôt des résidus de la matière non utilisée pendant la formation des étoiles et des soleils.

La découverte d'une étoile, dans la nébuleuse d'Andromède, a fait d'autant plus de bruit qu'on a cru d'abord qu'elle s'était montrée précisément au centre du noyau. Immédiatement on en a inféré que la matière s'était assez condensée pour enfanter un astre, un monde nouveau. Cette conclusion est absolument fautive et le phénomène semble de toute autre nature.

La nébuleuse d'Andromède, dont on s'occupe tant aujourd'hui, est encore assez mal définie. Est-ce une nébuleuse irréductible, est-ce une nébuleuse résoluble en étoiles? Bien longtemps on l'a considérée comme une nébuleuse cosmique, un amas de matière diffuse. C'est Simon-Marius Mayer qui en donna le premier une description.

Il l'observa au télescope. C'est même la première nébuleuse qui fut étudiée avec un instrument un peu puissant. Ce qui distinguait cette

nébuleuse, dit Mayer, des nébuleuses résolubles (amas d'étoiles), c'est sa lumière. Le 15 décembre 1612, Mayer écrivait : « Sa lumière ressemble à la lumière d'une chandelle vue de loin au travers d'une feuille de corne ¹. » Et plus de deux siècles après Mayer, on considérait encore la nébuleuse d'Andromède comme constituée par de la matière cosmique. Mais, en 1848, l'astronome George Bond, de Cambridge (États-Unis), reconnut, avec une puissante lunette, qu'elle renfermait un grand nombre de petites étoiles; il en compta au moins quinze cents. Ceci ne veut pas absolument dire que la nébuleuse d'Andromède est réductible. Il est possible que, avec des instruments encore plus puissants que ceux dont nous disposons, on finisse par isoler un plus grand nombre d'étoiles; mais, évidemment, ce ne sont pas les quinze cents étoiles de Bond qui suffisent pour prouver que la nébuleuse n'est qu'un amas d'astres. Elle mesure, en effet, plus de cinq cent cinquante milliards de lieues de diamètre. On pourrait tout aussi bien admettre que les étoiles de Bond ont été aperçues dans l'immensité à travers le nuage cosmique qui forme la nébuleuse.

Dans tous les cas, bien qu'on ait surveillé de près la nébuleuse, la question est encore à résoudre. Elle s'offre aux yeux sous l'aspect d'un fuseau très allongé, à lumière très pâle, avec une agglomération lumineuse au centre, agglomération elle-même assez allongée dans le sens du grand axe de l'ellipse; tout au milieu se montre un embryon de noyau donnant une lumière comparable à celle d'une étoile de 10^e à 11^e grandeur.

Quand on a annoncé qu'au centre venait d'apparaître une étoile de 7^e grandeur, on a cru assez naturellement que le noyau s'était tout à fait condensé. Et le phénomène prenait une extrême importance. Les hypothèses que nous combattons étaient confirmées. On venait réellement de voir se fabriquer un nouvel astre. Malheureusement pour les théoriciens, M. Bigourdan, de l'Observatoire de Paris, par des mesures précises, a trouvé que la nouvelle étoile ne se confond pas avec le noyau; elle en est distante de 1",2. Ce n'est donc pas la condensation de la nébuleuse qui a fait l'étoile. Nous n'avons nullement assisté à la formation d'un nouveau monde.

Alors, qu'est-ce que cette nouvelle venue? Comment se trouve-t-elle là? Car elle y est, et chacun peut la voir. C'est ici que l'embarras commence, et chacun peut donner libre cours à son imagination. En ce qui nous concerne, nous rejetons formellement l'idée d'une formation d'étoile par condensation et nous n'hésitons pas à considérer l'étoile d'Andromède comme une simple *étoile temporaire*. Qu'est-ce qu'une

¹ « Similis fere splendor apparet, si a longinquo candela ardens per cornu pellucidum de noctu cernatur. »

étoile temporaire? Le mot dit bien notre pensée. C'est un astre qui brille soudain dans l'espace avec un vif éclat et dont la lumière disparaît peu à peu pour ne plus laisser aucune trace. On connaît 24 exemples d'étoiles temporaires, notamment les étoiles de 1572, de 1604, de 1848, de 1866, de 1876. Si nous avons raison, la nouvelle étoile ne restera pas là; on la verra bientôt disparaître. Déjà, sauf erreur, quelques observateurs prétendent que son éclat s'affaiblit.

La voit-on par projection à travers la nébuleuse, ou bien fait-elle partie de l'amas? C'est ce qu'il est difficile de dire. Les probabilités sont en faveur de la dernière hypothèse.

Le phénomène auquel nous assistons a eu des précédents. Certaines nébuleuses présentent des variations d'éclat remarquables. Par exemple, la nébuleuse du Taureau est devenue absolument invisible, puis elle a reparu. Et *une étoile* qui paraît lui être adjointe a participé à ses *variations d'éclat*. Entre le 9 et le 21 mai 1860, l'amas d'étoiles du Scorpion s'est transformé, en apparence, de nébuleuse en étoile. Jusqu'alors il avait présenté l'aspect d'une pâle nébulosité cométaire bien définie et condensée vers le centre. Le 9 mai, l'aspect n'avait pas changé; mais le 21, M. Luther, de Königsberg, et M. Pogson, d'Hartwell, annonçaient chacun de leur côté que la petite nébuleuse avait disparu et qu'à sa place on voyait une étoile de 7^e grandeur.

Or le 10 juin, l'étoile avait disparu et la nébuleuse était revenue; elle y est toujours. Il doit se produire des affaiblissements et des augmentations de lumière qui trompent les observateurs terrestres. On a vu, en effet, aussi des nébuleuses succéder à des étoiles, et réciproquement. En 1876, une nouvelle étoile se montra dans le Cygne; elle n'y est plus; elle est remplacée par une nébuleuse planétaire. Il y a là une série de transformations apparentes, sans doute, plutôt que réelles, dont le véritable mécanisme nous échappe complètement.

Ce que l'on peut dire, c'est qu'en général ces apparitions singulières d'étoiles nouvelles se montrent surtout au sein des nébuleuses ou des amas d'étoiles. Sur les vingt-quatre étoiles temporaires observées depuis les origines de l'astronomie, le plus grand nombre sont apparues dans la voie lactée, qui n'est elle-même qu'une immense nébuleuse stellaire, une gigantesque agglomération d'étoiles.

Concluons donc que, selon toute probabilité, la nébuleuse d'Andromède n'est aussi qu'un amas d'étoiles extrêmement éloignées et que la nouvelle étoile, pour une cause ou pour une autre, a subi une soudaine conflagration qui la fait briller à nos yeux. Il sera très intéressant de l'observer et de la suivre jusqu'à son extinction probable et sans doute prochaine.

Nouveau mode d'utilisation des forces naturelles. Il y a longtemps

qu'à la ferme, à la maison de campagne, au château, on cherche un moyen commode d'élever l'eau. Avec une machine à vapeur, avec un moulin à vent, c'est bien simple, mais il faut avoir un moteur ou un moulin, du charbon ou du vent... un chauffeur, un mécanicien, etc. Le problème a surtout de l'importance dans les pays chauds, dans le Midi, en Afrique, etc., où le charbon est coûteux et le vent rare ou capricieux. On a bien songé à remplacer le charbon par des rayons de soleil, qui ne coûtent rien ; après Archimède, on a inventé des machines solaires. MM. Mouchot, A. Pifre, Ericson, ont réalisé de jolies machines qui utilisent la radiation solaire. En principe, c'est toujours un réflecteur qui renvoie les rayons de soleil sur une chaudière minuscule. L'eau s'y vaporise ; on obtient de la vapeur, qui met en mouvement un léger moteur, lequel, à son tour, actionne une pompe. On peut, avec ces appareils, par ciel clair et beau soleil, obtenir une force d'environ un cheval-vapeur au maximum.

Un ingénieur bien connu, M. Ch. Tellier, a présenté à l'Académie des sciences un autre système, qui nous paraît plus pratique. Nous ne voulons pas dire qu'il sera applicable partout, mais enfin il est des cas où il pourra fonctionner avec avantage. M. Tellier n'utilise pas seulement la radiation directe du soleil ; il tire parti de la chaleur diffuse de l'atmosphère et du froid résultant de la basse température de l'eau à élever. Il supprime le moteur et n'a plus besoin que d'une pompe. L'idée est ingénieuse. Nous avons vu fonctionner à Auteuil le nouveau système. Avec un petit appareil d'essai, on élève, par heure, quand le soleil le permet, plus de 1200 litres d'eau du fond d'un puits. On ne voit rien, pas de moteur, pas de chaudière, et cependant l'eau s'élève comme par magie et retombe en gerbe. Voici brièvement le dispositif imaginé par M. Tellier.

On place sur un toit quelconque, toit de maison, d'écurie, de poullier, comme à Auteuil, de grands récipients métalliques très plats et hermétiquement clos. Ces récipients sont formés par deux feuilles de tôle juxtaposées et ne laissant entre elles qu'un espace de quelques millimètres. Dans ces récipients, rangés côte à côte, on verse une solution d'ammoniacale une fois pour toutes. La chaleur atmosphérique chauffe l'eau ammoniacale ; le gaz sort de sa solution et s'en va, de chaque récipient, dans un tuyau collecteur qui le conduit dans un réservoir commun. Le gaz y atteint vite une pression de 3 à 4 atmosphères, selon la richesse de la solution et selon l'élévation de température. Du gaz sous pression, c'est comme si l'on avait de la vapeur sous pression ! Voilà la force motrice trouvée. Le gaz est conduit par un tuyau sur le piston d'une pompe installée dans l'eau du puits ; le piston est refoulé par la pression et chasse l'eau qui s'élève par un tuyau jusqu'au-dessus du sol. Lorsque le piston de la pompe est arrivé

au bas de sa course, un mécanisme rudimentaire ferme automatiquement l'introduction du gaz et ouvre un orifice de sortie. Le gaz s'échappe et s'en va dans un petit réservoir plongé dans l'eau froide. Il se dissout dans le liquide comme se condenserait de la vapeur. Un embryon de pompe, mù par le mouvement de la grande pompe, relève sans cesse la solution absorbante et la renvoie aux grands récipients du toit; autrement elle s'enrichirait rapidement de gaz ammoniac, et perdrait sa propriété absorbante. Le cycle est donc fermé, et c'est toujours la même solution ammoniacale qui sert indéfiniment.

Dans la pompe, le gaz n'agissant plus sur le piston, puisqu'il a été absorbé, il se forme un vide relatif, et la pression atmosphérique, agissant à son tour sur l'autre face du piston, fait pénétrer l'eau dans le cylindre de la pompe et le cylindre s'emplit de liquide; puis de nouveau le gaz arrive et refoule l'eau jusqu'au sol et ainsi de suite. Avec une légère modification, le système peut s'appliquer à toutes les pompes.

Ainsi la chaleur a été utilisée pour obtenir la pression motrice du gaz, et la réfrigération par l'eau du puits a servi ensuite à supprimer cette pression. C'est absolument analogue, en principe, au jeu d'une machine à vapeur, dans laquelle on condense la vapeur, après l'avoir fait servir sur le piston. En somme, des récipients, un peu d'ammoniaque et de la chaleur, et voilà une pompe fonctionnant automatiquement et gratuitement pour élever de l'eau en quantité très appréciable.

On trouve, par le calcul, qu'avec dix récipients de 4 mètres carrés et avec une élévation de température de six degrés, on peut élever 3000 litres d'eau puisée à une profondeur de 20 mètres.

Ici, on l'aura remarqué, on ne s'évertue pas à condenser la radiation solaire avec des réflecteurs sur un petit espace; les plaques de tôle absorbent seulement la chaleur du soleil ou même celle de l'air ambiant et, d'autant mieux, que leur couleur est plus sombre. La couleur joue en effet son rôle dans l'absorption de la chaleur. Placez un sou au soleil et à côté une pièce de un franc. Au bout de cinq minutes d'exposition, prenez le sou; il vous brûlera les doigts; la pièce de un franc sera à peine tiède; c'est que le blanc repousse la chaleur et le noir l'absorbe. Donc, avec des feuilles de tôle noire, on tirera parti, non seulement de la radiation directe du soleil, mais aussi du calorique diffus de l'atmosphère et avec d'autant plus d'efficacité que la température de l'eau du puits sera plus basse. La solution trouvée par M. Tellier est, non seulement originale, mais elle permettra, dans certains cas, d'élever à la surface du sol, sans machine et sans dépenses, des quantités considérables d'eau.

Mentionnons aussi, parmi les récentes inventions, le mégaloscope de

M. Boisseau du Rocher, qui permet de voir en pleine lumière certaines cavités profondes du corps humain, par exemple l'estomac et même de les photographier. Déjà, à plusieurs reprises, on avait eu l'idée de descendre dans l'estomac, au bout d'une sonde, une petite lampe électrique. La clarté devient telle que, par transparence, on aperçoit à travers la peau l'organe malade. En réalité, il n'y avait guère là qu'un moyen singulier d'illuminer son prochain et l'on peut s'étonner de n'avoir pas vu certains acrobates exploiter la méthode; *l'homme transparent* aurait attiré la foule. M. Boisseau du Rocher a fait beaucoup mieux : son mégaloscope met sous les yeux de l'observateur une image très agrandie du tissu de la cavité et l'on peut l'étudier dans tous ses détails. Il introduit une sonde de 50 centimètres de long et de 7 millimètres de large au fond de l'estomac. Cette sonde se termine par une petite lanterne renfermant une lampe électrique. La lumière de la lampe éclaire vivement la cavité. Un prisme et deux lentilles convexes placés au-dessus de la lampe réduisent à des dimensions microscopiques l'image de la paroi de l'estomac sur une étendue de 20 centimètres de côté. Puis, à l'autre extrémité de la sonde, on fixe une lunette donnant un grossissement considérable. La lunette agrandit l'image microscopique au point que l'on peut examiner la muqueuse et les lésions qu'elle présente comme au moyen d'une loupe.

A la place de l'œil, disposez un appareil photographique et vous obtiendrez une épreuve du fond de l'estomac. Bref, avec le mégaloscope, on voit l'estomac comme si on l'avait dans la main, et l'on peut en prendre des photographies et les comparer jour par jour. C'est évidemment, avant tout, un instrument curieux, mais il pourra devenir aussi un instrument utile.

Le progrès pénètre partout... même, quoi qu'on dise, au monastère. M. E. Hospitalier, rédacteur en chef de *l'Électricien*, vient de nous signaler une des plus intéressantes applications de l'électricité que l'on puisse citer en France; c'est l'installation de l'éclairage électrique, à la Trappe de Bonneval, près d'Espalion dans l'Aveyron. M. Hospitalier a eu la bonne fortune de visiter l'antique abbaye et il ne cache pas sa satisfaction.

L'abbaye est située dans les gorges profondes de la Boralde, affluent du Lot qui coule à travers des sites grandioses rappelant la Suisse et le Jura. Élevée vers l'an 1200 pendant la courte période d'accalmie qui succéda, dans le Rouergue, aux guerres sanglantes des Albigeois, elle tombait en ruines depuis longtemps; mais elle a été restaurée et pour ainsi dire fondée à nouveau par l'aumônier actuel, le R. P. Emmanuel, homme supérieur, qui a accumulé tous les perfectionnements de l'industrie dans cette petite colonie de Trappistes.

Venu, il y a quelques années, avec une douzaine de religieuses dans cette abbaye en ruines, le P. Emmanuel a su tirer parti d'un ruisseau qui coule au pied du monastère pour créer une société industrielle et agricole en pleine prospérité. Une fabrique importante de chocolat est la principale ressource de la communauté. La turbine, établie sur la Boralde, actionne un appareil complet de panification mécanique supprimant tout travail pénible, car les religieuses de Bonneval, étant cloîtrées, sont obligées de tout faire de leurs propres mains. C'est une transmission de cette turbine qui commande une petite machine dynamo-électrique pouvant fournir 45 volts et 15 Ampères.

La règle de la maison ne permettant pas de travailler après huit heures du soir, une batterie de vingt accumulateurs est chargée pendant le jour et permet de distribuer de la lumière à toute heure de la nuit. Ainsi, à deux heures du matin, quand sonne l'office, les religieuses n'ont qu'à tourner un commutateur pour avoir instantanément l'éclairage du dortoir, des escaliers et de la chapelle. Tout autre mode d'éclairage est totalement supprimé. Des commutateurs sont installés à l'entrée de toutes les pièces, ce qui permet de les éclairer avant d'y pénétrer et de les éteindre en sortant. Un levier que l'on tourne dans une direction ou que l'on tourne en sens inverse, et voilà la lumière produite ou supprimée.

Les lampes sont de plusieurs intensités, de 2 ou 3 bougies dans les couloirs, vestibules, dortoirs, etc., de 5 bougies dans le corps de bâtiment où réside l'aumônier, au réfectoire, etc. Enfin des lampes de 10 bougies éclairent suffisamment la chapelle, les ateliers, l'ouvroir, la salle du chapitre. Cette installation, très réussie, est due à M. E. Lamy, qui a combiné un commutateur général fort ingénieux. Différentes touches sont placées sur ce commutateur, de façon à augmenter à volonté l'intensité de courant quand les accumulateurs commencent à s'épuiser, car, en été, la force motrice doit être ménagée, l'eau devenant rare, et l'on ne charge plus les accumulateurs tous les jours.

La porte d'entrée du monastère ne s'ouvre que rarement devant une autorisation spéciale. Au-dessus du visiteur qui se présente, une lampe a été établie, et elle est allumée de l'intérieur par la religieuse qui vient au guichet, de sorte que l'étranger se trouve immédiatement placé en pleine lumière.

Enfin la cloche annonçant les offices est également mue par l'électricité. Et ce n'est pas pour s'éviter une fatigue, mais par nécessité qu'on a eu recours à ce dispositif. Les ruines de l'abbaye se déblayaient peu à peu, mais la chapelle n'est pas encore reconstruite complètement. On n'y fera pas de clocher, et le clocher reste dans une tour de l'ancienne construction, ce qui obligeait la religieuse, chargée de ce service, à sortir par tous les temps au milieu de la nuit. Aujourd'hui,

de sa stalle dans la chapelle, la religieuse n'a qu'à tourner un commutateur et immédiatement un grand volant de bois est mis en mouvement par un petit moteur Reckenzann de 10 à 12 kilogramètres, et la cloche sonne à la volée.

Une religieuse *mécanicienne* a été mise tout spécialement au courant du fonctionnement de la machine dynamo et des accumulateurs. C'est elle qui surveille la machine, l'entretient et s'occupe de charger les accumulateurs.

Voici encore, d'après M. Hospitalier, comment se répartissent les lampes à la Trappe de Bonneval.

Lampes de 2 bougies (8 volts, 0,9 Ampère). Parloir, 1. Dortoir des religieuses du chœur, 1. Dortoir du noviciat, 1. Dortoir des sœurs converses, 2. Infirmerie, 1. Escalier, 1. Cloître, 4. Distillerie, 1. Parloir des chappes, 1. Vestibule, 1. Cabinets, 1. Chapelle provisoire, 1. Vestibule de l'aumônerie, 2. Total : 18.

Lampes de 5 bougies (12 volts, 1 Ampère). Vestiaire, 2. Réfectoire, 1. Cuisine, 1. Chambres, 4. Total : 8.

Lampes de 10 bougies (34 volts, 0,8 Ampère). Ouvroir, 2. Réfectoire, 2. Emballage du chocolat, 1. Salle des sœurs converses, 2. Chapitre, 1. Chapelle provisoire, 2. Salon de l'aumônerie, 1. Chambre de l'évêque, 1. Total : 12.

Cette installation, comme on voit, présente un intérêt réel. On a disposé en tout 38 lampes. Mais comme on n'a besoin à la fois que d'un nombre très limité, on peut, avec peu d'électricité, suffire aux nécessités de l'éclairage. L'installation de M. E. Lamy mérite d'être signalée comme exemple, et il n'est pas douteux qu'elle ne trouve des imitations. La dépense est très petite, la force motrice est gratuite et aucun éclairage ne présente autant de simplicité et de commodité.

Autre installation électrique que l'on doit aussi mentionner. La petite ville de Treberg est renommée depuis longtemps pour sa fabrication d'horloges de la Forêt-Noire; elle compte environ deux mille cinq cents habitants. Elle est située au fond de la vallée de Gutach, à 750 mètres au-dessus de la mer. Le Gutach tombe au pied de la montagne et forme la célèbre chute d'eau qui couronne ce site, un des plus beaux de l'Allemagne. Sur les rives du torrent se sont établies une quantité de fabriques. Jusqu'ici les rues de la ville étaient misérablement éclairées au pétrole. On vient d'y installer la lumière électrique. On a adopté les lampes à arc qui, à dépense de force égale, donnent dix fois plus de lumière et fournissent un éclairage suffisamment régulier pour des rues. Jusqu'à présent neuf lampes ont été allumées : six dans la grande rue, trois dans les rues transversales. On en augmentera bientôt le nombre. La force motrice est fournie par

une roue en dessus qui se trouve au milieu de la grande rue et qui, pendant le jour, fait tourner un moulin.

Cette installation fonctionne très régulièrement. Chaque lampe fournit environ quinze cents bougies et propage la lumière sur tous les points. Lorsque d'en haut, sur la montagne, on plonge le regard sur la vallée, l'effet est magique. La ville apparaît comme dans une apothéose.

Les frais se sont élevés à 18 500 francs. Seulement, le moteur existait déjà. Les charges annuelles pour l'entretien, l'intérêt, l'amortissement s'élèvent à 50 pour 100 de plus que celles qui incombaient à l'ancien éclairage au pétrole, mais en revanche on a dix fois plus de lumière.

Est-ce que l'hiver qui vient serait rigoureux? Toujours est-il qu'il est très précoce pour certaines régions. Nous venons d'être chassés des montagnes par les neiges. Il est tombé de la neige même dans les plaines en Suisse. Le 26 et le 27 septembre, nous relevions au bord du lac des Quatre-Cantons jusqu'à 30 centimètres de neige. Elle est tombée par très gros flocons plus de quatorze heures sans arrêt. Au sommet du Rigi, l'épaisseur de la couche a atteint près d'un mètre. Il en a été de même dans le canton de Vaud. Les vendanges sont très compromises. Le poids de la neige, accumulée sur les feuilles, a brisé les branches d'arbres; on ne voit partout que des branches cassées et des arbres renversés. Les fils télégraphiques ont été rompus sur un grand nombre de lignes. C'est un véritable désastre. La chute de quantités de neige aussi considérables à la fin de septembre est très rare. Il faudrait, dit-on, remonter à l'année 1805 pour trouver en Suisse un hiver aussi précoce.

L'arrivée des froids a été très brusque; quelques jours auparavant le soleil était ardent, la température de 27 degrés à l'ombre; sur les hauts sommets, c'était l'été; les ericris chantaient, les parfums embaumaient l'air; le ciel était d'un bleu inimitable; puis tout à coup les montagnes ont été envahies par le brouillard, la pluie est venue; la température a baissé au-dessous de 0, à — 3 et — 5 degrés à l'hospice du Saint-Gothard, et la neige n'a pas cessé de tomber pendant vingt-quatre heures. Là-bas, c'est déjà l'hiver.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 octobre 1885.

Saluons d'abord les victorieux du 4 octobre. Ce parti conservateur que, comme à plaisir, la République insultait, opprimait, alarmait, a secoué enfin le joug de sa propre patience; il a senti qu'il avait à sauver la France en se sauvant lui-même; et, courant à ces urnes qu'il osait à peine approcher naguère, il a élu 180 des candidats qui lui promettaient d'être les mandataires fidèles et hardis de tous ses griefs. Il les a choisis dans une de ces journées où la France, lasse et inquiète d'avoir trop abandonné ses destinées à des mains indignes, reprend possession d'elle-même et retrouve, dans son courroux généreux, son bon sens, son vieil honneur, l'amour des grandes causes et le souci de ses grands intérêts. Sans les appeler déjà les libérateurs, sans dire tout ce qu'ils pourront et sans prédire ce qu'ils feront de la fortune de la France, on a le droit d'affirmer du moins qu'ils vont commencer sa délivrance. Ils viendront signifier à la République qu'une moitié de la nation, en leur donnant ses suffrages, a non seulement protesté contre la politique qui la gouverne si misérablement depuis 1878 et surtout depuis 1881, mais demandé que la date du 4 octobre marquât bien la fin de cette politique. Il faut que la République ne s'y trompe pas : c'est le dernier avertissement en même temps que le premier grondement.

Les présages étaient favorables au parti conservateur, la veille du 4 octobre. L'élection sénatoriale de Seine-et-Marne l'avait encouragé : si son candidat avait succombé devant le champion de la République radicale, c'était avec quelque gloire, c'était après avoir seul soutenu et prolongé le combat; tour à tour, ceux qui portaient les drapeaux de la République conservatrice et de la République opportuniste avaient cédé la place. La lutte se resserrait entre le parti conservateur et le parti radical, on n'en pouvait plus douter. Or le parti conservateur avait confiance qu'à l'heure où cette lutte tragique s'engagerait définitivement et en serait à la péripétie

suprême, la France n'en resterait pas longtemps spectatrice et se rangerait bientôt derrière lui. En attendant, il était plein d'espoir. Il s'était préparé aux élections législatives du 4 octobre avec autant d'activité que de vaillance. Il y avait de l'animation, du mouvement, de l'entrain, parmi les électeurs dont il interrogeait les vœux et dont il sollicitait les votes : on secondait ses efforts. Trois jours avant le 4 octobre, M. Edouard Bocher avait prononcé à Trouville un discours où il rappelait avec une éloquente sévérité les maux, les méfaits, les fausses promesses et les leurres odieux de cette république. Jamais sa parole n'avait été ni plus haute et plus vibrante, ni plus claire et plus précise. Elle avait eu de l'écho dans tout le pays entier. Elle avait comme renouvelé la plainte de la France. Le parti conservateur l'entendait, cette plainte, et il la répétait énergiquement. Les orateurs de la République avaient beau déclamer contre la Monarchie ; ils ne disculpaient pas la République. Ils avaient beau excuser les fautes de leur gouvernement ou même les nier ; la politique coloniale, financière, économique et religieuse de la République était trop connue, la France en souffrait trop. Ce n'étaient plus là que de vaines apologies. Les violences du parti républicain ne le servaient pas mieux dans les réunions publiques où il tentait d'empêcher par le tumulte la discussion : il n'y faisait que se discréditer davantage, en y montrant dans toute sa grossièreté son goût du désordre et dans toute sa fureur son goût de la tyrannie. Et puis, quelle discorde parmi toutes ses catégories de candidats ! Quelle diversité anarchique dans leurs doctrines, dans leurs programmes ! Quelles invectives réciproques ! Tandis que le parti conservateur, uni pour le salut de la patrie et de la société, n'offrait partout qu'une seule liste aux électeurs, le parti républicain, divisé par l'incertitude même de ses principes et par les ambitions de ses sectes, avaient, dans plus de cinquante départements, deux ou trois listes de candidatures différentes. Il s'en étalait seize sur les murs de Paris et ce n'était pas sans raison que, scandalisés autant qu'effrayés de tant de bizarres compétitions, les signataires d'une de ces affiches disaient naïvement : « Le désarroi est dans tous les esprits... » Seize genres de république ! autant que de quartiers dans le Paris séditionnel de la Ligue ! Et, parmi ce mélange, il fallait que la France, aussi bien que Paris, reconnût la République idéale !...

Ces élections ont une statistique suffisamment significative, qui n'a pas besoin de commentaires. Dès le premier tour de scrutin, 180 conservateurs sont nommés députés ; il n'y en avait que 85 dans la Chambre de 1881. Nous voyons revenir au Palais-Bourbon M. de Mun, M. Raoul Duval, Mgr Freppel, M. de Soland, M. Paul

de Cassagnac, M. de Lanjuinais, M. de Larochefoucauld-Bisaccia, M. d'Aillières, M. Daynaud, M. Delafosse, M. Lorois, M. Louis Passy, M. Plichon, M. du Bodan, M. le baron Reille, M. de Mac-kau, M. Serph. D'anciens parlementaires, MM. Antonin Lefèvre-Pontalis, Boreau-Lajanadie, Blachère, de Montgolfier, l'amiral de Dompierre d'Hornoy, Barascud, de Champvallier, y entrent avec M. Lambert de Sainte-Croix, l'un des chefs du parti monarchiste. Puis, au nombre de ceux qui y apportent des talents nouveaux, M. Fairé, M. Jacques Piou, M. Le Roy, M. Feraud, M. Arnault, M. de Lamarzelle. Et à combien de républicains le suffrage universel accorde-t-il ou rend-il le titre de député, le 4 octobre? A 130, parmi lesquels M. Jules Ferry, M. Antonin Dubost, M. Ordinaire, M. Jules Roche, accompagnés de MM. Madier de Montjau, Ménard-Dorian, Viette et Beauquier. Il reste 207 sièges à occuper; on les ballottera le 18 octobre. Mais, dans plus de dix des départements où ce ballottage aura lieu, les conservateurs sont en première ligne. Nous nous plaçons à compter d'avance, parmi les élus du 18 octobre, M. le duc de Broglie, M. le marquis de Vogüé, M. Keller, M. Godelle, M. Aclocque, M. le prince d'Arenberg, M. R. de Saint-Laumer, M. Pieyre, M. de Roux-Larcy, M. du Breuil de Saint-Germain, M. d'Espeuilles, M. de Bouillé, M. d'Egremont, M. Abrial, M. d'Estourmel, M. Verdet, M. Taudière et maint autre de nos amis. Les conservateurs seront plus de 200 dans la Chambre de 1885; nos adversaires eux-mêmes le calculent. Telle a été la vivacité du sentiment public, dans ce retour des choses électorales, que les conservateurs reprennent totalement l'avantage dans des départements où, la veille, les républicains régnaient plus ou moins arrogamment : la République n'a pas plus de représentants aujourd'hui dans les Landes, dans le Calvados, dans le Finistère, dans la Vendée, dans la Charente, dans les Hautes-Pyrénées, dans l'Ardèche, que dans la Lozère, la Vendée, Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure, le Pas-de-Calais et le Nord. Les conservateurs disputent même aux républicains quelques-uns des départements que la République considérait comme ses sanctuaires impénétrables, ses forteresses inaccessibles. Ce n'est pas tout. Bien que les statisticiens n'aient pas encore sous leurs yeux des chiffres certains ou que leurs additions soient encore incomplètes, on estime déjà, sans aucune exagération, qu'il y a eu 7 300 000 votants, que les conservateurs ont recueilli 3 336 000 votes et les républicains 3 940 000. En 1881, les conservateurs n'en obtenaient 1 739 502 à peine. Leur force aurait donc presque doublé dans ces élections du 4 octobre.

Les républicains se réjouissent d'avoir conquis en entier les départements de la Seine-Inférieure et de la Dordogne. Consolation

minime, ce semble, pour des gens qui ont perdu tant de territoire et qui laissent sur le champ de bataille une si grande quantité de morts ou de mourants ! Car leurs députés n'ont pas seulement été évincés de vingt-deux départements ; ils sont quatre-vingt-seize, les républicains que le suffrage universel aura expulsés de la Chambre, le 4 octobre. Que de victimes ! C'est M. Jean David, qui, récemment, courbait la tête sous la sentence d'on sait quel tribunal ; c'est M. Salomon, qui devait bientôt porter l'hermine, disait-on ; c'est M. Lecomte, celui qui voyageait si gratuitement et si commodément en chemin de fer ; c'est M. Benoist, qui s'égarait si loin de la Chambre, sur des rivages ténébreux ; c'est M. Camescasse, le préfet de police qui fut si cher à M. Waldeck-Rousseau ; c'est M. Papon, M. Ténot, M. Corentin-Guyho, M. Sourigues, M. Loustalot, M. Giard, M. de Choiseul, M. Lenient ; c'est même M. Ribot qui dogmatisait avec tant de superbe sur le droit éternel de la République et, spécialement, sur l'existence métaphysique de la République conservatrice ; c'est même M. Devès, ce sauveteur quasi breveté des ministères républicains. Mais quoi ! Les consuls de la République n'ont guère eu, le 4 octobre, un sort plus heureux. Des sept ministres qui étaient députés, deux, M. Hervé-Mangon et M. P. Legrand, sont outrageusement battus ; un troisième, M. Goblet, l'est presque autant qu'eux et déjà on lui cherche, par pitié, un endroit où il puisse, le 18 octobre, échapper au coup mortel qui le menace dans la Somme ; trois autres, M. Sadi-Carnot, M. Allain-Targé et M. Brisson ont à subir dans la Côte-d'Or, en Maine-et-Loire et dans le Cher, l'épreuve du ballottage. Un seul des sept ministres est élu : M. Sarrien dans Saône-et-Loire. Deux sous-secrétaires d'État, M. Rousseau et M. Hérault, sont congédiés par leurs électeurs ; un autre, M. Turquet, qui se flattait d'être un homme populaire dans l'Aisne, est condamné au ballottage, et peut-être y périra-t-il. Ballotté aussi dans les Pyrénées-Orientales le président de la Chambre, M. Floquet ! Ballottés dans les Bouches-du-Rhône, dans le Loiret, dans la Gironde, les anciens complices de M. Jules Ferry, les Rouvier, les Cochery, les Raynal ! Ballotté dans la Côte-d'Or, en compagnie de M. Sadi-Carnot, M. Spuller, l'ancien serviteur et camarade de M. Gambetta ! Et peut-être M. Ranc le sera-t-il également dans la Seine, à en croire du moins les renseignements mystérieux et confus des incapables administrateurs qui ont présidé à l'opération électorale de Paris...

Il était intéressant d'observer, ne fût-ce que philosophiquement et pour vérifier une loi de l'histoire, le destin qui serait fait au parti des républicains modérés ou qu'il se ferait à lui-même, dans les élections du 4 octobre. Avec un courage que nous ne saurions

lui reprocher et qui ne nous paraissait supérieur qu'à sa force, ce parti se targuait de pouvoir encore rectifier, redresser, réparer le gouvernement de la République; il ne désespérait pas de le restituer dans toute sa beauté, dans toute sa bonté, pour peu que la France, aussi dégoûtée que M. Barthélemy Saint-Hilaire du régime opportuniste et non moins épouvantée que M. Pessard du régime radical, voulût bien choisir ses députés parmi les candidats du centre gauche. Hélas! Ces candidats n'étaient dans tout le pays qu'une cinquantaine; trop peu, certes, pour former à la Chambre une majorité qui dominât, même séparément, le groupe opportuniste et le groupe radical. Ils ne présentaient une liste pure et simple, une liste qui leur fût réellement propre, que dans Seine-et-Oise, l'Aisne, l'Oise et le Lot; celle qu'ils offraient aux électeurs du Loiret n'avait pas cette vertu tout entière. A Paris, M. Frédéric Passy, moins stoïque que ses amis, avait inscrit son nom sur une liste où ne figuraient que des noms d'opportunistes et de radicaux. Seul et dans cette société, M. Frédéric Passy représentait à Paris le parti des républicains modérés. Eh bien! dans l'Aisne, dans le Lot, dans l'Oise et jusque dans le Loiret, le parti de la République conservatrice a eu la disgrâce de n'être accueilli du suffrage universel ni comme le parti conservateur, ni comme le parti opportuniste ou radical. Il n'occupe même que le deuxième rang dans Seine-et-Oise. Quelles pertes il a en outre à déplorer çà et là, sur toute la surface du pays! M. Ribot disparaît dans le Pas-de-Calais avec M. Graux. Ailleurs, c'est M. Philippoteaux, c'est M. Florent-Lefebvre, M. Renault-Morlière, M. Alicot, M. Morel, M. Souchu-Servinière, M. Outters. C'est, entre tous, M. Germain, le censeur aussi sincère que savant de la politique financière de la République. Dût-il donc élire dans Seine-et-Oise, le 18 octobre, ses neuf candidats, le parti des républicains modérés n'aurait guère à la Chambre qu'un nombre de députés égal à celui des muses. Il n'en continue pas moins de crier à la nation, comme si ses neuf candidats composaient une armée ou qu'ils eussent derrière eux une légion invisible, qu'il est prêt autant qu'il est apte à sauver la République. Il veut toujours créer un parti qui soit un parti d'action violemment et obstinément conservateur sous le masque de son républicanisme, une sorte de parti intransigeant dans la modération. Il garde aussi toute sa foi en la divinité de la république providentielle à laquelle il croit mystiquement. Il affirme, après comme avant les élections du 4 octobre, « que la République seule est possible en France » et qu'il est lui, parti des républicains modérés, « le seul rempart qui subsiste contre le radicalisme ». O candeur inaltérable! O pouvoir magique de l'illusion!

Il s'en faut qu'une confiance si sereine ait régné dans le parti républicain, le 5 octobre, à l'heure où la nouvelle de toutes les victoires gagnées par les candidats conservateurs se répandit parmi le public. Ce fut « une stupeur immense », comme l'a témoigné l'un des journalistes les plus intrépides du parti. Vainement, pour rassurer la République et se consoler soi-même, s'évertuait-on à se convaincre que les électeurs n'avaient pas posé la question constitutionnelle, qu'ils n'avaient pas eu un plébiscite à faire, qu'ils n'avaient pas voulu proclamer la Monarchie, qu'ils avaient condamné « la politique du dernier gouvernement » et non pas en principe le gouvernement républicain, la République. On ne se donnait ces raisons que d'un cœur troublé; on ne les donnait aux autres qu'avec des doutes mal dissimulés par l'emphase. On était effrayé du nombre des monarchistes. On ne pouvait pas ne pas se rappeler que, dans l'espoir fallacieux de détourner de ces monarchistes les suffrages des électeurs, on avait, à grands cris, averti la France que, voter pour eux, c'était voter pour la Monarchie. Et maintenant il fallait prétendre le contraire... Rien de plus curieux et de plus instructif que les jugements divers du parti républicain, le soir du 5 octobre. Qu'en dehors du parti, on demandât à un observateur sérieux et sagace quels sentiments avaient agi si puissamment sur les électeurs, dans le choix de ces 180 conservateurs élus dès le premier tour de scrutin, il répondait que c'était la haine de la République opportuniste et la peur de la République radicale : les électeurs n'avaient pas seulement voulu maudire l'une, ils avaient voulu conjurer l'autre. Mais le parti républicain en juge autrement. Entre toutes les fautes qu'il a commises le groupe opportuniste n'en discerne qu'une, la faute électorale : le parti républicain ne s'est pas « concentré, » il s'est divisé; voilà tout le mal, le mal unique! Assurément, la discorde qui l'a désuni devant les électeurs était un mal. Encore est-ce un mal inhérent à la République, un de ses vices originels. Et le groupe opportuniste se trompe, il essaie de tromper la France, en se plaignant de ce mal comme de la cause efficiente de sa défaite : la preuve, c'est que, dans vingt des vingt-deux départements où le parti républicain a été totalement vaincu, il ne s'était pas divisé autour des urnes, il n'avait qu'une seule et même liste. Quant au groupe radical, tout en déclarant que le parti républicain a perdu la faveur de la nation par la folie politique du groupe opportuniste, par cette politique qui s'est jouée de la fortune de la France avec un aveuglement si criminel, il refuse de constater que, lui-même, il alarme la nation par ses chimères, par l'idéal de république démocratique et sociale qu'il lui présente, par la violence de ses

harangues, par le jacobinisme qu'il affecte, par ses menaces et par ses procédés révolutionnaires.

Un parti qui ne sait pas reconnaître ses fautes ou qui se plaît orgueilleusement à les méconnaître, est un parti qui se voue à la mort. Principalement, quand il porte déjà en soi ce pouvoir intime et fatal de destruction, l'anarchie, celle des doctrines avec celle des passions. S'il est aujourd'hui trop tôt pour telle appréciation ou telle prophétie, ne peut-on pas toutefois prévoir avec certitude et annoncer hardiment que le parti républicain ne fera plus que précipiter lui-même sa fin? Sans doute, il va se débattre avec énergie dans le ballottage du 18 octobre; il s'unira provisoirement; il criera d'un bout à l'autre du pays que la République est en danger; il n'y a pas un moyen de conspiration qu'il n'emploie dès demain à discipliner ses candidatures, à violenter les électeurs ou à capter le suffrage universel. Mais il ne suffit pas que M. Clémenceau se mette, une douzaine de jours durant, en harmonie avec M. Jules Ferry comme avec M. Rochefort, pour se dire : « Serrons-nous. » Il ne suffit pas qu'oubliant leurs injures, leurs anathèmes, ils fraternisent pour établir en commun ce qu'un journal ministériel appelait avant-hier « des listes de salut public républicain. » Déjà, dans ce dessein, leurs sacrifices mutuels ont commencé. Les radicaux se désistent au profit des opportunistes dans l'Aube et dans la Charente; ils s'associent dans l'Aude et dans le Cher; au contraire, les opportunistes se désistent au profit des radicaux dans le Gard, dans l'Isère, Vaucluse, Saône-et-Loire, le Var, les Pyrénées-Orientales et la Haute-Vienne; il n'y a guère que les départements de Seine-et-Oise et de la Gironde où leurs haines paraissent incapables de s'apaiser et leurs convoitises impuissantes à se concilier. Mais, à supposer que les élections du 18 octobre leur soient propices, comment se partageront-ils l'empire qu'ils seront libres de reprendre ensemble? Lequel des deux groupes aura la primauté? Auquel appartiendra, dans le gouvernement, le mandat de conservation et de préservation qu'ils se décernent à l'envi l'un de l'autre dans l'intérêt suprême de la République? Comment se corrigeront-ils des fautes qu'ils se sont imputées réciproquement et que chacun d'eux s'acharne à ne pas confesser? Quels ministères réformateurs se composeront-ils? Le groupe radical affirme que c'est lui, lui seul, qui pourra, « fortifié par les élections, maintenir la situation de la République ». Le groupe opportuniste lui en abandonnera-t-il le soin et l'honneur? Et, si leur rivalité redevient la fureur qui les animait l'un contre l'autre avant le 4 octobre, quelle sera la stabilité de ce pouvoir gouvernemental qu'ils tenteront de s'arracher tour à tour, sous les yeux du parti conservateur, et qu'ils ne pourront dès lors

tenir ni contre lui, ni sans lui? Pour le moment, laissons sous le voile de l'avenir toutes ces perspectives. Ne nous occupons, nous autres conservateurs, que de la besogne qui nous reste, pour le 18 octobre. Ménageons nos chances. Soyons modestes et modérés. Ne changeons ni de plan ni de langage. Redoublons nos efforts, multiplions notre énergie et notre activité, sans modifier notre conduite générale. Les élections du 4 octobre ont été un acte de désespoir et la manifestation d'une espérance, celle-ci due à la France et celui-là inspiré par la République. Demeurons fidèles à ce double sentiment, subordonnons-lui tous les autres. Et, plus que jamais, ayons confiance. Car, plus l'aurore sanglante de la République radicale se lèvera au fond encore obscur de l'horizon, plus la France se tournera vers nous, vers le gouvernement dans la direction duquel ces élections auront commencé à orienter le regard de la France : nous voulons dire la Monarchie.

Quelle nouvelle du lointain la République réserve-t-elle à la patrie, après les élections? Il y a des mois que, par des retards savamment calculés, elle dérobe aux électeurs la connaissance de tout ce qui se fait au Tonkin, en même temps qu'elle ajourne la préparation de tout ce que la nécessité ou l'honneur lui commandera d'y faire, si elle veut sauver là-bas nos armes, nos drapeaux, et garder entre les limites du Delta sa coûteuse conquête. On a bien daigné nous apprendre, un jour, que le général de Courcy avait créé un empereur à Hué, qu'il l'avait couronné et quasi sacré, selon le rite annamite. La République en tirait une sorte de gloire : intrôniser un empereur en Asie de la même main qui détrônerait si volontiers tant de rois en Europe, M. Brisson, ce farouche républicain, en a dû être fier... Un autre jour, on a bien voulu nous apprendre que le lieutenant-colonel Herbinger avait été jugé innocent; que le général de Courcy s'était contenté d'une simple enquête; que ce malheureux officier, sur qui les complices et les satellites de M. Jules Ferry avaient si odieusement rejeté la responsabilité de la déroute de Langson, ne passerait même pas devant le conseil de guerre; que son trop prompt accusateur, le général Brière de l'Isle, était rappelé en France. Mais, si une juste et légitime indiscrétion de M. Germain a révélé aux électeurs de l'Ain une dépêche écrite par le général Négrier, près d'être « écrasé » à Langson, aucun document officiel n'a encore paru : ni le rapport qui raconte la déroute de Langson, ni celui qui absout le lieutenant-colonel Herbinger n'ont été communiqués au public. On a amusé par une information sommaire l'impatience de ce public qui s'irrite d'être réduit à une telle ignorance; et c'est tout. Le monde entier sait que 24 000 chrétiens ont été massacrés dans l'Annam, parce

qu'ils étaient les amis de la France; que ce massacre s'est opéré jusque devant nos avant-postes; que les victimes ont imploré, pendant qu'on les frappait, la miséricordieuse assistance du général de Courcy, et que le général de Courcy, impuissant à défendre ces protégés de la France, a dû laisser s'accomplir devant lui cette tuerie effroyable. Oui, le monde entier le sait. Mais la France, apparemment, ne doit pas le savoir : son gouvernement s'est tu, comme si l'égorgeement de ces 24 000 chrétiens, qui étaient presque ses sujets, n'était qu'un incident indigne de son attention! Cependant il faudra bien qu'il parle. On l'interrogera du haut de la tribune dans quelques semaines. Peut-être même les événements l'obligeront-ils à parler plus tôt. Car des rumeurs douloureuses courent l'Europe et Paris. Est-il vrai que le général de Courcy soit aux abois et réclame un secours de 15 000 hommes? Est-il vrai que Tuyen-Quan soit une troisième fois assiégé? Est-il vrai que le général Jamont ait reçu l'ordre d'attaquer les Pavillons-Noirs, pour rompre le blocus où ils enserrent notre armée dans le Delta? Est-il vrai que le gouvernement ait épuisé au Tonkin tous ses crédits? La France se le demande avec une angoisse croissante. Les ministres de la République ne lui répondront-ils pas?...

Il est temps qu'on instruisse la France de sa situation réelle et qu'elle ressaisisse sa liberté d'action diplomatique et militaire. L'Europe, bien qu'encore pacifique, n'est déjà plus sûre de la paix que le traité de Berlin lui garantissait en Orient et pas n'est besoin à nos ministres eux-mêmes d'une grande perspicacité pour prévoir que, troublée en Orient, la paix pourrait l'être bientôt à l'Occident. Le différend de l'Allemagne et de l'Espagne se règlera. M. de Bismarck a eu, dans cette querelle, une brusque habileté dont il compte bien avoir le profit et à Rome, et à Madrid, et en Allemagne, et jusque dans tout cet Orient où, de concert avec ses alliés, il dispute plus ou moins sourdement à la France son protectorat des intérêts catholiques, « la clientèle » dont M. Gambetta avait eu un instant un souci tout patriotique. Il a invoqué la médiation de Léon XIII. Quel hommage rendu à cette Papauté dont M. de Bismarck était jadis l'implacable adversaire! M. Bocher l'a dit éloquemment, dans son discours de Trouville : « Deux grandes nations sont en querelle. Au moment d'en venir aux mains, elles ont la sagesse de recourir aux voies de la conciliation et de soumettre leur différend à un arbitrage. Quel est le médiateur choisi? Est-ce le chef d'un puissant État, d'une armée nombreuse? Non, c'est un souverain sans armée, sans États, sans territoire, mais dont le pouvoir s'exerce par d'autres armes que celles de la force. Et l'Allemagne protestante, ainsi que la catholique Espagne, rendant hommage à sa

suprême influence, acceptèrent la décision du chef de la chrétienté, de la religion catholique. Eh bien ! c'est ce pouvoir, cette influence qui se font hautement sentir de toute l'Europe, c'est cette religion, la religion de l'immense majorité des Français, que, fût-ce à ce seul titre, un gouvernement vraiment national devrait respecter, qui sont de la part du gouvernement de la République l'objet d'une imprudente et aveugle persécution. » Mais si, actuellement, l'affaire des Carolines n'a plus rien qui doive préoccuper l'Europe, l'affaire de la Roumélie orientale l'inquiète de jour en jour davantage. Non que les trois empires qui sont les maîtres de la paix en Europe aient cessé de la vouloir préserver, ni que la Turquie soit plus prête aujourd'hui à châtier les Bulgares que le lendemain du jour où le prince Alexandre a pris possession de Philippopoli. On a négocié pour atermoyer. Les ambassadeurs des puissances ont protesté qu'elles étaient toutes jalouses l'une autant que l'autre de respecter le traité de Berlin ; mais ils ont conseillé au sultan de laisser son épée au fourreau et de sanctionner l'union de la Bulgarie et de la Roumélie orientale par une sorte de pacte nominal qui n'accorderait au prince Alexandre que le titre de gouverneur, sauf à lui permettre de répéter tout bas la maxime de M. de Bismarck : *Beati possidentes!* Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui n'ait donné au sultan ce sage avis. Lord Salisbury, comme l'atteste son discours de Newport, s'est senti subitement un égal désir de « maintenir l'autorité de l'empire turc, partout où elle peut utilement se maintenir, et de soutenir l'autonomie des nationalités, partout où le régime ottoman se montre incompatible avec le bien-être des populations. » La Turquie a écouté jusqu'à présent ces bons conseils, d'autant plus que les âpres rivalités des petits peuples qui convoitent et se disputent son héritage servent en ce moment sa politique. Mais réfrènera-t-on longtemps la Serbie et la Grèce, qui, pour supporter l'agrandissement de la Bulgarie, prétendent chacune à une compensation, en Macédoine et ailleurs ? Si un ministre bulgare, docilement obéi par son prince, a suscité, à lui seul, la révolution dont Philippopoli a été le théâtre, un ministre grec ou serbe n'en pourra-t-il pas faire autant ? Et qui nous assurera que la route des Balkans, le chemin de Salonique, ne seront pas couverts, avant le printemps, des armées destinées à les envahir ? C'est une crainte raisonnable pour tout le monde en Europe. Est-ce qu'elle ne le serait pas aussi pour les ministres de la République ?

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

CORRUPTION DE LA LANGUE

PAR LA POLITIQUE DU JOUR

La mauvaise foi dans les relations ordinaires de la vie, la mauvaise foi dans l'industrie et le commerce, et surtout la mauvaise foi dans la politique, ont marqué de leur triste empreinte certaines expressions de la langue commune. Tantôt ce sont des mots anciens détournés de leur véritable sens, tantôt des mots nouveaux inventés pour donner le change à un peuple trop facile à abuser. Les mots qui exprimaient franchement, sans ambages, le mensonge, le vol, la fraude et la violence, et auxquels s'attachaient une juste réprobation, sont mis de côté par des charlatans de toute espèce pour faire place à des mots nouveaux plus équivoques, d'apparence moins malhonnête, et à d'insidieux euphémismes. De là une corruption de la langue qu'il ne faut pas confondre avec la corruption du goût et de l'éloquence, et qui appartient à l'histoire de la morale et de la politique plutôt qu'à celle de la littérature.

A mesure que dans une société se perd le respect pour la vérité, pour les lois fondamentales de l'équité en morale et en politique, il se forme peu à peu comme une langue nouvelle à l'usage des fraudeurs et des sophistes de l'industrie et de la politique. Au temps de la décadence de la république romaine, Caton s'en plaignait amèrement dans l'éloquent discours que lui prête Salluste contre Catilina et ses complices, qui ne sont pas sans plus d'une analogie avec les communards d'aujourd'hui. Après s'être indigné que, de pareils scélérats étant en cause, quelqu'un dans le Sénat, ose faire entendre des paroles de miséricorde et de mansuétude, il ajoute : « Pour le malheur, pour la perte de la république, nous avons, déjà, depuis longtemps, perdu le vrai sens des mots, *jam pridem nos vera rerum vocabula amisimus* : ainsi faire des largesses avec des dépouilles d'autrui s'appelle libéralité, ne reculer devant aucun forfait s'appelle du courage. »

Que dirait-il donc de tant de mots de la langue d'aujourd'hui

perfidement détournés de leur sens primitif pour tromper la multitude? Ils sont trop nombreux, et dans des genres trop divers, pour songer à les passer tous en revue, je me bornerai à en donner quelques exemples.

I

Tous ces mots corrompus ont cela de commun qu'ils cachent quelque fraude, quelque mensonge, quelque piège, que tous ils altèrent et faussent la vérité dans les choses ou dans les idées. Combien d'ailleurs, pour nous placer d'abord au point de vue le plus général, ne semble pas affaibli parmi nous le sentiment de respect pour la vérité? Rien n'en témoigne mieux, à ce qu'il me semble, que cette locution de *vérité vraie* qui a cours aujourd'hui dans le langage politique comme dans le langage familier. Quelle association bizarre que ces deux mots qui disent la même chose, comme si le premier, à lui tout seul, ne suffisait pas? Je ne pense pas qu'on les vît ainsi joints l'un à l'autre dans la langue du dix-septième et du dix-huitième siècle. Si mes souvenirs sont exacts, c'est un ministre de Louis-Philippe, M. Villemain, qui s'en est servi le premier à la tribune, pour protester avec plus de force de sa bonne foi et de sa franchise, je ne sais plus à quelle occasion. L'expression étonna, non sans raison, la Chambre des pairs. Mais depuis elle a fait fortune, elle a cours dans le monde; elle a été si souvent répétée qu'elle n'étonne plus et qu'elle ne fait plus sourire, que personne même n'y croit dans la bouche de nos ministres actuels.

Y a-t-il donc une vérité qui ne soit pas la vraie vérité, une vérité qui, par le plus étrange renversement des mots dont le sens a été de tout temps consacré, signifie, à l'aide des réticences ou des équivoques, sinon précisément le contraire de la vérité, au moins une vérité tronquée qui peut induire en erreur comme le mensonge lui-même? On le dirait à voir comme presque tous se croient obligés, dans les petites et les grandes affaires, en dépit du ridicule d'une répétition qui devrait paraître vaine entre toutes, de protester, non seulement qu'ils disent vrai, mais qu'ils disent vraiment vrai. Qu'arrive-t-il? Pour être légèrement invoquée à tout propos, pour avoir été trop souvent prise elle-même en défaut, la vérité vraie n'obtient pas plus de crédit, ou même moins encore, que la vérité tout court, si bien qu'il ne reste plus de substantifs et d'adjectifs, dans la bouche des hommes d'État, des faiseurs d'affaires, de tous ceux qui veulent persuader le public ou les particuliers de leur sincérité, pour bien faire entendre que cette fois c'est

bien la vérité pour tout de bon qu'ils disent, que c'est la pure vérité.

Voyez les affiches de théâtre. Les directeurs, tous plus ou moins charlatans, ne se font aucun scrupule, on le sait, d'employer pour attirer le public une foule de petits artifices. Aussi quand il leur arrive de dire la vérité, quand le succès annoncé est réel, quand la vogue est méritée, quand l'illumination de la façade n'est pas une trompeuse amorce, ils sont fort embarrassés pour faire entendre au public que par hasard, et pour cette fois, il disent la vérité. Ont-ils intérêt, par exemple, à annoncer que telle représentation est bien réellement la dernière, je les mets au défi de trouver des termes qui ne laissent aucun doute dans l'esprit du public; tant de fois ils l'ont trompé, tant de fois cette dernière n'a pas été la dernière, tant de fois la pièce a encore été jouée, même après la clôture *définitive et sans remise!*

Quand les mots sont d'un sens aussi net et précis que le quantième des jours de l'almanach, ou la distinction du jour et du lendemain, ou la suite des nombres ordinaux, comme premier et second, il semble que toute supercherie soit impossible, et que là du moins la vérité vraie ne puisse pas ne pas être respectée. Cependant nous avons des journaux qui, pour mieux aller au-devant de la curiosité de leurs lecteurs, avides des plus fraîches nouvelles, et pour se donner l'air de devancer le temps lui-même par la merveilleuse rapidité de leurs informations, ont imaginé de dater par anticipation chacun de leurs numéros du lendemain du jour où ils paraissent, c'est-à-dire d'un jour qui n'a pas encore lui sur le monde.

Les nombres ordinaux eux-mêmes sont quelquefois audacieusement intervertis par la passion politique; si dernier ne veut plus dire dernier dans les affiches de théâtre, second prend au besoin la place de premier dans la langue et les décrets de nos ministres. J'en prends à témoin M. Goblet, qui est encore ministre de l'instruction publique et des cultes au moment où j'écris ces lignes. N'est-ce pas le tour hardi et tout à fait nouveau dont il s'est servi pour justifier la désaffectation du Panthéon au profit de Victor Hugo? Dans le décret qu'il a signé, il ne faisait, disait-il, que rendre ce monument à sa destination primitive, comme si quelqu'un ignorait qu'avant le décret de l'Assemblée constituante, qui l'a consacré aux grands hommes, il avait été dédié à sainte Geneviève, comme si la croix gigantesque qui est la forme du monument devra jamais laisser à la postérité la plus reculée l'ombre d'un doute sur sa destination primitive. M. Goblet a beau dire, la sainte est venue avant les grands hommes de la république. Ici donc ont été confondus à plaisir ce qui est primitif et ce qui est ultérieur, ce qui est second et ce qui est premier.

En une autre occasion solennelle, la pose de la prétendue première pierre de la nouvelle Sorbonne, je trouve également le même M. Goblet non moins en faute sur la suite des nombres ordinaux, ainsi que sur l'ordre véritable des faits. La vraie première pierre de la Sorbonne n'avait-elle pas été posée avant lui par un ministre de l'empire? Que le déplorable état des finances de la république l'oblige, comme il est probable, à interrompre encore une fois de trop ruineux travaux, un autre ministre qui, je ne sais sous quel gouvernement, reprendra, en des temps plus prospères, l'œuvre interrompue pourrait-il, sans provoquer le rire, poser une troisième fois la première pierre de la Sorbonne?

Que si la mauvaise foi ou la passion ne se laissent pas arrêter par le sens si bien déterminé des jours de la semaine et des premiers termes de la numération arithmétique, que sera-ce d'autres mots qui, par leur élasticité, se prêtent mieux à des altérations au profit de tous les charlatanismes et d'une politique de plus en plus astucieuse et violente? C'est ici surtout que la vérité vraie n'est pas facile à trouver, et que le langage revêt toutes les formes les plus insidieuses pour faire passer des fraudes et des mensonges de toute espèce.

II

N'étant pas financier, je n'ose entrer dans le détail de la langue spéciale à l'usage de certaines sociétés de crédit pour attirer l'argent de la race naïve et crédule des actionnaires, pour dissimuler la caisse vide, pour couvrir l'indélicatesse de certaines opérations.

Je n'ose guère davantage m'aventurer dans le vocabulaire encore plus vaste d'industriels tout aussi dépourvus de conscience que des financiers véreux. Je m'en tiens à ce qui m'a le plus frappé. La contrefaçon est un vol au détriment de l'inventeur ou du possesseur d'un brevet; or aujourd'hui elle se déguise en général sous le beau nom de perfectionnement. S'il y a des perfectionnements qui sont des vols, que de falsifications qui sont des poisons! Combien ces poisons n'ont-ils pas été multipliés par les progrès de la chimie, joints au déclin de la probité commerciale et au désir croissant de vite s'enrichir!

Il est vrai que la chimie, artisan de bien comme de mal, soufflant en quelque sorte le chaud et le froid, permet de découvrir par ses analyses le poison de ses synthèses. Mais l'art des fraudes et des falsifications, stimulé de plus en plus par la cupidité, prend les devants sur les progrès de l'art de les découvrir et de les

confondre. Il y a même, ce qui est le comble, des falsifications de falsifications, et certaines fraudes s'échelonnent les unes sur les autres. Pour tous ces mystères d'iniquités, nous renvoyons au curieux et savant article de M. Denys Cochin sur le laboratoire municipal.

Ce laboratoire est maudit, pour d'excellentes raisons, par tous ceux qui n'aiment pas que la lumière se fasse sur la nature et la valeur de leurs produits ou marchandises quelconques, et surtout par les marchands de vin. Entre toutes les falsifications les plus dangereuses et qui se dissimulent sous des mots plus ou moins spécieux, je ne m'arrêterai qu'à une seule, celle du vin. C'est la plus générale, la plus nuisible à la santé du peuple, la plus cyniquement avouée et protégée? N'a-t-on pas vu des députés de Paris, des personnages politiques, Gambetta d'abord, puis Lockroy, le premier élu de Paris, si M. Floquet ou M. Germain Casse n'existaient pas, ces prétendus amis du peuple, descendre, dans un intérêt électoral, jusqu'à présider l'association des industriels éhontés qui réclament le droit de pratiquer la fraude impunément sous le nom, devenu presque officiel, de mouillage des vins, qui ressemble si fort à une méchante ironie.

Assurément ce n'est pas de nos jours et pour la première fois qu'on a fabriqué, c'est-à-dire falsifié des vins. Je me rappelle un charmant article d'Addison intitulé *Procès des fabricants de vins de Londres*. Il y a, dit-il, dans cette ville une certaine confrérie de chimistes qui travaillent sous terre, dans des antres, des cavernes et des réduits obscurs, pour dérober leurs mystères aux yeux et à l'observation du public. Ces philosophes, amis des ténèbres, s'occupent chaque jour de la transmutation des liqueurs et, par le pouvoir de drogues magiques et de sortilèges, font naître sous les rues de Londres les productions les plus exquises des coteaux et des vallées de la France. Ils savent extraire le bordeaux d'une prune et le champagne d'une pomme¹. Ces adeptes, ajoute-t-il, sont connus entre eux sous le nom de fabricants de vin, et il est à craindre qu'ils fassent grand tort non seulement aux octrois de Sa Majesté, mais à la santé d'un bon nombre de ses loyaux sujets. Sur les plaintes qui lui sont revenues, il imagine de lancer contre ces empiriques, contre ces opérateurs invisibles, une sorte de mandat de comparution par-devant son tribunal de moraliste et de redresseur d'abus. La cause est donc contradictoirement plaidée par un avocat de la partie plaignante et un avocat des fabricants de vin.

¹ Encyclopédie morale ou choix des Essais du *Spectateur*, du *Babillard* et du *Tuteur*, traduit par M. Mézières, ancien recteur, 1826, 1^{er} vol. p. 37.

Quelque dur que soit le réquisitoire imaginé par Addison contre ces industriels d'au-delà de la Manche, je ne sais cependant s'il ne devrait pas l'être davantage contre leurs successeurs parisiens, plus habiles encore dans cet art malsain de la transmutation des liqueurs. La partie plaignante représenta à la cour, avec beaucoup d'éloquence, que cette nouvelle corporation de droguistes avaient grossi les listes mortuaires et dérouté tout l'art de la Faculté de médecine par des maladies dont elle ne connaissait ni le nom ni le traitement. Plusieurs furent accusés de donner à leurs chalands la colique et la migraine. Je passe l'influence néfaste qu'il leur attribue sur la fermentation et le dérangement des esprits dans le royaume. N'en serait-il pas cependant de même dans notre république, à voir les insanités qui se débitent dans les réunions populaires des grandes villes et surtout de la capitale, où s'avale en plus grande quantité que partout ailleurs le bleu poison des comptoirs?

L'avocat des fabricants de vin est un fort grossier personnage de bas étage, à la face rubiconde et enluminée de bourgeons, et non, comme nous l'avons vu à Paris, quelque orateur haut placé dans la Chambre et dans la république. Il n'a garde de parler des préjudices causés à la santé publique, mais il insiste sur les avantages que les marchands et le royaume peuvent retirer de cette nouvelle industrie.

Chacun des délinquants avait été averti d'apporter, dans des fioles distinctes, des échantillons de son savoir-faire. Bien en prit à Addison de la précaution de faire goûter d'abord à son chat, qui fut pris d'effroyables coliques et faillit en périr, une drogue noirâtre donnée comme la quintessence du bordeaux anglais. Ému des tortures de ce pauvre animal, il ne put s'empêcher de leur dire qu'il les tenait pour autant de meurtriers et d'assassins tolérés par la loi. Néanmoins, puisqu'ils en avaient agi franchement avec lui, et qu'ils avaient eux-mêmes dévoilé toutes leurs fraudes, il les renvoyait absous pour cette fois, à la seule condition qu'ils n'empoisonneraient aucun de ses amis ou connaissances, et qu'ils se mettraient en quête sans retard de quelque métier honnête.

Dans son *Tableau de Paris*, Mercier, plus sévère qu'Addison contre ceux qu'il appelle des empoisonneurs du peuple, s'indigne que pas un encore n'ait été pendu pour l'exemple. J'inclinerais, pour ma part, à plus d'indulgence, rien que pour ce mot ingénieux de mouillage dont ils ont décoré leur frauduleuse industrie. Mouiller le vin, c'est l'étendre d'eau en plus ou moins grande quantité pour le vendre ensuite comme s'il était pur. Dans combien de ces bleus ou rouges liquides le jus de la treille, comme on disait autrefois, quand le vin, suivant l'antique méthode, se faisait avec du

raisin, n'entre-t-il pour rien? Ces modernes alchimistes accomplissent chaque jour de nouveau le miracle de Cana; ils changent l'eau en vin, non toutefois sans y ajouter quelques drogues mal-faisantes. Dans une réunion électorale populaire, un radical ou démagogue n'a-t-il pas eu tout récemment le courage de demander que les condamnations pour fraudes de ce genre n'entraînent pas la privation du droit de voter, ce qui eût fait quelques centaines de voix de plus pour les amis du peuple? Que ne réclame-t-on aussi en faveur du mouillage du lait? Pourquoi des inspecteurs des marchés font-ils impitoyablement couler dans les ruisseaux le lait mouillé, tandis que le vin impur se débite impunément dans tous les cabarets de Paris? Est-ce parce que la république ne redoute pas les bulletins de vote des laitières?

III

S'il y a du charlatanisme dans le vocabulaire de l'industrie et du commerce, il n'y en a pas moins dans celui de la politique, comme le prouve le sens profondément corrompu de quelques-uns des mots les plus importants du dictionnaire des sciences morales et politiques. C'est ici surtout qu'on embrouille la vérité à plaisir, et qu'il n'est pas facile de démêler, puisqu'il y en a deux, la vérité vraie de la simple vérité. Faut-il faire voter de nouvelles centaines de millions pour la construction de ces chemins de fer électoraux que la dérision populaire a baptisés, en certains départements, du nom de chemin des Kroumirs, parce que les voyageurs y sont invisibles comme les Kroumirs eux-mêmes? Pour emporter des votes au bout desquels est la ruine de la France, on se sert d'un mot nouveau en ce sens, propre à nous faire croire que c'est une œuvre de grande utilité publique. Il s'agit, disent nos ministres, de compléter l'outillage industriel de la France. Peu importe que cet outillage nous ruine au lieu de nous enrichir, pourvu que rien ne reste sur le papier du beau plan de M. Freycinet.

Que de tours et de mots nouveaux, particuliers à nos ministres des finances et aux présidents de la commission du budget, pour couvrir les gaspillages et pour cacher sous d'impudentes équivoques cet abîme du déficit, aujourd'hui enfin dévoilé aux yeux de tous. Une émission de plusieurs centaines de millions de bons du Trésor n'est pas un emprunt, mais un simple mouvement de trésorerie. Comme il y a des emprunts qui ne sont pas des emprunts, il y a des dettes qui, quoique bien lourdes, ne sont pas des dettes. Comment, en dépit de tous les déficits, nous présente-t-on, chaque

année, un budget en équilibre? La chose est simple : au lieu de mettre les dépenses en regard des recettes, on les divise, pour éluder une addition effrayante, entre des budgets spéciaux ou des caisses nouvelles, où s'engloutit la fortune de la France. Les dépenses les moins imprévues, les plus certaines, celles qui devront se renouveler infailliblement chaque année, passent, grâce à d'habiles prestidigitateurs, du budget ordinaire au budget extraordinaire,

Nous renvoyons aux discours de MM. Buffet, Bocher, Germain, aux articles de M. Leroy-Beaulieu, pour la connaissance plus détaillée de tous ces artifices du langage financier du jour, par lesquels ministres et députés opportunistes, ainsi que leurs successeurs, cherchent à nous prouver qu'il y a identité entre déficit et équilibre, semblables à ces sophistes qui ont soutenu l'identité de l'être et du non-être. A propos de cette ruineuse chimère des chemins de fer à travers le Sénégal et le Sahara, un mot nouveau, celui de coulage, pour signifier les dilapidations et les vols sur les fournitures, a été récemment entendu à la Chambre. Coulage est un mot bien digne de prendre place dans la langue opportuniste à côté de celui de mouillage.

La guerre elle-même a reçu un autre nom dans la bouche de M. Ferry. La guerre à la fois sur terre et sur mer, la guerre avec des combats acharnés et de longues listes de morts et de blessés n'est plus la guerre, telle que partout, en tout pays, en toute langue on l'a toujours entendu; dans la langue particulière de M. Ferry, c'est l'état de représailles ou la politique des gages. Grâce à ce subterfuge, le ministre croit se mettre en règle avec la Constitution; les régiments et les vaisseaux de la France combattent au loin sans que le Parlement, qui seul en a le droit, ait déclaré la guerre. Qu'a-t-il donc à dire, puisque cela ne s'appelle plus la guerre? Non moins ingénieux, le ministre de la guerre a imaginé d'appeler les renforts qu'il envoie des troupes de relèvement; moyennant quoi, il affirme, envers et contre tous, qu'il n'envoie pas de renforts au Tonkin.

Quoi de plus opposé qu'exister ou n'exister pas, qu'être ou ne pas être? Qu'une même chose, au même temps, qu'une même loi, dans un même code, existe ou n'existe pas, cela est contraire au principe de contradiction, le principe suprême de tous les raisonnements humains, mais non pas, à ce qu'il semble, de ceux de nos hommes d'État. On l'a vu dans l'affaire de l'expulsion des congrégations religieuses. D'abord la loi manquait puisqu'on a cru devoir en faire voter une par le Parlement; puis, après le vote défavorable du Sénat, il s'est trouvé que cette loi ne manquait pas et qu'on pouvait se passer du Sénat et d'une loi nouvelle.

Combien sont commodes ces lois existantes ou non existantes à volonté, qui permettent à un ministre d'agir selon tous ses caprices et au gré de toutes passions populaires? Parmi toutes ces lois existantes ou non existantes, il faut vraiment qu'un préfet de police joue de malheur, ou n'y mette pas de bonne volonté, pour ne pas en trouver une qui lui permette, s'il en a quelque envie, de purifier la voie publique des images ou des cris obscènes qui souillent tous les yeux et toutes les oreilles.

Même jonglerie, et non moins grave, sur le mot d'inamovibilité. C'est un mot cependant qui en lui-même semble ne pas prêter à l'équivoque.

Où l'inamovibilité n'a pas de sens ou elle veut dire que ceux qui en sont revêtus de par la loi, comme les conseillers et les juges, ne peuvent être enlevés de leurs sièges pour faire place à d'autres appelés à rendre des services et non pas seulement des arrêts. L'inamovibilité passait, chez nous et ailleurs, pour la garantie de l'indépendance de la magistrature et d'une bonne administration de la justice. Qu'elle ne fût du goût de certains républicains, qu'ils aient voulu des juges à eux pour leur servir d'auxiliaires, même dans les plus mauvaises besognes, nous le comprenons; et cela faisait partie de leur politique peu scrupuleuse et violente. Mais, au lieu d'avoir le courage de la franchise, les auteurs et les défenseurs de la loi contre la magistrature ont essayé, par des tours sophistiques, de diminuer la gravité et l'odieux d'un coup d'État qui n'était pas sans analogie avec celui du chancelier Maupeou contre l'ancien Parlement. Qui plus tard pourra croire, s'il n'a pas sous les yeux le *Journal officiel*, que ceux qui demandaient l'ostracisme d'un millier de magistrats ont constamment, dans le cours de la discussion, professé de leur respect pour l'inamovibilité, qu'ils aient osé dire qu'il s'agissait non de la détruire, mais de la consacrer au contraire, et de lui donner un nouveau lustre à partir d'une ère nouvelle de régénération?

Qu'est-ce donc qu'une inamovibilité provisoire, ou une inamovibilité qu'on suspend à plaisir, selon la fantaisie d'un ministre ou d'une Chambre, pour asseoir des favoris et des complaisants sur les sièges de magistrats trop intègres? Cette singulière consécration de l'inamovibilité, on peut en douter, sera-t-elle la dernière? Pires que les opportunistes, les radicaux, qui se plaignent de l'insuffisance de l'épuration, ne seront-ils pas jaloux de lui en donner encore une nouvelle par une autre hécatombe, s'ils ne prennent le parti, plus franc, de l'abolir purement et simplement? En quoi donc diffère cette inamovibilité intermittente de l'amovibilité des préfets ou sous-préfets révocables et révoqués sans façon du jour au lendemain?

La politique opportuniste, dans ses entreprises contre la liberté d'enseignement, n'a pas moins détourné de son vrai sens le mot d'immoralité. Un homme sans conscience, sans mœurs, voilà ce qu'on appelait autrefois un homme immoral; un acte immoral, c'était un acte contraire à la probité et aux mœurs, et qui pouvait conduire son auteur devant la police correctionnelle, ou même à la cour d'assises. Mais, pour faire tomber les chefs des établissements libres sous la loi draconienne de la prétendue liberté d'enseignement, pour les traduire devant les conseils académiques, dont les membres sont juges et parties, pour fermer au préalable, et avant tout jugement du premier ou du second degré, c'est-à-dire pour ruiner un établissement dont la concurrence était gênante, il fallait un gros mot; on a pris, sans nul respect pour la langue, celui d'immoralité. Une interprétation douteuse, une application jugée fautive, à tort ou à raison, de tel ou tel article d'une loi perfide et captieuse, une soutane de plus, un diplôme de moins parmi les maîtres, un frère en sus épluchant les salades dans le fond de la cuisine, voilà ce qu'on a eu l'impudeur d'appeler immoralité, comme s'il se fût agi de rapine ou de l'enlèvement d'une mineure. Dans les conseils académiques, dans le conseil supérieur même, du moins dans le premier qui ait été élu par l'Université, il s'est trouvé des professeurs sans indépendance qui se sont faits les complices de cette double violence à la langue et à la loi.

IV

Continuons notre course au travers de cet étrange vocabulaire à l'usage de la mauvaise foi et de la violence de nos politiciens. Désaffecter, désaffectation, sont des mots qui n'appartiennent pas à l'ancienne langue française. Toutefois ils sont susceptibles d'un sens irréprochable; ils peuvent signifier un changement légitime par la volonté du propriétaire, que ce soit un particulier ou un gouvernement, dans la destination première de tel ou tel emplacement, de tel ou tel immeuble, édifice et monument. L'État a le droit de faire d'une caserne une manufacture de tabac, de désaffecter du service des postes tel ou tel édifice qui lui appartient pour y loger quelque nouveau ministre ou secrétaire d'État. Il n'en est pas de même s'il dispose de ce qui ne lui appartient pas, et quand, sous des prétextes imaginés par M. Paul Bert, il enlève au culte, aux évêques, aux curés, des églises, des séminaires, des presbytères. Ainsi a-t-il fait pour le Panthéon, pour le petit séminaire d'Autun, pour la sacristie de Saint-Nicolas des Champs et pour un

certain nombre de presbytères disputés aux curés, malgré le Concordat, par des conseils municipaux qu'encourage l'exemple du gouvernement. Pour voiler l'odieuse de ces attentats contre le bien d'autrui, il a beau employer ce terme équivoque et hypocritement adouci de désaffectation; désaffectation est bien ici synonyme de confiscation, quoiqu'il semble mettre plus à l'aise la conscience peu scrupuleuse des spoliateurs de la Chambre ou des conseils municipaux.

A ce mot de désaffecter on peut bien joindre celui plus barbare encore de laïciser. Tous deux ne se viennent-ils pas en aide pour prendre, pour confisquer ou pour expulser? Laïciser est une des formules politiques à la mode aujourd'hui, non pas seulement pour caractériser le nouvel enseignement et les maîtres des écoles publiques, mais pour mettre la main sans nul droit sur de pieuses fondations et contre l'expresse volonté des donateurs. Pourquoi les voleurs d'église, si nombreux aujourd'hui, encouragés qu'ils sont par l'indulgence des juges et par les cris de guerre au cléricalisme, pourquoi les voleurs de Saint-Denis ou de Rocamadour ne diraient-ils pas, eux aussi, qu'ils n'ont eu d'autre intention que de désaffecter ou de laïciser des ornements, des vases et des trésors de sacristie?

Un autre mot qui a joué et qui joue encore le plus grand rôle dans les paroles et dans les actes de notre administration républicaine, dans les clameurs et les réclamations continues de tous les politiciens avides de prendre la place des autres, c'est celui d'épuration. Combien plus encore peut-être que tous ceux que nous venons de passer en revue n'est-il pas détourné de son vrai sens? Le retranchement de tous les éléments impurs, de tout ce qui salit et qui souille, voilà dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, le sens vrai, le sens unique du mot épuration. Qu'arrive-t-il aujourd'hui? la république, prenant ce mot au rebours, le fait servir au retranchement, non de ce qu'il y a d'impur, mais de tout ce qu'il y a de plus digne, de plus capable, de meilleur, de plus pur, dans tous les ordres de fonctions, et particulièrement dans la magistrature. Les magistrats les plus éclairés et les plus intègres, les chefs de l'armée les plus vaillants et les plus éprouvés mis de côté, voilà ce qu'ils entendent par l'épuration de la magistrature et de l'armée et de toutes les fonctions publiques. Jusqu'où n'a-t-on pas poussé ces épurations? Des gardiens de cimetières n'ont pas été eux-mêmes épargnés quand leurs opinions ont paru ne pas présenter assez de garanties à notre ombrageuse république. Prenez donc sans nul scrupule le mot au rebours, si vous voulez savoir exactement ce qu'aujourd'hui il signifie.

N'est-ce pas au rebours qu'il faut entendre aussi le mot de neutralité dans le sens où il a cours, non pas dans la diplomatie, mais dans l'instruction gratuite, laïque et obligatoire? En admettant même que la neutralité fût exactement gardée par le maître, le simple fait d'un silence absolu sur les croyances religieuses, l'interdiction sévère de l'évangile et du catéchisme dans les mains des enfants constituaient déjà l'atteinte la plus grave à la religion de la majorité des Français. Qu'est-ce donc si les maîtres attaquent impunément les croyances religieuses, au lieu de se contenter de n'en rien dire, et si des manuels hostiles, des manuels condamnés par Rome sont mis dans les mains des élèves? Cette prétendue neutralité n'est pas même la neutralité armée, c'est la guerre sans franchise, la guerre la plus perfide et la plus dangereuse.

V

Qu'on prenne un à un les trois mots sacramentels de la devise républicaine, bons sans doute en eux-mêmes, ou du moins susceptibles d'un sens excellent, liberté, égalité, fraternité, je n'en finirais pas si, l'histoire du siècle à la main, je voulais énumérer tous les sens divers, les faux sens, les contre-sens auxquels ils ont chacun donné lieu, selon les temps, selon les passions du jour et les utopies de ceux-ci ou de ceux-là. Il y a loin de l'égalité proclamée par l'Assemblée constituante à l'égalité telle que l'entendait plus tard la secte des égaux, et telle qu'elle est encore entendue par certaines sectes de nos jours. Que de sortes d'égalités, depuis celle de Procruste jusqu'à celle des droits civils, jusqu'à celle des droits politiques que nous avons aujourd'hui et jusqu'à cette égalité des biens rêvée par quelques-uns! Que de mensonges, que de pièges au nom de l'égalité pour entraîner et duper la multitude!

De même en est-il de la fraternité. D'abord il y a bien loin de la théorie à la pratique, en dépit de toutes les façades de nos monuments sur lesquelles son nom est gravé en gros caractères, en compagnie de l'égalité et de la liberté. Qu'elle diffère aussi d'elle-même, selon qu'on la restreint à ceux de sa caste, de son parti, de son opinion ou qu'on l'étend à tous les hommes sans exception; selon qu'on s'applique à la faire pénétrer dans les cœurs par l'exemple, par la douceur, par les traitements vraiment fraternels: ou que ce ne soit qu'une vaine et trompeuse formule imposée par la contrainte, par la menace, et qu'on tue ou massacre pour mieux assurer son règne.

Pendant le mot de liberté, le plus ancien dans l'histoire comme le premier dans la fameuse devise, est celui des trois dont il a été

le plus abusé par des imposteurs de tous les temps pour entraîner et tromper les peuples. De toutes les oppressions au nom de la liberté, je ne m'attacherai ici qu'à une seule, qui est actuelle, et qui témoigne d'un raffinement de mauvaise foi inconnu aux siècles antérieurs. Je veux parler de la persécution religieuse; elle n'est pas sans doute chose nouvelle dans le monde, mais elle présente ceci de tout nouveau qu'elle s'accomplit, par un prodigieux sophisme, au nom même de ce qui est son contraire, c'est-à-dire au nom de la liberté de conscience.

Est-il besoin de redire que cette liberté est la première de toutes, et qu'elle touche, comme son nom même l'indique, à ce qu'il y a de plus profond, de plus intime dans l'âme humaine, à des sentiments plus chers que la vie elle-même? Faut-il redire aussi que cette liberté ne se sépare pas de son expression au dehors, pas plus que la pensée de la parole, c'est-à-dire ne se sépare pas de la liberté des cultes et de la liberté pour le père d'élever ses enfants dans sa propre croyance, c'est-à-dire de la liberté d'enseignement, au moins en tout ce qui touche aux idées morales et religieuses? Il semble que toutes ces vérités, grâce aux progrès de la raison publique, fussent chose acquise, non seulement aux États-Unis, mais dans les gouvernements les plus monarchiques. La liberté de conscience a été inscrite dans toutes les constitutions, même les plus révolutionnaires, sauf, il est vrai, à être dans la pratique plus ou moins ouvertement méconnue et violée. Le temps est passé, du moins faut-il l'espérer, des persécutions par le fer, ou même par la prison, par l'exil, mais non celle des persécutions hypocrites et sournoises. Si nos maîtres n'ont pas osé attaquer de front la liberté de conscience, ils ont procédé, pour arriver au même but, par des biais et des détours, par des vexations administratives et légales de toute espèce; ils ont imité Julien plutôt que Dioclétien. Mais l'invention, je le répète, qui leur est propre, c'est d'avoir retourné en quelque sorte la liberté de conscience contre elle-même, c'est de la mutiler au nom même de la liberté de conscience. La tolérance est devenue le mot d'ordre de l'intolérance!

Les persécuteurs d'autrefois étaient plus violents, mais du moins avaient-ils l'avantage de la franchise et de la bonne foi, comme de l'ardeur et de la sincérité de leur foi exaltée jusqu'au fanatisme. Ils avaient la conviction profonde qu'il n'y avait point de vrai Dieu que leur Dieu, point de temples saints que les leurs. Enfin leurs sentiments étaient ceux de la grande majorité de la nation, dont ils n'étaient que les exécuteurs et les interprètes. Il fallait être un Michel l'Hôpital pour avoir l'idée de la liberté de conscience et de la tolérance au temps de la Ligue.

Il semble qu'il en devrait moins coûter pour la respecter à nos hommes d'État d'aujourd'hui, et qu'il y a tout au moins une sorte de tolérance qui est à leur portée. La tolérance, en effet, peut être inspirée par deux sentiments d'ordre et de mérite bien différents, l'un qui s'allie aux plus fortes convictions religieuses et qui découle d'une raison supérieure, l'autre qui a sa source dans l'indifférence et le scepticisme. Celui qui croit fortement à une religion a un mérite plus ou moins grand, selon les temps, les pays et les mœurs, à pratiquer la tolérance, c'est-à-dire à respecter une croyance contraire à la sienne. Honneur aux grands esprits et aux grands cœurs qui, dans des siècles de fanatisme et d'intolérance, se sont élevés au-dessus des préjugés et des passions de leurs contemporains pour protester contre la persécution et l'intolérance! Aujourd'hui, grâce aux progrès de la raison, le respect dû à la liberté et à la conscience des autres est un sentiment plus commun, bien qu'il semble tout à fait étranger au parti qui nous gouverne.

D'ailleurs, au-dessous de cette tolérance d'ordre supérieur, il en est une autre qui se fonde sur des sentiments moins élevés. A ceux qui ne croient à rien, il devrait, à ce qu'il semble, peu importer ce que les autres croient ou ne croient pas. Entre les croyants et les sceptiques, il y a sans doute une opposition, mais ce n'est qu'une opposition indirecte et négative qui n'est pas de nature à enflammer les passions et à engendrer des haines et des conflits. Qu'importe encore une fois telle ou telle croyance chez les autres à celui qui n'en a aucune? Quel peu d'effort il doit avoir à faire sur lui-même pour laisser toutes les religions, chrétienne, musulmane ou juive, également tranquilles!

Que se passe-t-il cependant aujourd'hui? Nous voyons, au contraire, aller ensemble et croître parallèlement l'intolérance et le scepticisme, tous deux sous ce même masque hypocrite de la liberté de conscience. Qu'est-ce en effet que cette liberté de conscience, sans cesse invoquée dans les discours, les décrets, les lois et les actes de ceux qui, depuis huit ans, ont le pouvoir en main, sinon un prétexte de persécution contre toutes les consciences religieuses, comme le Concordat, interprété par M. Bert, n'est pas la concorde, mais la pomme de discorde entre l'État et l'Eglise?

VI

Rappelons rapidement les atteintes profondes portées, depuis quelques années, à la liberté de conscience au nom même de la liberté de conscience. Il y a bien, sans doute, des consciences pour lesquelles les ministres et la majorité de la Chambre

ne cessent d'affecter la plus grande sollicitude, des consciences privilégiées entre toutes et auxquelles toutes les autres sont impitoyablement sacrifiées. Ce sont celles, non de ceux qui croient, mais de ceux qui ne croient à rien, et qui devraient être par ce côté bien peu susceptibles et à l'abri de toute blessure. Ont-ils donc au moins avec eux et pour eux, ces persécuteurs hypocrites, la majorité de la nation, comme Louis XIV par exemple, semble l'avoir eue avec lui quand il révoquait l'édit de Nantes? Ce serait une atténuation, mais non pas une excuse de leur intolérance. En réalité, une minorité infime, bien que turbulente et violente, a répondu au cri de guerre de Gambetta contre le cléricanisme; il n'y a en France qu'un petit nombre de fanatiques, comparés à la masse entière du peuple, qui acclament, qui suivent ou excitent les Jules Ferry, les Jules Roche, les Paul Bert. Mais ces zéloteurs suppléent à leur petit nombre par le bruit et l'ardeur. Où trouverait-on des missionnaires plus zélés pour augmenter leur troupeau, pour le préserver de tout contact avec les infidèles? Quelle mère pieuse, quelle sainte Monique, a jamais veillé avec une tendresse plus inquiète, avec une plus grande sollicitude sur la foi et la pureté de son enfant, que nos ministres et nos conseillers municipaux sur l'âme de leurs bataillons scolaires? Que de soins, que de vigilance pour ne pas y laisser entrer, ou pour en exclure, toute idée, tout sentiment d'une religion ou d'un Dieu! De leurs yeux et de leurs oreilles ils écartent bien loin tout emblème religieux, toute parole pieuse, avec plus de sollicitude qu'une image obscène ou un livre immoral. Par respect affecté de la conscience de quelque petit libre penseur précoce, de quelque fils de franc-maçon ou d'athée qui peut se rencontrer perdu dans une école, ils en retranchent le catéchisme, ils en arrachent la croix, sans s'inquiéter de la conscience blessée de la foule de tous ses autres camarades, ni des protestations de l'unanimité des autres pères de famille.

Le mal serait moins grand, l'oppression moins criante et aussi moins générale, si, à l'école, telle qu'ils l'ont faite à leur image, ils n'avaient joint l'obligation pour tous d'y envoyer leurs enfants. Ces prétendus libéraux ignorent que pareille obligation avait été avant eux l'arme la plus redoutable d'autres persécuteurs, non pas, il est vrai, sous le prétexte de respecter la liberté de conscience, mais pour lui faire ouvertement violence. L'école obligatoire a été à l'usage de tous les oppresseurs, monarchistes ou républicains.

Pour ne pas remonter plus haut, je rappelle que, sous Louis XV, un arrêté du duc de Bourbon, premier ministre, força les protestants à envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques tenues par les curés de chaque paroisse. J'aime à croire que cet attentat

du duc de Bourbon contre la liberté de conscience doit paraître singulièrement odieux à M. Paul Bert et à tous les siens, comme à nous. N'agissent-ils donc pas cependant sans plus de respect pour la liberté de conscience que ce prince du sang, quand ils contraignent les enfants des familles catholiques à envoyer leurs enfants dans des écoles qui non seulement ne sont pas catholiques, mais d'où tout enseignement religieux est banni, d'où les prêtres sont chassés comme des pestiférés et où la morale est enseignée dans des livres proscrits par le chef de leur Église? Malheur à leurs pasteurs s'ils osent élever la voix pour s'en plaindre! On ne leur applique pas encore les anciennes lois de déportation du Directoire, ni même la loi nouvelle des récidivistes; mais, en attendant, ils sont à la discrétion des préfets, qui peuvent, quand il leur plaît, supprimer leur traitement et les mettre au pain et à l'eau, pour leur apprendre à être plus dociles.

La sollicitude de ces nouveaux fanatiques ne s'étend pas seulement sur la liberté de conscience des vivants, mais sur celle des morts dans leur dernière demeure. Ils ont abattu la croix qui surmontait la porte du cimetière par où entrent les funèbres cortèges; ils n'ont pas même respecté la grande croix qui s'élevait au milieu du champ des morts, la croix des pauvres, comme on l'a dit déjà souvent, la croix de ceux qui n'ont ni pierre tumulaire, ni croix de fer, ni même de croix de bois, pour les rappeler aux parents, aux amis qui leur survivent, et qui ne sauront plus où s'agenouiller et où déposer des couronnes, pieux souvenirs, en l'honneur de ceux qu'ils pleurent. Avaient-ils donc peur que l'ombre de cette grande croix n'incommodât sous la terre les mânes de quelque libre penseur ou franc-maçon? Je m'attends à les voir bientôt s'emparer de l'exemple du conventionnel Fouché qui, à Moulins, voulait qu'on mît sur toutes les tombes une image du Sommeil.

Du moins les morts ont-ils l'avantage de ne plus rien sentir, leur conscience est désormais à l'abri de toutes les persécutions. Il n'en est pas de même des malades et des mourants dans les hôpitaux. Ceux-là sont infiniment les plus nombreux, comme les statistiques l'ont constaté, qui ont gardé ou qui ont senti se réveiller leur ancienne foi sur ces lits de douleur. Combien ils sont cruellement tourmentés dans le fond de leur âme du risque de manquer à la dernière heure des consolations suprêmes de leur Église? Qu'importe à messieurs du Conseil municipal et de l'Assistance publique cette douleur qui est leur œuvre et qui vient s'ajouter à toutes les autres? La liberté de conscience ne doit-elle pas passer avant tout? Le corps comme l'âme des pauvres malades souffre de la laïcisation, suivant le terme adopté, de tous les hôpi-

taux. Les sœurs expulsées, de même que les aumôniers, ont cédé la place à des infirmières laïques qui, d'après les témoignages des médecins les plus éclairés et les moins suspects de parti pris, n'ont ni le même dévouement ni la même habileté. La laïcisation de tous ces asiles des malades, des infirmes, des vieillards, me semble encore plus odieuse que celle des cimetières.

La république se vante sans cesse d'être le gouvernement populaire par excellence, d'avoir en vue le bien des petits et des pauvres. Comment tient-elle ses promesses? Il y a beaucoup trop de vrai malheureusement dans ce vieux proverbe : Au pauvre la besace. Il semble que nos gouvernants aient pris à cœur de le fortifier et de le rajeunir. Sur qui frappent particulièrement toutes ces persécutions, sinon sur les faibles, les petits, les pauvres, bien plus que sur les riches, les bourgeois, les gens à leur aise. Ceux-là peuvent encore se dispenser d'envoyer leurs enfants dans l'école laïque gratuite et obligatoire du quartier ou de la commune; ils ont des précepteurs chez eux, ou bien ils confient leurs fils et leurs filles à des établissements libres, suivant leurs goûts et leurs croyances. Ils ne vont pas mourir à l'hôpital; ils n'ont pas à subir, si cela ne leur convient pas, les soins d'un infirmier laïque et libre-penseur: s'ils le veulent, en dépit de tous les conseillers municipaux, ils sont assurés d'avoir un prêtre pour les assister à leurs derniers moments. Quant à l'homme du peuple, au pauvre, il n'a pas le choix; il faut qu'il subisse toutes les vexations, depuis la première jusqu'à la dernière, de la république démocratique. Ai-je tort de dire qu'au lieu d'avoir fait oublier le vieux proverbe : Au pauvre la besace, la république semble s'être appliquée à lui donner une nouvelle et douloureuse confirmation?

VII

D'un autre côté, qu'il est touchant de voir nos ministres de la guerre et de la marine rivaliser avec les laïcisateurs civils, avec les plus acharnés zélateurs de la Chambre et des conseils municipaux en fait de liberté de conscience entendue à la mode radicale! Ils ont d'abord eu soin d'enlever tous les aumôniers à la flotte et à l'armée. Tant pis pour le pauvre matelot qui meurt sur son navire en pleine mer! Ira-t-on lui chercher un curé dans la paroisse voisine? A peine tolèrent-ils deux ou trois aumôniers dans une armée en campagne, sur une terre lointaine où meurent par les combats ou les maladies des centaines de pauvres soldats qui, en mourant, se rappellent leur clocher, et dont un prêtre eût adouci la cruelle agonie loin de la famille et de la patrie.

Non moins scrupuleux se montrent-ils pour éviter à l'armée, en temps de paix et en garnison, le moindre contact avec un culte religieux quelconque. Ainsi ont-ils mutilé, et réduit presque à rien, les honneurs militaires qu'un décret impérial, respecté par tous les gouvernements qui se sont succédé jusqu'à eux, prescrivait de rendre aux membres décédés de la Légion d'honneur. Non seulement les soldats n'environnent plus leur cercueil jusqu'au cimetière et au bord de la fosse, l'arme baissée, les tambours enveloppés de drap noir avec leurs roulements funèbres; non seulement ils ne vont plus jusqu'à l'église, où leur présence donnait tant de pompe à la cérémonie funèbre, mais ils ne vont même plus jusqu'à la porte de l'église. S'agit-il des funérailles d'un grand-croix ou d'un grand officier, les régiments arrivent, comme autrefois avec drapeaux et musiques, avec cavalerie et artillerie, mais ils n'arrivent en quelque sorte que pour faire acte de présence et s'en retourner aussitôt. Ils sont massés immobiles en face de la porte du mort, le long du trottoir. Si l'espace manque, on les échelonne à droite ou à gauche, dans les rues et quartiers du voisinage, puis, aussitôt le cercueil sorti et le char funèbre passé, ils lui tournent le dos et rentrent à la caserne, sans plus de cérémonie. N'a-t-on pas vu récemment, aux funérailles de Courbet, la musique de la garde républicaine condamnée à rester à la porte de l'église des Invalides par un ministre de la guerre plus chatouilleux encore, à ce qu'il semble, en fait de liberté de conscience, que tous ses collègues ou ses prédécesseurs? Il a craint que ces excellents musiciens ne fussent lésés dans leur conscience par un contact quelconque avec les pieuses cérémonies, avec la musique et les chants religieux du clergé en l'honneur du grand marin que pleure la France. Ridicule imitateur de M. Campenon, le maire d'Abbeville écartait avec non moins d'empressement du funèbre cortège la musique des pompiers (accourus pour rendre un dernier hommage à leur illustre compatriote, sans que ces braves gens se doutassent le moins du monde qu'ils portaient atteinte à la liberté de conscience. Pour préserver les enfants et les malades de toute contagion du prêtre et de l'église, les autorités civiles n'en font pas plus que le ministre de la guerre en faveur de nos braves troupiers.

J'admire que les persécuteurs d'autrefois, de tous les temps et de toutes les sectes, ne se soient pas avisés de la même tactique et du même prétexte pour colorer les actes les plus odieux de leur fanatisme. Si les anciens persécuteurs eussent eu moins de franchise, avec la moindre notion de jacobinisme philosophique, ils auraient pu, et souvent même à meilleur droit, prendre, eux aussi, pour devise le respect de la liberté de conscience. Que ne s'avi-

saient-ils de placer leurs violences et leurs tyrannies, comme MM. Bert et Jules Roche, sous les auspices de la première, de la plus sainte des libertés? Pourquoi, au lieu de proclamer qu'ils agissaient par des ordres d'en haut, pour la vraie religion et la vraie foi, pour ramener au salut ceux qui s'égarèrent dans des voies de perdition, n'auraient-ils pas prétexté le respect de leurs consciences, le respect de leurs oreilles et de leurs yeux blessés par le contact avec un culte étranger, par une hérésie impie, abominable?

Les soldats de Henri de Guise ne purent entendre de sang-froid, en traversant Vassy, des chants huguenots qui choquaient leurs sentiments et leur conscience religieuse. De là le massacre de Vassy et le commencement de la guerre civile. Il y a une scène de l'opéra des *Huguenots* qui reproduit avec une fidélité historique cette animosité des deux partis. Catholiques et huguenots, quand ils se rencontrent, en viennent aux mains; les chants, les prêches, les ministres des huguenots, faisaient le même effet sur les ligueurs que les croix, les processions, les soutanes et les cantiques sur MM. Paul Bert ou Jules Roche. Leur conscience religieuse, car ils en avaient une, en était encore bien plus profondément blessée. Que n'alléguèrent-ils ce prétexte à leurs violences? Sans doute la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes auraient eu des apologistes parmi nos bons républicains, comme les massacres et les déportations de la Convention et du Directoire. Notez que les ligueurs avaient au moins l'excuse d'être les représentants de la religion de l'immense majorité des Français, et qu'ils étaient en face d'adversaires non moins intolérants, non moins fanatiques qu'eux-mêmes.

La manière dont les opportunistes et les radicaux entendent la liberté de conscience me rappelle la proclamation et le règlement sur la liberté des cultes d'un représentant de la Convention, Léquinio, en mission dans la Vendée, les Deux-Sèvres et la Charente-Inférieure. A la suite de toutes les plus furieuses déclamations à la mode « contre ces serpents et ces scélérats de prêtres », il publiait un arrêté dont voici le premier article :

« Afin que la liberté des cultes existe *dans toute sa plénitude*, il est défendu à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la Constitution française, conspirateur contre la liberté française et livré au tribunal révolutionnaire. » Être livré au tribunal révolutionnaire, c'était, on le sait, être livré à la mort.

L'abbé Grégoire, qui nous a conservé ce naïf document d'oppression de tous les cultes au nom de la liberté des cultes, ajoute,

quelque républicain qu'il soit : « A peine en croit-on ses yeux quand on lit ce tissu de contradictions délirantes pour établir la liberté des cultes dans sa plénitude. » Joignez toutes les vexations, toutes les prescriptions menaçantes accumulées pour obliger les citoyens à célébrer le décadi au lieu du dimanche, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de la liberté comme l'entendait le représentant Léquinio.

Le but de nos opportunistes ou de nos radicaux ne semble-t-il pas de réaliser parmi nous cet idéal de la plénitude de la liberté des cultes ? Pour eux le respect, c'est le mépris. Ils prennent au rebours la liberté de conscience, comme la neutralité, l'inamovibilité, l'épuration. Cette corruption, ce renversement des mots atteste la corruption de notre république, de même qu'au temps de Caton et de Catilina. Comme à Rome, vers la fin de la république, nous perdons de plus en plus le vrai sens des mots, ou, ce qui revient au même, les notions exactes du vrai et du faux, du juste et de l'injuste.

Pour l'honneur de notre langue et de nos mœurs politiques, souhaitons de n'avoir plus des hommes d'État sans cesse obligés d'altérer, de torturer le sens des mots afin de donner le change sur la mauvaise foi et les dangers de leur politique ; souhaitons que d'autres bientôt leur succèdent qui respectent davantage la vérité, la justice, la liberté et le Dictionnaire de l'Académie.

Francisque BOULLIER.

L'INSURRECTION DE ROUMÉLIE

ET

LE CONGRÈS DE BERLIN

I

« Les neutralités sont faites pour être violées », avouait un jour M. de Bismarck, dans un de ces moments d'expansion où l'« homme » apparaît sous le diplomate. On pourrait ajouter : les traités et les conventions aussi. D'ailleurs, si les choses se sont ainsi passées de tout temps, il faut bien admettre que jamais l'instabilité politique n'a été plus grande qu'aujourd'hui, qu'en aucun temps on n'a vu les empires se faire et se défaire avec une aussi grande facilité. Au nombre des facteurs qui entrent en jeu, dans cet ordre d'idées et de choses, la civilisation moderne, la part plus considérable attribuée à l'individu dans la direction des affaires, l'opinion publique, constituent autant d'éléments nouveaux dont il faut que les politiques tiennent compte, éléments d'autant plus dangereux qu'ils agissent avec plus d'irréflexion, de violence, d'autant plus puissants qu'ils disposent de la force et du nombre. *Pars major, pars pessima*, écrivait Sénèque, à n'en pas douter un ennemi du suffrage universel : mais il n'en est pas moins vrai que la *pars major* est aujourd'hui maîtresse, et ce qui arrive actuellement en Roumélie en est encore une autre preuve. Autrefois la rupture d'un traité, une déclaration de guerre, les conquêtes, les annexions territoriales, étaient jeux de prince ; aujourd'hui, comme Sganarelle, nous avons changé tout cela : c'est le peuple qui commande et c'est le roi qui obéit, heureux si on laisse au prince le soin de diriger le mouvement qu'il serait, la plupart du temps, impuissant à enrayer.

Il n'y a pas de force humaine capable d'endiguer certains courants, et il faut que les diplomates en prennent leur parti : tous les traités qui auront la prétention de remanier la carte d'Europe sans tenir compte de certaines aspirations populaires, de certains

liens de sang et de race, sont aujourd'hui destinés à demeurer lettre morte : plus que jamais, « ces traités sont faits pour être violés ».

Les événements qui attirent aujourd'hui l'attention du monde vers ce coin de terre qu'on appelle la péninsule des Balkans sont une preuve convaincante de la vérité de notre thèse. Quoi de plus récent que le traité de Berlin. Quelle convention entourée de plus d'éléments apparents de stabilité? Ce n'est plus un pacte de prince à prince, c'est un congrès général de ce que l'Europe a de plus puissant et de plus considérable : ses décisions sont discutées et signées par des diplomates consommés : la durée de ses arrêts est garantie par une force armée dont le total dépasse dix millions de soldats, et voilà qu'au lendemain du jour où l'on a fermé pour longtemps, pense-t-on, les portes du temple de Janus, il suffit d'un souffle d'indépendance courant sur les hauteurs du Kara-Dagh et des montagnes de Karlovo pour abattre en un moment ce colosse aux pieds d'argile!

La violation à six années d'intervalle des décisions du congrès de Berlin, l'insurrection d'une population qui atteint à peine deux millions d'habitants contre la volonté de l'Europe, demeurera sans doute comme un des faits marquants de notre époque, une manifestation mémorable de la puissance qu'a acquise l'idée du droit dans notre siècle. C'est à ce point de vue que nous étudierons l'insurrection qui vient d'éclater en Roumélie, et la situation qu'avait faite aux Bulgares du bas Danube le traité de 1878 : peut-être, du simple examen des faits passés, sortira-t-il une solution pour l'avenir.

II

Lorsque, à la fin de 1877, l'armée turque, acculée à Constantinople, se reconnut impuissante à arrêter les colonnes russes dont on signalait les éclaireurs à quelques kilomètres de la capitale, après bien du sang versé, après les journées glorieuses de Schipka, de Gornyi-Dubniak et de Plewna, le sultan dut se résigner à demander la paix.

Des délégués russes et turcs se rencontrèrent à Késanlik, et le 31 janvier 1878 ¹, le grand-duc Nicolas, au nom de l'empereur Alexandre, les généraux Server et Namyk pachas, au nom du

¹ Nous nous servirons toujours, dans cet article, du calendrier grégorien, qui, comme on ne l'ignore pas, avance de douze jours sur le calendrier russe.

sultan, signaient, à Andrinople, les préliminaires d'un traité destiné à mettre fin aux hostilités.

Les principaux paragraphes de cette convention provisoire étaient les suivants :

1° La Bulgarie, DANS LES LIMITES DÉTERMINÉES PAR LA MAJORITÉ DE LA POPULATION BULGARE, était érigée en principauté autonome tributaire, avec un gouvernement national chrétien et une milice indigène. L'armée ottomane n'y devait plus séjourner.

2° L'indépendance du Monténégro était définitivement reconnue, un agrandissement territorial était promis à cette principauté.

3° La Serbie et la Roumanie étaient également déclarées indépendantes.

4° La Bosnie et l'Herzégovine étaient dotées d'une administration autonome avec des garanties à déterminer.

De part et d'autre on s'engageait à cesser toute hostilité, et immédiatement les deux souverains nommèrent, chacun, deux plénipotentiaires pour la rédaction d'un traité définitif. Le général Ignatief et le conseiller d'État Alexandre Nélidof, pour la Russie, Savfet-Pacha, ministre des affaires étrangères, et Sadoullah-Bey, ambassadeur de la Porte à Berlin, pour le gouvernement turc, se réunirent dans une petite localité voisine de Constantinople, sur la rive européenne du Bosphore, San-Stéfano, et rédigèrent la convention définitive qui rétablissait la paix entre les deux empires.

Cette convention était, à peu de chose près, l'amplification pure et simple des préliminaires d'Andrinople. On y déterminait l'indemnité de guerre à payer par la Turquie et la Russie, et il y était spécifié que, « prenant en considération les embarras financiers de la Turquie, l'empereur de Russie, d'accord avec le désir exprimé par le sultan, consentait à remplacer la plus grande partie des sommes stipulées ¹ par des cessions territoriales équivalentes ». Les frontières des pays reconnus indépendants y étaient décrites en traits généraux. Spécialement, en ce qui concernait la Bulgarie, l'article 7 disait que le prince de Bulgarie serait élu librement par la population et confirmé par la Sublime Porte; qu'aucun membre des dynasties régnantes des grandes puissances européennes ne pourrait être appelé à cette dignité; que l'introduction du nouveau régime en Bulgarie et la surveillance de son fonctionnement seraient confiées pendant deux années à un commissaire russe.

Relativement à l'étendue territoriale de la nouvelle principauté,

¹ Quatorze cent dix millions de roubles, environ trois milliards cinq cent vingt-cinq millions de francs. On sait que la valeur nominative du rouble (4 francs) est supérieure d'environ $\frac{3}{8}$ à sa valeur commerciale 2,50.

le traité de San-Stéfano déterminait que les frontières définitives de cet État seraient tracées par une commission spéciale russo-turque, qui aurait à tenir compte, pour les modifications à introduire sur les lieux, au tracé général, *du principe de la nationalité de la majorité* des habitants des confins, ainsi que des nécessités topographiques. Le principe fondamental pour la délimitation de l'État nouveau était donc *d'enserrer dans ses limites toute la nation bulgare* et, à cette fin, les plénipotentiaires de San-Stéfano avaient arrêté comme il suit les lignes générales destinées à jalonner les frontières définitives.

La frontière partait de la mer Noire à Mangalia et, laissant au nord la Dobrutscha, atteignait le Danube à Rassowa; elle côtoyait le fleuve jusqu'au nord de Widdin, puis descendait vers le sud-ouest en faisant avec le Danube un angle d'environ 45 degrés. A moitié chemin, entre Scutari et Skopia (Uskup), la ligne s'enfonçait droit dans le sud jusqu'au parallèle qui passe par Salonique (40°, 5' latitude nord), rejoignait l'archipel un peu au nord de cette ville, coupait la péninsule de Chalcis parallèlement à l'équateur jusqu'à ce qu'elle rencontrât de nouveau la mer, puis suivait la côte jusqu'à la baie de Lagos, au sud de Jassikoï. Là, la frontière remontait vers le nord et, à moitié chemin de Philippopoli, se repliait vers l'est. Elle coupait la Maritza près de Tchirmen, passait au nord d'Andrinople, et après s'être abaissée un moment vers le sud, jusqu'à Eskibaba, elle rejoignait la mer Noire près d'Agathopoli.

Ainsi constituée, la principauté nouvelle embrassait bien toute l'étendue du territoire ottoman sur lequel s'est développée la race bulgare, elle avait des ports sur la mer Noire et sur la Méditerranée, il est vrai qu'elle coupait en deux la Turquie d'Europe, ne laissant au sultan, en avant de Constantinople, qu'un territoire absolument restreint, ce que l'on appelle en style militaire « une tête de pont ».

Malgré les déclarations de la Russie sur son désintéressement dans la question des provinces danubiennes, malgré les affirmations des hommes d'État russes, assurant que l'empire moscovite ne poursuivait, dans l'émancipation de la race bulgare, qu'une idée philanthropique, certains cabinets européens, en particulier celui de Londres, ne virent point sans émotion la constitution, aux portes de Constantinople, d'un État inféodé à l'empire russe, d'une principauté soi-disant autonome, dont les affaires politiques seraient officiellement surveillées par un commissaire nommé à Saint-Pétersbourg. Un simple coup d'œil à la carte d'Europe montrait l'État bulgare, appuyé au nord au Danube et à la Russie, ayant un débouché à l'est sur la mer Noire, au sud sur la Méditerranée,

étréignant de si près les débris de l'empire ottoman en Europe, qu'il s'en fallait de peu que de sa frontière du nord le sultan pût être bombardé dans son palais.

Au point de vue humain et moral, les plénipotentiaires de San-Stéfano avaient été logiques : ils avaient créé la Bulgarie avec les Bulgares, et, constituant un État nouveau avec une race jusque-là asservie, ils avaient pensé qu'il n'y avait pas lieu de maintenir les uns sous le joug, alors que les autres étaient appelés à l'autonomie.

Malheureusement, la politique n'était pas là d'accord avec la logique. L'Angleterre se préoccupait peu ou point de savoir s'il n'y avait pas une injustice flagrante à donner deux régimes différents aux fractions d'une race qu'on scinderait en deux pour une raison sans motifs plausibles. Ce qu'elle voyait dans la clause principale du traité de San-Stéfano, c'est que, grâce à la création d'un nouvel État, feudataire, bon gré mal gré, pensait-elle de la Russie, cette dernière puissance disposerait désormais d'un débouché sur la Méditerranée, et que, tenant Constantinople par la droite et par la gauche, l'entrée du czar à Sainte-Sophie ne pouvait plus être qu'une question, non plus d'années ni de mois, mais de jours.

En conséquence de cette façon de voir, lord Lyons, ambassadeur à Paris, remettait, le 30 janvier 1878, à M. Waddington, notre ministre des affaires étrangères, une note communiquée en même temps à tous les gouvernements signataires du traité de Paris, dans laquelle il était dit : qu' « en tant que les arrangements pris par la Russie et la Turquie tendraient à modifier les traités européens et à affecter les intérêts généraux ou *ceux de la Grande-Bretagne*, le gouvernement de Sa Majesté Britannique ne pourrait leur reconnaître aucune valeur, à moins qu'ils ne devinssent l'objet d'un accord formel entre les puissances parties au traité de Paris. »

Un nouvel orage semblait s'amasser sur l'Europe, et dans le but d'éviter des complications dangereuses, le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères du gouvernement austro-hongrois, prit immédiatement l'initiative d'une conférence européenne destinée à se prononcer sur le différend prêt à naître entre les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg. Entre temps, le 8 février 1878, le journal officiel russe publia le texte des préliminaires d'Andri-nople, et l'émotion fut grande en Europe quand on apprit l'arrivée de la flotte anglaise devant Constantinople, prête à toute éventualité. « La situation est si compliquée et si grave, écrivait M. Waddington, le 16 février, à M. de Laboulaye, notre chargé d'affaires à Saint-Petersbourg, qu'il est impossible de prévoir l'issue de cette discussion. »

En Russie, l'idée d'une conférence et l'immixtion de l'Europe dans un litige qui, à la vérité, ne lui était pas indifférent, mais dans lequel elle apparaissait après que toute la besogne était faite, en Russie, disons-nous, la proposition Andrassy parut tout d'abord inadmissible. Un moment encore, on put craindre les plus sérieuses complications, quand une démarche de l'empereur Guillaume auprès d'Alexandre II parvint à dissiper, à détourner la tempête.

L'Autriche avait proposé Vienne pour la réunion du congrès. Après Vienne on songea à Bade, finalement, ce fut Berlin qu'on choisit.

L'acceptation d'un congrès européen par les puissances signataires du traité de Paris était un grand pas dans la voie du maintien de la paix européenne, mais les relations entre les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg n'en continuaient pas moins à garder une certaine froideur. Le gouvernement de la Reine demandait que le congrès discutât tous les articles du traité de San-Stéfano et les modifiât à sa guise ; le cabinet de Saint-Petersbourg se refusait à accepter cette omnipotence.

De plus en plus l'Angleterre manifestait que c'était surtout la question de la nouvelle Bulgarie qui préoccupait ses hommes d'État.

Dans une circulaire adressée, le 1^{er} avril, par le marquis de Salisbury, principal secrétaire d'État de Sa Majesté Britannique, aux agents diplomatiques de la Grande-Bretagne, on lisait, notamment :

« Les conséquences les plus graves auxquelles conduit le traité de San-Stéfano, pratiquement parlant, sont celles qui résultent de l'action qu'il peut avoir sur les nations du sud-est de l'Europe. En vertu des articles qui créent la nouvelle Bulgarie, il se formera, sous *les auspices et la direction de la Russie*, un puissant État slave, qui *possédera des ports importants sur la mer Noire et dans l'Archipel*, et qui donnera à l'empire moscovite une influence prépondérante sur les relations tant politiques que commerciales de ces deux mers. »

Et un peu plus loin : « Les stipulations en vertu desquelles le nouvel État bulgare sera soumis au pouvoir d'un prince dont la nomination appartiendra en fait à la Russie, son administration élaborée par un commissaire russe, le premier fonctionnement de son organisme s'effectuant sous la direction d'une armée russe, indiquent suffisamment le système politique dont elle formera dorénavant partie. »

Comme on le voit, l'unique préoccupation de l'Angleterre dans cette affaire n'était pas de constituer dans les Balkans un état de choses en harmonie avec les aspirations des populations, un état

de choses durable, mais d'arrêter l'influence russe [qu'elle voyait grandissante et plus menaçante que jamais dans la direction de Constantinople.

Au mémoire du marquis de Salisbury, le prince Gortchakof répondit par un long mémorandum, dans lequel les arguments de la chancellerie anglaise étaient réfutés un à un, pas toujours victorieusement à la vérité, mais avec des raisons plausibles desquelles il ressortait que le nouvel état de choses était un progrès, un acheminement vers une situation que l'Europe, d'après les procédés d'un droit public admis aujourd'hui par tous les États, ne pouvait songer à combattre, l'émancipation de la race slave et sa constitution en un État autonome.

Le prince Gortchakof disait avec raison, dans sa lettre du 9 avril aux représentants de l'empereur Alexandre près les diverses cours de l'Europe, que si le mémoire du marquis de Salisbury exposait fort en détail et avec une franchise extrême les objections du cabinet anglais aux décisions arrêtées par les plénipotentiaires de San-Stéfano, la chancellerie russe y avait vainement cherché les propositions de nature à résoudre pratiquement la crise que traversait en ce moment l'empire d'Orient.

Ce fut dans ces circonstances que les plénipotentiaires, chargés par les gouvernements qui avaient pris part à la rédaction du traité de Paris, se réunirent à Berlin et commencèrent leurs opérations. La liste seule des hommes d'État appelés à aborder encore une fois cette fameuse question d'Orient, si grosse encore d'inconnu et d'imprévu, donnait une idée de l'importance attachée par les puissances aux intérêts qui allaient être discutés. C'étaient, pour l'Allemagne, le prince de Bismarck, M. de Bulow, le prince de Hohenlohe; pour l'Autriche, le comte Andrassy, le comte Karolyi, le baron de Haymerlé; pour l'Angleterre, lord Disraeli, comte de Beaconsfield, le marquis de Salisbury et lord Russell; pour l'Italie, le comte Corti et le comte de Launay; pour la Russie, le prince Gortchakof, le comte de Schouvalof, le conseiller d'Oubril; pour la Turquie, Carathéodory-Pacha, Méhémed-Ali-Pacha et Sadoullah-Bey; enfin, pour la France, M. Waddington, M. Després et le comte de Saint-Vallier.

La conférence se réunit pour la première fois le 13 juin 1878, sous la présidence de M. de Bismarck, et il fut décidé qu'au lieu d'examiner le traité de San-Stéfano, article par article, en allant du premier jusqu'au dernier, on discuterait ces articles en donnant la préférence tout d'abord aux plus importants.

Il n'y avait pas de doute que l'organisation du nouvel État bulgare constituât la question importante de la convention de San-

Stéfano : d'un commun accord, les plénipotentiaires arrêterent qu'ils débuteraient par celle-là.

L'Angleterre avait hâte de régler une situation dont l'incertain la tracassait visiblement et, dès la seconde conférence, le 17 juin, le marquis de Salisbury se posait nettement en adversaire de la Russie, dans la note qu'il présenta au congrès au commencement de la séance. Comme il eût été impolitique de montrer là le bout de l'oreille, ce fut au nom des intérêts de la Porte que parla le plénipotentiaire anglais. La note lue par lord Salisbury, le 17 juin, disait textuellement : « L'effet le plus frappant des articles du traité de San-Stéfano, qui ont rapport à la Bulgarie, est d'abaisser la Turquie jusqu'au niveau d'une dépendance absolue envers la puissance qui a signé ce traité.

« Il est de notre tâche de la replacer, non sur le pied de son indépendance antérieure, car on ne saurait entièrement anéantir les résultats de la guerre, mais de lui rendre une indépendance relative qui lui permettra de protéger efficacement les intérêts stratégiques, politiques et commerciaux dont elle doit rester le gardien...

« ... L'admission au littoral de la mer Égée d'une nouvelle puissance maritime ne pourrait être agréée sans un vif sentiment de regret par les puissances voisines de la Méditerranée.

« Selon mon avis, on doit trouver un remède à ce résultat nuisible dans une modification des articles sur lesquels Son Altesse le Président a appelé notre attention. Si la Bulgarie, au lieu de s'étendre jusqu'à la mer Égée et au lac Ochrida, était limitée, vers le sud, à la ligne des Balkans, et que l'autre partie de la province restât sous l'autorité du sultan, ces dangers seraient beaucoup mitigés, même s'ils ne disparaissaient pas complètement. »

Comme il est facile de s'en rendre compte, cette proposition, qui ne tendait à rien moins qu'à annuler le traité de San-Stéfano dans sa clause la plus grave, était beaucoup plus dictée par la crainte de voir la Russie s'implanter sur la Méditerranée que par le désir de maintenir les droits de la Porte en Europe. On pouvait trouver singulier, notamment, que ce fût précisément le plénipotentiaire de l'Angleterre qui déclarât « que l'admission au littoral de la mer Égée d'une nouvelle puissance maritime ne pourrait être agréée sans un vif sentiment de regret par les puissances voisines de la Méditerranée », alors que les représentants de la France, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie assistaient au congrès. Aussi fut-ce avec un certain malaise que les plénipotentiaires entendirent le marquis de Salisbury proposer officiellement, au nom de l'Angleterre, l'examen des deux propositions suivantes :

1° Que la principauté tributaire autonome de Bulgarie fût res-

treinte à la partie de la Turquie européenne située au nord des Balkans.

2° Que la province de Roumélie et tout autre territoire au sud des Balkans fussent maintenus sous l'autorité politique et militaire directe du sultan.

Comme on pense, les plénipotentiaires russes protestèrent immédiatement contre les prétentions du cabinet anglais, et le prince Gortchakof, tout en admettant que les frontières de la Bulgarie, telles qu'elles avaient été fixées à San-Stéfano, pussent être modifiées, réclama, pour le nouvel État, au moins le pays situé au sud des Balkans jusqu'à Andrinople et désigné alors sous le nom de Bulgarie du Sud. A ce point de la discussion, le comte Andrassy prit la parole pour appuyer la motion anglaise, attendu, dit-il, que la discussion présente devait amener la « formation de pays appelés à vivre longtemps ». Les opinions se croisèrent alors entre les plénipotentiaires et, pour arriver à une entente, il fut décidé, sur la proposition de M. de Bismarck, que les ministres anglais, russes et austro-hongrois, étudieraient la question dans des conférences préliminaires. La question devait être ajournée et ne serait plus portée devant le congrès qu'après entente préalable des puissances les plus directement intéressées à sa solution.

III

Comme nous l'avons dit déjà, la Russie, en groupant, au traité de San-Stéfano, l'ensemble des races bulgares en un État autonome, avait été logique. Évidemment, le tracé de la principauté, tel qu'il avait été établi alors, était éminemment favorable au développement de l'influence moscovite en Orient, et il demeurait naturel qu'il portât ombrage aux autres puissances européennes, notamment à l'Angleterre, mais c'était là un mal auquel le cabinet britannique devait chercher à remédier d'une autre façon que par la mesure dont il prenait l'initiative.

Le comte Andrassy avait déclaré que le congrès devait avoir à cœur « de créer un état de choses qui ne naquît point mort-né ». Des espérances du même genre furent souvent formulées par les plénipotentiaires des diverses puissances dans le cours de la conférence, et néanmoins on s'arrêtait à des atermoiements, à des palliatifs, à des considérations mesquines d'intérêts particuliers.

Plusieurs jours furent nécessaires pour que les délégués anglais, russes et austro-hongrois, chargés d'étudier la question des nouvelles frontières bulgares, parvinssent à se mettre d'accord. Comme

on l'a vu, le comte Andrassy avait, dès le premier jour, appuyé la motion anglaise de « laisser au sultan la souveraineté entière des pays bulgares au sud des Balkans », de telle sorte que la Russie se vit en demeure d'acquiescer à ces exigences sous peine de remettre en question le traité tout entier de San-Stéfano. Il est incontestable que le gouvernement moscovite n'ait fait preuve, en cette circonstance, d'une modération dont tôt ou tard, à très bref délai peut-être, elle recueillera les fruits.

A la séance du 22 juin, lord Salisbury lut au congrès les propositions acceptées à l'avance par la Russie, sauf deux amendements sans importance. D'après cette rédaction, la principauté bulgare était formée de la région entre les Balkans et le Danube, y compris le sandjak de Sofia, position militaire de premier ordre : la *Bulgarie du Sud*, dont le nom seul était une protestation contre le nouvel état de choses, recevait la désignation de *Roumélie orientale*, comme si en rayant de la carte le nom des Bulgares du Sud, on coupait court à leurs aspirations et on anéantissait leurs droits.

Lorsque, la lecture faite par le marquis de Salisbury achevée, le prince de Bismarck demanda aux plénipotentiaires de Russie s'ils adhéraient aux principes formulés par le cabinet anglais, le comte Schouvalof, en l'absence du prince Gortchakof, malade, répondit que le gouvernement russe était d'accord pour accepter ces propositions, sauf deux amendements qui, malgré leur modération, n'avaient pas été pris en considération, à la conférence préliminaire, par les délégués anglais. « Revenant sur l'ensemble des pourparlers qui s'étaient poursuivis depuis quelques jours, M. de Schouvalof constata que les plénipotentiaires de Russie avaient accepté le partage de la Bulgarie par la ligne des Balkans, malgré les objections sérieuses que présentait cette division, nuisible sous beaucoup de rapports, et la substitution du nom de Roumélie orientale à celui de Bulgarie du Sud, tout en se réservant sur ce dernier point, concédé par eux à regret, toute liberté de discussion ultérieure au congrès. »

« On a considéré le maintien du mot Bulgarie comme un drapeau, comme un appoint à des aspirations dangereuses ; c'est avec peine, continua le comte Schouvalof, que nous avons consenti à démarquer, pour ainsi dire, une partie de la population d'un nom qui lui appartient. »

Et ces remarques étaient absolument vraies, de quelque façon que pût les apprécier l'Angleterre. Si même l'on s'en rapporte à la statistique, on s'aperçoit, chose assez singulière, que l'élément bulgare est plus considérable dans la fraction territoriale que l'on dépouillait de son véritable nom que dans celle qui conservait sa

dénomination primitive. En nous en tenant au recensement de 1880, on trouve, en effet, les chiffres suivants :

Bulgarie : 1 998 983 habitants. Population bulgare 66,7 pour 100.

Roumélie orientale : 815 951 habitants. Population bulgare 70,3 pour 100.

De telle sorte que le congrès de Berlin attribuait, grâce à l'Angleterre, le nom de Bulgarie, précisément à la fraction de territoire qui, entre les deux versants des Balkans, le méritait le moins.

Il serait en dehors de notre sujet, c'est-à-dire de ce qui touche à la question bulgare, de nous appesantir sur les différentes séances du congrès de Berlin, dans lesquelles furent examinées une à une les diverses clauses du traité de San-Stéfano. Grâce aux agissements de l'Angleterre, l'article principal de la convention conclue sur les rives du Bosphore était profondément modifiée; c'était évidemment l'Angleterre qui endossait pour l'avenir la responsabilité des événements futurs en Orient. Nous imaginons que ses hommes d'État, malgré leurs déclarations, malgré leurs désirs souvent formulés d'établir dans les Balkans un état de choses durable, ne se faisaient aucune illusion sur la valeur du replâtrage qu'ils venaient d'effectuer; mais en diplomatie surtout, le temps a une valeur considérable et c'était quelque chose pour le cabinet anglais de retarder de quelques années la chute définitive de l'empire ottoman en Europe.

Quoi qu'il en soit, le congrès de Berlin termina son œuvre le 13 juillet, et M. de Bismarck parut s'avancer beaucoup en disant, ce même jour, dans son discours de clôture, que « l'histoire rendrait justice aux intentions, à l'œuvre du Congrès », et surtout que « les plénipotentiaires auraient la conscience d'avoir, dans les limites du possible, rendu et assuré à l'Europe le grand bienfait de la paix ».

Les opérations militaires étaient terminées depuis plus de six mois et une convention diplomatique venait de sanctionner, avec plus ou moins de bonheur, un nouvel état de choses dans la péninsule des Balkans : il était temps d'entreprendre l'organisation de ces divers pays, naissant à la vie politique et dépourvus de la plupart des éléments qui donnent une existence particulière. Tandis que les Bulgares du Sud, les *Rouméliotes*, comme il fallait les appeler désormais, recevaient un gouverneur de la main du sultan, voyaient leurs milices commandées par des officiers également à la nomination du cabinet ottoman, étaient obligés de vivre côte à côte, dans les places frontières, avec des garnisons turques; la Bulgarie du Nord s'organisait peu à peu, comme puissance autonome, avec une administration, une armée, une vie sociale à elle,

guidée dans ses premiers pas par le commissaire russe chargé de l'assister dans cette période d'éclosion.

Nous avons montré, dans le commencement de ce travail, l'Angleterre envisageant, surtout dans les résultats de la guerre turco-russe de 1877, la marche lente mais interrompue de l'empire moscovite vers Constantinople, et nous avons dit les efforts tentés par le gouvernement britannique pour entraver, quelque temps encore, un résultat final pressenti par tous. En fait, la Turquie, que bien des gens prenaient comme principale intéressée dans la question, n'avait été au congrès de Berlin qu'un comparse sans valeur, chargé de donner de temps en temps une réplique banale : les deux acteurs véritables, ou pour mieux dire les deux compétiteurs, étaient l'un l'Angleterre, l'autre la Russie.

Mais sur le terrain des intérêts européens en Orient, dans la lice où le gouvernement anglais et russe défendaient des convoitises particulières tout en les drapant, l'un et l'autre, dans les plis du drapeau philanthropique, on ne saurait nier que la Russie n'eût une situation meilleure que son adversaire et que, en combattant pour l'indépendance slave, elle ne fût, en somme, dans son droit et dans son devoir. Que ce droit et ce devoir fussent admirablement d'accord avec ses intérêts, c'est incontestable, mais comme, au fond, en agissant comme elle agissait, elle se conduisait suivant les principes de cette logique sociale qui finit toujours par aboutir, c'était en vain que l'Europe et l'Angleterre cherchaient à lui barrer la route.

La politique russe qui, depuis Pierre le Grand et surtout depuis Catherine II, poursuit son idée d'agrandissement territorial vers l'Orient, avec une persévérance que n'arrêtent point les entraves momentanées, a fait, en ce siècle, des progrès tels, que le cabinet de Saint-Pétersbourg pouvait agir au congrès de Berlin avec une modération que nous avons signalée déjà comme digne d'éloges. Mais on peut dire que dès cette époque les hommes d'État russes escomptaient à bref délai les événements qui se passent à cette heure dans les Balkans, sachant qu'aucune digue n'arrête les aspirations d'un peuple quand l'heure de l'indépendance a sonné : peut-être, — sans doute même, — faut-il voir dans cette double vue la raison réelle des concessions du prince Gortchakof à l'Angleterre, en 1878.

La vérité est que les faits viennent de corroborer d'une façon éclatante les craintes jadis émises par le chancelier russe sur les dangers qu'il y aurait à ne point réunir en un faisceau unique les diverses provinces bulgares : qu'il y ait eu, ou non, l'instigation de la Russie dans le soulèvement rouméliote actuel, il est certain qu'une telle révolution était inévitable à bref délai.

Dès la signature du traité de Berlin, le gouvernement moscovite se mit à l'œuvre et fit tout pour poursuivre l'établissement de son influence dans la nouvelle principauté, mais comment cette influence n'y aurait-elle pas été maîtresse? Issue d'un peuple qui, au septième siècle, quitta les rives du Volga pour s'établir au sud du Danube, la nation bulgare qui, — si elle n'était pas entièrement slave à l'origine, — l'est devenue complètement au point de vue des coutumes et de la langue, est habituée depuis longtemps à envisager le czar comme un protecteur et un libérateur.

Sans remonter au-delà du dix-septième siècle, nous voyons, sous Pierre le Grand, un grand nombre de Slaves du Sud ou Bulgares s'engager dans les armées moscovites et essayer de s'y créer une influence qu'ils espèrent faire tourner un jour au profit de leur race. Vers cette époque, un Slave de Raguse, Savah Vladisivavitch, présente au czar une traduction du livre d'Orbini sur les races bulgare, serbe, monténégrine, lui demandant de prendre en main les intérêts de ces amis de la Russie et lui montrant les avantages qu'il pourrait retirer de cette alliance. Quand en 1807, le vladikaï Pierre eut à s'excuser auprès du maréchal Marmont de préférer l'alliance russe au protectorat français, il le fit d'une façon qui témoignait de la profonde sympathie des races slaves pour l'empire moscovite : « Il n'y a, pour nous, disait-il, de gloire et d'espérance qu'avec nos frères les Russes : nous vivrons où nous périrons avec eux ; quiconque est contre eux est contre nous. »

Depuis cette époque, les relations de la Russie avec les Slaves du Danube ont été fréquentes, constantes, habilement entretenues par le gouvernement, qui en comprenait la valeur, et dans de telles conditions il n'est pas étonnant que le peuple bulgare ait accepté comme un bienfait l'immixtion de l'élément russe dans sa nouvelle organisation politique, pour laquelle aucun Bulgare n'était prêt. C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'armée et la marine, l'élément russe domina partout : que le ministre de la guerre de Sofia fut un général venant de Saint-Pétersbourg, que dans les troupes de terre, tous les grades supérieurs, jusqu'à celui de capitaine inclus, furent occupés, moins trois, par des sujets du czar.

Le traité de Berlin avait spécifié, avons-nous dit, que le prince de Bulgarie serait nommé par la représentation nationale, avec l'assentiment des grandes puissances et qu'il ne pourrait appartenir à aucune des dynasties régnantes. En conséquence, le 29 avril 1879, l'Assemblée des notables, réunie à Tirnova, appela à la première dignité bulgare le prince de Battenberg, de la maison ducale de Hesse, qui prit le titre d'Alexandre I^{er}. Le prince fixa sa résidence à Sofia, à l'ouest du territoire de la principauté, et

commença, avec l'aide de la Russie, l'organisation du pays. Tout était à faire, tout à créer : aussi, malgré la bonne volonté du prince, les efforts d'une assemblée nationale animée des intentions les plus patriotiques, on n'aboutit pas sur-le-champ à des résultats absolument satisfaisants. La race bulgare, de même que tous les peuples qui ont longtemps souffert, jouissait comme un enfant du droit d'être elle-même : le travail demeurait délaissé et la prospérité financière et commerciale s'en ressentit. En 1880, les recettes de l'État s'élevaient seulement à 23 millions de francs, alors que les dépenses atteignaient le chiffre de 27 millions.

En Roumélie, la Porte était rentrée en maîtresse, et bien que l'ordre intérieur fût maintenu par une milice locale, assistée d'une gendarmerie indigène, bien que le gouverneur choisi par le sultan fût chrétien et nommé avec l'assentiment des puissances, l'ancienne Bulgarie du Sud n'était qu'une province turque, avec quelques droits de plus que les autres, alors que les Bulgares du Nord, constitués en principauté autonome, étaient, en fait, indépendants. Comme on pense, le Balkan ne pouvait être un obstacle entre les Slaves qui vivent épars sur ses deux versants, et dès 1880, les aspirations autonomistes se firent jour.

On sait dans quelles conditions se produisit la révolution du 18 septembre dernier, à la suite de laquelle la Roumélie a secoué le joug ottoman et repris son nom de Bulgarie du Sud. Pas une goutte de sang n'a été versé, pas une violence n'a été commise, et les gouvernements se demandent, inquiets, comment finira cette manifestation énergique et calme d'un peuple qui demande à être lui-même. De quels droits d'ailleurs des hommes d'État qui ont naguère ensanglanté l'Europe et bâti des empires au nom du principe des nationalités prétendraient-ils aujourd'hui empêcher la Bulgarie du Sud de réclamer les mêmes droits, la même constitution politique que leurs frères du Nord. Les peuples ne sont point un troupeau qu'on partage au gré des diplomates, et ce grand principe que les mêmes familles humaines ont le droit de vivre unies, principe posé par Henri IV à la fin du seizième siècle, est aujourd'hui plus vivant que jamais.

Ainsi s'en vont en fumée ces graves travaux du congrès de Berlin, où le sophisme avait été substitué à la logique, les arguties à la réalité. Ainsi le droit reprend peu à peu le pas sur la force, grâce à cette invisible puissance qu'il renferme en lui-même par un don divin. Sans doute les puissances européennes qui voient, à bref délai, leur œuvre détruite, vont encore essayer des pourparlers et des finesses, mais il faut qu'elles en prennent leur parti ; elles tenteraient en vain de s'opposer au courant d'idées qui

entraîne l'Europe et le monde. On détourne les fleuves, mais on ne les arrête pas : l'unification des Slaves du bas Danube en une seule nationalité est un événement qu'aucune puissance humaine ne peut empêcher.

IV

Le soulèvement rouméliote a produit dans les Balkans l'émotion qu'on peut comprendre, quand on songe que tous les États slaves du Danube, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, ont chacun des pensées d'agrandissement territorial, depuis longtemps exprimées dans la presse, dans l'opinion et jusqu'à la tribune des assemblées politiques. Dans ce sens, les trois pays que nous venons de citer, tous trois d'origine slave, ne s'entendent malheureusement que sur un seul point : la haine de l'Ottoman. Les Serbes, qui parlent une langue à part, bien que dérivée du Bulgare, ont vu avec chagrin l'annexion du sandjak de Sofia à la Bulgarie et réclament aujourd'hui ce coin de terre comme partie intégrante de leur territoire. Inutile de dire que la Bulgarie n'admet point ces prétentions; d'ailleurs le choix de Sofia pour capitale démontre suffisamment que cette ville sera la dernière que les Bulgares céderont bénévolement aux Serbes.

Un écrivain du moyen âge a dit que les Slaves sont une nation « anarchique » : ils se tournent volontiers les uns contre les autres au jour où ils auraient le plus besoin de se grouper, et il est certain qu'à l'heure actuelle, leur division pourrait seule constituer le salut de leur ennemi commun.

Donc, en ce moment, la Serbie est prête à réclamer par les armes le sandjak de Sofia qui lui a été enlevé à tort, dit-elle, pour être attribué à la Bulgarie : elle arrondirait volontiers l'enclave de Sofia de quelques territoires ottomans situés plus au sud. La Bulgarie réclame le territoire rouméliote et la délimitation de San-Stéfano, au moins en ce qui concerne les deux versants du Balkan; le Monténégro s'apprête à exiger des agrandissements le long de la côte, vers Scutari.

En face de cette situation, devant les armements, les appels aux armes qui bouleversent à l'heure présente la péninsule, qui pourrait dire ce que nous garde l'avenir. La solution par la force de ce grave différend ne sera-t-elle pas la seule possible, dès qu'il y a sept ans à peine la diplomatie a été impuissante à dénouer ce nœud gordien. Nous ne nous prononcerons pas à cet égard, nous bornant à examiner dans quelles conditions militaires les États

serbe et bulgare entreraient actuellement en lutte ouverte avec la Turquie.

BULGARIE. — Le système militaire, adopté en Bulgarie, est celui du service obligatoire : chaque année le prince fixe, en conseil des ministres, le contingent à appeler effectivement sous les drapeaux. Le service est de dix ans pour les hommes affectés à l'artillerie ou à l'infanterie, dont deux dans l'armée active et huit dans la réserve : les recrues affectées aux autres armes ou corps servent seulement huit ans, mais passent trois ans au régiment. Après dix ou huit ans de service, les hommes sont versés dans l'*Opoltchéiniéh* ou armée territoriale, jusqu'à leur quarantième année. Sept contingents d'environ 10 000 hommes ont été appelés depuis le fonctionnement de la loi militaire actuellement en vigueur, c'est donc à peu près 65 000 hommes instruits ¹ dont dispose actuellement la Bulgarie, répartis en armée permanente ou active et armée territoriale ou *Opoltchéiniéh*.

Armée active. — L'infanterie est composée de 24 droujinahs ou bataillons, chacun à 4 compagnies numérotées de 1 à 24, qui, par décret du 24 octobre 1884, ont été groupés en huit régiments :

1^{er} régiment, de Sofia ou de Son Altesse (1^{er}, 5^e et 6^e droujinahs) ;

2^e régiment, de la Strouma (2^e, 3^e et 4^e droujinahs) ;

3^e régiment, de Widin (7^e, 9^e, et 15^e droujinahs) ;

4^e régiment, de Plewna (10^e, 13^e et 14^e droujinahs) ;

5^e régiment, du Danube (19^e, 23^e et 24^e droujinahs) ;

6^e régiment, de Tirnova (17^e, 18^e et 21^e droujinahs) ;

7^e régiment, de Preslava (8^e, 11^e et 22^e droujinahs) ;

8^e régiment, de Primorski (littoral) (12^e, 16^e et 20^e droujinahs).

Les régiments sont commandés par des colonels ou lieutenants-colonels, les droujinahs par des officiers du grade de chef de bataillon. Les régiments comptent, en temps de paix, 64 officiers et 1800 hommes ; en temps de guerre, 84 officiers et environ 4000 hommes.

Total de l'infanterie bulgare (armée de première ligne) : en temps de guerre, 32 000 hommes.

La cavalerie bulgare comprend 2 régiments chacun à 4 sotniahs, et un escadron formant corps réservé pour l'escorte du prince.

Les régiments à cheval comprennent chacun 30 officiers et 620 hommes ; la sotniah d'escorte compte 8 officiers et 200 hommes : total de la cavalerie bulgare 1140 cavaliers et 38 officiers.

¹ En tenant compte des déchets annuels.

L'artillerie, qui ne comprenait tout d'abord qu'un régiment, en compte maintenant deux, divisés tactiquement en demi-régiment, chacun à 6 batteries de 8 pièces. Total de l'artillerie bulgare : 1800 canonniers ou hommes de troupe, 60 officiers, 96 pièces. Le génie compte seulement 1 droujinah de 500 hommes.

Opoltchéiniéh. — L'opoltchéiniéh ou armée territoriale est composée de 600 *tchétahs* ou compagnies, qui seront très probablement groupés en droujinahs et ceux-ci en régiments. La cavalerie est formée de *tchétahs* spéciaux dans lesquels sont admis les jeunes gens provenant des sotniahs actives et possédant un cheval qu'ils peuvent équiper et entretenir à leurs frais.

L'armement de l'infanterie bulgare (active et opoltchéiniéh) est le fusil Berdan, modèle russe; la principauté possède, en outre, une réserve de 50 à 60 000 fusils Kernka. La cavalerie est armée du sabre et de la carabine Berdan, l'artillerie dispose de pièces de 9 centimètres (en petit nombre) et de canons de divers calibres, assez médiocres.

En somme, la principauté de Bulgarie peut mettre actuellement sous les armes environ :

Armée active.	35 000 hommes
Réserve.	25 000 —
Opoltchéiniéh.	10 000 —
	<hr/>
Total.	70 000 hommes.

disposant d'environ 3000 chevaux, 100 pièces de canon, d'un équipage de pont, d'un matériel du train, enfin d'une petite flottille sur le Danube.

ROUMÉLIE ORIENTALE. — La Roumélie orientale est divisée en douze arrondissements militaires qui recrutent et entretiennent chacun, d'une façon normale, un bataillon du premier ban, un du second ban, et éventuellement un bataillon de réserve.

Le service est obligatoire et personnel : tout Rouméliote fait partie du premier ban de l'armée pendant quatre ans, du second pendant une période d'égale durée et pendant quatre autres années de la réserve.

Au point de vue organique, la milice rouméliote comprend 12 bataillons d'infanterie du premier ban, 12 du second, 12 de la réserve, plus 24 compagnies de dépôt pour les droujinahs des premier et deuxième bans. Plus de 60 000 Bulgares sont inscrits dans ces trois bans de milice qu'on peut classer ainsi :

24 bataillons du 1 ^{er} et 2 ^e ban :	24 000 hommes.
12 — de réserve	36 000 —

Mais la pénurie des cadres ne permet guère de compter actuellement sur la réserve. Il faudrait ajouter aux 24 000 hommes de première ligne environ 1500 gendarmes, un bataillon d'instruction composé de deux compagnies, un escadron de cavalerie, une demi-batterie d'artillerie et une compagnie d'ouvriers.

L'armement de l'infanterie comprend des fusils Berdan, des Martini et des Kernka; l'artillerie dispose de pièces en bronze se chargeant par la culasse.

SERBIE. — La Serbie, constituée désormais en royaume et jouissant depuis beaucoup plus longtemps que les États cités tout à l'heure de son autonomie, en contact avec l'Autriche-Hongrie et plus rapprochée du centre de l'Europe, dispose d'une force militaire beaucoup plus solidement organisée que la Bulgarie et la Roumélie.

L'armée serbe, réorganisée en 1883 sur les principes du service obligatoire personnel, est scindée organiquement en trois bans; servent dans le premier ban tous les hommes de 20 à 30 ans, dans le second tous ceux de 30 à 37, dans le troisième ceux de 37 à 50.

Le royaume est partagé en cinq divisions territoriales : de la Morava, de la Drina, du Danube, du Timok et de la Choumadia : chacune de ces divisions recrute 3 circonscriptions de régiments et 60 districts de bataillons.

L'armée active (troupes sous les drapeaux et réserves actives) comprend 1 régiment d'infanterie de la garde, 15 régiments d'infanterie à 5 bataillons dont 1 de réserve, 5 régiments de cavalerie, 5 escadrons de réserve, 40 batteries de campagne, chacune à six pièces, 6 batteries de montagne, 6 batteries de réserve, 1 bataillon d'artillerie de forteresse, 1 compagnie d'artificiers, 5 compagnies de pionniers, 5 demi-équipages de pont avec 5 sections de réserve, 5 dépôts du génie, 1 parc de ponts, 2 sections télégraphiques, 1 compagnie de mineurs et ouvriers de chemins de fer, 1 régiment du train, 5 compagnies actives de santé et 1 de réserve, 5 sections des postes et 1 de réserve, 1 réserve d'artillerie, des parcs d'artillerie et des convois de vivres.

Le 2^e ban comprend 15 régiments d'infanterie à 4 bataillons, 5 divisions de cavalerie à 2 escadrons, 5 régiments d'artillerie à 4 batteries, 5 compagnies du génie, 5 compagnies sanitaires et 5 régiments du train.

Le 3^e ban se compose de 60 bataillons formant corps.

Ces trois fractions réunies donnent en chiffre rond les totaux suivants :

Armée de première ligne.	410 000 hommes.
Deuxième ban.	56 000 —
Troisième ban.	52 000 —
Total.	<u>218 000 hommes</u>

disposant de 37 000 chevaux et 9000 voitures.

L'infanterie serbe est armée du fusil Mauser-Koka, la cavalerie du sabre et de la carabine. L'artillerie vient d'adopter le système de Bange, mais le nouveau matériel n'est pas encore construit et les pièces actuellement en service comprennent un certain nombre de bouches à feu système Krupp, quelques canons russes et d'anciennes pièces serbes se chargeant par la bouche.

MONTÉNÉGR0. — L'armée monténégrine se compose de bataillons à quatre ou huit tchétahs (compagnies). Il n'y a qu'un escadron de cavalerie : les *perjanikis* ou gardes du prince; quant à l'artillerie, elle comprend 6 batteries de modèles divers. Tout Monténégrin est astreint au service militaire de 17 à 50 ans : en temps de guerre, le prince a même la faculté d'appeler les jeunes gens au moment où ils entrent dans leur quinzième année, et de maintenir les anciens soldats sous les drapeaux jusqu'après 60 ans révolus. Le Monténégro peut arriver ainsi à mettre environ 25 000 hommes sous les armes.

C'est donc environ 300 000 hommes que les Bulgares du Sud, établis sur la rive gauche du Danube, pourraient opposer à la Turquie s'ils savaient s'entendre et marcher unis : mais, suivant toute prévision, ils combattront chacun pour leur compte, et peut-être même viendront-ils en aide à l'ennemi commun en se dévorant entre eux. Nous n'avons pas parlé ici de l'armée grecque qui pourrait, à un moment donné, constituer un appui sérieux pour les Bulgares, étant données les idées bien connues d'expansion du gouvernement hellénique : disons, pour mémoire, que la Turquie verrait, de ce chef, le contingent qu'elle aurait à combattre grossi d'environ 40 000 hommes, répartis en 27 bataillons d'infanterie, 9 bataillons de chasseurs, 3 régiments de cavalerie à 4 escadrons, 4 bataillons d'artillerie, de campagne et de montagne à 4 batteries, 1 bataillon d'artillerie de forteresse à 4 batteries également, 3 bataillons du génie à 4 compagnies, 4000 gendarmes.

Si puissante que soit la Turquie, l'ennemi dont elle aurait à venir à bout serait redoutable. Nous rappelons que l'empire ottoman

disposerait tout d'abord, pour la lutte en Europe, de ses trois corps d'armée numéros I (Constantinople), II (Andrinople), III (Monastir) et de la moitié du V^e (Damas), chaque corps d'armée comprenant 26 000 fantassins, 3600 sabres et 84 bouches à feu avec les services auxiliaires correspondants. En outre, chaque *ordou* (territoire de corps d'armée), numéros I, II, III et V, fournirait immédiatement, en dehors des *nizams* (troupe de première ligne) augmentés des *ichtyats* (réserves), 20 000 hommes de deuxième réserve formant une armée de seconde ligne de 70 000 combattants.

A l'heure où nous écrivons, la Turquie, prête à toute éventualité, a ordonné le passage sur la rive occidentale du Bosphore de toutes ses troupes d'Asie établies à proximité, et trois masses se concentrent, l'une dans la vallée de la Maritza, face à la Roumélie, l'autre vers Uskuq (Skopia), face à la Serbie, une troisième, destinée à arrêter l'offensive hellénique, au nord de Salonique.

IV

Comme nous le disions un peu plus haut, nous n'entreprendrons pas de prophétiser la tournure que prendront les événements, car, dans la situation de l'Europe, on pourrait bien, en raisonnant suivant la logique, ne pas prédire juste. Chaque jour le télégraphe nous donne des nouvelles qui se contredisent : ce qui était arrêté le soir est modifié le lendemain : la paix est décidée tel jour, et le lendemain fait pronostiquer la guerre. Évidemment une solution violente de la crise que traverse à cette heure la question d'Orient serait regrettable, mais nous n'hésitons pas à penser que le rétablissement pur et simple du *statu quo ante* ne serait qu'un attermoiement, un renvoi à quelques années de la catastrophe finale. Sans doute les gouvernements européens ont été surpris par cette prise d'armes qu'ils qualifient d'intempestive, mais ne vaudrait-il pas mieux en finir que de s'exposer encore une fois à ces commotions périodiques?

A la séance du 8 juillet 1878, au congrès de Berlin, le prince Gortchakof avait fait de la part de son gouvernement la communication suivante :

« Au moment où la haute assemblée, réunie à Berlin sous les auspices de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, va terminer l'œuvre de pacification qu'elle a entreprise, les plénipotentiaires de Russie croient répondre à ses sentiments, en exprimant le vœu que cette œuvre, accomplie dans un esprit de conciliation, assure à l'Europe une paix solide et durable.

« La Russie y est particulièrement intéressée. Elle a porté¹ de grands sacrifices durant la guerre, elle en a fait de considérables en vue du rétablissement de la paix et du maintien de l'entente européenne. Elle est en droit de compter que, du moins, ces sacrifices ne seront point gratuits et que l'œuvre dont on a posé les fondements ne restera pas stérile... Elle ne pourrait pas accepter la perspective du renouvellement de crises pénibles, semblables à celle à laquelle le congrès de Berlin a été appelé à mettre un terme. Les plénipotentiaires de Russie sont persuadés que cette pensée est également celle de la haute assemblée, qu'elle ne voudra pas élever un édifice éphémère qui exposerait la paix de l'Orient et de l'Europe à de nouveaux périls. »

Tous les membres du congrès adhèrent à ces paroles du premier ministre de l'empereur Alexandre, et sans doute si une nouvelle réunion de diplomates avait lieu, des déclarations identiques seraient renouvelées. Mais quelle valeur auront ces desiderata tant que les décisions de l'Europe n'établiront point dans les Balkans la situation qu'impose ce mouvement d'unité des peuples que nous avons défendu dans tout le cours de cet article? Tant que les congrès que les gouvernements européens se plairont à réunir n'obtiendront point l'assentiment des Bulgares à être parqués au nord et au sud du Balkan, sous des conditions diverses, avec des droits différents, sous des autorités, l'une autonome, l'autre étrangère, des déclarations telles que celles du prince Gortchakof, le 8 juillet 1878, sont appelées à être, à bref délai, démenties.

Que l'Europe, si elle redoute l'influence de la Russie sur un État slave, organisé dans les Balkans, cherche ailleurs un contre-poids à cette puissance et trouve le moyen de la compenser. Gros problème, nous dira-t-on. A la vérité nous l'indiquons, et nous ne chercherons pas à le résoudre; cependant il est permis de supposer que la solution n'eût pas été introuvable pour un Richelieu ou un Talleyrand.

Dans les circonstances actuelles, il ne semble pas qu'à propos de la question d'Orient on puisse sortir de ce dilemme : ou créer la Bulgarie telle que l'avait délimitée le traité de San-Stéfano, ou s'exposer à bref délai à une révolution comme celle du 18 septembre, qui pourrait bien, cette fois, ne plus se passer d'une façon aussi calme ni si généreuse.

L'Europe n'a à choisir qu'entre ces deux solutions.

L. SAINSON.

¹ *Sic.*

LE CRÉDIT POPULAIRE

ET

LES BANQUES EN ITALIE

DU XV^e AU XVIII^e SIÈCLE

Une controverse, qui s'est élevée récemment en Italie au sujet des banques de Naples et de Palerme, a appelé l'attention sur les vieilles institutions, filles de la charité chrétienne, qui jadis avaient organisé le crédit populaire, ce grand desideratum de l'économie politique moderne. En même temps ces discussions ont fait réfléchir bien des esprits sur le rôle que les fondations perpétuelles ont à remplir dans la vie économique des peuples. Tout dans la société doit-il aboutir à un compte de profits et pertes ou à un calcul d'intérêt? N'y a-t-il pas lieu de faire une place quelconque à la prévoyance désintéressée, à la générosité se perpétuant, fût-ce sous le régime de la mainmorte, dans l'ensemble des institutions dont l'objet est de pourvoir aux besoins de ces classes de la société, qui, quoi qu'on fasse, ne pourront jamais s'aider elles-mêmes complètement?

Toutes ces questions et bien d'autres d'un intérêt plus technique se sont posées, parce que, parmi les six grandes banques du nouveau royaume d'Italie, il en est une, *il banco di Napoli*, qui seule ou à peu près¹ parmi toutes les banques du monde, ne fait pas figurer de capital au passif de son bilan, et, par conséquent, n'a point d'intérêts à payer à des actionnaires. Le capital sur lequel elle vit depuis des siècles lui a été fourni par des fondations pieuses. Tout en rendant les nombreux services qu'on demande de nos jours à une banque d'État, que rend par exemple la banque de France,

¹ Nous disons à peu près seule, parce que la *banque de Sicile* est la continuation de l'antique *Tavola di Palermo*, qui a, dit-on, été fondée en 1547, comme caisse municipale d'épargne et de dépôt. (Voy. Ferrara, *Introduzione al vol. VI, serie II, della biblioteca dell' Economista.*)

il banco di Napoli consacre une partie importante de son fond de roulement au crédit populaire et fait ainsi profiter les classes inférieures des bénéfices que les affaires proprement dites lui ont procurés.

La constitution si remarquable de cette banque a été vivement attaquée. Sous prétexte de progrès, des personnages officiels ont demandé qu'elle fût transformée en une société par actions, dont une moitié serait attribuée à l'État, à la province, au municipe; l'autre ferait l'objet d'une souscription publique. On voit d'ici le beau coup de filet offert à la finance cosmopolite. Mais ce serait la ruine à bref délai de toutes les œuvres de bien public, qui constituent l'originalité, l'honneur et, nous avons le droit de le dire, le caractère vraiment progressif de cette antique institution. Pour faire justice de ces dangereux projets, l'intelligent secrétaire d'*il banco di Napoli*, M. Eugenio Tortora, vient de publier son histoire depuis ses origines, qui remontent à 1539, jusqu'à l'année 1882, avec tous les documents, statistiques, bilans et tableaux graphiques qui peuvent l'éclairer¹. Il a pensé à bon droit que cette histoire serait sa meilleure défense.

Il nous a paru intéressant de mettre en lumière les résultats historiques importants qui se dégagent de cette masse de documents jusqu'ici inédits, et de rapprocher ce qui s'est fait à Naples, pour le crédit populaire, des divers essais de ce genre, qui se sont produits en France, en Angleterre, en Flandre, au moyen âge et dans l'ancien régime. Nous aurons, en même temps, l'occasion d'indiquer le remarquable développement du système des banques italiennes au quinzième siècle et au dix-septième. C'est une région encore peu explorée de l'histoire économique².

I

La décadence industrielle et commerciale, qui a atteint l'Italie, à partir de la découverte de l'Amérique et de la nouvelle route des Indes, a fait perdre de vue les institutions financières, si remarquables, nées sur son sol au moyen âge. Les rentes publiques perpétuelles, amortissables ou non, et les banques sont des créations de

¹ Eugenio Tortora, *il banco di Napoli*, 2 vol. in-4°, Napoli 1883, tipografia Francesco Giannini, parte I^a raccolta di documenti, storia e statistici, (1143 pp.) con dieci tavole grafice, parte II^a regolamento illustrato coll'altre leggi, decreti, ordinanze, massime e con note storiche o dichiarative (656 pp.).

² Mac Leod (*Theory and practice of Banking*, London, 1855, t. I, p. 290) avait consacré quelques lignes très judicieuses aux monts pieux de Naples.

Florence, de Pise, de Gênes, de Venise, et remontent jusqu'au treizième, si ce n'est jusqu'au douzième siècle. Plus tard, à l'époque où l'Italie perdit son hégémonie financière, ses banquiers, ses hommes d'affaires, ont propagé dans tous les États de l'Europe ces deux institutions, qui tiennent une place si grande dans le monde économique moderne. Beaucoup d'impôts actuels, le timbre notamment, sont de leur invention. En ce qui touche la France en particulier, quand on étudie notre régime financier de François I^{er} à Louis XIII, on trouve à chaque pas la trace des Florentins, l'imitation plus ou moins heureuse des procédés auxquels la Seigneurie recourait dès le quatorzième siècle. Pour en revenir aux banques, les historiens ne parlent guère que de celles d'Amsterdam, de Stockholm, d'Hambourg, de Londres, ou, s'ils font allusion à celles d'Italie, c'est pour commettre de lourdes erreurs.

La vérité est que, tandis que l'art de la banque en était encore à ses tâtonnements en Hollande et en Angleterre, les Italiens le pratiquaient depuis des siècles avec une remarquable supériorité. Pendant que les gouvernements *modernes* du dix-septième siècle cherchaient péniblement à créer des *banques d'Etat* avec les vices si graves attachés à leur monopole, les Napolitains avaient tiré un merveilleux parti des *monts-de-piété*. S'appuyant sur le double principe de la charité et de la perpétuité des fondations corporatives, ils avaient créé dès le seizième siècle un *appareil banquier* aussi perfectionné que celui des *banques nationales* américaines ou des *Einsilda-banks* de Suède.

M. Eugenio Tortora, emporté par son patriotisme local, va trop loin quand il revendique pour Naples l'honneur d'avoir eu les premières banques publiques, c'est-à-dire les premières institutions de crédit ouvertes à tous dans des conditions déterminées. Il est bien vrai, comme il le dit, que Venise n'a eu sa première banque publique qu'en 1586 ¹. La fameuse *Maison de Saint-Georges*, à Gênes, ne paraît pas avoir fait d'opérations de banque proprement dites longtemps avant cette époque ².

Mais les villes d'Allemagne, Lubeck, Francfort, Nuremberg, Strasbourg, Bâle, avaient eu dès le milieu du quinzième siècle des banques municipales.

A Strasbourg, le trésor de la ville était en compte courant avec les

¹ Blanqui, dans son *Histoire de l'économie politique*, dit à tort que Venise eut une banque publique, le *Monte Vecchio*, dès 1170; ce n'était qu'une association de créanciers de l'État, qui percevaient en commun les revenus assignés au payement de leurs rentes et faisaient sur les livres du *Monte* les transferts de leurs titres de rente.

² Voy. Bodin, *Réponses aux paradoxes du sieur de Malestroit*. Paris, 1568.

banquiers municipaux et leur versait ses fonds libres, que la banque prêtait ensuite aux commerçants ¹. Nous disons ceci en passant pour ne pas laisser s'accréditer une notion erronée. La priorité, qui appartient aux villes allemandes en fait de banques publiques, n'enlève rien au mérite des Italiens, car l'insuffisance du développement des banques privées avait seule amené l'intervention du magistrat municipal. Il avait fallu donner des privilèges spéciaux et un monopole aux concessionnaires de ces banques ou *tables de changeurs*, pour que les citoyens fussent assurés de se procurer du papier de change, pussent déposer leurs fonds libres et faire des paiements au moyen de délégations.

Tout cela, dès le treizième siècle, les banquiers florentins et vénitiens le faisaient spontanément et librement. Laisés à eux-mêmes, sans aucune intervention du pouvoir, ils formaient de grandes maisons ayant au loin des succursales dirigées par des associés. Ils avaient créé dans toute l'Europe un réseau de comptoirs tel, que le marchand florentin ou vénitien était assuré, qu'il fût en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, ou dans l'Orient, de pouvoir toucher l'argent qui lui était dû dans son pays ou d'y faire ses paiements. Au quinzième siècle, les Médicis n'avaient pas moins de seize comptoirs établis dans les principales places de commerce. Ce fut là certainement une des causes de la prépondérance commerciale et de la domination financière que ces étrangers exercèrent dans tous les États féodaux de l'Europe.

Ils ne faisaient pas directement l'escompte des effets de commerce, car la législation canonique sur l'usure y faisait obstacle : mais l'escompte se trouvait compris tacitement dans l'*interesse*, perçu à titre de change sur une autre place ².

Le transport de l'argent d'un lieu à un autre, le travail que représentait ce transport, justifiait la perception d'un intérêt par le banquier. Telle est l'origine historique de la disposition de notre code de commerce, qui exige que la lettre de change soit payable dans un lieu autre que celui où elle est tirée. Les banquiers italiens recevaient aussi les fonds disponibles qu'on leur confiait sous le nom de *dépôts*, mais en réalité pour les faire fructifier dans les opérations de banque et de commerce auxquelles ils se livraient. Ceux qui avaient ainsi des fonds chez un banquier en

¹ Sur les banques municipales allemandes, voy. Hanauer, *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, t. I, p. 551 et suiv., 579-582 ; Janssen, *Geschichte der deutschen Volkes*, t. I, p. 385 ; Pauli, *Lubeckische Zustände*, t. II, p. 107.

² Voy., sur ces procédés, Bourquelot, *Mémoires sur les foires de Champagne*, 1 vol. in-4^o.

disposaient au moyen de mandats qu'on appelait, à Venise, *fedi*. Ce n'était pas autre chose que les chèques¹ qui ont été réinventés en Angleterre, à la fin du dix-huitième siècle, et qui ont été introduits dans notre pratique commerciale en 1865 comme une grande innovation. Il était entré tout à fait dans les habitudes vénitienes de faire et de recevoir ses paiements au moyen de *virements de parties*. Les personnes au courant des affaires de banque le savent, l'importance prise par les virements à la banque de France depuis quinze ans est considérée comme un très grand progrès financier. Eh bien, au quinzième siècle, les Vénitiens y étaient déjà arrivés². Voilà de quoi faire réfléchir les gens qui regardent le moyen âge comme une époque de stagnation de la pensée humaine et d'inertie économique !

Tout ce développement de l'appareil des banques s'était fait dans la liberté et par elle³. Florence pratiqua jusqu'au dix-septième siècle la liberté des banques la plus absolue. A Venise, à la fin du quinzième siècle, on commença à imposer aux banquiers l'obligation d'un cautionnement, et on leur interdit certaines opérations commerciales regardées comme trop aléatoires. En réalité, dans

¹ Les Vénitiens ne peuvent même pas revendiquer l'antériorité absolue en fait de pratique des chèques. Au onzième siècle, les marchands arabes tiraient des chèques sur les banquiers de Bassora, chez qui ils avaient une provision. (Voy. *le Sefer-Nameh* ou relation d'un voyage en Palestine, analysé dans le *Journal des Savants* de 1882, p. 641.) — Nous sommes convaincus que l'organisation du grand commerce et de la banque telle qu'elle existait dans l'empire romain a survécu à l'invasion des Barbares et a persisté durant toute la première partie du moyen âge.

² Voy. le remarquable travail de M. Nasse de Bonn, *Das Venetianische Bankwesen in XIV und XV Jahrhundert*, dans les *Jahrbücher für national Ökonomie und Statistik* d'Hildebrand et Conrad. Iéna, année 1880, t. I. — Cf. Perruzi, *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze 1200 al 1345*. Firenze, 1868; et Pohlmann, *Die Wirthschaftspolitik der Florentiner Renaissance*. Leipzig, 1879.

³ Les écritures des banquiers avaient le privilège de faire foi en justice, de constituer des créances ou de libérer d'une dette. C'était là une tradition de l'empire romain; les banquiers étaient, sous certains rapports, des fonctionnaires publics. Le fait de la persistance en cette matière d'une jurisprudence si différente de tout le système du moyen âge en fait de preuves et d'obligations, indique qu'en Italie au moins les anciens collèges de banquiers (*consortia* comme les appelle Justinien) s'étaient continués sans interruption et avaient donné naissance aux corporations de *banchieri*, d'*argentarii*, que nous trouvons à Venise ainsi qu'à Florence, où ils formaient l'un des arts majeurs. Ainsi que les *notaires* de ces temps-là, ils remplissaient des fonctions publiques sans être des fonctionnaires et sans être érigés en titre d'*office*, comme ils le furent au seizième siècle. C'est un des aspects les plus intéressants de l'organisation corporative du moyen âge, si souple parce qu'elle reposait sur la tradition.

le courant de ce siècle, les banques vénitiennes durent assez ressembler aux banques nationales des États-Unis, telles qu'elles ont été organisées en 1863. Leur historien, M. Nasse, le savant professeur de Bonn, n'a pas remarqué que la plupart de ces mesures réglementaires étaient imitées de la législation catalane. A Barcelone et dans la principauté, les banques ont attiré de très bonne heure l'attention des pouvoirs publics ¹. C'est une preuve de plus de la communication d'idées qui existait entre les peuples au moyen âge.

A la fin du seizième siècle, à Venise et, à son exemple, dans toute l'Europe, on tendit à déprimer les banquiers privés et à ériger les banques de paiement et de compensation en institutions d'État. Ici encore Venise imitait Barcelone. Dans cette grande cité commerçante, tout en laissant les banques privées faire des opérations de change et vraisemblablement se livrer au prêt commercial, en 1401 la grande guilde de marchands, qui formait le corps dirigeant de la municipalité, avait institué dans la *bourse* où elle se réunissait une caisse de dépôts destinée à recevoir non seulement les fonds libres de la municipalité, mais encore ceux que les particuliers voulaient bien lui confier. Ceux-ci en avaient si bien profité, que la plupart des paiements à Barcelone se faisaient *en banque* au moyen de virements de partie. Sous l'influence de cet exemple que les voyageurs italiens de l'époque recommandaient hautement, en 1561, le Sénat vénitien avait mis la question en délibéré. Il y eut une discussion entre les partisans de la liberté et ceux du système des banques d'État qui, par l'ampleur des aperçus, est digne de celle qui précéda au parlement anglais l'acte de Peel de 1844. Michel Contarini plaida si éloquemment la cause de la liberté et de la pluralité des banques, que les nouveaux projets furent rejetés; mais ils triomphèrent en 1586, et le *banco del Rialto* fut constitué, sauf à être, en 1610, réorganisé sous le nom de *banco del Giro*. Tous les paiements d'une certaine importance durent s'y faire. Les Vénitiens s'en prenaient à la liberté bien mal à propos de la décadence qu'entraînait pour leur commerce la découverte de l'Amérique et de la nouvelle route des Indes.

En 1593, la commune de Milan fonda la *banque de Saint-Ambroise* sur des bases identiques ².

Ces exemples furent suivis à peu près dans toute l'Europe. Les professions de banquiers et de changeurs, qui jusque-là avaient joui

¹ Voy. Capmany, *Memorias historicas sobre la marina, commercio, y artes de Barcelona*, 4 vol. in-4°. Madrid, 1779, t. I, partie II, chap. iv.

² Voy. A. Vietti, *Il debito pubblico nelle provincie che hanno formato il primo regno d'Italia*. Milano, 1884, in-8°, p. 107 et suiv.

de la liberté, ou tout au moins formaient des corporations autonomes, furent considérées en quelque façon comme des fonctions publiques, que le prince avait à concéder et à patenter.

Quelle était la raison d'un si grand changement dans la manière d'envisager la banque ?

Deux causes poussaient à cette transformation : avant tout, c'était la confiance croissante que l'on avait en ce temps-là dans la réglementation par l'État ; d'autre part, la concurrence économique qui commençait à se produire entre les provinces et même entre les nations avec une amplitude inconnue au moyen âge, et la nécessité d'user du crédit dans le commerce, amenaient les pouvoirs publics à se préoccuper de la dispensation régulière et équitablement ouverte à toutes les personnes solvables de cet élément indispensable des affaires. Nous ne prétendons pas assurément nier la supériorité d'une organisation libre du crédit : les exemples contemporains de l'Écosse, de l'Australie, des États-Unis, du Canada, sont trop connus. Là véritablement toute personne solvable peut trouver le crédit qu'elle mérite, et se faire rendre les services de caisse dont elle a besoin au plus juste prix que comporte l'état du marché financier. A la fin du seizième siècle, on était loin de ces conditions ; le capital privé n'était pas assez abondant, les banquiers ne dispensaient le crédit qu'à leurs *amis*, comme le disait naïvement Contarini dans la discussion que nous venons de rappeler. Les grandes sociétés de commerce, qui dominaient les villes allemandes comme les villes italiennes, aboutissaient en réalité partout à l'oligarchie financière.

On s'explique donc que quand les pays de l'Europe occidentale, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, entrèrent, au quinzième et au seizième siècle, dans ce grand mouvement économique et commercial, dont les villes italiennes avaient eu jusque-là le monopole, les autorités publiques se soient préoccupées d'organiser des banques et d'en régler le fonctionnement, de manière à fournir à tous les citoyens des services sans lesquels les affaires ne sont pas pratiquement possibles.

Voilà pourquoi, lorsque la vie économique nationale se substitua à la localisation étroite des forces économiques dans la cité ou le fief, qui caractérise le moyen âge, quand tous les peuples entrèrent plus ou moins dans les voies de la concurrence commerciale, nous voyons partout s'élever des banques d'État, des banques municipales, ou bien réglementer les banques privées et en faire l'objet de *concessions*, qui imposaient aux banquiers et aux changeurs certaines conditions en faveur du public, qui parfois même limitaient leur nombre.

II

Avant que cette évolution dans l'organisation des banques fût même commencée, une nouvelle institution, les *monts-de-piété*, était sortie dans le troisième tiers du quinzième siècle, d'un remarquable mouvement de réforme sociale, dû, comme celui du treizième siècle, aux Franciscains, mais qui malheureusement ne se propagea pas beaucoup hors de l'Italie.

Tout le développement des banques que nous venons de décrire ne profitait qu'aux riches marchands des grandes villes de commerce. Les seigneurs, la noblesse rurale, le peuple des campagnes, étaient dans toute l'Europe livrés à l'usure la plus cruelle. Les conditions économiques de ces temps rendaient pour toutes les classes les recours au crédit beaucoup plus fréquents et bien plus impérieux que de nos jours. Les nobles et les bourgeois, appelés à prendre part à une expédition militaire, devaient, en vertu des principes du droit féodal et du droit communal, s'équiper et s'entretenir à leurs frais pendant un certain temps. Puis les famines et les interruptions de travail causées par les guerres imposaient aux artisans des chômages encore plus répétés que ceux d'aujourd'hui. L'absence d'épargne les rendait fort douloureux. Seuls détenteurs du numéraire, les Lombards et surtout les Juifs exploitaient cette situation. Des esprits hardis et généreux s'étaient depuis longtemps préoccupés d'y porter remède. En 1326, Durand de Saint-Pourçain, évêque de Mende, proposait de constituer dans chaque ville un magistrat chargé de faire des avances à ceux qui en réclameraient moyennant un certain intérêt. Selon lui, le pouvoir public avait le droit de légitimer la perception d'un intérêt à cause du service rendu à la chose publique¹. A la fin de ce siècle, vers 1389, Philippe de Maizières, l'un des membres du conseil de régence de Charles VI, développait un plan largement conçu d'organisation du crédit populaire dans un opuscule intitulé : *le Songe du vieux pèlerin*, que M. Brants, le brillant professeur de l'université de Louvain, a découvert à la bibliothèque Nationale. Nous lui empruntons l'analyse des principales dispositions de ce projet.

Il faut, dit Philippe de Maizières, chercher à se débarrasser de l'abominable misère des Juifs. L'Église tolère leur résidence en pays chrétien pour quatre causes : que ceux-ci se rappellent la Passion,

¹ Voy. Ch. Jourdain, *l'Économie politique au moyen âge*, dans le tome XXVIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 38.

que les Juifs même se convertissent, que les chrétiens puissent profiter de l'argent des Juifs quand c'est nécessaire, et enfin, que les chrétiens n'aient aucune occasion de prêter à usure...

Il faudrait d'abord que le roi attribue à cette œuvre de miséricorde une somme compétente sur le revenu de ses aides et domaines pour un commencement de prêter à la sainte usure du bon besant de l'Évangile.

Cette monnaie doit être mise à la main d'un prud'homme séculier ou de deux esleux dévots et d'une bonne vie et qui soient sans femme et sans enfants et sans aucune autre charge, et qui sachent écrire et compter et soient redoutant Dieu et d'un bon sens moral. L'office donc de cetui preud'homme, autorisé de la royale majesté, sera de prêter ladite monnaie ès povres gens de la diocèse ou chastellenie, qui seront en grande nécessité, et sur bon gage, c'est assavoir qui vaille plus que l'argent qu'ils recevront.

En supposant même que cette monnaie ne soit pas suffisante à remplacer les Juifs, encore serait-ce grand soulagement pour les gens de tout état, de trouver qui leur prestât une somme de deniers sur bon gaige et à la fin de l'année qu'ils auraient tenue la monnaie sans aucune usure, ils rachetassent leurs gaiges, et de leur propre volonté reconnaissant les grâces et biens de Dieu qu'ils auraient reçus en ladite année de la somme de ladite monnaie... par charité pour les povres gens qui pourraient se trouver dans le même cas... offrirait franchement et sans aucune contrainte la disme (10 pour 100) ou ce qui serait accordé, pour être converti à l'augmentation de la somme primitive donnée par le roy... Ainsi la somme croistrait et on n'aurait besoin en Gaule de Juifs ou de chrétiens usuriers ¹.

Aucune suite ne fut donnée à ce projet, qui présente de grandes analogies avec l'institution des monts-de-piété. Un premier mont-de-piété fut fondé à Londres, en 1361, par l'évêque Michel de Nothburg. Par son testament, il laissa 1000 marcs au chapitre de sa cathédrale, pour être employés en prêts sur gages *sans intérêts* de la durée d'une année. On pouvait prêter jusqu'à 10 livres à un homme du commun, 20 livres à un bourgeois de Londres ou à un noble, 40 livres à un chanoine, 50 livres à un évêque. Les prêts devaient être garantis par des gages d'une valeur égale ou supérieure. Au bout de l'année, si le prêt n'était pas remboursé, après un avertissement donné par le prédicateur de la cathédrale de Londres, les gages seraient vendus. Cette institution n'a pas

¹ *Philippe de Maizières et son projet de banque populaire*, par V. Brants, Louvain, 1880, in-8°.

laissé de trace de son fonctionnement¹. L'absence de toute perception d'intérêts la condamnait à périr d'inanition.

Voilà ce que comprirent les pieux Franciscains, qui fondèrent les monts-de-piété en Italie à la fin du quinzième siècle.

Nous l'avons déjà dit, le merveilleux développement du commerce du change et de la haute banque à Florence et à Venise n'avait en rien profité au crédit populaire. En 1400, le sénat de Venise autorise deux Juifs à fonder une banque de prêt; et plus tard, quand il s'empare de Ravenne, il y installe des prêteurs juifs! En 1436, le duc de Milan concède à une famille de Juifs le droit de s'établir à Côme, malgré les protestations de la municipalité, et lui donne le monopole de prêter au taux de 6 deniers par livre et par mois, c'est-à-dire à 30 pour 100²!

À Florence, les prêteurs sur gage *chrétiens* prêtaient, vers 1420, à 25 pour 100, en vertu d'un statut particulier. En 1430 la Seigneurie appela des Juifs, qui se contentèrent du taux de 20 pour 100 et même de 15 pour 100, quand, en 1469, on les eut affranchis d'un impôt spécial³; mais les procédés déloyaux auxquels ils recouraient sans cesse, quoi que prétende leur dernier historien⁴, rendaient ces limitations illusoire. Savonarole, à la fin du siècle, les signalait à bon droit comme dévorant la substance du peuple⁵.

Il faut, du reste, convenir que la pratique de l'usure devenait de plus en plus générale en Italie au quinzième siècle. Les fortes mœurs des âges chrétiens s'étaient affaiblies; puis le développement du commerce multipliait les circonstances dans lesquelles

¹ Voy. *The laws of pawns and pledges and the right and the liabilities of pawn brokers*, by James-Paul Cobbett (London, 1849), p. 10.

² Cantù, *Histoire des Italiens*, trad. franç., t. VII, p. 96-97.

³ Pohlmann, *Die Wirthschaftspolitik der Florentiner Renaissance*; p. 87-88; et Perrens, *Histoire de Florence*, t. VI, p. 351, 473, 479.

⁴ « Quant à une usure proprement dite, c'est-à-dire à un intérêt supérieur au taux légal marqué par les privilèges, le commerce des Juifs au moyen âge en offre peu d'exemples; *la probité et la loyauté semblent avoir été la règle ordinaire de leurs opérations*; il en existe des preuves abondantes dans les archives!!! » Th. Reinach, *Histoire des Israélites depuis l'époque de leur dispersion* (in-12, 1885, Paris), p. 152. En fait d'archives, nous nous bornerons à renvoyer seulement à l'*Histoire des Juifs en Dauphiné*, que M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, a publiée dans le tome XVII (3^e série), du *Bulletin de l'Académie delphinale*, Grenoble, 1883.

⁵ En cinquante ans les quelques Juifs établis à Florence avaient gagné plus de 50 millions de florins, rien qu'en prêtant sur gage, et leur nombre s'était extraordinairement multiplié. L'exaspération du peuple était portée à son comble, comme on le vit quand Bernardin da Feltri prêcha dans la ville et au temps de Savonarole. (Voy. Perrens, *loc cit.*; et Cantù, *Histoire des Italiens*, t. VII. Voy. aussi le témoignage contemporain du juriconsulte français Dumoulin dans le *Sommaire analytique des contrats, usures* n^o 64.)

l'argent était vraiment productif, où il y avait pour le prêteur un véritable *lucrum cessans*, suivant le point de vue auquel se plaçaient les canonistes.

C'est cette situation que jugea admirablement un Franciscain, Barnaba da Terni, aidé par un jurisconsulte éminent, entré lui aussi dans l'ordre de Saint-François, Fortunat de Capolis. A eux deux, ils fondèrent le premier mont-de-piété à Pérouse, en 1462, avec le produit de dons charitables. La nouvelle institution prêtait gratuitement aux pauvres; mais après un premier essai, on vit bien qu'il fallait demander, au moins aux riches qui usaient d'elle, une petite aumône, — on ne voulait pas dire un intérêt, — pour couvrir les frais d'administration, et c'est ce qui la rendit durable. Cet intérêt ne dépassait pas 5 pour 100. Mais dans l'état de la doctrine sur l'intérêt, ce n'en était pas moins une grande hardiesse. En 1498, l'assemblée générale des Franciscains examina la question et, après une mûre délibération, se prononça en ce sens : « L'expérience ayant montré, dit un chroniqueur contemporain, que sans un intérêt exigé des emprunteurs, l'institution ne pourrait pas subsister. » Elle répondait tellement aux besoins du temps, que, malgré les oppositions provenant d'un intérêt coupable ou d'un entêtement d'école, elle suscita un vif mouvement de sympathie et de générosité dans les classes élevées. Aussi dans l'espace de quelques années, les principales villes de l'Italie centrale eurent leur mont-de-piété : Orvieto en 1464, Viterbe en 1471, Florence en 1473 ¹, Savone en 1479, Mantoue en 1484, Assise, Pavie, Ravenne, Vérone, Alexandrie, Ferrare, Parme, Rimini, Montefiore, Cesène, Montagnana, Chieti, Rieti, Lucques, Campo-san-Pietro près de Florence, Aquila, à peu près à la même époque. La conception de Barnaba da Terni était ardemment propagée par un autre Franciscain, le bienheureux Bernardino da Feltri. Il allait de ville en ville, prêchant contre l'usure et contre la protection que les aristocraties financières, qui gouvernaient alors les cités, donnaient aux Juifs à prix d'argent. Des scènes semblables à celles que le mouvement antisémite produit de nos jours en Hongrie et en Russie accompagnaient sa prédication. Quand il prêcha à Florence, le peuple se rua sur les Juifs; et les magistrats corrompus, contre qui Savonarole allait tonner, l'expulsèrent de la ville. Un peu plus tard, après ses prédications en Lombardie, le sénat de Venise, grand protecteur des Juifs, lui interdit l'entrée du territoire de la république : il n'alla pas cependant jusqu'à empêcher la fondation des monts-de-piété dans plusieurs villes de

¹ Perrens et Pohlmann mentionnent le *mons substantionis et caritatis* de Florence, à la date de 1473. Il ne paraît pas avoir duré longtemps, puisque Savonarole demandait la création de deux monts-de-piété.

terre ferme, comme les Juifs le demandaient¹. Quoique les fondateurs des monts-de-piété ne réclamassent nullement le monopole des prêts sur gage et ne fissent appel qu'à la liberté et à la charité, la coupable industrie des Juifs était ruinée par le fait même des services que leurs concurrents charitables rendaient et de la baisse du taux de l'intérêt qui s'ensuivait. Les documents du temps attestent qu'à plusieurs reprises ils essayèrent d'assassiner le bienheureux².

Mais Bernardino da Feltri eut une autre lutte à soutenir. Une vive rivalité d'école régnait alors entre les Dominicains et les Franciscains. Deux grands théologiens appartenant au premier de ces deux ordres, le cardinal Cajétan et de Soto, attaquèrent les monts-de-piété comme une institution usuraire. Ce n'était pas la première fois qu'un esprit étroit de rigorisme prétendait proscrire les nouveaux contrats nés du mouvement économique. Au treizième siècle, Henri de Gand avait condamné les constitutions de rente. Mais toujours la papauté, avec son infaillible discernement, fit justice de ces exagérations. Martin V avait solennellement déclaré la légitimité des divers contrats de rente. Il en fut de même pour les monts-de-piété. Les papes Pie II, Sixte IV, Innocent VIII, avaient approuvé spécialement les statuts de plusieurs d'entre eux. La question fut traitée dans toute son ampleur au concile de Latran, en 1515, et les monts-de-piété y furent solennellement approuvés. En 1539, à Rome même, un mont-de-piété fut fondé par le Franciscain Frà Gioavanni Calze; enfin le concile de Trente fit une obligation aux évêques de les visiter et de les protéger. La victoire ne pouvait être plus éclatante. Ce qui la rendait encore

¹ « Une circonstance remarquable, c'est que, les monts-de-piété étant dans toutes les villes de l'Italie des institutions particulières sans caractère officiel, leur érection n'emportait pas de plein droit la fermeture des autres maisons de prêt existantes. Partout, à Rome surtout, les Juifs continuèrent leur trafic : seulement Sixte V ordonna de réformer les banques des Juifs et de rédiger pour ces banques de nouveaux statuts soumis à son approbation. (Voy. P. de Decker, *les Monts-de-piété en Belgique*, p. 20, qui renvoie à un curieux récit contemporain : *Defensorium montis pietatis longe validissimum a fratre Bernardino de Bustes, 1497.*) — Frà Bernardino de Bustes était un franciscain ami du bienheureux Bernardin de Feltri. Les monts-de-piété de Belgique eurent, au contraire, un caractère officiel, et la fermeture des banques des Lombards coïncida avec leur érection.

² Voy. les *Acta sanctorum* du mois de septembre, t. VII, p. 874 et suiv., et Wadding, *Annales Minorum*, édit. de Rome, 1735, t. XIV, p. 93-95. Rien mieux que cette lecture des récits contemporains ne peut donner une idée des influences sociales que les Juifs exerçaient alors et de l'asservissement des princes et des oligarchies municipales à leurs intérêts. Ils dominaient par l'usure et aussi par l'exercice de la médecine.

plus complète, c'est que les papes Jules III, Paul III et Pie IV, justement préoccupés d'assurer aux monts-de-piété les fonds suffisants pour qu'ils pussent étendre leurs opérations, avaient autorisé certains d'entre eux à faire figurer, parmi les intérêts passifs ou frais d'administration, un intérêt modéré alloué à ceux qui leur fourniraient des fonds à titre de rente; car les dons et fondations étaient insuffisants en présence de la grande extension qu'ils prenaient. Bientôt ils reçurent des dépôts à courte échéance, et pour les attirer, leur payèrent un certain intérêt, correspondant au *lucrum cessans* que le déposant pouvait éprouver¹.

Le discrédit qu'un taux trop élevé d'intérêt et une administration exclusivement bureaucratique a jeté sur les monts-de-piété contemporains ne doit pas faire perdre de vue l'importance capitale qu'eurent sur les faits économiques ainsi que sur les doctrines leur établissement et les controverses que nous venons de rappeler.

III

Nous n'hésitons pas à leur attribuer en grande partie l'abaissement considérable du taux de l'intérêt qui se produisit à cette époque. Il tombe au seizième siècle à 5 et même à 4 pour 100 en Italie; dans les pays du Nord, il reste plus élevé; mais comparativement aux taux énormes du 30 pour 100 et du 50 pour 100, pratiqués encore au siècle précédent pour les emprunts à court terme, l'amélioration est considérable². Sans doute l'augmentation des métaux précieux, due à la découverte des mines du Pérou et du Mexique, devait amener la baisse de l'intérêt; cependant, si les Juifs et les Lombards étaient restés en possession exclusive de ce commerce de l'argent, condamné par la morale, la forte cohésion qu'avaient leurs communautés, la coalition permanente qui les unissait, leur auraient permis pendant longtemps de neutraliser

¹ Voy. Endemann, *Studien in der romanisch-canonischen Lehre*, t. I, p. 470-472. — Les monts-de-piété qui émettaient seulement des rentes perpétuelles étaient appelés *montes non vacabiles, montes irredimibiles*: ceux qui se procuraient des fonds en faisant appel aux dépôts ou prêts à terme étaient dénommés *montes vacabiles, montes redimibiles*. (Voy. P. de Decker, *Etudes sur les monts-de-piété de Belgique*, p. 12.)

² Le taux des constitutions de rente a de tout temps été moins élevé, car la nature, l'origine et la destination des capitaux donnés à crédit sous cette forme étaient tout autres: or c'est une vérité constante en économie politique qu'il n'y a pas un seul marché, mais bien plusieurs marchés pour les capitaux, suivant les conditions et le temps pour lesquels ils sont engagés.

l'action de cette cause économique naturelle, et de prolonger leur oppression financière.

Des économistes distingués soutiennent que le taux de l'intérêt est déterminé par la productivité des emplois du capital. Nous ne nions pas que cette cause puisse agir dans l'état actuel du monde, en ce sens que quand les emplois industriels sont plus productifs la demande de capitaux augmente. Mais anciennement il n'en était pas ainsi : le taux de l'intérêt dépendait exclusivement de l'offre et de la demande, et le capital disponible sous forme de numéraire était en fait l'objet d'un monopole étroit. Quoique le taux des profits du commerce fût généralement supérieur, au moyen âge, à ce qu'il est aujourd'hui, il n'y avait aucun rapport entre ces profits et l'intérêt de l'argent exigé par les Juifs ou les Lombards : grave considération qui justifie bien la prohibition absolue par mesure de salut public de l'intérêt dérivant uniquement du contrat de prêt, du *mutuum*.

L'institution des monts-de-piété mettait fin à la domination de ces capitalistes peu intéressants. A peine furent-ils institués dans les Pays-Bas, au commencement du dix-septième siècle, que l'on vit disparaître les Lombards¹. En Italie, un siècle auparavant, leur multiplication avait porté un terme à l'influence abusive des Juifs : ils ne furent plus nécessaires, comme le disait Philippe de Maizières, le jour où l'homme du peuple put se procurer l'argent à bon marché. Ils furent réduits au rôle très subalterne d'acquéreurs des gages non soldés que les monts-de-piété mettaient en vente².

Non moins importante pour le mouvement des idées fut la solution donnée par l'Église au débat sur la légitimité des monts-de-piété. Il en ressortit avec évidence que l'argent, dans certaines circonstances, — et ces circonstances allaient devenir de plus en plus fréquentes, — était un capital productif et que dans les limites de cette productivité la perception d'un intérêt pouvait être autorisée.

C'est à cette époque que la plupart des canonistes italiens et espagnols, qui vivaient dans un milieu économique plus avancé, regardèrent comme licite le *triple contrat*, cette merveille d'analyse juridique. Pascal, dans les *Provinciales*, et avec lui tous les légistes gallicans ont reproché aux Jésuites de l'avoir inventé.

¹ Voy. de Decker, *Études historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique*, in-8°. Bruxelles, 1844, introduction.

² Voy., dans Blaise, *les Monts-de-piété*, t. I, p. 81, le récit des mesures qu'en 1604 le cardinal Aldobrandino fut obligé de prendre contre les Juifs, qui empêchaient la liberté des enchères dans les ventes faites par les monts-de-piété des États de l'Église.

Si Pascal et les légistes eussent été moins ignorants en économie politique, ils eussent dû leur en faire un honneur. Mais la vérité est que, dès le treizième siècle, cette combinaison était discutée dans les écoles et qu'elle triompha définitivement au commencement du seizième. Elle consistait à décomposer le prêt à intérêt en trois contrats successifs : une société, une assurance du capital, un forfait pour les profits. Or cette analyse répond parfaitement à la réalité économique, *quand il s'agit du prêt d'affaires*, en d'autres termes du crédit à la production, qui est tout différent du crédit à la consommation. De plus en plus cette distinction tendit à pénétrer dans les idées et dans la pratique, et le mérite des théologiens, comme Ange de Chiva, Gabriel Biel, Jean Eckius et surtout le fameux canoniste Navarra, fut d'y adapter leur enseignement ¹.

Dumoulin, qui voulait faire admettre l'intérêt dans les prêts commerciaux, ne manque pas de tirer avantage pour sa thèse de la décision intervenue en faveur des monts-de-piété ².

Les rois de France autorisèrent, aux foires de Lyon, la perception d'un intérêt déterminé par le cours du marché et constaté par les principaux marchands. En Flandre, des ordonnances de Marguerite de Parme distinguèrent entre le prêt commercial, où la perception d'un intérêt jusqu'à 12 pour 100 fut permis, du prêt civil où elle demeura interdite ³. La bulle de Sixte-Quint *Detestabilis* ne put arrêter ce mouvement doctrinal, qui devait plus tard trouver une sorte de consécration dans la grande encyclique de Benoît XIV ⁴.

Ce développement, cette évolution, allions-nous dire, de la doc-

¹ Voy. Endemann, *Studien in der romanisch-canonistisch. Lehre*, t. II, p. 310-311; cf. p. 374, cf. t. I, p. 369-370; et les canonistes cités par de la Luzerne, *Du prêt de commerce*; cf. Janssen, *Geschichte der deutschen Volkes*, t. I, p. 108.

² Il les loue comme très utiles au peuple « combien qu'il ait vraie et formelle usure », c'est-à-dire perception d'intérêt. (*Sommaire analytique des contrats, usures...*, n° 68.)

³ P. de Decker, *Etudes sur les monts-de-piété de Belgique*, p. 22.

⁴ Nous savons que la distinction entre le prêt fait à un marchand et celui fait à une autre personne n'est pas admise par l'encyclique *Vix pervenit* de Benoît XIV, ce qui n'a pas empêché le cardinal de la Luzerne de la reprendre dans son célèbre ouvrage : *Du prêt de commerce*. Mais l'admission du *trinus contractus* équivalait en fait, dans la plupart des cas, à cette distinction. Seulement il fallait, pour qu'on pût appliquer la fiction du *trinus contractus*, que l'intérêt perçu dans le prêt de commerce en question : 1° ne dépassât pas l'évaluation des bénéfices dont on traitait ainsi à forfait; 2° que l'assurance du capital fût payée à son juste prix, en d'autres termes que l'intérêt fût en proportion de la productivité du capital et des risques courus. Cette restriction a bien son importance, car elle empêche en conscience d'abuser de la position malheureuse d'un emprunteur, même en matière de commerce.

trine des canonistes ne signifie nullement que l'Église ait modifié ses enseignements moraux ni qu'elle ait commis la moindre erreur de conduite dans la rigoureuse discipline, en matière de contrats commutatifs, qu'elle avait suivie au moyen âge. Le progrès des études historiques a mis en pleine lumière les services qu'elle a rendus au commerce et à l'industrie par cette discipline. Tout au contraire de ce que prétend Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, elle leur a donné un merveilleux essor en forçant les capitalistes à user de la commandite et du contrat de change, au lieu du prêt à intérêt. Dans des leçons faites à l'Université catholique de Paris, en 1879, nous avons cherché à déterminer la loi économique qui, à certaines époques, rend plus avantageux l'usage de la commandite ou celui du prêt à intérêt comme mode juridique d'association du capital au travail. La commandite est préférable quand les risques sont considérables et que, d'autre part, le taux des profits commerciaux est élevé : or c'était là la condition économique du moyen âge. Au contraire, le prêt à intérêt perd en partie son caractère dangereux lorsque les risques commerciaux sont peu considérables ou peuvent être couverts par l'assurance, et que, sous l'action des offres abondantes de capitaux, le taux courant des profits s'abaisse. Le prêt donne en même temps plus de liberté d'action à l'homme industriel qui cherche un capital pour féconder son travail. Cette substitution d'un contrat à l'autre est analogue à celle qui, depuis un siècle, a fait prévaloir, dans une partie de l'Europe, le bail à ferme sur le colonat partiaire — peut-être pas pour le plus grand bien des propriétaires. — Depuis lors, nous avons eu la satisfaction de trouver des vues analogues aux nôtres exprimées en Angleterre et en Allemagne par plusieurs écrivains protestants ¹.

On doit donc regarder comme un grand bienfait social la prohibition de l'intérêt résultant du seul service rendu à l'emprunteur, ce qui est le fond de la doctrine des canonistes en cette matière. Si depuis lors cette doctrine s'est développée sous de nouvelles faces, ce n'est pas la discipline de l'Église qui a changé, ce sont les conditions extérieures de la société qui, en se modifiant, ont donné une toute autre portée économique aux anciens contrats juridiques et en ont fait faire des applications toutes différentes.

Tels furent les résultats de la fondation des monts-de-piété.

¹ Voy., entre autres, l'ouvrage de M. Cunningham, professeur à l'université de Cambridge, *The growth of english Industry and Commerce*. Cambridge, 1882. — Quant aux écrivains allemands qui soutiennent cette thèse, ils sont très nombreux; mais, sous l'influence des préoccupations socialistes, ils défigurent souvent l'histoire et prétendent que l'Église n'a pas admis la productivité du capital, ce qui est absolument faux.

L'Italie resta toujours le pays où ils furent le plus vraiment populaires et ne s'écartèrent pas de l'esprit primitif de leur institution. A l'époque où ils triomphèrent définitivement de toutes les oppositions, c'est-à-dire au milieu du seizième siècle, l'Europe était profondément troublée. L'Allemagne, la France, l'Angleterre, étaient en proie aux luttes sociales déchaînées par le protestantisme. Aussi ne s'y propagèrent-ils pas. A Nuremberg seulement, en 1494, on trouve une institution de banques municipales, qui semble influencée par l'esprit large et généreux des monts-de-piété italiens ¹.

« Il suffisait sans doute, dit de Decker, que l'institution des monts-de-piété fût due au zèle de quelques moines et approuvée par les Souverains Pontifes pour qu'elle fût accueillie avec défaveur par les personnes qui sympathisaient avec les nouvelles doctrines de la Réforme. Aussi les auteurs protestants se montrèrent-ils unanimes à la décrier et à la rendre odieuse aux populations. Il ne faut donc pas s'étonner que cette idée n'ait pu germer sous la froide haleine de ces détracteurs, qui rejetaient ces institutions catholiques, tout en condamnant néanmoins dans leurs synodes l'usure des Lombards. » Ni la Hollande ni l'Angleterre n'eurent de monts-de-piété véritables. La banque de prêt d'Amsterdam, qui fut créée en 1614 à côté de la banque de dépôt, les nombreux *banks von leening*, qui se multiplièrent en Hollande dans le courant du dix-septième siècle, étaient des institutions municipales analogues à nos docks et magasins généraux. Ils n'avaient absolument rien de charitable.

En Flandre, après divers essais dans les dernières années du seizième siècle, les monts-de-piété furent institués en 1615 par un homme de zèle, qui était en même temps un financier, Wenceslas Cobergher; les archiducs Albert et Isabelle les érigèrent en institutions publiques et leur donnèrent du premier coup une grande extension. On n'en fonda pas moins de quinze à la fois, et la solidarité établie entre eux en fit un vrai système de banques. Mais, malgré de larges subventions, ils n'eurent pas la solidité que les monts-de-piété italiens devaient à l'administration des confréries. Leur gestion fut toujours coûteuse, et ils n'arrivèrent jamais

¹ En 1494, la ville de Nuremberg obtient un diplôme de l'empereur Maximilien, en vertu duquel des banques sont établies en divers quartiers pour prêter à un intérêt modéré. S'il reste un bénéfice après le paiement des employés, il est attribué à la caisse communale. (Voy. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes*, t. I, p. 384 et p. 404.) — Les relations entre Nuremberg et l'Italie étaient très multipliées à cette époque.

² En 1640, on chercha à établir à Londres des monts-de-piété municipaux prêtant au 10 pour 100; mais on ne réussit pas. (Voy. Cunningham, *Growth of english Commerce and Industry*, p. 146.)

à abaisser beaucoup le taux de l'intérêt au-dessous de 10 pour 100. Un historien belge, M. P. de Decker, leur a consacré un ouvrage plein d'enseignements économiques de la plus haute valeur.

Dans le Portugal, ce pays si profondément catholique, les monts-de-piété se propagèrent à la même époque. Ils étaient appelés *Misericordias* et ne dépassaient jamais dans leurs prêts le taux de 5 pour 100. Jusqu'au commencement de ce siècle, ils ont exercé la plus heureuse influence sur le bien-être des populations.

En France, quelques monts-de-piété se fondèrent dans les dernières années du seizième siècle et les premières du dix-septième, à Avignon, à Beaucaire, à Nice, à Marseille, à Montpellier, toutes villes placées dans le voisinage de l'Italie, où l'influence du mouvement franciscain se faisait sentir plus directement. Celui d'Avignon, celui de Nice, fondé en 1590, et celui de Montpellier, qui date de 1634, étaient l'un et l'autre administrés par des confréries pieuses, et *prêtaient gratuitement*. Ces deux derniers le font encore de nos jours ¹.

En dehors de ces quelques villes, l'institution des monts-de-piété ne s'étendit guère dans notre pays. Un édit de Louis XIII, en 1626, ordonna vainement l'établissement d'un mont-de-piété dans toutes les villes où siégeait un parlement. Le taux *minimum* de l'intérêt devait être de 8,25 pour 100. En 1643, un nouvel édit n'eut pas meilleur succès, et c'est en 1777 seulement que le mont-de-piété de Paris fut fondé. L'organisation administrative avait été impuissante, même avec les grandes ressources dont disposait la monarchie, tandis qu'en Italie l'initiative charitable des confréries avait été admirablement féconde.

La fondation des *monts-de-piété*, due aux prédications ardentes des Franciscains, était la manifestation, si nous osions employer cette expression anglaise et protestante, d'un véritable *revival* de piété et de bonnes œuvres. Seulement, à la différence des mouvements éphémères et superficiels qui se produisent en Amérique ou en Angleterre, ce renouveau de la charité chrétienne en Italie ne cessa pas et alla toujours en grandissant. Le seizième siècle s'ouvrit

¹ Voy. O. Claveau, *Rapport et documents présentés au ministre de l'intérieur sur la situation administrative et financière des monts-de-piété*. Imprimerie nationale, in-4°, 1876. — L'histoire du mont-de-piété d'Avignon est particulièrement intéressante. Il est dû à une congrégation de Notre-Dame de Lorette, fondée en 1577 pour assister les pauvres honteux et faire des prêts sur gage à un taux qui fut ordinairement de 2 à 2 1/2 pour 100. Les papes avaient autorisé le mont à recevoir des dépôts d'argent sans intérêts. La liste des prieurs de la congrégation comprend les noms les plus honorables de la bourgeoisie avignonnaise. (Voy. *Statuts anciens et nouveaux du mont-de-piété d'Avignon et autres documents relatifs à cette institution*. 1 vol. in-8°, Avignon, 1843.)

au milieu d'une transformation économique et sociale, qui ne laissait pas que d'entraîner bien des souffrances. Les liens du régime seigneurial, qui protégeaient les cultivateurs contre les vicissitudes des temps tout en gênant leur liberté, s'étaient dissous. Devenus pleinement libres d'aller et de venir comme ils l'entendaient, les paysans rencontraient trop souvent la misère et commençaient dès lors à affluer dans les villes. Les plaintes sur l'émigration des campagnes datent de cette époque, ce qui ne veut pas dire que celles d'aujourd'hui ne soient pas justifiées. Le progrès des voies de communication, et la prédominance d'un système d'économie nationale dans tous les États sur la localisation de la vie économique d'autrefois, amenait la destruction des petits centres de fabrication qui ne pouvaient supporter la concurrence des fabriques mieux outillées et mieux situées. A ce commencement du paupérisme, la charité catholique opposait de nombreuses œuvres de bienfaisance. Les confréries pieuses, qui étaient à la fois des sociétés de secours mutuels et des conférences de Saint-Vincent de Paul, se multipliaient comme au temps de saint François et de saint Dominique. Partout des hospices étaient fondés et largement dotés par la générosité des riches particuliers. Ce mouvement fut arrêté en Allemagne et en France par les guerres de religion. En Italie, il alla toujours en se développant, et après la grande et vraie réforme du concile de Trente, il prit une extension considérable. La fin du seizième siècle et la première moitié du dix-septième siècle sont véritablement l'âge d'or de la charité chrétienne dans ce pays resté le centre du catholicisme. Tandis que, sous cette impulsion, les monts-de-piété de Naples allaient devenir de grandes banques populaires, dans les campagnes on créait de modestes mais très utiles institutions de prêt agricole. Ce sont les *monti frumentarii* qui faisaient des avances en nature et *gratuites* aux paysans pour leur nourriture et surtout pour les semences. Très multipliés dans les États de l'Église, ils l'étaient non moins dans le royaume de Naples. On en comptait environ cinq cents en 1780¹.

Quel contraste avec la cruelle crise agraire que la révolution a créée en Italie, avec cette effroyable action d'un gouvernement qui, chaque année, exproprie bon nombre de petits propriétaires parce qu'ils ne peuvent plus payer l'impôt!

¹ Ces modestes institutions n'ont pas péri. En 1880, il y avait encore en Italie, d'après M. Bodio, l'éminent directeur de la statistique italienne, 1965 *monti frumentarii*. Mais la dépréciation constante de l'argent a diminué beaucoup l'importance des anciennes fondations.

IV

On aura remarqué dans la liste des premières fondations de monts-de-piété l'absence de Naples, et généralement des villes de l'Italie méridionale. Déjà cette partie de la péninsule avait des mœurs et des conditions économiques absolument différentes de celles de l'Italie du Nord et du Centre. Les deux Siciles, au milieu du seizième siècle, en étaient à peu près au point où en sont aujourd'hui les pays slaves de l'Autriche. Les financiers florentins et génois les exploitaient comme banquiers et surtout comme fermiers généraux des impôts, sans que les indigènes, sur qui ils prélevaient d'énormes profits, eussent aucun moyen d'échapper à leur domination. Ils étaient tout-puissants à la cour des princes d'Aragon et tenaient ces princes besoigneux dans leur dépendance¹.

Mais si les populations de Naples ne pouvaient pas *s'aider elles-mêmes*, le zèle religieux vint à leur aide, et la fondation successive de sept monts-de-piété améliora notablement leur situation économique.

En 1539, un groupe de pieuses personnes appartenant à la bourgeoisie et ayant à leur tête le père jésuite Salmeron, fondait *il Sacro monte di pietà* et commençait ses opérations en prêtant sur gage *sans intérêts* au-dessous de 10 ducats. Au-dessus de ce chiffre, un intérêt minime était perçu. Il ne dépassa jamais 6 pour 100 même dans les moments de crise; quelquefois il descendit à 2 pour 100; il fut habituellement à 4 pour 100². Les prêts étaient faits pour une durée de trois années! Le mont-de-piété de Rome, fondé aussi en 1539, reçut quelques années après de si grandes libéralités et surtout fut si bien administré, qu'il put prêter gratuitement jusqu'à 30 écus, soit 160 francs valeur intrinsèque. Au-dessus de cette somme, il percevait 2 pour 100 d'intérêt, et les gages étaient gardés dix-huit mois. Cela durait encore en 1798³.

¹ La décadence du royaume de Naples date de la domination des princes aragonais qui, pour s'assurer la fidélité des grands barons, livrèrent les populations à leur arbitraire. Il est absolument prouvé que le pays était plus riche et plus peuplé sous les princes de la maison d'Anjou et sous la dynastie normande. La domination autrichienne et espagnole aggrava encore le mal. Le royaume ne commença à se relever que quand il eut une nouvelle dynastie nationale. Le gouvernement économique des Bourbons de Naples (1734 à 1860) mériterait d'être mieux étudié. On lui tiendrait compte des efforts faits pour relever un peuple ruiné par une longue domination étrangère.

² Tortora, *il Banco di Napoli*, t. I, p. cxiv.

³ Voy. le beau livre de M. Léon Lallemand, *Histoire de la charité à Rome*. Paris, 1876, in-8°, chap. x.

Quel contraste avec nos monts-de-piété administratifs où l'intérêt perçu varie généralement entre 9 et 12 pour 100, sans qu'on puisse espérer dans leur organisation autre chose que d'insignifiantes réformes¹ ! C'est que, dans les monts-de-piété italiens et particulièrement dans ceux de Naples, les fondateurs avaient formé une confrérie qui non seulement les administrait gratuitement, mais qui encore en alimentait le capital par ses contributions et en provoquait constamment l'accroissement en maintenant leur caractère pieux. Des dons considérables furent faits dès le début au *Sacro monte di pietà*, entre autres par la comtesse Carafa, par le cardinal Acquaviva : en 1563 ses prêts annuels montaient déjà à 200 000 ducats (850 000 fr.).

En 1585, un autre mont-de-piété était fondé dans les mêmes conditions sous le titre de *Monte dei poveri*, avec le but spécial de prêter sur gages sans intérêt pour délivrer les prisonniers. Cette confrérie s'unit en 1586 à celle *del Nome di Dio*, et augmenta ainsi considérablement son action. Ses membres se recrutaient en principe par le choix libre des confrères ; mais en fait on tenait à honneur dans les familles de la noblesse et de la bourgeoisie de faire partie héréditairement de la même confrérie, ce qui donnait à ces institutions une solidité et une influence considérables. Un des membres de la confrérie venait-il à tomber dans la pauvreté, il était assisté de préférence sur les fonds du *monte*, mais il était alors exclu de toute participation à l'administration.

Les résultats de ces deux fondations furent bientôt appréciables. Quelques années après, le gouvernement pouvait expulser les Juifs, sans risquer, en se privant de leurs services, d'aggraver encore la situation des pauvres gens : les deux monts-de-piété leur dispensaient suffisamment le crédit. A partir de 1549, le gouvernement put également prendre certaines mesures sur les banques privées, qui eurent pour conséquence de faire quitter le pays aux Génois et aux Florentins, et de mettre fin ainsi à l'exploitation financière de ces étrangers que l'on avait trop longtemps supportés.

Non seulement les deux monts prêtaient à un intérêt très bas, mais, au lieu de se borner à faire des avances sur les objets

¹ L'élévation des frais d'administration dans les monts-de-piété ne provient pas seulement des traitements à payer aux employés, mais encore du fait que l'administration doit se procurer son fonds de roulement par des emprunts, dont le taux moyen est de 3 pour 100 à Paris. Ajoutez que les prêts faits pour de petites sommes sont onéreux, malgré l'élévation du taux de l'intérêt. Voy., dans l'*Annuaire statistique de la ville de Paris pour 1880*, une excellente notice sur le mont-de-piété de Paris par l'honorable M. Cochet.

d'or et d'argent ou les vêtements, ils prêtaient sur tous les métaux, fer, zinc, plomb, sur les laines, les soies, les cotons, les toiles, en un mot sur toutes les matières premières de l'industrie et produits naturels du sol. Ils remplissaient ainsi les services que rendent aujourd'hui les docks et magasins généraux, c'est-à-dire aidaient le petit commerce, la petite industrie, les petits propriétaires ¹.

Mais voici en quoi les monts-de-piété napolitains avaient une portée économique toute autre que les institutions actuelles du même nom. Ils étaient de véritables banques de dépôts, c'est-à-dire recevaient toutes les sommes qu'on leur confiait, s'engageant à les rendre à vue. Ils remettaient au déposant un titre négociable par voie d'endossement qu'on appelait *fedi di credito* ou *apoca bancaleis* dans le latin baroque des jurisconsultes du pays. Les *monti* recevaient, dans ces conditions, jusqu'aux plus petites sommes, faisant ainsi bénéficier les plus humbles d'un mécanisme très perfectionné de crédit. Pour les sommes au-dessous de 10 ducats, le titre émis prenait le nom de *polizzino*. Un véritable compte courant était ouvert aux déposants, et ils pouvaient payer au moyen d'un ordre adressé au *monte*, qu'on appelait *madre fede* et qui était absolument semblable au chèque. Il devait être daté et signé par le tireur. Le *monte* payait le porteur, ou bien, si celui-ci avait un compte ouvert, il opérerait, sous sa responsabilité, un *virement de partie*. Dès le quinzième siècle, les banquiers florentins établis à Naples usaient de ces procédés de crédit. Les *monti* se les étaient appropriés et leur avaient donné une extension considérable par la confiance plus grande qu'ils inspiraient, et surtout en les mettant à la portée de tous.

On conserve, dans les archives d'*il Banco di Napoli*, des *fedi di credito* émis par le *Sacro monte di pietà* en 1573. En 1599, le *monte* fit inscrire, sur le fronton de l'édifice qu'il élevait, ces distiques latins qui indiquent fort élégamment ses deux principales opérations :

¹ La pensée d'utiliser la nouvelle institution pour des opérations commerciales s'était produite dès le temps de Bernardino da Feltri. Comme au début les monts-de-piété eussent pu dévier de leur but charitable, la bulle de Jules II en faveur de celui de Bologne s'exprimait ainsi : « Teneretur mons mutare pauperibus et egenis incolis civitatis Bononiæ ad eum pro tempore recurrentibus, et non ludi aut negotiationis causa id petentibus. » — Plus tard, dans cette même ville de Bologne, en 1693, un mont particulier, le mont Saint-Antoine, fut ouvert dans le but de venir au secours des fabricants et des ouvriers qui travaillaient le chanvre, de manière qu'ils ne fussent pas obligés de vendre à perte et pussent acheter de nouveau des matières premières. Les banques populaires de M. Schultze-Delitsch ont, on le voit, des précédents lointains.

I

*Forsan abest misero signata pecunia civi
Atque illum interea tempora sæva premunt,
Nummorum huic operi ingentes cumulamus acervos;
Pignore deposito quod petit inde damus.*

II

*Si quis amat brevibus caute persolvere chartis
Aut timet insidias furis et arma domi,
Congerite huc aurum, placidos et carpite somnos,
Per me securos civibus esse licet.*

Un citoyen malheureux manque-t-il d'argent et est-il pressé par la dureté des temps, nous avons ici d'immenses dépôts de numéraire et prêtons contre un gage les sommes demandées.

Si quelqu'un aime à faire ses paiements en billets qui n'embarrassent pas par leur poids, ou redoute les voleurs et les hasards de la guerre, il n'a qu'à porter ici son or et à dormir en paix; nous assurons la sécurité à la fortune de nos concitoyens.

Les *monti* n'allouaient pas d'intérêt aux déposants à vue : c'est la pratique suivie actuellement par la Banque de France. La règle en cette matière est qu'un établissement de crédit sérieux ne doit pas dépasser le taux de 4 pour 100 dans l'intérêt qu'il bonifie aux dépôts de cette catégorie¹. A une époque où la sécurité matérielle faisait si fréquemment défaut, ces *services de caisse* rendus par les *monti* avaient une utilité très grande. Nous avons déjà dit que ce sont là les services que de plus en plus le commerce tend à demander aux banques modernes. Les écritures des banques faisaient pleine foi en justice et valaient comme titre authentique : leur intermédiaire n'en était que plus recherché dans les transactions privées. Il en était ainsi, nous l'avons dit, dès le treizième siècle à Florence et à Gènes, et c'est un des points sur lesquels on constate le mieux la persistance des traditions romaines à travers tout le moyen âge.

De bonne heure les administrateurs des *monti* avaient compris l'avantage qu'ils avaient à accepter comme espèces les titres de crédit émis les uns par les autres (*riscontri*). On trouve la preuve, en 1584, de cette pratique que de nos jours la loi a imposée aux banques nationales des États-Unis, et que les banques d'Écosse ont

¹ La Banque d'Écosse fut la première à payer en 1696 un léger intérêt aux dépôts à vue. (Voy. A. Wizniowski, *Histoire de la Banque de Saint-Georges*. In-8°, Paris, 1865, p. 41.)

adoptée spontanément. La manie réglementaire des vice-rois espagnols les poussa, à la suite de quelques fraudes, à défendre cette acceptation réciproque, qui créait l'unité de circulation fiduciaire. Les *monti* tournèrent cette prohibition dans la mesure du possible, en établissant entre eux des comptes courants, c'est-à-dire des opérations de *clearing*.

Les *monti* napolitains disposaient de sommes excédant les demandes de prêts faits par les pauvres. Ils en faisaient profiter leurs déposants habituels, en leur faisant, en certains cas que les administrateurs discutaient chaque fois, des avances gratuites et à découvert appelées *accomodazioni*. De nombreux règlements furent édictés là-dessus, et on voit que ces *accomodazioni* étaient faites surtout à des négociants.

Malheureusement deux mesures imputables au gouvernement empêchèrent les *monti* de rendre au commerce les services qu'au dix-huitième siècle la banque d'Angleterre et celles d'Amsterdam et d'Hambourg lui procurèrent. Pour faire honneur à la monnaie du souverain (!) on leur défendit d'accepter en dépôt les monnaies étrangères, ce qui empêcha de constituer à Naples cette *monnaie de banque* qui, à Amsterdam et à Hambourg, faisait prime sur les espèces métalliques. En second lieu, l'escompte des lettres de change ne fut pas pratiqué, parce qu'en 1622 le cardinal Zapatta, vice-roi pour l'Espagne, imagina de grever d'un impôt de 20 grains les lettres de change sur l'étranger et de dix celles sur l'intérieur, ainsi que tous les contrats d'assurance. C'est seulement en 1778 que ces mesures furent rapportées. Mais l'avance était prise par les autres villes commerçantes, et Naples ne devint jamais une place de change.

La fortune des *monti* s'accroissant ou se reconstituant sans cesse, ils en usèrent pour subventionner une foule d'œuvres de bien public : ils vinrent notamment au secours de la municipalité dans les années de disette et lui avancèrent les fonds nécessaires à l'achat des grains. *Il Banco di Napoli*, nous le verrons tout à l'heure, continue encore ces excellentes traditions. Malheureusement cette action bienfaisante resta concentrée dans la ville de Naples. Les *monti* n'eurent pas de succursale dans les provinces. La stagnation des affaires dans l'ensemble du royaume, alors que la capitale avait une population si nombreuse et tant de richesses, en fut la conséquence. Le gouvernement commençait à se préoccuper de cette situation seulement dans les dernières années du dix-huitième siècle : c'était bien tard.

Les deux monts-de-piété dont nous venons de parler n'étaient pas les seuls. En 1587, l'hôpital la *Casa santa dell' Annunciata*, qui

existait depuis 1305, se fit autoriser à recevoir des dépôts, à émettre des titres de crédit (*apodissarie*) et à prêter sur gage. C'était un moyen pour l'institution d'augmenter ses ressources, et en même temps elle répondait au vœu du public.

En 1589, l'*ospedale degl' Incurabili* fit de même et érigea un mont sous le nom de *Santa Maria del Popolo*. En 1635 le municipal de Naples y déposa ses fonds libres en compte courant. A chacune des institutions se rattache un ensemble de souvenirs charitables et pieux que M. Eugenio Tortora a soigneusement recueillis. Les familles de la noblesse et de la bourgeoisie napolitaines retrouvent leur titres et les souvenirs honorables de leurs ancêtres dans ces vénérables archives. Leur histoire détaillée ne peut pas trouver place ici. Notons seulement la fondation, en 1591, du *monte San Eleggio*, puis en 1597, du mont des *San Giacomo e Vittoria*, auquel vint, en dernier lieu, s'ajouter celui du *Sanctissimo Salvatore* en 1640. Mais comme la *Casa santa dell'Annunciata* disparut en 1725, c'est à sept qu'il faut fixer le nombre des monts-de-piété dont la fusion devait constituer *il Banco di Napoli* moderne.

Dès la fin du seizième siècle, la plupart de ces établissements avaient si bien développé leurs affaires, que les banques privées disparurent à peu près complètement. La confiance du public s'était détournée d'elles. Ce résultat était fâcheux en un sens. Cependant il ne faut pas le juger au point de vue moderne. On ne peut oublier que, pendant tout le dix-septième et tout le dix-huitième siècle les grandes banques étaient partout en Europe des banques d'État, dans les coffres desquelles les gouvernements puisaient plus ou moins subrepticement. Les *monts-de-piété* napolitains, grâce aux puissantes corporations qui les administraient, présentaient au contraire une solidité qui faisait que le gouvernement s'appuyait sur elles, et ne pouvait pas les dépouiller arbitrairement. M. Eugenio Tortora, dans la partie historique de son bel ouvrage, montre comment les vice-rois autrichiens ou espagnols s'adressaient à elles quand ils avaient des opérations monétaires à exécuter; quelquefois aussi ils leur demandèrent des emprunts. A plusieurs reprises on proposa l'érection d'une banque d'État avec monopole. Les vice-rois accueillèrent favorablement ces projets, qui reposaient tous sur un prêt gratuit ou une grosse somme donnée au trésor, — c'est par là que commença en 1690 la banque d'Angleterre, — mais toujours ils durent y renoncer devant le soulèvement de l'opinion; car avec elle les gouvernements d'ancien régime comptaient beaucoup plus qu'on ne se l'imagine, malgré les formules despotiques de leurs édits.

Les *monti* napolitains eurent d'autres épreuves. Quelquefois ils eurent des caissiers infidèles, cela arrive à toutes les banques.

D'autres fois les administrateurs des confréries abusèrent de leur influence pour faire faire des avances trop considérables et sans garantie à des personnes insolvables. Plus souvent le gouvernement, qui s'immiscait dans leur administration toujours sous de bons prétextes, leur fit des emprunts plus ou moins forcés sous forme de rentes qui ne furent pas remboursés. Mais en présence des procédés qu'emploie la troisième république pour se faire faire des avances par la Banque de France, a-t-on le droit de juger si sévèrement les ministres napolitains du dix-huitième siècle?

Une société par actions, une compagnie financière aurait vraisemblablement succombé. Les *monti* résistèrent, et après des pertes considérables, après bien des sacrifices faits à des œuvres de bien public, ils reconstituèrent toujours leur capital. Cette force de résistance, ils la devaient à l'administration des confréries. Les monts-de-piété de Belgique, qui étaient des institutions publiques, furent beaucoup moins résistants. Dix ans après leur fondation, en 1635, le gouvernement leur fit des emprunts considérables qu'il ne remboursa jamais complètement. Le paiement des rentes, que les monts-de-piété avaient émises en grande quantité pour se mettre du premier coup sur un grand pied, ne se fit bientôt plus régulièrement, et il leur fallut recourir à des expédients, comme la vénalité des charges d'administrateurs, pour conserver un fond de roulement¹.

Un autre grand mérite des confréries napolitaines est de n'avoir, dans l'administration des *monti*, jamais sacrifié l'œuvre du crédit populaire au développement des services commerciaux de l'institution, et d'avoir, au contraire, fait profiter les pauvres des bénéfices réalisés par les affaires. Partout ailleurs les deux ordres de service n'ont pu coexister, et les monts-de-piété, qui avaient voulu élargir le cercle de leurs opérations au profit de l'industrie et du commerce, avaient dévié de leur but primitif. C'est ce qui arriva, au commencement du dix-huitième siècle, à ceux de Belgique. Ce n'était pas sans motifs, dit de Decker, que, vers 1731, le rapporteur d'une demande d'érection d'un nouveau mont-de-piété disait au conseil privé des Pays-Bas :

L'expérience, depuis cent ans que les monts sont établis aux Pays-Bas, fait voir que la charité et la piété n'y a pas encore été assez grande, puisque les pauvres n'en sont pas plus soulagés que dans le commencement... Sur le pied qu'ils s'exercent aujourd'hui, les monts servent indifféremment les pauvres, le commerce, les étrangers et les riches; on doit les regarder comme des banques, puisqu'ils sont en

¹ De Decker, *Etudes historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique*, pp. 183, 194.

ce point sortis de leurs premières fins, et que la chose est confondue à un point qu'il n'y a qu'une différence de nom, de sorte que ce qui est banque est appelé mont-de-piété, et que ce qui a été institué pour mont-de-piété est devenu banque ¹.

En 1788, les bilans des sept monts-de-piété napolitains donnaient les résultats suivants :

Le montant des prêts sur gage faits avec intérêt s'élevait à 3 284 357 ducats ; ceux faits gratuitement, à 678 756 ducats. Les deux monts primitifs, le *Sacro monte di pietà* et le *Monte dei poveri*, étaient les seuls à les faire, et dans leurs statistiques particulières le montant des prêts gratuits dépasse notablement celui des prêts avec intérêt. Ils étaient restés les plus fidèles à l'institution primitive. Les revenus des biens-fonds montaient à 275 355 ducats, l'intérêt des prêts sur gage à 141 953 ducats, l'intérêt des capitaux prêtés à des négociants à 115 095 ducats. Les dépenses d'administration s'élevaient à 308 056 ducats, c'est-à-dire que l'intérêt des prêts sur gages n'en payait pas même la moitié et que les bienfaits de l'institution restaient dus essentiellement aux fondations pieuses qui lui avaient donné naissance. Les monts-de-piété avaient en outre donné dans l'année 102 358 ducats en œuvres de bien public, et ils restaient avec un excédant disponible de 111 989 ducats. Quant à l'importance de leurs services comme banques de circulation, elle se révèle par le chiffre des divers titres de crédit en circulation : 21 421 195 ducats. Les comptes courants entre les diverses banques montaient à 5 344 629 ducats, soit une circulation fiduciaire totale de 26 765 824 ducats, c'est-à-dire 119 107 876 francs ².

Ce bilan atteste une remarquable activité financière. Il montre une fois de plus, contrairement à des préjugés trop répandus, que le catholicisme n'a en rien gêné le développement économique des peuples modernes, et que, tout bien pesé, les nations catholiques peuvent parfaitement supporter la comparaison avec les nations protestantes.

V

La Révolution vint détruire ces nobles institutions, où le zèle de la charité s'était, par un phénomène unique dans l'histoire, si bien uni à la prodigieuse habileté des Italiens en fait de finances.

¹ *Les Monts-de-piété en Belgique*, p. 176. Voy., p. 191, un projet très ingénieux, présenté en 1750 par un sieur Van den Kerchove, et qui ne tendait rien moins qu'à les transformer en *magasins généraux* faisant des prêts sur toutes sortes de marchandises.

² Le ducat valait en 1788 de 4 fr. 40 à 4 fr. 50. Nous l'avons compté ici à 4 fr. 45.

Les vieux *monti* furent fusionnés, et la nouvelle institution qui en sortit fut le *Banco di Napoli*, une banque d'État, mais qui a toujours cette particularité de ne pas avoir de capital et de conserver quelque chose des honorables traditions du passé. Tout en se mettant à la hauteur des progrès modernes et en ayant multiplié tous les services d'escompte, d'avances sur titres, d'émission de billets, de comptes courants, elle consacre une partie de ses ressources à des œuvres de bien public.

La Banque de Naples n'a jamais cessé d'entretenir un mont-de-piété dans des conditions fort libérales pour les emprunteurs. En 1884, elle a consacré 16 359 369 livres aux prêts sur gages¹, chiffre d'autant plus important que, plusieurs années auparavant, elle avait organisé, pour les prêts sur marchandises, un service de warrants analogues à ceux usités en Angleterre et en France, que par conséquent aucun prêt commercial ne figure plus dans ce service. En 1864, elle a créé une caisse d'épargne qui, en 1884, avait pour 23 872 354 livres de dépôts. Au milieu d'une population peu portée à l'épargne, ce chiffre a bien sa valeur. Mais ce qui est à noter, c'est que, par l'union de la caisse d'épargne et de la grande banque, les épargnes du pays sont employées productivement, et vont alimenter sur place le commerce et l'industrie. Tout autre est le système français. Les 2 200 000 000 fr. déposés à nos caisses d'épargne ont été s'engloutir dans le gouffre sans fond de la dette flottante; ils ont été dévorés au fur et à mesure par l'État, et au lieu d'être un capital actif appliqué à la production, ils représentent une nouvelle dette pour les contribuables.

La *Banque de Naples* ne concentre pas ses affaires dans le cercle des institutions de crédit et de maison de commerce dites *de premier ordre*. Elle ne craint pas de tendre la main aux institutions populaires. Ainsi en 1884, nous trouvons sur la liste de ses 129 maisons correspondantes, avec lesquelles elle traite sur le pied de la réciprocité pour les encaissements, 6 caisses d'épargne, 75 banques populaires coopératives, 8 banques de crédit populaire et agricole. Ces banques bénéficient en outre auprès d'*il Banco di Napoli*, d'un *escompte de faveur*, c'est-à-dire d'un pour 100 au-dessous du taux courant. Cinq millions de livres sont affectés à ces opérations, inspirées par une pensée de bienveillant patronage.

Enfin, la *Banque de Naples* a commencé, en 1868, des opérations de crédit foncier, et en 1884, elle a pris part, avec les neuf autres grandes institutions de crédit du royaume, à la fondation d'une caisse d'assurance pour les ouvriers contre les accidents.

¹ Le taux de l'intérêt perçu dans les prêts sur gages a été de 6 pour 100 sur les matières d'or et d'argent, de 4 pour 100 sur les vêtements.

On ne peut nier que, sous le rapport de la science financière et de l'organisation des banques, l'Italie ne soit bien supérieure à la plupart des États de l'Europe. Les Napolitains ont grandement raison de vouloir conserver à leur banque le caractère qui fait son originalité et que consacre une tradition éprouvée.

D'ailleurs, un mouvement d'opinion très sensible ramène de nos jours le monde économique aux institutions conçues dans la pensée désintéressée d'aider et de soutenir l'activité des classes laborieuses au moyen d'un capital qui ne se fasse pas payer, et soit amorti définitivement. C'est sur cette base que reposent les caisses Raiffeisen¹, qui sont en Allemagne le meilleur type de crédit agricole et tendent, *sur ce terrain*, à remplacer les banques Schulze-Delitsch. Dans le renouveau actuel du mouvement coopératif, on voit de temps à autre reparaître, dans les statuts des associations ouvrières les plus radicales, l'idée que Buchez avait jadis posée comme la base de la *Société des ouvriers bijoutiers en doré*, à savoir : la constitution d'un capital inaliénable acquis à perpétuité au groupe corporatif. Un homme qui traite ces questions avec une grande originalité de vues et un zèle digne de ses grands ancêtres monastiques, le P. Ludovic de Besse, fait en ce moment un appel à la charité chrétienne pour constituer un capital gratuit aux nouvelles banques populaires².

Depuis la Révolution, on a trop sacrifié le principe des propriétés collectives, pour faire prévaloir exclusivement l'idée de l'intérêt personnel et de la propriété individuelle. Un juste équilibre doit exister entre ces deux formes sous lesquelles se consolide et se conserve le résultat de l'industrie humaine. La société ne se gouverne pas par un principe unique. Organisme vivant et complexe, elle réclame, comme l'homme lui-même, une certaine variété dans les instruments qui doivent satisfaire ses besoins. Loin de nous la pensée de déprécier la valeur du mobile de l'intérêt personnel individualisé dans la famille; c'est le grand ressort du monde économique. Mais n'oublions pas que Jésus-Christ a apporté au monde la charité, et que ce principe est essentiel au maintien de la paix parmi les hommes; par conséquent, reconnaissons l'action qu'il doit avoir et dont les vieilles institutions de l'ancien régime, en fait de crédit populaire, nous ont laissé de si remarquables exemples.

Claudio JANNET.

¹ Nous avons exposé sommairement le système des caisses Raiffeisen dans la revue *la Réforme sociale*, de 1884, t. II, pp. 544-546.

² Voy. son remarquable ouvrage : *Association chrétienne des honnêtes gens sur le terrain des affaires*, in-12. Paris, 1884, aux bureaux du Crédit mutuel et populaire, 23, rue des Lombards.

MA TANTE GIRON¹

V

Quinze jours après le dîner chez ma tante Giron, vers midi, le baron Jacques était assis dans le jardin qui entoure la Basse-Rivière et tout près de la haie vive qui sépare le jardin des grandes prairies.

Il dessinait. D'après nature? Non, de souvenir. Son crayon courait, léger et rapide, sur la page de carton blanc fixée sur un petit chevalet devant lui. Il semblait prendre plaisir à voir l'ébauche s'avancer.

Le dessin représentait un salon vaste et peu meublé. Au premier plan, un jeune homme s'inclinait devant une vieille dame qui semblait fort animée et maussade; plus loin, une jeune fille, de trois quarts, détournait un peu la tête, évidemment confuse des choses désagréables que la vieille dame disait au jeune homme; tout au fond, un chat se frottait le long d'une chaise, et la tête d'un domestique apparaissait par la porte entre-bâillée.

La vieille dame était enlaidie avec intention : elle avait une barbe masculine, un nez pointu, des yeux de fée en colère. Son interlocuteur, élégant, souriant, incliné à la dernière mode, était sans doute flatté, d'où l'on pouvait induire que l'auteur s'était lui-même mis en scène.

Peu à peu l'ardeur de l'artiste se ralentit : il faisait chaud ; des massifs de résédas et de pétunias en fleur s'envolaient des bouffées de parfums qui portaient au sommeil ; la girouette était à l'ancre dans l'atmosphère immobile ; pas un oiseau ne chantait ; le chien noir et feu, allongé à terre, la tête sur ses pattes, faisait des rêves.

Le jeune homme se renversa sur sa chaise, admira un instant l'heureux effet de son dessin à distance, puis, satisfait, s'endormit.

Il dormait depuis une heure, quand une masse noire sauta par-

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1885.

dessus la haie, et le curé de Marans, la soutane retroussée, sans rabat, avec son bâton de buis à la main, se trouva debout, à trois pas du cheval. Le jeune homme ne s'éveilla pas. Le curé se pencha pour voir le dessin, et rit silencieusement. Il s'approcha, prit le crayon, inscrivit au bas le nom des personnages : Jacques, M^{lle} d'Houllins, M^{lle} de Seigny, Bubusse. Puis, satisfait, aussi lui, de son œuvre, il dit, de sa grosse voix qui faisait trembler les enfants de chœur :

— C'est tout à fait ressemblant, tout à fait !

Le baron, brusquement tiré du sommeil, se leva, aperçut le curé, puis le dessin avec les additions. Il se mit à rougir, comme un écolier pris en faute.

— Une pochade d'atelier, dit-il.

— Dites donc un souvenir local, repartit le curé, en s'éloignant de deux pas et en clignant les yeux pour mieux juger. La tante surtout est supérieurement attrapée. M^{lle} Marthe n'est pas mal non plus.

— Eh bien, monsieur le curé, demanda Jacques à brûle-pour-point, elle se marie ?

— Ça m'a l'air de vous être bien égal, car vous dormiez comme un loir. D'ailleurs, c'est votre affaire, et ce n'est pas la mienne. Non, elle ne se marie pas. Elle part...

— Elle quitte le pays ?

— Pas pour toujours, dit le curé, qui s'arrêta, éprouvant un malin plaisir à ne satisfaire qu'à petits coups la curiosité du jeune homme.

— Est-ce pour longtemps ; va-t-elle loin ?

— Ni loin, ni pour longtemps.

— Si c'est un secret, vous pouvez ne pas me répondre, monsieur le curé.

— Non, non, ce n'est pas un secret, sans quoi je n'aurais pas commencé à vous en parler. M^{lle} d'Houllins me faisait venir pour me dire que son frère, M. Onésime, est mort.

— Ce vieux grigou, qui vivait en Bresse, ce pataud ?

— Il est bien mort, dit sévèrement le curé, ce n'est plus un grigou ni un pataud, c'est un chrétien pardonné. Donc il est mort. La tante d'Houllins part en Bresse pour s'occuper des affaires de la succession.

— Et elle emmène M^{lle} Marthe ?

— Non, la jeune demoiselle va passer quinze jours à Pouancé, chez la tante d'Annette, vous savez, — non, vous ne savez pas, — l'ancienne domestique de M^{me} Giron, qui est lingère là-bas.

— Pauvre petite, l'abandonner ainsi !

— Vous la plaignez? Elle est ravie de son sort et des quinze jours de liberté qu'elle aura. Demain matin, pendant que la tante trottera sur la route d'Angers, afin d'aller prendre la diligence de Paris...

— Je voudrais voir ce spectacle, murmura le baron.

— La nièce, continua le curé, partira pour Pouancé. Mais assez causé comme cela. Je cours voir la mère Gisèle, qui n'est pas bien. Je voulais seulement vous dire bonjour en passant. Reprenez votre somme ou votre dessin.

Et, sans permettre au jeune homme de le reconduire, prétextant son bréviaire en retard, l'abbé Courtois repassa la haie, cette fois par le clan qui ouvrait sur la prairie, et s'éloigna à grands pas, le long de la rivière, lisant ses psaumes à haute voix.

Et, de temps en temps, les bouviers, entendant ce murmure, arrêtaient leur attelage de labour, et regardaient par-dessus les buissons. Lui, les saluait de la tête, et continuait sa marche à grands pas, et sa lecture à haute voix.

VI

M^{lle} d'Houllins venait de partir à cheval pour Angers, accompagnée de Bubusse. Dans la cour de la Cerisaie stationnait un véhicule qui n'est plus guère employé pour les voyages : une charrette couverte de ses toiles tendues sur des cerceaux, attelée de quatre bœufs superbes, immobiles sous l'aiguillon du père Gerbellière. Par l'ouverture des toiles, on apercevait deux têtes de jeunes filles, l'une, mutine et vive, c'était Marthe; l'autre pâle et souriante, mais d'un sourire voilé, c'était Annette. La cuisinière de M^{lle} d'Houllins et la mère Gerbellière trottaient, affairées, de la maison à la voiture.

— Vous avez oublié votre châle, mademoiselle Marthe. Mademoiselle qui a tant recommandé que vous l'emportiez.

— Donnez-moi aussi la petite caisse de confitures, répondait la jeune fille; et le panier de raisin, dans l'office.

— Tu as bien ta caisse de coiffes, Annette?

— Oui, maman, au fond, avec le gros coffre.

Et les petits paquets s'ajoutaient au gros, à l'arrière de la charrette. Un gars de ferme, qui avait été soldat, les arrimait avec une ficelle. Il y en avait beaucoup, qui s'élevaient en pyramide jusqu'à toucher la voûte : bagages d'Annette, bagages de Marthe et aussi des commissions dont les gens du bourg ou des métairies voisines avaient chargé les voyageuses pour leurs parents ou leurs amis de Pouancé. Ce départ était une occasion précieuse. Chacun en avait

profité. Il y avait sous la bâche une oie et trois poulets; un sac de grains de semence; une pièce de toile filée à la main, cadeau d'une marraine du bourg à son filleul de Pouancé; plusieurs mannequins de fruits; sans compter une couple de ramiers que Sosthène Luneau, qui était un peu braconnier aux heures où la tauperie chômait, avait offerte à Annette, soi-disant pour sa tante, et en réalité pour elle-même. Une douzaine de personnes entouraient la charrette, et quand le père Gerbellière, assis sur le timon, sept heures sonnant au bourg de Vern, cria, pour faire partir ses bœufs :

— Caillard, Rougeaud, Mortagne et Cholet!

De tous côtés partirent des : A revoir mademoiselle Marthe. — A revoir Annette. — N'oubliez pas mes commissions pour la tante Francine! — Veillez sur mon oie! — Ne manquez pas de vous arrêter à la *Tête noire*, père Gerbellière, pour donner de nos nouvelles. — Bon voyage! Adieu!

L'attelage s'ébranla; la charrette, criant sur ses essieux, s'engagea dans le chemin couvert. Marthe était radieuse de partir, et cette joie paraissait dans ses yeux, sur ses joues plus roses que de coutume : car la mort de son oncle d'Houllins, qu'elle n'avait jamais vu qu'une fois, ne pouvait être pour elle une cause de deuil intime. Elle occupait avec Annette l'espace resté libre entre le siège du conducteur et les bagages entassés à l'arrière de la charrette. M^{lle} d'Houllins y avait fait mettre deux chaises pour les voyageuses. Mais Marthe ne restait point assise. Elle allait et venait dans les quatre pas de longueur de cette chambre ambulante, mettait la tête à la fenêtre ronde que formait la bâche à l'avant, disait un mot au père Gerbellière, remettait en place un panier que les cahots avaient déplacé, et riait du roulis continu qui balançait la charrette, dont à chaque instant une roue plongeait dans l'ornière, tandis que l'autre était soulevée par une saillie pierreuse du chemin. Annette, au contraire, grave, un peu triste, songeait, les deux mains appuyées sur les genoux; de temps à autre, elle soulevait le côté de la bâche, et cherchait à voir, dès que la route montait, une petite fumée bleue s'élevant parmi les arbres : la fumée de la Gerbellière.

Annette était une de ces filles de la campagne, malades, pâles et minces, qui sont peu faites pour les travaux des champs, et qui, d'ordinaire, apprennent de bonne heure un état d'ouvrière. Elle avait aidé sa mère, tant que sa sœur Marie avait été jeune, dans les soins de la ferme, trait les vaches, coupé le vesceau, soigné la basse-cour, pétri le pain de la famille et fait sa part dans les rudes journées de la moisson. Mais, sa sœur grandissant, elle avait obtenu d'entrer en apprentissage chez maîtresse Guimier, une des

lingères du bourg. Depuis plus d'un an elle courait les fermes de la paroisse, debout dès cinq heures, ne revenant qu'à la nuit, ne gagnant guère, la pauvre enfant, que le dîner et le souper qu'elle prenait dans les métairies, assise tout au bout de la table, auprès des métiviers, selon l'usage et selon l'ordre immémorial. Elle était devenue fort adroite dans son métier; nulle ne s'entendait mieux qu'elle à empeser un col en grosse toile ou à plisser la dentelle fine d'un bonnet de fête. Elle cousait aussi fort bien, et savait plus d'un secret du tricot. Maîtresse Guimier lui avait donc dit, un soir, comme elles s'en revenaient de la closerie de Chanteloup :

— Si tu veux me rester comme ouvrière, la petite, je te donnerai cinq sous par jour avec la nourriture.

Annette avait secoué la tête.

— C'est pourtant avantageux ce que je t'offre là; et je ne l'ai point offert à toutes mes apprenties; il s'en faut. Tu sais que je suis la maîtresse lingère la plus occupée du bourg. Avec moi, tu es sûre de ne jamais manquer de travail.

Annette avait continué de secouer la tête.

— Eh bien, je te donnerai sept sous par jour. Tu ne le diras à personne au moins. C'est convenu?

— Non, maîtresse Guimier, je vous remercie, il faut que je vous quitte.

La lingère, très dépitée de perdre une aussi bonne ouvrière, et redoutant une concurrence prochaine, avait parlé au curé, en lui demandant d'intervenir pour mettre à la raison cette jeune ambitieuse. Maîtresse Guimier avait été extrêmement étonnée d'entendre le curé lui répondre, d'un air très sérieux, qu'il ne prenait point sans sérieuse raison :

— Il ne faut pas la tourmenter davantage, maîtresse Guimier. Faites vos affaires, et laissez-la aux siennes.

Depuis lors Annette passait, parmi les commères du bourg, pour une personne qui cachait son jeu, une fille qui « avait des idées ».

Elle avait une idée, en effet, c'était de quitter la paroisse et d'aller à Pouancé, un gros bourg, presque une ville, afin de s'y perfectionner dans son métier, sous la direction de sa tante Francine, lingère de renom. Ce voyage, elle l'avait longuement désiré; le père s'était longtemps fait prier avant de donner son consentement : et pourtant elle partait triste.

Après avoir fait vingt tours dans sa cage, l'oiseau s'était posé, Marthe s'était assise.

— C'est drôle les mauvais chemins, dit-elle.

— Vous trouvez, mademoiselle? répondit Annette.

— Mais oui, je me figure être sur la mer. La voile blanche, c'est

la bêche; les hauts et les bas du chemin sont les vagues; et ton père est le timonnier. Je voudrais un naufrage.

— Pas moi, mademoiselle. Voilà qu'il est sept heures et demie. Nous ne serons pas avant dix heures à Segré. Le temps de nous rendre à Pouancé, il sera nuit quand nous arriverons chez ma tante. Jugez ce que ce serait si nous étions retardés par un accident.

— Cette bonne Francine! je suis heureuse de la revoir. Elle va me prendre encore pour une enfant, et me gâter comme elle le faisait chez M^{me} Giron.

— Bien sûr, mademoiselle, tout ce qu'il y aura de bon dans la maison sera pour vous. Elle et mes deux cousines vont être à nous guetter depuis midi, je pense.

— Elles sont gentilles comme toi, tes cousines et ta tante, ma chère Annette. Dis-moi : sais-tu si nos chambres seront voisines?

— Certainement, mademoiselle, ma tante n'en a qu'une à donner, qui touche à celle où je coucherai avec mes cousines.

— Au moins elle est quelquefois occupée, celle-là. Ma tante à moi en a trois meublées où personne ne vient jamais. Alors, demain matin, Annette, que ferons-nous?

— J'irai à la messe au couvent.

— Il y a un couvent à Pouancé?

— Oui, avec une jolie chapelle.

— C'est une ville. J'irai avec toi. Tiens, voilà la maison du charron. Nous sommes à Marans.

Les voyageuses s'arrêtèrent à peine : le temps seulement pour le père Gerbellière de boire une chopine de vin blanc et d'ajouter aux bagages deux ou trois paquets que des femmes vinrent lui remettre.

Au-delà du bourg, le chemin devenait plus étroit encore et plus mauvais. Les cahots étaient formidables; Caillard, Rougeaud, Mortagne et Cholet soufflaient, et tiraient à rompre le timon pour arracher la charrette à la boue épaisse des ornières.

Près de la Croix-Hodée, au carrefour, il y avait une mare large et longue. Le père Gerbellière laissa reposer son attelage avant de s'engager dans ce mollet. Les bœufs, ne sentant plus l'aiguillon, levèrent leurs naseaux fumants vers les haies, et commencèrent à prendre un picotin de chèvrefeuille, tandis que le métayer, pour la première fois, se retournait, et passait la tête par l'ouverture de la bêche.

— Eh bien, mesdemoiselles, dit-il, voilà un mauvais pas.

— Vous en avez traversé d'autres, métayer, dit Marthe.

— Pas beaucoup d'aussi mauvais, notre demoiselle. L'eau qui a tombé ces jours, par les vents de gallerne, a bien gâté le chemin. Allons quand même.

Il lança une note aiguë : houp ! Et les bœufs, arrachant une dernière pousse aux haies, enfoncèrent leurs pieds fourchus dans la mare. Les roues entrèrent presque jusqu'au moyeu, firent trois tours, puis demeurèrent immobiles. Le vieux Gerbellière, debout sur le timon, comme le Neptune antique guidant ses chevaux marins, cria, piqua, fit claquer son fouet ; les animaux s'écartèrent, piétinèrent sur le bord des talus, mais n'avancèrent pas d'un pouce. La charrette était enlisée, à quelques mètres seulement de l'autre bord de la mare.

— Moi qui demandais une aventure, dit Marthe en riant, en voilà une.

Ni Annette ni le père Gerbellière ne riaient. Ce dernier, appuyé sur son aiguillon, songea un instant, puis il dit :

— Faut trouver de l'aide. La Basse-Rivière n'est pas loin. J'y vas. Toi la fille, garde les bêtes ; qu'elles ne boivent pas trop. C'est mauvais pour elles, la canetille d'eau.

Il avait saisi les branches d'une souche, et allait, d'une enjambée de ses longues jambes, passer de la charrette sur le talus du chemin, quand, à 100 mètres devant, apparut, arrivant au petit galop de son cheval, le baron de Lucé. Le jeune homme, au moment de tourner par un sentier à sa droite, aperçut la voiture en détresse.

— Eh ! le métayer, vous baignez vos bœufs ?

— Nenni, monsieur Jacques, nous sommes enlisés.

— Tiens, c'est vous Gerbellière ? Tout va bien chez vous ?

— Oui, monsieur Jacques, mais c'est ici que ça ne va pas bien. J'ai là deux jeunesses.....

— Qui voudraient bien ne pas rester dans cette mare, ajouta du fond de la bêche une petite voix que le baron connaissait.

— Comment ! M^{lle} de Seigny dans cette voiture ?

— Moi-même, mon voisin, répondit la jeune fille en paraissant. Nous sommes partis il y a une heure pour aller à Pouancé, et nous voici déjà arrêtés.

— Pas pour longtemps, notre demoiselle, interrompit le père Gerbellière. N'est-ce pas, monsieur Jacques, qu'on ne nous refusera pas une jument de renfort à la Basse-Rivière ? Ça suffira pour nous tirer de là.

— Restez, restez, Gerbellière, ce n'est pas la peine d'aller si loin. Attendez-moi.

Il fit volter son cheval, rebroussa chemin pendant quelques mètres, et s'arrêta face à la haie de droite, assez basse en cet endroit.

— Hop ! fit-il.

Le cheval s'enleva presque debout, et sauta dans le champ.

— O mon Dieu, s'écria M^{lle} de Seigny, il va se tuer !

Un instant après, cheval et cavalier repassaient de la même manière du champ dans le chemin. Le baron Jacques portait suspendu au bras un de ces colliers de trait à crinière de laine bleue qui servent aux chevaux de labour.

— Voilà l'instrument de sauvetage, dit-il en s'approchant de la charrette.

— Quelle imprudence vous avez faite, monsieur ! dit Marthe ; le chemin est si étroit pour sauter ! Je vous ai cru mort.

— Vous voyez bien que non, mademoiselle. D'ailleurs, l'occasion était bonne, et je n'aurais rien regretté, ajouta-t-il en s'inclinant.

Il y avait sûrement quelque chose de risible dans cette galanterie débitée, par un jeune homme ayant au bras un collier de labour, à une jeune fille montée sur une charrette à bœufs, au milieu d'une mare de boue. Mais elle ne trouva rien de risible, bien au contraire, dans la réponse du baron, et, regardant au fond de la voiture :

— Il est aimable, Annette, ce jeune homme. Ma tante d'Houllins le juge mal. Elle ne le connaît pas.

Elle se retourna.

— Que faites-vous, monsieur ? Vous allez...

— Eh bien, oui, mademoiselle, ce sera plus tôt fait. Cab tire aussi bien que la grosse Julie de mon fermier.

Il était descendu, avait passé le collier de labour au cou de son pur sang, stupéfait et sans doute indigné de ce traitement, était remonté en selle, et, les deux traits dans la main droite, faisait, de la gauche, entrer son cheval à reculons dans la mare. La noble bête, sentant le sol manquer sous ses pieds, cherchait à se dérober. Mais habilement et fortement maintenue, elle fut contrainte de reculer jusqu'auprès des premiers bœufs de l'attelage. Alors, se détournant sur sa selle, le jeune homme accrocha les deux traits à la boucle de fer qui terminait le timon, et cria :

— Y êtes-vous, Gerbellière ?

— Oui, monsieur Jacques.

— En avant !

Un concert d'apostrophes s'éleva dans l'air.

— Hop, Cab, hop ! faisait le jeune homme. Rougeaud, Caillard, Hou, hou ! Mortagne et Cholet, les valets, hou, hou ! criait le père Gerbellière, enfonçant son aiguillon dans le cuir fauve de ses animaux.

Le pur sang bondit, les bœufs, baissant la tête jusqu'au niveau de l'eau, roidirent leurs jarrets dans un effort colossal. La charrette, ébranlée, pencha à droite, à gauche, avança un peu, s'enfonça de nouveau comme un navire qui sombre, puis, arrachée à la boue, remonta au grand pas la pente verte du chemin.

Quand on fut en terrain plat, on s'arrêta, et le vieux métayer alla s'assurer que les courroies des jougs n'avaient pas cédé, tandis que le baron, mettant pied à terre, débarrassait Cab de son collier de labour. Marthe le regarda. Dans quel état, grand Dieu, étaient cheval et cavalier ! De l'élégant costume du jeune homme, la mare n'avait rien épargné : les bottes vernies et la culotte de peau de daim étaient revêtues d'un enduit brun, semé de plaques de canetille verte ; la selle ruisselait ; l'habit bleu était maculé de taches ; Cab avait les jambes et la moitié du corps couleur chocolat. Et ce n'était point, hélas ! tout le dommage. Au premier pas qu'il lui fit faire, Jacques s'aperçut que son cheval boitait très-bas. Ce fut une vraie douleur. Cab si joli, si bien dressé, si bien habitué aux goûts de son maître, Cab boiteux, pour toujours, sans doute !

Le jeune homme chercha à dissimuler la vive contrariété qu'il éprouvait, et dit gaiement :

— Vous voilà tirée d'une bien mauvaise fondrière, mademoiselle.

Mais la jeune fille avait remarqué l'allure irrégulière du cheval et, si vite qu'il eût été réprimé, le mouvement de dépit du jeune homme. Elle sauta sur l'herbe, et vint à lui.

— Ah ! monsieur, dit-elle, cette jolie bête s'est donné un effort. Quel malheur !

— C'est la première fois que nous opérons un sauvetage, Cab et moi. Une autre fois nous ferons mieux.

— Je ne me pardonnerai jamais de vous l'avoir laissé atteler.

— Ne regrettez rien, mademoiselle, car, ce que j'ai été heureux de faire pour vous, je l'aurais fait pour Gerbellière, qui est un de mes vieux amis.

— Voilà qui est parler, répondit Marthe, en regardant le jeune homme avec une expression de fierté naïve : exposer Cab pour tirer d'un mauvais pas sa voisine, c'est d'un galant homme ; mais l'exposer pour un métayer, c'est d'un homme de cœur ; mon père aurait fait comme vous, monsieur.

Elle tendit sa main gantée au jeune homme, qui la baisa.

— Je raconterai cette petite aventure à ma tante, ajouta-t-elle plus bas. Elle s'est montrée un peu... vive à votre égard. Mais elle est très bonne, et sera certainement très reconnaissante du service que vous avez rendu à sa nièce.

Marthe remonta dans la charrette. Le baron de Lucé s'inclina, et, tirant par la bride son pauvre cheval qui n'allait que sur trois jambes, prit un sentier qui conduisait à la Basse-Rivière.

Deux heures après, il rencontra ma tante Giron, et lui racontait les événements de la journée.

— Elle est fort bien cette jeune fille, comme vous m'avez fait

l'honneur de me l'apprendre, madame Giron, mais je n'ai pas de chance dans mes entrevues avec elle : la première m'a coûté un procès, la seconde, un cheval pur sang.

— Il faut continuer, monsieur Jacques, répondit ma tante Giron, et si le bonheur ne vous coûte pas davantage, c'est que vous serez né coiffé.

VII

Le voyage d'Annette et de Marthe s'acheva sans nouvel incident. A dix heures, elles montaient, au pas traînant des bœufs, la petite côte de l'Oudon, et entraient à Segré.

On y laissa la charrette; car la route était carrossable de Segré à Pouancé, et M^{lle} d'Houllins, huit jours d'avance, avait retenu, pour cette seconde partie du trajet, une berline et deux postiers avec leur postillon. L'arrêt fut un peu long, par la faute du père Gerbellière, qui était allé « faire un tour dans la ville », avec l'intention, dissimulée sous cette vague formule, de renouveler connaissance avec tous les amis qu'il y comptait, et de leur apprendre qu'il se rendait chez sa sœur Francine.

On repartit donc un peu tard, et la nuit commençait à tomber quand la berline approcha de Pouancé, le bourg le plus arrosé de l'Anjou, pour qui les Grecs, s'ils l'avaient connu, eussent tiré de l'écrin quelque bel adjectif signifiant « où l'eau abonde ». Des collines sans nom qui l'avoisinent, que de sources descendent qui ont de jolis noms : la Ceriselaie, les Soucis, les Écrevisses, ou encore les Senonnettes et la Boire d'Anjou, affluents de Sémelon, sans parler de l'Araize et de la Verzée, de vraies rivières, qui sont reines dans ce peuple de ruisselets. Comme tout cela chante dans les prés, et comme les prés sont verts!

La berline s'arrêta tout au commencement du bourg, et, tandis que le postillon, aidé de Gerbellière, dételait les chevaux et déchargeait les bagages, les deux jeunes filles prirent les devants et montèrent chez Francine.

A droite et à gauche des rues sombres, les résines s'allumaient dans les arrière-boutiques, mettant une lueur tremblante aux fenêtres des maisons. Annette, qui était venue une fois voir sa marraine, se souvenait vaguement de la route.

— Par ici, je crois bien, disait-elle; par là, m'est avis; à droite, à présent.

Avec deux ou trois renseignements demandés aux passants, la petite paysanne arriva droit au but.

Chez la marraine, il y avait huit jours qu'on travaillait plusieurs heures, après la journée faite, pour bien recevoir « mademoiselle

Marthe ». Francine et ses deux filles s'étaient torturé l'esprit pour deviner les goûts de la jeune châtelaine. Jamais on n'aurait de linge assez blanc ni assez fin ; jamais on ne pourrait trouver chez les voisines de confitures assez bonnes, ni chez le boulanger de tourtes assez dorées pour cette hôtesse dont l'arrivée mettait en révolution le paisible logis de la maîtresse lingère. Non, certes, depuis dix ans qu'elle était établie sur la paroisse de la Madeleine de Pouancé, jamais la grosse Francine n'avait eu dans une même semaine tant de projets, si peu de sommeil, tant d'impatience mêlée à tant d'appréhension.

Elle était debout sur le seuil de sa porte, dont elle occupait la largeur ; ses deux filles, attentives au moindre bruit, se tenaient derrière elle, quand Annette et Marthe, glissant dans l'ombre, apparurent tout à coup près du logis. Maîtresse Francine sauta plutôt qu'elle ne descendit les deux marches en saillie devant sa maison, et serra les deux voyageuses toutes deux à la fois dans ses bras.

— Ah ! mon Annette, ah ! mademoiselle Marthe, quel bonheur ! entrez donc ! venir de si loin ! vous êtes fatiguée, mademoiselle ? Et mon frère ? Ne craignez rien. Nous allons vous soigner de notre mieux ; ce n'est pas grand'chose, mais nous vous l'offrons de bon cœur.

Puis ce fut le tour des filles de Francine d'embrasser leurs hôtesse, de questionner et de s'excuser.

Pendant ce temps, Francine contemplait Marthe de Seigny, et de grosses larmes lui venaient aux yeux.

— Comme elle a grandi ! je crois voir sa mère, M^{me} Geneviève, c'est son vrai portrait ! Ah ! mademoiselle Marthe, quand vous étiez petite et que vous veniez voir M^{me} Giron, vous retiriez du feu les pommes cuites du dîner et vous vous sauviez les manger dans le jardin, et M^{me} Giron riait. Va, si tu aimes encore les pommes cuites, ma mignonne, on t'en fera !

— Mais oui, je les aime toujours, répondait Marthe, qui avait saisi un mot du monologue de Francine entre deux questions de ses filles.

— Voici la porte de votre chambre, disait Micheline.

— Et de la millière qui chauffe pour ce soir, disait Jeannie.

— C'est dans deux jours la grande foire à Pouancé, disait Micheline.

— Demain, vous irez si vous voulez à la messe chez les sœurs, disait Jeannie. Il y a une novice qui est une de nos amies. Elle chante si bien ! Elle a vingt ans !

— Votre âge, mademoiselle, répliquait Annette.

— Mes bonnes amies, interrompait Marthe, j'irai partout où

vous voudrez, je me trouverai bien partout avec vous, je suis tout heureuse d'être venue; seulement vous êtes quatre pour me parler et je ne suis qu'une pour vous répondre. Montons dans ma chambre, voulez-vous?

— C'est cela, dirent les filles de Francine.

Elles laissèrent monter devant elles les deux voyageuses, et dans l'ombre de l'escalier, elle se faisaient des signes d'intelligence, les deux pauvres ouvrières, se réjouissant déjà des surprises de la petite châtelaine. Elles avaient tant travaillé, tant cousu, tant dépensé d'argent et de soins pour préparer la chambre de « mademoiselle » ! Rien n'avait été épargné : des rideaux blancs aux fenêtres, des rideaux bleus au lit, une taie d'oreiller dont Jacqueline, fine brodeuse, avait composé le chiffre, un verre d'eau qu'elles avaient payé un prix exorbitant et que la marchande leur avait dit venir « de Paris », deux vases de faïence peinte portant des bouquets de reines-marguerites, et, pour milieu de cheminée, un paludier du bourg de Batz, acheté à un colporteur de Guérande, de passage dans le Craonais.

Marthe déclara que la chambre était ravissante, qu'elle n'en avait point de si belle, ni de si fraîche, et les deux jeunes filles, rouges de joie, le crurent, tout en faisant des signes d'incrédulité.

Après avoir admiré l'ensemble, il fallut admirer le détail. Cela prit quelque temps encore. Le père Gerbellière arriva sur ces entre-faites. Sa voix sonna dans la cuisine :

— La millière va brûler, notre demoiselle.

— Tout de suite, père Gerbellière, le temps de voir le marié du bourg de Batz.

— Ça parle toujours de mariés, ces jeunes filles, dit le père Gerbellière, qui ne comprit pas... Le bourg de Batz... attends donc... il me semble que j'ai connu un homme qui était des environs. Pas vrai, Francine?

Il y avait huit ans que ce frère et cette sœur ne s'étaient vus, et ces deux cœurs simples, cinq minutes après leur réunion, cherchaient tranquillement ensemble quel était l'homme des environs du bourg de Batz que le père Gerbellière avait connu.

Marthe et les autres jeunes filles descendirent. La table était servie. Tous les convives, sauf Annette, firent honneur au dîner de Francine.

Quand on se sépara, la nuit était toute noire. Il fut convenu que le lendemain matin les filles de Francine iraient à leur journée, le père Gerbellière chez son ami le métayer de Griault, Marthe et Annette à la messe du couvent.

Il faisait grand jour, les rues étaient pleines de passants quand,

le lendemain, Annette sortit de chez Francine avec M^{lle} de Seigny. Elles suivirent quelque temps les rues étroites, et arrivèrent près du couvent qui occupait le sommet d'un coteau. La cloche sonnait l'office.

Elles hâtèrent le pas, et pénétrèrent dans la chapelle au moment où les religieuses, en habits de chœur blancs, prenaient leurs places derrière la grille. Leurs files silencieuses entraient par les deux portes latérales du chœur, s'avançaient l'une vers l'autre jusqu'au bas de l'autel, s'inclinaient, se croisaient sans se confondre, et remplirent bientôt les stalles. L'office commença. Le chant des sœurs s'éleva sous la voûte, grave et doux, et l'on sentait au rythme que chaque parole de ce chant était pensée par trente âmes à la fois. Surtout quand, à la fin d'un verset, elles disaient : *Alleluia!* c'était un sentiment de joie profonde qu'elles exprimaient ainsi, un aveu de paix, d'harmonie fraternelle et la reconnaissance d'êtres frères ayant trouvé l'abri.

Marthe et Annette écoutaient, celle-ci courbée sur son prie-Dieu, tout absorbée. Tout à coup, le chœur se tut, et une religieuse chanta seule. Annette releva la tête, et, se penchant vers sa voisine :

— C'est l'amie de Jacqueline, c'est la novice, dit-elle.

Il y a dans le monde des voix pures, celle-là était innocente. Elle pénétrait comme un parfum. Sans apprêt, sans autre art que l'intelligence du texte sacré et l'émotion qui l'animait, elle produisait une impression plus forte que celle que la science la plus consommée peut donner à la voix humaine de produire. Elle faisait penser aux anges, qui, sans cesse inondés de délices et de visions sublimes, répètent sans effort, harpes touchées par Dieu même, les harmonies qu'ils contemplent et qu'ils goûtent. Et quand on reportait les yeux vers cette enfant debout, dans sa robe blanche, ses beaux yeux levés, pleins de joie et de clartés, l'illusion ne tombait pas.

Celle qui chantait ainsi avait été élevée au couvent. Dès l'enfance, elle s'était décidée pour le chemin parfait. Sans cesse en prière, sans cesse occupée des choses divines, quoi d'étonnant qu'elle eût quelque chose de divin dans la voix?

Quelle rare et douce rencontre que celle de ces âmes qui ne savent rien du monde et n'ont de fenêtre ouverte que sur le ciel! Rien n'est fané en elles de la fleur de la vie. En l'offrant à Dieu, elles l'on faite immortelle. Elles ont sacrifié toutes les illusions, elles n'en ont pas perdu. Jeunes, elles sont vénérables; pleines d'âge, elles restent jeunes. On voudrait les connaître, on n'ose approcher. En se penchant sur ces fontaines si pures, on craindrait de les rider. On se trouve indigne, et l'on passe en courbant le front, gar-

dant toutefois au cœur l'impression d'une merveille exquise, trop précieuse pour être vue, et qu'il est permis seulement d'entrevoir.

Annette s'était de nouveau courbée sur son prie-Dieu. Sa figure exprimait un ravissement profond, et de ses yeux, à moitié fermés, des larmes s'échappaient abondantes, sans qu'elle y prît garde. Elle resta ainsi, sans faire un mouvement, longtemps après que la novice eut cessé de chanter. Marthe s'apercevait du trouble extraordinaire de sa compagne, et s'étonnait un peu qu'une fille, d'ordinaire si réservée, s'abandonnât ainsi. Plusieurs fois, elle crut remarquer qu'une des religieuses les plus rapprochées de la grille regardait cette enfant prosternée dans l'église.

Bientôt les sœurs, en files silencieuses, comme elles étaient venues, quittèrent le chœur. Marthe vit alors distinctement l'une d'elles, qui sortait la dernière, l'abbesse peut-être, faire un signe de tête à la jeune paysanne. Annette, qui semblait attendre ce signe, y répondit par un sourire de joie indéfinissable.

Quelques minutes après, les deux jeunes filles sortirent de la chapelle. Annette était déjà redevenue la fille timide et un peu contrainte qu'elle était d'habitude, et, droite dans ses vêtements bien tirés, les yeux demi-baissés, elle reprit le chemin du bourg; mais l'esprit restait troublé et comme étourdi du bonheur qui l'avait frappé. Pendant longtemps elle oublia de parler à Marthe, ou ne le put pas. Tout à coup, en rentrant dans une rue populeuse, le bruit et le contact de la foule la firent tressaillir. Elle tourna vers sa compagne ses yeux noirs si purs, encore humides :

— Mademoiselle Marthe, dit-elle, vous voyez que je suis bien heureuse. Ne le dites pas.

Et elle ajouta, un peu plus bas :

— Surtout à mon père.

Marthe avait compris sans doute, car elle répondit :

— Je te le promets, mignonne.

Et quand elles furent rentrées chez Francine, les deux jeunes filles causèrent longtemps seules.

VIII

Deux semaines passèrent vite, et Marthe revint à la Cerisaie.

M^{lle} d'Houllins manifesta de la joie de revoir sa nièce. Ce qu'elle avait de cœur s'émut, et elle tendit à moitié les bras, quand, un soir, debout sur le seuil de la maison, elle vit accourir la jeune fille.

Elle reprit bien vite d'ailleurs son air pincé, ses phrases désa-

gréables, ses habitudes tracassières. Seulement Marthe observa qu'elle devenait presque généreuse.

Quand le taupier Sosthène Luneau vint pour se faire payer de la rente de dix boisseaux de blé, qu'on lui devait chaque année pour avoir exercé son art dans les terres du domaine, elle lui donna un boisseau en sus et un verre de vin blanc, en lui disant :

— Si tu travailles bien mes prés bas, tu en auras autant l'an prochain.

Plusieurs fois aussi elle fit remettre un sou à chacun des pauvres qui, le samedi, venaient en procession tendre la main à la porte, gens des paroisses voisines en général, qui vont quêter de village en village, le lundi à Candé, le mardi à Vern, le mercredi au Lion d'Angers, le jeudi à Andigné, le vendredi à Segré, le samedi à Chazé et à Marans. Depuis qu'elle habitait la Cerisaie, M^{lle} d'Houllins n'avait jamais donné plus de deux liards dans ces distributions. Elle était taxée à ce chiffre dans l'actif des budgets de la troupe mendicante. Quand on sut qu'elle donnait quelquefois un sou, la procession du samedi devint plus nombreuse. Un jour même Marthe entendit sa tante se plaindre de la longueur du mauvais sentier qui conduisait à Marans, et dire :

— Je devrais bien faire faire une allée sablée à travers les prés pour rejoindre la route au-delà du carrefour du Tremble. Ce serait plus sec et plus court.

Elle ne fit pas l'allée, mais c'était beaucoup d'en avoir parlé.

De tels symptômes et d'autres semblables, Marthe avait conclu que M^{lle} d'Houllins avait hérité quelque fortune de son frère. Elle en acquit la certitude, un mois environ après son retour à la Cerisaie.

Le facteur, dont l'apparition, rare dans cette campagne reculée, était un événement, se montra, son bâton à la main, à la barrière du pré. La fille de basse-cour, qui mesurait du menu grain dans le grenier, l'aperçut la première par la lucarne ouverte, et cria :

— Mademoiselle, c'est le facteur !

— Eh bien, laisse-le venir, répondit la voix aigre de M^{lle} d'Houllins, et va panser tes poules au lieu de regarder par la fenêtre.

M^{lle} d'Houllins manifesta néanmoins une certaine impatience en attendant l'arrivée du bonhomme, et mit ses lunettes dix minutes à l'avance.

Quand le facteur entra dans le corridor, en faisant sonner les dalles sous son bâton ferré, elle alla vivement à sa rencontre, et rapporta dans le salon un gros pli scellé de plusieurs cachets. Elle l'ouvrit avec une certaine solennité. Marthe, qui l'observait, la vit étudier avec une satisfaction croissante un gros cahier

d'écritures qui se terminait par un paragraphe magistral : évidemment celui d'un homme d'affaires. Quand M^{lle} d'Houllins eut terminé sa lecture, elle dit à mi-voix, en remettant le cahier dans l'enveloppe, et comme se parlant à elle-même :

— Les subsistances militaires rapportaient décidément plus que je ne pensais.

Ce fut tout ce que M^{lle} de Seigny connut jamais de la fortune de son oncle, tout entière léguée à M^{lle} d'Houllins. Que lui importait? Elle avait plus que de l'insouciance à l'endroit de la fortune : elle ignorait ce que c'était.

Son cœur n'était pas là. Plus jeune que celui de M^{lle} d'Houllins, il ne battait pas pour une pièce d'or. Elle préférait à la lecture des actes notariés quelque course matinale sur sa jument grise, à travers les prés. Ces échappées lui plaisaient plus encore depuis quelques mois, elles les faisait plus longues. Une pointe de rêverie s'y mêlait. Sans qu'elle s'en rendit clairement compte, ses pensées prenaient souvent la route de la Basse-Rivière. Volontiers elle entendait parler de son jeune voisin. Il est vrai que, pour entendre parler de lui, elle n'avait qu'à écouter. Je ne sais quelle conspiration générale, que personne n'avait ourdie et où tout le monde était entré, la renseignait minutieusement. Par le curé, par les lingères qui venaient en journée à la Gerbellière ou à la Gerisaie en sortant d'une ferme du baron Jacques, par le taupier qui apprenait tout sans interroger personne, en flânant le long des voyettes, elle savait s'il avait reçu un ami en déplacement de chasse; s'il était retourné à la Cilière, chez le marquis dont la fille avait vingt ans aussi; elle savait même que son cidre était le plus mousseux du pays, car le facteur avait pu comparer, et que Cab, le pauvre alezan, boitait toujours. Elle savait cent choses encore, mais ce qui lui plaisait surtout, c'était de recevoir de tous côtés le témoignage et de constater par elle-même que le baron Jacques, depuis si peu de temps qu'il résidait dans la terre des Lucé, avait déjà conquis la place qu'y avaient tenue ses aïeux, conseillers, protecteurs et amis des petites gens. Elle en éprouvait un sentiment voisin de la fierté, et comparait en elle-même cette popularité naissante avec celle dont M. de Seigny, lui aussi, et pour les mêmes raisons, avait été promptement l'objet. Ce rapprochement, qui associait le jeune homme aux plus chers souvenirs de M^{lle} de Seigny, était sans doute pour quelque chose dans le petit battement de cœur qu'elle éprouvait presque chaque dimanche à la sortie de la grand'messe, quand le baron Jacques, se détachant d'un groupe de métayers qui l'entouraient comme un homme utile et aimé auquel il est bon de demander avis,

la saluait au passage. Il y mettait tant de bonne grâce, qu'elle en était touchée, et tant de constance, malgré la maussaderie de M^{lle} d'Houllins, qu'elle n'avait pu s'empêcher, une fois ou deux, de le remercier d'un sourire ou d'un regard. Était-ce trop vraiment, et ne devait-elle pas être aimable pour deux?

De la sorte et petit à petit, il avait pris dans sa vie une place dont elle ignorait l'importance, ne l'ayant pas donnée, mais l'ayant laissé prendre. Elle put la mesurer un jour, le jour où elle porta, pour la première fois, le joli chapeau bleu et noir, *à esprit*, qu'elle avait fait venir de Paris, un peu, beaucoup même pour lui. Un chapeau à esprit? oui, cela s'appelait ainsi.

Marthe recevait un journal de modes, alors très en faveur, *l'Album*. Elle y avait lu cet avis alléchant, écrit dans le style pomponné de l'époque :

« Les esprits ont décidément la vogue. Je ne parle pas de ces êtres célestes qui, gracieux agents des muses, inspirent leurs favoris, les Casimir Delavigne, les Viennet, les Ancelot et toute la troupe immortelle dont le palais s'élève au bout du pont du Louvre. Je parle d'une touffe de plumes effilées, blanches ou noires, que les modistes plantent au milieu de marabouts ou d'ondoyantes plumes d'autruche, sur les toques et les chapeaux nouveaux. A la cour, quelques dames placent un esprit jusque dans leurs cheveux. Je sais bien que quelques-uns de ces plaisants, dont l'espèce est assez commune, feront, sur le goût de nos belles, un méchant quolibet; moi, je dirai la vraie cause du succès d'une telle mode : nos hussards, nos lanciers, et avant eux nos maréchaux, portent des esprits sur leurs têtes guerrières; et nos dames, dont le cœur est tout français, aiment à ressembler, par quelque endroit, à nos héros. »

Marthe avait trouvé cela très joli : elle rêvait d'un esprit.

Le même journal de modes donnait l'adresse du fabricant. L'esprit venait de chez « l'inimitable Zacharie, 93, rue de Richelieu. » Elle avait donc, avec un soupir, montré la gravure à M^{lle} d'Houllins, et la vieille demoiselle, qui s'humanisait décidément, avait commandé à « l'inimitable Zacharie » un toquet nouveau pour une jeune blonde de vingt ans.

Le toquet était arrivé un samedi à la Cerisaie, et dès le lendemain, l'esprit et les plumes ployaient au vent, sur la route du Marans, blanche de givre et pleine de monde. Les cloches sonnaient pour l'Épiphanie; on entendait toutes celles des paroisses voisines, car le ciel bas renvoyait leurs volées, mêlées, carillonnant ensemble comme des voix d'enfants qui rient. Les petits gars suivaient leurs mères, un morceau de galette à la main. Il faisait

bon marcher dans l'air piquant, et Marthe allait, plus légère encore que de coutume, toute rose sous son chapeau bleu. Hélas ! celui qu'elle aurait voulu voir n'était pas à l'église quand elle y entra. Il n'y parut pas. Son banc resta vide. A la sortie, Jacques ne se trouva pas là pour la saluer au passage. Elle s'en revint songeuse à la Gerisaie. Où donc est-il allé ? pensait-elle. La réponse lui fut donnée le soir même.

Marthe avait accompagné sa tante chez les parents du comte Jules. Au cours de la visite, le vieux gentilhomme, un peu malignement, dit à M^{lle} d'Houllins :

— Savez-vous que vous perdez un voisin, mademoiselle ?

— Lequel ?

— Eh ! notre ami, Jacques de Lucé... Il est parti hier matin pour Paris.

— Je l'ignorais complètement. Mais cela ne m'étonne pas. Il enrageait de revoir Paris, je suppose. Est-il parti pour toujours ?

— Heureusement non, pour quatre mois seulement.

Marthe, que cette nouvelle atteignait au cœur, ne put réprimer le premier mouvement de son émotion.

— Quatre mois, dit-elle, vous êtes sûr, monsieur ?

— Mais oui, mon enfant. Ce n'est pas de trop pour renouer tant de belles relations qu'il avait et que l'absence dénoue vite, pour secouer la poussière provinciale et redevenir parisien. D'ailleurs, nous sommes au temps des bals, des concerts, des expositions : la saison lui paraîtra moins longue que vous ne semblez le croire, j'en suis convaincu.

Elle rougit beaucoup, et quand elle fut rentrée, elle pleura longtemps, amèrement, comme si elle avait perdu un de ses proches. Elle s'aperçut alors que Jacques de Lucé n'était plus pour elle un voisin ordinaire, et l'hiver, dont elle compta les jours, lui sembla plus sombre et plus lent que les années précédentes.

IX

Si la jeune fille avait pu lire dans le cœur du baron Jacques, elle eût été moins chagrine ; elle eût moins regretté une absence dont elle était en partie la cause. Il allait retrouver à Paris ses amis, les salons où il avait laissé un souvenir aimable dont il serait bien aise de constater la persistance, les expositions de peinture qui le passionnaient et les concerts qu'il avait suivis en dilettante et en connaisseur pendant plusieurs années ; mais il allait aussi revoir son oncle et tuteur, le chevalier d'Usselette, l'homme le moins bien portant de France, comme il s'appelait, et qui joignait, à ce défaut

et à beaucoup d'autres, de l'esprit, du bon sens même quelquefois. Jacques voulait le consulter sur ces trois questions : Est-il temps, mon oncle, que je me marie? A supposer que j'eusse quelque sentiment pour elle, est-il convenable de me marier avec une voisine qui n'est pas riche, et qui n'a jamais vu Paris?

Jacques était de ces hommes qui prennent toujours un conseil, sauf à ne pas le suivre. Quoi qu'il entreprit, il cherchait l'opinion du monde. Or le monde était personnifié pour lui par M. d'Usselette, le dernier chevalier pimpant, frisé, léger, indiscret et galant de l'ancienne société : un vieux hanneton de rose, un hanneton de rose qui aurait survécu au printemps, et bourdonnerait au milieu de fleurs nouvelles qui n'y comprendraient rien. Il répétait de temps à autre à M^{me} de Rumford, qui avait été M^{me} Lavoisier, et dont il fréquentait le salon :

— Votre père a été guillotiné, madame; M. Lavoisier également; vous et moi avons bien failli subir le même sort. Il m'arrive de regretter d'avoir survécu; d'abord parce que nous aurions fait route ensemble vers l'autre monde — M^{me} de Rumford ne manquait jamais de faire en cet endroit un signe de dénégation — et ensuite parce que nous sommes dépaysés dans ce siècle stupide. C'est un grand art de savoir mourir avec son monde.

— Mon cher ami, répondait sa spirituelle et fantasque interlocutrice, mieux vaut encore faire revivre un monde en sa personne, et mettre le siècle nouveau à l'école de l'ancien.

Chez M^{me} de Rumford, il y avait dîner intime le lundi; le mardi, réception ouverte et soirée de musique le vendredi. M. d'Usselette, et cela depuis le premier Empire, avait manqué bien peu de lundis, pas un mardi et pas un vendredi.

Il trouvait là : Alexandre de Humboldt, Cuvier, le baron de Prony, Arago, le comte Molé, et tant d'autres illustres de la science, de la politique ou des lettres. Le reste de sa vie, il le passait à faire des visites, à lire et à priser. Il amusait. On le prenait souvent pour arbitre des questions de convenance et d'étiquette. Son pupille venait donc le consulter à son tour.

Un autre motif l'amenait encore. M. d'Usselette était si léger, qu'il avait toujours oublié de lui rendre ses comptes de tutelle. Arrivé à sa majorité, le jeune homme, par discrétion, n'avait rien demandé. L'autre n'avait rien offert. Jacques avait quitté Paris sans savoir exactement ce qu'il possédait. Avant de se marier, il était utile de le savoir. Mais comment aborder ces deux sujets délicats? Pendant cent dix-neuf jours, le baron Jacques n'osa pas. Le cent vingtième, quelques heures avant son départ, il allait oser, quand son tuteur le prévint.

M. d'Usselette était sur le point de sortir de son petit appartement de la rue de Bellechasse, il avait pris son jonc à pomme d'or et ouvert la porte de la salle à manger, où il venait de déjeuner, quand il s'arrêta sur le seuil, et murmura en levant la tête :

— Je suis sûr que j'oublie quelque chose !

Il resta quelques instants le nez en l'air, humant une prise, puis se frappant le front de la main gauche, et revenant sur ses pas :

— En effet, j'avais à te parler ! Assieds-toi.

— Mais je suis assis, mon oncle.

— Bien, alors je m'assieds.

Il approcha sa chaise de celle du jeune homme, devant la fenêtre, et, les jambes croisées, scandant ses mots avec la tabatière d'or qu'il tenait à la main, il eut avec son neveu l'entretien suivant :

— Mon cher, j'ai fait des comptes cette semaine. Il y a trente ans que cela ne m'était arrivé.

— Mon oncle, il faut vous reposer trente autres années là-dessus.

— Et, chose remarquable : ils sont justes.

— Je vous en fais mon compliment.

— Ces comptes-là te concernent.

— Ah !

— Tu auras beau prétendre le contraire, mon cher ami, je vieillis. Humboldt me le disait hier : Vous avez presque votre âge, monsieur d'Usselette. Il est temps que je me mette en règle avec mes créanciers. Tu en es un. J'ai donc fait tes comptes de tutelle. Voici ta situation de fortune, mon cher ami : ton domaine de la Basse-Rivière, 9000 francs de rentes que tu touches depuis ta majorité, et qui te suffisent. Plus 1807 fr. 65 de rentes 5 pour 100 en titres au porteur qui se trouvaient mêlés à mes papiers et que je n'ai pas pensé jusqu'à présent à te remettre. Il y a quatre ans et demi que tu es majeur ; 1807 fr. 65 pendant quatre ans et demi... pour faciliter le calcul, j'ai mis 1800 francs, pendant cinq ans, et j'ai trouvé 9000 francs. C'est donc 10 000 francs que tu retireras demain matin chez mon banquier. Voilà mes comptes.

— Le règlement me semble avantageux pour moi, mon oncle, et je vous remercie.

— Prends toujours, mon ami, c'est tout ce que tu auras de moi, car, je dois t'en prévenir, j'ai mis tout mon bien en viager.

Le jeune homme reçut cette nouvelle désagréable sans laisser paraître le plus léger dépit. Son oncle qui l'observait s'écria :

— Eh bien ! tu reçois bien cela, en gentilhomme. Cela me fait plaisir. Je disais donc que tu ne devais rien attendre de mon côté. Ce n'est pas que je ne te porte intérêt, beaucoup d'intérêt, et je vais te le prouver tout de suite. Je veux te donner...

— C'est inutile, mon oncle, je...

— Un simple conseil, mon ami, mais il est bon : Marie-toi.

— Tout le monde me donne le même avis, mon oncle. Il vous semble donc aussi...

— Il me semble que tu es à l'âge où l'on doit se marier. Je parle de ceux qui en ont le temps. Moi je ne l'ai jamais eu. Trop de relations, mon ami, trop d'invitations : un causeur doit être célibataire, et je suis né causeur. Donc, puisque tu penses au mariage, dans la paix de ta province, c'est au mieux. J'ajouterai alors un second conseil au premier.

— Vous êtes bien bon, mon oncle.

— Marie-toi à une jeune fille qui soit de ta condition, et, s'il se peut, de fortune égale à la tienne. Je ne l'ai que trop souvent vu : quand on cherche la dot, trois fois sur quatre, on épouse bête.

— Mais...

— A moins qu'on n'épouse laid.

— Mon oncle, je vous...

— Quelquefois les deux, je te l'accorde. Ta chère, ta charmante mère, ma sœur, était de cet avis. Elle avait des mots délicieux, ta mère, femme du monde jusqu'au bout des ongles. Et une répartie ! Tiens, je me rappelle qu'un jour ce gros Wiesbach, tu sais, le naturaliste qui avait épousé sa tante?...

— Wiesbach ! non, je ne me souviens pas.

— En effet, qu'est-ce que je dis ? Il est mort avant ta naissance. Peu importe d'ailleurs. Wiesbach lui démontrait que l'homme doit avoir autorité sur la femme. — Et comment le prouvez-vous, monsieur Wiesbach ? — Par cent preuves. — Donnez-m'en une ? — Eh ! madame, Dieu a créé l'homme le premier, manifestant par là qu'il le faisait roi, *princeps*. — Vous n'y êtes pas, répondit ta mère ; l'explication est détestable, monsieur Wiesbach. Si Dieu a créé l'homme avant la femme, c'est tout simplement qu'avant de faire son chef-d'œuvre, il avait besoin de faire un brouillon. N'est-ce pas mon frère ? ajouta-t-elle en se tournant vers moi. Eh ! eh ! eh ! qu'en penses-tu ? Non, mon ami, on n'a plus d'esprit comme ça. Qu'est-ce que je te disais donc ? Ah ! que ta mère était de cet avis : ne pas chercher la dot, la craindre plutôt. J'ajouterai ceci : fais ton choix dans la province, et si tu peux, dans ta paroisse. Il y a un Grec, un Grec célèbre, je ne sais plus lequel, qui a laissé cet aphorisme : Marie-toi jeune, et prends ta voisine. En as-tu une ?

— Oui, mon oncle, mademoiselle...

— C'est juste, Fragonard ! Toujours charmante ?

— Je crois bien, mon oncle, que je commence à devenir mauvais juge de la question.

— Ah! ah! coquin! Nous sommes blonde?

— Oui, mon oncle, un peu frisée.

— C'est ça, un peu frisée; parfait, mon cher ami, parfait. Nous avons vingt ans?

— Et deux mois.

— Une petite métairie dans chaque main?

— Précisément.

— Voilà qui est pour le mieux. Nous nous aimons, nous nous marions, une idylle, c'est parfait!

— Oh! mon oncle, je suis bien loin de là. Je réfléchis, je demande conseil, mais je ne demande pas encore la main.

— Bah! Bah!

— Et puis qui sait, à supposer que je la demande, si l'on m'agrèerait.

— Vous êtes un petit fat, mon neveu, qui voudriez un compliment. Vous ne l'aurez pas. Mais vous demanderez Fragonard, et vous l'aurez. Cela ne fait pas de doute; et vous viendrez tous deux me faire visite de noce. Je suis enchanté de ce petit programme, véritablement enchanté.

Le chevalier se leva, et fit quelques pas vers la porte. Puis il revint.

— Ah! mais que je n'y figure pas, au moins, dans le programme. Pas de lettre à écrire, pas de voyage surtout. Tu me connais. L'horreur des affaires!

— Je sais, mon oncle.

— C'est entendu. Tu te maries, et je ne m'en occupe pas... Mon cher Jacques, il faut que je te dise adieu, reprit le vieux chevalier. Tu pars à cinq heures, et je ne te retrouverai pas ici en rentrant : tu comprends, c'est le vendredi de M^{me} de Rumford. La Malibran y chante ce soir, une voix divine! Je lui ai fait un acrostiche. Adieu, mon neveu, adieu, bel amoureux! Mes hommages à Fragonard.

Il serra la main du jeune homme, et s'éloigna en chantonnant :

Lindor ayant mené ses moutons dans les prés

Y trouva Toinon sa bergère.

— Allons, pensa le baron de Lucé, quand il fut seul, mon oncle est tout heureux d'être débarrassé de moi. Pour des raisons diverses, voilà quatre personnes qui me poussent à me marier avec M^{lle} de Seigny : Jules, M^{me} Giron, l'abbé Courtois et mon oncle d'Usselette. Le mieux est peut-être de ne pas résister à cette pensée, et de faire quelque chose pour me réconcilier avec la tante d'Houllins. Mais quoi?

Il eut tout le temps d'y songer, pendant les quatre jours qu'il mit à regagner la Basse-Rivière.

X

Dans le Craonais, terre un peu froide et rude, l'hiver est long, le printemps lent à venir ; mais quand il éclate, quelle fête subite et superbe ! On est encore dans les jours mornes ; le ciel gris laisse à peine entrevoir le bleu de la saison chaude ; l'herbe des prés est verte, mais rase. Quelques bourgeons s'ouvrent sur les ronces : l'aubépine ni l'épine noire n'en ont encore. Les arbres de haute tige balancent au vent leurs rameaux maigres et les vieux nids des printemps passés. Rien ne s'élance, rien ne grandit, rien ne s'épanouit ; le signal n'est pas donné, la sève qui bouillonne dans la terre attend l'heure de rompre ses digues.

Tout à coup, au milieu d'une journée pluvieuse, un souffle passe. Il est tiède, imprégné d'un parfum subtil. D'où vient-il ? Quels rayons l'ont chauffé ? Sur quelles fleurs s'est-il embaumé ? Ne cherchez pas. C'est la permission d'éclorre donnée à l'herbe, aux fleurs, aux arbres ; c'est le messenger qui parcourt la terre. Tout ce qui a vie tressaille sur sa route. Le ciel peut rester gris, la bourrasque siffler encore, la gelée du matin retarder l'effort : la résurrection est commencée. De ce moment les premiers bourgeons éclatent ; les autres se forment, rougissent. Mille petites tiges s'élancent des pieds d'herbe. On voit des brins de pailles dans le bec des moineaux. Les blés jaunis par les pluies d'hiver s'affermissent et prennent un ton foncé. Des champs de vesceau les perdrix partent deux. Les guérets commencent à fumer. Les nénuphars montent du fond de l'eau. On entend de très loin les gars chanter dans les chemins. Une abeille vole : c'est qu'une fleur s'est ouverte. Attendez quelques jours encore, et la parure nouvelle de la terre sera complète, et tout verdira, et tout fleurira, et tout chantera.

Tout commençait à verdier, à fleurir, à chanter, ce soir de la fin d'avril où ma tante Giron se rendit à Chanteloup, chez le père Luneau. Elle était invitée aux rilleaux. Les rilleaux sont dans toutes les fermes du pays l'occasion d'une fête à laquelle les parents et les amis sont conviés. C'est un art difficile de les faire cuire. Tout le monde n'a pas le coup d'œil nécessaire, le don mystérieux de deviner l'instant précis où le lard est cuit sans être fondu, doré sans être roussi ; le comble du talent est d'obtenir des rilleaux *rosés* ; mais il faut être sorcier pour cela.

Avouons-le tout de suite : on l'était un peu à Chanteloup ; non pas

peut-être le père, mais le fils; or le père et le fils se tiennent de si près, que, dans l'opinion du pays, le père Luneau était un peu sorcier parce que le fils, Sosthène, l'était à fond. Nul cependant n'était plus honnête ni plus rangé que le père Luneau de Chanteloup, un vieillard de taille moyenne, à l'œil doux, au nez un peu busqué, à la tête chauve avec des boucles grises retombant sur la nuque; au moral très finaud, d'humeur paisible et causante. Il avait eu sept enfants, qu'il avait tous élevés. Trois avaient quitté la maison; une fille qui s'était mariée et deux autres qui s'étaient mises « en condition » chez des voisins recommandables. Il restait à la maison la dernière fille et trois fils. C'étaient plus de bras qu'il n'en fallait pour cultiver la petite closerie et pour soigner les quatre vaches de l'étable. Mais, à force d'économie et d'industrie, on vivait tout de même. Chanteloup n'avait pas à payer le taupier, car le fils aîné prenait les taupes pour rien; ni le greleur, car le cadet savait greler; ni le sabotier, car le dernier creusait à ravir les billes d'aulne et d'ormeau. Le père avait, d'ailleurs, précédé ses fils dans la voie des spécialités : il jouait du serpent à l'église. Il en usait un peu sans art avec son instrument, n'ayant pu méditer le volume in-douze que le professeur de serpent de Paris, Imbert de Sens, fit paraître en 1780, chez la veuve Ballard, sous ce titre : *Nouvelle méthode de serpent pour ceux qui en veulent jouer avec goût*; mais il en jouait avec une conviction robuste, avec ardeur, avec passion, suivant le précepte du curé, qui lui avait dit, après trois leçons de doigté :

— Souffle là-dedans, mon bonhomme, tant que tu pourras, comme tu pourras; tu ne feras jamais autant de bruit que nous.

Seulement, comme il y a chez les hommes un fonds insatiable d'ambition, l'honneur de figurer au lutrin ne lui suffisait pas. Il gémissait de ne pas être du conseil municipal. Son fils aîné l'en écartait. Qu'avait-il donc fait, ce grand gars nonchalant, aux yeux bleus, qui courait les champs avec l'allure ennuyée d'un marin à terre, et comment troublait-il la vieillesse de son père? Eh mon Dieu, il avait fait d'abord la guerre d'Espagne avec le duc d'Angoulême, dans un régiment de lanciers. Il en était revenu bronzé, décoré, avec les galons de maréchal des logis. A son retour, on s'attendait à le voir prendre la direction de quelque ferme importante; les mairaines du bourg causaient déjà de lui; les jalousies s'éveillaient entre les filles, à son sujet, et plus d'une rêvait de devenir la femme du beau soldat d'hier, qui serait demain, s'il le voulait, le premier laboureur de la paroisse.

Tout à coup, on apprit que Sosthène Luneau était devenu taupier. La chute était profonde et d'autant plus extraordinaire qu'il

n'y avait jamais eu de taupier dans la famille Luneau, et que, d'ordinaire, la tauperie est héréditaire. Lui s'était fait taupier par hasard, d'aucuns disent par force. On ne sait pas au juste. Voici comment un ancien, un homme véridique, m'a conté l'affaire.

L'ancien taupier de Vern, Géromet, était très vieux et point marié. Ces gens-là se marient peu. Il avait sans doute jeté les yeux sur Sosthène Luneau depuis longtemps pour lui transmettre son secret, car les taupiers ont un secret. Sosthène ne lui avait rien demandé. Il n'y pensait pas. Il était seulement flâneur un brin et songeur, voilà tout. Donc il revenait, Sosthène, par la traverse, le soir de la foire de Candé, entre nous soit dit, un peu soûl. Il trouvait les échaliers plus hauts que de coutume. Les nuées dansaient sur la lune, quand il passa dans le champ de la Coudre, qui était en chaume. C'est un endroit, chacun le sait, qui n'est pas chanceux. Voilà qu'au moment où il allait sauter la haie, il entendit du bruit. *Il se retourna et vit comme ça trente-deux bêtes qui se tenaient par la queue, et qui tournaient, virr, virr, virr. Ça vint sur lui, Monsieur. Ça le roula dans le sillon, si rouli, si rouli, que ça le dessoula.* Il se releva; il voulait partir, il ne pouvait. Alors il s'assit sur le talus. A côté de lui, il y avait un homme, et cet homme c'était Géromet, qui lui mit la main sur le bras, et lui dit :

— Approche, approche, je ne te veux pas de mal à toi, je te veux du bien.

Il resta silencieux plus de deux minutes, faisant des signes aux buissons, comme de se tenir tranquilles, puis il ajouta :

— Ça te conviendrait bien, la tauperie?

— Faut la connaître.

— Je te l'apprendrai.

— Ça ne suffit pas d'apprendre le métier, faut savoir le secret.

— Je te le dirai.

Le grand Sosthène regardait le taupier d'un air de doute. Il pensait au mauvais renom de la tauperie. Géromet reprit :

— On peut gagner gros dans la tauperie.

— Peut-être bien.

— Et puis, on est son maître et celui des autres...

L'œil de Sosthène brilla.

— Rien ne vous résiste, dit le taupier, la fille qu'on veut en mariage, on l'a toujours.

— Alors pourquoi ne t'es-tu pas marié, Géromet?

— Parce que je n'ai pas voulu.

— Et pourquoi quittes-tu le métier?

— Parce que je vas mourir. Elles me l'ont dit.

— Qui, elles?

— Tu le sauras plus tard.

Le gars resta un peu de temps indécis, les yeux errants à terre, autour de ses pieds, pendant que le taupier répétait, comme se parlant à lui-même :

— On peut gagner gros dans la tauperie, oui, très gros.

A l'autre bout du champ, il se passait des choses terribles. Sosthène savait-il bien ce qu'il faisait? Il se pencha, et murmura :

— Dis-moi le secret, je veux bien.

Alors s'engagea entre les deux hommes une conversation à voix très basse, dont personne n'a jamais rien entendu ni su. Seulement, la petite Louison, qui ramenait ses vaches du pré, vers huit heures, remarqua que ce soir-là, la pointe des peupliers du côté de la Coudre, était tantôt lumineuse et jaune, tantôt sombre; et, ce qui est plus grave, le meunier de la Basse-Rivière, un homme d'âge, quand on lui apprit la date de l'entretien, se rappela parfaitement que, montant avec son mulet le chemin qui passe le long du champ, il s'était trouvé entouré d'oiseaux de nuit qui faisait un tapage effroyable. Couples d'orfraies, de chevêches, de chats-huants et de ducs, rassemblés en cet étroit espace en nombre inusité, se répondaient d'une souche à l'autre, et roulaient leurs yeux phosphorescents qui luisaient dans l'épaisseur du feuillage. Cette rencontre l'avait étonné. Quand il sut l'entrevue, il ne s'étonna plus.

Le premier qui, dans le bourg, annonça que Sosthène Luneau s'était fait taupier, fut accueilli par des éclats de rire et traité de mauvais plaisant. Mais on ne rit plus, et quelques filles rougirent pour cet insensé, quand la nouvelle se répandit, deux mois plus tard, que Géromet était mort, et qu'il laissait par testament au fils aîné du père Luneau ses pièges à taupes, sa bêche à manche de cormier, et aussi — remarquez les termes — « son sac en peau, avec tout ce qu'il y avait dedans ». Les derniers incrédules se rendirent à l'évidence quand Sosthène en personne, la bêche sur l'épaule et portant en travers du corps le sac de peau « avec tout ce qu'il y avait dedans », se mit à parcourir le pays, en offrant ses services et demandant leur pratique aux métayers.

Aucun doute ne pouvait subsister : Sosthène Luneau était taupier. Le scandale fut grand dans la paroisse et même au-delà. La renommée des Luneau, jusque-là intacte, en souffrit une grande atteinte. Bien des amis s'écartèrent discrètement. Chanteloup devint un lieu redouté. Adieu les beaux mariages pour les filles, adieu le conseil municipal pour le père. Sœurs de taupier, père de taupier, mauvaise note dans le Craonais.

Peut-être ignorez-vous la raison de cette répulsion. Vous pensez que la tauperie est l'art de prendre les taupes? Sans doute, mais elle

est autre chose encore, et tout n'est pas naturel dans les moyens qu'elle emploie. De tout temps elle a été considérée comme une branche de la sorcellerie, et non la moins noire. Le *talparum venator* du moyen âge et le taupier de nos jours sont frères en sortilèges. Ils ont quelque chose de l'existence et du mauvais renom du bohémien. Le paysan suspecte ce vagabond qui parcourt les champs à la fine pointe du jour, à l'heure où ils sont encore visités par les apparitions de la nuit. Lui, l'homme du plein jour, l'homme du soleil, il se défie de l'homme des crépuscules et des heures douteuses. Le taupier marche à pas de loup; on dit : marcher comme un preneur de taupes. Pourquoi? Pour surprendre son gibier, oui, mais est-ce bien tout? Il n'est pas souvent chez lui; où est-il? Quelles rencontres fait-il, ou plutôt quelles rencontres ne fait-il pas, en de certains carrefours, le long de certaines coulées de prés, bien connus pour être hantés? Quand la chasse-Hennequin passe en l'air, « cent diables volant, cent âmes damnées chassant », qui les entend? tout le monde. Qui les voit? le taupier. La Grande-Levrette, qu'on appelle encore la bête Havette ou la Bigorne, qui court les chemins verts, à la nuit tombante, souple comme une panthère, suivant on ne sait quelle proie invisible, les a souvent trouvés sur sa route. Elle ne leur a jamais fait de mal. C'est donc qu'ils la connaissent. Combien de fois ont-ils vu les feux follets, « les éclairoux », sortir des fossés, des marouillers, et danser autour d'eux sans en paraître plus effrayés que de simples papillons? Et cependant, ils n'ignorent pas la puissance de ces âmes errantes. S'ils n'ont pas peur d'elles, n'est-ce pas qu'ils les ont conjurées? Ils sont rarement pris de vin, c'est vrai. Cependant cela leur arrive comme aux autres. Comment n'a-t-on jamais entendu dire qu'ils aient été terrassés par cette méchante chèvre blanche, maigre comme une cosse de pois, lourde comme une maison, qui suit les buveurs, au retour des foires, leur met ses pattes sur les épaules, les terrasse et les roule avec ses cornes jusqu'au creux des fossés? Ils savent peut-être ce qu'il faut lui dire. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'ils sont, presque tous, meneux de loups. De ce côté-là, les preuves abondent. Plusieurs hommes du bourg avaient rencontré Sosthène Luneau en cette affreuse compagnie. Fauvèpre par exemple, le charron, un homme qui ne boit pas, l'avait trouvé sur la route de Vern, une nuit de novembre. Du bas de la côte, en levant les yeux, comme il faisait de la lune, il l'avait très bien vu, tout en haut, lui et les sept loups qui le suivaient. Ces méchantes bêtes lui obéissaient comme des chiens, ne s'écartant guère et revenant dès qu'il sifflait. De temps en temps, il leur parlait. Quand Fauvèpre approcha, les loups le sentirent, et se mirent à grogner et à tirer

la langue. Le gars tremblait de peur. Le meneux fit un petit sifflement qui ressemblait au cri d'une chouette, et dit :

— Allons, allons, les agneaux, ne lui faites pas de mal, c'est un ami !

Alors les loups, trois d'un côté, quatre de l'autre, entrèrent dans la haie, et suivirent les deux fossés, à droite et à gauche de la route, pendant que Fauvêpre croisait Sosthène, qui ne répondit point à son bonsoir, sinon par un signe de tête, comme un homme qui a des raisons de se taire.

Cent autres histoires de ce genre couraient sur le compte de Sosthène. Au fond de tous ces récits, qu'y avait-il ? Absolument rien. Le grand Sosthène était le plus honnête homme du monde, nullement mécréant. S'il était devenu taupier, c'était par paresse et par goût de la flânerie. Il n'avait point hérité des secrets, du bissac, ni des pièges de Géromet ; il les avait achetés, et c'était uniquement les conditions du prix qu'ils débattaient dans cette entrevue mystérieuse qui fit scandale dans le pays. Mais quand un homme a été décrété meneux de loups, il ne s'en lave jamais complètement. Sosthène avait eu beau protester, quelques-uns avait rompu tout à fait avec lui ; d'autres s'en étaient éloignés seulement ; personne ne l'avait cru.

Voilà pourquoi les jours de fête, et notamment aux veillées des rilleaux, le nombre des amis n'était pas considérable à la métairie de Chanteloup. Raison de plus pour ma tante Giron, qui avait bon cœur, d'accepter l'invitation du vieux Luneau. Elle se rendait donc, par les sentiers, par les traînes des prés, à la ferme cachée dans les arbres, un soir de printemps, la renoncule d'eau étant fleurie et les coucous-pelote pas encore.

XI

Quand elle entra dans le petit courtil qui s'étendait devant la ferme, le chien de garde quitta brusquement l'ombre d'un romarin sous lequel il dormait, et courut à elle en aboyant. Puis, la reconnaissant, il se ramassa sur lui-même, il vint frotter sa grosse tête grise le long des jupes de ma tante Giron. Au même instant, Sosthène apparut sur le seuil.

— Ici, Papillon, dit-il... bonjour, madame Giron.

Il y eut un éclair de joie dans son œil bleu. Le taupier était reconnaissant de cette visite. Il précéda ma tante Giron dans la salle à manger, où la famille était réunie. Tout le monde se leva sans changer de place. Elle passa la revue d'un coup d'œil : les trois fils étaient rangés le long du mur, près de la grande table de cerisier ; la fille, au fond de la chambre, essayait une pile d'as-

siettes de faïence à pois bleus; la mère, près du foyer, un pied sur son rouet qui tournait encore, tendait une chaise à son hôtesse; enfin, sous l'auvent de la cheminée, les cheveux dans la fumée, penché au-dessus du chaudron de cuivre, le père Luneau, grave comme au lutrin, tournait les rilleaux bouillants avec sa cuiller de bois.

— Salut, la compagnie, dit-elle. Tout va bien ici, les gens et les bêtes?

— Oui, madame Giron, Dieu merci, répondit le fils cadet du métayer, un grand gars qui aimait rire. Il y a seulement ma sœur, la Françoise, qui a attrapé hier un coup de soleil à la sarclée; c'est une vraie demoiselle de ville. Françoise, confuse, rougit en se détournant un peu, pour cacher ses joues hâlées par les soleils d'avril, qui mordent plus durs que d'autres.

— Voyez-vous, ces grands fainéants, repartit ma tante Giron; le père travaille, la mère travaille, la sœur travaille, eux se croisent les bras; là, sur la table, et encore ils se moquent des autres! Il n'y a que les bonnes métayères qui ont le teint brûlé. Puis elle ajouta :

— Les « en air » sont-ils beaux chez vous?

Les « en air » c'est toute semence germée, vivant dans l'air libre, les avoines, les froments, les orges, les seigles, toute la moisson future des champs.

On la renseigna. La conversation s'engagea, toute simple entre ces simples gens. Petit à petit chacun y prit part, même Françoise revenue de sa confusion. Le père Luneau, mis en bonne humeur, ne tarissait pas. Il racontait des histoires qui tournaient sans fin, comme sa cuiller de bois. Récits sur les foires voisines, sur les familles du pays, sur la « grande guerre », qu'il n'avait pas faite, mais qu'il savait d'après les témoins vivants; c'était une litanie, comme celles qu'il accompagnait le dimanche.

Sosthène parlait peu. Il était plus taciturne ce jour-là que de coutume. Une seule chose paraissait l'occuper : sa sœur Françoise. Il ne la quittait pas des yeux, et, dans son regard, on devinait, on sentait une tendresse vive et des interrogations et des remerciements, tout un long discours qu'il lui faisait. C'est qu'entre eux, voyez-vous, il y avait des confidences; et l'amitié s'en était doublée. La première, elle avait connu le secret, l'avait bien accueilli, bien gardé. Depuis lors, combien de fois elle avait consolé son frère, la bonne Françoise! La regarder, c'était donc penser à l'autre. Sosthène trouvait même qu'elle lui ressemblait. De loin, peut-être, mais l'autre était douce à voir, même de loin! Il pensait : est-elle gentille, notre Françoise! Et moi qui, autrefois, ne m'en apercevais pas! J'étais aveugle! Pour elle, du coin où elle se trouvait, assise quelquefois, plus souvent debout, toujours agissant et point

songeuse du tout, elle regardait aussi son frère, de temps en temps, quand personne n'y prenait garde, souriant un peu et haussant les épaules comme pour lui dire : Ose donc, grand Sosthène, ose donc. Il avait l'air indécis et malheureux.

Le temps passait, le rouet ronflait, la chandelle de suif pétillait; le bras du père Luneau tournait toujours.

Il était dix heures sonnées à la vieille horloge quand les rilleaux furent cuits. On les retira. Quelques-uns des meilleurs, tout chauds, furent mis dans une assiette et servis sur la table. Arrosés de cidre, c'était un régal. Tous y firent honneur, même Sosthène. Ma tante Giron déclara que le métayer de Chanteloup s'était surpassé. Le bonhomme suant, soufflant, faisait le modeste. Il était ravi. Ce soir-là, les déceptions municipales ne hantèrent pas son esprit.

— Les meilleures fêtes et les meilleures gens ont une fin, dit ma tante Giron en se levant. Allons, métayer, à l'an prochain. Un de vos gars me fera bien la conduite, n'est-ce pas?

— A votre service, madame Giron, répondit le père Chanteloup. Vaș-y, Sosthène, l'air de la nuit ne te fait pas peur.

Sosthène ouvrit la porte basse qui donne accès dans le courtil, pendant que ma tante Giron distribuait quelques poignées de main autour d'elle. Tous deux furent bientôt sortis du jardin, et prirent le sentier qui coupe les prés.

En toute saison, dès que le soleil est couché, la brume couvre ces terres basses, au milieu desquelles glisse sans bruit, couverte de nénuphars, la minuscule Hommée. Elle flotte en nappes épaisses à quatre ou cinq pieds du sol, molle, blanche, coupant la ligne des arbres à la hauteur de leurs basses branches. Quand la lune monte, c'est une ouate d'argent. Si le vent s'élève, il brise cette masse floconneuse, et l'emporte en lambeaux qui courent sous bois, tordus, laissant traîner comme des chevelures. Plusieurs disent que ce sont les demoiselles de l'eau qui passent, robes et cheveux au vent. Elles vont où elles veulent, franchissant les haies sans « jambeyer ». Ne les arrêtez pas. N'interrompez pas ces vagabondes de la nuit. Leur secret est mauvais. Elles sont proches parentes des lavandières maudites qui battent éternellement, le long des gués déserts, les langes des nouveau-nés qu'elles ont tués. Rentrez plutôt chez vous. Ne vous mêlez pas à tous ces fantômes dont vous ignorez le nombre et la force et l'approche. Pour les demoiselles de l'eau cependant, si vous les rencontrez « sans qu'il y ait de votre faute », saluez-les, et dites : « Demoiselles, je suis votre serviteur. » Elles vous laisseront en paix.

Ma tante Giron et le grand Sosthène les rencontrèrent, « sans qu'il y ait de leur faute », à moins de cent mètres de Chanteloup, car il faisait une petite brise ce soir-là, et la lune, à moitié pleine,

s'était mise en route comme une coquille ouverte posée sur la mer. Ma tante n'avait pas peur. Le grand Sosthène faisait semblant de rire; il marchait les bras ballants, lentement; un de ses pas en valait trois de ma tante Giron; mais, au fond, il n'était pas très rassuré. La nuit avait le silence profond qui se fait aux approches de minuit. C'est l'heure du grand sommeil. A peine par intervalles, l'aboi lointain d'un chien. Pas de chants de coq. Pas même de bruissement de feuilles : la brume amortissait tout. Rien ne montait de la terre aux étoiles; mais il descendait, des étoiles sur la terre, une lueur douce et froide qui serrait le cœur. Ce fut seulement dans le petit chemin qui remonte vers le bourg, au-delà du pont de bois, que Sosthène se décida à parler. Ma tante Giron s'était arrêtée en attendant qu'il ouvrit la barrière qui ferme le pont.

— Madame Giron, dit le grand Sosthène, ma sœur Françoise ne vous a rien dit?

— Non, mon garçon, tu le sais bien, puisque nous avons passé la veillée ensemble.

— C'est qu'elle aurait pu vous dire quelque chose.

— Vraiment, et quoi donc?

— Vous connaissez bien la fille de la Gerbellière?

— Annette, oui, eh bien?

Le grand Sosthène, tout émoyé, ne put continuer. Il se détourna aussitôt pour cacher son embarras du côté de Chanteloup. Ses jambes flageolaient. Il passait sa manche sur son front comme s'il avait eu chaud. Il allait peut-être s'enfuir, sauvage et honteux, car on sait de quelles impolitesse les timides sont capables, lorsque ma tante Giron, qui avait compris, l'arrêta en disant :

— Tes affaires de cœur ne s'avancent donc pas, mon grand Luneau? Que dit le père Gerbellière?

— Il serait bien porté pour moi.

— C'est donc la fille qui ne veut pas de toi?

— Ce n'est pas qu'elle ne veuille pas de moi, madame Giron, mais elle a des idées.

— Des idées, il y a bien des espèces d'idées. Ne veut-elle pas être métayère?

— Non, madame Giron, je vais vous dire : toutes fois que je lui parle, elle me renvoie; un jour elle me dit qu'on ne saurait trop réfléchir à ces affaires-là, et l'autre, qu'elle n'a pas eu le temps d'y penser.

— Bah! bah! c'est ce qui t'émoie, et te rend muet comme l'huile? Caprices de fille. Elle aime encore sa liberté mieux que toi... Le contraire viendra.

Le grand Luneau voyant que la confidence était bien accueillie, s'était peu à peu retourné.

— Si ça se pouvait ! répondit-il en jetant sur ma tante Giron un coup d'œil rapide où éclatait la joie encore anxieuse de son âme.

— Écoute, Sosthène, suis mon conseil, tu t'en trouveras bien. Quitte la tauperie. Tu sais que ce métier là n'est guère en honneur, et qu'il court de vilains bruits sur les taupiers. Moi je n'en crois rien ; mais tu t'es fait tort dans le pays. On ne comprend pas que toi, fils d'un honnête closier qui a du bien, tu t'en ailles, à toute heure de jour et de nuit, tendre des pièges dans l'herbe. C'était bon pour un va-nu-pieds comme le père Géromet. Annette ne voudra jamais épouser un taupier. Prends-en ton parti. Ou bien, promets-moi de jeter à l'eau ton sac, tes pièges et tout ton attirail. Si tu fais ça, je parlerai au père Gerbellière. Veux-tu ?

— Madame Giron, vous pouvez m'en croire : du jour qu'elle m'aura dit oui, moi j'aurai dit non à la tauperie.

— C'est bien Sosthène ; et moi, je pourrai dire au père Gerbellière : ce n'est plus un taupier qui demande votre fille, c'est un métayer, un bon laboureur qui gagne honnêtement sa vie au soleil. Donnez-lui Annette.

— Oui, madame Giron, oui, madame Giron, répondait Sosthène.

Il ajouta plus bas :

— Et Annette, alors ?

— Tu veux que je lui parle aussi ?

— Elle revient dans deux semaines de chez la Francine.

— Eh bien je lui parlerai. Et je lui conseillerai de devenir la femme du grand Luneau, qui est un grand serin, mais un bon gars au fond... Ah ! ça, reprit-elle au bout d'un instant ; voilà une heure que nous sommes-là, les pieds dans l'herbe. Assez causé sous la lune. En avant.

Sosthène, dans l'excès de son trouble, ne répondit rien. Il se mit à marcher à côté de ma tante Giron. Il avait retrouvé sa figure de lancier, et allait à grandes enjambées. De temps à autre, il riait tout haut, ou bien il levait les bras en l'air, ou les croisait sur sa poitrine, accentuant ainsi quelque exclamation intérieure. Ma tante Giron le regardait, moitié riant, moitié émue de cet enthousiasme naïf du grand Luneau. Quand ils furent à l'entrée du bourg :

— A revoir, Sosthène, dit-elle ; je vois que tu es bien content.

— Ah, madame Giron ! répondit le grand Luneau.

Il ne trouva pas d'autre formule de remerciement. En ce moment d'ailleurs, il ne songeait pas à remercier, car la reconnaissance est toujours en retard sur la joie. C'est un fruit d'automne, chez les heureux, et qui ne mûrit pas toujours.

A peine le grand Luneau eut-il tourné les talons, qu'il se mit à marcher aussi vite qu'il le put. Ma tante Giron lui en imposait. Il avait besoin d'être seul, d'être libre. Le cœur lui sautait dans

la poitrine, et, ma foi, à cent pas du bourg, il se mit à sauter lui aussi, comme un enfant qui revient de l'école, par-dessus les ornières, par-dessus les ronces qui barraient le chemin. Les demoiselles blanches le frôlaient; il n'y prenait pas garde. En passant sur le pont, il regarda la lune dans l'eau, et la trouva jolie pour la première fois de sa vie. L'idée lui vint de cueillir des narcisses d'eau. Il en attira tout un petit ilot flottant, en fit un bouquet, et, tout mouillé encore, en fleurit la poche de sa veste bleue, près du cœur. Une chanson lui traversa l'esprit, et il chanta :

Par derrière chez mon père
 Il y a-t-un bois joli
 Le rossignol y chante
 Et le jour et la nuit.
 Aurai-je Nanette?
 Je crois que non.
 Aurai-je Nanette?
 Je crois que oui.

En vérité, il était à moitié fou, le grand Luneau, du bonheur d'avoir eu tant de courage, et reçu de si bonnes paroles. Jamais, non, pas même après la prise du Trocadéro, quand il fut cité à l'ordre du jour de l'armée française, il n'avait été si joyeux.

Tout le long des prés, il chanta; mais il cessa à bien deux cents mètres de Chanteloup, de peur d'éveiller Françoise. Et, quand il passa près du lit de la jeune fille endormie, s'étant penché, il dit à demi-voix, comme si elle avait pu entendre :

— Sœur Françoise, M^{me} Giron lui parlera!

Il crut qu'elle souriait, et qu'elle avait compris.

XII

Ma tante Giron tint parole. Un soir qu'elle avait été chez le meunier de la Basse-Rivière, pour recommander qu'on blutât mieux sa farine, ayant rencontré là le père Gerbellière, elle revint avec lui, et, le long du chemin, lui fit la commission du grand Luneau.

Le bonhomme avoua bien les qualités du prétendant, et tomba d'accord qu'avec un peu de tauperie en moins le parti ne serait pas mauvais. Mais à toutes les questions que ma tante Giron lui posa sur les dispositions d'Annette, il ne répondit rien. Quand elle voulut savoir, par exemple, si sa fille consentirait à quitter son métier pour devenir métayère, elle reçut simplement cette énigme à deviner :

— Quand les filles ont une idée, et que leur père en a une autre, qui est-ce qui doit céder, madame Giron?

— Les enfants, Gerbellière; du moins de mon temps c'était ainsi.

— Il faut croire que tout a changé, alors.

Et ce fut tout.

Bien que le métayer fût taciturne de nature, ma tante s'étonna de le trouver si peu communicatif. La physionomie dure qu'il avait en parlant de sa fille, l'embarras où le mettaient certaines demandes, la confirmèrent dans la pensée qu'il y avait une lutte sourde entre Annette et son père. Elle ne se trompait pas. Un dissentiment profond les divisait. Tous deux en souffraient, et la pâleur d'Annette et la vieillesse précoce de Gerbellière avaient cette souffrance pour cause. Ni l'un ni l'autre n'étaient près de céder pourtant : elle, parce qu'elle avait raison ; lui, parce qu'il était l'entêtement même. Et la lutte durait depuis deux ans, sans trêve comme sans éclat public. Plusieurs avaient remarqué la brouille. Un seul homme en connaissait le motif et l'histoire : le curé de Marans.

Gerbellière était un de ces rudes métayers comme il en comptait beaucoup dans sa paroisse qui, jeunes, avaient l'air d'athlètes, et vieux, de patriarches. Haut de six pieds, maigre de cette maigreur robuste et noueuse que donne le travail des champs, il avait ce type superbe, cette tête pleine d'énergie et de méditation, que David d'Angers a rencontrés et crayonnés plus d'une fois chez les soldats de « la grande guerre » : des yeux enfoncés sous deux buissons de sourcils, le nez droit, les lèvres rentrées, terminées par deux rides profondes et les cheveux coupés au collet de la veste. Dans sa jeunesse, il avait été redouté pour la force de son bras. A présent, on l'estimait pour sa longue probité. Sa parole valait de l'or. La race, croyante depuis vingt générations, était bien vue dans le Craonais. Elle y jouissait même d'une gloire à part. Car le métayer de la Gerbellière, qui s'appelait Jean, avait eu un frère, Nicolas, un héros et un saint, le plus beau chouan de la région. Tous deux s'étaient levés des premiers, au commencement de 1793. Jean s'était bien battu. Mais l'autre avait été sublime.

Tout le monde connaît cette sanglante affaire de la Croix-Bataille où quarante-cinq mille républicains, commandés par Léchelle, furent défaits par Larochejacquelein, perdirent vingt-deux canons et toutes leurs provisions. Le gros des fuyards avait gagné Châteaugontier et Larochejacquelein les poursuivait avec cinq ou six mille hommes. Arrivé devant la ville, il l'attaqua de plusieurs côtés à la fois. La plus chaude action s'engagea à la *porte de Craon* que défendaient les grenadiers bleus. Nicolas se trouvait là. Il se battait depuis le matin. Le bas de sa redingote, disait son frère, ressemblait à un carrelet à poisson, tant les balles l'avaient troué. Arrivé le premier, il s'était embusqué juste derrière la porte, et, à travers les fentes que le canon avait faites aux planches, tirait à bout portant sur l'ennemi. Après chaque coup, il se retirait pour charger, dans l'angle du mur. Mais le jeu était dangereux ;

car, de l'autre côté, un grenadier bleu l'épiait, et lui répondait. Ces deux hommes s'acharnèrent bientôt à ce duel terrible. Noirs de poudre, les vêtements brûlés, ils se provoquaient, se cherchaient, se visaient, quelquefois par la même meurtrière; chacun d'eux n'avait plus qu'une pensée : tuer l'autre. Ils luttèrent ainsi plus d'une demi-heure sans s'atteindre. La ville était déjà prise qu'ils luttèrent encore. On entendait dans les rues le cri des soldats victorieux. Un dernier coup de feu perça le ventre du grenadier, qui tomba à la renverse. Aussitôt, Nicolas fit le tour par la brèche, et s'approcha du blessé.

Toute sa colère s'était dissipée. Devant ce brave qu'il avait tué, une pitié mêlée d'admiration lui remplit l'âme.

— C'est donc toi qui t'es si bravement battu? Mon pauvre ami, pour quelle mauvaise cause tu as donné ta vie!

Le soldat se releva sur un coude, et, farouche, cria :

— Vive la République!

Alors Nicolas se baissa, et l'embrassa.

— Je ne veux pas que tu meures ainsi, dans la haine de ton Dieu. Tu as été baptisé. Repens-toi, mon ami; confesse-toi; que je te retrouve un jour dans le paradis où vont les braves comme nous.

Et, soulevant le blessé, il le porta plus loin, sous un arbre qu'il y avait là; et chemin faisant, il lui disait :

— Vois-tu, j'ai tant de peine de t'avoir tué! Je voudrais mourir à ta place.

Puis il demanda à ses camarades d'apporter un matelas et d'aller chercher un prêtre. Pendant qu'ils y allaient, il lavait la plaie béante du mourant, et l'exhortait doucement, en l'appelant son frère et son ami, tellement que le républicain, vaincu par cette charité, l'entoura de ses bras, et dit :

— Je n'ai jamais rencontré d'homme aussi bon que toi. Je ferai ce que tu veux, pour te retrouver.

Il se confessa, en effet, et mourut la tête appuyée sur la poitrine du chouan. Deux jours après, Nicolas mourait à son tour, victime de sa témérité, frappé par un boulet de l'armée royaliste, au milieu des bleus qu'il poursuivait.

— Laisse-moi là, dit-il à son frère Jean, qui voulait l'emporter dans une ferme, tu n'auras pas le temps. Seulement, écoute bien.

Il recueillit ses forces, et ajouta ces mots, qui furent son dernier soupir :

— J'offre le sacrifice de ma vie, pour que de ta race il naisse un prêtre.

Le vœu de ce vaillant avait été exaucé. Le fils de Jean, Rémy, s'était fait prêtre, et, soldat d'avant-garde comme son oncle, était parti, à vingt-cinq ans, pour les missions de Corée. Le coup avait

été rude pour Gerbellière. Il lui en avait coûté beaucoup de se séparer de ce fils unique, sur qui reposait l'avenir de la ferme, et je ne sais quelle amertume lui en était restée au fond du cœur. Il n'en parlait jamais qu'il n'y fût amené, et quand Annette, encore petite, lisait devant la famille assemblée, les lettres qui, de temps à autre, arrivaient du fond de l'Orient, il manquait rarement de dire, la lecture terminée :

— Rémy n'est plus là, ma fille, Dieu l'a pris. Je ne m'en plains pas. Mais je vieillis, et j'ai besoin d'un remplaçant. Il faudra te marier de bonne heure.

Annette était devenue grande. Un premier parti s'était offert pour elle : elle l'avait repoussé. Elle acceptera le prochain, avait pensé Gerbellière. Un second prétendant avait eu le même sort, un troisième encore. Puis les jeunes gars de la paroisse, quêtant fortune ailleurs, ne l'avaient plus demandée. Le père cherchait avec inquiétude quelle pensée secrète sa fille lui cachait. Il l'apprit un jour. Annette lui déclara qu'elle désirait entrer au couvent. Alors un mauvais sentiment s'empara de lui. La mère n'était plus là pour calmer et ramener à la raison la nature emportée du métayer. Il éclata en reproches contre ce qu'il appelait l'ingratitude de sa fille, l'accusa d'abandonner sa vieillesse, et lui signifia que jamais elle n'aurait son consentement.

A partir de ce jour, la vie fut insupportable pour Annette à la Gerbellière. Son père, à la moindre occasion, donnait cours à la violente irritation que la douceur inflexible de la jeune fille ne faisait qu'exaspérer. Pour échapper à cette situation, elle avait demandé à entrer en apprentissage chez maîtresse Guimier, et le père avait espéré, en le lui promettant, que le goût du métier lui viendrait, et la ferait renoncer au couvent. De la sorte, pendant un an, absente tout le jour, ne rentrant à la ferme qu'après le coucher du soleil, elle avait eu la paix. Et le grand Luneau était venu rompre cette trêve.

Le parti n'était pas, sans doute, aussi beau que ceux qu'Annette avait déjà refusés. Mais Gerbellière, qui vieillissait rapidement, irrité d'ailleurs de la longue résistance de sa fille, fit bon accueil à la demande de Sosthène. Annette, au lieu de répondre non, avait cherché à gagner du temps :

— Laissez-moi aller passer six mois à Pouancé, pour me finir dans mon métier, avait-elle dit. Après nous en reparlerons.

Elle espérait, à son tour, que six mois changeraient quelque chose aux résolutions de son père. Hélas, ces six mois avaient passé comme un jour heureux; la dernière heure en était sonnée. Il fallait revenir à la Gerbellière.

Ce fut un chagrin très vif pour la jeune fille de quitter la petite maison de Pouancé où elle avait reçu une si tendre hospitalité; sa

tante et ses cousines, depuis longtemps averties et complices ; le couvent, où chaque matin elle allait prier et chercher la force. Elle arriva un samedi vers midi à Marans, par la voiture du messager. Un peu avant d'atteindre la Gerbellière, elle aperçut un attelage de bœufs qu'elle connaissait bien, immobile, au bout d'un champ, et un homme assis sur la charrue.

— Voilà le père, dit-elle, je vais descendre.

Le messager arrêta sa charrette. Annette sauta à terre, paya, remercia, et passa l'échalier. Elle allait lentement, endimanchée, par la voyette du champ, inquiète de paraître devant son père et cependant contente de le revoir. Tout le long de la haie, les chatons de saules étaient déjà duvetés. Les mésanges, qui font nid de bonne heure, pendues aux branches, arrachaient la soie fine pour la couvée à venir, et ne s'envolaient pas quand Annette passait près d'elles, droite, regardant devant elle si le vieux métayer l'avait vue. Mais il ne la voyait pas, et, les yeux fixés sur la terre de son champ qui fumait, fraîchement ouverte, suivait quelque rêve triste. Quand elle fut à quelques pas de lui :

— Bonjour mon père, dit-elle.

Il se redressa avec effort, sans se lever. Un éclair de joie et de fierté traversa son regard, quand il reconnut sa fille. Il lui trouva jolie mine et comme un air de demoiselle qui le flatta. Mais bientôt il reprit son expression chagrine.

— Bonjour, répondit-il. Tu as l'air plus vaillante qu'en partant.

— Oui, père.

— Ma sœur et les nièces vont bien ?

— Très bien. Elles viendront peut-être à la Saint-Martin.

— Tant mieux. Va te dévêtir et retrouver ta quenouille. Tu ne seras pas de trop chez nous. Les deux métiviers s'en vont ce soir, et je n'en ai pas encore embauché d'autres.

Il parlait doucement, sans ce tremblement qu'il avait quand il commandait, et ses bœufs, ne reconnaissant pas sa grosse voix de labour, rangés à l'ombre des pommiers, happaient quelques feuilles aux haies, et songeaient : ce n'est pas pour nous.

La jeune fille reprit la voyette. Ses craintes s'étaient presque dissipées. La question qu'elle redoutait, il ne l'avait pas faite. Peut-être la lumière s'était levée en lui. Qui sait ? Pour changer les cœurs, il faut si peu de chose et si peu de temps. Et tant de choses arrivent dans six mois ! Elle était tout entière, à présent, à la joie du retour. L'enfant reparut en elle, et elle rentra en faisant le tour de la ferme, pour surprendre sa sœur Marie.

René BAZIN.

La suite prochainement.

LE MARTYRE

ET SES DERNIERS HISTORIENS ¹

S'il est une science dont chaque progrès doive nous trouver attentifs, c'est bien celle qui nous restitue notre berceau catholique, les catacombes, apportant ainsi une lumière nouvelle à l'histoire de l'Église et une force à l'apologétique.

Avec M. de Rossi, cette science des antiquités chrétiennes est sortie de la période d'élaboration pour se constituer à l'état de science complète. Elle a reconnu ses principes, fixé sa méthode et elle agrandit chaque jour ses conquêtes. Aussi ne saurait-elle rester désormais le terrain réservé d'une école d'archéologues; science vraiment catholique, elle appartient à la grande famille des fidèles dont elle doit nourrir les âmes et confirmer la foi. A côté de l'œuvre d'érudition qui la développe, le moment est venu de faire l'œuvre d'art qui la vulgarise.

C'est ce qu'a compris un disciple de M. de Rossi, M. Paul Allard, dont les ouvrages rendent un service considérable à l'Église et à la science. Il fait aujourd'hui pour l'histoire du martyre ce qu'il a fait jadis pour l'histoire de l'art primitif : un livre qui expose les faits établis et résume les questions discutées ailleurs ².

Ainsi dégagée de l'appareil d'érudition qui en obstruait les abords, la science des antiquités chrétiennes est comme un édifice dont on aurait enlevé l'échafaudage, elle devient accessible à tous.

¹ *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles, d'après les documents archéologiques*, par Paul Allard. Paris; Lecoffre, 1885. — *Les Actes des martyrs*, supplément aux *Acta sincera* de dom Ruinart, par Edmond Le Blant. (Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, 2^e partie.) — *Du droit criminel romain dans les Actes des martyrs*, par J. Rambaud, professeur à la faculté catholique de droit de Lyon. Briguët et Delhomme; Lyon, 1885.

² Avant M. Allard, le comte de Richemont avait résumé les travaux de M. de Rossi dans un volume devenu malheureusement trop rare, et récemment M. Henri de l'Espinois a donné le dernier état de la science des antiquités chrétiennes sur la question des catacombes. Son petit manuel est le meilleur guide que puissent emporter les pèlerins de la Rome souterraine.

A ceux qui voudraient y pénétrer plus avant, signalons un des livres qui peuvent le mieux les y aider. C'est le beau mémoire où M. Le Blant élargit l'œuvre de dom Ruinart et saisit, à travers les altérations successives qu'ont subies les actes des martyrs, la trame d'un récit primitif et authentique. De ce précieux volume jaillissent une multitude de faits qui restituent dans ses moindres détails le drame du martyre.

Mais le temps n'est guère aux lectures suivies, moins encore à l'étude, et le court opuscule de M. Rambaud, sur le droit criminel romain dans les actes des martyrs, répond au besoin d'initiation rapide qui devient de plus en plus celui de l'esprit français. Le procès de sainte Perpétue et de ses compagnons est le type auquel le savant professeur ramène tous les procès des martyrs pour montrer l'inique application du droit romain faite aux prévenus chrétiens. Impossible de condenser plus de savoir en moins de pages et d'y mettre plus d'âme. En les lisant, on a la vive impression de la grande poésie du martyre, en même temps qu'on acquiert des notions très exactes et très précises sur le caractère et le mode des persécutions. Si l'on a pu dire d'un livre que, pour une cause, il valait une armée, on peut dire aussi que, pour la science des antiquités chrétiennes, la brochure de M. Rambaud vaut un livre.

I. — LES PERSÉCUTIONS.

Laissons la critique rationaliste entreprendre de justifier les persécutions et d'en atténuer l'odieux, en diminuant le nombre des martyrs; laissons-la contester aussi l'origine chrétienne des catacombes¹; nous ne discutons pas, nous exposons des faits assez solidement appuyés pour être désormais acquis à la science comme ils sont acceptés par la foi.

Oui, l'Église a eu son épopée, dont les catacombes ont été le théâtre : ce sont bien les chrétiens qui ont creusé cette cité souterraine, d'abord lieu de repos pour les morts, puis lieu de refuge pour les vivants, devenu le sanctuaire du culte proscrit, et enfin le champ de bataille des martyrs durant les trois siècles de persécutions qu'on a justement appelés les temps héroïques de l'Église.

Que si l'on cherche toutefois la première origine des persécutions, on ne la trouve pas dans le monde païen où le christianisme commence à pénétrer, mais dans le monde juif dont il est sorti. Les haines païennes étaient latentes. Les haines juives leur donnèrent

¹ Voy. Dodwell, cité par M. Paul Allard; M. Duruy, *Histoire des Romains*; Marc Aurèle, par Renan; *l'Histoire des persécutions*, par M. Aubé; *Saint Cyprien*, par M. Havet (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} et 15 septembre 1885).

conscience de l'antagonisme du génie de l'antique Rome avec la doctrine du Christ : antagonisme radical, qui fut un instinct chez le peuple romain, et qui, avant d'être un sentiment raisonné chez les Antonins, servit de prétexte à Néron pour couvrir ses forfaits, et à Domitien, que Tertullien appelle *un demi-Néron*, pour calmer ses vaines terreurs et assouvir sa cupidité.

La situation des chrétiens à Rome était en effet très complexe; haïs des juifs, leurs ennemis acharnés, ils étaient confondus avec eux, et bénéficiaient de la tolérance légale accordée à leur culte. Mais, sous Néron, les juifs font cesser cette confusion. Détestés de Rome qu'ils envahissent et qu'ils exploitent sans vouloir s'assimiler à elle, ils ont trouvé le moyen de s'insinuer auprès de l'empereur, et, selon toute apparence, ce sont eux qui lui suggèrent l'idée de détourner la fureur populaire sur les chrétiens en les accusant de l'incendie de Rome. Pour justifier la persécution, le mot d'ordre de la synagogue de Jérusalem, qui jadis a poursuivi saint Paul jusqu'aux confins de l'Asie, est répété sur le Forum et au tribunal du préfet de Rome. On accuse les chrétiens *de superstitions malfaisantes et de pratiques infâmes*¹, comme aussi de *révolte contre l'empereur*. Ce n'est pas encore l'illégalité de leur culte, ce sont les crimes de droit commun, autorisés et même prescrits, assure-t-on, par ce culte, qui sont invoqués contre ces hommes *convaincus d'être les objets de la haine du genre humain*².

Et néanmoins, cette haine naissante et déjà violente faillit se tourner en pitié quand on vit dans le jardin du Vatican les chiens sauvages de Néron lancés sur des formes humaines revêtues de peaux de bêtes, et que l'on se dit avec effroi : ce sont des chrétiens. C'étaient aussi des chrétiens qui, le soir, élevés sur des croix, et revêtus de la *tunica molesta* à laquelle on avait mis le feu, projetaient une lueur sinistre sur les allées du Vatican, où Néron conduisait son char à la clarté de ces *torches vivantes*.

Mais c'était moins la pitié pour la victime que la haine pour le bourreau qui avait ému le peuple romain. Il devait bientôt s'accoutumer à ces spectacles et les réclamer impérieusement comme une part des plaisirs qui lui étaient dus. Saint Jean l'Évangéliste, du rocher de Pathmos où l'avait exilé Domitien, s'écriait en prédisant le sanglant sacrifice que l'Église allait offrir au Seigneur : « J'ai vu les âmes de ceux qui ont été tués à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils ont rendu³. »

¹ Tacite.

² *Ibid.*

³ *Apocalypse*, vi, 9-11.

II

Toutefois, de Néron à Trajan, la courte persécution de Domitien exceptée, il y avait eu pour l'Église une paix de trente-quatre ans; paix bienfaisante, mais précaire, car elle reposait sur l'ancienne confusion des chrétiens avec les juifs, renouvelée par les magistrats romains, d'une part, et, de l'autre, sur la suspension arbitraire de l'édit de Néron.

C'est dans cette période de libre expansion et de menaçants présages, que se développèrent les principales catacombes dont l'histoire se lie si intimement à l'histoire de l'Église, et donne la clef des rapports singuliers et complexes de cette Église avec l'État.

Il y a souvent dans les choses contradictoires un point commun par où elles se rapprochent. Le culte des morts, ce culte traditionnel et religieux qui était la partie saine de la Rome antique, devait ouvrir l'accès de la Rome impériale au christianisme naissant. A la faveur des institutions sociales que ce culte avait introduites dans le droit romain, l'Église put prendre pied sur le sol de Rome, d'abord comme propriétaire de ses lieux de sépulture déclarés inviolables, et plus tard comme association funéraire légalement constituée, ce qui l'autorisait à s'assembler et à posséder. De là, pendant les persécutions, le fait singulier d'une Église, proscrite en tant que société religieuse et autorisée en tant qu'association funéraire.

Cette question des sépultures est donc une question fondamentale dans l'histoire de nos origines chrétiennes, et M. de Rossi l'a éclairée d'une vive lumière ¹.

Les premiers chrétiens, à l'encontre des Romains de ce temps, pratiquaient l'ensevelissement comme mode de sépulture et avaient adopté comme forme de monuments funéraires l'hypogée souterrain, dont la tradition remontait du sépulcre de Notre-Seigneur à celui d'Abraham.

Ils creusèrent les tombes de leurs morts au flanc des collines qui entourent Rome, et toujours dans la limite de l'*area*, ou espace légal attribué à la sépulture romaine.

Puis des collines, ces tombes descendent dans la plaine. On les creuse sous le sol; et au-dessus du sol s'élève, soit une chapelle de souvenir, soit une petite basilique, qui sera le type de la basilique chrétienne.

Toujours est-il que le tombeau chrétien, hypogée ou simple souterrain, d'abord sépulture individuelle, puis sépulture de famille,

¹ Cette question est résumée dans la *Rome souterraine* de M. Paul Allard et dans les *Catacombes* de M. de l'Espinois.

devient le centre d'un groupe de tombes qui s'augmentent rapidement. Le possesseur de l'area funéraire y donne l'hospitalité à ses frères pauvres, et quand cette area ne suffit plus, il en ajoute successivement plusieurs autres. Ainsi se constituent les premiers cimetières chrétiens sous le patronage des familles patriciennes que l'on a justement nommées les *familles apostoliques*; familles illustres, dont les noms rappellent les gloires de Rome à toutes les époques de son histoire et les premières conquêtes du christianisme naissant. Les Pudens, qui ont eu la vocation de l'hospitalité comme les Flaviens celle du martyre, les Cornélii, les Cæcili, ont attaché leur nom à celui des premiers cimetières chrétiens : ce sont les fondateurs des catacombes.

Les catacombes, durant le premier siècle, étendent leur réseau sous le sol de Rome, et, au second siècle, de propriété particulière elles vont devenir propriétés collectives, des mains d'une *gens* patricienne elles passent aux mains de l'Église. Tandis que la tombe romaine et la tombe juive restent isolées, parce qu'elles sont le privilège exclusif de la richesse et de la puissance, la tombe chrétienne, distincte pour chacun, est néanmoins accessible à tous. Elle semble appeler d'autres tombes dans un lieu consacré par les mêmes bénédictions et les mêmes souvenirs. Cette égalité fraternelle devant la mort, comme durant la vie, était une idée inconnue au monde antique. De cette idée procède le cimetière que, dans la langue des catacombes, on appelle le lieu du sommeil, *dormitorium*, et aussi *martyrium* ou *confessio*.

Le cimetière est donc une conception chrétienne, et les catacombes qui en sont la première réalisation sont une œuvre exclusivement chrétienne¹.

Entre les arénaires païens et les catacombes chrétiennes, en effet, tout diffère essentiellement : la nature du sol, la forme et le plan des excavations.

Ces hypogées primitifs ont été évidemment creusés, non dans un but d'utilité matérielle, mais pour le service de l'Église. Aussi la voyons-nous constamment occupée de susciter, de diriger et de récompenser les dévouements qui se consacrent à cette œuvre. Elle va même, par une nouveauté hardie, jusqu'à introduire dans sa hiérarchie, en élevant au premier degré de la cléricature, les simples ouvriers appelés *fossores* qui travaillent à établir ou à agrandir les catacombes. C'est une éclatante réhabilitation du travail des mains dont Rome avait fait le lot dédaigné des esclaves.

À la fin du premier siècle, six catacombes, fondées durant les années de paix accordées à l'Église, lui préparent un asile pour les

¹ M. H. de l'Espinois, *op. cit.*

jours mauvais qui s'approchent. Une nouvelle période commence où les chrétiens, dégagés enfin de toute solidarité avec les juifs, se trouvent face à face avec l'État païen. Quel parti cet État prendra-t-il envers l'Église, qu'il peut ignorer, tolérer ou persécuter? Elle ne demande que la liberté d'exister, et elle existe en vertu d'une tolérance tacite dont les Antonins trouvent le fait établi. Ils n'auraient qu'à le maintenir pour fonder cette paix que les apôtres n'ont cessé d'offrir à la Rome impériale, et qui l'eût peut-être sauvée en associant ses destinées à celles de l'Église immortelle.

III

Mais c'est la guerre que choisissent les Antonins, et avec eux l'antagonisme de l'État et de l'Église devient un fait définitif et irrémédiable.

La persécution qui se rallume a néanmoins changé de caractère : ce n'est plus la persécution arbitraire de Néron et de Domitien, vrai caprice de despote, sans autre cause et sans autre règle que ce caprice, car les crimes de droit commun imputés aux chrétiens n'étaient alors qu'un prétexte. C'est la persécution régulière, organisée et fondée sur le délit légal d'*athéisme*.

On était athée à Rome quand on ne professait pas la religion de Rome, ou tout au moins un culte qu'elle avait reconnu. Or le christianisme avait été mis hors la loi par une sorte de verdict populaire que l'édit de Néron avait sanctionné, et que le rescrit de Trajan allait confirmer.

Néron avait accusé les chrétiens de superstitions malfaisantes et de pratiques infâmes. Plus justes peut-être, mais assurément plus perspicaces, les Antonins négligent ces fables qui alimentent encore la haine du peuple. Eux pressentent dans le christianisme une religion destructive de la religion d'État si intimement unie à la vie sociale de Rome... Le christianisme menace l'empire en préparant un ordre de choses nouveau; de là l'extermination des chrétiens, poursuivie comme une œuvre systématique par les Antonins, les meilleurs mais aussi les plus romains des Césars.

Or le plus romain des Antonins, c'est Trajan; inflexible, étroit, il régleme la persécution avec ce goût d'ordre légal qui lui tient lieu d'équité.

L'édit de Néron subsiste toujours; Trajan, dans son rescrit à Pline, fixe les conditions dans lesquelles on doit l'appliquer. Quant à en justifier le principe, il n'y songe même pas. *Non licet esse christianos* « Il n'est pas permis d'être chrétien », c'est un axiome admis sans être discuté. Seulement comment procédera-t-on contre les chrétiens? Néron et Domitien les eussent fait saisir et condamner

sur un ordre arbitraire, mais Trajan veut qu'ils soient régulièrement poursuivis. Or on ne peut les faire rechercher d'office ni par les juges ni par les officiers municipaux. Cette sorte de procédure, qu'on appelle à Rome la procédure inquisitoriale, ne s'applique qu'aux criminels de bas étage ou aux crimes de droit commun. Reste la procédure accusatoire, dont le point de départ est une dénonciation privée. C'est celle-ci qu'on adopte. Ne pas rechercher les chrétiens, mais poursuivre tout chrétien dénoncé et le punir s'il s'avoue chrétien ou persiste à l'être : tel est le sens du rescrit de Trajan, qui sera confirmé par Adrien et aggravé par Marc Aurèle.

En fixant ainsi la jurisprudence des persécuteurs, Trajan encourage la dénonciation, mais se flatte de prévenir la délation. Il laisse, en effet, au dénonciateur la responsabilité de son acte et la fait retomber sur lui s'il a calomnié. C'est là l'unique et illusoire garantie donnée aux chrétiens contre les caprices, les haines ou les intérêts à la merci desquels on livre désormais leur vie.

Ainsi, à l'arbitraire de l'empereur se substitue un autre arbitraire non moins redoutable : celui de l'individu et bientôt celui de la foule. Dès lors la persécution accidentelle et partielle devient une mesure générale et permanente ¹.

Pourquoi cette rigueur implacable? demandent les apologistes du christianisme, et ils sont nombreux; car, sous ce régime de légalité illogique, un docteur peut défendre publiquement le christianisme tant qu'il ne se rencontre pas un ennemi pour le dénoncer comme chrétien.

Mais les éloquents protestations des Aristide et des Justin trouvent Antonin aussi distrait qu'Adrien, et Marc Aurèle aussi indifférent que Trajan était hostile. On met les chrétiens hors la loi, et on ignore le christianisme, on ne connaît pas même l'Église.

Pour forcer l'attention du monde romain, pour se faire comprendre de lui et pénétrer en lui, la prédication des apôtres et les apologies des docteurs ne suffisent pas; il faut une force extérieure qui rende en quelque sorte visible et palpable ce grand fait d'une religion préparant, par la transformation morale des individus, la transformation sociale des peuples. Cette force, c'est le martyr; le martyr, qui personnifie dans des hommes vainqueurs de la mort la puissance de la foi chrétienne, qui fait apparaître en eux un monde nouveau, et dramatise la lutte de ce monde nouveau avec le monde ancien. La grande erreur des Césars fut d'étendre à tout leur peuple et à toutes les parties de l'empire la publicité de cette lutte; ils donnaient ainsi au monde le spectacle frappant de leur défaite et de la victoire de l'Église. Rien ne pou-

¹ M. Paul Allard, *Histoire des persécution*, ch. III; J. Rambaud, *op cit.*

vait seconder plus efficacement la propagation du christianisme par l'apostolat du martyr.

IV

A l'heure où le martyr devient la grande force de l'Église, on voit apparaître le saint dans lequel s'incarne le type du martyr.

C'est un vieillard, un évêque, l'illustre Ignace d'Antioche. Dix soldats ou, selon son énergique expression, *dix léopards* l'ont arraché à l'amour de son Église, et l'entraînent le long des côtes de l'Asie, au travers des foules enthousiastes qui se pressent sur son passage. Courbé sous le poids des années et de ses fers, il arrive enfin à Rome. Sa parole y a volé avant lui dans une lettre immortelle; et aucune voix, depuis celle de saint Paul, n'a fait à ce point vibrer les âmes. Il jette aux échos de Rome païenne le cri d'un amour qui est la révélation du christianisme tout entier : l'amour du martyr.

Le martyr a eu ses héros, il a en lui son amant. Un moment, il a craint d'y être soustrait. Ce n'est plus un évêque alors, c'est un suppliant qui conjure les chrétiens de Rome de ne pas mettre obstacle à son bonheur. « Souffrez, leur dit-il, que je sois immolé pendant que l'autel est prêt. Non, je ne retrouverai plus une pareille occasion d'entrer en possession de mon Dieu... Laissez-moi courir vers cette pure lumière; celui qui a Dieu dans son cœur me comprendra, il aura pitié de moi. Mon amour a été crucifié, et le feu qui m'anime ne peut souffrir aucun aliment terrestre ¹. »

Mais on eût vainement tenté de lui disputer sa couronne. Depuis cent vingt-six jours, on célèbre à Rome la victoire de Trajan sur les Daces. Ces fêtes triomphales doivent se clore par une chasse où l'on jettera en pâture aux lions du désert les vaincus et ceux d'entre les condamnés que ne protège pas le titre de citoyen romain. C'est à ce supplice qu'a été réservé le saint vieillard. Il est amené dans le Colisée resplendissant, et son sang va consacrer ce monument qui a été le suprême effort de l'art païen, comme la grande arène du martyr chrétien. Ce sang bu par la poussière et quelques ossements que des disciples fidèles obtiennent de recueillir pour les emporter à Antioche, voilà tout ce que les lions du Colisée ont laissé du corps de l'illustre évêque. Mais son âme est restée à Rome. Elle a enlevé les âmes et leur a communiqué à l'état de flamme vive cet enthousiasme du martyr qui se transmettra aux générations successives des fidèles durant la période sanglante où le martyr, selon l'expression de Tertullien, devient l'état naturel des chrétiens.

¹ Lettre de saint Ignace aux Romains.

II. — LE MARTYRE.

Ce fait du martyre replacé dans son cadre historique et analysé avec une précision qui en reconstitue tous les éléments, tel est le résultat qui se dégage de l'œuvre de nos trois guides. Grâce à eux, nous pouvons suivre les phases successives de ce fait unique dans l'histoire, et le voir se développer sous nos yeux à la manière d'un fait contemporain.

I

Faisons donc comme la foule qui se précipite sur les pas du *præco*¹, dont la trompette et la voix retentissantes l'ont éveillée dès l'aurore. C'est le gouverneur de la province : *proconsul* ou légat, qui convoque tous les habitants de la ville aux assises sanglantes qu'on appelle un procès de chrétien.

Cette invitation est un ordre, ordre superflu toutefois, car, au seul nom de chrétien, la curiosité du peuple s'éveille et sa haine se soulève. Aussi le prétoire est-il envahi avant l'heure matinale où le juge, *præses*, entouré de son *officium*², monte les degrés de l'estrade qui va être le théâtre des débats. Cette estrade présente, en raccourci, l'image du génie de Rome : dans le fond se dressent les lames de bronze sur lesquelles est gravée la loi des Douze Tables ; au milieu est le siège du juge, près de l'autel où l'encens fume tour à tour devant la statue d'un César et celle d'un dieu ; plus loin, les instruments de torture devant lesquels les *spicatores* debout s'appêtent à continuer par la question sanglante l'interrogatoire du juge³.

Le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire se confondent dans ce juge, qui est le représentant de l'empereur à l'heure où l'empereur résume la puissance de Rome, et où Rome domine le monde. C'est donc tout l'effort de la civilisation antique qui est en quelque sorte dirigé contre ces chrétiens, livrés sans défense et sans garantie à l'arbitraire du juge ; car on ne leur permet d'avoir ni avocat ni conseil, et ils n'obtiendront pas même d'être confrontés avec leurs accusateurs.

Les voilà, précédés de l'appariteur : ils fendent les flots de la foule où grondent toutes les passions du paganisme qui font explosion à

¹ Sorte de crieur public, attaché à l'administration de la justice.

² L'*officium* se composait des assesseurs, du juge et de ses agents subalternes : *apparitores* et *milites*, ou soldats de justice, *spicatores* et *carnifices*, bourreaux.

³ Tous ces détails sont empruntés au mémoire de M. Le Blant et à l'étude de M. Rambaud.

leur aspect. Quelques chrétiens parviennent à se frayer un passage jusqu'à eux; ils leur jettent une parole d'encouragement et d'espérance qui se perd au milieu des acclamations menaçantes du peuple ¹. Quant au juge, plus contenu, mais non moins hostile, les préjugés romains sont chez lui à l'état de religion unique et indiscutable. Le type ordinaire que nous représentent les actes des martyrs, c'est le fonctionnaire à l'esprit étroit et absolu, pour lequel la loi de Rome est l'expression de toute justice, les mœurs de Rome l'expression de toute vertu, et qui ne peut concevoir une force supérieure à la volonté de l'empereur. Briser cette force sera son triomphe. « Entre le magistrat et les accusés, c'est un duel où l'apostasie sera la victoire du magistrat, et la sentence de mort la victoire du chrétien ². »

Les prévenus arrivent devant le juge préparés, *exercés*, selon l'expression d'Eusèbe, à soutenir le combat. Au seuil de la vie chrétienne, le martyr leur est apparu comme le suprême idéal. Néophytes, ils ont rêvé de cet idéal dans les profondeurs mystérieuses des catacombes, et devant les palmes gravées sur les tombeaux des confesseurs de la foi; autour de ces tombeaux enveloppés d'honneur et d'amour, les radieux symboles de la résurrection leur ont donné l'impression des félicités éternelles, qui sont la conquête du martyr. Aussi combien d'entre ces nouveaux fidèles, le jour de leur baptême, ont-ils redit dans leur cœur la même prière que sainte Perpétue, et demandé au-dessus de tout autre don la force de supporter les tourments, *sufferentia carnis*. La lecture des actes des martyrs qu'ils ont entendu faire par les diacres à l'office divin, les exemples des confesseurs qu'ils sont allés visiter dans leur prison, et dont ils ont recueilli les brûlantes paroles, quelquefois même le sang et les dépouilles augustes, tout les a fait respirer dans une atmosphère d'héroïsme. En même temps une discipline soutenue d'exercices laborieux, d'abstinences et de veilles, rompait leur corps à la fatigue et l'endurcissait contre la douleur ³. A cette préparation lointaine a succédé la préparation immédiate. Arrêtés à leur tour, soit dans la *custodia privata* où ils gardent une demi-liberté, soit dans la *custodia publica* où ils subissent toutes les rigueurs du cachot et souvent des tortures qui s'y joignent, ils sont enveloppés par le dévouement de leurs frères et soutenus par les ensei-

¹ Les *Actes des martyrs* nous représentent sans cesse les chrétiens assistant au combat de leurs frères pour les encourager et au besoin les assister. « Puisque je n'ose me mettre au rang de ces glorieux athlètes, je dois au moins être à la barrière pour applaudir à leur victoire », dit saint Théodote. (*Actes de saint Théodote*, dom Ruinart).

² Rambaud, *op. cit.*

³ Mémoire de M. le Blant sur la préparation au martyre.

gnements de leurs prêtres. *A cette école du martyre*, on leur apprend par quels mots ils doivent répondre aux abjurations et aux menaces des magistrats païens : on les fortifie surtout contre ces menaces en les nourrissant du pain eucharistique.

Les images symboliques des catacombes, qui les ont initiés à la poésie du martyre, leur apparaissent souvent à l'heure où ils commencent à en goûter les âpres saveurs. Saint Félix et saint Timothée, dans leurs songes mystiques, comme sainte Perpétue dans ses extases, revoient le vase de lait du bon Pasteur, les champs de rose où paissent les agneaux, et le phénix qui s'envole vers les blanches clartés du *paradis de lumière*.

A mesure qu'approche pour les confesseurs le jour de l'audience ou celui du supplice, les sollicitudes de l'Église redoublent. La veille du jour où ils doivent soutenir le grand combat, de généreux fidèles achètent au géolier le droit de les enlever quelques instants à leur cachot, pour faire avec eux une agape fraternelle, après laquelle les oraisons ardentes et les chants pieux se succèdent jusqu'au matin. C'est ainsi que se passe d'ordinaire la veille d'armes de ceux qu'on appelle *les athlètes du Christ*. Le matin, ils sont arrachés, et souvent tout sanglants, à l'étreinte des colliers de fer et à la morsure des ceps. On change leurs vêtements contre des haillons sordides, afin d'ajouter à la souffrance du corps l'humiliation grande pour des Romains, surtout quand ils appartiennent à la classe des *honestiores*, de paraître devant le public avec les livrées de la misère.

II

L'audience s'ouvre. C'est une scène analogue à celle que nous décrit saint Astère d'après la fresque des catacombes qui représente l'interrogatoire de sainte Euphémie. « Le juge est assis sur un siège élevé. Il regarde la vierge d'un œil farouche. Autour de lui sont ses *doriphores* et de nombreux soldats, puis des *notarii* tenant leurs stylets et leurs tablettes » (ces tablettes que les fidèles achèteront plus tard à prix d'or la permission de copier). « Un de ces hommes regarde fixement la chrétienne, en se tournant vers elle, comme pour lui enjoindre de parler plus distinctement, afin d'éviter toute erreur dans la transcription des réponses ¹. »

Que le chrétien ait été dénoncé au gouverneur de la province ou

¹ Toutes les citations sont empruntées aux actes admis par dom Ruinart et par Tillemont ou aux fragments d'actes reconnus authentiques par M. Le Blant. Nous renvoyons les lecteurs à ces trois sources pour ne pas multiplier les notes.

qu'il lui soit renvoyé après une instruction préalable faite par un magistrat d'un ordre inférieur, l'interrogatoire doit être complet, c'est l'ordre formel donné par les rescrits des *empereurs invincibles*. Aussi le *præses* commence-t-il toujours par adresser au prévenu ces invariables questions : Quel est ton nom, ta condition et ton pays ? A ces questions, les confesseurs n'avaient souvent qu'une réponse, celle que le prêtre Epictète avait enseigné à son jeune compagnon de cachot, lorsque, dans leur veillée d'armes de martyr, il lui dit : « Si demain, mon cher fils, on nous demande de déclarer notre nom, notre famille et notre patrie, répondons seulement, nous sommes chrétiens, voilà notre nom, notre famille et notre patrie. »

Les martyrs Agathon et Théodule avaient reçu le même mot d'ordre. « Quand Faustus les fit amener à son tribunal, tous deux, la main dans la main, d'un seul cœur, d'une seule âme, s'écrièrent : Nous sommes chrétiens, et à ce moment, ils lui apparurent transfigurés. »

Es-tu esclave ou libre ? A cette question, la vierge Théodora répond : « Je te l'ai déjà dit, je suis chrétienne ; la venue du Christ m'a fait libre ; en ce monde je suis née de parents ingénu. »

Et à l'insistance du juge qui interroge Hiérax sur ses parents : « Notre vrai père est le Christ et notre mère la Foi », réponse mystique dont le sens échappe au juge ; mais ce qui le frappe d'étonnement, c'est de voir toutes les conditions séparées à Rome par des barrières infranchissables et réunies ici par le lien mystérieux impliqué dans ce mot : *Nous sommes chrétiens*.

Car non seulement à tous les degrés de la société romaine, mais dans tous les pays du monde, Jésus-Christ a des disciples qui deviennent des témoins : depuis le sénateur Apollonius, cet apologiste du christianisme devant le Sénat, qui le condamne à mort, et la patricienne Cécile, cette petite-fille des Scipions, qui, interrogée sur sa condition, répond avec une concision antique : « Je suis noble, ingénue, clarissime, » jusqu'au légionnaire Victor, dans lequel on reconnaît le fils d'un décurion de Byzance, et à l'esclave Evelpistus qui dit : « Je suis esclave de César, mais affranchi du Christ. Par sa grâce, j'ai la même espérance que ceux-ci. »

Cette égalité chrétienne prise en quelque sorte sur le fait est un sujet de scandale pour le juge qui demande à une femme nommée Marie : « Pourquoi, étant esclave, ne suivez-vous pas la religion de votre maître ? » C'est bien le trait d'un Romain qui ne soupçonne pas encore que la liberté de la conscience humaine puisse être un droit. Il comprendra peut-être qu'un ordre nouveau se prépare, le jour où il verra les incomparables martyrs de Lyon soutenus, animés, protégés par la jeune esclave Blandine, qui devient en quelque sorte la mère de cette glorieuse phalange, et, à Carthage, la

noble Perpétue tendre une main fraternelle sur le champ du martyre à l'esclave Félicité.

Mais le vieux sang romain proteste contre de telles nouveautés. Lorsque l'époux de sainte Cécile, Valérien, et son frère Tiburce comparaissent devant le préfet de Rome, celui-ci s'indigne de voir deux fils des Valerii dégrader le patriciat en s'affiliant à une religion de pauvres gens, *humiliores*. Le néocore Polémon de Smyrne adresse un reproche analogue à saint Pontius : « Comment ne rougis-tu pas de te faire le disciple d'un homme pauvre et abject, condamné par notre collègue Pilate pour je ne sais quel forfait? »

Cette pauvreté du Christ est tout ce que les magistrats romains comprennent du christianisme. Pourtant, s'ils étaient attentifs, quelle belle exposition de la doctrine catholique ils pourraient recueillir sur les lèvres de leurs victimes!

Écoutons un des martyrs de Scillium expliquer à son juge ce qu'il appelle « le mystère de la véritable simplicité » :

« Je ne connais pas la royauté du siècle présent, mais je loue et j'adore mon Dieu, que nul homme n'a vu, et que des yeux mortels ne peuvent voir. Je n'ai point commis de vol; si je fais quelque trafic, je paie l'impôt, parce que je connais Notre-Seigneur, le roi des rois et le maître tous de les peuples. »

« Où est le temple de votre Christ, demande le juge à sainte Sérapie, et quel sacrifice lui offrez-vous? — Le sacrifice que je lui offre, c'est de me conserver pure par une vie chaste et, en pratiquant la charité, de porter les autres à la profession que j'ai embrassée. »

La même pensée trouve une poétique expression dans cette parole de la vierge Glycérie, qui, seule d'entre ses compagnes, refuse de porter le flambeau sacré au *natalis* de l'empereur. Montrant alors au magistrat son front sur lequel elle a tracé le signe de la croix : « Voilà le flambeau que rien ne saurait éteindre, lui dit-elle, il éclaire la pureté des sacrifices que nous offrons à Dieu. »

Tel est le langage ordinaire de ces interrogatoires, ferme, grave, très doctrinal, tout imprégné de cette foi radieuse et de ce grand amour qui faisait dire à saint Pontius : « Je sais bien que la lumière est belle et que la vie est aimable, mais les chrétiens attendent des choses plus belles et plus aimables que la lumière du jour et que la vie de la terre. » Ce langage respire surtout la confiance invincible exprimée par ce mot de sainte Félicité au milieu des douleurs de l'enfantement : « Aujourd'hui je souffre seule, mais le jour de mon martyre un autre souffrira en moi et avec moi. » Aussi aux railleries du juge de Smyrne, qui dit aux bourreaux de saint Probus : « Frappez-le, et demandez-lui où est celui qui doit lui porter secours. — Il m'assiste et m'assistera, répond le martyr, puisqu'il

me donne la force de supporter tes tourments et de te résister. »

Résister à César pour obéir à Dieu, mais lui obéir dans tout ce qui n'est pas contraire aux ordres de Dieu, telle est la doctrine qui ressort de toutes les réponses des martyrs. Une femme de Scillium, Donata, la résume dans une brève parole : « Nous rendons à César l'honneur dû à César, mais nous craignons Dieu seul. » Et Philippe, évêque d'Héraclée, ajoute : « Nous avons appris à donner aux empereurs l'obéissance sans le culte. »

Cette distinction entre le temporel et le spirituel, qui est la grande thèse des apologistes, sera la conquête des martyrs ; ce sont les martyrs qui, en élevant l'amour divin jusqu'à l'état d'acte permanent et héroïque, le feront pénétrer dans les entrailles du monde païen, qui l'ignore. Le rapport nouveau établi par cet amour entre Dieu et l'homme, implique un rapport nouveau aussi de l'homme et de l'État, car la notion des droits de la conscience et de la liberté en sont la conséquence nécessaire.

C'est en argumentant avec le prévenu pour le décider à apostasier, que le juge s'attire les réponses qui sont pour l'auditoire tout un enseignement du christianisme. Mais quand ce prévenu s'appelle Justin, et que le magistrat qui l'interroge est le préfet Rusticus, le disciple d'Épictète et le maître de Marc Aurèle, ce n'est plus seulement la plèbe oisive et curieuse de Rome, c'est l'élite du patriciat et des lettrés qui remplit la basilique où vont se mesurer ensemble deux hommes dont s'honorent les deux religions en présence. Il faut citer cet interrogatoire, peut-être le plus beau de ceux que nous ont conservés les annales de la primitive Église, puisque, hélas ! nous n'avons pas celui que Burrhus fit subir à saint Paul.

Le préfet s'adressa d'abord à Justin : « Soumets-toi aux dieux et obéis aux empereurs. — Personne, répondit Justin, ne peut être réprimandé ou condamné pour avoir suivi les lois de Jésus-Christ. — Quelle science étudies-tu ? interrompit le préfet. — J'ai successivement étudié toutes les sciences et j'ai fini par m'attacher à la doctrine des chrétiens, bien qu'elle déplaît à ceux qui sont entraînés par l'erreur. — Et c'est là, malheureux, la science qui te plaît ? — Oui. Je suis les chrétiens parce qu'ils possèdent la vraie doctrine. — Quelle est cette doctrine ? — La vraie doctrine que nous, chrétiens, suivons pieusement, est de croire en un seul Dieu, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, et de confesser Jésus-Christ, fils de Dieu, autrefois prédit par les prophètes, juge futur du genre humain, messager du salut et maître pour tous ceux qui veulent bien se laisser enseigner par lui. Moi, pauvre créature humaine, je suis trop faible pour pouvoir dignement parler de sa divinité infinie : c'est l'œuvre des prophètes. Il y a des siècles que,

par l'inspiration d'en haut, ils ont annoncé la venue dans le monde de Celui que j'ai dit être le fils de Dieu ¹. »

Et comme Rusticus n'avait contre cette éloquente profession de foi d'autre argument que des menaces. « Si je subis les supplices que tu m'annonces, reprend Justin, j'espère recevoir la récompense promise à ceux qui gardent les commandements du Christ. — Tu penses donc que tu monteras au Ciel? — *Je ne le pense pas, je le sais.* »

On se figure le tressaillement qu'une telle parole devait produire dans certaines âmes. Car, enfin, il y avait au sein de la société païenne et peut-être dans cet auditoire des hommes tourmentés, comme Justin l'était jadis, par le besoin d'une lumière supérieure à celle de la philosophie antique; mais il s'y trouvait à coup sûr des opprimés et des souffrants, des déshérités de la vie, qui n'avaient plus rien à attendre d'elle, et alors quelle ouverture sur le monde surnaturel faisaient devant eux les certitudes de la foi chrétienne, confirmée par le témoignage du sang!

Ce qui est remarquable toutefois, c'est que si des semences de vérité, tombées de la bouche des martyrs, germent silencieusement au fond de quelques âmes cachées dans la foule, d'ordinaire les juges ne paraissent ni frappés ni émus. Polémon de Smyrne a bien fait d'invoquer la confraternité de Pilate. Pilate est en effet le type de ces magistrats corrects qui, en face des plus admirables manifestations de la nature humaine et des grands coups de lumière sur le monde divin, ne voient rien que la lettre des décrets impériaux et ne sont touchés que par l'intérêt d'avoir raison d'un chrétien.

A l'un de ces juges légers ou cyniques qui a demandé à saint Pothin : Quel est ton Dieu? — Tu le connaîtras quand tu en seras digne, répondit le vieil évêque.

Souvent même les rôles changent : le chrétien a enseigné, il menace. Il a pour son juge de redoutables avertissements et tour à tour des mots incisifs, parfois même des railleries dont la note acerbe est en harmonie avec la rudesse du temps. Un de ces athlètes du Christ est représenté sur un *arcosolium* des catacombes de Saint-Calliste : il est jeune, imberbe avec une chevelure abondante qui retombe sur son front pur. De sa main droite, il relève sa tunique; sa main gauche est appuyée contre sa poitrine. En face de lui, un homme couronné de laurier, vêtu de la tunique et du pallium, est debout sur le tribunal, et par le geste de sa main droite, il a l'air d'argumenter et d'imposer silence. Mais c'est en vain : l'œil ferme et ardent du jeune confesseur est fixé sur lui. Il semble qu'à ce moment on va entendre sortir de ses lèvres une de ces paroles de

¹ *Actes de saint Justin*, cités et traduits par M. Paul Allard.

feu que nous ont conservées les *Actes des martyrs* et dont les païens disaient : Chez les chrétiens, le chant du cygne est terrible ¹.

III

Las d'argumenter sans succès, le juge a recours à d'autres armes. Il ne s'agit pas d'un criminel à convaincre, mais d'un rebelle à soumettre. La terreur y parviendra sans doute, mais le moment n'est pas encore venu d'y recourir. Avant les menaces, ce sont les promesses, et le juge les dispense libéralement. « Vous m'offrez des richesses plus fragiles que le verre, pour me dépouiller de celles que les chrétiens possèdent en Jésus-Christ », lui répond le jeune Symphorien. Richesses, honneurs, dignités, tout est, en effet, proposé aux confesseurs de la foi pour les séduire, tout jusqu'au titre qui fait l'objet de la plus haute ambition des Romains. — « Tu deviendras l'*ami de César*, est-il dit à un des fils de sainte Félicité, qui s'écrie : Je veux être l'ami de Dieu. »

D'autres magistrats plus habiles font, à ce moment décisif, intervenir la famille des accusés. « Combien d'entre eux, dit saint Augustin, ont été ébranlés à l'heure de la confession par les embrassements de leurs proches. » Le père de sainte Perpétue lui apporte son enfant sur l'estrade où il se heurte à un des *spicatores* qui le frappe rudement. Sainte Maura accourt tout en pleurs dans ce prétoire où les bourreaux ont déjà saisi son mari saint Timothée. Encore incapable de comprendre pourquoi il affronte ainsi les tourments, sa jeune femme lui demande si c'est pour échapper aux poursuites d'un créancier ou aux menaces du licteur qu'il cherche volontairement le trépas, et lui montrant ses bras, chargés de bracelets : « Me voici devant toi, s'écrie-t-elle, portant toute ma parure de mariage : habits précieux, bijoux, vends tout et libère-toi. » Il persiste à mourir, et il communique l'ardeur de sa foi à celle qui tentait d'abord d'en triompher, mais qui maintenant veut le suivre au martyre. Le juge intervient alors. Après la mort de Timothée, il donnera à sa veuve un autre époux qui la consolera. « Tu deviendras la femme d'un de mes centurions qui douze fois a mérité des récompenses. »

Mais essayer de séduire ces généreux chrétiens, c'est perdre sa peine, « c'est écrire sur l'eau », disent les Actes. Le juge fait alors apporter sur l'autel le feu, l'encens et les images des empereurs; quelquefois, comme dans les procès de saint Savin et de saint Varus, la statue de Jupiter ou celle de Diane. L'injonction : Approche et sacrifie, *accede et sacrificia*, faite une première fois par

¹ M. Paul Allard, *op. cit.*, ch. III.

le juge, est répétée par le *præco* dont la voix trouve un écho rapide dans la foule, qui, par degrés, s'est identifiée à ce drame. Aussi cette foule ardente et mobile, un moment incertaine entre la haine et la pitié, ajoute-t-elle ses adjurations à celle du juge pour décider saint Pontius à l'apostasie. « Aie compassion de ta jeunesse, la vie est belle, ne la méprise pas, consulte-toi » ; de toutes parts des cris semblables s'élèvent autour de l'estrade, tandis que le juge, qui sent la victoire lui échapper et qui veut à tout prix éviter une défaite publique, livre un dernier assaut au confesseur. Parfois même il lui suggère tout bas des expédients pour rester chrétien sans le paraître. A deux frères qui repoussaient le vin consacré aux idoles, il propose de boire de l'eau dans un vase coloré, et de laisser croire ainsi à la foule qu'ils ont obéi. Mais rien n'est plus caractéristique que le mot du juge qui, ne pouvant décider saint Platon à sacrifier aux idoles, lui dit : « Eh bien, sacrifie à ton Dieu. »

Non, la conciliation des deux mondes n'est pas possible, du moins comme la conçoit le juge, par la confusion des deux religions et par l'abdication de la conscience chrétienne. Cette conscience va affirmer sa liberté dans les tourments comme elle a témoigné de sa foi dans l'interrogatoire. Car l'heure redoutable est arrivée. Au mot *suspende*, prononcé par le juge, les *spicatores* saisissent l'accusé, ils le dépouillent et l'étendent sur le terrible chevalet. Il se fait alors un silence frémissant, pendant lequel on n'entend plus que le craquement des membres qui se disloquent. Le sang jaillit jusque sur les tablettes où le scribe impassible note les paroles entrecoupées des victimes, bientôt couvertes par les cris menaçants de la foule, qui a repris sa férocité, et par la voix sinistre du *præco*, qui, à chaque torture nouvelle, répète l'injonction du juge : *Accede et sacrifica*¹. Car les tortures se succèdent variées, terribles. *Vexa illum*, ordonne le juge, et alors ce sont les ongles de fer qui s'enfoncent dans la chair des martyrs, les fouets plombés, les torches ardentes et les lames de métal rougies qui déchirent, lacèrent, brûlent leurs corps. D'un mot, d'un signe, ils feraient cesser ces tourments ; mais la foi élève leur courage jusqu'à l'amour, et leur amour s'élève parfois jusqu'à l'extase où se perd la conscience de la douleur, « car, dit Tertullien, on ne sent plus la souffrance du corps quand l'âme est au ciel. »

Mais cet état miraculeux qui transfigure le visage de saint Laurent, qui rend sainte Félicité insensible aux assauts d'un taureau furieux et faisait dire à un jeune confesseur : « Ce fut pour moi une douleur que de descendre du chevalet », cet état est une exception.

¹ Ce rôle du *præco*, répétant au prévenu une phrase qui indique la nature de son délit ou le moyen de se racheter, est indiqué plusieurs fois dans les *Actes des martyrs*.

Le plus souvent, Dieu laisse à ses martyrs le mérite de la lutte. Dans cette lutte ardente, on les entend implorer le secours de Celui pour lequel ils souffrent. « O Jésus, garde-moi; sauve mon âme, donne-moi la patience. Grâce te soient rendues, ô Christ! viens, viens me secourir. » Et à leur voix brisée mais intrépide répondent les railleries cyniques des tourmenteurs et les menaces de la foule. La haine monte avec l'horreur du spectacle et le sentiment de la victoire du martyr. C'est une rage. Plus de chrétiens! A mort les athées! Et ces cris forcenés dominent la voix du *præco* qui, avec un imperturbable sang-froid, répète, comme le rythme des chœurs antiques, son invariable adjuration : *Accede et sacrifica*.

A la faveur de cette émotion tumultueuse, les chrétiens de Lyon se sont rapprochés de l'estrade. Leur courage croît en proportion de la haine qui se déchaîne. Ceux qui étaient là, se cachant, ne songent plus au danger qu'ils courent. « Toi aussi, tu es un chrétien », dit-on au médecin Alexandre, qui du geste et de la voix encourage ses frères dans ce combat, où la victoire de quelques-uns sera celle de tous. « Oui », répond-il; et aussitôt, saisi par les soldats, de spectateur il devient témoin et martyr.

D'autres chrétiens sont plus héroïques encore; ils triomphent de toutes les révoltes de leur cœur. Des mères, comme sainte Félicité, assistent sans faiblir aux tortures infligées à leurs enfants; des femmes, comme sainte Marthe, recueillent les membres mutilés de leur époux et se font arroser par le sang du sacrifice. Souvent aussi un fidèle, en voyant souffrir ses frères, est saisi de la nostalgie du martyr et s'écrie : Je suis chrétien! La contagion de l'héroïsme pénètre dans les rangs ennemis; il entraîne tout : geôliers, soldats, centurions. Des païens déjà ébranlés ou frappés d'un trait soudain de lumière, demandent le baptême du sang. On torturait une femme, nommée Jovilla, qui s'était ainsi déclarée chrétienne pendant le supplice des martyrs de Lyon; le notaire, qui venait d'écrire son interrogatoire, s'arrête tout-à-coup et passant sa tablette de cire et son stylet à un second scribe, il va se mettre au rang des accusés. Un moment après, celui qui l'avait remplacé se lève à son tour, en disant au juge : « Et moi aussi, je suis chrétien. » Seulement, il ne se trouvait là personne pour le suppléer et l'audience fut un moment interrompue ¹.

De tels épisodes révélaient à la société païenne les racines profondes que le christianisme poussait dans son sein. Tertullien pouvait dire avec certitude : « Nous remplissons vos villes, vos palais... » et il aurait pu ajouter : jusqu'à vos tribunaux.

Aussi c'est un redoublement de fureur contre les ennemis invin-

¹ M. Rambaud, *op. cit.*

cibles et envahissants ; et les atrocités, commises dans le prétoire, dépassent les rigueurs permises par la loi.

A dessein ou par erreur, les dernières bornes sont parfois franchies. L'accusé peut mourir devant son juge avant d'être condamné.

« Par votre sublimité, dit le *spiculator* Archélaüs au proconsul Lysias dans un procès-verbal des plus authentiques, par votre sublimité, Domnine est déjà morte. » Et l'audience continue. « Voici l'accusé Théonille », reprend le greffier Euthalius. Théonille était une femme ingénue, déjà d'un certain âge, puisqu'elle était veuve depuis vingt-trois ans. On emporte le cadavre nu et déchiré de la première martyre, on dépouille de même Théonille de ses vêtements, on la jette nue sur les dalles ensanglantées, et quand Théonille a succombé à son tour, Euthalius et Archélaüs, le greffier et le bourreau, élèvent la voix tous les deux, en même temps, pour dire froidement au magistrat : « Seigneur, la voici qui a rendu l'âme ¹. » L'audience était finie pour ce jour-là.

IV

Sur le mot *parce*, prononcé enfin par le juge, les chrétiens qui survivent sont arrachés aux étreintes du cheval. Heureux alors si le magistrat, qui a disparu derrière le voile étendu au fond du prétoire, revient tenant à la main la *tablette* où il a tracé la sentence réclamée par la rage du peuple et appelée par le vœu des confesseurs.

Mais, le plus souvent, le juge, refusant de s'avouer vaincu, veut lasser la patience des accusés. Ceux-ci sont ramenés dans la prison où quelques-uns languissent de longs mois, dans de profondes ténèbres, courbés sous le poids des fers auxquels on ajoute celui des lourdes pierres qui se voient encore dans plusieurs églises de Rome.

Il en est d'autres qui sont réservés à un nouveau genre de supplice. Ces généreux confesseurs sont traînés de ville en ville à la suite du proconsul, en tournée judiciaire. A chaque station, ils subissent un nouvel interrogatoire suivi de la question sanglante. On les donne ainsi en spectacle et en pâture au peuple assemblé sur le forum, dans le stade, dans le cirque, car ce sont, à défaut de prétoire, les lieux où se tiennent tour à tour chaque session de ce qu'on appelle dans le langage de Rome le *conventus forensis*. Un d'entre eux parut fléchir, après avoir résisté deux ans. Le juge fut transporté d'une joie aussi vive, dit Lactance, que s'il avait dompté une nation barbare.

¹ M. Rambaud, *op. cit.*

Mais ces victoires étaient rares. En faisant participer les villes reculées de l'empire aux sanglants spectacles, jusqu'alors réservés à Rome et aux chefs-lieux des provinces, les juges romains aggravèrent l'erreur commise par les Césars. Loin d'affaiblir ainsi le christianisme, ils étendirent son rayonnement et propagèrent dans toutes les parties de l'empire l'apostolat des martyrs.

Ceux-ci en avaient le sentiment. « Durant toute une année, le magistrat païen traîna Julien à sa suite par toute la Cilicie, afin de lui faire outrage. Mais il accroissait ainsi, contre son gré, la gloire du martyr, qui s'écriait avec saint Paul : Grâces soient rendues à Dieu qui nous fait triompher dans le Christ, et qui répand par nous en tous lieux le parfum de son nom. »

Le nombre de ces courageux athlètes augmente toujours. A chaque ville, on amène au juge de nouveaux prévenus arrêtés par les duumvirs ou autres officiers municipaux, qui n'ont pas le droit de les condamner, mais qui ont celui de les appréhender et de leur faire subir une instruction préalable, c'est-à-dire un premier interrogatoire, suivi de la torture. D'ailleurs les dénonciateurs ont attendu le passage du juge, et le peuple tout entier se fait leur complice. C'est lui qui, à Smyrne, au milieu des jeux, se lève en criant : « Plus d'athées ! qu'on cherche Polycarpe ; » qui désigne au légat de Lyon le chrétien Alexandre et qui réclame le supplice de Sanctus et d'Attale. Le droit de dénoncer, donné par Trajan à un seul, est alors reconnu à tous. De ce mélange de légalité et de violence résulte l'odieuse procédure appliquée aux chrétiens dans le siècle des Ulpian et des Papinien. Epagatus, qui a osé protester à Lyon contre cette iniquité, paie de sa vie le titre que lui décerne aussitôt la haine populaire et que lui conservera l'histoire. Il est appelé l'avocat des chrétiens.

V

La procédure d'exception, employée contre les chrétiens, a pour corollaire une pénalité dont la rigueur croissante résulte de l'arbitraire du juge, inspiré et souvent dominé par les passions du peuple. Le peuple a conquis le droit de dénoncer les chrétiens ; maintenant il va prononcer leur sentence, et le juge abdiquera devant lui. On saisit sur le fait dans le procès de saint Polycarpe cette substitution, désormais si fréquente, de l'arbitraire du peuple à l'autorité du magistrat.

C'est sur la sommation du peuple que le vieil évêque a été amené dans le stade, transformé en prétoire, et après un interrogatoire dont chaque parole est transmise, on pourrait dire soumise

au peuple par la voix du *præco*, le peuple, devançant l'arrêt du juge, s'écrie : Polycarpe aux lions ! Ce magistrat abandonne sans contestation les droits de la justice, mais il se refuse à enfreindre le règlement des jeux qui lui interdit de faire lâcher un lion dans le stade après la clôture des *venationes*. Alors qu'il soit brûlé vif, demande le peuple, qui, d'accusateur et de juge, devient exécuteur de sa propre sentence. Il prépare le bûcher dont les flammes s'élèvent autour du saint évêque sans le toucher ; et l'on voit une colombe s'envoler vers le ciel quand le glaive du *confector* est venu séparer cette âme bienheureuse de son corps, miraculeusement préservé.

Maître d'imposer sa volonté au juge pour le choix des supplices, le peuple en ordonnera souvent chaque détail. Les augustes victimes, amenées sur l'amphithéâtre, seront le jouet de tous les caprices et de toutes les inventions féroces d'une foule sanguinaire. Aussi ne peuvent-elles prévoir quelles souffrances leur seront encore infligées, et quels raffinements de barbarie s'ajouteront à la liste des supplices réservés jadis aux esclaves et aux vaincus, mais qu'on étend désormais à tous les chrétiens, qu'ils soient ou non citoyens romains.

Où, tous les supplices avec leurs gradations savantes, sont appliqués aux fidèles, depuis le glaive du licteur qui, par trois fois, perce le sein de Cécile et la laisse ensanglantée sur une dalle de son palais, jusqu'à ces mutilations barbares qui précèdent le supplice de saint Adrien et de saint Savin, moins redoutables toutefois que les longues tortures des condamnés aux mines dans la lointaine Chersonèse, où saint Clément trouve une légion de chrétiens travaillant à extraire les blocs de marbre pour construire les palais de Rome.

Le supplice qui, pour une chrétienne les dépasse tous, c'est celui qui la livre sans autre défense qu'une protection miraculeuse à des outrages mille fois plus redoutés que la mort. La mort ! les païens s'étonnaient moins de voir les martyrs en braver les souffrances que d'en subir les ignominies. « Je te ferai mourir comme ton maître, » dit le juge à saint Probus, en le menaçant du supplice de la croix, réservé aux esclaves ; et il l'entend avec stupeur lui répondre que ce sera un honneur pour lui d'être associé aux souffrances de son Rédempteur.

A la fin du siècle des Antonins, cette transformation du droit criminel spécial aux chrétiens est un fait accompli. Vainement quelques magistrats, encore imbus des traditions anciennes, hésitent-ils à envelopper toutes les conditions comme tous les sexes et tous les âges dans une pénalité extralégale, l'autorité impériale, plus puissante que les lois, vient sanctionner la jurisprudence

nouvelle introduite par des juges faibles ou iniques sous la pression du peuple. Malgré la noblesse de leur race, Symphorose et ses fils sont condamnés par l'empereur Hadrien lui-même à des supplices si terribles que, pour prévenir l'impression d'un tel spectacle sur le pays même des martyrs, on envoie chacun d'entre eux dans des villes différentes où leur sentence est exécutée. Le titre de citoyen romain, réclamé par Attale, comme jadis par saint Paul, intimide le légat de Lyon. Il en réfère à Marc Aurèle; celui-ci confirme la sentence qui condamnait le confesseur aux bêtes.

Les bêtes et le feu, voilà, sous les Antonins, les deux supplices les plus terribles, les plus redoutés, et dès lors aucun privilège comme aucun droit ne peut y soustraire les chrétiens. Il semble que Néron, avec ses torches vivantes et sa chasse dans les jardins du Vatican, avait de suite trouvé la limite que pouvait atteindre la férocité humaine. Mais la persécution devient un art dont les progrès ne s'arrêtent pas là. On varie à l'infini les instruments de torture et les modes de supplice. Il y a une science de prolonger le martyre et de faire lentement mourir. Cette science se développe surtout à partir de la persécution de Dèce. C'est de là que datent ces inventions horribles qui révèlent dans la cruauté une sorte de génie, et qui font dire à l'évêque Philéas : « Nous ne sommes plus traités comme des hommes. »

VI

« Ce soir nous serons au ciel », s'écrient les martyrs de Scillium, après avoir écouté cette sentence que lisait le juge debout sur l'estrade, et que le *præco* répétait à haute voix pour qu'elle fût distinctement entendue de la foule :

« Attendu que Speratus, Nartzallus, Citinus, Donata, Vestia, Secunda et d'autres qui ont fait défaut, ont tous déclaré vivre à la façon des chrétiens, et sur l'offre qui leur était faite d'un délai pour revenir à la manière de vivre des Romains, ont persisté dans leur obstination, nous les condamnons à périr par le glaive¹. »

Involontairement on songe aux Thermopyles; mais la résignation stoïque des soldats, qui se préparent à souper chez Pluton, est bien loin de la joie radieuse des chrétiens, qui vont s'élancer vers le Christ. L'action de grâces déborde de leurs lèvres. Tous remercient Dieu, il en est qui remercient le juge. Que Dieu te bénisse! dit saint Marcel au proconsul Agricola, qui l'envoie au supplice; et saint Cyprien fait donner 25 écus d'or à son bourreau.

¹ M. Paul Allard, *op. cit.*

Ils sont encore vivants, mais déjà morts devant la loi civile, qui les a dépouillés de leurs biens, de leurs dignités, quand ils en ont, et ne voit plus en eux que des esclaves, *esclaves de la peine*, comme on le dit des condamnés à mort. Aussi saint Ignace se défendant d'être comparé à saint Pierre et à saint Paul : « Eux étaient apôtres, écrit-il, moi je ne suis qu'un esclave en attendant que je devienne l'affranchi du Christ. » Il était dans la vérité juridique, dit M. Rambaud. La servitude de la peine, en droit comme en fait, était le plus rigoureux des esclavages; c'était une mort civile avec tout ce que la fiction d'une mort civile peut avoir de dur. »

L'esclave de la peine, mort pour l'État, l'est aussi pour la famille. « Aucun de nous n'osera plus élever la voix si tu es condamné à quelque supplice, » lui dit le père de sainte Perpétue; et quand cette condamnation est prononcée, ce père, jusqu'alors si tendre pour sa fille, refuse de lui laisser revoir son enfant.

Mais s'ils sont morts de la vie du monde, jamais ils n'ont été plus vivants de la vie chrétienne. Au seul point de vue psychologique, il y a là un fait curieux à observer : c'est l'état d'âme résultant du martyre accepté, souvent commencé, et qui va bientôt recevoir sa consommation; c'est, à travers les angoisses de cette attente, du sein de cette mort anticipée, l'action exercée dans l'Église par des êtres suspendus entre la terre et le ciel.

Nous trouvons cette révélation dans les actes des martyrs, surtout quand ce sont les martyrs eux-mêmes qui les écrivent jour par jour du fond de leur prison, comme l'ont fait sainte Perpétue en Afrique, et en Espagne, les saints Lucius et Montan. A ce journal des confesseurs de la foi, on ne peut rien comparer, si ce n'est l'admirable lettre attribuée à saint Irénée sur les martyrs de Lyon. « Aucun document, dit M. Allard, ne laisse plonger plus avant dans l'âme des premiers fidèles. Il semble que cette âme héroïque soit ouverte devant nous, et que nous puissions en voir le fond comme à travers le pur cristal d'une eau limpide. »

A la lumière de ces récits incomparables, pénétrons dans les cachots obscurs, fétides, sans air, où sainte Perpétue et ses compagnons sont rentrés radieux de joie après avoir entendu la sentence qui les condamnait aux bêtes, et où saint Flavien, le compagnon de saint Montan, aspire à goûter longuement les saveurs du martyre. Une vie ardente circule dans ces cachots devenus le centre où convergent les sollicitudes de l'Église et la vénération des fidèles. Tous les moyens sont employés pour pénétrer jusqu'aux prisonniers qui les habitent. Les diacres viennent leur apporter les aumônes de l'Église et leur lire les Écritures. Les fidèles, avides d'écouter leurs moindres paroles, se tiennent heureux quand ils

peuvent panser leurs blessures et recueillir le sang de leurs plaies. Les *tombés*, *lapsi*, sollicitent de leur compassion des *lettres de paix* qui les fassent rentrer dans le sein de l'Église.

Car le titre de martyr, que repousse encore l'humilité des confesseurs et que leur confère d'avance la vénération populaire, les investit d'un sacerdoce de miséricorde et de paix consacré par le ciel et reconnu par l'Église. Ces victorieux relèvent les vaincus. Quand ceux-ci sont leurs compagnons de prison, comme à Lyon, ils les ramènent au combat ; si l'heure de ce combat est passée, ils leur font une rançon de leurs propres souffrances, et l'Église ratifie le pardon qu'ils ont accordé en son nom. D'ailleurs la soif de l'apostolat dévore ces âmes chez lesquelles achève de se former la ressemblance du Christ. Souvent confondus dans la prison avec les criminels païens et les renégats chrétiens, les confesseurs exhortent, enseignent, et, jusque sur le chemin du martyre, Lucius et Montan convertissent ou ramènent à l'Église ceux qu'avait attirés le spectacle de leur supplice. Apôtres et médiateurs de leurs frères, ils sont aussi les pacificateurs de l'Église. Les évêques d'Asie reçoivent avec respect les lettres que, de la prison de Lyon, ils leur adressent pour combattre l'hérésie de Montan. « La parole des martyrs sème la paix, comme leurs souffrances sèment la foi. »

C'est, en effet, le trait frappant de ces héros arrivés à l'apogée de la vie chrétienne, que le développement du sens catholique qui se fait en eux. Attentifs à tout ce qui intéresse l'Église, aucun fait de sa vie qui n'ait un écho dans leur prison et ne fasse vibrer profondément leurs âmes. Ils se sentent redevables envers cette épouse du Christ de leurs souffrances et de leur prières. « Je suis obligé de me souvenir de toute l'Église catholique, répandue depuis l'Orient jusqu'à l'Occident et de prier Dieu pour elle », disait saint Fructueux en marchant au supplice.

L'état d'âme qu'exprime cette parole semble réalisé par un des types les plus familiers de l'art chrétien, le type de l'*Orante* : cette femme voilée dont les bras, en s'élevant vers le ciel, semblent vouloir envelopper la terre et la bénir. Telle est la conception que l'Église donnait aux fidèles de la prière catholique. Telle est la prière de saint Polycarpe lorsque, avant d'être conduit au martyre, on le voit pendant deux heures, les bras étendus, les yeux au ciel, prier à haute voix pour les fidèles et les infidèles, les vivants et les morts, les âmes connues et inconnues, et que, subjugués par tant de majesté et tant de douceur, les soldats de l'*officium* hésitent à porter la main sur celui qu'ils appellent un *divin vieillard*. Cette forme extérieure de la prière est consacrée par un miracle dans le martyre de saint Fructueux et de ses compagnons. Tous ont été condamnés au bûcher, mais le feu respecte leur corps et brûle

seulement les liens qui enchaînaient leurs mains, de telle sorte qu'ils peuvent de nouveau étendre les bras en croix et que la mort les trouve dans l'attitude de la prière.

L'art, qui revêt ainsi de ses formes le dogme et l'ascétisme chrétien, se mêle constamment à la vie des fidèles. Il pénètre ces vies austères et ces âmes héroïques. De là cette poésie que dégagent les actes des martyrs, de là leur langage et aussi la forme de leurs visions. Car, entre le ciel et les confesseurs qui attendent la consommation de leur martyre, les communications sont constantes. Pendant le jour, sainte Perpétue s'entretient familièrement avec Jésus-Christ, et la nuit des songes héroïques visitent son sommeil; elle se croit transformée en athlète et reçoit un rameau d'or de la main du *laniste*, puis, comme un fruit de sa victoire, elle obtient la rançon de son jeune frère Dimocrate, qui lui était apparu dans les tristesses de l'expiation. Saint Rhémus est averti de son prochain martyre par un songe où il voit ses compagnons marcher avec lui au supplice, précédés d'un flambeau. Saint Victor reçoit la promesse que le lendemain les diacres, qui ont vainement tenté de pénétrer dans la prison, lui apporteront la sainte eucharistie. Alors le ciel s'ouvre sur la tête de ceux qui, par avance, en goûtent les délices jusqu'à préférer, comme sainte Perpétue, le séjour de la prison à celui d'un palais. Leur âme, néanmoins, cherche à s'élaner au-delà, à traverser le léger obstacle qui les sépare encore de la vision bienheureuse. Le prêtre Victor demandait à Dieu de lui montrer le paradis. « Où serait la foi? » lui fut-il répondu.

Ce qui achève de caractériser les confesseurs, c'est que leurs ascensions d'âme, leur vie surnaturelle, parfois miraculeuse, n'absorbe pas en eux la vie naturelle, au contraire; la physionomie personnelle de chacun d'eux s'accentue dans ce labeur du martyre où chaque âme atteint la perfection et réalise son type d'idéal. La douceur un peu craintive de Félicité, chez laquelle l'héroïsme est un don surnaturel, contraste avec la fermeté native de sainte Blandine; on voit jaillir tout d'un coup, chez cette jeune esclave, une âme maîtresse dont l'autorité s'impose autour d'elle. Quant à sainte Perpétue, si la sainte a de grands coups d'aile, la femme garde toute sa simplicité et l'Africaine toute son expansion: « Vivante, j'étais gaie, dit-elle, et je le serai plus encore dans l'autre vie. » Elle a même des saillies qui étonnent son geôlier et intimident les païens venus pour assister au dernier repas, le repas libre que les condamnés à mort obtiennent de faire la veille de leur supplice. Pour les chrétiens, ce sera le viatique céleste. En s'y rendant avec cette attitude ferme qu'il garde jusqu'à la fin, le diacre Saturus dit aux curieux venus pour anticiper le spectacle du lendemain: « Regardez bien nos visages, vous nous reconnaîtrez au jour du jugement. »

VII

Ils les reconnaissent le lendemain, dans le jour du *natalis* de l'empereur, auquel on a fixé le supplice, ou, pour parler le langage chrétien, le combat de sainte Perpétue et de ses compagnons. On ouvre la prison du camp où ils ont été transportés, et d'où ils ont entendu toute la nuit le rugissement des bêtes féroces. Ils s'avancent dans l'amphithéâtre avec une joie radieuse qui éclate sur les lèvres de sainte Perpétue en chants d'action de grâces. Le peuple se croit bravé et ordonne qu'on les fasse passer par les verges. Ramenés en arrière, ils rentrent dans le stade entre deux rangées de *bestiaires* armés de fouets; c'était jadis le supplice réservé aux esclaves.

Les bêtes sont lâchées : Saturninus, Revocatus et Saturus les attendent debout sur le *pulpitum*, sorte d'estrade où l'on place les condamnés pour qu'ils soient mieux vus de la foule. Saturninus et Revocatus tombent sous les griffes d'un ours. Un léopard furieux se jette sur Saturus; le jeune homme, blessé à mort, trempe son anneau dans son sang et le remet au soldat Pudens dont il a fait un chrétien. Mais le peuple n'y prend pas garde; il ne voit plus que les deux femmes qui montent à leur tour sur le *pulpitum* encore ruisselantes du sang de leur flagellation. Un moment ému de ce spectacle, il commande qu'on leur donne des vêtements pour couvrir leurs plaies. Ce nouveau caprice retarde une seconde fois le supplice. Enfin une vache furieuse bondit sur l'arène. Perpétue est lancée en l'air et retombe à terre auprès de Félicité qui est gisante à côté d'elle et qu'elle aide à se relever. A la vue de ces deux jeunes femmes blessées qui s'enveloppent des lambeaux de leur tunique et qui rattachent leurs cheveux épars, la foule s'attendrit de nouveau; sur son ordre, on les a ramenées dans l'intérieur de l'amphithéâtre, où quelques fidèles parviennent à les rejoindre. Mais la soif du sang l'emporte bientôt sur une fugitive pitié. La foule, qui tout à l'heure ne voulait pas les voir mourir, rappelle maintenant les chrétiens, tous les chrétiens. Perpétue, de sa voix expirante, exhorte deux catéchumènes auxquels elle adresse alors un suprême adieu. Elle rentre avec ses compagnons dans l'arène; tous se donnent le baiser de paix; puis c'est cette héroïque femme qui guide elle-même la main mal assurée du gladiateur et plonge le glaive dans son sein ¹.

¹ Actes de sainte Perpétue et de ses compagnons, reproduit par M. Allard (Contemporain, mai 1885.)

VIII

Voilà comment meurent les martyrs !

Tout n'est pas fini avec leur supplice. Vivants, ils ont triomphé de Rome; morts, Rome triomphera d'eux. Elle va poursuivre sa vengeance sur leur dépouille, et la suprême menace faite aux confesseurs de la foi est celle du juge Maxime qui dit à saint Tarachus : « Je ferai brûler ton corps et j'en disperserai les cendres. — Inflige-moi tous les supplices, lui répond le saint, et fais de mes restes ce que tu voudras. » Ainsi ces chrétiens qui surmontent la souffrance, qui méprisent les humiliations et s'offrent à la mort, ces mêmes chrétiens sont indifférents à leur sépulture. Un tombeau n'est pas pour eux, comme pour les Romains, la condition nécessaire du repos de leurs ombres. Dans l'invincible détachement où ils se retranchent, on ne peut les atteindre ni les réduire...

Mais ce corps que le chrétien abandonne à la destruction, ce corps marqué des stigmates du martyr devient pour l'Église l'objet d'un culte qui élève et transfigure le respect dont les vieux Romains entourent les cendres de leurs morts. Les magistrats de Rome le savent bien : aussi disputent-ils aux chrétiens ces saintes dépouilles qui leur appartiennent cependant, car la loi déclare inviolable le terrain renfermant une sépulture, et défend que l'on refuse le corps d'un mort, même d'un supplicié, à ses parents ou à ses amis.

Toutefois, à partir de Marc Aurèle, la violence arbitraire se substitue de plus en plus au droit. Les fidèles paient l'autorisation d'emporter les restes de leurs martyrs. Heureux encore quand ils peuvent les acheter à de cupides gardiens, comme celui qui se fait donner en monnaie d'or le poids de la tête de saint Hiéron ! Le plus souvent, surtout à partir de Dèce, le mot d'ordre est de ne leur livrer à aucun prix ni sous aucun prétexte les dépouilles qu'ils convoitent. Ils tentent alors de les dérober. Des femmes surtout déploient dans ces entreprises une audace et une habileté qui sont bien connues des magistrats romains, et l'un d'eux y fait allusion, quand il dit à son prévenu : « N'espère pas que les femmes puissent tromper ma surveillance et recueillir tes ossements pour les embaumer ¹. »

Elles le firent plus d'une fois cependant, et les saintes dépouilles qu'elles avaient conquises au péril de leur vie étaient enveloppées de voiles de pourpre et de tissus transparents, puis, à la faveur des ténèbres de la nuit, on les transportait aux catacombes. Quand c'étaient celles d'un martyr illustre, on les déposait dans une de

¹ M. Le Blant, *op. cit.*

ces tombes : sarcophage ou *sepulcro a mensa*, placées sous l'*arcosolium* d'une crypte, et qui servait d'autel pour la célébration des mystères sacrés.

Car l'heure était arrivée où le lieu du sommeil était devenu l'asile dans lequel l'Église abritait son culte, parce que c'était le terrain où elle retrouvait sa légalité et défendait sa liberté.

A cette situation nouvelle de l'Église correspond une phase nouvelle aussi de l'art chrétien, dont les révélations viennent si souvent compléter et confirmer les enseignements de l'histoire. Dès la fin du second siècle, l'aspect des catacombes a changé. Dans celles que l'on construit ou que l'on développe, plus de portes monumentales ni de vastes ambulacres revêtus de marbres précieux et de peintures pompéiennes. Comme on en bannit le luxe, on y mesure l'espace. D'étroites galeries rayonnent des cryptes où s'assemblent les fidèles, et dans les parois de ces galeries, on creuse des tombes, *loculi*, qui remplacent les vastes sarcophages de marbre en usage pendant le premier siècle.

Cette austérité architecturale s'accroît encore dans les catacombes du troisième siècle. La dernière et terrible phase de la persécution a commencé ; persécution intermittente, mais violente, qui ne sévit plus seulement contre les individus en paraissant ignorer l'Église.

L'État a rencontré cette Église qui enveloppe le monde comme le réseau des catacombes enveloppe Rome. Elle se dérobe, il est vrai, à l'État sous la forme légale d'une association funéraire ; mais comme société religieuse, on a pris sur elle en la privant des éléments nécessaires à sa vie. Or l'État a pénétré la puissante organisation de l'Église, et les coups qu'il lui porte viseront juste. De Septime Sévère à Dioclétien, on peut suivre les étapes successives de la persécution qui d'abord s'attaque à la hiérarchie de l'Église en immolant ou exilant ses papes, à son culte en interdisant ses réunions, puis, enfin, à son droit de propriété, en confisquant ses cimetières ; car, dans cette guerre à outrance, la légalité, qui était la dernière religion de Rome, est violée comme la justice. Enfin, sous Dioclétien, on ne se contente pas de désorganiser et d'exproprier l'Église, on veut l'anéantir. On démolit ses basiliques, on ravage ses cimetières, on brûle ses livres saints, on égorge non plus des individus, mais des légions. La lutte prend alors des proportions épiques.

Poursuivie et traquée jusque dans ses cimetières, l'Église s'y retranche plus profondément. Elle y creuse de nouvelles galeries dont le plan et la direction se dérobaient aux investigations des païens, car il faut sauver les livres saints et les reliques, il faut préparer des tombes à ce peuple de martyrs. On dissimule les

entrées jusque-là apparentes des catacombes, on obstrue les cryptes illustres, on comble les vastes ambulacres, couverts de peintures, et, sur les parois dépouillées, des ambulacres nouveaux se superposent jusqu'à six étages de *loculi*. Les obscurs détours de ces galeries se prolongent au-delà des limites assignées à l'*area*. L'Église mise hors la loi n'a plus à respecter les conditions légales.

Mais, tandis que la persécution croit achever son œuvre, c'est le martyr qui couronne la sienne. La force du martyr a fait triompher l'Église de la Rome païenne; l'apostolat du martyr a fait rayonner l'Église jusqu'aux confins de l'empire. C'est le martyr qui donne maintenant à l'Église l'hospitalité des cimetières créés pour ses héros, et qui deviennent l'asile où l'Église défend et conserve l'héritage du Christ. Car vainement a-t-on cru l'ensevelir dans les profondeurs des catacombes. Ce tombeau est le lieu du réveil, et tout y parle de résurrection. L'Église nous apparaît là, intacte, vivante, rayonnante, avec ses dogmes, sa hiérarchie, son culte, les arts qu'elle a inspirés, la langue liturgique qu'elle a créée et les générations de saints qu'elle a suscités.

Le moment est proche où sa vie qui se recueille près de la tombe des martyrs va s'épancher sur le monde. Aux parois de leurs ambulacres et sous les voûtes de leurs cryptes, les fidèles peuvent contempler, dans l'image si souvent reproduite du prophète Jonas, un symbole des destinées de l'Église : cette Église immortelle sortira, elle aussi, des ténèbres de la Rome souterraine, comme le prophète des abîmes de la mer. La puissance qui a triomphé de la mort est celle qui doit régner sur le monde. La victoire morale des martyrs a préparé la victoire sociale de l'Église, et l'avènement de l'empire chrétien.

Le premier volume de M. Paul Allard s'arrête à mi-chemin de cette période héroïque. Son second volume que nous attendons et réclamons nous en fera parcourir une nouvelle étape. Pour accomplir une telle œuvre, il fallait unir l'art à la science et le souffle de l'historien à l'enthousiasme du chrétien. M. P. Allard a tout cela ; aussi laisse-t-il bien loin derrière lui les banalités apologétiques qui nous ont trop souvent voilé la beauté unique de nos annales. Il a senti cette beauté, et il la révèle. Son livre, fruit d'une érudition profonde, est aussi un livre vibrant et par cela même éloquent.

Puisse-t-il être beaucoup lu ! C'est un des ouvrages qui peuvent le mieux seconder le progrès des études historiques dont Léon XIII s'est fait l'initiateur, en leur donnant pour objet la défense de l'Église, et pour mot d'ordre la *vérité*.

N. DU BOYS.

LE COMMUNISME

ET LE GOUVERNEMENT EN ALLEMAGNE

« Celui-là se trompera qui prendra la Prusse pour autre chose qu'un camp militaire et industriel », a dit M. Wagener, conseiller intime du prince de Bismarck. Et en effet, depuis le grand Electeur qui régnait à la fin de la guerre de Trente ans, presque tous les monarques prussiens ont favorisé, avec la même sollicitude, l'armée et l'industrie nationale; mais la dernière n'a jamais été regardée que comme un moyen pour la grandeur de l'empire, *comme la nourrice de l'armée*. Le socialisme d'État est depuis plus de deux siècles le système économique de la Prusse, cause principale, disent quelques-uns, de sa fortune politique, et devient maintenant celui de l'Allemagne. Mais en face de lui s'est formé et grandit tous les jours un ennemi redoutable, le communisme scientifique et révolutionnaire qui porte le désordre dans le camp industriel allemand et qui le portera peut-être dans le camp militaire de cet empire. Cette conséquence et la force contagieuse de ce parti suffiraient à mériter l'attention de tous les hommes d'État.

I

Le dernier acte du socialisme d'État en Prusse, avant qu'il fut repris par M. de Bismarck, avait été la fondation de l'Union douanière allemande par ce royaume, de 1818 à 1848. Après cet effort suprême, la force du socialisme d'État sembla épuisée et la doctrine libérale prit le dessus.

Le désarroi où toute transformation économique jette un temps une nation sert puissamment un homme de génie, Ferdinand Lassalle, à donner au prolétariat allemand son « esprit de classe » (*klassenbewusstsein*) en même temps qu'une organisation de parti politique et économique. Dix années suffirent à Lassalle pour cette œuvre de démagogie qui était achevée lorsqu'il se fit tuer en 1864 à la fleur de son âge¹.

¹ Lassalle était un juif, né à Breslau en 1825; en 1845, la comtesse Sophie Hatzfeld, née princesse Hatzfeld, qui divorçait, se servit du jeune Lassalle comme avocat; elle en devint plus tard, dit-on, une amie maternelle. Le dernier amour de Lassalle fut pour M^{lle} Hélène de Dœnniges, qui lui fut disputée par un boyard de la Roumanie, M. de Racowitz; ce dernier tua « le beau juif » en duel et épousa M^{lle} de Dœnniges. Il mourut lui-même bientôt après, et sa veuve épousa l'acteur viennois, M. Friedmann, divorça avec lui et convola enfin avec M. de Schewitsch; ce dernier épousa, Russe de

Depuis lors, le monde ouvrier s'est définitivement séparé de la bourgeoisie en Allemagne, et il est perdu pour le libéralisme. La classe ouvrière a désormais sa politique à elle.

Mais si forte avait été l'influence de l'État sur le monde industriel et en même temps, il faut le dire, si bienfaisante, que Lassalle ne conçut pas l'idée de mettre ce parti politique du prolétariat qu'il venait de créer en opposition avec l'État prussien; bien au contraire, il voulut se servir de cet État, si plein de force et de sève, pour la réalisation du but de son nouveau parti, tentative dangereuse pour un individu de vouloir se servir d'une machine aussi puissante, aussi compliquée que l'État prussien, et qui jusqu'ici n'a réussi qu'à un seul homme, M. de Bismarck. Si Lassalle n'en a pas éprouvé les funestes effets, c'est qu'il s'est fait tuer à temps et pendant son succès, enseveli, comme Gustave-Adolphe, dans son triomphe démagogique.

Lassalle entra en rapport avec M. de Bismarck par l'intermédiaire du secrétaire intime du chancelier, le baron de Loë, et de la comtesse Hatzfeld, tante de ce dernier, et une entente ne tarda pas à s'établir entre le premier ministre de la Prusse et le grand démagogue.

M. de Bismarck se servit habilement du parti ouvrier, fondé par Lassalle, pour maintenir les ouvriers allemands pendant les guerres contre l'Autriche et la France et contrebalancer, par cette association nationale les organisations ouvrières appartenant à l'association internationale des travailleurs qui s'y étaient formées depuis 1866.

M. de Bismarck avait gagné Lassalle en lui promettant le suffrage universel et secret pour le peuple allemand, s'il réussissait à fonder un empire allemand, et il resta fidèle à sa parole en 1867. Mais, après 1871, il s'arrêta sur le chemin des concessions, et c'est en vain que les ouvriers lui demandèrent, comme récompense de leur fidélité pendant la guerre contre la France, la journée normale de

confession politique socialiste, est maintenant éditeur d'un journal socialiste allemand, à New-York, où sa femme fait les honneurs de son salon aux socialistes, communistes et nihilistes européens qui se réfugient en Amérique; elle est restée du moins fidèle à la politique de son premier amant. De même, après la mort de Lassalle, son ancienne protectrice continua sa politique sociale en Allemagne et y fonda un parti ouvrier dit « la ligue féminine du Lassallanisme », qui eut à sa disposition un journal et même, quelque temps, un député au parlement allemand, M. Mende.

Voilà l'épisode romantique du socialisme allemand qui vaut bien les aventures romanesques du « Père » Enfantin et de ses contemporains en France. Ces deux grandes dames sont les *marraines* du socialisme allemand, elles y ont tenu le rôle qu'ont joué quelques grandes dames du siècle passé dans la révolution bourgeoise; tant il est vrai qu'aucun grand mouvement ne peut se faire sans les femmes. Nous pourrions rappeler de notre temps, les nihilistes Vera Sassulitz et Perofsky, et même « l'anarchiste » M^{me} Louise Michel!

dix heures. Tout au contraire, le prince se crut assez fort pour en finir avec le socialisme et le catholicisme, l'un après l'autre.

Dès 1872, il commença le combat contre le catholicisme. Tout le monde connaît les lois exceptionnelles qu'il obtint du Parlement contre les catholiques, avec le consentement des conservateurs et des libéraux. On sait aussi qu'il s'était trompé sur la force de résistance de ses adversaires et qu'il a demandé et obtenu en partie la paix à Rome. Les négociations ont duré de 1878 jusqu'au voyage du prince héritier d'Allemagne à Rome en décembre 1883. Pendant ce temps, le peuple catholique d'Allemagne s'est graduellement réconcilié avec le prince de Bismarck et lui a facilité sa lutte contre les socialistes allemands, qui prit justement en 1878 une forme ouverte et violente par la loi d'exception contre les socialistes et communistes des deux partis. Cette loi n'aurait pu passer au Parlement sans l'appui du parti catholique du centre.

Mais, depuis quelques années, le prince a fait l'expérience que, loin de pouvoir anéantir le catholicisme, il n'a pas même eu la force de soumettre le socialisme; aussi cherche-t-il aujourd'hui, en faisant lui-même du socialisme d'État, à diviser les socialistes et à se créer un parti ouvrier favorable au gouvernement. Cette dernière tentative est de la plus haute importance pour toute l'Europe, qui ne peut rester en arrière si l'Allemagne poursuit une politique ouvrière. Les lois sociales que fait et que projette le chancelier depuis quelques années en faveur des ouvriers ont une indiscutable gravité et n'occupent pas sans raison l'attention de la diplomatie européenne. Qu'un petit pays comme la Suisse prenne l'initiative d'une législation sociale ainsi qu'elle l'a fait en 1878, on regarde et on passe; il en est tout autrement quand un grand empire militaire se lance dans une politique sociale.

Le premier but du prince fut le rétablissement de la paix sociale dans le camp industriel allemand, troublée par l'influence omnipotente qu'y avait gagné le socialisme international ou la doctrine de Karl Marx (mort en 1883). Il s'agit aujourd'hui du combat du chancelier vivant contre Karl Marx mort.

Il faut ici dire quelques mots de Karl Marx. Un homme qui, d'outre-tombe, peut troubler le sommeil du chancelier de fer doit être ou avoir été un homme important, et il l'était! Homme d'autant plus remarquable qu'il n'a jamais eu, quelque pouvoir qu'il ait exercé, ni des armes ni du capital; il n'a opéré qu'avec la force immatérielle de l'esprit. Sa vie prouve encore une fois que l'idée est une force irrésistible parce qu'elle est immortelle.

Karl Marx fut non seulement un profond érudit et un observateur perspicace, mais encore un grand caractère et un puissant agitateur. Un grand caractère, puisqu'il a méprisé les honneurs d'une situa-

tion politique et la richesse que son talent, s'il avait voulu le vendre, aurait pu lui procurer, et qu'il a vécu modestement de son travail; un puissant agitateur, car il a donné la théorie savante et le plan d'opération du mouvement ouvrier de notre temps. Depuis sa mort, les écoles socialistes ou communistes des différents pays ont disparu ainsi que les petites conjurations de prolétaires. Le mouvement ouvrier est devenu universel et tout à fait politique.

Karl Marx était né en 1818, à Trèves, dans la Prusse rhénane. Ses parents étaient d'origine juive, mais il fut baptisé chrétien. Son père, homme aisé et très instruit, était voltairien. Il n'épargna rien pour l'éducation de son fils, qui fit ses études à Bonn et allait même y devenir professeur lorsqu'il fut entraîné dans la politique du jour. Il faut se rappeler ici que, de 1840 à 1848, l'Allemagne, surtout les provinces rhénanes, qui avaient vécu sous le règne du code Napoléon pendant le premier empire français, était le *pays de la critique* par excellence. C'est à l'université de Bonn que la critique de la Bible prit naissance avec Bruno Bauer, le précurseur de Renan; Henri Heine et Börne y faisaient de la poésie révolutionnaire. Le tailleur Weitling, le Proudhon allemand, critiquait le système économique de l'Allemagne et y introduisait le socialisme français. C'est dans ce milieu que Karl Marx fut élevé; c'est sous cette influence qu'il se jeta dans le mouvement révolutionnaire qui prépara la révolution de 1848. Renonçant à une brillante carrière académique ou administrative, il se fit journaliste et se trouva à vingt-quatre ans rédacteur en chef de la *Gazette rhénane*, le journal le plus avancé de cette période, fondé par Kamphausen et Hansemann, qui, depuis, sont devenus... l'un, ministre des finances en Prusse, sous M. de Bismarck, l'autre, fondateur de la *Diskonto Gesellschaft* à Berlin, le crédit mobilier de la Prusse. Tous les deux bien inférieurs à Marx par le savoir, le talent et le caractère, sont morts millionnaires, couverts de décorations et d'honneurs, tandis que Karl Marx mourut pauvre et réfugié politique sur la terre étrangère.

La *Gazette rhénane* fut supprimée par le gouvernement prussien en 1843. La même année, Karl Marx épousa une dame de la vicille et hautaine aristocratie allemande, la baronne Jenny de Westphalen, qui descendait en ligne féminine de la maison ducale écossaise d'Argyll. Cette grande dame, également distinguée par les qualités du cœur et de l'esprit, quitta fortune, famille et patrie pour suivre le pauvre savant pendant sa longue et pénible pérégrination. Un frère de M^{me} Marx, a été, après 1848, ministre des cultes en Prusse, et sa sœur était la femme du grand écrivain catholique, le baron de Florencourt, qui a joué un rôle important en Allemagne et en Autriche. Voilà une parenté assez remarquable pour le chef de l'Internationale.

M^{me} Marx est morte, en 1881, laissant à son mari inconsolable et que le chagrin a bien vite emporté, trois filles, dont l'une, mariée à M. Longuet, ex-membre de la Commune de Paris, est morte, l'autre est l'épouse de M. Lafargue, et la troisième Éléonore vit à Londres.

Le salon de M^{me} Marx, à Londres, a, pendant trente ans, réuni toutes les célébrités du socialisme contemporain, des étrangers de tous les pays et même des savants qui n'appartenaient pas à l'Internationale. Dans les dernières années de la vie de M^{me} Marx, M. Frédéric Engels ¹, ami intime du savant, s'est chargé de la représentation et c'est encore aujourd'hui chez lui que, chaque dimanche, se réunissent les socialistes de tous les pays.

Après la suppression de la *Gazette rhénane*, Marx se rendit à Paris où il publia, avec Arnold Ruge, les *Annales allemandes*; il écrivit ensuite avec Heine, Everbeck et Engels pour le journal *Vorwärts* et publia, avec Engels, une critique d'un livre de Bruno Bauer, *la Sainte famille*.

Mais les socialistes allemands, Marx et Engels, devenaient dangereux pour le gouvernement prussien, qui demanda leur expulsion de France. M. Guizot les obligea à quitter le pays en 1846. Les expulsés étaient bien pauvres alors. M^{me} Marx vendit son argenterie, on acheta une voiture couverte d'une toile et deux chevaux : M^{me} Marx et sa fille, aujourd'hui M^{me} Lafargue y prirent place, et MM. Marx et Engels marchaient à côté. C'est ainsi qu'on arriva à Bruxelles où Marx commença sa campagne contre Proudhon, qui s'était lui aussi réfugié à Bruxelles. Ce combat des deux réfugiés communistes prit sa forme la plus saisissante dans le pamphlet de Proudhon intitulé : *la Philosophie de la misère*, et la réponse spirituelle de Marx : *la Misère de la philosophie*, qui réduisit au silence l'agitateur français. Dans ce petit livre, et dans un autre qui parut en 1859, *la Critique de l'économie politique*, se trouvent déjà les germes du communisme scientifique et même l'expression rendue plus tard si populaire par Lassalle : « la propriété est une catégorie historique ».

A Bruxelles, Marx et Engels commencèrent l'agitation populaire

¹ M. Engels, l'ami inséparable de Marx, était fils d'un filateur de coton d'Elberfeld, en Prusse rhénane, où ses frères dirigeaient encore une grande usine. Il étudia à Berlin et suivit, comme Lassalle, les conférences du fameux philosophe Hegel; il eut pour condisciple Michaël Bakounine, le fondateur du nihilisme russe. C'est la philosophie de Hegel qui a procréé le communisme allemand et le nihilisme russe, en même temps qu'elle a servi l'absolutisme et donne aujourd'hui des armes au socialisme d'État. C'est le tonneau miraculeux d'où on tire à la fois du vin rouge et du blanc. Il faut ajouter qu'un homme dont on a oublié le nom, Max Stirner, aussi disciple de Hegel, a tracé, dès 1845, dans le seul livre qu'il ait écrit, « le seul et sa propriété », les principes du nihilisme; cet ouvrage a été pillé par Bakounine comme Marx par Lassalle.

et fondèrent « le club ouvrier allemand » et la « ligue communiste ». Cette dernière, la *Première organisation internationale du communisme*, comptait des Allemands, Belges, Anglais, Scandinaves, Polonais et Français dans son sein et des succursales dans différents pays. Ce fut en vain que le gouvernement prussien demanda l'expulsion de Marx et d'Engels; le gouvernement belge ne céda pas, et, en 1847, la ligue communiste tint à Londres un congrès auquel assistèrent Marx et Engels. Le congrès chargea les deux amis de rédiger un manifeste, et c'est ainsi que prit naissance le fameux *Manifeste communiste* qui a été jusqu'à ce jour le cri de guerre du prolétariat européen et qui finit par la phrase bien connue : « Ouvriers de toutes les nations, unissez-vous ».

Le gouvernement provisoire de la République française rappela Marx en 1848 à Paris; mais ce dernier ne tarda pas à se rendre en Allemagne où la révolution avait aussi éclaté. Il fonda à Cologne la *Nouvelle Gazette rhénane*, qui prêcha le communisme et fut naturellement supprimée en mai 1849 après la victoire du prince de prusse Guillaume, maintenant empereur d'Allemagne, sur les insurgés de la Prusse rhénane. Marx se réfugia à Paris, mais fut expulsé une seconde fois en juin 1849 par le gouvernement français et se retira définitivement à Londres où il retrouva Engels et où il vécut jusqu'à sa mort. Engels travaillait alors dans une usine à filature de Manchester, dont il devint plus tard un des chefs. Possesseur d'une fortune considérable, depuis une douzaine d'années il s'est retiré des affaires et habite Londres, où il travaille aujourd'hui à l'édition des manuscrits laissés par son ami défunt.

A Londres, Marx a travaillé pendant trente-trois ans, étudiant dans le *British Museum*, la plus grande bibliothèque du monde, suivant le mouvement de la production et du commerce de l'univers dans son centre, la cité de Londres. Il écrivit pendant plusieurs années et assez régulièrement des articles pour la *New-York Tribune* et quelques pamphlets, entre autres en 1853 le *18 Brumaire de Louis Bonaparte*, une vraie prophétie, très intéressante à lire après la chute du second empire.

Mais la plus grande partie de ses études était vouée à un livre fondamental d'économie politique dont le précurseur fut, en 1859, l'opuscule intitulé : *Critique de l'économie politique*. Après avoir déblayé la route par cet ouvrage, il produisit en 1867 son œuvre magistrale, le premier volume du *Capital*, qui a été traduit de l'allemand en français, en russe et en anglais.

Il serait trop long de parler de ce livre qui est devenu la Bible du communisme et qui a fondé le Communisme scientifique; il faut se contenter de suivre l'action de Marx à Londres jusqu'à la publication du *Capital*.

Nous savons tous qu'en 1862 des ouvriers français, venus à Londres à l'occasion de l'Exposition universelle, y fraternisèrent avec les ouvriers anglais. De retour en France, ils restèrent en communication avec les Anglais et s'unirent à eux, le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, dans un grand meeting international, où l'on discuta les intérêts de la classe ouvrière et où on résolut de fonder l'association internationale des travailleurs, dite généralement l'Internationale.

Fait caractéristique, M. Gladstone, alors ministre des finances dans le cabinet de lord Palmerston, favorisa ce mouvement et M. Besley, professeur nullement communiste, présida le meeting de Saint-Martin's Hall. Nous avons vu, il y a quelques mois, assemblé à Paris, un congrès international d'ouvriers français et de délégués anglais, qui y ont joué un rôle important, tout à fait conforme à celui de 1864. C'étaient des députés des *trades-unionistes* anglais, ou ouvriers des syndicats professionnels, qui restèrent longtemps dans les meilleurs termes avec le gouvernement de M. Gladstone. C'est à eux, du reste, que le chef des libéraux doit son avènement au pouvoir en 1880. En 1879, au congrès des *trades-unionistes* anglais, à Édimbourg, le parti ouvrier anglais avait fait un pacte avec le parti libéral pour renverser, aux élections qui suivaient, le gouvernement de lord Beaconsfield, ce qui arriva. L'importance de ce congrès remarquable échappa à la politique allemande, au comte Münster, ambassadeur allemand à Londres, et au comte Karolyi, ambassadeur autrichien à Londres. Ces diplomates n'avertirent pas du danger qui menaçait lord Beaconsfield leurs gouvernements, qui s'étaient liés étroitement avec lui au congrès de Berlin où tous les trois forcèrent la Russie à lâcher prise. Les ouvriers anglais firent donc de la politique étrangère à Édimbourg en ébranlant cette triple alliance du congrès de Berlin. C'est la première fois que les ouvriers ont fait de la politique extérieure, mais ce ne sera pas la dernière et pour leurs débuts, ils ont été les maîtres d'hommes d'État tels que Bismarck, Andrassy et Beaconsfield.

M. Gladstone, le parti libéral anglais, le *Cobden-club* et les *trades-unionistes* ont été tout à fait unis quant à la politique extérieure anglaise, qui n'est, depuis Guillaume III, qu'une *politique économique*. Troubler le monde ouvrier sur le continent européen, y pousser les ouvriers à créer des difficultés à leurs patrons, y favoriser les grèves, voilà la politique anglaise qui, par ces agitations mêmes, favorise la concurrence industrielle anglaise et l'écoulement des produits anglais sur les marchés européens. L'Angleterre a toujours favorisé l'Internationale, et, lorsqu'en 1872, le gouvernement espagnol, à l'instigation du prince de Bismarck, demanda par une note circulaire à tous les gouverne-

ments de s'unir pour poursuivre les membres de l'Internationale, lord Granville répondit que le gouvernement britannique n'expulserait et ne persécuterait jamais un étranger réfugié en Angleterre et non condamné par une cours de justice anglaise pour infraction aux lois anglaises. Noble et juste réponse, sans doute, mais étrangement adaptée aux intérêts économiques du plus grand pays industriel du monde.

On voit que dès l'origine de l'Internationale, la politique anglaise fut toute autre à l'égard de cette ligue que celle des puissances continentales qui firent dans la suite des lois contre l'Internationale. La raison, bien simple, est que les intérêts économiques anglais sont en contradiction naturelle avec ceux du continent tant qu'il y aura le travail industriel sur la base du salariat ou, comme disent les socialistes, la production capitaliste et la concurrence entre les marchandises des différents pays. Ce point bien posé, retournons au 28 septembre 1864 et à Saint-Martin's Hall.

Un comité provisoire fut élu pour délibérer sur les statuts de l'Internationale. Dans ce comité étaient mêlés des Anglais, Français, Italiens, Polonais, Suisses et Allemands : pour la France, Le Lubez et Bosquet; pour l'Allemagne, Marx; pour l'Italie, Wolff, secrétaire de Mazzini.

Un tel mouvement, révolutionnaire au fond, ne pouvait se produire sans que les anciens réfugiés politiques de 1848, Guiseppe Mazzini entre autres, ne cherchassent à y exercer leur influence. Le comité avait chargé Karl Marx d'élaborer des statuts et une adresse inaugurale pour l'Internationale. De son côté, Mazzini fit présenter des statuts par Wolff.

Mazzini ne pouvait désavouer dans ce travail sa nature et son histoire. Chauviniste national italien et conspirateur, il était, en outre, membre de la bourgeoisie italienne, qui a les vues les plus étroites dans la question sociale. On peut même avancer qu'il est presque impossible à un Italien, comme à un Polonais des classes dirigeantes, de rien comprendre aux aspirations ouvrières du reste de l'Europe, car les ouvriers polonais et italiens ont toujours été dans un état de misère constituant un esclavage réel, même aux jours de liberté personnelle formulée par des législations abstraites. Il n'est donc pas surprenant que les Polonais et les Italiens aient écrit autrefois assez d'ouvrages d'économie politique et qu'aujourd'hui, où il s'agit de revendications ouvrières incompréhensibles pour eux, ce soient des Allemands et des Russes qui prennent le pas sur les Polonais et les Italiens comme écrivains économiques.

Mazzini était donc tout à fait incapable de rédiger des statuts pour une association de la classe sociale des ouvriers du monde, qui voulaient effacer dans leur union toute distinction de natio-

nalité et se mettre en lutte contre toutes les autres classes sociales, assez forts pour combattre en plein jour, sans avoir recours au mystère de la conjuration, comme aux temps de Gracchus Babœuf. Le comité rejeta le projet de l'agitateur italien, qui se retira désappointé de n'avoir pu faire servir ce mouvement à l'unité de sa patrie, seul but de sa vie et qu'il a eu le bonheur d'atteindre.

Le statut et l'adresse inaugurale de Marx furent adoptés par le comité et confirmés par le premier congrès de l'Internationale de Genève, en 1866. D'après eux, l'Internationale s'établit en parti politique organisé dans des pays différents. Les organisations ou sections se fédéraient dans ces pays; la fédération correspondait avec le conseil général de l'Internationale qui siégeait à Londres. Karl Marx était secrétaire correspondant pour l'Allemagne, mais en réalité il en était le dictateur. Toutes les adresses, tous les manifestes de l'Internationale, jusqu'au dernier sur la guerre civile en France, ont été dictés par Marx.

Un an après la constitution définitive de l'Internationale à Genève, en 1867, le premier volume du *Capital*, comprenant plus de huit cents pages, fut publié à Hambourg. Le communisme scientifique était fondé. Nous allons parler du sort, en Allemagne, de la vaste association qui représenta cette idée.

II

Dès 1866 s'établirent quelques sections de l'Internationale en Allemagne, où Bebel, Liebknecht, Karl Hirsch, Philippe Becker et d'autres, travaillaient pour elle, mais, comparé avec l'organisation lassallienne, l'Internationale était tout à fait insignifiante, même en 1868, lorsqu'elle tint son premier congrès allemand à Nuremberg. L'année qui suivit, elle s'organisa définitivement au congrès d'Eisenach sous le nom de parti ouvrier « démocrate socialiste », en opposition avec « l'association générale des ouvriers allemands » de Lassalle, et elle fonda, à Leipzig, un journal, le *Volkstaat*, dont Liebknecht fut le rédacteur en chef et Marx et Engels les collaborateurs. Le *Volkstaat* a été le journal le plus scientifique que le socialisme ait jusqu'ici créé dans le monde. D'autres journaux furent encore fondés, et, en 1873, l'Internationale en comptait plus de onze.

Pendant la guerre 1870-71, quelques membres de l'Internationale à Brunswick protestèrent contre la guerre, mais ils furent arrêtés. Le parti lassallien, beaucoup plus important que l'Internationale, était alors sous la dictature de M. de Schweizer, un fidèle du prince de Bismarck, qui lui avait promis, en récompense, la journée normale de dix heures et une subvention pour la fondation des associations de production. Entravé par l'opposition de ce parti puissant, l'Internationale ne put réussir un mouvement communiste

qui aurait été parfaitement possible, pendant que l'Allemagne était dépourvue de soldats, à Hambourg-Altona, Berlin, Stettin, Leipzig, Nuremberg, Elberfeld et nombre de petites villes industrielles du centre, si les deux partis socialistes ouvriers avaient été unis.

Mais, après la guerre, les lassalliens furent désillusionnés. Le prince ne tint pas ses promesses, et M. de Schweizer se retira, avouant à ses intimes qu'il avait été dupé. Bientôt après, le conseiller secret du prince de Bismarck, M. Wagener, qui avait toujours plaidé auprès du prince la cause des ouvriers, et entretenu des relations étroites avec M. de Schweizer, fut mis en retraite. Il avait eu le sort du baron Otto de Loé. Le successeur de M. de Schweizer, M. Hasenklever, ancien ouvrier tanneur, n'avait pas l'autorité de Lassalle et de Schweizer, qui tous les deux étaient des hommes de science et d'esprit. C'est ainsi que le parti rival de l'Internationale s'affaiblit, se divisa, et que les idées internationales gagnèrent du terrain.

En même temps l'organisation de l'Internationale s'étendit et propagea les idées de Marx au lieu de celles de Lassalle. La doctrine lassallienne s'appuyait sur un gouvernement favorable aux ouvriers; la théorie de Marx, au contraire, avait à compter avec un gouvernement hostile à la classe des travailleurs et elle devait nécessairement gagner du terrain en proportion même de l'hostilité de l'Etat contre les organisations ouvrières. Le *Volksstaat* et les autres journaux de l'Internationale popularisaient la théorie marxiste, développée dans le *Capital*, et on put alors observer combien l'esprit allemand est capable de philosopher, de s'approprier des idées générales et abstraites et de s'enthousiasmer pour une idée; ce n'est pas d'une manière spontanée et alors terrible sur le moment, comme le peuple français, mais d'une façon froide et tenace, beaucoup plus dangereuse, car elle attend tranquillement son heure. L'Internationale profitait alors de l'éducation généralement répandue dans le monde ouvrier allemand.

Il faut dire quelques mots de cette instruction, qui est devenue pour la seconde fois une force politique en Allemagne.

L'éducation du « grand nombre » était très répandue et à peu près générale au quinzième et au seizième siècle en Allemagne. Les ouvriers industriels, alors membres des corporations des arts et métiers, étaient même plus instruits que ne le sont aujourd'hui les ouvriers de la grande industrie allemande; à la campagne, d'autre part, l'instruction est peut-être plus générale qu'il y a trois siècles. Cette instruction du peuple allemand assura le succès de la Réforme en Allemagne, par l'immense influence qu'y eût la traduction de la Bible en langue allemande par Martin Luther. Jamais cette traduction n'aurait pu avoir une telle portée, si la majorité du peuple n'avait pu la lire. C'est l'éducation du peuple allemand qui fit

réussir la Réforme; c'est le manque d'instruction du peuple qui la fit échouer dans d'autres pays, où elle avait débuté avec plus d'éclat. L'éducation du peuple allemand diminua sensiblement pendant la guerre de Trente ans, et ne prit un nouvel essor que cent ans après cette guerre, dans le temps de « l'absolutisme éclairé », dont le plus brillant représentant fut Frédéric le Grand. Rien de plus frappant que le contraste de ce que fit cet absolutisme en Allemagne, dans le siècle passé, pour l'éducation et l'accroissement du bien-être de la petite bourgeoisie et des paysans, avec la politique tout-à-fait opposée aux intérêts de ces classes qui régnait alors en France et en Russie. Frédéric le Grand, quoique athée, appela les Jésuites chassés des autres pays, non certes par amour pour le catholicisme, mais parce qu'il manquait de maîtres d'écoles en Silésie, et que les Jésuites étaient d'excellents pédagogues. En un mot, Frédéric et ses émules en Allemagne favorisèrent l'instruction du peuple, qui devint générale après la régénération du peuple allemand, conséquence de la défaite prussienne à Iéna, et de la chute de l'absolutisme réalisée lentement, mais sans interruption, de 1808 à 1848. Maintenant tout le monde sait lire en Allemagne. Aussi *le Capital* y est-il déjà à sa seconde édition, malgré son prix élevé, tandis qu'on n'a pas encore épuisé la première édition française de cette Bible du prolétariat. Qui connaît l'influence de la traduction luthérienne de la Bible, comprendra l'influence lente, mais toujours croissante du *Capital* en Allemagne, où l'on s'inspire et s'enthousiasme par la réflexion, où l'on se grise par l'esprit, non par le cœur.

Pendant que l'Internationale en Allemagne gagnait cette base scientifique d'opération que chacun pouvait atteindre, dont chacun pouvait profiter, la politique du prince de Bismarck devint de plus en plus hostile aux organisations socialistes des deux partis. Le gouvernement se mit à leur faire des procès politiques, condamnant leurs rédacteurs pour délits de presse, et faisant dissoudre leurs meetings. L'esprit de l'organisation lassallienne subit alors un complet changement. D'une part, les lassalliens se mirent à la lecture du *Capital* et préférèrent la théorie de Marx à celle de Lassalle; de l'autre, la doctrine de leur maître devenait irréalisable sous un gouvernement hostile aux associations ouvrières.

Il semble que le prince de Bismarck ait fait alors des tentatives pour se concilier l'Internationale, dont il chercha à gagner le chef intellectuel, Karl Marx. C'est un épisode assez intéressant et peu connu.

En 1848, M. Lothar Bucher, avocat poméranien libéral, était membre du parlement prussien. Après la victoire du roi sur l'insurrection, il vota au Parlement pour le refus des impôts, et fut condamné à une peine assez grave. Il réussit à s'échapper en Angleterre, où il vécut dans l'intimité des autres réfugiés politi-

ques ; il y fit ainsi la connaissance de Karl Marx, sans toutefois parvenir à lier une intimité sérieuse avec le savant qui traitait d'assez haut le petit avocat de Cöslin. Après sa victoire sur l'Autriche, la Prusse amnistia les réfugiés politiques, et M. Bucher retourna à Berlin, où il ne tarda pas à faire sa soumission à M. de Bismarck. Il est encore aujourd'hui un des « conseillers secrets » et a eu auprès de lui une grande influence jusqu'à la fin de la décade passée. C'est au commencement de cette décade que M. Bucher, déjà employé dans le ministère bismarckien, écrivit une lettre à Karl Marx où il s'excusait de s'être soumis au prince. « Il faut, écrivait-il, se rallier au pouvoir si l'on veut réussir. (*Man muss sich um die Macht rallieren, wem man etwas wirken will.*) Il cherchait à gagner Marx à cette théorie opportuniste en l'engageant à écrire des articles et des correspondances pour le *Moniteur officiel* de l'empire allemand (*Staats Anzeiger*). Il lui promettait « l'indépendance complète » ; quant aux conditions, c'est-à-dire à la récompense pécuniaire, l'écrivain n'aurait eu qu'à les déterminer lui-même. M. Bucher savait que Marx avait dépensé, pour l'Internationale et la propagande de ses idées, la plus grande partie de son patrimoine et de celui de sa femme. Mais le savant résista sans peine à cette tentation ; ne répondit pas, et fit publier quelques années plus tard une partie de cette lettre.

Un autre épisode fera mieux comprendre encore comment le gouvernement entendit primitivement la lutte avec le communisme. Le gouvernement prussien réactionnaire des ministres de Mantuffeld et de Westphalen, beau-frère de Marx, faisait en 1853 un procès aux communistes allemands. Il s'agissait de trouver des documents compromettants pour convaincre les nombreux prévenus qui peuplaient les prisons de Cologne, où ce procès avait lieu. Karl Marx étant le fondateur et la tête de la ligue internationale communiste de 1847, on présumait qu'il possédait les documents nécessaires pour convaincre nombre de détenus d'un crime contre l'État et la société. L'idée de le corrompre et de lui acheter ces documents aurait été absurde. On envoya donc d'Allemagne M. Stieber à Londres pour se procurer ces précieux papiers d'une autre manière. Stieber, qui mourut l'année dernière à Berlin conseiller secret et ancien directeur de police et dont on publie maintenant les mémoires, est bien connu en France, où en 1870-71 il a été chef de la police dans le quartier général allemand. Il était alors simple policier. Marx habitait une maison tout entière, place Maitland-Park, accolée à un autre bâtiment de la même construction, séparée seulement par un mur en briques. M. Stieber loua, dit-on, ou fit louer par un agent, cette maison voisine. Marx allait, en été, passer quatre à six semaines à Ramsgate, bain de mer sur la

Manche. Pendant une de ces absences, le mur qui séparait sa maison de la maison voisine fut percé et des papiers importants qui figurèrent plus tard dans le procès de Cologne furent dérobés.

Que découvrit-on alors dans ces papiers? Grande fut la stupéfaction quand on trouva sur la liste de l'Internationale des noms tels que Becker et Miquel. Le premier est aujourd'hui maire de Cologne et membre de la Chambre seigneuriale de Prusse. Le second est maire de Francfort et a été un des directeurs de la *Diskonto Gesellschaft*, le Crédit mobilier de la Prusse.

Marx prétendit que M. Stieber avait été [le voleur ou le complice du voleur de ses papiers et obtint des autorités anglaises un mandat d'arrêt contre M. Stieber, qui naturellement était en Allemagne et se souciait peu de ce mandat.

Après la guerre contre la France, lorsque le prince de Bismarck obtint du Parlement une loi spéciale contre les socialistes, M. Most, socialiste acharné, se réfugia à Londres et y édita un journal hebdomadaire, *la Liberté*, qui fut introduit clandestinement en Allemagne. D'autres socialistes le suivirent, et Londres devint encore une fois le foyer du communisme qui troublait l'Allemagne.

C'est alors que le conseiller secret, M. Stieber, fut envoyé encore une fois à Londres pour surveiller ce mouvement. Dès que Marx apprit sa présence à Londres, il fit des démarches pour le faire arrêter comme voleur avec effraction. Mais Stieber, alors en relation avec la police et l'administration anglaise, qui, sous le ministère de M. Disraeli était favorable à l'Allemagne, reçut à temps un avertissement et retourna précipitamment en Allemagne. C'eût été un spectacle curieux de voir emprisonner à Londres le directeur de la police secrète berlinoise, à la requête du chef de l'Internationale.

III

Ces persécutions policières et mesquines n'étaient pas de nature à entraver la marche de l'organisation communiste. Mieux inspirés et plus efficaces furent les efforts d'un nouveau parti économique qui tenta d'introduire, sans bouleversement, les réformes les plus nécessaires, en respectant les droits acquis des classes et les fondements essentiels de la société. Le nouveau plan réformiste fut exposé en détail dans un livre magistral qui forme aujourd'hui la base de toute étude historique sociale, *der Emancipations Kampf des viertes Standes*, la lutte d'émancipation du quatrième État. L'auteur, M. Rudolf Meyer, esprit puissamment organisateur et pratique, étayé sur une connaissance profonde de l'histoire universelle et des variations économiques des peuples, a véritablement créé le socialisme conservateur qui s'impose aujourd'hui, sur bien des points, au maître tout-puissant des destinées allemandes.

M. Meyer ne voulait point que l'État monopolisât ou réglementât toute la production. Il n'était pas ennemi de l'industrie privée, à qui, tout au contraire, il voulait donner des garanties de stabilité et de prospérité.

Il prenait d'abord à partie l'industrie la plus ancienne et la plus essentielle, l'agriculture. En Allemagne, comme dans les autres parties de l'Europe, la propriété rurale était autrefois assurée aux familles des nobles et des paysans. Après la défaite d'Iéna, le système français du partage égal fut introduit. Les paysans ne restreignant pas la procréation comme en France, les propriétés s'étaient morcelées et endettées. Après avoir assez longtemps adhéré au système du grand économiste allemand, Rodbertus, d'après lequel l'emprunteur pouvait faire inscrire une rente perpétuelle au lieu d'un capital remboursable, système pratiqué dans le moyen âge en Allemagne, M. Meyer s'était persuadé que la concurrence américaine et l'accroissement des impôts ruinaient les propriétaires fonciers allemands si l'on n'y portait un prompt remède. Pendant ses voyages, il avait constaté que les paysans de l'Amérique du Nord, après avoir souffert d'une situation analogue il y a quarante ans, avaient pu en sortir en rendant inaliénable la petite propriété rurale. C'est ce système qui existe encore en Serbie, en Roumanie et dans une partie de la Russie, qu'il a proposé pour l'Allemagne et dont on médite maintenant l'introduction en Hongrie et en Autriche. La propriété d'un paysan jusqu'à 50 hectares ne devrait être ni endettée ni partagée en cas d'héritage; elle ne pourrait être vendue par le propriétaire qu'avec le consentement de sa femme. Le fils aîné *ab intestat*; en cas de testament, l'enfant choisi par les parents hériterait de toute cette propriété rurale. Les paysans assurés de leur propriété et dans l'aisance, rempliraient plusieurs fonctions du *self-government* et remplaceraient un grand nombre de fonctionnaires d'État; on réorganiserait, pour chaque commune, les cours de justice de paysans. Ces cours auraient à juger des délits et aussi des matières de procès civil jusqu'à une somme de 500 francs; et les membres de ces cours seraient élus par les paysans, comme cela se pratiquait autrefois en Allemagne et se pratique encore aujourd'hui en Russie.

Pour la petite industrie, M. Meyer demandait la corporation obligatoire qui a existé en Allemagne jusqu'en 1869, en Autriche jusqu'en 1859, et qui a été rétablie en 1881 dans ce dernier pays.

La grande industrie devait être organisée d'une manière analogue, chaque branche composant une vaste corporation.

L'Allemagne possède encore un syndicat de patrons dans la métallurgie. Il existait également, avant la loi contre les socialistes, des syndicats ouvriers dans la même industrie. Il n'y avait donc

qu'à unir ces deux syndicats pour un but bien déterminé. Le but serait le même dans la grande industrie que dans les arts et métiers. Un office d'arbitrage serait organisé pour éviter les grèves, des caisses de secours seraient établies en cas de maladie des ouvriers. Patrons et ouvriers seraient représentés dans cette administration des corporations, qui se donneraient elles-mêmes leurs statuts d'après une règle normale prescrite par une loi spéciale. Le gouvernement n'aurait que l'inspection des usines et la surveillance de l'exécution des statuts par des inspecteurs, qui existent déjà d'après le modèle anglais en Allemagne et en Autriche.

Le commerce serait organisé comme il l'a été autrefois dans les *ghilds* et comme il l'est encore en Russie.

Le suffrage universel resterait en vigueur, mais les députés pour le parlement central comme pour le conseil municipal seraient élus par les membres des différentes corporations auxquelles ils devraient, du reste, appartenir.

Les professions libérales, par exemple les médecins et les journalistes, formeraient des corporations comme en France les avocats et les agents de change.

Tel était ce vaste plan d'une réorganisation économique des professions dont la conséquence eût été de diminuer l'influence de l'administration centrale de l'État et le nombre de ses fonctionnaires.

D'autre part, l'État ou ses corporations et les communes devraient s'emparer de plusieurs fonctions qui sont maintenant exploitées par le capital international sous forme de compagnies ou sociétés en actions. Ainsi l'État achèverait et exploiterait les chemins de fer comme il le fait déjà avec succès en Prusse, en Saxe, en Bavière et en Wurtemberg. La totalité des communes rurales s'assureraient mutuellement contre l'incendie et contre la grêle; ces communes pourraient faire le gaz et organiser les transports par des omnibus et des tramways, tandis que les petites voitures seraient la propriété d'une corporation de cochers.

Le grand régulateur du crédit, la banque centrale de chaque pays, ne devrait plus être exploitée par une société en actions, mais par l'État lui-même, ainsi que l'a pratiqué la Prusse jusqu'à la guerre contre la France et comme le pratiquent encore la Russie et la Bavière. Les crédits fonciers seraient remplacés par des crédits mutuels tels qu'ils sont organisés depuis plus de cent ans dans les provinces de l'Est de la Prusse.

Les impôts porteraient la tendance générale de cette réorganisation sociale et assureraient l'indépendance économique à un très grand nombre de citoyens, en empêchant l'absorption de la petite industrie privée par la concurrence écrasante de quelques grandes compagnies, qui ne pourraient plus se former qu'en raison d'une

loi spéciale. Le but de M. Meyer était d'entraver la formation du trop grand capital dans l'État. Par contre, le développement de l'industrie et de la production en général aurait été favorisé. Cette dernière aurait été protégée par des droits de douane suffisants pour lui assurer le marché national. Les impôts indirects sur les vivres nécessaires seraient abolis, mais sur les articles de luxe il serait aussi fort que possible. L'impôt direct ne frapperait pas les petits revenus, mais serait progressif pour les grands, dans tous les cas plus considérable pour les revenus résultant d'un bien foncier que pour ceux provenant d'une occupation salariée.

L'auteur de ce vaste plan de réorganisation sociale, M. R. Meyer, prit part, en 1872, au congrès des socialistes de la chaire, à Eisenach, où fut fondée l'école des socialistes d'État, à laquelle se sont unis plus tard quelques prédicateurs protestants, qui se sont nommés socialistes chrétiens. Les plus connus de ces économistes étaient Ad. Wagner, Nasse, Schmolle, Schœnberg, Bruntano, Toit, etc. Pendant que M. Meyer, poursuivi plus tard par la haine du chancelier, était contraint de quitter l'Allemagne, ils y ont développé quelques côtés du système qui vient d'être tracé. M. de Bismarck ne sut pas comprendre ses véritables intérêts, en acceptant le concours de ces réformateurs dévoués à la cause de la conservation, ennemis naturels du communisme. Il se priva de cet appui sûr et se lança dans la lutte.

IV

Ayant échoué, comme on l'a vu plus haut, auprès du chef de l'Internationale, dans ses tentatives d'espionnage et de corruption, le gouvernement allemand résolut de l'anéantir elle et l'organisation lassallienne qui devenait de plus en plus hostile à l'État. Mais le chancelier ne voulut pas avoir deux ennemis intérieurs en même temps sur les bras, et il commença son chemin de Damas... ou de Canossa dès le jour où il mit les socialistes hors la loi.

Ce n'était ni crainte du socialisme ni manie de persécution qui inspirèrent le prince de Bismarck; du moins ce ne furent pas ses seuls motifs. Il est vrai que la révolte de Paris et l'insurrection cantonaliste d'Espagne ont eu leur influence sur cet homme d'État comme sur beaucoup d'autres, sur M. Thiers par exemple, et qu'il n'appréciait pas alors le pouvoir des idées comme il le fait aujourd'hui. Mais il avait, pour la persécution des socialistes, une raison économique qui le préoccupe gravement depuis six ans. L'industrie allemande souffrait cruellement depuis la crise industrielle de 1872-73; les ressources du peuple allemand s'épuisaient, l'importation des marchandises excédait de beaucoup l'exportation et le prince était bien persuadé que le camp militaire de l'Allemagne ne

pouvait rester le plus fort de l'Europe, si son camp industriel succombait sous la concurrence étrangère. Un peuple appauvri ne peut, en effet, faire une guerre coûteuse et longue. Depuis lors la grande préoccupation de M. de Bismarck a été et est encore de rétablir la paix dans le monde industriel, profondément troublé par le communisme scientifique de Marx, d'assurer à l'industrie allemande le marché national et de lui permettre enfin d'exporter à l'étranger. M. de Bismarck crut réaliser son premier but par la persécution.

Pour atteindre ses autres desseins, il a fait revivre l'ancien système économique de l'empire allemand, le socialisme d'État, qui n'est autre que le système pratiqué en France jusqu'en 1789, sous le nom de Colbertisme ou de Mercantilisme.

Pour assurer à l'industrie allemande le marché intérieur d'Allemagne, le prince obtint une nouvelle législation douanière avec des droits élevés sur l'importation des marchandises et même sur les produits agricoles.

Par ce premier moyen il restreignit considérablement l'importation, en Allemagne, des marchandises étrangères; par le second, il vint en aide aux propriétaires ruraux, nobles pour la plupart, qui souffraient alors du bas prix des céréales, causé par la concurrence américaine. Les familles de cette aristocratie rurale sont un élément inestimable de la population de la Prusse. Les monarques prussiens se sont bien gardés de les rendre trop riches, comme le sont les magnats de l'Autriche et de la Hongrie, qui ne travaillent plus pour l'État. Mais en même temps ces rois ont eu le soin de leur assurer la possession de leur propriété par la création d'admirables institutions économiques, le crédit foncier de mutualité ou de séquestration, ou *Landschaft*, par exemple.

Ainsi protégées, les propriétés rurales des nobles, dits *Rittergüter*, sont de vraies pépinières pour l'armée et la bureaucratie prussienne. Ces familles nobles ont, en général, beaucoup d'enfants; les aînés sont élevés gratuitement dans des écoles militaires d'État, dites *Kadetten Anstalten*, et forment les officiers de l'armée. D'autres de ces enfants deviennent membres de l'administration centrale. Fonctionnaires, ils sont incorruptibles; officiers, ils sont braves, tous dévoués jusqu'à la mort à la dynastie à laquelle leurs familles doivent une existence peu luxueuse, mais aisée et une position honorée dans la société. On a nommé ces familles « les janissaires » de la Prusse. Le prince de Bismarck restait fidèle à la politique de Frédéric le Grand, le fondateur des *Landschaft*, lorsqu'il vint en aide à ces pépinières prussiennes par un droit d'entrée sur les produits agricoles. Si cette politique a eu le grave inconvénient de renchérir la vie matérielle des ouvriers, on ne peut nier d'autre part que « les janissaires prussiens », nécessaires au camp

militaire, n'aient mérité quelques sacrifices. Ayant assuré le marché intérieur allemand à l'industrie nationale, le prince voulut la mettre à même d'exporter, c'est-à-dire de produire meilleur marché que les industries concurrentes de la France et de l'Angleterre. Le moyen le plus efficace et le plus simple qu'il trouva, mais aussi le plus dangereux, fut d'empêcher les ouvriers allemands de faire monter les salaires du taux bas auquel ils étaient tombés pendant et après la crise de 1872-73. En dissolvant les organisations puissantes créées par les socialistes, en supprimant leur presse formidable de cinquante-sept journaux, en internant les chefs de ces associations loin des villes où ils exerçaient leur influence, il brisa leur force de faire des grèves dans un moment où l'industrie prenait un grand essor et avait besoin de bras. C'est ainsi que les salaires de l'industrie allemande ont très peu augmenté et sont restés moins élevés qu'en Angleterre, où les ouvriers jouissent d'une entière liberté et s'en sont servis pour augmenter le salaire. C'est par ce moyen que l'industrie allemande peut faire une concurrence à l'industrie française en France, ainsi qu'à l'industrie anglaise en Angleterre. Le camp industriel allemand a donc été fortifié par la politique du prince de Bismarck, depuis 1878. Mais cette politique a eu en même temps deux conséquences funestes. La *première* est l'émigration allemande, qui a pris un développement effrayant. 250 000 Allemands quittent par an l'Allemagne et, la plupart d'entre eux, sont des ouvriers mâles obligés au service militaire. Dans la dernière période du recrutement de l'armée, en automne 1883, 180 000 hommes n'ont pas répondu à l'appel; ils se sont réfugiés à l'étranger pour chercher des salaires plus élevés et pour éviter les dangers d'une guerre peut-être prochaine. Ainsi cette même politique qui favorisait le camp industriel affaiblissait le camp militaire allemand. Le prince de Bismarck toujours porté, par son naturel, à des mesures violentes, à la répression, est en train de faire une loi contre l'émigration des citoyens allemands obligés au service militaire et il se peut fort bien qu'il empêche ainsi un grand nombre de jeunes gens d'émigrer.

V

Mais déjà les salaires insuffisants et la suppression des libertés dont jouissaient les ouvriers depuis 1867 jusqu'à 1878, auxquelles ils s'étaient accoutumés et qu'ils regardaient comme un droit, a augmenté le mécontentement des ouvriers; la suppression de l'émigration aigrira encore les esprits et augmentera le nombre des socialistes. Les élections ont prouvé que la loi contre les socialistes n'avait pas anéanti l'organisation désormais secrète des ouvriers; les socialistes sont toujours représentés au Parlement allemand et

y ont même récemment gagné quelques sièges. Il est clair que le socialisme a toujours gagné, et il est vraisemblable qu'il gagnera encore par la loi contre l'émigration.

En même temps il est devenu plus dangereux. Avant la loi contre les socialistes, les deux partis, les internationalistes et les lassaliens, ont fait usage des dernières heures de liberté pour s'unir. Désormais il n'y a qu'un grand parti socialiste allemand, qui est tout à fait révolutionnaire. M. de Volmar, député socialiste, a dit, en plein parlement allemand, que son parti acceptait la loi contre les socialistes comme une déclaration de guerre de la part du gouvernement, et qu'il en tirerait ses conséquences quand il en serait temps.

Tout le monde sait que ce parti attend la guerre prochaine qu'aurait à faire l'Allemagne, comme le moment propice pour déclarer, de son côté, la guerre au gouvernement. Je ne veux pas insister sur les mesures que pourraient prendre les socialistes allemands, mais il est connu que l'Angleterre, la Suisse, l'Amérique, regorgent de communistes qui s'y sont réfugiés, qui s'y entendent, et qui entretiennent des relations continues avec les socialistes de l'Allemagne. C'est de là que sortiront les chefs du mouvement révolutionnaire allemand.

Voilà, certes, un grand danger pour le gouvernement prussien ; cependant, tout calcul des ennemis de l'Allemagne sur la grandeur de ce danger serait périlleux. Il est vrai qu'autrefois, on a vu des Allemands combattre contre l'Allemagne, à côté des étrangers, depuis les mercenaires allemands des Romains, jusqu'aux Allemands de la Confédération rhénane, sous les ordres de Napoléon. Mais il est aussi vrai que l'idée de la nationalité allemande a fait un grand progrès de nos jours, et que le patriotisme a, suivant l'expression des communistes, infecté toutes les classes en Allemagne, même la classe ouvrière. Il est non moins réel que la discipline de l'armée est si solidement établie, que beaucoup d'officiers allemands croient pouvoir répondre de la fidélité des socialistes dans les rangs. D'autre part, il est évident que les socialistes, qui vivent à l'étranger, font et feront leur possible, pour ébranler la fidélité des ouvriers dans l'armée.

Au point de vue purement pratique, de police, c'était une faute de chasser du sol allemand les chefs du mouvement ouvrier. Aujourd'hui qu'ils sont dispersés dans le monde entier, la police allemande ne peut pas contrôler ces agitateurs, qui ont tant de moyens de communication entre eux et avec les chefs cachés en Allemagne, dans un siècle de télégraphes, de chemins de fer et d'une poste excellente. Dans un moment de danger, la police ne peut plus leur mettre la main au collet, comme elle l'a fait, en 1870, pour les internationalistes de Brunswick. M. Sticker, qui se connaissait bien aux affaires de police, en était si affligé, qu'il disait : « Il ne

reste plus aujourd'hui qu'à armer la bourgeoisie pour lui permettre de se défendre contre les socialistes », moyen inefficace dans les centres de la grande industrie, où la classe dirigeante est toujours plus faible que la classe ouvrière, sans compter que les riches, ayant beaucoup plus à perdre, se battent toujours plus mal que les pauvres, pour lesquels la vie n'est pas d'un grand prix. Nous voilà devant une énigme que l'expérience seule peut résoudre.

Cependant les ennemis de l'Allemagne seraient imprudents d'avoir une entière confiance dans une diversion des socialistes allemands en cas de guerre; il est évident que le prince de Bismarck ne néglige pas la possibilité de ce danger. Il semble paradoxal, mais il est bien vrai, que cet homme d'État qui a fait trois guerres, et qui en fera peut-être une quatrième, bien qu'il ne la désire pas, a toujours craint ces guerres. C'est un de ces hommes qui ont peur avant et courage dans le danger. Il cherche par tous les moyens à se mettre dans la position la plus favorable pour le moment prévu du péril. Maintenant il noue des alliances un peu partout. Le plus petit, le plus pauvre et le plus nouveau roi d'un pays à peu près inconnu des Balkans n'est pas pour lui un « pouvoir négligeable ». Il l'invite en Allemagne, lui montre l'armée allemande sur le champ de manœuvre, le couvre d'attentions, de flatteries, d'hommages et s'en fait un allié. Il a cherché la paix à Rome et y a envoyé l'héritier de la couronne impériale pour l'affermir. Enfin, il veut conclure lui-même la possibilité d'un mouvement socialiste en cas de guerre et se servir du même moyen qui lui a si bien réussi en 1870-71; il veut diviser les socialistes (*divide ut imperes*) et gagner ce parti par le socialisme d'État.

Il faudrait tout un article pour développer cette phase nouvelle de la politique du chancelier, qui y est soutenu par des professeurs d'économie politique, des pasteurs protestants, et qui sera plus efficacement encore défendu par les catholiques, dès qu'il aura définitivement fait, non seulement la paix, mais une alliance avec Rome.

Il faut se contenter de dire que le prince a l'intention de gagner, sinon tous les ouvriers, au moins un grand nombre d'entre eux par son système; il tente de les soustraire au clan des socialistes par des institutions économiques qui sont la création de la loi, et qui, fonctionnant sous l'influence de l'administration gouvernementale, ont pour but d'améliorer l'existence matérielle des ouvriers, sans leur rendre les libertés dont ils jouissaient jusqu'à la loi contre les socialistes.

Il paraît même qu'il veut confisquer encore des droits politiques possédés jusqu'ici par les ouvriers. Le ministre prussien de Puttkamer a dit que les votes pour l'élection des membres du parlement allemand ne devaient pas être secrets. Les patrons et le gouvernement pourraient alors contrôler les votes des ouvriers, et si ces derniers

votaient contre le gouvernement, l'administration pourrait les priver des lois bienfaisantes édictées par le prince au bénéfice des ouvriers *loyaux*. Le comte Harry Arnim a dit : « Le prince de Bismarck est un ministre assez modeste ; il ne lui faut que trois empereurs et un pape pour obéir à ses volontés », ce qui est à peu près le cas depuis que M. de Giers a rendu visite au chancelier à Friederichsruhe et que le prince héritier est allé au Vatican. Mais le comte Arnim s'est trompé. Il faut, en outre, au prince de Bismarck, le pouvoir de nourrir ou de faire mourir de faim les ouvriers allemands et de contrôler leur vote ; il lui faut le pouvoir de récompenser leur dévouement à sa politique et de punir leur mauvaise volonté.

Réussira-t-il dans ses projets ? Des savants conservateurs, MM. Wagener, Rudolf Meyer, Rodbertus et leurs disciples ont prévu les conséquences des mesures violentes contre les socialistes et conseillaient au prince de laisser aux ouvriers tous les droits politiques dont jouissent les autres classes et de créer néanmoins des institutions économiques analogues à celles qu'il fait maintenant. Par une sage législation sociale en 1872-73, il aurait gagné tout à fait le parti lassallien et réduit à néant le parti internationaliste ; les conseillers furent alors traités d'importuns et n'ont pas eu à se louer de l'accueil que leur a fait le chancelier. Mais le prince de son côté n'a pas à se féliciter d'avoir méprisé leurs avis. Peut-être avaient-ils raison de prétendre que des concessions économiques ne feraient pas oublier aux ouvriers allemands les libertés perdues et qu'ils n'échangeraient pas l'indépendance contre le bien-être. Peut-être connaissaient-ils mieux le caractère des ouvriers, un peu le même que celui de M. de Bismarck lui-même, qui n'oublie pas une injure. Jusqu'ici sa politique n'a pas gagné un seul socialiste connu et influent, et des nombreux réfugiés socialistes qui vivent en Suisse, en Angleterre et en Amérique, aucun n'a demandé à « se rallier au pouvoir », comme faisait le démocrate de 1848, M. Lothar-Bucher. Jusqu'ici les ouvriers allemands n'ont fait aucune démonstration en faveur du socialisme d'État et ils ont réélu les députés qui ont voté contre des lois que faisait passer le prince dans le parlement allemand pour gagner les ouvriers. Ce parlement nous fournit le curieux spectacle de députés ouvriers votant contre les lois que le gouvernement propose dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Lorsque le chancelier commença sa campagne contre les socialistes, il s'attacha le conseiller Tiedemann en remplacement de M. Wagener qui avait toujours pris le parti des ouvriers, et conseillé en 1867, comme Lassalle, de donner au peuple le suffrage universel. M. Tiedemann, dans un congrès des économistes de la chaire, de 1874, avait proclamé ce principe : « Il faut que l'ouvrier se souvienne que l'État est plus fort que lui. » C'est alors qu'un

autre grand savant conservateur, M. Rodbertus, écrivit : « Il se peut bien que la question sociale devienne la roche tarpéienne de M. de Bismarck. » Et Karl Marx appréciait ainsi la politique de cet homme d'État en 1879, après les attentats contre l'empereur Guillaume et après la loi allemande contre les socialistes : « Le prince de Bismarck n'a rien à craindre de nous, car personne n'a fait autant que lui pour le triomphe du socialisme. » Un an après, les nihilistes russes, disciples de feu Michaël Bakounine, faisaient leur apparition dans le salon de M^{me} Marx. Il faut se rappeler à ce propos que depuis 1867 Michaël Bakounine, disciple, avec Marx, Engels, Stirner et Lassalle, du philosophe Hegel de Berlin, après avoir joué un rôle important dans la révolution de 1848 en Allemagne et s'être évadé de Sibérie où il avait été déporté, avait cherché à se rendre maître de l'Internationale ; il avait formé une société secrète dite « l'Alliance » dont les membres s'étaient introduits dans les sections de l'Internationale pour les diriger d'après les ordres de Bakounine. De ces sections naquit le parti anarchiste, assez répandu en Suisse, France, Belgique, Espagne, où il fit une petite révolution en 1873, et peut-être le père du nihilisme russe, du moins un parent assez rapproché. Karl Marx et le conseil général de l'Internationale avaient combattu l'Alliance et attaqué vivement Bakounine, mais, après le vote des lois contre les socialistes, Marx cessa ses hostilités contre les révolutionnaires russes de cette école, qui agissent aujourd'hui d'accord avec les communistes des pays occidentaux du continent européen.

Ainsi la politique du prince de Bismarck n'avait servi qu'à unir le parti lassallien à l'Internationale, et l'Internationale au nihilisme, et c'est cette formidable coalition que le prince trouve maintenant dressée contre lui en Allemagne et à ses frontières.

C'est un spectacle grandiose que ce commencement du combat du quatrième Etat européen, de la classe ouvrière bien organisée et dirigée par des chefs inconnus et à l'abri du pouvoir du prince de Bismarck contre la plus grande puissance militaire de l'Europe. Et cette puissance a à sa tête le « chancelier de fer », celui qui a vaincu deux empereurs, en a créé un troisième, a fait tomber quatre couronnes impériale, royale, électorale et ducale, et a osé recommencer contre Rome le combat qui a perdu la dynastie glorieuse des Hohenstaufen. Le spectacle est curieux pour ceux qui connaissent la persévérance et l'énergie de l'homme de génie disposant de la force concentrée d'un grand empire contre la masse morne mais résolue de ses ennemis, dont il a besoin pour son camp militaire et pour son camp industriel. Quelle sera la fin de cette lutte ?

Gabriel ARDANT.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les agitations du dehors et de l'intérieur. Entrée d'une île dans l'histoire. La lutte électorale. Les mœurs oratoires de la république. Les candidats et les élus. Un embryon d'émeute. — Les travaux du Louvre. Décoration du grand escalier. Déménagement du musée du Luxembourg. Le nouveau ministère de l'agriculture. Le plafond du foyer de la Comédie. M. G. Dubufe et Henri Baron. Des caprices de la mode. Aux bouillons Duval. La fête du Palais-Royal. Concours pour la statue de Broca. Charles Robin. — Le marasme des théâtres. Vaudeville : *Cherchez la femme*. Gymnase : la *Doctoresse*. Opéra-Comique : reprise de *l'Étoile du Nord*. Odéon : *Conte d'avril*, par M. Dorchain. Théâtre-Français : *Antoinette Rigaud*, par M. Raymond Deslandes. Débuts de M. Laugier dans *Tartufe*. Mort de M. Émile Perrin.

I

La période que nous venons de traverser a été singulièrement agitée au dedans et au dehors. Au dehors, nous avons eu, pour nous borner là, le conflit hispano-allemand, aujourd'hui à peu près apaisé et qui n'est plus guère qu'un méchant et déjà lointain souvenir; puis les révolutions de Bulgarie et de Serbie, qui tiennent encore les politiques en suspens. Je n'ai garde d'aborder aucun de ces événements, qui ne sont ni de mes attributions, ni de ma compétence; je ne les envisage qu'au point de vue de la chronique. Ils auront eu du moins l'avantage d'accroître notre instruction géographique, qui passe généralement pour fort négligée. Après avoir pu, depuis quelques années, acquérir une foule de notions précises sur la Tunisie et les Kroumirs, Madagascar, l'Annam, le Cambodge et le Tonkin, nous avons eu l'occasion d'aller plus loin encore et d'apprendre ce que c'est que les Carolines, dont nous avons vaguement entendu parler dans notre enfance, et même l'île d'Yap, qui vient de faire son entrée dans l'histoire. Yap! on eût prononcé ce nom devant nous, il y a deux mois, nous n'eussions pu dire si c'était le jappement d'un carlin, le nom d'un fleuve, d'une montagne, d'une plante, d'un animal du nouveau monde ou de l'Australie. Et maintenant ce que nous avons appris, rien qu'en lisant les journaux, sur cette motte de terre, une des gouttes les plus microscopiques de la pluie d'îles tombée dans la région centrale de l'océan Pacifique, ferait l'admiration d'un professeur de géographie. De même parmi les bons bourgeois qui lisent régulièrement leur journal, pas un qui ne soit prêt à en remonter

maintenant à M. Elisée Reclus sur la péninsule des Balkans, la Roumélie orientale, Sofia et Philippopoli.

Au dedans, les élections législatives, avec la bruyante préface des réunions publiques et l'agitation prolongée des innombrables scrutins de ballottage, ont tout couvert de leur vacarme. Mais du moins, on ne dira pas cette fois : beaucoup de bruit pour rien. Si ce n'est pas encore la victoire complète, c'en est la promesse et le gage. C'est la France à demi reconquise ; c'est le premier rayon de l'aube, apparaissant au milieu des ténèbres. En lisant les résultats du scrutin, la phrase où Fénelon a exprimé, en un style trop simple pour notre raffinement littéraire, la sensation du fils d'Ulysse s'acheminant du fond du Tartare vers la lueur lointaine des Champs-Élysées, s'éveillait tout au fond de ma mémoire : « Lorsque Télémaque sortit de ces lieux, il se sentit soulagé comme si on avait ôté une montagne de dessus sa poitrine ; il comprit, par ce soulagement, le malheur de ceux qui y étaient renfermés sans espérance d'en sortir jamais. »

La lutte électorale n'est plus aujourd'hui une simple métaphore, car elle ne se borne plus à une lutte d'éloquence, pas même à une lutte de poumons, mais elle va jusqu'à la lutte à mains plates, et même jusqu'à la boxe. Le candidat n'est pas seulement tenu d'avoir des raisons, pas seulement d'avoir du gosier, il faut qu'il ait des biceps et qu'il puisse au besoin se colleter avec ceux qui cherchent à réfuter ses arguments en le tirant par les jambes et lui pochant les yeux. Le *Manuel du parfait candidat* devra consacrer un chapitre à l'entraînement spécial auquel il est désormais nécessaire de se soumettre avant d'aller solliciter les suffrages de ses concitoyens, et je suis surpris de n'avoir pas encore vu ouvrir dans Paris, où tous les besoins nouveaux sont guettés au passage par des industriels avisés, un cours de canne et de bâton à l'usage de MM. les orateurs de réunions publiques.

Autrefois on se bornait aux hurlements et aux injures : c'était le bon temps. On se traitait réciproquement de drôles et de misérables ; on se mettait un peu le poing sous le nez, on se prenait quelquefois à la cravate, on enfonçait une demi-douzaine de chapeaux, on cueillait aux habits de ses adversaires politiques un certain nombre de basques en signe de trophées, on sifflait et on huait le candidat de l'autre opinion ; mais cela n'allait généralement pas plus loin. Aujourd'hui ces mœurs de l'âge d'or nous font l'effet des pastorales de Florian. Les nouvelles habitudes *oratoires* introduites par les anarchistes, où l'argument est inséparable du coup de casse-tête, tendent à se généraliser, et nous y plongeons de plus en plus par le poids naturel de la démocratie et de la république. On apporte des gourdins ; une partie de la salle se rue

sur l'autre partie, on démolit l'estrade, on lance des chaises, des bancs, des tabourets, des encriers, des carafes à la tête de l'orateur et de ses partisans; lorsqu'on n'a pas réussi à enfoncer les portes, on attend le candidat conservateur dans la rue pour lui jeter des pierres et lui casser quelques côtes en guise de réplique. Il ne manquait plus que le revolver à ces scènes de Yankees; il n'y manque plus maintenant. Le 20 septembre, les gens qui passaient aux alentours de la Bourse, vers deux heures de l'après-midi, ont pu entendre deux coups de pistolet et voir tout à coup apparaître sur les marches, au milieu d'une foule éperdue qui fuyait comme une armée en déroute, des gens au visage ensanglanté criant : *A l'assassin!* Les coups de pistolet étaient la profession de foi d'un anarchiste en réponse à celle d'un possibiliste. Et les gardiens de la paix qu'on interpellait au passage répondaient flegmatiquement : « Laissez-les s'expliquer. »

Pendant près d'un mois, en y comprenant le scrutin de ballottage, Paris n'a plus été qu'un grand mur tout constellé d'affiches jaunes, vertes, rouges et bleues. Quinze à vingt listes se disputaient les suffrages des électeurs, sans compter les candidats isolés, — ceux-ci répondant à un besoin et venant combler une lacune; ceux-là apportant une panacée qui devait immédiatement guérir tous les maux de la France; les uns voulant se tenir en dehors des partis et ne s'asservir à aucun comité; les autres cédant à de nombreuses sollicitations qui avaient fait violence à leur modestie. Dans ce petit groupe, se distinguaient toutes les variétés des candidatures, y compris la candidature avec primes, comme l'abonnement à certains journaux et de professions de foi, depuis l'affiche illustrée jusqu'à l'affiche en vers. Il y avait les utopistes, les inventeurs et les hommes à projets, les industriels et les charlatans, les excentriques, les humoristes et les simples farceurs. On y rencontrait même quelques candidatures sérieuses. La candidature populaire et philanthropique de M. Ruel, propriétaire du grand bazar de l'Hôtel-de-Ville, fondateur de la Pension alimentaire où l'on dîne pour huit ou dix sous, a réuni près de 25 000 voix, et la candidature patriotique de M. Paul Déroulède, plus de 60 000, beaux chiffres pour des isolés, et dont ils ont droit d'être fiers.

Il n'a pas fallu moins de huit jours à la préfecture de la Seine pour venir à bout de la montagne de bulletins déposés le 4 octobre dans 820 urnes par 434 000 votants et comprenant seize millions cinq cent mille pointages à faire. Cette énorme besogne, compliquée encore comme à plaisir par la déplorable organisation du service, a mis sur les dents des centaines d'employés et dépassé de beaucoup le crédit primitif. Le samedi seulement, on a su que la Ville-Progrès

avait donné le premier rang, en le désignant ainsi pour la future présidence du conseil, à un spirituel journaliste qui a débuté dans la publicité par *le Zouave est en bas*, pochade en un acte; que l'illustre Barodet, — un de ces hommes qu'on peut être longtemps à connaître, mais dont on ne se sépare plus une fois qu'on s'est lié avec eux, — venait en tête des candidats soumis au ballottage, et que parmi les autres se rencontraient l'éminent Pichon, l'étonnant Michelin, le grand Cantagrel, le foudroyant Brelay et l'illustre Hude, si connu dans l'histoire; enfin, que M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, figurait entre le cabaretier Basly, l'organisateur des grèves d'Anzin, Rochefort, Camélinat, ancien fonctionnaire de la Commune et Roques de Filhol, dont la Nouvelle-Calédonie a fait un candidat.

Il semble que les républicains de Paris devraient être contents, si le reste de la France tourne à la monarchie, Paris garde sa fidélité aux principes révolutionnaires. Cependant ils ne le sont pas. La réaction ose relever la tête, et cet excès d'audace est intolérable. A Paris même, d'innombrables défections se sont produites. Le premier des candidats conservateurs, M. Édouard Hervé, n'a-t-il pas eu l'impudence de dépasser 92 000 voix et 136 000 au second ¹, suivi de près par tous les autres, et un journal du boulevard n'a-t-il point osé afficher en chiffres lumineux le total des élections monarchiques du pays? Une telle provocation ne pouvait demeurer impunie. Les émeutes qui se sont renouvelées trois soirs de suite devant les bureaux du *Gaulois* ont montré le cas que le peuple souverain fait du suffrage universel, quand le suffrage universel *trahit*. A bon entendeur salut! La république est de droit antérieur et supérieur, nous dirions de droit divin, si ce n'était là une expression cléricale. En même temps il est toujours bon de chanter *la Carmagnole*, de crier : *Vive la Commune!* de casser les vitres d'un journal bourgeois, de taquiner la police, d'assommer quelques gardiens de la paix et de se faire la main pour l'avenir. Heureusement, le quatrième soir, au moment où cette petite fête démocratique et sociale s'apprêtait à recommencer, la pluie a dispersé la manifestation. La pluie est l'auxiliaire le plus efficace que puissent désirer en pareil cas les gardiens de la paix. Les émeutes résistent souvent aux fusils, quelquefois au canon, jamais à la pluie. Elles craignent l'eau plus que le feu, et le maréchal Lobau le savait bien, lorsque, dans une circonstance analogue, pour dissiper les rassemblements hostiles qui se réformaient depuis cinq jours sur la place Vendôme, il prit pour armes des pompes à incendie, et les couvrit d'eau et de ridicule.

¹ 136 000 pendant trois jours; le quatrième jour, ces 136 000 voix ont fondu et on n'en a plus retrouvé que 110 000 : 26 000 de différence seulement! Qui trompe-t-on ici?

II

Tandis qu'on recense les bulletins et qu'on proclame les résultats du scrutin au pavillon de Flore, à quelques pas de là le Louvre est l'objet de travaux considérables. La préfecture de la Seine n'a pas encore rendu la salle des États, évacuée par le conseil municipal et les bureaux de la Ville. Mais on prépare, au-dessus de l'ancien manège, une nouvelle salle consacrée à l'école française, qui sera ouverte à la fin de l'année, et qui permettra d'exposer des œuvres intéressantes condamnées jusqu'à présent aux greniers par le manque de place. L'exécution des travaux projetés entraînera le déplacement de *la Magliana*, cet illustre débris qui a déjà fait tant de voyages et subi tant de vicissitudes, mais où l'inspiration et la main de Raphaël demeurent visibles sous les injures du temps, aggravées par celles des restaurateurs. On ne paraît concevoir aucune inquiétude sur cette opération délicate : la fragile merveille avait traversé bien d'autres épreuves avant d'arriver jusqu'à nous, et elle y a résisté.

L'admirable musée, sauvé comme par miracle des incendies de la Commune, était menacé d'un autre incendie plus vulgaire, s'il faut en croire les récits des journaux. En dépit des règlements, il paraît que le Louvre est rempli du haut en bas de logements et d'ateliers qui multiplient les foyers dangereux sur tous les points. On avait pratiqué çà et là des bûchers pour épargner aux garçons de bureau la peine de monter le bois. Au-dessus et autour de ces galeries où sont entassés les chefs-d'œuvre de l'art, on a trouvé des planchers recouverts d'une triple couche de copeaux où la moindre étincelle eût allumé une flamme redoutable, des provisions d'essences, des piles de rondins dont le poids menaçait d'effondrer le parquet, bref, un réseau de foyers enserrant dans ses mailles tout le musée, de façon à propager l'incendie d'un bout à l'autre et à le rallumer lorsqu'il serait sur le point de s'éteindre. Je veux croire que l'imagination des reporters a un peu brodé sur ce thème effrayant, mais n'y eût-il que la moitié de vrai dans les récits que nous avons lus, c'était beaucoup trop encore, et il faut féliciter l'administration d'avoir pris les mesures nécessaires, — bien qu'un peu tardives, — à la condition qu'elles ne soient pas oubliées dès l'an prochain.

Le grand escalier du Louvre, dans le pavillon Daru, est en ce moment l'objet d'un vaste travail de décoration qui n'est pas encore près de son terme. D'après le programme tracé par l'architecte et adopté par la commission des bâtiments civils, cette décoration, en mosaïque, doit offrir comme un résumé pittoresque de l'histoire de l'art en tous les temps et chez tous les peuples : dans la travée du fond, l'antiquité, avec la Grèce à la coupole ; dans les

pendentifs, les villes qui représentent les grandes écoles et les grandes époques de l'art; sur la frise, les médaillons des artistes les plus illustres. L'Assyrie, l'Égypte et Rome feront cortège à la Grèce dans les deux arcs doubleaux. La travée centrale sera consacrée à la Renaissance, et la grande coupole elliptique particulièrement à l'Italie. D'après ce début on peut juger des larges proportions du plan, comme du temps et des dépenses qu'il faudra pour le réaliser. Malgré les protestations du savant conservateur des antiques, qui craignait que cette pompe décorative n'écrasât les œuvres confiées à sa garde, on en a résolument commencé l'exécution, et notre manufacture de mosaïques vient de terminer les quatre figures allégoriques de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de la Flandre, d'après les dessins de M. Lenepveu, qui, sans faire de l'archaïsme comme M. Hébert dans l'hémicycle du Panthéon, s'est néanmoins conformé scrupuleusement aux conditions particulières de cet art, par la simplicité des lignes et du coloris. Mais l'énorme échafaudage sous lequel le grand escalier a disparu depuis un an dérobe pour longtemps encore ces figures à la vue des visiteurs.

Le 15 octobre, jour du terme, on a fermé comme un appartement vulgaire le musée du Luxembourg, auquel le Sénat avait donné depuis longtemps congé. La Chambre des pairs et même le Sénat impérial tenaient à leur galerie, presque autant que Marie de Médicis à la sienne : on les eût blessés en les en dépouillant; mais le Sénat républicain s'est trouvé gêné par les chefs-d'œuvre de l'art contemporain, et il a réclamé leur expulsion avec une insistance qui a fini par obtenir gain de cause. Le musée des peintres et des sculpteurs vivants est donc en train de quitter le local qu'il occupait depuis 1818, date de sa fondation, dans ce palais qui n'avait jamais cessé, sauf pendant la période révolutionnaire, d'être un sanctuaire artistique. Au moment de sa fermeture, il comprenait 290 tableaux, 50 dessins ou miniatures, 86 bustes, médaillons et statues. Quelques-unes de ces œuvres, comme les Diaz, les Fromentin, les *Romains de la décadence* de Couture, entreront au Louvre; quelques autres seront détachées pour les musées de province. Le reste, accru des acquisitions nouvelles, ira prendre place dans l'ancienne Orangerie, replâtrée, agrandie et accommodée tant bien que mal à des destinées plus hautes.

Ce n'est pas seulement le Sénat qui s'est trouvé à l'étroit chez lui, c'est aussi le ministre de l'agriculture et du commerce. Dans sa profonde sollicitude pour les intérêts qui lui sont confiés, il se fait bâtir un nouveau ministère, dont l'aspect a de quoi satisfaire les plus difficiles. Si vous passez rue de Varennes, regardez la façade : elle est somptueuse. Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. Trente artistes en sculptent les ornements et les

chapiteaux. Osera-t-on dire encore que l'agriculture manque de bras et qu'on ne fait rien pour elle? Voilà de quoi répondre aux gémissements hypocrites des vieux partis sur la crise mortelle où elle se débat. Il est temps d'en finir avec ces calomnies. Ceux qui vous répéteront désormais que l'agriculture est ruinée, conduisez-les rue de Varennes, devant le palais Renaissance qu'elle se construit, et demandez-leur depuis quand les personnes ruinées se logent de la sorte. J'espère que l'architecte n'oubliera pas de faire graver sur la façade l'étoile du Mérite agricole, et l'on aura ainsi sous les yeux, en dépit de l'envie, tout ce que le ministère républicain a fait pour l'agriculture.

Signalons aussi à ceux de nos lecteurs qui aiment à suivre de près toutes les manifestations artistiques, le plafond que la Comédie-Française a demandé à M. G. Dubufe pour son foyer public. M. Guillaume Dubufe, troisième du nom, fils du portraitiste élégant devant le chevalet duquel ont posé toutes les femmes à la mode, petit-fils de l'auteur populaire de *Souvenirs et Regrets*, s'est déjà fait une réputation personnelle dans la renommée de la famille. Il a de la grâce comme tous les Dubufe et, de plus, un sentiment décoratif que le père et l'aïeul n'ont guère eu l'occasion de prouver pour leur part. L'invention de son plafond n'a rien de neuf, puisqu'il représente simplement la Vérité élevant son miroir, entre deux génies ailés, dont l'un tient un poignard et l'autre un masque, au-dessus des figures trop vaguement caractérisées de la Poésie et du Drame. Par un ressouvenir du *Triomphe de Venise*, que Véronèse a peint au palais ducal de Venise, et sans reculer devant un anachronisme hardi, il a mêlé à ses personnages allégoriques deux Parisiennes attifées à la mode de 1885, qui regardent la scène en s'accoudant sur la balustrade. Une figure d'enfant qui lit leur sert de pendant de l'autre côté. La composition ne brille donc pas plus par l'unité que par la nouveauté. Mais elle est agréable, séduisante, d'un coloris lumineux et d'un adroit agencement.

Le jour où l'on découvrait le plafond de M. Dubufe, nous apprenions la mort d'un artiste de la même famille, qui poursuivait comme lui le charme et la grâce. Henri Baron, qui fut aussi un fin aquarelliste en même temps qu'un peintre élégant, avait illustré jadis le Tasse, l'Arioste, Boccace et bien d'autres; il avait pris place dans cet art aimable de la vignette, illustré par tant de petits maîtres, entre Célestin Nanteuil et Tony Johannot. Après avoir débuté au Salon de 1840, il exposa régulièrement jusqu'à ces dernières années. Ses toiles se distinguaient par le chatoiement des satins et des velours, par l'élégance féminine, par l'agrément de l'ordonnance. Il s'était créé un petit monde enchanté, séjour d'un printemps éternel, qui n'était ouvert qu'à la joie et à la lumière,

où, dans des parcs princiers aux statues blanches, aux escaliers de marbre, aux terrasses parfumées, de jeunes femmes habillées de brocart et de dentelles, écoutaient les doux propos des cavaliers, se groupaient sur le perron pour assister à quelque retour de chasse, se promenaient l'ombrelle à la main, ou bien, étendues à l'ombre d'un pin-parasol, écoutaient, au doux bruit des jets d'eau, une négresse pinçant de la guitare. En illustrant le *Décameron*, Henri Baron était resté sous le charme du cadre délicieux que Boccace décrit dans son prologue, et toute l'œuvre de l'artiste n'est qu'une sorte de *Décameron* moins la licence. On recherchera quelque jour ses petits tableaux de genre, comme les fêtes galantes ce Watteau et de Lancret. En attendant, ce peintre si longtemps à la mode était presque oublié. On avait passé à d'autres fêtes et à d'autres sérénades.

Rien n'est plus capricieux et plus variable que la mode. Elle n'existe que par sa mobilité même; elle n'a de loi et de raison d'être que sa fantaisie. Il faudrait avoir la naïveté pédante d'un professeur allemand pour essayer de la raisonner. Elle ne va que par contrastes et par soubresauts. Elle brûle ce qu'elle adorait, elle adore ce qu'elle brûlait. Une année, la mode est aux ballons pour les vêtements de femmes, et la suivante aux fourreaux de parapluies. Un jour elle ne permet de porter, sous peine de ridicule, que des chapeaux imperceptibles, et le lendemain, elle restaure les chapeaux Rubens et les cabriolets de nos grand'mères. Hier il n'était permis à un homme qui se respecte de manger qu'au Café Anglais, chez Riche, chez Brébant, au café de Paris, chez Durand, chez Voisin et dans une demi-douzaine d'autres *cabarets* du grand ton, et un homme du monde eût été *disqualifié* pour toujours si on l'eût aperçu franchissant le seuil d'un restaurant où l'on peut dîner pour 3 fr. 50. Aujourd'hui on va en partie fine s'attabler aux bouillons Duval, comme les grandes dames allaient jadis s'encanailler aux Porcherons. Il paraît d'un ragoût exquis aux habitués de la Maison d'or de manger sans nappe un fricandeau à l'oseille sur une petite table qu'ils partagent avec les commis et les employés des rues voisines, et d'être servis par des bonnes qui pointent chaque plat et chaque morceau de pain sur la carte qu'on doit déposer en payant au comptoir. Mais entendons-nous : la mode est sévèrement restreinte à l'établissement central de la rue Montesquieu ; là, seulement, il est permis et même ordonné d'entrer au moins une fois en passant. Ce n'est donc pas à cause de Duval qu'on y va. Serait-ce à cause de Montesquieu ? Ou cette mode opportuniste n'aurait-elle pas été inventée fort à point pour seconder le régime économique imposé par la république ?

En sortant du Bouillon-Montesquieu, faites quelques pas et vous trouverez un autre exemple plus complet des variations de la mode :

le Palais-Royal, jadis le centre luxueux et bruyant de Paris, le rendez-vous de toutes les curiosités et de tous les plaisirs ; aujourd'hui un catafalque dont la pompe n'est plus qu'une pompe funèbre et qui n'a gardé quelque chose de son ancien attrait que pour les étrangers et les provinciaux. Combien de fois le centre élégant de Paris ne s'est-il point déjà déplacé, depuis le dix-septième siècle ! Quand on pense que sous Louis XIII et même sous une partie du règne de Louis XIV, il était au Marais !... Dans un siècle peut-être, en dépit de tous les efforts, le Palais-Royal ne sera-t-il plus qu'un nouveau Marais. Peut-être aussi les boulevards eux-mêmes seront-ils désertés. On a souvent observé, dans les grandes villes, ce singulier mouvement qui les fait, pour ainsi dire, glisser dans le même sens que le courant de leur fleuve. Le centre élégant de Paris tend à se porter sans cesse de l'est à l'ouest, du côté des Champs-Élysées, puis du bois de Boulogne et du parc Monceaux.

Depuis plus de trente ans, nous avons pu suivre pas à pas la décadence du Palais-Royal. Nous avons vu se fermer successivement et tomber lambeau par lambeau presque tous ses établissements en renom, ce qui y attirait la foule et y entretenait la vie : Véry, les Frères-Provençaux, le café de Foy, Séraphin, le café des Aveugles, récemment encore le café de la Rotonde. Je ne prétends pas, d'ailleurs, que tout ce qui a disparu méritât des regrets. Aujourd'hui le Palais-Royal ne vit plus que par ses librairies de la galerie d'Orléans et les bijoutiers des arcades, auxquels on peut joindre les restaurants à quarante-cinq sous. On fait des efforts pour lui ramener la vogue. Les négociants se sont constitués en syndicat dans ce but ; ils ont décrété une série de mesures : l'éclairage électrique, des concerts, des fêtes. La première s'est donnée le 20 septembre. Elle comprenait des assauts de boxe, de canne, de bâton et d'escrime, avec l'inévitable concours de gymnastique et je crois aussi un ballon ; encore si c'eût été le ballon dirigeable de Meudon qui a fait de nouveau parler de lui le mois dernier !... Ce programme n'a pas dû beaucoup fatiguer leur imagination ; ils feront bien, ce me semble, de la mettre un peu plus en frais s'ils veulent rendre la vie à l'intéressant moribond.

Voici la première fois, depuis bien longtemps, que j'écris l'une de ces causeries sans avoir à y rendre compte de l'inauguration d'une statue. Mais, à défaut d'une inauguration, nous avons eu un concours. Le principe du concours est très juste en soi, et rien ne paraît plus logique et plus équitable que d'attribuer l'exécution d'un monument public à celui qui s'est prouvé le mieux méritant. Mais dans la pratique, il faut en rabattre : comme par suite d'un accord tacite, la plupart des artistes de valeur, tous ceux dont la renommée est faite, tous les maîtres de leur art s'abstiennent, laissant

le champ libre à des inconnus et à un petit groupe, toujours le même, que nous avons retrouvé invariablement dans les concours pour la statue de Thiers, pour la statue de Gambetta, pour la statue de Chanzy, pour la statue de Voltaire, pour la statue de Rousseau.

Il était là encore, au complet, pour le monument que la société d'anthropologie veut faire ériger au docteur Broca, son fondateur, devant la nouvelle École de médecine. Une cinquantaine d'artistes ont répondu à l'appel. On pourrait diviser leurs maquettes en deux grandes catégories : celles qui représentent Broca en train de mesurer un crâne, et celles qui le représentent méditant ou professant. Les premières appartiennent presque toutes à l'école réaliste ; Broca s'y montre en calotte et en tablier, sous l'accoutrement familier du laboratoire, non toutefois sans afficher souvent dans son attitude une emphase qui jure avec son costume et avec son occupation. Les autres, trouvant l'emploi du crâniomètre peu sculptural, l'ont remplacé par un attribut ou par une figure symbolique d'une signification plus ou moins claire. Quelquefois, il tient un crâne dans sa main, ou sur son genou, s'il est assis, et il semble plongé dans une méditation profonde : alors on le prendrait pour Hamlet. D'autres fois, il touche ou désigne le crâne du doigt, dans un geste oratoire, et alors, sauf le costume, on pourrait le prendre pour un missionnaire prêchant sur la mort. La plupart des concurrents ont fait un Broca tout de fantaisie, qui ne rappelle l'original que par ses favoris. La mésaventure est assez cruelle pour un anthropologiste ; mais il y a pis encore. L'un des artistes, prenant pour épigraphe ces mots du savant lui-même : « J'aime mieux un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré », et lui en faisant l'application, n'a pas craint de lui donner la figure d'un singe, un peu perfectionné, il est vrai, mais si peu, si peu, que ce n'est vraiment pas la peine d'en parler. On se demande si c'est une épigramme ou une naïveté. L'épigramme ne manquerait pas d'esprit ni de malice ; mais il est plus probable que c'est la simple naïveté d'un concurrent plein de zèle qui a voulu faire sa cour, et alors l'épigramme, pour être involontaire, ne serait pas moins piquante.

Il faut donc avouer que le concours pour la statue de Broca, pas plus que le concours pour la statue de Jean-Jacques Rousseau, qui avait eu lieu le mois précédent, ne rappelle que de fort loin les grands et illustres concours dont l'histoire de l'art a gardé le souvenir : par exemple, dans l'antiquité, ceux où Parrhasius fut vaincu par Timanthe, Phidias par Polyclète, Alcamène par Phidias, et sous la Renaissance italienne, ceux où l'on vit combattre Michel-Ange contre Léonard de Vinci pour les cartons de la guerre de Pise ; Jean de Bologne contre l'Ammanati et Benvenuto Cellini pour la fontaine de Florence ; Ghiberti contre Donatello et Brunelleschi pour les portes du Baptistère.

Nul doute qu'on ne songe bientôt aussi à honorer d'une statue la mémoire du docteur Ch. Robin, qui eut, comme Broca, le double mérite d'être un savant illustre et, plus que lui encore, un des coryphées du matérialisme. Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut, sénateur républicain, mais muet, depuis 1879, l'un des créateurs de l'histologie, qu'il professait dans une chaire fondée spécialement pour lui à la Faculté, Robin avait contribué mieux que pas un à vulgariser l'emploi du microscope, surtout dans l'étude des tissus organiques. Personne n'a fait un examen plus approfondi de la cellule élémentaire chez les diverses espèces. La longue énumération de ses mémoires, de ses traités et de ses leçons n'aurait aucun intérêt pour les lecteurs de cette causerie. Mais, en dehors de ces travaux techniques, il s'était fait un renom bruyant en se présentant ou en se laissant prendre comme le porte-drapeau de la science athée. On n'a pas oublié les polémiques auxquelles donna lieu sa refonte, avec Littré, du *Dictionnaire médical* de Nysten, auquel ils avaient laissé son nom populaire, quoiqu'ils en eussent complètement dénaturé l'esprit dans le sens matérialiste. C'est là que « l'être immatériel *supposé*, appelé âme, » est défini « l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière. » C'est là aussi qu'on trouve cette définition de l'homme, qui semble devoir être plus spécialement attribuée à Charles Robin, car Littré en a donné une beaucoup plus correcte dans son *Dictionnaire de la langue française* : « Animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanés, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares..., des muscles fessiers saillants au-dessus des cuisses, une jambe à angle droit sur le pied, avec des hanches saillantes, » etc. L'illustre évêque d'Orléans, dans son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*, en 1863, dénonça avec une véhémence indignée cette *canaille de doctrine*, comme disait un jour le P. Lacordaire, du haut de la chaire de Notre-Dame, en parlant de Cabanis. Ch. Robin était si notoirement connu pour athée, qu'en 1872 il fut rayé des listes du jury par un juge de paix qui pensait que le serment est une chose sérieuse, garantie nécessaire de la justice. Ce fut l'occasion d'une manifestation tumultueuse pour une partie des étudiants en médecine, qui lui firent une ovation dans les amphithéâtres et allèrent crier : *Vive Robin!* sous ses fenêtres. Mais l'époque n'allait pas tarder à venir où l'on ne biffait plus les noms des athées, au contraire. Dix années auparavant, il avait été sifflé dans sa chaire, et l'on avait crié : *A bas Robin!* Il était dans sa destinée de ne jamais représenter la science pure.

Tout ce bruit contribua à la notoriété de son nom, et ce qui n'y contribua pas moins, ce furent ses relations, quoiqu'il ne fût ni

écrivain, ni orateur, avec un groupe littéraire et artistique très en vue. Il fut des diners de Magny, des réceptions de la princesse Mathilde et du prince Napoléon. Edmond About, qui l'avait rencontré là, s'était inspiré de ses théories pour écrire *l'Homme à l'oreille cassée*, où il l'a mis en scène sous le transparent anagramme de Karl Nibor. Mais, après une vie qui avait eu de si retentissants épisodes, la mort de Charles Robin est passée presque inaperçue au milieu de l'agitation électorale, dans l'humble et lointain village où il allait chaque année chercher quelques mois de repos.

III

Les théâtres souffrent de la crise générale; le temps des vaches grasses est passé. Plusieurs sont atteints d'une maladie de langueur qui paraît incurable, et s'ils ne sont tout à fait morts, on n'oserait dire qu'ils soient vivants. Les Bouffes-Parisiens, berceau d'Offenbach et de l'opérette, après avoir traversé les destinées les plus brillantes, sont tombés de chute en chute si bas, que les médecins désespéraient de les sauver. Le mois dernier, on les mettait en vente, et ils ont été acquis par M^{me} Ugalde, qui y fit jadis ses premières armes comme directrice. On se souvient même qu'elle ne craignit pas de descendre à des moyens inquiétants pour exciter la curiosité publique, sans parvenir à y ramener le succès. M^{me} Ugalde se survit dans sa fille, et c'est celle-ci, sans doute, qui sera l'étoile du nouveau théâtre.

Le Châtelet donne une féerie inepte, dont le titre même est une insulte au bon sens et à la grammaire. Les Variétés jouent des pièces à clowns, comme celles qu'on donnait jadis dans les loges de la Foire Saint-Germain. La Gaité et la Porte-Saint-Martin n'ont pas encore ouvert. La Renaissance vit tant bien que mal sur l'antique succès du *Procès Veauradieux*, dont elle prolonge aussi loin qu'elle peut les derniers éclats de rire, comme pour reculer l'épreuve d'une pièce nouvelle. Dix autres théâtres ne sortent pas des reprises. Jamais, je crois, à cette époque de l'année, on ne vit paraître moins de pièces nouvelles.

Le Vaudeville pelote en attendant partie. Il vient de reprendre *l'Age ingrat*, de M. Pailleron, et auparavant il avait donné : *Cherchez la femme*, par MM. de Najac et Hennequin. *Cherchez la femme* est une agréable petite comédie, sans prétention, qui se contente de faire rire par les bons vieux procédés. La scène principale est même fort rebattue, ce qui ne l'empêche pas d'être habilement conduite et d'exciter une hilarité générale. Le *quiproquo* sur lequel la pièce repose, trahit la main experte de M. Hennequin.

Il s'agit d'un policier amateur, comme celui qu'a introduit M. Belot dans le *Drame de la rue de la Paix*, qui se croit né avec les aptitudes d'un juge d'instruction et cherche à les exercer autour de lui. Quel est le profond criminaliste qui a, pour la première fois, émis cet axiome lumineux : « Cherchez la femme ? » Chauvelin l'admire, Chauvelin est de la même école, et comme son cousin Raoul refuse obstinément de se marier après y avoir consenti d'abord, le sagace Chauvelin cherche la femme. Il y en a une, en effet, et il faudrait n'avoir pas la moindre idée de l'art du vaudeville pour douter une minute que ce ne soit la sienne, mais que, finalement, Chauvelin sera mystifié et content. Cette idée, qui a pu être ingénieuse à l'origine, a déjà servi des centaines de fois depuis que le vaudeville existe et servira des milliers de fois encore, sans jamais cesser de réjouir extraordinairement les maris aussi bien que les célibataires assis dans la salle. Et si cela ne hausse pas le niveau de l'art, « cela fait toujours passer une heure ou deux ».

Après s'être enfin décidé à suspendre, pour la seconde fois, les représentations du *Maître de forges*, qui restera toujours un en-cas pour le théâtre pris au dépourvu, le Gymnase a remonté sans succès une pièce inégale, quelquefois puissante, presque toujours pénible par la tension du style et les bizarres invraisemblances de l'intrigue : les *Mères repenties* de Félicien Mallefille. F. Mallefille, dont la république de 1848 fit un ambassadeur en Portugal, avait quelque chose de Castellan dans l'esprit comme dans la tournure. Il visait haut, mais son talent laborieux ne répondait pas à la fierté de ses ambitions. Tout ce qu'il a écrit sent l'huile : il peine pour atteindre son idéal ; romantique attardé, les conventions tiennent une grande place dans son œuvre. Mais, lors même qu'il est crûment réaliste, il n'est jamais vulgaire. Au fond, ses *Mères repenties* ne sont qu'un mélodrame, avec quelques parties superbes et écrit par un lettré.

La Doctoresse, de MM. Paul Ferrier et Henri Bocage, qui vient enfin de renouveler l'affiche du Gymnase, est une pièce d'actualité, s'il en fut. La comédie guette chaque élément nouveau qui s'introduit dans les mœurs, pour en faire son profit : or la doctoresse, comme le lycée de filles, est un des plus récents produits de notre civilisation. La jeune *virago* que n'effraie point la perspective de passer par l'amphithéâtre et d'apprendre sur le cadavre les secrets du corps humain, a même fait un pas de plus cette année, et pour la première fois on l'a vue se présenter aux concours de l'internat, saluée par les applaudissements ironiques des concurrents, qui se sont dit sans doute qu'une femme si supérieure aux timides pudeurs de son sexe se place aussi, par là même, au-dessus des privilèges mesquins de la galanterie.

La femme-homme mise en scène par MM. Paul Ferrier et H. Bo-

cage a naturellement pour contre-partie un homme-femme. C'est le monde renversé. Tandis que M^{me} Frontignan, absorbée par ses études et sa clientèle, poussée par son genre de vie aux allures viriles, gagne de l'argent, mais tient son mari à distance et lui rend la vie intime impossible, celui-ci fait le ménage, coquette, se parfume, prend toutes les habitudes d'une femme et va chercher au dehors la consolation de son intérieur maussade. Il y avait là une idée de comédie, mais les auteurs l'ont traitée superficiellement en la prenant par ses petits côtés. La fantaisie tient dans leur pièce plus de place que l'observation, et cette fantaisie elle-même tourne à la *charge*, en nous introduisant dans un monde de grotesques mieux faits pour les planches du Palais-Royal que pour la scène du Gymnase. Après avoir d'abord paru vouloir écrire une comédie de genre, il se sont contentés d'un vaudeville bouffon, dont la plus haute prétention est d'amuser le spectateur.

L'Opéra-Comique a remonté l'*Étoile du Nord* de Meyerbeer, en remplaçant le dialogue par les récitatifs que Meyerbeer lui-même avait composés pour les représentations du Théâtre-Italien de Londres. L'ouvrage se trouve ainsi transformé en grand opéra et encore plus surchargé de musique qu'il ne l'était déjà. On sait avec quel éclat le compositeur y a triomphé d'un livret décousu et sans intérêt réel, fabriqué d'ailleurs pour utiliser les morceaux d'une partition plus ancienne. Tout en s'appliquant, avec l'effort le plus vigoureux de son génie patient et tenace, à y réaliser le type de l'opéra militaire, il semble s'être étudié aussi à composer cette œuvre luxuriante et touffue comme une carte d'échantillons de son talent dans tous les genres. Du pittoresque et du gracieux, l'*Étoile du Nord* s'élève à l'héroïque. Elle nous fait passer par tout un monde d'impressions diverses. Nulle part, Meyerbeer n'a écrit de musique plus riche, plus nourrie, plus colorée, plus sonore; n'a mieux employé toutes les ressources des combinaisons harmoniques; n'a mieux allié l'exquise recherche du détail à un ensemble d'un grand caractère et d'une forte expression dramatique. Le rôle de Péters servait de début à M. Maurel, que l'Opéra-Comique a recueilli après sa désastreuse campagne du Théâtre-Italien, mais ce rôle n'est pas écrit pour sa voix, puisqu'il demanderait une basse profonde et que M. Maurel est un baryton. Est-ce pour cela qu'il n'y a réussi qu'à demi? En revanche, M^{lle} Isaac, qui rentrait au théâtre de ses premiers succès, après un court passage à l'Opéra, s'est surpassée dans le rôle difficile et écrasant de Catherine, dont elle a mis toutes les faces en pleine lumière. Son habileté de virtuose accomplie n'enlève rien au charme éclatant de son organe. À côté d'elle, M^{lle} Simonnet, qui sort du Conservatoire, marche déjà sur ses traces, et elle a mérité de vifs

applaudissements pour la fraîcheur et l'éclat d'une voix juvénile qu'elle manie avec un art à peine moins achevé.

Conte d'avril, comédie en vers, donnée à l'Odéon, le 22 septembre, est le début au théâtre de M. Dorchain, le poète de la *Jeunesse pensive*. Il a voulu entrer dans la carrière en s'appuyant sur Shakespeare, — non sur le Shakespeare tragique et terrible dont les perspectives profondes donnent le vertige à l'esprit, mais sur le Shakespeare gracieux qui se joue en aimables et riantes fantaisies. La pièce dont il nous donne, non une traduction, mais une adaptation très libre et qui pourrait presque passer pour une œuvre originale, est le *Soir des Rois*, dont il a changé le titre, en substituant le printemps à l'hiver. L'œuvre est d'accord avec son étiquette : c'est bien un conte de fées, et un conte printanier, tout pénétré des rayons du soleil, du chant des oiseaux et du parfum des fleurs.

Faut-il analyser l'intrigue de la pièce ? Elle repose sur ce vieux thème des Ménechmes si cher à la comédie et que, de Plaute à Molière et de Ménandre à Regnard, elle a varié en vingt façons. Seulement, au lieu de le tourner au comique, Shakespeare et après lui M. Dorchain l'ont tourné à la fantaisie. Les jumeaux Silvio et Viola se ressemblent tellement, malgré la différence des sexes, que sous le même costume il devient impossible de les distinguer. Le vaisseau qui les porte fait naufrage sur les côtes d'une Illyrie imaginaire, qui pourrait tout aussi bien être la Bohême du *Conte d'hiver* ou l'Athènes du *Songe d'une nuit d'été*. La catastrophe les sépare, et chacun d'eux croit l'autre perdu. Viola, sauvée par le capitaine, a revêtu un costume de cavalier, pour mieux mettre sa vertu à couvert, et elle prend le nom de Silvio. Le faux Silvio est rencontré et choisi comme page par le duc Orsino, un prince aimable et fantasque, poète à ses heures, qui joue de la mandoline, chante des sérénades, est amoureux de tout ce qui est beau, des roses, du ciel azuré, de la jeunesse, du printemps et d'une adorable veuve, M^{me} Olivia, qu'il a rencontrée en courant les champs et les bois, comme un prince des contes bleus. Mais celle-ci repousse ses hommages, car elle aime un jeune et bel inconnu qui, chaque matin, vient déposer sur le rebord de sa fenêtre un bouquet humide de rosée. Cet inconnu n'est autre que le vrai Silvio, et elle croit le reconnaître sous les traits du page, qui, envoyé par son maître à la belle veuve pour la fléchir et lui porter des présents, ne comprend rien à ses allusions, à ses avances, à ses reproches.

De son côté, Viola aime le duc Orsino, qui se sent lui-même entraîné vers son page par une sympathie croissante qu'il prend pour de la pure amitié. De part et d'autre, la situation pourrait devenir aisément scabreuse, si elle n'était sauvée par la délicatesse du poète et si l'on ne se sentait dans le pays de la chimère. Au

dénouement, tout s'explique par la rencontre des deux jumeaux et s'arrange pour le mieux. Olivia donne sa main à Silvio, et Viola devient duchesse : nous sommes au temps heureux où les rois épousaient les bergères.

J'abrège cette analyse, car l'intrigue n'est vraiment ici qu'un prétexte et sur cette trame ténue le poète a brodé d'exquises arabesques. Ce n'est rien en soi; tout réside dans la grâce et l'agrément du détail. Il s'en dégage vraiment un charme. Cela est jeune et frais comme la rosée du matin sur les brins d'herbe et les boutons de fleurs que le printemps fait éclore. Après tant de gros drames et de comédies réalistes, on prend un plaisir extrême — comme disait le *bonhomme* en parlant de *Peau d'Ane*, — à se promener dans ce pays du rêve, sous les grands arbres d'un parc enchanté, côte à côte avec de belles dames sorties des toiles de Véronèse et de beaux gentilshommes en costume de féerie, avec des princes sans parlement, sans ministère et sans constitution, qui n'ont autre chose à faire qu'à réciter des madrigaux, à dire des concetti, à écouter ou à chanter des sérénades mises en musique par M. Widor, et qui s'expriment en jolis vers, aux rimes sonores, aux images éclatantes, artistement isolés.

Pour reposer sans doute l'esprit du spectateur par la variété et lui permettre de prendre pied, M. Dorchain a mêlé aux scènes poétiques et aux personnages éthérés des scènes et des personnages comiques. C'est de la fantaisie encore, mais de la fantaisie bouffonne. L'intendant Malvolio, qui croit sa maîtresse, M^{me} Olivia, amoureuse de lui et qu'on berne par un faux billet doux, a été emprunté à Shakespeare; mais il y a ajouté de son autorité propre le cousin ivrogne et parasite, matamore et poltron, Quinapalus. Figurez-vous maître Blazius et maître Bridaine dans *On ne badine pas avec l'amour*, ou Spadille et Quinola dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, mais beaucoup plus développés, trop peut-être, du moins pour le public lettré que n'effraie point la poésie pure. Au lieu d'animer la pièce, ces deux fantoches de convention, dont on rit d'abord, finissent par la faire languir.

Le titre de la pièce fait songer au talent du poète, qui est lui-même en son *avril*. Son vers souple, coloré, imagé, est à la fois poétique et scénique. C'est un heureux début, mais en un genre mieux fait pour les suffrages choisis que pour les grosses recettes. L'Odéon, qui est le théâtre des jeunes, n'a rien négligé pour assurer le succès. La mise en scène, les costumes, les décors sont dignes des États où règne le duc Orsino. La troupe s'est piquée d'honneur, et joue ces trois actes avec un ensemble remarquable, où il est juste de faire une place spéciale à M^{lle} Baréty, dont le talent encore un peu vert se mûrit et se forme, ainsi qu'à

M. Pierre Berton, qui a donné de l'élégance, de la jeunesse et de la chaleur au personnage d'Orsino.

Antoinette Rigaud forme un parfait contraste avec *Conte d'avril* : l'ouvrage de M. Dorchain est à peine une pièce; celui de M. Raymond Deslandes est une pièce avant tout, et n'est qu'une pièce. Les gens du métier hochaient la tête en écoutant celui-là et disaient : « C'est très joli, mais ce n'est pas du théâtre. » Les délicats fronçaient les sourcils à l'autre en se disant : « Ce n'est pas une œuvre littéraire; ce n'est que du théâtre. » En effet l'auteur ne se préoccupe ni des caractères ni du style; il se préoccupe uniquement des situations. Il appartient à l'école de Scribe.

Le rideau se lève sur une petite fête de famille chez le général de Tréfond, pour célébrer l'anniversaire de sa fille Geneviève. Le général a pour officier d'ordonnance le capitaine Olivier de Treuilles, un jeune preux, doué de toutes les vertus morales, civiles et militaires, qui naturellement adore Geneviève, dont il est adoré, mais qui préfère souffrir en silence plutôt que de laisser voir son amour, car il est pauvre, et sa délicatesse ne doit pas même être soupçonnée. Heureusement sa sœur Antoinette, la meilleure amie de Geneviève, arrive à l'improviste, profitant d'une absence de son mari, qui remplit les fonctions de juré aux assises de Tours. Elle n'a pas besoin d'un grand effort pour percer à jour le secret de ce beau ténébreux et celui de son amie; alors elle va droit au père, lui expose les choses, et lui demande la main de sa fille pour Olivier. Les nécessités du théâtre exigent qu'il y ait un obstacle, et il y en a un, en effet : M^{me} de Treuilles est morte épuisée par les angoisses qu'elle avait éprouvées pour le sort de son mari pendant la guerre, et en mourant, elle a fait jurer à celui-ci de ne jamais donner sa fille à un soldat. Le serment de mon général est aussi sacré que la croix de ma mère.

Peut-être jugerez-vous que, si les jeunes gens sont tellement épris l'un de l'autre qu'ils ne puissent vivre l'un sans l'autre, le moyen le plus simple d'arranger les choses serait qu'Olivier donnât sa démission, puisque le général est riche. Mais ce serait trop simple, et peut-être Olivier aime-t-il encore mieux sa carrière que M^{lle} Geneviève. D'ailleurs la pièce finirait avant d'avoir commencé. Il s'agit donc de trouver une combinaison dramatique pour tourner ou pour briser l'obstacle qui semble insurmontable, car il est impossible, vous le pensez bien, que ces deux jeunes gens ne se marient pas au dénouement.

Ici la pièce bifurque tout à coup, ou du moins elle paraît bifurquer, car la seconde piste sur laquelle M. Deslandes jette le spectateur va bientôt se rattacher à l'autre, et la dualité apparente de l'action se fondra en une vigoureuse unité. Un nouveau personnage

entre en scène, sous les traits de M. Jacques Saunois, jeune peintre qui vient pour achever le portrait du général. M. de Tréfond le présente à ses hôtes, mais, par un hasard qui n'arrive guère que dans les salons de théâtre, il se trouve que cet inconnu connaît tout le monde : Olivier d'abord, qui lui a autrefois sauvé la vie, sans en avoir jamais rien dit à personne, pendant qu'il suivait la campagne de Tunisie, le crayon à la main ; Antoinette ensuite, car lorsqu'ils se rencontrent à l'improviste, ils ont un soubresaut qui fait dire au public : « Ah ! ah ! voici la vraie pièce qui va commencer. »

Antoinette, en effet, mariée à M. Rigaud, fabricant d'ardoises, honnête homme, mais sans éducation, beaucoup plus âgé qu'elle et qui a le tort de la trop laisser abandonnée à elle-même, a rencontré Jacques sur une plage et a *flirté* avec lui. Non-seulement elle a *flirté*, mais elle a eu l'imprudencé de lui écrire ; tout s'est borné là, elle le jure et je l'en veux croire : l'auteur, qui ne cherche qu'à nous faire peur pour se ménager l'effet d'un dénouement heureux, tient à ne point aller jusqu'à l'irréparable. Elle lui redemande ses lettres ; Jacques les refuse d'abord, sous prétexte qu'il n'a point le courage de s'en séparer, ce qui n'est pas d'un galant homme. Mais en apprenant qu'elle est la sœur de son sauveur Olivier, il se ravise. Ce serait parfait s'il n'avait l'idée extravagante, pour ne la point qualifier plus durement, de les lui rapporter la nuit dans son appartement, — oh ! toujours en tout bien, tout honneur ; — seulement il faut avouer que ces deux personnages ont de singulières façons de respecter la délicatesse et les convenances, et qu'ils feront sagement, même au point de vue mondain, de rompre le plus vite et le plus complètement possible des rapports aussi compromettants. On l'avouera mieux encore en voyant comment Antoinette répond à la démarche de Jacques : après s'être récriée contre cette visite nocturne, elle est si touchée d'un tel sacrifice qu'elle se hâte de remplacer ce gage dangereux par un autre non moins dangereux : son portrait en miniature, qu'elle a refusé à son mari sous prétexte qu'elle le réservait à son frère. Pour le coup, c'est trop, et l'auteur, qui prépare ici son dénouement, aurait dû plus adroitement déguiser un artifice qui saute aux yeux. On n'est vraiment pas aussi innocente, et cette nouvelle imprudence a tout au moins l'avantage de nous prouver que M^{me} Rigaud n'est encore qu'une novice en fait de perversité conjugale.

Jacques s'attarde dans ses adieux, comme Roméo. Au moment où il va enfin prendre congé, on frappe à la porte. Pas un spectateur qui, à moins d'assister pour la première fois à un drame, n'attendit ce coup de théâtre, le coup classique du mari qui, ayant terminé ses affaires plus tôt qu'il ne le croyait, se hâte de venir rejoindre sa femme, pour lui faire une agréable surprise. Que

devenir? Elle n'a que le temps de pousser Jacques dans la pièce à côté; il s'échappera après le départ du mari. Mais celui-ci s'installe, avec l'heureux esprit d'à-propos de tous les maris en pareil cas; il meurt de faim et, tout en dévorant le dîner qu'on lui apporte, se met à raconter longuement la cause criminelle où il vient de siéger. Il s'agit d'un brave homme confiant, comme lui, qui, en revenant plus tôt qu'on ne l'attendait, comme lui, a surpris sa femme avec un complice, un artiste, comme Jacques, et l'a tuée : « J'aurais fait de même. Seulement, moi, je n'aurais pas manqué l'amant. Je n'aime pas les artistes. » Il a été acquitté à l'unanimité par les douze jurés, douze maris. Chacune de ses paroles met l'épouvante au cœur de la pauvre femme. Enfin, en prétextant une migraine, elle l'envoie fumer son cigare dans sa chambre à coucher. Dès qu'il a disparu, Jacques en profite pour s'esquiver par le couloir. Mais la porte qui sert d'issue est toujours fermée la nuit. Il tâtonne; sa main rencontre une autre porte qui s'ouvre; il traverse une chambre, voit une fenêtre et saute dans le jardin. Rigaud qui fumait son cigare en regardant les étoiles, surprend ce saut périlleux. Il revient prévenir sa femme, qui tente vainement de lui persuader qu'il s'est trompé, et le lendemain il raconte tout au général, en indiquant de la façon la plus précise la fenêtre par où l'homme a sauté : c'est celle de Geneviève!

Les soupçons du général s'éveillent; ils vont être bientôt fixés. En sautant, comme Chérubin, Jacques a non-seulement brisé la volière, comme Chérubin, mais il a laissé tomber quelque chose, toujours comme Chérubin. C'est le portrait d'Antoinette. Un domestique l'a ramassé à terre et Rigaud le reconnaît : « Tiens! ton portrait! celui que tu m'as refusé pour le donner à ton frère! » Plus de doute : le coupable est Olivier, qui a voulu forcer la main à son général et obtenir Geneviève en la compromettant. Le général, indigné, interroge son officier d'ordonnance, qui se laisse généreusement accuser pour sauver sa sœur. Mais Antoinette ne veut pas accepter un pareil sacrifice : elle confesse tout à M. de Tréfond, qui, transporté d'admiration pour le dévouement d'Olivier, en voyant qu'il est prêt à pousser le sacrifice jusqu'au bout et qu'il lui apporte sa démission, lui ouvre ses bras et lui donne sa fille. Tant pis pour le serment! Olivier a joué à qui perd gagne.

N'épluchons pas ce dénouement de trop près. Tout est bien qui finit bien. J'aime à croire que voilà M^{me} Rigaud corrigée pour la vie, non sans trouver fâcheux que, pour la sauver, il faille laisser croire à cet honnête Rigaud qu'Olivier a été coupable d'un vil calcul, ou tout au moins d'un acte de folie. Elle l'a échappé belle, son mari aussi, et véritablement elle eût bien mérité une petite punition. L'auteur a fait preuve de beaucoup d'indulgence en la

bornant aux inquiétudes qu'elle a éprouvées et à l'humiliant aveu qu'elle est contrainte de faire au général. Il se trouve même que sa faute est heureuse, puisqu'elle devient la source du bonheur de son frère et de Geneviève, ce qui est, au fond, d'une moralité contestable.

La pièce, habilement construite et rapidement menée a deux ou trois situations dramatiques qui, sans être neuves, sont poussées avec vigueur. La langue en est simple et claire. Ne lui demandez rien de plus. N'y cherchez rien d'original ni d'imprévu, soit dans les caractères, soit dans la marche de l'action. Elle a obtenu un très honorable succès. Les excellents acteurs de la Comédie-Française, Worms, Laroche, Febyre, ont joué ce drame bourgeois dans le ton voulu, avec leur sûreté ordinaire, et M^{lle} Reichemberg est une Geneviève parfaite de dignité, de grâce et de candeur.

Le petit-fils d'Arago, M. Laugier, premier prix de comédie aux récents concours du Conservatoire, a débuté dans l'Orgon de *Tartuffe* au Théâtre-Français. Afin de lui faire honneur, tous les chefs d'emploi avaient voulu prendre part à cette représentation, qui mérite de rester mémorable dans les annales du théâtre. Delaunay jouait Valère; Maubant, Cléante, où il est si parfaitement à sa place; M^{lle} Lloyd, Elmire; M^{lle} Reichemberg, Marianne; M^{lle} Samary, Dorine, où sa verve piquante et mordante, sa crânerie et sa verdeur d'allures, n'ont d'autre tort que de dépasser parfois la juste mesure. Les quarante vers de l'exempt avaient été confiés à Silvain, dont on connaît l'excellente diction, et Coquelin aîné, qui avait voulu se charger de l'huissier Loyal, en a fait une figure inoubliable, d'un relief extraordinaire dans sa platitude et son onction venimeuses. Quel merveilleux ensemble que celui-là! Il n'était point déparé par M^{me} Francis, une inconnue, qui débutait dans le rôle de M^{me} Pernelle.

Tartuffe, c'était Febyre, et Orgon Laugier. Il y a bien des manières de jouer Tartuffe, en attendant celle que M. Coquelin nous a promise. « Le type de Tartuffe, par la haine que soulevait le personnage et l'horreur qu'il inspirait au public, a été successivement chargé, défiguré et enlaidi jusqu'à n'être plus vraisemblable. » Ainsi s'exprime M. Louis Moland dans cette monumentale édition de Molière qu'il vient de terminer, après l'avoir reprise, élargie et complétée jusqu'à en faire une sorte d'encyclopédie moliéresque. Et après avoir donné une citation curieuse de Th. Gautier, se récriant contre cette apparence de maraud sinistre et ténébreux, aux roulements d'yeux, à la mine béate, à l'encolure de cuistre, qu'on a coutume de lui prêter comme pour rendre son imposture si grossièrement visible, qu'elle ne peut tromper personne, il ajoute une observation qui a sa valeur : « L'hypocrisie de religion ne se rencontre guère aujourd'hui que dans les rangs

infimes. Quel est l'homme du monde qui, à notre époque, a quelque intérêt à affecter la dévotion? Mais il n'en était pas de même au dix-septième siècle; et, pour lui garder son caractère primitif, les acteurs qui représentent ce personnage auraient tort d'outrer sa bassesse. » Il y a lieu de tenir compte de cette remarque dans l'appréciation d'une comédie qui a soulevé, à bon droit, de si graves objections morales : M. Moland ne s'arrête point à les discuter, seulement il expose la question en détail, tant dans le volume substantiel consacré spécialement à la biographie et à la bibliographie de Molière que dans sa notice préliminaire, et il met sous les yeux du lecteur, suivant son usage, toutes les pièces du procès : la *Lettre sur la Comédie de l'Imposteur*, la *Critique du Tartuffe*, etc. Quelque jour, quand l'occasion s'en présentera de nouveau, nous essaierons d'aborder nous-même le débat si la place ne nous manque comme aujourd'hui. En attendant, bornons-nous à appliquer cette observation au rôle et à la manière de le composer, comme l'a fait M. Moland lui-même. Tartuffe est un homme du monde; c'est ainsi que l'a compris et rendu M. Fevre. L'intention est bonne, mais il nous semble que l'exécution a laissé beaucoup à désirer. Cette manière de comprendre le rôle n'exigeait pas qu'il en atténuat et en refroidît tous les effets. Excellent dans sa première scène avec Elmire, il s'est montré faible dans celle où, dénoncé par Damis à son père, il se justifie en s'accusant avec une humilité qui transporte celui-ci d'attendrissement et d'admiration; faible aussi dans la scène où Elmire lui tend un piège pendant que son mari est caché sous la table et dans celle où, chassé de la maison, il relève la tête comme une vipère qu'on écrase. Pour tout résumer d'un mot, il n'a su ni faire horreur en rampant, ni faire peur en se redressant. Ce qui manque à M. Fevre, ce n'est pas la vérité dans l'interprétation du personnage, mais le relief dans l'exécution.

Physiquement, M. Laugier n'est pas l'homme de son rôle, et Molière en a vingt autres qui lui conviendraient mieux. Nous nous figurons naturellement Orgon comme un bon bourgeois qui doit porter sur les traits de son visage un air crédule et naïf, même lorsqu'il se livre à ses emportements et traite sa famille avec tant de dureté, pour la punir de sa défiance envers ce bon M. Tartuffe. Or M. Laugier est grand, bien découplé et surtout il a un nez impérieux, un de ces terribles nez en bec d'aigle qui sonnent une fanfare éclatante au milieu d'un visage : le nez de la reine Elisabeth, le nez de Cyrano de Bergerac, le nez du grand Condé, le nez des Arago, mais pas le nez d'Orgon, à coup sûr. Il faut faire effort pour se représenter le bonhomme sous une telle physionomie. Malgré ce contre-sens physique, M. Laugier a fait plaisir par son jeu intelligent et large.

La Comédie-Française vient de faire une perte très sensible dans la personne de son administrateur général, M. Emile Perrin, mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie qui le tenait depuis près de sept mois éloigné de son cher théâtre. Depuis quatorze ans il dirigeait les destinées de notre première scène avec une rare habileté et il en avait conduit la fortune à un degré de prospérité inouï.

M. Perrin avait débuté par la peinture et par la critique d'art. Peintre, élève de Gros et de P. Delaroche, il exposa de 1840 à 1848, sans obtenir de récompenses, mais cependant non sans succès : une de ses toiles, la *Mort de Malfilâtre*, est au musée de Caen ; un autre, *Corneille chez le savetier*, la dernière qu'il ait envoyée au Salon, fut achetée par le ministre de l'intérieur, et non seulement Th. Gautier lui consacra l'un de ces comptes-rendus élogieux dont il était peu avare, mais elle semble bien lui avoir inspiré la belle pièce de vers qu'il composa sur le même sujet. Critique d'art, il écrivit dans l'*Union catholique*, le *Nouveau correspondant*, et, plus tard, dans la *Revue européenne*, où il a signé, de 1859 à 1861, des comptes-rendus musicaux et des salons d'une indiscutable compétence.

Quand M. Perrin fut nommé directeur de l'Opéra-Comique, en 1848, ce choix imprévu souleva bien des critiques et des épigrammes qui semblaient mérités. Et cependant il venait d'entrer dans sa véritable carrière et de trouver sa voie. Il y porta ses qualités d'artiste jointes à des facultés administratives de premier ordre, en y montant des pièces qui sont restées au répertoire, depuis les *Noces de Jeannette* jusqu'au *Val d'Andorre* et à *Galatée*, ainsi qu'en y produisant plusieurs artistes qui devaient monter au premier rang, comme Faure, M^{me} Ugalde et M^{lle} Miolan. Après avoir quitté l'Opéra-Comique en 1857, il devait y être rappelé à deux reprises différentes dans des circonstances difficiles, en 1862 et en 1876, comme on appelle dans les cas désespérés un médecin d'une habileté reconnue, et chaque fois il justifia sa renommée en relevant la situation compromise. Il lui arriva même de mener pendant quelque temps deux théâtres de front. A la fin de 1862, il fut nommé à la direction de l'Opéra, où il eut l'heureuse chance de monter l'*Africaine*. Il avait déjà monté l'*Etoile du Nord* à l'Opéra-Comique, et il est le seul directeur à qui ait été réservée cette rare fortune d'avoir à mettre au jour deux œuvres de Meyerbeer.

C'est au mois de juillet 1871, au moment où Paris commençait à reprendre possession de lui-même après tant de désastres, que M. Perrin fut appelé à l'administration de la Comédie-Française, où il laissera certainement un long souvenir. Homme du monde, aux manières correctes, poli et bien élevé, M. Perrin avait les

manières froides et l'impénétrable réserve d'un diplomate. Il savait ce qu'il voulait, et ce qu'il voulait, il le voulait bien. Il gouvernait la maison de Molière d'une main ferme, ayant l'œil à tout, ne négligeant aucun détail, sachant prendre le vent et flairer le succès. Il avait non seulement par son caractère, mais par son habileté, acquis une grande autorité sur les comédiens, que leur talent et leur réputation, que les jalousies et les vanités de métier rendent si difficiles à discipliner. Il a eu des attaques à subir : quel est l'homme au pouvoir qu'on n'attaque pas, ne fût-ce que par esprit de contradiction, surtout lorsque son pouvoir se prolonge et qu'il réussit ? Ne pouvant l'accuser de mal gérer la fortune de son théâtre, on l'a accusé fort injustement de sacrifier à la recette les intérêts supérieurs de l'art. D'autres reproches parfois plus fondés, mais où l'on ne tenait pas suffisamment compte des diverses faces de la question, lui ont été adressés encore : d'avoir créé deux jours hebdomadaires d'abonnement, où notre premier théâtre littéraire devient la proie d'une société mondaine dont la littérature est le moindre souci et qui n'a d'autre but que de se réunir pour échanger des nouvelles et étaler des toilettes ; de montrer des préférences ou des antipathies trop peu justifiées pour certains acteurs ; de trop accorder au luxe et à la minutie de la mise en scène. On se rappelle encore avec quelle autorité il a répondu à ce dernier reproche dans une *Etude* dont nous avons parlé ici-même. L'administrateur de la Comédie-Française, en effet, était un écrivain fort distingué. Membre libre de l'Académie des beaux-arts, il y avait lu des travaux, dont le dernier surtout, relatif à deux portraits de Molière, avait été fort remarqué.

M. Emile Perrin, qui ne faisait pas mystère de ses croyances chrétiennes, est mort consolé par les secours de la religion. La Comédie a pris le deuil et fait relâche le jour de ses funérailles : elle devait bien ce témoignage d'estime et de regret à l'homme qui en a renouvelé l'éclat en l'élevant à une prospérité qu'elle ne dépassera certainement jamais et qu'elle aura peine peut-être à maintenir. Tous nos vœux et tous ceux des amis de la haute littérature accompagnent M. Jules Claretie, qui n'a pas craint d'accepter cette succession redoutable. M. Claretie aime les lettres ; il les a cultivées avec un brillant succès sous les formes les plus diverses. Nous sommes sûrs qu'il va mettre au Théâtre-Français toutes les ressources d'un esprit très souple comme d'une activité prodigieuse, et nous espérons qu'il n'y compromettra point son renom d'homme heureux.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 octobre 1885.

Les élections ont au moins une vertu : c'est de rendre mathématiquement visible à la foule un état de choses qui n'était encore perçu que de l'observateur sagace, dans la masse confuse et obscure des événements. La foule, en comptant les députés qui tombent et ceux qui surgissent, en recensant les forces des partis sur les bancs de la Chambre nouvelle, reconnaît, comme à la lumière d'une notion brusque et positive, les changements qui s'accomplissaient et qu'elle discernait mal. Ces changements, il a fallu trois fois une grande date électorale pour les marquer avec netteté aux yeux de la foule aveugle ou inconsciente. En 1876, les élections annoncent aux conservateurs la fin de leur règne dans le gouvernement de la République; les républicains qui se prétendent conservateurs viennent occuper leur place. En 1881, expire le règne des républicains dits conservateurs; celui des opportunistes s'inaugure le lendemain des élections. En 1885, c'est le règne des opportunistes qui finit : les élections improuvent leur politique et condamnent leurs chefs; si elles ne donnent pas aux radicaux l'absolue supériorité du nombre, elles leur assurent l'avantage moral de la domination; ils ne possédaient hier qu'une part du pouvoir; ils l'auront bientôt tout entier; leur avènement est proche. Voilà bien ce qu'auront signifié, les unes après les autres, les élections de 1876 redoublées par celles de 1877, puis les élections de 1881 et de 1885. Elles dessinent, en vérité, le cycle même de la République. A chacune d'elles correspond une des phases qui sont dans sa destinée. Et de ces phases qui se seront succédé parlementairement, avec la lenteur d'une expérience régulière, celle qui commence aujourd'hui sera-t-elle la dernière, tragiquement ou non? Ne sera-t-elle pas rapide et courte, parce qu'elle aboutit, ce semble, à un de ces tournants où la fatalité précipite tout à coup la fortune? L'historien peut le prophétiser et Dieu seul le sait...

Quelle joie violente et vaine a donc saisi les républicains, le matin du 19 octobre? Parce que, le 18, dans ce ballottage qui les a tant fait trembler, ils ont pu, pêle-mêle, par tous les moyens, à tous les titres, élire 242 de leurs candidats, ils montent au Capitole et remercient avec emphase le suffrage universel! A ce débordement de leur satisfaction on mesure l'intensité de leur crainte. Il était pourtant certain que les élections du 18 octobre ne pouvaient pas favoriser le parti conservateur autant que celles du 4. Outre qu'il

avait en face de soi, le 18, des adversaires non seulement coalisés, mais armés de tous les expédients que le désespoir peut tirer d'un gouvernement qui a peur et qui n'a point de scrupule, le parti conservateur avait presque épuisé sa victoire, le 4 octobre. Quelque généreuse confiance que cette victoire lui eût communiquée et si vivement qu'elle pût entraîner de son côté les cœurs hésitants, il avait à lutter dans les régions où il était le plus faible depuis longtemps. Les républicains l'obligeaient, d'ailleurs, par un artifice audacieux, à obtenir du suffrage universel un vote que, par nature, le suffrage universel refuse d'avance à quiconque le lui demande directement et solennellement. Ce vote n'était plus qu'une sorte de plébiscite, à entendre les républicains : en choisissant ses députés à droite ou à gauche, la nation allait opter entre la République et la Monarchie. Ils posaient eux-mêmes la question, en jurant qu'elle était posée par le parti conservateur, devenu dès lors une faction, une bande de perturbateurs et de rebelles; ils le dénonçaient comme un fauteur de guerre civile, et, après avoir averti le suffrage universel qu'il déciderait, le 18 octobre, s'il voulait ou non avec le parti conservateur une révolution, ils le sommaient de répondre à la question dont ils le terrifiaient. Que, pour ces diverses raisons et dans ces conditions inégales, le parti conservateur ait seulement conquis, le 18 octobre, vingt-six sièges, parmi les quarante-quatre qu'il disputait avec quelque chance aux républicains, il peut encore s'en féliciter et, certes, il le doit. Ce qui importait, c'était qu'il continuât, le 18 octobre, à augmenter le chiffre de ses députés et celui de ses électeurs. Or, il l'a continué, dans une proportion plus que notable. Et puis, en ces deux journées du 18 et du 4 octobre, n'est-ce pas un seul et même acte qui s'est opéré? Libre aux républicains de se consoler triomphalement en comparant le premier scrutin au second. Considérons l'ensemble de ces élections. Quel effort! Quel progrès du parti conservateur! En 1881, il n'avait, dans le pays, que 1 800 000 voix contre 5 500 000; en 1885, il en a 3 500 000 contre 4 000 000. En 1881, il n'avait, au Palais-Bourbon, que 85 sièges; en 1885, il en a 201, et, avec ses 201 représentants, il peut exercer dans la Chambre un arbitrage presque souverain. Cette statistique a bien son éloquence et elle ne permet guère aux républicains de s'enorgueillir sans folie, ni de se réjouir sans puérilité...

Les républicains paraissent avoir cru que c'en était fait de la République, s'ils perdaient la bataille électorale du 18 octobre. Sincères ou non, ils ont poussé leur grand cri : « La République est en danger ! » Et ce cri a rallié ceux mêmes que la voix de M. Brisson avait été impuissante à rassembler et à grouper, pour la vague « concentration » à laquelle il les invitait naguère. Radicaux et opportunistes, ces gens qui s'accusaient à l'envi d'être les fléaux

de la République, se sont réunis, tout souillés encore de la boue qu'ils se jetaient la veille et tout saignants des coups dont ils se blessaient. « Connaissez-vous rien de plus honteux qu'une union menteuse devant le suffrage universel, union qui consisterait à associer dans un même groupement politique, en vue des élections, les hommes qui rêvent de se combattre une fois élus, des hommes entre lesquels on ferait une union apparente devant le suffrage universel et qui reprendraient plus tard les discussions anciennes dans le Parlement pour aboutir enfin à une impuissance définitive? Le Parlement ne serait plus dans ce cas qu'un rassemblement incohérent d'individus, incapables de toute politique commune, rassemblés pour un moment par l'intérêt électoral, destinés à perpétuer dans le Parlement, en les aggravant, les divisions, la désunion de ces dernières années. Ce serait faire les élections sur une grande équivoque, sur le mensonge universel ». L'homme qui avait prononcé ces paroles à Bordeaux, dans un discours que l'écho répétait encore, n'était pas le dernier à pratiquer le trafic de candidatures et de suffrages nécessaire à cette « union menteuse » : M. Clémenceau commandait aux radicaux de voter, le 18 octobre, pour les opportunistes, partout où, le 4, ceux-ci avaient eu l'avantage sur ceux-là. Eh quoi! ne fallait-il pas sauver la République menacée par les monarchistes? Et les candidats que les électeurs avaient « désignés » préventivement, le 4 octobre, par une préférence toute provisoire, n'étaient-ils pas sacrés? A la vérité, ce double argument, si captieux et si sophistique que M. Clémenceau l'eût jugé en d'autres temps, s'accordait avec son calcul : c'était aux radicaux que ce genre d'abnégation civique devait le plus profiter; les opportunistes en étaient les dupes. Donc, étroitement coalisés dans cette « union menteuse », les opportunistes et les radicaux allaient aux urnes, le 18 octobre, en se disant : « Au vote contre la Monarchie! Au vote pour la République! » Ils ne prenaient pas garde qu'en convertissant ce vote en une sorte de plébiscite, ils infirmaient le principe même de leur gouvernement, ils enseignaient aux monarchistes que des élections législatives pouvaient être un mode souverain de transformer la République en Monarchie, ils rendaient virtuellement sa force à cet article 8 qu'ils avaient supprimé dans leurs lois constitutionnelles. Imprudents! ils proclamaient d'avance, ils proclamaient eux-mêmes qu'entre la République et la Monarchie il n'y aurait plus après le 18 octobre, pour la possession légale du titre, que la différence qu'il y a entre les deux chiffres de 3 500 000 voix et de 4 000 000...

Ces élections se sont faites « sur un mensonge » : nous retenons ce mot de M. Clémenceau comme une sentence qu'on pourra inscrire au fronton de la Chambre, le jour où y entreront les dé-

putés républicains élus le 18 octobre. Mais il y aura eu au fond de ces élections plus que le mensonge préalablement dénoncé avec tant de justesse par M. Clémenceau : il y aura eu assez d'artifices, d'abus, de méfaits, de violences, pour que M. Brisson paraisse s'être moqué de la France, quand il lui promettait des élections « libres et loyales ». Elles n'ont été ni loyales ni libres, le 18 octobre, comme si M. Allain-Targé eût voulu, après le 4, démentir cette promesse de M. Brisson trop fidèlement observée, paraît-il, dans la période antérieure. Comment la peur a inspiré les préfets et tous les fonctionnaires dont M. Allain-Targé avait morigéné le « dévouement », au nom de la République apeurée et irritée; quels ont été leurs excès électoraux; quelle pression ils ont exercée; à quels moyens d'intimidation ils ont eu recours; de quelles circulaires et de quelles affiches ils se sont servis : il faudrait un volume pour le raconter. Comment les candidats opportunistes et radicaux ont rivalisé avec eux; quels placards ils ont inventés; quels contes ridicules et odieux ils ont répandus; quels préjugés ils ont enfiévrés jusqu'à la fureur; quelles imputations calomnieuses et ignominieuses ils ont dirigées contre les conservateurs; quels attentats même les agents du parti républicain ont commis : un autre volume suffirait difficilement à en établir une énumération exacte. Nous adjurons nos amis de composer ce dossier, après une enquête minutieuse, et de l'apporter à la tribune. Cette république s'est déshonorée dans ces élections : montrons-en la honte à tout le monde. Citons-les à la barre de la France et de l'Europe, ces deux anciens ministres qui ont osé, dans l'Ille-et-Vilaine, provoquer « contre les chouans » une animosité si sauvage; citons-le là aussi, ce frère du président de la République, ce général qui, oubliant l'épée qu'il porte pour assurer la paix de son pays, se rue dans la mêlée électorale en attaquant les candidats du parti conservateur comme des traîtres qui fomentent « la guerre civile ». Il faut que nous nous défendions et que, devant l'opinion publique au moins, nous obtenions justice. Au surplus, déjà les événements eux-mêmes nous fournissent leurs preuves contre nos accusateurs, contre M. Allain-Targé, contre ses préfets. Ils n'avaient pas craint d'affirmer que nous trompions les électeurs sur l'état réel du Tonkin; ils ont menacé de traduire devant les tribunaux quarante-deux de nos journaux, coupables d'avoir dit que les hostilités continuent au Tonkin et qu'on se disposait à y expédier des renforts; ils l'ont fait publier dans les villages, au son du tambour. Eh bien ! voici qu'au lendemain même du 18 octobre, une dépêche du général de Courcy, dépêche qu'on ne peut plus dissimuler, certifie le nouveau massacre de chrétiens égorgés dans l'Annam, presque sous les yeux de son armée, et atteste qu'il y a eu, après ce massacre, « une

série d'engagements » entre nos troupes et les bandes annamites. Voici encore des télégrammes pour confesser qu'on forme, dans telle ou telle garnison, des compagnies destinées aux régiments que la maladie décime au Tonkin ou que des navires, chargés de soldats, partent pour l'Extrême-Orient. Quels aveux sinistres ! Recueillons-les et vengeons-nous par la vérité devant les électeurs, en attendant qu'ils nous vengent à leur tour par des votes plus sûrs et plus constants.

De tant de candidats les républicains modérés, ou, comme ils s'appellent encore en se rajeunissant, les républicains libéraux, ont été les plus malheureux, aussi bien le 18 octobre que le 4. Abandonnés par le suffrage universel ou forcés de s'abandonner eux-mêmes en esquivant la lutte, ils disparaissent presque tous : c'est M. Christophe, M. Lebaudy, M. Francis Charmes, après M. Ribot, M. Graux et M. de Choiseul ; c'est M. Philippoteaux, M. Renault-Morlière, avec M. Franck-Chauveau et M. Levavasseur ; derrière eux, une quinzaine d'autres. Combien en reste-t-il au Palais-Bourbon ? Six, selon le compte d'un nomenclateur malicieux ; douze, selon le nôtre ; juste assez pour attester à la génération nouvelle que l'espèce a existé. C'est donc tout un parti qui s'évanouit, celui de la République conservatrice. Déjà l'idéal de cette sorte de république n'était plus qu'un songe pour la France. Chose étrange ! le petit groupe qui demeurerait dogmatiquement fidèle à cette fiction avait encore assez de foi pour croire à la nécessité de la République, il avait assez de confiance en soi pour s'estimer encore capable de la gouverner, et cependant il n'avait ni assez de hardiesse pour offrir au suffrage universel un programme de gouvernement ni assez de vitalité pour produire un nombre de candidatures qui pût suffire à la création d'un parti. Il n'a présenté que dans cinq départements une liste de candidats pris dans ses propres rangs, et pas un de ces candidats n'a pu se faire élire. Nous ignorons comment il réparera son malheur. Ce ne sera point à la Chambre, assurément. Sera-ce dans le Sénat où sa puissance subsiste, bien qu'affaiblie par tant de longanimité ? Nous en doutons. Sera-ce donc dans le pays ? On l'annonce, non sans un fracas dont sourient les radicaux et dont les opportunistes ne souriraient pas moins, si leur état mélancolique d'aujourd'hui leur laissait une velléité quelconque d'ironie. Les républicains modérés seraient disposés, paraît-il, à former dans toute la France une « Association libérale », selon le modèle belge. Soit. Mais la formeront-ils à eux seuls, avec cette élite qu'ils s'étaient si héroïquement composée dans le département de Seine-et-Oise, pour les élections ? Et quelle sera leur politique ? La même ? Ou bien celle d'une « Union libérale » telle qu'il s'en organisa une durant les dernières années de l'Empire ? Si

leur politique doit être demain ce qu'elle était hier, l'effort qu'ils tenteront dans quatre-vingt-six départements n'aura pas plus d'efficacité qu'il n'en a eu dans les cinq où ils pleurent, depuis le 4 et le 18 octobre, leur infortune électorale. Que si, au contraire, leur politique change, est-ce que leur républicanisme doctrinaire ne devra pas commencer par être plus tolérant? Comment, dès lors, leur association pourra-t-elle être « libérale » sans être également conservatrice? Et, pour qu'elle soit acceptable aux conservateurs, ne faudra-t-il pas que leur terrible serment de maintenir debout le gouvernement de la République, fût-ce sur les ruines de la société et de la patrie, dans toute la gloire de son éternité métaphysique, se relâche un peu pour l'avenir?...

Leur infortune électorale du 4 et du 18 octobre a deux causes qu'ils ne sauraient s'obstiner à méconnaître : l'une qui consiste dans une très grave erreur; l'autre, dans une faute non moins grave. L'erreur, c'est de se révolter contre la loi historique en vertu de laquelle la République a, chez nous, ses périodes et leur ordre fatal de succession; c'est de s'imaginer que cette république, tour à tour devenue de conservatrice opportuniste et d'opportuniste radicale, peut miraculeusement redevenir conservatrice; c'est de ne pas constater qu'elle va toujours plus loin, toujours plus bas, dans la série de ses évolutions, et que la démocratie qu'elle a mise en mouvement avec tant de violence ne reviendra pas à son point de départ, au règne d'un Thiers et d'un Dufaure. La faute, c'est que le groupe des républicains modérés s'est isolé orgueilleusement. Ils ont voulu être un parti entre les conservateurs et les radicaux. Ni les théories savantes ni les antithèses bien pondérées ne leur ont manqué pour justifier cette prétention de tout faire par eux-mêmes, au profit et en l'honneur de leur république personnelle. Aux radicaux ils ont déclaré qu'ils n'étaient que des anarchistes; aux conservateurs, qu'ils n'étaient que des révolutionnaires : ceux-là, ils les maudissent comme des perturbateurs qui bouleversent le fond même de tout gouvernement; ceux-ci, comme des conspirateurs qui veulent détruire, sinon le fond du gouvernement, du moins sa forme constitutionnelle. Les radicaux! ils les traitent avec une colère qui n'est tempérée que par la peur. Les conservateurs! avec un mépris que la politesse dissimule mal. Il n'est pas jusqu'aux opportunistes qu'ils ne raillent ou qu'ils ne blâment, à l'occasion, quand ils ont à juger, après une déception trop dure, la politique financière ou coloniale de M. Jules Ferry, et le blâme a même été jusqu'à l'invective, dans la querelle électorale qu'ils ont eue avec eux dans Seine-et-Oise. Les républicains modérés se sont donc séparés de tout le monde. Sans le mot de république, il n'y a pas de salut pour la France, selon la maxime de M. Ribot, et

voilà pourquoi les républicains modérés, qui n'ont en commun avec les conservateurs qu'un certain nombre de principes sans lesquels un peuple civilisé ne peut vivre ni librement ni pacifiquement, repoussent ou fuient les conservateurs. Mais ce mot de république les réconcilie, au besoin, avec les pires amis du gouvernement républicain comme avec les pires ennemis de la société, avec les opportunistes comme avec les radicaux. Ils ont tous ensemble pactisé, fraternisé devant les électeurs. On a vu M. Paul de Rémusat patronner à Toulouse M. Duportal, l'homme qui proclama la Commune dans cette ville, et M. Frédéric Passy se laisser patronner à Paris par MM. Rochefort, Camélinat et Roques de Filhol. Dans le Pas-de-Calais, M. Ribot s'est associé à M. Marmottan, sans plus de scrupule que M. Mézières à M. Viox dans Meurthe-et-Moselle, ou M. le comte Duchâtel à M. Delmas dans la Charente-Inférieure; et nous n'oublierons pas la menace de proscription qui flamboya, la veille du 4 octobre, sur une affiche apposée aux murs de Versailles par les candidats des républicains modérés. Ah! vraiment, les républicains modérés ne sont-ils pas las de tant d'actes illogiques, de cette complaisance sectaire et d'une telle promiscuité? Est-ce qu'ils ne sentent pas enfin que leur politique non seulement se débat entre deux genres d'impossibilité, mais qu'elle va de plus en plus du chimérique à l'odieux? Ne reprendront-ils pas parmi nous leur place d'autrefois? Attendront-ils qu'une catastrophe les y ramène, le front meurtri aussi bien que le cœur blessé?...

On ne peut pas dire des opportunistes comme des républicains modérés que leur parti n'est plus qu'une ombre, à la Chambre. Si le nombre des républicains modérés n'égale même pas celui des républicains qui se qualifient « indépendants », comme M. Andrieux et M. Amagat, le nombre des opportunistes a moins diminué, bien qu'inférieur à celui des conservateurs. Les opportunistes ne sont plus que 180 à 190; une foule ont mordu la poussière électorale; M. Jules Ferry n'aura plus autour de lui, à la Chambre, les Ranc, les Labuze, les Devès, les Maze, les Langlois, les Dreyfus, les Camescasse, les Margue, les Arène et tant d'autres qui formaient servilement son cortège; quatre de ses anciens complices, deux ministres et deux sous-secrétaires d'État qui le servaient auprès de M. Brisson, sont congédiés aussi par le suffrage universel. Mais l'amointrissement principal du parti, c'est surtout dans son autorité, dans son prestige, qu'il l'a subi. Moralement, il n'a plus le sentiment de sa force. Il sait que sa politique a été condamnée par les électeurs; il sait que la France ne lui pardonne ni la néfaste expédition du Tonkin ni le déficit; il sait que ces deux grandes fautes ont nui à la République autant qu'à lui-même, dans ces

élections. Il a dû se faire humble et accepter, le 18 octobre, la protection des radicaux, après leur avoir emprunté déjà une portion de leur programme. Ces radicaux, fiers de l'ascendant que leur popularité leur assure, sont maintenant 165 en face des opportunistes. Mais M. Clémenceau, qui connaît la loi de gravitation à laquelle obéit le parti républicain, peut, sans trop d'impatience, attendre sur son banc les opportunistes prêts à y descendre et que la fortune range d'avance derrière lui. En réalité, les radicaux domineront la gauche, dans cette Chambre. Le parti conservateur entre, lui, au Palais-Bourbon, avec 201 des siens. Il a eu la douleur de perdre, dans la lutte du 18 octobre, un de ses chefs, le plus éminent même, M. le duc de Broglie, combattu à outrance par tous les républicains et trahi par certains conservateurs : encore s'en est-il fallu de peu qu'il ne fût élu, malgré tant de fureur ou de perfidie ; il ne lui a manqué que 108 suffrages, dans la trouble opération d'un recensement où la seule règle, c'était de n'en avoir pas, pourvu que ce fût au désavantage de M. le duc de Broglie. Mais, hors la Chambre encore, M. le duc de Broglie sera pour notre cause le défenseur puissant et habile que les républicains ont appris à tant redouter : en quelque lieu qu'il parle, la tribune sera toujours assez haute, puisqu'il l'élèvera partout à la hauteur de son éloquence. Quelques regrets que telle ou telle espérance trompée nous ait laissés, le lendemain du 18 octobre, le parti conservateur est plein de courage, il a repris confiance en soi et dans l'avenir. Il s'est uni, il a eu sa discipline, il a son organisation et il la garde. Il est comme stimulé par l'épouvante même de ces républicains, réduits à employer contre lui les pratiques les plus impudentes de la candidature officielle. Il a maintenant conscience de ce qu'il peut. Dans vingt-six départements, la députation lui appartient tout entière ; il la partage dans huit autres, et, le lendemain du 18 octobre, on en a compté seize où un déplacement variable de cinq mille à trois cents suffrages lui eût suffi pour conquérir quatre-vingts sièges. Il n'est pas jusqu'à Paris qui n'ait honoré ses efforts et qui ne doive l'enhardir : car, si Paris a nommé, le 4 octobre, MM. Lockroy, Floquet, A. de la Forge, Brisson, et si, le 18, par un vote monstrueux, il a associé dans ses choix le ministre de l'intérieur, M. Frédéric Passy, trois des revenants de la Commune, Hude, le débitant de vins qui revendique « la liberté du mouillage », et le cabaretier Basly, par-dessus le marché socialiste et gréviste, il a eu aussi plus de 410 000 voix pour M. Édouard Hervé et pour M. Calla, plus de 108 000 pour M. Denys Cochin et M. Ferdinand Duval, plus de 105 000 encore pour les moins heureux de nos candidats. Que le parti conservateur ne se repose pas ou plutôt qu'il ne désarme pas ! Ce n'est

pas assez d'une période électorale pour qu'un parti qui se reconstitue resaisisse la direction de l'esprit public. Voilà pourquoi, dans le pays, le parti conservateur continuera vigoureusement son œuvre. Quant à la Chambre, où il assistera bientôt à plus d'une bataille acharnée des opportunistes et des radicaux, il aura un devoir aussi noble que simple à y remplir : il demandera tous les jours la réparation des maux qu'il avait signalés : ce sera sa tâche unique et, s'il a la patriotique sagesse de s'en contenter, il n'aura plus, en laissant faire une république qui ne saura corriger ni ses erreurs ni ses vices, qu'à laisser faire Dieu et la France.....

Pendant que le tumulte du 4 et du 18 octobre se calme chez nous, la mêlée électorale commence aux portes de la France. La Prusse va renouveler son Landtag. Le parti catholique s'y prépare énergiquement, comme avec la volonté de marquer par ces élections la date à laquelle doit finir le « Kulturkampf ». Il n'aura malheureusement pas, pour hâter cette fin du « Kulturkampf », l'assistance du plus illustre de ses orateurs et de ses savants, M. Auguste Reichensperger. Déjà, M. Auguste Reichensperger s'était retiré du Reichstag. Dans l'assemblée où le parti catholique a délibéré, à Cologne, sur son programme et sur son mot d'ordre, M. Auguste Reichensperger lui a fait ses adieux, en demandant une dernière fois « l'union de tous dans la lutte pour l'Eglise ». Le poids de l'âge et la fatigue le forcent à se retirer également du Landtag. Si pénible que les souvenirs terribles de 1870 aient pu nous rendre la justice envers la race de ceux qui nous ont pris l'Alsace-Lorraine, nous devons un hommage à ce catholique courageux et fidèle, doué d'une âme si généreuse et qui fut l'ami loyal et tendre de M. de Montalembert ; nous le devrions encore à l'artiste érudit qui fut un de nos collaborateurs les plus distingués. M. de Bismarck n'aura qu'à se réjouir de ne plus retrouver au Landtag un tel adversaire de sa politique. Selon toute vraisemblance, le parti catholique et le parti conservateur s'accroîtront dans ces élections. En Angleterre, les présages sont plus incertains ; cependant on peut aussi prévoir que le parti conservateur augmentera largement, dans la Chambre des communes, le nombre de ses représentants. Sera-ce assez pour qu'il garde le pouvoir ? C'est surtout la diplomatie de lord Salisbury qui en décidera. Qu'après avoir réglé le différend de l'Angleterre et de la Russie sur les confins de l'Afghanistan, il aplanisse les difficultés de l'accord international qui se doit conclure en Égypte, et l'Angleterre, lasse de la vaine agitation qu'elle a due à M. Gladstone non moins que des affronts qu'il lui a valus, en témoignera sa reconnaissance au parti conservateur. Il reste à empêcher que l'affaire de la Roumélie orientale ne devienne pour l'Europe une question d'Orient. L'Angleterre,

sans doute pour obtenir du Sultan un peu plus de bon vouloir en Égypte, paraît traiter avec faveur la Bulgarie. Mais la Russie et l'Autriche sont moins indulgentes au prince Alexandre. Soit qu'elles veuillent fermement préserver la paix dans la vallée du Danube pour maintenir la trêve générale de l'Europe, soit qu'elles veuillent provisoirement refréner les âpres prétentions de tous les petits peuples qui se disputent déjà l'héritage de l'empire ottoman, la Russie arrête l'élan intempestif de la Bulgarie qu'elle n'a pas poussée sur la Roumélie, tandis que l'Autriche arrête celui de la Serbie qu'elle a, ce semble, excitée à se mettre en marche. Les deux puissances ont ordonné au prince Alexandre de ramener de Philippopoli ses milices; il a obéi. La Serbie obéira-t-elle aussi docilement? Elle cherchait sa « compensation » sur la frontière de cette Bulgarie même qui s'enrichissait de la Roumélie orientale. La Grèce paraît saisie d'un égal besoin. Espérons que leurs ambitions céderont aux conseils et aux menaces qu'elles entendent. Les puissances vont tenir une seconde conférence à Constantinople : peut-être le fatalisme des Turcs, aidé des contradictions et des rivalités de tout le monde, y permettra-t-il un arrangement qui ajournera, encore une fois, le conflit formidable dont ce coin de l'Europe sera tôt ou tard le théâtre...

La France, si républicaine qu'on la prétende, a tourné, pendant quelques jours, toute sa curiosité vers le château d'Eu, attentive avec une secrète et vive sympathie à la fête qui le remplissait de tant d'éclat. Elle n'a pas pu, dans son orgueil national, n'être pas fière du mariage qui s'y célébrait. Elle n'a pas pu ne pas songer à son propre avenir, en considérant l'alliance qui vient d'unir à la dynastie et au peuple de Danemark cette Maison de France à laquelle, demain, la fortune ou plutôt notre nation elle-même confiera peut-être ses destinées et le soin de lui restaurer la grandeur que la Monarchie lui avait assurée. Le prince Valdemar, dernier fils du roi Christian IX et frère de souverains qui règnent, d'un monde à l'autre, sur plus de quatre cents millions d'hommes, a épousé, au château d'Eu, la princesse Marie, fille aînée de M. le duc de Chartres et petite-fille de M. le prince de Joinville. C'est un mariage heureux que la politique n'a pas fait seule; car elle l'a fait avec l'aide intime d'une puissance plus douce qu'elle et non moins mystérieuse; elle ne l'a fait qu'à la faveur de leur jeunesse qui s'était souri. Et toutefois c'est également un mariage dont la politique a quelque raison de se féliciter, aussi bien pour la France que pour la famille en qui se personnifie maintenant, devant la France, la Monarchie d'hier et de demain. La princesse Marie, en épousant le prince Valdemar, devient la belle-sœur du futur roi de Danemark, de la future reine d'Angleterre, de l'impératrice de Russie,

du roi de Grèce et de cette duchesse de Cumberland qui porterait la double couronne de Hanovre et de Brunswick, si la Providence, à défaut de M. de Bismarck, le permettait. Ce mariage multiplie donc, dans la Maison de France, les alliances qu'elle possédait déjà et qui l'attachaient, par des liens directs ou non, aux dynasties régnantes de l'Espagne, de la Belgique, de l'Autriche et du Brésil : elle étend ainsi, au nord de l'Europe surtout, son influence particulière, une influence qui, tôt ou tard, sera celle même de la France, nous l'espérons bien.

Ce mariage s'est accompli à Eu, dans la chapelle du château, parmi les acclamations d'une population fidèle. Depuis plus d'un siècle, la France n'avait eu, ni là ni ailleurs, le spectacle d'une telle réunion royale; et, chose extraordinaire, c'est en cette ère de république qu'il lui est donné! Quarante princes et princesses assistaient à la cérémonie : tous nos princes français et ceux des familles souveraines que l'affection y amenait, la reine de Danemark, le prince et la princesse de Galles, le grand-duc Alexis, le comte de Flandre, saluant ensemble en M. le comte de Paris le chef de la maison de France et leur hôte, par un hommage qui laisse bien voir quelle autorité il pourrait avoir un jour en Europe. La princesse Marie quitte le foyer de son père et son pays : elle était préparée à la tristesse de cette séparation par le sentiment qui commande, dans les familles royales, de servir jusqu'au sacrifice l'intérêt supérieur auquel la royauté s'est vouée, celui de la dynastie confondue avec la patrie. Elle s'en va, pour un exil cette fois volontaire, elle s'en va sous un toit où l'on est tendrement uni, chez un peuple qui fut toujours un vaillant ami de la France; au moins cette race étrangère à laquelle elle mêlera sa vie n'a rien dans l'âme qui soit étranger à la nôtre. Elle se répétera là-bas le mot d'une aïeule dont elle a pu contempler le portrait dans la galerie des Guises, à Eu : « J'aime la France, car j'en suis, et aime tous ceux qui en sont comme moi. » Ce mot de Claude de France, devenue duchesse de Lorraine, la princesse Marie se le redira souvent. Et certes, avec sa beauté gracieuse, avec son esprit et la bonté de son cœur, elle aura moins de peine que personne à faire partout et toujours aimer la France. Dieu l'aide et la protège! Qu'il la garde heureuse! Puisse-t-elle revenir au pays en ces temps meilleurs que nous souhaitons! Et puisse ne pas trop tarder la saison, où, la France semant ses lys dans toute l'Europe, sa gloire et sa force auront fleuri avec eux!...

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LES MÉMOIRES
DE
CHARLES GREVILLE¹

Il y a dix ans paraissaient les deux premiers volumes des *Mémoires* de Charles Greville, greffier du conseil privé, sous le règne des rois Charles IV et Guillaume IV. Leur publication produisit une sensation immense et défraya pendant six mois la chronique scandaleuse de Londres. Par sa naissance (il était petit-fils du duc de Portland) et par sa position l'auteur se trouvait en rapport avec l'élite de la société, tandis qu'en vertu de ses fonctions il assistait à tous les conseils de cabinet. Il passait pour le plus discret des hommes, sans quoi il est douteux qu'il eût été choisi pour occuper un poste qui exige une discrétion absolue. Les hommes et les femmes les plus en vue le consultaient journellement sur leurs affaires privées; mais ils eussent été plus avarés de leurs confidences s'ils avaient su que ce personnage si réservé n'allait jamais se mettre au lit sans avoir préalablement couché par écrit les incidents les plus piquants, les anecdotes les plus drôles qu'il avait pu recueillir dans le courant de la journée. Jusqu'à l'époque de sa mort arrivée en 1865, nul, excepté M. Reeve, qui devait être chargé de la publication de ses *Mémoires*, ne se douta que Charles Greville avait été le plus actif des *journaliers*. Quand la vérité se révéla, tous ceux qui avaient connu le défunt se prirent à trembler, et l'événement se chargea de démontrer que ce n'était pas sans cause. Pendant un temps la franchise fut bannie des fumoirs; et quand, après le dîner, les dames étant passées au salon, selon la coutume anglaise, les hommes restaient seuls dans la salle à manger pour savourer leur vin d'Oport ou de Bordeaux, ils n'osaient plus causer librement entre eux, chacun soupçonnant

¹ THE GREVILLE MEMOIRS (second part). — *A journal of the Reign of Queen Victoria from 1837 to 1852, by the late CHARLES C. F. GREVILLE, Esq. Clerk of the Council.* — 3 vol. Londres. Longmans, Green and Co, 1885.

son voisin de tenir un journal. Quant aux ministres, ils devinrent si timides, que sir Arthur Helps, qui avait succédé à Greville dans les fonctions de greffier du conseil privé, crut devoir déclarer publiquement que, bien qu'il eût été coupable de quelques délits littéraires, il n'avait jamais poussé la noirceur jusqu'à rédiger des *Mémoires*. Les deux premiers volumes, publiés dix ans après la mort de Greville, contenaient toute la période comprise entre les années 1820 et 1837. Les trois nouveaux tomes, qui viennent de paraître après un autre intervalle décennal, vont de 1837 à 1852. Hâtons-nous de dire qu'ils ne renferment point d'anecdotes scandaleuses, comme leurs aînés. La conséquence à en tirer, c'est que le règne de Victoria a inauguré une ère de moralité bien supérieure à celle des règnes précédents. Les nouveaux *Mémoires*, pour n'être pas aussi scabreux que les autres, ne contiennent pas moins une foule de détails inédits d'un grand intérêt au point de vue historique. Ajoutons que Greville, qui avait des relations dans la haute société parisienne, se montre généralement animé envers la France d'une plus vive sympathie que la plupart des Anglais de sa génération.

Les détails sur les débuts du règne de Victoria sont neufs et intéressants. Évidemment la nouvelle reine s'était préparée de longue main à sa destinée. « Il est difficile d'attribuer à la timidité cet empire sur elle-même et cette obéissance passive dont elle fit preuve dans sa conduite jusqu'au moment où elle apprit qu'elle était reine; mais à partir de cet instant, comme si elle eût été inspirée par le génie et l'esprit de Sixte V, elle affirma, sans délai, sa dignité et sa volonté. » Le matin même de la mort de Guillaume IV, l'archevêque de Cantorbéry et lord Conyngham se présentent au palais de Kensington pour informer Victoria que le sceptre est passé dans ses mains. Au bout d'un instant, la princesse, entre dans le salon où ils l'attendent; elle est vêtue d'un simple peignoir et ses pieds nus sont passés dans des mules. A peine Conyngham l'a-t-il saluée du titre de « Majesté », qu'elle tend la main avec un geste de reine à l'archevêque et au marquis, et leur donne à entendre qu'ils doivent la baiser, ce qu'ils font après avoir mis un genou en terre. Envers sa mère, la jeune souveraine se montre remplie d'égards et d'attentions, mais elle lui fait sentir qu'elle n'est plus sous sa tutelle, et que la reine d'Angleterre est désormais indépendante de la duchesse de Kent. Celle-ci conçoit un profond ressentiment de la nouvelle position qui lui est faite, et s'en plaint amèrement aux personnes qui viennent la visiter. La disgrâce de sir J. Conroy, son conseiller intime, que le premier acte de la nouvelle reine est d'éloigner de la cour, met le comble à son humiliation, et

le vieux roi Guillaume est vengé après sa mort des querelles que la duchesse lui a cherchées pendant sa vie. Greville résume ainsi le caractère de Victoria : « Malgré sa conduite et ses manières parfaitement convenables, la jeune reine commence à montrer quelques légers signes d'une disposition d'esprit très décidée, et il est impossible de ne point pressentir que, lorsque elle aura gagné de l'aplomb et que son caractère commencera à se développer, elle fera preuve d'une grande force de volonté. » L'événement a justifié cette prédiction.

Greville avait la plus vive admiration pour le duc de Wellington, avec qui il était intimement lié. Dans le cours de son ouvrage, il relate plusieurs conversations caractéristiques qu'il a eues avec le général anglais. Celui-ci paraît avoir conçu une haute idée de sa propre invincibilité. Greville lui ayant exprimé son étonnement que Napoléon ne fût pas venu l'attaquer, en personne, en Espagne, et lui ayant demandé si, dans le cas où l'empereur se fût présenté à la tête de forces considérables, il serait parvenu à chasser les Anglais, Wellington répondit que Napoléon avait reculé devant une tâche dont il avait approfondi toute la difficulté, et il ajouta que jamais les Français ne l'auraient chassé : il aurait fait choix d'une position quelconque contre laquelle tous les efforts de Napoléon se seraient brisés, comme ceux de ses maréchaux. Le duc était d'avis que Napoléon était contraint, par la nature même de son système militaire, de tenir son armée toujours en campagne, car alors elle subsistait à l'aide des ressources des pays qu'elle occupait ; en temps de paix, la France n'aurait pas pu l'entretenir ; la paix aurait donc amené la chute de l'empereur par l'armée elle-même. Prié d'expliquer comment il conciliait ce qu'il avait dit de la discipline extraordinaire de l'armée française avec ses habitudes de pillage en pays ennemi, Wellington répliqua que, bien que les soldats français pillassent sans remords, ils mettaient de l'ordre et de la discipline dans cette opération. Tout était fait par voie de réquisition. Ils pillaient au profit de l'armée tout entière et non pour leur bénéfice particulier. D'ailleurs, ils étaient réduits à cette extrémité par le manque de nourriture. Wellington déclare avoir vu de ses yeux, à la bataille de Fuentes d'Onor, des soldats français enlever les cadavres des chevaux tués pour les faire cuire et les manger. Les Anglais, ajoute-t-il, ne furent jamais réduits à se nourrir de viande de cheval. Le duc raconte qu'à la bataille de Talavera, il faillit être fait prisonnier. Quelques troupes lâchèrent pied : il se trouvait alors au sommet d'une tour en ruine. Il n'eut que le temps de sauter à bas, et s'il n'eût été alors jeune et plein d'activité, il eût infailliblement été pris.

Dans le courant de la même conversation, le duc de Wellington dit à Greville que Napoléon était indubitablement le plus grand génie militaire qui eût jamais existé. Sans doute il avait eu des avantages qu'aucun autre homme n'avait possédés, des ressources illimitées, un pouvoir absolu et irresponsable, enfin une absence de scrupules complète qui ne reculait jamais devant un nombre quelconque de vies à sacrifier; mais, même en tenant compte de ces circonstances, l'emploi qu'il savait faire des moyens à sa disposition était véritablement merveilleux. Greville rappela alors au duc qu'il lui avait entendu dire que la campagne de 1814 était l'un des plus grands exploits de Napoléon, sinon le plus grand de tous, et qu'il n'avait succombé alors qu'à sa propre impatience. Wellington assura que c'était absolument exact, et répéta ce qu'il avait dit auparavant, que rien ne pouvait surpasser l'habileté des opérations de Napoléon et que s'il avait continué un peu plus longtemps de la même façon, il aurait contraint les alliés à battre en retraite, ce que, du reste, ils se préparaient déjà à faire. Il ajouta que *lui-même* n'aurait pas eu le temps d'arriver, mais que son intention avait été d'opérer sur la Loire. Si cette retraite avait eu lieu, elle n'aurait pas été désastreuse, et les alliés auraient eu le choix de recommencer l'invasion dans une autre campagne ou de signer la paix sur le Rhin, ce qu'il croit qu'ils auraient fait.

Wellington et son vieil antagoniste, le maréchal Soult, se retrouvèrent à Londres, où le duc de Dalmatie avait été envoyé par le roi Louis-Philippe, pour le représenter au couronnement de la reine Victoria. En cette circonstance, le général anglais sortit de ses habitudes et se montra courtois et même cordial envers son ancien adversaire. Il retarda même la publication du onzième tome de ses dépêches qui était sur le point de paraître, parce que ce volume contenait la bataille de Toulouse, et qu'il renfermait certains détails de nature à froisser le maréchal. Il fit plus : il écrivit de sa main à Croker, pour le prier de ne point publier dans la *Quarterly Review* un article outrageant pour Soult, mais ce vil pamphlétaire refusa d'accéder à la demande du noble duc. Nous devons déclarer que ce factum fut la seule note discordante au milieu du concert d'applaudissements par lesquels l'envoyé du roi des Français fut accueilli en Angleterre.

La description du couronnement de la reine est une des pages les plus remarquables du livre de Greville. A ce titre, nous croyons devoir la reproduire : « La journée était belle, sans chaleur et sans pluie. Une multitude immense se pressait dans les rues; l'ordre et la bonne humeur régnaient parmi elle. L'abbaye offrait un aspect magnifique, surtout sur les bancs des paires qui étaient étince-

lantes de diamants. L'entrée de Soult produisit un effet considérable. Il fut salué à son passage à travers la nef par des murmures de curiosité et d'admiration, qui le suivirent encore quand il eut pénétré dans le chœur. Son aspect était bien celui d'un vieux guerrier. Il marchait seul, en avant de sa nombreuse suite qui cheminait à distance respectueuse. Il était précédé de hérauts et d'huissiers qui l'avaient reçu avec une attention marquée, et certainement plus grande que celle qu'ils avaient accordée aux autres ambassadeurs. La reine paraissait toute petite, et le cortège était surchargé, ce qui en gâta l'effet. Il n'y avait pas assez d'espace entre la reine et les lords et autres personnages qui marchaient devant elle. L'évêque de Londres (Blomfield) fit un excellent sermon. Les différents acteurs de cette grande cérémonie savaient très imparfaitement leurs rôles, et ils avaient négligé de faire une répétition. Lord John Thynne, qui officiait pour le doyen de Westminster, me dit que personne ne savait ce qu'il devait faire, excepté l'archevêque et lui (qui avaient répété), lord Willoughby (qui a l'expérience de ces sortes de choses) et le duc de Wellington. Il en est résulté des difficultés et des embarras continuels, et la reine ne savait jamais ce qu'elle avait à faire. On lui fit quitter son siège pour passer dans la chapelle de Saint-Édouard avant la fin des prières, à la grande confusion de l'archevêque. Elle dit à lord J. Thynne : « Je vous en prie, dites-moi ce que je dois faire, car « ils ne le savent point. » A la fin, quand le globe fut placé dans ses mains, elle lui dit encore : « Que dois-je faire de cela? — « Il faut que Votre Majesté, si elle le veut bien, le porte dans sa « main. — Vraiment! mais c'est bien lourd. » L'anneau avec le rubis avait été fait pour le petit doigt, au lieu de l'être pour l'annulaire, ainsi que le prescrit la rubrique. Lorsque l'archevêque voulut le lui passer, elle tendit le petit doigt, mais il lui dit qu'il fallait tendre l'autre. Elle objecta que l'anneau était trop petit et qu'il ne voulait pas entrer. Mais comme l'archevêque insistait, elle céda et dut ôter d'abord ses autres bagues. On fit ensuite entrer l'anneau de force, mais cette opération fit souffrir la reine, et, après la cérémonie, elle dut tremper son doigt dans de l'eau glacée pour retirer l'anneau. Grands furent le bruit et la confusion, quand lord Surrey jeta les médailles commémoratives; chacun se précipita pour en avoir, et personne ne déploya autant de vigueur dans cette lutte que les demoiselles d'honneur. Il y eut une grande démonstration et de vifs applaudissements quand le duc de Wellington se présenta pour rendre hommage à la nouvelle reine. Lord Rolle, qui avait entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans, se laissa choir en gravissant les marches du trône. La première

impulsion de la reine fut de se lever, et quand il se présenta de nouveau pour rendre hommage, elle dit : « Ne puis-je pas aller au-devant de lui ? » Elle se leva alors du trône et descendit deux ou trois marches pour lui épargner la peine de monter : cette marque de bonté et de gracieuseté produisit une impression profonde. »

Greville revient un peu plus loin sur l'accueil vraiment extraordinaire que Soult reçut en Angleterre; non seulement il fut traité avec toutes sortes d'égards et de respect par les personnes appartenant aux classes élevées, par les représentants du haut commerce, mais il excita dans le peuple un enthousiasme qui touchait au délire. « On l'entoure, on l'acclame à pleins poumons, et à la revue dans le parc, il fut obligé d'abandonner ses deux mains à tous ceux qui voulaient les lui serrer. Le vieux soldat est touché jusqu'aux larmes de cette généreuse réception et il a exprimé dans plusieurs circonstances sa reconnaissance et son émotion en excellents termes. Tout cela fait honneur à John Bull, mais je me perds à chercher ce qui lui inspire une affection aussi délirante pour Soult. John est un *gentleman* qui fait parfois les choses à l'excès, mais qui ne fait rien à moitié. Dans le cas présent, il est bon qu'il en soit ainsi; cet enthousiasme doit être considéré comme un compliment national, comme une preuve de bon vouloir de la nation envers la France, et il ne saurait manquer de produire une impression correspondante dans ce dernier pays. »

Le 15 juillet 1840, un traité fut signé à Londres entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, à l'effet de régler la question d'Orient, en contraignant le pacha d'Égypte à évacuer la Syrie et à se renfermer dans les limites de son pachalik. La France ayant refusé d'acquiescer à cette politique, le traité fut signé sans sa participation et à son insu. Cet événement faillit avoir les plus graves conséquences et mettre l'Europe en feu. M. Greville semble avoir pris le plus vif intérêt à cette affaire; grâce à sa position officielle et à ses hautes relations, il en suit toutes les péripéties dans leurs détails les plus intimes. Une foule de circonstances, qui étaient restées ignorées du public, voient le jour pour la première fois dans son livre, que devra consulter quiconque voudra écrire l'histoire complète de cette époque. Bien que très sympathique à la France et à sa cause, M. Greville écrit avec l'impartialité qui est la première qualité d'un historien. Nous croyons donc devoir esquisser d'après lui cette page d'histoire en mettant en relief les particularités inédites.

Depuis plusieurs années déjà, lord Palmerston avait conçu le projet d'humilier le pacha d'Égypte. Il avait trouvé des adversaires résolus de sa politique au sein du cabinet dans la personne de

lord Holland et de lord Clarendon, et en dehors du ministère dans celle de lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Mais il avait triomphé de toutes les oppositions et imposé à ses collègues la signature du traité. Rien n'égalait le dédain avec lequel il parlait de ceux qui ne partageaient pas sa manière de voir. On aurait pu lui appliquer un mot qui a obtenu depuis une triste célébrité et dire de lui qu'il risquait une guerre terrible d'un cœur léger. Il prétendait que le gouvernement français n'avait pas la moindre envie de se battre, sous peine de voir ses flottes balayées de toutes les mers, ses armées détruites et l'insurrection, appuyée par l'étranger, triomphante à l'intérieur. Jamais on n'avait parlé avec plus de cynisme, de jactance et de légèreté. Mais Palmerston avait pour lui l'audace; et le cabinet, sous la présidence de l'indolent Melbourne, était la cour du roi Pétaud. Le duc de Wellington lui-même, qui approuvait les mesures de coercition contre Méhémet-Ali, blâmait l'idée d'un guerre européenne.

Le 6 septembre, M. Guizot, alors ambassadeur de France à Londres, fait prier Greville de passer chez lui et lui communique une dépêche qu'il vient de recevoir de M. Thiers. L'alliance offensive et défensive proposée à la France par Méhémet-Ali avait été repoussée. On avait fait comprendre à ce dernier qu'il fallait user de prudence. Mais il avait répondu par un ultimatum : son armée était concentrée au pied du Taurus. Il offrait de rester dans ces positions si on le laissait en repos, mais, à la première attaque contre sa flotte ou à la première tentative pour fomenter une insurrection en Syrie, il menaçait de marcher en avant. M. Guizot avait communiqué cette dépêche à lord Palmerston, qui avait répondu : « Oh ! Méhémet-Ali cédera. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'il cède à la première sommation, mais donnez-lui quinze jours et il finira par céder. » Il n'y eut pas moyen de le faire sortir de là. M. Guizot affirma que le gouvernement français, et en particulier le roi, était animé des dispositions les plus pacifiques, mais que faire si les quatre puissances alliées poussaient le pacha au désespoir ? M. Greville lui-même reconnaît que la France ne pouvait abandonner Méhémet-Ali sans se déshonorer. D'un autre côté, il suffisait d'un caprice du pacha ou de l'action du commandant d'une des escadres réunies dans la Méditerranée pour précipiter la guerre. M. Guizot résume en deux mots la situation : « L'Europe, dit-il, est à la merci des incidents et des subalternes. »

Cependant le gouvernement français faisait des armements considérables; et après avoir persuadé au pacha de faire des propositions nouvelles à Constantinople, M. Thiers donna à entendre que, si elles étaient repoussées, la France ne pourrait lui refuser son

assistance et que dès lors la guerre deviendrait inévitable. La situation était donc extrêmement critique.

(Ici M. Greville relate une anecdote assez caractéristique au sujet de M. Guizot. L'ambassadeur de France avait été invité à passer quelques jours au château de Windsor. Le premier soir, la reine exprima le désir qu'il prît place auprès d'elle à dîner, — ce qu'il fit. Le lendemain, le chambellan de service (lord Headfort) se présenta comme de coutume avec sa liste et dit à M. Guizot qu'il aurait à offrir le bras à la reine des Belges et à s'asseoir à table ailleurs que la veille. Sur quoi l'ambassadeur se redressa et dit : « Milord, ma place est auprès de la reine. » Headfort, tout abasourdi, alla rendre compte de cette protestation à Sa Majesté, qui fit preuve en cette circonstance de beaucoup de tact et de bon sens, en faisant prier M. Guizot de s'asseoir auprès d'elle, comme la veille.)

Cependant, bien que lord Palmerston se montrât plein de confiance et fût dans la jubilation à l'aspect de la conflagration générale qu'il était sur le point d'allumer, il s'en fallait de beaucoup que ses sentiments fussent partagés par tous ses collègues. Outre lord Holland et lord Clarendon, qui avaient protesté énergiquement contre la signature du traité du 5 juillet, il y avait un autre membre de cabinet, lord John Russell, qui, bien qu'ayant donné son adhésion au traité, était désireux d'en finir avec la question d'Orient et voulait à tout prix éviter une rupture avec la France. D'un autre côté, la reine entrevoyait avec effroi, à cause de son oncle Léopold, la possibilité d'une guerre qui aurait mis aux prises la nièce du roi des Belges avec le beau-père de ce prince.

Lord John Russell (dont la longue rivalité avec Palmerston semble dater de cette époque) résolut de faire convoquer un conseil de cabinet par lord Melbourne et de profiter de cette circonstance pour provoquer une explication nette et franche. Il se proposait de défendre dans le conseil les nouvelles propositions du pacha d'Égypte, appuyées par la France, comme offrant une solution équitable de la difficulté. Dans ce cas, de deux choses l'une devait arriver : ou Palmerston accepterait la transaction ou il la repousserait. Dans cette dernière hypothèse, si le ministre des affaires étrangères était soutenu par la majorité de ses collègues, lord John Russell devait se retirer, et il était plus que probable qu'il serait suivi dans sa retraite par lord Holland et lord Clarendon : tous trois auraient été libres alors d'attaquer dans le Parlement la politique belliqueuse ; si, au contraire, Palmerston était abandonné par les autres, ce serait lui qui donnerait sa démission, et lord John

Russell se déclarait prêt à se charger du portefeuille des affaires étrangères pour faire triompher ses idées de conciliation.

Dans l'intervalle, M. Guizot avait eu plusieurs entrevues avec Greville, avec lord Palmerston et avec lord Melbourne, à qui il avait donné les explications les plus satisfaisantes touchant la mission de Walewski à Constantinople, avec l'assurance que la France était prête à se joindre aux autres puissances pour garantir l'exécution des propositions nouvelles faites par le pacha d'Égypte, si elles étaient agréées. A quoi lord Melbourne répondit que tout cela était fort satisfaisant, mais qu'il y avait une chose à craindre, c'était que lord Ponsomby, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, qui était très hostile à Méhémet-Ali et qui ne redoutait pas la guerre, fit rejeter les propositions. M. Guizot se montra justement surpris d'entendre un premier ministre tenir un pareil langage et paraître avoir peur d'un de ses subordonnés. Mais tout lord Melbourne était là, — l'inertie personnifiée.

Le mercredi 29 septembre, le conseil de cabinet se réunit. Greville dit que la séance fut pitoyable, mais en même temps il ajoute que « c'était à payer sa place » (*sic*) pour y assister. Lord J. Russell essaya d'obtenir de Melbourne qu'il fit connaître son opinion, mais il ne put rien tirer du chef du cabinet. Alors on demanda à lord Palmerston quelles étaient les dernières nouvelles qu'il avait reçues. Celui-ci tira de sa poche un paquet de lettres et de rapports émanant de lord Ponsomby, de Hodges, etc. ; et se mit à en donner lecture. Au milieu de cette opération, on s'aperçut que lord Melbourne dormait à poings fermés dans son fauteuil. Quand lord Palmerston eut achevé sa lecture, lord J. Russell, voyant que son chef ne voulait pas sortir de son mutisme, prit la parole et exposa, avec une grande clarté, la question sous ses deux faces. Lord Palmerston répondit par une violente philippique contre la France, disant qu'elle ne pouvait rien faire, et que la Prusse avait deux cent mille hommes sur le Rhin. On demanda alors à lord John Russell de vouloir bien faire connaître son avis. Il répondit que son opinion était formée sur ce qu'il y avait à faire et il exhiba un petit carré de papier sur lequel il avait jeté quelques notes. Il conseillait d'abord d'adresser sans délai des remerciements au gouvernement français pour avoir persuadé au pacha de faire des concessions de nature à amener une solution ; en second lieu, de réunir les ambassadeurs des autres puissances et de leur exprimer l'avis qu'il serait désirable de rouvrir les négociations par suite de la situation nouvelle qu'avait créée la médiation de la France. On se mit aussitôt à discuter les opinions émises par lord John Russell. Lord Clarendon et lord Holland l'appuyèrent avec chaleur ; lord

Minto, au contraire, et Macaulay, ministre de la guerre, se rangèrent à l'avis de Palmerston et se mirent à débâter contre la France. Labouchère penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Enfin, comme on ne parvenait pas à s'entendre, on profita de l'absence de lord Morpeth, pour remettre la discussion au lendemain.

Dans l'intervalle, Melbourne eut une entrevue avec la reine, qui lui témoigna le désir de voir s'opérer un rapprochement avec la France. Si Palmerston avait voulu se montrer conciliant, le vœu exprimé par sa souveraine lui aurait permis d'exécuter un changement de front, mais il était loin de pareilles dispositions. Lord Morpeth étant de retour à Londres, le cabinet se réunit de nouveau, et cette fois lord Melbourne ouvrit la séance en proposant timidement un avis qui venait de Metternich; celui-ci suggérait que, dans le cas où l'inefficacité des moyens deviendrait apparente, on fit des ouvertures à la France pour la faire entrer de nouveau dans l'alliance internationale. Palmerston répondit en exprimant des soupçons blessants à l'égard de la France. Alors lord Holland, en proie à une vive émotion, se leva et s'écria : « Pour l'amour de Dieu, si vous vous méfiez à ce point de la France, si vous mettez en suspicion toutes ses paroles et tous ses actes; si vous prenez en mauvaise part tout ce qu'elle fait, si vous voulez à toutes fins être mal avec elle, alors convoquez le Parlement, demandez-lui des hommes et de l'argent, et déclarez ouvertement la guerre. Faites cela ou bien montrez à la France des dispositions conciliantes et amicales, et mettez de côté ces soupçons qui causent tant d'irritation entre les deux pays. » Cet éloquent appel à la conciliation produisit un si excellent effet, que Palmerston lui-même feignit de se rendre à l'avis de lord Holland. (Il comptait sur Brunnow, l'ambassadeur de Russie, pour rendre ces bonnes dispositions illusoire. Le lendemain même du conseil de cabinet, un article odieux, d'une violence inouïe contre la France, parut dans le *Morning Chronicle*. Tout le monde l'attribua à lord Palmerston, qui prenait volontiers la plume dans ce journal.) On sait le reste. La haine persévérante du chef de *Foreign-Office* fut servie par les événements, par la mort subite de lord Holland, ce grand patriote, cet ami sincère de la France et de son pays, par le succès des armes anglaises en Syrie. Dès lors Palmerston put donner un libre cours à son insolence et à ses violences. Nul ne peut lire les *Mémoires* de Greville sans considérer ce ministre comme un être vraiment satanique, comme l'ennemi de la paix du genre humain. Quel contraste avec l'attitude de M. Guizot qui, dans l'entre-temps, avait succédé à M. Thiers, à la tête du ministère en France? Quel ton à la fois digne et conciliant que celui de sa lettre à M. de Bourqueney, le nouvel ambassadeur

de France à Londres ! Citons : « Deux sentiments sont ici en présence, le désir de la paix et l'honneur national. J'ai souvent dit à Londres, je le répète à Paris ; le sentiment de la France, — je dis de la France, et non pas des brouillons et des factieux, — est qu'elle a été traitée légèrement, qu'on a sacrifié, sans motif suffisant, pour un intérêt secondaire, son alliance, son amitié, son concours. Là est le grand mal qu'a fait la convention du 15 juillet, là est le grand obstacle à la paix. Pour guérir ce mal, pour lever cet obstacle, il faut prouver à la France qu'elle se trompe, il faut lui prouver qu'on attache à son alliance, à son amitié, à son concours, beaucoup de prix, assez de prix pour faire quelque sacrifice. Ce n'est pas l'étendue, c'est le fait même du sacrifice qui importe, que, indépendamment de la convention du 15 juillet, quelque chose soit donné, évidemment donné au désir de rentrer en bonne intelligence avec la France, et de la voir rentrer dans l'affaire, la paix pourra être maintenue et l'harmonie rétablie en Europe. »

Pendant on se lasse de tout. Au commencement du mois de mars, la Prusse et l'Autriche pressèrent l'Angleterre d'en finir et d'arriver à un arrangement. Il fut décidé que les puissances prieraient Palmerston d'inviter la France en leur nom à se joindre à elles, pour signer une convention ayant pour but d'assurer la libre navigation du Bosphore ; le texte de cette convention fut débattu dans une conférence ainsi qu'un protocole, — *qui devait la précéder*, — déclarant que les objets de l'alliance du mois de juillet étant accomplis, cette alliance avait cessé d'exister. Une pareille déclaration donnait satisfaction aux justes susceptibilités de la France, qui dès lors n'était plus tenue en dehors du concert européen. M. de Bourqueney fut informé de ces faits par M. de Bülow, ambassadeur de Prusse. Le croirait-on ? Le 3 mars, quand lord Palmerston eut communiqué à l'ambassadeur français le projet de convention, celui-ci lui dit : « C'est très bien, mais n'avez-vous pas autre chose à me communiquer ? — Non, fit Palmerston ; que voulez-vous dire ? je ne connais pas autre chose. — N'avez-vous pas aussi un protocole dénonçant la fin de l'alliance des quatre puissances ? — Oh ! non. C'est impossible. Il a bien été question d'un protocole semblable, mais il est survenu des difficultés. Chekib dit qu'il ne peut souscrire à un instrument semblable sans en avoir référé à son gouvernement et sans y avoir été formellement autorisé. » On comprend l'indignation de M. de Bourqueney en présence d'une pareille duplicité. Enfin le 12 mars, les protocoles furent signés, la France reprit sa place dans le concert européen, et la paix du monde si longtemps menacée fut définitivement rétablie. Il serait injuste de passer

sous silence les efforts que M. Greville et son sympathique ami, M. Reeve (le même qui publie aujourd'hui ses *Mémoires*), tentèrent pour amener ce noble résultat ; mais le livre que nous avons sous les yeux en fait foi. Aussi lorsque M. de Saint-Aulaire fut envoyé à Londres, M. Guizot lui recommanda-t-il de cultiver leur connaissance, comme étant la plus utile qu'il pût lui indiquer.

On parle souvent de la langue française comme étant le lien de la conversation entre personnes de nationalités différentes, l'anecdote qui suit prouve qu'il n'en est pas toujours ainsi. « Je fus invité à déjeuner l'autre jour chez George Levis, où je devais rencontrer Ranke, l'auteur des *Papes du seizième et du dix-septième siècle*. Il y avait là Macaulay, qui avait rendu compte de ce livre, sir Alexandre Duff Gordon et sa femme (fille de M^{me} Austin, qui avait traduit l'ouvrage), et sir Edmond Head. Je m'y rendis plein de l'espoir d'assister à une conversation littéraire incomparable entre des hommes aussi brillants que Ranke et Macaulay. Jamais il n'y eut plus grand désenchantement. Le professeur, petit homme plein de vivacité, mais d'un extérieur dénué de distinction, ne pouvait pas s'exprimer en anglais, et son français, bien qu'il le parlât couramment, était complètement inintelligible. D'un autre côté, Macaulay ne savait pas l'allemand, et il s'exprimait en français avec difficulté et avec un accent atroce. Rien d'amusant comme de voir l'abondance de ses pensées luttant contre l'embarras qu'il éprouvait à les rendre, et le torrent de son savoir cherchant à se frayer un chemin à travers l'obstacle que lui opposait une connaissance imparfaite de la langue française et le manque d'habitude de s'exprimer dans cet idiome. La lutte fut de courte durée. Macaulay commença en français, mais bientôt il ne put subir plus longtemps la contrainte qu'il s'imposait et il se mit à parler anglais avec volubilité, déversant le trésor de ses connaissances devant le professeur qui ne comprenait pas un mot de ce qu'il disait. Ce déjeuner, digne de la tour de Babel, dans lequel sept personnes n'avaient pu trouver moyen de s'entretenir dans un idiome commun, ne tarda pas à prendre fin, et ce fut avec un sentiment de soulagement évident que Ranke partit pour se rendre aux Archives, où il travaillait tous les jours. »

En 1844, une nouvelle querelle faillit éclater entre la France et l'Angleterre à propos de l'affaire Pritchard. Avant la prorogation du Parlement, Peel avait annoncé à la Chambre des communes en termes pompeux qu'il exigerait une réparation éclatante de l'insulte faite à Pritchard, à Tahiti. De son côté, M. Guizot déclarait qu'il n'en accorderait aucune. Quand on lui parlait de rappeler d'Aubigny ou Bruat, il répondait : « Je ne rappellerai personne. » Tout

ce qu'il offrait, c'était l'expression de ses regrets et de sa désapprobation. La presse des deux côtés du détroit versait de l'huile sur le feu et activait les flammes de la querelle. Le cabinet anglais avait résolu, si la France n'accordait pas la satisfaction demandée, de renvoyer Pritchard à bord du *Collingwood*, et la minute d'une dépêche très menaçante avait été rédigée au *Foreign-Office*, mais celle-ci ne fut jamais expédiée à Paris. Dans une conversation entre M. de Jarnac et lord Aberdeen, il fut convenu que si la promesse d'une indemnité était ajoutée aux excuses verbales qui avaient déjà été faites, cette réparation serait considérée comme suffisante, et l'affaire en resta là. Ajoutons que l'indemnité ne fut jamais payée. Voici les réflexions que M. Greville fait à propos de cet incident : « L'affaire, en ce qui nous concernait, n'était pas exempte de complications et de difficultés, car Pritchard était un être turbulent et un brouillon dangereux. Par son zèle de sectaire, il avait causé aux Français tout le mal et tout l'embarras qu'il avait pu. Ceux-ci avaient donc de légitimes sujets de plainte contre lui ; en même temps, ceci ne justifie pas les actes de violence auxquels les officiers français se sont livrés. » Quant au duc de Wellington, avec lequel Greville s'entretint un jour de cette affaire, il avait fait tout ce qui avait dépendu de lui pour pousser son gouvernement aux hostilités. Sa Seigneurie était évidemment convaincue que les Anglais avaient été créés pour taper sur les Français, et que lorsqu'ils ne le faisaient pas, ils manquaient à leur vocation.

Tels paraissent avoir été aussi les sentiments de lord Palmerston, chez qui M. Greville passa, à Broadlands, les premiers jours de l'année 1845. Le jovial vicomte disait en se frottant les mains : « Nous pouvons tenir tel langage qu'il nous plaira à la France et à l'Amérique et insister sur tout ce qui nous paraîtra à propos, sans crainte que l'une ou l'autre ose nous faire la guerre. Elles savent trop bien toutes deux combien elles sont vulnérables, la France en raison de ses colonies, l'Amérique à cause de ses esclaves. »

Après cette déclaration, on n'est pas peu étonné de lire à quelques jours de là dans le journal de Greville : « Le plus curieux épisode de la vie politique en France, c'est de voir Thiers et Palmerston se faire les yeux doux, au su de tout le monde qui s'en amuse à Paris. Cette réconciliation s'est opérée par l'intermédiaire d'Easthope, et quelques lettres pleines de civilités ont été échangées entre les hommes d'État naguère rivaux ; du moins, Palmerston a écrit à Thiers quelque chose dont celui-ci a été extrêmement flatté. C'est ce qu'assure son ami Victor Cousin. » Greville complète ces renseignements par la note suivante : « Cet accommodement

était dû à leur haine commune contre Guizot. A partir de ce moment, l'influence de Palmerston et celle de son ambassadeur, lord Normanby, s'exercèrent activement contre le gouvernement du roi; et l'origine de la querelle qui éclata l'année suivante remonte à cette époque. » Ceci porte une singulière atteinte à la réputation de patriotisme dont M. Thiers a joui pendant si longtemps. Pour ceux qui aiment à pénétrer dans les coulisses de la politique, les lignes suivantes, inscrites sous la date du 4 février, ne manquent pas de piquant : « Mon frère est arrivé de Paris hier, chargé par M^{me} de Lieven de demander en grâce qu'il ne soit rien dit dans le discours du trône ou dans les débats du Parlement de nature à nuire à Guizot, dont le sort dépend matériellement de cette circonstance. Tout ce qu'on craint, c'est que Peel ne dise quelque chose; tout ce qu'on demande, c'est que nous ne revendiquions pas d'avoir remporté une victoire sur la France et que nous reconnaissons que nous sommes avec elle sur le pied d'une égalité parfaite. J'ai été trouver Aberdeen et je lui ai dit cela. Il m'a répondu que Peel dirait tout ce qu'il pourrait, mais qu'il ne pouvait pas l'impossible. Il avait vu Saint-Aulaire. Personne en Angleterre, ajouta-t-il, n'était aussi désireux que lui-même de maintenir Guizot au ministère, ni plus que Peel. Toutefois si l'on était si susceptible de l'autre côté du détroit relativement à ce qui se dirait de celui-ci, on devrait aussi se montrer un peu plus circonspect. Ainsi, quand Guizot vient dire que nous avons rappelé Pritchard sur son désir, nous sommes bien obligés de déclarer que cela n'est pas vrai. Il pensait cependant que Peel pourrait (même s'il était attaqué par Palmerston) expliquer l'affaire sans compromettre Guizot. Les deux gouvernements sont au courant des intrigues de Thiers et de Palmerston, qui se sont coalisés pour faire tout le mal qu'ils pourront à eux deux. Thiers, sans doute, ne peut pas faire grand'chose pour replacer Palmerston au pouvoir, mais Palmerston peut faire beaucoup pour aider Thiers. M^{me} de Lieven voulait que Guizot donnât sa démission, et pendant deux jours lui-même fut tenté de le faire. Elle pensait que, s'il agissait ainsi, il reviendrait bientôt au pouvoir plus fort que jamais. »

A la date du 7 août 1845, nous trouvons dans le journal de Greville un piquant récit d'une entrevue entre les deux grands hommes d'État français. C'était après les courses de Goodwood. « A mon retour à Londres, je trouvai que M^{me} de Lieven était arrivée, et j'eus une longue conversation avec elle sur la politique, surtout, et autre chose. Elle me donna la véritable version de ce qui s'était passé entre Thiers et Guizot lorsqu'ils s'étaient rencontrés chez elle : son récit différait de ce que j'avais entendu à ce sujet. Elle avait fait

prier Thiers de passer chez elle, car elle désirait l'entretenir d'un passage de son histoire relatif à l'impératrice douairière de Russie, lequel était à la fois inexact et injuste. Il vint et alors elle fit dire qu'elle n'y était pour personne. Il lui demanda pourquoi elle faisait consigner sa porte à Guizot, qui était toujours reçu. Elle répondit que c'était à cause de lui. « Pourquoi? répéta-t-il, je n'ai point d'objection à le voir. » Après quelques paroles échangées, elle dit : « Si vous le souhaitez vraiment, je retirerai l'ordre que j'ai donné. » Il répliqua qu'il ne voyait aucune raison pour le maintenir. Sur quoi elle le pria de sonner. « Je n'y suis pour per-
 « sonne, excepté pour M. Guizot », fit-elle. Bientôt Guizot entra, ignorant la présence de Thiers. Il tressaillit de surprise; la princesse éclata de rire; Thiers en fit autant, Guizot aussi. Cet accès d'hilarité passé, elle expliqua à Guizot pourquoi elle avait mandé Thiers, et l'on parla du livre et de l'objet de la réunion. Ce sujet épuisé, il y eut une pause dans la conversation, alors la princesse, s'adressant à Thiers : « J'ai quelque chose à vous dire de la part
 « de M. Guizot. Il assure qu'il s'est mieux conduit envers vous que
 « vous envers lui, car vous lui avez jeté M. Molé dans les jambes, et
 « lui vous a débarrassé de M. Molé. Aujourd'hui il n'y a plus que
 « deux politiques possibles, vous et lui. » Guizot ajouta : « Oui,
 « c'est vrai. J'ai prié la princesse de vous dire cela. » Alors ils commencèrent à parler politique; ils discutèrent les personnes et les choses, les affaires intérieures et extérieures, la paix et la guerre, toutes les éventualités et les probabilités. Thiers demanda à Guizot : « Êtes-vous décidé à rester au ministère? — Bien certainement », répondit l'autre. Alors ils se mirent à tout discuter. Ils tombèrent d'accord sur tous les points, excepté sur la question de la paix et de la guerre. Guizot soutenait que la paix pouvait être maintenue. Thiers, au contraire, affirmait qu'après un certain laps de temps elle ne pouvait pas l'être; cette divergence d'opinion était la seule chose qui fit d'eux les représentants de principes opposés, et elle influait sur leur conduite en conséquence. La princesse dit qu'ils parlèrent de tout avec autant de franchise que de convenance; elle ajouta qu'il était impossible d'imaginer rien de plus intéressant et de plus curieux qu'une pareille conversation entre de tels hommes. Elle me dit encore que l'on n'avait pas une haute idée en France de l'ouvrage de Thiers, que l'on en critiquait le style et que ce panégyrique continu de Napoléon ressemblait à une apologie plutôt qu'à une histoire. »

Au mois d'octobre 1845, M. Thiers vint passer une quinzaine de jours en Angleterre, à son retour d'Espagne. M. Greville le rencontra à la campagne chez un ami commun. Un dimanche matin, Thiers

le tira à part et l'entretint longuement de sa position, de sa politique; puis il ajouta qu'il était regrettable que lord Aberdeen eût montré une préférence aussi marquée pour un parti en France, c'était une faute. Pour sa part, il considérait qu'il n'avait pas à s'occuper des whigs ou des tories dans ce pays, mais que tout ce qu'il avait à faire était d'être également bien avec les hommes politiques des deux partis. Il avait rendu visite à lord Palmerston, et il se serait également présenté chez Peel et chez Aberdeen, s'ils eussent été à Londres. Il pria M. Greville de faire connaître ses sentiments à ces deux hommes d'État. Celui-ci ayant appris bientôt après que lord Aberdeen allait passer par Londres en se rendant chez lord Clarendon, lui écrivit pour lui faire part de ce que M. Thiers avait dit et lui suggérer l'idée de le recevoir. Le lendemain, quand Greville, en compagnie de l'homme d'État français, revint à la ville, il trouva à la gare un messenger porteur d'un billet de lord Aberdeen. Le ministre disait qu'il serait heureux de voir M. Thiers, si celui-ci voulait bien se présenter au ministère des affaires étrangères. Cette invitation enchantait celui à qui elle était faite. Il fut accueilli avec beaucoup de cordialité par lord Aberdeen, et leur entrevue ne dura pas moins d'une heure et demie. Quand, plus tard, Greville se rencontra chez lord Clarendon avec Aberdeen, celui-ci le remercia de lui avoir amené Thiers, et lui exprima tout le plaisir qu'il avait eu à le voir. Il l'avait trouvé fort agréable, disait-il, mais moins équitable envers Guizot que Guizot l'est envers lui; car le premier parle toujours en termes généreux du second, tandis que celui-ci ne dit que du mal de l'autre. Dans le fait, Thiers s'exprime avec le plus grand dédain sur le compte de Guizot; disant de lui qu'il n'est grand qu'à la tribune, mais qu'ailleurs il n'est bon à rien; qu'il n'est ni un homme d'État ni un homme d'affaires, ce qui n'est certainement pas se montrer juste envers son grand antagoniste. Dans le train, Greville et Thiers se livrèrent une bataille en règle sur plusieurs points de l'histoire de celui-ci qui, sous l'empire d'une illusion étonnante, si elle était sincère, disait que personne ne pouvait l'accuser de s'être montré injuste envers l'Angleterre. Sur la foi de certaines lettres qu'il prétendait avoir eu entre les mains, Thiers affirmait que Talleyrand avait conseillé l'expédition d'Espagne. On avait été jusqu'alors convaincu du contraire, et même l'on avait attribué la disgrâce du prince de Bénévent à l'opposition qu'il avait faite à cette guerre. Quoi qu'il en soit, Thiers parla de lui en termes qui témoignaient d'une violente aversion. Rien ne put persuader à l'historien du *Consulat* que le gouvernement anglais n'avait pas trempé dans la conspiration de Georges Cadoudal et dans ses projets d'assassinat. Il fit l'effet à M. Greville d'être imbu des préjugés

les plus violents et les plus vulgaires contre les Anglais. Malgré cela, il se montra profondément touché de l'accueil, à la fois plein de cordialité et de dignité, qu'il avait reçu de tous les hommes politiques d'Angleterre, sans distinction de parti. La reine exprima le plaisir qu'elle aurait eu à accueillir M. Thiers, s'il avait demandé à lui être présenté. Bien que Sa Majesté ne fût pas dans l'habitude de recevoir à Windsor les étrangers de passage en Angleterre, elle aurait fait une exception en sa faveur.

Au mois de décembre 1845, il y eut à Londres une crise ministérielle. Un instant, on crut que le cabinet de sir R. Peel allait être renversé et faire place à un ministère whig dont lord John Russell serait le chef, et dans lequel lord Palmerston aurait le portefeuille des affaires étrangères. Cette dernière éventualité causa une véritable panique sur le continent. M. Reeve, celui-là même qui publie les *Mémoires* de Greville, se trouvait alors à Paris, et, dans une note très étendue, il donne des détails curieux sur l'effet que produisit dans cette capitale la perspective de voir lord Palmerston succéder à lord Aberdeen. Tout d'abord il y eut une débâcle à la Bourse. « Lord Palmerston est un ami de la maison, disait Rothschild, il dîne chez nous à Francfort. Mais il a l'inconvénient de faire baisser les fonds de toute l'Europe sans nous en avertir. » Le roi Louis-Philippe éprouvait la plus grande répugnance pour lord Palmerston, de qui il disait : « C'est l'ennemi de ma maison ». Seuls, M. Thiers et ses amis affectaient de se montrer joyeux de ce revirement : ils se figuraient que le premier soin de lord Palmerston serait de les ramener au pouvoir. M. Guizot restait calme et disait : « Je serai exactement pour lord Palmerston ce que j'ai été pour lord Aberdeen. » Pourtant il ne parvenait pas toujours à garder son sang-froid, comme en témoigne une lettre de M. Reeve à Greville, en date du 22 décembre. « Hier soir, dit-il, j'étais seul avec la princesse de Lieven dans son boudoir, avant le commencement de sa réception ordinaire. Soudain la porte s'ouvrit et M. Guizot entra. Il était plus agité que je ne l'avais vu jusqu'ici. Se tournant vers moi, il commença ainsi : « Vous avez vu combien j'étais raisonnable à « l'endroit de lord Palmerston quand vous êtes arrivé. Je le suis « encore, et je vous disais bien, en vous parlant de son caractère, « que j'en concevais moins d'alarme que les autres. Mais vous ne « vous faites pas d'idée de l'effet de ce nom-là sur ce pays et sur « mon parti. Je sors d'un dîner avec la grosse banque, — des gens « dont le plus mince avait au moins 5 millions, — je les ai trouvés « dans la consternation. On est venu vers moi me prendre les « mains en me disant : « Mais, monsieur le ministre, que ferez-vous « de cet homme-là? En six mois nous serons en lutte ouverte avec

« l'Angleterre. Il vous fera des difficultés partout, en Espagne, en « Orient, à Tahiti, c'est terrible. » — « J'ai voulu les rassurer, « continue M. Guizot, mais c'est frappant, c'est frappant. Tenez, « princesse, vous ne m'avez pas vu ces jours-ci aussi ému que je « le suis à cette heure. » M. Reeve s'efforça de le calmer, en lui disant que le cabinet whig ne voudrait pas décupler les difficultés en présence desquelles il se trouvait en adoptant une politique belliqueuse; que d'ailleurs lord John Russell saurait maîtriser Palmerston, et que celui-ci serait forcé de donner sa démission s'il s'avisait de contrecarrer les vues de son chef en matière de politique étrangère.

Nonobstant cette terreur qu'inspirait son nom, quand Palmerston vint à Paris, au mois d'avril 1846, sa visite fut un vrai triomphe. Les cours, les ministres, l'opposition, lui firent fête à l'envi. Il dîna chez le roi, chez Guizot, chez Thiers, chez Molé : partout on s'empressait autour de lui, il ne recueillait que sourires et prévenances. Cependant les Français, dit Normanby, commençaient à se demander pourquoi ils se montraient si polis et si aimables envers lui? et, comme ils ne trouvaient pas de réponse à cette question, il est probable qu'un revirement se serait produit, mais Palmerston retourna à temps dans son île.

Après un laps de temps de trente-neuf ans, on se rend difficilement compte de l'agitation que souleva l'affaire dite des « mariages espagnols ». Elle occupe une large place dans le livre de M. Greville. Quand on a lu les nombreuses pages qu'il lui consacre, on peut les résumer en quelques lignes. Le gouvernement anglais désirait donner un Cobourg pour mari à la reine d'Espagne, le gouvernement français voulait lui faire épouser un Bourbon. Celui-ci arriva à ses fins, et de plus fit donner pour femme l'infante, sœur de la reine, au duc de Montpensier, fils du roi. M. Greville lui-même reconnaît que cette dernière princesse n'aurait trouvé nulle part ailleurs une alliance aussi avantageuse. Mais les Anglais furent battus et pas contents. Chez les Français, au contraire, le plaisir de la victoire se doublait de cette satisfaction que procure le règlement de comptes arriérés. M. Greville, bien que froissé profondément comme Anglais, semble avoir pris l'affaire en homme d'esprit, et même il vint à Paris pour tâcher d'arranger les choses. Dans le courant de cette visite, il vit la plupart des hommes d'État français, entre autres M. Thiers, avec qui il eut une conversation caractéristique que nous croyons devoir rapporter. « Il dit qu'il avait lu les notes échangées entre Palmerston et Guizot, et que c'était une querelle à outrance. Chacun d'eux accusait l'autre de mauvaise foi, et ne pouvait parvenir à se justifier lui-même

qu'en prouvant que son antagoniste était coupable. La modération devenait impossible en présence d'accusations pareilles, et M. Thiers avait été frappé de la vivacité du langage dans lequel ces notes étaient conçues. Si M. Guizot avait le dessous dans cette lutte, il tomberait infailliblement, et sa chute serait due non à l'abandon de sa majorité, non à la Chambre, mais au roi. Il ne faut pas croire tout ce que vous entendez dire relativement à la force et à la sécurité du gouvernement; ne croyez pas tout ce que vous dit M^{me} de Lieven; c'est une bavarde, une menteuse et une sotte (*sic*); vous l'avez connue, vous avez été son amant, n'est-ce pas? — Je m'inscrivis en faux contre cette imputation et je lui dis que, bien que la princesse eût eu des amants quand elle était venue à Londres pour la première fois, je n'avais pas eu l'honneur d'être du nombre. Thiers m'annonça alors qu'il allait me dire ce qui arriverait: le roi se faisait illusion en pensant que le cabinet whig ne durerait pas; quand il s'apercevrait de son erreur, il aurait peur, et si l'Angleterre continuait à repousser une réconciliation, il se débarrasserait de Guizot. Ce n'était pas la Chambre qui renverserait ce dernier, mais le roi. Savez-vous ce que c'est que le roi? le mot est grossier, mais vous le comprendrez. Eh bien! c'est un poltron. — Je lui répondis que j'étais surpris d'entendre dire cela, car nous le tenions pour un homme de cœur et il avait souvent donné des preuves de son courage. — Non, non, je vous dis qu'il est un poltron, et quand il se trouvera définitivement mal avec vous, il aura peur; alors il suscitera des embarras à Guizot. Il y a quarante ou cinquante hommes à la Chambre (je les connais) qui tourneront contre lui, et de cette manière il tombera, pas par la Chambre, encore moins par vous... Vous pouvez être sûr que ce que je vous dis est la vérité, d'autant plus que ce ne sera pas moi qui lui succéderai, c'est Molé. Cependant je vous parle franchement, et je vous avoue que je serai enchanté de sa chute; d'abord parce que je le déteste, et après parce que l'alliance anglaise est impossible avec lui; c'est un traître et un menteur qui s'est conduit indignement envers moi, mais je ne serai pas ministre¹. — M. Thiers ajouta qu'il pouvait attendre; il n'avait que quarante-huit ans et sa santé était excellente. Tant que le roi ne serait pas en danger, dit-il encore, il ne l'enverrait pas chercher, mais aussitôt le péril venu, il le manderait. Le roi ne pouvait pas souffrir ceux qui ne voulaient pas être ses instruments dociles; quant à lui, il n'accepterait jamais le ministère qu'à la condition d'être son maître. Et j'en viendrai à bout, s'écriait-il. »

¹ Toute cette partie de la conversation de M. Thiers est en français dans le texte.

Lord Normanby était en ligue avec M. Thiers et tous les chefs de l'opposition contre M. Guizot. Il en résultait que les relations étaient plus que tendues entre l'ambassade et le ministère. Lord Palmerston ne s'avisait-il pas un jour de dire à M. de Saint-Aulaire que si « une réparation immédiate et suffisante n'était pas donnée à lord Normanby, les relations entre les deux pays seraient rompues ». Cela fut fait sans aucun accord préalable avec ses collègues et à leur insu. Lord Clarendon eut vent de la chose, il courut auprès du premier ministre, lord J. Russell, qu'il trouva chez sir C. Wood. « Que diriez-vous si l'on vous apprenait que Palmerston a menacé Saint-Aulaire de rompre toutes relations avec la France, si satisfaction n'est pas accordée à lord Normanby. — Oh ! fit lord John, il ne fera pas cela. Il n'y a pas de danger de ce côté. — Mais il l'a fait, reprit Clarendon, la communication a été expédiée, la seule question est de savoir si Saint-Aulaire l'a transmise à son gouvernement. » Ceci piqua lord John au vif. Il écrivit immédiatement à Saint-Aulaire, pour le prier, dans le cas où il n'aurait pas encore transmis la communication de Palmerston à son gouvernement, de ne point l'envoyer. Fort heureusement, le courrier n'était pas parti. Que se passa-t-il ensuite entre lord Palmerston et lord J. Russell? Nul ne le sut, mais le résultat de leur entrevue fut que Normanby reçut des deux ministres des instructions plus modérées. Palmerston, du reste, était coutumier du fait; et, en 1851, à la suite d'une algarade de ce genre, il dut abandonner le portefeuille des affaires étrangères. Il fit plus tard partie de plusieurs cabinets, il en fut même le chef, mais jamais il ne rentra au *Foreign-Office*.

Le livre de M. Greville abonde en détails sur la révolution de Février, mais il ne renferme presque rien de neuf et d'inédit. L'un des plus touchants passages est celui où l'auteur rapporte que, à la suite des malheurs de la famille royale de France, tout l'ancien attachement que la reine Victoria lui portait est revenu. L'affaire des mariages espagnols et le refroidissement qui en avait été la suite furent complètement oubliés. Si ce n'eût été pour le prince Albert et la puissante influence qu'il exerce sur sa femme, la reine n'aurait pas mis de bornes à ses démonstrations d'amitié et elle aurait envoyé toute sa maison à Claremont. Lorsque Louis-Philippe et Marie-Amélie venaient à Windsor, ils étaient toujours traités en roi et en reine; et quand un des enfants de la famille royale leur adressait la parole, il les appelait toujours « Votre Majesté ». M. Greville ajoute que les augustes exilés avaient probablement persuadé à la reine que Palmerston était la cause de leur ruine. Ils n'auraient pas été loin de la vérité. En effet, l'auteur rapporte lui-même que peu de temps

après l'arrivée de Louis-Philippe à Claremont, Palmerston lui fit dire qu'il ne devait pas se fixer là. Ce message était une pure impertinence, car le ministre anglais n'avait aucun contrôle sur le château, qui appartenait à titre viager au roi des Belges, et celui-ci pria son beau-père de rester dans sa propriété aussi longtemps qu'il lui conviendrait. Le dessein de lord Palmerston fut donc déjoué et il ne réussit qu'à exciter l'indignation des honnêtes gens, mais le fait suffit pour montrer la haine invétérée dont il était animé contre la famille d'Orléans.

Le passage suivant, à la date du mois de novembre 1848, est fort curieux. « Le succès de Louis-Napoléon en France semble maintenant hors de doute. Thiers a envoyé un message à Guizot, par un ami commun, pour dire qu'il est résolu à ne prendre aucune part à son gouvernement, et Normanby m'informe qu'Odilon Barrot doit être le ministre du prince. Ceci rendra la situation complète, car Odilon Barrot est le moins pratique de tous les hommes et il a échoué d'une façon ridicule dans tout ce qu'il a entrepris... J'ai rencontré Guizot deux fois à dîner la semaine passée. Il m'a dit que Thiers lui avait envoyé un messenger, *ainsi qu'au roi*, pour lui donner les assurances ci-dessus énoncées. N'est-il pas curieux qu'il entretienne des communications avec le souverain et le ministre exilés, — les deux hommes qu'il déteste le plus cordialement?... On n'a pas encore envoyé d'argent à la famille royale jusqu'à ce jour; mais le gouvernement a promis 500 000 fr. au roi et 250 000 au duc d'Aumale... D'après ce que m'a dit la fille de Guizot, il est évident que ce dernier n'a pas renoncé à l'idée de retourner en France et de prendre part aux affaires publiques, — mais le moment n'est pas encore venu. Lord Clarendon est allé voir le roi, il y a quelques jours, et il s'est entretenu pendant deux heures avec lui... Louis-Philippe lui a dit que, s'il avait un vote à donner, il ne savait s'il l'attribuerait à Cavaignac ou à Louis-Napoléon. Quant à Guizot, *il est tout en faveur de ce dernier*, c'est ce que je vois très nettement. Il m'a dit que ce serait le premier pas vers une monarchie, mais il n'a pas dit à quelle monarchie il faisait allusion. Le roi dit à Clarendon qu'il n'y avait pas de guerre à craindre; que l'armée connaissait sa force, qu'elle avait l'intention d'en faire usage et que c'était elle qui déciderait de l'avenir de la France; qu'elle détestait la république, mais qu'elle n'avait aucun désir de faire la guerre; d'ailleurs qu'elle ne le pouvait pas, car elle était dénuée de tout. »

A noter aussi le passage suivant : « Brougham m'a dit hier qu'il avait été voir Louis-Philippe, qui lui avait donné son opinion sur les généraux qui ont aujourd'hui le sort de la France entre leurs mains.

Il dit que Cavaignac était un bon et brave soldat, dont l'avancement avait marché vite; qu'il était républicain jusqu'au bout des ongles, mais honnête. Lorsqu'il était en Algérie avec les fils du roi, il leur déclara qu'il servirait leur père avec fidélité, mais sans conviction, car ses sentiments étaient républicains. Ce n'est pas un homme d'une haute capacité. Bedeau, Lamoricière et Changarnier sont des hommes plus capables que lui, mais ils sont tous profondément imbus de l'idée du despotisme militaire. »

Le gouvernement de la république française était représenté à Londres par l'amiral Cécille. Lorsque ce poste lui fut offert, le brave marin dit au président qu'il avait toujours été attaché au roi Louis-Philippe, et que si, dans le courant de son ambassade, il avait à dire ou à faire quelque chose contre son ancien souverain, il donnerait sa démission. Plein d'admiration pour cette fidélité, le président dit à l'amiral qu'il n'avait rien à craindre sous ce rapport, et même que si, en arrivant à Londres, il voulait faire une visite à Claremont, il était libre. En conséquence, Cécille fit demander une audience au roi, mais Louis-Philippe lui fit dire qu'il se mettrait dans une fausse position et qu'il ferait mieux de ne point venir. On sait que plus tard, lorsque le maréchal Pélissier fut envoyé à son tour par Napoléon III comme ambassadeur à Londres, ayant rencontré un jour le duc d'Aumale dans Hyde-Park, il fit arrêter sa voiture, salua le prince et s'entretint avec lui.

Au mois de mai 1850, le journal de Greville enregistre un fait fort important qui n'a jamais été qu'imparfaitement connu, et au sujet duquel il entre dans des détails très circonstanciés. A cette époque, un personnage chargé d'une mission auprès du roi Louis-Philippe arriva en Angleterre. Tous les chefs du parti conservateur, à l'exception de M. Thiers, étaient arrivés à la même conclusion, à savoir que l'unique moyen de restaurer la monarchie était d'opérer une réconciliation entre la branche aînée de la maison de Bourbon et la famille d'Orléans, en reconnaissant les droits de Henri V et en persuadant à Louis-Philippe et aux siens d'accepter cette solution de la question dynastique. En conséquence, ils envoyèrent M. Malac à Claremont pour communiquer leurs sentiments au roi. Il était autorisé à lui déclarer que les légitimistes étaient prêts à reconnaître son titre, son règne et même les bienfaits que son gouvernement avait procurés à la France. Le roi discuta la question avec une franchise entière, et traita avec indifférence les offres qui lui étaient personnelles, en disant qu'il n'avait pas besoin qu'on reconnût son règne, dont l'histoire faisait suffisamment mention. Toutefois il assura qu'il donnait son adhésion aux vœux exprimés par le parti dont M. Malac était l'envoyé, et il se déclara prêt à

accepter ses conditions, mais il ajouta que les femmes de sa famille seraient les adversaires les plus résolus d'un compromis de ce genre. Il réunit une sorte de conseil de famille, composé de la reine et des princes (moins la duchesse d'Orléans), et il lui soumit les propositions qui lui avaient été faites. La reine se prononça contre ces dernières, mais tous les princes étaient en faveur de leur acceptation, et finalement Marie-Amélie annonça qu'elle déférerait à l'avis du roi. Celui-ci invita alors l'ambassadeur à aller trouver la duchesse d'Orléans, de la part de qui on s'attendait à l'opposition la plus sérieuse. M. Malac refusa de lui parler de l'affaire, mais il dit qu'il irait la voir, ce qu'il fit. Elle le reçut et l'entretint de choses et d'autres, mais elle ne parla point de la succession. Quand on rapporta au roi ce qui s'était passé, il dit qu'il enverrait chercher la duchesse et qu'il lui parlerait. Après l'avoir vue, il engagea M. Malac à retourner auprès de la duchesse qui l'entreprendrait de l'affaire. Celui-ci alla donc la trouver et lui parla avec beaucoup de franchise, lui faisant observer que le parti orléaniste était de beaucoup le plus faible en France, tandis qu'en ce qui la touchait personnellement, sa religion lui rendrait la population plus ou moins hostile, et le clergé entièrement. Elle fut vivement frappée et déconcertée en entendant un langage auquel elle ne paraissait pas accoutumée; mais, bien qu'elle ne l'avouât pas, ces représentations ne furent pas sans l'ébranler. D'autres réunions et d'autres conversations eurent lieu, auxquelles la reine des Belges (fortement opposée au projet) prit part. M. Malac repartit sans que ses ouvertures eussent été formellement acceptées; mais il emportait avec lui telles impressions sur les opinions et les dispositions de la famille royale qui lui permettaient de considérer ses propositions comme virtuellement acceptées, et la transaction comme conclue. Il ne s'agissait pas de rédiger un traité en règle ni de faire des démarches immédiates. On n'avait pas davantage l'intention de faire la guerre à la république. On se proposait simplement de laisser les événements suivre leur cours, dans l'espoir que les maux du pays pousseraient les masses à chercher un remède dans la monarchie, et l'on se préparerait à cette éventualité en amenant les deux branches de la famille royale à oublier leurs différends et à unir leurs forces pour faire triompher le principe de la royauté. Tous ces détails furent communiqués à Greville par M. Reeve, qui les tenait de la bouche même de M. Malac. Ce dernier avait aussi apporté à M. Reeve une lettre de M. Guizot, dans laquelle l'ancien ministre faisait allusion, en termes assez mystérieux, à une autre combinaison qui semblait possible et qui eût facilité l'exécution du plan que nous venons de faire connaître. C'était une transaction

avec le président et avec Changarnier. L'auteur de cette combinaison partait de ce principe, dont l'avenir devait démontrer la fausseté, que la restauration de l'empire était impossible, que Louis-Napoléon était sans fortune personnelle, criblé de dettes, et qu'il serait heureux de s'effacer en échange d'une indemnité pécuniaire qui lui assurerait la richesse. Deux circonstances devaient mettre à néant tous ces beaux projets : la mort de Louis-Philippe et le coup d'État du 2 décembre.

A propos de ce dernier événement, c'est un fait digne de remarque qu'il provoqua la chute de lord Palmerston, que M. Greville raconte en détail et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, faute de temps et d'espace. N'est-ce pas une sorte de jugement de Dieu que l'homme qui avait toute sa vie poursuivi la France de sa haine tombât par la France? A la première nouvelle du coup d'État, lord Palmerston s'empressa d'exprimer son approbation de cet acte politique à Walewski, à l'insu de ses collègues, et il confirma, dans une dépêche adressée à lord Normanby, les paroles qu'il avait adressées de vive voix à l'ambassadeur de France à Londres. C'en était trop. Lord John Russell réunit un conseil de cabinet, et quand ses collègues furent rassemblés, le premier ministre leur annonça que Palmerston avait cessé de faire partie du gouvernement. Le secret avait été admirablement gardé, et cette disgrâce fut à la fois un coup d'État et un coup de théâtre. Ajoutons que Palmerston tomba sans dignité; cet homme si orgueilleux, si insolent, se cramponna au pouvoir. Il ne se retira pas, il fallut le chasser.

Les réflexions que l'acte du 2 décembre suggèrent à Greville méritent peut-être la peine d'être citées : « Le succès du coup d'État de Louis-Napoléon a été complet, son audace n'est pas moins merveilleuse que son absence de tout scrupule. Les Français sont vraiment un étrange peuple, si turbulents, si violents, si irritables, qu'ils sont toujours prêts à renverser un gouvernement et à faire une révolution plus ou moins nécessaire, — avec cause, comme en 1830, ou sans cause, comme en 1848, — et qu'ils subissent sans protestation et sans murmures, tantôt le joug impudent et vulgaire de la démocratie, comme celui des maraudeurs ou des saltimbanques du gouvernement provisoire, tantôt un despotisme militaire absolu, comme celui de Louis-Napoléon. » Comment M. Greville aurait-il qualifié le régime que la France endure en ce moment, bien qu'elle ait protesté contre lui au 4 octobre dernier?

M. Thiers, avec qui Greville dîna à Londres, chez M. Ellice, au mois de janvier 1852, lui fournit aussi d'intéressants détails sur le

coup d'État dont il avait été victime. « Le petit homme, dit-il, fut intarissable. Il nia positivement, non seulement qu'il existât aucun complot, mais encore qu'il fût question de prendre des mesures actives contre le président. Tout ce qu'on avait en vue, c'étaient des mesures purement défensives : l'Assemblée voulait s'entourer d'une garde militaire pour se protéger contre le coup d'État que Louis-Napoléon méditait et qu'il ne put exécuter que parce qu'elle était sans défense. — Les troupes françaises, dit M. Thiers, obéissent toujours implicitement à leurs chefs, et c'est ce qui explique le succès complet de Napoléon ; mais les pantalons rouges ne tirent jamais sur d'autres pantalons rouges ; et si l'Assemblée avait eu sa garde, les soldats sous les ordres du ministre de la guerre n'auraient pas attaqué leurs camarades. — M. Thiers dit qu'il avait été averti à l'avance du coup d'État. Dès le mois de septembre, le président avait mandé M. de Lariboisière, fils du général de l'empire, et l'avait informé de ses intentions, en lui offrant une place dans son futur gouvernement. M. de Lariboisière avait repoussé ces ouvertures ; et, étant lié intimement avec M. Thiers, il avait cru devoir l'informer indirectement de ce qui se préparait. M. Thiers comprit à demi-mot et s'efforça en vain de faire adopter quelques précautions par ses amis. — Si on m'eût écouté, ajoutait-il avec amertume, nous n'aurions pas été pris comme des nigauds. »

M. Reeve annonce que Greville continua son journal jusqu'à l'année 1860, et que si Dieu lui accorde la vie et la santé, il se propose d'accomplir jusqu'au bout la tâche que son ami lui confia, en mourant, de publier ses Mémoires. Espérons qu'il lui sera donné de remplir cette mission, car le passé répond de l'avenir, et les volumes parus nous promettent une foule de révélations curieuses et de détails piquants sur une époque d'autant plus intéressante qu'elle est plus rapprochée de nous.

Frédéric DE BERNHARDT.

LA FIN DE LA FRONDE

ET

L'ARRESTATION DU CARDINAL DE RETZ

INTRODUCTION

Après la Fronde politique, éclata un très grave conflit entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux au sujet de la prison du cardinal de Retz et de l'archevêché de Paris, dont il était coadjuteur. Pendant huit ans, Mazarin, victorieux et armé du pouvoir royal, s'efforça, en usant tour à tour de ruse et de violence, de déposséder Retz de son siège, et pendant huit ans, Retz, avec une indomptable fermeté, refusa de s'en dessaisir. C'est l'histoire de cette lutte fort peu connue, à laquelle on pourrait donner le nom de *Fronde ecclésiastique*, que je me propose d'écrire d'après de nombreux documents inédits. Elle embrasse toute la durée de la prison et de l'exil du factieux prélat.

Le 19 décembre 1652, le cardinal de Retz avait été arrêté et conduit au fort de Vincennes. Ce coup d'État d'un cardinal contre un autre cardinal causa dans le diocèse une sensation profonde et retentit jusqu'à Rome. L'Université et le clergé de Paris, fort dévoués au coadjuteur qui devait être bientôt leur archevêque, portèrent leurs doléances et leurs remontrances au pied du trône. Innocent X, ennemi de Mazarin et protecteur de Retz, embrassa la défense de l'illustre captif avec une extrême chaleur; dans un bref, adressé à Louis XIV et rédigé en termes énergiques, il soutint que le roi avait outrepassé ses droits de souverain temporel, et l'invita, sous peine d'encourir les censures de l'Église, à rendre la liberté au cardinal.

C'est au souvenir de cette nouvelle lutte entre les deux pouvoirs que Bossuet fait allusion dans l'un des plus beaux passages de son *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, quand il trace du chef de la Fronde un portrait si grandiose, et qui pourtant ne dépasse

pas la vérité. Le cardinal de Retz était encore prisonnier lorsque son oncle, François de Gondi, archevêque de Paris, mourut le 21 mars 1654. Du fond de sa prison, le cardinal, son coadjuteur et successeur désigné, fit sur-le-champ prendre possession de l'archevêché par un fondé de pouvoirs, muni d'une procuration antidatée, et, avant que Mazarin eût le temps de s'y opposer, il fut proclamé archevêque dans toutes les églises de Paris. Le nouveau pasteur était adoré de son clergé. Armé de la toute-puissance spirituelle, il ne tenait qu'à lui de lancer l'interdit sur son diocèse; de la trempe dont il était, il pouvait donner le signal d'une fronde cléricale, non moins dangereuse que la fronde politique dont il avait été près de quatre ans le redoutable chef. Mazarin, qui connaissait l'homme, fut saisi d'une terreur panique. Il entra en pourparlers avec son prisonnier et lui fit offrir, pour qu'il se démit de son siège, sept abbayes d'un revenu de 120 000 livres. Dans la dernière impatience de recouvrer sa liberté, Retz feint d'accepter ces offres sans discussion et, en attendant la décision du pape, on le transfère au château de Nantes sous la garde de son parent, le maréchal de la Meilleraye. Mais le pape, qui n'admet pas qu'un tel acte, souscrit dans les fers, puisse être valable le déclare nul; et le cardinal de Retz, voyant que sa prison menace de s'éterniser, trompe la surveillance du maréchal, et parvient à s'évader.

Après mille dangers, il aborde en Espagne sous un déguisement, et gagne la Ville éternelle. Là, comme dans une citadelle inexpugnable, soutenu par Innocent X, il revient sur sa démission et brave les colères et les menaces de Mazarin. C'est à partir de ce moment surtout que la lutte entre les deux cardinaux devient plus ardente, plus acharnée. Retz attaque Mazarin, non plus avec les armes de la sédition, mais à coups de lettres pastorales, de monitions, de mandements, de brefs du pape, et lorsqu'il a épuisé tout l'arsenal des armes spirituelles, il a recours aux pamphlets comme aux beaux temps de la Fronde. Mazarin, disposant à son gré de la toute-puissance royale, lui répond par des ordonnances et des arrêts du Conseil. Retz, qui, deux fois, a fait proscrire Mazarin, est proscrit à son tour. Des ordres sont lancés dans tous les coins de la France pour l'arrêter s'il a l'audace d'y mettre le pied. Plusieurs tentatives sont faites pour l'enlever sur le territoire étranger. Son père, le respectable Emmanuel de Gondi qui, depuis quelques années, s'était réfugié à l'Oratoire, pour s'y consacrer à la vie religieuse, est relégué dans les montagnes de l'Auvergne au cœur de l'hiver. Les chanoines, qui ont embrassé la cause de Retz, sont exilés, ses grands vicaires emprisonnés, ses amis, sous peine de bannissement, contraints de quitter Paris; ses serviteurs sont traqués de

toutes parts. Retz lui-même est menacé d'un procès pour crime de lèse-majesté par-devant la cour de Rome. Le secrétaire d'État, Hugues de Lionne, est envoyé auprès du nouveau pape, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, afin de lui présenter une longue liste de ses crimes, vrais ou imaginaires.

Jusqu'à la fin, Innocent X était resté inébranlable dans la défense de son protégé. D'un caractère moins ferme, son successeur, Alexandre VII, se montre d'abord favorable à la cause de l'illustre fugitif, dont l'extrême habileté n'a pas peu contribué à son élection; mais, insensiblement, cédant aux menaces que lui adresse Louis XIV de l'exclure du congrès pour la paix générale, s'il n'abandonne la cause de Retz, il finit par lui retirer son appui et paraît même disposé à lui donner des juges.

Ne fondant plus aucun espoir sur le chef de l'Église, le cardinal se réfugie en Hollande. Là, sous divers déguisements, il se sauve de retraite en retraite; sans cesse il échappe aux espions de Mazarin; sans cesse il le tient en haleine par ses intrigues, l'effraye par sa nouvelle alliance avec Condé, par la menace de sa marche prochaine sur Paris avec le héros, et il empoisonne ainsi jusqu'au milieu de son triomphe les derniers jours de l'habile ministre qui vient de signer le traité des Pyrénées.

La mort de Mazarin met fin à la lutte, mais non aux ressentiments qu'il a légués à ses successeurs et à Louis XIV. C'est en vain que Retz offre de déposer les armes, en déclarant que, s'il a fait la guerre, ce n'est point au roi, mais à son premier ministre. On ne répond à ses offres qu'en le menaçant de reprendre le procès qui lui a été intenté autrefois devant la cour de Rome et auquel il s'est dérobé par la fuite. Ce qu'on veut avant tout, c'est sa démission. Réduit à capituler sans condition, Retz prend enfin son parti en galant homme, et cédant à un noble mouvement, il envoie au roi sa démission pure et simple. Louis, qui est né avec l'âme grande, ne veut pas être en retour de générosité avec lui, et, pour le dédommager, il lui offre sur-le-champ l'abbaye de Saint-Denis et d'autres bénéfices d'un revenu de 120 000 livres.

C'est au milieu du récit de cette fronde ecclésiastique que finissent brusquement et sans conclusion, en 1655, les *Mémoires* du cardinal de Retz. Est-ce par lassitude ou par paresse qu'il a laissé tomber sa plume? La mort est-elle venue l'interrompre? c'est ce que l'on ignore.

Mazarin mourut le 9 mars 1661, et le cardinal de Retz ne rentra en France que le 14 février 1662; il ne fut même admis à voir le roi qu'au mois de juin 1664.

On ne connaît ces neuf années de sa vie que très imparfaitement

par les *Mémoires* de son secrétaire Guy Joly, qui, trop souvent, s'est complu à le diffamer, à le noircir outre mesure. De nombreux documents inédits nous permettront d'en reconstituer l'histoire sous son véritable jour.

Quant au récit que nous a laissé le cardinal de Retz des années de sa vie qui s'écoulèrent depuis son arrestation jusqu'au moment où finissent ses *Mémoires*, il nous sera permis bien souvent d'en redresser, pièces en main, les erreurs préméditées ou involontaires, et d'en combler les très nombreuses lacunes.

Retz n'a jamais pu consulter les archives d'État, tenues secrètes pour tous, surtout pour un ancien conspirateur tel que lui. Il a donc complètement ignoré l'action de la cour contre sa personne; il ne l'a connue que par les actes publics dont il était l'objet, que par les coups qui l'ont frappé. Il ne put rien apprendre, il l'avoue lui-même, par les secrétaires d'État qui avaient survécu à Mazarin. Avec lui ils restèrent toujours bouche close. Pour reconstituer l'histoire des trois dernières années qui terminent ses *Mémoires*, et qui embrassent sa prison et le commencement de son exil, il n'a eu pour s'aider que ses souvenirs personnels et ceux de ses amis.

Aujourd'hui ces archives, qui renferment tant de documents précieux sur sa vie et ses moindres gestes jusqu'à sa mort, ont été enfin ouvertes au public, et c'est là, épars dans quelques centaines de volumes in-folio, que nous avons retrouvé les souvenirs encore vivants de son arrestation, de sa prison à Vincennes et à Nantes, de sa fuite en Espagne, de son séjour à Rome, de son étrange existence en Hollande et des négociations auxquelles donnèrent lieu son accommodement avec Louis XIV et son retour en France. A quel point n'eût pas été piquée la curiosité du cardinal de Retz, s'il eût pu pénétrer dans ces archives et y lire tant de chapitres inconnus de sa propre histoire! Mais, puisqu'il nous a été donné, mieux qu'à lui, de voir ce qu'il appelait *le dessous des cartes*, et quel que soit notre regret de ne pouvoir écrire sous la dictée d'un tel maître, nous allons essayer de mettre sous les yeux des lecteurs les points obscurs de sa vie, la contre-partie et le complément de ses *Mémoires*.

Comme un exemple frappant des différences qui existent entre ces *Mémoires* et notre récit, disons d'abord quelques mots de nos premiers chapitres, qui se rapportent à l'arrestation.

Le cardinal de Retz déclare dans ses *Mémoires* qu'il ne put jamais savoir si ce fut Mazarin qui ordonna ce coup d'État, ou si, simplement, il l'approuva après l'exécution ¹. Les correspondances

¹ *Mémoires* du cardinal de Retz, publiés sous la direction de M. Adolphe

qui furent échangées entre la cour et Mazarin, alors exilé, pour le préparer restèrent enfouies pendant près de deux siècles dans des archives où il était aussi difficile de pénétrer que dans celles du conseil des Dix. Les auteurs de mémoires du temps et la plupart des historiens de la Fronde ne furent donc guère mieux renseignés que Retz sur les circonstances secrètes de cette grave résolution, qui, en mettant fin à la Fronde politique, donna naissance à la Fronde ecclésiastique. Plus heureux que leurs devanciers, les historiens de nos jours ont pu enfin explorer ces mines inépuisables et enrichir notre histoire de leurs découvertes. L'un d'eux, notamment, a su en tirer de précieux matériaux pour une nouvelle histoire de la Fronde. A l'aide de lettres inédites de Mazarin, de Le Tellier, de l'abbé Fouquet, il a donné quelques éclaircissements sur les préliminaires de l'arrestation de Retz; mais, pour une cause difficile à comprendre, il a négligé de publier plusieurs lettres fort importantes de Mazarin sur ce point capital, lettres chiffrées, adressées à Le Tellier, à qui il avait ordonné de les jeter au feu, et que celui-ci, par une sage précaution, afin de se prémunir contre les désaveux fort probables du cardinal, a préservées des flammes, tout en affirmant à Mazarin qu'il avait obéi à ses ordres¹. Grâce à ces documents inédits et à beaucoup d'autres d'une non moins grande importance, qui roulent sur le même sujet et que l'on a aussi négligé de consulter, nous essayerons de répandre une lumière toute nouvelle sur ce dernier chapitre de la Fronde.

Dans tout le cours de notre récit, nous suivrons la même méthode. Nous aurons soin de noter, autant que possible, les différences et les contradictions essentielles que présentent les *Mémoires* de Retz et les correspondances des agents du pouvoir. Le grand écrivain ne s'est pas fait faute de donner fréquemment le change aux lecteurs, afin de prendre le beau rôle. Il s'est dérobé à de certains aveux qui auraient pu le montrer sous un jour peu favorable : il a même essayé de faire peser sur ses adversaires plus d'une accusa-

Regnier, membre de l'Institut, dans la *Collection des grands écrivains de la France*. Hachette, 1876, t. IV, p. 447.

¹ Le Recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale dans lequel se trouvent ces précieuses lettres, ainsi que d'autres documents de la plus haute importance pour la même époque de la Fronde, renferme également un ordre, écrit de la main de Louis XIV, et adressé à *Pradelle*, capitaine de ses gardes, de s'emparer du cardinal de Retz, *mort ou vif*. Or l'historien dont nous venons de parler, après avoir simplement indiqué une de ces lettres en chiffres de Mazarin et le numéro du manuscrit qui les renferme, déclare, un peu plus loin, qu'il a fait de vaines recherches pour découvrir l'original de l'ordre de Louis XIV donné à *Pradelle*, et non du *Pradel*, nom qui ne se trouve ainsi orthographié dans aucun des *Mémoires* du temps.

tion qui doit retomber sur sa propre tête. Plus d'une fois nous le surprendrons en flagrant délit d'imagination.

Ce que nous aurons soin aussi de signaler, ce sont d'assez graves omissions que présentent les *Mémoires* de Retz. C'est ainsi qu'il a oublié parfois de faire mention de faits importants, qu'il ne pouvait ignorer, et qui auraient dû lui revenir à la mémoire. Il ne dit mot, par exemple, des persécutions que, au moment de sa prison, il attira sur la tête de ses amis et de son propre père. Il passe sous silence la longue lettre qu'il adressa, le 14 décembre 1654, aux évêques de France et qui fut brûlée par la main du bourreau : incident qui valait sans doute la peine d'être raconté. A chaque page, on peut constater dans ses *Mémoires* des oublis et des négligences de ce genre.

Parmi les documents officiels qui le concernent, nous consulterons, entre autres, ses lettres pastorales, ses circulaires, ses mandements, ses divers factums ; puis les brefs du pape, les ordonnances royales, les registres du Parlement, les registres capitulaires de Notre-Dame de Paris, les correspondances de Mazarin et des autres ministres : Brienne, Lionne, Le Tellier, Servien, Colbert ; de M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui convoitait le siège de Retz et qui eut la faiblesse de fournir au pouvoir les principales armes du droit civil et du droit canon pour instrumenter contre lui ; celles du bailli de Valançay, ambassadeur de France à Rome ; celles de nos agents secrets auprès du pape ; les lettres du prince de Condé, de Lenet, son principal conseiller ; du duc de Grammont, ambassadeur de France en Espagne ; de l'abbé Fouquet, du maréchal de Fabert, du maréchal de la Meilleraye, etc.

Parmi les documents inédits qui font partie de notre bibliothèque particulière et qui, précisément, embrassent dans son ensemble l'*Histoire de la Fronde ecclésiastique*, nous appellerons toute l'attention des lecteurs sur les deux recueils suivants :

1° *Mémoires de Claude Joly, chanoine de Notre-Dame, touchant les démêlés du cardinal de Retz avec la cour de France, de 1648 à 1662.* Ce manuscrit, qui est une copie du dix-septième siècle, et qui appartenait autrefois à la bibliothèque de M. A. Bazin, le spirituel historien de Richelieu et de Mazarin, est d'autant plus intéressant à consulter, que son auteur, Claude Joly, chanoine de Notre-Dame, et oncle de Guy Joly, le secrétaire de Retz, était l'un des plus chauds partisans du prélat, l'un des principaux meneurs de cette guerre cléricale. Pour avoir défendu avec trop de zèle la cause de son archevêque persécuté, il fut lui-même exilé à Chaumont en Bassigny. Ses *Mémoires* complètent et rectifient à chaque page ceux du cardinal.

2° *Les Mémoires manuscrits de d'Aigreville*, doyen des avocats de Paris et employé au ministère des affaires étrangères pendant les cinquante dernières années du règne de Louis XIV. D'Aigreville, qui paraît s'être vivement intéressé à cette époque fort peu connue de la vie du cardinal de Retz, s'était attaché à recueillir avec le plus grand soin toutes les pièces imprimées et manuscrites qu'il avait pu découvrir sur ce sujet, et il les a fait figurer, comme pièces justificatives, à la fin de la relation qu'il a rédigée lui-même de ces événements¹. Bien que son récit soit très prolixe et très diffus, il n'en est pas moins fort intéressant à consulter. De même que Claude Joly, il a posé les principaux fondements de l'histoire de Retz pour ces onze années de sa vie, assez obscures, et il en a fixé la chronologie.

Cette histoire de la *Fronde ecclésiastique*, l'un des épisodes les moins connus et l'un des plus saillants de la vie si orageuse du cardinal, prend donc naissance à son arrestation, se poursuit à travers les longues années de sa prison et de son exil et se termine par sa démission d'archevêque de Paris et par sa rentrée en France. C'est en quelque sorte un drame auquel rien ne manque, ni le nœud, ni l'intrigue, ni les complications, ni les péripéties, et dont la mort seule de Mazarin prépare et hâte le dénouement.

I

LE CARDINAL DE RETZ D'APRÈS BOSSUET ET LES CORRESPONDANCES
MINISTÉRIELLES DU TEMPS

Qui ne se rappelle avec admiration cet inoubliable portrait de Retz qui se détache en traits si vigoureux et comme en pleine

¹ Ce manuscrit en deux volumes grand in-folio a également appartenu à M. Bazin. Après sa mort, il fut acquis par M. Moignon, conseiller à la Cour de cassation, ainsi que le manuscrit des *Mémoires* de Claude Joly, et c'est à la vente, après décès, de la bibliothèque de ce dernier, que j'ai fait moi-même l'acquisition de ces deux manuscrits. Moréri a supposé à tort que le *Mémoire sur le cardinal de Retz*, publié par quelques éditeurs de Hollande à la suite des *Mémoires* du cardinal, et sous le nom de Claude Joly, était véritablement de celui-ci. Dans une note savante et autographe, en tête du premier volume manuscrit de d'Aigreville, Bazin a eu soin de relever cette erreur et de constater que les extraits, qui ont été donnés par les éditeurs de Hollande, sous le nom de Claude Jolly, étaient empruntés non à son manuscrit, mais à celui de d'Aigreville. Nous avons confronté nous-même le *Mémoire* imprimé avec les deux manuscrits en question, et nous avons acquis la certitude que l'observation de Bazin était très exacte, que ce *Mémoire* n'est qu'une analyse extrêmement sommaire des *Mémoires*

lumière dans l'Oraison funèbre de Michel Le Tellier, par Bossuet?

« Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie que nous avons vu en ébranlant l'univers s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs : tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser¹, il remua tout par de secrets et puissants ressorts, et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards... »

Ne dirait-on pas que, dans cette peinture du chef de la Fronde, résistant jusqu'à la fin, inébranlable et menaçant, aux derniers coups de la fortune, Bossuet s'est inspiré du récit de la mort de Catilina, « retrouvé parmi les siens » sur le champ de bataille, « au milieu des cadavres ennemis, respirant encore et portant empreint sur son visage ce courage féroce dont il était animé pendant sa vie²? »

A première vue, un tel portrait, lorsqu'on le compare à celui que Retz, en traits épars et en raccourci, a laissé de lui-même dans ses *Mémoires*, nous semble bien plus grand que nature et nous sommes tentés d'accuser Bossuet d'exagération. On se demande s'il n'a pas cédé plutôt à un beau mouvement oratoire qu'à l'amour de la vérité? Telle est la première impression que l'on éprouve à la vue de cette fresque à la Michel-Ange. Mais si l'on vient à parcourir les correspondances échangées, pendant la Fronde, entre Mazarin et les autres secrétaires d'État, on est bientôt détrompé. A chaque page, on y suit, pour ainsi dire, jour par jour, la marche souterraine de Retz, on y découvre ses plus secrètes intrigues, on y pénètre ses desseins les plus cachés, ses projets les plus noirs. Et ce Retz, même en tenant compte des exagérations de haine dont il est l'objet, a de bien autres proportions que celui des *Mémoires*.

de d'Aigreville. Le P. Lelong, dans la *Bibliothèque historique*, en transcrivant très exactement le long titre de ces *Mémoires*, qui ne portent pas de nom d'auteur, les attribue à ce dernier.

¹ Le cardinalat auquel il voulut renoncer en 1675, en offrant sa démission au pape et que le pape refusa d'accepter.

² « Catilina, vero, longè a suis, inter hostium cadavera repertus est, paululum etiam spirans, ferociamque animi, quam habuerat vivus, in vultu retinens. » (Salluste, *Catilina*, 60.)

Il confond toutes les notions que, jusque-là, on a pu se faire de lui. C'est un conspirateur d'une toute autre trempe, d'une audace et d'une intrépidité extraordinaires, dans le génie italien du quinzième ou du seizième siècle. Parfois, il ose se comparer à Cromwell. Pour se frayer une voie au ministère et supplanter Mazarin, il eût été capable, s'il eût trouvé des complices parmi les princes du sang, de se porter aux dernières extrémités, de changer l'ordre de succession dans la dynastie, ou d'établir une république aristocratique comme à Venise.

Ce Retz, à de certains moments, nous apparaît avec des proportions sataniques : tantôt, par exemple, il conseille secrètement à Condé de rompre tous les liens qui l'attachent à la royauté, et de jouer le rôle de Henri de Guise; tantôt, lorsqu'il est devenu l'implacable ennemi de ce prince, il propose froidement à la reine, à plusieurs reprises, de l'assassiner. C'est alors seulement que l'on comprend à quel point Bossuet, — qui était fort bien renseigné sur le compte de Retz, soit par le grand Condé, soit par la princesse palatine, Anne de Gonzague, si avant dans les confidences de ce dangereux esprit, — est resté encore au-dessous de la vérité dans sa magnifique ébauche.

Quant à Retz, jamais conspirateur déçu dans ses espérances n'eut un intérêt plus puissant à jeter un voile épais sur le fond de ses pensées, sur le but secret de ses entreprises, sur les moyens mis en œuvre pour l'atteindre. Au lendemain de la victoire, l'ivresse du succès peut délier la langue aux ambitieux; leur vanité peut les entraîner à révéler comment et par quelles voies ils ont été portés au pouvoir. Mais n'attendez rien de semblable de ceux qu'a trahis la fortune. A ceux-là il ne reste que deux partis à prendre, ou se taire ou tenter leur justification par de mensongères apologies. Retz n'a eu ni la dignité ni la sagesse de garder le silence, et il faut lui en savoir un gré immortel puisqu'il nous a procuré un plaisir si exquis par la lecture de ses *Mémoires*. Ayant perdu la partie avec Mazarin, il a voulu persuader la postérité qu'il était bien plus digne de la gagner que lui. Voilà surtout ce qui l'a poussé à écrire ses *Mémoires*; voilà ce qui l'a si heureusement inspiré lorsqu'il a pris la plume.

On sait avec quel art merveilleux, — tout en noircissant parfois un peu trop son heureux rival et en nous égayant à ses dépens, — il a essayé de se donner le beau rôle. Avec quelle complaisance il étale à nos yeux charmés tout ce qu'il y a en lui d'esprit, de finesse, de verve comique, de grâce, d'enjouement, de séduction, comme aussi de pénétration, d'observation profonde, de connaissance des hommes et des choses! En se jouant, il sème ses

Mémoires de réflexions politiques d'une si haute valeur, d'un tel éclat de style, qu'elles ont été fort justement comparées à celles de Tacite ¹, et que, depuis, aucun de nos écrivains, si grand soit-il, n'a pu atteindre à leur perfection.

Parmi les artifices sans nombre dont se sert le cardinal de Retz pour éblouir ses lecteurs, leur donner le change, il en est un surtout dont il use avec une habileté extrême. Afin de ne pas leur laisser deviner ses pensées de dessous pendant la Fronde, ses ambitieuses visées, tranchons le mot, ses projets révolutionnaires; afin de les dérouter, de se dérober lui-même à leur dangereuse curiosité, à leurs investigations, avec quelle habileté il s'attache à gagner leur confiance par un semblant d'abandon, même par les aveux les plus compromettants! Il joue si bien la sincérité lorsqu'il énumère, comme à plaisir, ses duels, ses aventures galantes, ses fautes de jeunesse, lorsqu'il nous initie à ses conspirations, même à certains crimes qu'il a médités froidement, qu'il est presque impossible, en le lisant, de ne pas croire qu'il a fait une confession générale. Comment soupçonner l'enchanteur de n'avoir révélé une partie de la vérité que pour mieux déguiser ce qu'il en veut taire, que pour nous détourner d'aller plus avant? Eh bien, si vous voulez vous rendre compte de l'illusion dont vous avez été si longtemps le jouet, encore une fois, parcourez les correspondances ministérielles du temps. Elles sont parfois si compromettantes pour le cardinal, parfois même si terribles, qu'il devient hors de doute que, lorsqu'il y avait pour lui intérêt majeur, il ne s'est jamais fait scrupule, non seulement de passer sous silence tout ce qui pouvait porter la moindre atteinte à son honneur, à sa considération, mais qu'il a sciemment déguisé, faussé la vérité. En veut-on, entre autres, un exemple des plus frappants, tout à fait caractéristique? Il est hors de doute, d'après certaines lettres de Le Tellier, adressées à Mazarin, que Retz proposa plusieurs fois à la reine de la délivrer de Condé par l'assassinat. Or le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, pousse la noirceur au point de mettre cette horrible proposition sur le compte de la reine ².

¹ Sénac de Meilhan, dans sa Préface en tête de la traduction du premier livre des *Annales* de Tacite. On sait que Sainte-Beuve a trouvé cette préface si remarquable par la finesse et la profondeur des vues, qu'il l'a de nouveau publiée à part, en y joignant une étude digne de sa plume sur les réflexions et les maximes politiques du cardinal de Retz. Il était, comme J.-J. Weiss, du nombre de ces esprits d'élite, qui savent apprécier à sa juste valeur ce beau génie, et comme profond penseur et comme grand écrivain.

² J'ai, le premier, signalé ce trait, qui suffit à peindre l'homme, dans *le Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau*.

En termes polis, la Rochefoucauld a dit de lui que « son imagination lui fournit plus que sa mémoire ». Il ne faut jamais oublier cette réflexion lorsqu'on lit les *Mémoires* du cardinal.

Si Retz se laisse aller à nous avouer que, dans sa jeunesse et pour son coup d'essai, il médita l'assassinat de Richelieu, c'est par pure vanité, par gloriole; c'est qu'il estime que la pensée d'un tel forfait donne plus de relief à son rôle de conspirateur. Quant à tout ce qui pourrait trahir certaines faiblesses de caractère, certaines bassesses de cœur; diminuer la grandeur du personnage qu'il se complait à nous montrer, n'espérez pas de lui de tels aveux. C'est ainsi qu'il passe sous silence les protestations de soumission qu'à plusieurs reprises, vers la fin des troubles, il adressa, dans le plus grand secret, à Mazarin exilé, afin de gagner ses bonnes grâces, au moment même où, dans Paris, il le frondait, le combattait encore sourdement. En un mot, on peut dire que le rôle qu'il se donne dans ses *Mémoires* est parfois bien différent de celui qu'il joua en réalité.

Dans le récit historique de la fin de la Fronde que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, nous aurons soin de signaler les nombreuses différences qui existent entre ses *Mémoires* et les correspondances ministérielles.

Bornons-nous, en attendant, à fixer son attention sur un point essentiel. Le Retz des *Mémoires*, plein de grâce et de charme, tout pétillant de verve et d'esprit, nous assure qu'il ne conspira que pour le plaisir du jeu, tout au plus pour conquérir le chapeau, et que, bien loin d'avoir eu l'ambition qu'on lui prête, — très faussement suivant lui, — il n'eut jamais d'autre passion, sur ce théâtre si fertile en intrigues, que de bien jouer son rôle de chef de parti, et d'être estimé le héros principal de cette tragi-comédie de la Fronde. De son vivant, il a si bien donné le change sur ce point, que la Rochefoucauld lui-même y a été trompé, dans le portrait de Retz, qu'il fit courir sous le manteau et que l'on a retrouvé dans la correspondance de M^{mo} de Sévigné.

« Il paraît ambitieux sans l'être... Il a suscité les plus grands désordres de l'État sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir; et bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé... Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal. »

Retz, dans ses *Mémoires*, n'hésite pas à avouer qu'il eut l'ambition du chapeau, parce que son incomparable dextérité fut, cette fois-là, couronnée de succès; mais il a constamment nié qu'il ait eu celle du ministère, parce qu'il avait misérablement échoué.

Bien plus clairvoyant que la Rochefoucauld, Mazarin ne s'y méprit pas. Pour lui, l'ambition de Retz ne fit jamais l'ombre d'un doute. Or on conviendra facilement que nul mieux que lui n'était en état de se rendre compte que ce n'était pas seulement pour le plaisir du jeu que conspirait le chef de la Fronde. Il avait appris souvent et à ses dépens tout ce qu'il avait à craindre de ce terrible adversaire. Il savait que ce qui le plaçait si fort au-dessus des autres frondeurs, c'était sa science profonde à manier les hommes en temps de trouble; son art merveilleux à les séduire pour les gagner à ses intérêts; à s'en faire des amis, des partisans, des protecteurs, ou, s'ils lui étaient hostiles, à les enlacer dans les mille replis de ses intrigues, à les terrasser, à les étouffer. Il savait que rien n'égalait l'habileté de cet homme à surmonter ou à tourner les obstacles, comme aussi à les faire naître; que jamais personne ne poussa plus loin le génie des conspirations. On peut dire que nul ne pénétra aussi à fond que Mazarin les secrets et pernicieux desseins de Retz. De tous ses ennemis, ce fut celui qui, non sans raison, lui parut le plus dangereux; le seul auquel il ne pardonna jamais. Aussi n'est-ce pas trop se hasarder que de prétendre que Mazarin eût cent fois succombé sous les embûches du coadjuteur, s'il n'eût trouvé un point d'appui inébranlable dans le cœur de la reine. L'erreur capitale du cardinal de Retz fut de croire que cet obstacle n'était pas invincible, et cette fausse espérance fut une des principales causes de sa ruine.

II

FIN DE LA FRONDE. DERNIÈRES LUTTES DU CARDINAL DE RETZ ET DE CONDÉ. MAZARIN LES DÉTRUIT L'UN PAR L'AUTRE. SON COUP DE MAÎTRE EN OFFRANT LE CHAPEAU AU COADJUTEUR. PLAN D'UN TIERS PARTI FORMÉ PAR RETZ. COMBAT DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. MASSACRES DE L'HOTEL DE VILLE.

Nous sommes à la veille de la majorité de Louis XIV. Le chef de la Fronde, Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, et le grand Condé sont devenus ennemis mortels. En 1650, Gondi avait prêté les mains à l'arrestation du prince, sur la promesse qu'on lui avait faite du chapeau. Pour se venger de la cour, qui lui a manqué de parole, et dans l'espoir que le prince reconnaissant l'imposera comme successeur de Mazarin, il force la reine à lui rendre la liberté et à exiler son favori. Mais Condé n'avait pas plus de gratitude que Mazarin pour les services rendus. Il viole tous les articles de son traité avec les frondeurs; il n'a d'autre souci que

de rentrer dans ses charges et dignités, que d'arracher à la cour de nouvelles faveurs. L'ambition de Condé est sans bornes. A choisir entre Mazarin et le coadjuteur, il n'hésite pas. Il croit pouvoir tout espérer, dans un temps donné, de la faiblesse, de la pusillanimité du premier, et il sait à quoi s'en tenir sur l'indomptable caractère du second. Il sait que le coadjuteur, s'il devient maître du pouvoir, défendra les droits de la couronne avec une toute autre fermeté que Mazarin et que, plutôt que de céder à ses exigences, il n'hésitera pas à le jeter pour la seconde fois en prison. Voilà pourquoi Condé aime cent fois mieux avoir affaire à celui qu'il appelle le *Gredin de Sicile* qu'au chef de la Fronde.

Anne d'Autriche, d'après les conseils de Mazarin, met tout en œuvre pour rattacher de nouveau Condé à la cause royale. Elle lui offre le gouvernement de Guyenne en échange de celui de Bourgogne. Il trouve ces offres dérisoires, fait des demandes si exorbitantes que, du fond de son exil, Mazarin, aussi puissant que jamais, s'y oppose résolument, déclare que si on lui cède, ce sera faire de lui un *second roi de France*. Il savait aussi bien à quoi s'en tenir sur les projets révolutionnaires de M. le Prince que sur ceux du cardinal de Retz. Coligny-Saligny, un des anciens partisans de Condé, déclare qu'il « s'est voulu servir de son esprit pour ôter la couronne de dessus la tête du roi¹ ». Au commencement de la Fronde, le coadjuteur avait secrètement donné à Condé les plus funestes conseils pour usurper la couronne. Le prince, alors dévoué à la monarchie, resta sourd *aux propositions diaboliques* qu'il lui fit subir, et Retz, dans ses *Mémoires*, — indication lumineuse, — lui reproche de n'avoir pas su remplir tout son mérite en refusant de jouer le rôle de Henri de Guise. Il est donc fort heureux pour la monarchie que ces deux hommes n'aient pu s'entendre pour donner pleine carrière à leur ambition.

La reine, aussi irritée des exigences de Condé que de ses insolences, résolut d'en finir avec lui. Elle jeta les yeux sur le coadjuteur, comme le seul homme capable de lui tenir tête. Elle lui offrit, s'il voulait entrer en lutte avec lui, sa nomination au cardinalat. Retz s'empressa d'accepter. A partir de ce jour, avec une intrépidité que faisait encore mieux ressortir son caractère de prêtre, il ne cessa de disputer le pavé au vainqueur de Rocroy. Par cette habile manœuvre, Mazarin rendit impossible une nouvelle alliance entre la vieille et la jeune Fronde et parvint peu à peu, en mettant aux prises le coadjuteur et Condé, à les détruire l'un par l'autre.

¹ *Mémoires* de Coligny-Saligny, dans la collection de documents sur l'histoire de France.

Paul de Gondi, d'autre part, ne négligeait rien pour porter les derniers coups au cardinal exilé, pour s'emparer de sa succession. Mais il ne tarda pas à comprendre que la place était imprenable, que la reine ne sacrifierait jamais son favori. Partant, il vit s'évanouir encore une fois l'espérance du ministère. Mais, comme il lui restait celle du chapeau, il n'en fut pas moins dévoué à la cause de la régente.

Anne, assurée d'un tel appui, lança contre Condé un manifeste dans lequel elle portait contre lui les plus graves accusations. Pour essayer de se justifier, Condé se rendit au Parlement avec une nombreuse suite de gentilshommes en armes. Il accusa hautement le coadjuteur d'être l'auteur principal des *calomnies* répandues contre lui. Paul de Gondi, avec le même sang-froid que s'il fût monté en chaire, vint au palais avec ses nombreux partisans, secrètement armés. Une vive altercation s'éleva entre le prince et le coadjuteur, aussitôt suivie d'un effroyable tumulte. Les épées furent tirées, le sang était sur le point de couler; serré entre deux portes par la Rochefoucauld, le coadjuteur courait le plus grand danger d'être étouffé ou poignardé, lorsque le président Molé, par son énergie et son sang-froid, le sauva, prévint le massacre. La reine, à qui la vie du prélat était devenue précieuse, lui ordonna de ne plus mettre les pieds au Parlement. Elle promit en même temps à Condé de publier en sa faveur une déclaration d'innocence.

Le 7 septembre 1651 fut proclamée la majorité de Louis XIV. Le jour même, afin d'abuser les deux Frondes, la reine, par deux déclarations mensongères, reconnaissait l'innocence de Condé, qu'elle avait juré de poursuivre à outrance, et frappait de bannissement Mazarin qu'elle brûlait d'envie de rappeler auprès d'elle. Profitant de la première surprise causée par ces deux actes, elle nomma un nouveau cabinet, dans lequel figurait l'un des chefs de la Fronde, le marquis de Châteauneuf. Dès la veille, afin de fermer la bouche au coadjuteur sur le choix des autres ministres, qui, tous lui étaient hostiles, la reine lui fit espérer sa prochaine nomination au cardinalat.

Condé, fort peu confiant dans la déclaration de son innocence, qu'il considérait avec raison comme un piège pour s'emparer de nouveau de sa personne, gagna Chantilly en toute hâte, de là son gouvernement de Guyenne pour s'y préparer à la guerre civile. Sous prétexte de donner plus d'élan à l'armée royale qui devait marcher à sa poursuite, il fut résolu que le jeune roi et sa mère suivraient l'expédition. Mais comment endormir la vigilance du coadjuteur, qui, déjà une fois, lors des premiers troubles, avait fait garder prisonniers dans Paris Louis XIV enfant et sa mère? On

savait qu'il n'était pas homme à consentir à leur départ sans qu'on lui eût donné de solides gages. La régente le fit appeler au Palais-Royal et cette fois lui remit en bonne forme sa nomination au cardinalat.

Peu de jours après, la cour se hâta de quitter Paris, sans que le coadjuteur, encore ébloui par l'éclat de la pourpre, eût la pensée de s'opposer à son départ ; sans qu'il se doutât que, par ce coup de maître, il était perdu sans retour, tandis que Mazarin, qui l'avait inspiré, ayant ainsi soustrait la reine à la violente domination des princes, des frondeurs et du Parlement, devait tôt ou tard rester vainqueur des deux frondes et de leurs chefs.

Ce ne fut que bien plus tard, comme il l'avoue dans ses *Mémoires*, que Retz comprit la faute énorme qu'il avait commise en ne s'opposant pas à la fuite de la cour. Trop tard, il entrevit les écueils sur lesquels il devait fatalement se briser. Mais, à partir de ce moment, il préféra jouer sa liberté, sa vie peut-être, plutôt que de porter ostensiblement atteinte à sa dignité de chef de parti. Après avoir été, pendant quatre ans, le maître de Paris, l'idole du peuple, le favori du duc d'Orléans (lieutenant général du royaume), l'un des orateurs les plus écoutés du Parlement, après avoir fait emprisonner le vainqueur de Rocroy et fait exiler Mazarin, après s'être vu, plusieurs fois à la veille de succéder au premier ministre, il lui parut insupportable de passer sous le joug du *favori victorieux*. Plutôt que de subir une telle humiliation, il préféra s'abandonner jusqu'aux derniers moments à tous les hasards de la fortune, et lorsqu'il se résigna enfin à capituler, il était trop tard.

Cependant la reine, après avoir, par le Parlement, fait déclarer Condé et ses partisans coupables du crime de lèse-majesté, marchait sur Bourges, chassant devant elle le prince de Conti et M^{me} de Longueville. Le duc de Bouillon et son frère Turenne abandonnaient la cause de M. le Prince et se ralliaient à celle de Mazarin. Le cardinal, dans la crainte que la reine ne s'habituaît à se passer de lui, prit tout à coup la résolution de rentrer en France. La plupart des officiers supérieurs de l'armée royale suivirent l'exemple de Turenne. Mazarin, à la tête de sept mille hommes, levés à ses frais et commandés par les maréchaux de la Ferté et d'Hocquincourt, quitta Huy, son lieu d'exil, et marcha jusqu'à Sedan (24 décembre 1651).

Le Parlement exaspéré mit sa tête à prix, ordonna de lui courir sus, fit vendre aux enchères ses meubles, sa bibliothèque, et, sur la somme devant en provenir, offrit 150 000 livres à qui lui apporterait sa tête (29 décembre).

Sans se troubler, Mazarin poursuivit sa marche. Le 30 jan-

vier 1652, il entra à Poitiers où le roi et Turenne vinrent à sa rencontre. Le marquis de Châteauneuf, sans attendre le coup qui le menaçait, eut la dignité de se retirer. C'était un mortel ennemi de moins et pour Mazarin et pour le coadjuteur. Exilé de nouveau dans sa terre de Montrouge, Châteauneuf, qui n'avait rien perdu de « son humeur brusque et féroce ¹ », survécut peu à sa disgrâce.

On peut juger de l'immense embarras où le retour de Mazarin jeta le Parlement et le duc d'Orléans, qui ne voulaient se déclarer ni pour lui ni pour M. le Prince.

Ce fut alors que Retz ne vit plus d'autre ressource, pour prolonger les derniers moments de la Fronde expirante, que dans la formation d'un tiers parti. Ce parti, dont le chef tout désigné eût été le duc d'Orléans, et qui aurait eu évidemment pour premier ministre le coadjuteur (bien que celui-ci n'en dise mot dans ses *Mémoires*), devait, d'après le plan de Retz, être composé « des parlements et des grandes villes du royaume ». Il aurait été « indépendant et même séparé, par profession publique, *des étrangers* et de M. le Prince même, sous prétexte de son union avec eux ».

Le but principal du tiers parti eût été d'expulser Mazarin et de l'empêcher à tout jamais de redevenir premier ministre. Et, pour atteindre ce but, il n'y avait qu'un seul moyen, dont il fallait user sans scrupule : lever des troupes, de l'argent, faire la guerre.

Le tiers parti, toujours suivant Retz, aurait offert ce double avantage d'être *purgé* de mazarinisme et de toute alliance espagnole. Son premier acte eût été de se rallier à la cause royale. D'après l'opinion de Retz, ce projet, en apparence assez ingénieux, eût été appuyé avec chaleur par le Parlement, l'Hôtel de Ville, le peuple de Paris. Le duc d'Orléans n'avait qu'à dire un mot : ce grand parti était sur-le-champ constitué et il en devenait le chef. Retz se voyait déjà premier ministre du gouvernement nouveau. Mais il avait compté sans l'incurable faiblesse, sans l'irrésolution de ce prince, qui, circonvenu par Chavigny, le principal confident de Condé, signa avec celui-ci un traité secret (24 janvier) et rappela les trois régiments qu'il commandait dans l'armée du roi.

Le Parlement soutenait, non sans raison, que la rentrée du cardinal était contre toute espèce de droit, puisqu'il était encore sous le coup des déclarations de bannissement prononcées contre lui par la reine elle-même.

En même temps, avec un noble sentiment de patriotisme, il refusait d'embrasser la cause de Condé, déclaré coupable du crime de lèse-majesté pour son alliance avec l'Espagne. Il demanda avec

¹ *Mémoires de Retz.*

instance l'expulsion de Mazarin et s'opposa aux levées de troupes ordonnées par Gaston.

Par un de ces coups hardis où il était passé maître, Condé s'était précipité comme la foudre sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, dispersés à Bléneau, et les avait taillés en pièces. Peu s'en fallut qu'il ne s'emparât du roi et de la cour, alors à Gien. Turenne, averti à temps, marcha, toute la nuit, à la tête de son petit corps d'armée, tout au plus de quatre mille hommes, prit une position qui lui permettait de suppléer à l'infériorité du nombre, fit une charge habile contre l'armée de Condé, l'empêcha d'anéantir les débris de celle d'Hocquincourt et finit par rester maître du terrain. Condé fut forcé de se replier sur Châtillon. De là, il courut à Paris, suivi seulement de Beaufort et de Nemours, en laissant l'armée des princes sous les ordres de Tavannes. Il comptait entraîner dans ses intérêts les Parisiens, exaspérés du retour de Mazarin. Le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, lui refusa l'entrée de la ville; Gaston viola cette consigne, alléguant que M. le Prince serait fort utile pour négocier la paix. Ce ne fut pas sans une vive résistance que Condé força la porte du Parlement, qui venait de le déclarer coupable du crime de lèse-majesté. Le second président Bailleul eut la noble hardiesse de lui reprocher de se présenter les mains teintes du sang français et de s'être allié avec les Espagnols. Le Parlement, tout en renouvelant ses arrêts contre Mazarin, se prononça hautement contre les princes rebelles et contre la guerre civile.

Les plus fâcheuses nouvelles vinrent coup sur coup assaillir M. le Prince : partout les troupes du roi étaient victorieuses des siennes. A Paris, l'état de ses affaires n'était pas plus satisfaisant. Gaston, qu'il s'était flatté de tenir dans sa main, flottait sans cesse entre les conseils de son envoyé Chavigny et ceux du coadjuteur. Il n'osait prendre de résolution décisive.

Ce qui pour Condé était encore plus grave, c'est que son ennemi mortel, Paul de Gondi, venait d'être promu au cardinalat. Retz devenait ainsi, après le roi, l'un des deux hommes les plus considérables du royaume. Il prenait le pas même sur les princes du sang, le premier rang dans le conseil. Enfin cet homme redoutable n'avait plus qu'une double pensée : le réduire, lui Condé, à l'impuissance dans Paris pour plaire à la cour, et détruire Mazarin pour devenir son successeur.

A ses anciennes et exorbitantes prétentions pour lui et ses amis, Condé ajoutait encore celle d'être choisi seul pour négocier la paix avec l'Espagne. Mais Mazarin n'entendait pas lui céder une mission qu'il avait si bien remplie jusque-là.

Condé, évincé sur ce point par le cardinal, ne songea plus qu'à se faire craindre. Fort de la complicité morale du duc d'Orléans, qui fermait les yeux sur tout et n'osait lui résister en rien, il entretenit l'agitation dans Paris par des pamphlétaires à ses gages, et par un certain nombre de ses soldats qu'il y avait fait entrer sous divers déguisements. Puis, après avoir fait des enrôlements dans le palais du Luxembourg, à la tête de cette troupe racolée parmi tous les gens de sac et de corde, il marcha sur Saint-Denis, s'en empara par surprise, le livra au pillage. Succès d'un jour. Le lendemain la ville fut reprise par les troupes du roi.

Bientôt la nouvelle se répand que le duc de Lorraine, sorte de condottiere à la solde de tous les partis, est campé à Villeneuve-Saint-Georges. Grand émoi parmi les Parisiens. Dans un beau mouvement patriotique, ils élèvent des retranchements et des barricades au faubourg Saint-Antoine. Turenne force le Lorrain à lever le siège d'Étampes, l'empêche d'opérer sa jonction avec Condé, le force à décamper.

Cependant la cour s'était rendue à Melun pour y conférer avec les députés du Parlement sur de nouvelles conditions pour la paix. Avant tout, le Parlement demandait l'éloignement de Mazarin. Renouvelant sa comédie habituelle, le cardinal feignit de nouveau de consentir au sacrifice. Il voulait montrer une fois de plus que sa présence n'était pour les princes qu'un vain prétexte, et que, présent ou absent, ils n'en continueraient pas moins la guerre. En effet, le roi leur ayant donné cette satisfaction, à la condition que, en retour, ils consentiraient à déposer les armes, à lui remettre les places dont ils s'étaient emparés, à licencier leurs troupes, à rompre leurs traités avec l'Espagne, non seulement ils s'y refusèrent, mais ils soulevèrent de nouvelles prétentions.

Pendant ces négociations, le duc de Beaufort, le roi des Halles, à la tête d'une troupe de cent vingt malfaiteurs, qu'il avait tirés des cachots de la Conciergerie et dont il avait fait sa garde d'honneur, répandait l'épouvante dans Paris, s'efforçait d'arracher à l'Hôtel de Ville et au Parlement un traité d'union avec les princes.

Le duc d'Orléans semblait approuver tous ces excès par son silence. Quant au cardinal de Retz, il s'était prudemment retiré dans son cloître, ne cherchant plus qu'à se ménager avec la cour, dans l'espoir d'être bientôt premier ministre. Condé, las, excédé de tous ces pourparlers et de toutes ces intrigues, qui ne le menaient à rien, sortit de Paris pour se mettre à la tête de ses troupes et pour choisir une position qui pût suppléer à l'infériorité de leur nombre. Il était à la fois menacé par l'armée de Turenne, du côté de Villeneuve-Saint-Georges, et par celle du maréchal de la Ferté,

qui, de la Picardie, se dirigeait sur Paris. Pour leur tenir tête dans un camp retranché, il avait choisi le confluent de la Marne et de la Seine. Dans la nuit du 1^{er} juillet, il réunit ses troupes dispersées à Saint-Cloud et dans le bois de Boulogne, il contourne Paris du côté de Charonne, mais il en trouve les hauteurs occupées par Turenne, qui avait quitté Saint-Denis pour lui barrer le passage. Il n'a plus d'autre ressource que de se jeter dans le faubourg Saint-Antoine, de s'y mettre à l'abri, avec sa petite armée, derrière les barricades que les Parisiens avaient élevées pour arrêter les troupes lorraines. Turenne n'avait sous la main qu'une partie de son infanterie et de son artillerie. Les ordres réitérés de la cour lui enjoignaient de commencer l'attaque, sans même attendre qu'il eût été rejoint par le maréchal de la Ferté. Il lance trois colonnes par le faubourg Saint-Antoine et par les rues de Charonne et de Charonton. Attaquées, défendues avec furie, les barricades sont plusieurs fois enlevées et reprises. Pour en finir, les troupes royales, comme il était d'usage dans les villes prises d'assaut, font des trouées dans les maisons voisines et prennent à dos les défenseurs des barricades. A la vue de ses soldats qui commencent à plier, Condé, l'épée à la main, tout couvert de sang, se jette comme un lion dans la mêlée. Il est suivi de la Rochefoucauld, de Beaufort, de Nemours, de ses plus braves gentilshommes. De nouveau s'engage un combat furieux. Mais à ce moment apparaît le corps d'armée de la Ferté. Son artillerie balaye tout ce qui se trouve devant elle; l'armée des princes est repoussée jusqu'à la porte Saint-Antoine. Condé a vu tomber à ses côtés l'élite des jeunes seigneurs qui le suivent, entre autres la Rochefoucauld, qui a reçu entre les deux yeux un coup de mousquet. Son armée semble perdue sans ressource, lorsque M^{lle} de Montpensier, la grande Mademoiselle, une héroïne, s'étant jetée bravement dans la Bastille, munie d'un ordre arraché au maréchal de l'Hôpital, fait tirer le canon sur l'armée du roi, l'arrête court et ouvre les portes de la capitale aux débris sanglants de l'armée des princes.

Il restait encore à Condé cinq à six mille de ses vieux soldats et c'en était assez pour faire trembler Paris.

Il y eut dans Condé deux caractères fort dissemblables, celui de l'homme et celui du héros. La gloire de l'un ne saurait nous dérober les vices et les défauts de l'autre. Retz et Bossuet se sont attachés surtout à peindre le grand capitaine. Leurs panégyriques ont besoin d'être contrôlés par la duchesse de Nemours, par Coligny-Saligny, et autres auteurs de mémoires du temps. L'homme, du moins à cette époque, et avant qu'il se fût amendé, était fort triste à voir. Condé « ne faisait consister l'honneur qu'à être brave et

intrépide et nullement à être homme de parole et de probité¹ ». « Il aimait mieux gagner des batailles que des cœurs » et trouvait que « c'était se donner du ridicule, que de témoigner quelque attention à se faire aimer² ». Se croyant passé à l'état de demi-dieu, il accablait de ses hauteurs et de ses dédains depuis les plus petits jusqu'aux plus grands du royaume. Jamais orgueil ne fut plus excessif; égoïsme, poussé plus loin. Non seulement il était incapable de reconnaissance, mais il cherchait toujours mille prétextes pour laisser sans récompense les services rendus³. L'aversion universelle dont il était devenu l'objet n'était dominée que par la crainte qu'il inspirait. Lui était aussi charmé de la haine et de la terreur qu'il faisait naître que de nobles cœurs ont de plaisir à se faire aimer. Il était heureux d'avoir fait accroire à des Parisiens venus à Saint-Germain « qu'il ne se nourrissait que d'oreilles de bourgeois de Paris⁴! » Inaccessible à tout sentiment d'humanité, il prodiguait à torrents, souvent en pure perte, le sang de ses soldats⁵; on se souvient de son atroce plaisanterie après la boucherie de Senef. Ne connaissant d'autre expédient que la force, il affectait le plus profond mépris pour les manœuvres des frondeurs et de leur chef, quelque habiles qu'elles pussent être. « Il les comptait pour les derniers hommes du monde et incapables, par conséquent, de pouvoir la moindre chose sur lui. » — « Mais, ajoute la duchesse de Nemours, ce qu'il y a de plus surprenant en cela, et même de presque incroyable d'un esprit tel que le sien, c'est que ces mêmes gens, de qui il témoignait faire si peu de cas, lui parurent dans la même semaine, si redoutables, sans qu'il fût pourtant rien arrivé depuis, et ils lui devinrent si considérables, que, mal avec eux, il ne se crut plus en sûreté en aucun lieu du monde. M. le Prince parut de bien meilleur sens, en craignant les frondeurs qu'en les négligeant. » C'est qu'il se souvenait de sa prison et qu'il ne pouvait oublier que la main qui l'y avait poussé était celle de Retz.

Habitué à ne trancher les difficultés qu'avec l'épée, Condé entendait être le seul maître dans Paris. Son premier soin, après le combat de Saint-Antoine, fut de forcer le Parlement à convoquer une assemblée composée de ses propres membres, de députés de tous les quartiers, des principaux bourgeois, des gens de l'Hôtel de Ville, des délégués des communautés religieuses, des corps de métiers. Cette assemblée eut lieu à l'Hôtel de Ville. On sait com-

¹ *Mémoires* de la duchesse de Nemours.

² *Ibid.*

³ *Mémoires* de Coligny-Saligny.

⁴ *Mémoires* de la duchesse de Nemours.

⁵ Coligny-Saligny.

ment, sur le refus ou l'hésitation de ses membres à proclamer l'union avec les princes, Condé, en se retirant, les livra à ses soldats déguisés. Le massacre et l'incendie de l'Hôtel de Ville répandirent dans Paris une terreur profonde, une indignation universelle. Le Parlement suspendit ses séances. Profitant de ce premier moment de consternation, les princes convoquèrent une nouvelle assemblée, et, cette fois, l'union fut proclamée sans résistance.

Le vieux tribun Broussel, dont l'enlèvement avait autrefois servi de prétexte et de signal aux barricades de 1648, fut nommé prévôt des marchands, et le duc de Beaufort fut choisi pour remplacer, comme gouverneur de Paris, le maréchal de l'Hôpital. A force de promesses et de menaces, le Parlement nomma le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, bien qu'il eût récemment proclamé lui-même la majorité du roi; Condé reçut le commandement de la force armée. Aussitôt les princes établirent un conseil de gouvernement et forcèrent l'Hôtel de Ville à ordonner la levée d'une taxe de 800 000 livres sur les habitants de la ville de Paris.

III

LE CARDINAL DE RETZ SE MET EN ÉTAT DE DÉFENSE CONTRE CONDÉ. SES PAMPHLETS CONTRE M. LE PRINCE.

Au milieu de la terreur qui régnait dans Paris, seul, un prêtre osa braver en face le vainqueur. C'était le cardinal de Retz, qui, au dire de Tallemant des Réaux, « n'était pas moins brave que M. le Prince. » Plusieurs de ses amis, entre autres MM. Vialart de Herse, évêque de Châlons, le duc de Brissac, le comte de Montrésor, le marquis de Laigues, l'abbé Charrier, lui avaient conseillé, afin de se mettre hors d'atteinte, de se retirer à Charleville ou à Mézières dont le duc de Noirmoutiers et le vicomte de Bussy-Lamet, qui lui étaient tout dévoués, étaient gouverneurs. Mais il avait préféré suivre l'avis de son intime confident Caumartin et de son secrétaire Guy Joly, qui l'avaient engagé à tenir ferme, dans la crainte que, s'il s'éloignait de Paris, il ne perdît toute son influence auprès de la cour et du peuple ¹.

Cet homme extraordinaire qui, à la plus extrême audace joignait la plus extrême prudence, ne négligea rien pour se mettre à l'abri des coups de main de Condé. Dans le plus grand secret, il fit remplir de vivres et de munitions de guerre, de mousquets, de gre-

¹ *Mémoires de Guy Joly.*

nades, le petit archevêché qu'il habitait, ainsi que les tours de Notre-Dame, dont les voûtes furent percées de meurtrières, pour faire pleuvoir des feux plongeants¹. Afin qu'il pût, au premier danger, se sauver dans les tours, on eut la précaution de laisser ouvertes les fenêtres de l'église qui regardaient le petit archevêché². Cent vingt gentilshommes français et autant d'anglais de la suite du prétendant Charles II (l'ami de Retz), sous les ordres du vicomte de Lamet et du marquis de Château-Renaud, faisaient bonne garde dans le cloître³. Retz pouvait compter de plus sur le dévouement des bourgeois répandus dans les environs des ponts de Notre-Dame et Saint-Michel, sur les capitaines de la milice bourgeoise, entre autres sur Le Houx, capitaine des bouchers : bref, il s'était mis en état de soutenir un siège en règle, et il n'était pas homme à capituler. Il disait d'un air de défi qu'étant, pour ainsi dire, *la troisième tour de Notre-Dame*⁴, il ne serait pas facile de s'emparer de sa personne. Avec une assurance sans égale, à peine suivi d'une faible escorte, il affectait de se montrer en plein jour dans les rues, les jardins publics, comme si l'on eût été en pleine paix.

Autrefois, Condé, qui ne jugeait pas toujours indigne de lui un tel adversaire, avait tenté de le faire enlever dans une embuscade à laquelle Retz n'avait échappé que par miracle. Maintenant, soit que M. le Prince craignît d'échouer, comme au siège de Lérida, dans cette guerre de barricades qui lui était odieuse et qu'il jugeait au-dessous de lui⁵; soit qu'il ne voulût pas se couvrir de ridicule en attaquant à main armée un homme d'Église, soit enfin qu'il eût peur de déplaire au duc d'Orléans, s'il se livrait à quelque violence contre un de ses favoris, il laissa le cardinal de Retz promener impunément dans Paris ses bravades.

Rien n'eût été plus dangereux pour l'État que l'union de ces deux hommes si redoutables, l'un par son épée, l'autre par son génie révolutionnaire. Rien ne lui fut plus profitable que leur division, qui leur fut également fatale. Du même coup, elle sauva la monarchie et Mazarin, en précipitant le dénouement de la Fronde.

Retz ne se contentait pas de garder cette fière attitude vis-à-vis de Condé. Pamphlétaire de premier ordre, il lui fit à coups de

¹ Lettre de Le Tellier à Mazarin. *Mémoires de Retz*; *Mémoires de Guy Joly*.

² *Mémoires de Guy Joly*.

³ Caumartin prêta de l'argent au cardinal de Retz pour tenir tous ces hommes sur pied.

⁴ Lettre de Brienne au bailli de Valançay, ambassadeur de France à Rome.

⁵ Guy Joly dit que Condé, ce qui n'est pas même vraisemblable, s'abstint de l'attaquer pour ne pas « s'exposer à de grands risques ».

plume de mortelles blessures. Dès le mois de juin, il l'avait pris corps à corps, sans ménagements, dans un remarquable pamphlet : *Le vrai et le faux de M. le Prince et de M. le cardinal de Retz*. Avec une verve mordante, il repoussait l'accusation que l'on portait contre lui d'être le secret partisan de Mazarin et il la faisait peser tout entière sur Condé, en prouvant que le héros, dans son intérêt, n'avait cessé de s'entendre avec le cardinal exilé. Pitoyable fut la réponse des partisans de M. le Prince à ce vigoureux pamphlet. La plume à la main, c'était toujours au coadjuteur que restait la victoire; mais, de son propre aveu, cette victoire lui avait coûté cher. Ce pamphlet l'avait brouillé sans retour avec Condé et, qui pis est, avec la reine. Elle ne put lui pardonner ses nouvelles attaques contre son favori, au moment même où Retz lui devait son chapeau de cardinal.

Après les massacres et l'incendie de l'Hôtel de Ville, quand, sous le coup de la terreur, tout faisait silence devant M. le Prince, lui seul osa l'attaquer en face dans plusieurs autres pamphlets de la plus intrépide vigueur. Le premier était intitulé : *les Intérêts du temps*. Quels étaient ces intérêts? Ceux de M. le Prince sont le maintien de Mazarin et la guerre; ceux du coadjuteur, l'éloignement de Mazarin et la paix. Retz, avec une implacable logique, y expose toutes les fautes de Condé, la fatale situation où elles l'ont réduit, et, en même temps, il y fait sa propre apologie en se parant de toutes les vertus d'un bon citoyen, de toutes les qualités d'un chef de parti, tandis que le grand capitaine n'a montré ni les unes ni les autres ¹.

Une accusation venait sans cesse assaillir le coadjuteur depuis qu'il avait reçu le chapeau. Il essaya de s'en laver. Comment avait-il pu devenir cardinal sans le consentement de Mazarin? et comment, sans être de connivence avec lui et sans avoir trahi la Fronde, avait-il pu gagner sa faveur? La réponse n'était pas facile. Retz la tenta avec un art infini. Par la plume d'un de ses prétendus partisans, qui n'est autre que la sienne, il essaye de démontrer, dans le *Vraisemblable sur la conduite de M. le cardinal de Retz*, que si les apparences sont contre lui, l'accusation au fond est de toute invraisemblance. Moins violent est le ton du pamphlet, mais Retz ne peut cependant résister à l'envie d'attaquer encore Condé et Mazarin. Condé ne put lui répondre que par la plume d'un misérable pamphlétaire à ses gages, Dubosc-Montandré, et il eut encore le dessous.

Mazarin et Condé ne furent pas les seuls en butte à la verve

¹ Voyez ces pamphlets par nous publiés dans le tome V des *Œuvres de Retz*, de la *Collection des grands écrivains de la France*. (Librairie Hachette.)

mordante de Retz. Le comte de Chavigny et le duc de Beaufort, devenus l'un et l'autre ses ennemis, avaient été déjà victimes de deux de ses pamphlets, étincelants de verve et d'esprit.

Quel fut le véritable rôle du cardinal de Retz à cette époque où la Fronde touchait à son déclin? Mazarin et les autres ministres ne cessent dans leurs lettres de l'accuser de conspiration permanente; Retz, avec insistance et non sans quelque vraisemblance, soutient le contraire dans ses *Mémoires*. Or il y a du vrai et du faux et dans l'accusation et dans la défense, selon les époques où l'on se place. Pour bien saisir les changements de conduite de Retz, il s'agit de les étudier pendant deux périodes fort distinctes : l'une, à partir du moment où il fut promu au cardinalat jusqu'à son voyage à Compiègne, où la cour lui refusa poliment d'entrer en négociation avec lui; l'autre, depuis ce jour-là jusqu'au moment de son arrestation.

Pendant la première période, Retz, devenu cardinal, n'a plus qu'une seule visée : être choisi par le roi et la reine mère pour succéder à Mazarin, qui semble perdu sans ressource. Il est bien difficile de supposer qu'un homme tel que lui, si fin, si prudent, si avisé, nourrissant au fond de son cœur une ambition de grand essor; qu'un homme, qui ne comptait plus sur un rapprochement avec Condé, ne fondait plus d'espoir sur le duc d'Orléans dont l'incurable faiblesse lui était si connue, ait été alors assez insensé pour conspirer à contre-sens et en pure perte.

Son intérêt le plus manifeste était désormais de ne blesser en rien la cour et de se rendre possible en faisant oublier son passé par une conduite irréprochable. Aussi quel est son rôle? Tout en ménageant avec le plus grand soin le duc d'Orléans dont la réconciliation avec la cour l'eût rendu lui-même plus considérable, il se tient à l'écart, aussi couvert, aussi muet que possible; il évite surtout de participer de loin ou de près aux actes de violence dans lesquels l'impétuosité de Condé entraîne la pusillanimité de Gaston. Depuis les massacres de l'Hôtel de Ville jusqu'au voyage à Compiègne, Retz paraît s'être attaché à garder les dehors de la neutralité, à ne commettre, ostensiblement du moins, aucun de ces actes contre le pouvoir royal dont on cherchera vainement plus tard à le convaincre, afin de lui tenter un procès pour crime de lèse-majesté. De toutes les accusations que l'on fera peser sur lui, après sa fuite du château de Nantes, il n'en est aucune, du moins pour cette époque, qui nous ait paru reposer sur le moindre fondement.

Lorsque, sous le coup de la terreur, sur la motion de Broussel, le Parlement déclare (20 juillet 1652) que le roi n'est plus libre, qu'il est prisonnier de Mazarin, et qu'il est urgent de nommer le

duc d'Orléans lieutenant général du royaume, le prince de Condé commandant en chef des armées, tant que le cardinal restera en France, quelle est l'attitude de Retz? En sa qualité de cardinal, il lui est interdit d'assister aux séances du Parlement. Non seulement il ne participe en rien à cet attentat contre le pouvoir royal, mais lorsque les deux princes ont accepté ces fonctions, qui leur ont été décernées par le Parlement, il proteste bien haut en face du duc d'Orléans contre cette usurpation; il la traite même *d'odieuse, de pernicieuse et d'inutile*. Ce n'est pas que Retz, en toute autre circonstance, n'eût été capable d'en inspirer le conseil. Mais, dans le moment présent, il avait le plus puissant intérêt à penser le contraire. Aussi croyons-nous fermement tout ce qu'il dit sur ce point dans ses *Mémoires*¹.

On voit de plus qu'il ne fit pas partie du nouveau Conseil que venait de choisir le lieutenant général du royaume, Conseil composé de Condé, des ducs de Beaufort, de Nemours, de la Rochefoucauld, de Rohan, de Sully, etc.

Et lorsque les princes font acte de souveraineté, qu'ils choisissent Broussel comme prévôt des marchands, qu'ils destituent le maréchal de l'Hôpital, gouverneur de Paris, pour nommer à sa place le duc de Beaufort; font main basse sur l'argent de la Monnaie, lèvent de nouvelles taxes sur les bourgeois de Paris, on ne peut surprendre le cardinal de Retz donnant son approbation à aucun de ces actes arbitraires.

Cependant les événements se précipitent. L'armée des princes est sans solde, sans vivres, sans ressource; ils sont contraints de l'éparpiller dans les environs de Paris, où elle se livre aux plus affreux brigandages. Bientôt, oubliée de toute discipline, elle va se fondant presque en entier par les désertions; de douze mille hommes, il n'en reste plus que douze cents exténués de misère, de maladies, mourant de faim. Dans cette extrémité, Condé et Beaufort appellent à leur secours l'armée d'Espagne.

D'un autre côté, la lutte entre le pouvoir royal et le Parlement atteint les derniers degrés de violence. La cour casse les arrêts rendus contre Mazarin; le Parlement y répond en renouvelant celui qui met à prix la tête du cardinal et ordonne la vente de sa bibliothèque et de ses meubles pour payer la somme promise aux assassins. Nouvelle taxe sur les bourgeois pour le payement des troupes : 800 000 livres, à raison de 75 livres par porte cochère².

¹ Édition Hachette, sous la direction d'Adolphe Regnier, membre de l'Institut, t. IV, p. 299 et 300.

² Ce dernier arrêt fut cassé par le Conseil, et les bourgeois s'en prévalurent pour ne rien payer.

Le Parlement ne se livrait à ces excès que sous le coup de la terreur; d'après le conseil de Mazarin, la cour, afin de dissoudre ce corps dangereux, parvient à détacher de son sein un certain nombre de magistrats et de pairs du royaume; elle les appelle auprès d'elle à Pontoise, en forme un autre Parlement qui a pour lui et les lois du royaume et la sanction royale (1^{er} août). « Ces deux Parlements, suivant l'énergique expression du cardinal de Retz, se foudroient par des actes sanglants qu'ils donnent les uns contre les autres. » Celui de Paris menace les membres du Parlement de Pontoise de la confiscation de leurs charges, et le Conseil du roi casse tous les arrêts du Parlement de Paris.

Hautement, les Parisiens accusaient les princes et les armées qu'ils traînaient à leur suite de toutes les calamités et de l'effroyable misère auxquelles ils étaient en proie. Ils n'attendaient qu'un signal pour se soulever contre eux. Ils savaient à quoi s'en tenir sur les vrais auteurs de l'incendie et des massacres de l'Hôtel de Ville. Depuis cette époque, ils étaient entretenus dans leur profonde haine contre les princes par des chefs royalistes, hommes fermes, entreprenants, résolus, qui avaient juré de les délivrer de leur tyrannie et de ramener le roi à Paris.

R. CHANTELAUZE.

La suite prochainement.

LA MORALE ÉVOLUTIONNISTE

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LA MORALE
SELON LES NOUVEAUX DOCTEURS

Qu'une morale sans Dieu soit impossible, que, privée de l'idée d'un Être suprême, toute règle de mœurs sérieuse s'écroule nécessairement, c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée, tant elle est évidente aux yeux du bon sens. Cependant, comme cette vérité est violemment attaquée de nos jours, j'ai cru devoir présenter ici, en défense de ce principe, des arguments que je crois invincibles.

A l'appui de cette étude, j'ai apporté en faveur de la thèse de l'union nécessaire entre la morale et l'idée de Dieu deux témoignages récents très singuliers et tout à fait inattendus, celui de M. Schérer, déclarant que la *vraie morale*, la *bonne*, l'*ancienne*, l'*impérative*, a besoin de l'absolu, qu'elle aspire à la transcendance et ne trouve son point d'appui qu'en Dieu; et celui de M. Renan, qui a tiré de l'idée d'une morale sans Dieu des conséquences extrêmes dépassant tout ce que j'avais imaginé, et qui a placé, parmi les *moyens de salut* conseillés à l'humanité et les préceptes de son étrange catéchisme, « l'ambition, les voyages, les femmes, le luxe, la richesse et, au plus bas degré, la morphine et l'alcool ».

Seulement, en citant, comme c'était mon droit, ces singuliers aveux de mes adversaires, il m'est survenu un scrupule; je me suis demandé comment il pouvait se faire que ces écrivains se trouvassent dans un parfait accord avec la doctrine ancienne que je soutenais. J'ai cherché à m'expliquer d'où provenait cette sorte de trahison apparente dans l'armée de la morale laïque. Je me suis demandé si elle devait être attribuée à un caprice personnel de leurs auteurs, auquel cas il ne serait pas permis d'en tirer des conséquences importantes, M. Renan et M. Schérer n'étant, par suite de leurs variations antérieures, que de très médiocres garants pour les opinions qu'ils soutiennent, ou bien si elle était un résultat forcé de la situation où se sont placés les moralistes qui veulent se passer de Dieu, auquel cas ces aveux auraient une bien plus grande valeur.

Or il m'a suffi de réfléchir pour découvrir aisément la cause

prochaine de ce rapprochement entre les défenseurs de la morale religieuse et les partisans de la laïcisation à outrance.

Cette cause n'est autre que l'apparition, sur la scène philosophique en France, d'une doctrine plus avancée que la morale indépendante, aux yeux de laquelle cette morale que j'ai combattue est elle-même un vieux préjugé réactionnaire et presque clérical.

Il est arrivé dans l'ordre des discussions philosophiques un fait analogue à ce qui se passe sur le terrain politique. De même que derrière l'opportunisme apparaît le radicalisme, derrière le radicalisme le socialisme, de même, dans l'ordre philosophique, la morale non chrétienne, mais spiritualiste de M. Compayré, est dépassée par la morale athée de M. Paul Bert : mais celle-ci même n'est pas le terme dernier de l'évolution de la pensée moderne. Derrière la morale qui supprime Dieu, mais qui conserve le devoir, apparaît une nouvelle morale qui supprime le devoir lui-même, une morale qui s'appelle elle-même *morale sans obligation et sans sanction*¹. Cette définition, due à un des enfants terribles de la secte, est sans doute étrange. Jusqu'à présent la morale était considérée comme étant la science même du devoir, et l'obligation et la sanction étaient regardées comme l'essence même et le fond de la morale. Mais à notre époque si fertile en progrès, on a changé cela, comme on a changé tant d'autres choses.

Il y a donc une morale sans obligation, une morale qui rejette la distinction du bien et du mal comme une vieille illusion, et qui rangerait volontiers le devoir avec Dieu et avec l'immortalité dans la catégorie de ces *bons vieux mots un peu lourds*, qui servent d'épouvantail pour les sots, mais dont les hommes intelligents comprennent le vrai sens, tout différent de celui que le vulgaire leur attribue. Ainsi ce qui a amené ce singulier rapprochement entre la doctrine que je soutenais et celle de MM. Schérer et Renan, c'est un progrès singulièrement rapide des idées, d'où il est résulté que la doctrine que je combattais l'an dernier, au nom des traditions et des croyances anciennes, était déjà en butte à des attaques semblables de la part d'une doctrine plus avancée. Dès lors, après avoir constaté, comme il m'était permis de le faire, cet accord entre les partisans les plus avancés de la morale laïque et les défenseurs de la morale religieuse, je me suis cru obligé de regarder en face et d'étudier cette nouvelle doctrine morale, et de me demander si elle n'est pas elle-même, pour l'esprit public et pour la conscience, un danger plus grand que celui que je venais d'essayer de conjurer.

¹ Guyau, *Essai sur une morale sans obligation et sans sanction*. (Alcan.)

Sans doute, si les questions de philosophie morale pouvaient être traitées avec un plein désintéressement d'esprit comme des problèmes d'algèbre pure ou des spéculations sur le calcul des probabilités, il n'y aurait pas grand danger. La doctrine dont je vais parler, la doctrine de l'évolutionnisme en morale est si arbitraire, si dénuée de preuves, et conduit à des conséquences si absurdes qu'elle ne saurait par elle-même gagner que les esprits légers, amateurs de nouveautés en tout genre et dépourvus du lest du bon sens. Mais dès qu'il s'agit du gouvernement de la vie humaine, il y a un élément très puissant qui entre en jeu : ce sont les passions qui cherchent avidement à être satisfaites, et qui ne subissent qu'en frémissant le joug des obligations de la conscience. Platon a comparé l'âme humaine à un attelage de deux chevaux ardents, gouvernés par la raison ; souvent il arrive que les chevaux s'emportent même quand le cocher est solidement assis sur son siège et tient les rênes en mains. Mais, s'il arrive que le siège du cocher soit ébranlé, s'il arrive que quelque hypothèse ingénieuse vienne mettre en question l'autorité même de la conscience, il est évident que les passions en profiteront en pesant de tout leur poids dans la balance pour entraîner l'assentiment. Il est donc urgent de combattre dès sa naissance tout système qui ébranle l'autorité de cette morale que M. Schérer appelle si bien la bonne, la vraie et l'ancienne. Il importe d'obliger ces systèmes à se montrer à nu tels qu'ils sont, dans la hideuse brutalité de leur nature et de les empêcher de s'insinuer dans les esprits sous des apparences trompeuses et de miner sourdement la conscience, en se cachant sous le langage technique d'une philosophie peu compréhensible.

Il y a d'ailleurs une autre raison qui rend plus nécessaire encore de combattre ce nouveau système de morale. La campagne dirigée contre la morale religieuse n'est pas seulement théorique, elle est pratique. Elle tend à arracher à l'Église l'enseignement de l'enfance, et à le conférer à des maîtres chargés d'enseigner une morale sans Dieu. Or, parmi ceux qui soutiennent cette morale athée, il y a, comme nous venons de le voir, deux classes de moralistes, les uns qui veulent conserver l'idée du devoir, les autres qui veulent la rejeter comme trop voisine des idées religieuses. Qui sait, parmi les maîtres qui enseignent à présent, ou qui enseigneront plus tard la jeunesse française, laquelle des deux opinions prévaudra ? La résistance des doctrines intermédiaires en ce genre est ordinairement bien molle et bien faible. Peut-on croire que, parmi les partisans de la morale laïque, les quelques défenseurs de l'idée du devoir rendront les derniers combats pour sauver cette idée et se détourneront pour cela de leur lutte acharnée contre la religion !

C'est donc vraisemblablement tôt ou tard la doctrine la plus extrême qui doit triompher et passer dans l'enseignement officiel. Cette doctrine peut dès lors espérer avoir en sa faveur, outre la connivence du cœur humain et de ses passions, l'appui de la force sociale personnifiée dans l'État. Son triomphe dans un grand nombre d'esprits n'est pas un danger imaginaire; c'est au contraire une éventualité imminente et probable.

Il importe de savoir en quoi consiste cette nouvelle doctrine qui monte à l'horizon, et qui menace d'éclipser jusqu'à la morale athée que j'ai combattue l'an dernier. C'est le but de cet article et des suivants qui formeront ainsi le complément de ceux que j'ai publiés précédemment sur la morale.

Nous pouvons, d'après son caractère principal et sa thèse fondamentale, nommer la nouvelle doctrine *morale évolutionniste*. C'est en effet sur le système de l'évolution, sur cette gigantesque hypothèse qui prétend résoudre tous les problèmes et expliquer l'univers entier sans avoir recours à une cause première, que s'appuie cette négation de l'antique morale. Ses partisans tirent de ce système deux conséquences, l'une relative à l'origine de la morale et à son histoire dans le passé, l'autre relative à son avenir. Chacune mérite un examen attentif.

I

L'homme, suivant le système de l'évolution, n'est autre chose qu'un animal perfectionné. Sous l'influence soit d'une fatalité qui pousse la nature dans la voie du progrès, soit du hasard et de la lutte de la vie qui fait triompher les êtres les mieux constitués, les êtres vivants se sont développés à partir des germes les plus simples et les plus petits, et ont acquis graduellement des facultés nouvelles et des organes que leurs pères ne possédaient pas. L'homme est un des termes d'une série progressive, il descend d'un anthropoïde moins parfait et moins bien organisé que lui-même; celui-ci, d'un autre moins parfait encore et se rattache, en remontant d'ancêtres en ancêtres, à quelqu'un des rameaux de la classe des mammifères. S'il n'est pas proprement le descendant du singe, il en est tout au moins le cousin plus ou moins éloigné et pourrait, par une généalogie bien faite, remonter à l'auteur commun d'où descendent avec lui ses congénères qui habitent les forêts de l'Afrique et les savanes du nouveau monde.

Je n'ai point, en ce moment, à apprécier ce système; je me contente de l'exposer. A un certain moment, dans cette marche progressive, les anthropoïdes ont acquis la faculté du langage, et leur

cerveau a pris un développement correspondant à une pensée plus ou moins réfléchie. A ce moment, ils sont devenus des hommes, au moins quant à l'organisation et à la forme extérieure. Mais ils n'ont pas encore acquis ce qui constitue la grandeur et la dignité de l'homme, la moralité et la religion. Ces dernières facultés ne doivent venir que plus tard. L'homme primitif n'est donc humain que par le corps et par un commencement d'intelligence; il est encore animal et bestial quant au cœur et à la conscience.

Voici le tableau peu flatteur, selon les docteurs de l'école que je combats, de nos premiers aïeux¹.

Les hommes primitifs vivaient à l'état absolument sauvage, sans autre pensée que d'assouvir leurs appétits et de satisfaire immédiatement leurs caprices et leurs passions. Chez eux, point de propriété, chacun s'empare de ce qu'il peut, point d'idée de justice ni de bienveillance mutuelle, chacun use et abuse de sa force et n'est contenu que par la crainte de la vengeance d'un être plus fort que lui. Point de famille régulière, les mâles et les femelles vivent dans une promiscuité absolue, s'unissent au hasard et se séparent dès que leur caprice est passé; les enfants, nourris dans leur bas âge par leur mère, s'en éloignent de bonne heure, dès qu'ils ont la force suffisante pour se procurer leur nourriture par la chasse ou la pêche. Point de religion, l'idée de Dieu est inconnue, celle de la vie future n'apparaît qu'en germe sous forme de la crainte des revenants².

Il n'est pas besoin de dire que ce tableau est purement hypothétique; les hommes primitifs n'ont laissé aucune histoire, et la supposition que les sauvages les plus dégradés de nos jours est l'image de nos premiers aïeux est purement arbitraire. J'aurai l'occasion, plus tard, de revenir sur ce point. Aujourd'hui, il faut que j'explique comment, selon le système évolutionniste, les nobles et belles idées qui donnent à la vie humaine son charme et son prix sont sorties de cette affreuse barbarie.

Trois principes concourent, selon ce système, à la formation de l'idée du bien et du mal : le principe de l'intérêt personnel, l'instinct social et l'hérédité.

Naturellement et à l'origine, tout animal, et l'homme qui est un animal de même nature que les autres, cherche ce qui lui est agréable; il est conduit par ses sensations : il se jette sur l'objet qui lui convient; il se précipite sur la nourriture ou la boisson dont il a besoin; il ne cherche qu'à satisfaire brutalement ses appétits.

¹ Herbert Spencer, *The Data of Ethics*, chap. VII. *Principles of sociology*, p. III, chap. III.

² Herbert Spencer, *Principles of sociology*, chap. X et XI.

Mais comme il est doué de mémoire et de réflexion, il reconnaît que cette recherche de la jouissance présente lui cause des peines dans un avenir plus ou moins rapproché. Il s'est emparé d'un fruit appétissant, mais un autre animal a vu le même fruit, est saisi de jalousie et se précipite sur le premier. Celui-ci reconnaît qu'il a eu tort de céder à son appétit. A l'avenir, éclairé par l'expérience, il résistera à sa passion, il exercera sur lui-même une contrainte¹. Un autre anthropoïde a ramassé une provision de fruits; les ayant tous consommés en un jour, il souffre de la faim le lendemain. Il conçoit alors la règle de prudence qui oblige à l'économie : désormais il résistera à son appétit. Cette contrainte, cette lutte intérieure est le premier rudiment de la moralité.

Mais l'homme n'est pas fait pour vivre seul, il a des instincts de sociabilité. De même que les abeilles et les fourmis, les chevaux des Pampas et les éléphants, il tend naturellement à former une cité, Aristote a très bien appelé l'homme un animal politique. Une fois la société formée, de nouvelles règles de conduite naissent dans l'intelligence de l'être social. Il ne conçoit plus seulement son intérêt privé, il comprend confusément que son bien personnel est uni au bien général et il a une sorte de divination des intérêts de la société. De là l'idée que l'individu doit contribuer au bien social; qu'il est bon dans certains cas que l'individu soit sacrifié, ou se sacrifie lui-même pour la société. De cette idée naissent plusieurs motifs d'agir, plusieurs freins capables de résister aux passions. Ces freins se superposent au premier frein que nous avons indiqué, celui de la crainte et de l'intérêt privé.

Les actes contraires au bien de la société sont l'objet d'une réprobation générale; les actes utiles à la société sont récompensés par la louange. Ainsi à l'idée d'actes utiles et nuisibles se superpose celle d'actes louables et blâmables. La société se constituant sous une forme plus régulière, une puissance publique apparaît : un chef militaire, ou un homme influent par son éloquence, se fait reconnaître comme prince ou roi. Cet homme investi de l'autorité, comprenant mieux que les autres les intérêts sociaux, puisque le bien de la société se confond avec le sien propre, s'efforce de multiplier les actes utiles à la société et de réprimer les actes nuisibles.

Pour y parvenir, il établit un système de peines et de récompenses, et joint ainsi, à la sanction du blâme et de l'éloge, une sanction plus efficace et plus puissante. Nouvel élément de moralité sous la forme de loi pénale, de supplice, de prison, d'exil, ou, au contraire, de récompense civique et d'honneur, qui vient augmenter la répro-

¹ Spencer, *The Data of Ethics*, chap. vii.

bation due aux actions antisociales, et la faveur dont les actes utiles à la société jouissent dans l'opinion.

Mais ce n'est pas tout, et nous pouvons faire intervenir, pour la création de la moralité, un ordre de sentiments plus élevés. Parmi les instincts sociaux que l'homme possède en commun avec certains animaux, se trouve l'instinct de la sympathie. L'homme souffre des maux qui atteignent ses semblables. Il jouit de leur bonheur. Vivement reproduite dans son imagination, la souffrance, ou la joie d'autrui, agit avec énergie sur la sensibilité et sur la volonté de l'être social. Dès lors tel acte, tel que le vol et l'assassinat, qui est déjà réprouvé comme nuisible à la société, devient odieux parce qu'il implique la souffrance d'autrui¹.

L'instinct social fournit donc trois motifs de moralité, trois principes servant à classer les actes humains en bons et mauvais : l'opinion publique, les châtimens et les récompenses, et la sympathie. Telle est la morale de l'humanité arrivée au premier degré au-dessus de l'état sauvage primitif. Il importe ici de remarquer de quelle nature est cette morale.

Elle est éminemment contingente. Elle est un résultat des circonstances dans lesquelles la société humaine s'est trouvée. Elle est purement expérimentale. Elle ne s'appuie que sur des sanctions sensibles actuelles. Elle est en outre tout à fait variable et progressive. Suivant l'état de la société, la morale sera différente. Chez les peuples chasseurs et guerriers, ce seront les vertus militaires qui seront prônées. Chez les peuples commerçants, ce sera l'économie, l'habileté, ou même la probité, si les hommes reconnaissent qu'il y a avantage à tenir sa parole. Chaque nation, chaque époque, auront leur morale particulière. Contingente, sans principe transcendant, expérimentale, variable, progressive, cette morale, composée de faits et non de principes, n'a rien d'obligatoire. Elle est purement persuasive. Les hommes n'en suivent ses règles que par crainte, par intérêt, ou par la sympathie qui n'est qu'une forme de l'intérêt, puisqu'elle consiste à chercher la jouissance personnelle causée par le bonheur d'autrui, ou à fuir la peine causée par son malheur.

Comment maintenant cette morale a-t-elle pu se transformer pour devenir la morale absolue du devoir, appuyée sur l'idée de Dieu, qui règne depuis l'aurore de l'histoire dans les sociétés humaines? C'est, nous disent les modernes docteurs, grâce à un troisième principe, celui de l'hérédité. Les instincts, les sentiments, les idées, passent par hérédité du cerveau des parents dans celui

¹ Herbert Spencer dit que c'est ce dernier motif qui, seul, donne aux actions leur caractère apparent de moralité. (*Data of Ethics*, chap. vii).

des enfants. Les enfants ont donc, à leur naissance, tout un capital d'idées et de sentiments qui ne sort pas de leur nature, mais qui provient des habitudes, des actes et des pensées accumulées de leurs aïeux.

Parmi ces notions héréditaires, l'une des plus frappantes, l'une des plus enracinées, parce qu'elle est le résultat d'un nombre incalculable d'expériences antérieures, c'est celle-ci : il y a des actes qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire des actes mauvais, ces actes sont punissables ; il y a des actes qu'il faut faire, c'est-à-dire des actes bons, ces actes doivent être récompensés.

Quant aux motifs en vertu desquels tels actes doivent être évités et tels autres accomplis, ces motifs plus ou moins variables ont pu disparaître de la mémoire. C'est le résultat définitif des expériences antérieures qui s'est fixé par hérédité ; les conditions de l'expérience ont été oubliées. Dès lors les générations qui naissent à la suite d'une longue pratique de la vie sociale ont dès leur naissance gravées dans leur conscience ou plutôt dans leur cerveau, car l'évolutionnisme n'admet pas d'âme et ne considère l'homme que comme un organisme, l'idée de certains actes bons et louables et celle d'actes répréhensibles. Les mêmes générations, en croyant par l'effet de l'hérédité à la bonté de certains actes et à la malice des autres, n'ont aucun motif à elles connu d'y croire. Les raisons qui, dans les siècles antérieurs, ont fait classer les actes humains dans les deux catégories du bien et du mal ne sont point parvenues jusqu'à elles. Elles doivent donc naturellement admettre que cette distinction est quelque chose d'absolu, que les actions bonnes sont bonnes en elle-mêmes ; les actions mauvaises, mauvaises par leur propre nature. Le caractère absolu du bien résulte de l'ignorance des motifs qui rendent les actions bonnes ou mauvaises. Trouvant ces notions gravées dans leur âme dès que leur raison s'éveille, les hommes ne peuvent croire que ces notions soient des résultats d'expériences antérieures. Ils les prennent pour des principes.

Platon, frappé de cette innéité de nos idées, a supposé qu'elles étaient la réminiscence de connaissances plus complètes que l'individu avait eues dans une existence antérieure. Platon, selon les docteurs modernes, a approché de la vérité, mais ne l'a pas atteinte. Ce n'est point dans une existence antérieure de l'individu, c'est dans l'existence des aïeux qu'il faut chercher l'origine de ces idées. L'homme n'est point un être isolé, sa vie est la continuation de celle de ses parents ; ce qui était expérience chez eux, est devenu principe chez lui. Trouvant ces notions en lui-même et convaincu que tous les hommes lui ressemblent, l'homme en conclut que les principes de la morale sont universels et invariables. Cette croyance

illusoire persiste malgré le témoignage contraire de l'histoire, ou le spectacle de la variété des mœurs des différents peuples.

On peut ainsi expliquer l'origine de ces idées d'obligation et de sanction. Elles proviennent des anciennes associations d'idées qui se sont formées jadis, lorsque des lois répressives ou rémunératrices ont été établies dans les sociétés primitives. Les hommes se sont habitués à joindre, à l'idée de certaines actions, l'idée de prohibition ou de commandement et celle de châtiment et de récompense. Ces idées sont restées liées ensemble, et lors même que la société a cessé de récompenser ou de punir certains actes, ou même de les ordonner ou de les défendre, l'idée que ces actes sont obligatoires a subsisté. Enfin, comme toute loi suppose une législation, et toute sanction une puissance capable de rémunérer ou de venger, les hommes, ayant déjà conçu l'idée de la Divinité et de la prolongation de la vie au-delà de la tombe, ont supposé un tribunal céleste, créé par leur pensée à l'image du tribunal de la terre, et des châtiments futurs qui, semblables aux châtiments imposés par les lois pénales humaines, suppléent à ce que ceux-ci ont d'incomplet.

Ainsi se serait formée, par l'habitude, par l'association des idées et par l'accumulation des expériences passées et l'oubli de leurs conditions, l'idée d'un bien et d'un mal absolu, d'une loi nécessaire, éternelle et invariable, d'une obligation ayant sa source dans un principe supérieur à l'homme et sa sanction dans une autre vie. La morale du devoir, la morale absolue et même la morale religieuse, seraient le résultat de cette transformation des règles de conduite variables, contingentes et expérimentales des antiques sociétés.

Pour exposer plus clairement cette théorie, on peut tirer du règne animal un exemple. Certains naturalistes supposent que primitivement les chiens d'arrêt n'avaient pas cet instinct qui les porte à se tenir immobiles en face du gibier qu'ils fascinent. Comme tout autre chien, comme tout autre animal, ils se précipitaient sur leur proie. Mais il s'est trouvé dans le temps passé des chiens qui ont, soit par eux-mêmes, soit par l'effet de l'éducation humaine, pris cette habitude de s'arrêter dans leur essor vers leur proie. Cette habitude s'est transmise de génération en génération, et maintenant les chiens de bonne race tombent en arrêt la première fois qu'ils sont mis en présence du gibier.

Cela posé, suivant le système évolutionniste, le chien primitif qui apprend de lui-même, ou auquel le chasseur apprend à tomber en arrêt, c'est l'homme primitif qui, par divers motifs tirés de l'instinct social, apprend à régler sa conduite. Le chien d'arrêt en formation est retenu dans son essor par la crainte de la perte du gibier, ou par celle des châtiments. Le chien d'arrêt de race, qui s'arrête

devant le gibier comme devant un fruit défendu sans savoir pourquoi, comme s'il subissait l'action d'une loi supérieure à sa nature, c'est le type de l'homme moral moderne, de celui qui agit par devoir sans penser aux conséquences de son acte. « Aussi, dit un auteur de cette école, si le chien d'arrêt était assez intelligent pour comparer sa conduite à celle des chiens courants ses camarades, il pourrait s'étonner, sentir en lui l'action d'une puissance supérieure à sa pensée réfléchie, éprouver quelque chose de cette horreur religieuse qui est un des traits distinctifs du sentiment du devoir ¹. »

Cette ingénieuse comparaison ou plutôt cette assimilation odieuse éclaire sans doute le système évolutionniste. Mais il nous semble qu'elle l'éclaire trop et qu'elle en montre le vice et la brutalité.

Depuis plus de trois mille ans, les hommes de tous les pays de l'univers sont dans l'admiration en présence des luttes de la vertu contre la souffrance, ce spectacle si digne que Dieu le contemple, a dit un ancien. La poésie et le théâtre présentent constamment à leurs yeux l'homme du devoir, qui sacrifie tout à sa conscience, qui ne craint ni la mort, ni les souffrances, ni les humiliations, ni les injures et les calomnies des hommes. Platon nous montre, dans sa *République*, ce type du juste insulté et condamné à une mort honteuse, qui semble être une prophétie de la vie et de la mort du Christ. Eh bien, qu'est-ce que tout cela dans la nouvelle doctrine? Qu'est-ce que ce juste persécuté et fidèle à sa conscience jusqu'à subir des supplices affreux? Qu'est-ce que cette jeune fille qui préfère la misère, la souffrance, la mort au déshonneur! Qu'est-ce que cet homme qui, pouvant s'enrichir du bien d'autrui sans être vu, préfère rester pauvre? Ce sont d'admirables chiens d'arrêt dont l'instinct est parfaitement sûr, ce qui prouve qu'ils sont de bonne race, et que les chasseurs qui ont dressé jadis leurs aïeux l'ont fait avec habileté et avec soin. Quant à ces idées auxquelles ces personnes se sacrifient, que sont-elles? De pures illusions, de simples préjugés. Des expériences ancestrales condensées et transformées par la force trompeuse de l'hérédité. C'est parce que leurs aïeux ont reconnu qu'il était nuisible à soi de prendre le bien d'autrui, que les honnêtes gens d'aujourd'hui se croient obligés à ne pas voler.

Une doctrine qui a de telles conséquences est déjà jugée et n'aurait pas besoin d'être discutée par des hommes qui ont conservé le sentiment de l'honneur et dont la conscience n'est pas, pour me servir du langage de saint Paul, cautérisée par une logique perverse et sophistique. Cette doctrine doit être discutée cependant, car il y a, de nos jours, à une époque où le respect est si rare, une sorte

¹ Guyau, *Essai sur une morale sans obligation ni sanction*.

de respect étrange pour les doctrines les plus immorales et les plus absurdes, du moment qu'elles revêtent le vêtement de la science ou se parent des couleurs d'une philosophie abstraite et technique. Du moment qu'une doctrine s'appuie sur l'hypothèse de l'évolution, ou qu'elle se trouve contenue dans les volumineux ouvrages d'Herbert Spencer, elle a droit de cité et on doit compter avec elle. Aussi, réservant pour les prochains articles la discussion des preuves de cette doctrine, nous allons en continuer l'exposé, et après avoir raconté, selon ces docteurs, le passé de la morale, nous allons, en nous appuyant sur les mêmes principes, tirer l'horoscope de son avenir.

II

La morale du devoir, l'idée d'une obligation réelle gravée dans la conscience, l'idée que le bien est bien par soi-même, et que le mal est nécessairement le mal, l'idée que tout doit être sacrifié au devoir, sont, selon la doctrine évolutionniste, autant d'illusions et de préjugés. Il n'y a qu'une chose de vraie, c'est que les actes que nous appelons bons ont semblé jadis à nos aïeux, à tort ou à raison, utiles à la société, et que les actes que nous considérons comme mauvais leur ont semblé nuisibles. Tout ce qui dépasse l'affirmation de ce fait passé et oublié, tout ce qui, dans les croyances morales, implique un degré quelconque d'absolu, de transcendance et même de vérité objective actuelle, tout cela n'est qu'illusion et préjugé, tout cela est le résultat de la transformation inconsciente des idées de nos aïeux par la puissance magique et trompeuse de l'hérédité.

Ceci étant bien établi (car c'est la doctrine même), une conséquence évidente en sort inévitablement. C'est que la vieille morale, la morale du devoir, va disparaître ; c'est qu'elle disparaîtra au fur et à mesure que sa véritable nature sera mieux connue. Rien n'est plus évident.

Le propre de la science, en effet, est de dissiper les illusions et les préjugés. Toute croyance mal fondée, placée en face d'une explication rationnelle de son origine, doit s'effacer ; tout comme une pièce fautive est rejetée dès qu'on a reconnu comment et par qui la falsification a été faite. On croyait autrefois la terre immobile : la science a parlé, cette croyance a disparu. Le polythéisme a été la croyance presque universelle de l'humanité. Du moment qu'il est prouvé que les dieux païens ne sont que des phénomènes naturels personnifiés ou des héros divinisés, le polythéisme n'a plus de sectateurs. On a cru longtemps dans le peuple que les rois n'étaient pas des hommes comme les autres, que l'aristocratie de race était

accompagnée d'une différence de nature. Les lumières ont fait évanouir ce préjugé.

Il existe de nos jours une école qui veut réduire toute religion, toute croyance au surnaturel, toute croyance en Dieu, parmi les préjugés. Cette même école, par une conséquence logique de son principe, travaille à abolir ces croyances. De même, dès l'instant que l'idée d'obligation ne sera considérée que comme un préjugé résultant d'association d'idées créées par hérédité, cette idée devra promptement disparaître des esprits. Plus la science se répandra, plus la notion du devoir s'affaiblira; plus surtout la doctrine de l'évolution sera propagée, plus l'ordre d'idées que nous venons d'exposer sera répandu, plus la croyance à la morale absolue tendra à s'évanouir. Cela arrivera probablement avec une rapidité plus grande que ce qui se passe à l'égard des autres préjugés.

Les autres croyances populaires que la science a fait disparaître sont, en effet, plus ou moins conformes aux désirs de l'homme et à ses passions. L'homme est superstitieux; il a peine à renoncer aux chimères dont il repaît son imagination. L'homme est religieux; les émotions pieuses, la foi à l'immortalité, répondent à des besoins de son cœur; il est difficile de les lui arracher. Mais la morale est une chaîne, le devoir est un maître austère et rigoureux. Celui qui travaille à le détruire a pour lui la complicité des passions et des lâchetés du cœur humain. Il y a donc toute vraisemblance que ceux qui prêcheront que la morale est une illusion prêcheront avec succès. Et si cette doctrine, si agréable à la nature, se trouvait être une doctrine scientifiquement vraie, qui pourrait douter de son triomphe prochain?

La disparition complète de toute idée du devoir, la destruction de tous les préjugés moraux, telle est donc la conséquence inévitable et prochaine de la propagation de la morale évolutionniste. Mais quand on en sera là, quand cette destruction sera achevée, qu'arrivera-t-il? Que deviendra l'homme ainsi dépouillé de sa règle de vie? Que deviendra la société privée de ce frein qu'elle a, nous dit-on, créé pour sa propre défense? A cette grave et solennelle question, on ne peut faire que l'une des trois réponses suivantes :

Ou bien l'idée du devoir sera remplacée par quelque idée équivalente, la morale de l'absolu cédera la place à une nouvelle morale qui jouera le même rôle ;

Ou bien la société pourra vivre sans aucune espèce de principes moraux ;

Ou bien la société, incapable de remplacer l'idée du devoir et incapable de s'en passer, s'écroulera elle-même, et l'humanité retombera dans l'état primitif de barbarie, dans lequel, selon nos auteurs,

cette idée n'existait pas. Parcourons successivement chacune de ces trois hypothèses.

Remplacer l'idée du devoir par un équivalent; substituer à la vieille morale, à la morale de l'absolu, une morale scientifique, c'est évidemment la solution la plus simple du problème que soulève la ruine annoncée de la morale absolue. Mais la solution de ce problème est fort difficile. Elle est cherchée depuis longtemps sans succès.

L'école utilitaire s'est efforcée de substituer l'intérêt personnel au devoir. Nous avons étudié la solution donnée par cette école. D'un commun accord, d'ailleurs, elle est impuissante.

L'école de la sympathie et de l'*altruisme*, celle qui prétend développer dans l'homme une si grande mesure de sentiments désintéressés et dévoués, que ces sentiments tiennent lieu du devoir, n'a pas eu plus de succès.

Il est démontré, contre Bentham et son école, que l'égoïsme et l'intérêt privé ne sauraient par aucune combinaison engendrer le devoir et le dévouement. D'autre part, il est évident, pour quiconque étudie de bonne foi l'humanité, que l'homme est trop égoïste et, je ne crains pas de le dire, trop obligé d'être égoïste pour défendre sa propre vie et pour tenir sa place en ce monde, pour que l'on puisse supposer que les sentiments de sympathie et de dévouement tiennent lieu pour lui du frein de la justice et de la conscience.

A défaut de ces tentatives, déjà anciennes et qui ont échoué de remplacer l'idée du devoir par quelque autre idée, les évolutionnistes ont cherché d'autres équivalents, mais je me demande si aucun de ces inventeurs de morale nouvelle est vraiment satisfait de son invention.

J'ai entre les mains une brochure faite par un homme bien intentionné, nullement ennemi de la religion, mais attiré par les doctrines nouvelles¹. Cet auteur s'efforce d'établir qu'il y a une loi nécessaire de l'humanité selon laquelle, dans toute société, le bonheur de tous est le résultat de la vertu de chacun. L'auteur croit que cette loi peut être démontrée et dit qu'il suffit de la faire connaître, pour que les hommes prennent le parti d'être vertueux.

Ce serait une morale scientifique substituée à la morale transcendante. Mais cet équivalent du devoir nous semble bien insuffisant. On peut se demander d'abord si la loi exposée par cet auteur, qu'il appelle la loi de l'équation entre la vertu et le bonheur, est bien démontrée. L'auteur convient qu'elle n'est pas vraie pour l'individu. Cela est évident : en cette vie la vertu n'est pas récompensée.

¹ *La Science sociale*, par M. Bellaygue. (Plon.)

Mais, dit-il, elle est vraie au moins d'une manière approximative pour les sociétés, et elle est certainement vraie pour l'humanité entière. Comme preuve de la vérité de cette loi, l'auteur apporte une définition de la vertu.

La vertu, dit-il, consiste à faire du bien à autrui. Donc plus il y a de vertu, plus il y a de bien fait aux hommes, et par conséquent plus les hommes pris en masse ont de bonheur. Mais on peut répondre que très souvent, le plus souvent même, nous ne faisons ce bien à autrui qu'aux dépens de notre propre bien. Ce que l'autre gagne, nous le perdons. Je ne vois pas que la somme totale de bonheur s'augmente. Si tous les hommes donnaient aux autres ce qu'ils possèdent, la société ne serait pas plus riche. En fait, il arrive souvent que les gens qui ne cherchent que leur propre intérêt augmentent la richesse générale plus que les autres. La loi de l'équation entre la vertu et le bonheur n'est donc nullement évidente, même pour l'humanité tout entière. Mais, en supposant qu'elle fût procurée, serait-elle réellement efficace et pourrait-elle remplacer le devoir? Évidemment non. Vous prouverez aux hommes que l'humanité sera plus heureuse s'ils sont vertueux, mais que leur importe le bonheur de l'humanité? A défaut d'un devoir qui les oblige à se sacrifier, c'est leur propre bonheur qu'ils chercheront. Que sera-ce si, à leurs yeux, ce bien général est le bien de certains privilégiés et s'ils se persuadent, à tort ou à raison, qu'ils sont sacrifiés au bonheur des autres, et que leur vertu sert à rendre riches et heureux ceux qui les exploitent.

Déjà incertaine en elle-même, cette loi de l'équation de la vertu et du bonheur dans les sociétés est absolument inefficace dans ses applications pratiques. Un jeune philosophe, sceptique à l'égard de toute notion transcendante, s'est proposé, dans un livre récent, de chercher la solution de ce problème de l'équivalent du devoir, la véritable quadrature du cercle de la morale positiviste¹. Il a consciencieusement parcouru toutes les régions de la conscience, du sentiment et de la raison, et nous donne comme résultat de ses recherches non pas un équivalent réel et suffisant de l'idée du devoir, mais une série d'équivalents approchés et possibles dont aucun ne semble le satisfaire, et dont certainement aucun ne satisfera ceux qui ne veulent pas se payer de mots et de formules, mais qui cherchent une vérité pratique et sociale. Je vais les énumérer sans discuter chacun d'eux, ce qui m'obligerait l'analyse du livre entier : le simple énoncé des résultats de cette recherche montrera combien grande est la difficulté du problème.

¹ Guyau, déjà cité.

Le principe de la morale de M. Guyau, c'est que la vie doit être, au point de vue physique et mental, la plus intensive et la plus extensive possible. La loi supérieure de la morale, c'est donc l'expansion de la vie. De ce principe, notre auteur déduit les conséquences suivantes :

1° Le devoir, au point de vue de la science, n'est qu'une extension du pouvoir d'agir : 1^{er} équivalent.

2° Le devoir, c'est encore le sentiment de l'identité qui existe entre la pensée et l'action : 2^e équivalent.

3° Le devoir peut être remplacé par une fusion croissante des sensibilités et le caractère toujours plus social des plaisirs élevés.

4° On peut remplacer l'idée du devoir par l'amour du risque physique, ou chercher le danger pour le plaisir de le chercher. Le devoir ressemble à la passion du jeu.

5° On peut remplacer le devoir par le risque métaphysique, c'est-à-dire supposer, sans en être sûr, que la vertu est récompensée et le vice puni, et agir en conséquence.

Peut-être ces théories plairont-elles à certains philosophes de profession, à des hommes qui aiment avant tout à manier la logique et l'analyse. Peut-être plairont-elles à ces gens qui sont philosophes à la mode moderne, c'est-à-dire qui croient que l'on ne doit tenir aucun compte des traditions, des croyances universelles et des notions communes du bon sens, et qu'il est permis au premier venu de construire, par la logique, un monde tout différent du monde réel.

Mais je laisse de côté ces théoriciens, et je m'adresse aux gens pratiques, à ceux pour qui la morale n'est pas une affaire de pure spéculation, à ceux qui veulent pratiquer la morale eux-mêmes, qui veulent choisir des amis qui la pratiquent, qui veulent, s'ils sont pères de famille, l'inculquer à leurs enfants. Eh bien, à ces hommes je ne crains pas de faire un défi. Lisez, leur dirai-je, si vous en avez le loisir et le courage, la Morale d'Herbert Spencer ; lisez la Critique des systèmes de morale contemporains de M. Fouillée ; lisez la Morale sans obligation ni sanction de M. Guyau, et je serai bien surpris si vous trouvez dans ces livres une phrase, une raison, un motif qui remplace à un degré quelconque pour vous-mêmes, ou pour ceux que vous voudrez instruire, cette vieille et simple formule : « cela est mal », ou « Dieu l'a défendu. »

Quant aux logiciens sophistiqués qui se disent philosophes et veulent remplacer le devoir, je leur dirai : Vous entreprenez une tâche impossible, vous poursuivez une chimère. On ne remplace pas le devoir. On ne peut trouver dans le relatif un équivalent à l'absolu. Prenez tous les corps ensemble, vous ne ferez pas une pensée, a dit Pascal. Prenez toutes les raisons d'intérêt, de sympathie, de sen-

timent et vous ne ferez pas un atome de devoir. Prenez-en votre parti ; dites : L'absolu est une chimère. Dites avec Brutus : La vertu n'est qu'un nom ; mais n'essayez pas de substituer à cet or divin votre monnaie humaine, qui n'a pas le même titre ni le même poids. N'essayez pas de mettre ce qui est contingent à la place de ce qui est nécessaire, l'intérêt à la place de l'obligation, les faits à la place des principes. Vous prétendez chasser Dieu du monde ; vous voyez avec inquiétude que le devoir, la justice et la conscience s'en vont avec la Divinité ; vous voulez à la place vous élever des idoles : tentative vaine et chimérique. Dans votre monde sans Dieu, dans votre monde sans idées absolues et sans principes transcendants, vous ne trouverez rien qui remplace le devoir, rien qui lui ressemble. Sur ce monde ainsi vide de tout idéal et de toute noblesse morale, vous devrez mettre l'inscription de Dante : « Laissez toute espérance, vous qui entrez ici. » Vous ne ferez pas sortir des faits ce qui n'est pas en eux, ni de l'expérience ce qu'elle ne contient pas. Vous n'avez pas craint de comparer nos héros et nos martyrs à des chiens d'arrêt, eh bien, sachez bien que vous ne referez pas ce que vous avez détruit, vous ne dresserez pas la bête humaine comme elle a été dressée par la religion et l'idée du devoir. Et quand vous voudrez réellement trouver des hommes qui meurent obscurément pour une sainte cause, des âmes qui restent pures au milieu de la corruption du monde, des êtres qui se sacrifient pour le bien ; c'est dans les régions où brille encore le soleil divin de la morale religieuse et du devoir absolu que vous irez les chercher : vous ne les trouverez pas ailleurs.

Passons à la seconde hypothèse.

La recherche d'équivalents du devoir étant la recherche d'une chimère, peut-on croire, peut-on espérer, que la société arrivera à se passer complètement de l'idée de l'absolu et qu'elle pourra néanmoins subsister ? Il est évident d'abord que la société dans ses conditions actuelles ne pourrait pas subsister si le frein du devoir était brisé. Sans doute, il y a dans les sociétés humaines de graves infractions à la loi morale, mais la loi subsiste. Les honnêtes gens l'observent, et ceux qui la violent, ou tout au moins ceux qui violent quelques-unes de ses prescriptions fondamentales, sont obligés de rendre hommage à la loi : ils s'excusent ou se cachent. La loi les gêne dans leurs actes et dans l'accomplissement de leurs desseins.

La société, il est vrai, possède divers moyens de répression contre les actes qui lui sont nuisibles ; elle est armée des lois pénales et peut exercer son action sous la forme du blâme de l'opinion publique. Mais il existe une multitude d'actes obscurs, accomplis par conscience par les honnêtes gens, dans des cas où la violation de la loi

morale resterait inaperçue et échapperait au contrôle social. De plus, l'exercice même de cette action sociale suppose que la société possède comme instruments des êtres moraux soumis à la loi du devoir. Si les geôliers, les gendarmes et les magistrats étaient complices des criminels, où serait la répression? Si les soldats n'obéissaient que quand leurs chefs les voient, ou s'ils usaient de leur force numérique pour résister aux ordres de leurs supérieurs, que deviendraient les sociétés? Si l'idée du devoir, si la distinction du bien et du mal n'existait pas, quelle serait la force de blâme de l'opinion? Pense-t-on qu'une dissertation démontrant que tel acte est contraire au bien général sera capable de flétrir l'auteur d'un crime, de manière à arrêter son bras? Toute la puissance répressive de la société repose en dernière analyse sur le sentiment du devoir. Sans devoir, il n'y a pas de droit dans les gouvernements; ils ne subsistent que par la force; mais la force elle-même, si elle ne s'appuie sur aucun droit, est une puissance changeante qui peut servir aussi bien à détruire qu'à consolider l'édifice social.

Il y a, d'ailleurs, dans les sociétés modernes une condition toute spéciale, qui exige, plus que dans les anciennes, l'existence d'une loi morale s'imposant aux consciences : c'est le développement du crédit. Dans les affaires d'industrie et de banque, la moralité est un élément essentiel. La parole de l'homme, la sincérité de ses engagements, sont la base de cette confiance qui multiplie la richesse sociale. Si l'on enlevait le frein du devoir, si les hommes qui peuvent tromper si facilement n'étaient pas retenus par leur conscience, cette confiance serait détruite, chacun serait réduit à cacher son argent, ou à garder précieusement des gages, et la richesse entière de la société s'en ressentirait. La moralité est un des plus puissants éléments de notre capital social. C'est donc une tentative chimérique d'essayer de créer des sociétés humaines telles que nous les connaissons, sans le sentiment du devoir, sans l'idée absolue du bien et du mal. Mais voici ce que disent les partisans de la nouvelle morale.

Ils supposent qu'il y aura dans la société humaine un profond changement. Le sort de l'homme sera tellement amélioré par l'effet du progrès général, que sa nature deviendra meilleure et plus douce. La richesse générale sera telle, qu'il n'y aura plus de pauvres; et la sympathie prenant le dessus et prévalant sur l'égoïsme, personne n'aura d'efforts à faire pour respecter les droits de ses semblables. La justice disparaîtra faute d'objet; la tempérance sera inutile, parce que l'homme aura pris l'habitude de conformer ses mœurs à ses vrais besoins. La charité sera inutile, puisqu'il n'y aura plus de malheureux, mais l'amour subsistera, et chacun jouira du bonheur de ses semblables.

Cet âge d'or dans l'avenir, ce paradis terrestre destiné à remplacer le ciel chrétien, fait partie, tout le monde le sait, du programme des sectes révolutionnaires. Toutes promettent, si elles triomphent, une société parfaite dont tous les membres seront heureux : elles demandent seulement que l'on supprime auparavant toutes les inégalités sociales, qu'on débarrasse le monde d'un certain nombre de tyrans, et qu'on fasse tomber un certain nombre de têtes. Après cela viendra le bonheur parfait.

Nous savons également que ce programme fantastique a été développé par des écrivains peu sérieux. M. About, particulièrement, n'a pas craint d'écrire que l'industrie est une providence. Elle fera, dit-il, des hommes sans préjugés et sans vices, comme elle a créé des taureaux sans cornes, le miracle n'est pas plus grand. Dans la bouche d'un esprit frivole comme M. About, comme dans celle d'un sectaire fanatique comme Pierre Leroux, une telle doctrine n'a rien qui doive surprendre. Mais nous avons le droit d'être étonné qu'un philosophe sérieux et grave, qu'un homme qui prétend s'appuyer sur les faits positifs et rejeter toute hypothèse métaphysique, tel qu'Herbert Spencer, se permette de présenter comme complément de la théorie des promesses chimériques de cette espèce¹.

Or nous voyons exposée dans cet auteur cette idée que le devoir et le plaisir sont identiques en eux-mêmes, que l'opposition apparente qui existe entre l'un et l'autre provient de ce que l'homme n'est pas encore adapté au milieu social. Il considère l'obligation morale comme un état transitoire qui provient de cette adaptation imparfaite. Une fois l'évolution achevée et la société arrivée à sa perfection, la contrainte du devoir ne sera plus nécessaire, et chacun n'aura qu'à suivre ses attraits, qui le porteront vers son bien particulier, identique au bien général des hommes.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter cette théorie. Cette société future où régneront la richesse, la paix et le bonheur, qui nous en garantit la naissance? Ce n'est certes pas l'expérience. L'expérience nous montre les appétits de l'homme croissant avec ses ressources, ses besoins s'augmentant avec sa richesse : elle nous prouve aussi, par de nombreux exemples, que l'homme d'aujourd'hui est capable de jalousie, de vengeance et de haine tout autant que l'homme d'autrefois. Il est possible que, grâce à certains progrès scientifiques et à l'adoucissement des mœurs, la somme des souffrances physiques diminue. Mais les raffinements créés par la civilisation tendent à augmenter les souffrances morales, qui sont, aussi bien

¹ Herbert Spencer, *The Data of Ethics*, chap. VII. L'idée de ce bonheur général devant être le terme de l'évolution se rencontre à tout instant dans cet auteur.

que les premières, des causes de discussion entre les hommes. La diminution des anciennes inégalités sociales rend plus pénibles à supporter les inégalités nécessaires qui subsistent. En somme, les hommes de la société moderne, ayant peut-être plus de causes extérieures de bonheur, sont moins contents de leur sort que ceux d'autrefois. Il leur faut donc une somme aussi grande de vertu pour se contenter de la part qui leur échoit en bien. Rien n'annonce donc l'apparition de cette félicité promise et de ce bonheur qui procurera la paix et dispensera du devoir. A défaut de l'expérience, serait-ce la théorie même de l'évolution qui nous amènerait ces brillants horizons?

Mais qui nous garantit que l'évolution humaine sera toujours en progrès? Pourquoi l'homme ne serait-il pas destiné, en vertu même de l'évolution, à disparaître devant un être supérieur? Pourquoi la race humaine arriverait-elle donc à cette perfection de bonheur? Rien ne le prouve, et ces hypothèses chimériques ne nous garantissent nullement contre le danger actuel de la destruction de l'idée du devoir et de la ruine de l'autorité souveraine de la conscience.

Il est, en effet, une troisième solution du problème de l'avenir de la morale, solution pleinement conforme aux principes de l'évolutionnisme, solution tout autrement vraisemblable que les vaines hypothèses que nous venons d'examiner. Nous convenons que cette solution jette un triste jour sur la doctrine elle-même et sur ses conséquences. Nous sommes étonnés néanmoins qu'aucun des docteurs de la secte, raisonneurs si intrépides et si indifférents en apparence aux effets pratiques de leurs théories, n'ait pas découvert et exposé cette conséquence du système. Voici cette solution.

Selon la doctrine évolutionniste, c'est la société ou, si l'on veut, c'est l'instinct social de l'humanité qui a créé la morale. La morale est le résultat de tendances sociales fixées par l'hérédité. Cette morale, créée par l'évolution sociale, n'est autre que la vieille morale, la morale de l'absolu et du devoir. Maintenant pourquoi cette morale a-t-elle été créée par la société? C'est évidemment parce que la société en avait besoin pour vivre. La morale (et j'entends par ce mot la morale vulgaire) est, dans les sociétés actuelles, un organe nécessaire. Cet organe a été produit parce qu'il était nécessaire, de même que, selon la doctrine évolutionniste, l'évolution a produit des yeux, des oreilles, parce que l'animal avait besoin de voir et d'entendre. Les organes produits par les besoins, c'est la formule évolutionniste par excellence.

Admettons avec nos adversaires que la morale du devoir qui existe chez tous les peuples civilisés ne soit pas, comme le croit le vulgaire, une muraille éternelle de diamant indestructible créée par

Dieu même; admettons que ce soit une digue contre la barbarie, digue construite par les générations antérieures, et fixée, agglutinée par l'hérédité seulement. Alors si la science vient à détruire la digue, qu'arrivera-t-il? La mer entrera, c'est-à-dire la barbarie viendra recouvrir l'état social. Il arrivera aux sociétés humaines ce qui arriverait aux Pays-Bas, si les digues de l'Océan étaient rompues; l'Océan viendrait couvrir villes et campagnes, et toute cette contrée artificielle serait recouverte par les eaux.

La société s'appuie sur la morale. La morale n'est qu'une illusion. La science arrive, explique l'illusion; la morale disparaît, mais comme conséquence la société s'écroule. Prêchez aux hommes qu'il n'y a ni bien ni mal absolu, qu'ils ne sont obligés à rien, que le plaisir et la vertu sont identiques. Enseignez-leur que l'obligation et la sanction à laquelle ils croient sont chimériques, et que chacun a le droit de faire ce qu'il lui plaît, et vous verrez, nonobstant la sympathie et la théorie de l'intérêt social, les égoïsmes se mettre en face l'un de l'autre et la guerre civile éclater partout.

La société, selon les évolutionnistes, repose sur une erreur. Les hommes, selon ce système, n'obéissent à la morale que parce qu'ils sont dupes d'une illusion provenant elle-même de leur constitution cérébrale héréditaire. Appelez la science; elle dissipera l'illusion, mais la société s'écroulera en même temps. Qu'arrivera-t-il ensuite? Revenue à la barbarie, l'humanité périra-t-elle entièrement? Les hommes s'extermineront-ils jusqu'au dernier? Cela n'a rien d'impossible ni même qui soit contraire au système de l'évolution. Je ne vois pas pourquoi l'immense ossuaire qui a enseveli les grands reptiles, les grands carnassiers des temps quaternaires et les mammoths n'engloutirait pas la race humaine. Pourquoi le genre humain ne passerait-il pas à l'état de race éteinte, objet des études de paléontologistes appartenant à une race supérieure? Tout ce qui commence doit finir; tout ce qui naît doit mourir. L'évolution sociale qui a créé la morale, peut elle-même avoir son terme. Pourquoi le moment où le fatal secret est découvert, où la duperie du devoir est dévoilée, ne serait-il pas le signal de la fin des sociétés?

Rien n'empêche d'ailleurs de faire une autre hypothèse. L'humanité retombant dans la barbarie pourra peut-être retomber dans son ignorance primitive. Elle pourra perdre ses traditions; elle pourra être délivrée de la science et surtout de cette doctrine de l'évolution en morale qui est contraire au préjugé du devoir. Revenue au point de départ, elle pourra recommencer son évolution. De nouveau, l'intérêt social portera à classer les actes en bons et en mauvais. De nouveau l'hérédité en fixant les expériences passées en transformera la nature. Les préjugés du devoir et du bien absolu reparaitront,

l'héroïsme, la vertu, le sacrifice, toutes ces illusions que la science avaient détruites, fleuriront de nouveau sur le sol renouvelé de l'humanité. Les sociétés civilisées renaîtront et se développeront jusqu'au jour fatal où un docteur imprudent, révélant aux hommes le funeste secret, détruira de nouveau le fondement illusoire de l'état social.

L'antiquité semble avoir deviné cette histoire et l'avoir représentée dans la fable de Psyché. Le bonheur de Psyché cesse dès l'instant où elle a eu l'imprudence de chercher à voir son divin époux. De même, la société humaine doit s'écrouler du jour où elle a découvert dans sa vraie nature le principe mystérieux qui sert de lien entre ses membres.

Telle est donc la doctrine évolutionniste appliquée au passé et à l'avenir de la morale. Mais en exposant cette doctrine, je n'ai rempli qu'une partie de ma tâche. J'ai montré qu'elle est odieuse, révoltante, brutale, antisociale, il me reste à vous montrer qu'elle est fausse. J'ai montré que la science, au nom de laquelle on veut détruire les antiques croyances, est funeste et dangereuse. Il me reste à montrer que ce n'est pas une science, mais un amas d'erreurs, et que cette théorie est contraire à l'évidence historique et scientifique comme elle l'est déjà, sans aucun doute, à l'évidence de la conscience. J'ai montré que le même lien qui existe entre la religion et la morale existe également entre la morale et la civilisation, que ces trois choses, croyance religieuse, idée du devoir, société civilisée, sont étroitement unies et périraient ensemble si une des deux premières était détruite. Il me reste à montrer que ces trois choses ne sont pas l'œuvre éphémère et contingente du hasard gouvernant une évolution inconsciente, mais l'œuvre éternelle du Dieu qui a créé chaque être, qui lui a donné sa nature, et qui, selon l'expression admirable d'un des pères de la poésie grecque, Hésiode, a « ordonné aux animaux de s'entr'aider, mais a donné aux hommes, et aux hommes seuls, le sentiment de la justice, qui est bien préférable ».

Cette démonstration se partage naturellement en deux parties : dans la première, je discuterai le système de l'évolution en tant qu'il enseigne que l'homme sort de l'animal et que la morale est le produit des instincts sociaux. Dans la seconde, j'examinerai les arguments que les évolutionnistes peuvent tirer de l'état primitif de l'humanité et des variations des notions morales dans l'histoire, et j'essayerai de substituer à leurs hypothèses une théorie plus conforme aux faits sur l'origine, le développement et l'avenir des idées morales dans l'humanité.

Abbé DE BROGLIE.

La suite prochainement.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MAÇONNIQUE

M. Goblet portait la question des écoles professionnelles devant le conseil des ministres tenu à l'Élysée le 3 novembre ; ces écoles dépendent actuellement du ministre de l'instruction publique et de celui du commerce. M. Goblet désire que cette direction soit désormais réservée à son département : ce serait appliquer de la politique de concentration à l'enseignement professionnel ; c'est, en tous cas, revendiquer sans ambages la centralisation des écoles professionnelles et d'enseignement manuel dans les bureaux du ministère de la rue de Grenelle, ponctuels exécuteurs, depuis longues années, des volontés et des complots de la franc-maçonnerie.

« Qui tient les écoles tient tout », — le mot profond de Pascal a conservé toute sa portée et nous ne saurions nous étonner de le retrouver sur les lèvres de M. Jean Macé, le fondateur-président de la *Ligue de l'enseignement*, qui se l'appropriait au congrès de l'institution maçonnique, dès l'année 1882.

La grande voix de Léon XIII avertit les catholiques de France que le monopole de l'éducation est, en effet, l'arme que nos ennemis ont choisie pour façonner la patrie à la servitude, la dominer et l'exploiter à leur fantaisie. Le vaillant et patriote orateur chrétien, M. E. Keller, était donc en droit de dégager, dans la dernière assemblée des catholiques, le 30 mai, cette conclusion, que l'âme des jeunes générations, l'avenir même de la patrie, se jouent dans la lutte plus violemment ouverte depuis 1882 entre l'enseignement chrétien et l'enseignement sans Dieu.

Or la *Ligue de l'enseignement* porte aux nues les hommes qui composent son grand état-major¹ ; elle les glorifie « d'avoir été les

¹ M. Jean Macé, orné par le Sénat, voilà tantôt un an, de toute l'inamovibilité dont dispose ce grand corps, est assisté de deux sénateurs, le peu tolérant M. Testelin et M. George, qui a pris l'éducation civique pour spécialité ; d'un député, M. Journault, et de M. Huet, vice-président de la Société parisienne d'instruction républicaine. La *Ligue* a pour secrétaire général M. Vauchez qui, exerçant concurremment les fonctions de secrétaire du Cercle parisien, centralise tous les services administratifs ; les autres secrétaires sont des avocats ou des journalistes, parmi lesquels M. Sylvin, rédacteur du *Siècle*. Le trésorier est M. Wickam, adjoint au

collaborateurs, les soutiens et les assistants du ministre éminent, persévérant, qui a soutenu les lois sur l'enseignement populaire *avec patience, avec fermeté, avec une sagacité, un esprit de règle et de mesure que l'on pouvait attendre d'un véritable grand ministre* ». Ces lois, ajoutait M. Spuller, président du congrès que la Ligue tenait à Reims en 1883, « elles suffisent à la gloire de M. J. Ferry, et il peut se présenter avec ce bagage devant l'histoire ». Nous ne nous arrêterons pas à tarifer l'excédent de bagage du grand ministre. Mais, la même *Ligue*, dont la filiation directe avec la franc-maçonnerie n'est plus à établir¹, est préoccupée de « combler le vide singulier et inquiétant qui s'ouvre sous les pas de l'adolescent, dépourvu de tout enseignement entre la douzième et la treizième année et le couronnement de l'apprentissage ». Sa sollicitude de marâtre s'étendra donc aux écoles professionnelles, aux écoles d'apprentissage. Il ne dépendra pas de son génie malfaisant qu'elles ne les transforme toutes en ateliers maçonniques où une sorte de première communion laïque — style du F. . Macé — de sacrement civil — style du F. . Ferry — sera administrée aux jeunes âmes que les bataillons scolaires ont déjà enrôlées dans les troupes volantes de la libre pensée.

Il nous paraît utile de dénoncer les doctrines maçonniques en matière d'enseignement professionnel, et les écoles qui s'inspirent de doctrines dont le congrès de la *Ligue de l'enseignement* nous rebattent les oreilles depuis tantôt trois ans. A ces doctrines et aux écoles que patronne la *Ligue*, nous opposerons les résultats pratiques obtenus par les catholiques entretenant, de leurs deniers, leurs écoles professionnelles.

L'enseignement professionnel, tel que l'entendent les catholiques, a pour but la transformation de l'écolier chrétien en un ouvrier chrétien, la préparation du chef de famille chrétien, de la mère de famille chrétienne. Tâche assurément comprise par beaucoup de ces humbles frères, de ces sœurs dévouées que l'esprit de charité a installés depuis longtemps au service des enfants du peuple. Nos

maire du deuxième arrondissement, il tient les deux caisses de la *Ligue* et du Cercle parisien. Adressons un salut à M^{mes} Carnot, Dorian et Emile Javal, qui siègent au conseil, en compagnie de sept députés, MM. Bienvenu, Boudeville, Duclaud, *représentant des loges maçonniques des départements*, Duvaux, l'ancien ministre de l'instruction publique, Georges Graux, Fousset et Thompson, ce dernier, représentant les sociétés d'Algérie. Des conseillers généraux, des avocats, des journalistes, des magistrats même aident à former cette liste qui se ferme sur le nom de M. Zopff, *représentant des loges maçonniques de Paris*.

¹ Voy. le mandement, publié en 1885, par Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, *sur la Ligue de l'enseignement et la neutralité de l'école*.

adversaires, eux, pour confisquer l'enfant au profit de leurs passions sectaires, exploitent les seules ressources du budget : cet esprit pratique est à la hauteur de leurs conceptions. Les faits que nous leur opposons nous encourageront à accroître des sacrifices qui ont leur part de mérite et aussi de succès : ils fourniront, une fois de plus, la mesure de la prodigieuse facilité avec laquelle les ennemis de l'enseignement libre se grisent de pompeuses déclamations ; ils auront un autre avantage, plus positif encore, nous l'espérons : celui de retenir l'attention sur un intérêt très important, puisque la stabilité de la famille, l'avenir même de l'industrie nationale sont intimement unis à la saine application de l'enseignement professionnel.

I

La doctrine maçonnique, en matière d'enseignement professionnel, a été exposée dans les trois derniers congrès organisés en province par la *Ligue de l'enseignement*, à Reims, à Tours et à Lille, du 9 au 12 avril dernier. La tactique, adoptée par l'institution maçonnique, se maintient dans le thème connu : le développement de l'instruction populaire (lisez de la déchristianisation populaire), au nom des droits de l'enfant, en vue de l'intérêt supérieur de la patrie ; la transformation des générations par évolutions progressives, en s'appliquant à produire des cerveaux républicains, d'après la méthode d'incubation chère au F. : Spuller.

L'enseignement professionnel fut la grande idée lancée par la Ligue pour inaugurer, en 1883, ses assises annuelles provinciales. La couleur locale ne manquait pas. L'école professionnelle de Reims donnait l'hospitalité aux congressistes. Voici comment s'y prenait M. Dide, le pasteur protestant devenu pasteur attiré de la Ligue, sénateur en 1885, pour fixer le *clou* destiné à assurer le succès de cette grande première :

« Nous avons pour la Révolution un culte, et notre tradition, c'est de préparer notre pays à toutes les résistances, à la *résistance contre tous les ennemis, que ces ennemis s'appellent l'étranger ou qu'ils s'appellent l'ignorance et le fanatisme* (Applaudissements).

« Nous voulons que notre pays se prépare à être (et nous n'avons ici aucune parole de chauvinisme) *le premier pays*, en donnant à tous l'exemple de la pratique de la liberté et surtout l'exemple d'un attachement que rien ne puisse diminuer à une *république de liberté*, à une *république de progrès*, à une république qui aspire à donner au monde l'exemple d'un peuple qui *se régénère*, par quoi? *par l'instruction*; d'un peuple qui *se rende redoutable*, par quoi? *par le sentiment de la liberté.* »

A la suite des bonnes paroles apportées par l'évangéliste de la Ligue, M. Salicis, inspecteur général de l'Université, directeur de l'École normale supérieure de travail manuel, l'organisateur de l'Exposition du travail actuellement ouverte aux Champs-Élysées, communiquait un rapport sur l'enseignement professionnel. Comment être surpris de voir un haut fonctionnaire de l'Université en intimité si touchante avec les ligueurs réunis à Reims? Anarchie administrative, dira-t-on, qui a le mérite de découvrir les trésors de complaisance du pouvoir pour la secte, en même temps que l'autorité qu'elle exerce sur les agents de ce pouvoir, devenus de simples agents maçonniques commissionnés à nos grands services publics.

Par son caractère général, dit M. Salicis, l'enseignement professionnel doit être accessible à tous ceux qui veulent le rechercher. C'est à l'aide de cet enseignement que l'on peut former les adultes à un travail perfectionné et, par conséquent, obtenir dans un pays une élite de travailleurs. Et pourtant il n'existe chez nous qu'à l'état embryonnaire! Quelques-unes de nos villes, prétend cet inspecteur de l'Université qui, évidemment, ne connaît que la géographie des écoles professionnelles qu'inspire la franc-maçonnerie, sont seules dotées de cet enseignement : Reims et Douai, entre autres... Ces résultats qu'il représente, dès lors, comme presque négatifs pour la France, le rapporteur les compare à ceux de l'Allemagne, qui peuvent se résumer ainsi : « Chaque ville allemande ¹ a son école et son musée professionnels, son école d'arts décoratifs, ses classes du soir et du dimanche pour les apprentis et les ouvriers de tous les métiers. Hambourg a 34 cours que suivent 2400 horlogers, peintres, menuisiers, serruriers. En Autriche, telle ville compte plus de 80 cours. Si l'on fait entrer en ligne de compte le Wurtemberg, le Hanovre, la Hesse, la Bavière, l'Allemagne entière enfin, *l'enseignement professionnel compte, chez nos voisins d'outre-Rhin, plus de 100 000 élèves.* »

Les écoles de construction prennent une extension croissante en Allemagne et, si nous arrêtons nos lecteurs sur les intéressants

¹ Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les gouvernements allemands encouragent vivement un enseignement aussi propre à fortifier l'industrie de leurs nationaux. Ainsi, un député de la Chambre prussienne, accusant le gouvernement de se décharger trop complètement sur les fédérations si puissamment organisées en Allemagne, sous le nom d'*Unions*, s'attira, de la part du commissaire du gouvernement, cette réponse péremptoire : « C'est bien à tort que le député Michel nous reproche de ne pas pousser à l'enseignement professionnel dans notre pays; s'il veut consulter nos registres, je lui prouverai que, *par le fait même du gouvernement, nos écoles du royaume de Prusse sont fréquentées par 40 000 élèves!* »

renseignements fournis par M. Salicis au congrès de Reims, c'est qu'ils nous paraissent destinés à jeter quelque lumière sur nos dernières crises industrielles, particulièrement sur celle que traverse, depuis deux ans, l'industrie toute parisienne de l'ameublement. Les écoles de construction allemande possèdent des cours assidûment suivis par les différents corps de métiers se rattachant au bâtiment et à l'ameublement. « Tous ces cours lancent, tous les deux ou trois ans, dans l'industrie allemande, 10 000 ouvriers. Ces ouvriers-là sont non seulement parfaitement exercés dans la pratique de leur métier, mais ils ont le goût cultivé et, par conséquent, il est permis de prévoir qu'ils puissent devenir supérieurs à ceux de nos ouvriers qui pratiquent le même métier et qui restent abandonnés à la pratique machinale. »

Il fallait conclure et de l'Allemagne revenir à nos ateliers professionnels. A la suite du rapport de M. Salicis, membre de la commission d'enseignement professionnel, M. Zopff, délégué par les loges maçonniques de Paris au conseil général de la Ligue, réclame l'adoption d'un vœu cher à M. Antonin Proust, cet autre grand ministre déchu. Le vœu tendait : 1° à la création, par le gouvernement, d'une administration unique et spéciale de l'enseignement des arts à tous les degrés ; 2° à l'institution d'une caisse des écoles d'enseignement professionnel, — toujours la caisse, — destinée à venir en aide aux établissements dus à l'initiative privée ; 3° à l'adoption du projet de loi sur l'organisation des écoles et musées d'art industriel, enseveli depuis avril 1880 dans les archives de la questure du Corps législatif. Protestations de plusieurs ligueurs. A leur sens, c'est aux chambres syndicales qu'il appartient de prendre en main la cause de l'enseignement professionnel, de contribuer au progrès de cet enseignement en ouvrant des cours d'adultes et en y introduisant les cours d'enseignement professionnel réclamés par les besoins particuliers de chaque localité : il y aurait danger à entreprendre une nouvelle agitation en faveur de l'enseignement professionnel, à ouvrir un nouveau chapitre au budget de la Ligue, déjà grevé d'une charge aussi lourde que celle de l'éducation civique et militaire.

Finalement, le congrès de Reims, soulignant l'action politique dissimulée dans la rédaction de sa commission, adoptait le vœu suivant : « Par tous les moyens en son pouvoir, articles de presse, conférences, encouragements, action morale sur l'initiative privée, *et près des conseils municipaux, conseils d'arrondissement et conseils généraux, comme auprès des Chambres et du gouvernement*, un mouvement énergique d'opinion sera, sans retard, créé par la Ligue française dans tout le pays en faveur de l'enseignement pro-

fessionnel pour les deux sexes, et par les écoles et par les cours professionnels. »

M. Antonin Proust échouait donc dans son mouvement tournant pour la restauration de ce ministère des arts qui lui inspire un si persistant attrait et la caisse des écoles d'enseignement professionnel fut renvoyée, du coup, aux calendes républicaines.

Le congrès de 1883 mettait en relief ces deux courants permanents, parce qu'inhérents au tempérament humain, ils partagent le monde en deux classes de caractères que la langue politique a qualifié : les autoritaires et les libéraux.

L'initiative individuelle, le sage, le salutaire moteur des œuvres d'enseignement, avait eu le dessus au congrès de Reims. L'esprit sectaire se devait une revanche au congrès suivant, à Tours. Entendez M. Steeg, député de la Gironde, un autre pasteur de la *Ligue*, proclamer le triomphe de l'esprit jacobin dans le discours de clôture des assises maçonniques : « Nous sommes dans un pays d'opinion (?) : voilà pourquoi il nous est impossible de faire quoi que ce soit qui n'ait un caractère politique. Toute votre action, précisément parce qu'elle est patriotique, qu'elle est républicaine, qu'elle est française, a pour objet la conquête des pouvoirs publics, que vous voulez utiliser pour l'accomplissement de la grande œuvre que vous avez rêvée et qui nous rassemble aujourd'hui : la transformation de notre pays de France par les mœurs républicaines ! » (*Vifs applaudissements.*)

Défense nationale s'appuyant sur la discipline et sur la science, tel est le mot d'ordre, un peu bien pompeux, du congrès de Tours. Mais faut-il y regarder de si près avec nos adversaires de la franc-maçonnerie ? Les idées leur manquent, ils se rabattent sur les mots : de là cette prodigieuse consommation qui rend insuffisantes les ressources générales du Dictionnaire de l'Académie.

En 1884, c'est un M. Lefèvre, industriel, commerçant, qui présente le résultat de trente années de voyages en Europe. Le rapporteur commence par une revue de l'École des arts et métiers, de l'École centrale des arts et manufactures, de l'École polytechnique : de là il passe à l'économie politique, pour aboutir à cette commission des 44 dont les travaux vont avoir pour effet très prochain, à l'en croire, de « rendre la confiance au commerce et à l'industrie. » Au surplus, les souffrances du commerce et de l'industrie sont pure exagération : pour un peu, la crise au milieu de laquelle se débattent nos plus graves intérêts serait déclarée antipatriotique. Quant au gouvernement, il fait tout ce qu'il peut pour conjurer le mal.

N'est-ce pas le ministre du commerce Hérisson qui disait excel-

lement le 11 janvier de cette même année 1884, lors de l'inauguration des séances du *conseil supérieur de l'enseignement technique* : « C'est en grande partie par un enseignement technique bien approprié, méthodique et raisonné, que les nations concurrentes ont relevé la qualité et la valeur de leurs produits. Dans l'état actuel, notre enseignement technique est représenté par plusieurs écoles de l'État et aussi par des écoles créées soit par les départements, soit par les communes, soit par des sociétés particulières. C'est là un cadre excellent et qu'il suffira *très probablement* de remplir; mais ces écoles sont entre elles, au point de vue des méthodes et des programmes, sans lien commun. » Puis, l'homme d'État consigne en bel ordre, sur le papier, les réformes rêvées : « Nous aurions alors une suite ininterrompue d'établissements professionnels de tous les degrés, formant et répandant par toute la France, suivant leur valeur et leurs moyens, les uns, des *apprentis* ou des *ouvriers* instruits; les autres, des *contre-mâîtres* et des *chefs d'ateliers*; enfin les derniers, des *ingénieurs complets*. » Sagace division qui fait le plus grand honneur à M. Hérisson et nous donne, hélas! toute la mesure de capacité professionnelle de ce ministre du commerce républicain.

Non moins brillantes sont les vues de M. Lefèvre, déjà nommé. L'enseignement technique agricole amènera la transformation de l'école de village; bien plus, le village lui-même va gagner en activité productive, en richesse et en caractères virils. Mais, pour nous débarrasser des ruraux, il faut des livres nouveaux et des professeurs pratiques. A cette fin, le vénérable F. : Jean Macé, qui veut que l'initiative soit fille de l'éducation (?) a dit : « Nous ne faisons pas de politique, mais des élections. » Et encore : « L'éducation est le tampon qui amortit tous les chocs sociaux. »

Libre-échangiste à outrance, M. Lefèvre fait résider tout le progrès industriel et commercial dans le développement de l'instruction technique et dans l'amélioration de l'outillage. Il rend un rapide hommage à l'association des équitables pionniers de Rochdale; mais, s'il a quelques lignes justes pour le régime de la coopération, le sectaire les gâte bien vite par de violentes diatribes « contre la mauvaise habitude des rétrogrades, qui voudraient, dit-il, nous refuser le droit de nous instruire, de penser librement, de nous réunir et de nous associer. » Cet éternel éteignoir clérical, enfin!

De longs voyages à l'étranger, une expérience commerciale de trente années, le « sentiment même de l'honnêteté la plus élémentaire », contraignent le rapporteur à reconnaître les avantages de l'initiative privée. M. Lefèvre fait l'éloge du musée de *South-Ken-*

sington, de sa magnifique bibliothèque annexe, de la participation du musée anglais à toutes les expositions de peinture auxquelles il envoie des modèles et des collections. Depuis ce mémorable rapport, une exposition scolaire très importante s'est tenue au palais de South-Kensington et l'Institut des frères des écoles chrétiennes y a recueilli les distinctions les plus élevées. Nous verrons bien, dans l'occasion, comment le silence de la *Ligue de l'enseignement* brave la plus élémentaire honnêteté.

Le rapporteur montre les établissements étrangers d'enseignement professionnel tirant leur origine et leurs ressources de l'initiative privée, instruisant dans les langues vivantes, les sciences économiques, le dessin, la chimie industrielle, décernant des diplômes d'études techniques. A ces fondations florissantes il oppose l'intervention de l'État républicain dans nos établissements similaires auxquels l'arrêté ministériel du 15 janvier 1881 impose un programme commun. Chez nous, le diplôme d'étude officiel, de pure forme, ne conduit à rien ¹. Il proteste enfin, avec grande raison, contre la tendance générale de l'administration universitaire à diriger le plus grand nombre possible d'élèves vers les *écoles normales primaires* et confesse tout le premier l'inanité du décret du 29 octobre 1881 qui crée des *écoles primaires supérieures* destinées à faire l'éducation artistique, industrielle et commerciale des enfants de la classe laborieuse.

La conclusion, vous ne l'avez pas encore déduite, hommes de peu de foi... républicaine. Elle s'impose : « La France est un pays essentiellement démocratique. C'est précisément parce que nos aspirations nationales ont ce caractère que nous devons réformer l'enseignement du peuple. C'est à vous tous, ligueurs, que la

¹ Sur cette question des diplômes de fin d'études, M. Lefèvre, empressé à se mettre en contradiction avec lui-même, appelle à son secours l'*État père de famille* en sollicitant la sanction officielle, seul moyen, dit-il, de leur assurer l'efficacité. Il prône les vœux récemment adoptés par le *Comité de patronage et de surveillance de l'école professionnelle de Reims*, concluant :

1^o Que l'on fasse entrer en ligne de compte, dans le certificat d'études primaires supérieures, les différentes matières de l'enseignement technique avec un coefficient proportionnel à l'importance de ces matières, selon la région où est placée l'école;

2^o Que ce certificat donne à ceux qui auront obtenu les mentions *très bien* et *bien*, le droit d'admissibilité aux examens oraux des écoles d'arts et métiers et des écoles d'agriculture, aux emplois dans les ateliers nationaux et dans les navires de l'État;

3^o Que ce certificat donne droit au volontariat d'un an, avec dispense de la prestation pour les enfants des familles pauvres et à la dispense temporaire du service militaire au cours d'un voyage ou d'un séjour à l'étranger;

4^o A des bourses de voyages industriels ou commerciaux à l'étranger.

France fait appel, quand il s'agit de l'école populaire ou élémentaire, *parce que c'est à vous déjà qu'elle doit la réforme de l'enseignement primaire. Aidé de vos efforts et de votre incessante coopération, le gouvernement a su vouloir. C'est ainsi que le but entrevu il y a si longtemps par notre vénérable F.: Jean Macé est devenu la plus positive de toutes les réalités.* »

Très beau, sans doute! mais le député Steeg a dit mieux encore, après M. Lefèvre : « QUANT A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, JE GRAINS, HÉLAS! QU'IL NE SOIT BEAUCOUP PLUS DANS L'ÉLOQUENT RAPPORT QUI VIENT D'ÊTRE LU QUE DANS LA RÉALITÉ DES FAITS. » (Discours de clôture, *Bulletin de la Ligue*, mai-juillet 1884, p. 359.)

Aveu précieux à retenir, M. le pasteur, et dont nous prenons acte. Cela fait du bien, de vous entendre vous-mêmes constater votre avortement.

Digne émule des municipalités de Reims et de Tours, la municipalité de Lille faisait grand accueil aux ligueurs, du 9 au 12 avril dernier. Exposition scolaire au palais Rameau, salle de concert du Conservatoire de musique, représentation gratuite au théâtre; toutes les séductions avaient été réunies pour former un nombreux public qui manque à l'appel : cinquante jeunes personnes du lycée de filles, enthousiastes et frétilantes, figuraient assidûment dans l'auditoire clairsemé. Le Conseil municipal de Lille, dans l'espoir de rentrer dans ses débours, suppliait les membres de la *Ligue* d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir la création d'un centre universitaire complet, capable de tenir tête à cet affreux Institut catholique, lequel contrarie si méchamment le plan général de déchristianisation.

Là encore il fallait un rapport sur l'enseignement professionnel. Fait au pas de charge par un M. Sardoux, présenté à la dernière heure de la session, il rappelle les vœux émis aux congrès de 1883 et de 1884, et demande que l'enseignement manuel soit rendu obligatoire dans les établissements d'instruction primaire, que l'étude du modelage complète celle du dessin, que l'enseignement professionnel soit colporté par des maîtres ambulants jusque dans les communes les plus reculées.

Deux autres points méritent d'être relevés.

Le premier, c'est le vœu présenté par la commission des écoles du congrès, vœu adopté par l'unanimité des ligueurs, ces charlatans de liberté « réclamant l'application stricte, rigoureuse de la loi du 28 mars 1882, invitant le Sénat à porter de suite à son ordre du jour la loi sur l'instruction primaire, déjà adoptée par la Chambre, *cette loi qui donnera une complète satisfaction aux désirs de la*

Ligue sur la laïcisation complète du personnel enseignant, puisqu'elle aura pour effet de retirer aux congrégations la possibilité d'enseigner. »

En second lieu, la cynique déclaration par laquelle le F. : Jean Macé clôturait le congrès de Lille :

« Au congrès de Tours, dit le président de la Ligue, nous déclarions encore que la Ligue n'était pas une institution politique et antireligieuse; *aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Ce n'est plus cela que je viens vous dire. Il faut affirmer que la Ligue est bien une institution maçonnique et je souhaite que la solidarité qui unit la Ligue et la franc-maçonnerie s'accroisse...*

« *Où, ce que nous faisons est une œuvre maçonnique. Non, personne ici ne voudra y renoncer à cause de cela... La Ligue est une maçonnerie extérieure. Je l'ai dit cent fois dans les loges, d'un bout de la France à l'autre : nulle part il ne s'est élevé une voix pour protester. » (Frénétiques applaudissements.)*

Sachons gré au F. : Macé d'avoir enfin déchiré un voile qu'il ramenait constamment sur la face hypocrite de la Ligue. Retenons bien, pour ne l'oublier jamais, que favoriser la *Ligue de l'enseignement* et les œuvres diverses qui en dépendent ou s'y rattachent, sous des écoles laïques, sociétés de tir et de gymnastique, bataillons scolaires, bataillons d'adultes, etc., c'est favoriser la franc-maçonnerie extérieure.

II

Telles sont les idées, il faudrait dire les rêveries que nos adversaires exposent à leurs vitrines, et qui attirent tant de badauds. Mais, dépassant la devanture, pénétrons dans les ateliers professionnels soutenus de leur influence, qui puisent aux sources vives des budgets municipaux, entrons dans la discussion des écoles où s'appliquent leurs théories. L'exposé de ces théories a donné la mesure d'incohérence qu'elles portent avec elles; leur condamnation sera sans appel, si leurs écoles d'application sont stériles.

Il ne paraît pas déplacé d'invoquer les lumières du consciencieux chercheur qui comprenait dans son champ d'observations l'ordre des questions d'enseignement. M. Le Play démontre, dans son beau livre, *la Réforme sociale en France*¹, que la suppression de toute intervention de l'État en la matière serait le véritable

¹ T. III, l. V, 2^e partie, ch. XLVII : *l'Enseignement et les corporations*, § 25, la Réforme en France par l'abstention de l'État, et § 20, les Inconvénients des écoles professionnelles. 6^e édition, 1878.

point de départ de la réforme. Voilà un point de départ que la république scientifique déclare irrévérencieux, puisque la loi du 28 mars, le régime scolaire tout entier, constituent évidemment des empiètements ! L'éminent penseur poursuivait ainsi sa démonstration : « En ce qui concerne l'acheminement aux professions usuelles, on cesserait d'entraver la fondation des établissements privés, qui seuls peuvent s'adapter à une multitude de besoins spéciaux. Des professeurs créeraient, à titre privé, de petites entreprises urbaines ou rurales. D'autres se réuniraient en corporations libres et dirigeraient de grands externats ¹. On a souvent signalé comme désirable, on a même tenté de créer en France, sous le nom d'écoles professionnelles, un enseignement qui n'est que l'exagération d'une idée juste et de quelques pratiques convenant tout au plus à l'apprentissage de certaines fonctions publiques. Les professeurs chargés de l'exposition des phénomènes physiques décrivent utilement les applications qu'en font les arts industriels. D'un autre côté, notre gouvernement qui envahit volontiers, depuis deux siècles, le domaine de l'activité privée, se plaît à instruire lui-même les jeunes fonctionnaires... Cette idée, qui a reçu déjà de nombreuses applications, a fait admettre de nombreux élèves dans les écoles professionnelles. Pour beaucoup d'entre eux, le séjour dans ces écoles n'est qu'une occasion de dissipation et de débauche. Impatients de toute autorité, ils ne sauraient désormais prendre rang dans la hiérarchie sociale. Tel qui fût devenu un citoyen utile, s'il eût été d'abord soumis à la discipline de l'atelier et aux devoirs de la vie réelle, reste, pendant toute la durée de son existence, une charge pour sa famille, et une cause de trouble pour la société... Les écoles professionnelles, en résumé, sont pour les intelligences ordinaires une cause de déclassement et un attentat contre l'égalité légitime. »

De ces conclusions qui nous semblent d'ailleurs un peu sévères, rapprochons les deux principaux types d'établissements professionnels patronnés par l'édilité parisienne : l'école préparatoire à l'apprentissage, sise rue Tournefort, et l'école municipale d'apprentissage du boulevard de la Villette, placée sous le digne vocable de Diderot, le philosophe corrompu autant que corrupteur : rapprochons également l'école professionnelle de Vierzou dont le baptême laïque fut si bruyant. Voyons ce qui a été fait, dans ces établissements, pour donner aux individualités éminentes plus

¹ Je ne saurais trop recommander, en ce qui touche la suppression des internats, les beaux travaux publiés, en 1871, par M. Henri Sainte-Claire Deville, *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales*, et par le R. P. Lesœur. (Note de M. Le Play.)

d'élévation, pour éviter les critiques qu'encourent les écoles d'apprentissage, prises dans leur généralité.

L'école de la rue Tournefort fait fonctions d'école communale pour les garçons du cinquième arrondissement; elle est placée sous la direction de M. Laubier, un instituteur que recommandait depuis longtemps un véritable zèle pédagogique déployé dans le modeste poste de Châtenay, près de Sceaux. Dès l'année 1873, année de la promotion de M. Laubier, la réorganisation de l'établissement fut entreprise; aujourd'hui les deux cent soixante enfants de six à quatorze ans qui le composent prennent une part active aux travaux manuels, tous sans exception, le plus récemment venu comme l'écolier qui va atteindre le terme de l'âge scolaire. L'instituteur de la classe accompagne ses élèves, prend part à leurs travaux pratiques que dirige un ouvrier appelé du dehors et que contrôle un surveillant.

Une école soi-disant « économiste », qui compte parmi ses premiers docteurs MM. Corbon et Tolain, préconise l'initiation de l'enfant à plusieurs métiers concurremment. Cette école ne veut pas que l'enfant soit exclusivement préparé à une profession unique, parce qu'une crise sévissant sur cette profession aurait pour effet de réduire l'ouvrier à la misère : elle exige que l'enfant soit formé concurremment à l'exercice de plusieurs professions et prétend avoir ainsi trouvé la garantie d'un travail permanent. Par application de ce système, l'école préparatoire à l'apprentissage se garde bien d'encourager la spécialisation des enfants qu'elle reçoit, elle leur impose un roulement continu entre ses trois ateliers, la menuiserie et l'ébénisterie, — la sculpture et le modelage, — la forge. Il s'ensuit que chacun de ses écoliers, appliqué aux travaux manuels durant une moyenne de trois heures par jour, donne à la menuiserie les deux cinquièmes de ce temps, deux autres cinquièmes à la sculpture, le dernier cinquième à la forge. Un quart d'heure, sur chaque heure de travail, est réservé aux applications techniques. Ebéniste, sculpteur, forgeron, c'est beaucoup demander d'enfants dont l'aîné, ne l'oubliez pas, n'a pas atteint sa quatorzième année.

Chaque écolier est muni d'un carnet qui ne le quitte pas, c'est son livret de candidat apprenti. Lui-même inscrit sur ce carnet, qu'il présentera à toute réquisition, le travail manuel qu'il va exécuter et, toutes les fois qu'il y a lieu, fait le tracé de la pièce de bois, du plâtre, du morceau de métal qui lui a été confié. De la place qu'il occupe en classe, il prend le dessin du sujet matériel proposé à toute la classe. Nous reconnaissons volontiers que ces leçons de dessin donnent souvent de bons résultats, avantage qui

mérite d'être retenu, puisque l'on ne peut guère espérer habituer d'aussi jeunes enfants à autre chose qu'à une certaine justesse dans le coup d'œil.

Constatons encore les ingénieux efforts de l'administration de l'école, incarnée en la personne de M. Laubier, pour tirer parti de méchantes bûches de bois, de quelques spécimens de fers, de quelques échantillons de minéraux, qui serviront tour à tour de leçons de choses et d'aliment pour les essais de travail manuel des enfants. Faisons mention des modèles de découpage et d'assemblage de fer qui nous ont paru bien assortis, des tableaux de leçons de choses de Deyrolle réunis pratiquement en album, des tableaux de modelage, moulage, de sculpture en bois, de forge et d'ajustage, de tournage sur métaux, de marquetterie, etc., bien qu'il en faille retourner le plus grand honneur aux largesses de l'administration municipale. Tenons également pour louable le fait d'y garder les enfants depuis sept heures du matin jusqu'à six heures et demie du soir, et reconnaissons que les parents, retenus toute la journée au dehors, sont ainsi justement allégés de l'inquiétude que cause à beaucoup d'autres le vagabondage de leurs enfants, avant comme après la classe. Rendons hommage au dévouement du directeur qui, par des leçons de choses habilement conduites, entre en communication intime avec ses élèves et éveille en eux l'esprit d'observation. Mais, tout cela fait-il faire un progrès sérieux, un seul à la question qui nous occupe, à l'enseignement professionnel?

M. Laubier nous répétait avec complaisance, pendant la visite où il nous accompagna d'ailleurs avec tant de bonne grâce, qu'il ne peut infliger à ses enfants de punition plus sensible que la suspension du travail manuel durant plusieurs jours, ou l'interdiction du tablier à l'atelier. Que les écoliers de la rue de Tournefort préfèrent tourner, forger, faire un moule en plâtre, au lieu de passer la journée entière sur des livres comme leurs autres camarades de l'école primaire, c'est l'effet du jeune âge qui recherche la distraction. Mais cette école préparatoire à l'apprentissage est pour eux un amusement, rien de plus.

Le critérium d'une école préparatoire à l'apprentissage, eh! le bon sens le dit assez! c'est le nombre d'élèves qui, en quittant ses bancs, vont se faire inscrire pour entrer effectivement en apprentissage dans l'une quelconque des professions qu'ils viennent d'ébaucher. Or, ce chiffre-là, le directeur l'eût certes donné volontiers, tant il ferait honneur à son institution, et nous n'avons pu l'obtenir! Nous sommes donc fondés à déclarer que l'école de la rue Tournefort ne donne pas de résultats sérieux, en dépit des

éloges que la *Ligue de l'enseignement* lui prodigue dans ses bulletins. Et pourtant M. Laubier mérite un meilleur sort ! Et pourtant le budget de l'école est gratifié d'une subvention supplémentaire de 16 000 francs ! C'est le plus clair résultat qu'ait obtenu l'étonnant Conseil municipal de Paris.

*
* *

L'école municipale Diderot, placée à la Villette et qui est spécialement une école d'apprentissage, se qualifie volontiers de « l'un des plus utiles établissements de la ville de Paris ». Les écoles municipales d'apprentissage, dont elle ouvre la série, à entendre M. Desmoulins, membre du Conseil municipal, secrétaire de la commission de surveillance et de perfectionnement de l'école Diderot ¹, « sont certainement la plus importante création de notre troisième république ».

M. Clavel, membre du conseil municipal de Lyon et professeur à la Faculté des lettres, délégué en 1880 pour étudier spécialement le fonctionnement des établissements nouveaux de la rue Tournefort et du boulevard de la Villette, rend ainsi compte des débuts de l'école municipale d'apprentis, inaugurée en janvier 1873 : « Ses commencements furent très modestes. Il n'y eut d'abord que 17 élèves; au bout d'un an, on en comptait 150. Pour être admis à cette école, l'enfant doit avoir treize ans au moins, seize ans au plus et le certificat d'études. L'école est entièrement gratuite. L'enseignement est double : général et technologique. Un enseignement technologique comprend, comme à l'école Tournefort, l'étude des outils, des matières premières, des produits, en un mot tout ce qui est matérialisé dans la pratique des ateliers. »

Le « réveil de l'enseignement professionnel » a « réhabilité notre ascendant moral sur les peuples. » Vous en doutez; M. A. Clair, ingénieur civil, membre de la commission de surveillance et de perfectionnement de l'école Diderot, l'affirme par-devant ses collègues de ladite commission, que préside M. Tolain, l'ancien ouvrier ciseleur, aujourd'hui sénateur; la déclaration, contresignée par M. Desmoulins déjà nommé, fut depuis visée par le Conseil municipal tout entier et reçut l'estampille du *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*². M. Clair a d'ingénieux euphémismes, qu'excuse bien le devoir de ménager les troupes volantes des « bataillons scolaires de l'industrie » : il a *cru remarquer un point faible chez*

¹ Rapport lu par M. Aug. Desmoulins à la distribution des prix de l'école Diderot, le 2 août 1885.

² Numéros des 19, 20 et 21 mai 1884.

les élèves sur les principes élémentaires. Nous qui ne sommes pas de la maison, nous en induisons que le bagage de leurs connaissances n'écrase pas ces jeunes apprentis. Il leur faudrait aussi un programme bien défini, leur mettra-t-on en mains celui que vient d'élaborer M. Tolain? Mystère.

Mais voici quelques renseignements plus précis. La durée de l'apprentissage est de trois ans. Tous les élèves passent successivement, pendant la première année, dans l'atelier du fer et dans l'atelier du bois. Le choix de la spécialité n'a lieu qu'à l'entrée en seconde année. Alors seulement commencent les travaux d'exécution réelle « sans que jamais la théorie soit sacrifiée à la pratique », naturellement. Aucune pièce, aucune machine n'est entreprise à l'atelier avant d'avoir été à l'école l'objet d'un croquis et d'une épure. Les ateliers sont au nombre de huit : ajustage, forge, menuiserie, modelage, précision, serrurerie, tours sur bois, tours sur métaux.

L'enseignement technique, en général, manque de méthode. Le rapporteur en accuse le défaut de programme; ce défaut de programme lui tient à cœur; il y revient souvent, c'est, dit-il, une question très importante, qu'il reprendra en traitant « de la création du matériel spécial sur lequel il faut concentrer tous nos soins et nos efforts. » Il y a bien encore une difficulté, redoutable celle-là, le budget, et c'est le plus sérieusement du monde que M. Clair propose à ses collègues d'en avoir raison par l'économie, il ajoute même que ce sera facile.

Tant d'assurance nous inspira la curiosité de nous reporter au budget de la ville de Paris pour l'exercice 1885, au dernier budget. Nous nous précipitons sur le chapitre xix, *Enseignement primaire et écoles supérieures*; le relevé des diminutions portées à ce chapitre est absolument négatif; mais, horreur! nous observons, sur le projet de budget présenté par le préfet au Conseil municipal, une proposition d'augmentation de 90 000 francs pour augmentations périodiques du personnel et extension de l'enseignement du travail manuel¹. La discussion du budget municipal ne porte aucune trace de protestations, la connivence est hors de doute et... l'inexactitude aussi.

M. le sénateur Tolain, président du conseil de l'école, reprenait à la distribution des prix du 2 août dernier le thème familier à tout bon ligueur : les pays voisins nous font une grande concur-

¹ Cette proposition d'augmentation de 90 000 francs, objectera-t-on, porte en même temps sur les écoles *J.-B. Say*, *Lavoisier*, *Arago* et sur l'école primaire supérieure pour jeunes filles de la *rue de Jouy*. Nous ne nions pas que les chiffres soient ainsi groupés. Nous observons même

rence : voilà pourquoi l'enseignement professionnel est indispensable au relèvement du prestige de la France à l'étranger, voilà comment la substitution de l'école à l'atelier s'impose pour consommer la revanche sur le champ de bataille de l'industrie.

M. Desmoulins relève la progression des élèves; l'école en a réuni 281 cette année, elle en a conservé 88 en troisième année, alors qu'elle n'en avait respectivement, les trois dernières années, que 26, 56 et 70. Il se félicite d'avoir retenu les élèves sans revenir à l'ancien contrat d'apprentissage; nous croyons qu'à cet égard le rapporteur se fait de graves illusions. Bien au contraire, nous persistons à estimer très désirable le retour au contrat d'apprentissage : le contrat d'apprentissage offre la supériorité d'associer étroitement les intérêts du patron et de l'apprenti; il peut être, à bon droit, considéré comme l'un des meilleurs moyens de restituer les corporations, dans la mesure où il est possible de les faire revivre.

M. Desmoulins attribue la progression des élèves à l'institution des bourses de déjeuners dont bénéficient un tiers environ d'entre eux, ainsi qu'aux primes offertes à ceux qui terminent leur apprentissage en obtenant un nombre élevé de points. Nous ajoutons, nous, une troisième cause : le véritable embarras de bien des parents qui, ne sachant que faire d'enfants de treize à seize ans, trouvent que l'école Diderot est un déversoir commode et peu coûteux. — M. Desmoulins finit par une pathétique réclame, exhortant les industriels à introduire dans leurs ateliers les jeunes gens instruits et moraux que forme l'établissement.

Vous aviez probablement vécu jusqu'à ce jour sans connaître « les bourses de déjeuners? » Voilà encore une institution écono-

d'autres propositions d'augmentation qui se rattachent trop directement à notre sujet pour que nous les négligions :

École de l'art du meuble, rue de Reuilly.	92 300 »
École de physique et de chimie industrielles.	33 300 »
Bourses d'entretien dans les écoles professionnelles de jeunes filles.	6 900 »

(Bulletin municipal officiel, du 20 juin 1884.)

Un arrêté préfectoral, pris sur la proposition du directeur de l'enseignement primaire, mérite aussi une mention. Cet arrêté nommait l'un des membres de la Commune les plus compromis dans les événements de 1871, — Urbain, — à la direction d'une école supérieure professionnelle dans le onzième arrondissement. *Le traitement était de 6000 francs.* Mais les protestations soulevées par la nomination furent tellement bruyantes, qu'il fallut négocier avec le nouveau directeur pour obtenir sa démission. Comme on lui devait une compensation, l'on créa, à l'usage du ci-devant membre de la Commune, un emploi d'inspecteur de l'affichage municipal!

mique fondée par nos édiles ! Ils ne comptent jamais avec l'argent du contribuable, quand il s'agit d'assurer la gratuité de l'école...

Le mouvement, très actif, qui associe de nombreuses chambres syndicales ouvrières aux œuvres d'éducation professionnelle mérite qu'on s'y arrête davantage, car il révèle la véritable pensée qui se déguise derrière ces grands mots. Voilà longtemps que les loges conspiraient pour embaucher les chambres syndicales, et l'esprit antichrétien dont sont imbues une grande partie de ces associations, composées d'hommes appartenant aux métiers manuels, permet de recruter beaucoup d'adeptes à la maçonnerie¹. Le Conseil municipal de Paris, dont on a pu dire que c'était une grande loge, applique tous ses soins à ce recrutement, et, pour la conquête des Fr. ., il donne mieux que des bourses de déjeuners : c'est ainsi que, sous couleur d'enseignement professionnel, il votait des allocations formant un ensemble de 55 000 francs, à dix-huit de ces associations dont les noms suivent : cours professionnel de la chambre syndicale des carrossiers, école d'apprentis de la chambre syndicale de la bijouterie, société de patronage des enfants de l'ébénisterie, atelier de fabrication de lorgnettes, société d'assistance paternelle des enfants employés dans l'industrie des fleurs et des plumes, école pratique de dessin de la chambre syndicale de la bijouterie en doré, chambre syndicale des mécaniciens en précision, chambre syndicale des chauffeurs, conducteurs-mécaniciens de la Seine, alliance pour l'instruction professionnelle des chauffeurs, conducteurs-mécaniciens de France, école d'horlogerie, chambre syndicale des ouvriers menuisiers du département de la Seine, chambre syndicale des ouvriers passementiers à la barre, chambre syndicale de la papeterie, chambre syndicale des ouvriers tailleurs et scieurs de pierre du département de la Seine, école professionnelle des apprentis tailleurs, chambre syndicale des ouvriers charrons, chambre syndicale des comptables de la Seine. (Budget de 1885, *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris* du 28 décembre 1884). Les chambres syndicales répondent, de leur mieux, à ces avances², et le rapport de la dernière distribution des prix de l'école Diderot mentionnait, à la suite de plusieurs fondations en faveur de lauréats de l'école, dues aux chambres syndicales de la serrurerie, de l'industrie et du bâtiment, les remerciements expressés du Conseil municipal pour leur précieux concours.

¹ T. III. *Les Sociétés secrètes et la société*, par N. Deschamps et Claudio Jannet, ch. xxv : la Franc-Maçonnerie, les Compagnonnages et les Chambres syndicales ouvrières. Librairie Oudin, Paris.

² Le *Moniteur des syndicats ouvriers* parle souvent d'œuvres d'enseignement professionnel, dans le détail desquelles nous ne pouvons le suivre.

Voilà tout ce qu'il nous est possible de publier sur l'école municipale d'apprentis. Nous avons demandé à visiter l'école : le directeur, M. Bocquet, nous a engagé, peu poliment d'ailleurs, à demander l'autorisation au préfet de la Seine ; nous avons demandé à la direction de l'enseignement primaire qu'on mît simplement à notre disposition les notices imprimées sur l'école : chef du personnel et secrétaire du directeur nous ont renvoyé au directeur absent. Ne disposant pas de titres et de qualités qui nous rendent personnes agréables aux chefs des administrations préfectorale et universitaire de la ville, nous nous sommes abstenu, nous réservant de protester ici contre tant de mauvais vouloir et d'intolérance.

Que l'on compare cet esprit d'exclusion à l'accueil que les Frères de la maison de Saint-Nicolas font journellement, sans acception de personne, aux amis et aux ennemis de leur enseignement !

L'*Exposition du travail*, qui a pris la place du Salon au Palais de l'industrie et qui se pose orgueilleusement en *préface de 89*, met en relief l'alliance des chambres syndicales et des œuvres d'éducation professionnelle. Organisée par l'initiative privée, et patronnée par le gouvernement, elle comprend, à côté du matériel d'enseignement et des travaux manuels des écoles professionnelles municipales, les produits des écoles professionnelles de bijouterie, de papeterie, de fleurs, d'horlogerie, etc., créés par l'Union nationale des chambres syndicales.

*
* *

La dernière action d'éclat « professionnelle » à porter à l'actif de la Ligue de l'enseignement est l'institution de l'école professionnelle de Vierzon, le 3 mai 1883. L'État, père de famille, présidait à la naissance de l'*école nationale d'enseignement primaire supérieur et professionnel de Vierzon*. M. Jules Ferry, le parrain, entouré de l'aurole sous laquelle il apparaissait à l'époque, posait la première pierre. Saluez M. Henri Brisson, premier témoin des députés de la région ; les autorités civiles et militaires du département du Cher grossissaient le cortège des F. et amis, glorifiant à l'envi, nous disent les annales de ces temps déjà reculés, « l'idée qui a présidé à la création de l'école de Vierzon ». En ce temps-là, ces deux grands hommes de notre révolution paraissaient étroitement unis et, si l'on eût dit que Vierzon allait devenir la grande école d'apprentissage des entrepre-

neurs de ciment maçonnerie, beaucoup s'y fussent laissé prendre.

Lors de la pose solennelle de la première pierre, cette fameuse école professionnelle était déjà commencée depuis un an, et sa construction ne sera achevée que l'année prochaine. Le paysan judicieux du Berry soupçonne depuis longtemps la nouvelle école d'être une pépinière d'électeurs bien plutôt que d'apprentis et voici qu'elle vient de produire, au profit de M. Brisson l'austère, toute la réclame électorale qu'il fallait obtenir, en définitive!

Est-ce à dire que cette fantaisie de nos maîtres n'entraîne, elle aussi, de désastreuses charges financières? Les nouveaux établissements doivent se composer de trois écoles, une école primaire ordinaire (la seule construite actuellement), une salle d'asile et une école professionnelle. Trois adjudications de travaux ont eu lieu : une première, comprenant la maçonnerie pour l'école maternelle et l'école primaire; une deuxième, s'appliquant à la menuiserie, serrurerie et charpente; une troisième, embrassant les travaux d'ensemble pour l'école professionnelle. Les devis de l'école professionnelle s'élèvent à près de *deux millions* : l'achat du terrain compris, les nouveaux établissements coûteront *trois millions*.

En somme, beaucoup de bruit évidemment, sans autre effet que les plus lourdes charges pour le contribuable.

Et maintenant, revenons à M. Ferry; discutons son programme d'enseignement professionnel, que nous dépouillons le plus possible de ses lieux communs déclamatoires :

« L'école primaire d'aujourd'hui, celle que nous avons organisée d'après l'idéal entrevu par la révolution française, est, dès la première heure, professionnelle, c'est-à-dire qu'elle a pour but de préparer l'enfant à devenir comme l'immense majorité des citoyens français : un travailleur... Méthodes nouvelles, leçons de choses, musées scolaires introduits dans nos écoles, qu'est-ce que tout cela, sinon le commencement, la première forme de l'enseignement professionnel?...

« Nous ne voulons pas créer à Vierzon une école professionnelle qui double ou qui copie les écoles d'arts et métiers de Châlons, d'Aix, d'Angers. Non : ces écoles ont un but déterminé : elles se proposent de former des contre-maîtres, des sous-officiers pour l'armée du travail; ici, nous voulons préparer des soldats pour cette armée... C'est le travailleur que nous voulons élever. L'enseignement professionnel qui sera donné ici aura pour caractère distinctif de ne point constituer un enseignement spécial pour une industrie quelconque : *il sera professionnel sans spécialité*; il distribuera les principes généraux sur lesquels reposent toutes les

industries; *il associera, par exemple, les notions qui président à l'industrie du fer à celles qui dirigent l'industrie du bois*; les jeunes élèves de Vierzon deviendront sans peine, entre douze et seize ans, experts dans ces deux branches fondamentales du travail manuel, le travail du fer et le travail du bois. »

De cette éducation bi-professionnelle, M. Ferry fait miroiter deux conséquences, la faculté pour l'enfant de choisir, en connaissance de cause, la carrière qui lui convient, de déterminer sa vocation — l'élève ainsi préparé sera de fer ou de bois —; armé contre le danger de la spécialité mécanique (!), de la division du travail à l'infini, il pourra lutter contre une spécialité tyrannique en changeant de métier, — il passera du fer au bois! — Mots creux que tout cela. Parmi les hommes qui manient l'ouvrier, il ne s'en trouvera pas un qui ne traitera de rêverie chimérique un pareil système. Gymnastique de l'esprit, dextérité acquise dans le maniement du fer et du bois, pures plaisanteries.

M. Ferry, qui monte volontiers au Capitole, déclare superbement que « cet enseignement professionnel, on peut le tenir pour formé, constitué et sérieusement établi dans quatre cents villages ou chefs-lieux de cantons de France, et depuis combien de temps, Messieurs, depuis 1879 (l'avènement même de M. Ferry au ministère). En 1879, il y avait quarante écoles primaires supérieures et professionnelles en France, nées un peu au hasard de la bonne volonté des municipalités et de la spontanéité de l'esprit public, et depuis 1879, sans intervenir autrement qu'en tendant la main au bon vouloir naissant, il s'en est créé quatre cents sur cette terre de France. »

Ajoutons, pour continuer le langage officiel, que sur ce sol de Paris, quatre-vingt huit ou quatre-vingt-dix ateliers de travail manuel ont été annexés aux écoles municipales. On décore de ces pompeux qualificatifs de méchants établis sur lesquels les instituteurs laïques apprennent à leurs élèves à raboter, tant bien que mal, une heure après la classe du soir. On n'a pas pris garde qu'on engageait ainsi de nombreux Français dans la « spécialité mécanique », la bête noire des ligueurs! Gaspillage et comédie.

*
* *

M^{me} Elisa Lemonnier est partie, il y a vingt-cinq ans, de cette idée qu'il fallait, à côté de l'enseignement primaire et même secondaire que reçoivent les jeunes filles, donner une place à l'enseignement technique et professionnel. Les écoles qu'elle a fondées, florissantes aujourd'hui, sont animées d'un esprit déplorable et

qui ne les empêche malheureusement pas d'être florissantes. On les y a aidées en leur faisant de très bruyants succès¹.

Mais le Conseil municipal de Paris aime à faire grand : ce n'est pas lui qui se contenterait des quatre écoles professionnelles qu'il a récemment fondées et qui coûtent si cher. Il s'indigne que l'administration ne poursuive pas plus activement la création de classes ménagères dans les écoles de filles. La direction de l'enseignement primaire de la ville n'ignore pas qu'un volumineux dossier est formé, toutefois elle n'en accélère pas le dépouillement, elle prévoit les déboires et les frais qu'occasionnera la nouvelle institution ; mais M. Carriot, un fonctionnaire qui connaît son Conseil municipal, ne souffle mot de toutes ces misères à la jacobine assemblée.

Nous ne nous sentons nullement en disposition de faire quelque réclame pour des fondations qui méritent si justement de demeurer ignorées et qui, si le diable leur prête vie, porteront des fruits plus funestes encore que les ateliers annexes des écoles de garçons. Aussi, nous bornerons-nous à renvoyer leurs imprévoyants initiateurs aux judicieuses appréciations émises par M. Le Play dans son chapitre XLVII, déjà cité, §§ 24. *Le foyer domestique, véritable école des filles* : « Pour se rendre capables de gouverner un jour leur propre foyer, les filles doivent, dès le plus jeune âge et à mesure que leurs facultés se développent, seconder leur mère en ce qui concerne l'éducation des plus jeunes enfants, le travail journalier, le soin des malades, la direction des serviteurs et les autres détails de l'administration intérieure. L'enseignement proprement dit se concilie parfaitement avec les devoirs de cette éducation domestique. Donné dans ces conditions, il ne saurait d'ailleurs être trop étendu. Les peuples qui réussissent le mieux à élever, par la propagation des connaissances humaines, le niveau intellectuel et moral des familles, sont, en effet, ceux qui soignent avec une sollicitude particulière l'enseignement des filles. »

Fénelon GIBON.

¹ Les écoles Élixa Lemonnier reçoivent des subventions de la ville et du département. 32 000 francs leur sont alloués, en 1885, par le Conseil municipal de Paris, à la suite d'une intéressante discussion que l'on peut suivre au *Bulletin municipal officiel* du 28 décembre 1884. On y verra que le conseil vote des subventions pour une cinquantaine d'établissements, se montant à 240 250 francs, sans se faire représenter d'ailleurs leur compte moral et financier.

MA TANTE GIRON¹

XIII

Avant le souper, le père Gerbellière se rendit au bourg. Il allait prendre un soc de charrue chez le maréchal-ferrant et payer ses deux métiviers, auxquels il avait donné rendez-vous à l'auberge du *Pigeon-Blanc*. Il devait en effet, ce soir-là, recevoir une somme assez ronde du charron, pour des chênes qu'il lui avait vendus. Quand il eut passé chez le maréchal et chez le charron, il entra à l'auberge. Les deux hommes l'y attendaient. Sur le banc, près d'eux, ils avaient déposé leurs bâtons au bout desquels, nouées dans un mouchoir, ils emportaient leurs maigres hardes. Le père Gerbellière fit servir une bouteille de vin blanc, causa dix minutes de sujets absolument étrangers au règlement des comptes. A la dernière trinquée seulement et en portant le verre à ses lèvres, il dit :

— Nous sommes venus pour compter. Il vous est dû six mois, soit 15 pistoles à chacun. C'est bien de l'argent. Mais ce qui est convenu est convenu. Le voilà.

Il atteignit sa bourse en filet, et, sur la table, aligna 300 francs en pièces de 100 sous.

Les journaliers le regardaient faire en silence. Quand il eut, d'un dernier coup de pouce, fait sonner, sur l'épaisse planche de cerisier rouge, la dernière pièce blanche, l'un d'eux dit, sans lever les yeux :

— Le compte n'y est pas.

— Tu peux compter toi-même; 30 pistoles, 15 chacun, elles y sont.

— Non, c'est 32 pistoles qu'il nous faut.

Le métayer haussa les épaules.

— 32 pistoles ! dit-il en s'animant. Si je les avais promises, je les donnerais, car, Dieu merci, je suis connu dans le pays pour bon payeur. Mais je n'ai jamais promis tant d'argent. 32 pistoles !

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1885.

16 pour une métive d'hiver ! Ça ne serait pas la peine de cultiver la terre, s'il fallait payer des journaliers ce prix-là ; sans parler du lard que, quatre fois la semaine, je vous ai donné, et de la millière aux fêtes. Vous gagnez plus qu'un métayer, en vérité, vous qui ne supportez ni les orages qui versent le froment, ni les grands chauds qui le dessèchent, et qui ne perdez rien, quand je perds un bœuf d'un coup de sang. 32 pistoles ! Vous savez que je n'aime pas qu'on se moque de moi, les valets !

— Ni nous non plus, dirent ensemble les deux journaliers, échauffés par le vin qu'ils avaient bu en attendant le métayer. Nous ne demandons que notre dû.

Le père Gerbellière sentit le rouge lui monter au visage. Plus jeune, il se serait peut-être battu avec ces effrontés menteurs. Mais le sentiment de sa dignité le retint. Il les regarda avec une expression dure et méprisante.

— Je n'ai qu'une parole, vous le savez, dit-il. Voilà votre compte. Vous n'aurez pas un liard de plus, mauvais gars.

Il se leva, prit son chapeau à grands bords, son soc de charrue qu'il avait déposé près de la porte, et sortit sans prendre garde aux injures et aux menaces qu'ils proféraient contre lui.

Il était nuit. La lune montait, énorme et rouge, entre les arbres. Le vieux Gerbellière, son soc sur l'épaule, s'engagea dans le chemin vert, profondément encaissé, qui conduisait à la ferme. Il maugréait intérieurement contre la difficulté qu'il y a de trouver de bons serviteurs, et se hâtait un peu, sachant qu'on devait l'attendre là-bas pour le souper.

Près de la ferme de la Meletière, il remarqua que le vesceau était beau, et, un peu plus loin, qu'il faisait une nuit claire, et qu'il allait geler. En montant le petit raidillon qui se trouve à mi-chemin entre la Meletière et la Gerbellière, il entendit des pas derrière lui. Il n'était pas peureux, mais il aimait à se rendre compte des choses. Il se retourna, et reconnut les deux métiviers, qui cherchaient à le rejoindre. Puis il se remit en marche, de son même pas tranquille, dont il suivait depuis cinquante ans sa charrue. Seulement, du coin de l'œil, il observait le talus de droite, pour y voir à temps l'ombre de ceux qui le suivaient.

Les deux hommes se rapprochèrent rapidement. Tout à coup, l'un d'eux dépassa Gerbellière. Celui-ci fit demi-tour, et se jeta le long du talus. Il était cerné. A droite et à gauche, les deux métiviers arrivaient sur lui.

— Donne-nous notre compte ! criaient-ils, en le menaçant de leurs bâtons.

— Je vas vous le donner, lâches ! répondit le vieux chouan.

Il para les premières attaques avec son soc de charrue et, le faisant tourner au bout de son bras, s'élança sur l'homme qui l'avait dépassé dans le chemin. La lourde masse de fer, sifflant dans l'air, allait s'abattre et tuer l'un des deux agresseurs avant qu'il eût pu se mettre en garde, quand l'autre asséna un coup violent sur le bras levé de Gerbellière. Le métayer poussa un cri de douleur. Le soc lui échappa de la main, et alla s'enfoncer, comme un coin dans la terre. Le vieux était désarmé. Ses deux adversaires se précipitèrent sur lui, le bâton levé.

Avant qu'ils l'eussent atteint, il se fit un grand bruit dans la haie au-dessus du chemin, et, pêle-mêle avec des branches mortes et un tourbillon de feuilles, une masse noire tomba entre eux et Gerbellière. En même temps, un cri terrible retentit.

— Arrière, les faillis gars!

Mais les bâtons étaient lancés. Ils s'abattirent lourdement sur la tête du nouveau venu. Elle rendit un son mat, et les deux métiviers crurent qu'elle changeait de forme. Ils se reculèrent pour voir à quel être ils avaient affaire. Un tremblement les saisit : devant eux, debout, un corps d'homme, avec une tête énorme, grosse comme un boisseau, noire, aplatie aux oreilles, où l'on ne distinguait ni yeux, ni nez, ni bouche; au bout de ses bras, en guise de mains, deux crochets doubles couleur de suie. Et cela sauta à quatre pieds en l'air, et cela courut sur le métivier le plus rapproché, les deux crochets en avant, et cela criait :

— Attendez-moi!

Ils n'attendirent ni l'un ni l'autre; mais, fous de peur, laissant à terre leurs bâtons, les deux hommes s'enfuirent, sautèrent la première barrière pour se dérober à la poursuite de leur ennemi, traversèrent en courant des champs, des prés, des fossés, des barrières, sans oser se retourner, et ne s'arrêtèrent que bien loin.

Pourtant, leur ennemi ne les poursuivait pas. Dès qu'il les eut perdus de vue, il revint vers le père Gerbellière qui n'était pas, quoique sauvé, très rassuré. Il enleva le mannequin d'osier qui lui couvrait la tête, jeta dedans les deux pièges à taupes qu'il tenait à la main, et dit tranquillement :

— C'est moi, le grand Luneau.

Le père Gerbellière, doublement joyeux, et d'avoir évité un mauvais coup et de le devoir à un être humain, sauta au cou du taupier avec un attendrissement rare chez lui :

— Ah! mon bon gars, dit-il, tu me sauves la vie! Comment ne t'ont-ils pas tué?

— Moi, me tuer! J'en ai vu d'autres; j'avais mis mon casque.

— Ton panier à taupes?

— Oui donc; ils ont tapé dur dessus; je l'avais mis en bonnet de police; ils me l'ont mis en chapeau de gendarme.

— Je ne te demande pas ce que tu faisais par ici, dit le bonhomme à voix plus basse; chacun a ses affaires; mais c'est bien heureux tout de même que tu te sois trouvé au proche.

— Moi? je revenais de la petite Jonquière.

— Suffit, suffit, je ne te le demande pas. Tu es un bon gars, Luneau, et je te revaudrai cela.

— Vous savez bien ce que je demande, répondit le jeune homme en remettant son panier sur ses épaules.

Le vieux Gerbellière fronça le sourcil, et se tut quelques instants.

— Foi de Gerbellière, tu l'auras, dit-il ensuite; seulement, il faudra encore espérer un peu de temps.

— J'ai de la patience assez, répondit le grand Luneau. Allons, venez, que je vous reconduise jusque chez vous. Ces faillis gars sont loin, mais c'est pour le plaisir de faire la route ensemble.

Ils suivirent le chemin creux, et se séparèrent à la barrière de la Gerbellière. Le métayer, un peu honteux de cette aventure dans laquelle il n'avait point eu le dessus, lui qui n'avait pas craint deux hommes dans sa jeunesse, fit promettre à Luneau de n'en point parler. Lui-même n'en souffla mot. Mais il demeura soucieux plus d'une semaine.

Pendant ce temps-là, Annette travaillait joyeusement. Quelques jours après son arrivée, son père lui avait dit :

— Si tu veux me faire plaisir, Annette, tu laisseras tes fers et tes ciseaux pour cet été, et tu nous aideras aux champs.

— Oui, père.

Il n'avait rien ajouté. La fameuse question n'était pas venue. Annette espérait beaucoup.

XIV

Il était huit heures du matin. Le galop d'un cheval, dans la cour de la Cerisaie, fit aboyer le chien, glousser les dindons et paraître deux femmes aux portes.

— La Framboise! s'écria la fille de basse-cour.

— Ah! mon Dieu, dit M^{lle} de Seigny, et elle ajouta : ce pauvre Cab!

C'était en effet le piqueur du baron Jacques, monté sur Cab, qui boitait toujours. Il sauta à terre, et tenant son cheval par la bride, s'avança vers la jeune fille. Une lettre sortait à demi de la poche de sa veste de velours. Il la prit, et la tendit à Marthe.

— Il y a une réponse, mademoiselle, dit-il.

Marthe se pencha, regarda.

— La lettre est pour ma tante, dit-elle. Berthe, allez prévenir ma tante, elle est à la laiterie.

La Framboise examinait curieusement les bâtiments de cette Cerisaie, le seul château qu'il ne connût pas dans un rayon de 15 lieues autour de Marans : les toits longs des servitudes, aux ardoises moussues que la joubarde fleurissait sur les bords, la cour mal pavée, où des vols de pigeons, des bandes de canards et de dindes se promenaient au milieu de véritables buissons de mauve, une tête d'homme ou de femme apparaissant à droite ou à gauche par une fenêtre basse, par une lucarne de grenier, et disparaissant presque aussitôt. Il y avait de vagues chuchotements derrière les portes.

On ne voit donc guère de monde ici? pensait la Framboise. Ils ont l'air tout ébaubi.

Il jetait aussi de temps en temps un coup d'œil sur la jeune châtelaine, ayant entendu dire, dans le pays, que son maître ferait bien de l'épouser. Et vraiment il approuvait le choix, et se disait mentalement : S'ils se marient tous deux, la Framboise restera à leur service.

— Toujours boiteux, ce pauvre Cab? demanda-t-elle.

— Oui, mademoiselle, pour la vie, et monsieur me l'a donné. Il en a acheté un autre qu'il appelle d'un drôle de nom : Fre, Fri, non, Fragonard.

— Ah, vraiment! fit-elle, Fragonard?

— Mademoiselle trouve ce nom-là joli; je le vois bien. Moi, j'aime mieux Cab. Quelle bonne bête, et quel dommage qu'elle soit boiteuse! Je ne comprends guère M. le baron.

— Pourquoi donc, la Framboise?

— Les premiers jours, monsieur paraissait triste de l'accident; je comprenais ça, car je l'étais aussi. Eh bien, ce matin, comme je sellais Cab, dans l'écurie, il m'a dit : « Tu vois bien que Cab ne guérira jamais. — M'est avis, en effet, monsieur Jacques. — On m'en offrirait 1000 écus, que je ne le vendrais pas. — Oh! monsieur Jacques, il n'y a guère de chance qu'on vous en offre ce prix-là. — Tu n'as pas idée, François, — monsieur m'appelle François chez nous, — combien je suis content que cet accident soit arrivé. Je l'aime mieux qu'avant, ce pauvre Cab. » Moi, mademoiselle, je ne comprends pas M. le baron, car enfin, un cheval boiteux...

Elle comprenait bien, elle, la petite Marthe de Seigny, et si M^{lle} d'Houllins n'était venue l'interrompre, elle eût certainement continué la conversation avec le naïf la Framboise.

— Vous avez une lettre pour moi? dit la vieille demoiselle, qui arrivait en trottant d'une allure de chatte maigre.

— Voici, mademoiselle.

— De votre maître, ajouta-t-elle, dans les notes hautes de sa voix, de M. le baron de Lucé... c'est bien de l'honneur, bien de l'honneur qu'il me fait; attendez là.

Elle se faufila dans le corridor, en passant à côté de Marthe qui, demeurée sur le seuil, appela la fille de basse-cour :

— Victoire, dit-elle, vous donnerez un verre de cidre à la Framboise et un picotin à Cab.

Puis elle alla retrouver sa tante.

M^{lle} d'Houllins arpentait le salon, la lettre à la main. Ses doigts froissaient le papier. Par-dessous ses lunettes, elle y jetait des regards peu tendres, et ses lèvres pincées marmottaient quelque chose d'inintelligible. Après avoir fait deux ou trois tours, sans paraître s'apercevoir que Marthe était là, elle s'arrêta devant elle, et croisant les bras :

— Croirais-tu que ce jouvenceau a eu l'audace de m'envoyer une invitation? Tiens, lis, ma chère, lis; le billet n'est pas long.

La jeune fille prit la lettre des mains de sa tante, et lut ceci :

« La Basse-Rivière, 3 juin.

« Le baron de Lucé fera pêcher demain la *Fosse aux Perchès*. Il serait heureux si M^{lle} d'Houllins, au double titre de voisine et de riveraine, voulait bien lui faire l'honneur d'assister à la pêche. »

M^{lle} d'Houllins se trouvait fort embarrassée. Elle gardait encore rancune à son voisin du ridicule qu'elle s'était elle-même attiré par sa conduite envers lui, suivant l'usage ordinaire qui est d'en vouloir à autrui des sottises qu'on commet soi-même. Un peu trop jeune pour apprécier à sa valeur la merveilleuse recette du silence, Jacques de Lucé ne s'était pas fait faute de raconter sa première visite à M^{lle} d'Houllins. L'histoire avait eu du succès. Bubusse était devenu légendaire, et le lièvre, cause innocente de tant de bruit, coup de fusil, querelle et procès, courait encore de temps en temps dans les conversations des châtelains des environs.

M^{lle} d'Houllins savait tout cela. L'éclat de rire moqueur qu'elle avait provoqué bourdonnait encore à ses oreilles. Aller à la Basse-Rivière sans avoir reçu d'excuses, se retrouver face à face avec Jacques de Lucé, et chez lui, elle ne pouvait s'y résoudre. D'un autre côté, refuser une invitation, prolonger la crise, c'était maladroit. Elle le sentait.

Marthe se trouvait prise pour arbitre.

Avec cet instinct diplomatique dont les femmes sont douées dès leur naissance, et qui est cause de tant de merveilleux dénouements

autour d'elles, la jeune fille avait deviné le problème à résoudre, et tenait déjà la solution.

— Eh bien, ma tante, fit-elle d'un air indifférent, c'est une avance.

— Une avance bien légère, après son inqualifiable conduite.

— Comment voulez-vous qu'il fasse mieux? Il n'aura pas osé venir lui-même ici, de crainte de vous paraître audacieux. Il vous écrit. L'attention est aimable; les termes sont très polis. Vraiment, cette lettre ne peut vous offenser.

— Elle ne m'offense pas non plus. Mais l'invitation est inacceptable : me rendre seule chez lui, c'est au-dessus de mes forces; m'y rendre avec toi, c'est impossible.

Marthe resta quelque temps silencieuse, relisant la lettre qu'elle savait par cœur. Puis elle dit :

— Aller chez lui, peut-être... mais il y aurait un moyen.

— Et quel moyen trouvez-vous donc dans votre petite tête, mademoiselle, puisque moi je n'en ai pas trouvé?

— Voyez, ma tante... M. de Lucé vous traite de voisine et de riveraine. Eh bien, comme riveraine...

— Tiens, tiens; accepter comme riveraine? Assister à la pêche sur nos terres et sans fouler les siennes? Voilà une idée.

— Il me semble, en effet, que cela concilie tout.

— Oui, vraiment; une vraie trouvaille que tu as faite là.

— C'est pour une heure, ma tante.

— Puisque nous serons chez nous, je t'emmène, petite. Seule, je m'ennuierais trop.

— Comme vous voudrez, répondit Marthe négligemment.

La partie était gagnée.

M^{lle} d'Houllins traça les lignes suivantes sur une feuille bleue qui portait sa date antique sur les rebords fanés que le temps fait au papier :

« Mademoiselle d'Houllins, au double titre de voisine et de riveraine, remercie Monsieur de Lucé de l'avoir prévenue de la pêche qui aura lieu dans la *Fosse aux perches*, cette après-midi. Elle y assistera dans le pré des Olivettes, qui appartient à sa nièce. »

La Framboise repartit avec cette réponse, dont la vieille demoiselle était si satisfaite, qu'elle fut d'une humeur presque égale de neuf heures à midi.

Quand midi sonna, elle alla s'apprêter en maugréant. Depuis dix minutes déjà, on entendait Marthe qui chantait à sa fenêtre, prête à partir.

Pour ne pas déchirer, l'une sa jolie robe mauve, l'autre sa robe de tartan noir, aux échaliers des champs, Marthe et sa tante prirent

le chemin de Marans. Elles traversèrent le bourg, et arrivèrent à une heure au pré des Olivettes. A la barrière, elles trouvèrent Jacques de Lucé. M^{lle} d'Houllins fit un pas en arrière. Il s'inclina, et lui dit avec cette courtoisie de bonne humeur dont il ne se départait que bien rarement :

— Je vous remercie vivement, mademoiselle, d'avoir accepté mon invitation. J'ai peur seulement que la pêche ne vous intéresse guère. Nous vous avons attendue pour la commencer. Vous serez très bien pour la voir du bout des Olivettes; mais comme il y a plusieurs petits fossés dans votre pré et que l'herbe est haute, voulez-vous me permettre de vous donner le bras?

La vieille fille, surprise et flattée à la fois, hésita un instant.

— Volontiers, dit-elle.

Ils passèrent devant, et dans le court trajet qu'ils firent ensemble, le baron et M^{lle} d'Houllins, réconciliés, causèrent de vingt sujets. M. de Lucé promit notamment à sa voisine d'opérer un certain échange de terres auquel elle tenait beaucoup. Au bout du champ, M^{lle} d'Houllins était aussi radieuse qu'elle pouvait l'être.

— A revoir mon voisin, dit-elle au jeune homme qui prenait congé d'elle pour aller retrouver les pêcheurs.

— A bientôt, mademoiselle.

Puis, s'inclinant devant Marthe, il alla rejoindre sur l'autre bord de la rivière, un peu en aval, plusieurs voisins et voisines, également invités, et qui, n'entretenant que de rares relations avec la Cerisaie, se contentèrent d'un salut et de quelques mots de bienvenue à l'adresse de M^{lle} d'Houllins et de sa nièce. Près d'eux, quinze gars du pays, vêtus de leurs plus vieux habits, chaussés de sabots et armés, la plupart, de longues perches terminées par un marteau de bois, en langue locale, des *ribots*. Cinq seulement ne portaient pas de bâton, et tenaient un de ces larges filets en forme de poche, montés sur un demi-cercle de bois et traversés par un manche que l'Académie nomme *troubles*, et que dans le dialecte populaire on appelle *bâches*. La petite rivière avait été barrée à 500 mètres environ de l'écluse, la vanne ouverte, et la plus grande partie de l'eau s'était écoulée. Il restait seulement des fosses plus ou moins profondes, une succession d'étangs séparés par des chaussées de vase.

La chaleur était extrême. L'air embrasé dansait au-dessus du sol fendu en mille endroits. On sentait un orage en formation. Sur les berges, les feuilles de nénuphar et les roseaux, demeurés à sec depuis le matin, se fanaient et se tordaient déjà sous l'action du soleil. On y pouvait suivre de l'œil, dans la boue encore molle, de longues raies se croisant en tous sens, qui indiquaient les péré-

grinations nocturnes des anguilles surprises par la baisse rapide de l'eau. Des fagots pourris apportés par les crues d'hiver, des racines d'arbres enchevêtrées d'où sortaient d'énormes gerbes d'herbes fluviales, tapissaient, çà et là, le fond des fosses : obstacles à la pêche, écueils où se déchirent les filets, où les lignes se mêlent et cassent, mais retraites sûres pour le poisson. Rien n'annonçait cependant qu'il y en eût là. Pas une ride sur l'eau, pas un remous, tout semblait mort.

Les quinze gars de Marans combinaient entre eux l'attaque, et ne doutaient pas du succès.

— Nous commençons par l'écluse, cria le baron Jacques, du bout du pré. A moi, mes amis, et en avant!

Deux minutes plus tard, les pêcheurs se mirent à l'eau. Les bâcheurs tendirent leurs troubles à l'entrée des cavernes formées par les racines, dans les endroits profonds et remplis d'herbes, tandis que les riboteurs, postés deux à deux à droite et à gauche, frappant l'eau, fouillant la vase, épouvantaient le poisson et le poussaient dans le filet. Au premier bruit, plusieurs brochets, des perchaudes au corps zébré, aux nageoires rouges, s'étaient élancés hors de la fosse et, remontant le mince filet d'eau qui la reliait à la fosse voisine, avaient provisoirement échappé. Mais combien d'autres n'échappaient pas! Chaque fois qu'une trouble se relevait, c'étaient dix, vingt, trente gardons frétilant dans la poche, des brèmes vertes, des brochetons, une anguille qui cherchait à forcer les mailles avec son museau, parfois une carpe ou une perche et des goujons à la douzaine. Des cris de joie partaient de la prairie, car les enfants du bourg étaient accourus en masse; et quand les bâcheurs, d'un tour de leurs bras noirs de vase, lançaient en l'air les poissons qui retombaient sur la rive, éparpillés, les écoliers courant, sautant, criant, les ramassaient, et les jetaient, morts ou vifs, dans des baquets pleins d'eau. De temps à autre seulement, quand une grosse pièce avait été prise, un des pêcheurs, la tenant par les ouïes, sortait de la rivière, et, tout fier, tout rouge, traînant à ses sabots des rubans d'herbe boueux, allait la mettre lui-même en lieu sûr.

Quand la première fosse eut été complètement explorée, on passa à la seconde. La chaleur était intolérable sur les bords de la rivière, dénudés en cet endroit. Quelques-uns des invités se rapprochèrent du château. Le baron Jacques quitta aussi le lieu de la pêche, et remonta lentement le cours de l'eau, sous prétexte d'inspecter le barrage et de s'assurer qu'il était bien étanche. Les arbres groupés des deux côtés de la rivière, près du pré des Olivettes, l'attiraient, et plus encore l'aimable Marthe, qui se reposait à leur ombre.

Le pré des Olivettes avait la forme d'un triangle. Une de ses

pointes touchait la rivière, qui tournait autour de cette pointe devenue presqu'île. Des aulnes d'une belle venue, un chêne, des noisetiers sauvages, formaient un bosquet naturel dans cette partie du pré; et comme l'autre bord était également boisé, les branches se rejoignaient au-dessus du ruisseau. On eût dit que l'eau courait dans une charmille. Elle était en cet endroit plus transparente qu'ailleurs. Peut-être à cause des bancs de roseaux qui s'étendaient en amont et la filtraient au passage, peut-être à cause du lit de feuilles et de mousse qui tapissait le fond. Toute la verdure des bords s'y reflétait, depuis les petites graminées jusqu'aux chênes. On y voyait passer les oiseaux qui volaient dans les arbres. Au moindre souffle, toute la voûte verte s'y balançait sans que la surface fût même ridée : le vent n'atteignait pas là. C'était une retraite charmante, qui portait à la rêverie.

Et Marthe y rêvait. Pendant que sa tante d'Houllins s'asseyait à trente pas en arrière, le long de la haie, et vaincue par la chaleur, peut-être aussi par le livre qu'elle tenait sur ses genoux, s'abandonnait au sommeil, la jeune fille avait cherché un endroit commode d'où elle pût suivre de loin la pêche sans s'exposer au soleil, l'avait trouvé à la pointe des Olivettes, et s'était posée là, sur le tronc d'un aulne abattu.

Nous venons de dire qu'elle y rêvait. A qui? Sans doute un peu à celui qui, depuis quelque temps, occupait sa pensée, à ce jeune voisin qui, dans le même instant, s'approchait sur l'autre rive du ruisseau. L'avait-elle vu? Avait-elle deviné son approche au froissement des herbes, à la fuite effarouchée d'un martin-pêcheur qui s'était perché, tout bleu et or, en face d'elle? Elle avait l'air très candide; le sourire d'une pensée intime et tranquille plissait très finement sa bouche et ses yeux bleus. Sa main droite tenait une ombrelle et sa gauche retombait négligemment au niveau des herbes du pré qu'elle tourmentait. Jacques la voyait. Il avait pris une allure délibérée, levait la tête, regardait la rivière, s'arrêtait et se retournait pour n'avoir pas l'air de venir surprendre la jeune fille; mais son pas était d'un brigand : il en étouffait le bruit avec le soin le plus scélérat, marchait volontairement sur les touffes épaisses de ce trèfle appelé *mignonnette*, qui sont communes dans les prés, évitait les nids de feuilles mortes, et jetait fréquemment un coup d'œil entre deux arbres, pour voir s'il était découvert. Idée d'amoureux : approcher sans être reconnu, la considérer un instant dans son attitude naturelle et reposée; lire peut-être sur son visage le mot qu'il y cherchait; se montrer, jouir de la surprise et s'excuser d'être venu si étourdiment interrompre ses méditations, tel était le projet.

Il réussissait à souhait, M^{lle} de Seigny ne levait pas les yeux. Jacques de Lucé parvint jusqu'en face du pré des Olivettes, et se tint debout entre deux souches couvertes de lierre. Elle était là tout près. Il la regardait, ému doucement, prêt à la saluer d'un bonjour amical. Elle ne bougea pas.

— Est-ce étrange, pensa-t-il, qu'elle ne m'ait pas vu !

Il étendit les bras et, se retenant aux troncs des arbres, se pencha au-dessus de l'eau, espérant que ce mouvement éveillerait l'attention de la jeune fille. Elle demeura immobile. Mais les premières gouttes d'une pluie d'orage commencèrent à tomber. L'une d'elles, perçant le feuillage, heurta la surface de l'eau, et rejaillit. Instinctivement, Jacques l'avait suivie des yeux. Le petit lac un instant ridé, reprenait déjà son calme. Le jeune homme s'aperçut alors que son image se projetait jusqu'au milieu du ruisseau, et que c'était là, peut-être, le point tout voisin d'elle que Marthe fixait. Elle regardait en bas; lui regardait en haut : ils se voyaient tous deux. En même temps, M^{lle} de Seigny se leva :

— Mon voisin, dit-elle, c'est mal à vous de surprendre ainsi les gens !

Elle attendait, essayant de sourire, inquiète au fond de ce qu'il allait répondre.

— Oh ! ne m'en veuillez pas, dit-il ; puisque nous sommes réconciliés depuis une heure. Si vous saviez, mademoiselle, comme je suis heureux ! M^{lle} d'Houllins a tout oublié. Pour moi, c'était fait depuis longtemps.

— Elle dort à côté, dit Marthe tout doucement, en inclinant son ombrelle.

— Nous allons être de vrais voisins désormais. Je vais pouvoir me présenter à la Cerisaie où vous m'avez si bien accueilli, vous, mademoiselle. J'ai bien souvent pensé, depuis, à cette heure où je vous ai revue, après douze ans, si grande, si... charmante...

Elle écoutait, les yeux baissés, sérieuse ; elle avait envie de partir et de rester.

Il continua :

— Oui, ce souvenir m'est souvent revenu, et c'est lui, je crois, qui m'a amené ici. Pardonnez-moi si je vous ai surprise : j'avais peur, en faisant du bruit, de faire envoler l'apparition...

— Jacques ! Jacques ! où es-tu ? viens donc, une carpe superbe ! cria un des amis du baron.

— Marthe, ma fille, gémit M^{lle} d'Houllins, réveillée par la pluie, venez vite, il pleut.

La jeune fille se détourna rapidement, et quitta le bosquet des Olivettes. Jacques vit sa robe mauve disparaître derrière les noisetiers.

— Qu'avez-vous, mon enfant, vous pleurez? dit M^{lle} d'Houllins quand Marthe fut près d'elle.

— Rien, ma tante, répondit-elle, les premières gouttes d'orage.

XV

Le baron Jacques ne dort guère la nuit qui suivit. Dès la première heure du jour, il se leva, ouvrit toute grande sa fenêtre, s'assit à son bureau, et écrivit d'un trait la lettre que voici à mon grand-père :

« Mon cher ami,

« Vous triomphez. J'en suis amoureux, amoureux fou, au point de penser à elle au lieu de dormir, et de nommer mon cheval Fragonard, comme son chat. Il y a déjà longtemps que j'ai commencé de l'aimer, et je ne m'en aperçois qu'à présent! Quand j'ai si heureusement donné un effort à Cab pour son service, je crois que je l'aimais déjà, car enfin, mon ami, on ne jette pas un pur sang dans la boue, on ne lui met pas au cou un collier de labour pour une indifférente. Et depuis, un de mes bonheurs, c'est d'aller voir la pauvre bête boiter dans les prés. J'ai passé ma nuit à me représenter le coin des Olivettes; car elle est venue là hier, presque chez moi, sur mon invitation, et la vieille tante aussi : le lièvre est oublié. Je revoyais sa robe mauve, son sourire aimable et ses yeux baissés. Si vous l'aviez vue, mon ami! Votre petite liseuse de Watteau, que vous aimez tant, n'approche pas de sa grâce angélique. Je ne pouvais me lasser de la regarder. La pluie est tombée; cet imbécile de Gontran m'a appelé; la tante s'est mise à gémir. Elle est partie. Et moi qui allais peut-être savoir ce qu'elle pense, connaître sa réponse, une réponse dont dépend mon sort, à présent! Car, j'y suis très décidé. Si elle me refuse... Mais non, je n'ai pas encore à vous parler de ce que je ferai en pareil cas, Dieu merci... J'ai même quelque espérance; je crois bien qu'hier elle me voyait dans l'eau. L'affirmer, c'est bien audacieux! Le supposer, c'est si doux, mon ami! Songez donc, elle, me regarder, là, tout amicalement, pendant deux minutes peut-être. Ah! si j'en étais sûr!

« Vous comprenez bien que cette incertitude ne peut durer. Il faut que vous veniez ici, et que vous la demandiez pour moi. Mon oncle ne veut se mêler de rien : surtout pas de lettres à écrire, pas de voyage! ce sont ses dernières paroles. Je ne puis pourtant pas aller la demander moi-même? Vous êtes plus âgé que moi, vous êtes mon ami, et vous la connaissez. Elle a pour vous beaucoup d'estime. Vous ne me refuserez pas ce service d'aller la demander

pour votre ami Jacques. Je vous en serai toute ma vie reconnaissant.

« Alerte donc, mon ami, passez votre habit vert, prenez le coche; j'irai vous attendre à Segré. Vous descendrez chez moi. Je vous conduirai jusqu'aux portes de la Cerisaie. Je vous attendrai là, au coin d'un champ. Vous reviendrez, et selon la réponse, je serai le plus heureux ou le plus malheureux des hommes.

« JACQUES. »

« P.-S. — J'ai reçu de notre ami Jules une lettre enthousiaste du Canada. »

Quand il eut terminé cette lettre, il la relut, la trouva suffisamment claire et pressante. Il la cacheta, et appela François.

— François, tu vas seller Cab, et porter cette lettre chez M^{me} Giron.

— Oui, monsieur Jacques.

— Tu lui diras de la décacheter et d'ajouter ce qu'elle voudra. Tu lui diras aussi que j'irai la voir cette après-midi.

— Oui, monsieur Jacques.

— Elle te rendra la lettre dans une autre enveloppe. Tu la prendras, et tu la porteras à Segré, aux messageries. C'est compris?

— Oui, monsieur Jacques.

Le brave garçon s'acquitta ponctuellement de la commission. Il sella son cheval, fut rendu au bourg en cinq minutes, et trouva ma tante Giron qui s'apprêtait pour aller à la messe. En lisant la lettre, elle ne put retenir vingt exclamations auxquelles François ne comprit rien.

— Enfin! le voilà qui se décide. — Oui, oui, le coin des Olivettes, je vois ça. — Il ne sait pas si elle le regardait! Comme c'est difficile à voir! — Mon frère refuser? jamais. — Toute ma vie reconnaissant... le plus heureux ou le plus malheureux.., tu, tu, tu, on connaît ça. — Il est fou, ton maître, François, il est fou.

Et elle avait sa bonne figure contente en disant cela. Elle prit sa plume et ajouta :

« Mon frère,

« Je ne sais si vous comprendrez facilement tout ce que M. Jacques a voulu vous marquer dans cette lettre. Mais vous comprendrez sans peine qu'il est amoureux de M^{lle} Marthe et qu'il vous prie de la demander en mariage pour lui. Ce serait un événement très heureux pour la paroisse et pour eux deux. Le curé le désire, et moi aussi. Faites donc diligence autant que vous le pourrez. Seulement, au lieu de vous attendre dans un champ de la Cerisaie, ce qui ne

serait pas selon les convenances, il vous attendra chez moi. A bientôt, mon frère.

« Votre sœur et servante,

« M. GIRON. »

François reprit la lettre, et piqua des deux dans la direction de Segré. Ma tante Giron sortit de chez elle, et entra dans la vieille église...

Deux heures plus tard, Jacques de Lucé se mettait en route pour venir la trouver. Attendre l'après-midi lui paraissait trop long. Il lui fallait parler de Marthe à quelqu'un, appuyer ses espérances aux espérances d'un autre, trouver un écho à cette chanson d'amour qui maintenant chantait en lui. Tantôt un sourire lui montait aux lèvres et tantôt une larme aux yeux : larme et sourire, c'était de la joie. Ses souvenirs d'enfance jetaient leur note émue dans la chanson triomphale de sa jeunesse. Cette petite Marthe, il la revoyait enfant, avec de grands cheveux bouclés, à la sortie de la messe du dimanche, près de son père, vieillard un peu courbé, qui ne manquait jamais de venir saluer M^{me} de Lucé; et pendant ce temps-là les deux petits se regardaient; les parents, avec un sourire, les poussaient l'un vers l'autre, et Marthe lui prenait la main, et lui, boudeur, retirait la sienne. Comme c'était loin ! Il cherchait à se rappeler quand il avait commencé à l'aimer, et s'étonnait d'avoir commencé. Et puis ce bonheur nouveau l'emportait comme un souffle impétueux vers l'avenir, et le ramenait ensuite au passé. Il allait, le front levé, dans les voyettes des champs. Le seigle, tout épié, frissonnait au vent. Il y avait un nid dans chaque buisson; un merle à la pointe de tous les chênes.

XVI

Quand il eut rejoint la route de Segré à Marans, il sauta lestement la haie, et retomba dans le chemin.

— Bonjour, monsieur le baron, dit une grosse voix essoufflée, tout près de lui.

C'était maître Taluet, notaire de Segré, qui arrivait à pied de la petite ville.

— Tiens, c'est vous, dit le jeune homme un peu contrarié de cette diversion. Où allez-vous ?

— J'allais vous prendre.

— Pour aller ?

— A la Cerisaie.

— Impossible, mon cher Taluet, je suis obligé de m'arrêter dans le bourg.

— Permettez, monsieur le baron, je ne venais pas vous prier de m'accompagner pour le plaisir et l'honneur que j'aurais eu de faire route avec vous. C'est un service que je vous demande.

— Quel service ?

— D'être témoin dans un testament. Il me serait difficile de trouver en peu de temps les quatre témoins obligatoires, dont deux lettrés, et cela presse.

— A la Cerisaie ? Est-ce que le père Gerbellière est malade ?

— Non, M^{lle} d'Houllins.

— M^{lle} d'Houllins ; c'est impossible !

— C'est pourtant vrai.

— Je l'ai vue hier soir.

— Frappée de paralysie partielle ce matin à cinq heures, j'ai été prévenu à sept. Mon cheval est malade. Vous voyez, j'accours à pied et tout essoufflé... Mais qu'avez-vous donc, monsieur le baron?... Vous êtes tout pâle. Je croyais que vous saviez la nouvelle. Vous demeurez si près... Voyons, voyons, il faut se raisonner... C'est dans l'ordre de la nature...

— Dites-moi franchement, interrompit le jeune homme, je vous suis nécessaire ?

— Vous m'êtes très utile. Si vous n'acceptez pas, je serai obligé de courir à la recherche de mes témoins, et M^{lle} d'Houllins peut mourir sans testament.

— Eh bien ?

— Eh bien ! vous êtes superbe. Je n'hérite pas d'elle, ni vous non plus. Mais je suppose qu'elle veut avantager quelqu'un, sa nièce peut-être, ou ses cousins de la Bresse. Eh bien, vous aurez empêché sa dernière volonté de se réaliser.

— C'est que, précisément, je suis dans une situation délicate vis-à-vis...

— Votre ancienne histoire ?

— Non, pas cela, dit le baron.

— Bah ! reprit maître Taluet, au lit de mort tout s'oublie. Venez.

Peu de minutes après, ils traversaient le bourg. Pendant que le notaire allait demander au forgeron de lui servir de second témoin, Jacques s'avança rapidement vers le logis où tout à l'heure il se réjouissait tant d'arriver. Ma tante Giron était sur le seuil. Elle le vit tout ému, prêt à pleurer.

— Mon pauvre enfant, dit-elle, j'ai appris cet affreux malheur en sortant de la messe. Je venais d'ajouter un mot à votre lettre, et je vous espérais, si contente. Ne vous attardez pas ici. Je vais moi-même à la Cerisaie pour consoler cette petite Marthe et l'aider. Allez vite, allez.

Le notaire, la baron et le forgeron prirent le chemin de Vern, hâtant le pas, car la fille de Chanteloup venait de dire que la demoiselle de la Cerisaie était au plus mal.

La route leur parut longue à tous pour des raisons diverses. Ils passèrent devant la Gerbellière, s'adjoignirent deux petits closiers qui demeuraient auprès, tournèrent à gauche, et entrèrent dans la cour du vieux manoir. Personne. Au premier étage seulement, le notaire ayant frappé à une porte, une servante ouvrit. C'était la chambre de la mourante. Le curé était déjà là depuis longtemps, à genoux près du lit. Une des servantes allait et venait; l'autre, assise à côté du chevet de sa maîtresse, portait à la main un cierge allumé, et « l'éclairait mourir ». Tout au fond, dans l'ombre, agenouillée, Marthe regardait tour à tour ces mains maigres, immobiles sur le drap du lit, ce pauvre visage à moitié fixe déjà, encadré de mèches grises, blanc comme l'oreiller, et pleurait. Mais, à travers ses larmes, elle veillait à tout. La malade tourna lentement les yeux du côté de la porte qui s'ouvrait, et remua les lèvres. Marthe se pencha.

— Elle demande du vin, dit-elle. Allez vite, Louise, voici la clef.

La jeune fille s'était levée en voyant entrer le notaire et les témoins. Elle reconnut Jacques, et le remercia d'un regard, aussitôt détourné vers le lit de la mourante. Lui, très troublé, contemplait cette scène de deuil et la douleur de ce jeune visage.

— Monsieur le curé, dit le notaire, M^{lle} d'Houllins ne parle plus, n'est-ce pas? Le testament est impossible.

A ce moment, les lèvres de la mourante s'agitèrent de nouveau, et l'on entendit ces paroles très faiblement :

— Je veux faire mon testament; donnez du vin, et je le pourrai.

Elle ferma les yeux. Toute sa force avait passé dans ce petit soufle.

— Attendez, monsieur, répondit l'abbé Courtois. Elle parlera peut-être après.

La domestique, qui était descendue en toute hâte à la cave, remonta avec un flacon de vin d'Espagne. La malade en but difficilement plusieurs gorgées, mais ce peu lui rendit quelque énergie. Elle ressaisit pour un instant la vie qui lui échappait.

— Approchez, dit-elle, hâtons-nous.

L'abbé Courtois, Marthe et les domestiques se retirèrent. Le notaire et les témoins restèrent seuls dans la chambre. Le curé entra avec Marthe dans le salon.

Ils y trouvèrent ma tante Giron qui venait d'arriver. La jeune fille s'assit près d'elle, sur le vieux canapé, et lui passant les bras autour du cou :

— Cette fois, dit-elle, je n'ai plus personne!

— Et Dieu? répondit le curé.

— Et nous? reprit ma tante Giron.

Elle ajouta tout bas :

— Et lui?

Un demi-sourire passa sur le visage en larmes de la jeune fille.

— Oui, dit-elle, vous savez qu'il est là... mais qui connaît le lendemain... Voyez hier... Comme c'est loin déjà!

Puis, se détournant de cette pensée, elle raconta la douloureuse matinée qui s'achevait : le coup de sonnette à cinq heures, sa surprise, sa terreur bientôt, l'affolement de tous, le père Gerbellière qui court avertir le prêtre, le métivier qui galope sur la route de Segré, et ces mille détails, ces moindres mots des heures suprêmes que la mort grave avec un poignard dans nos âmes oubliées. Elle s'arrêta plusieurs fois pour écouter. La porte de l'appartement était restée ouverte. Mais personne ne descendait, personne n'appelait. Seul le vent errait le long des corridors en sifflements tristes.

— Si vous m'en croyez, dit le curé, nous réciterons le chapelet pour l'âme qui va partir.

Les deux femmes se mirent à genoux sur le tapis, près de lui, faisant face à la porte. L'abbé Courtois commença la prière. Elles répondirent. Quelques minutes s'écoulèrent. Tout à coup, Marthe s'arrêta de répondre. Tandis que le curé continuait, elle prêtait l'oreille, les yeux fixés en avant. Un homme descendait l'escalier. Il était seul, il allait vite. C'était Jacques. Un instant après, il passait devant le salon sans regarder, sans saluer, sans s'arrêter, cachant sa figure avec sa main droite. Marthe courut à la fenêtre. Elle le vit sortir par la prairie. Il avait l'air égaré. Il se jeta derrière les arbres, et disparut.

— Mon Dieu, s'écria-t-elle, qu'y a-t-il?

Elle monta rapidement l'étage, et rencontra, sortant de la chambre de M^{lle} d'Houllins, le notaire et les trois témoins.

— Elle est morte?

— Non, mademoiselle.

— Je l'ai cru. M. de Lucé avait l'air si ému. Pourquoi est-il parti ainsi?

— Mademoiselle, répondit le notaire en s'inclinant, je crois M. le baron de Lucé extrêmement impressionnable.

XVII

M^{lle} d'Houllins expira vers onze heures. L'abbé Courtois et ma tante Giron l'assistèrent jusqu'au bout de leurs prières et de leurs soins. Quand elle fut morte, leur sollicitude se tourna vers l'orpheline. Ils demeurèrent longtemps avec elle, la consolant, adoucissant de leur mieux l'amertume de la première douleur. L'après-midi s'avancait déjà quand ils quittèrent la Cerisaie. Ma tante Giron avait promis d'y revenir passer la nuit. Ils sortirent par la cour, et prirent le chemin qui longeait la Gerbellière et les ramenait au bourg, tous deux émus de la mort de M^{lle} d'Houllins et de la solitude où allait se trouver Marthe.

— Quel dommage, disait l'un, qu'elle ne soit pas déjà mariée!

— C'est bien votre faute, monsieur le curé, répondait l'autre, qui ne manquait jamais une occasion de contredire l'abbé Courtois; si vous aviez raisonné M^{lle} d'Houllins, ces sottises histoires de chasse auraient été oubliées et les jeunes gens mariés depuis longtemps. A présent, que va-t-il se passer?

— Elle est toujours bien libre de ne pas retourner dans la famille de sa mère, et de rester ici. Elle sera bientôt majeure, et n'aura de compte à rendre à personne.

— Si la majorité empêchait les sottises, je serais sans inquiétude, mais c'est souvent le contraire.

— Quitter la paroisse, elle! Je voudrais voir ça, par exemple. Mais, non, madame Giron, vous vous montez la tête sans motif. Ce serait une folie et une ingratitude, et une désobéissance aux vœux de son père. Or elle n'est ni folle, ni ingrate, ni oublieuse, vous verrez bien.

Ils continuèrent à discuter cette hypothèse en suivant le chemin vert. C'était le temps de la fenaison. Des poignées d'herbe sèche pendaient aux buissons, et, sous le couvert des souches, l'odeur du foin se mêlait à celle des fleurs de ronces. Dans le grand pré de la Gerbellière qui borde le chemin, on fauchait justement ce jour-là. Le curé et ma tante Giron s'arrêtèrent à la barrière. Toute la ferme était dans le pré; en avant, dans la plus longue trouée, le vieux métayer, tout blanc, nu-tête, taillait, comme un jeune homme, dans l'herbe épaisse, à grands coups de faux; après lui venaient deux métiviers loués pour la récolte et des voisins qu'il avait priés de lui aider, car le temps était propice, et le temps change vite. Les femmes se tenaient en arrière, dans la partie déjà fauchée du pré. Elles retournaient l'herbe à demi séchée qui s'éparpillait au bout des fourches. D'une haie à l'autre, elles s'appelaient et cau-

saient. Leurs éclats de voix couraient dans la campagne jusque dans les prés voisins, d'où revenait, comme une réponse, le vague murmure d'une autre métairie en fenaison. Les hommes, eux, absorbés par leur rude tâche, se taisaient. Leurs faux, seules, parlaient sans relâche, et luisaient dans le soleil ardent.

Marie et Annette étaient tout près de la barrière : Annette, avec son teint toujours clair et son air triste ; Marie, la cadette, grande, active et rouge. Quand Annette vit le curé et ma tante Giron apparaître près d'elle, elle fit un petit salut de la tête, et se déorna à moitié sans interrompre son travail. Marie s'arrêta de faner, et vint à la barrière. Ma tante parla quelque temps de la mort de M^{lle} d'Houllins, que les Gerbellière savaient déjà ; puis, changeant brusquement de sujet :

— Eh bien ! Annette, dit-elle, te voilà revenue de Pouancé ?

— Oui, madame Giron, répondit la jeune fille à demi-voix, en jetant un coup d'œil sur les femmes les plus rapprochées d'elle, comme si elle avait peur d'être entendue.

— Et ton père t'a remise aux champs ?

— Comme vous voyez, il a besoin de moi.

— Et puis, il n'aime guère ton métier, et je crois qu'il ne serait pas fâché de te voir devenir métayère ; certain gars de ma connaissance le voudrait bien aussi. Tu sais qui je veux dire ?

Annette ne répondit pas, mais, toute confuse et sentant les larmes lui monter aux yeux, elle regarda le curé, comme pour implorer son intervention. Le visage de l'abbé Courtois avait pris tout à coup l'expression sévère et digne qu'il avait toutes les fois qu'il exerçait un devoir de sa charge.

— Si vous m'en croyez, dit-il, madame Giron, venez-nous-en, et laissez cette fille en paix.

Ma tante Giron, très étonnée, mais comprenant que le curé n'agissait pas sans un motif grave qu'elle ignorait, quitta la barrière et le suivit. Quand ils se furent éloignés de quelques pas :

— Vous avez trop parlé, madame Giron, dit le curé, cette fois-ci et une autre fois encore. Annette a mieux à faire que de songer à vos amoureux. Dieu la demande. Elle a la vocation religieuse.

— Ah ! mon Dieu ! je n'en savais rien, monsieur le curé.

— Il est grand temps que vous le sachiez. Oui, Dieu l'appelle, et le malheur, c'est que le père ne veut pas la laisser partir.

— Comment, Gerbellière ?

— Depuis deux ans qu'elle lui demande d'entrer en religion, il lui répond qu'il veut la marier. Elle n'a pas varié, la pauvre fille, ni lui non plus, le païen. Elle avait un peu espéré, au retour de Pouancé, parce qu'il l'avait bien reçue. Mais voilà plus d'une se-

maine qu'il est redevenu brutal avec elle. Il ne lui dit rien, mais elle sait bien ce que ça veut dire; et vous voyez comme elle a de la peine et comme elle est transie devant vous.

Ma tante écoutait; un regret cuisant s'emparait d'elle.

— Ah! monsieur le curé! ce Gerbellière! Quel malheur! Comment réparer? Que faut-il faire? répétait-elle.

— L'approuvez-vous?

— Mille fois non!

— Eh bien, allez le lui dire.

— J'y vais, monsieur le curé.

— Mais non, pas tout de suite, dit l'abbé en haussant les épaules. Les femmes sont ainsi : elles font volontiers une sottise pour en réparer une autre. Vous voyez bien qu'il fauche? Vous n'irez pas lui dire dans son champ : Gerbellière, tu es un mécréant. Patientez une demi-heure. Il rentre toujours un peu avant son monde. Vous le trouverez seul chez lui.

Ma tante Giron accompagna le curé jusqu'au bourg, prévint Rosalie de ne pas l'attendre le soir, et repartit dans la direction de la Cerisaie. En repassant devant la barrière du pré de la Gerbellière, elle jeta un coup d'œil sur le groupe des faucheurs qui atteignaient bientôt l'extrémité du champ. Le vieux chef n'était plus là.

— Bon, pensa ma tante Giron, il est à la Gerbellière.

XVIII

L'intervention du curé n'avait pas échappé à Annette. En voyant ma tante Giron revenir sur ses pas et se diriger vers la ferme, elle avait tout deviné. Une lutte allait s'engager, dont elle-même était l'enjeu. Quelle en serait l'issue? Depuis plus de huit mois que son père se taisait, que pensait-il? Toutes les hypothèses, toutes les réponses passèrent dans l'esprit de la jeune fille, rapides et nettes comme des éclairs. Puis, un désir violent la prit : courir à la maison, écouter, savoir.

— Sœur Marie, dit-elle, si tu voulais, j'irais faire la soupe à ta place, ce soir, je suis si lasse!

— Rentre chez nous, et ne t'occupe de rien, répondit Marie. Repose-toi seulement.

Annette profita d'un moment où les faneuses ne regardaient pas de son côté, passa rapidement la barrière, et se trouva dans le chemin. En se dissimulant derrière les haies, elle tourna la ferme, et entra dans le jardin à moitié inculte. Elle s'avança avec précaution parmi les orties et les épines-vinettes qui poussaient là par centaines, jusqu'à une lucarne grillée, et se tint immobile, l'oreille

appuyée au treillage, écoutant le dialogue engagé à l'autre extrémité de la salle, près de la cheminée. Son père et ma tante Giron parlaient à haute voix ; aucune parole n'échappait à Annette.

— Comme ça, Gerbellière, tu rentres une heure avant les autres ?

— Oui, madame Giron. Quand on se fait vieux, voyez-vous, c'est comme le soleil d'hiver, on se repose de bonne heure.

— Bah ! tu l'as bien gagné. D'ailleurs, la besogne s'abattra bien sans toi. J'ai vu tout à l'heure tes métiviers au travail. Tu as les deux premiers faucheurs de la paroisse, Gerbellière.

— C'est vrai, madame Giron, qu'ils ont du cœur à la fauche. Mais le meilleur métivier ne vaut pas un fils.

— Ne dis pas ça. Il ne faut jamais regretter ce qu'on donne, surtout ce qu'on donne à Dieu.

Puis, arrivant droit au fait, sans transition, elle ajouta :

— J'ai vu Annette, dans ton pré, Gerbellière, elle a l'air triste.

Le métayer regarda ma tante Giron avec une expression soupçonneuse et dure.

— Est-ce qu'elle vous a parlé contre son père ? dit-il.

— Non, mais je sais tout à présent. Pourquoi la refuses-tu ?

— J'ai besoin d'un gendre, madame Giron, pour conduire ma ferme.

— Marie, ta seconde fille.

— Elle est trop jeune.

— Attends un peu, alors.

— Je suis trop vieux.

— Gerbellière, tu sais que rien n'est respectable comme une vocation religieuse.

— Et la volonté du père, madame Giron ?

— Elle doit céder devant celle de Dieu qui appelle tes enfants.

— Un c'était assez, deux c'est trop. Pourquoi ne prend-il pas leurs enfants aux riches ?

— Voilà une mauvaise parole, Gerbellière, et qui n'est pas d'un chrétien. S'il a préféré ta maison à un château et ta fille à une princesse, tu devrais l'en remercier à genoux !

— Ne m'avez-vous pas dit de la marier ?

— Je ne savais pas alors sa vocation. Je ne t'aurais jamais cru capable de t'y opposer, Gerbellière.

A ce mot, la nature violente du fermier l'emporta. Blême, à moitié levé, il frappa un coup de poing sur la table, et dit d'une voix tremblante de colère :

— Il est possible que j'aie tort, madame Giron, mais j'ai toujours commandé ici, et je n'obéirai pas à mes enfants à partir

d'aujourd'hui. Il faudra bien qu'elle cède. Je ne veux pas qu'elle m'abandonne comme son frère. D'ailleurs, le grand Luneau me convient, il m'a rendu service, et je lui ai promis qu'il l'épouserait à la Toussaint.

Un cri déchirant lui répondit du jardin. Ma tante Giron courut à la petite fenêtre grillée, regarda, et ne vit personne : Annette s'était enfuie. Mais elle avait reconnu la voix, et le père également.

— Gerbellière, dit ma tante d'une voix sévère, tu résistes à Dieu ; il arrivera malheur à cette maison. Moi, je n'y resterai pas plus longtemps.

Elle sortit, sans autre adieu, traversa la cour, et prit le chemin. Et, jusqu'au détour, le métayer, ému à la fois de colère et d'une vague terreur, la regarda s'éloigner, en murmurant :

— Quelle marraine, cette dame Giron, quelle marraine !

Plus d'une heure encore il demeura à la même place, à côté de la marmite dont l'eau bouillante s'échappait et tombait sur la cendre sans qu'il s'en aperçût.

Au bout de ce temps, un bruit de pas, de voix, de chariots chargés qui cahotent sur les pierres, de chiens jappant au-devant des chevaux, annonça le retour des faneurs. Marie entra. Elle vit tout de suite qu'il s'était passé quelque chose de grave à la maison et que le père était mécontent. L'absence de sa sœur la rassura un peu.

— Elle a dû dormir, pensa-t-elle, puisque rien n'est prêt pour le souper.

Elle mit le couvert, et trempa la soupe. Les métiviers, les voisins, les voisines, essoufflés, affamés, arrivèrent bientôt. Ils s'assirent sur les bancs de cerisier, des deux côtés de la table. Au bout, près du feu, le vieux métivier présidait, très sombre. Une place restait vide, celle d'Annette.

La jeune fille arriva dix minutes après tout le monde. Elle vint s'asseoir rapidement et sans bruit à l'extrémité d'un banc. Ses yeux étaient rouges et battus, son visage en feu. La pauvre fille commençait à trembler la fièvre. Elle eût voulu cacher son trouble et son chagrin, mais elle sentait tous les regards attachés sur elle. On chuchotait, on riait. Chacun de ces rires la blessait au cœur. Sa confusion enhardit les méchantes langues, et les quolibets se croisèrent en tous sens.

— Regardez-la donc, quelles couleurs elle a aujourd'hui cette pâlotte !

— Ce n'est pas le soleil qui l'a mordue, elle a tout le temps travaillé à l'ombre.

— Elle aura pleuré. Lève donc les yeux, Annette, pour qu'on voie si tu as pleuré.

— Savez-vous ce qui est arrivé? dit la fille d'un fermier voisin. C'est son amoureux qui l'a grondée.

— Qui ça? Qui ça?

— Le grand taupier, donc.

— Et pourquoi?

— Pourquoi? Je ne sais pas si je dois le dire. Parce qu'elle veut aller... Faut-il le dire, Annette?

Annette leva des yeux suppliants vers celle qui parlait ainsi. Mais le mauvais rire des faneurs redoubla, et la voisine reprit :

— Je l'ai appris à Pouancé, ces jours, et on me l'a donné pour certain : M^{lle} Annette veut entrer en religion.

— Taisez-vous tous ! s'écria le métayer, les yeux flambants. Ceux qui disent qu'elle ira au couvent sont des fous. Elle se mariera avec Sosthène Luncau, pas plus tard qu'à la Toussaint prochaine. Maintenant plus un mot là-dessus. C'est assez parlé.

Il se fit un grand silence dans la salle, car Gerbellière exerçait une autorité absolue chez lui, et nul n'aurait osé le contredire. Les convives, étonnés de cette nouvelle si singulièrement annoncée, sur un ton de menace, se regardèrent avec des airs d'intelligence et des hochements de tête. Annette fondit en larmes. Elle se leva, et s'en alla dans la chambre à côté pour cacher sa honte. Le souper ne dura guère. Les gens des métairies voisines sortirent les premiers, et se dispersèrent dans la campagne. Les métiviers se rendirent aux étables, et l'on entendit quelque temps, mêlé aux mugissements des bêtes, le bruit des fourches de fer chargées de fourrage heurtant les râteliers. Puis, par degrés, tout bruit cessa. La nuit, extrêmement pure et douce, était pleine d'astres. Marie avait rejoint sa sœur Annette dans leur chambre commune, et cherchait vainement à la consoler.

XIX

Annette s'était jetée toute habillée sur son lit. Elle cachait sa tête dans ses mains, et ne répondait que par des soupirs ou des sanglots aux paroles de sa sœur assise à côté d'elle. Elle ne pleurait plus, ses yeux ayant donné toutes leurs larmes. Sa respiration, de plus en plus haletante, le gonflement des veines de ses tempes, attestaient que la fièvre montait encore. Marie la voyait malade, et ne savait comment la soigner. Le mal était dans l'âme. Que pouvaient ses douces paroles à elle contre les rudes propos qui avaient blessé sa sœur? Elle lui avait dit tout ce qu'elle avait trouvé dans son bon cœur de mauvaises raisons et de paroles affectueuses. Annette avait tourné la tête, comme pour dire : Tout est inutile.

Quand elle n'entendit plus, dans la cuisine, le bruit de la ser-

vante qui rangeait les assiettes dans le vaisselier, Marie ouvrit la porte, et, au risque de se faire gronder par le père, qui dormait là, dans le lit aux rideaux de serge tirés, elle ralluma quelques tisons, enterrés sous la cendre, et mit devant une cafetière. Dans sa naïveté paysanne, elle s'imaginait qu'un peu de tilleul ferait du bien à Annette. C'est un remède universel à la campagne. Elle n'avait que celui-là d'ailleurs à sa portée. Elle se hâtait, et soufflait le feu, pour que l'eau bouillit plus vite, la bonne Marie ! Elle apporta la tisane brûlante, chercha et finit par trouver, derrière les piles de linge de son armoire, quelques morceaux de sucre. Elle en mit quatre dans la tasse, par gênerie.

— Tiens, dit-elle, Annette, je crois qu'il est bon. Cela va te guérir.

Annette regarda sa sœur, prit la tasse, but une gorgée de tilleul, et répondit :

— Il est très bon, Mariette, très bon ; mais va te reposer, pour te lever demain... pour la fête...

— Quelle fête ? C'est mercredi demain. Il n'y a pas de fête, au contraire... J'irai à l'enterrement de Mademoiselle, tu sais bien ? qui est morte tantôt.

Un sourire léger passa sur les lèvres d'Annette, qui reprit :

— Oui, l'enterrement, mais je n'irai pas, moi, puisque ce sont les vœux, ma petite Mariette.

Elle avait je ne sais quoi d'égaré dans les yeux. Son expression, très douce, était celle d'une personne que le rêve domine. Sa sœur s'en aperçut. Elle crut qu'elle commençait à s'endormir, et que le sommeil l'emportait sur le chagrin. Elle dit tout bas :

— C'est bon, elle s'endort.

— Non, répondit Annette ; je me sens la tête bien chaude. Va dormir, toi, en attendant que l'heure soit venue.

Il était très tard. Marie, fatiguée d'avoir fané tout le jour, se coucha en se promettant de se lever au moindre appel de sa sœur. Elle s'endormit bientôt d'un profond sommeil, si profond que les plaintes, les phrases incohérentes qu'Annette prononçait, dans l'agitation de la fièvre, ne la réveillèrent pas.

Vers deux heures du matin, la malade se redressa. Un rayon pâle de lune, passant entre les volets, se reflétait sur le mur blanc, devant elle. Elle sourit avec le même air égaré que la veille au soir, et dit :

— Voici l'heure venue.

Elle se leva, mit ses sabots guillochés du dimanche, et quitta sa robe de travail en grosse laine brune. Ses cheveux dénoués se répandirent sur ses épaules. Puis, doucement, et prêtant l'oreille,

pour écouter si Marie ne s'éveillait pas, elle ouvrit l'armoire et atteignit sa robe blanche, qu'elle portait aux processions de la paroisse. Elle s'en revêtit en hâte, comme si quelqu'un l'attendait. Elle avait mis son chapelet autour de son cou. Ses yeux, agrandis par la fièvre, fixèrent un instant sa sœur, dans l'ombre, et une larme roula le long de ses joues. La porte qui faisait face à celle de la cuisine, et donnait accès dans une laiterie, était verrouillée. Elle enleva les verrous avec précaution, traversa la laiterie, ouvrit la porte du côté du jardin. La lumière de la lune l'enveloppa. Était-ce l'impression de froid de ces heures matinales ou de la lumière la saisissant tout à coup? Elle s'arrêta sur le seuil, et sembla près de défaillir. Le long du mur de la ferme, à portée de sa main, grimpait un rosier blanc. Elle cueillit une rose, et la tint devant elle comme elle eût fait d'un cierge. Alors, se laissant glisser dans le jardin, elle s'avança d'un pas léger, les yeux levés, sans voir la route, dans l'herbe trempée de rosée.

Le jour approchait. Il s'annonçait à la pâleur des étoiles. Cependant c'était encore l'heure crépusculaire, terne, brumeuse et froide. Pas un murmure dans la campagne. Toutes les bêtes qui voyagent la nuit étaient rentrées. Celles du jour dormaient. Annette sortit du jardin, et entra dans le grand pré où elle fanait la veille. Ses petits sabots étaient pleins d'eau; le bas de sa robe, tout mouillé, se collait sur ses jambes. Elle ne s'en apercevait pas, et continuait à marcher droit devant elle. Sa bouche s'ouvrait par intervalles, comme si elle eût voulu chanter, mais aucun son de voix n'en sortait.

Où allait-elle, la pauvre fille? Ses yeux levés, le port gracieux de la rose qu'elle tenait toujours à la main, son pas mesuré, un peu traînant, le disait : elle se croyait à l'église, au milieu de la procession des religieuses qui chantaient des hymnes; elle allait prononcer ses vœux; l'herbe était le tapis; sa fleur était son cierge; les étoiles, les lumières resplendissantes du chœur; le brouillard, de l'encens; les arbres sombres, la foule, et la rivière, là-bas, c'était la nappe argentée qui couvrait l'autel, et retombait de chaque côté. Sur ses cheveux, la brume du matin se condensait en gouttelettes qui coulaient comme des larmes. O pauvre fille! Et toute sa maison dormait, et dans sa chambre, où la première lueur du jour entrait maintenant, sa sœur Marie, n'entendant rien, n'osait remuer, et pensait :

— Comme elle repose doucement, le tilleul l'a calmée!

Une seule personne la voyait. A pareille heure, il ne pouvait y avoir qu'un seul homme à courir les champs, c'était Sosthène Luneau. Il avait quitté, à deux heures du matin, Chanteloup, pour

aller lever des pièges dans les prés hauts de la Gerbellière, de l'autre côté de la rivière, sur la colline. A genoux dans l'herbe, il creusait la terre à un endroit où il avait « tendu » la veille, et sifflait un air de chasse entre ses dents. En se redressant, il crut entendre l'appel d'un râle, du côté du ruisseau. Comme il était flâneur et braconnier par nature, il regarda dans cette direction, l'oreille au guet. La petite vallée était couverte de brouillard ; l'herbe humide avait encore cette teinte argentée qui est celle des nuits claires ; mais on devinait déjà l'or du soleil dans les hauteurs du ciel. En ramenant ses regards vers les prés bas, il aperçut une « apparition » blanche qui passait lentement entre les arbres. Le grand Luneau connaissait toutes les formes que prend la brume chassée par le vent. Il crut d'abord à quelque demoiselle de l'eau qui rentrerait au petit jour dans les roseaux ; mais la forme était trop nette, malgré l'éloignement, elle suivait une ligne trop droite, sans s'élever au-dessus de terre. Les demoiselles de l'eau se comportent différemment. Le grand Luneau le savait bien.

— Allons, allons, dit-il, qu'est-ce que c'est donc ? S'il était deux heures après soleil levé, je dirais : c'est une laveuse qui va guéer son linge ; mais on ne lave pas la nuit, et puis ce n'est pas la saison. Tant que le foin est debout, le battoir ne bat pas. Qu'est-ce que c'est donc ?

Il regarda encore. La forme blanche se rapprochait lentement de la rivière.

— Bah ! dit-il, s'il y a une âme de chrétien là-dedans, je vais bien le voir. Si ça vole par-dessus l'eau, je me sauve.

Il attendit un peu. Le cœur lui battait d'une indéfinissable émotion. Annette avançait, droite, la main tendue, sa robe blanche traînant sur l'herbe. Elle atteignit le bord. De grandes touffes de lis jaunes poussaient là, tout fleuris. Elle les écarta de la main gauche, sans baisser les yeux, fit encore un pas. Sosthène ne vit plus rien. Il entendit un cri perçant et le bruit de l'eau qui se refermait sur sa proie.

— C'est une femme qui se noie, cria-t-il, au secours, au secours !

Et le grand Luneau se mit à courir de toutes ses forces vers la rivière. Au moment où ces deux cris funèbres, poussés presque en même temps, troublaient la petite vallée, un nuage, comme un pétale de rose rouge, parut à l'orient.

René BAZIN.

La fin prochainement.

L'INFLUENCE DES FRANÇAIS

EN RUSSIE

La langue française était encore, il y a une trentaine d'années, une langue nationale pour les Russes. Mais cet élégant instrument de domination a été peu utile pour la propagation de nos idées et de nos forces. Tandis que le Russe se plaisait à lire Paul de Kock et à imiter Eugène Süe, à se lier avec nos gens de plaisir et à emprunter nos travers, l'influence véritable glissait chez lui aux mains des Allemands. L'Allemand et le Juif allemand s'étendaient sur les provinces, envahissaient les places, tiraient la substance. Ce contraste entre les politesses apparentes du Russe pour la France, et la méfiance secrète qui le portait à éviter nos avances pour tomber dans les mains de l'Allemand, est présenté avec un intérêt saisissant dans le livre que publie M. Léonce Pingaud : *les Français en Russie et les Russes en France*.

Ce volume, semé d'aperçus nouveaux et de récits peu connus, mérite d'être étudié en suivant la méthode chronologique, et en complétant les épisodes qui permettent de saisir les conclusions.

PÉRIODE ANTÉRIEURE A PAUL I^{er}

Les premiers torts sont à nous. Les Français qui étaient en relations avec la Russie ont tenu surtout à briller, à plaire, à se divertir. Ils ont dédaigné les avantages solides et ils n'ont pas su comprendre le rôle qui était destiné à la Russie dans la civilisation européenne. En outre, ceux des nôtres qui vont à l'étranger ne sont pas habituellement les plus agréables à présenter. Nous avons eu en Russie le breton Villebois, qui séduisit Pierre le Grand par son intempérance et qui en vint, selon l'expression discrète de

M. Pingaud, jusqu'à insulter le grand homme « dans la personne de la tzarine » ; nous avons eu l'escroc Carteaux, futur général de notre république, qui avait emporté les fonds avancés sur une commande d'émaux ; comme lui, accouraient en Russie « des femmes de chambre et des domestiques, déguisant leur ancien état avec adresse et leur ignorance sous les formes d'un langage assez poli ». Mais ceux qui nous déconsidéraient le plus étaient les aventuriers qui se prétendaient Français, comme le fameux Le Fort, Écossais d'origine et Genevois de naissance, soldat en Hollande et naturalisé Prussien ; ou comme Lestocq, fils d'un barbier de Zelle et d'une Allemande. Ce fut tard, sous le règne de Louis XVI et durant l'émigration, que les Russes ont pu voir les vrais modèles de la vieille race française : Ségur, Richelieu, Damas, Langeron.

Mais le principal obstacle à notre influence était dans la différence de religion : le luthérien allemand savait se convertir au profit de ses intérêts ou se faire tolérer par sa souplesse ; le Français catholique n'avait pas de ces complaisances, il restait intact ; et le Russe disait : « Voilà l'homme qui conviendrait, mais il est Français. »

Non seulement les administrateurs et les militaires, mais les industriels même, ne pouvaient se fondre dans le monde russe. On les accueillait comme le lyonnais Barral, pour établir des fabriques d'acier ; on les traitait avec faveur jusqu'à ce qu'on eût obtenu les secrets de leur fabrication, puis on les repoussait par de menues vexations, des procès et, au besoin, d'injustes condamnations aux travaux publics. Nos grands artistes n'étaient pas mieux traités : Falconet fut longtemps persécuté par un sauvage surintendant des beaux-arts, et dut quitter la Russie avant d'avoir pu voir sur le piédestal sa statue de Pierre le Grand ; quand M^{me} Vigée Le Brun eut achevé le portrait des deux petites-filles de Catherine II, cette princesse s'écria : « Ni ressemblance, ni goût, ni noblesse ; ce sont deux singes accroupis qui grimacent. »

Voilà le goût de la grande Catherine, la vraie Allemande qui a favorisé la prépondérance des Allemands. L'Allemand amasse pendant que le Français s'amuse ; il flatte la souveraine, il envahit les places lucratives, il plaît à Catherine en blâmant les Français : « Je n'ai jamais eu d'inclination pour les Français, écrit Catherine, je n'en aurai jamais, je n'aurai jamais de la confiance en eux. » Nos ambassadeurs Vérac et Ségur font remarquer constamment que « l'impératrice n'aime ni la France ni les Français ».

Mais celui qui a vraiment ruiné l'influence de la France en Russie, qui a ouvert un espace infini à l'Allemagne, qui a le mieux

groupé toutes les forces contraires à la France, c'est Napoléon. Son animosité contre les Bourbons est la véritable cause de notre disparition du monde russe.

RELATIONS DES FRANÇAIS AVEC PAUL I^{er}

Paul I^{er} avait commencé par offrir le château de Mittau au chef de la maison de Bourbon; il mettait de l'affectation à recueillir les émigrés français, à leur donner des grades dans son armée, à leur servir des pensions. Puis, après la bataille de Marengo, il se prit d'un culte maniaque pour le Premier consul et apprit qu'il plairait en persécutant les royalistes français.

Bonaparte était blessé des démarches que laissait faire Louis XVIII pour obtenir une restitution amiable de la couronne. Il faisait répondre par Portalis que l'on devait « détruire jusque dans leurs germes les espérances chimériques d'une ancienne famille qui se montre moins jalouse de recouvrer ses titres que de faire revivre les abus qui les lui ont fait perdre »; et il faisait écrire par le troisième consul Lebrun à Louis XVIII lui-même : « C'est pour aider à sauver ma patrie que j'ai accepté la place que j'occupe, mais, il faut vous le dire, et je vous crois le courage de l'entendre, ce n'est pas en lui rendant un roi qu'on peut la sauver aujourd'hui. Soyez bien sûr que le Premier consul a les vertus aussi bien que le courage d'un héros, et que sa jouissance la plus douce sera de donner des consolations à vos malheurs. »

Cette lettre, évidemment dictée par Bonaparte, est presque identique avec celle que Bonaparte rédige le même jour et adresse à Louis XVIII : « J'ai reçu, monsieur, votre lettre. Je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites. Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France; il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; *j'apprendrai avec plaisir et contribuerai volontiers à assurer la tranquillité de votre retraite.* »

Quand cette lettre fut copiée et signée, le secrétaire Bourrienne osa faire remarquer qu'elle n'était point écrite en français. On fit donc une seconde lettre ¹, celle qui fut envoyée, dans laquelle, au lieu des mots en italique, on écrivit : « Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite. »

¹ La première lettre signée déjà par Bonaparte a été conservée par Bourrienne, qui l'a vendue, en 1830, au libraire Ladvozat; l'État l'a rachetée 2000 fr. en 1836; cette pièce est aux archives des Affaires étrangères.

Sans s'arrêter au mot « monsieur », si brutalement inséré dans la première phrase, on a peine à admettre devant ce style outrageant que Bonaparte ait eu sincèrement la pensée d'acheter une abdication des Bourbons. Passe encore pour les cent mille cadavres ; c'est une expression méridionale qui venait naturellement à la bouche de Napoléon ; on le verra de même dire des Bourbons de Naples qu'ils ne pourraient rentrer dans leurs États sans « naviguer sur une mer de sang ». Mais on ne peut s'empêcher de compter le nombre de cadavres qu'a coûté son règne à partir de ce même moment. C'était donc à lui « de sacrifier son intérêt au repos et au bonheur de la France », non seulement pendant qu'il écrivait cette lettre, mais à toutes les heures de sa vie et surtout pendant sa campagne de 1814. L'histoire, comme il dit, doit en tenir compte. Elle doit admirer également son mépris des consciences, car, s'il veut acheter les Bourbons, c'est afin de les mépriser : « Comment, disait l'ambassadeur de Russie¹, pouvez-vous espérer que Louis XVIII accepte cette offre, ce serait s'avilir ! — C'est ce que nous voulons », fut-il répondu.

Napoléon, en effet, ne ménageait guère les insultes contre les Bourbons, qu'il parlât aux anciens constitutionnels ou aux chefs vendéens : — « Si j'appelais ces gens-là, ce serait vous livrer tous à leur vengeance », disait-il à la Fayette. — « Vous êtes jeune, faisait-il au comte de Bourmont, mais vous avez de l'esprit et de l'expérience ; vous obéissez à Monsieur (comte d'Artois), qui joue un rôle indigne de son sang, il est le chef des espions de l'Angleterre. » Peu à peu sa haine s'accroît contre ces vaincus qui ne se soumettent pas ; ceux qui le flattent descendent, pour lui complaire, à d'étranges puérités : un soldat de la garde consulaire est signalé à ses chefs parce que son père² a fait faire un médaillon avec des cheveux de Louis XVII, et un marchand d'estampes est dénoncé parce qu'il vend une gravure sur laquelle³ une urne et des saules donnent les profils de la famille royale. Napoléon lui-même commande au peintre Hennequin un tableau qui représente les massacres de Quiberon⁴. Aucune année ne s'écoule sans que se manifeste cette horreur bizarre contre les Bourbons ; il est curieux de

¹ *Archives russes*, lettres de Christin à la princesse Tourkestanow, t. I^{er}, p. 226. — Mon ami Ernest Daudet a retrouvé la lettre officielle de l'ambassadeur qui reproduit la même discussion : comme il objecte qu'une abdication ne serait pas valide, on lui répond : « C'est l'avilissement des individus qui sera complet de cette manière. »

² C'est M. de Bourcey, avec la devise *Illustrissimis infelicissimisque manibus*. (Voy. archives nat., f. 7. 6409.)

³ Le 27 fructidor an IX, archives nat. f. 7. 6303.

⁴ M^{me} de Rémusat, *Mémoires*, t. I^{er}, p. 57.

suivre les traces de cette haine dont savaient si habilement profiter les diplomates russes. Ainsi encore, Napoléon écrit à Fouché, le 30 août 1806 : « Il est assez ridicule que le *Journal de l'Empire* nous parle sans cesse de Henri IV. Défendez que, ni dans les annonces de livres, ni dans aucun article de journal, on cherche à occuper le public de choses auxquelles il ne pense plus. » — « Qu'on ôte leur nom de l'almanach de Gotha », écrit-il à Champagny, le 20 octobre 1807, « il ne doit plus y être question du comte de Lille » ; « la première fois, dit-il encore, que le rédacteur du *Publiciste* parlera de cet individu, je lui ôterai la direction du journal ¹. » « Je ne veux pas qu'on laisse un journal parler des Bourbons. » Ni un journal, ni une gravure ², ni une pièce de théâtre ; la *Partie de chasse de Henri IV* est interdite à la scène, aussi bien que *Edouard en Écosse* et *Richard Cœur de Lion*. Dans cette obsession, tout est Bourbon pour Napoléon, même un Valois ; il écrit à Murat, qui vient de prendre à Madrid l'épée du brave vaincu de Pavie ³ : « L'épée de François I^{er} ne valait pas la peine qu'on en fit de l'éclat. François I^{er} était roi de France, mais il était Bourbon. »

Mais s'il voulait faire oublier les Bourbons, Napoléon avait soin de se rappeler à eux par la plus persévérante des persécutions. Pour déchaîner la Russie contre eux, il eut recours à son ambassadeur près de la cour de Berlin, un personnage qui eut sous tous les régimes une fortune étrange, le général Beurnonville.

Beurnonville était le sixième enfant d'un charron de village, nommé Riel. Comment ce mendiant champenois se trouva-t-il admis à quatorze ans dans les gendarmes de la reine, avec le rang de sous-lieutenant, le fait est inexplicable. On ne peut en accuser la vertu de sa mère, car elle était une paysanne de quarante-cinq ans au moment de la naissance de ce fils. Celui-ci avait à la vérité sa sœur Claudette, plus âgée que lui de dix-sept ans, mais cela n'explique pas comment il a pris le nom de Beurnonville ⁴, est entré dans la maison des princes, s'est trouvé colonel à trente-sept ans sous Louis XVI. Sa femme n'a pas contribué à son avancement, car il l'a abandonnée de bonne heure. La franc-maçonnerie a pu lui servir. En tout cas, le voilà maréchal de camp

¹ *Correspondance*, t. XVI, p. 94 ; voy. aussi t. XV, p. 19.

² *Correspondance*, t. XX, p. 263, du 11 mars 1810. Voy. aussi Welschinger, p. 196 ; la police fait détruire de vieilles estampes qui représentaient l'entrée de Henri IV à Paris.

³ *Correspondance*, t. XVI, p. 478, du 6 avril 1803.

⁴ Le premier qui ait remarqué les bizarreries de cette naissance est M. Chuquet. M. Francisque André a relevé, à la mairie de Champignol (Aube), les actes de la famille Riel jusqu'avant 1705.

en 1792, fanatique de la Révolution, vantard, bruyant. Il devient ministre de la guerre, candidat au Directoire, dignitaire de la franc-maçonnerie. Sous Napoléon, il est ambassadeur, sénateur, comte; il prend les armes de Champagne d'azur au lion couronné d'or, il épouse la fille du comte de Durfort et se fait remettre les biens confisqués aux Lorges. Il sera le premier à abandonner Napoléon, deviendra membre du gouvernement provisoire en 1814, puis Louis XVIII le fera marquis, pair de France, maréchal de France.

En 1800, il exerce de Berlin une adroite pression sur Paul I^{er}, et fait expulser Louis XVIII de Mittau.

L'ordre du départ immédiat fut reçu le 20 janvier 1801. La famille royale dut se mettre en marche sans savoir où elle trouverait un asile. Les souffrances de ces deux semaines sont décrites dans les lettres du comte de Hardouineau, que M. Pingaud a bien connues. On se dirigea à tout hasard vers la Prusse. Le roi de Prusse affecta une grande générosité et offrit son palais d'été de Varsovie au proscrit, mais c'était pour le mieux conserver sous les atteintes de Beurnonville et de Bonaparte.

Le palais de Lazienki (les bains), résidence d'été du roi Stanislas-Auguste, est un joli château orné de pièces d'eau, de ruines factices, d'un vaste parc. Aujourd'hui encore l'Opéra de Varsovie y donne des représentations en plein air durant l'été. Louis XVIII ne devait pas y rencontrer la paix; Bonaparte voulut profiter de l'impossibilité où il l'avait placé de trouver un autre asile pour exiger à nouveau de lui une abdication. Beurnonville fit confier cette négociation au Prussien Meyer, président de la régence de Varsovie. Meyer peignit savamment l'inimitié de la Russie, la lassitude de la Prusse, l'indifférence de la France; il insista sur le manque de ressources dans lequel se trouvaient les Bourbons et au contraire sur les bienfaits que Louis XVIII pourrait semer autour de lui, s'il acceptait les offres de Bonaparte. Louis XVIII paraît n'avoir pas compris tout d'abord ces insinuations; ce fut seulement le 28 février 1803 que, à une offre brutale faite par Meyer, il répondit : « Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. Le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi. Mais je connais les obligations qu'il m'a imposées. — Que Votre Altesse y songe, fait Meyer, le roi mon maître peut lui refuser le séjour dans ses États. — Je le plaindrai et je partirai, » reprend Louis XVIII, et il fait adresser immédiatement par son ministre, le comte de Saint-Priest, une lettre à tous ses agents près des souverains de l'Europe, pour faire connaître la dotation offerte par Bonaparte, les termes exacts de la réponse, puis il ajoute : « Une

des conséquences qui se présente le plus naturellement est mon expulsion d'ici. Je vous charge de sonder le terrain pour savoir si, le cas arrivant, le roi de Suède m'accorderait un asile. »

Meyer, de son côté, fit un rapport. Bonaparte connut son échec. Il fut atteint d'un de ses accès de colère qui étaient célèbres parmi les gens de son entourage. Il démentit la négociation devant les conseillers d'État, mais il prit des mesures pour sa vengeance, il fit enlever et tuer le duc d'Enghien. On sait aussi qu'il fit envoyer par le banquier Perregaux 4000 ducats au banquier Schröder, de Hambourg, pour une entreprise secrète. Des gendarmes déguisés en bourgeois furent dirigés sur Varsovie.

Que serait devenu Louis XVIII, si la cour de Prusse ne s'était pas opposée à cet enlèvement? « Alexandrine, disait à ce moment même Lucien Bonaparte à sa femme, il a goûté du sang, sauvons-nous! » — « Si Joséphine meurt, disait l'autre frère, Joseph, à Bonaparte, tu seras pour la France, pour l'Europe, pour moi qui te connais bien, tu seras son empoisonneur. »

En tout cas, les détails de la tentative d'empoisonnement sur Louis XVIII, qui succéda à l'échec du projet d'enlèvement, ont été recueillis avec soin par tous les personnages qui entouraient le roi à Lazienki.

« Le 22 juillet 1804, dit le rapport du comte d'Avaray, le baron de Milleville, écuyer de la reine, vint trouver M. le duc de Piennes et lui fit le récit suivant : Deux individus étaient venus trouver le nommé Coulon, Français de Lyon, qui avait été au service de M. de Milleville, et antérieurement dans la compagnie de M. le duc de Piennes pendant la campagne de 1795 en Espagne. Ledit Coulon tient un billard à Varsovie. Après deux jours de visites et de diverses insinuations faites le verre à la main dans son billard, et ensuite dans une maison éloignée où il avait été conduit, les deux individus dénoncés étaient dits lui avoir offert 400 louis pour jeter dans la marmite de la cuisine du roi un paquet qu'ils lui feraient remettre. M. le Président (prussien) de Hoym, prévenu par moi d'Avaray, m'avait autorisé à faire arrêter ces gens. Le 23 juillet à onze heures du soir, le nommé Coulon, cédant en tremblant à mon ordre, s'achemina vers un lieu désigné sous le nom de Village-Neuf; à peine était-il hors de la seconde barrière des allées de Lazienki, qu'un homme qui l'avait suivi de loin, s'étant réuni à un autre caché dans un blé, l'abordèrent, et bientôt le paquet annoncé lui fut remis et en même temps une bouteille recouverte d'osier. » Le comte d'Avaray et le baron de Milleville portèrent ce paquet, en présence de l'archevêque de Reims, au président de Hoym; le paquet renfermait trois carottes que l'on avait creusées et remplies

avec de l'arsenic. Le Prussien devint rêveur, demanda à ses chefs, attendit des instructions, écarta les dépositions, étouffa l'affaire. Cinq ans plus tard seulement, l'Anglais Lewis Goldsmith, devenu agent royaliste après avoir servi dans la police de Bonaparte, rappela à Louis XVIII ce fait qui était resté ignoré, et reconnut avoir été l'agent employé dans cette tentative¹.

Une attaque plus basse encore fut préparée : on chargea le fameux Bertrand Barère de composer un pamphlet contre les Bourbons ; son manuscrit sembla trop bénin au conseiller d'État Réal, qui l'enrichit de notes méchantes, puis Napoléon fit réflexion qu'il valait mieux ne point parler de ses ennemis et défendit de publier la brochure. Mais en même temps il obtint de la Prusse l'expulsion de la famille royale. Louis XVIII dut encore une fois se mettre en route, mais il aura le droit de lire plus tard à la Chambre des députés ces paroles écrites pour lui par le comte de Serre² : « Dans l'exil et la persécution, j'ai soutenu mes droits, l'honneur de ma race et celui du nom français. »

INFLUENCE FRANÇAISE SOUS LE RÈGNE D'ALEXANDRE

Alexandre ne s'est jamais livré ni à Louis XVIII ni à Napoléon, mais il n'a jamais, jusqu'à son arrivée en Champagne, cessé de négocier avec les deux. Son rôle a toujours été double, depuis le début de ses relations avec Napoléon, lorsqu'il s'engageait, comme le remarque M. Pingaud, à traiter les émigrés chez lui comme la France traiterait les Polonais, jusqu'aux pourparlers avec le duc de Dalberg en 1814. Entre les deux il n'a jamais eu d'allié véritable que le roi de Prusse. Il a livré pour tout le siècle son pays à l'influence allemande, tout en reconnaissant fort bien ce qu'il y a de généreux dans notre caractère, et sachant en abuser, comme ce jour où, inquiet des préparatifs militaires de Napoléon, il voit entrer Caulaincourt qui lui donne lecture d'une note pleine de phrases rassurantes : « Je prendrai confiance, répond Alexandre, si vous, monsieur de Caulaincourt, vous m'affirmez sur l'honneur que vous avez confiance. » Caulaincourt salue et se retire.

Il a témoigné plus d'égards pour Napoléon que pour Louis XVIII,

¹ Le témoignage de Goldsmith n'a point de valeur par lui-même. Mais on doit remarquer que le fait n'a été connu que des victimes et des complices. Les victimes, ne pouvant obtenir justice, ont eu la dignité de cacher leurs plaintes. Le fait caché par elles ne pouvait donc être connu que des complices. Si donc Goldsmith l'a connu, c'est qu'il était complice.

² Comte de Serre, *Correspondance*, t^{er}. I, préface, p. 79.

mais il n'a jamais perdu de vue l'idée fixe de combattre Napoléon. Ses relations directes avec Louis XVIII se sont bornées à une seule visite après que ce prince fut rentré à Mittau ; elle est du 31 mars 1807 ; le duc d'Angoulême attendit Alexandre devant la grille : « Le roi en marchant avec peine, la goutte lui ayant encore laissé de la faiblesse aux pieds, est venu jusqu'à la porte d'entrée. » Alexandre ne reparut plus, mais il fit verser tous les mois entre les mains du comte de Brion, chargé d'affaires de Louis XVIII à Saint-Pétersbourg, une somme de 37 500 roubles. Son service d'espionnage contre Napoléon lui coûtait moins cher.

L'empereur Alexandre a su connaître l'effectif et les ressources des armées de Napoléon depuis 1802 jusqu'à 1812, et a donné par ses efforts pour obtenir ce résultat la preuve de sa haine secrète et de sa détermination à une lutte définitive.

Michel avait été placé par Bouchotte, le favori de la Commune de Paris, dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1802, il commence à prendre copie pour la Russie des documents qui se trouvent dans les cartons de son bureau, moyennant quelques mille francs que lui remettent successivement M. d'Oubril et M. de Nesselrode. A partir de cette époque, il est menacé par les Russes d'une dénonciation s'il apporte de la tiédeur dans son zèle, il prend l'habitude de la dépense, il devient ingénieux pour trouver, malgré sa situation subalterne, le moyen de servir ses maîtres ; il fait plus encore, il profite de la rivalité des divers agents de la Russie pour leur vendre en même temps les mêmes secrets à l'insu les uns des autres.

Michel sait que deux fois par mois le bureau du mouvement des troupes dresse un état général de la situation des armées et, que cet état est porté chez le relieur par le garçon de bureau Mosès, dit Mirabeau ; il remet chaque quinzaine 5 ou 6 francs à Mosès pour se faire prêter par lui ces états durant quelques heures au moment du transport chez le relieur. Il se procure d'autres renseignements, tantôt par des fouilles secrètes dans les cartons, tantôt par les complaisances de deux autres employés. Toutes ces copies sont remises au secrétaire Krafft, de l'ambassade de Russie ; mais Michel les donne également, sans s'en vanter près du secrétaire Krafft, à l'ambassadeur Czernitchew ; et il les envoie probablement aussi en les faisant payer une troisième fois à l'émigré français d'Antraigues, il persuade même à celui-ci que les chiffres sont non pas ramassés par un subalterne, mais bien fournis par M^{me} de Souza et par l'intendant général comte Daru.

Jamais Daru n'a connu cette calomnie, la cour d'assises qui a condamné Michel n'a pas découvert davantage cette complication

des crimes, c'est la correspondance du comte d'Antraigues qui indique les détails. D'Antraigues était un neveu de Saint-Priest, disgracié par les Bourbons et placé par la Russie dans un poste diplomatique à Dresde. Il avait connu la mort de Paul I^{er} par une indiscretion du courrier qui en portait la nouvelle à Vienne, et il s'était hâté d'écrire et de dater de la veille une lettre à cet empereur pour refuser les 300 000 roubles dont il feignait d'avoir reçu l'offre. Alexandre, qui ouvrit cette lettre, nomma d'Antraigues conseiller de cour avec un beau traitement. C'est lui que l'honnête comte d'Avaray nommait la fleur des drôles. Il avait dû être mis en relations avec Michel, vers 1804, par l'abbé Leclerc de Boisvalon, et il se faisait valoir près du chancelier russe, le prince Czartorisky, en vantant l'habileté de ses correspondants; Czartorisky lui écrivait : « L'état de l'armée française que vous m'avez envoyé est une pièce très essentielle que j'ai lue avec bien du plaisir. Je vous ai déjà exprimé la haute approbation de l'empereur et l'intérêt qu'a pour nous votre correspondance. Vous demanderez les changements qui auront eu lieu dans les positions. Je ne puis que louer la demande que vous avez faite de vous-même pour avoir aussi l'état de l'armée française en Hollande... J'ai enfin reçu les châles que vous m'avez demandés pour votre amie. Je les trouve très beaux. » L'empereur Alexandre autorise d'Antraigues à partir en 1806 pour Londres, il double son traitement, il continue à accueillir ses renseignements du faux Daru, même en 1810. A la veille encore de la campagne de Russie, Michel passe la nuit pour copier l'organisation de la grande armée. Mais une de ses lettres d'envoi est saisie, son écriture est reconnue, il est fusillé en avril 1812.

Ainsi Napoléon a été constamment épié par Alexandre; il faut dire aussi que l'idée d'une restauration des Bourbons n'a pas été aussi étrangère à la pensée de l'empereur de Russie que le feraient croire les *Mémoires* de Vitrolles et que l'a supposé M. Pingaud. Lorsqu'après sa belle description des souffrances subies par les Français dans la campagne de Russie, M. Pingaud n'est pas éloigné de croire qu'Alexandre aurait volontiers confié au général Moreau la France délivrée de Bonaparte, il ne tient pas assez de compte de la mission du comte de Bruges ni de l'opinion de Louis XVIII sur Moreau ¹. « La perte que la cause royale vient d'éprouver dans la personne du général Moreau laisse le plus juste et le plus sensible regret remplacer dans le cœur de Sa Majesté les espérances qu'elle avait conçues de ses talents et de son véritable patriotisme. »

¹ Le dossier de la mission du comte de Bruges, dans lequel est aussi le premier rapport du baron de Vitrolles, semble n'avoir pas encore été étudié.

C'est ainsi que parle le comte de Blacas, au nom de Louis XVIII. Dès le commencement de 1813, on voyait clairement que Napoléon ne pourrait continuer la lutte, aussi Louis XVIII s'était hâté d'intervenir pour éviter un partage de la France. Le comte de Bruges fut accrédité par lui près de l'empereur de Russie et près de la princesse Cunégonde de Saxe, qui n'a jamais cessé de plaider en Europe la cause des Bourbons; on peut citer, parmi les nombreuses lettres de cette négociation, celle de Louis XVIII à Alexandre, écrite le 20 septembre 1813 : « Monsieur mon frère et cousin, une attaque de goutte qui ne me permet point encore d'écrire de ma main à Votre Majesté m'a empêché jusqu'ici de Lui adresser les remerciements que je lui dois pour l'accueil plein de bonté qu'Elle a daigné faire au comte de la Ferronnays. J'espère au moins que les témoignages de ma vive sensibilité à ce sujet lui seront parvenus par le comte Romanzow, auquel le comte de Blacas a été chargé par moi de les transmettre. Désirant me conformer aux vues de Sa Majesté sur les grands objets qu'embrasse sa sollicitude pour la délivrance de l'Europe, j'ai pensé que le comte de Bruges, colonel au service d'Angleterre, pourrait devenir auprès d'elle l'intermédiaire secret des communications que j'aurais à lui faire. Je regrette vivement que des obstacles imprévus aient empêché mon frère de parvenir jusqu'à Votre Majesté. » Le comte de Bruges a de fréquents entretiens avec Nesselrode et Hardenberg, pendant que le comte de Bouillé est accueilli au quartier général de l'armée suédoise de Bernadotte, où, écrit le comte de Blacas, « il est chargé de suivre secrètement avec moi une correspondance utile aux intérêts du roi ». Ainsi se prépare la solution qui permettra d'éviter le partage de la France. Mais Alexandre n'a garde de se lier : il ne veut ni blesser l'empereur d'Autriche, beau-père de Napoléon, ni rendre impossible la paix qui se discute au congrès de Châtillon. Jusqu'au dernier jour Napoléon peut faire la paix; il préfère ne pas la signer et continuer la partie. Le comte de Bruges entra en France avec le comte d'Artois en mars 1814; Vitrolles, dans un rapport au roi, rédigé le 14 mars 1814, et par conséquent bien plus instructif que ses mémoires élaborés vingt ans plus tard, remarque qu'Alexandre affecte de ne pas vouloir s'ingérer dans le gouvernement de la France, tout en affirmant qu'il soutiendrait « un soulèvement des Français tel qu'avait été celui des Hollandais et des Brabançons, qu'on venait de recevoir dans la grande coalition de l'Europe ». Il ajoutait « qu'en arrivant en France, Alexandre avait, à la vérité, trouvé une détestation et une haine générales contre le gouvernement, mais aucun symptôme de soulèvement, une apathie générale ». Vitrolles dut convenir « qu'il était vrai que l'état général

de la France était la lassitude, qu'il n'y avait pas de partis, mais une opinion générale et fortement enracinée qui attachait l'idée du repos et de la stabilité au rétablissement de la Maison de Bourbon, que les personnes mêmes de la Révolution, celles qui dans d'autres circonstances avaient pu craindre leur retour, y étaient entièrement attachées ». Dès qu'Alexandre eut la certitude que l'empereur d'Autriche ne soutiendrait pas son gendre, il cessa de cacher ses projets. M. Pingaud nous montre accourant en flatteurs près d'Alexandre tous les hommes de la Révolution, depuis les constitutionnels de 1791 jusqu'à Garat, qui abandonna autrefois les Girondins, jusqu'à Rouget de Lisle, qui chantait encore et dont l'hymne à Alexandre disait :

Rends aux Bourbons leur trône, aux lys rends leur splendeur.

Mais les Russes restèrent définitivement liés à l'Allemagne. En outre, la politique de Napoléon, en simplifiant la carte de l'Europe, a supprimé les obstacles matériels qui s'opposaient à l'unité de l'Allemagne, elle a dépouillé les princes souverains et les évêques, de manière à fondre leurs sujets en une seule nation; et tandis qu'elle inspirait aux Allemands l'esprit national, elle accoutumait les Russes à l'alliance allemande et préparait l'isolement de la France.

H. FORNERON.

UNE CRISE SOCIALE

EN ÉCOSSE

LES HIGHLANDS ET LA QUESTION DES CROFTERS

Le temps a marché depuis l'époque où Waverley enfourchait sa monture et se mettait en route pour les Highlands, chevauchant avec lenteur par les chemins à peine praticables qui sillonnaient, au siècle dernier, le nord de l'Écosse.

Dans ce pays montagneux, enveloppé de brumes boréales, isolé du mouvement européen, oublié du monde entier, la civilisation a suivi une marche lente et entravée. A une époque encore assez rapprochée de nous, la ligne de démarcation indiquant la limite entre les hautes et les basses terres d'Écosse existait aussi distinctement qu'au jour où le bailli Jarvie, à court d'haleine, montrait du doigt à Osbaldistone les montagnes des Highlands¹. Mais le célèbre Mac-Adam, qu'on a plaisamment appelé en Angleterre *the colossus of Roads*, y opéra, au commencement du siècle, une transformation bien plus radicale que toutes celles produites par une longue suite de bouleversements politiques et sociaux. Les chemins de fer ont depuis complété cette œuvre antiromanesque.

L'ancienne physionomie du pays s'est presque totalement effacée; le costume national est de plus en plus abandonné; le vieil idiome lui-même a perdu chaque jour du terrain, et l'on a pu croire que le temps n'était pas éloigné où la haute Écosse ne se distinguerait plus que par les beautés pittoresques de sa nature. La crise économique et sociale qui vient de faire explosion dans les Highlands montre que toute tradition du passé n'est pas morte parmi les derniers survivants de la race celtique, la race opprimée et refoulée aux extrêmes limites de la Grande-Bretagne par les envahisseurs anglo-

¹ *Rob-Roy*.

saxons. Cette race, dont les aspirations sociales semblaient à jamais éteintes, vient de donner un indiscutable témoignage de vitalité. Si le *kilt* est démodé, si le *pibroch* ne se fait plus entendre que dans les salles de bal, les Gaëls, réfugiés à l'abri des montagnes de la Calédonie, montrent qu'ils ont gardé au cœur l'amour de leurs antiques franchises et le souvenir vivant des droits traditionnels qui ont précédé de plusieurs siècles toutes les législations écrites.

En dépit des bouleversements politiques, des persécutions sanguinaires, des lois qui proscrivirent si longtemps la langue et le costume national, des émigrations successives qui ont dispersé la famille gaëlique sur toute la surface du globe, les montagnards écossais savent encore élever la voix pour demander justice.

Cet appel n'est pas resté sans échos. A l'heure présente, l'opinion publique, en Écosse et même en Angleterre, est gravement préoccupée de cette question sociale qui se complique d'une crise agricole. Sous la pression de ce courant d'opinion et suivant le désir de la reine, toujours favorablement disposée quand il s'agit de ses chers Écossais ¹, le gouvernement institua l'an dernier une commission chargée de faire une enquête sur la situation agricole des Highlands. Cette commission, composée d'hommes considérables et compétents du pays ², a parcouru toute la région où sévit la crise actuelle, convoquant soixante-dix meetings sur son passage, afin de recueillir les réclamations et les observations de plus de sept cent soixante-dix intéressés, et de s'éclairer amplement sur les véritables causes des griefs de la population rurale.

La commission vient de publier son rapport ³, volumineux mémoire ne contenant pas moins de 585 pages. Il a été présenté au Parlement, qui s'est déjà occupé de la question des *Crofters* et qui sera très prochainement appelé à se prononcer sur les mesures proposées par les commissaires enquêteurs.

Au travail de la commission sont joints plus de cent lettres et

¹ La reine Victoria, dans son dernier ouvrage sur l'Écosse, dit : « J'éprouve un sentiment de vénération en contemplant les sites de ce pays magnifique que je suis fière d'appeler le mien et où il y a eu tant de loyal dévouement envers la famille de mes ancêtres, car le sang des Stuarts coule dans mes veines et je suis actuellement leur représentante. »

² Lord Napier et Ettrick; sir Kenneth Smith Mackenzie, baronnet; Donald Cameron of Lochiel; Ch. Fraser-Mackintosh; Alex. Nicolson, sheriff de Kirkeutbright; Donald Mac-Kinnon, professeur à l'université d'Édimbourg.

³ *Report of Her Majesty's Commissioners of inquiry into the condition of Crofters and Cottars in the Highlands and Islands of Scotland.* Édimbourg, 1884.

mémoires, provenant d'individualités en vue ou d'observateurs compétents. Nous y trouvons consignées les observations de plusieurs grands propriétaires écossais (le duc d'Argyll, lord Lovat, etc.), d'un grand nombre des membres du clergé protestant et catholique; enfin les *factors* (administrateurs) de tous les domaines seigneuriaux les plus vastes de la haute Écosse, sont venus, soit de leur initiative privée, soit au nom de leurs maîtres, prendre part à ce débat qui passionne l'Écosse entière.

Sous la rubrique *the Crofters' Question* se publient chaque jour dans la presse des trois royaumes d'interminables articles, de volumineux mémoires, de violentes polémiques épistolaires, tout ce qui constitue dans le sens anglais du mot une *agitation*. On annonce même l'apparition d'un organe spécialement consacré à défendre la cause des Crofters.

Quel est donc le sens de ce mot qui revient si fréquemment, à l'heure actuelle, dans les journaux d'outre-Manche? Le Crofter (de *croft*, petit enclos), c'est l'occupant d'un domaine minuscule qu'il cultive sans bail. On comprend plus particulièrement sous cette appellation les petits cultivateurs répandus sur les côtes du nord-ouest de l'Écosse, dans les comtés de Caithness, de Ross, de Sutherland, d'Inverness et d'Argyll, et qui forment exclusivement la population rurale des îles de Skye, d'Orkney, de Lewis et des Shetlands; mais, en réalité, on pourrait étendre cette dénomination d'une façon plus générique, à toute la classe des petits tenanciers des Highlands.

L'agriculture est en souffrance dans presque tous les pays de l'Europe, parce qu'il y a des causes générales de malaise qui tiennent au développement économique des nations, à la rapidité et au bon marché des moyens de transport. En Écosse, cette crise agricole se complique d'une question sociale. Ce n'est pas seulement en considération de la mauvaise situation présente de l'agriculture que le fermier montagnard réclame des réformes, c'est aussi et par-dessus tout au nom des droits traditionnels dont il se croit en possession et qui, à ses yeux, constituent des titres légaux à la quasi-propriété du sol qu'il occupe de temps immémorial.

Sans avoir la prétention d'élucider ce problème très complexe, très confus, très discutable du régime agraire dans la haute Écosse, il nous a semblé intéressant de constater ces réclamations des paysans écossais, parce qu'elles reposent principalement sur des traditions qui sont les derniers vestiges d'une organisation sociale à peu près disparue aujourd'hui. Il est impossible, en effet, de ne pas reconnaître, dans l'agitation qui vient de se produire, l'influence bien amoindrie, mais encore persistante du système ori-

ginal des tribus gaéliques. C'est dans la constitution qui a subsisté intégralement jusqu'en 1745, qu'il faut chercher les bases sur lesquelles s'appuient les prétentions des Crofters appartenant tous aux familles qui formaient jadis les clans.

En observant la crise qui s'étend sur toute la région des Highlands, il est nécessaire d'étudier la transformation qui s'y est produite à la suite de l'insurrection de 1745 et l'influence que le nouvel état de choses a eue sur les différentes classes sociales du pays.

I

L'Écosse présente le spectacle curieux et unique en Europe, d'une nation féodale qui n'a pas été conquise, d'un peuple libre devenu la propriété de ses chefs naturels.

Les Scots ne furent jamais divisés, comme les autres nations, en classes si distinctes, si tranchées, formant une démarcation infranchissable entre les deux fractions de toute société : l'aristocratie et le peuple. En Écosse, la consanguinité entre les individus d'un même clan est le véritable ciment qui lie dès l'origine les parties disparates de l'inégalité sociale. N'en trouve-t-on pas une preuve dans l'étymologie même du mot *clan*, qui en langue gaélique signifie « enfant ¹ ».

Dans ce système, il n'y avait rien de dégradant, parce que tout était réglé par les lois les plus strictes de la réciprocité. Si la tête de ce corps politique ne pouvait être touchée sans faire éprouver une commotion à toutes les parties du système, de même la plus infime portion du tout ne subissait pas une atteinte, même légère, sans que la tête en ressentît l'injure. L'honneur du chef fut dès lors l'honneur de chacun ; mais, par là même, l'outrage au vassal devenait un outrage au seigneur : chaque individualité sentant ainsi dans son bras la puissance du corps politique auquel il était attaché.

On ne trouve nulle part dans l'histoire de l'Écosse du Nord les traces de ces classifications établies par la féodalité. Nous n'y découvrons au contraire que des exemples de dévouement et de fidélité, nous y voyons les haines et les amitiés de famille embrasées par la tribu entière, l'obéissance et le respect pour le chef poussés si loin, que ses inimitiés ou ses amitiés, devenant personnelles à chaque membre du clan, suscitent des actes de vengeance implacable ou de dévouement aveugle. Il y a toujours dans ces

¹ William Smith O'Brien, *Principles of Government*.

mœurs des montagnards écossais quelque chose à la fois de patriarcal et de féroce.

Le plus humble vassal, loin de perdre sa dignité d'homme et de descendre au rang de bête de somme, vient se placer, avec tous les attributs de l'amitié, aux côtés de son chef. Il y a un mélange de l'hommage d'un fils envers son père et d'un sujet envers son prince; ce n'est ni à un tyran ni à un oppresseur qu'on l'offre, mais à celui qui personnifiait tout à la fois le chef de la famille et de la tribu.

— Mon maître! répond avec fierté Evan Dhu Mac-Combich à Waverley, qui, en parlant au montagnard, avait ainsi désigné Fergus Mac-Ivor le chef de son clan, — Mon maître est dans le ciel, mais je vois que vous voulez parler de notre chef. Dans cette réplique hautaine du Highlander, Walter Scott a su parfaitement exprimer le sentiment intime et général des membres de la tribu.

Le chef, qui, avec ses égaux, était dédaigneux et arrogant, reprenait un visage amical et bienveillant quand il se retrouvait au sein de son clan. Cette bonté et cette familiarité patriarcale des chefs envers leurs vassaux avait pour conséquence naturelle d'exciter leur zèle et leur dévouement. Les actes héroïques entrepris par les hommes d'un clan pour sauver leur chef sont innombrables.

A la bataille d'Inverkeithing, au temps de Cromwell, cinq cents combattants du clan Mac-Lean étaient déjà étendus sur le champ du carnage, et sir Hector, le chef de cette vaillante tribu, se voyait si chaudement pressé par l'ennemi, que tout espoir d'échapper paraissait désormais impossible. Sept frères se précipitèrent en avant pour servir de bouclier à leur seigneur. Lorsque l'un tombait, un autre frère le remplaçait immédiatement au cri de : « Encore un pour Hector ! » Quand les sept cadavres jonchèrent le sol, l'ennemi avait reculé et Mac-Lean était sauvé.

Mais par une conséquence naturelle, si le chef se rendait coupable d'un abus de pouvoir, le vassal avait parfois recours à de terribles représailles. Pendant une de ces grandes chasses que les seigneurs montagnards organisaient il y a deux siècles ¹, un homme du clan avait été placé, par le chef Mac-Lean de Loch-Bay, en un étroit

¹ Les grands seigneurs montagnards s'entouraient pour leurs expéditions cynégétiques d'un train considérable rappelant le faste des monarques d'Orient. Toutes les tribus ou clans qui étaient sous leur dépendance étaient dispersés bien loin à la ronde pour environner un immense espace de pays et refouler le gibier dans le centre. Là les nobles chasseurs pouvaient se livrer à leur plaisir favori, sans avoir la peine d'aller chercher leur proie. C'est, du reste, ainsi que se font en Algérie les grandes chasses à la gazelle, au lion et au tigre.

défilé de montagnes, pour barrer le passage aux dâims et aux cerfs. Cet homme, malgré les efforts les plus consciencieux, n'ayant pu empêcher le gibier de forcer l'enceinte, se vit injustement accusé par Mac-Lean, qui lui fit subir une infamante correction en présence du clan tout entier. Blessé dans sa dignité et sa conscience, le Highlander conçut à l'instant la plus sauvage et la plus atroce vengeance. S'étant saisi du fils de son chef, enfant de deux ans, il l'emporte dans ses bras, fuit de rochers en rochers sans qu'il soit possible de l'atteindre et va se placer au bord d'un précipice, prêt à s'élançer dans l'abîme. En vain Mac-Lean le conjure de lui rendre son enfant, lui promettant, non seulement le pardon, mais encore une récompense considérable. Le Highlander déclare qu'il ne descendra du rocher où il se trouve que lorsque le chef aura subi le même humiliant châtement qui lui a été infligé au mépris de toute justice. Mac-Lean accepte d'être fouetté en présence de son clan. Mais, quand le *clansman* a joui de la honte de son chef, au lieu de rendre sa proie, il se précipite dans le gouffre avec elle, sous les yeux du malheureux père.

Les chefs de clan ne tenaient pas le pouvoir d'un droit de seigneurie sur le sol : ils n'en étaient que les administrateurs, comme descendants d'un patriarche qui avait été l'auteur commun de toute cette grande famille. Et ce qui prouve cette sorte de nue propriété du territoire entre les mains du chef, c'est que souvent un collatéral succédait au chef mort par préférence au fils¹.

Il y avait, dans le partage du sol, une inégalité fondée sur la hiérarchie de la famille. Le chef de clan avait sous lui de petits chefs appelés *chieftains* représentant les frères cadets. Puis venaient les *divine-waisels* ou gentilshommes qui pouvaient faire remonter leur origine à un auteur commun et prouver leur parenté avec le chef ; ils étaient, en général, les *tacksmen* ou principaux tenanciers. Enfin au-dessous de cette classe privilégiée venaient tous les *clansmen*, cultivateurs du sol à des titres différents.

Les concessions de terre qu'ils recevaient du chef leur étaient faites temporairement et pouvaient leur être reprises. Dans ce cas, le tenancier dont la famille avait joui d'une concession, souvent pendant plusieurs générations, se trouvait subitement rejeté et confondu dans la masse du peuple par le brusque transport de la propriété à un proche parent du chef.

Cette façon d'agir n'excitait pas de réclamations, parce qu'elle corroborait encore parmi le peuple la croyance à des relations de parenté, d'ailleurs évidentes, entre le chef de la tribu et ceux qui la

¹ Skene, *The Highlands*.

composaient. Il y avait pour tout individu composant la tribu et portant le nom commun un droit indiscutable, sinon à la possession individuelle, du moins à l'occupation du sol en tant que colon.

C'est ce droit séculaire que les Crofters font valoir aujourd'hui et qu'on désigne par le terme anglais de *security of tenure*¹. Jamais un membre du clan n'était exclu de la communauté que dans le cas très rare où il s'était rendu coupable d'une infraction grave aux us et coutumes de la législation celtique, de tout temps en honneur dans les Highlands. L'expulsion entraînait pour le coupable la perte du nom patronymique.

Le chef ne demandait à ses subordonnés que des protestations et des services dont la charge n'était pas excessive; il faisait remise des redevances arriérées à ceux qui se trouvaient hors d'état de les payer, et il venait même au secours de ceux qui étaient tombés dans le besoin.

II

— Combien vous rapporte votre domaine? demandait un étranger à Macdonald de Keppock.

— Cinq cents hommes, répondit le chef sans hésiter.

Tant que dura le régime féodal dans les Highlands, les chefs montagnards n'eurent d'autre pensée que d'augmenter leur force militaire. Que leur importait alors le revenu de leurs terres? Ce qu'ils cherchaient avant tout, c'était à mettre sous les armes le plus grand nombre de vassaux. La pauvreté du sol et le défaut d'espace cultivable n'étaient nullement un obstacle à l'accroissement numérique du clan. Même, bien cultivées, ces terres n'auraient jamais pu suffire à nourrir une agglomération aussi considérable de population. C'était donc dans des expéditions fructueuses sur les terres plus privilégiées de leurs voisins des Lowlands, les mangeurs de pain, comme les montagnards les appelaient avec dédain, que le chef devait chercher un moyen aussi économique que brutal de satisfaire aux besoins de ses vassaux. Pour se garantir des incursions dévastatrices des clans, les propriétaires des basses terres, riverains des Highlands, payaient volontairement aux chefs des clans une sorte de tribut appelé *Black-Mail*².

¹ Littéralement : « sécurité de la redevance », c'est-à-dire garantie de stabilité donnée par le propriétaire à ceux qui payent une redevance.

² *Black-Mail* (rente au tribut des valeurs), du verbe saxon, devenu celte, *to blach blaken*, piller, et de *mail* rente, tribut. C'est donc en s'éloignant de

Après la défaite des Jacobites à Culloden, la juridiction héréditaire des chefs de clan fut entièrement abolie. Le péril que la dynastie hanovrienne venait de courir lui fit comprendre la nécessité de s'occuper des Highlands plus qu'on ne l'avait fait jusque-là. Une politique nouvelle, pratiquée constamment depuis, a opéré une transformation progressive.

Le gouvernement anglais ne voulant plus reconnaître l'autorité des grands seigneurs, en tant que chefs de clans, leur octroya des droits légaux à la propriété des terres. Appliquant un système identique à l'état de choses déjà établi en Irlande, il considéra le chef féodal comme l'unique propriétaire du territoire occupé jusqu'alors par la tribu placée sous ses ordres, à l'exclusion systématique de tous les autres membres du clan qui s'étaient toujours considérés comme faisant partie intégrante de cette grande famille, et qu'un nom commun semblait unir inébranlablement à son chef commun, en leur assurant des droits imprescriptibles à l'occupation du sol.

Lorsque les chefs de clans furent réduits et par la force des armes, et par les actes du pouvoir législatif, à la condition de simples propriétaires fonciers, leur orgueil invétéré prit une direction nouvelle. Une masse de partisans, quelque braves et dévoués qu'ils fussent, était désormais inutile. Les gentilshommes de la plaine, devenus riches par le développement de l'agriculture, commencèrent à regarder avec dédain leurs voisins du Highland, dont ils étaient jadis les tributaires et qui cherchaient vainement à maintenir leur importance par l'inutile et burlesque apanage d'une suite de serviteurs déguenillés sur lesquels, en définitive, ils n'avaient plus aucune autorité légale.

Ce fut donc une question capitale, pour les anciens chefs, de savoir comment, dans la forme nouvelle de la société où ils se trouvaient, ils pourraient conserver un état de dignité en rapport avec leur naissance et se placer sur un pied d'égalité avec les orgueilleux gentilshommes de la plaine.

Le remède qui s'offrit naturellement aux seigneurs des Highlands fut de substituer la richesse agricole à la puissance militaire. Pour atteindre ce but, il leur fallait trouver un moyen de mettre en valeur leurs vastes mais inutiles domaines. Or un des plus grands obstacles aux améliorations projetées, c'était cette population même qui, jusque-là, avait puissamment servi leurs rêves ambitieux.

Les propriétaires montagnards en arrivèrent forcément à conclure

l'étymologie que les Anglais appellent contribution noire cette taxe qui était un abonnement fait avec les montagnards.

que, pour sortir de cette situation intolérable, il fallait en venir au système de dépopulation en masse.

Une fois la théorie considérée non seulement comme utile, mais même comme indispensable, tous les moyens furent mis en œuvre pour arriver le plus promptement et le plus sûrement au résultat final. Hélas! depuis Culloden, les descendants de Fergus Mac-Ivor n'avaient plus besoin de ces gardes du corps que la croix de feu ou un simple air de *bagpipes* réunissaient en quelques heures autour de la bannière du clan.

Il est curieux de constater que, vers la fin de la guerre des Deux-Roses, sous le règne d'Henri VII, une révolution analogue se produisit en Angleterre. Les seigneurs anglais du quinzième siècle firent ce que, quatre siècles plus tard, devaient entreprendre les chefs écossais, ils diminuèrent la population des campagnes pour augmenter les revenus de leurs domaines, en remplaçant les hommes par les moutons. A ce propos sir Thomas More ¹ s'écrie : « Vos moutons, jadis si sobres, si apprivoisés et si doux, sont devenus si féroces et si gloutons, qu'ils mangeraient les hommes eux-mêmes. Ils consomment, anéantissent des champs, des maisons, des cités; car, dans toutes les parties du royaume où l'on peut faire croître la laine, des nobles, des gentilshommes et même des hommes de Dieu, de saints abbés, peu satisfaits des revenus et de l'aisance de leurs pères et de leurs prédécesseurs, sans soin du public, rejettent la charrue de leurs champs; ils les convertissent en pâturages, abattent les maisons, rasant les villages, les villes, et ne laissent debout que l'église dont ils font une étable pour leurs moutons, étendant leurs ravages sur tous les endroits habités et en culture. » Les chroniqueurs du temps signalent avec surprise cette invasion des moutons, semblable à une invasion de barbares, repoussant devant elle des populations affamées dont elle envahit les champs héréditaires.

Tel est le spectacle que présentait l'Écosse à la fin du siècle dernier et au commencement du siècle actuel. Renonçant à toute tradition féodale, les anciens chefs de clan se mirent eux-mêmes à donner la chasse à leurs vassaux. Ce fut un spectacle étrange et douloureux dont les vieux montagnards ne parlent encore qu'avec un sombre désespoir, et qui arrachait à l'un d'eux cette curieuse boutade : « Dans ma jeunesse, disait-il, un chef des Highlands mesurait son importance au nombre d'hommes que ses domaines pouvaient nourrir; quelque temps après, la question fut de savoir

¹ Grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, mourut martyr de la foi catholique, 1535.

combien on pourrait y nourrir de gros bétail ; aujourd'hui on en est à compter le nombre des moutons. Nos descendants se demanderont, je suppose, combien un domaine peut produire de rats et de souris. »

Le pays où le système de dépopulation fut appliqué avec le plus de succès, c'est le comté de Sutherland. Il n'y a pas plus de soixante ans que cette expérience a reçu une exécution complète. Dans cette contrée résidait, depuis un temps immémorial, une des plus grandes et des plus illustres tribus gaéliques, obéissant à un chef héréditaire nommé Mhoir-Thear-Chattaibh, c'est-à-dire grand homme du sud¹. Au commencement du siècle, le comté de Sutherland tomba en quenouille et passa dans la maison anglaise de Gower, par le mariage de l'héritière du « Grand homme du sud » avec le marquis de Stafford.

Lord Stafford força ses tenanciers à quitter l'intérieur de ses immenses domaines. Ils avaient le choix entre un établissement sur les côtes, où des maisons s'élevaient pour les recevoir, ou l'émigration en Amérique. C'est ainsi que plus de trois mille familles se virent contraintes d'abandonner leurs misérables demeures que les agents du marquis livraient aux flammes en cas de résistance.

Il est impossible de n'être pas choqué de la brutalité d'un semblable système, même après avoir constaté les résultats certainement satisfaisants qu'il a produits dans la suite. La population établie sur les côtes a atteint un degré de prospérité qu'elle était loin de connaître au fond de ses montagnes à demi incultes. Mais est-il possible d'oublier les souffrances, les amertumes de ceux qui furent contraints de s'expatrier ?

En fait d'améliorations agricoles, le progrès a été immense depuis soixante ans. Pour en donner un exemple, qu'il nous suffise de dire qu'avant 1812 il n'existait pas de routes dans le Sutherland et qu'on n'y comptait qu'un seul pont. En dix années, le marquis de Stafford ouvrit 800 kilomètres de routes de poste et fit construire cent quarante ponts. Les petits ports de la côte furent agrandis et plus de 400 000 francs furent employés à l'organisation du seul port d'Helmsdale.

Le descendant de la marquise de Stafford, qui porte aujourd'hui le titre de duc de Sutherland, a complété l'œuvre colossale de ses prédécesseurs. En 1870, il a fait construire, en grande partie à ses

¹ Dénomination qui semble bizarre, appliquée à un seigneur habitant l'extrême nord des Highlands. Ce surnom avait été donné à ce chef écossais par les pirates norvégiens qui faisaient de fréquentes excursions sur les côtes de ses États.

frais, une ligne de chemin de fer qui traverse tout le Sutherland pour aboutir à la côte nord de l'Écosse.

Sous le point de vue agricole, le système nouveau a produit des résultats considérables et extrêmement fructueux. Sur les immenses *glens* paît un monde de l'espèce ovine qui croît et se multiplie constamment. On compte approximativement sur les « estates » du duc, plus de quatre cent mille têtes de moutons. Ce chiffre fantastique ne fait-il pas songer aux troupeaux légendaires des patriarches? Il convient d'ajouter que ces États, — on peut employer le mot sans exagération, — couvrent une étendue qui dépasse 530 000 hectares.

Nous avons pu constater, par expérience, que les soins prévenants du duc s'étendent jusqu'à la surveillance minutieuse des auberges du pays. Dans aucune partie de l'Écosse, on n'est mieux logé et à meilleur marché que chez les aubergistes du duché de Sutherland.

Un Écossais de la vieille trempe nous disait avec désespoir que les Highlands avaient pris les airs confortables de la Suisse et que Rob-Roy s'y trouverait aussi dépaycé que son cousin le bailli Jarvie, et il ajoutait : « Que doit-on penser de ceux qui ont ainsi peigné, paré, endimanché la pauvre Écosse? Ne faudrait-il pas les remercier au nom de la civilisation? Oui, si à cette civilisation, à ces grands travaux d'amélioration et au bien-être qui en est la récompense, ils avaient songé à associer les anciens vassaux fidèles dont ils ont eu peur, eux chefs héréditaires, comme les landlords d'Irlande, Anglais d'origine, ont peur de ces opiniâtres et rancuneux tenanciers qui se prétendent — et souvent avec raison — dépouillés de leur patrimoine par la conquête. Les seigneurs écossais ont-ils agi légalement? — Oui. — Humainement? — Non; parce qu'en effet on ne peut faire *transhumer* des troupeaux d'hommes comme des troupeaux de moutons. »

III

Si les grands propriétaires surent tirer un parti avantageux du nouvel état de choses, il n'en fut pas de même des petits seigneurs montagnards.

Jadis l'influence des *chieftains* (chefs secondaires) avait dépendu du nombre de claymores qu'ils pouvaient mettre en ligne. Dépouillés des privilèges de leur position, à la suite du dernier soulèvement en faveur des Stuarts, les seigneurs n'en conservaient pas moins toutes les charges.

Les petits chefs de l'intérieur, perdus dans leurs sauvages vallons, isolés par suite de l'état impraticable des chemins, se trouvaient fort

réduits au point de vue des ressources. Leurs fermiers avaient beau être en retard sur l'échéance de leurs loyers, l'habitude, basée sur la croyance d'une parenté, du reste évidente, voulait qu'on ne se montrât pas dur vis-à-vis d'eux. Ils se trouvaient donc dans la nécessité de nourrir chez eux une horde de parasites affamés et de prendre les mesures nécessaires pour que personne ne mourût de faim pendant les années de disette.

Dans l'état où les réduisait l'édit de 1748, ces chefs étaient vraiment à plaindre et leur position était autrement difficile que celle des grands seigneurs. Il n'y avait cependant pas d'hommes plus fiers de leurs rang et de leur origine. Ils se rattachaient par une parenté certaine au chef du clan dont ils avaient jadis fait partie. Nombre d'entre eux, élevés en Angleterre et même en France, avaient été habitués à fréquenter une société à laquelle ils devaient forcément renoncer sans espoir. Appauvris et désappointés, réduits à des ressources fort restreintes, ils ne tardaient pas à perdre le vernis d'une première éducation très superficielle. A vivre, d'année en année, dans un cercle d'idées de plus en plus étroit, ces gentilshommes en arrivèrent à ne plus chercher de distractions que dans les plaisirs de la chasse et de la pêche et dans la surveillance de leurs pauvres domaines. Ils se montraient prodigues de leur hospitalité, bien que les occasions de l'exercer fussent moins fréquentes qu'ils ne l'eussent désiré, car les visites d'étrangers étaient rares à une époque où l'admiration pour les beautés de la nature était encore un goût à naître.

Johnson¹ nous définit la *gentry* des Hébrides comme se trouvant, comparativement, dans une meilleure situation. Les « lords des îles », au petit pied, pouvaient avoir des rapports sociaux beaucoup plus commodément, grâce aux moyens de communication que leur fournissaient les canaux et les bras de mer séparant leurs résidences. Le laird demandait son « carrosse » sous la forme d'un canot à six avirons et, si le temps était propice, il poussait ses excursions jusqu'à la capitale de l'Écosse occidentale, sur la Clyde.

Quant aux réunions entre eux, elles prenaient invariablement la forme d'absorption extravagante de toutes sortes de vins et spiritueux fournis par les contrebandiers qui, si le laird avait le bonheur de vivre auprès des côtes, assuraient le ravitaillement de sa cave.

Toutefois, au milieu de leurs résidences sauvages, les chefs conservaient encore quelque chose de la dignité patriarcale des temps anciens. Bien qu'aux yeux de leurs vassaux, ils eussent peu de

¹ *A journey to the western Islands of Scotland*. London, 1775.

peine à se faire tout pardonner, tant le respect du chef était une habitude invétérée, encore se croyaient-ils tenus à sauvegarder les apparences. Ils se montraient sévères à l'égard des infractions contre le septième commandement, condamnant les coupables à la sellette de pénitence ¹ et à la réprimande publique; mais ils ne voyaient aucun mal dans ce que Bothwell appelle « un joyeux verre », et le nombre des verres amicaux pouvait se multiplier à l'infini.

Ils n'avaient pas d'occasion de se livrer à ces amusements qui ont dû contribuer, en Angleterre, à adoucir les mœurs des *squires western* ². Dans le nord de l'Écosse, on ne connaissait pas les chasses que l'on suit à la queue des chiens; les expéditions solitaires dans les champs et les bruyères, avec un fusil à un coup, étaient les seules distractions cynégétiques que pussent s'offrir les propriétaires montagnards.

Le laird s'occupait naturellement beaucoup de culture, se rendait à cheval aux marchés des environs, ce qui était pour lui une occasion de rencontrer des voisins et de se réunir au cabaret. Là, il se trouvait dans son élément et en société d'un ou deux bons compagnons de son espèce, il faisait honneur à un dîner grossier mais copieux. La compagnie devait manger avidement et causer fort peu jusqu'à ce que la nappe fût débarrassée et que les bouteilles fussent mises en circulation. Alors les langues se déliaient; on parlait bestiaux, récoltes, affaires locales; on contait nombre d'histoires bien connues; on lançait les plaisanteries accoutumées, et surtout on se piquait d'être la fine fleur des bons vivants, jusqu'à ce qu'on sortit en chancelant ou qu'on roulât sous la table.

Ils vivaient vieux, malgré la rudesse de ce régime, et dans les cimetières de villages, nous avons été frappés de lire sur les pierres tumulaires des épitaphes pompeuses célébrant leurs vertus multiples, et rappelant surtout le nombre prodigieux d'années qu'ils ont atteint.

Quelques types de seigneurs highlanders sont demeurés légendaires, comme les héros d'innombrables histoires locales qui ont

¹ *Stool of repentance*, appelé plus vulgairement *culty-stool*. Le *stool* était une espèce de fauteuil placé dans les églises en face de la chaire, sur une estrade de deux pieds. Quand la cloche sonnait pour l'office, le coupable, homme ou femme, montait sur la chaire, et le sacristain le revêtait d'une robe noire. Trois dimanches de suite, il entendait, à cette place et dans ce costume, le service divin, montré au doigt et admonesté par le ministre. Il fallait autrefois opter entre le *culty-stool* et l'excommunication. Cette pénitence publique est tombée en désuétude depuis peu d'années.

² Cette expression désigne en Angleterre une certaine classe de gentlemen fermiers.

bien leur parfum de terroir. Un certain *gentleman-farmer*, du comté de Forfar, a laissé une réputation méritée ¹. Suivant l'usage du pays, il était connu sous le nom de son domaine seigneurial : Balnamoon. Ce fief, qui n'avait rien de féodal, était situé dans une plaine lugubre aux pieds de Grampians, à plusieurs milles d'un misérable village. Cependant, il ne s'en éloignait jamais au-delà de la distance fort restreinte où pouvait le transporter son cheval, pauvre bête à l'allure plus que modérée. Rien n'aurait pu le décider à confier sa personne à une voiture ou à dormir ailleurs que sous son toit. Il vivait bien, mais sa table était servie avec plus d'abondance que de recherche. Elle était entièrement alimentée, à l'exception des liquides, par le produit de ses fermes et de sa chasse. Règle absolue chez lui, les plats étaient toujours servis en double. Ainsi un gigot de mouton faisait face à un autre gigot de mouton; les énormes morceaux de porc rôti venaient sur la table par paire et, sous forme de hors-d'œuvre, on lui servait une douzaine de bêtes à plumes.

Il va sans dire que Balnamoon faisait honneur à son ordinaire. Le vieil ivrogne, une fois son palais émoussé par l'âge et les excès bachiques, qualifiait l'eau-de-vie qu'il avalait pour du porto, de « vin généreux pur et sentant son fruit, mais un peu vieux en bouteille ».

Voici la plus jolie anecdote mise à l'actif de ce laird excentrique : Balnamoon avait reçu à dîner un ami que le mauvais temps empêcha de partir le soir même et qui dut accepter l'hospitalité de son hôte jusqu'au lendemain. Dans la matinée, le temps s'étant montré plus mauvais encore, le visiteur dut prolonger son séjour. Quoique solide buveur, l'invité se refusa à passer la matinée en face d'un bol de punch, et il se mit en quête d'une occupation plus orthodoxe. « Si j'osais prendre cette liberté, Balnamoon, dit-il, je vous demanderais si vous ne possédez pas quelques livres chez vous. » Balnamoon conduisit son hôte à la bibliothèque située dans une tourelle. En ouvrant les volets, la lumière arriva soudain sur des volumes qui, depuis des générations, dormaient paisiblement sous la poussière. L'ami, qui, sans être un dilette, avait un certain goût pour les livres, resta étonné et charmé. Il y avait là des rayons garnis de superbes elzévir et d'éditions *ad usum Delphini*. Le laird, avec la hauteur d'un esprit supérieur, répondit par une observation méprisante à l'admiration inexplicable de son hôte.

Celui-ci, s'étant mis à fouiller la bibliothèque, arriva à un rayon où les livres se trouvaient dans une position très bizarre. Les vo-

¹ *Memoirs of a literary veteran*, par Gillies.

lumes étaient bien des livres, mais il était impossible de les sortir de la place qu'ils occupaient. Le laird se mit à rire et expliqua la chose de la façon suivante :

« Les rayons qui se trouvaient ici étaient vieux et moisis ; pendant une nuit d'orage, livres et rayons tombèrent pêle-mêle sur le plancher avec un bruit semblable au tonnerre. Mon majordome, John, monta pour remettre les rayons en place. Malheureusement les bois étaient à demi rongés, il fallut les diminuer en largeur et en hauteur, ce qu'il fit avec beaucoup de soin ; mais quand l'ouvrage fut terminé et qu'il essaya d'installer les livres, — que le diable les emporte ! — ils ne voulaient plus rentrer. Alors, il les rangea avec ordre sur le plancher et mesura les rayons. Je m'étais mis de la partie. Je lui fis prendre la scie pour les plus grands volumes, et il rogna un pouce ici, un demi-pouce là, travaillant de la belle façon. Enfin les livres se trouvant de la dimension voulue ou à peu près, John les rangea et les fit entrer avec un maillet. »

Cette histoire, qui pourrait donner la chair de poule à un *Book-Worm* lui-même, se termina par un généreux cadeau qui ne fut pas d'un mince avantage pour l'hôte bibliophile. Celui-ci ayant demandé à Balnamoon la permission de lui emprunter un in-folio qui lui plaisait. « Prêter, fit le superbe barbare, ne vous ai-je pas dit de faire emporter sur une charrette la totalité de ces bouquins ? Prenez l'in-folio sur votre selle, mon ami, faites-en ce qu'il vous plaira ; au besoin, servez-vous du papier pour allumer votre pipe ! »

La trouvaille n'était autre que la première édition de Shakespeare. Elle fut dans la suite vendue 500 livres sterling à un amateur. Cet incident curieux dans les aventures de la chasse aux livres suffit à envoyer Balnamoon dans l'autre monde, car il était fort avare en toutes choses, à l'exception des factures de ses vins.

Nous ne nous serions pas occupé aussi longuement du laird de Balnamoon, si cette physionomie typique ne nous donnait la peinture prise sur le vif d'une existence de hobereau montagnard, vers la fin du siècle dernier.

Les demeures des seigneurs des Highlands étaient de rustiques châteaux, aux murs massifs de pierre rouge ou de granit gris. Elles ne manquaient pas d'un certain pittoresque dans leur rude architecture, car élevées à une époque troublée, il fallait qu'elles pussent soutenir une attaque à main armée. Elles avaient généralement une tour carrée, garnie de tourelles et de créneaux, à laquelle des constructions plus modernes avaient été ajoutées pièce à pièce.

Dans ces habitations, il y avait absence complète de tout ornement et de toute recherche au point de vue de l'agrément. Le jardin n'existait que pour l'utilité la plus stricte ; il était planté de

légumes grossiers et des arbres fruitiers qui nécessitaient le moins de soucis. On peut se rapporter, pour la description d'une de ces habitations seigneuriales, au pittoresque tableau que nous trace Walter Scott du manoir de Tully-Veolan. De quelles jolies couleurs s'est servi l'illustre romancier pour peindre l'aspect tranquille, monastique même, qu'offre à Waverley cette avenue d'arbres séculaires dont les rameaux touffus s'entre-croisent pour former une voûte sombre, où se glissent avec peine quelques rayons égarés. Au travers de l'arceau crénelé et flanqué de deux ours rampants, emblème héraldique de la famille de Bradwardin, on apercevait la cour pavée, fermée de deux côtés par des corps de logis, très hauts, à toits escarpés, à pignons ornés de dentelures en forme d'escalier.

Généralement, les constructions dataient d'une époque où les châteaux n'avaient plus à soutenir un siège en règle; mais où il fallait toutefois se défendre contre les bandes errantes de Gipsies et se prémunir contre les visites des Caterans. Un autre côté de la cour était occupé par les communs. Enfin, dans un coin, s'élevait le « columbarium », comme le nommait scientifiquement le baron de Bradwardin, et un mur crénelé complétait l'enclos.

Il est facile de supposer que les femmes ne devaient avoir qu'une existence assez triste dans une maison comme celle du laird de Balnamoon. Elles ne pouvaient pas boire avec leur seigneur, et l'on ne manquait pas de les prier de quitter la table quand la gaieté commençait à devenir un peu trop bruyante. N'ayant reçu qu'une éducation aussi terre à terre que possible, elles n'avaient aucun talent de société, aucun goût gracieux. Elles filaient sans jamais se lasser et n'avaient que des occasions bien rares de bavarder. On était peu tenté d'aller se promener, par des chemins boueux, au milieu d'un pays trop bien connu, et les visites entre voisins n'avaient lieu que dans les grandes circonstances.

Quand un gentilhomme montait à cheval pour aller dîner aux environs, il se gardait bien d'emmener sa femme en croupe derrière lui; et d'ailleurs, quand il revenait le soir en zigzag, *bacciplenus*, la position de la dame eût été loin d'être enviable.

Les lairds, pour la plupart, partageaient cette opinion de l'*Antiquaire* : que le beau sexe, en mettant les choses au mieux, n'était qu'un mal nécessaire, et que les femmes utiles pour diriger une maison étaient également indispensables pour d'autres raisons ¹.

¹ Il y a toujours eu en Écosse une facilité prodigieuse pour contracter mariage. L'intervention du fameux forgeron de Gretna-Green est absolument superflue, et pour vous enchaîner à tout jamais sur cette terre, il suffit que vous ayez écrit une promesse épistolaire ou fait une promesse devant

A la mort du laird, ses filles non mariées et déjà mères se hâtaient de recueillir leur petite succession et de fuir la prison qui leur avait tenu lieu de maison paternelle. Un bourg comme celui de Fairport ¹ leur semblait un paradis, après les tristesses de la vie dans les montagnes. Les filles de bonne famille y trouvaient tout ce que pouvait souhaiter leur modeste ambition ². Les cercles aristocratiques de la petite ville étaient habitués à cette parcimonie forcée qu'on feignait, par diplomatie, de considérer comme une marque de bon ton. Les filles d'un Balnamoon arrivaient avec le prestige attaché à leur noble origine et prenaient immédiatement place dans cette sphère irrévocablement fermée aux parvenus. Le prévôt lui-même, qui traitait l'aristocratie locale avec un certain mélange de respect et d'ironie, n'eût jamais manqué, quand il rencontrait dans la rue une dame de la noblesse, d'ôter son chapeau avec tout le cérémonial voulu, et cependant son ambition n'allait pas jusqu'à convoiter une invitation à leurs parties de cartes le soir.

Le boucher et le boulanger étaient seuls dans la confiance de leur frugale existence; ils entouraient toutefois leur rang et leur conduite d'un égal respect. Les jours de grand gala, on voyait les dames quitter leur modeste logis, précédées d'une petite fille portant un carton d'une main et de l'autre une lanterne fort utile pour circuler dans les rues mal pavées du misérable bourg écossais. Au point de vue des modes, aussi bien que des étoffes, leurs toilettes auraient pu offrir un intérêt archéologique. Les brocards, aussi raides et aussi durables que des feuilles de zinc brevetées, étaient transmis en héritage de génération en génération, et les vêtements, coupés à l'antique mode, ne variaient que par l'adjonction de collerettes et de jabots en vieille dentelle, héritage de famille.

La société dans le « faubourg Saint-Germain » d'une petite ville, comme Fairport, était presque exclusivement féminine. Les hommes au-dessous d'un âge vénérable étaient fort rares, et l'apparition de quelques fashionables en habit taillé à la mode du jour, ou en

témoins. On cite l'exemple d'une jeune fille qui s'était laissée appeler « Ma femme » par un hôte de la maison paternelle. Ce mari pour rire disparaît pendant de longues années et quand il revient en Écosse, il trouve « sa femme » l'épouse d'un autre, mère de plusieurs enfants et héritière d'une grande fortune. Il la réclama judiciairement et gagna son procès devant la haute cour d'Édimbourg, qui déclara les enfants du second lit adultérins. Heureusement, il y eut appel à la Chambre des lords, en Angleterre, où lord Eldon réforma le jugement de la Cour des sessions.

¹ Walter Scott, *l'Antiquaire*.

² *Old Scottish Society*. (*Revue d'Edimbourg*.)

uniforme, aurait produit l'effet de l'entrée d'un Clodius dans un cercle de matrones romaines. L'habitué et le favori de ces réunions était généralement un vétéran balaféré et mutilé, venant de l'armée et fixé dans la ville pour profiter de quelque parenté avec une famille influente du pays. La modicité de ses ressources et son isolement le rendaient moins intraitable que les nobles filles qui faisaient passer avant tout leur morgue aristocratique. Il ne dédaignait pas de se faire des amis du prévôt et des baillis qui le conviaient, à la fortune du pot, à leurs diners de famille ou plutôt à ces soupers sans gêne où régnaient librement le *toddy*, la fumée du tabac et les plaisanteries les plus grossières.

IV

Malgré la brièveté de cette étude, il est nécessaire, en examinant la situation des Highlands, au siècle dernier, d'esquisser une des physionomies les plus particulièrement typiques et originales de l'époque qui nous occupe : le pasteur de village. Son influence sur la population rurale a toujours été considérable, et, dans la crise actuelle, il n'a cessé de jouer auprès de ces ouailles le rôle d'un conseiller juste et modéré.

Fils d'un laird pauvre, d'un fermier ou d'un marchand prospère, le clergyman campagnard d'il y a cent ans n'était arrivé à conquérir ses grades que grâce à son intelligence et surtout à sa vigoureuse énergie. Parti le plus souvent à pied, la sacoch sur le dos, pour aller s'établir à l'université de Saint-Andrews ou d'Old-Aberdeen, l'étudiant en théologie y vivait pendant plusieurs années de privations continuelles et dans un état voisin de la misère.

En général, les cures étaient obtenues au concours. Une demi-douzaine de candidats devaient prêcher à tour de rôle, pendant plusieurs dimanches de suite, dans la chaire paroissiale. C'était une formidable épreuve, pour les aspirants, que ces examens passés devant un aréopage composé des principaux paroissiens siégeant au banc-d'œuvre, des donateurs placés sur des sièges recouverts de drap et même de quelques vieilles dévotes acoquinées confortablement dans leurs bancs ¹.

Il paraît que le côté physique des candidats avait souvent beaucoup plus d'importance que les talents oratoires. Le pasteur devait réunir les qualités de sociabilité qui le faisaient bien voir

¹ *Old Scottish Society. (Revue d'Édimbourg.)*

du seigneur, chez qui il arrivait à l'heure du dîner, pour courir la chance d'une invitation. Il devait pouvoir, en visitant ses ouailles, faire honneur à un grog fumant ou à un repas de noce.

Le clergyman, ayant puisé dans son séjour à l'université quelque dose de pédantisme, regardait de haut les lairds grossiers dont il était forcé de respecter le rang et les prétentions, et dont il savait se venger, parfois, par quelque trait sarcastique; mais il réservait surtout son humeur noire et grondeuse pour la chaire. Ses discours n'étaient pour lui qu'une affaire de devoir, aussi bien que les longs offices qu'il célébrait avec une désespérante monotonie. Si ses prières ne faisaient pas dormir les paroissiens comme ses sermons, c'est uniquement parce que, d'après le rituel presbytérien, l'usage est de prier debout. Sa parfaite sérénité ne se troublait aucunement de voir ses périodes sonores produire sur les paupières des assistants l'effet du pavot, tandis qu'il eût certainement considéré comme une insulte grave une semblable inattention de la part de ses auditeurs après dîner.

Lockart ¹ donne un bien pittoresque tableau du clergé écossais, à propos d'une réunion plénière des pasteurs au commencement du siècle. « Je pouvais aisément reconnaître, dit-il, l'habitant d'un pays sauvage et troublé par les tempêtes, aux pommettes de ses joues fouettées perpétuellement par les vents, à ses cheveux épars, aux notes fortes et dissonnantes de sa voix, quand il lui arrivait d'adresser la parole même à son voisin. En le voyant, on pensait aux récoltes rabougries d'avoine qui gisaient éparses sur les collines désolées, au milieu desquelles s'élevait son clocher. Le pasteur d'une paroisse moins élevée et plus fertile pouvait être reconnu également à son extérieur reflétant assez exactement le degré de prospérité du pays qu'il habitait. Ceux, particulièrement, qui venaient de contrées giboyeuses, des côtes du Nord, bien exposées à la bise, par exemple, pouvaient se reconnaître à la vigueur et à l'agilité de leurs jambes nerveuses serrées dans de fortes guêtres, ainsi qu'aux mouvements accélérés de leur œil qui semblait plus accoutumé à surveiller la marche d'un chien d'arrêt qu'à déchiffrer les caractères d'une bible hébraïque.

« Nous reconnaissons les ecclésiastiques des villes par l'aisance remarquable de leurs manières comparées à celles des campagnards, à la peau plus lisse de leurs visages accoutumés à un plus fréquent usage du rasoir. Mais nous les reconnaissons bien mieux encore à la coupe plus moderne de leurs vêtements. Leurs habits, gilets et culottes, n'offraient pas cette diversité pittoresque de

¹ *Letters from Peter to his parents.*

contours antédiluviens que nous admirons chez les pasteurs ruraux ; ils ne portaient plus ces pans disproportionnés, ces énormes boutons de papier noir durs comme la corne, ces habits taillés dans l'étoffe grossière des tentures qu'on suspend autour de la chaire à l'occasion des funérailles du feu laird, ces gilets de soie ou de satin confectionnés avec les poignées de cerge du temps de la reine Élisabeth, ces bottes enfin à bout relevé et pointu comme une dague... Ils avaient des gants et ils marchaient avec l'air de dignité voulue qui sied à des hommes certains de n'avoir pas à dépenser dans le désert leur correcte élégance. »

Mais si la plupart des pasteurs montagnards eussent pu poser devant Scott pour le type de M. Blattergowl, il est juste d'ajouter que l'on rencontrait aussi parfois certaines personnalités, dans le clergé protestant, dont les manières cérémonieuses et l'habillement correct rappelaient la vieille école des abbés français. On y trouve aussi des illustrations glorieuses dont les noms sont historiques : Robertson, Erskine, Blair, Moncriff, Brown ¹, etc.

Depuis que la crise agricole sévit dans les Highlands, les ministres de l'Église libre et les membres du clergé catholique ont rivalisé de zèle pour persuader à la population rurale de ne pas avoir recours aux moyens violents, en vue d'obtenir les améliorations qu'elle demande si justement. Aussi, même au moment des plus grandes effervescences populaires, n'a-t-on jamais signalé de représailles sanglantes du côté des montagnards révoltés.

En 1792, dans le comté de Ross, la première introduction des moutons, qui devaient disputer la terre aux laboureurs, détermina une révolte parmi les Crofters. Lord Selkirk, qui se trouvait au milieu des insurgés, témoigne de leur parfaite loyauté et reconnaît que, maîtres de la contrée pendant plusieurs jours, les paysans ne commirent aucun excès.

Dans plusieurs îles, telles que Barra et South-Alst, les catholiques forment la grande masse de la population. Mgr Angus Mac-

¹ Le zèle du ministre Ebenezer Brown l'entraînait parfois à de singulières naïvetés. Pendant une mission qu'il accomplissait dans les comtés du Nord, il lui arriva de rencontrer une bande de ces highlanders nomades qui vont, çà et là, se louer pour la tonte des moutons. Sollicités par lui de s'arrêter pour entendre la parole de Dieu, ils répondirent que cela ne se pouvait pas, qu'ils avaient leur journée à gagner. « Qu'à cela ne tienne, répondit le vénérable pasteur, ce que vous aurez ainsi perdu vous sera d'avance remboursé. » L'accord se fit sur cette base. M. Brown paya religieusement ce qu'il avait promis, puis, fermant les yeux, il se mit à préparer mentalement son homélie. Ses réflexions faites, sa prière achevée, quand il regarda autour de lui... son auditoire avait disparu. (*Horæ subsecivæ*, by John Brown, M. D. Édimbourg, 1861.)

Donald, évêque d'Argyll et des Iles ¹, est intervenu, auprès des membres de la commission d'enquête, pour obtenir quelques concessions en faveur des catholiques de son diocèse.

V

Les paysans écossais offrent le singulier phénomène d'une population active, morale, industrielle, luttant avec un sol ingrat pour lui arracher de rares produits, rustique dans ses habitudes et romanesque dans ses penchants.

On reconnaît dans l'ensemble des mœurs rurales toute l'ardeur des passions méridionales acclimatées sous un ciel rigoureux : amitiés passionnées, haines vives et profondes, amours sans frein, instincts poétiques et musicaux. On retrouve même chez les habitants du Highland les danses rapides des paysans de la Provence. Il est impossible de méconnaître la race gaëlique et celtique, à jamais séparée, par la force du sang et l'empire des mœurs, de la race germanique qui a peuplé l'Angleterre.

Fatigué des travaux de la journée, il n'est pas rare de voir le jeune paysan écossais s'acheminer vers la cabane de celle qu'il aime; toutes les horreurs d'un hiver du Nord, la neige qui tombe à gros flocons, le vent qui souffle avec violence, la longueur de la route, les terreurs de la nuit, rien n'effraye son audace amoureuse. Il frappe timidement à la porte de sa belle, dont les caprices font son bonheur ou son désespoir. « Pour nous autres, humbles paysans, dit Robert Burns, l'amour est la plus importante affaire de la vie. L'espoir de voir un moment sa bien-aimée, la secrète entrevue, le doux adieu, le tendre sourire, sont les seuls plaisirs de notre obscure existence. »

Le poète écossais eut, lui aussi, ses aventures d'amour. Sa passion pour une fille des Highlands lui inspira ses premiers vers. Il l'appelle : *a bonie, sweet, sonsie lass*, mots pleins de grâce et de naïveté rustique, qu'on ne peut traduire qu'en empruntant le vieux français de Marot : gente, accorte et douce fillette, était « *the Highland Mary* ². » Et dans un sublime transport poétique, plein

¹ Mgr Angus Mac-Donald, appelé au siège épiscopal d'Argyll, est le frère du « laird » actuel de Glenalladale. Leur aïeul eut l'honneur d'offrir l'hospitalité, dans sa ferme de Borrardale, au prince Charles-Édouard, pendant la nuit qui suivit son débarquement, en 1745. Ce fut également dans ce même asile sûr et fidèle, que le petit-fils de Jacques II trouva un refuge, avant d'abandonner le sol écossais après le désastre de Culloden.

² Intéressant rapprochement entre deux natures poétiques ayant bien des

de cette passion pure et sainte qui remplit son cœur d'amoureux et fait battre aussi son cœur d'Écossais, Burns s'écrie : « Bonheur que rien sur terre ne peut égaler ! Amour que le cœur avoue sans remords ! Délices d'un monde meilleur ! Oh ! qui vous a senties ne peut rien vous comparer. Bientôt ce couple amoureux, jeune, timide, perdu dans une affection sans réserve, enlacé dans les bras l'un de l'autre, protégé par l'épine fleurie qui parfume le souffle du soir, s'enivrera de la seule ambroisie que le ciel, au milieu de tant d'amertumes, ait permis aux hommes de goûter...

« Écosse, ô mon pays ! voici le plus ardent de tous les vœux qui émanent d'un cœur dévoué à ton bonheur : puissent les mêmes travaux rustiques, la même paix des âmes, la même simplicité des mœurs, conserver purs de la contagion des villes tes enfants robustes et courageux ! Pendant que les couronnes se brisent, que les armoiries s'effacent, que les puissants tombent, que les peuples combattent, puissent leurs vies simples s'écouler inaperçues ! Qu'on les flétrisse du nom de populace, mais populace vertueuse, qu'elle s'élève et grandisse et forme autour de cette île adorée un rempart plus solide que l'airain et plus redoutable que la flamme ! »

Cette poésie qui s'élève jusqu'au sublime et qui descend, pour ainsi dire, dans les replis du cœur humain pour y émouvoir toutes les affections tendres et nobles, Burns ne la devait pas seulement à son génie, mais à celui de la patrie écossaise.

Il semble que ce vœux ardent du grand poète national se soit réalisé. Le paysan du nord de l'Écosse, à l'encontre de tant d'autres peuples que les idées modernes et les aspirations révolutionnaires ont gangrenés si profondément, garde intacte sa robuste et saine constitution physique et morale.

Les usages les plus poétiques se sont conservés parmi les montagnards avec un pieux respect. Dans l'île de Barra, dont la population est entièrement catholique, a lieu une touchante cérémonie. Les hommes qui doivent prendre la mer pour aller pêcher se rendent à l'église accompagnés de leurs parents, de leurs femmes, de leurs enfants ou de leur fiancée. Le prêtre leur adresse une exhortation, puis il les recommande à saint Barr, le patron de l'île ; à sainte Brigitte, la vierge aux mille charmes, comme l'appellent les marins dans leur langage imagé ; à leur mère chérie, la Vierge aux cheveux d'or ; enfin à la sainte Trinité. Puis ils mettent à la voile, et s'éloignent du rivage en chantant des hymnes à la mer, chants

points de contact et deux peuples communs d'origine. Le poète d'une autre branche de la race celtique, le chantre de la Bretagne, Brizeux, eut, comme le poète écossais, une passion pure pour une fille des champs portant le nom de Marie, et ce nom revient sans cesse dans son œuvre poétique.

pleins d'une étrange et gracieuse mélodie comme tous ceux que conserve ce peuple si bien doué pour la musique.

Les commissaires enquêteurs qui ont parcouru les comtés du nord de l'Écosse et les Iles rendent, dans le rapport sur la situation des Crofters, un juste hommage de louange et d'admiration au caractère si élevé et aux rares qualités morales de cette population, malgré l'état de pauvreté et d'abandon où elle végète à l'heure présente. « L'habitation du paysan est généralement d'une telle sorte, qu'elle semblerait entraîner une dégradation physique autant que morale aux yeux de ceux qui ne savent pas combien de décence, de courtoisie, de vertu et même de raffinement intellectuel (*decency, courtesy, virtue and even mental refinement*), survivent dans ce milieu sordide d'une cabane de Highlands ¹. »

VI

Sous le coup de quelle émotion violente cette paisible et honnête population rurale a-t-elle rompu soudain avec ses habitudes invétérées de respect aux lois et de soumission à ses landlords? Pour quels motifs les montagnes et les îles des Highlands sont-elles, à l'heure présente, sur certains points, le théâtre d'une violente agitation et même de troubles sanglants? Dans plusieurs circonstances, depuis un an, la force armée a dû intervenir pour maintenir l'ordre, et on a signalé même des collisions entre les soldats et des Crofters révoltés.

Quelques lignes que nous trouvons dans le volumineux rapport, adressé à la reine par la commission d'enquête, résumant parfaitement les griefs des Crofters, et les causes du soulèvement qui s'est produit dans cette partie de l'Écosse. « L'opinion si souvent exprimée devant nous, disent les commissaires enquêteurs, que les petits propriétaires des Highlands ont un droit héréditaire inaltérable à la *security of tenure* dans leurs possessions, tant que le loyer est payé et les services exigibles dûment rendus, est une croyance innée dans le pays, quoiqu'elle n'ait jamais été sanctionnée par une reconnaissance légale. On n'a pas élevé devant nous de prétentions à la propriété du sol, dans le sens strict du mot, mais on a plutôt réclamé pour les petits tenanciers une garantie dans l'occupation des terres qu'ils cultivent, et cela, comme descendants et successeurs de ces membres inférieurs ou subordonnés de la famille qui avaient autrefois conquis le sol pour le clan, et soutenu de leurs épées la fortune du chef. Ce droit à la

¹ *Report of the Royal Commission. Conclusion.*

sécurité de tenure est considéré comme ayant été en quelque sorte transmis aux occupants actuels ¹. »

Un livre ², d'une grande valeur historique, écrit quelques années seulement avant l'abolition des clans par un officier anglais qui avait longtemps séjourné dans les Highlands, établit péremptoirement les droits des tenanciers en ce qui concerne la perpétuité de la tenure, *permanency of tenure*.

Le comte de Selkirk, dans un ouvrage beaucoup plus récent (1805) ³, affirme que les tenanciers des Highlands soutenaient encore, soixante-dix ans plus tard, les mêmes prétentions : « Ils n'invoquent pas seulement, dit-il, l'attitude tout à fait différente de leurs chefs antérieurs; ils rappellent également les services que leurs ancêtres rendaient à ceux-ci, en ajoutant que, sans ces services, la propriété n'aurait pas pu être conservée. Ils savent bien de quelle inutilité un morceau de parchemin et un sceau de cire pouvaient être à l'époque du vieux système des Highlands. Ils reprochent à leur landlord son ingratitude, et ils rappellent que, sans leurs pères, il n'aurait pas eu de domaines. Ils considèrent la possession permanente qu'ils ont toujours conservée de leurs fermes paternelles comme une juste compensation pour la part prise par leurs ancêtres dans la défense générale, et ne peuvent voir aucune différence entre les titres des chefs et les leurs. »

Le même droit à une tenure permanente a été énergiquement proclamé dans un livre de Thomas Newte ⁴, qui jouit d'une juste réputation. Macpherson ⁵ et Johnson ⁶ se sont également occupés de cette importante question du régime agraire des Highlands; mais, imbus des idées anglaises, les deux grands écrivains ont trop facilement adopté le fait accompli, sans chercher de quel côté étaient la justice et le droit.

Or quelle est la situation du Crofter de l'époque actuelle? Ce n'est plus qu'un fermier sans bail, dont la redevance est suscep-

¹ *Report of the Royal commission*, p. 6 et suivantes.

² Capt. Burt., *Letters from the North of Scotland*. 1730.

³ *Observation on the state of the Highlands of Scotland*.

⁴ *A tour in England and Scotland*, by Thomas Newte, esq. London 1791.

⁵ Appendice aux *Poèmes d'Ossian*. Nouv. édit.

⁶ *A Journey to the western Islands of Scotland*. London 1775. — Johnson dut cependant se rendre un compte exact de l'état encore extrêmement primitif des mœurs écossaises dans les Highlands, et du peu de sympathie qu'il y rencontrait en sa qualité d'Anglais. Bien que voyageant sous la sauvegarde d'un homme de loi écossais, Johnson raconte que son habit à l'anglaise et ses bottes lui attirèrent une curiosité nullement rassurante de la part des montagnards. Il confesse que, dans plus d'une circonstance, il regarda sa vie comme médiocrement en sûreté.

tible d'augmentations arbitraires, et qui peut être renvoyé d'un jour à l'autre.

D'année en année, les limites du sol ingrat et épuisé que les grands propriétaires abandonnent à la petite culture deviennent de plus en plus restreintes. L'« éviction »¹ frappe sans pitié les humbles tenanciers dont les rangs se sont toujours éclaircis depuis un siècle dans les immenses domaines de la haute Écosse.

Parlant des « évictions », M. Napier Campbell, solicitor dans le comté d'Argyll, dit : « Forcés de quitter leurs jolies vallées arrosées d'un ruisseau, leurs pâturages sur le flanc des collines couvertes de bruyère, cette contrée pour laquelle leurs ancêtres ont combattu et versé leur sang, les montagnards avaient le cœur débordant de la plus profonde tristesse. C'est aussi en violation du droit non écrit du Crofter à la tenure des terres, — droit plus ancien, prétendent-ils, que tous ceux sanctionnés par les parchemins en peau de mouton d'une féodalité en décadence, — qu'on enlevait le toit de leurs logis et qu'on éteignait leurs foyers. Ils étaient, comme dans l'île d'Islay et ailleurs, chassés en masse, sans pitié, du pays de leur cœur, n'ayant pour tout chant funèbre que les pleurs et les gémissements de leurs femmes et de leurs enfants. « Où sont maintenant, s'écriaient-ils, les trois cents braves d'Islay, qui, sous leurs chefs Campbell d'Islay et ses fils, venaient augmenter la joyeuse splendeur d'une véritable réception écossaise, offerte par leur suzerain, le duc d'Argyll, à leur souverain, lors de sa première visite à Inveraray en 1847 ? »

Il y a cent ans, les grands seigneurs des Highlands chassèrent leurs tenanciers pour les remplacer par des moutons. Aujourd'hui, l'élevage du mouton est très délaissé, et d'immenses domaines sont abandonnés aux cerfs et aux daims. Les propriétaires ont reconnu que la location de leurs terres pour la chasse était le revenu le plus avantageux qu'ils pussent tirer de leurs vastes et improductives propriétés.

À l'heure présente, on évalue à plus de 1 975 000 acres³ les terres consacrées au *deerstalking* (chasse au cerf), et la location de ces chasses produit annuellement plus de 16 millions. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les locations pour la chasse du *grouse* et la pêche du saumon⁴. On désigne sous le nom de *deer-forest* d'im-

¹ Mot créé pour la circonstance et emprunté au français; il signifie l'expulsion pure et simple.

² Voy. *Leaves from the journal of our life in the Highlands. — Earlier visits to Scotland.* 1847. P. 51.

³ Près de 800 000 hectares. *Report of the Royal commission.* Appendice C.

⁴ Eu égard aux prix si élevés des locations, on a calculé que, pour le

meneses étendues de landes incultes, où le plus souvent on ne rencontre pas un seul arbre, et dont l'accès, sévèrement interdit à toute espèce de bétail, est exclusivement réservé aux cerfs et aux daims.

Tous les grands propriétaires écossais ont conservé, dans leurs domaines, de ces forêts dont la location atteint des prix fabuleux¹.

Aujourd'hui, non seulement tout grand seigneur anglais, tout « Merchant-Prince », de Londres ou de Manchester, veut avoir sa forêt dans les Highlands; mais, depuis peu d'années, les millionnaires américains eux-mêmes recherchent avidement ce genre de sport².

Comme possesseurs légaux du sol, de par la loi anglaise, les propriétaires écossais ont un droit indiscutable d'appliquer l'éviction à tous leurs tenanciers. Mais leur est-il possible de méconnaître les obligations morales que consacrent des devoirs réciproques et tacitement établis depuis une longue succession de siècles?

Bien après l'abolition du système des clans, les seigneurs des Highlands ont implicitement reconnu ces relations de solidarité dans leurs rapports avec les anciens *clansmen*. « Il ne faut pas oublier, — ce sont les membres de la commission d'enquête qui parlent, — que l'autorité du chef a été revendiquée et les obligations du vasselage reconnues, sous une forme nouvelle et pour une nouvelle cause, presque de mémoire d'homme. Il est difficile de nier qu'un Macdonald, un Mac-Lean, un Mackensie, un Mackay ou un Cameron, en donnant un fils à son landlord, il y a quatre-vingts ans, pour remplir les rangs d'un régiment de Highlanders, n'acquerrait pas, pour son fermage, une stabilité plus respectable que celle résultant des stipulations d'une convention écrite. Il sera difficile de trouver quelqu'un pouvant nier que l'héritier de tels hommes n'ait acquis du landlord héréditaire un droit tout autre que n'importe quel paysan vivant dans un village des basses terres³.

En effet, longtemps encore après Culloden, les anciens membres d'un clan aboli par la loi envoyaient leurs enfants servir dans les régiments commandés par les lords écossais. Un attachement héréditaire de la part des tenanciers, l'autorité traditionnelle du chef, conservée en dépit des bouleversements politiques, ont été, sans

locataire d'une de ces chasses ou d'une de ces pêcheries, chaque couple de grouse revenait aisément à 25 francs, chaque saumon à 200 francs et chaque cerf à 1000 francs.

¹ Le duc de Sutherland a 182 000 acres de *deer-forest*.

² M. Wynans, richissime négociant de New-York, loue la chasse de Glenstrath-faras à lord Lovat, au prix de 144 000 francs.

³ *Report of the Royal commission*, p. 9.

aucun doute, la cause effective des nombreux engagements des Highlanders dans l'armée, vers la fin du siècle dernier. Il y avait là une reconnaissance des droits féodaux que les seigneurs des hautes terres étaient loin de dédaigner.

Ce sont ces obligations morales, sinon légales, que les propriétaires des Highlands semblent méconnaître lorsqu'ils expulsent brutalement de leurs domaines ces malheureux Highlanders qui croyaient de bonne foi avoir le droit héréditaire de vivre et de mourir sur le sol où leurs aïeux payèrent si longtemps l'impôt du sang.

VII

Les populations des Highlands, réduites à chercher un sort meilleur dans quelque autre contrée, tournèrent leurs regards vers les mêmes régions que leurs frères persécutés d'Irlande : l'Amérique recueillit ces autres débris de la famille gaëlique.

Les habitants d'un canton tout entier partaient ensemble et se fixaient dans un même lieu, emportant avec soi la patrie immatérielle : c'est-à-dire leur religion, leurs croyances, leurs traditions et jusqu'à leurs chansons nationales, leur gaieté héréditaire, tout ce qui constitue la physionomie particulière d'un peuple.

Le Canada, la Nouvelle-Écosse et quelques districts des États-Unis sont peuplés de montagnards écossais, à tel point que les divers clans des Highlands y sont aussi nombreux que dans la mère patrie.

Il semble que les Écossais aient la mission de se répandre sur toute la surface du globe. Non seulement ils s'établissent volontiers dans tous les pays de l'univers, sous le ciel brûlant des tropiques, au milieu des neiges et des glaces du pôle, mais encore, contrairement à l'habitude des colons d'autres nations, ils y restent.

Cette facilité à s'expatrier, de la part des Écossais, est devenue proverbiale. On raconte que la jeune reine Victoria, lors de sa prise de possession du château de Windsor, voulant rétablir dans le parc les pigeonniers que Georges II avait fait démolir, se plaignit, un jour, à lord Melbourne de ce que les pigeons qu'on y avait mis refusaient de s'acclimater et qu'on avait beau les faire venir de loin, ils s'envolaient toujours pour ne plus revenir.

— Que Votre Majesté en fasse venir d'Écosse, dit lord Melbourne, soyez sûre qu'ils n'y retourneront jamais.

L'anecdote suivante, qui nous vient du Canada, montre à quel point les Écossais qui depuis plus d'un siècle sont loin de la patrie ont su conserver le culte des traditions.

La nomination du marquis de Lorne, comme gouverneur du

Canada en 1879, devint, pour tout ce qui était écossais, dans le pays un événement aussi grand qu'un changement de dynastie.

C'est qu'aux yeux de tout vrai Highlander, il n'y a rien de supérieur au duc d'Argyll, père du marquis de Lorne, Callum More, pour les Celtes. Lorsque la fille de la reine Victoria, la princesse Louise, épousa le marquis de Lorne, les paysans écossais disaient : « La reine Victoria doit être bien fière d'avoir marié sa fille à Macallum More! »

Aussitôt la nouvelle de l'arrivée prochaine du nouveau gouverneur s'était-elle répandue à Montréal, qu'une réunion de Campbell, les anciens *clansmen* du duc d'Argyll, eut lieu pour s'entendre sur les moyens de faire un accueil tout royal au chef toujours reconnu de leur clan. Plus de deux mille individus portant le nom de Campbell, enveloppés du tartan gros bleu et vert foncé, arrivèrent à l'hôtel de ville pour assister à cette imposante réunion et déterminer quel serait le genre de réception le plus convenable à offrir à Macallum More!

Pendant que le marquis de Lorne gouvernait le Canada, deux Macdonald de l'ancien clan Glengarry étaient venus pour affaires à Ottawa. Après bien des hésitations, ils résolurent d'aller présenter leurs respects au marquis de Lorne, en sa qualité de gouverneur général, mais nullement comme fils de Callum More¹. Tout en faisant route vers le palais du gouverneur, nos deux hommes s'entretenaient de la question brûlante. L'un d'eux était d'avis que peut-être le marquis, étant un Campbell, refuserait de les recevoir, ce qui serait une profonde humiliation pour des Macdonalds.

A la grille d'entrée du palais, les deux Glengarry rencontrèrent le marquis lui-même, accompagné d'un aide de camp, mais les prenant pour des employés du château, les Highlanders leur demandèrent si le gouverneur général se soucierait de recevoir *Twa Macdonalds*, et, surtout, s'il serait convenable pour *Twa Macdonalds* d'aller rendre visite au fils de Callum More. Son Excellence répondit que le marquis de Lorne ne voulait aucun mal aux Macdonalds, et que de plus sir John Macdonald ayant accepté d'être premier ministre du Canada, il était bien évident que les Macdonalds avaient pardonné aux Campbells. « Pardonné aux Campbells! s'écria un des visiteurs, oublier Glencoe! Sir John est

¹ Pour l'intelligence de l'anecdote, il convient de savoir que le clan Campbell, dont le duc d'Argyll est le chef héréditaire, fut chargé par le gouvernement anglais d'exécuter l'horrible massacre de Glencoe, où le clan Macdonald de Glengarry fut presque entièrement anéanti en 1692. Un vieux proverbe dit que « Macdonalds and Campbells canna eat ott o'the same Kailpot ».

payé pour cela « *Mon* » ; il a 8000 dollars par an pour cela ; mais que le diable m'emporte, si jamais nous pardonnons ou oublions ! » Et cela dit, les irascibles Gaëls tournèrent le dos au marquis. Mais celui-ci se fit connaître, et après de vigoureux *shake-hands*, on fit trêve d'animosité. On aboucha les deux Glengarry avec le piper d'Argyleshire qui est un des principaux membres de la maison, et les Macdonalds furent si bien traités par lui qu'à leur départ, ils déclarèrent en toute franchise qu'ils dégageaient le marquis de Lorne de toute responsabilité pour le massacre de Glencoe.

VIII

La commission d'enquête, dans la conclusion de son rapport, prévoit une objection qu'on pourrait élever contre ses propositions, objection basée sur les principes généraux de la politique et de l'économie sociale. On peut se demander, disent les commissaires enquêteurs, par quels motifs nous entendons justifier un système complexe d'intervention en faveur d'une classe de la société qui n'est pas nombreuse, qui n'apporte pas une part bien grande à la richesse publique, et qui, en temps ordinaire, ne semble pas dans des conditions de bien-être inférieures à celles de certaines autres classes du peuple, telles que la portion la plus pauvre des journaliers de la campagne en Angleterre, ou la masse des ouvriers qui, dans les grandes villes, dépendent d'une occupation incertaine. Et répondant à l'objection prévue, ils ajoutent ¹ : « Les Crofters, qui ont fait plus particulièrement l'objet de cette enquête, n'ont pas, il est vrai, une grande importance comme nombre. En tout, ils ne comprennent guère plus de quarante mille familles et deux cent mille âmes, c'est-à-dire à peine la population d'une ville manufacturière de première classe. Cependant, ils montrent, dans leurs occupations et leurs capacités, certains traits distinctifs qui, de l'opinion d'un grand nombre, doivent les rendre dignes de l'attention et de la protection spéciales accordées à d'autres intérêts particuliers. »

La population des Crofters, des Highlands et des Iles, si peu importante qu'elle soit, est une pépinière de bons travailleurs et de bons citoyens pour tout l'empire. Par sa vigoureuse constitution physique, son intelligence native et sa bonne éducation morale, elle est particulièrement propre au recrutement du peuple dans les grands centres industriels, qui, s'il n'était alimenté de la sorte par les sources saines des districts ruraux, ne manquerait pas de dé-

¹ *Report of the Royal commission. Conclusion, page 108.*

général, sous l'influence des mauvais logements, d'occupations malsaines et d'habitudes énervantes. Il ne saurait être indifférent à la nation entière, organisée comme elle l'est maintenant, de posséder dans son sein un peuple brave, adroit, intelligent et pacifique, comme une source inépuisable de vigueur sans cesse renouvelée. En outre, toute la population des côtes prend une grande part dans l'industrie de la pêche qui est une branche de la production nationale, sinon de la plus haute importance, tout au moins d'une certaine valeur matérielle et qu'il ne convient pas de laisser passer en d'autres mains.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue de ces avantages particuliers que la population des Crofters a une utilité indiscutable. Elle constitue une base naturelle pour la défense navale du pays, défense qui ne peut être improvisée et dont l'importance, dans certaines circonstances, ne saurait être estimée trop haut. La population maritime des Highlands et des Iles fournit, en ce moment 4431 hommes à la réserve de la marine royale, nombre équivalent aux équipages de sept navires de guerre cuirassés de 1^{re} classe et qui pourrait être encore beaucoup accru au moyen d'avantages proportionnés ¹.

Il en est de même du recrutement de l'armée de terre. Les enrôlements deviennent de plus en plus rares dans les Highlands, l'émigration moissonnant la partie la plus robuste et la plus déterminée de la population rurale.

L'Angleterre ne peut oublier qu'il y a un siècle environ, sous l'influence et l'autorité encore toute-puissante des chefs des Highlands, on avait pu former quatorze bataillons d'un effectif total de plus de vingt-huit mille hommes, et que ces troupes admirables ont largement contribué, dans toutes les parties du monde, à maintenir et à étendre la puissance britannique.

En 1766, le célèbre ministre William Pitt, lord Chatam, qui avait été l'instigateur de ces enrôlements de Highlanders, rendait, dans la Chambre des communes, un juste hommage aux loyaux services accomplis par les montagnards écossais pour la cause nationale, et flétrissait énergiquement les mesquines et impolitiques taquineries de l'administration anglaise. « Je n'ai pas, s'écrie le grand homme d'État, d'attaches locales, il m'est indifférent qu'un homme ait été bercé de ce côté-ci de la Tweed ou de l'autre. J'ai cherché le mérite partout où il pouvait être trouvé. Je suis fier d'être le premier ministre qui l'ait découvert dans les montagnes du Nord. Il s'est rendu à mon appel : et j'ai mis à votre service une

¹ *Report of the Royal commission. Conclusion.*

race d'hommes braves et intrépides! d'hommes, qui, lorsqu'ils étaient abandonnés à votre jalousie, étaient devenus une proie pour les artifices de vos ennemis et avaient failli renverser l'État dans la guerre qui a précédé la dernière. Dans celle-ci, ces hommes ont été amenés à combattre de votre côté; ils ont servi avec fidélité, se sont battus avec valeur, et ont fait des conquêtes pour vous dans toutes les parties du monde. Que les critiques de l'esprit de parti contre eux soient maudites, elle sont injustes, sans fondement, antilibérales et lâches. »

Le recrutement de l'armée est cependant une des grandes préoccupations du gouvernement anglais. N'avons-nous pas vu tout dernièrement, lors des envois de troupes en Égypte, le *War-Office* réduit à faire appel aux volontaires canadiens pour former à grand'peine un faible contingent à l'armée du Soudan. Les régiments highlanders ont montré, dans la dernière campagne, que les fils de la vaillante Écosse n'avaient pas perdu les vertus guerrières des compagnons d'armes de Wallace, de Robert Bruce, de Charles-Édouard.

Les commissaires enquêteurs tirent le dernier argument en faveur de leurs vues de considérations d'ordre public et de la situation pleine d'effervescence où se trouve actuellement le pays.

Le mécontentement des petits tenanciers, en ce qui concerne leur position, est bien d'origine locale, mais il se trouve excité encore par les influences extérieures¹. Ce mouvement se trouve soutenu par les aspirations démocratiques qui prévalent dans certaines classes de tous les pays, et il obtient les sympathies des Highlanders répandus sur toute la surface du globe². Il y a une

¹ Voici le texte d'une proclamation qui a circulé parmi les paysans des Iles, et qui démontre l'influence révolutionnaire venant de l'extérieur :

« Highlanders : Résistez virilement à vos oppresseurs. Réclamez les droits dont vous avez été dépouillés et n'avez de repos que quand on vous les aura rendus. Dans la lutte pour votre libération du despotisme du landlord, épargnez la vie humaine; ne tuez qu'au cas de légitime défense; bornez-vous à détruire l'avoir de vos ennemis qui sont les landlords, les agents, les capitalistes et le Parlement qui fait ou maintient des lois inhumaines ou injustes. Détruisez les lettres; placez des rochers et des troncs d'arbres sur les rails des chemins de fer; causez le plus de dommages possible; incendiez les maisons des landlords et de leurs agents, détruisez le gibier, empoisonnez les chiens de chasse. Les travailleurs opprimés de l'Angleterre et des millions de déshérités suivent avec attention vos exploits; leurs cœurs sont avec vous dans la lutte pour le droit et la liberté! Dieu sauve le peuple! »

² Une conférence s'est ouverte le 2 septembre dernier sous la présidence de M. Fraser M'Intosh, membre du Parlement, à Portree, dans l'île de Skye.

Sur les cent quatre-vingts délégués qui se trouvaient réunis, plusieurs

communauté celtique, plus nombreuse, plus riche, plus active et plus enthousiaste, au-delà des limites de la région celtique de l'Écosse que dans ses propres limites. L'un des résultats du progrès de l'instruction et de l'extension des facilités de communication a été que les hommes, ayant abandonné le lieu de leur naissance, ont conservé, communiqué et transmis les affections et les passions de leur race avec une énergie plus grande que ceux demeurés sur le sol natal.

L'agitation qui s'est produite dans les Highlands, alimentée, comme elle l'est par de telles forces extérieures, ne disparaîtra certainement pas sans quelques concessions favorables aux demandes des tenanciers. « Souffrir que la classe des Crofters disparaisse ou l'abandonner à sa détresse présente, alors qu'il est possible d'améliorer son sort par un moyen quelconque, ce serait rejeter l'occasion et les moyens nécessaires pour tenter une expérience du plus grand intérêt, en ce qui concerne la question agraire ¹. »

Les membres de la Commission d'enquête concluent à l'adoption de mesures législatives en vue d'assurer efficacement la protection légale des petites exploitations rurales. « Une législation spéciale, dit le rapport, au profit des travailleurs dans les mines, les fabriques et sur les vaisseaux, a été considérée comme nécessaire. On peut, avec autant de justice, en réclamer une en faveur de la classe si méritante des Crofters. »

Dans un article sur cette question, le *Daily Telegraph* reconnaissait que les Crofters avaient tous les droits à l'obtention d'un *Land Act*. « Mais, ajoutait la feuille londonienne, comme, toutefois, ils n'ont pas tué un seul propriétaire, n'ont fait sauter ni prisons, ni édifices publics, ni stations de chemin de fer, il est probable qu'ils attendront longtemps les faveurs du gouvernement. »

Comte Louis LAFOND.

venaient représenter les sociétés fondées en Amérique pour soutenir les Crofters dans leur résistance contre les propriétaires.

Le Rev. M'Gregor, de Chicago, dans un discours en langue gaélique, a raconté qu'avant ces derniers temps, il n'eût pas été possible de trouver dans la ville de Chicago cinquante personnes connaissant la signification du mot *crofter*, tandis qu'à l'heure présente on n'en rencontrerait pas cinquante qui ne fussent parfaitement au courant de la question agraire en Écosse. Envoyé par Chicago, New-York et Pittsbourg, il a déclaré avoir pour mission d'exprimer aux Highlanders les sympathies du peuple américain et de leur promettre, dans la lutte qu'ils soutiennent pour l'humanité, un appui moral et matériel.

¹ *Report of the Royal commission. Conclusion.*

REVUE DES SCIENCES

Une séance mémorable à l'Académie des sciences. — Découverte de M. Pasteur. — Préservation de la rage. — Le virus rabique du chien enragé n'est pas le plus virulent. — La rage des lapins. — Exaltation du virus rabique. — Les virus à incubation rapide. — Leur rôle et leur action préventive. — Traitement de la rage après morsure. — Un sujet inoculé. — La première guérison. — Histoire du jeune Meister. — Une seconde tentative. — Histoire du berger Jean-Baptiste Jupille. — Critiques et objections. — Conclusions. — Industrie. — Le gaz à l'eau en 1885. — Le gaz à un centime et demi le mètre cube. — Nouvelle méthode de fabrication. — Applications diverses. — Transport de la force par l'électricité. — Expériences de la gare du Nord. — Astronomie : dernières nouvelles de l'étoile de la nébuleuse d'Andromède. — Extinction prochaine.

Un des plus grands fléaux de l'humanité vient d'être vaincu. La rage, cette maladie terrible, qui ne pardonne jamais, va pouvoir devenir inoffensive. Il est permis d'affirmer que désormais il sera possible de sauver d'une mort certaine toute personne mordue par un chien enragé. C'est le 26 octobre, dans la séance hebdomadaire de l'Académie des sciences, que M. Pasteur a annoncé cette grande nouvelle aux applaudissements répétés de l'assistance. Depuis, la nouvelle s'est propagée de tous côtés, l'enthousiasme de la première heure n'a fait que grandir, et de toutes parts on demande des détails sur le traitement trouvé par M. Pasteur.

C'est assurément une des plus belles découvertes dont puisse s'enorgueillir l'esprit humain ; une des plus grandes par ses conséquences et l'une des plus originales, car M. Pasteur n'a eu aucun précurseur dans cette voie. M. Vulpian, qui a assisté aux expériences, l'a dit devant l'Académie avec toute son autorité, et nous nous plaisons à le répéter après lui : « L'importance pratique de cette découverte est immense ; le nombre des victimes de la rage est plus grand que l'on ne serait tenté de le croire ; l'efficacité du traitement n'est pas douteuse. Ces recherches mettent le sceau à la gloire de M. Pasteur et jettent un éclat incomparable sur notre pays. »

Il ne s'agit plus cette fois de travaux de laboratoire, il ne s'agit plus seulement de rendre des chiens réfractaires à la rage ni même de préserver de la maladie des chiens mordus. L'illustre académicien vient littéralement d'arracher à une fin horrible deux personnes dont les jours étaient comptés ; on pouvait dire quand elles mourraient ; M. Pasteur a vaincu la mort.

Il nous paraît utile, pour fixer les idées, d'analyser de près le mémoire communiqué à l'Académie par l'illustre savant.

Nous avons fait connaître, à mesure qu'ils prenaient corps, les travaux sur la prophylaxie de la rage poursuivis à l'École normale sur les chiens. Les résultats étaient déjà très satisfaisants, puisque, sur vingt chiens traités, on parvenait à en rendre réfractaires environ quinze. Mais il fallait quelquefois un intervalle de trois à quatre mois pour être assuré de l'état réfractaire. L'application de la méthode était longue. M. Pasteur a cherché un procédé plus pratique et plus certain.

Voici d'abord sur quels faits ce procédé est fondé. Le lapin contracte la rage avec facilité, quand on introduit par trépanation sous la dure-mère un peu de moelle épinière rabique d'un chien enragé. La durée de l'incubation est de quinze jours. Mais si on se sert de la moelle rabique de ce lapin pour en inoculer un second, puis successivement de la moelle de ce second lapin pour en inoculer un troisième et ainsi de suite, on observe que la durée d'inoculation va sans cesse en diminuant. Après vingt à vingt-cinq passages de lapin à lapin, on rencontre des durées d'incubation de huit jours qui se maintiennent ainsi pendant une période nouvelle de vingt à vingt-cinq passages. Puis on atteint une période d'incubation de sept jours que l'on retrouve avec une régularité frappante pendant une série nouvelle de passages allant jusqu'au quatre-vingt-dixième. C'est à ce chiffre que M. Pasteur s'est arrêté quant à présent. Ce genre d'expériences, commencé en novembre 1882, a déjà trois années de durée sans que la série ait jamais été interrompue. On peut donc avoir constamment à sa disposition, pendant des intervalles de temps considérables, un *virus rabique* d'une pureté parfaite, toujours identique à lui-même. C'est là le nœud pratique de la méthode.

Les moelles de ces lapins sont rabiques dans toute leur étendue avec constance dans la virulence. Si l'on détache de ces moelles des longueurs de quelques centimètres et qu'on les suspende dans un air sec, la virulence disparaît lentement jusqu'à s'éteindre tout à fait. La durée d'extinction varie quelque peu avec l'épaisseur des lamelles de moelle, mais surtout avec la température extérieure; plus la température est basse et plus durable est la conservation de la virulence. Dans l'acide carbonique, la virulence se conserve au contraire au moins pendant plusieurs mois.

Ces faits étant établis, voici le moyen de rendre un chien réfractaire à la rage, en un temps relativement court :

Dans une série de flacons, dont l'air est entretenu à l'état sec par des fragments de potasse déposés sur le fond du vase, on suspend, chaque jour, un bout de moelle rabique fraîche de lapin mort de rage, rage développée après sept jours d'incubation. Chaque jour également, on inocule dans la peau du chien une pleine seringue Pravaz de

bouillon stérilisé, dans lequel on a délayé un petit fragment d'une de ces moelles en dessiccation, en commençant par une moelle d'un numéro d'ordre assez éloigné du jour où l'on opère, pour être bien sûr que cette moelle n'est pas du tout virulente. Des expériences préalables ont éclairé à cet égard. Les jours suivants, on opère de même avec des moelles plus récentes, séparées par un intervalle de deux jours, jusqu'à ce qu'on arrive à une dernière moelle très virulente, placée depuis un jour ou deux seulement en flacon.

Le chien est alors rendu réfractaire à la rage. On peut lui inoculer du virus rabique sous la peau ou même à la surface du cerveau par trépanation sans que la rage se déclare.

Par l'application de cette méthode, M. Pasteur est arrivé à se procurer cinquante chiens de tout âge et de toute race, réfractaires à la rage, sans avoir rencontré un seul insuccès. Le procédé avait fait ses preuves, et il paraissait désormais qu'on pût tenter l'épreuve sur l'homme lui-même. Or, le lundi 6 juillet, se présentèrent à l'École normale trois personnes arrivant d'Alsace. M. Pasteur raconte ainsi les faits. Ces trois personnes étaient :

Théodore Vone, marchand épicier à Messeingott, près de Schlestadt, mordu au bras, le 4 juillet, par son propre chien devenu enragé ;

Joseph Meister, âgé de neuf ans, mordu également le 4 juillet, à huit heures du matin, par le même chien. Cet enfant, terrassé par le chien, portait de nombreuses morsures à la main, aux jambes, aux cuisses, quelques-unes profondes qui rendaient même sa marche difficile. Les principales de ces morsures avaient été cautérisées, douze heures seulement après l'accident à l'acide phénique, le 4 juillet à huit heures du soir, par le docteur Weber, de Villé ;

La troisième personne, qui, elle, n'avait pas été mordue, était la mère du petit Joseph Meister.

A l'autopsie du chien abattu par son maître, on avait trouvé l'estomac rempli de foin, de paille et de fragments de bois. Le chien était bien enragé. Joseph Meister avait été relevé de dessous lui couvert de bave et de sang.

« M. Vone avait au bras de fortes contusions, dit M. Pasteur, mais il m'assura que sa chemise n'avait pas été traversée par les crocs du chien. Comme il n'y avait rien à craindre, je lui dis qu'il pouvait repartir pour l'Alsace le jour même, ce qu'il fit. Mais je gardais auprès de moi le petit Meister et sa mère.

« La séance hebdomadaire de l'Académie des sciences avait précisément lieu le 6 juillet ; j'y vis notre confrère, M. le docteur Vulpian, à qui je racontai ce qui venait de se passer. M. Vulpian, ainsi que le docteur Grancher, professeur à l'École de Médecine, eurent la complaisance de venir voir immédiatement le petit Joseph Meister et constatèrent l'état et le nombre de ses blessures. Il n'en avait pas moins de quatorze.

« Les avis de notre savant confrère et du docteur Grancher furent que, par l'intensité et le nombre de ses morsures, Joseph Meister était exposé presque fatalement à prendre la rage. Je communiquai alors à M. Vulpian et à M. Grancher les résultats nouveaux que j'avais obtenus dans l'étude de la rage depuis la lecture que j'avais faite à Copenhague, une année auparavant.

« La mort de cet enfant paraissant inévitable, je me décidai, non sans de vives et cruelles inquiétudes, on doit bien le penser, à tenter sur Joseph Meister la méthode qui m'avait constamment réussi sur des chiens.

Mes cinquante chiens, il est vrai, n'avaient pas été mordus avant de déterminer leur état réfractaire à la rage, mais je savais que cette circonstance pouvait être écartée de mes préoccupations, parce que j'avais déjà obtenu l'état réfractaire à la rage sur un grand nombre de chiens après morsure. J'avais rendu témoins, cette année même, les membres de la commission de la rage de ce nouveau et important progrès. »

Cette citation textuelle de M. Pasteur reproduite, je continue l'analyse de son Mémoire. Le 6 juillet, à 8 heures du soir, *soixante heures* après la morsure du 4 juillet, on inocula, sous un pli fait à la peau de l'hypocondre droit du petit Meister, une demi-seringue Pravaz d'une moelle de lapin mort rabique le 2 juin et conservée depuis lors en flacon sec. Puis du 7 juillet au 16 du même mois, on inocula successivement, d'abord matin et soir, puis seulement le matin, la même dose de moëlle de 14 jours, 12, 11, 9, etc., jusqu'à celle d'un jour. Un plus petit nombre d'opérations eût été suffisant, mais, dans ce premier essai, il fallait mettre du côté de l'opérateur toutes les chances de succès.

On fit, à titre de contrôle, les mêmes inoculations sur des lapins. On sut ainsi que les moelles des 6, 7, 8, 9, 10 juillet n'étaient pas virulentes. A partir du 11, elles le furent toutes, et de plus en plus, car la rage se déclara successivement avec des durées d'incubation de plus en plus courtes, 15 jours d'abord, 7 jours ensuite.

Joseph Meister était sauvé, il avait échappé non seulement à la rage que ses morsures avaient pu développer, mais à celle qui lui avait été inoculée et qui, bien autrement virulente, aurait dû amener des accidents rapides.

On a maintenant compris tout l'esprit de la méthode. Il s'agissait, en effet, de gagner du temps sur l'incubation du virus ordinaire, d'arriver avant lui pour prévenir l'infection de l'économie. Or le virus violent du lapin a une durée d'incubation très réduite, une avance très considérable sur le virus ordinaire du chien enragé. En inoculant ce virus violent, tout en neutralisant son action par des doses graduées virulentes, on est bien certain que, dans ce *steep-chase* d'où dépend une vie humaine, le gagnant sera bien le virus

virulent. Et l'on a l'espoir que, même après un certain intervalle de temps encore indéterminé, peut-être 8, peut-être 12 jours et plus même après l'introduction du virus rabique dans l'organisme, on pourra encore utilement opérer. L'avance du virus ordinaire sur le virus très virulent du lapin ne sera pas telle que le second ne puisse agir avant le premier. C'est l'un des points les plus importants du nouveau procédé de traitement.

Maintenant, comment expliquer ce qui se passe dans l'économie : pourquoi des doses graduées de virus de lapin empêchent-elles l'action mortelle du virus le plus virulent inoculé en dernier lieu ? Ici la réponse n'est plus aussi nette. On serait tout d'abord porté à penser que l'air sec, au sein duquel on place les moelles, a pour effet de diminuer leur virulence. C'est conforme à ce que nous savons de l'action de l'oxygène sur les microbes. La méthode reposerait donc sur l'emploi de virus d'abord sans activité appréciable, faibles ensuite et de plus en plus virulents.

Il paraîtrait qu'il n'en est pas ainsi en réalité. Ce serait non plus ici une question d'appauvrissement en virulence, mais une question d'appauvrissement en quantité. Les moelles à l'air laisseraient perdre une certaine dose de virus.

M. Pasteur donne deux interprétations des faits ; il faudra les soumettre au contrôle expérimental avant de décider en faveur de l'une ou de l'autre. Dans la première, il faudrait admettre que l'inoculation d'un virus de virulence, toujours identique à elle-même, pourrait amener l'état réfractaire en procédant à son emploi par quantités très petites, mais quotidiennement croissantes.

La seconde interprétation est étrange au premier abord, mais elle mérite cependant toute considération parce qu'elle est en harmonie avec certains résultats déjà connus, offerts par les phénomènes de la vie chez quelques êtres inférieurs. Beaucoup de microbes semblent donner naissance dans leurs cultures à des matières qui ont la propriété de nuire à leur propre développement. Dès 1880, M. Pasteur avait institué des recherches, afin d'établir que le choléra des poules devait produire une sorte de substance toxique ; il n'a pas réussi à mettre en évidence la présence d'une telle matière ; mais cette étude doit être reprise, et M. Pasteur n'y manquera pas. Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'il y ait réellement production d'un élément qui nuit au propre développement du microbe. Ainsi M. Raulin a établi, par exemple, que la végétation de l'*Aspergillus Niger* développe une substance qui arrête en partie la production de cette moisissure quand le milieu nutritif ne renferme pas de sels de fer. Dans ces conditions, il serait possible que ce qui constitue le virus rabique fût formé de deux substances : l'une, vivante, capable de pulluler dans le système nerveux ; l'autre, non vivante, qui, lorsqu'elle atteint une

proportion suffisante, peut arrêter le développement de la première.

Revenons aux résultats pratiques. Le petit Meister, inoculé en juillet, va aujourd'hui très bien. Le mardi 20 octobre, M. Pasteur, fort de cette première épreuve, a, de nouveau, inoculé, en présence de MM. Vulpian et Grancher, un jeune homme de quinze ans, mordu depuis *six jours pleins* à chacune des deux mains dans des conditions exceptionnellement graves. Tous les journaux ont raconté l'histoire du berger Jupille. Mais cette seconde expérience est mémorable, et nous ne croyons pas superflu de consigner ici les propres paroles de M. Pasteur.

« L'Académie n'entendra peut-être pas sans émotion, a-t-il dit, le récit de l'acte de courage et de présence d'esprit de l'enfant dont j'ai entrepris le traitement mardi dernier. C'est un berger, âgé de quinze ans, du nom de Jean-Baptiste Jupille, de Villers-Farlay (Jura), qui, voyant un chien à allures suspectes, de forte taille, se précipiter sur un groupe de six de ses petits camarades, tous plus jeunes que lui, s'est élancé, armé de son fouet, au-devant de l'animal. Le chien saisit Jupille à la main gauche. Jupille alors terrasse le chien, le maintient sous lui, lui ouvre la gueule avec sa main droite pour dégager sa main gauche, non sans recevoir plusieurs morsures nouvelles, puis, avec la lanière de son fouet, il lui lie le museau, et, saisissant l'un de ses sabots, il l'assomme. »

Cet acte de courage et de sang-froid, d'un adolescent, méritait bien une récompense, M. le baron Larrey prit l'initiative de signaler la conduite du jeune Jupille à la bienveillance de l'Académie française qui dispose des prix de vertu. Dans sa séance du 29 octobre, l'Académie française a répondu à l'appel de M. Larrey. Pour consacrer le nouveau service que M. Pasteur vient de rendre à la science, la compagnie a décidé de donner, à titre de sympathique encouragement, au berger du Jura, la somme de 1000 francs, mise à sa disposition par un généreux inconnu. De son côté, la caisse des Victimes du devoir a envoyé à Jean-Baptiste Jupille un livret de caisse d'épargne de 200 francs.

Les inoculations ne datent que de vingt jours à peine, et l'expérience est en cours. Mais M. Pasteur ne doute pas du succès. Il sauvera Jupille comme il a sauvé Meister d'une mort horrible.

Au milieu du concert d'éloges qui ont accueilli l'admirable découverte de M. Pasteur, quelques voix ont fait entendre des critiques. C'est la règle. On a dit : « Mais d'abord est-ce bien la rage qu'inocule M. Pasteur aux lapins et aux chiens rendus réfractaires au virus? Il suffit de répondre que les expériences faites par la commission ministérielle, au commencement de cette année, ne laissent aucun doute à cet égard. Les chiens de M. Pasteur ont été mordus par un chien enragé en garde chez M. Bourrel et, malgré les blessures dont ces animaux ont été couverts, ils n'ont jamais pris la rage. Une autre objection

est la suivante : Qui dit que le jeune Meister est sauvé. Est-ce que la rage humaine ne se développe pas après plusieurs mois, après plusieurs années? En général, les accidents surviennent chez l'homme après un mois et demi au plus tard. Et cette limite est déjà largement dépassée. Mais l'enfant n'a-t-il pas reçu un virus, bien plus virulent que celui du chien enragé, un virus à inoculation très rapide? Tous les chiens et autres animaux inoculés avec le virus sont déjà morts. Pourquoi hésiterait-on à admettre que, s'il n'était guéri, la rage n'aurait pas dû exercer sur lui, comme sur les animaux, ses ravages épouvantables?

Il est vrai qu'on a dit encore : Qui prouve que le chien qui a mordu l'enfant était enragé? Dans cet ordre d'idées, on pourrait aller loin; à l'autopsie, on a trouvé chez l'animal tous les caractères du chien enragé. On oublie que d'ailleurs le jeune Meister a reçu un virus rabique encore plus énergique que celui que lui a transmis le chien enragé. Et s'il n'avait contracté la rage du chien, il l'aurait contractée du lapin bien autrement forte. D'autre part, les expériences antérieures ont prouvé que l'introduction de ce virus, virulent, à travers l'économie de chiens enragés, les avait rendus réfractaires à la rage. Pourquoi le traitement qui s'est montré efficace là serait-il illusoire ici. En somme, toutes ces critiques sont sans valeur réelle. On peut espérer qu'elles seront absolument démenties par les faits. Les sujets inoculés se portent bien; on a de leurs nouvelles chaque jour. Leur état, mieux que toutes les discussions, fera taire tous les doutes qui pourraient se produire.

En tout cas, telle est aujourd'hui la situation. On ne pouvait la souhaiter meilleure et plus rassurante. La rage obligée d'avorter, un mal si épouvantable désormais vaincu, une grande conquête à notre actif, ce sont là des nouvelles qui, par le temps qui court, reposent un peu des illusions qui nous entourent et font du bien. La découverte va faire son tour du monde en grandissant encore le nom de M. Pasteur, et elle va jeter un nouvel éclat sur la science française ¹.

Autre découverte qui pourrait bien avoir une certaine portée industrielle. Il y a bien longtemps que l'on cherche à fabriquer du gaz avec de l'eau. Le gaz à l'eau a fait déjà beaucoup parler de lui. On a tenté ainsi de supplanter le gaz de houille, et quelques rares usines en Amérique et en Allemagne préparent du gaz à l'eau. Transformer de l'eau en lumière paraît étrange, et c'est cependant bien simple.

L'eau n'est-elle pas formée par la combinaison de deux gaz? l'hydrogène, l'oxygène. Quand on met le feu à un mélange de 2 volumes d'hydrogène et de 1 volume d'oxygène, on obtient une flamme bleuâtre, et si l'on place au-dessus une soucoupe de porcelaine, on voit ruisseler

¹ Plusieurs personnes mordues sont arrivées au laboratoire de l'École normale. M. Pasteur vient de commencer les inoculations sur cinq enfants âgés de neuf à quatorze ans.

des gouttelettes d'eau. L'oxydation de l'hydrogène a produit de la vapeur d'eau que la soucoupe froide a condensée en liquide. On a littéralement fabriqué de l'eau. Réciproquement, en décomposant l'eau, on obtient d'une part l'oxygène, de l'autre l'hydrogène, le gaz le plus léger que nous connaissons et celui qui, par sa combustion, donne le plus de chaleur.

L'hydrogène ne possède pas par lui-même une flamme éclairante. Il brûle à bleu et avec une teinte pâle. C'est que pour qu'une flamme soit brillante, il faut qu'elle tienne en suspension des particules solides. Têl est le cas de l'hydrogène protocarboné du gaz de la houille. Le carbone en particules ténues, que renferme la flamme, lui donne de l'éclat. Mais rien n'est plus facile que de donner cette propriété à l'hydrogène; il suffit de le faire brûler au contact d'un corps solide, magnésie, platine, etc., ou tout bonnement de le faire barboter avant sa combustion dans des huiles de pétrole ou dans des hydrocarbures quelconques. La flamme devient superbe et, comme la température de la combustion est très élevée, on peut obtenir, à dépense égale, un pouvoir éclairant notablement plus considérable que celui que donne le gaz ordinaire.

Ce n'est donc pas à cause du faible éclat de la flamme d'hydrogène que le gaz à l'eau ne s'est pas répandu. On a dû renoncer à son emploi parce qu'il n'était pas économique en général, et surtout parce que, tel qu'on le préparait, il renfermait des proportions très notables d'acide carbonique et d'oxyde de carbone. Or l'acide carbonique vicie l'atmosphère; l'oxyde de carbone fait mieux que de le vicier, il est toxique pour les animaux; il détruit les globules du sang à petite dose, et à dose un peu plus forte, il empoisonne. L'acide carbonique et l'oxyde de carbone sont ces deux gaz qui se dégagent de certains poêles mobiles, des charbons en combustion; ils asphyxient les malheureux qui se suicident en s'enfermant dans une chambre hermétiquement close. Qui n'a remarqué la pâleur des cuisiniers et de toutes les personnes astreintes à vivre à côté des fourneaux en plein feu? Le gaz à l'eau a conservé de ce chef une très mauvaise réputation.

Ces inconvénients, très sérieux, tenaient jusqu'ici au mode de préparation employé, le seul connu d'ailleurs. Il consiste à faire passer sur du charbon incandescent de la vapeur d'eau. L'eau se décompose en oxygène et en hydrogène. L'oxygène oxyde le charbon à deux degrés différents et donne de l'acide carbonique et de l'oxyde de carbone. On le débarrassait à peu près de l'acide carbonique en le combinant à la chaux, mais l'oxyde de carbone n'en passait pas moins avec l'hydrogène.

Deux ingénieurs, MM. Hembert et Henry, par un tour de main très habile, sont parvenus du même coup à enlever au gaz à l'eau tous ses défauts et à le produire économiquement. Leur solution est toute simple. Il font aussi passer de la vapeur d'eau aussi sèche que pos-

sible sur du coke incandescent. L'eau se dissocie et donne des volumes égaux d'hydrogène et d'oxyde de carbone. Jusqu'ici rien de neuf. Mais, au lieu de conserver l'oxyde de carbone, ils s'en débarrassent par une très jolie réaction; ils font circuler le mélange dans une nouvelle cornue portée au rouge. Or, dans cette cornue, un tuyau en fer avec des trous projette des jets de vapeur surchauffée. Cette vapeur se décompose aussi à la haute température qu'elle rencontre; son oxygène se porte sur l'oxyde de carbone et le transforme en acide carbonique, et son hydrogène libre vient s'ajouter à celui qui avait été déjà produit dans l'opération précédente. Résultat: plus d'oxyde de carbone et récolte double de gaz hydrogène.

On double le volume de gaz utile pour la même dépense de coke. De là l'économie du système. Quant à l'acide carbonique, on s'en débarrasse en le faisant passer sur un lait de chaux. Il ne reste plus qu'à donner l'éclat à l'hydrogène, en l'obligeant à circuler avant de se rendre aux becs dans des liquides carburés. C'est ce que font déjà quelques consommateurs du gaz à la houille pour accroître son pouvoir éclairant.

Le gaz à l'eau, ainsi fabriqué, possède tous les avantages du gaz ordinaire sans en avoir les inconvénients. Employé pour le chauffage, il ne noircit plus les métaux, les peintures, etc., puisqu'il ne renferme aucun gaz sulfureux; il ne vicie pas l'air, puisqu'en brûlant, il ne produit que de la vapeur d'eau. Ce sera évidemment un combustible précieux. Il trouvera un excellent emploi pour la mise en marche des moteurs à gaz.

Nous avons visité la petite usine d'expériences, installée à Montmartre par MM. Humbert et Henry. Le chargement des cornues est une opération facile, et la réaction s'effectue avec régularité. Le gaz obtenu et enrichi est d'un éclat remarquable. La flamme est dorée et, à cause de sa température élevée, elle permet de voir les objets avec leur véritable couleur. D'après une note des inventeurs à l'Académie des sciences, leur gaz à l'eau pourrait leur revenir à *un centime et demi*. Souhaitons que leurs calculs soient exacts. Il y a beaucoup de petites villes qui se hâteraient d'adopter le nouveau gaz. Et les grandes villes auraient enfin du gaz à 15 ou 20 centimes! Mais ne préjugeons pas de l'avenir. C'est toujours la pratique qui, en pareille matière, doit avoir le dernier mot.

Depuis près de deux ans, sous les auspices et avec le concours de MM. de Rothschild, M. Marcel Deprez prépare, au chemin de fer du Nord, une grande expérience de transport de la force par l'électricité. Il s'agissait de transporter plus de cent chevaux de Creil à Paris par un fil métallique. La construction des machines a pris beaucoup de temps et a donné lieu à certains mécomptes. M. Deprez a fini par vaincre les difficultés. Le projet primitif a été un peu réduit, mais il

semble avoir été exécuté dans ses principaux détails. Le savant ingénieur vient en effet d'annoncer à l'Académie des sciences que la machine établie à Creil donnant quatre-vingts chevaux, la machine réceptrice de Paris en fournissait quarante, soit un rendement mécanique industriel de 50 pour 100.

La distance entre Creil et la Chapelle-Paris est de 56 kilomètres. Mais le fil conducteur est double, un fil pour l'aller, un fil pour le retour; en sorte que le courant parcourt en réalité une distance de 112 kilomètres à travers un fil de 2^{mm}, 5 correspondant à une section de 5 millimètres pour un conducteur unique. La force électromotrice de la machine génératrice à Creil est de 6000 volts. Le courant est de 7 Ampères. La vitesse de la machine à Creil ne dépasse guère celle des roues de locomotives, soit 170 tours à la minute. A la Chapelle, la machine réceptrice fait 277 tours. Bien que cette machine développe un travail mécanique de 648 kilogrammètres par tour, elle ne révèle aucun échauffement appréciable.

C'est la première fois que l'on parvient à transmettre électriquement une force à une distance aussi grande avec un rendement satisfaisant. Il ne faudrait pas cependant en conclure trop vite que l'on pourra économiquement apporter à Paris la force des chutes d'eau inutilisées soit en Seine, soit ailleurs. Le problème économique et industriel est tout autre que le problème scientifique.

Nous signalons aujourd'hui ces premiers résultats pour lesquels plus de 800 000 francs ont été dépensés. Des essais auront lieu bientôt devant les membres de l'Académie des sciences et devant les savants étrangers. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Nous avons raison. L'étoile qui est apparu tout à coup dans la nébuleuse d'Andromède est bien une étoile temporaire ou tout au moins une étoile variable à très longue période. Nous disions, dans notre dernière Revue, que, selon toute probabilité, elle disparaîtrait bientôt. M. Trouvelot, de l'Observatoire de Meudon, vient d'annoncer que son éclat baissait sensiblement. Évaluée à la 6^e-7^e grandeur au moment de sa découverte, elle n'est plus en ce moment que de 12^e grandeur. D'abord d'une couleur orangée, puis rougeâtre, puis bleuâtre en octobre, elle apparaît maintenant blanchâtre. Selon M. Trouvelot, la nouvelle étoile ferait partie de la voie lactée et non pas de la nébuleuse d'Andromède. Quoi qu'il en soit, nous venons d'assister à un phénomène curieux, sans doute à un réveil éruptif d'un astre sur le point de s'encroûter. Sa lumière disparaîtra bientôt et nous la perdrons de vue pour l'éternité !

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 novembre 1885.

Après un grand acte, il nous faut d'ordinaire, à nous autres Français, beaucoup de discours, de dissertations, de thèses et d'hypothèses : pendant que la fortune se repose et respire, nous parlons. Dieu sait si les longs propos, les commentaires verbeux, les jugements dogmatiques et les oracles nous auront manqué entre la date du 18 octobre et celle du 10 novembre, c'est-à-dire entre la dernière journée de la période électorale et le premier jour de la période parlementaire ! A peine cessait-on de se disputer les votes divers des électeurs qu'on s'est querellé sur le mandat qu'ils avaient vraiment attribué à leurs députés. On s'est demandé, avec une curiosité tour à tour un peu vaine et un peu naïve, quelle serait l'attitude des partis sur les bancs de la Chambre. On s'est même demandé quels programmes ils y apporteraient à la tribune : il paraît que les élections n'ont pas suffi à les faire connaître. Classer les élus ; étudier leurs pensées et surtout scruter leurs arrière-pensées ; marquer plus ou moins subtilement leurs devoirs ; indiquer avec plus ou moins de précision leur tâche ; décrire d'avance leurs œuvres en analysant ou en inventoriant leurs professions de foi : c'était à qui de nos journalistes s'acquitterait le mieux de ce soin métaphysique, à droite comme à gauche. Quant aux élus eux-mêmes, après les remerciements traditionnels qu'ils devaient aux électeurs, ils se sont contentés de se recueillir, de préparer leurs cœurs et de ceindre leurs reins. Deux seulement se sont efforcés à quelque chose : l'un qui voulait réunir des éléments divisés et l'autre qui, sans le vouloir, divisait des éléments réunis ; double effort qui, de chaque côté, a été infructueux. De tant de pièces d'éloquence, de toutes ces controverses et de ces essais, le souvenir sera presque effacé dans les émotions de demain. Voici les portes du Palais-Bourbon qui s'ouvrent. Le Parlement nouveau va le remplir du bruit de sa vie tumultueuse ; il commence librement son règne ; c'est à lui que nous laisserons la parole.

Ils ont l'âme troublée, visiblement, les républicains qui vont former dans cette Chambre une majorité si incohérente. S'ils se

prétendent encore les maîtres aussi bien que les favoris du suffrage universel, il s'en faut qu'il y ait au fond de leur orgueil et derrière leur jactance le sentiment réel d'une force supérieure : ils ont eu peur, ils sont irrités, ils ne sont plus sûrs de l'empire souverain qu'ils possédaient naguère dans le pays presque tout entier, eux et la République. Est-ce que, cette défiance, la vindicte électorale qu'ils exercent aujourd'hui n'en est pas un grave témoignage? Qu'au soir ou au lendemain du 18 octobre, ils aient manifesté une joie si insultante; qu'ils aient célébré avec les clameurs d'une populace avinée, comme à Vervins et à la Réole, une victoire si pénible et dont, après le 4 octobre, ils avaient pu douter un instant; que, dans leur triomphe, ils aient plus ou moins lâché la bride à la démagogie qu'il leur est si difficile de refréner en eux : soit; cette intempérance est dans leurs mœurs, dans leurs usages. Mais quoi! il semblerait que leur violence fût devenue comme la règle et la loi de leur gouvernement. Il n'est plus occupé qu'à se faire une catégorie de suspects parmi ses propres fonctionnaires : on les lui dénonce et il les frappe, pour avoir mal voté ou mal inspiré les électeurs; juges de paix, commissaires de police, facteurs ruraux, cantonniers, il les destitue, il les révoque par centaines. Il n'épargne pas même les instituteurs, ces maîtres d'école qu'il ménageait autrefois avec une sollicitude si captieuse : il les congédie ou les déplace en foule. Il sévit plus vivement encore contre les maires : c'est bientôt par milliers qu'on pourra compter parmi eux les victimes de sa fureur. Il se trompe s'il s'imagine que ce genre de vengeance lui sera utile. Des griefs qu'on avait déjà contre lui, il multiplie les uns, il enflamme les autres; ses pires ennemis n'auraient qu'à l'en remercier. Déjà on lui reprochait, presque partout, d'avoir voulu corrompre le suffrage universel et il reste à des observateurs vigilants la certitude que ces élections ont été frauduleuses dans plus d'un département. Capté ou pipé, le suffrage universel s'avilit. Terrorisé, en vaut-il mieux? La République ne le discrédite-t-elle pas autant à nous le montrer crédule et lâche qu'à nous le montrer corruptible? Et quand, par surcroît, des républicains mécontents de ces élections proposent déjà de remplacer le scrutin de liste par le scrutin d'arrondissement, est-ce qu'un si rapide changement de leur opinion n'infirme pas également le respect qu'ils affectaient d'avoir pour le suffrage universel? N'est-ce pas reconnaître que ce suffrage universel qu'ils prétendaient être le principe de leur gouvernement, n'en est qu'un moyen et qu'à leurs yeux son unique vertu, c'est de leur servir et de les servir, c'est de leur donner ou de leur conserver le pouvoir?...

Les républicains ne sont pas les seuls que ces élections aient

décus ou qu'elles inquiètent. Le public a pu entendre, directement, la plainte du prince Napoléon, et, indirectement, celle du prince Victor. Pendant la bataille électorale, le prince Napoléon n'a pas quitté sa tente. Il avait fait savoir à la nation, par une lettre communiquée au *Figaro*, qu'il ne se battrait pas, ni lui, ni le bataillon sacré qui l'entoure et que son petit nombre réduit presque à la force d'une patrouille. Le combat fini, il a fait savoir à la nation, dans un colloque dont le *Figaro* a le secret, qu'il n'a eu qu'à se féliciter de son inaction. Voilà un homme qui a la conscience paisible ! C'est un philosophe, comme on disait jadis. Nous dirions encore et plutôt, selon le langage du jour, que c'est une sorte de nihiliste, sous son masque césarien. Démocrate, sans abdiquer son titre impérial ; républicain, sans pouvoir préciser son idéal de république ; radical, sans oser le proclamer, ce Bonaparte, qui n'a rien d'un bonapartiste, ne croit plus même à la légende des Napoléon, tout en se targuant d'en garder la tradition. Il serait volontiers l'empereur bâtard d'une quatrième république. Mais, jusque dans ce bizarre et vague désir, il n'a ni foi ni espérance. Du moins son sens critique, la seule énergie dont il soit doué, ne s'est-il pas émoussé. Il juge bien l'état de la République : « On est acculé à l'insoluble ». — « Ou la République se reformera ou la République périra ». Mais, le salut, le prince Napoléon sait pertinemment qu'il ne l'a pas en lui. S'il fallait s'en fier au récit d'un confident qui ne se nomme pas et que le *Figaro* n'en invoque pas moins complaisamment, le prince Napoléon aurait quasi confiance en son fils. Il saluerait dans ce fils qui l'a renié et qui est prêt à lui passer sur le corps un jeune téméraire, un obstiné qui s'en ira héroïquement, par la France, par le monde, en suivant son étoile, à quelque conquête qu'elle le conduise. « Victor est un Savoie ; il aime par-dessus tout l'armée, les femmes et la chasse. » Bien qu'on puisse s'étonner un peu que cette parole ait jamais été sur les lèvres du prince Napoléon, nous aurons la galanterie de ne pas contester la louange. Si le prince Victor aime les femmes, nous ne pouvons que l'ignorer : nous ne prêtons l'oreille aux histoires ni de la ruelle ni de la rue. Il est vrai que, dans son apprentissage d'artilleur, le prince Victor n'avait guère conquis la réputation d'un volontaire amoureux de son métier ; on nous le représentait même comme un soldat un peu nonchalant, étranger à la gloriole autant qu'à la gloire militaire et d'un naturel plus prudent que hardi et impétueux. Des chasseurs, qui se trompent sans doute, nous assuraient également qu'il n'avait un goût bien vif ni pour le fusil ni pour le cheval : il leur avait paru peu enclin et peu apte aux exercices violents. Mais qu'importe !... « Victor est un Savoie ». Ce titre non plus ne suffit pas. La France

a, Dieu merci, des princes français, bien français, parmi ces Bourbons dont la famille a travaillé si glorieusement et tant de siècles à la grandeur de la patrie. Et d'ailleurs, que le prince Victor soit dûment de la race infidèle et ingrate des ducs de Savoie ou qu'il soit tout simplement le fils rebelle du prince Napoléon, cette question, pas plus que celle de sa virilité, n'a eu son intérêt électoral ni le 4 octobre ni le 18.

Ce qui nous intéresse davantage, c'est l'idée que, séparément, le prince Napoléon et le prince Victor ont des élections et de l'état où leur paraît être, après ces élections, le parti conservateur. Or qu'est-ce que constate le prince Napoléon? « Les monarchistes arrivent plus nombreux que nous ne le pensions. On a beaucoup dit qu'en votant pour eux on n'avait pas entendu voter pour la Monarchie. Mais il faut reconnaître que le mécontentement qui s'exprime par de tels choix pourrait bien, en s'accroissant encore, ouvrir un jour les portes de la Chambre à une majorité monarchique... La dissolution? Mais ce serait la certitude de ramener trois cents monarchistes à la Chambre. » Quel est, d'autre part, le dialogue du prince Victor avec le confident du *Figaro*? Écoutons-le, cet interlocuteur, en qui le prince Victor a trouvé un apologiste si passionné. « Le résultat des élections a surpris le prince Victor, et la signification que l'on a voulu lui donner l'a fâcheusement impressionné. Le prince croyait, il croit encore que le parti impérialiste est le plus nombreux en France, il n'accepte pas sans révolte la défaite que l'on prétendrait attribuer à ses amis. Je lui disais mardi dernier : « L'union conservatrice s'est faite d'accord commun et la répartition des candidatures a eu certainement l'approbation de Votre Altesse. » Il m'interrompit brusquement : « Lorsque mes amis ont pu prendre en main la direction de nos affaires électorales, presque partout les situations étaient prises. On savait que, par respect filial, je ne pouvais pas, je ne voulais pas intervenir directement dans la lutte; les royalistes en ont profité pour conclure des alliances dont ils espéraient recueillir tous les avantages; mais cela changera, cela doit changer; je ne puis admettre qu'en face de la République il n'y ait pas un Napoléon... » — « Il n'en est pas moins vrai, Monseigneur, que l'hégémonie des forces conservatrices a passé des mains des Napoléon aux mains des d'Orléans. » Ces aveux méritent l'attention des électeurs de demain comme celle des électeurs d'hier. Le prince Napoléon, qui s'est détaché un peu de tout, presque de lui-même, et qui, à défaut de la sagesse, a la sagacité, porte sa vue plus loin que son fils et c'est d'un regard plus libre : il aperçoit, à travers telle ou telle série de conjonctures, la possibilité de la Monarchie. Cette considération, le prince Victor

en est incapable; la vérité présente l'indigne; sans pouvoir la nier, il proteste contre elle. Il y a encore quelque sérénité dans le dépit de l'un; rien que de l'agitation dans celui de l'autre. Tandis que le prince Victor s'impatiente de son impuissance, le prince Napoléon se résigne presque à la sienne; il s'en console à demi, en épanchant son amertume. Le prince Napoléon est fort embarrassé de n'avoir qu'une république à offrir à la France pour la préserver de la République. Le prince Victor a sa présomption: il s'intitule héritier du prince impérial par-dessus la tête du prince Napoléon; s'il n'offre pas encore l'Empire à la France, il le lui réserve. « Vienne la lutte, s'écrie-t-il non sans forfanterie, et je vous jure que nous ne céderons le pas à personne; car, ces batailles-là, on sait dans notre famille comment il faut les livrer et aussi comment on les gagne. » En attendant l'avenir, tous deux reconnaissent forcément que, parmi le parti conservateur, la pluralité appartient aux monarchistes, dans la Chambre. Oui, les électeurs, en déposant dans l'urne, le 4 et le 18 octobre, les noms de 151 Monarchistes, y ont mis comme une première indication de leurs vœux et de leur préférence. Ils ont averti la République qu'au jour où elle ne pourrait plus, entre ses mains soit dégouttantes de sang, soit défaillantes, soutenir les destinées de la France, c'est à la Monarchie que la patrie et la société les remettraient. Le prince Victor ne saurait s'y tromper plus que son père. S'il n'y a pas eu formellement, le 4 et le 18 octobre, un appel au peuple, la France pourtant a marqué, quoique discrètement encore, la volonté qu'elle exprimerait à l'heure périlleuse où elle aurait à se choisir un gouvernement meilleur. Et comment ceux des impérialistes sincères qui souhaitent l'arbitrage suprême du suffrage universel, décidés à obéir au gouvernement qu'il lui plaira de consacrer, pourraient-ils rester indifférents à ce premier signe de la volonté nationale?...

L'avenir! la volonté nationale! nous venons d'écrire ces mots dont le second est presque aussi mystérieux que le premier. Mais, aujourd'hui, ce n'est pas nous qui avons le plus à les peser, à les examiner, à en sonder le sens, à en tirer les oracles qu'ils renferment. C'est aux républicains à le faire. Car la volonté nationale, s'ils la méconnaissent, les punira de leur erreur. L'avenir, s'ils sont sourds à ses prophéties ou s'ils en dédaignent les menaces, accablera tôt ou tard d'un seul coup de sa justice leur imprévoyante république. Ils ont commis des fautes: les élections le leur enseignent non moins que les événements. Eh bien! sont-ils assez raisonnables pour vouloir les réparer, ces fautes? Et, s'ils le veulent, en ont-ils encore le pouvoir? Nous en doutons. Non que nous soyons de ceux qui croient à la fatalité ou qui y croient plus pour une république

que pour une monarchie. Si graves que soient les fautes commises, il n'y a dans la nature ni d'un gouvernement ni d'un autre aucune nécessité qui l'oblige à les continuer ; et peut-être n'est-il pas au monde un peuple chez lequel les fautes soient si facilement réparables que chez le nôtre, grâce à ses ressources, à l'endurance de son tempérament, à sa légèreté même et à sa prodigieuse faculté d'oublier ses souffrances avec tout le reste. Seulement il faut, selon l'heure, beaucoup de génie ou beaucoup d'honnêteté aux hommes d'Etat qui ont à les dégager, monarchie ou république, des conséquences de ces fautes. S'ils le peuvent plus vite et plus efficacement avec l'autorité permanente de la royauté, ils le peuvent plus librement avec le régime anonyme, d'une démocratie. Mais, le génie, nos hommes d'Etat républicains l'ont-ils ? Est-ce M. Brisson ? Sera-ce M. Clémenceau ? L'honnêteté, nous voulons dire cette probité politique qui confesse ses torts et qui les corrige résolument, l'ont-ils davantage ? C'est de quoi nous doutons. Au surplus, comment partager dès ce moment l'espoir des républicains repentants qui nous promettent une république moins dépensière, moins intolérante, plus tranquille, plus soucieuse de notre honneur, plus ménagère de nos armes et plus défiante des aventures lointaines ? Quel spectacle leur parti nous donne-t-il déjà ? N'est-ce pas celui de la violence et de la chimère ? Quelques-uns de ceux qui se flattent d'être les plus modérés annoncent leur dessein d'établir des associations qui, sous leur enseigne, ne seraient que des clubs, selon l'ancien genre : ils ont la naïveté de penser que, ne pouvant plus gouverner la République dans le Parlement, ils la gouverneront dans ces clubs. Parmi les autres, on rivalise à qui sera le plus radical : on veut des invalidations quand même ; on veut une « épuration » des fonctionnaires, suspects personnellement ou coupables d'avoir des femmes suspectes, soit qu'elles se montrent trop peu dévotes à la République, soit qu'elles aient trop de piété envers Dieu ; on veut, par telle ou telle méthode, la séparation de l'Église et de l'État ; on veut la mise en accusation de M. Jules Ferry ; on veut l'impôt sur le revenu ; etc... Eh quoi ! ce serait par ces projets et par ces procédés révolutionnaires que la République inaugurerait, dans la nouvelle Chambre, son règne pacificateur ! Et voilà sur quels présages on nous prie de régler notre confiance !...

En réalité, tout paraît anarchique dans les préparatifs parlementaires du parti républicain. De même qu'avant les élections, M. Spuller n'a pu faire signer aux modérés, aux opportunistes et aux radicaux, un programme commun, de même, après les élections, M. Lockroy n'aura pu les rassembler dans une « réunion plénière » : ce miracle, M. Gambetta avait été impuissant à l'opérer ;

M. Lockroy, « le premier élu de Paris », y a mis à son tour son orgueil et son illusion; il y a employé vainement sa magie. Comment concilier tant de prétentions et combiner tant de systèmes? Comment réduire en un seul type tant de genres de république idéale? Comment fondre en une seule doctrine les principes de tant de sectes et de tant de factions? On assure que M. Lockroy n'en désespère pas. Soit. S'il a seulement le bonheur de décider le parti républicain à choisir parmi ses plans de réformes trois ou quatre propositions et à s'en contenter pendant quatre ans, ses amis pourront le couronner de fleurs et le conduire avec des chants d'allégresse dans la République de Platon. Mais ce ne sera pas tout que d'assurer par ce prodige la discipline du parti républicain; il faudra également assurer la force du ministère qui lui obéira. Ce ministère, quel sera-t-il? Celui de M. Brisson, complétant comme il lui plaira sa nullité, sinon sa majesté? Celui de M. Brisson, contraint de substituer deux radicaux d'un sang pur à MM. Hervé-Mangon et Pierre Legrand que le suffrage universel a eu la cruauté de proscrire de la Chambre? Ou bien le ministère de M. Brisson largement et profondément renouvelé par le parti radical, sous l'inspiration de M. Clémenceau? Autant de questions, autant d'énigmes aujourd'hui. Qui sait même si M. Brisson veut prolonger son principat ministériel et s'il ne céderait pas avec joie sa place à M. Clémenceau ou à M. Floquet? Il préférerait certes à un pouvoir si précaire, à un titre si incertain, cette oisive présidence de la République où son austérité s'étalerait fastueusement et doucement, avec tous ses mérites. Or M. Grévy est un vieillard de soixante-dix-huit ans; il a eu un étourdissement la semaine dernière; la menace d'une mort subite plane sur sa tête. Nul doute que, pour cet accident, M. Brisson ne se libérât volontiers de sa charge de premier ministre. Le lui permettra-t-on? Et que deviendra-t-il? Parmi tous ces hasards et tous ces jeux de la triste république qui nous gouverne, nous savons du moins quels sont nos devoirs, à nous autres conservateurs, et nous les observerons dans la Chambre comme dans le pays. Les électeurs ont donné à nos représentants, non pas un mandat constitutionnel, mais un mandat purement patriotique, religieux et social : celui de demander tous les jours à la République la fin des maux que lui doivent hélas! la patrie, la religion et la société; en outre, celui de protester contre toutes celles de ses lois et tous ceux de ses décrets par lesquels ses gouvernants de demain aggraveraient encore ces maux. Rien de plus simple et de plus noble qu'une telle tâche; rien de plus habile aussi que de la bien remplir. La République fera le reste! Mais la France, le jour où la République succombera sous le poids de ses fautes, la France se souviendra de ceux qui, après les

avoir signalées courageusement, n'auront pas cessé d'en réclamer la réparation : elle les reconnaîtra, non seulement à leur vaillance et à leur constance, mais à leur généreuse sagesse, et ce sont eux que, ce jour-là, elle appellera pour être ses sauveurs.....

Un des premiers soins de la Chambre, ce sera de s'enquérir de ce qui se passe au Tonkin. Il faudra que le gouvernement dise enfin à la France quel est, dans le Tonkin, dans l'Annam et aussi dans la Cochinchine, l'état réel des choses. Ce gouvernement trompait cyniquement les électeurs, la veille du 18 octobre, quand M. Allain-Targé écrivait aux préfets, dans une circulaire que le général Campenon aurait dû déchirer de la pointe de son épée, si le général Campenon avait voulu rester fidèle, pour son honneur, à sa parole de ministre et de soldat : « Il n'y a aucune opération militaire au Tonkin. Il n'est pas question d'y envoyer des renforts. Démentez toutes les fausses nouvelles de ce genre. Vous avez le droit et le devoir de mettre les populations en garde contre ces manœuvres coupables »... Ah! République des honnêtes gens! République vertueuse, qui nous promettait d'avoir le culte de la vérité avec l'amour de la publicité! République, qui nous jurais de ne faire de politique qu'au grand jour et dans l'unique intérêt de la patrie! Voilà tes serviteurs, ou plutôt voilà tes maîtres!... La France ne sait rien du sort de son armée et de son drapeau, rien de l'emploi de son argent et de son sang, dans ce Tonkin où trois fois déjà elle a subi la honte d'un désastre, elle ne sait rien que par les gazettes de l'étranger, que par des lettres particulières échappées à un contrôle soupçonneux et audacieux, ou par des dépêches écourtées, arrangées, falsifiées sans vergogne. Elle ne sait donc qu'à la dérobée ce qu'elle devrait savoir facilement, sûrement, totalement. Elle en est indignée. Qu'on ne l'abuse pas davantage, qu'on ne se joue plus d'elle à la face de l'Europe! On a nié qu'il y eût au Tonkin « aucune opération militaire »; et maintenant qu'on est bien forcé d'avouer qu'il y a au Tonkin des « opérations », on les déguise sous des noms hypocrites et des périphrases ridicules; on les appelle « une œuvre de gendarmerie en grand »! On a nié qu'il fût question « d'envoyer des renforts » au Tonkin, comme s'il n'en était pas besoin, et voici que la France apprend que les milliers d'hommes qu'on y expédie, depuis le 18 octobre, y vont combler les vides, moins de ceux dont le service expire que de ceux dont la vie est finie. Elle en est avertie par les confidences douloureuses des familles; et aussitôt, pour la duper encore en palliant l'horreur funèbre de ces renseignements, on communique aux journaux une note qui contient ces mots dérisoires à force d'atténuation et de dissimulation : « Nos pertes sont minimes; malheureusement le

choléra enlève cinq ou six hommes par jour! » Combien de temps le mensonge systématique dont la France est ainsi la victime durera-t-il encore? La nouvelle Chambre le tolérera-t-elle comme l'ancienne?...

Dès le 19, au lendemain même des élections, le général Camponon avait reçu, racontait-on, une dépêche du général de Courcy dans laquelle « il est fait allusion aux troubles qui ont eu lieu dans l'Annam » et au massacre « d'un certain nombre de chrétiens » égorgés dans la province de Kouang-Tsi. Cette dépêche paraît dans les journaux, le soir du 21. Le 27, une autre dépêche vient attester que, depuis le 21, le général Jamont a commencé les « opérations; » qu'il a rencontré, au passage du fleuve Rouge, une « résistance vigoureuse »; qu'il lui a fallu trois jours pour s'emparer de Than-Maï; que le général Négrier, de son côté, « poursuit les pirates dans la portion de territoire comprise entre le canal des Bambous et le canal des Rapides », c'est-à-dire dans le Delta même. Puis, le télégraphe s'est tu, paraît-il... Quelle est donc, au juste, la situation? L'Annam tout entier s'est insurgé; Thuyet, accompagné de son jeune roi, a rallié les Pavillons-Noirs, aux bords du fleuve Rouge, tandis qu'il lançait des bandes vers la frontière orientale de la Cochinchine, jusqu'à Baria. Le général de Courcy occupe Hué, sans pouvoir s'en écarter; il a failli tomber aux mains de l'ennemi, près de Quinhone. Les sept mille chrétiens qui ont péri autour de Quang-tri et que les mandarins n'ont commandé de massacrer que parce qu'ils étaient les amis et les protégés de la France, ont été frappés presque sous les yeux du général Prudhomme, à quinze kilomètres de ses cantonnements. Le Cambodge est mal apaisé. La Cochinchine est dans l'effroi: Bien-Hoa et Bin-Hoa ont été attaqués; le général Begin a grand'peine à protéger Saïgon même contre la rébellion. Liu-Vinh-Phuoc règne sur toute la région du fleuve Rouge; il l'a hérissée de troupes, de batteries, de fortifications. C'est pour dégager Hong-Hoa que le général Jamont est en campagne. Tuyen-Quan subit un troisième siège, pense-t-on. Notre domination est incertaine jusque dans le Delta; non seulement la piraterie le dévaste, mais l'ennemi menace Bac-Ninh et pousse ses incursions dans la direction de Hanoï. En un mot, si la Chine nous a donné le Tonkin par le traité de Tien-tsin, il nous reste à en prendre possession, à le conquérir et à le pacifier: elle nous a livré sur le papier, sur la carte, Langson et Laokaï; mais nous ne pouvons dépasser les lignes de Sontay, nous ne pouvons sortir du Delta. Et cependant nous avons prodigué en ces efforts stériles une somme de 322 223 242 francs, partagés en huit crédits, du 28 mai 1883 au 3 avril 1885; plus, une somme de 200 millions,

pour le matériel, pour les provisions tirées des arsenaux et pour les navires que notre marine a usés dans ces parages ; plus, une somme inconnue, mais qu'on peut déjà évaluer à 200 millions, pour les dépenses engagées depuis six mois et qui ont suppléé aux crédits épuisés. Or ce n'est pas tout. Les renforts se multiplient, malgré le démenti de M. Allain-Targé. Du 25 octobre au 7 novembre, cinq bateaux ont emporté 4045 hommes. On allègue que ces 4045 hommes ont tout simplement « relevé » au Tonkin ceux qui, selon la règle, y ont séjourné deux ans. Ah ! c'est à peine assez pour y « relever » les morts ! Car elle est affreuse là-bas, la mortalité. Le choléra décime, aidé du climat, l'armée du général de Courcy. A Lam, « le poste a vu renouveler son effectif quatre fois ». A Haï-Phong, où il n'y a que six cents lits pour les malades, on a compté mille décès. Un officier nous fournit, dans une lettre publiée par le *Journal des Débats*, un total effroyable : « Depuis le 15 mai jusqu'au 31 août, d'après les chiffres officiels (la comptabilité des hôpitaux), il y a eu au Tonkin 4000 et quelques hommes enterrés ». Déjà, en deux ans, il y avait eu, sur les champs de bataille du Tonkin, entre Hanoï et Langson, plus de 6000 tués ou blessés. Enumération sinistre qui devrait avertir de leur crime les auteurs de cette meurtrière folie. Est-ce que le Tonkin ne sera qu'un cimetière pour notre armée ? N'avions-nous pas déjà, par-delà les Vosges, le cimetière de Gravelotte, pour y pleurer et, au moins, pour y retrouver dans les larmes brûlantes d'un patriotisme à la fois ému de douleur et de colère, l'héroïque secret de notre ancienne force et de notre ancienne gloire ?...

Dans les nouvelles affaires de l'Orient, rien encore qui soit décisif. La guerre, quoi qu'en aient dit à mainte reprise certains télégrammes, n'a point éclaté entre la Serbie et la Bulgarie. Docile aux conseils des puissances, le roi Milan n'a pas franchi la frontière, si impatiente et fougueuse que soit l'armée qu'il commande et qui semblait le mener. Maintenant qu'une conférence solennelle a commencé à Constantinople et que les puissances se disposent à remettre les choses de la Roumélie et de la Bulgarie dans leur état antérieur, il est vraisemblable que le roi Milan s'abstiendra plus rigoureusement encore de provoquer aucune hostilité, pas plus du côté de la Macédoine que de la Bulgarie. Sera-ce bien le *statu quo ante* qui sera rétabli à Philippopoli et à Sofia ? On le présume ; on ne saurait pourtant l'affirmer. Pour sa part, la Russie le veut obstinément. Elle n'est pas prête à une guerre européenne ; sa pénurie financière l'oblige à la paix, au repos ; et puis elle sait qu'une commotion de l'Orient pourrait ébranler l'Occident : sagement elle s'en défie. En outre, le tzar est irrité contre le prince Alexandre :

il ne lui pardonne ni d'avoir essayé de s'affranchir, en secouant sa tutelle, ni d'avoir engagé la Bulgarie dans « l'aventure de Philippopoli », sans avis préalable, hors de saison et à la manière révolutionnaire. C'est une indépendance dont le tzar prétend le punir. Avant-hier il l'a rayé des cadres de l'armée russe. On assure que volontiers il lui retirerait sa couronne. Pour le moment l'Allemagne assiste la Russie. Il s'en faut que, d'abord, l'Autriche en ait eu le dessein. Au contraire, elle pensait profiter de l'occasion pour créer une Bulgarie indépendante de la Russie; elle témoignait en secret au prince Alexandre une bienveillance encourageante; elle faisait luire devant la Serbie l'espérance d'une compensation : elle comptait s'acquérir ainsi dans la région du Danube la clientèle de deux peuples reconnaissants, tandis que la Russie, qui déjà n'a plus l'un à son service, se serait aliéné l'amitié de l'autre. Sous la pression de l'Allemagne, l'Autriche a dû modifier sa diplomatie. L'empereur, en recevant les présidents des délégations, leur a dit : « Le gouvernement austro-hongrois s'efforce, de concert avec les autres puissances signataires du traité de Berlin, de rétablir dans les pays des Balkans l'ordre légal, dont la violation inattendue met dans un grave danger la tranquillité et le bien-être des populations de cette région. » Puis, devant les Délégations mêmes, le comte Kalnoky a déclaré qu'il fallait que le traité de Berlin fût respecté, conséquemment que la Roumélie devait rester séparée de la Bulgarie; seulement, il l'a déclaré, sans nier qu'il fût possible de réviser le statut organique de la Roumélie, si le sultan y consentait. Quant à l'Angleterre, elle a paru aussi favorable au prince Alexandre que la reine au frère de son gendre préféré. Sans doute la politique de l'Angleterre était toute différente en 1878, dans ce congrès de Berlin où elle menaçait de tirer l'épée, si, selon le traité de San-Stefano, on laissait se former « la grande Bulgarie ». Mais la politique de la Russie est différente aussi. L'opposition de l'Angleterre a changé de côté : voilà tout. Aura-t-elle, dans la conférence, la même attitude? La convention que sir Drummond Wolff vient de signer si amicalement, presque fraternellement, avec Saïd-Pacha, aura-t-elle la vertu de rendre l'Angleterre plus sévère pour le vassal ambitieux et rebelle de la Turquie? On l'ignore actuellement. Et combien de mystères encore il y a au fond de ces affaires d'Orient, de plus en plus compliquées tous les jours! Pour n'en avoir aucune inquiétude, il nous faudrait, en vérité, tout l'optimisme de M. de Freycinet avec toute la béatitude de M. Grévy...

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nouveau Manuel de Droit ecclésiastique français, par Emile OLLIVIER, de l'Académie française. (1 vol. Garnier frères).

C'est un recueil complet de tous les textes de lois et de tous les documents sur la matière. Ce livre manquait, car on en était encore au *Manuel* de M. Dupin, publié sous Louis-Philippe au moment de la lutte pour la liberté de l'enseignement secondaire, et condamné alors par l'épiscopat en même temps que mis à l'*Index* à Rome.

Le nouveau *Manuel* établi par M. Emile Ollivier renferme les actes de l'autorité ecclésiastique aussi bien que ceux du gouvernement civil, depuis la Pragmatique sanction de Charles VII, le Concordat de François I^{er} et la Déclaration de 1682, jusqu'aux décisions les plus récentes et à la Lettre de Léon XIII à l'archevêque de Paris, en date du 17 juin 1885. C'est le plus vaste répertoire que nous ayons encore possédé en ce genre.

Au lieu de classer les documents par ordre de matières, comme l'avait fait M. Dupin, M. Emile Ollivier les a placés dans l'ordre chronologique, c'est-à-dire qu'après avoir coordonné tous les documents relatifs à l'ancien régime, l'auteur a classé ensuite ceux de la Révolution, ceux du Consulat et de l'Empire, dont l'étendue et l'importance sont considérables, puis ceux de la Restauration, de la monarchie de Juillet, de la seconde République, du second Empire, et enfin de la troisième République.

Le recueil de tous ces actes, lois, pièces officielles, décisions, auxquels on a besoin, dans les circonstances actuelles, de se reporter à chaque instant, n'occupe pas moins de 500 pages, et 200 autres sont con-

sacrées aux annotations et commentaires de l'auteur.

Bien que M. Emile Ollivier ait visé à se détacher de tout esprit sectaire, de façon à faire de son ouvrage un *Manuel* que les jeunes séminaristes et les ecclésiastiques puissent placer dans leur bibliothèque aussi bien que les hommes politiques, nous n'oserions garantir qu'il se soit mis, dans ses Commentaires, à l'abri de toute critique. Mais, du moins, les intentions sont bonnes, l'ouvrage établi avec soin, et de nature à rendre de précieux services par la masse de documents qu'il renferme. Ces documents étaient épars, souvent difficiles à trouver. Il les a réunis tous en un véritable arsenal où puiseront utilement les hommes d'étude et les défenseurs de l'Eglise.

Inventaire analytique de la Correspondance de nos Ambassadeurs.

Sous ce titre, la librairie Félix Alcan (ancienne maison Germer Baillièrre et C^{ie}) vient d'entreprendre, sous le contrôle de la commission des archives diplomatiques instituée au ministère des affaires étrangères, une publication très importante et du plus haut intérêt historique.

Le premier volume, consacré aux *ambassades de MM. de Castillon et de Marillac, en Angleterre (1537-1542)*, a pour auteurs MM. Jean Kaulek, chef de bureau au ministère des affaires étrangères, Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis.

On y trouve non seulement l'analyse des dépêches de nos ambassadeurs, mais aussi les pièces de toutes sortes qu'ils joignaient à leur correspondance et le résumé de leurs mémoires politiques.

Il n'est pas de sujet qui, à l'occasion, ne soit abordé dans ces dépêches et dans leurs annexes : l'histoire intérieure des pays étrangers y tient une place importante ; l'histoire militaire, l'histoire économique, peuvent y recueillir une ample moisson de renseignements précieux ; l'historien des arts et de la littérature lui-même y trouvera nombre d'indications qu'il chercherait vainement ailleurs. — Reproduction abrégée, mais fidèle, d'une collection incomparable, véritable histoire de la politique française écrite par les hommes d'Etat qui l'ont dirigée depuis plus de trois siècles, elle contribuera à l'éducation de la démocratie française en facilitant l'étude de notre histoire diplomatique et de nos traditions nationales.

Michel Chamillart, contrôleur général des finances et secrétaire d'Etat de la guerre (1699-1709), par l'abbé G. ESNAULT. Paris, Picard ; 1885. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de la fin du règne de Louis XIV.

Chargé de la direction générale des finances de France en 1699, nommé secrétaire d'Etat de la guerre en 1701, Michel Chamillart fut associé, par ce double ministère, à tous les événements qui suivirent l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne. Sa correspondance avec les plus illustres personnages du temps devait contenir beaucoup de ces choses secrètes qui échappent aux contemporains et que les historiens sont avides de recueillir. Mais, jusqu'ici, les papiers intimes et personnels de ce ministre étaient demeurés inconnus ; il les avait presque tous emportés, lorsque, après sa disgrâce, en 1709, il vint se fixer dans sa terre de Courcelles, au Maine. Depuis lors tant de précieux documents étaient restés ensevelis dans cette retraite.

Ce sont eux que M. l'abbé G. Esnault a eu la bonne fortune de rassembler, de classer, et qu'il vient de publier avec ordre et bon goût.

Ce recueil contient plus de trois cents pièces entièrement inédites,

parmi lesquelles se rencontrent des lettres de Louis XIV, de Philippe V, du duc d'Orléans, du duc du Maine, de M^{me} de Maintenon, de Fénelon, des ducs de Vendôme, de Villeroy, de Noailles, de Saint-Simon, de Guiche, d'Harcourt, de la Feuillade, de Roquelaure, de Tallard ; des maréchaux de Vauban, de Villars, de Marsin, de Tessé ; des princes de Vaudemont, de Monaco, etc., etc.

Tous ces noms, cités parmi les plus illustres, prouvent quel intérêt s'attache au livre de M. l'abbé G. Esnault, livre qui prendra rang parmi les plus importantes études consacrées à l'une des grandes périodes de notre histoire nationale.

Journal de dix ans. — *Souvenirs d'un impérialiste*, par FIDUS. 1 vol. Fetscherin et Chuit.

C'est le Journal dont le *Figaro* a publié des extraits qui ont si vivement attiré l'attention. Il contient une suite de récits, de portraits et de révélations inattendues sur les événements les plus importants de notre époque. Les efforts des partis, leurs projets d'alliance, leurs plans de restauration, y sont racontés avec des détails nouveaux et inconnus. Nous citerons en particulier Napoléon III en exil, la fusion orléaniste-légitimiste, la chute de M. Thiers, la lutte du Maréchal contre Gambetta, la curieuse négociation qui précéda sa démission ; les études, les projets, la mort du Prince impérial, récits variés et émouvants, qu'on suit avec le plus vif intérêt.

La curiosité éveillée a cherché plusieurs fois à soulever le voile de l'anonyme qui couvre Fidus. On a attribué ces révélations à plusieurs personnages mêlés aux événements de ces dernières années, à un ancien ministre de l'Empire, à un ami de la famille impériale, etc. On n'est pas encore arrivé à connaître le nom de l'auteur ; mais son œuvre, sur laquelle nous aurions pour notre part plus d'une réserve à faire, n'en est pas moins piquante, et de nature à éclairer utilement plus d'une page de l'histoire contemporaine.

Droit coutumier français. La condition des biens, par Henri BEAUNE, ancien procureur général à la cour de Lyon. — Paris, Laroze et Forcel; Lyon, Delhomme et Brigueat. — 1 vol. in-8°.

Les études sur l'ancienne France et en particulier sur notre vieille législation ont pris en ces dernières années une importance et un intérêt que justifie leur nouveauté et qui explique les nombreux travaux dont les lois disparues en 1789 sont l'objet. On fait beaucoup de législation comparée en ce moment : n'y a-t-il pas une utilité supérieure à rapprocher de nos lois actuelles celles qui les ont précédées, pour en saisir les caractères différents comme pour en marquer les points de contact, en un mot pour tracer d'une main sûre et précise le chemin parcouru ?

Cette utilité, un ancien magistrat, bien connu déjà dans la science historique, l'a sentie, et il a consacré ses loisirs à doter notre pays d'une œuvre qui lui manquait encore ; une histoire générale du droit coutumier français.

En 1880 paraissait un premier volume, l'*Introduction à l'étude historique du droit coutumier* jusqu'au commencement du seizième siècle, « tableau complet, bien composé, vivement conduit des sources de notre ancien droit », a dit un membre de l'Institut, M. Glasson, dont on connaît la compétence en pareille matière. En 1882, il publiait la *Condition des personnes*, dans laquelle il passait successivement en revue le clergé, la noblesse, les bourgeois des villes et des campagnes, les étrangers, les serfs, les juifs, les bâtards, les morts-civils, les communautés d'habitants, les corporations, les personnes mariées, la puissance paternelle, etc. Cette année, pour répondre au vœu qui lui était universellement exprimé, il vient de donner la *condition des biens* c'est-à-dire la description exacte et complète du régime de la propriété foncière et mobilière en France sous l'empire des coutumes. Encore un volume, consacré à l'étude des contrats et de la procédure, et M. Beaune aura achevé son œuvre ;

il aura terminé l'histoire du droit coutumier français.

Le caractère distinctif, on peut dire original de cette histoire, c'est le plan que l'auteur s'est tracé. Pour la rendre plus facilement accessible et plus utile aux juriconsultes, comme aux étudiants eux-mêmes, il a suivi de très près la marche et l'ordre du Code civil moderne, en d'autres termes les principales divisions adoptées par le législateur de 1804, et passées depuis en usage dans l'enseignement. Mais, en même temps, il a respecté l'ordre chronologique dans l'exposition du développement de chaque institution, de manière à éviter toute confusion de lieu ou d'époque, et à permettre au lecteur de ne point s'égarer dans les changements multipliés que la coutume et la jurisprudence ont apportés à notre droit. Il n'a pas eu l'ambition de tout dire, mais celle de ne rien affirmer que d'exact. Il a fixé, sur chaque point, les grandes lignes, sans négliger d'exposer, quand la chose était utile, les exceptions ou les dérogations secondaires, en un mot, il a tenu à donner un tableau véridique de nos usages si divers non seulement dans les provinces coutumières, mais encore dans le midi de la France, où le droit romain avait conservé toute son autorité. Et quelle variété infinie dans les modes d'appropriation du sol, à partir de la féodalité. Comme il est intéressant de suivre le fief dans ses mille applications et transformations ! Quelle peinture curieuse du régime successoral adopté par nos ancêtres ! La souplesse et la vivacité du style de M. Beaune, qui parle toujours une langue élégante et limpide, déguisent à merveille l'aridité de certains détails techniques et communiquent à son œuvre un attrait fort rare, pour ne pas dire inconnu, dans les travaux de cette nature.

La science n'y est pas ménagée, et pourtant le lecteur ne se lasse pas de ces courts et vigoureux chapitres dans lesquels l'auteur a su condenser le fruit de ses abondantes recherches, et qu'il sème, çà et là, de profondes pensées. Son résumé, notamment, est une page excellente : on

n'avait pas encore exposé avec autant de lucidité et sous une forme aussi magistrale, les principes qui inspiraient nos pères dans la constitution de leurs familles. Le troisième volume ajoutera encore à la réputation méritée de M. Beaune et à la reconnaissance que lui doivent les historiens de notre pays.

L. M.

La Comédie satirique au dix-huitième siècle, par M. Gustave DESNOIRESTERRES. (Emile Perrin.)

C'est l'histoire de la société française par l'allusion, la personnalité et la satire dramatique, depuis l'avènement de Louis XV jusqu'à celui du Consulat, c'est-à-dire y compris les orages d'une révolution pour laquelle le théâtre n'a pas été un des moindres champs de manœuvre et de bataille. On devine l'intérêt, l'originalité exceptionnelle d'une telle donnée : une nation entière étudiée par le menu, surprise dans son intérieur, dans sa vie murée; car nul n'échappe à cette investigation infatigable, pour peu qu'il ait eu son heure de célébrité quelconque, et le plus humble comme le plus grand trouve sa place dans cette succession de tableaux et de portraits d'une importance inégale, mais tous concourant au même but, une sorte de confession générale de cette époque qui en avait gros sur la conscience. M. Desnoiresterres, d'ailleurs, a su grouper ces mille documents épars, ramassés avec beaucoup de soin et d'efforts, dans un ensemble habilement condensé et d'une lecture aussi attrayante qu'illustrative.

Le Carnet d'un ouvrier.

par César Cantù (1 vol. Firmin-Didot).

Sortant du cadre ordinaire de ses travaux, l'illustre et vaillant historien qui est la gloire de l'Italie n'a pas dédaigné, en véritable ami de l'ouvrier, de consacrer de longues heures à travailler exclusivement

pour lui. Recherchant avec patience tous les renseignements qui lui ont paru utiles à la classe populaire; se mettant, avec cette bonhomie et cette simplicité qui est le propre des grandes âmes à la portée de ceux à qui il s'adressait tout spécialement; mêlant au récit des événements les réflexions morales qu'ils inspirent, il a su donner un puissant attrait au simple récit de la vie d'un ouvrier.

Le livre fourmille de détails techniques et de renseignements intéressants qui rendent plus attrayantes les leçons morales qu'il renferme. Ce qui étonne le plus en le lisant, c'est le nombre et la variété des notions scientifiques, commerciales, industrielles, agricoles, géographiques, statistiques, politiques, sociales, et surtout des enseignements pratiques que l'auteur a su y condenser et qui en font une véritable encyclopédie populaire. D'un style familier, dont la traduction n'a pu malheureusement reproduire tout le charme, il emprunte à son origine italienne une saveur toute particulière qui contribuera puissamment à son succès.

La Femme du Premier Consul.
(Dentu.)

Ce nouveau volume de M. IMBERT DE SAINT-AMAND, qui fait suite à la *Citoyenne Bonaparte*, nous montre Joséphine, la société parisienne, les Tuileries, la Malmaison, le château de Saint-Cloud pendant le Consulat. L'auteur des *Femmes de Versailles* et des *Femmes des Tuileries* a groupé, autour du portrait de son héroïne, les attrayantes esquisses d'Hortense de Beauharnais, de M^{me} Junot, de M^{me} de Rémusat, de M^{me} Récamier, de la princesse Borghèse, de M^{me} Moreau, de M^{me} Murat. Son livre, où le côté pittoresque et anecdotique, laissé dans l'ombre par M. Thiers, est remis en pleine lumière, complète les œuvres plus politiques des historiens du Consulat et de l'Empire.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

DU MAINTIEN DU CONCORDAT

DANS L'INTÉRÊT DE L'ÉTAT

Le résultat de nos dernières élections ne répondrait pas à l'attente générale, si chacun ne cherchait à en dégager les leçons qu'elles renferment. C'est le moment des examens de conscience sincères. Les interprétations les plus diverses ont pu et pourront encore se produire, à la suite de cette consultation du suffrage universel. Il en est une, cependant, sur laquelle on paraît généralement tomber d'accord, c'est que les votes des 4 et 18 octobre ont, avant tout, une signification d'apaisement. Désir de paix au dehors et au dedans ; à l'extérieur, par le règlement d'une expédition mal engagée, à l'intérieur, par le calme rendu aux consciences et le retour aux traditions de bonne administration et d'ordre financier, tels sont les vœux qui ont été formulés par la majorité des électeurs. Ne pas tenir compte de ce sentiment du pays serait méconnaître sa volonté et s'aveugler soi-même.

Le rôle de la nouvelle Assemblée et du gouvernement semblerait donc tout tracé. S'ils veulent demeurer fidèles à l'esprit de leur mandat, ils n'ont qu'à le traduire en pratique, en ne persévérant pas dans les errements de leurs prédécesseurs. Il faudrait enrayer, sur tous les points, où finit la politique sensée et où commence la politique d'aventures, et chercher à reconstituer, au moins quelque part, au lieu de toujours détruire. Rien de plus simple, en apparence, et la nation, pour le moment, se contenterait encore de bien peu, car jamais elle ne s'est montrée moins exigeante. Malheureusement, les probabilités sont toutes autres. L'accroissement sensible du parti radical dans la nouvelle Chambre et la tendance des assemblées à se laisser diriger, dans les temps agités, par des hommes qui personnifient plutôt leurs passions politiques que les intérêts d'ordre général autorisent toutes les appréhensions.

C'est ainsi que, sur une question principale, celle des rapports entre l'Église et l'État, il est à craindre que l'avertissement donné

par le suffrage universel ne soit pas entendu. Malgré l'espoir que sembleraient autoriser les déclarations des principaux membres du gouvernement et les réticences contenues dans un certain nombre de programmes électoraux de la majorité, on peut s'attendre à ce que cette discussion vienne, un peu plus tôt ou un peu plus tard, passionner les séances de la nouvelle Chambre. La divergence d'appréciations qui s'est produite, au moment des élections, sur l'opportunité de la dénonciation du Concordat tient surtout au besoin de paix religieuse, manifesté par le pays dans ces derniers temps et auquel nous venons de faire allusion. On a tenu à lui plaire quand on sollicitait ses suffrages, et il semble qu'il ne serait aujourd'hui que logique et presque loyal d'ajourner ces irritants débats. Malheureusement, la position même prise par le parti républicain et ses votes persévérants, depuis l'origine de la lutte, ne permettent guère d'espérer de sa part un changement sérieux. Unanime dès le début, il reste d'accord sur le but final à poursuivre. Il ne se divise que sur l'heure et les moyens d'y parvenir. Les plus ardents, dont le nombre s'est accru depuis la dernière Chambre, voudraient en finir immédiatement; les politiques préfèrent attendre; mais un bien petit nombre d'entre eux ont eu le courage de dire à leurs électeurs qu'il fallait renoncer définitivement au combat. Nous voudrions croire que les plus sages seront les plus habiles, et que, tout au moins dans la session qui s'ouvre, le bon sens l'emportera sur les passions, mais qui peut empêcher qu'un incident quelconque ne vienne les rallumer. L'opportunisme, qui, sur cette question, essaiera peut-être de survivre à sa défaite officielle, est le contraire d'une doctrine. C'est, tout au plus, un expédient. En reportant de pareilles discussions, avec l'espoir secret de ne pas avoir à les trancher, mais sans énergie pour les résoudre dans le sens de la justice et de l'intérêt du pays, on peut, sans s'en douter, se trouver un jour acculé à un abîme et y être entraîné par l'impatience de ses adversaires et la lassitude de tous.

Il est peut-être utile de profiter de cette accalmie momentanée pour examiner aujourd'hui la question du Concordat en elle-même, en dehors des passions qu'elle soulève, et de la replacer sur sa base originaire, dont on cherche trop souvent à la détourner. Envisagée de bonne foi, elle est pourtant assez simple. Les représentants de l'État ont-ils intérêt à briser le lien qui, jusqu'ici, a toujours rattaché l'un à l'autre, en France, le pouvoir civil et le pouvoir religieux, en maintenant leur indépendance réciproque? Comprendront-ils que la politique vexatoire, appliquée dans ces dernières années envers l'Église catholique, équivaut, à la longue, à une

rupture? Et si cette rupture est une fois consommée officiellement par la dénonciation du Concordat, ne seraient-ils pas entraînés par la logique des faits, et quelles qu'aient pu être leurs intentions premières, à prendre le rôle de persécuteurs avoués? Là est toute la question.

A tout hasard, voulons-nous essayer aujourd'hui de grouper les arguments qui nous paraissent les plus propres à démontrer la convenance mutuelle, pour l'Église et surtout pour l'État, de conserver les avantages qu'ils ont retirés de l'établissement du Concordat de 1801. Nous avons eu l'honneur de défendre ces intérêts pendant deux ans, comme ambassadeur auprès du Saint-Siège, et de voir tout le profit que la France peut retirer d'un accord loyal entre les deux pouvoirs. Nous sera-t-il permis, par suite, d'invoquer les souvenirs d'une expérience personnelle pour faire ressortir tous les avantages que nous perdriions, en abandonnant le terrain d'entente religieuse, sur lequel, depuis quatre-vingt-quatre ans, nous avons su nous maintenir sous les régimes politiques les plus opposés et au plus grand profit de tous?

I

Il semble, au premier abord, qu'il ne devrait y avoir que deux opinions parmi ceux qui examinent cette grave question. — On devrait être partisan du Concordat et désirer son maintien, ou être son adversaire et en poursuivre l'abrogation. Voilà l'idée simple et qui se présente au début. Malheureusement, comme toute idée de ce genre, elle se heurte souvent à des intelligences qui la compliquent par la timidité ou la passion. Dans le cas qui nous occupe, ces esprits à la fois violents et timorés, n'osant aller trop vite, mais tenant à se montrer hostiles, ont profité de la latitude même des termes nécessairement sommaires du Concordat, dont l'interprétation a dû varier, suivant les nécessités mêmes du culte et les exigences des pouvoirs publics, pour créer une formule nouvelle. Au lieu de deux partis, nous en avons donc trois sur cette question. Les partisans de l'exécution loyale et pacifique du Concordat, ceux qui en désirent l'abrogation immédiate, enfin le parti mixte, aujourd'hui le plus nombreux, qui, pour grouper ses mauvais vouloirs et ses pusillanimités, a inventé la formule et le programme de la politique *strictement concordataire*.

Ce mot a été une bonne fortune et il a même assez habituellement réuni, sous ce vocable, la majorité dans la dernière Chambre

en faveur des mesures les plus gratuitement vexatoires. Mais il aura quelque peine à s'acclimater en France, parce qu'il ne correspond qu'à deux mauvais instincts, qui, grâce au ciel, n'y sont pas en honneur, la peur et la dissimulation. Sa mise en pratique l'a fait bien voir.

« Oui, ont semblé dire ses partisans, et qui peut nier qu'ils n'aient agi sous ces aspirations; nous voulons la séparation de l'Église et de l'État, et la dénonciation du Concordat qui en est la conséquence, mais nous la voulons lente et progressive. Nous reconnaissons que nous avons encore besoin de temps pour arriver à nos fins, qu'une partie du pays ne nous a pas suivis jusqu'à présent dans nos aspirations hardies, que les femmes, notamment, et il faut compter avec elles, en France, n'ont pas compris toute la grandeur de leur mission. Elles ont la faiblesse de croire, avec l'histoire malheureusement pour complice, que partout où la foi chrétienne n'a pas éclairé le monde, elles ont été la victime des mauvaises passions de l'homme, qui n'a jamais voulu les traiter comme son égal. Elles sont donc, en grande majorité, contre nous. Et l'homme lui-même, en France, sur lequel nous comptons, cependant, comme auxiliaire dans la famille et électeur dans la cité, conserve bien des préjugés qui ne peuvent disparaître en un jour! Il ne se considère, à peu près partout, comme marié, que lorsqu'il a passé par l'Église; il tient à être enterré avec des prières. Il fait baptiser ses enfants; il accepte même trop souvent d'aller assister à leur première communion. Quelle faiblesse! disait l'autre jour un honorable sénateur de la Seine, nous sommes tous ici d'accord en théorie, mais, en pratique, c'est bien différent. Attendons. — Pendant ce temps nos lois sur l'enseignement auront changé la face du pays; nos lycées de filles nous donneront des mères de famille, élevées dans d'autres idées que leurs devancières; nous ne les choisirons peut-être pas de préférence pour nos femmes et pour celles de nos enfants, mais notre voisin les placera dans sa demeure, au grand bénéfice de la libre pensée. Plus instruit, le peuple ne croira plus aux anciens dogmes. La science aura remplacé la foi, et ce jour-là nous pourrons sans crainte modifier officiellement les institutions religieuses. Le fruit sera mûr, nous n'aurons plus qu'à le cueillir.

« Seulement, n'oublions pas que nous sommes la majorité officielle et par suite les maîtres. Tout en conservant le chapiteau extérieur du temple, profitons de notre situation pour démolir, chaque année et sans qu'on le remarque trop au dehors, une partie de l'édifice. Grattons discrètement les murs, si nous ne pouvons encore les détruire, enlevons tous les emblèmes qui sont une affirmation

opposée à notre nouveau dogme, car nous en avons un, la neutralité. Si nous conservons encore les anciens gardiens, empêchons à tout prix le recrutement des jeunes. Une loi militaire, bien faite, tarira la source du sacerdoce. Nous courons le risque, à la vérité, de compromettre notre armée; mais l'intérêt d'enlever la vocation de quelques milliers de séminaristes vaut bien un changement dans nos institutions militaires. Par ce moyen, quand nous jugerons le moment venu, nous prononcerons l'expropriation du culte, pour cause d'utilité publique. Qui voudra désormais se mêler à ces ruines? »

N'est-ce pas là, en réalité, l'histoire de cette politique d'impuissance haineuse qui n'a pas craint, dans ces dernières années, de se produire dans nos Chambres sous le nom de politique *strictement concordataire*? Étrange manière de comprendre, en vérité, la dignité du langage qui sied à un grand pays, que de voir ceux qui le représentent recourir à de pareils subterfuges pour dénaturer un grand acte international. Quoi! l'on refuse à quelques vieux prêtres les moyens matériels de mourir en paix, après une vie entière d'abnégation et de sacrifices et lorsqu'ils ne peuvent plus subvenir par eux-mêmes à leurs besoins, parce qu'un traitement fixe n'a pas été reconnu par le Concordat pour des fonctions, dont il a pourtant stipulé le maintien! L'on réduit nos archevêques et évêques à un traitement, aujourd'hui dérisoire, sous prétexte qu'en 1802, il était suffisant. On a été jusqu'à contester, en vertu du même principe, à trente-six mille desservants qui, pour la plupart n'ont pas de casuel, et bien peu, quelque fortune personnelle, le traitement d'un simple facteur rural, lorsque tous les pauvres du pays viennent encore solliciter leurs aumônes. Et s'ils se plaignent, on leur raye leur traitement d'office. Et les bourses des séminaires qui permettent le recrutement du clergé, on les supprime; enfin, si, malgré ces entraves, les vocations se prononcent, elles devront subir l'épreuve de trois années de caserne. Tout cela s'est appelé et s'appellera de la politique concordataire.

En vérité, est-ce bien dans notre France, dont la langue avait toujours représenté la clarté du style, répondant à la dignité de la pensée, que l'on a pu entendre, pendant des sessions entières, retentir un pareil langage à notre tribune nationale. Heureusement, les spécialistes de cette politique nouvelle ont rencontré d'éloquents contradicteurs, non seulement chez leurs adversaires, mais dans les rangs de leurs amis. Ce n'est pas seulement la parole éloquente du comte de Mun qui a retenti pour dénoncer ces attentats. Des partisans même de la séparation de l'Église et de l'État, comme M. Lenient, mais qui la veulent avec une dignité réciproque,

n'ont pas craint de dire que ce n'était pas par de tels moyens qu'il fallait y arriver.

Il faut espérer que, si cette politique a encore de nombreux représentants dans la nouvelle Assemblée, elle ne trouvera plus, du moins, une majorité pour décider ses votes, et que le traitement de nos chanoines ou les subsides que réclame, pour des intérêts avant tout français, notre grand cardinal algérien ne seront pas de nouveau marchandés ou sauvés par le bon vouloir *in extremis* d'un ministre compatissant. Mais peut-on se flatter que si la nouvelle Chambre montre sur cette question plus de dignité que sa devancière, elle comprendra l'avantage que la république pourrait retirer d'une politique de bon accord avec le Saint-Siège et les catholiques de France, telle qu'elle a été pratiquée en 1848, sous la dictature du général Cavaignac, et en 1871, pendant la présidence de M. Thiers. Il est malheureusement permis d'en douter, tout au moins. Le programme de « Romains » et les actes hostiles qui l'ont suivi, ont placé, depuis sept ans, en France, l'Église et l'État dans un état d'antagonisme, et réuni contre elle dans une ligue plus ou moins avouée la grande masse du parti républicain. Un certain nombre de ses membres reconnaissent peut-être à présent qu'ils se sont aventurés à la légère; mais, pour poursuivre leurs desseins avec succès, ils ont dû les appuyer sur des doctrines, qui, malheureusement, ont laissé une trace dans le pays. Nous ne pouvons rien contre des situations prises et des engagements qu'eux seuls pourraient aujourd'hui détruire; mais nous avons le droit de combattre les arguments avec lesquels ils ont réussi à faire pénétrer dans une partie des masses populaires la conviction que la dénonciation du Concordat et la séparation de l'Église et de l'État seraient, le jour où il serait possible de l'appliquer, le régime le plus approprié aujourd'hui aux besoins de la nation.

Or, parmi ces arguments, le principal est celui-ci. Le Concordat, disent ses adversaires, tel qu'il a été rédigé par le Premier consul et interprété par les pouvoirs qui se sont succédé en France depuis le commencement du siècle, a toujours donné au Saint-Siège et par suite aux catholiques de notre pays des avantages supérieurs à ceux qu'en a retirés l'État. On doit donc regretter sa conclusion dans le passé et faire ses efforts pour l'abroger dans un prochain avenir. Nous ne pourrions le conserver, avec quelque utilité, qu'à la condition d'en modifier l'esprit, en en faisant un instrument de police pour contenir les empiètements éventuels du clergé; mais nous reconnaissons le peu de dignité de ce système qui, à la longue, ne satisferait personne. Nous en serions les dupes,

en continuant à salarier des ennemis qui ne nous sauraient aucun gré de nos sacrifices. Nous voulons donc en finir une bonne fois, aussitôt que nous le pourrons, sans trop de dommage pour nous-mêmes.

Voilà bien l'argument sur lequel s'appuient les adversaires du Concordat. Nous n'hésitons pas à leur répondre qu'ils se trompent dans le passé comme dans le présent et qu'ils sont la victime d'une triple erreur, erreur historique, erreur politique, erreur morale. Voyons d'abord ce qu'a été le passé; il éclairera le présent et permettra à tout homme de bonne foi de juger par les faits, si, même avec l'observation loyale et pacifique du Concordat, telle que nos divers gouvernements l'avaient pratiquée jusqu'ici, l'avantage n'a pas toujours été plutôt pour l'État que pour l'Église catholique elle-même.

II

Dès le début de la négociation de 1801, la situation se dessine dans ce sens. Le Premier consul, à ce moment, voulait à tout prix l'apaisement et la paix au dedans et au dehors. Il avait alors, au dire de tous ses contemporains, cette clarté des premières heures du génie que l'ambition et l'absence de contradicteurs n'avaient pas encore obscurcie et qui lui permettait d'entrevoir nettement et de satisfaire presque aussitôt les besoins du peuple, dont il était momentanément devenu le maître. Or le premier de ces besoins était la paix. Lui-même sentait, à cette époque, que si l'humanité admire toujours les conquérants, car il y a dans l'éclair d'une épée victorieuse le reflet d'une puissance presque divine, qui fascine même ceux qu'elle écrase, elle ne garde d'attachement durable qu'aux hommes qui ont su conserver ou rendre à leur pays une paix glorieuse et respectée. On peut même dire, avec vérité, que l'excuse de la guerre est dans la paix que les belligérants annoncent l'intention, sincère ou non, de rétablir, après la victoire, dans des conditions meilleures. Le Premier consul l'avait compris. Aussi le voyons-nous aussi ardent à l'œuvre de paix, qu'il l'avait été et qu'il le fut depuis pour les luttes guerrières. Pacification de la Vendée, rentrée des émigrés, traité d'Amiens avec l'Angleterre, réorganisation financière, administrative, Code civil : il voulut tout reconstituer, tout apaiser; tant il semblait pressé de placer, dans le même temps, des appareils sur toutes les blessures que sa patrie s'était faites à elle-même et de ses propres mains.

Comment, avec une pareille disposition d'esprit, le Premier consul aurait-il pu croire que son œuvre fût complète, s'il avait

négligé de joindre à la paix du dehors la pacification religieuse? Fort heureusement pour lui et pour la France, le Saint-Siège était alors occupé par un Pontife qui admit tout de suite la nécessité de sacrifices considérables, dans l'intérêt supérieur de la religion et de l'union des deux pouvoirs. Pie VII et Napoléon comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer l'un de l'autre, en vue d'une commune entente : le consul, de la bienveillance éclairée du Saint-Père; le pape, de la puissance du chef armé de la république française. Ce fut, s'il est permis de le dire, en dehors des divergences mutuelles et nécessaires, le point de jonction permanent de ces deux grands pouvoirs. Le Concordat en fut le gage. Mais le pape s'aperçut bien vite que, dans cette alliance, ce serait Rome qui devrait faire les plus grands sacrifices, sacrifices tels, que tout le monde connaît les oppositions formidables que Pie VII dut surmonter pour vaincre, non seulement le mauvais vouloir politique du parti anglais et de l'émigration, mais les résistances d'une notable fraction de son entourage et celles des cardinaux mêmes dont il avait réclamé les conseils. La dépossession éventuelle de leurs sièges, réclamée de Paris, pour un certain nombre d'évêques connus pour leur attachement à l'Église catholique, la préconisation de plusieurs évêques schismatiques, qui avaient prêté serment à la Constitution civile du clergé, étaient, à eux seuls, des motifs très graves qui pouvaient inquiéter la conscience du Saint-Père et l'empêcher de ratifier le Concordat. Et pourtant il le fit, par amour pour la paix religieuse; et la France reconnaissante a dit et redira longtemps, il faut l'espérer, qu'en agissant ainsi Pie VII a bien mérité non seulement de l'Église et des catholiques, auxquels il a rendu l'exercice de leur culte, mais de l'État lui-même auquel il a rendu la paix.

Pour le prouver, il suffit d'examiner en quelques mots la situation religieuse de la France en 1801. Admettons, pour un moment, que le Concordat n'eût pas été conclu, que le clergé fût resté divisé en assermenté et insermenté, c'est-à-dire en schismatique et catholique, assurément le culte n'eût pas été officiellement rétabli et c'eût été un grand malheur, car c'était aussi le désordre complet dans l'État. La théophilanthropie et le culte de la déesse Raison, le décadi et ses obligations dérisoires, avaient déjà énervé le pays. La dissolution sociale, commencée sous le Directoire, aurait, en se continuant, donné ses fruits de mort. Du sang on était tombé dans la boue et une partie de la nation y serait restée. La situation eût-elle été meilleure pour la France, et le Premier consul pouvait-il le supporter? Est-il admissible, d'autre part, qu'après avoir fait du côté de Rome des tentatives infructueuses d'accommodement, il eût osé se déclarer le chef d'une religion nouvelle. L'aurait-il

pu, même s'il l'avait voulu? Pour se convaincre du contraire, il suffit de relire l'admirable chapitre que M. Thiers consacre au Concordat, et de voir dans les entretiens du Premier consul avec ses familiers combien cette impossibilité lui apparaissait clairement. On sent percer dans tous ces récits, dont l'authenticité paraît indiscutable, l'intuition distincte de deux impossibilités. L'une est qu'un peuple puisse vivre sans un culte public; l'autre, qu'en dehors de la religion catholique, on pût donner en France une satisfaction véritable au sentiment religieux. Le protestantisme n'avait pu jeter de racines profondes dans notre pays, malgré les événements qui, pendant le seizième et le dix-septième siècle, auraient pu favoriser son établissement. L'esprit d'examen, une certaine froideur exempte d'entraînement, un formalisme dogmatique, le manque de pompes extérieures dans le culte, sans parler d'autres causes plus nobles, avaient empêché la réforme, à cette époque, de s'établir. Au dix-huitième siècle, on avait cherché à tout détruire par le ridicule et le besoin de nouveauté; mais on n'avait rien fondé, car le règne de la philosophie, mère de notre libre pensée contemporaine, n'avait été qu'une longue négation. Était-il croyable que la France pût se rallier au protestantisme, dans un moment de réaction générale, où elle était amenée, par la force même des choses, à rechercher dans le passé celles de ses institutions qui pouvaient s'assimiler à ses besoins nouveaux. N'était-il pas bien plus simple et plus logique, du moment où il s'agissait de l'établissement d'un culte, de lui rendre l'ancienne religion de ses pères qui, pendant de longs siècles, l'avait aidée à se maintenir dans le chemin du devoir, du patriotisme et de l'honneur?

L'homme qui reconstituait le droit et les coutumes anciennes par le Code civil, les finances, l'armée, la magistrature, pouvait-il innover en matière de culte, ou abandonner au hasard la direction de la pensée religieuse du pays? C'était impossible, en dehors de toute idée ambitieuse et personnelle qui s'y trouvait peut-être incidemment mêlée, mais qui, n'hésitons pas à l'écrire, ne saurait sans indignité être considérée comme le motif déterminant d'une résolution si haute. Disons-le hautement et l'histoire en main, ce n'est pas l'idée du sacre qui dominait la pensée du Premier consul, quand il signait le Concordat; c'était la pensée, nettement entrevue par lui, que la reconstitution de l'État français ne pouvait s'effectuer en dehors de l'idée religieuse et, il faut le dire, de l'idée catholique.

Ce point admis et toutes les révélations des contemporains de cette époque en font aujourd'hui une vérité historique, a-t-on le

droit de s'étonner de la chaleur, de la passion même avec laquelle le Premier consul ait cherché à obtenir la ratification de Pie VII aux arrangements concertés entre ses plénipotentiaires et le Saint-Siège. Mais, quand on relit toutes les pièces de ce grand acte international, qu'y voit-on éclater à chaque page? A part quelques mots aimables pour le Souverain Pontife personnellement, toutes les exigences, toutes les revendications, même toutes les duretés de forme et de langage viennent de Paris, toutes les concessions de Rome. Et cependant, si le Saint-Père désirait vivement que le rétablissement officiel de la religion catholique eût lieu en France et s'il était prêt à toutes les concessions pour l'obtenir, son bon vouloir ne fut-il pas mis à de terribles épreuves? Ne pouvait-on pas prévoir déjà les luttes de 1811 et de Fontainebleau dans les notes diplomatiques de 1801? Quelle garantie pour l'avenir, quand le présent était déjà si difficile? Au contraire, en France, est-ce que l'extinction du schisme constitutionnel et la paix rendue aux consciences par les apaisements donnés aux acquéreurs de biens nationaux n'étaient pas pour l'Etat des avantages immenses et qui valaient bien que le Premier consul s'exposât au mécontentement de ses généraux et de bon nombre de ses conseillers officiels? Sans vouloir, en aucune façon, diminuer le mérite de son attitude courageuse en cette circonstance, le Premier consul savait bien qu'il aurait toujours raison, tant qu'il serait la puissance et la force, du mauvais vouloir impuissant d'Augereau et de Lannes, des rancunes anticléricales de Talleyrand ou de Fouché. Il sentait que son œuvre de réparation ne serait complète que lorsque, à la nation, émerveillée des grands coups de son épée victorieuse, il pourrait offrir à la fois et presque au même jour la paix du dehors et celle du dedans. Mais Pie VII, le doux et pieux pontife, dans les résistances duquel toutes les oppositions coalisées mettaient leur espoir, ne se demandait-il pas, en présence de certaines exigences, s'il ne faudrait pas mieux attendre que de consentir à de pareils sacrifices. Sa conscience n'était-elle pas chaque jour livrée aux plus rudes assauts? Non, il faut le reconnaître, si le Concordat fut un acte héroïque et sauveur, c'est à Rome que les plus lourds sacrifices ont été consentis, et c'est l'État français qui en a recueilli le principal bénéfice.

Admettons, en effet, que le Concordat de 1801 n'eût pas été signé, que le Saint-Siège eût été neuf ans plus tôt dépossédé du pouvoir temporel, que se serait-il passé? Les catholiques auraient été persécutés en France pendant cette période, moins sans doute que sous la Terreur ou aux environs du 18 fructidor; mais, habitués aux sacrifices, ils n'auraient renoncé ni à leurs espérances

ni à leur foi. 1815 serait arrivé et, au retour des Bourbons, un accord aurait été certainement conclu entre la France et le Saint-Siège; mais, cette fois, il ne se serait pas agi d'évêques constitutionnels à installer à la place d'anciens évêques royalistes ou démissionnaires. Le rétablissement de la religion catholique, comme religion d'État, aurait été la base du nouveau Concordat qui eût été signé sur le modèle de celui que M. de Blacas négocia en 1818. Au lieu d'être rejeté par les Chambres, comme il le fut en 1819 sous un souffle plus libéral, il aurait été voté d'enthousiasme en 1816; on eût donné au Saint-Siège tout ce qu'il aurait demandé, et certes ce n'est pas s'avancer que de dire qu'il n'eût pas été question alors de lui imposer les articles organiques. Comment contester cette affirmation? Elle se dégage tellement de tout l'ensemble des faits contemporains que l'on pourrait presque les ériger en axiomes.

Il est donc faux, historiquement parlant, que, même au point de vue de son indépendance complète vis-à-vis du Saint-Siège, l'État français ait eu, un seul jour, à se repentir de la signature de cette convention célèbre qui a assuré la paix intérieure au moins autant que la paix religieuse dans notre pays. Le Concordat, c'est l'édit de Nantes du dix-neuvième siècle, comme l'a dit très justement un de nos hommes politiques les plus distingués. C'est, si je puis me servir d'une expression moins élevée, une sorte d'échelle mobile religieuse qui, suivant les temps où le pays est plus ou moins porté à rechercher l'intervention du Saint-Siège ou à se prémunir contre elle, permet aux pouvoirs publics, quand ils ont l'intelligence de la modération, de s'en servir pour calmer les impatiences du dedans et empêcher les dissentiments. Nous venons de voir comment il a été établi en 1801 dans l'intérêt de l'État; voyons-le fonctionner depuis. Il n'a cessé de mériter les suffrages de tous ceux qui mettent les intérêts du pays au-dessus des préoccupations mesquines d'un parti ou d'une secte.

III

Depuis son institution, un certain nombre de ses dispositions sont tombées en désuétude. Les anciens acquéreurs de biens nationaux ne peuvent plus redouter une dépossession, ni légale ni morale; ils sont couverts par la prescription des temps et celle de la transmission des héritages. Les prêtres mariés ou assermentés sont morts; les diocèses ont été adaptés à peu près partout aux circonscriptions départementales nouvelles. Les articles organiques, bien qu'ils n'aient jamais été acceptés par la cour de Rome, qui

les considère comme une annexe unilatérale du Concordat, sont pourtant un terrain élastique sur lequel, avec un bon vouloir mutuel, il sera toujours possible de s'entendre puisqu'ils ne font pas partie intégrante du traité. Restent les trois points principaux, qui en sont encore l'essence : 1° la déclaration que la religion catholique est celle de la majorité des Français; 2° la nomination des évêques par le chef de l'État, professant cette religion, et l'institution canonique donnée par le Saint-Siège et, comme conséquence de cette disposition, la nomination des curés et desservants, d'accord avec le gouvernement et l'autorité ecclésiastique; 3° le principe d'une juste indemnité pour le clergé, autrement dit le budget des cultes.

Voilà tout le Concordat, dans ses dispositions essentielles. Examinons-les successivement.

Le premier article, celui qui reconnaît que la religion catholique est celle que professe la majorité des citoyens français, n'avait, jusqu'à ces dernières années, motivé aucune objection. La Charte de 1830, la Constitution du second empire et notre Constitution républicaine elle-même, ne renfermaient aucune disposition contradictoire avec cet article. Le Saint-Siège aurait certainement désiré davantage que cette constatation pure et simple d'un fait matériel, et il avait demandé autre chose en 1819 au gouvernement de la Restauration, quand il s'était agi de réviser le Concordat; mais il s'en était contenté en 1801. C'était une réelle concession de sa part au principe de l'État neutre qu'il a toujours combattu. On aurait dû en être absolument satisfait, et tous les pouvoirs publics les plus ombrageux l'avaient effectivement acceptée sans contester jusqu'à ces derniers temps, lorsque, dans les discussions léonines, où la Chambre de 1881 excellait, on a vu surgir tout à coup la distinction suivante : « Oui, nous a-t-on dit, vous pouvez avoir matériellement raison, en prétendant qu'il y a plus de trente millions de catholiques en France; mais comptez comme vôtres ceux qui remplissent effectivement leurs devoirs religieux. Déduisez les autres et ne les portez plus sur vos listes. Ils n'appartiennent à personne : ce sont des libres penseurs, comme nous, qui diminuent sensiblement votre majorité. Votre premier article du Concordat est désormais caduc. »

On a déjà répondu à cet argument, au moment même où il se produisit devant la Chambre, qu'une pareille constatation était bien difficile à faire et qu'à moins de rétablir des billets de confession ou des agents de police spéciaux dans toutes les églises et à toutes les messes, il serait malaisé de faire ce décompte. Mais, en admettant que la statistique pût arriver à la démonstration

qu'une partie même assez nombreuse des catholiques en France ne remplissent pas, à certains moments de leur vie, leurs devoirs religieux, qui pourra prouver qu'ils ne les accomplissent pas à d'autres. En fait, c'est une question de bonne foi, le nombre des enfants qui n'ont pas été baptisés est extrêmement restreint. On pourrait les compter dans le plus grand nombre de nos départements. Le chiffre des enterrements civils est peut-être un peu plus considérable, et dans quelques grandes villes, à Paris notamment, dans certains quartiers, il y a eu une augmentation depuis ces dernières années : mais que prouvent ces exceptions contre l'immense majorité de ceux qui veulent mourir dans la religion qui a béni leur berceau ? Pourquoi nous montrer plus restrictifs dans nos statistiques religieuses que nous ne le sommes dans nos appréciations individuelles sur nos contemporains ? Quand leur souvenir repasse dans notre mémoire et appelle notre jugement, nous le formons principalement sur les premiers et surtout sur les derniers rapports que nous avons entretenus avec eux. L'époque intermédiaire disparaît, à peu près, ou se confond avec la fin, si elles ont été semblables. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le chrétien, et de quel droit, préjugant les arrêts de Dieu, nous croirions-nous le pouvoir de retrancher du nombre des adhérents à la foi catholique des hommes qui ont été marqués, au début, du signe de la rédemption et qui le seront encore, pour la plupart, à la dernière heure, sous le prétexte qu'ils n'ont pas toujours été conséquents avec ces principes. Si les luttes de la vie ont rendu trop souvent l'existence orageuse et disputée, pourquoi ne veut-on pas qu'il puisse se produire vers le soir une clarté subite, qui ramène doucement et sans bruit l'âme désabusée vers des horizons qu'elle est heureuse de retrouver ou de découvrir ?

« Mais, dira-t-on, nous ne sommes qu'au commencement de la lutte. Il est possible qu'aujourd'hui la religion catholique soit encore celle de la grande majorité des Français. Vous êtes aveugles, si vous ne voyez pas que demain appartiendra à la libre pensée. C'est le travail du siècle et nous marchons avec lui. »

Prenez garde, auront le droit de répondre les partisans du Concordat. Nous vous reconnaitrons le droit de nier un fait et de détruire une œuvre aussi capitale, si vous nous apportez une doctrine qui ne soit pas une négation, car la neutralité n'en est qu'une forme déguisée. Vous pourrez dire de l'Église catholique, qu'elle a fait son temps, si vous pouvez la remplacer par une formule nouvelle, qui donne, comme l'ancienne, une satisfaction relative à tous les déshérités de la vie, de la fortune, du talent, de la santé, à tous les cœurs blessés, à tous ceux, et ils sont innom-

brables, même parmi les heureux du monde, qui cherchent la source où ils peuvent étancher leur soif inassouvie. Le jour où vous pourrez leur offrir en conscience cette nouvelle eau de la Samaritaine, nous attendrons les résultats de votre expérience. Nous nous tairons jusque-là, en vous priant, toutefois, de nous laisser jeter un regard en arrière sur le monde éclairé pendant tant de siècles, raffermi et consolé par ces grandes doctrines, dont nous voudrions voir le vestige officiel demeurer dans notre patrie, parce qu'elles ont fait vivre pendant de longs siècles, côte à côte, la misère et la richesse, la faiblesse et la force, en consolant l'une et en contenant l'autre.

Mais si vos mains sont vides, si vous n'avez rien à mettre à la place de l'Église que « ce recueillement intérieur en présence de l'infini » dont parlent aujourd'hui vos docteurs; si votre libre pensée n'est que le nihilisme ou le néant; si vous n'avez à offrir à notre jeunesse que la désespérance et au peuple que le droit à la misère, sous le nom de collectivisme ou de positivisme; alors laissez-nous vous dire que la nation dont vous aurez détruit les croyances, et qui supportait un mauvais présent en vue d'un meilleur avenir que cette religion lui offrait, se retournera contre vous, comme l'a confessé « un enfant du siècle » et vous dira : « Vous n'êtes que des imposteurs; à nous la terre, puisque nos bras sont les plus forts, que nous sommes le nombre et qu'il n'y a rien après nous. »

Ce jour-là, vous vous rappellerez qu'un pays sans religion est un pays en pleine voie de décadence, car il ne sait plus ni se respecter ni se contenir, et en dehors de ces deux axiomes, l'idée même de l'État disparaît. Ne vous pressez donc pas d'effacer ce premier paragraphe du Concordat de 1801, comme vous l'avez fait dans la révision de la Constitution, pour les prières publiques, dont la suppression a été l'œuvre malfaisante, mais à peu près unique, du Congrès de Versailles de 1884. La reconnaissance du culte de la majorité du pays donne à la France des droits et des devoirs. Il est bon pour tous au moins autant que pour l'Église que l'on ait défini cette charte mutuelle, qui n'oblige à rien, mais qui constate un fait honorable pour le pays et pour ceux qui sont appelés à le diriger, celui d'un État chrétien. Croyez-nous, n'y touchez pas, vous n'avez rien à y gagner pour vous-mêmes.

VI

Après la définition officielle que la religion catholique est, en fait, celle de la majorité du peuple français, la nomination des

évêques par le chef de l'État, leur institution canonique par le Saint-Siège et la désignation par l'évêque, ou sur sa proposition, des curés et desservants, est, on peut le dire, la partie la plus importante du Concordat de 1801. C'est la reconnaissance formelle par l'État et le Saint-Siège de deux droits parallèles, qu'aucun des deux pouvoirs n'avait voulu, jusque-là, accepter d'une façon aussi explicite, et en dehors desquels aucune paix durable n'est possible entre l'Église et l'État. Pendant huit siècles, cette question des « investitures » réciproques a envenimé leurs rapports mutuels et a été la cause, sous un nom ou sous un autre, des plus douloureux déchirements. Elle a ensanglanté la France et l'Allemagne, amené des rois et des empereurs à d'humiliantes compromissions, et fait mourir plus d'un Pontife en exil. Sans y revenir aujourd'hui, on peut dire qu'un des résultats les plus féconds de l'accord entre l'Église et l'État français, cimenté par le Concordat de 1801, a été de trancher d'une manière à peu près définitive, au moins en ce qui nous concerne, cette importante question. Ce n'est pas un mince honneur pour notre pays que d'y avoir contribué. Mais il ne faut pas s'y tromper, c'est encore l'État qui, dans cette circonstance, obtint la meilleure part, car le Saint-Siège ne s'est dessaisi qu'avec la plus grande peine d'un droit qu'il considère comme lui appartenant en propre. Tout le monde sait, en effet, que là où il n'y a pas de Concordat, en Belgique, par exemple, le Saint-Siège nomme directement les évêques, et l'État se borne à leur donner un traitement. En Italie, le régime varie selon les zones. Ainsi, là où le droit de patronat avait été reconnu à la couronne, comme dans l'ancien royaume de Naples et en Sardaigne, la présentation des évêques était également abandonnée à la couronne; mais c'était toujours un régime de faveur et qui n'était accordé qu'en raison des services rendus à l'Église et de la juste confiance que les choix épiscopaux seraient inspirés par un esprit de déférence envers le Saint-Siège. C'est même aujourd'hui une des difficultés religieuses considérables, entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, de décider si le gouvernement nouveau peut hériter des droits que le Saint-Siège reconnaissait aux anciens gouvernements actuellement dépossédés. Le gouvernement italien invoque ce droit que le Saint-Siège lui dénie presque toujours, en nommant directement les évêques dans les provinces nouvelles, où l'ancien droit de patronat n'existait pas, ou qui faisaient partie des États de l'Église. Chez les nations dont le gouvernement n'est pas catholique, mais qui ont des évêques appartenant à cette religion, Rome nomme directement, soit sur la proposition des chapitres, soit par un accord avec le gouvernement. Mais elle n'abandonne son droit

strict que lorsqu'il y a eu un accord formel et consenti librement par elle sous la forme d'un Concordat.

Au fond, la pensée du Saint-Siège est que l'évêque n'exerce qu'en vertu de son assentiment des fonctions purement religieuses; que l'État peut bien nommer, à la rigueur, un fonctionnaire auquel il donnera comme représentant de l'accord intervenu un traitement et une demeure, mais que ce fonctionnaire n'a d'autorité réelle qu'autant qu'il a reçu de Rome son institution et ses pouvoirs. — « *Episcopus ad regendam Ecclesiam* », tel est le but de l'institution. — Or qu'est-ce que l'Église à laquelle va présider celui que le gouvernement appelle un fonctionnaire, sinon la réunion volontaire des fidèles, toujours libres de la quitter, mais en retour ne pouvant accepter pour la régir qu'un homme représentant exact de leurs croyances, délégué de la hiérarchie ecclésiastique et en communauté permanente d'idées et de sentiments avec elle. Le jour, et on l'a bien vu en France, lors de la nomination des évêques constitutionnels, où l'évêque n'est plus en rapport avec Rome, il perd tout prestige aux yeux des fidèles; il n'a plus avec eux aucune adhérence. Il n'est qu'une branche desséchée du tronc primitif, objet de scandale pour eux. Allons plus loin dans la doctrine romaine. « Si on la pousse à l'extrême, s'il faut absolument opter et renoncer à obtenir de l'État protection et subside, nous y renoncerons, nous dira-t-elle, mais avec la conviction que nos évêques ne perdront pas un seul de leurs adhérents, car nous seuls pouvons faire un évêque, seuls nous pouvons le maintenir dans un accord parfait avec nos fidèles dont les âmes ne vous appartiennent pas, mais sont en union constante avec la nôtre. Vous État, vous ne pouvez rien sans nous, vis-à-vis d'elles. »

Il est impossible de méconnaître la gravité de ces observations. Sans doute les représentants de l'État répondront que l'Église a le droit et le devoir, pour remplir sa mission, de rechercher, dans une certaine mesure, l'appui et l'assentiment du pouvoir civil, qu'elle a intérêt à ne pas imposer à ses fidèles seuls la contribution de leur assistance, qu'elle a besoin d'être protégée et défendue dans la limite où la neutralité des pouvoirs publics lui permet de se mouvoir. Tout cela est vrai; mais, en somme, cette majorité catholique, en vue de laquelle vous nommez cet évêque, ne connaît que Rome et l'institution canonique. Le jour où l'estampille romaine manque, il n'y a plus d'évêques pour elle, mais le commencement d'un schisme.

Ce n'était donc pas un mince avantage que le Concordat de 1801 obtenait pour l'État français, en donnant à son chef le droit de nommer des évêques, à la condition qu'il fût lui-même catho-

lique. C'est un privilège tellement grand que, pour pouvoir l'exercer avec quelque autorité et quelque certitude, l'État lui-même a presque toujours jugé nécessaire qu'un accord préalable intervint entre le représentant du Saint-Siège et le ministre des cultes pour la désignation des candidats à l'épiscopat. Lorsqu'il a essayé de faire autrement, il a toujours abouti à des complications dont il a été finalement la victime. Ici quelques détails sont nécessaires pour bien comprendre la situation.

Du moment où l'État nomme un évêque et demande pour lui l'institution canonique, il ne peut procéder au hasard. Il a intérêt à ce que son choix ne puisse être représenté à Rome comme indigne, ne fût-ce que pour donner à son élu l'autorité et la dignité nécessaires non seulement vis-à-vis des fidèles, mais vis-à-vis de toute la France. Or, s'il agit par lui-même et sans autres renseignements que ceux que lui donne la direction des cultes, il y a bien des chances pour que l'intrigue et la faveur ne viennent se jeter à la traverse, d'autant plus qu'il s'agit ici de mérites plus cachés à découvrir et à récompenser. La candidature d'un fonctionnaire public à un emploi vacant est toute autre que celle d'un prêtre à désigner pour l'épiscopat. La légitime ambition du premier est de se faire connaître, sous le meilleur jour possible, de ses supérieurs éventuels et de ses égaux. Il a besoin, pour avancer, de cette lumière de l'estime publique qui le désigne d'avance au choix de l'autorité dont il dépend. Dans les pays comme le nôtre, où malheureusement le mérite ne suffit pas, les partis ont, dans une certaine mesure, le droit de savoir qui ils emploient, et ils ne négligent aucun moyen de se renseigner sur la valeur du concours qu'ils peuvent attendre d'un candidat. Tout contribue à leur faciliter cette tâche. Les rapports officiels des chefs de service, les recommandations autorisées, la voix même de la presse, les témoignages des amis, les dénonciations des ennemis. On peut être assuré que, de son côté, le futur fonctionnaire ne négligera rien pour parvenir et qu'il réclamera avec acharnement jusqu'à ce que justice lui soit faite ou rendue. Le jour où sa nomination paraît à l'*Officiel*, si les pouvoirs publics sont dignes de la confiance du pays, la majorité ne peut que ratifier ce choix, ou cette destination nouvelle, dont tout un ensemble de circonstances a préparé les éléments.

En peut-il être de même pour un évêque digne de ce nom? Peut-on prétendre que ce fonctionnaire *salaire*, comme on voudrait l'appeler aujourd'hui, puisse, sans les plus graves inconvénients, être créé tout d'une pièce par le pouvoir civil seul. La valeur des témoignages qui déterminent dans ce cas le choix du chef de l'État, est d'une nature presque inverse à celle qui doit consacrer sa signa-

ture, lorsqu'elle est apposée sur la nomination d'un fonctionnaire civil ou militaire. Il peut nous être permis d'invoquer ici une expérience personnelle. Pendant les deux années que nous avons occupé l'ambassade de France près le Saint-Siège, nous ne nous souvenons que d'un seul candidat dont les titres invoqués par lui ou par des amis complaisants nous aient paru dignes d'intérêt. Ceux qui se mettaient d'ordinaire en avant, et nous devons ajouter, à l'honneur du clergé, qu'ils étaient bien peu nombreux, étaient presque tous des hommes peu recommandables ou peu méritants. Le prêtre, en effet, n'est plus attiré aujourd'hui vers le sacerdoce que par l'attrait d'une vocation dont la qualité distinctive, pour être réelle, doit être, avant tout, l'esprit d'abnégation et de sacrifice. Le temps de la croix d'or et des abbés de cour est bien passé; celui de la croix de bois est revenu avec sa pesanteur allégée par le désintéressement. Quand donc un homme consent à s'imposer les rudes devoirs du ministère ecclésiastique pour ne récolter trop souvent autour de lui que l'injustice, les défiances et même la haine de ceux auxquels il se dévoue; quand il n'a d'autre perspective pour ses vieux jours qu'un secours inférieur à celui que reçoivent les plus humbles employés de l'État, il ne recherche pas avec empressement des honneurs qui ne sont que des charges. Je dirai plus. Sans méconnaître le désir que peuvent avoir quelques hommes d'élite de faire un plus grand bien sur un plus grand théâtre, il n'est guère douteux que ce bien, pour être efficace, ne doit pas avoir été désiré. Il doit découler d'un ensemble de circonstances qui attirent l'attention sur la personne du candidat et créent autour d'elle un mouvement d'adhésion, d'abord local, et qui, plus tard, en se généralisant, s'impose à l'opinion publique. Les meilleurs évêques seront toujours ceux qui auront été désignés à la bienveillance du pouvoir par ce suffrage de bon aloi qui ne se trompe guère et finit toujours par aller au plus digne.

Mais ces cas sont encore assez rares, car ils sont, je le répète, contraires à l'essence même des vocations ecclésiastiques. Le ministère des cultes, à lui seul, ne peut donc le plus souvent, même en lui supposant la meilleure volonté possible pour faire de bons choix, que se déterminer par des considérations beaucoup moins élevées. Des recommandations émanées des groupes influents de la majorité de droite ou de gauche, suivant les temps, des sollicitations départementales et ce ne sont peut-être pas les plus mauvaises, parce qu'elles ont une certaine compétence locale, qui n'est pas sans valeur, enfin des demandes personnelles habilement appuyées seraient trop souvent l'unique moyen pour un ministre des cultes de se tirer d'affaire, s'il ne préférerait habituellement,

avant de faire son choix, demander à la Nonciature un avis qui est toujours utile et n'engage en rien, d'ailleurs, la nomination définitive réservée au gouvernement.

Le représentant du Saint-Siège a, en effet, sur le ministre des cultes un très grand avantage. Il est lui-même évêque ou archevêque et comprend, par suite, toutes les obligations de la charge à laquelle il s'agit de pourvoir. Il sait quelle pureté de doctrine et de mœurs exige l'épiscopat; il connaît tout le clergé; il lui est facile d'obtenir en quelques heures ou en quelques jours, à l'insu des candidats eux-mêmes, les informations les plus détaillées sur leurs personnes et sur leurs doctrines. On lui dira, à lui, sous le sceau d'un secret inviolable, des choses que le représentant officiel du pouvoir ignorera toujours. Le plus souvent même, si le candidat proposé ne lui paraît pas remplir toutes les conditions qu'il pourrait souhaiter, il ne fera pas d'objection, pourvu que la doctrine du futur évêque soit absolument correcte et que sa moralité privée soit à l'abri de tout soupçon. Comprenant, comme intermédiaire des deux pouvoirs, tous les avantages pour l'Église et l'État de désignations épiscopales bien et rapidement faites, il s'empressera d'obtenir la ratification de Rome et il la devancera le plus souvent, quand il le croira possible, par une adhésion spontanée au choix du gouvernement. Le *Journal officiel* peut parler sans crainte; Rome ne le contredira pas. C'est, neuf fois sur dix, l'histoire des nominations épiscopales faites dans ces derniers temps, en vertu de cet accord que M. Thiers et M. Jules Simon, entre autres, ont eu l'honneur de maintenir sous le gouvernement républicain.

On a voulu essayer quelquefois, particulièrement sous le dernier empire, du système contraire, celui de faire de la politique strictement concordataire, comme on l'appellerait aujourd'hui, et de nommer directement les évêques sans entente préalable avec la Nonciature. Qu'arrivait-il, ainsi que nous en avons été témoin deux fois nous-même à Rome, il y a vingt-cinq ans, étant alors second secrétaire de notre ambassade. Le décret nommant l'évêque paraissait au *Moniteur*. L'ambassade recevait l'ordre de réclamer l'institution canonique. Le cardinal Antonelli répondait qu'il allait prendre les informations habituelles. On écrivait au nonce qui s'occupait à les recueillir. Un mois après, et le cas s'est répété deux fois pendant notre premier séjour, la réponse attendue nous était remise. Le secrétaire d'État du Saint-Père disait que, à son grand regret, les premières informations n'étaient pas suffisantes pour autoriser une réponse favorable de Sa Sainteté. Nouveau délai, nouvelles instances du gouvernement français. Allées et venues perpétuelles entre l'ambassade et le secrétariat d'État.

Finalement, refus formel et d'autant plus pénible pour les candidats en cause, que leur honneur se trouvait indirectement engagé par la publicité même donnée à ces informations et par la réponse du cardinal secrétaire d'État. L'ambassadeur se décidait alors à demander audience au Saint-Père. Le pape Pie IX élevait la voix, se plaignait avec douleur de la violence morale qui lui était faite, mais il ne cédait pas; le gouvernement français non plus. Le diocèse demeurait vacant, administré par des vicaires capitulaires. Le *Journal officiel* avait le dessous, puisqu'il avait enregistré un acte du pouvoir qui n'avait pu être exécuté. Quelques années après, on déversait, sans bruit, dans le chapitre de Saint-Denis, les candidats demeurés sans diocèse et auxquels on était trop heureux d'offrir cet asile, aujourd'hui maladroitement fermé, comme consolation de leur disgrâce.

L'État ne doit donc pas abuser du droit concordataire que lui réserve la convention de messidor an XII, en en réclamant l'interprétation judaïque, c'est-à-dire la nomination sans entente préalable, car il s'exposerait de son côté à voir le Saint-Siège se retrancher également dans son droit et refuser l'institution canonique. Loin d'affaiblir sa prérogative, l'État enlève, au contraire, par l'entente préalable, avant nomination, tout désir au Saint-Siège de recourir à un *non possumus*, regrettable pour le candidat évincé autant que pour le gouvernement qui le propose. S'il veut continuer à user du Concordat dans sa lettre et dans son esprit, il n'en retirera que les plus grands avantages. C'est cet accord officiel qui à maintenu la paix religieuse, en France, durant ces dernières années, malgré les attaques dont la religion catholique a été trop souvent l'objet de la part des pouvoirs publics. Le Saint-Siège, comprenant l'importance d'éviter une rupture, a fermé les yeux toutes les fois que sa conscience n'était pas directement en jeu. Pourvu que le candidat indiqué n'eût dans son passé rien de contraire à la doctrine de l'Église ou à la pureté morale, il a presque toujours donné son assentiment aux nominations épiscopales proposées, sans se préoccuper outre mesure des opinions passées de quelques-uns des candidats.

Ce que nous venons de dire de l'institution des évêques s'applique, au moins autant, à l'action des nonces, quand le gouvernement a le bon esprit de l'utiliser. Ils ont été et il seront toujours des instruments de paix pour aplanir toutes les difficultés locales entre les évêques et les autorités départementales. Le ministre des cultes n'a qu'à témoigner un peu de déférence et une bonne volonté réelle au représentant du Saint-Père, il peut être assuré qu'il ne l'aura pas fait en vain. C'est qu'en effet, l'Église catholique est

une grande école d'autorité et de respect; mais elle est en même temps, comme on l'a justement remarqué, l'école diplomatique la plus haute qui existe, et, à ce titre, elle tient toujours le plus grand compte pratique des faits et des hommes avec lesquels elle est appelée à traiter. Quelques personnes voudraient la voir prendre ouvertement parti dans nos luttes. Sa mission est plus élevée, et ce n'est pas la comprendre que de vouloir la compromettre dans la mêlée des partis. Elle marche la tête haute entre les ruines de la veille et celles du lendemain, et, certaine de son avenir, elle peut le regarder avec confiance en dehors des éléments troublés et mobiles des opinions contemporaines. Elle n'a qu'un but, assurer l'objet de sa mission sur la terre, et, pour y parvenir, elle accepte tous les concours et toutes les bonnes volontés. Elle est, sans doute, loin d'être indifférente au bien ou au mal que certains hommes peuvent faire, car il ne faut pas lui demander l'impossible. Avec son expérience séculaire, elle devine la valeur des institutions avant même que ceux qui les régissent en aient conscience eux-mêmes; mais elle ne les juge que sur leurs actes, et jamais sur leur étiquette. En attendant que le mal ait comblé sa mesure, elle tempore, elle patiente, et ne rompt que lorsqu'elle ne peut plus faire autrement. Ne le voyons-nous pas aujourd'hui d'une façon éclatante en lisant la dernière Encyclique, et ne l'avons-nous pas toujours vu? Après trois siècles de luttes et de martyre sous les empereurs romains, elle a salué dans Constantin celui d'entre eux qui avait eu le courage d'arborer la croix. Elle a béni et baptisé nos barbares ancêtres; elle a, plus tard, protégé les nations contre les duretés et les injustices de leurs chefs; elle s'est appuyée sur les peuples, pour condamner et combattre ceux qui cherchaient à les opprimer; sur les rois, lorsque les peuples lui ont paru vouloir attenter à leurs droits. Si la révolution française l'a trouvée momentanément alliée à l'ancien ordre de choses, c'est qu'elle y était engagée par la reconnaissance des services rendus et qu'elle entrevoyait dans l'avenir tous les crimes dont elle ne pouvait se rendre complice sans manquer à sa mission. Elle a préféré en devenir la victime. Mais qu'on lui rende un peu de liberté, un peu d'espace, une possibilité de faire le bien, et nous la trouverons présente, aujourd'hui comme hier, à la réconciliation de l'ancien ordre de choses et du nouveau. En 1802, le Premier consul tient la plume et le pape Pie VII ratifie sa signature. Le Concordat, ce n'était, comme on le prétend aujourd'hui, ni l'acte d'abandon des droits de l'État par la France, car jamais ils ne furent tenus d'une main plus ferme; ni la soumission de l'Église vis-à-vis de prétentions impossibles. Ce fut la rencontre heureuse d'un homme de génie et d'un saint pontife, comprenant l'un et

l'autre la nécessité des concessions mutuelles et parvenant à les réaliser.

Ces réflexions ne s'appliquent pas seulement à la nomination des évêques par le pouvoir civil et à l'institution canonique accordée par le Saint-Siège. Elles s'étendent, par voie de conséquence logique, à la nomination des curés et des desservants, qui a lieu en vertu du même principe. L'évêque, nommé par l'État et institué par Rome, délègue localement ses pouvoirs aux prêtres de son diocèse qui, pour les cures inamovibles, doivent être, à leur tour, acceptés par le gouvernement. Il est clair que si l'État prétendait intervenir dans la désignation des curés, il s'exposerait à mille inconvénients de toute sorte, dont le moindre serait la parfaite ignorance des mérites des candidats auxquels il donnerait la préférence. Nous venons de voir déjà les difficultés très graves auxquelles l'État se trouve exposé, quand il prétend agir par lui-même et sans concert préalable dans la nomination des évêques. Et cependant, il ne s'agit ordinairement que de quelques personnes dont la notoriété détermine, pour ainsi dire, par avance, ses préférences ou ses répulsions. Que serait-ce s'il voulait, dans chaque diocèse, remplacer l'évêque dans la désignation des curés de 1^{re} ou de 2^e classe? Il lui serait impossible d'en sortir et l'anarchie spirituelle en serait bientôt la conséquence. Toutefois, comme il s'agit de cures inamovibles et d'une certaine autorité locale à conférer, l'État n'est pas resté désarmé. Le concours des deux pouvoirs devient nécessaire; seulement la nomination revient à celui qui est seul capable d'apprécier le mérite ou l'aptitude spéciale des candidats, c'est-à-dire à l'évêque, mais il doit s'entendre avec le pouvoir civil pour y procéder. Là encore les droits de l'État sont pleinement sauvegardés.

La question des simples desservants ne pouvait recevoir une solution analogue. Un bon nombre d'entre eux sortent du grand séminaire et viennent seulement d'être ordonnés prêtres, lorsqu'ils sont envoyés dans une succursale. Ils n'ont aucun passé appréciable pour l'autorité civile, qui doit s'en rapporter exclusivement à l'évêque du soin de les nommer au poste où il juge que leur présence peut être la plus utile; et encore ne sont-ils désignés le plus souvent par l'évêque lui-même que sur des indications sommaires émanées des supérieurs des grands séminaires qui les ont vus à l'œuvre. C'est la meilleure réponse à une prétention qui s'est produite dans ces dernières années, et qui consistait à demander pour les succursalistes le bénéfice de l'inamovibilité accordé aux curés de 1^{re} ou de 2^e classe dans les villes, ou de cantons dans les campagnes. Comment veut-on, de bonne foi, que l'autorité épiscopale puisse conférer l'inamovibilité de la résidence à de jeunes ecclésiastiques

qui débutent dans les fonctions sacerdotales et qui peuvent être à la fois remplis d'un zèle égal à leur inexpérience? Les simples conflits toujours possibles, et aujourd'hui plus que jamais, entre les autorités civiles et les autorités ecclésiastiques prendraient une importance capitale si l'évêque ne pouvait, avec un sage discernement, et souvent à la demande même de l'autorité civile, éloigner sans bruit un succursaliste d'une commune où il s'est signalé par quelque compromission maladroite. Imposé par l'autorité paternelle du prélat qui l'a ordonné prêtre, ce déplacement n'aura nullement le caractère de rigueur qu'il emprunterait à l'immixtion directe de l'autorité civile. Placé dans une autre commune et dans des conditions souvent tout autres, le desservant aura puisé dans ce changement opportun l'expérience qui lui fera éviter de nouveaux écueils. Il y arrivera plus mûr et aura toute chance, s'il rencontre un peu de bon vouloir chez ses nouveaux paroissiens, de remplir auprès d'eux un ministère utile. L'État ne pouvait donc que renoncer à toute intervention dans ces choix. Sa responsabilité est déjà assez grande dans la nomination des évêques et dans la ratification du choix des curés inamovibles, pour qu'il ait le moindre intérêt à l'étendre aux succursalistes. Il entrerait, sans aucun avantage compensateur, dans une série de difficultés qui doivent lui faire désirer l'abandon de sa prérogative entre les mains du pouvoir épiscopal. Les rédacteurs du Concordat l'avaient pensé et, là encore, on peut reconnaître qu'ils ont agi avec sagesse et dans l'intérêt de l'État lui-même.

Mais après avoir reconnu l'existence, en fait, de la religion catholique comme religion de la majorité des Français, après avoir établi les règles qui doivent présider à la nomination et à l'institution des représentants de ce culte, l'État avait à se préoccuper du soin de pourvoir aux frais de leur existence matérielle. Il se devait à lui-même de ne pas les abandonner aux incertitudes des secours individuels, à moins de rompre le lien officiel qu'il tenait à maintenir vis-à-vis de l'Église. C'était une question de dignité mutuelle pour l'État et pour le clergé : c'était, en outre, en raison des circonstances antérieures, une question de justice stricte et de réparation. De là l'article du Concordat qui assure un traitement convenable aux ministres du culte catholique et qui, jusqu'à ces dernières années, avait été appliqué dans un esprit de bienveillante impartialité. Les articles organiques ont fixé des chiffres auxquels les partisans du régime strictement concordataire voudraient revenir en les rendant définitifs. Essayons de démontrer, une fois de plus, par l'examen de la situation à cette époque, que leurs prétentions seraient condamnées aujourd'hui par le Premier consul lui-même,

dans l'intérêt de l'État, aussi bien qu'elles le sont par les représentants autorisés des intérêts catholiques en France.

V

Toute la question se réduit à examiner ce qu'on entend par « le traitement convenable » mentionné dans le Concordat. Au dire de ses adversaires, car il faut l'être pour l'interpréter d'une façon aussi étroite, les articles organiques ont fixé d'une manière irrévocable les traitements du clergé. Par conséquent, on n'a qu'à s'en tenir à cette taxation que l'on pourrait réduire, mais que l'on n'a pas le droit d'augmenter. Les pouvoirs publics en France ont eu tort, quand ils l'ont dépassée plus tard. Le Concordat a été signé en 1801, les articles organiques promulgués presque simultanément. Ces articles ont pour nous force de loi et nous nous y tenons.

Cette interprétation ne pourrait être admise, et encore dans une mesure bien restreinte, que si les articles organiques eussent été, comme le Concordat, reconnus par le Saint-Siège. Il serait facile, assurément, de faire ressortir, comme on l'a essayé vingt fois dans ces discussions, que les traitements de 1801 n'ont plus aucun rapport avec les exigences actuelles, que la valeur de l'argent a diminué dans une proportion énorme depuis cette époque, et que des traitements de 10 à 15 000 francs en 1801 équivalent aujourd'hui, en fait, à 40 ou 50 000 francs. Mais enfin, si les articles organiques avaient été signés par le Saint-Siège, comme une annexe du Concordat, il ne pourrait que se soumettre à leurs conséquences, tout en invoquant l'exception de bonne foi. Cependant tout le monde sait qu'il n'y a rien eu de semblable. Les articles organiques sont tout simplement une loi de l'État français qui oblige les citoyens français; c'est l'interprétation unilatérale d'un grand acte international, destinée à développer et à compléter certaines parties du Concordat, au point de vue de ses applications au régime intérieur de la France. Rome a protesté formellement contre leur conclusion, et c'est par suite des observations réitérées du Saint-Siège auprès des gouvernements qui ont suivi en France le régime impérial, que des modifications importantes ont été apportées à ces articles. C'est la suppression de ces adoucissements, introduits successivement, pour rendre plus acceptable la dureté de certains paragraphes des articles organiques de 1801, qui constitueraient le retour au prétendu régime concordataire. L'Église ne les acceptera pas plus aujourd'hui qu'hier, et moins encore quand on voudra en aggraver la rigueur.

Le Saint-Siège se trouve donc, en ce qui le concerne, uniquement en présence de l'article du Concordat qui stipule un « traitement convenable » en faveur des ministres du culte. Or ces traitements fixés par les articles organiques de 1801 étaient-ils, lorsqu'ils ont été modifiés par des lois ou des articles subséquents, encore « convenables » aux yeux des pouvoirs publics qui s'étaient succédé en France. Évidemment non, puisque l'on n'a pas cru possible de les maintenir à l'ancien taux qui était jugé dès lors manifestement insuffisant. Ce qui était reconnu impossible alors, est-il devenu d'une réalisation plus facile soixante ans plus tard, lorsque tout le monde peut constater, par soi-même, un renchérissement général. C'est une question de bonne foi. Admettons que le Premier consul et les rédacteurs des articles organiques puissent donner aujourd'hui leurs témoignages. Pourrait-on seulement poser cette question devant eux? Est-ce que cette cour brillante de l'Empire, ces sénateurs dotés de prébendes opulentes, ces fonctionnaires chamarrés d'or et de croix, auraient osé fixer à 15 000 francs le traitement de l'archevêque de Paris? Du moment où ils avaient admis le rétablissement officiel du culte, auraient-ils cru possible de réduire ses dignitaires à des conditions aussi précaires. Non, il faut dire les choses telles qu'elles sont, un grand pays n'a aucun intérêt à rendre absolument misérable la condition de ceux qu'il considère et qu'il aurait intérêt à considérer comme des fonctionnaires. Tant qu'il consent à voir en eux les dispensateurs d'un ministère public, il n'a qu'honneur et profit à rémunérer leurs services d'une façon convenable. C'était le sentiment auquel obéissait le Premier consul, en insérant cet article dans le Concordat. Là encore il agissait dans l'intérêt supérieur de l'État qui ne peut admettre que les services qu'on lui rend ne soient pas suffisamment rétribués.

Ce n'était pas seulement, du reste, un sentiment de haute convenance qui dictait cette clause du Concordat de 1801; c'était une pensée de justice et de réparation. Quelle que fût l'opinion personnelle du Premier consul sur la spoliation des biens de l'Église, il ne pouvait cependant, lui, l'héritier et, dans une large mesure, le continuateur de la révolution française, méconnaître la souveraine justice d'une disposition qui consacrait, à la fois, le principe d'une rémunération pour les services présents et d'une équitable indemnité pour le passé. C'était un trait de génie de pouvoir, dans un moment où notre pays était profondément divisé sur toutes les questions, rattacher au nouveau régime, par les liens de la hiérarchie officielle et, disons le mot, budgétaire, tout un ordre de personnes qui auraient pu, en restant dans l'opposition, ou même

dans l'isolement, être un élément dissolvant pour les institutions de la France nouvelle. Sans doute, c'est le régime consulaire et plus tard impérial, qui bénéficiait immédiatement de ces dispositions d'apaisement, et aujourd'hui un pareil souvenir, pour le parti républicain, est une condamnation. Mais, si l'on voulait réfléchir, sans parti pris de nom ou d'étiquette, à nos vicissitudes contemporaines, croit-on que la démocratie française aurait tracé dans le sol du pays des sillons désormais ineffaçables, si elle n'avait eu pour maîtres qu'une succession de tribuns corrompus et cruels qui l'auraient jetée déshonorée et sanglante au fond des abîmes? L'auteur du Code civil, consacrant l'égalité des partages dans la famille, et l'égalité civile dans l'État, l'auteur du Concordat, pacifiant la Vendée, mettant fin au schisme religieux et au trouble des consciences, a certainement plus fait pour l'établissement de cette démocratie que les régimes précédents qui lui avaient inspiré la terreur ou le dégoût. Mais, en laissant de côté cette question de sympathie ou de préférence politique, et en nous en tenant à la dette nationale créée par le Concordat sous le nom de budget des cultes, nous croyons qu'il est absolument dans l'intérêt de l'État de la maintenir. C'est une dette de justice, car elle représentera toujours, à quelque point de vue qu'on se place, l'indemnité d'une spoliation. C'est une dette d'honneur, car elle est la reconnaissance d'un grand service public actuel. Elle rémunère pour le présent, elle compense pour le passé. Rien ne saurait donc être plus convenable, à l'intérêt de la majorité des citoyens et à l'État lui-même, que de conserver des dispositions utiles et bienfaisantes pour tous.

Marquis DE GABRIAC.

La suite prochainement.

MES MÉMOIRES

DEUXIÈME SÉRIE (SECONDE JEUNESSE)

CHAPITRE I^{er}

LA CONFESSION

J'ai longtemps hésité, j'ai tardé longtemps à écrire cette seconde série. L'explication ne me sera que trop facile.

Si peu célèbre que soit un écrivain, lui est-il possible, lui est-il permis d'intituler *Mes Mémoires* un livre où il passerait sous silence ce qui a dominé toute sa vie, ce qui a décidé de sa carrière, ce qui a mêlé une souffrance secrète, intime, à la fois chronique et aiguë, à tous les épisodes, à tous les chagrins, à toutes les joies de son existence?

Non! c'est pourquoi je m'exécute.

En septembre 1827, j'étais aussi heureux qu'un écolier peut l'être quand la distance, la lenteur des moyens de transport et le joug d'une sévère économie l'ont empêché d'*aller en vacances*. Ma seconde s'était brillamment terminée par le prix de narration latine au concours général; prix que le suffrage universel des huit collèges de Paris et de Versailles avait justement attribué à Édouard Bocher, aujourd'hui noble et éloquent défenseur de toutes les bonnes causes, et que j'obtins, grâce à la part que se font dans tout concours le hasard, l'état nerveux des concurrents et le caprice des juges.

Si je regrettais vivement la bouffée de bon air, le rayon de soleil, les raisins et les figues du pays natal, mes regrets étaient adoucis par un consolateur dont le nom va faire sourire la jeune génération, les admirateurs de M. Zola et de son école : Walter Scott! Ce fut une vraie passion, et je dois ajouter que cette passion était partagée à la fois par l'élite et par la foule de mes contemporains et de mes contemporaines. Les lectrices à prétentions poétiques, lyriques et romantiques préféraient lord Byron; mais Walter Scott avait pour lui les hommes sérieux, les femmes raisonnables, les *mamans* qui cherchaient d'honnêtes et intéressantes lectures pour

leurs fils et leurs filles, les auteurs dramatiques, qui lui empruntaient des sujets de pièces, les amateurs d'études historiques, qui voyaient dans ce romancier le précurseur, le révélateur, l'initiateur d'une réforme radicale dans la façon d'écrire l'histoire, réforme qui se reflétait dans les œuvres d'Augustin Thierry et de M. de Barante. On ne peut se faire une idée de cette vogue, dont l'année 1827 marqua l'apogée. Elle se retrouvait dans les costumes, dans les modes, dans les ameublements, sur les enseignes des magasins et sur les affiches des théâtres. Une de mes manies était de m'arrêter, au sortir du collège Saint-Louis, devant les affiches collées sur un vieux mur, près de la grille du Luxembourg. Un même soir, le Théâtre-Français jouait *Louis XI à Péronne*, de Mély-Janin, extrait de *Quentin Durward* (Michelot, Firmin, Monrose); l'Odéon, le *Labyrinthe de Wordstock* (Lockroy, Beauvalet); l'Opéra-Comique, *Leicester*, de Scribe et Auber, pris au *Château de Kenilworth*, et le lendemain, la *Dame Blanche*, inspirée tout à la fois par *le Monastère* et *Guy-Mannerling* (Ponchard, Valère, Féréot, M^{mes} Ri-
gaud-Palar, Desbrosses, Boulanger).

J'en lisais un demi-volume par jour; mais la collection est considérable; sans compter que j'y ajoutais les chefs-d'œuvre de Fenimore Cooper : *l'Espion*, *le Pilote*, *les Pionniers*, *la Prairie*, *le Corsaire Rouge*, *le Dernier des Mohicans*.

Jeunes confrères dont je pourrais être le grand-père, ne riez pas trop à mes dépens! ces romans, aujourd'hui démodés, que je lisais, en 1827, dans toute la fraîcheur de mes impressions, dans tout l'enthousiasme de ma seizième année, il m'arrive souvent d'en relire quelques chapitres et, tout à coup, de voir une larme tomber sur ces pages jaunies. C'est que la peinture des sentiments vrais ne vieillit jamais complètement; c'est que ces récits sont associés pour moi au souvenir lointain des jours heureux, bien rares dans ma vie. En les lisant, il me semble que je fais revivre tout un groupe de figures chéries, tout un monde d'images à demi perdues dans la brume, que je croyais mortes, et qui n'étaient qu'endormies; notre modeste appartement de la rue de Vaugirard, les trois fenêtres qui donnaient sur le jardin du Luxembourg, et d'où je voyais passer Chateaubriand, Cambacérès, le docteur Portal, Boulay (de la Meurthe), MM. de Sémonville et Dambray; la petite porte du collège Saint-Louis, ouvrant sur la rue Monsieur-le-Prince; le pâtissier de la rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, qui se nommait Bussonier, et que nous appelions Buissonnière, parce que nous y faisions l'école de ce nom; les palombes perchées sur les hautes branches des platanes, des hêtres et des tilleuls; le grand carré, où des étudiants et des rapins jouaient à la paume, en se servant de leurs mains en

guise de raquettes ; l'allée de l'Observatoire où je rencontrais le grand Arago, etc., etc... Chose singulière ! la distance dans la vie réelle, rappetisse ou estompe les objets. On dirait qu'ils s'évanouissent à mesure que l'on s'en éloigne. Ici, dans le monde idéal, c'est le contraire. Il semble qu'on les voit mieux, justement parce qu'on en est plus loin. Est-ce un simple effet de perspective ? Non. Le vieillard qui n'a plus d'avenir essaye de se faire un trésor avec les reliques du passé. Il se demande, avec un mélange de tristesse et d'espérance, si la fuite de ces années qui ont l'air de s'éloigner de ce qu'il a aimé ne s'en rapproche pas, si la mort ne lui rendra pas ce que la vie lui a ôté, si ses souvenirs, en se ravivant, ne deviennent pas des présages. Mon Dieu ! qu'ils doivent être malheureux dans leurs tendresses ceux qui refusent de croire à l'âme, à son origine céleste, à son immortalité divine !

Donc, mes premières amours, les moins malheureuses, s'appellèrent Diana Vernon, Alice Lee, Rebecca, Flora Mac-Ivor, Amy Robsart, Lucy de Lammermoor. Je les aime toujours sans remords et sans trouble. Puis-je en dire autant d'autres héroïnes, qui semblent n'avoir vécu un moment dans mon cœur que pour être plus sûres d'y mourir ?

J'aimais passionnément le théâtre, où je n'avais jamais mis les pieds. Il fut convenu, toujours pour m'indemniser de mes vacances manquées, que l'on m'accorderait cinq soirées théâtrales : à l'Opéra, *Moïse* ; au Théâtre-Français, M^{lle} Mars, dans *les Femmes savantes* et dans *la Jeunesse de Henry V* ; à l'Opéra-Comique, *la Dame Blanche* ; au théâtre de Madame, *le Mariage de raison*, joué par Léontine Fay, Jenny Vertpré, Gontier, Ferville, Paul et Numa ; et enfin à la Porte-Saint-Martin, le drame de *Trente ans ou la vie d'un joueur*, où Frédéric Lemaître et M^{me} Dorval, par leur merveilleux talent, faisaient illusion aux jeunes gens sur la valeur réelle de la pièce de Victor Ducange. Notre génération avait un tel besoin d'une complète refonte dramatique, on la pressentait si bien en la désirant, que nous voulions la voir partout ; dans un emprunt à Walter Scott, dans une traduction ou imitation de Shakspeare ou de Schiller, dans un essai de transaction de Casimir Delavigne, dans un mélodrame du boulevard ; partout, excepté dans le répertoire de la Comédie-Française, atteint de chlorose et d'anémie. Victor Ducange, ai-je dit ? L'honneur de soulever des tempêtes, d'ébouffier les perruques et d'horripiler les chauves était réservé à un autre Victor.

J'étais content d'autrui et de moi-même, ce qui ne m'est pas arrivé souvent depuis lors. Mes parents m'adoraient, et je me réjouissais franchement de les voir si heureux de mes succès

universitaires. J'allais entrer en rhétorique sous les auspices les plus favorables, mes professeurs me souriaient. Mes camarades ne me haïssaient pas. C'est même avec deux ou trois d'entre eux que j'avais arrangé, pour le 12 septembre, une partie de campagne, dont je me promettais un plaisir assez vif. Parisiens de naissance et d'habitudes, ils passaient naturellement toutes leurs vacances à Paris, dont les environs charmants n'avaient pas de secrets pour eux; je n'écrirai que leurs noms de baptême, les autres n'ayant pas laissé de traces dans l'histoire contemporaine : Raoul, Marcel, Édouard.

Ils m'avaient proposé d'aller herboriser avec eux sur les coteaux de Marly, de Bellevue et de la Celle-Saint-Cloud; j'avais accepté avec enthousiasme.

Le temps était délicieux, une brise tiède et caressante courait à travers les massifs, agitant à peine la cime des peupliers. Ce n'était déjà plus l'été avec ses ardeurs; ce n'était pas encore l'automne avec ses mélancolies. Les feuilles, qui attendaient pour tomber la première gelée blanche, prenaient, çà et là, ces teintes de pourpre et d'or, si chères aux paysagistes. Il était neuf heures du matin. Le soleil, émergeant peu à peu d'une brume transparente, semblait n'avoir tout juste de chaleur que pour nous faire mieux jouir de l'air pur et de la rosée. Une goutte étincelait à chaque brin d'herbe, à la tige de chaque plante. Ce souffle matinal, ces rayons mouillés comme le sourire dont parle Homère, me donnaient une inexprimable sensation de bien-être, et redoublaient en moi ce qu'un romancier trop célèbre devait appeler, cinquante-six ans après, LA JOIE DE VIVRE.

J'étais tombé en arrêt, — comme Jean-Jacques devant la pervenche, — devant une jolie petite fleur bleue, dont j'ignorais le nom. Ce nom, je voulus le demander à Raoul, le plus savant de notre *quatuor*. Je m'aperçus que, pendant mes extases et mes rêveries contemplatives, mes compagnons avaient pris les devants; et qu'ils étaient déjà loin. Alors je voulus crier... horreur! *Vox faucibus hæsit!* En quelques minutes, le timbre de ma voix avait subi une altération inexplicable; ou plutôt cette voix sans timbre passait incessamment d'une sorte d'extinction à des notes aiguës et fausses, d'autant plus pénibles pour moi que j'avais et que j'ai encore l'oreille juste et musicale.

Mes camarades, ne me voyant plus, se retournèrent. A mes signes de détresse, à mes appels désespérés, ils accoururent. « Ce n'est rien, c'est la *mue!* dit Raoul après m'avoir entendu ». C'est la *mue!* dirent, le soir, mes parents, qui ne s'alarmèrent pas d'abord outre mesure. Hélas! j'ai soixante-quatorze ans, et cette *mue* dure encore!

Cependant, je lui dois une certaine reconnaissance, à cette *mue* fantastique. Elle m'a sauvé d'un désespoir qui serait peut-être allé jusqu'à la folie et au suicide. De 1827 à 1832, elle a donné à mes tristesses, à mes craintes, un caractère provisoire. Je m'accoutumais peu à peu à mon infirmité, en espérant, de jour en jour, qu'elle allait finir. Oui, si le 12 septembre 1827, j'avais, d'un seul coup, mesuré toute mon infortune, si j'avais prévu que les années n'y changeraient rien, que c'était à tout jamais, je crois fermement que ma raison n'aurait pas résisté, et que, fou de douleur, j'aurais refusé de survivre. Progressives, distillées goutte à goutte, la certitude et l'évidence furent moins amères. Mais, à la fin de 1832, quand le doute ne fut plus possible... oh! quel supplice! il me sembla que le monde devenait un désert, que mon avenir n'était plus qu'un grand vide. Représentez-vous ma situation. Avoir travaillé comme un enfant de la balle, avoir réussi au-delà de toute espérance, entendre mes professeurs me prédire de hautes destinées, être distingué par le glorieux *trio* de la Sorbonne, trouver mon nom au premier rang dans cinq ou six *Palmarès*, et me voir subitement fermer toutes les carrières; non seulement celles qui n'existent que par la parole et dont la condition essentielle est de parler en public, mais toutes sans exception; car, vous figurez-vous un sous-préfet aphone, un attaché d'ambassade entrant dans un salon diplomatique, à Vienne ou à Saint-Pétersbourg, et voyant tout le monde se retourner au premier mot qu'il essaye de bégayer. Et la *parlotte*! Les conférences entre jeunes gens, pour se préparer à la vie politique! Et la députation! Pendant ces années fécondes et troublées qui suivirent la révolution de Juillet, l'âge d'éligibilité ayant été abaissé de dix ans, la députation devint le point de mire de presque tous les lauréats universitaires. Ils en parlaient déjà, en 1832, sur les bancs de l'École de droit et du Collège de France; quelques-uns, sans songer à mal, me faisaient confidence de leurs ambitions juvéniles; moi seul ne devais pas, ne pouvais pas y penser!

Et le conseil d'État! et la magistrature assise, mais non muette, où l'on peut être, sans cesse, appelé à présider le jury, à interroger le prévenu et les témoins, à résumer les débats! Et l'épaulette d'officier! Et la marine! Encore une fois, rien! rien! Des circonstances particulières m'ont fait, au cours de ma trop longue vie, maire de mon village, juré, conseiller général, et garde national, et dans ces situations où il me fallait tantôt défendre les intérêts de mon canton auprès de mes collègues, tantôt répondre à l'appel du greffier, tantôt crier à travers la nuit : *Sentinelle, prenez garde à vous!* Chaque minute amenait un nouveau coup de poignard ou

d'épingles. Le 24 juin 1848, devant la barricade du clos Saint-Lazare, il me sembla que je courais un danger. A mes côtés, le brave caporal Émile Charre tomba pour ne plus se relever. Ah! me disais-je, pourquoi la mort prend-elle ce jeune homme, qu'attendait une vie heureuse, dorée de millions! Que ne suis-je tombé à sa place! mon martyr serait fini.

Sauf la grâce divine, qui éclaire et adoucit tout, même pour ce monde, je ressentais une souffrance analogue à celle que doivent éprouver les religieux qui, par excès de piété, portent un cilice. La permanence de ce cilice profane procédait par intermittences, par élancements, comme les rhumatismes et les vieilles blessures, selon que j'avais l'occasion de parler ou le droit de me taire, c'est pour cela que j'ai tant aimé le théâtre, la chasse, la pêche, le whist, tous les plaisirs qui permettent ou commandent le silence.

Mais, hélas! les occasions, les élancements, les pointes impitoyables du cilice, revenaient à chaque instant. Ce n'est pas une page, ce n'est pas un volume, c'est une bibliothèque tout entière que formerait le récit des innombrables morsures de ce rongeur. Le même effet ramené continuellement par la même cause! C'est surtout quand j'élevais la voix, quand je donnais libre cours à un accès de mauvaise humeur ou de colère, que je me sentais ridicule. Aussi ai-je passé des années sans gronder un domestique, sans admonester un fermier retardataire ou dire son fait à un ouvrier négligent. J'y ai gagné une réputation de bonté, de douceur, que je ne méritais peut-être pas. D'autre part, sur un autre terrain, la surexcitation perpétuelle de mes nerfs, — toujours pour la même raison, — m'a bien souvent exposé à perdre le sentiment des proportions et des mesures, a mêlé bien des orages ou des bourrasques à ma vie littéraire. L'encre me grisait; je ne me rendais pas compte des conséquences de telle ou telle vivacité de plume. J'y apportais une sorte d'inconscience qui n'excusait pas, mais expliquait mes imprudences. Je ne voyais pas au-delà des puérides satisfactions que je me donnais en écrivant une phrase offensante pour un de mes confrères dont je croyais avoir à me plaindre. Sainte-Beuve, si fin pourtant et d'une sagacité si sure (avec ou sans accent circonflexe), signalant dans ma littérature ce défaut d'équilibre, ces allusions ou ces personnalités fâcheuses, ces allures de pourfendeur, de redresseur de torts, qui contrastaient avec l'ensemble de mon caractère et de ma physionomie, les attribuait à ma particule et à mon titre; les gentilshommes de lettres, disait-il, étant toujours prêts à accepter une discussion sur un pied d'égalité, puis, quand la discussion s'aigrit et se tourne en querelle, étant toujours enclins à réclamer leur blason, leurs ancêtres et leurs privilèges.

Sainte-Beuve, cette fois, s'est trompé. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé, dans la république des lettres, un citoyen plus indifférent que je ne le suis aux délicates questions de noblesse et de bourgeoisie. A un indiscret qui me demandait si je descendais des Croisés, j'ai répondu (je me répète peut-être, mais il faut bien jeter une note gaie parmi toutes ces tristesses) : « Certainement, je descends des croisées par les fenêtres, sans soulever de jalousie ! »

Non ! non ! ce privilège, toujours le même, c'était mon infirmité. Rien de plus dangereux que d'être sur un point, même secondaire, une exception. Involontairement, instinctivement, on s'attribue des immunités dont on serait le premier à s'offenser, si un observateur clairvoyant nous disait d'où elles nous viennent. Les bossus ne sont si malins, si caustiques, que parce qu'ils se croient autorisés à prendre une revanche contre les tailles droites.

Les bossus ! que de fois je les ai enviés ! « Car enfin, me disais-je, ils ont dû avoir un mauvais moment, lorsque leur intelligence s'est ouverte, quand, se comparant à leurs voisins, ils n'ont pu douter des déviations de leur épine dorsale. Mais leur faculté de souffrir s'est épuisée d'un seul coup. Rendus à l'évidence, il n'y a pas eu, dans leurs tourments, ce renouvellement de toutes les minutes qui me rend si malheureux. On les voit, on sait immédiatement à quoi s'en tenir, et, si on est poli, ou, plus simplement, si l'on n'est pas un sot, on évite avec soin tout ce qui peut leur rappeler leur difformité. Ils peuvent d'ailleurs évoquer de mémorables exemples : Ésope, Pope, le prince Eugène, le maréchal de Luxembourg, le Triboulet de M. Victor Hugo. Moi, c'est différent. Quand même je posséderais la science historique, l'érudition de détails de l'excellent comte Adolphe de Circourt, je ne trouverais, ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes, un personnage illustre incapable de se faire entendre à dix pas ! »

C'est ainsi que, dans mes promenades solitaires, dans mes chasses peu giboyeuses, je commentais mon infortune ; chaque commentaire y ajoutait son amertume, ce qui l'aggravait encore, c'est que je dissumulais ma douleur au public par amour-propre, à ma mère par tendresse. Pauvre mère ! Mon père et *l'oncle Joseph* étaient morts ; je n'avais plus qu'elle.

Ce que j'ai souffert dans cette première phase de certitude, — c'est-à-dire de vingt et un à trente ans, — nul ne l'a su, nul ne le saura. Un exemple entre mille. J'ai raconté, à la page 278 du premier volume ¹, que, pour me distraire de mon exil en province

¹ Le premier volume de ces *Mémoires* contenait les lignes suivantes, p. 223 : « 1832. — Depuis quelque temps, j'étais rongé par un chagrin personnel, exceptionnel, qui s'est étendu sur toute mon existence, qui m'a

et pour raviver quelques-uns de mes souvenirs d'enfance, j'avais frété un bateau de pêche sur le Rhône, acheté des filets, des lignes, des hameçons, et attaché à ma chétive personne, en qualité de pêcheur-adjoint, le brave Bertrand Raffier, type du batelier ou patron de la rive droite, *carliste* fougueux, dévoué de père en fils à ma famille, doué de muscles d'acier et d'une vigueur herculéenne, conservant intactes, aux approches de la quarantaine, toutes les forces de sa vingtième année, mais un peu adonné à la boisson et ayant, je le crains, sur la conscience quelques-unes des peccadilles royalistes, si démesurément grossies par les bonapartistes et les *libéraux* de 1815.

Il y a, à l'extrémité de notre plaine, — je l'ai peut-être déjà dit, — un bosquet d'ormeaux, d'aubes, de trembles, d'aulnes, de peupliers qui se prêtaient merveilleusement à mes goûts de solitude. Au pied de ces arbres séculaires s'étendait, à demi cachée par la mousse et les graminées, la digue syndicale. Elle dominait de 5 ou 6 mètres, en temps de sécheresse, le fleuve, dont les eaux, si impétueuses ailleurs et si rapides, forment, en cet endroit, une anse où le Rhône n'a plus qu'un remous imperceptible et qui est très favorable à la pêche.

Par une brûlante soirée de juillet, en cette même année 1832, j'avais donné rendez-vous à Bertrand Raffier sous ces arbres, sur cette digue; il fut exact; je l'aperçus de loin, debout sur la chaussée, avec son fils Jean, dit patron-Jean, qui se joignait à nous dans les grandes occasions, et qui, à dix-huit ans, connaissait déjà tous les secrets du métier. Autant le père était robuste, athlétique, autant le fils était svelte, lesté et découplé.

La journée avait été mauvaise, mes *diables noirs* plus acharnés que jamais. Sous l'influence d'une chaleur caniculaire, mes pauvres nerfs vibraient comme les cordes d'un violon à demi brisé. Depuis le matin, en quelques heures, le cilice avait dix ou douze fois fait sentir ses pointes; je m'assis à un bout du bateau, sur une planche au-dessous de laquelle j'avais caché quelques romans et le *Joseph Delorme*, de Sainte-Beuve, œuvre d'une imagination malade où se complaisaient mes tristesses. Tandis que Bertrand et son fils préparaient leurs filets, je relus *le Creux dans la vallée*, et je fus de

fermé toutes les carrières actives, que mes ennemis ont souvent tourné en ridicule, et que mes amis devineront sans qu'il soit nécessaire de m'expliquer plus clairement. »

A ma grande surprise, ces quatre lignes ont passé inaperçues. Personne ne m'en a demandé le sens mystérieux. Il est vrai qu'on a si peu lu ce premier volume, où j'avais mis pourtant quelque chose de moi-même! Cette fois, je m'y mets tout entier; la saignée complète après la piqûre!

nouveau frappé de sinistres affinités entre les idées du poète et les miennes. Le Rhône était là, mon vieil ami, comme je l'appelais, non pas fougueux, dévorant, terrible, bourbeux, mais calme, limpide, caressant, câlin, une baignoire! Ce serait si vite fait!... Je souffre trop, cela ne peut pas durer! Ces pensées ne se formulaient pas, mais bourdonnaient vaguement dans mon esprit.

Un suicide! jamais! me disais-je; ma mère en mourrait! Un scandale, une tache sur mon nom, que mon père et *l'oncle Joseph* m'ont transmis si pur!... Mais voyons, Bertrand me semble un peu pris de vin. On a souvent parlé des redoutables violences de son premier mouvement... Sa force prodigieuse est proverbiale dans le pays... Si je lui faisais une scène absurde? Si je l'accusais de m'avoir volé ma montre, d'avoir pris de l'argent dans mon gilet, tandis que je me mettais à mon aise pour jeter à mon tour les filets?... Il m'assommerait d'un coup de poing, ou bien il me saisirait dans ses bras, comme un enfant, et me lancerait dans le Rhône... Oui, mais il est aussi bon que violent; il m'a vu naître; il m'a fait jouer sur ses genoux; il a un culte pour la mémoire de mon père. Il nage mieux qu'un poisson... il se précipiterait dans l'eau; il me repêcherait au risque de sa vie, et le tout se résoudrait pour moi en une émotion pénible, un épisode ridicule, un grand chagrin pour ce brave homme, un bain désagréable, un pantalon abîmé et, probablement, un gros rhume... Et pourtant, je le sens... je n'ai plus le courage de vivre!

En ce moment, je m'entendis héler par une voix amie. C'était la fidèle Mariannet. Nous lui conservions ce diminutif, malgré son âge respectable.

— Monsieur Armand! monsieur Armand!

Elle apportait le panier des provisions, accueilli par Bertrand et par son fils avec des regards de convoitise. Songez donc! à côté d'un pâté froid, de trois grosses tranches de galantine, d'un demi-saucisson, d'un bocal d'anchois et d'un bocal d'olives farcies; ils remarquaient surtout deux bouteilles de vin de Tavel et un flacon de vieux cognac.

Mariannet m'apportait des provisions d'un autre genre, dont je fus particulièrement ému.

— Monsieur Armand, me dit-elle, votre maman n'est pas tranquille. Vous savez qu'un rien l'inquiète quand il s'agit de vous... Elle vous aime tant! Voici des bas de laine, une paire de souliers de rechange, un gilet de flanelle...

— Un gilet de flanelle, avec une chaleur de 32 degrés? répliquai-je.

— Justement. Elle est sûre que vous aurez trop chaud, et que

vous vous mouillerez les pieds, ce qu'il ne vous vaut rien... Oh! elle pense à tout, la digne femme! Elle vous recommande de ne pas commettre d'imprudences, de tenir votre bateau aussi loin que possible du grand Rhône, de laisser Bertrand jeter les filets et les lignes, parce que vous pourriez perdre l'équilibre, de ne pas rentrer trop tard... Elle vous attendra au bout de l'allée des marronniers... Tâchez de passer par le sentier de Saint-Julien, afin qu'elle vous aperçoive d'un peu plus loin. Oh! tenez, monsieur Armand, vous devriez lui sacrifier ces parties de pêche... Si vous saviez comme elle est agitée tant que vous n'êtes pas rentré!... c'est à faire frémir, à faire pleurer... Ah! on voit bien que la pauvre femme n'a plus que vous!...

Ce *elle n'a plus que vous!* répondait à mon *je n'ai plus qu'elle!* Je repris, à sept heures, le chemin du logis. Elle m'attendait, en effet, au bout de cette allée de marronniers, destinée à devenir plus célèbre que son propriétaire. Quand elle m'aperçut, son visage prit une expression qui signifiait : « Je n'avais nul sujet d'être inquiète; n'importe, je ne suis pas fâchée de te voir. »

— Et cette pêche?

— Pas miraculeuse, mais satisfaisante. Deux carpes, quatre barbeaux et une friture de *soffiet*. (Espèce d'éperlans du Rhône.)

— Ce sera pour ton souper. Et Bertrand?

— Je les ai laissés, son fils et lui, absolument gris, mais d'une griserie chrétienne, quoique ton vin de Tavel n'ait pas été baptisé. Ils chantaient à tue-tête les noëls de Inboly.

— Tu es bien gentil d'être rentré de bonne heure, me dit ma mère, tout entière à sa pensée.

Elle ne se doutait pas, elle ne se douta jamais que j'avais failli ne pas rentrer du tout.

CHAPITRE II

RÉSIGNATION

Cet épisode ne fut pas sans influence sur l'ensemble de mes sentiments et de ma conduite extérieure. S'il n'est pas vrai, quoi qu'on en ait dit, que vouloir c'est pouvoir, on peut du moins une partie de ce qu'on veut. Or, redoublant de tendresse pour ma mère, regardant comme un crime l'idée du suicide, je voulus vivre, je voulus me résigner, je voulus lutter contre cet ennemi invisible que René, l'ingrat René, comblé des dons de la Providence, appelait *le démon de son cœur*. Mais, au fond, ce démon n'y perdit rien. C'est à moi, et non pas à son frère, beau, plein de génie,

adoré des femmes, envié des hommes, prédestiné à la gloire, qu'Amélie aurait pu écrire : « Il est si aisé de mourir ! Croyez-en votre sœur, il est plus difficile de vivre ! »

Je retrouve dans un vieux tiroir une page, à peine lisible, qui me rappelle de secrètes souffrances. C'est un tableau synoptique d'une de mes journées à la campagne et d'une de mes journées à Paris (1834).

« JOURNÉE A LA CAMPAGNE. — Je me lève à sept heures, et je vois un chasseur parcourant mon pré, tandis que ses deux chiens abîment corbeilles de fleurs, massifs, plates-bandes, et se délectent des raisins de ma treille. L'un d'eux poursuit les canards... Je veux crier, menacer cet impertinent de l'intervention du garde champêtre, impossible.

« Je descends ; on m'apporte mon déjeuner. Pour la dixième fois, le café est brûlé, le lait tourné ; le beurre sent le rance ; je veux gronder, tonner contre une cuisinière négligente... Impossible.

« Le temps est exquis ; un peu de bise après beaucoup de rosée ; je vais faire un tour de chasse. Flore, ma jeune chienne, fait lever une caille, que je manque, naturellement. Flore s'acharne à sa poursuite, ce qui est un sûr moyen de la perdre. Je veux la rapeler, crier... Impossible.

« Ma mère amène à dîner le vieux curé de notre village. Le saint homme est sourd comme un tapis. Je m'égosille pour me faire entendre, sans y réussir. A la fin, il me dit avec bonhomie : « Je crains que monsieur le comte ne se fatigue », et la conversation en reste-là.

« Après dîner, ma mère me propose une promenade avec elle, en cabriolet (il y avait encore des cabriolets en 1834), elle se fait d'avance un vif plaisir de me voir conduire et d'être conduite par moi. J'accepte d'abord avec empressement, puis je me ravise ; ne faudrait-il pas crier aux charretiers pour qu'ils se rangent, aux enfants pour qu'ils ne se fassent pas écraser, aux bergers pour que leurs moutons ne se fourrent pas dans les roues ?

« J'allègue une forte migraine et je me refuse cette joie.

« Un bon et aimable voisin de campagne, dont le fils vient de se marier, nous fait une visite afin de présenter sa belle-fille à ma mère. Cette jeune femme, jolie, spirituelle, peut-être un peu moqueuse, est Franc-Comtoise ; elle n'était jamais venue dans ce pays-ci avant son mariage, et on avait oublié de l'avertir. A ma première phrase, elle a écarquillé de grands beaux yeux étonnés, qui m'auraient fait rire, s'ils ne m'avaient donné envie de pleurer.

« Nous allons avoir des élections. Les petits bourgeois légitimistes de mon canton ne veulent plus de M. Jean-Baptiste Teste,

dont les antécédents sont, à ce qu'il paraît, trop révolutionnaires. Ils m'invitent à un punch pour le soir, afin de nous concerter, quoique je ne sois encore ni éligible ni électeur, en mémoire de mon père, me disent-ils. Que Dieu me préserve de quelque mauvaise aventure!...

« Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé... J'ai trouvé le café de l'Univers bondé de consommateurs qui trouvent moyen de crier et de boire en même temps. La population tout entière, hommes, femmes et enfants, stationne sur la place de la mairie ou se colle aux vitres du café, illuminé *a giorno*. Le punch, un punch gigantesque, est flanqué de toutes les variétés de gâteaux, échaudés, choux à la crème, biscuits, éclairs, tartes, massepains, achetés chez l'unique pâtissier de la ville. La bière moussait dans les verres et les gros mots sur les lèvres. La vivacité méridionale, aiguïlée par la passion politique, donnait un air féroce aux propos les plus ordinaires. Il semblait, comme dit Sganarelle, que tout fût perdu si ce vilain b..... de Jean-Baptiste Teste était élu. On lui attribuait je ne sais combien d'énormités, sans se douter que, treize ans après, le pauvre homme, pour un délit discutable, serait poursuivi, flétri, déchu de ses dignités et de ses honneurs, déclaré coupable et condamné à cinq ans de prison. (Voyez la différence des temps! En 1885, nous connaissons des politiciens qui ont fait bien pis, et qui n'en sont que de plus grands personnages.)

« En entrant, je fus immédiatement pris à la gorge par cette atmosphère étouffante, asphyxiante, *sui generis*, où se confondaient 40 degrés de chaleur, la vapeur du punch, la fumée des pipes et des cigares, le grésillement du poêle et un parfum de transpirations collectives, très différent du newmson-hay ou de l'opoponax.

« Mes inquiétudes redoublèrent lorsque je me vis appelé à la table d'honneur par le président du comité. (En pareil cas, il y a toujours un président qui ne préside pas et un comité qui fonctionne peu.) Je m'approchai plus mort que vif. Pendant ce temps, la foule, *le populaire* qui n'était pas encore électeur, mais qui était déjà turbulent, houleux et curieux, força la porte et envahit la salle, où une épingle serait restée perpendiculaire.

« Le président se leva; le bourreau me regardait son verre de punch à la main. Dans un *speech* laconique, fortement accentué et vivement senti, il vanta les vertus de *notre* candidat, fit justice des nombreux méfaits de M. Jean-Baptiste Teste; puis il ajouta : « Ce que je vous dis mal, va vous être mieux dit par M. de P..., « qui est un savant. »

« J'ignore si j'étais un savant. Ce que je sais mieux, c'est que jamais *fiasco* ne fut comparable à celui-là. Je me levai; mes jambes

flageolaient; mes mains tremblantes laissèrent échapper mon verre dont le contenu aspergea mes voisins; une sueur froide, en dépit de cette température torride, perlait à la racine de mes cheveux et décollait sur mon front. Je balbutiai une phrase inintelligible qu'il me fut impossible d'achever. Le président, excellent homme au fond et vieil ami de ma famille, eut pitié de moi; il me dit tout bas : « Trouvez-vous mal ! » Il était difficile, en effet, de se trouver plus mal. On m'entoura, et un de ces anges de compassion, qui sentait horriblement le tabac et l'eau-de-vie, dit à la foule qui commençait à murmurer et à rire :

« — M. de P... était venu très vite pour assister à notre réunion. La chaleur l'a surpris, il est indisposé... ce sera pour une autre fois. »
Journée complète.

« JOURNÉE A PARIS. Vingt ans après. — Je me lève à sept heures. J'ai de la copie à porter à mon éditeur et ami, Michel Lévy. De la rue Saint-Lazare à la rue Vivienne, n° 2 *bis*, il y a loin et il pleut à torrents. Pas un fiacre à la station de la rue Olivier. Je veux hélér ceux qui passent. Impossible. Ils ne veulent pas et ne peuvent pas m'entendre; je me crotte, comme Colletet, jusqu'à l'échine.

« Au bout de la rue Richelieu, à l'angle du boulevard, je veux acheter une paire de gants. La demoiselle du magasin, une fine mouche, Parisienne jusqu'au bout des ongles, me demande à quel numéro je gante. Je réponds : « Au 8 1/2, mademoiselle. » Sourire moqueur des deux ou trois compagnes de la jolie marchande.

« J'arrive, — dans quel état, grand Dieu! — chez Michel Lévy. On monte à son cabinet de travail par un large escalier, que nous avons surnommé *l'escalier des géants*. Je demande aux commis si le patron peut me recevoir. Il y a là un monsieur, un client, qui feuillette les volumes récemment publiés. Il se retourne, et je le vois qui chuchote avec les commis. Je devine le dialogue. — « Quel est ce monsieur? — M. de P..., auteur de *Causeries littéraires* et de *Contes et Nouvelles*. — Il est enrhumé? — Non, monsieur, c'est sa voix habituelle. » Je ne veux pas en ouïr davantage, et je grimpe l'escalier des géants.

« De là je vais corriger des épreuves, rue Coq-Héron. Ici, pour me bien comprendre, il faudrait connaître la localité.

« La maison est encore plus laide que la rue. Les murs suintent une humidité écœurante. On ne peut toucher à la rampe sans se noircir les mains comme celle d'un charbonnier. Le bureau, — si on a la politesse de lui donner ce nom, — est situé au troisième étage. Il occupe un tout petit espace, d'où l'on descend à l'imprimerie par une sorte d'escalier de bois, lépreux, malpropre, affreux, plus raide qu'une échelle. — « Je crois, me dit le correc-

« teur ou metteur en pages, que vos épreuves sont prêtes; voulez-vous les demander du haut de l'escalier, sans vous donner la peine de descendre? »

« Je réponds : Voulez-vous me rendre le service de les demander vous-même? »

« — Ah! c'est vrai, j'oubliais, je vous demande pardon, réplique-t-il avec une politesse exagérée. »

« Il se penche sur l'escalier, et d'une voix de Stentor, que j'aurais achetée volontiers au prix de toute ma fortune, il s'écrie :

« — Les épreuves du feuilleton sur M. Nicolardot sont-elles prêtes? »

« Midi. J'ai bien gagné mon déjeuner. Me voici au Palais-Royal; j'entre au café de la Rotonde, et je me trouve en face du garçon au cou de taureau, aux épaules colossales, dont le *Boum!* est une des célébrités parisiennes. Ce formidable *Boum!* me regarde du haut de sa grandeur. Je demande mon déjeuner habituel, deux œufs à la coque et une tasse de chocolat. Je veux qu'il soit dit que mes voisins de table ne se retourneront pas. J'y réussis; mais, cinq minutes après, *Boum!* m'apporte des œufs sur le plat. A mes objections timides, il répond : « Ah! c'est que monsieur parle si bas! »

« Et il s'éloigne en élargissant son buste, en brandissant sa chocolatière et sa cafetière, — comme Frondebeuf et le Templier Boisguilbert brandissaient leur lance et leur hache d'armes; aussi fier de son incomparable *creux* que Lablache pouvait l'être de son *contr'ut*. — « Versez au 4! — *Boum!* — »

« Je contemple cet homme dans l'exercice de ses fonctions, où l'intelligence a bien peu de part, et je me dis :

« — Voilà un imbécile, un idiot, qui personnifie le triomphe de la matière... Que ne ferait pas, avec cette sonorité d'organe, un avocat, un député, qui aurait en outre un peu de talent?... Et moi! Allons! n'y pensons plus!... »

« Et j'y pensais toujours. »

« Le café de la Rotonde, on le sait, touche presque au théâtre du Palais-Royal; je regarde machinalement l'affiche, qui annonce pour le lendemain la première représentation de *Si jamais je te pince*. Je sais que la pièce est de Labiche; elle doit être charmante! Ravel, Hyacinthe, Aline Duval... d'ailleurs, le titre est si drôle!

« J'entre au bureau de location. La buraliste est une grosse femme connue de tout Paris, d'un âge plus que mûr, avec un immense bonnet à fleurs, le visage bourgeonné, le nez bourré de tabac. A ma grande édification, elle lit *l'Assemblée Nationale*.

« Je lui demandai si elle avait encore des fauteuils d'orchestre pour la pièce nouvelle. »

« — J'en ai deux, répondit-elle, le 171 et le 212. »

« — Voulez-vous me donner le 171 ?

« — Tout de suite. »

« Elle griffonna quelques mots sur le carré de papier vert, bien connu des habitués du théâtre, et me le présenta.

« A ma grande surprise, je lus : « Loué à M. de P... »

« — Vous me connaissez ? lui dis-je.

« — Oui, monsieur. La dernière fois, vous étiez venu louer un fauteuil pour le *Chapeau de paille d'Italie*... vous étiez avec un ami, qui vous a nommé... Aujourd'hui, je vous ai reconnu à votre son de voix...

« Attrape !

« Je sortis du Palais-Royal par le perron qui donne sur les rues Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs ; je me trouvai nez à nez avec un de mes confrères, le spirituel Edmond Texier, avec qui je m'étais lié chez Joseph Autran.

« — De quel côté allez-vous ? me dit-il.

« — Je rentre chez moi, 51, rue Saint-Lazare.

« — Comme ça se trouve ! je vais rue de la Rochefoucauld. Nous ferons route ensemble. Le temps s'est remis au beau. Prenons par le plus long ; la rue Neuve-des-Petits-Champs ; la rue de la Paix et le boulevard...

« Et nous voilà, bras dessus, bras dessous. Arpenter un des beaux quartiers de Paris au bras d'un homme d'esprit, ce devrait être un plaisir ; pour moi, ce fut une torture. On eût dit que tous les fiacres, tous les omnibus, tous les camions, toutes les voitures de déménagement s'étaient donné rendez-vous dans cette infernale rue Neuve-des-Petits-Champs. Edmond Texier me parlait ; c'est tout au plus si je l'entendais, j'essayai de lui répondre ; il ne m'entendait pas du tout. Il finit par se sentir gêné, en me voyant au supplice. Nous passions en ce moment devant la librairie d'Amyot. « Ah ! j'oubliais ! me dit-il, je suis chargé d'une commission pour Amyot... Au revoir ! »

« Enfin, je rentre. Il était temps. Cette série de secrets déboires — toujours pour la même cause, m'avait énervé. Je veux m'assurer quelques heures de repos absolu. Je frappe à la vitre du concierge, fort bien logé dans un sous-sol, très différent des soupentes d'autrefois. Il y avait un piano, et ce piano n'était pas muet. La fille de céans, élève du Conservatoire, gentille blonde de dix-sept ans, mais mal élevée et passablement impertinente, chantait, en s'accompagnant, la romance du *Pré-aux-Clercs* : « Rendez-moi ma patrie ! » — Je dis à son père aussi haut que possible : Je « n'y suis pour personne. »

« La vitre était restée ouverte ; la romance et le piano avaient fait silence ; je m'arrête un instant sur les premières marches de l'escalier, et j'entends cette petite peste de Léontine dire à l'auteur de ses jours :

« — Si ce monsieur du second me parlait souvent et longtemps, « je finirais par chanter faux. »

« La malheureuse ! elle commençait par là, et elle a toujours continué.

« Ma journée avait été rude, et pourtant elle n'était pas finie. Après dîner, je me souviens qu'un ami doit me présenter, le soir, à M^{me} de G... M..., femme charmante et parfaite, dont la bonté égalait la beauté, et dont les mardis étaient fort recherchés par la meilleure compagnie de Paris.

« La soirée commençait bien ; je retrouvais là quelques amis : M. de Belleval, membre du *Petit Bureau* ; le baron de Larcy, le vicomte d'Yzarn de Freissinet, M. Adolphe de Circourt, etc... Nous nous étions retirés dans un petit salon, très favorable à la causerie, lorsque M^{me} de G... M... vint à moi avec un de ses plus gracieux sourires, et me dit :

« — Une belle dame, dont le nom a retenti dans toute l'Europe, « veut absolument faire connaissance avec vous... »

« Et elle ajouta tout bas :

« — C'est la comtesse Guiccioli. »

« La comtesse Guiccioli ! Aussitôt tous les souvenirs éveillés par ce nom magique, lord Byron, Venise, le Lido, Manfred, Lara, le Corsaire, les vers d'Alfred de Musset, s'abattirent sur moi, non pas pour m'animer d'une noble ardeur, mais pour me troubler et m'intimider encore plus. Ce n'était pourtant pas de l'intimidation qu'elle imposait à première vue ; c'était la plus amère des déceptions.

« Elle touchait à la cinquantaine, si elle ne la dépassait pas. Petite, ramassée dans sa grosse taille, elle possédait, pour toute beauté, la blancheur des rousses. Mais cette blancheur d'arrière-saison s'avachissait dans l'épaisseur de la taille et l'épaisseur des épaules. Ce n'était plus de l'embonpoint, c'était presque de l'obésité. Sa grosse tête, encore grossie par son système de coiffure, — longues anglaises bouclant jusqu'au bas de son cou, — paraissait disproportionnée avec le reste de sa massive personne. Bref, il était difficile d'imaginer un ensemble plus bourgeois et plus commun. Elle me rappelait cette scène de la *Vieille Fille*, de Balzac, où du Bousquier délasse M^{lle} Cormon. « Il crut assister à une inondation de la « Loire » ; ou le mot de Jules Claretie à Sainte-Beuve, qui s'efforçait d'enguirlander de circonlocutions et d'euphémismes exquis l'aspect de M^{me} Sand, à quarante-huit ans : « Allons, cher maître ! Dites le « mot : une vache ! »

« Figurez-vous un homme qui, dans l'espace d'une minute, tomberait de la région des aigles au pays des taupes. Cette chute eût suffi pour paralyser mes moyens, quand même l'obstacle habituel n'eût pas brouillé toutes mes idées. Je ne sais trop ce que me dit la Béatrix de lord Byron, la future épouse du marquis de Boissy. Elle ne m'entendit pas, et je ne l'entendis guère. Ce qui est probable, c'est que nous fumes également désillusionnés l'un et l'autre. Car, à la fin de la soirée, en remerciant de son aimable accueil la bonne M^{me} de G... de M..., je lui dis, avec un sourire équivoque :

« — Il n'y a que M^{me} Guiccioli qui doit penser que l'on peut écrire des causeries littéraires dans l'*Assemblée nationale* et être un franc imbécile.

« — Pas précisément, me répondit finement M^{me} de G... Les « célébrités, masculines ou féminines, ne sont jamais plus contentes « que lorsqu'elles voient un homme d'esprit ému, en leur présence, « au point de devenir... moins spirituel... Après cela, je puis vous « avouer qu'elle a éprouvé un léger mécompte. »

« — Et moi aussi, » répliquai-je.

« J'ai cru devoir reproduire ce bulletin de deux journées bien différentes, l'une champêtre, l'autre urbaine, parce qu'elles suffiront au lecteur intelligent et à l'indulgente lectrice pour reconstituer, jour par jour, heure par heure, les tristesses de ma vie. Maintenant, à quoi bon insister encore? A quoi bon délayer ou détailler? Ce serait m'exposer à des répétitions continuelles, de faire le voyage d'Avignon à Marseille avec Alexandre Dumas, qui, devant lire les *Idées de M^{me} Aubray*, à la Malle, maison de campagne de Joseph Autran, m'avait admis à prendre ma part de cette fête de l'esprit. Nous sommes dans un coupé. Ce court voyage aurait dû être un enchantement : supplice! J'accompagne de l'hôtel d'Europe à la gare d'Avignon Albert Delpit, dont le talent et la personne me sont particulièrement sympathiques. Il est charmant, bien en train de causer, m'adressant des questions sur ma ville natale. Ma voix est couverte par le bruit de l'omnibus : martyr! Ainsi de suite. Mais c'est au bal que je souffrais le plus, pendant ces années de jeunesse qui vont de vingt-trois ans à trente. Ma danseuse me regardait avec stupeur, cinq ou six fois pendant le quadrille, parce que, à chacun des *tutti* de l'orchestre, je m'arrêtais net, hachant la phrase commencée. On me dit que j'ai passé dans quelques salons pour un causeur agréable. Il faut vraiment qu'on y ait mis beaucoup de bonne volonté. Ce que je puis affirmer, sans plus de vanité que de modestie, c'est que sur vingt traits plus ou moins heureux (tout est relatif), j'en ai cons-

tamment ravalé au moins dix-huit, parce que je devinais qu'on ne m'entendrait ou qu'on ne m'écouterait pas; parce que la peur de détoner paralysait ma langue; parce qu'un beau parleur ou même un sot (surtout un sot) ayant un bel organe et le verbe haut, tenait le dé de la conversation; parce que, allant dîner chez un ami et m'attendant à un tout petit dîner d'intimes, je me trouvais en présence d'un festin de vingt-cinq couverts; parce qu'une maîtresse de maison, croyant bien faire, me demandait, au milieu d'une assistance attentive, mon avis sur le roman en vogue ou la pièce nouvelle... Chose bizarre, et pourtant logique! Moi, passionnément épris du naturel, je me guindais, je m'empesais; je cachais sous un air doctoral ma timidité et mon embarras. J'étais ridicule, et ce ridicule, je le ressentais, à moi tout seul, plus vivement que tout l'auditoire...

Je n'en dirai pas davantage sur ce triste sujet. A présent que je me suis dégonflé, que les secrets sont dits, suivant l'expression de M^{me} de Martsaux dans le *Lis dans la vallée*, il est bien convenu qu'au courant du récit j'écarterai ces douloureuses images, et que je raconterai mes *souvenirs*, comme s'il ne s'y mêlait rien d'extraordinaire et d'anormal. D'ailleurs, que pourrais-je ajouter de plus? Maintenant mes amis sauront que, s'ils ont quelquefois souffert pour moi en m'écoutant, je souffrais bien davantage; les indifférents, s'ils ont supposé que cette infirmité passait pour moi inaperçue, seront détrompés. Mes ennemis (il est vrai que je crois n'en avoir plus guères) apprendront que, si, pendant ma période de littérature militante, ils se sont égayés à mes dépens, ils n'ont dit que ce que, cent fois par jour, je me répétais à moi-même.

Pourtant, je veux raconter encore un incident qui me servira de transition. A la fin de 1833, mon professeur de rhétorique française, le savant et débonnaire M. Alexandre, passa à Avignon, allant en Italie. Je lui avais inspiré une vive sympathie à laquelle n'avait pas nui mon premier prix de discours français au concours général. Il se souvint avoir vu dans le Palmarès que j'étais né à Avignon. Il s'informa, apprit que j'habitais une maison de campagne, proche voisine de ma ville natale. L'excellent homme loua une voiture et vint me voir.

J'étais dans un de ces moments où une douleur profonde, scrupuleusement dissimulée, a besoin d'un confident. Je me jetai dans les bras de M. Alexandre, et, les larmes aux yeux, je lui contai mon histoire physiologique et psychologique pendant ces dernières

anne

— Sommes-nous assez loin, disais-je, du jour où je fis parler

les envoyés de la ville de Sienne, chargés de haranguer Charles VIII? C'était le sujet du discours français. Vous me dites, cher maître, que vous étiez content de moi, et mes juges confirmèrent votre suffrage. A présent, je ne fais plus parler personne, et je suis condamné à ne plus parler moi-même... Toutes les carrières fermées, toutes sans exception! Pas d'autre avenir que le désœuvrement... Le désœuvrement! A Paris, ce peut être le dilettantisme. En province, c'est le désordre, le plaisir grossier, l'altération graduelle de toutes les facultés de l'esprit, l'abandon de toutes ses exquises jouissances... Ah! je le sens, ce malheur sans précédent et sans exemple m'a cassé le grand ressort!...

Il me répondit avec une expression d'autorité, de pitié et d'affection quasi paternelles, qui m'alla au cœur :

— Oh! mon jeune ami! mon cher élève, que je vous plains! Comme je m'attendais peu à cette catastrophe, quand j'aimais à vous prédire un brillant avenir!... Mais voyons! toutes les carrières vous sont-elles réellement fermées? Il en est que vous devez regretter : la diplomatie, le Conseil d'État, la députation surtout... Mais j'en connais une autre, qui, dès le collège, me semblait être votre véritable vocation...

— Laquelle?

— La littérature... Vous vous trouvez, pour exercer et ennoblir le métier d'écrivain, dans des conditions excellentes... assez riche pour échapper aux âpretés et aux misères du surnumérariat et des débuts; pas assez pour conquérir la renommée à coups de billets de banque et de bons diners. Vous pouvez attendre, et ne jamais oublier que le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui... Votre nom ne sera pas tout à fait nouveau pour les Villemain, les Cousin, les Guizot, les Saint-Marc Girardin, toujours attentifs à notre mouvement universitaire, quoique les événements en aient fait des hommes politiques... Travaillez, ne vous laissez pas abattre... entreprenez bravement un grand ouvrage, ni trop léger ni trop sérieux, dont vous publierez les fragments dans une de nos *Revues*. Allez souvent à Paris... Restez-y longtemps... Même, puisque vos moyens vous le permettent, louez un appartement modeste, mais convenable, sur la rive gauche, dans un quartier classique, entre l'Institut et l'Abbaye-aux-Bois... Faites-vous présenter dans quelques-uns de ces salons où se réunissent les célébrités littéraires et scientifiques... on ne s'y amuse guère, mais il faut savoir s'ennuyer pour arriver au but... Je vous recommanderai surtout, le cas échéant, le salon, j'allais dire la chapelle de M^{me} Récamier. Vous savez quel en est le dieu... Vous tâcheriez de trouver pour lui un grain d'encens qui n'eût pas encore servi. L'auteur des *Martyrs*

commence à radoter un peu ; mais personne ne doit s'en apercevoir... Il n'a rien perdu de son prestige dans le monde des lettres, de son influence sur une jeunesse qui lui pardonne Henry V en l'honneur de Béranger, et qui aime mieux le voir ami d'Armand Carrel que du duc de Broglie... Sa gloire, si elle paraissait vieillie, serait sans cesse rajeunie par l'incroyable curiosité qu'excitent d'avance ses *Mémoires d'outre-tombe*... Il les retouche et les remanie avec acharnement ; Dieu veuille qu'il ne les gâte pas !... Soyez bien avec lui ! si vous lui êtes présenté...

— Mais je l'ai été déjà, l'année dernière, au printemps, au milieu des émotions provoquées par la tentative de la duchesse de Berri et le procès du *Carlo-Alberto*...

— Alors, c'est pour le mieux... Ayez l'air de prendre au sérieux ses brochures, ses romances de vieux troubadour à la jeune fille, jeune fleur, et ses quinze heures de prison chez M. Gisquet... A Paris, ne manquez jamais de tenir prêt un habit noir et une cravate blanche et de sacrifier, s'il le faut, à cette cravate et à cet habit votre stalle d'orchestre aux Italiens et à la Comédie-Française... Les douairières vous sauront gré de vos assiduités... Elles se cotiseront pour vous délivrer un brevet de sagesse et de génie. Publiez peu de volumes, et ne commettez pas de fautes... un peu de talent, beaucoup d'esprit de conduite, et qui sait ? Entre quarante-cinq et cinquante ans, vous entrerez à l'Académie ; sauf de rares et glorieuses exceptions, c'est l'âge réglementaire...

— L'Académie !

Les conseils de M. Alexandre, sa parole si affectueuse et si sympathique, m'avaient de nouveau fait venir les larmes aux yeux ; j'avais peine à les retenir. A ce mot magique, — l'Académie ! — elles éclatèrent.

— L'Académie ! repris-je ; l'Académie française ! Ah ! ce serait mon rêve ! la consolation de toutes mes douleurs... mais là encore, impossible ! Toujours le même obstacle ! De discours ! Ah ! j'y suis allé, à ces séances ! J'ai assisté à la réception de Fourier, de l'abbé Fétet, du général Philippe de Ségur, et enfin de Lamartine, beau, doué d'un organe sonore, la poésie faite homme. J'ai entendu, dans cette salle où les femmes les plus élégantes s'entremêlent aux hommes les plus spirituels de Paris, où toutes les aristocraties, toutes les gloires ont leurs représentants, oui, j'ai entendu ce murmure de curiosité et d'attente qui précède l'entrée des récipiendaires... Je sais que, parmi ceux-là, les mieux posés dans l'opinion du public, les mieux pourvus de l'apostille du succès, sont émus, tremblants, épouvantés : je sais que l'un d'eux, cinq minutes avant l'ouverture de la séance, disait à un de ses parrains : « Si j'avais

prévu l'émotion, la peur, qui me coupent la respiration et qui vont tout à l'heure me couper la parole, jamais, jamais je ne me serais exposé à cette épreuve. » Et pourtant il se trouvait dans les conditions ordinaires... Mais moi, avant de dire un mot, rien qu'en paraissant devant cette élite de la société française avec la certitude du mécompte que je lui préparerais, je tomberais foudroyé, et la scène serait académique en ce sens qu'elle serait tragique!...

— Calmez-vous, mon pauvre enfant! me dit M. Alexandre.

Je l'entendis à peine, je poursuivis :

— Ce serait une cruauté de vanter à Tantale la fraîcheur de l'eau qu'il ne peut boire, la saveur des fruits auxquels il ne peut mordre... Non, non! même cette carrière des lettres, pacifique et silencieuse, elle est fermée comme les autres à mes ambitions les plus légitimes!...

Effrayé de mon exaltation, M. Alexandre détourna l'entretien, il évoqua, pour me distraire, les souvenirs du collège Saint-Louis, les noms de mes camarades, Armand de Crochard, Emmanuel Richomme, Moïse Retouret, Édouard Laboulaye (voir le 1^{er} volume); une heure après, il me serra tristement la main, et repartit. Je ne l'ai plus revu.

Si j'ai retracé cette conversation, qui date de plus d'un demi-siècle, c'est qu'elle m'offre l'occasion de protester contre la légende mensongère et railleuse, qui m'a souvent représenté comme un CANDIDAT PERPÉTUEL A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Contredire ce mensonge, ce ne serait pas assez. Tout ce qu'il fallait faire pour ne pas être de l'Académie, je l'ai fait. On eût dit que je prenais le contrepied des sages conseils de mon professeur. Je n'ai pas mis le pied à l'Abbaye-aux-Bois; j'ai négligé les douairières. J'ai préféré le théâtre où l'on va en redingote à la cravate blanche et à l'habit noir des soirées de haute lice. J'ai publié un livre coupable, méchant, déplorable, gouaillieur, tapageur, offensant, qui m'a mis à l'index, pendant longues années, auprès des grandes et savantes dames, arbitres des candidatures. Est-ce tout? Pas encore. J'ai mis du raffinement et de l'exagération dans mon renoncement. Dès qu'un de mes amis arrivait à l'Académie, je ne cessais pas de l'aimer; mais je le recherchais moins. Mes félicitations étaient glaciales, tardives, taciturnes; mon amitié semblait se refroidir; si bien que je donnais au nouvel immortel le droit d'attribuer à l'envie ma nouvelle attitude. Et cependant, pour les spirituels rédacteurs de l'*Événement*, du *Voltaire* et du *Gil-Blas*, je suis, à poste fixe, CANDIDAT PERPÉTUEL A L'ACADÉMIE FRANÇAISE!

J'en appelle à vous, qui me faites l'honneur de me nommer votre ami, Cuvillier-Fleury, X. Marmier, Camille Doucet, Caro, Camille

Rousset, Émile Ollivier, et vous aussi que la mort nous a pris, si vous étiez là, vous me serviriez de témoins, Jules Sandeau, Saint-René Taillandier, Laprade, Montalembert. Joseph Autran, vous dont l'admirable veuve me suppliait d'accepter la candidature, parce qu'elle croyait — bien à tort — que nul n'était mieux que moi en mesure de louer son mari ; comte d'Haussonville, Loménie, P. Gratry, et vous le plus grand, le plus vénéré de tous, illustre évêque d'Orléans, qui, n'ayant plus, hélas ! que quelques mois à vivre, me disiez, à Hyères, ces paroles inoubliables : « Si vous vous présentez, j'irai voter pour vous ! »

Ces témoignages ne me consolent pas ; mais ils me suffisent.

En me quittant, le dernier mot de M. Alexandre, aussi ému que moi, avait été *Résignation*. Résignation ! je dirais que c'est la plus belle parole de la langue chrétienne, si elle n'était contenue dans ces trois autres :

FOI, ESPÉRANCE, CHARITÉ.

III

COMMENT JE DEVINS HOMME DE LETTRES (1834-1835).

En novembre 1851, mourait obscurément, à Bonifacio (Corse), un Avignonnais qui, dans un autre cadre, ou, comme dit M. Taine, un autre milieu, aurait pu se faire un grand nom ou, pour le moins, arriver à l'Académie des sciences. M. Requier n'était pas seulement un botaniste de premier ordre, marchant de pair avec les Jussieu, les Mirbel, les Candolle. Il possédait le génie ou l'instinct de toutes les sciences : géologue, numismate, archéologue, lisant à livre ouvert dans le livre de la Nature, il était de ceux qui reconstituent une espèce d'après un pétale, une histoire d'après une médaille, une architecture d'après un pan de mur, un terrain d'après une coquille, une figure d'après un front ou un nez. Ce que j'appréciais le plus en lui, c'est que sa science encyclopédique n'avait rien de pédantesque, d'officiel ou de gourmé. Vivant familièrement avec elle, il lui avait communiqué quelque chose de sa simplicité et de sa belle humeur ; il en avait fait une bonne fille, accorte, accessible, au pied leste, à la jambe fine, au jupon légèrement retroussé, œil vif, mine éveillée, sourire à trente-deux dents, heureuse d'être au monde et remerciant le bon Dieu de l'avoir créée. La charmante littérature de M. André Theuriet, embaumée des parfums d'une flore qui lui a livré tous ses secrets, me rappelle souvent M. Requier. Il en avait le naturel et la grâce. Il rendait la botanique si attrayante, qu'on croyait la savoir en causant avec lui. Rien de plus agréable que d'herboriser avec un pareil guide. Il

était à la fois maître et camarade. Ces promenades, entrecoupées d'une halte où il avait soin de faire apporter par un des jardiniers de Saint-Martial, — jardin botanique d'Avignon, — un lunch fort appétissant, sont restées un des bons souvenirs de ma jeunesse.

Comme classificateur, il n'avait pas de rival. Son coup d'œil était infallible. MM. de Mirbel, de Jussieu et de Candolle, déjà nommés, étaient les premiers à reconnaître les immenses services qu'il leur avait rendus pour leurs nomenclatures, leurs herbiers et leurs cours. Collaborateur anonyme, il ne leur demandait en retour que leur amitié. Sous ce rapport, il était servi à souhait, non seulement par les botanistes ses confrères, mais par toutes les célébrités qui passaient à Avignon. Il faut dire que son hospitalité égalait son savoir. J'en ai peu connu de plus expansives, de plus cordiales, de plus avenantes, de plus absolues. On se croyait chez soi quand on était chez lui, et comme sa table était excellente, ses dîners du dimanche, auxquels il me conviait souvent, avaient un succès universel. J'ai vu à cette table hospitalière le duc de Luynes, Horace Vernet, Paul Delaroche, Marmier, Ampère, Fauriel, M. de Mirbel, nommé pour la troisième fois, Champmartin, Liszt, Castil-Blaze et son fils, mon brillant ami Henry Blaze de Bury, etc., etc., sans compter l'écrivain célèbre dont je vais parler. Si j'ajoute que sa cuisinière était sa mère, c'est pour le rehausser encore plus dans l'opinion des gens d'esprit. La brave et digne femme, dont vous pouvez voir, dans la galerie de notre Musée, un bon portrait, peint par Bigand, ne se négligeait pas plus les jours où son fils n'avait que ses hôtes ordinaires que dans les grandes occasions où il traitait un duc, un savant, un poète, un artiste, un pair de France, un romancier ou un membre de l'Institut. Aussi, après ces plantureux dîners, il m'arrivait parfois de sourire en voyant ces bons bourgeois, presque tous marguilliers de leur paroisse, dodeliner de la tête dans le mystérieux travail d'une digestion de boa, lutter un moment contre le sommeil et renoncer à la lutte, tandis que je payais mon écot en anecdotes parisiennes et en calembours par à peu près. Remarque essentielle, en ce qui me concerne : nous n'étions jamais plus de huit.

Avec toutes ses qualités, tous ses talents, et toutes ses sciences, M. Requier était un naïf. Il m'aimait beaucoup, non seulement parce qu'il avait été l'ami intime de l'oncle *Joseph*, son élève en botanique, et parce qu'il se savait placé très haut dans l'estime et dans les sympathies de ma famille, mais parce que, à ses yeux, sept prix et dix accessits au concours général suffisaient à constituer une *illustration Vauchusienne*. Dans ce genre, tout lui était bon. Il y avait quelque chose d'amusant et de touchant à l'entendre

expliquer, aux étrangers qui n'en avaient jamais ouï parler, le génie et la gloire de tel ou tel indigène dont la renommée avait à peine dépassé le clocher — sans jamais sonner la cloche.

Un jour il m'écrivit le billet suivant :

« Après-demain, il y aura une lecture, rue des Tanneurs, après le dîner hebdomadaire. L'auteur, — qui sera peut-être un jour une illustration Vaclusienne, désire garder l'anonyme. Je tâcherai que le dîner soit bon, dans le cas où la lecture serait ennuyeuse. L'un compensera l'autre. A midi, heure militaire... »

Je fus exact plus encore par curiosité que par gourmandise. Je flairais un mystère.

La demeure de M. Requien, — je ne dis pas la maison, — était certainement une des plus originales que pût rêver une imagination fantaisiste; elle occupait le coin, — et quel coin, — d'une ruelle qui n'était en réalité qu'un cul-de-sac, que l'on appelait la rue *Étroite*, et qui me rappelait la rue Soly, de *Ferragus*, — *Histoire des Treize*. Le rez-de-chaussée n'existait pas. Ce n'était qu'un hangar, où l'on entassait les produits de la tannerie, administrée par un régisseur. On montait par un escalier de bois (*scilicet* échelle) aux appartements du maître. Sa chambre donnait sur un tout petit jardin, dont le principal ornement était un immense figuier, connu et presque célèbre dans toute la ville, une seule de ses feuilles aurait suffi à rassurer les pudeurs subites d'Ève après le péché, et un seul de ses fruits incomparables aurait justifié la désobéissance d'Adam.

M. Requien avait convoqué la fleur des lettrés du pays : le proviseur du lycée, auteur d'une tragédie en cinq actes et en vers, reçue à *corrections*, à la Comédie-Française; le professeur de rhétorique; le président de l'Académie de Vaucluse; le général Lenoir, gouverneur de notre succursale des Invalides, ayant à son actif une jambe de bois et une traduction d'Horace, également en bois; et enfin un lettré pour tout de bon celui-là, lettré à Paris s'il l'avait voulu, l'excellent docteur Yvarin, l'élégant traducteur d'Anacréon et de Virgile.

Quant au principal personnage, au mystérieux étranger, il m'apparut dans une situation moins académique que pittoresque. Il s'était assis sur une natte, les jambes croisées à la turque, et il tenait entre ses genoux un panier plein de ces bienheureuses figes, qu'il croquait à belles dents. Il en mangeait tant, que M. Requien crut devoir lui dire :

— Ce n'est pas pour vous les disputer; mais vous m'avez dit ce matin que vous étiez un peu souffrant, et ces figes...

— Elles me font mal, répondit l'inconnu, avec un sang-froid

qui semblait être un de ses traits caractéristiques; mais elles me font tant de plaisir!

Inconnu! il ne l'était pas pour moi; ce n'est pas pour rien que j'avais assidûment fréquenté, de 1827 à 1830, les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Je ne voulus pas gâter la petite surprise que le bon Requien avait évidemment arrangée pour ses convives; mais je n'ai pas les mêmes raisons vis-à-vis de mes lecteurs: c'était Prosper Mérimée, récemment nommé inspecteur des monuments publics dans notre zone méridionale. C'est à ce propos qu'Alexandre Dumas disait: « Mérimée va commencer par apprendre ce qu'il sera censé nous enseigner. »

Mérimée avait alors trente-deux ans, étant né, comme Victor Hugo, Dumas, Vitet, Sacy, Cu villier-Fleury, Saint-Marc Girardin, lorsque *ce siècle avait deux ans*. S'est-il peint dans le capitaine Georges, de la *Chronique du règne de Charles IX*, que les fureurs et les désordres des catholiques et des protestants ont fait verser dans l'athéisme? Dans Auguste Saint-Clair, du *Vase étrusque*? Dans le Darcy de la *Double méprise*? Mystère. Probablement il s'est emprunté quelque chose pour se reconnaître dans le portrait de chacun de ces trois personnages. On le sait, peu d'hommes célèbres ont été, suivant sa propre expression, plus *boutonnés*. Ses relations amicales avec M. Requien, ses voyages fréquents dans le Midi, un article que j'écrivis sur son ennuyeuse *Guerre sociale*, me mirent en mesure de le voir souvent. Plus tard, je le retrouvai à Paris, lors de ma lune de miel avec haute et puissante dame la *Revue des Deux Mondes*. J'ai essayé de l'étudier. Il a constamment déjoué mes vellétés d'analyse. Dumas et lui représentaient les deux extrêmes contraires. L'auteur des *Mousquetaires* avait toujours l'air de nous dire: « Me voilà! regardez-moi bien; de face de profil, de trois quarts; vous ne pouvez me faire plus de plaisir qu'en *tirant* mon portrait à cent mille exemplaires, en pied, en buste, à cheval, en blouse, en uniforme, et s'il le faut, sur la corde roide, les planches ou le tremplin. » Mérimée se déroba it à mesure qu'il se sentait observé. L'un, nature expansive, démonstrative, théâtrale, tout en dehors; l'autre contenu, renfermé, craignant tellement de se livrer, qu'il ne se prêtait même pas; tout en dedans. Qu'y avait-il en *ce dedans*? un double fond plein de contraste. On l'aurait bien étonné, si on lui avait dit qu'il n'était pas le type parfait du *gentleman*, et, en effet, Cousin a dit de lui ce mot peu explicable: « La différence entre Mérimée et Sainte-Beuve, c'est que Mérimée est gentilhomme. » Cinq minutes après, il vous faisait tomber à la renverse par des obscénités grossières, débitées avec un flegme britannique. Sur lui, comme sur son ami Victor Jacquemont

et quelques-uns de leurs camarades, lord Byron avait déteint. Mais Prosper Mérimée, tout en subissant son influence, l'avait émondé, *francisé*, dégagé de son lyrisme sombre, de ses ironies sinistres, de son caractère fatal, de ses attitudes de révoltés, de désespéré, d'*outlaw*. Dans les clairières de ce bois peu sacré dédié aux divinités infernales, il avait cueilli des contes, des nouvelles, qui sont des chefs-d'œuvre : *l'Enlèvement de la Redoute*, *Matteo Falcone*, *le Vase étrusque*, *Tamongo*, *la Partie de trictrac*, *la Double méprise*, — en attendant *Colomba* (1840).

Là encore une contradiction. Ces récits, qui feront vivre son nom, Mérimée affectait de les dédaigner. Il n'aimait pas qu'on lui en fit compliment. En revanche, il attachait de l'importance à ses ouvrages historiques qui distillent l'ennui : *la Guerre sociale*, *Histoire de don Pèdre*, *le Faux Démétrius*, *les Cosaques d'autrefois*... Ce qui lui eût été le plus désagréable, c'est d'être traité en homme de lettres ; ce qu'il eût le mieux aimé, c'est de passer pour un homme du monde, un diplomate en disponibilité, marchant de plain-pied avec toutes les aristocraties, très au courant des commérages de salon, surtout quand ces commérages étaient des scandales de *haulte graisse* ; absolument étranger au cabotinage littéraire, érudit plutôt que romancier, dilettante plutôt qu'auteur, et, de temps à autre, laissant tomber de sa plume quelques pages dont il faisait ses parchemins ; tout cela, sans préjudice de l'Académie française, mais d'une académie fidèle à ses traditions, et se plaisant à associer aux supériorités du talent toutes les distinctions sociales.

Dans la vie ordinaire, dans ce mélange de raideur, de froideur et de cynisme, même disparates, on pouvait facilement le prendre pour un égoïste, un épicurien, absolument dépourvu de ce qui s'appelait autrefois la *sensibilité*, retranché dans ce qu'on appellerait aujourd'hui sa *personnalité*, incapable d'un dévouement quelconque, si ce dévouement devait troubler sa quiétude et son bien-être ; et cependant, était-il toujours le contraire d'un *bon enfant* ? Peu de temps avant notre rencontre chez M. Requier, il avait fait (pour quarante-huit heures) la conquête de M^{me} Sand, par la crânerie avec laquelle, bravant tout respect humain, il s'était montré à tout le Paris élégant, au haut du grand escalier de l'Opéra, portant sur son épaule la petite Solange, endormie au dernier acte de *Robert le Diable*. A cette époque, Gustave Planche, avec une de ces formules pédantesques, disait de lui : « Tenez pour certain que Prosper a beaucoup pleuré. » — Vingt ans après, quinquagénaire, académicien, avec le Sénat en perspective, il se *dévoit* dans la plus complète acception du mot. Avec une bravoure digne

d'une meilleure cause, il plaidait pour son ami Libri, écumeur de bibliothèques, essayait, à ses risques et périls, de prouver l'erreur judiciaire, et se faisait condamner à passer deux mois « dans un lieu où il n'avait pas à redouter les coups de soleil ».

N'y a-t-il pas eu aussi quelque chose de touchant dans ses relations avec Napoléon III et l'impératrice? Ce n'est pas de la courti-sanerie; c'est une franche et respectueuse amitié. Si son amour-propre est flatté, son cœur est pris. Un soir, ses augustes hôtes lui annoncent qu'il est nommé grand officier de la Légion d'honneur; le lendemain, il écrit à son *inconnue*: « A quoi bon? Ils auraient dû *placer* cette faveur d'une façon plus utile. Moi, ils savent bien que je ne puis pas les aimer davantage. » — Le 4 septembre 1870, n'ayant plus que quelques jours à vivre, envahi déjà par les affres de l'agonie, cet égoïste, cet épicurien, se traîne chez M. Thiers, et il le supplie d'user de son influence pour que, dans cette effroyable débâcle, la couronne soit maintenue sur la tête du prince impérial, dont l'adolescence est bien innocente de nos malheurs. A quoi M. Thiers répond qu'il ne peut rien, absolument rien, que la révolution le déborde, qu'il s'attend à voir son hôtel saccagé par l'intelligente population de Paris. Cinq mois après, M. Thiers, élu dans vingt-six départements, était maître de la France. Le prince impérial, maintenu sur le trône, l'aurait bien gêné.

Et, ce jour-là même, 1^{er} septembre 1834, Mérimée ne se montrait-il pas simple et *bon enfant*, en payant de son mieux la cordiale hospitalité de M. Requier à l'aide d'une lecture qu'auraient enviée les plus fins gourmets parisiens, d'une primeur dont il faisait hommage à un groupe de lettrés de province? Plus tard, Requier eut entre ses mains, durant une quinzaine, le manuscrit original de *Carmen*, cette nouvelle qui n'était qu'admirable et que la musique de Georges Bizet a rendue populaire. Enfin, — mais ici je voudrais me voiler la face et donner pour couverture à un recueil épistolaire, rabelaisien et indécent, celle que *bordèrent* Sem et Japhet, afin qu'on ne vît plus que le nez de leur père, — Mérimée entretenait jusqu'au bout, avec son ami le botaniste Avignonais, une correspondance tellement gauloise, qu'on dirait que la Gaule prend cette fois pour bête emblématique un pourceau au lieu d'un coq...

..... *Epicuri de grege porcum.*

S'il n'était pas si triste de voir deux esprits supérieurs se complaire dans ce *naturalisme* antitadé, j'ajouterais que ce recueil au poivre de Cayenne donne lieu parfois à des épisodes comiques. On n'ose pas le détruire et on ne veut pas le montrer. Je crois que, dans

une séance récente, les administrateurs du Musée, héritiers de Requien, tous âgés de soixante-dix-sept à quatre-vingt-huit ans, ont décidé qu'on ne laisserait lire ces lettres que par des chevaliers de Saint-Louis et des médaillés de Sainte-Hélène.

Maintenant, comment se fait-il que Mérimée, qui donnait à Requien de telles marques d'amitié et de confiance, ait, à plusieurs reprises, daté d'Avignon des lettres où il disait à M^{lle} Daquin et à Panizzi : « Les provinciaux sont horriblement ennuyeux... Comment peut-on vivre en province? » Pierres jetées dans le jardin dont il savourait les figes, dans la cuisine dont il goûtait en fin connaisseur les gratins d'aubergine, les chartreuses de poisson, les salmis de bécassines aux truffes et les soufflés au chocolat! Encore un mystère! Ses deux vieilles Anglaises de Cannes étaient-elles plus amusantes?

Donc, après le dîner, qui fut exquis, il nous lut *les Ames du Purgatoire*, récit qui débute à peu près ainsi :

« Il n'y a pas eu une ville de Grèce un peu célèbre qui n'ait eu son Jupiter. De tous ces Jupiter, on en a fait un seul à qui on a attribué toutes les aventures de chacun de ses homonymes. C'est ce qui explique la prodigieuse quantité de bonnes fortunes qu'on prête à ce dieu. La même confusion est arrivée à l'égard de don Juan, personnage qui approche de bien près de la célébrité de Jupiter. Séville seul a possédé plusieurs don Juan, sans compter ceux qui ont vécu ou qui vivent ailleurs. Chacun avait autrefois sa légende séparée. Elles se sont fondues en une seule. »

Don Juan! Dès que Mérimée eut prononcé ce mot magique, je ne l'écoutai plus que d'une oreille distraite, malgré le très vif intérêt de sa nouvelle.

Heureux les poètes qui ont eu pour premier public une génération poétique! « Ah! le bon public! » ont-ils pu dire. Certes, je ne conteste le génie ni de Goethe, ni de Byron, ni de Mozart; mais voyons! à quoi se réduit, en somme, ce don de séduction universelle, irrésistible, magnétique, attribué au héros de tant d'aventures galantes et apocryphes! A une liste, à un catalogue lu par son valet. En scène, dans son contact immédiat avec le spectateur, nous tournons dans un cercle étroit, qui ferait rire de pitié le moindre Lovelace de province. Doña Anna, qui est peut-être victime, mais qui n'est assurément pas complice; Zerline, une coquette de village, telle qu'en récoltent par douzaines, dans les bals champêtres des environs de Paris, les commis et les chefs de rayons; et enfin la triste et maussade Elvire, l'épouse légitime, mais délaissée, promenant tout le long du drame son deuil de veuve anticipée et sa jalousie mélancolique. Franchement, y a-t-il là de quoi tresser cette cou-

ronne dont chaque fleur est fournie par Bélial ou par Vénus Astarté; de quoi composer ce type de fascination et de puissance fatale, qui garde son prestige jusque sous la griffe de Satan, jusque sous la poignée de main du Commandeur?

Sauf le dénouement imposé par la légende, le don Juan de Molière n'est qu'un élégant libertin, un homme de cour, d'une immoralité profonde, d'une incrédulité radicale, hypocrite quand la circonstance l'exige, contempteur de Dieu et des hommes quand il peut se donner libre carrière, précurseur de Tartufe, mais d'un Tartufe grand seigneur, élève de Vardes, de Lauzun et du chevalier de Gramont, un de ces personnages qui devançaient leur temps et qui expliquent le mot de Sainte-Beuve, qu'on est surpris, en y regardant de près, de la veine d'incrédulité qui a traversé tout le dix-septième siècle. Les contemporains de ce don Juan et de Molière n'y ont pas vu autre chose. Le rôle du Commandeur et de la statue vengeresse n'a été à leurs yeux qu'affaire de tradition, comme qui dirait une de ces féeries, un de ces ballets que Molière intercalait dans ses pièces.

C'est que le grand siècle n'avait pas l'imagination poétique, du moins telle que nous l'entendons, guettant l'œuvre du poète, la faisant sienne à l'aide d'une incubation mystérieuse qui fait peu à peu disparaître le texte primitif sous d'exubérantes et fantastiques broderies. Ainsi pour don Juan, ainsi pour Faust, ces deux types qui ont dominé la grande école de 1830. Un vieux docteur qui, désolé de n'avoir vécu que pour la science, s'apprête à boire du poison, puis, se ravissant, se donne au diable; un diable qui, en échange de son âme, le rajeunit et lui promet la possession de Marguerite; une blonde Gretchen qui succombe à cette séduction diabolique et qui paye de son honneur et de sa vie cette heure de faiblesse, qu'y a-t-il là de si original, de si extraordinaire? Mais le poème dramatique de Goethe (plus Alexandrin qu'homérique, a dit M. Villemain) est arrivé à son moment; d'autre part, la légende de don Juan s'est transfigurée sous le divin clavier de Mozart. Aussitôt, toute une génération assoiffée d'idéal, incapable de produire, mais capable de féconder les productions d'autrui, s'est jeté à la tête de ce don Juan, de ce Faust, de cette doña Anna, de cette Marguerite, qui s'accordaient mieux avec nos rêveries malades, avec notre *modernité* d'alors, que Polyeucte, Pauline, Chimène, Cinna, Oreste, Andromaque, Iphigénie, Britannicus et Joad. Ceux-ci avaient une netteté de lignes, une fermeté de contours, qui ne nous laissaient rien à faire. Imaginez, si vous le pouvez, une Pauline plus héroïque, un Polyeucte plus sublime, une Chimène plus dramatique, un Cid plus intrépide, une Iphigénie plus exquise, un

Oreste plus fatal, une Phèdre plus émouvante, une Esther plus touchante ! Avec les autres nous avons beau jeu.

Lord Byron et Hoffmann donnèrent le branle ; puis Alfred de Musset ; puis nous tous ; oui, tous ; car il n'est pas un de nous, dût-il avoir le bon esprit de jeter son manuscrit au feu, qui ne se soit esrimé sur ces deux personnages, essayant de les associer, de les opposer l'un à l'autre : don Juan, le triomphe des sens ; Faust, l'abus du savoir ; punis tous deux d'avoir manqué à la grande loi morale, à la grande loi humaine, don Juan en sacrifiant tout à son voluptueux égoïsme ; Faust en immolant aux stériles plaisirs de la pensée les devoirs, les joies et les tendresses de la vie ordinaire. Nous voilà tous assiégeant, par un froid de 12 degrés (hiver de 1829-1830), le parterre des Italiens pour applaudir doña Anna et Zerline, M^{lle} Sontag et M^{me} Malibran. Un peintre de génie, Eugène Delacroix, illustre en maître les principales scènes de *Faust*, et peint son admirable *Barque de don Juan*. Ary Scheffer s'assimile les Marguerites. Henri Blaze, à dix-neuf ans, publie *le Souper chez le Commandeur* ; un poète de talent, mais qui eut le tort de se croire du génie, parce qu'il s'appelait Dumas, comme l'auteur d'*Antony*, et avait un pied-bot comme le poète de *Manfred* ; Adolphe Dumas se fait refuser par le Théâtre-Français un immense drame humanitaire et visionnaire, intitulé : *Faust et don Juan ou la Fin de la comédie*. Gounod arrive le dernier par rang de date. Mozart nous avait donné la sensation du divin. Gounod et M^{me} Carvalho nous donnent la sensation de l'exquis. George Sand a parlé quelque part de l'ivresse des champs. Telle est, parmi nous, l'ivresse de don Juan, que nous apprenons par cœur ses fameux vers de *Namouna*, sans nous apercevoir qu'ils ne sont pas bons :

Deux sortes de roués existent sur la terre :
L'un beau comme Satan (?), froid comme la vipère,
Hautain, audacieux, PLEIN D'IMITATION (???)
Ne laissant palpiter sur son cœur solitaire
Que l'écorce d'un homme et de la passion
Faisant un manteau d'or à son ambition...

C'est du galimatias pur, *plein d'imitation* n'a aucun sens. Satan n'est pas beau, *l'écorce d'un homme*, soit ! mais cette écorce ne palpité pas. Musset est plein de ces impropriétés de langage, où il se complaisait peut-être par dandysme, afin de mieux ressembler à un gentilhomme qui ferait des vers par distraction, ou pour taquiner M. Hugo, qui *en composait de fort beaux*, suivant l'expression de l'insouciant Chapelle, parlant des vers de Boileau ¹.

¹ Voy., dans les *Études* de Louis Veuillot sur Victor Hugo, la page 316.

Telles étaient les pensées, tels les souvenirs qui m'assaillaient, tandis que se déroulaient devant un auditoire attentif, mais un peu dépaycé, les étonnantes aventures de don Juan de Marana, de don Garcia, de doña Teresa et de doña Fausta de Djeda. La lecture se termina au milieu d'applaudissements bien mérités, et alors Requien se décida à révéler le vrai nom de son hôte. Les applaudissements redoublèrent; chacun de nous remerciait de sa condescendance l'homme célèbre, le Parisien, qui n'avait pas dédaigné un groupe de lettrés de province. Quant à moi, je n'étais pas au bout des surprises et des émotions de la journée.

Requien, qui me *gâtait*, m'avait placé, à table, à côté de Mérimée, assis à sa droite. Pour faire comprendre à l'auteur de *la Double méprise* que je le reconnaissais, je m'étais emparé d'un détail gastronomique et culinaire. On venait de servir un pilau aux moules et aux cailles grasses, d'un aspect fort appétissant. « Je suis sûr, dis-je tout bas à mon illustre voisin, que ce pilau est encore supérieur à ceux que confectionnait le cuisinier mingrélien de la *Double méprise*. »

Mérimée m'avait regardé d'un air fin; la glace était rompue.

— Vous avez percé à jour, me dit-il, mon transparent *incognito*; cela se trouve bien, car je suis chargé d'une commission pour vous.

— Pour moi?

— Oui, mais je ne m'en acquitterai qu'après cette lecture... que je vous autorise à ne pas écouter... Vous retrouverez ces *âmes du purgatoire* dans le prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes*.

On a vu comment je profitai de la permission. Ma rêverie s'était mis la bride sur le cou, le seul nom de don Juan m'avait ouvert des horizons infinis. J'étais remonté sur mon *dada*, j'avais donné audience à mes *Diables noirs*, et renouvelé les *Souvenirs et Regrets*, du vieux père Dubufe; *semper ego auditor tantum?* me disais-je. Comparse à perpétuité! J'ai vingt-trois ans passés... Musset, à cet âge, avait déjà fait les *Contes d'Espagne et d'Italie*, le *Spectacle dans un fauteuil*, *Andréa del Sarto*, les *Caprices de Marianne*; Alphonse Karr, *Sous les tilleuls*; Henri Blaze, mon cadet, est déjà installé à la *Revue des Deux Mondes*... Et moi,

où il juge Alfred de Musset. Juste, mais sévère. « Des poètes célèbres, il y a trente ans, quel est aujourd'hui le plus vieux? Est-ce Casimir Delavigne ou Vigny, ou Béranger, ou Lamartine, ou Alfred de Musset? Le pauvre et charmant Musset, l'éditeur Charpentier le soigne. Musset *va* toujours. Mais Charpentier, en le réimprimant, le momifie. Je suis tombé sur de grands diables d'alexandrins, tels que les aurait pu faire Chénédollé ou même Baour... Cependant Musset est poète. Il est flandrin, vaurien... mais du moins il lui reste d'*avoir pleuré*, et souvent son vers, plein d'arome, s'enfonce dans la mémoire. »

rien! Des parties de baccara où je perds bêtement mon argent... des camarades, très aimables d'ailleurs, mais pour qui tout se renferme dans le cœur de *Robert le Diable* : « Le vin, le jeu, les belles. » Encore deux ou trois ans de cette vie de polichinelle, et le fruit de mes études, déjà bien compromis, sera à jamais perdu!

On servit du punch; nous bûmes à la santé de l'éminent auteur des *Ames du purgatoire*; après quoi, Mérimée me prit à part et me dit :

— La commission dont je me suis chargé pour vous est de la part de M^{lle} Mélanie Double, actuellement M^{me} Collin.

— Mélanie! une compagne, une amie d'enfance! Quel charmant esprit!

Et à l'instant me revinrent en foule les souvenirs de la rue Saint-Augustin et du quai Voltaire, de ce salon hospitalier où j'étais traité comme un enfant de la maison, et où mon émulation de *fort en thème* était sans cesse excitée par la vue de personnages célèbres : Arago, Gay-Lussac, Poisson, Guizot, Villemain, Libri, Pradier, Paul Delaroché, M^{me} de Mirbel, et vingt autres...

— Je sais, reprit Mérimée, que vous êtes au courant des péripéties qui firent manquer le mariage de M^{lle} Mélanie Double avec M. Villemain... Elle vient d'épouser un M. Collin, qui n'est pas un aigle... Dieu veuille que ce ménage tourne bien! Voici ce qu'elle vous fait dire : Elle a beaucoup d'amitié pour vous, ainsi que son père et son frère... Mais elle n'en aura plus, si vous vous laissez abêtir par la lourde atmosphère de province, si vous ne donnez pas suite à vos succès universitaires, si vous vous abandonnez à l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices...

— Elle doit avoir une jolie famille! dis-je en essayant de sourire.

— Écoutez ses conseils! Je lui ai été présenté, cet hiver, par mon ami Libri... Vous dites vrai! un esprit charmant... Que lui répondrai-je de votre part?

— Qu'elle a raison, cent fois raison, et que je la remercie de me garder un peu de son amitié... Mais que puis-je! Je suis fini avant d'avoir commencé. Des affaires de famille, la mort de mon père, et surtout la santé de ma mère, me retiennent dans le Midi, à la campagne et à Avignon, sauf quelques rares échappées, trop courtes pour me mener à quelque chose... Est-il possible d'écrire, de travailler, de faire de la littérature, sans être ni encouragé ni soutenu? L'isolement n'est-il pas funeste à toutes les facultés de l'intelligence? Vous voyez ici les fortes têtes de la ville : le général Lenoir a de beaux états de service, mais c'est une héroïque ganache. Croiriez-vous que, voulant couvrir les murailles du jardin des Invalides d'inscriptions rappelant les dates glorieuses pour notre

armée, il a supprimé le duc d'Angoulême pour le Trocadéro et le maréchal de Bourmont pour la prise d'Alger?

— C'est petit.

— Le proviseur du collège, le professeur de rhétorique, le président de l'Académie de Vaucluse, en sont encore à l'abbé Delille et à Bitaubé...

Ici Mérimée m'interrompt, et me demanda, avec son air de *pince-sans-rire* :

— Avez-vous la vocation?

— Oui, je le crois... j'en suis sûr... d'ailleurs, puis-je en avoir une autre?

— Eh! bien, si vous avez la vocation, vous aurez tôt ou tard l'occasion.

Puis une grosse *rabelaisiade* :

— Voyez les filles... Quand elles ont la vocation, l'occasion ne leur manque jamais... A présent, ma commission est faite. J'ai idée que nous nous reverrons un jour au bureau de la *Revue des Deux Mondes*, chez Buloz, dans cette singulière maison de la rue Saint-Benoît, qui a un jardin au premier étage.

En sortant, je ruminais chaque détail de cette conversation. J'étais ébranlé, surexcité, mais non persuadé : Une occasion! c'est bientôt dit... Il en parle à son aise, lui, Parisien jusqu'au bout des ongles, conteur à la mode, vivant au milieu des artistes et des beaux esprits... Mais moi, l'occasion? Où la rencontrer? Comment la faire naître!

En ce moment, je passais devant un hôtel qu'habitait un des adjoints à la mairie. Mon attention fut attirée par une immense affiche, qui s'étalait sur le mur, à gauche de la porte cochère. Je m'approchai et je lus :

GRAND THÉÂTRE D'AVIGNON
REPRÉSENTATIONS DE M^{me} ALLAN-DORVAL
ARTISTE DU THÉÂTRE-FRANÇAIS, DE L'ODÉON
ET DE LA PORTE-SAINT-MARTIN

MARDI PROCHAIN

Clotilde ou la Vengeance, drame en cinq actes, par M. Frédéric Soulié.

JEUDI

Antony, ou Adultère et Assassinat, drame en cinq actes,
par M. Alexandre Dumas.

M^{me} Dorval jouera le rôle de Clotilde et celui d'Adèle d'Hervey, qu'elle a créé à Paris.

— Voilà peut-être l'occasion, dont me parlait Mérimée! me disais-je en rentrant chez moi.

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

LA MORALE ÉVOLUTIONNISTE¹

L'HOMME ET L'ANIMAL

L'application faite par certains auteurs modernes à l'origine de la morale du système fascinateur de l'évolution universelle oblige les défenseurs de l'idée absolue du devoir à prendre ce système lui-même à partie. Sans nous prononcer sur sa valeur dans son application à d'autres faits, nous devons montrer qu'il est mal fondé, en ce qui concerne la nature humaine, et que l'évolution graduelle et insensible ne saurait expliquer l'origine de cet être qui, seul, dans l'univers connu, porte avec justice le nom d'être pensant, et qui, seul également, porte le glorieux titre d'être moral et religieux. Si, en effet, l'homme était l'œuvre d'un progrès lent et insensible, si l'animal était devenu homme par le développement graduel de ses propres facultés, il serait difficile de ne pas appliquer aux idées morales cette théorie générale du progrès. Ce principe étant admis, la supposition étant faite, *a priori*, que les notions morales, comme les autres phénomènes humains, ne sont que des transformations de phénomènes analogues chez l'animal, toute la théorie que nous avons exposée dans le précédent article s'ensuivrait d'une manière assez logique.

Si, en effet, il était certain qu'il y a un passage graduel et insensible de l'état des animaux à celui de l'homme, la série des degrés que les évolutionnistes supposent, la formation de la morale par l'instinct social, sa fixation par l'hérédité, acquéreraient une certaine vraisemblance. On pourrait sans doute faire, comme nous le verrons plus loin, de graves objections à divers points de la théorie. On pourrait trouver les explications qu'elles fournit très insuffisantes, mais le fait principal, à savoir, la formation graduelle des idées morales, étant admis, les explications même imparfaites de ce fait acquéreraient une certaine probabilité.

Tout autre sera l'état de la question, s'il est clairement démontré qu'entre la nature de l'animal et celle de l'homme, il y a, non une transition graduelle et un simple développement, mais un passage brusque d'une région à une région supérieure, et l'apparition de nouvelles facultés distinctes des facultés de l'animal et transcen-

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1885.

dantes par rapport à celles-ci. Dès lors, l'homme, considéré au point de vue intellectuel et moral, étant une chose, et l'animal une autre chose, le progrès général réel ou hypothétique du règne animal et le progrès certain des sociétés humaines étant deux ordres de phénomènes de nature et de source distinctes, entre lesquels il n'y a pas continuité, rien n'oblige, rien ne pousse même à chercher les sources de la moralité dans l'état hypothétique d'un anthropoïde antérieur à l'existence de l'homme raisonnable et pensant. Il est permis, il est naturel de chercher cette origine dans la nature même de l'homme. Dès lors encore, les explications de cette origine tirées de l'instinct social et de l'hérédité, privées de l'appui du principe général de l'évolution, se trouvent réduites à leur force propre, et il devient aisé d'en démontrer la vanité et de leur substituer une autre explication plus conforme aux traditions et aux croyances du genre humain, et aux conditions d'existence des sociétés. Il importe donc, avant tout, pour l'impartialité même de la discussion, de traiter la question du rapport qui existe entre l'homme et l'animal, ou, pour nous servir de l'expression d'Aristote, entre l'animal raisonnable et l'animal dépourvu de raison.

I

La question que je veux traiter n'est pas précisément celle de l'origine historique de l'homme. Je ne vais pas me demander si le corps humain a été formé d'une matière inorganique, comme semble l'indiquer le texte de Moïse, ou si ce serait dans un organisme animal, formé par une évolution précédente, que l'âme humaine et ses facultés supérieures auraient commencé d'exister. Ce que je soutiens, c'est que l'homme est distinct de l'animal, quant à sa nature; c'est qu'il y a dans l'homme un principe supérieur qui n'existe pas dans les animaux. C'est, par conséquent, que l'homme, s'il sortait de l'animal, n'en sortirait pas par un progrès graduel et par le développement de forces préexistantes, mais par une transformation brusque et par l'infusion d'un principe nouveau. Ce que je nie, c'est qu'il puisse y avoir continuité dans le passage de l'état d'animal à celui d'homme. Ce que je soutiens, c'est uniquement et exclusivement ceci, qu'entre l'homme et l'animal, il y a, au point de vue de la raison, un intervalle que l'évolution graduelle ne saurait franchir, un abîme qu'elle ne saurait combler, une véritable rupture de continuité dans la série des êtres, rupture prouvée par les faits, et qu'aucune théorie n'a le droit de contester.

Un intervalle de ce genre, un passage brusque d'un ordre à un ordre supérieur existe déjà dans la nature. C'est le passage entre

l'être inorganique et l'être doué de vie. Merveilleuses sont les transformations de la nature dépourvue de vie. L'électricité, la chaleur, les mystérieuses affinités des atomes, produisent, par leurs jeux variés, des phénomènes d'une diversité qui dépasse les prévisions de l'imagination. Mais il est un ordre supérieur de phénomènes que ces forces sont impuissantes à créer, et qui exige pour naître une nouvelle effusion de cette activité industrielle dont la source est en Dieu. Dès qu'apparaît la cellule vivante, c'est un monde nouveau qui se produit, avec des substances et des lois que la nature inorganique ne connaissait pas. Il y a dans le monde inorganique des types nombreux de formes géométriques se reproduisant toujours, d'une manière invariable, dans les mêmes circonstances. Dès que la vie apparaît, d'autres types, d'autres formes se manifestent, mais ces types se développent, grandissent, croissent et meurent. Un double mouvement de nutrition et de sécrétion anime et renouvelle constamment leur nature. Enfin, par une puissance merveilleuse, et que rien dans le monde inférieur ne pouvait faire prévoir, ces êtres se reproduisent, et d'un seul individu, d'un seul couple, sort une série indéfinie d'individus semblables. Entre le monde organique et le monde inorganique, il y a donc rupture, passage brusque, solution de continuité. Or ce que je soutiens en ce moment, c'est qu'une solution de continuité semblable existe entre l'animal et l'homme. De même que de l'atome qui n'est susceptible que d'agrégation et de désagrégation, à la cellule qui se nourrit et se reproduit, il y a une solution de continuité incontestable, de même entre l'être qui vit, qui se meut, qui sent, mais qui ne connaît pas la vérité, et ne s'élève pas au-dessus des sensations et l'être qui pense et qui possède la science, il y a un abîme qu'aucune transition graduelle ne franchit. Les corps vivent ou ne vivent pas, ils ne vivent pas à moitié ; les êtres vivants et sentants pensent ou ne pensent pas, ils ne pensent pas à moitié. Telle est la thèse importante que je vais essayer de démontrer.

II

Il existe entre l'homme et les animaux une différence évidente, qui n'a besoin pour être constatée d'aucune observation scientifique : c'est l'existence du langage, privilège de l'humanité. Tous les hommes parlent et comprennent mutuellement leur propre langage. Aucun animal ne parle, aucun ne comprend le langage humain. Le fait est évident. Entre l'être parlant et l'être ne parlant pas, il n'y a pas d'intermédiaire connu. Le plus dégradé des sauvages de l'Australie a un langage, une grammaire, un vocabulaire

qui peut se traduire dans celui d'une autre langue. Il peut apprendre à parler anglais, français, arabe; il peut apprendre à lire l'écriture et reproduire sa pensée par écrit. Le plus intelligent des éléphants ou des chiens, vivant en rapport continuuel avec l'homme, n'est pas arrivé à converser avec son maître, ni à établir entre l'homme et lui un système de signes correspondant au langage humain. Que signifie cette différence et quelles sont les conséquences qu'elle implique? Elle ne tient pas au fait que l'homme a des organes plus parfaits qui lui permettent d'articuler des mots. Ce serait une explication superficielle et complètement inexacte.

L'articulation n'est que l'élément matériel du langage. Elle n'est pas nécessaire. Le sourd-muet apprend à parler par signes. L'écriture équivaut au langage parlé. Il n'y aurait donc aucune impossibilité à ce qu'un être privé de la faculté d'articuler pût communiquer avec l'homme par des signes équivalents à la parole. La faculté d'articuler, d'ailleurs, n'est pas absolument absente chez les animaux. Elle peut être développée chez quelques-uns, et on ne voit pas qu'ils acquièrent ainsi la faculté de converser avec l'homme par la parole. Ce n'est pas non plus faute de moyens de communication entre l'homme et l'animal que celui-ci n'apprend pas à parler. L'enfant parvient sans effort, par le simple fait qu'il vit auprès de parents qui parlent entre eux et qui lui parlent, à connaître le sens des mots usuels, et bientôt les phrases sortent de sa bouche. Le chien vit dans la même intimité, il entend parler, on lui parle. Bien plus, il comprend ce qu'on lui dit, il obéit à la parole et aux gestes de ses maîtres. Il se fait comprendre d'eux; il exprime ses sensations, ses désirs; il sait prier, demander, menacer. Entre lui et l'homme, il y a un langage véritable, une multitude de signes compris de part et d'autre.

Mais, nonobstant cette intimité, il existe entre le chien et son maître une infranchissable barrière. Intelligent, comprenant les choses qui lui sont dites et les signes qui lui sont faits, le chien ne comprend pas la parole prononcée devant lui. Le langage humain par lequel ses maîtres communiquent ensemble, ce langage dont le petit enfant comprend le sens, est pour lui une énigme qu'il n'essaye pas de deviner. Et s'il arrivait qu'il le comprenne et qu'il parvienne à répéter ce qu'il a compris, si, par un moyen quelconque, il arrivait à montrer qu'il a pénétré le sens de la parole humaine, s'il répétait un secret manifesté devant lui, on crierait au miracle, et on reconnaîtrait qu'une loi fondamentale de la nature est momentanément suspendue. Il y a donc dans le langage humain, ou plutôt dans la pensée humaine qui revêt la forme du langage, une propriété particulière qui la rend inaccessible et inintelligible

aux êtres inférieurs. Essayons de déterminer en quoi cette propriété consiste, et de chercher quelle faculté la parole implique dans l'être qui en est doué.

III

Le caractère principal et universel du langage humain, c'est d'être grammatical. Chaque langue a sa grammaire et, chose remarquable, ce sont souvent les langues des peuples sauvages qui ont la grammaire la plus compliquée. La grammaire est comme l'âme du langage; c'est elle qui caractérise chaque axiome; le vocabulaire change, les mots se substituent aux mots, comme dans le corps animal les molécules aux molécules, mais la grammaire, semblable à la forme idéale et permanente de l'organisme, subsiste sans se modifier, ou ne subit que de très lentes modifications. Or il y a dans la forme grammaticale du langage un élément premier que l'on peut comparer à la cellule, élément premier des organismes vivants. Ce premier élément, c'est la phrase simple, contenant un sujet et un attribut, reliés par un signe d'affirmation.

Prenons une phrase de ce genre : Ce cheval est rapide, Pierre est bon. Le premier élément de la phrase, le sujet, peut désigner un être visible. Cet élément peut être compris de l'animal. L'animal a un nom comme l'homme; il peut connaître le nom de son maître. Il voit le cheval, on peut le lui montrer et il le reconnaîtra. Mais le second élément, l'attribut, l'adjectif, est toute autre chose. Cet attribut n'est pas un être visible, déterminé; c'est une propriété générale, la bonté, la méchanceté, la blancheur, la solidité, la rapidité, propriété qui peut se trouver dans un grand nombre d'êtres. Cet attribut, c'est une idée générale signifiée par un mot. Ce sont ces idées générales, applicables à d'autres êtres, qui constituent le fond de la langue humaine. Les noms propres ne sont que l'exception; ce sont les noms communs qui remplissent le discours et qui constituent le vocabulaire humain. Abstraire ainsi la qualité de son sujet, saisir à part et nommer une notion générale qui s'applique à plusieurs objets, c'est le trait propre de l'intelligence humaine. C'est là ce que l'animal ne peut faire à aucun degré, et c'est pourquoi, malgré son intelligence, il ne comprend pas les mots prononcés devant lui. L'animal n'a que des notions concrètes, il connaît ce qu'il voit, ce qu'il touche, ce qu'il sent; sa mémoire peut reproduire des phénomènes semblables à ceux qu'il a éprouvés, mais une propriété générale, une qualité appartenant à tous les objets d'une classe déterminée, c'est ce qu'il ne peut concevoir : il ne comprend pas le mot qui désigne cette sorte d'objets. Son vocabulaire ne comprend rien des noms propres ou des sensations et des ordres actuels

et déterminés, des phénomènes particuliers appartenant à un sujet individuel, et accomplis dans un certain lieu et à certain moment. Toute idée générale, toute notion abstraite lui est interdite. Mais ce n'est pas tout, et la même phrase primitive, le même élément grammatical va nous révéler une seconde propriété du langage, ou plutôt de la pensée de l'homme.

Après avoir conçu l'attribut en le séparant radicalement de son sujet, après avoir considéré à part et désigné sous un nom particulier l'idée générale de bonté, de méchanceté, de grandeur, de vitesse, l'homme reconnaît que cet attribut appartient à un sujet. Alors il prononce un jugement, il affirme que le sujet est réellement doué de cette qualité, que tel homme est vraiment méchant, que le cheval qu'il voit est vraiment plus grand que le chien qui est à côté de lui. Or affirmer, qu'est-ce? C'est prononcer qu'une chose existe, c'est déclarer qu'il est vrai qu'elle existe. Affirmer, c'est déclarer une vérité. Et maintenant la vérité, l'être, que sont ces idées? Ce sont des idées absolues. Qui affirme le vrai, déclare que le vrai n'est pas faux et cela d'une manière absolue. L'homme affirme; l'animal sent et voit, mais il n'affirme rien. Il ne se pose pas la question du vrai et du faux; il ne se demande pas si une chose est ou n'est pas, il agit et il se conduit d'après ce qui lui paraît. L'animal vit dans le relatif; son horizon se borne à ce qu'il éprouve et à ce qu'il perçoit par ses sens. L'homme affirme la réalité ou la non-réalité de ce qui est en dehors de lui et entre dans le monde de l'absolu. Ainsi, perception de l'universel par l'abstraction qui dégage les qualités de leur sujet; perception de l'absolu manifestée dans le jugement qui contient les notions absolues d'être et de vérité, telles sont les deux propriétés fondamentales de l'intelligence humaine qui se manifestent dans la forme élémentaire et primitive de son langage. Ces facultés de l'âme humaine sont extrêmement fécondes. Elles ouvrent à sa pensée un champ immense de conceptions qui sans elles seraient impossibles.

L'idée générale, la notion abstraite, c'est un objet invisible, insensible, immatériel, uni au son de la parole, qui lui sert comme d'étiquette, mais qui lui est étranger, puisque les mêmes idées sont traduites dans les différentes langues par des sons distincts. Cette idée générale appartient à un monde supérieur à celui des sensations. Une fois entré dans ce monde, une fois en possession de la connaissance de l'immatériel, l'homme s'élève à des réalités invisibles. La beauté, la justice, la conscience, deviennent l'objet de sa contemplation. Dans ce monde invisible, il peut, par une nouvelle conception de l'esprit à laquelle le langage sert d'appui, deviner et découvrir des êtres réels et vivants, tels que l'âme humaine, les esprits et

l'Être suprême. Tous ces êtres ne pourraient pas être nommés et définis sans cette forme de pensée qui s'élève au-dessus des sens. C'est en effet sur le signe de la parole que la pensée s'appuie exclusivement dès qu'elle s'élève au-dessus du monde des sensations.

D'autre part, l'absolu que nous trouvons dans le jugement, sous la forme d'être, de vérité, de certitude, n'est pas borné à cette seule conception. S'il y a un être qui exclut le néant, un vrai qui exclut le faux, il y a aussi une beauté absolue qui exclut la laideur. L'intelligence humaine, par sa faculté de juger, distingue le beau en soi de ce qui est simplement agréable; elle juge elle-même et apprécie l'impression de sa sensibilité. De même dans l'ordre moral, elle discerne le bien en soi du bien qui n'est bien que pour nous, le bien honnête du bien utile, le devoir absolu de l'intérêt relatif, le bien réel du bien apparent. Ainsi dans le monde supérieur où l'homme entre par cette forme spéciale de pensée dont le langage est le vêtement, se trouvent l'immatériel, l'invisible, l'être spirituel, l'absolu, le vrai, le beau et le bien. Toutes ces régions supérieures de la pensée, toutes ces hautes cimes d'où découlent les beautés de l'art, de la littérature, les splendeurs de la conscience, de l'héroïsme, de la vertu et de la passion, ne sont accessibles à l'homme que par la porte de l'abstraction et du jugement. C'est cette forme spéciale de la pensée qui est la première intuition à cette vie supérieure de l'âme. Je ne veux pas dire par là que l'abstraction et le jugement soient les deux seules facultés propres à l'homme; je ne veux pas dire qu'il ne puisse y avoir d'autres facultés supérieures; c'est une question en dehors de mon sujet. Ce que je dis, c'est que cette forme générale de la pensée qui se traduit par le langage, cette connaissance des idées générales obtenue par l'abstraction et cette faculté mystérieuse du jugement qui perçoit et affirme l'absolu, sont comme l'instrument ou plutôt l'organisme qui sert à l'homme à s'élever dans les régions supérieures aux sens. Une comparaison tirée du monde inférieur des êtres visibles rendra notre pensée plus claire.

Dans le monde inorganique, il y a des forces mystérieuses qui rassemblent les atomes sous des formes géométriques invariables. Le cristal peut se former, il peut ensuite se dissoudre, mais tant qu'il dure, ses molécules diverses doivent rester fixées à la place où leurs affinités les ont amenées. Toute autre est la cellule vivante; celle-ci perd constamment sa substance par la sécrétion et la reconquiert par la nutrition. Elle possède une force spéciale, la vie, qui n'existait pas dans le cristal. Or c'est de la cellule que sortent toutes les formes de la vie. Ces organismes si variés, si flexibles, adaptés à tant de besoins divers, servant à produire tant

de sensations, de désirs et de mouvements, vivent tous de la vie de la cellule. C'est par ce mouvement continu de nutrition et de destruction qu'ils trouvent la puissance d'accomplir leurs fonctions si variées. Que le mouvement s'arrête, et ils deviendront impuissants et tomberont sous le joug des forces inorganiques. Entre l'atome chimique et la cellule vivante, il y a une transition brusque, un principe nouveau, et de ce principe sort un monde nouveau, le monde de la vie, tout différent de celui de la matière inorganique.

De même, nous trouvons dans l'animal une intelligence qui a son champ limité, celui des sensations et des relations actuelles avec les êtres visibles qui l'entourent. Il a une forme de pensée et de jugement que nous ne pouvons que deviner, mais dont les limites nous sont connues; elles ne s'élèvent jamais au-delà du visible et du relatif. L'homme, au contraire, possède cette faculté spéciale qui saisit l'universel et l'absolu, faculté qui se traduit par le langage et se manifeste dans la moindre phrase. Cette faculté transcendante, cette forme vitale spéciale de la pensée, qui consiste, comme la vie organique, en décomposition et recombinaison, décomposition par l'abstraction et recombinaison par le jugement, est un organe d'une fécondité merveilleuse qui ouvre devant l'homme les horizons de l'idéal, de l'invisible et de l'absolu. Toutes les variétés de la pensée, toutes les conceptions de la philosophie, les beautés de la littérature et de l'art, s'appuient sur la phrase composée du sujet, de l'attribut, comme toutes les fonctions du règne végétal et animal, et toute la variété des êtres qu'il contient, reposent sur les cellules vitales dont leurs tissus sont composés. Entre l'intelligence de l'être qui ne parle pas, parce qu'il ne sait pas abstraire et affirmer, et l'intelligence de celui qui parle, il y a une différence analogue à celle qui existe entre l'être qui ne vit pas, qui demeure immobile dans son existence inerte, et l'être vivant qui se nourrit et dont la substance se meut constamment en suivant les mailles d'un invisible tissu. De part et d'autre, il y a rupture de continuité dans la chaîne des êtres, et le système de l'évolution graduelle se trouve convaincu d'erreur. Nier cette discontinuité, c'est nier l'expérience même, c'est substituer aux faits des théories arbitraires.

Nous pouvons donner une nouvelle preuve de cette vérité et nous appuyer sur les arguments mêmes que nos adversaires allèguent. Afin d'essayer de combler l'abîme qui sépare l'homme de l'animal, les évolutionnistes s'efforcent d'accumuler un grand nombre de faits extraordinaires d'intelligence des animaux; ils nous montrent l'éléphant traînant des pièces de bois et faisant sa journée de travail comme un ouvrier, le chien allant acheter pour son maître quelque

objet et portant fidèlement le prix au marchand. Ils s'efforcent de prouver que le jugement, le raisonnement même se trouvent chez l'animal. D'un autre côté, ils font observer qu'il y a certaines peuplades sauvages chez lesquelles les facultés intellectuelles semblent très peu développées. Bien loin de combattre la thèse que je soutiens, ces exemples servent au contraire à la confirmer. En effet, ces animaux si intelligents n'arrivent jamais à comprendre le langage humain, à converser avec l'homme par des phrases composées de mots, à écrire des signes intelligibles.

Au contraire, les sauvages quelque dégradés qu'ils soient, quelque restreint que semble être l'horizon de leurs idées, ont cependant un langage, une grammaire; ils arrivent à comprendre la langue des peuples civilisés, et il n'est aucune de ces races qui soit rebelle à un commencement d'instruction élémentaire. Qu'est-ce que cela signifie, sinon qu'entre l'intelligence de l'animal et celle de l'homme il y a une différence non de degré, mais de nature et d'espèce, sinon que le plus intelligent des animaux est aussi loin du langage humain que celui dont les sensations en sont les plus obtuses, sinon que le plus dégradé et le moins développé des hommes possède déjà dans le langage ce qui manque à tous les animaux? N'est-ce pas la preuve évidente qu'il y a entre l'animal et l'homme une rupture complète de la loi de continuité? Mais cette rupture devient plus évidente et plus manifeste encore, si nous considérons l'homme non plus seulement dans sa vie individuelle, mais dans ses rapports avec les autres hommes, et si nous comparons les sociétés humaines à celles que l'on observe chez les animaux.

IV

Si la parole est le trait qui distingue l'homme individuel de l'animal, le trait propre des sociétés humaines, c'est la perfectibilité. Les sociétés humaines sont capables de progrès. Le progrès chez elles n'est sans doute pas nécessaire, il est intermittent, il a lieu chez certains peuples et dans certaines circonstances. Chez d'autres peuples et dans d'autres circonstances, le progrès s'arrête et est remplacé par la décadence. L'action irrégulière de la liberté humaine, l'influence favorable ou funeste des grands hommes, des conquérants, des souverains puissants, sont des causes qui peuvent accélérer, ralentir ou même arrêter le progrès général. Néanmoins ce progrès existe, et il n'est pas douteux que les sociétés humaines ne soient perfectibles. Ce qu'il importe d'observer, c'est que l'une des causes, et peut-être la cause la plus puissante de cette perfectibilité, consiste dans la faculté d'abstraire et de juger particulière à

l'homme, et dans le langage qui en est l'expression visible, et qui sert à communiquer la science d'une intelligence à une autre. Grâce à ces termes généraux qui s'appliquent à une foule d'objets semblables, les expériences individuelles peuvent être rassemblées et résumées dans des lois qui se fixent aisément dans la mémoire. L'écriture permet de graver ces résultats de telle sorte qu'ils ne peuvent pas périr. Chaque génération profite ainsi des expériences des générations précédentes. Une tradition de vérités acquises, une accumulation de science se forme ainsi dans les sociétés humaines et grandit parallèlement à cette accumulation de puissance physique, résultat du travail des générations antérieures et que nous nommons le capital. C'est grâce à ces deux forces, intellectuelle et physique, toujours croissantes, que l'humanité peut marcher dans la voie du progrès. Il est cependant nécessaire, pour que cette marche progressive ait lieu, que les efforts des hommes soient constamment dirigés vers un même but, que les écarts de leur liberté soient prévenus et corrigés, et que les actions individuelles convergent vers l'accomplissement d'une même fin. Ce sont là les conditions du progrès, qui ne se réalisent que dans certaines circonstances. Mais la principale force progressive, le véritable moteur du progrès, c'est l'accumulation de la science provenant elle-même de la tradition, laquelle n'est qu'une application du langage à la transmission aux enfants des vérités acquises par leurs parents.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner que l'animal, dépourvu du langage humain et de la pensée qui lui correspond, ne possède pas, quand il est constitué à l'état social, la même perfectibilité. Mais l'animal est-il vraiment perfectible? Les sociétés animales sont-elles susceptibles de progrès? A cette question, on peut faire deux réponses, l'une est tirée de l'expérience, la seconde du système moderne de l'évolution. La réponse de l'expérience est négative. La stabilité est le caractère des instincts des animaux et des sociétés dont ces instincts sont le lien. Sauf les cas où l'homme intervient par le travail raisonné de l'éducation, les animaux sont ce qu'ils étaient aux époques les plus reculées que nous connaissons. La monarchie des abeilles n'a subi dans sa constitution aucun changement; ces insectes cherchent le miel et bâtissent les rayons, en suivant la même forme géométrique qu'autrefois. La république des fourmis se comporte de nos jours comme au temps où elle a été observée pour la première fois. Les castors bâtissent leurs huttes comme dans l'antiquité. A la place du progrès mêlé de décadence et interrompu par des crises, que nous voyons dans le monde humain, le monde animal nous présente le spectacle de l'ordre, de l'uniformité, d'une régularité presque aussi grande que celle que nous

observons dans les mouvements des astres. Et cela n'a rien d'étonnant. Chez l'animal, point de science, point de tradition, point d'accumulation d'expériences. L'animal n'est guidé que par ses sensations actuelles ou par celles que sa courte mémoire conserve. Il vit dans un monde relatif très restreint. Il sent, il perçoit, il agit, mais il ne sait rien. La science, résultat de l'abstraction et de l'affirmation, lui est étrangère. Ne sachant rien, il ne peut rien transmettre.

Seulement à cette impuissance qui résulte de la forme inférieure de son intelligence, la nature a suppléé. Des instincts, forces mystérieuses et inconnues dont nous ne voyons que les effets, dirigent l'animal dans sa conduite et dans ses mouvements. Ces instincts sont précis, déterminés, compliqués. Ils poussent l'animal vers un but que celui-ci ne connaît pas. Ils se diversifient suivant le rôle que chaque animal doit jouer dans le corps social. Autres sont les instincts des abeilles ouvrières, autres ceux des mâles, autres ceux des reines. Tout ce qui, dans les sociétés humaines, serait accompli par une législation fixée par l'autorité en vue de besoins sociaux qu'elle comprend, est accompli dans la société animale par la force mystérieuse de l'instinct, qui semble une intelligence supérieure superposée à celle de l'animal, et à laquelle celui-ci est obligé d'obéir. Or ces instincts, aveuglément obéis, sont invariables, ils font partie des caractères fixes de chaque espèce. L'expérience ne montre donc, chez l'animal, aucune perfectibilité.

Maintenant, si nous écoutons les docteurs modernes, ils nous diront que, sous cette stabilité apparente, se cache un progrès d'une extrême lenteur, que les caractères fixes de chaque espèce se sont formés pendant de longs siècles, sous l'action combinée de la sélection naturelle et de l'hérédité. Ils nous diront que les instincts de chaque espèce sont l'accumulation des instincts des espèces antérieures, que ces instincts se sont perfectionnés, avec le temps, comme les espèces elles-mêmes. Nous ne discuterons pas ce système qui ne nous semble encore fondé sur aucun fait démontré; mais nous observerons qu'entre ce progrès, réel ou hypothétique, mais infiniment lent, des espèces animales, et le progrès certain et constaté par l'histoire des sociétés humaines, il y a un abîme. Les causes de ses divers progrès sont toutes différentes, et leur rapidité est si inégale, qu'ils ne peuvent être comparés ni, à plus forte raison, être ajustés bout à bout pour ne former qu'une seule et unique évolution. Le progrès, s'il existe, des espèces animales se fait uniquement par la sélection et l'hérédité; le progrès humain se fait par la science, la tradition et la liberté.

Le progrès supposé par les évolutionnistes est si lent, qu'on ne constate pas un seul pas en avant mesurable depuis l'origine de

l'histoire de l'humanité : sa marche est réglée sur l'horloge infiniment lente des périodes généalogiques, où des milliers de siècles ne comptent que comme un jour pour les hommes. Le progrès des sociétés humaines s'accomplit dans l'histoire, et quand sa marche est rapide, une génération d'hommes suffit pour que des améliorations très sensibles s'accomplissent. Ici encore nous rencontrons entre l'homme et l'animal une complète disparité. Ici encore se manifeste la transcendance de la nature humaine, et le passage brusque et sans intermédiaire d'un ordre à un autre.

L'homme est, sans doute, un animal par la partie inférieure de son être. Son organisme est celui d'un animal, ses sensations physiques sont analogues à celles des êtres inférieurs ; on trouve, chez l'animal, un certain degré de mémoire, une sorte de jugement inférieur, il possède des affections et des passions analogues à celles de l'homme. L'hérédité, chez l'un comme chez l'autre, transmet, avec la forme extérieure du corps, un tempérament particulier et certains traits de caractère. Mais, considéré dans sa partie supérieure, l'homme diffère absolument de l'animal, non en degré, mais en espèce. Il y a, chez l'homme, des facultés spéciales qui n'existent pas, même à l'état rudimentaire, chez l'animal. Par la pensée abstraite et le langage qui la révèle, l'homme pénètre dans un monde nouveau, le monde moral et intellectuel. Seul, il monte jusqu'à la contemplation de l'invisible et de l'absolu ; seul il atteint la science, seul il perçoit le beau, seul il connaît le devoir, seul il s'élève jusqu'à Dieu. Seul aussi, grâce à ses facultés, il est susceptible, à l'état social, d'un progrès appréciable par l'expérience. C'est donc en vain que l'on s'efforce de rabaisser l'homme jusqu'à l'animal. Ces doctrines dégradantes et révoltantes, qui vont chercher les sources de la vertu dans les instincts des bêtes, sont des doctrines antiscientifiques. Elles se fondent sur une fausse observation des faits. Elles assimilent ce qui diffère du tout au tout ; elles substituent des analogies éloignées aux vraies ressemblances, des théories générales et arbitraires à la véritable expérience.

Il est impossible de lire les ouvrages où sont exposées ces honteuses doctrines sans reconnaître dans leurs auteurs un parti pris évident et la volonté de faire rentrer, bon gré mal gré, dans des cadres tracés *a priori*. La grande synthèse d'Herbert Spencer, qui prétend donner, en quelques principes généraux, l'explication de l'univers entier et nous révéler tous les secrets de la nature, est, de toutes les théories hypothétiques que j'ai rencontrées jusqu'ici, la plus aventureuse. Sous l'apparence d'une classification de faits, c'est une déduction logique et analogue à celle d'Hegel. Rien n'est plus contraire aux sévères méthodes scientifiques inaugurées par Bacon.

Il est difficile aussi de ne pas penser que le succès de ces doctrines tient en partie à leurs conséquences. En abaissant l'homme au rang des bêtes, on le débarrasse du joug du devoir, et en supprimant la différence si évidente entre la vie rationnelle et morale et la vie des sens, on permet à cette vie inférieure de s'emparer de l'homme tout entier.

La vraie science parle un autre langage. Elle reconnaît la ressemblance entre l'homme et l'animal, mais elle constate aussi les différences, et lorsqu'elle compare l'être doué de la parole, l'être moral, religieux, connaissant la vérité, et l'être qui ne fait que sentir et qui ne perçoit que le visible, elle dit : L'homme n'est pas seulement une espèce distincte; il n'est pas seulement une classe, un ordre, il constitue à lui seul un règne humain, dont la parole est le caractère extérieur et dont la connaissance de l'invisible et de l'absolu, ou ce qui revient au même, la connaissance de Dieu, est le caractère intérieur et le trait distinctif suprême. Dès lors il est oiseux de chercher dans l'observation des animaux le secret de l'origine de la morale. La morale n'existe pas chez l'animal; elle est un fait exclusivement humain, c'est dans la nature humaine qu'il faut en chercher la source.

V

Le passage graduel de l'animal à l'homme, fondement et principe du système évolutionniste appliqué à la morale, étant une chimère, le système lui-même doit périr. Il sera bon cependant d'en considérer directement les deux thèses principales, la formation de règles morales par l'instinct social et la production d'un absolu imaginaire par l'hérédité, afin de voir si elles peuvent soutenir un examen sérieux et impartial. Et d'abord est-il possible d'admettre que l'état social humain ait précédé la notion de moralité, et que ce soient les blâmes et les éloges, les châtimens et les récompenses imposés par la société qui aient produit les notions de bien et de mal? Il faudrait pour cela que la société humaine ait pu exister antérieurement à la conception de la notion du devoir. Or nous pouvons démontrer que cela est impossible. En effet, nous avons montré que l'on ne peut tirer aucune analogie des sociétés animales. Celles-ci sont construites par la nature sur un plan tout différent. Il y a chez les animaux doués de sociabilité une série d'instincts aveugles parfaitement déterminés, qui servent de lien à la société. Les abeilles conservent le nombre suffisant de mâles et de reines pour la reproduction de la race, elles tuent les autres. Elles construisent d'avance le nombre de cellules nécessaire pour chaque

espèce d'habitants de la ruche. Elles ne savent pas pourquoi elles agissent ainsi. Elles sont déterminées par la nature à ce genre de travail. Dans les sociétés animales, tout est régulier, uniforme, quasi mécanique. Elles ne supposent, pour être constituées, aucune moralité; jamais on n'y voit la lutte entre le devoir et la passion. Elles ne se perfectionnent pas; et aucune moralité n'est produite dans l'avenir par ces instincts qui se suffisent à eux-mêmes et qui suffisent à constituer la société et à la faire durer indéfiniment. Tout autres sont les sociétés humaines. Ces instincts précis, déterminés, portant à accomplir certains actes spéciaux, n'existent pas chez l'homme : supérieur par la raison, l'homme est presque dépourvu d'instincts. Ce n'est que dans l'enfance, avant l'éveil de la raison, que certains instincts se manifestent; ils disparaissent ensuite pour être remplacés par l'activité raisonnée ou par l'habitude. Ce qui constitue les sociétés humaines, ce n'est pas cette force aveugle de l'instinct, ce sont des sentiments naturels, qui eux-mêmes supposent des idées aperçues par la raison. Sans doute, il y a une sorte de sympathie physique qui rend pénible la vue des maux d'autrui. Mais cette sympathie serait absolument insuffisante pour constituer la société, s'il n'y avait pas au-dessus l'idée du devoir de faire du bien aux autres. Les exemples si fréquents de cruauté montrent combien la sympathie physique est faible, surtout dans les sociétés primitives. Puis cette sympathie doit lutter contre l'égoïsme, qui pousse chacun à sacrifier les autres à soi-même. Quelle est la barrière qui arrête les égoïsmes en conflits? Sans doute c'est dans une certaine mesure, crainte de la vengeance, mais c'est aussi l'idée primitive de justice. La crainte de la vengeance ne fait respecter que les forts. C'est la justice seule qui porte à ne pas faire tort aux faibles, et il n'y a pas de société quand les faibles ne sont pas protégés.

Si maintenant nous considérons la société à un état plus avancé d'organisation, et lorsqu'un pouvoir social a été constitué, nous pouvons nous demander de quelle force sera armé ce pouvoir, si l'idée du respect dû à l'autorité n'existe pas dans le corps social. Cette obéissance du grand nombre à un petit nombre de chefs ou même à un seul est en elle-même un fait étrange et difficile à comprendre. C'est un équilibre qui semble contraire à toutes les lois de la mécanique. Le grand nombre, possédant la force physique, souffre et travaille sous la direction et souvent pour le bonheur du petit nombre qui possède les biens de la terre et qui en jouit. Le pauvre, tirant souvent à peine de ses efforts le nécessaire pour soutenir sa vie, voit une partie du fruit de son travail si insuffisant pour lui-même aller grossir le superflu du riche. Nous admettons

sans doute que dans une certaine mesure le sentiment confus de l'accord entre l'intérêt général et les intérêts privés sont pour quelque chose dans cette résignation du grand nombre à subir la direction du petit. Mais qui peut douter que l'idée morale du devoir d'obéir à l'autorité établie ne soit l'un des éléments et même l'élément prédominant de cette force qui soumet la plus grande force physique à la plus faible. Cette idée est encore un autre aspect du sentiment de la justice, lien des sociétés humaines. C'est encore de cette idée de justice que naît celle de châtimens et de récompenses. On a voulu ne voir dans les châtimens et les récompenses que des moyens de corriger l'homme par l'espoir de la crainte. Les mêmes auteurs, qui désirent si passionnément détruire toute séparation entre l'homme et la brute, n'ont pas craint d'assimiler la répression pénale et les rémunérations que la société établit aux moyens employés pour dresser les animaux. Mais ici encore leur analyse est radicalement fautive. Semblables quant à leur forme extérieure, ces deux ordres de faits sont très différens quant à leur nature, précisément à cause de l'existence chez l'homme de cette idée primordiale de justice. Ce qui le prouve, c'est la distinction que font tous les hommes, et même les enfans, entre les châtimens infligés arbitrairement et les châtimens mérités, c'est cette protestation de la conscience qui s'élève nécessairement en présence de l'injustice et qui se manifeste à la conscience de l'oppressé comme à celle de l'opprimé et les traduit tous deux devant un juge supérieur et infailible. Sans l'idée de justice, il n'y aurait proprement ni récompenses ni châtimens; il y aurait des événemens fatalement heureux ou malheureux. Les hommes se comporteraient envers leurs supérieurs et envers les juges comme ils se comportent envers les phénomènes naturels et les fléaux physiques. Il y a encore d'autres liens sociaux dont il faut tenir compte. La société ne se compose pas d'individus isolés, mais de familles. Les sentimens d'affection paternelle, maternelle et fraternelle entrent comme élémens dans la constitution même de la société humaine. Mais ces sentimens ont un caractère moral; ils sont unis étroitement à l'idée du devoir. Là encore l'instinct cède la place à la justice aperçue par le cœur. Ainsi tous les liens primitifs et fondamentaux de la société humaine sont des idées morales. Ce sont ces idées qui remplacent, chez l'homme, les instincts sociaux aveugles de l'animal, comme les notions rationnelles de la géométrie remplacent chez le constructeur humain les instincts de l'abeille et du castor. Il est donc absurde de supposer une société humaine tout à dépourvue de moralité. Une telle société ne pourrait pas vivre : elle ne pourrait pas même se constituer. La première société natu-

relle, la famille, contient en elle l'idée de l'obéissance et du respect dû aux parents ; la plus simple association artificielle de deux êtres humains repose sur l'idée de justice, et sur le devoir d'observer ses engagements.

On le voit, l'erreur de nos adversaires est toujours la même. C'est toujours la même fausse assimilation entre l'homme et l'animal. Ils supposent à l'origine les instincts sociaux aveugles de l'animal, et veulent joindre bout à bout à cette société fatalement gouvernée et non perfectible une société rationnelle et morale composée d'êtres humains. C'est absolument comme s'ils supposaient qu'un être qui était dans son enfance singe ou chien, se transforme graduellement en homme pendant son adolescence. Est-il besoin d'ajouter qu'il y a toute une partie de la moralité humaine qui ne saurait s'expliquer aucunement par l'action de la société. L'homme étant, par sa raison, en relation avec un monde idéal et invisible, ayant devant lui le type de la perfection, de la beauté et de la justice, l'homme qui peut connaître Dieu, sent peser sur lui-même une loi qui l'atteint dans les profondeurs intimes de son être. Les hommes voient ce qui paraît, voilà la morale sociale. Mais Dieu voit le fond du cœur, voilà la vraie morale, la morale complète, celle qui rend l'homme véritablement homme et digne de sa nature rationnelle. Or l'origine de cette morale intime n'est pas explicable à un degré quelconque, par la théorie superficielle qui ferait sortir la moralité des instincts sociaux. L'évolutionisme supprime donc par son principe toute la morale qui règle l'intérieur de l'âme humaine.

VI

Il nous reste à discuter cette seconde thèse des évolutionnistes à savoir qu'une morale contingente fondée sur l'intérêt de la société pourrait avoir été transformée par l'hérédité en une morale absolue, appuyée sur l'idée du devoir. Ici nous arrivons à la question fondamentale et capitale, à celle de l'origine des idées absolues, de l'idée du bien et de la notion du devoir obligatoire. Que ces idées existent actuellement chez l'homme, personne ne peut le nier. Qu'elles ne soient pas le résultat de l'éducation ni l'effet direct de la perception extérieure, c'est ce qui est encore tout à fait certain. Les sens ne peuvent donner à l'homme des idées morales, et l'éducation serait impuissante s'il n'y avait pas dans l'enfant, au moins à l'état latent, des notions morales, que la parole des parents peut éveiller. Ceci est de toute évidence. En effet, lorsqu'il s'agit de faire comprendre aux enfants des paroles qui représentent un objet matériel, les parents leur montrent l'objet, et

le son du mot, se joignant à la perception visuelle, se trouve interprété par elle. C'est ainsi qu'on apprend aux enfants ce que signifient les mots vert, rouge, jaune, grand, petit. Mais quand il s'agit d'idées morales, quand il s'agit de faire comprendre les termes de bon ou mauvais, juste ou injuste, noble ou honteux, aucune perception extérieure ne vient en aide à l'éducateur. Il faut donc nécessairement qu'il puisse arriver à éveiller dans l'âme de cet enfant une notion qui se joindra à ces mots et en deviendra le sens.

On sait comment Platon avait essayé de résoudre le problème de l'existence chez l'homme de ses idées absolues et surtout de l'idée du bien. Il supposait une existence personnelle antérieure, dans laquelle les hommes auraient contemplé face à face ces idées éternelles, et auraient ainsi fait pénétrer dans leur âme des notions qui y seraient restées cachées, jusqu'à ce qu'elles fussent éveillées de nouveau. C'était la célèbre théorie de la réminiscence dont Platon a tiré un argument d'une valeur douteuse en faveur de l'immortalité de l'âme. Les diverses écoles spiritualistes se sont plus ou moins écartées, sur ce point, de la doctrine de Platon. Mais toutes ont reconnu dans les idées absolues un élément transcendant de la connaissance, dont la source doit être cherchée ailleurs que dans la pure sensation. Les unes ont voulu voir dans ces idées l'effet d'une perception directe de l'être infini, d'autres des idées gravées par la nature, d'autres l'œuvre d'une faculté supérieure travaillant sur des données sensibles et en dégagant un élément idéal qui y est caché et qui en est inséparable. Mais elles sont d'accord pour voir dans ces idées un élément supra-sensible et dans leur possession un caractère spécial de la nature humaine. L'école évolutionniste donne de l'existence de ces idées une toute autre explication, celle que j'ai indiquée plus haut. Ce seraient des notions primitivement acquises, relatives et contingentes qui, transmises par l'hérédité, seraient devenues en apparence innées, absolues et nécessaires.

Nous pouvons d'abord contester absolument cette vertu de l'hérédité de transmettre des idées. L'hérédité transmet des modifications organiques, des instincts et des passions, mais nous ne connaissons aucun exemple d'idées héréditaires. Les idées se transmettent par tradition. Les peuples de même race ont les idées les plus différentes suivant les traditions au milieu desquelles ils ont grandi, et les peuples de races les plus diverses, ayant les aptitudes héréditaires les plus dissemblables, ont, en général, lorsqu'ils vivent ensemble, un fonds d'idées communes qu'ils exploitent chacun suivant son génie. Mais admettons pour un instant ce pouvoir de l'hérédité de transmettre les notions. En tout cas, elle ne saurait avoir le pouvoir de les transformer, de les élever à un degré supé-

rieur. L'hérédité ne crée rien, elle ne fait que transmettre plus ou moins parfaitement ce qu'elle a reçu. Ce qui produit la confusion et ce qui donne à la théorie évolutionniste une certaine vraisemblance apparente, c'est que les notions absolues, supérieures aux notions relatives, s'expriment par des termes négatifs. On dit d'un acte fait par devoir ou par dévouement qu'il est *désintéressé*. Le terme *absolu*, selon son étymologie, signifie dégagé de la relation. Dès lors on pourrait être porté à croire que, pour passer du relatif à l'absolu, il suffit de supprimer quelque chose, ce que la transmission héréditaire pourrait à la rigueur accomplir. C'est ainsi qu'on pourrait supposer que la classification des actes en bons ou mauvais ait été transmise par hérédité, tandis que les motifs de cette classification, à savoir l'utilité sociale de certains actes, auraient été oubliés. Mais c'est une grave erreur de croire que la forme négative que prennent dans le langage les idées absolues implique que ces idées ne sont qu'une réduction, une diminution des idées relatives. Sous cette forme négative se cache un caractère, au contraire, éminemment réel et positif. Quand nous disons qu'un acte est désintéressé, nous ne voulons pas seulement dire que cet acte n'est pas fait par intérêt, nous voulons dire qu'il est fait par un motif supérieur à l'intérêt. Un acte fait par habitude, par routine, sans motif, ne saurait être qualifié d'acte désintéressé. Dès lors la théorie évolutionniste expliquerait sans doute la transformation d'actes raisonnés en actes instinctifs, d'actes faits par prudence pour une fin en actes faits aveuglément et sans motifs intelligibles. Mais elle n'explique nullement leur transformation en actes moraux, en actes faits par devoir.

Ici nous pouvons prendre corps à corps cette frappante mais odieuse comparaison entre l'homme vertueux et le chien d'arrêt. En supposant, ce qui n'est pas démontré, que l'instinct qui porte le chien d'arrêt à rester en face de sa proie sans se lancer sur elle est une habitude des aïeux transformée par l'hérédité, il n'y a entre ce fait et celui de l'homme qui s'arrête par conscience devant le fruit défendu aucune identité; il n'y a qu'une analogie éloignée et sans importance scientifique. Le chien d'arrêt est retenu par une force qu'il ignore, il s'arrête sans motif, il obéit aveuglément, mécaniquement à un instinct. L'homme vertueux s'arrête parce qu'il sait qu'il existe une loi; il a pour motif le bien qu'il doit faire, il s'arrête librement, il obéit à sa raison. Pour assimiler ces actes, il faut dire que ces mots, bien et mal, devoir, idéal, perfection, sont des mots dénués de sens, et qui ne contiennent aucune idée. Il faut confondre la lumière mystérieuse de la conscience avec l'obscurité de l'instinct aveugle. Il faut admettre que, dans toutes les notions qui constituent le monde moral, il n'y a rien de positif, sans idée

qui corresponde à un objet, que tout, dans ces régions supérieures, n'est que fantômes et illusions. Sans cela, pour peu qu'il y ait un élément positif quelconque dans la morale, dans la religion, dans la croyance au devoir absolu, cet élément ne saurait provenir de l'hérédité. L'hérédité ne crée rien, elle n'est qu'un moyen de transmission. Dès lors supposer que les notions absolues ne sont que des notions contingentes transformées, supposer que l'attrait du plaisir et l'intérêt puissent par l'hérédité produire le devoir, c'est supposer une chose impossible. C'est faire faire à l'hérédité le contraire de ce qu'elle fait par sa définition même, c'est lui donner le pouvoir non de transmettre mais de créer, c'est donner à cette cause seconde les propriétés de la cause première.

Maintenant nos adversaires iront-ils jusqu'à soutenir qu'il n'y a rien absolument de positif, rien de réel, dans la moralité, dans l'idée du devoir, dans l'idéal, dans la notion du beau, et dans l'idée suprême qui résume et rapporte tout le monde supérieur dans l'idée de Dieu? Il faudrait de l'audace pour en venir là, pour traiter de chimérique tout ce qui passionne l'humanité depuis son origine, pour déclarer qu'honneur, vertu, désintéressement et dévouement, tout cela n'est que fumée, que ce ne sont que des rêves et même que des mots. Et cependant, en supposant qu'ils eussent le triste courage de traiter de chimères toutes ces nobles idées, nos adversaires ne seraient pas plus avancés. Il leur resterait, en effet, à expliquer comment ces idées chimériques se sont formées. L'hérédité pour cela ne leur serait d'aucun secours. L'hérédité n'invente rien, elle ne fait que conserver. Lui prêter un pouvoir magique, croire qu'elle peut engendrer des illusions, c'est une hypothèse gratuite; c'est plus encore, c'est la contradiction même de la notion d'hérédité. Ainsi la théorie morale de l'évolutionnisme s'écroule de toute part; son principe fondamental, la transition graduelle de l'animal à l'homme, est contraire à l'expérience et à l'observation exacte et comparative de la nature de ces êtres. Les applications spéciales de ce principe, quant à l'origine de la morale, sont également inexactes, et les explications qu'on essaye d'en tirer complètement insuffisantes pour rendre raison des vieilles croyances du genre humain.

VII

L'article de M. Schérer, auquel j'ai emprunté le passage que j'ai cité plus haut, est intitulé *la Crise actuelle de la morale*. C'est en effet une crise, une étrange et émouvante crise, que l'état d'esprit de ceux que ces doctrines aventureuses ont fascinés. Une société sans morale, et une morale sans l'idée du devoir, sont, quoi qu'on

dise et quelque indifférence qu'on affecte, des perspectives si effrayantes, que tous ceux qui conservent un peu de bon sens et ne sont pas dupes d'une logique effrénée doivent en être épouvantés. Peut-être pour les rassurer sera-t-il utile de leur rappeler comment jadis l'humanité est sortie par ses propres forces d'une crise semblable.

Transportons-nous par la pensée dans la brillante Athènes, la capitale de la civilisation hellénique. Peu de temps après Périclès, à l'époque la plus glorieuse de l'histoire de cette ville, nous y trouverons un grand trouble régnant dans les esprits. Le polythéisme s'écroulait devant les attaques de la science naissante et fléchissait sous le poids du scandale de sa mythologie. Les vieilles mœurs, celles des générations qui avaient combattu à Marathon s'affaiblissaient, les liens de la famille se relâchaient, le luxe et la débauche prenaient un développement dangereux, et, ce qui était plus grave, la sophistique détruisait dans les esprits toutes les vieilles notions qui servaient à diriger la vie. La conscience semblait prête à disparaître en même temps que les traditions de courage et de vertu des aïeux. Un homme alors se leva, regarda en face les sophistes, leur infligea une flétrissure que la postérité a ratifiée, et reconstruisit la morale sur ses vraies bases.

Comment fit Socrate pour accomplir cette œuvre, pour retrouver les titres de la conscience, et la remettre en possession de sa légitime autorité. Son biographe nous l'apprend. Laissant à d'autres l'étude du monde extérieur, il se tourna vers l'étude de lui-même. Rentrant dans sa conscience, et dans le sanctuaire intime de sa raison, il y contempla ces idées éternelles que la parole humaine rend sensibles en les revêtant d'un vêtement subtil emprunté au monde matériel. Son habitude, nous dit Xénophon, était de résonner sur les idées générales. Il se demandait ce que c'était que la justice, la sainteté, l'honneur et la vertu, ce que c'était que le vice et le déshonneur. En contemplant ces nobles idées, il reconnut bien vite qu'éternelles et nécessaires, elles ne pouvaient sortir des sensations, que réelles et pleines d'être, elles ne pouvaient être considérées comme des chimères. Fixant ainsi son regard sur la partie divine de la nature humaine, il apprit à lui conserver sa place et à ne pas la laisser absorber ni cacher par la partie inférieure et animale. Ses disciples continuèrent son œuvre. Platon s'éleva de ces idées éternelles jusqu'à leur source première, il vit en elles les archétypes de toutes choses et les contempla vivantes dans la pensée du Bien suprême, du Dieu unique, source de tout bien et de toute justice.

Aristote, revenant sur la terre, mais n'oubliant pas le monde supérieur qu'il avait contemplé, traça d'une main ferme la limite des

deux mondes. Il distingua la nature animale, avec sa connaissance étroite tirée tout entière des sens et renfermée dans leur horizon, et la nature rationnelle de l'homme, par laquelle il communique avec l'Intelligence suprême. Ainsi furent retrouvés à la fois les titres de la conscience et ceux de la nature humaine. Nous retrouvons ces nobles doctrines dans les successeurs de ces philosophes. Elles y sont mêlées à beaucoup d'erreurs, mais leur fond noble et glorieux subsiste sans être détruit.

Cicéron, dans son *Traité des lois*, nous décrit la société de tous les peuples, liée par le langage humain. Il nous montre l'humanité séparée, par cette barrière de la parole, des êtres inférieurs, et formant avec les dieux une société dont le langage est le lien extérieur, et la justice éternelle le principe intime d'union. L'école stoïcienne conserva ces doctrines, les mit glorieusement en pratique, et défendit les droits de la conscience jusqu'aux jours où les martyrs chrétiens sont venus les proclamer avec une plus haute et plus efficace autorité.

Ce qu'a fait la philosophie païenne avec les seules forces de la raison, serait-il devenu impossible maintenant que la lumière de l'Évangile est venue compléter et purifier les enseignements de la philosophie et leur donner la garantie d'une parole divine? Vainement dira-t-on que nous ne sommes plus en face des sophistes d'Athènes, mais de véritables doctrines scientifiques. A cette objection nous avons deux réponses. En premier lieu, nous ne voyons pas pourquoi on donnerait aux sciences naturelles le pas sur les sciences morales, surtout en ce qui concerne l'origine même de l'idée du devoir. L'observation interne des faits de conscience, l'analyse des idées de devoir, de justice, de sanction, sont des sources de connaissances équivalentes à toutes les autres. Il n'appartient pas aux sciences physiques de les contredire dans leur affirmation claire et évidente, et encore moins de les supprimer par voie de prétériorité. En second lieu, il faut distinguer entre les résultats acquis des sciences et les théories hypothétiques destinées à les coordonner. Autant les faits constatés et les lois vérifiées s'imposent à notre croyance, autant nous sommes libres à l'égard des hypothèses et des théories. Or le système de l'évolution graduelle est une théorie. C'est une synthèse hypothétique qui ne diffère des anciennes synthèses, de celles de Thalès et d'Anaximène, que parce qu'elle est destinée à encadrer un plus grand nombre de faits connus. Le principal argument en faveur de l'évolution continue et graduelle se tire de l'unité de plan de la nature. Tous les êtres vivants, ou du moins tous les animaux, seraient composés d'éléments semblables; les organes des êtres supérieurs se trouveraient à l'état rudimentaire

dans les êtres plus simples; ceux qui n'ont pas de fonction à remplir dans une espèce déterminée y subsisteraient néanmoins, plus ou moins atrophés. En outre, une certaine loi de progrès semble se manifester dans les périodes géologiques, et les êtres plus simples précèdent, en général, les êtres plus compliqués. Ces deux lois d'unité de plan et de progrès, fussent-elles absolument démontrées, forceraient-elles à admettre le système de Darwin? Nullement; ces lois peuvent s'accorder avec l'idée de créations successives des espèces. L'unité de plan ne serait alors que l'unité de la pensée du Créateur, et le progrès, que le développement graduel de cette pensée.

On peut faire, à l'idée de création successive, des objections métaphysiques; mais aucune raison scientifique ne les exclut, l'origine de chaque espèce déterminée étant, d'un commun aveu, un problème non résolu, et qui ne sera pas résolu de longtemps. Et lors même que l'on admettrait que les espèces naissent les unes des autres, on ne serait pas obligé pour cela d'adopter l'application de Darwin. Autre est le transformisme en général, autre est le système de la concurrence de la vie et de la sélection naturelle. Écoutons sur ce point un auteur moderne très estimé et favorable au transformisme.

« Le transformisme est l'ensemble des doctrines qui admettent que les espèces ont pu dériver d'espèces antérieures, quelles que soient les causes qui sont supposées avoir amené cette transformation.

« Le darwinisme est la doctrine qui assigne pour causes à la production des espèces la lutte pour l'existence et la sélection naturelle. Ces deux grands phénomènes ont certainement joué un rôle dans la formation des races naturelles et dans l'adaptation de ces races à leurs conditions d'existence, mais la théorie de Darwin ne remonte pas jusqu'à la cause même des variations, spontanées en apparence, sur lesquelles porte la sélection; elle n'explique pas non plus pourquoi des organismes de type différent se sont développés côte à côte, au lieu de suivre la même voie, et d'autre part la question fondamentale de la distinction entre la race et l'espèce n'en reste pas moins un problème à résoudre préalablement.

« La sélection naturelle peut fixer ou exagérer des caractères après leur apparition, mais elle n'est pour rien dans cette apparition qui est la conséquence de propriétés particulières aux êtres vivants et de l'action directe qu'exercent sur eux les êtres naturels. Nous allons trouver, dans l'étude de la reproduction des êtres inférieurs, des phénomènes remarquables qui peuvent jeter quelque jour sur les origines des caractères primordiaux des grands types organiques. » (Edmond Perrier, *Anatomie et physiologie animale.*)

L'auteur que nous venons de citer est franchement transformiste,

il est même plus favorable que d'autres à Darwin, puisqu'il concède l'existence même de la sélection naturelle, que d'autres contestent. Mais l'hypothèse qu'il préfère pour l'origine des espèces n'implique pas, comme celle de Darwin, le passage graduel et la continuité absolue du progrès d'un type à un autre. Tout au contraire, les phénomènes auxquels il fait allusion, à savoir : les faits de reproduction étrange des êtres inférieurs, désignés par le nom de métagenèse, métamorphose, générations alternantes, consistent précisément dans des changements brusques d'une forme à une autre. Il est donc possible, même en admettant le transformisme, de croire qu'il y a dans la chaîne des formes organiques des passages brusques d'un type à un autre et des ruptures de la loi de continuité. On voit par là combien cette loi de continuité progressive, principe nécessaire de la morale évolutionniste, est loin d'être une vérité scientifique. Elle n'est pas démontrée, elle n'est même pas vraisemblable en ce qui concerne les animaux. A combien plus forte raison est-il permis de l'écartier quand il s'agit de l'homme, c'est-à-dire d'un être qui présente des caractères spéciaux si marqués et des facultés si évidemment transcendantes.

Ce n'est donc pas contre la science que le spiritualisme doit lutter, c'est contre une fausse philosophie, et le terrain véritable du combat entre la morale éternelle et la logique sophistique qui cherche à la détruire n'est pas changé.

Sachons donc refaire l'œuvre de Socrate. Sachons contempler en nous-mêmes ces idées éternelles, et nous ne douterons pas de leur vérité. Ne négligeons pas la science qui étudie l'homme par le dehors. Étudions le corps et le cerveau, mais étudions aussi l'âme. Servons-nous du scalpel, mais servons-nous de la conscience et de la réflexion. Étudions les instincts de l'animal et les lois de l'hérédité, mais étudions aussi les caractères spéciaux de la nature humaine, les facultés supérieures qui permettent à l'homme de connaître l'univers, d'accumuler la science des générations passées et de s'élever jusqu'à l'infini.

En appliquant ainsi dans toute son étendue le principe de la sagesse antique : Connais-toi toi-même, nous verrons disparaître, devant le grand jour de la vérité, ces doctrines basses et dégradantes, et nous reconnaitrons que les monstres qui nous effrayaient de loin n'étaient que de vains fantômes, et que rien n'est ébranlé dans les anciennes croyances sur lesquelles reposent la conduite de la vie humaine et la stabilité des sociétés.

Abbé DE BROGLIE.

La suite prochainement.

ÉTUDES ET PORTRAITS LITTÉRAIRES

LES POÈTES CONTEMPORAINS

FRANÇOIS COPPÉE

I

C'est quand un succès mérité ou un échec injuste, également honorables, renouvellent une réputation, rajeunissent une popularité (nous ne parlons ici que de celles du talent), quand une figure connue reçoit ou acquiert le relief nouveau d'une victoire ou d'une défaite de plus, que nous aimons à l'observer et à la peindre. Il nous semble que c'est un moment particulièrement favorable pour peindre un homme, pour l'interroger dans sa vie et dans son œuvre, et demander à l'une et à l'autre leur secret définitif, que celui où il fournit au public qui, dans ce pays, sait concilier l'amour du vainqueur avec le respect du vaincu, de nouvelles raisons de l'admirer, de l'envier ou de le plaindre; que celui où l'événement lui-même dispose le modèle au gré de la curiosité et de la sympathie publiques, épanouit ses yeux, dore son front d'un rayon de fraîche gloire ou le drape dans la dignité et la poésie du malheur.

C'est à ce double travail d'observation de l'homme, d'analyse et de synthèse des œuvres que nous allons nous livrer. Nous profiterons de l'occasion de cette représentation des *Jacobites*, qui remet son nom en pleine lumière, et nous montre sous des aspects nouveaux ce talent honnête, souple et varié, pour essayer le portrait de François Coppée, figure de poète essentiellement française, parisienne et sympathique à tous.

Nous étudierons l'auteur des *Jacobites*, en essayant de reconstituer le milieu dans lequel est né et s'est développé son talent, en recherchant les sources diverses où son inspiration a puisé, les influences d'origine ou d'occasion d'où s'est dégagée, pour s'épa-

nouir dans sa couleur et son parfum particulier, l'indépendance de son originalité. Nous le considérerons tour à tour dans ses rapports avec le public et avec lui-même, comme poète élégiaque et intime, comme poète patriotique et dramatique, comme conteur en prose et en vers, enfin comme critique, c'est-à-dire comme créateur de cette manière personnelle, de cette façon individuelle d'envisager son art qui ont suscité des discussions auxquelles il ne s'est pas dérobé, qui lui ont valu les honneurs de l'admiration et de la parodie, qui lui ont constitué une physionomie à part et lui ont mérité un rôle modeste et une influence incontestable dans la dernière évolution de la poésie contemporaine.

II

François Coppée est un homme heureux, et qui, comme nous le verrons, a mérité de l'être. Ses vers n'ont pas eu seulement ce succès intime et mystérieux qui se compose des suffrages de quelques admirateurs passionnés et des hommages de quelques amis inconnus. Débutant en 1864, en 1869, le succès du *Passant* l'avait mis hors de pair et fait presque célèbre. A quarante et un ans, il était élu membre de l'Académie française par une consécration de son talent qui n'a pas trouvé de contradicteurs et a ratifié le choix du public lettré. Il arrivait ainsi au maréchalat littéraire à l'âge où tant d'autres, déjà blanchis sous le harnais, attendent dans le rang, avec une impatience que l'espérance tenace a peine à consoler, que le tardif bâton sorte enfin de leur giberne. Rien ne manque à sa gloire, pas même un profit légitime. Bien loin de ruiner son éditeur, il a contribué à sa fortune, dont la première et la plus chère image est encore le buste du poète, sorte d'*ex-voto* de reconnaissance et d'amitié, qui orne un magasin élargi et prospère. François Coppée, qui n'a dû son talent qu'à lui-même, son succès qu'à son talent et qu'à son succès la modeste aisance où il trouve, à l'âge où il est le plus doux d'en jouir, cette indépendance, cet *otium cum dignitate*, rêve de tous les poètes, réalisé par si peu, est de tous les poètes contemporains, après Victor Hugo, celui qu'on lit le plus et qui se vend le mieux. Sa propriété littéraire rend plus que celle de Lamartine, d'Alfred de Musset lui-même, dont l'influence est en décadence, dont le crédit est en éclipse auprès des jeunes générations.

Nous ne citons d'ailleurs le fait qu'à titre de renseignement et sans ajouter à la constatation plus d'importance que le poète lui-même. Il le sait et n'en est pas plus fier. Il profite de la faveur du public, en s'efforçant de plus en plus d'en demeurer digne et se résignant d'avance à la perdre, pourvu que ce soit sans l'avoir

mérité. Il n'ignore pas, en effet, que le goût public a d'étranges vicissitudes comme de subits retours, dont la mobilité française est toujours volontiers complice. Il n'ignore pas que l'abbé Delille, aujourd'hui si oublié, que cet oubli touche à l'injustice, passait encore en son bon temps de meilleurs traités encore que les siens, et vendait, le 18 juillet 1811, à l'éditeur Michaud, le droit de publier la première édition du poème de *la Conversation* et une seconde édition de sa traduction de *l'Énéide* et du poème de *l'Imagination*, moyennant la somme de *trente-six mille francs*, assez rondelette, eu égard au temps et à la marchandise. Il n'ignore pas qu'il est des chefs-d'œuvre qui ne se vendent pas, et qu'il est aussi, en littérature comme en politique, des impopularités glorieuses et des succès aussi passagers qu'usurpés. La vue des erreurs du goût, de l'instabilité des jugements, de la disproportion trop fréquente entre la fortune et le mérite, suffirait à rendre philosophes, c'est-à-dire un peu sceptiques, ceux à qui l'expérience de la vie et les leçons de l'adversité auraient laissé des illusions. Tout heureux qu'il soit, François Coppée n'a gardé que celles qu'il est beau et bon d'avoir, et que les honnêtes gens ne perdent jamais. Mais s'il a eu de bonne heure la joie du succès, son expérience de la douleur n'a pas été moins précoce. On le devine, car il a la double discrétion de la modestie et de la fierté, à l'ombre de mélancolie que garde son enjouement, à ce pli que sa lèvre conserve jusque dans le sourire, comme il arrive pour tous ceux dont la vie au début a été plus rude que douce, et dont le cœur, de bonne heure, a eu son secret. Les enseignements du *res angusta domi*, les leçons de l'existence intime dans une famille unie et un intérieur modeste, dont le travail paternel est l'unique et précaire ressource, tels sont les enseignements, telles sont les leçons qu'a reçus d'abord l'enfance de Coppée et qu'il n'a jamais oubliés. Les premiers livres où il ait lu, c'est le cœur de sa mère et le sien. Quelques détails sur ce point ne sont pas inutiles à la connaissance de l'homme et à l'intelligence de son talent, dans la formation duquel les sentiments ont précédé les idées.

Sur un point extrême de la grande artère de la rue de Sèvres débouche une rue transversale qui n'a pas échappé, malgré sa modestie, à ces vicissitudes de nom que multiplie notre édilité, et que déplore notre commerce. Arrêtons-nous devant le n° 9 de cette rue qui s'appelait autrefois rue Saint-Maur-Saint-Germain, qui s'est appelée ensuite rue des Missions, et est aujourd'hui placée sous le vocable de l'abbé Grégoire, un des rares abbés qui aient mérité de détronner les saints sur la plaque du coin des rues. La maison est grande, droite, maigre, propre dans sa vétusté, d'une bonne physionomie bourgeoise et boutiquière : beaucoup de fenêtres

ouvertes comme autant d'yeux vigilants et laborieux, et des pots de fleurs aux fenêtres, luxe modeste, honnête poésie des logis pauvres.

C'est au n° 9 de cette rue Saint-Maur-Saint-Germain, puis... puis, etc... que François Coppée naquit le 26 janvier 1842, le dernier venu, le plus faible, le plus doux et le plus aimé, parce qu'il avait le plus besoin de l'être. Il en est ainsi dans ces familles nombreuses dont les enfants successifs, fruit de l'union conjugale ininterrompue, s'échelonnent depuis le premier âge jusqu'à la pleine jeunesse, où la sœur aînée, déjà grande, joue à la petite mère et où, à côté du père en cheveux gris, la mère a, pour le tard-venu, le préféré, des caresses attendries de précoce grand-mère.

Quand on a lu les confidences du poète dans ses vers et dans sa prose, que hante souvent l'ombre du passé, quand on a reçu de lui, par surcroît, les confidences de l'ami, ce n'est pas sans une émotion pareille à la sienne, pleine de tristes et tendres souvenirs, qu'on considère tour à tour la maison natale, et en face le couvent familial des Dames de Saint-Maur, où les jeunes sœurs étaient élevées. Elles en sortaient pour le repas commun du soir et la veillée aux gais chuchotements et aux rires étouffés, pendant qu'à la lueur de la lampe, la mère tricotait ou reprisait, et que le père lisait son journal, en jouant avec son favori.

François Coppée est né à Paris, de parents nés à Paris eux-mêmes. Le nom pourtant n'est point parisien, si celui qui le porte l'est à un si haut degré. Il a la consonnance étrangère, wallonne, flamande, belge. Et dans les yeux *pers* du poète n'est-il pas demeuré [quelque chose du flot vert, du bleu glauque de l'Escaut? Quoi qu'il en soit, il est certain que le nom a, pour un poète, une vraie force, une vraie grâce d'état. Il sonne bien aux lèvres françaises, qui l'ont appris très vite, et qui ne l'oublieront pas. Il est bref, sonore sans fanfaronnade. Il rappelle des mots de soldat et de poète : épée, épopée. Il a, pour l'oreille, le bruit sec et sourd du flot qui tombe de haut. La muette finale en prolonge et en adoucit la chute. C'est bien un nom de poète, comme Hugo, Musset, Lamartine, Vigny, Brizeux, Laprade, et qui, avec son éclat assourdi, convient à celui qui le porte, au point de donner déjà l'idée de son talent tour à tour vif et brillant, discret et profond.

Le père de Coppée était employé au ministère de la guerre, où son fils, après lui, devait, pendant plusieurs années, tenir la plume du commis et grossoyer, de sa belle écriture régulière, *moulée*, des rames de ce papier timbré de rubriques militaires, raide et rude comme du drap d'ordonnance. C'est une chose à remarquer que le ministère qui semble le moins fait pour ce rôle,

le ministère de la guerre, a de tout temps servi d'asile à plus d'une vocation littéraire naissante et combattue, à plus d'un incorrigible amant des muses (vieux style). Depuis Ducis, commis au ministère de la guerre et secrétaire du maréchal de Belle-Isle, qui se lassait vite du métier, que de noms littéraires célèbres ou connus parmi les employés du ministère de la guerre : Musset-Pathay, père du poète, qui eut pour successeur le beau-père de Victor Hugo, M. Foucher; Gabriel de Chénier, neveu d'André, le père et l'oncle de Théodore Barrière, et lui-même un moment, croyons-nous; enfin parmi nos confrères contemporains, Ch. Grandmoujin, Alfred Bonsergent, Henri Céard.

Le père de Coppée était, au témoignage de son fils, un homme instruit, lettré, rêveur, ayant le goût du théâtre, royaliste d'opinion, avec une nuance de libéralisme, d'un patriotisme sincère et discret. Il avait pour voisin de palier, rue Saint-Maur, le bonhomme Charlet, le peintre des *grognards* et des scènes populaires. On se voyait volontiers, on causait ensemble, et l'on fredonnait ensemble du Béranger. Le poète a pieusement tracé, en prose et en vers, le portrait de cet honnête et aimable homme, héros obscur du devoir professionnel et domestique, qui ne contraria jamais, non plus que sa mère, — chose remarquable, — la vocation littéraire naissante de son fils, et souriait à ces essais précoces de traduction de sa pensée en lignes inégales, avec des rimes au bout, dont il barbouillait parfois ses cahiers. Le poète, dans *Olivier*, son unique essai de grand poème intime et autobiographique, son *Jocelyn*, a raconté en vers émus et touchants ses promenades du dimanche à la barrière du Maine avec son père.

... C'est là que jadis, quand j'étais tout petit,
 Mon père me menait, enfant faible et malade,
 Par les couchants d'été, faire une promenade.
 C'est sur ces boulevards déserts, c'est dans ce lieu,
 Que cet homme de bien, pur, simple et craignant Dieu,
 Qui fut bon comme un saint, naïf comme un poète,
 Et qui, bien que très pauvre, eut toujours l'âme en fête.
 Au fond d'un bureau sombre, après avoir passé
 Tout le jour, se croyait assez récompensé
 Par la douce chaleur qu'au cœur nous communique
 La main d'un dernier-né, la main d'un fils unique.
 C'est là qu'il me menait; tous deux nous allions voir
 Les longs troupeaux de bœufs marchant vers l'abattoir,
 Et quand mes petits pieds étaient assez solides,
 Nous poussions quelquefois jusqu'aux Invalides,
 Où, mêlés aux badauds descendus des faubourgs,
 Nous suivions la retraite et les petits tambours;

Et puis enfin, à l'heure où la lune se lève,
 Nous prenions pour rentrer la route la plus brève,
 On montait au cinquième étage, lentement,
 Et j'embrassais alors mes trois sœurs et maman,
 Assises et cousant auprès d'une bougie.
 Eh bien ! quand m'abandonne un instant l'énergie,
 Quand m'accable par trop le spleen décourageant,
 Je retourne tout seul, à l'heure du couchant,
 Dans ce quartier paisible où me menait mon père,
 Et du cher souvenir toujours le charme opère.
 Je songe à ce qu'il fit, cet homme de devoir,
 Ce pauvre fier et pur, à ce qu'il dut avoir
 De résignation patiente et chrétienne,
 Pour gagner notre pain, tâche quotidienne,
 Et se priver de tout sans se plaindre jamais.
 Au chagrin qui me frappe alors je me sou mets
 Et je sens remonter, à mes lèvres surprises,
 Les prières qu'il m'a, dans mon enfance, apprises.
 Je le revois assez jeune encor, mais voué
 De mener de petits enfants à son côté,
 Et de nouveau je veux aimer, espérer, croire.

Nous avons tenu à citer tout le passage, parce qu'il est un juste hommage rendu par le poète à la mémoire paternelle et aussi parce qu'il fournit un exemple caractéristique de sa manière, dans les sujets intimes traités par lui avec la simplicité familière, mais pénétrante, de Sainte-Beuve, l'un de ses initiateurs, dans les *Consolations*, et de Laprade, son prédécesseur au fauteuil, qui a excellé aussi dans cette poésie tempérée, dont la flamme douce couve sous la cendre.

François Coppée a encore parlé de son père et peint cette honnête et douce figure d'employé, supérieur à son sort, dans le conte intitulé : *Maman Nunu*, tout rempli de confidences autobiographiques, un des chapitres épars dans son œuvre de ses mémoires d'enfant. Cette maman Nunu était une vieille femme du quartier, qui aidait au ménage, servante d'encas et gouvernante d'occasion.

Ainsi je passais une après-midi à écouter les belles histoires de maman Nunu ; puis, à la tombée du jour, nous revenions vers la rue Vanneau, où demeurait ma famille, et nous remontions nos cinq étages. Les grandes sœurs étaient de retour et, riant de leur beau rire de jeunes filles, aidaient la mère à mettre le couvert. Puis le père revenait de son bureau, fatigué, courbé, pauvre homme d'esprit, et de rêverie, qui s'usait sur des paperasses ! Mais quand il avait embrassé tout son monde, son visage, son naïf et fin visage sans barbe, sous

une brosse de cheveux gris d'argent, s'éclairait d'un heureux sourire. Il ôtait sa redingote, cette redingote qui durait si longtemps ! disait : « Ouf ! » en enfilant sa robe de chambre, et comme la soupière fumait déjà sur la table et que la mère Bernu la regardait du coin de l'œil, tout en faisant mine de s'en aller, il lui disait gaiement, avec sa générosité de pauvre et sa bonne grâce de gentilhomme :

— Asseyez-vous là, maman Nunu... vous dînez avec nous.

La même figure paternelle reparaitra encore dans un conte intitulé : *un Vieux de la vieille*. Mais il est temps de parler de la mère pour qui Coppée a gardé le plus doux et le plus tendre de son culte des images domestiques.

François Coppée a donc eu d'excellents parents, pratiquant sans ostentation, sans murmure, la religion du foyer, la loi du sacrifice, et qui, trait remarquable sur lequel il nous plaît d'insister, n'ont jamais contrarié la vocation artistique de leurs filles ou la vocation littéraire de leur fils. Elle n'a été combattue que par la nécessité du pain quotidien, le devoir nourricier du chef de famille, auxquels, à vingt ans, à la mort de son père, le poète, à son tour, refoulant l'inspiration, au risque d'étouffer, s'est héroïquement immolé. Mais quel admirable fils il a été ! Nous avons été plus d'une fois le témoin attendri de son culte pour sa mère, et, quand il l'a perdue et ensevelie, heureuse, dans sa première gloire, nous l'avons vu verser, en pleurant nous-même, les seules larmes que lui ait jamais coûtées cette excellente femme qui ne causa jamais à son fils adoré d'autre chagrin que celui de sa mort. Aussi ne serons-nous pas surpris de le voir saisir toute occasion de rendre publiquement hommage, dans ses vers ou dans ses discours, au dévouement, à la tendresse, à la clairvoyance de celle qui, la première, crut en lui, qui guérit de ses baisers les premières blessures de sa vie, qui s'ingénia à lui rendre la lutte moins dure et le triomphe plus doux, qui a si bien mérité, ayant, sans se ménager, été à la peine, d'être à l'honneur, et de jouir des prémices de cette gloire qui luit maintenant sur son tombeau.

Voici dans quels termes François Coppée, dans une solennité récente, saisissant, avec son tact habituel, l'à-propos d'un tel éloge, a dignement payé à cette héroïne obscure et modeste du devoir conjugal et du devoir maternel le tribut de l'admiration, de l'affection et de la reconnaissance filiales. C'était le lundi 22 juin 1885, à la cérémonie de la distribution des récompenses aux jeunes filles de l'orphelinat alsacien-lorrain du Vésinet. Le jeune académicien, prenant prétexte des justes éloges qu'il adresse aux bonnes sœurs de Saint-Charles, sur la manière toute maternelle, toute pratique,

dont elles entendent l'éducation donnée à ces orphelines, doublement adoptées par la France, en profite pour glorifier, dans la personne de sa mère, ce titre vulgaire de bonne ménagère, qui peut comporter tant de noblesse, de grandeur et de vertu.

C'était la femme d'un modeste employé du ministère. Elle avait eu huit enfants, et il lui en restait quatre : trois grandes filles, et un petit garçon. Faire vivre tout ce monde avec les modestes appointements du père, quel problème ! Car on voulait garder son rang malgré tout : on était fier, on voulait rester une bourgeoise, une « dame ». Eh bien ! le courage et les doigts de fée de l'excellente mère suffisaient à tout. Les fillettes avaient des robes fraîches ; le petit bonhomme était bien tenu. Il existe encore ce petit bonhomme et, bien qu'il ait aujourd'hui dépassé la quarantaine, il se souvient toujours d'un certain caban en étoffe écossaise, chef-d'œuvre de l'industrie maternelle, dont il était très fier et qui faisait l'admiration et l'envie de ses camarades de la pension Hortus. C'était merveilleux ce que cette bonne ménagère déployait d'économie, de patience, d'invention, d'activité pour que sa maison et sa famille lui fissent honneur. Celle qui, lorsqu'on n'était pas trop pauvre, aimait à recevoir quelques parents, quelques amis de son mari et leur servait le thé avec grâce, s'était levée à cinq heures du matin, comme une servante, et avait quelquefois fait elle-même un petit savonnage, pour que ses filles eussent des collerettes blanches. Il y avait de mauvais moments.

... Vers la fin du mois, le dîner était souvent très court et très maigre ; mais on le servait toujours sur une nappe éclatante, et, en été, on mettait un petit bouquet sur la table pour la parfumer et la fleurir. Je vous parlerais jusqu'à demain, si je vous racontais tous les tours de force qu'a faits cette pauvre femme plus encore avec son vaillant cœur qu'avec ses mains laborieuses. Et elle était toujours gaie ; elle riait en travaillant, pour communiquer aux siens la confiance et l'énergie dont elle débordait. Que dis-je?... Aux jours de grande pauvreté, elle redoublait de bonne humeur, et ce logis, où souvent on n'aurait pas trouvé deux écus à faire tinter l'un contre l'autre, était plein de chansons du matin au soir.

J'ai été le témoin de cette simple et noble vie, et c'est, j'en suis sûr, parce que j'ai grandi auprès de cette admirable femme, qui avait toutes les forces et toutes les délicatesses, que la fleur de la sensibilité s'est un jour épanouie dans mon cœur et dans mon imagination, et que je suis devenu poète. Car, vous l'avez sans doute deviné déjà, le petit bonhomme dont je vous parlais tout à l'heure et qui était si fier de son petit caban écossais n'est pas un autre que celui qui a l'honneur de présider votre distribution des prix ; et c'est en voyant à l'œuvre sa

bien-aimée mère qu'il a compris, dès sa première enfance, tout ce que le devoir de la bonne femme de ménage a d'auguste et de touchant.

On trouvera encore, dans les œuvres de Coppée, plus d'un souvenir de sa mère, plus d'un hommage à sa providence vivante, puis à la mémoire de sa providence morte et revivant pourtant, toujours présente auprès de lui, sous les traits et dans les soins de cette sœur aînée qui ne s'est point mariée pour pouvoir se consacrer entièrement à son frère, lui rendre par l'adoption la mère perdue, et demeurer la compagne de sa vie et la gardienne de son foyer. Dans le *Reliquaire*, parmi les premiers vers de Coppée, la pièce intitulée : *une Sainte*, est dédiée à sa mère. A sa mère aussi est dédié le drame : *Deux douleurs*. Cette dédicace est charmante et nous regrettons de ne pouvoir que signaler la pièce de vers où, une fois de plus, le poète a glorifié celle qui l'a enfanté deux fois, dans son sein et dans son cœur, par le dévouement maternel dans sa double acception, matérielle et morale, comportant les sacrifices et les exemples qui méritent deux fois le nom de mère aux mères des hommes illustres. On voit enfin encore revivre l'excellente femme dans ce croquis d'intérieur, où respire la bonhomie souriante et attendrie d'un Dickens parisien.

Mes parents n'étaient pas assez riches pour avoir une servante. Certes non, les pauvres gens ! et je me souviens même qu'elles duraient très longtemps les redingotes à collet de velours de mon père, et que maman faisait assez souvent de petits savonnages. Dès le matin, le pauvre homme s'en allait à son ministère, emportant dans sa poche un morceau de pain boursé de charcuterie pour son déjeuner ; mes deux sœurs, — elles étudiaient la peinture, — partaient pour leur atelier, et tandis que la cadette, celle qui devait mourir à vingt-trois ans, hélas ! et que nous appelions alors « la grosse Marie », finissait le ménage, ma pauvre mère s'installait à son petit bureau, près de la fenêtre, et commençait à copier des mémoires de charpente ou de serrurerie pour les entrepreneurs du voisinage.

Pour M^{lle} Annette Coppée, la sœur, compagne et gardienne du poète, la maîtresse de maison dans cet hospitalier rez-de-chaussée de la rue Oudinot, où le poète vit avec elle au milieu des chats, des bibelots, des livres et des fleurs, elle a reçu le prix public de son dévouement dans la dédicace de la pièce intitulée : *le Défilé*, des *Poèmes modernes*, et dans la dédicace, en termes reconnaissants, du volume des *Récits et Élégies* ; et elle a reçu sa récompense intime, la seule qu'elle ambitionne, dans une affection inaltérable, à la fois fraternelle et filiale.

Si nous avons insisté sur ces détails intimes et domestiques, c'est qu'ils ont une grande importance au point de vue de notre sujet, qui est la connaissance de l'homme dans Coppée, et l'intelligence de son œuvre. Eh bien, jamais il n'a été plus utile, plus nécessaire de se livrer à cette étude des origines et des influences premières, puisqu'il est peu de vies littéraires où elles aient été aussi décisives, aussi fécondes. Chez François Coppée, l'homme et le poète ne font qu'un. Son talent lui vient de son cœur. Ses vers sont l'écho, le reflet de sa vie. Ce qui l'a fait poète, c'est ce qu'il a vu, ce qu'il a senti pendant cette enfance, pendant cette jeunesse de fils dernier-né et préféré, objet de la sollicitude inquiète d'un père redoutant pour lui un avenir semblable à son passé, l'héritage du bureau sombre et du fauteuil de cuir du scribe mercenaire, objet des confiantes espérances de la mère, de l'ambition déjà orgueilleuse des sœurs, caressé à l'envi par toutes ces tendresses coalisées, mais n'en supportant que plus fièrement, plus impatiemment, c'est-à-dire plus douloureusement le joug de la pauvreté commune et bientôt du devoir héréditaire du chef de famille et de son travail servile. Songez que François Coppée, jusqu'à vingt-cinq ans, n'a pas eu d'autre intérieur que ce foyer nomade qui, suivant les vicissitudes de la famille, émigrera des hauteurs de la rive gauche à celles de Montmartre; pas d'autres promenades que celles de la banlieue, pas d'autres fleurs que celles des jardins publics, pas d'autres amis que quelques camarades de bureau, quelques artistes, quelques aspirants au début comme lui, ou ses livres; pas d'autres plaisirs d'esprit que le théâtre ou le rêve, pas d'autres plaisirs de cœur, en dehors des affections familiales, que les passions d'imagination ou de réalité, très diverses de valeur morale ou littéraire, où la jeunesse lettrée apprend ou désapprend l'amour. Songez à tout cela et vous comprendrez le produit de ces diverses influences, le résultat de ces forces et de ces faiblesses conspirant à la formation d'un tempérament, d'un esprit de poète. Coppée a été celui qu'il devait être, marqué ainsi au début des empreintes indélébiles d'une vie pauvre, honnête, fière, contenue par le devoir, comprimée par la nécessité, dont la fleur s'est timidement ouverte peu à peu et comme feuille à feuille au pâle soleil de rares bonheurs, dont le fruit, plein d'amères douceurs et de parfums discrets, d'une saveur raffinée à la fois et sauvage, a lentement et péniblement mais fortement mûri, aux souffles parfois si rudes des expériences précoces.

Quels seront les premiers vers d'un poète ainsi formé par les tendresses de la famille et les rudesses de l'adversité, pétri tour à tour par les douces mains de l'une et les âpres griffes de l'autre, qui ne sait rien du monde, à peine entrevu à travers le double voile

du théâtre et du rêve, que le travail et le malheur; qui ne sait rien de la nature que le bois de Meudon ou le jardin du Luxembourg, qui ne sait rien de l'âme que ce qu'il trouve dans la sienne. Là se soulèvent et s'agitent, dans une confusion et une ombre encore embryonnaires, les sentiments ou plutôt les velléités de sentiment chères à la première jeunesse, vagues désirs de gloire et d'amour, courts regrets et longues espérances, et il s'évertue à les exprimer, à les peindre dans une forme encore gauche et inexpérimentée que tourmentent l'ignorance du métier et un instinct divinateur de l'art.

Ces premiers vers seront naturellement irrésistiblement, fatalement ceux du *Reliquaire*, des *Intimités*, des *Poèmes modernes*, c'est-à-dire ceux du premier recueil de 1864 à 1869. Ces premiers vers seront des essais où, dans la religion de la forme, sans superstition puérile toutefois, perce déjà le maître sous le bon ouvrier, des essais de poésie intime, élégiaque, pittoresque, dramatique, très française de ton, très moderne de goût, très parisienne d'allure, d'où se dégage un très sympathique attrait de personnalité avant l'originalité qu'elle annonce, comme l'aube annonce le jour.

Cette Muse du poète, au début, est, comme lui, d'un doux visage et d'un sourire triste; elle a la pâleur, la maigreur, la finesse nervosiaque, la délicatesse chlorotique de cette existence de foyer et de bureau, sevrée des saines joies, des salubres plaisirs de la vie agreste. Cette Muse, si parisienne, si intéressante dans sa simplicité honnête, son ironie sans fiel et son mélancolique enjouement, est sortie de bonne maison bourgeoise et laborieuse, et non d'une maison roulante de vie de bohème. Ce n'est pas la Lisette de Béranger, ni la Bernerette d'Alfred de Musset, ni sa Mimi Pinson, ni la Mimi de Murger. Elle ne hante ni la mansarde, ni la loge de concierge, ni le cabaret. Si son ingénuité n'est pas sans malice, elle est sans effronterie; sa gaieté n'a rien de cynique, sa tristesse est sans remords, sa débilité sans reproche. Elle ne connaît que Paris, mais comme elle le connaît bien! Si le salon a pour elle des secrets, la rue n'en a pas. Le jardin du Luxembourg, notamment, n'a pas une allée qui ne la connaisse, un sentier qui ne lui soit familier; les fleurs lui sourient comme à une amie, et les oiseaux viennent d'eux-mêmes becqueter dans sa main la dime qu'elle prélève pour eux sur son frugal déjeuner. Si elle est encore pâle et maigre, ce n'est pas qu'elle soit malheureuse. Mais elle est pauvre et travaille pour vivre. Elle s'étirole dans un intérieur étroit que l'union élargit et dans un bureau rébarbatif, au travail servile et mercenaire, qu'ennoblit le devoir et qu'égayé l'espérance. Mais elle ne respire et ne s'épanouit que le dimanche. Ce jour-là, elle a le pas libre et

vif, et l'on sent à la voir marcher qu'elle a des ailes aux talons. Le bonheur la transfigure. On dirait d'une cariatide délivrée qui s'élancerait hors de la gaine où elle était emprisonnée. On dirait d'un oiseau dont la cage s'est ouverte, d'une fleur glacée par l'hiver et réchauffée par le printemps. On sent que sa maigreur cessera quand elle mangera à son aise et sortira à sa guise. On sent que cette apparente phthisique reprendra bientôt la lèvre rouge et la joue pleine; que cette prétendue poitrinaire, si elle n'a jamais l'embonpoint un peu massif des santés robustes, acquerra ce fond de vitalité tenace, cette faiblesse herculéenne de la Parisienne qui plie sans cesse et ne rompt jamais, et résiste à toutes les secousses.

Voilà bien la Muse de François Coppée à ses débuts, la Muse de sa première jeunesse, quand il cherchait, sans le trouver encore, l'équilibre entre les deux forces contrariées de sa nature à la fois éprise de la réalité et de l'idéal, joignant une finesse d'observation aiguisée par une précoce expérience de la vie à un sentiment élevé et raffiné de l'art, aimant à la fois la science et la nature, la probité de l'observation et la liberté du rêve, capable tour à tour de pousser le scrupule de l'une jusqu'à la minutie flamande et de porter l'ivresse de l'autre jusqu'à l'exaltation mystique et aux lyriques envolées vers l'infini.

Formé par la vie domestique, la méditation solitaire, l'observation intérieure et extérieure, la lecture de quelques maîtres choisis, tous modernes, de Dante et Shakespeare à Chateaubriand et Victor Hugo, Coppée, comme origines, comme influences maîtresses sur l'esprit et le cœur, peut être défini : élève de la famille par l'éducation, élève de lui-même par la réflexion et la lecture, élève surtout de Paris par l'observation pénétrante, persévérante, prédictive du spectacle parisien. Il y a là un point décisif à mettre en pleine lumière, un détail tout à fait caractéristique à accentuer.

Né à Paris, de parents parisiens eux-mêmes, chose assez rare, le poète a été marqué du sceau d'une origine parisienne sans alliage. Aussi est-il de la forte, fine et souple race des Parisiens parisiennants. Il a le sens intime et profond de Paris comme tous ceux qui ont entendu dès le berceau le bruit de cette mer humaine, comme tous ceux dont l'œil s'est éveillé en même temps qu'à la lumière sur cet horizon de cheminées et de clochers. De même naît marin celui qui n'a pas un souvenir d'enfance où ne retentisse le bruit du flot berçant une forêt de mâts. Ce n'est pas que Coppée, comme ces boulevardiers obstinés, Véron, Roqueplan ou Auber, n'ait jamais voulu perdre de vue le clocher de Notre-Dame. Mais il l'a toujours quitté pour peu de temps et revu avec plaisir. Il ne fait pas fi du lac Léman, mais il adore le ruisseau de la rue du Bac. De

Paris, il aime les qualités au point de lui pardonner tous ses défauts. En faveur de son bon cœur, de son esprit alerte et goguenard dont l'ironie semble l'air naturel, il oublie sa mauvaise tête. Coppée, en prose ou en vers, parle toujours de Paris avec plaisir, avec amour, avec verve, avec succès. Il revient toujours à Paris comme on revient au nid, au lieu préféré où on est toujours soi-même et partout chez soi. Cette affection filiale de Coppée pour Paris, qui va jusqu'à jeter sur ses ivresses le manteau des fils de Noé, Paris la lui a rendue. C'est Paris qui a fait sa gloire, d'abord parisienne avant d'être française et européenne; et à d'autres célébrités que Paris a vues d'un moins bon œil, où il ne s'est pas assez reconnu, il demeure toujours quelque chose de provincial.

Nous possédons maintenant assez la connaissance de l'homme, dans cet auteur qui est un homme, c'est-à-dire à qui rien d'humain n'est étranger, qui ne dit que ce qu'il pense et ne peint que ce qu'il sent, pour être déjà avancés dans l'intelligence de l'œuvre du poète et de l'écrivain. Il ne nous reste, pour achever l'initiation, qu'à le considérer non plus dans son milieu, mais dans son moment, c'est-à-dire de nous reporter à cette année 1864, où l'inspiration commença à souffler sur lui et où son talent commença à fleurir.

Né à Paris, Coppée a été aussi élevé à Paris. Il a suivi les cours du lycée Saint-Louis. Il a raconté lui-même, parlant à des écoliers, sa vie d'écolier, en la donnant pour exemple, non pour modèle, à ses jeunes camarades. Et dans ce discours familier mené « vivement, rondement à la française », à la distribution des prix du lycée Saint-Louis (5 août 1885), il n'a pas été moins applaudi et n'a pas moins mérité de l'être que dans son discours du Vésinet.

Externe paresseux, mais un peu excusable d'être paresseux, parce que j'étais un enfant débile et maladif, je venais deux fois par jour au lycée, ayant à peu près fini mes devoirs; mais toujours en retard, je ne savais pas mes leçons, et je promettais à mes parents de les apprendre en traversant le Luxembourg. L'intention était bonne, mais le jardin était délicieux et invitait à la flânerie. Il y avait là, au printemps, de si beaux feux d'artifice de fleurs, et, à l'automne, de si merveilleux couchers de soleil derrière les arbres dépouillés. Ah! le Luxembourg a bien nui à mes études! Les étalages de bouquinistes leur ont aussi fait beaucoup de tort. On en trouvait partout, des casiers bondés de livres dans ces antiques ruelles du pays Latin, et c'est là que j'ai feuilleté, que j'ai lu les poètes, tous les poètes; car alors je n'avais que les joies de l'enthousiasme, et pas encore les tristesses du goût. Bref, j'arrivais au lycée avec l'éblouissement de vingt

vers de Victor Hugo ou d'Alfred de Musset, admirés à la hâte dans un volume entre-bâillé, ou avec une branche de lilas « chipée » à la Pépinière et écrasée entre les pages de ma grammaire de Burnouf. Mais lorsque j'étais en classe et qu'on me priait de décliner mon verbe grec ou de passer au tableau, plus personne ! Je gardais le silence d'un cancre. Et M. Pierron, le bon traducteur des tragiques grecs, qui m'estimait quand même à cause d'une ode d'Horace : *O fons Bandusisæ, splendidior vitro*, traduite un jour par moi en vers passables, levait les bras au ciel en disant : « Ah ! si vous vouliez ! »

Le poète a fait encore plus d'une allusion sans remords sinon sans regrets à ces vagabondages de sa douzième année et à ces séductions du jardin du Luxembourg, complices de ses écoles buissonnières. Nous voudrions pouvoir citer, tant elle est charmante, tout entière la pièce intitulée : *Au jardin du Luxembourg, des Contes en vers et poésies diverses*. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, car il est temps de conclure la première partie de cette étude, et cela par un trait des plus inattendus, mais des plus décisifs.

François Coppée n'a pas achevé son temps de lycée. Il n'a pas poussé au-delà de la classe de *troisième* ses études universitaires. François Coppée, l'académicien, n'est pas bachelier ès lettres. Celui qui a victorieusement traversé à quarante et un ans le pont des Arts, qui mène à l'Institut, n'a pas dans son tiroir de diplôme attestant qu'il a passé, avec le même succès, vers ses dix-huit ans, le pont aux ânes.

Que les fruits secs et les ratés dont notre société abonde n'aillent pas trop tôt se frotter les mains et s'honorer d'un tel précédent. L'interruption des études universitaires de Coppée a sa cause dans les motifs les plus honorables. Les épreuves de sa jeunesse de valétudinaire le confinèrent d'abord au logis, où l'eût peut-être retenu la pauvreté. La mise à la retraite du père avait diminué le budget de la famille et, en restreignant ses ressources, avait rendu impossible la dépense, qui était déjà un sacrifice, de la lente et coûteuse éducation universitaire. Bientôt la mort du père obligea le fils à le remplacer dans ses devoirs de chef de famille et à solliciter le titulariat de la place de commis aux bureaux de la guerre, dont il avait obtenu le surnumérariat. François Coppée dut mettre le signet au livre fermé à moitié de cette éducation régulière qui en eût fait peut-être un bon élève de l'École normale. Il dut prendre sur ses soirées et sur ses nuits, une fois sa dette payée au devoir professionnel et nourricier, le temps nécessaire à cette éducation, la meilleure de toutes, car celle-là instruit, et l'autre n'apprend

guère qu'à s'instruire : celle qu'on se donne soi-même, par la lecture et la réflexion.

Il m'a fallu, dit-il lui-même à ses jeunes camarades du lycée Saint-Louis, par la suite, regagner le temps perdu, reprendre en sous-œuvre l'édifice peu solide de mon instruction, veiller près de la lampe devant les livres jadis dédaignés et conquérir avec sujétion, par une studieuse jeunesse, ce que mon enfance moins négligente eût pu s'assimiler facilement et comme un jeu.

C'est ainsi constitué moralement, et on peut le dire physiquement, car le visage du poète était bien alors, comme il l'a été depuis, l'image de son esprit et de son cœur, par l'éducation de la famille, l'expérience de la vie et l'instruction personnelle, obligé d'être original par cette émancipation précoce du joug universitaire et de ces servitudes classiques qui le dispensaient de ce stage d'imitation que traversent d'habitude, au risque d'y rester, les nourrissons de l'*Alma Mater*, que François Coppée débuta hardiment en 1864 par un premier recueil de vers, *le Reliquaire*, imprimé à ses frais.

Il avouait alors pour ses maîtres, avec l'exagération de modestie et de reconnaissance des débutants, Leconte de Lisle, à qui le volume est dédié, Victor Hugo, Théophile Gautier, Théodore de Banville et Charles Baudelaire. Il se proclamait déjà le disciple de cette école nouvelle, dont il devait devenir un des chefs, que nous allons étudier dans ses principes et dans ses procédés, et dont l'évolution peut être considérée comme une suprême manifestation de la révolution romantique : le *parnassisme*, si l'on veut l'appeler de ce nom, en lui enlevant toute signification ironique et ridicule : car ce mouvement littéraire a eu sa raison, son utilité, et on ne peut juger les poètes contemporains qu'à travers son histoire.

Il avouait enfin, dans l'intimité et publiquement, la dette intellectuelle qu'il avait contractée envers Catulle Mendès, un des plus actifs adeptes de ce mouvement dont il s'est fait récemment l'historien, pour le service qu'il lui avait rendu en saluant le premier sa vocation incertaine, en le corrigeant des gaucheries de son inexpérience, en lui enseignant les derniers secrets de l'art ou plutôt du métier poétique. Et ce fut, en effet, un grand service rendu à Coppée et aux lettres dans sa personne, qu'il convient toutefois de ne pas exagérer. Catulle Mendès acheva de former le versificateur. Mais le poète y était. Il fut l'accoucheur de ce talent qui devait tant éclipser le sien. Il contribua à le mettre au jour. Mais si le père lui doit quelque chose, l'enfant, c'est-à-dire le génie poétique, dans Coppée, ne lui doit rien.

III

Quand il débuta à vingt-deux ans, en 1864, par la publication de son premier recueil de vers, le *Reliquaire*, le poète trouva le mouvement parnassien, l'école parnassienne, en pleine activité, en plein bourdonnement d'abeilles et de frelons, et préparant bruyamment son manifeste, son programme, son livre collectif, son recueil typique dans l'ouvrage intitulé : le *Parnasse contemporain*. Il faut nous expliquer en quelques mots sur ce mouvement qui ne fut pas une révolution, mais une évolution provoquée par un groupe de jeunes poètes épris de la pureté de la forme plutôt que de la nouveauté du fond, réunis par des répugnances plus encore que par des aspirations communes, et qui savaient bien moins ce qu'ils voulaient que ce qu'ils ne voulaient pas.

Ce que les Parnassiens ne voulaient pas, c'était ce qu'avaient voulu avant eux et pratiqué, moins par système que par conception plus étroite de l'art ou fidélité servile à la mode, les trois écoles qui avaient successivement dominé en littérature : l'école du premier romantisme, le romantisme chevelu, gothique, bousingot, épris des couleurs criardes et des formes bizarres et s'appliquant moins à satisfaire le goût qu'à étonner l'imagination, à renouveler les formes anciennes de l'art qu'à effaroucher l'académicien et à « épater » le bourgeois ; l'école intermédiaire du romantisme bâtard, à parapluie, du romantisme sans tempérament ni roman, de Casimir Delavigne à Ponsard ; enfin l'école du réalisme banal ou brutal de M. Champfleury, qui en est aujourd'hui le conservateur, jusqu'à M. Zola, qui en est le révolutionnaire. Au point de vue de l'art en général, le parnassisme était une triple réaction contre l'ancien romantisme, Victor Hugo excepté et considéré comme le pape infallible de la religion nouvelle, contre le romantisme intermédiaire, transactionnel et mitigé, de l'école du bon sens, contre le réalisme. Au point de vue du métier, c'était une protestation contre la mauvaise versification des Lamartine et des Alfred de Musset, artistes de génie, mais très médiocres ouvriers, un retour aux variétés de rythme et aux libertés néologiques de la poésie de la Renaissance ; un rappel des lettrés vers le culte de la précision du dessin, de la justesse de la couleur, de la netteté de l'image, de la probité du vers, de la riche sonorité de la rime. Coppée l'a dit lui-même, en définissant l'idéal poétique de la nouvelle école.

Comme tous les jeunes gens qui se groupèrent, vers 1864, autour de lui, Catulle Mendès était un peu écœuré par les productions des fades imitateurs de Lamartine et de Musset qui pullulaient alors. Il était d'avis que Lamartine et Musset sont de très grands poètes, mais des

modèles fort dangereux, parce qu'ils sont inimitables, ayant plus de génie que d'art. Il pensait, — et nous pensions avec lui, — contrairement à l'opinion en faveur à cette époque, qu'un sentiment fort s'accommode mal d'une rime faible, et qu'une émotion sincère ne gagne rien à être exprimée en vers faux.

A ce point de vue, la réaction parnassienne, qui a eu ses exagérés, ses outranciers, comme toutes les écoles, et a fini de notre temps par glisser du sublime dans le ridicule, par se perdre dans les vapeurs du rêve d'opium des *décadents*, par tomber de chute en chute de l'énigmatique Baudelaire à l'incompréhensible Mallarmé, avait ses côtés raisonnables, et eut aussi ses effets salutaires.

Lorsque François Coppée débuta, l'école était à son apogée et montrait même déjà quelques signes de déclin. La situation littéraire comme l'état social du moment se prêtaient peu aux tentatives nouvelles, aux entreprises originales. En haut et au premier rang du cortège poétique du siècle, toutes les premières places étaient prises. Après Victor Hugo, Lamartine, Musset, Vigny, il était difficile à une ambition éclairée de prétendre à plus qu'à être le second dans tous les genres. Et là encore, à ce second plan, après Sainte-Beuve, Brizeux, Laprade, Autran, Bouilhet, Barbier, s'efforçant déjà dans la pénombre, il fallait disputer à Théophile Gautier, à Leconte de Lisle, à Théodore de Banville, à Charles Baudelaire, une maigre part de soleil. Les premiers vers de Coppée avaient à la fois cette bonne et cette mauvaise fortune de ne pas ressembler à ceux de ces maîtres secondaires; ils en différaient assez pour n'être pas confondus avec eux et profiter de leur éclat; ils n'en différaient pas assez pour en être tout d'abord distingués et briller de leur éclat propre. De sorte qu'il n'eut ni les bénéfices de l'imitation ni ceux de l'originalité. Son premier recueil fut peu acheté, peu lu; il fut à peine remarqué de quelques amateurs délicats, de quelques bons juges; il fraya toutefois la voie au second, dont l'intelligent et dévoué éditeur Lemerre se risqua à faire les frais. De là à la fortune et à la gloire, il y avait encore loin. Nous dirons plus loin quelle fut la circonstance imprévue, le hasard heureux qui mit le poète hors de pair, hors de page et projeta sur son avenir et par reflet sur son passé la décisive lumière. Nous ne saurions analyser ici en détail, ni le *Reliquaire*, ni les *Intimités*, ni les *Poèmes modernes*. Nous ne pouvons les examiner que d'un rapide coup d'œil d'ensemble, en dégager les tendances caractéristiques, donner la physionomie du talent de l'auteur à sa première manière; en un mot, énumérer les veines inexplorées, les

filons nouveaux dont il fera jaillir l'étincelle aux premiers coups de son outil, plus délicat et plus brillant que puissant, dans la poétique mine où il vient de s'engager.

Nous ne craignons pas d'insister plus sur les premiers vers de Coppée que sur les autres. Les premiers ouvrages d'un poète sont toujours les plus intéressants, parce qu'ils contiennent la première fleur et le premier fruit de son âme, qu'ils ont la grâce de l'inexpérience, un charme d'inconnu qui se livre, de talent qui se dévoile, une fraîcheur virginale d'aube que rien ne remplace. On peut faire plus et mieux, ce n'est pas à vingt ans qu'on écrit des chefs-d'œuvre. Mais il y a certainement quelque chose de délicieux et comme de sacré dans cette première effusion d'une âme choisie, un je ne sais quoi, un attrait particulier de personnalité qui ne se retrouvera pas dans des œuvres plus achevées, plus savantes, mais moins naïves, moins sincères. Voilà pourquoi nous attachons justement une importance particulière à l'étude des premières œuvres.

Il en est une raison autre et supérieure à ce motif un peu égoïste du dilettante, à sa prédilection de critique blasé pour les délicieuses surprises du talent qui s'ignore et se cherche encore et se présente au public dans la nouveauté, dans l'ingénuité de sa grâce et de sa force. Cette autre raison, c'est que, par un trait remarquable de sa vie littéraire et qui caractérise les natures à la fois fortes et souples comme la sienne, le talent de Coppée, tel qu'il se développera et s'épanouira plus tard, est tout entier dans ses premiers vers. Il y est avec l'originalité naissante de sa manière. Il y est avec un instrument déjà singulièrement agile et curieux d'ouvrier poétique qui ne fera que s'aiguiser à l'épreuve. Il y est avec cette finesse un peu étroite d'observation, un peu déconcertée par les grands ensembles, mais si pénétrante dans le détail. Il y frappe successivement à toutes les veines d'inspiration qui trouveront plus tard leurs recueils, leurs chefs-d'œuvre de virtuosité spéciale dans les *Humbles*, le *Cahier rouge*, *Olivier*. François Coppée, de 1864 à 1870, n'a pas ajouté de cordes nouvelles à sa lyre, elle les avait toutes, mais il en a tiré des sons nouveaux. Il était déjà ce qu'il est, avec les mêmes aspirations, les mêmes tendances particulières. Il y avait en lui l'œil du peintre et du peintre parisien, le don et déjà l'art exquis du conteur, le cœur du philanthrope et du patriote, l'esprit au scepticisme sans fanfaronnade et à l'ironie sans amertume, du philosophe sans prétention. Il y avait dans l'artiste en vers déjà impeccable le futur artiste en prose, à la phrase correcte, alerte et légère, d'un irréprochable dessin et d'une couleur sobre et juste. Il y voit déjà surtout en lui le poète épris à la fois de réalité et d'idéal, de rêverie et d'action qui, délaissant successivement, par un progrès perpétuel

de la grâce vers la force, le genre élégiaque et le genre lyrique, trouvera dans le genre dramatique sa plus complète et sa définitive incarnation.

C'est ce poète élégiaque, avec tout ce que le genre élargi peut comporter de variété, d'élan et même parfois de véritable envolée lyrique, qui domine dans les premiers recueils de vers de François Coppée, de 1864 à 1869.

Une chose à remarquer tout d'abord, et qui éclate dès le *Reliquaire*, dès les *Intimités*, dès les *Poèmes modernes*, c'est que l'inspiration du poète à ses débuts est déjà originale, personnelle, avec de rares traces d'imitation, de rares restes de pastiche. Il n'y a pas en poésie d'originalité absolue, surtout au début. Il y a l'influence des origines, des traditions, le charme encore dominant, le joug peu à peu relâché des maîtres préférés. Mais il y a aussi l'indépendance déjà éveillée qui tend à s'affranchir, à se dépouiller des dernières servitudes de l'imitation. Tout poète, comme le papillon, se dégage d'une chrysalide et rampe avant de voler. Le poète ne fait pas encore tout ce qu'il voudrait. Mais il ne fait pas déjà ce qu'il ne veut pas. Il ne refait pas les *Odes et Ballades*, ni les *Orientales*, ni les *Feuilles d'Automne*, ni les *Méditations*, ni les *Contes d'Espagne et d'Italie*, ni le *Spectacle dans un fauteuil*, ni les *Nuits*, ni les *Consolations*, ni les *Destinées*. Il ne copie ni Lamartine, ni Alfred de Musset, ni Sainte-Beuve, ni Alfred de Vigny. L'influence qui demeurera sur lui la plus durable, c'est celle du Victor Hugo des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, des *Chansons des rues et des bois*, comme aussi, à un moindre degré, et moins pour les idées que pour la technique, la mécanique de son art, celle de Théophile Gautier, de Leconte de Lisle, de Théodore de Banville, et pendant quelque temps, de Charles Baudelaire. Mais c'est surtout à Victor Hugo que le poète peut dire le

Tu signore, tu duca e tu maestro.

de Dante à Virgile.

Mais la muse de Coppée était loin de se trouver en présence des circonstances, des événements qui favorisèrent si heureusement la muse de Victor Hugo, en pleine Restauration, au lendemain de l'Empire, au moment de la lutte héroïque de la Grèce contre la Turquie et de l'intervention européenne arrachant la fille chrétienne d'Homère et de Platon à la férocité de la persécution musulmane, au moment de la réaction catholique et artistique en faveur de l'art du moyen âge. Ce sont là les grands mouvements de passions et d'idées, les grands courants d'art et de foi qui avaient fait résonner les cordes du luth des *Orientales*, de la harpe des *Méditations*.

Mais en ces années 1864 à 1867, où François Coppée commença d'écrire en vers, l'inspiration était étroite, rare et triste. C'était comme un vent d'automne qui soufflait sur les poètes. On était à ces fins critiques des siècles où l'épuisement de la décadence universelle n'est plus capable, même chez les natures privilégiées, des grands coups d'aile de la poésie lyrique ou épique. On n'était plus au midi, mais au soir avec ses tristes couchants et ses vagues crépuscules. Nul poète n'eût pu songer à endosser les armures des géants d'autrefois, dont le dernier, Victor Hugo, avait gardé jusque sous les cheveux blancs, malgré de fâcheuses défaillances, le secret de l'éternelle force et de l'éternelle jeunesse. Les premiers vers de Coppée, tel que nous le connaissons maintenant, furent donc ce qu'ils pouvaient et devaient être, des vers d'imagination ou de sentiment, des tableaux d'intérieur ou de genre plus que d'histoire, aux rares figures, mais aux cadres curieusement fouillés et ciselés, des vers de tristesse farouche, de mélancolique espérance, de doux et tendre ressouvenir, de langueur voluptueuse ou de galant raffinement, tels qu'il faut les attendre de la jeunesse laborieuse, pensive, domestique, solitaire d'un homme condamné à de lourds devoirs et à de précoces fardeaux, qui se trouve, au début de la vie et de l'art, supérieur à la fois à sa destinée et à son talent.

Les qualités maîtresses de ce premier recueil sont la sûreté, la sobriété, la délicatesse, précoces et déjà magistrales, du travail, la précision du dessin, la finesse du détail. Ce qui leur manque, c'est l'abondance de l'effusion, la largeur de l'élan. Ce talent, qui s'attestera bientôt en manifestations superbes, qui tendra l'arc poétique jusqu'à son maximum de vigueur et de portée, a au début la poitrine étroite, l'haleine courte. Il a eu trop longtemps les ailes repliées. Comment s'en étonner quand on songe à cette vie étroite, sourde et terne de la pauvreté fière, enchaînée aux pâles joies du devoir accompli et de l'affection domestique, à cette vie pleine de songes timides, parfois brusquement interrompus, et sans autres plaisirs que ceux de l'observation extérieure sur un spectacle monotone et bourgeois, ou ceux de l'observation intérieure, au fouillement douloureux, à l'amère volupté? Le poète est un instrument, l'instrument de l'art et de la vie. Autrement dit, son imagination ne reproduit, comme le fleuve, que les tableaux qui se succèdent sur ses rives; sa sensibilité n'exprime que les sentiments qu'elle éprouve. Il est donc tout naturel que les premiers recueils de Coppée soient marqués de l'empreinte même de sa vie à ce moment, vie intime, retirée, refoulée, s'écoulant à l'ombre de la double sollicitude de la mère et de la sœur, commençant à peine à s'émanciper de la douce servitude du foyer et de la rude servitude du

bureau, à s'aventurer aux expériences personnelles de l'esprit et du cœur, à mordre aux illusions et aux déceptions, au miel et au fiel des fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. De là, le ton général de ces deux premiers recueils qui sont d'un caractère intime, mélancolique, en un mot élégiaque, sans élan lyrique. Il y a, dans ces essais, du soupir d'une sorte de nouveau Joseph Delorme. Mais c'est un Joseph Delorme qui veut vivre et qui guérira quand l'air plus libre aura vivifié ses poumons, quand le succès dorera son ciel de cette lumière qui est pleine de joie. Le titre même du premier recueil, le *Reliquaire* (1864), suffit à révéler l'impression dominante sincère à la fois et factice sous laquelle a été conçu, dans les premières larmes, cet enfant des premières disgrâces. Dans ce *Reliquaire*, dans cette châsse aux reliques profanes de sa prime et tendre jeunesse, le poète désabusé, ou qui croit l'être (tous les poètes sont des désabusés, mais point des détachés, comme M^m de Créqui le disait à Sénac de Meilhan, c'est à-dire qu'ils ne font fi de la vie qu'en vers), enfermera ses rêves ingénus et déçus d'amour idéal, ou plutôt il y enfermera les tristes débris, les tristes ex-voto des inévitables naufrages qu'on fait en poursuivant, à travers l'infini, cette toujours fugitive voile blanche, après laquelle il se montre courant. C'est le symbole de ce bonheur sans tache, de ce complet assouvissement des appétits du cœur, de ce havre-de-grâce de la paix dans l'amour, de cette seconde patrie de tout poète; car c'est ce désir de l'infini, cette soif de l'amour et du bonheur sans bornes, cette nostalgie de l'impossible, ce mal du ciel, comme a dit Lamartine, qui font le poète.

On comprend que nous ne saurions ni analyser successivement les diverses pièces du *Reliquaire*, ou des *Intimités* ou des *Poèmes modernes*, ni en citer des extraits. Il nous est interdit d'entrer dans ce détail critique sous peine de déborder notre cadre. L'œuvre de François Coppée est déjà considérable. Son talent souple et varié s'est montré à nous successivement et victorieusement sous tous les aspects de l'art littéraire. Il a été avec succès poète élégiaque, lyrique, dramatique, conteur en vers et en prose, critique dramatique. Nous ne pouvons donc examiner que synthétiquement, et pour ainsi dire à vol d'oiseau, les diverses faces de son talent, les diverses phases de sa manière. Nous avons, en ce qui touche ses premiers vers, noté, au-dessous de la dominante et persistante influence de Victor Hugo, celle plus intermittente ou plus passagère de Leconte de Lisle, à qui le volume est dédié, et de Charles Baudelaire, qui n'est pas avouée, mais qui pourrait pourtant en revendiquer une part, la mauvaise. C'est à cette influence de Charles Baudelaire, influence plus dangereuse que salutare, et

sous le mancenillier de laquelle l'inspiration délicate du poète aurait bien pu s'endormir à jamais, qu'il convient d'attribuer, croyons-nous, les pièces comme *Solitude*, *A tes yeux*, *Nunc et Semper*, la *Bouquetière*, la *Vague et la Cloche*, *l'Innocence*, le *Jongleur*, où l'on sent encore un reste de dépravation du goût, résultat d'un commerce trop intime avec les œuvres du poète des *Fleurs du mal*. Ce diable d'homme à la prunelle de geai, mobile et brillante, à la figure rasée, au sourire sarcastique, à l'allure féline, ce fantasque, et par moment fantastique Baudelaire, qui avait certainement quelque chose des héros d'Hoffmann et d'Edgar Poë, son auteur favori, aurait fini sans doute par justifier ses prétentions de *jettatore* à l'égard de Coppée et de son talent, comme de celui de plusieurs autres, si celui-ci ne s'était dérobé, en homme d'un esprit sain et avisé qu'il était, à cette *jettatura*, à ce mauvais œil. Ce ne fut pas sans avoir payé d'abord tribut à ce goût du bizarre et du sinistre, à cette exaltation factice aux violentes désespérances et aux remords fanfarons, à ces contrastes soi-disant raffinés de brutalité et de préciosité dont les *Fleurs du mal* contiennent de si curieux témoignages, de si étonnants modèles. C'est par l'observation de la réalité que le poète se guérit de cette *mal'aria* du faux idéal. C'est l'émotion vraie, celle qui vient du cœur, qui le dégoûta de l'émotion factice, celle qui ne relève que du sang et des nerfs : c'est la nature qui le sauva des corruptions de l'art. Combien ces écarts, ces au-delà de la mesure et du goût, ces *par-delà*, comme dirait Saint-Simon, sont bientôt rachetés par les autres pièces où le poète, rendu à lui-même, excelle dans l'expression juste d'un sentiment simple et vrai, triomphe dans ces tableaux d'intérieur et de genre où chaque trait porte parce qu'il émane d'une observation déjà rompue à la découverte du détail caractéristique. Là commence à couler cette source d'émotion qui ne s'est jamais tarie chez Coppée, cette tendre sympathie, cette pitié délicate pour les humbles, pour les petits, pour les douleurs discrètes, les martyres silencieux, les héroïsmes naïfs qui s'épancheront dans les *Humbles*, les *Promenades et Intérieurs*, le *Cahier rouge*, *Olivier*. L'*Adagio*, le *Cabaret*, *une Sainte* (dédié par le poète à sa mère), les *Aïeules* sont déjà du Coppée, de l'excellent Coppée, de cette veine de poésie intime et familière d'où sortiront tant de petits chefs-d'œuvre d'observation pénétrante et d'émotion contenue qu'il sera plus facile de parodier que d'imiter, comme tous les chefs-d'œuvre. Les sonnets *A une Tulipe*, le *Feu follet*, *l'Horoscope*, *Ferrum est quod amant*, le *Lys*, *Vitrail*, le *Fils des Armures*, sont d'une forme achevée, d'un détail exquis. On y sent déjà l'ouvrier passé maître et l'artiste raffiné, digne chef futur de

l'école qui ramènera, par son implacable orthodoxie technique, la pratique de l'art poétique à sa perfection, qui n'admet ni bavures dans ses nielles ni surchauds dans ses émaux, qui veut des ouvrages sans faute et sans reproche. Il n'y en a pas dans ces sonnets, qui valent chacun un long poème, qui sont des bijoux à la fois de métier et d'art. Dans chacun d'eux, comme dans un flacon de cristal taillé et bouché d'or ciselé, le poète a enfermé une goutte précieuse, une perle d'idée ou de sentiment.

François Coppée, surtout à ses débuts, est un confident discret. Il sort malgré lui de l'ombre et de la solitude. Il ne se livre qu'avec peine et qu'à demi. A peine un mot, un cri de douleur étouffé aussitôt sur ses lèvres comme par le scel d'un invisible doigt. Ainsi sont faits les délicats et les fiers, auxquels seuls le bonheur donne confiance, que la gloire seule apprivoise, dont la froide fierté ne fond qu'au soleil, dont la noble pudeur ne laisse tomber son voile que pour un public conquis. Une seule fois, dans le *Reliquaire*, le poète, qui se familiarisera plus tard jusqu'aux épanchements des *Intimités*, a rompu ce pacte de silence ou de demi-confiance, à la porte brusquement refermée. Une seule fois, il a mis toute son âme en branle et donné toute sa volée à son cœur. C'est dans la pièce intitulée : *Rédemption*, la plus haute et la plus pure d'inspiration, la plus libre de mouvement et d'essor du *Reliquaire*. On y trouve exprimés, dans une langue où le cri du cœur a la voix de Lamartine et le cri de la chair la voix d'Alfred de Musset, ce rêve de l'amour idéal, de l'amour libérateur, sauveur, de la rédemption par le bonheur innocent, cette aspiration vers les sources des sommets, rafraîchissantes et purificatrices, cette nostalgie de la neige au sortir de la boue, ce regret du plaisir sans tache, sans reproche, sans remords, ce dégoût des voluptés impures et des coupables ivresses. Beau rêve ! mais ce n'est qu'un rêve. Après ce bel élan de *Rédemption* vers l'amour idéal, la passion régénératrice, la poésie de la neige alpestre, le héros disparaît, l'homme reste, et heureusement le poète ne s'évanouit pas pour nous faire excuser le changement un peu brusque d'air et de milieu. Avec *Rédemption*, nous étions au pays idéal, virginal, où fleurit l'edelweiss, la pure et pâle fleur des fiancés mystiques. Avec les *Intimités*, la porte est entr'ouverte sur le monde où fleurit et s'effeuille la rose des festins. C'est, en quelques scènes isolées, que relie seulement entre elles un simple lacs d'amour, en quelques tableaux épisodiques, anecdotiques, dont la liberté échappe à la licence par une dernière pudeur, dont un vif sentiment d'art voile et ennoblit la nudité, le roman, le drame, la comédie de la première ou de la seconde passion d'un Rolla sans illusion et sans désespoir qui a trop de tact pour s'encanailler, trop

de goût pour déclamer, qui ne se tuera pas, mais qui mettra en jolis vers, un peu précieux et parfois musqués à la Dorat, les diverses phases et les divers états d'une bonne fortune, depuis l'espérance jusqu'au désabusement, depuis le désir jusqu'à la satiété. On pourrait comparer avec intérêt ces élégies galantes à celles d'André Chénier. On y trouverait tout d'abord ce piquant contraste de deux poètes qui ont pris tout à fait à rebours les mêmes sujets, les mêmes sentiments, les mêmes situations : André Chénier faisant sur des sujets nouveaux des vers antiques, habillant sa passion de la tunique catullienne et la couronnant des roses d'Anacréon ; François Coppée, au contraire, faisant sur des sujets anciens comme le désir, la volupté, la satiété, des vers nouveaux, où les inévitables souvenirs de Théocrite et d'Anacréon, d'Horace et d'Ovide, de Tibulle et de Properce sont mêlés à ceux des peintres modernes de la passion, de Dante à Shakespeare, et tempérés les uns et les autres par la discrète ironie du scepticisme contemporain. C'est par ce sentiment de l'à-propos, de l'opportunité, du moment, par ce tact et ce goût tout particuliers, dont la subtile délicatesse a été baptisée du nom de *modernisme* que sont remarquables ces *Juvenilia* de Coppée. Plus tard, une passion pure, noble, sincère, malheureuse, c'est-à-dire demeurée heureusement, croyons-nous, pour les deux intéressés, sans dénouement, inspirée au poète par une adorable et fugitive étrangère, lui dictera les vers exquis de l'*Exilée*, où les plus délicates, les plus charmantes formules du sentimentalisme germanique et scandinave formeront comme un pendant expiatoire aux tableaux d'un épicuréisme et d'un éclectisme transcendantal des *Intimités*, où l'on trouve surtout des thèmes de galanterie romantique, avec des variations à la Dorat sur le luth de la Renaissance italienne ou des variations à la Marivaux sur la guitare espagnole.

À côté de ces tableaux pleins de la femme, il en est d'autres d'où la femme est absente. Alors ce sont des sujets d'intérieur ou de genre, des croquis et paysages parisiens, brossés à la vénitienne ou fouillés à la flamande, d'une couleur intense ou d'une expression contenue, arrivant sans effort au modeste succès d'un malicieux sourire ou provoquant dans l'âme l'émotion rêveuse qui s'éveille aux derniers échos d'une lointaine symphonie.

Nous sommes encore obligés ici de tourner court et d'arrêter net des analyses qui, même réduites au plus strict nécessaire, nous mèneraient trop loin. Nous avons, selon notre plan, recherché les sources de l'inspiration dans François Coppée. Nous l'avons vue, maigre filet au début, bientôt devenu plus abondant, abandonner les sommets lyriques trop voisins du nuage et de la foudre pour les coteaux tempérés de la poésie élégiaque, intime, familière, s'éga-

rant tour à tour aux petits sentiers du cœur humain et aux menus spectacles du Paris domestique ou pittoresque. Nous avons vu la veine des *Intimités* s'élargir et s'épurer jusqu'aux beaux mouvements, aux gentilles formules de la passion sans reproche sinon sans regret de l'*Exilée*.

Nous aurions à montrer encore en germe dans *Angelus* cette si touchante histoire de l'enfant trouvé, adopté de concert par un fossoyeur ancien soldat et par un curé, et apprenant, par les promesses de son enfance et la déception de sa mort précoce, causée par le mal de l'infini, le mal du ciel, les joies et les douleurs de la paternité à ces deux solitaires du devoir et de la vie, la fleur d'où sortira *Olivier*, le plus long poème de Coppée, le plus noble et le plus bel effort de la poésie intime depuis *Jocelyn*, *Marie* et *Pernette*. Nous devrions rechercher les liens d'origine et d'influence qui peuvent rattacher les *Humbles* aux *Pauvres gens* de Victor Hugo, ou les *Récits épiques*, dont le premier embryon est le *Justicier*, à la *Légende des siècles* et aux *Poèmes antiques* ou aux *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle. Nous devrions dire à l'honneur de Coppée qu'il est le seul poète contemporain à qui, dans ce dernier genre, le voisinage du maître ne fasse pas trop de tort et qu'il est tel de ses petits drames, de ses tableaux héroïques ou épiques qui supportent la comparaison et attestent une originalité triomphant des fatalités d'une coïncidence qui ressemble toujours, en pareil cas, à de l'imitation, et se faisant jour, à travers des ressemblances inévitables, comme un soldat à travers la mêlée.

Mais nous n'en avons pas fini avec les incarnations et transformations successives du talent de Coppée, et nous avons hâte d'arriver à la plus importante, à la plus éclatante, à la plus décisive de toutes, à celle qui lui donna de connaître les joies de la gloire à son aurore, de la popularité à son premier embrassement, faisant du poète inconnu, — sauf de quelques juges sagaces et amis dévoués, — du *Reliquaire* et des *Intimités*, du poète plus goûté des *Poèmes modernes*, dont deux : la *Bénédiction* et la *Grève des Forgerons*, inaugurant une nouvelle incarnation, une nouvelle transformation, celle du conteur en vers, avaient été récités avec un juste succès dans les salons et sur les théâtres par des acteurs à la mode, l'auteur applaudi du *Passant*.

IV

Ce n'est pas François Coppée qui contestera la vérité de ce joli mot de Michaud, disant que « le hasard est l'incognito de la Providence ». C'est au hasard qu'il dut de pouvoir faire jouer le *Passant*. Il fallut la rencontre d'une représentation à bénéfice, la

confiance intelligente, que ne partageait pas son directeur, d'une artiste pressée de trouver quelque chose de nouveau, d'inédit à jouer et ne pouvant naturellement demander un tel présent aux maîtres, mais aux aspirants du théâtre; il fallut le charme de surprise et d'admiration exercé aussi ce jour-là par une jeune actrice à ses débuts et qui prêta sa voix d'or alors sans alliage et sa grâce encore ingénue à cet adorable petit page errant de la chanson vagabonde et de l'auberge du bon Dieu, ce *Zanetto*, dont le *Chanteur Florentin*, de Dubois, peut être considéré comme le portrait, qu'on trouverait encore plus ressemblant et fidèle dans l'œuvre de Luca della Robbia ou de Donatello, ou dans les enluminures des missels et des manuscrits des poèmes chevaleresques de la Renaissance : il fallut tout cela, c'est-à-dire le bonheur, l'à-propos, pour fournir l'occasion à ce succès mémorable dont le poète militant fait dater son hégire de délivrance et de triomphe (14 janvier 1869). Mais, hâtons-nous de le dire, le hasard et le bonheur fournirent seulement l'occasion au poète de voir les enfants de son rêve, vêtus des couleurs de la féerie, parler, marcher, vivre de la vie de la scène. C'est de lui seul que vinrent le talent et le courage qui décidèrent du succès. Il faut se reporter à cette année 1869, à ce brillant hiver d'un monde frivole déjà agité des presentiments de la révolution prochaine et qui, inquiet du passé, défiant de l'avenir, s'étourdissait dans le présent. Ce fut pour ces fiévreux, ces blasés, une surprise charmante, un ragoût des plus piquants et des plus inattendus, que ce dialogue entre la cigale innocente et la fourmi du vice, entre le gentil chanteur errant, parasite de la fortune honnête, hôte des palais dont l'hospitalité honore, et y payant sa dette de chansons, mais déserteur du toit de la courtisane enrichie. La corruption du temps se rafraîchit délicieusement à cette victoire de l'ingénuité sur la rouerie, elle retrouva ses regrets, ses repentirs et ses espérances dans le dernier cri de Silvia, vaincue et heureuse de l'être.

Que l'amour soit béni ! je puis pleurer encore.

Elle but à longs traits le lait de cette pastorale, de cette bergerie, de ce joli duel entre le loup et l'agneau, où c'est l'agneau qui est le plus fort. Il y eut, dans le succès du *Passant*, beaucoup du bonheur, du talent, du courage qu'il faut pour faire de l'art pur, de l'art honnête, de l'art idéal aux époques de décadence et de corruption. Le *Passant* et son succès, c'est la bergerie, c'est l'idylle, c'est le Trianon de l'Empire, c'est le *Daphnis et Chloé*, c'est l'*Estelle et Némorin*, c'est, toutes proportions gardées, le *Paul et Virginie*, c'est l'*Atala* de François Coppée.

La veine était bonne. Coppée s'y tint avec plaisir. Il est agréable de pouvoir, sur la direction à suivre, en croire à la fois la voix de la conscience et celle du succès, et de trouver d'accord son talent, son goût et sa gloire. François Coppée est un fier. Il a la double dignité du poète et de l'honnête homme. Il n'y a pas un seul de ses vers dont il ait à rougir. Il n'a jamais insulté rien de ce qui est respectable. Il n'a jamais flatté que le malheur et la vertu. Il n'a jamais exprimé sur la scène que des sentiments honnêtes ; il n'y a personnifié, incarné dans ses personnages que l'héroïsme de l'amour, de la foi, du dévouement, du sacrifice, et dans cette lutte entre la passion et le devoir, sans laquelle il n'y a pas de poème tragique, il a toujours été pour la victoire finale du devoir. Sur ce point et sur quelques autres, il est, comme auteur dramatique, élève de Racine et surtout de Corneille. Il l'est encore plus de Shakespeare et de Victor Hugo, au moins pour le drame héroïque. Mais continuons à faire chronologiquement d'abord l'histoire de ses œuvres dramatiques.

Les *Deux douleurs*, représentées le 20 avril 1870 sur le Théâtre-Français, où M^{me} Agar, reconnaissante au poète de son succès, avait fait entrer avec elle la Muse du *Passant*, appartiennent au même genre, à la même inspiration. Mais ce n'est plus sous un balcon de villa italienne, au rayon de la lune des sérénades que s'agite le duel non plus d'une courtisane honnête... pour cette fois, et d'un enfant innocent ; il s'agit ici du duel de deux femmes, la maîtresse adultère et la fiancée délaissée, se rencontrant dans la chambre funèbre, se disputant avec une jalousie rétrospective la mémoire du mort et finissant par unir leurs prières dans un embrassement plein de larmes, donnant un tombeau pour rendez-vous au suprême adieu. Coppée avait justement dédié à sa mère ce drame ou plutôt ce dialogue, où abondent, dans une trame sévère, ces fleurs de la broderie dramatique qu'on appelle de belles pensées s'épanouissant dans de beaux vers.

Cependant étaient venues les espérances, sitôt changées en déceptions, en regrets, en remords, de cette année néfaste 1870-71, où nos fautes ont égalé nos malheurs, où la lutte fratricide a succédé à la lutte nationale, où l'anarchie n'a pas respecté le deuil de la patrie. François Coppée ressentit cruellement ces hontes et ces douleurs, et il exprima éloquemment l'amour filial que nos revers lui inspiraient pour la France, mère d'autant plus chère qu'elle est plus malheureuse. De tous les poètes qui, pour la consolation ou la vengeance des douleurs nationales, ajoutèrent alors à leur lyre la corde d'airain, de tous ceux qui suivirent comme des petits-fils, au tombeau poétique qu'élevait à nos malheurs et à nos gloires, le grand-père, aux indignations si éloquentes, de l'*Année terrible*, François Coppée est celui qui tendit le

plus vigoureusement l'arc d'Ulysse du patriotisme sage, et envoya au plus profond du cœur du pays la flèche sonore, à la douce blessure.

A cette inspiration nouvelle et conforme aux événements dont le poète, selon Gœthe, doit être et n'est en effet que l'écho harmonieux, l'éclatant reflet, à cette inspiration mâle, sévère et tendre comme le malheur et le devoir, appartient cet épisode dramatique, intitulé : *Fais ce que dois*, où Dumaine devait faire planer sur les spectateurs, au témoignage de l'auteur, l'âme même de la patrie, et où Sarah Bernhardt donnait, à l'espérance survivant au regret, sa voix enchanteresse.

L'Abandonnée, les *Bijoux de la délivrance*, sont de la même veine sévère et triste. La pièce fut jouée au Gymnase le 13 novembre 1871. Elle est en deux actes, mais le mouvement en est bien court, et c'est un drame en deux scènes, ou plutôt en deux tableaux que l'histoire de cette Marguerite du faubourg, sauvée de la séduction, puis séduite, puis abandonnée par un Faust du quartier Latin, et retrouvée par lui douze ans après sur un lit d'hôpital, pour pardonner au jeune médecin devenu célèbre, et pour lui montrer le ciel dont l'aumônier lui a enseigné le chemin. A dire vrai, nous croyons que le poète se trompait en faisant ainsi monter sur le théâtre, pour y parler dans un drame sans action, des personnages de ses tableaux des *Humbles*. Nous n'aimons pas beaucoup la bohème insouciant et d'un cynisme étourdi qu'a vainement cherché à idéaliser Murger. Nous n'aimons pas beaucoup non plus cette étudiante que la phthisie a rendue vertueuse, ce chirurgien athée et cet aumônier de Berquin qui passent leur temps à se disputer amicalement sur l'existence de Dieu, là précisément où elle éclate dans sa grandeur terrible. C'est dans ce dernier asile de la vie expirante, dans ce temple de la mort qu'on doit pouvoir éviter de semblables controverses, sous peine de nier Dieu, comme disait Rivarol, en sa présence. Somme toute et malgré des vers touchants ou charmants dont Ponsard n'était guère capable, François Coppée à ce moment n'était pas loin de se tromper de route, et de se diriger à son insu vers ce bâtiment régulier, aux portes à clous massifs, au fronton à la romaine, dit École du bon sens, sous les portiques duquel se promènent gravement des élèves dont le romantique manteau et le chapeau à larges bords relèvent un peu la classique tenue, et qui se saluent par des vers de *Louis XI*, de *Gabrielle*, de *Lucrèce* et de *l'Honneur et l'Argent*. Coppée s'aperçut heureusement à temps de son erreur. Le *Rendez-vous*, joué à l'Odéon le 11 septembre 1872, est le dernier tribut payé à cette fâcheuse influence. François Coppée est rentré dans la voie par ces deux délicieuses comédies anecdotiques, au sourire mouillé

d'une larme, où abondent les vers brillants, touchants, où l'amour du dévouement, du sacrifice, qui se cache et embaume comme la violette, s'incarne si heureusement dans la naïve et fière Véronique, dans le pauvre et généreux bossu Filippo, que les joies solitaires de l'artiste consoleront de la perte de toutes les autres et, où la figure du luthier Ferrari, à l'œil clignotant, à la joue avinée, et celle de l'abbé, au pédantisme ingénu, à l'indécourageable fécondité de poète méconnu, au mot si piquant passé en proverbe

Qui donc vais-je imiter pour être original ?

leur servent si heureusement de repoussoir. La *Guerre de Trente ans* est une ébauche, brillante par places, du tableau de la vie et des mœurs féodales; mais ce n'est qu'une ébauche et brossée un peu grossièrement, un peu négligemment, à la façon de la fresque. On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce drame, qui n'a jamais pu arriver à la scène, et qu'on lit avec plus de plaisir peut-être qu'on n'en aurait à le voir jouer (Offenbach n'eut pas le temps de le faire dans sa prodigue et imprévoyante direction que la *Haine* de M. Sardou suffit à honorer et à ruiner), a mérité son sort.

C'est avec *Madame de Maintenon*, jouée à l'Odéon, le 12 avril 1881, que François Coppée, arrivé enfin après un exercice, une gymnastique de dix ans, au terme de cette longue épreuve qui a commencé par le monologue, continué par le dialogue et fini par le drame en cinq actes et en vers, jeta ce double défi à la faiblesse croissante des reins et des épaules de nos jeunes et si vite vieux auteurs dramatiques, et à cette indifférence sceptique du public que le dégoût de la prose ramène seul au goût de la poésie. François Coppée s'est nourri solidement de Shakespeare et de Victor Hugo. Il a fortifié ses épaules à porter des fardeaux progressivement alourdis; il a élargi sa poitrine, dilaté ses poumons à cette pratique de l'ascension poétique, à cette fréquentation des sommets, qu'il s'est imposée. Ce noviciat dans les couvents du théâtre romantique espagnol, italien et surtout français, ce stage auprès de Victor Hugo, dont il célébra la gloire, sur la scène de la Comédie-Française et par la voix de Sarah Bernhardt, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la représentation d'*Hernani*, avec l'enthousiasme d'un disciple qui se sent digne du maître, cet entraînement de poésie alpestre, portent leur fruit dans *Madame de Maintenon*. On y sent encore l'influence de *Marion Delorme*; et Louis XIV, amoureux et jaloux à l'âge et à l'époque du mystérieux mariage combattu en vain par Louvois, étonne et détonne un peu. Le poète a mieux réussi, — ce qui était encore plus difficile, — à esquisser une figure de M^{me} de Maintenon histori-

quement juste, étant donné d'ailleurs et pardonné le grossissement qu'exige l'optique de la scène. Il y a un grand effort, un grand progrès glorieux sinon victorieux dans cette *Madame de Maintenon*, où le poète émancipé de tous les jongs, excepté d'un seul, celui de Victor Hugo, qu'il soulève et porte déjà légèrement, dégage son individualité des dernières langes de l'imitation. Tel qu'il est, le drame vaut bien la *Diane* et l'*Agrippa d'Aubigné*, d'Emile Augier, et la *M^{me} de Montarcy* et la *Conjuration d'Amboise*, de Louis Bouilhet, et la *Charlotte Corday* et le *Lion amoureux*, de Ponsard. Et ce n'est pas rien dire, car enfin ce sont là les plus remarquables spécimens des forces et des faiblesses de l'école contemporaine dans le drame historique.

Dans *Severo Torelli*, l'imitateur est devenu original, le client est devenu patron, l'élève de Victor Hugo est passé maître et il a fait des choses que son maître ne ferait pas. La flûte ne peut égaler le tonnerre, mais le tonnerre ne peut égaler la flûte, et jamais le poète d'*Hernani* et de *Ruy-Blas* n'eût trouvé les tendresses, les naïvetés, les accents de sensibilité pénétrante, les touches de fine observation, la subtile psychologie, le comique ingénieux et tempéré du *Luthier de Crémone* et du *Trésor*. *Severo Torelli*, où l'on trouve la clarté, ce vernis des maîtres, la sobriété, cette marque des forts, a consacré la vocation et la réputation de François Coppée, comme poète dramatique. Il est aujourd'hui le principal espoir de la scène tragique. Il est le chef incontesté de cette école du grand art, de l'héroïsme et de l'idéal au théâtre qui s'honorera longtemps encore, nous l'espérons, des fruits de sa maturité, auxquels deux jeunes talents remarquables, MM. Dorchain et Legendre, viennent d'ajouter les promesses des fleurs et des parfums de leur printemps.

V

François Coppée, nous l'avons dit, pas assez dit peut-être, est un admirable conteur en vers. Ce sont les récits épiques, comme le *Pharaon*, l'*Hirondelle du Boudha*, la *Tête de la Sultane*, les *Parias*, *Vincent de Paule*; les récits contemporains et parisiens, comme *Bleuette*, la *Marchande de journaux*, l'*Épave*, qui ont achevé de fonder sa réputation et de faire de lui la physionomie la plus sympathique de la poésie contemporaine. Mais ce qu'il faut dire encore, pour ajouter une dernière touche à son portrait, c'est qu'il est aussi un très habile écrivain en prose, un conteur exquis, qui a renouvelé et rajeuni une des formes anciennes les plus chères à l'esprit français et a su assaisonner ses récits d'une pointe d'observation très fine et pénétrante, en même temps qu'il les animait par

un mouvement qui en fait autant de petits drames en quelques pages. Ajoutons que, si l'effet en est toujours juste et proportionné, l'inspiration en est honnête et la moralité légèrement ironique, comme il convient à un philosophe parisien qu'il est, dont l'expérience est sans amertume, mais non sans malice. On y sent la pitié pour les misères humaines, l'indulgence pour les humaines faiblesses, qui peuvent très bien se concilier avec les délicatesses de la conscience la plus éclairée et le plus mâle respect du devoir.

François Coppée est un poète doublé d'un observateur. S'il sent très bien ce qui se passe en lui, il ne voit pas moins bien ce qui se passe autour de lui. Plusieurs de ces récits qu'il appelle contes ne sont même que de simples tableaux d'intérieur ou d'extérieur, intimes ou pittoresques, d'où l'action est absente, et qui n'en produisent pas moins une impression profonde. Son talent a suivi dans la prose la même évolution, la même progression que dans la poésie. De même que le poète élégiaque est devenu peu à peu un poète dramatique, et que l'auteur du *Passant*, qui n'est qu'un rêve dialogué, est devenu l'auteur de *Severo Torelli*, qui est une pièce fortement construite et sortie du moule où Victor Hugo a pétri ses chefs-d'œuvre, de même, par exemple, l'auteur du *Coucher du soleil*, qui n'est qu'un admirable tableau de Paris aux feux mourants du déclin, sur lesquels s'abaisse peu à peu l'ombre du crépuscule, du *Dé d'argent*, qui n'est qu'une étude des impressions d'une courtisane spleenétique, de *Maman Nunu*, simple souvenir d'enfance, de la *Robe blanche*, histoire sans événements d'une jeune fille du peuple, chétive et infirme, dont l'unique bonheur aura été celui de l'unique robe blanche de la première communion; de même, il y a peu de récits plus touchants, plus mouvementés dans leur petit drame presque exclusivement intérieur, dans leur petite tempête en verre d'eau que les *Vices du capitaine*, un *Nouveau Tantale*, le *Remplaçant* et *Mon ami Meurtrier*. Cela ne s'analyse guère. Tout est dans le détail habilement et profondément caractéristique. C'est bien peu de chose que l'histoire de ce commissaire des pompes funèbres, devenu contrôleur d'un petit théâtre, qui n'a jamais pu voir de pièce que par fragments, et que dévore la nostalgie inassouvie d'une représentation dont la fête pour lui ne soit jamais troublée, et cela fait rire ou plutôt sourire. On sourit aussi de ce fanfaron de vices et de querelles, si belliqueux en apparence et si pacifique en réalité, employé de ministère, qui passe son temps à soigner tendrement sa vieille mère, à cultiver son petit jardin, à promener le petit chien de la maison, les dimanches qu'il se vante de passer en folles orgies et en pugilats homériques. Et l'on sourit encore, mais avec une larme au coin de l'œil.

Mais on a envie de pleurer et l'on pleure, ma foi, tout de bon au récit de ce vieil officier retraité, renonçant peu à peu, non sans combat, à ses vices et à leur dépense, pour adopter une petite fille boiteuse, et se reprendre avec elle et pour elle aux pures délices d'un intérieur tranquille et d'une paternité fictive. Rien de plus dramatique ainsi que le dévouement de ce coquin héroïque se sacrifiant pour un ami voleur, et prenant à son compte le crime et le bague.

Dans les *Vingt contes nouveaux*, l'auteur est tout à fait maître de sa manière, et le *Morceau de pain*, le *Cantonnier*, la *Griffe de lion*, la *Sœur de lait*, la *Brosse aux miettes*, l'*Enfant bibelot*, sont des études très poussées, dont le canevas est fort simple, mais dont la broderie est de l'art le plus savant où posent pour nous, tour à tour, dans une attitude dont la plastique et l'expression sont inoubliables : la reine délaissée, apprenant, en berçant la fillette d'un garde-barrière, le devoir et le sacrifice maternels; le soldat grand seigneur, apprenant du camarade affamé le respect des dévouements héroïques; la mère selon la mode, traitant son enfant comme une poupée qu'on adore au premier costume et qu'on délaisse au dernier; la sœur de lait à l'amour ignoré, mourant à la porte de ce bonheur nuptial qui la tue; le petit employé séduit par un geste heureux de coquetterie ingénue, et rivé à un mariage décevant.

L'Honneur est sauf, un *Accident*, une *Mort volontaire*, *La Vieille tunique*, la *Médaille*, l'*Ouvreuse*, le *Naufrage de l'Inflexible* sont de vrais drames, de petits drames par le petit nombre des personnages et des scènes, mais dont l'action émeut et dont le dénouement, pour être simple comme la vie et la mort, n'en est pas moins pathétique.

Ce n'est pas une petite affaire, ce n'est pas un triomphe vulgaire que de savoir mettre en quelques pages ce qu'il faut d'émotion sincère, de poésie vraie, d'observation juste, et, parant le tout, de style et d'art enfin, pour buriner une figure qui ne s'oublie plus, pour tirer d'une situation tout ce qu'elle comporte, et atteindre ce but que tant manquent, que tant dépassent et qui est le succès du conteur : faire rire ou faire pleurer d'honnêtes gens, d'une gaieté ou d'une émotion également salutaires.

En ce moment, François Coppée ne rêve plus, ne conte plus. Il incline plus que jamais vers l'action; et l'action, pour le poète, c'est le théâtre. Il faut des sujets choisis, des marbres irréprochables pour y tailler des récits épiques. La veine d'inspiration n'est pas épuisée, c'est la veine d'exécution que ralentit forcément la rareté de la matière, en ce qui touche les sujets contemporains. Le poème intitulé : les *Boucles d'oreille*, qu'ont applaudi, à la séance solennelle de l'Institut, les mains des plus graves académiciens et des plus aimables académiciennes, atteste que ce succès d'émotion

et de sentiment n'est pas plus près de manquer à François Coppée qu'il n'est prêt à manquer de le mériter. Mais c'est le théâtre, en ce moment, qui l'attire et l'absorbe, à l'heure de la pleine et entière possession de son talent, de la fécondité suprême et de la décisive énergie. Ce serait ici le lieu de dire quelques mots de ses idées, de sa philosophie, en ces matières. Pendant ses quatre années de feuilleton dramatique à la *Patrie*, François Coppée n'a pas manqué d'occasions de développer ses idées critiques, éclairées par l'expérience personnelle et ses méditations et ses lectures dans son cabinet d'archiviste de la Comédie-Française. Mais l'exposé de cette doctrine, qui se borne à quelques points très simples, et que le poète, dans ses conversations, formule, en quelques mots brefs, qui témoignent de sa juste horreur pour les théories, n'ajouterait rien à la ressemblance ni à l'attrait de sa physionomie. Les meilleures idées, les meilleures doctrines d'un poète, ce sont ses œuvres. La meilleure manière de prouver qu'on a raison de faire ce qu'on fait, c'est de le prouver par un chef-d'œuvre. *Severo Torelli* en est presque un. Les *Jacobites* mériteront peut-être ce nom. Nous en souhaitons, nous en espérons vivement, pour l'honneur de la scène française et pour l'honneur d'un poète ami, le succès. Le public en décidera. Mais ce que nous pouvons affirmer c'est qu'il y a, dans les *Jacobites*, assez de talent dramatique et lyrique pour que leur fortune soit au-dessus de l'événement, au-dessus même du succès. Ce succès d'ailleurs n'est pas douteux, si nous en croyons les émotions généreuses et salutaires de cette première représentation, d'où nous sommes sortis enivrés d'une soirée passée dans l'air pur de l'idéal; si nous en croyons les applaudissements qui ont salué le nom du poète, le seul peut-être encore capable, depuis la mort d'Hugo, de commander dignement une armée de vers tragiques, de mener les idées, les passions, les sentiments héroïques à la victoire d'un public gâté par d'autres spectacles; le seul capable de trouver des créations comme le vieil Angus, l'apôtre et le barde aveugle et mendiant de la courte restauration de 1745-1746, comme sa petite-fille Marie, l'Antigone de cet Œdipe, la Mignon, non de la rêverie mais du dévouement, l'ange du patriotisme écossais; capable enfin d'animer, d'inspirer, d'exalter jusqu'au degré supérieur les artistes chargés de tels personnages, de mettre en plein relief le talent déjà mûr de Paul Mounet; de deviner, d'éveiller le talent de cette débutante d'aujourd'hui, M^{lle} Weber, qui sera célèbre demain, dont le visage, le geste, la voix, le style instinctif, semblent nous promettre comme une seconde Rachel.

MA TANTE GIRON¹

XX

Ma tante Giron et Marthe avaient passé la nuit en prières auprès du corps de M^{lle} d'Houllins. Il commençait à faire un peu jour. La jeune fille, à genoux près du lit, succombant à la fatigue, laissait involontairement pencher sa tête jusqu'à toucher le drap de la morte.

— Venez vous reposer, mon enfant, dit ma tante Giron. A votre âge, ces veilles-là sont trop longues, venez.

Elles se levèrent toutes deux et, traversant le corridor, entrèrent dans la chambre de la jeune fille.

— Je ne pourrai pas dormir, madame Giron, je vous assure, dit Marthe. D'ailleurs, il va falloir préparer plusieurs choses. Vous savez, c'est à dix heures.

— Étendez-vous au moins sur le canapé. Vous êtes toute pâle, petite.

— Si vous vouliez, j'ouvrirais la fenêtre auparavant. J'ai besoin d'air.

Elles s'approchèrent de la fenêtre, l'ouvrirent et s'accoudèrent sur la rampe de bois. La brise fraîche les enveloppa. Elles respiraient délicieusement cet air irrespiré du matin qui réjouit tout l'homme. Dans les prés, devant la Cerisaie, la brume, divisée par l'aube, s'élevait en petits flocons transparents. Quelques poules criaient en quittant le joc. Ça et là des voix lointaines de métiviers attelant les bœufs. Un premier vol d'étourneaux, parti du toit de la maison, s'élança en bataillon serré, rasa l'herbe comme pour se baigner dans la rosée, se releva et, sur la cime d'un frêne, s'éparpilla. La paix lumineuse répandue autour d'elles reposait les deux femmes, et pénétrait leurs âmes.

Tout à coup, ma tante Giron se recula, et, saisissant brusquement Marthe par le bras, l'écarta de la fenêtre.

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, et 10 novembre 1885.

— Qu'y a-t-il donc? dit la jeune fille stupéfaite.

Ma tante ne répondit pas.

Haletante, elle s'était de nouveau penchée sur la rampe de la fenêtre. Au-dessous d'elle, deux hommes passaient, portant sur une civière une femme qui ne donnait plus signe de vie. Les vêtements de cette femme, tout blancs, ruisselaient d'eau. La tête, inclinée, était posée sur des branches vertes. Ses cheveux traînaient sur l'herbe. Elle avait un bras ramené le long du corps, l'autre pendait de la civière, et tenait une rose effeuillée. C'était la pauvre Annette. Dans les deux hommes qui la portaient, ma tante Giron reconnut le grand Luneau et Julien, le premier métivier de la Gerbellière.

— Qu'y a-t-il? répéta Marthe, que voyez-vous?

Déjà le groupe avait dépassé le château, se dirigeant vers la ferme. Ma tante se tourna vivement du côté de Marthe : la jeune fille était surprise, inquiète, mais elle n'avait rien vu.

— On a besoin de moi en bas, répondit-elle, s'efforçant de dissimuler le tremblement qui l'agitait.

— Qui vous appelle? Vous tremblez, madame Giron, vous me cachez quelque chose...

— Ce n'est rien. Quelqu'un m'a fait signe de me rendre à la Gerbellière. J'ai été un peu surprise. Il faut que j'aille. Je vous en prie, reposez-vous là. Quand vous serez étendue sur le canapé, j'irai.

Marthe obéit. Ma tante Giron sortit, et descendit rapidement l'escalier : elle savait que désormais la jeune fille ne pourrait plus apercevoir le cortège funèbre de la noyée.

Quand elle entendit la porte de la maison se refermer, M^{lle} de Seigny se redressa, se mit à genoux sur le canapé, et chercha, par la fenêtre ouverte, à découvrir la cause de cette subite émotion. Ses yeux errèrent quelque temps sur la campagne sans rien découvrir d'insolite. Les feuilles frissonnaient le long des branches immobiles. Les étourneaux, descendus de leur frêne, picoraient au pied des meules de foin. Tout était tranquille dans les grands prés verts. Soudain, elle eut un mouvement de surprise, elle aussi. Ses yeux fixèrent avec une attention passionnée un point du pré de la Cerisaie, là-bas, près du gué. Un vague sourire d'abord, puis la stupeur, puis le désespoir, passèrent en quelques secondes sur son visage. Elle retomba sur le canapé, défaillante, et deux mots s'échappèrent de ses lèvres :

— Jacques, Jacques!

XXI

Quand ma tante Giron entra dans la grande salle de la Gerbellière, la noyée venait d'être couchée sur le lit du père, dans la même attitude qu'elle avait sur la civière. Elle ne respirait plus ; ses mains étaient glacées, ses yeux fermés, ses lèvres couleur de mauve pâle. Sa sœur Marie lui enlevait ses petits sabots guillochés. Le métayer, hagard, cherchait à allumer deux fagots d'épines, jetés en travers sur la cendre encore chaude de la veille, et le grand Luneau, qui les avait apportés, debout sur le pas de la porte, regardait, épouvanté et stupide.

— Qu'est-ce que c'est ? s'écria ma tante Giron. Personne ne s'occupe de la ranimer ? Vous la laissez dans ses habits froids ? Va-t'en dehors, Sosthène ; et toi, Marie, aide-moi, et promptement.

Elle s'approcha de la noyée et, aidée par Marie, lui enleva sa robe mouillée, la couvrit de vêtements épais, et la roula dans une couverture. Elle la coucha ensuite sur le côté, les pieds appuyés sur des briques chaudes enlevées au foyer, lui frotta les tempes avec de l'eau-de-vie. Plus d'un quart d'heure s'écoula dans ces premiers soins. Annette restait toujours sans mouvement. Ma tante Giron lui prit le pouls : il ne battait pas. Pendant ce temps, le métayer avait allumé les épines, et, devant la flambée qui s'élevait, claire et grésillante, s'était assis, la tête penchée vers le feu, n'osant se détourner de peur de voir son malheur en face.

— Elle est morte, n'est-ce pas, madame Giron, elle est morte ? s'écria Marie tout en larmes.

— Les enfants qu'on refuse à Dieu, Dieu les prend, répondit ma tante.

Le père Gerbellière poussa un soupir, comme un sanglot. Elle se repentit tout de suite de ce mot cruel, et ajouta :

— Qui sait, cependant ? Peut-être revivra-t-elle si ceux qui ont causé le mal en demandent pardon. Pour nous, agissons et frictions-la une heure, deux heures, tant qu'il faudra.

Le père Gerbellière s'était levé. Il traversa la salle, chancelant, comme ivre. En face de la cheminée il y avait, clouée au mur, une niche de bois enguirlandée de houx, et dans la niche une statuette de la Vierge, en porcelaine peinte. Accablé de douleur et de remords, le vieux métayer se laissa tomber à genoux devant l'image sainte, tira de sa poche un chapelet à gros grains, le même qu'il portait au cou trente-six ans plus tôt en marchant au feu, et se mit à le réciter lentement, tandis que Marie et ma tante Giron continuaient à soigner la noyée. Le murmure de sa grosse voix de basse montait et

s'abaissait régulièrement. Après chaque dizaine il s'arrêtait un peu, sans se détourner, comme pour reprendre haleine, en réalité pour écouter si sa fille ne revenait pas à la vie. Hélas ! rien ne répondait à sa muette interrogation, et le bonhomme commençait une nouvelle dizaine.

Peu à peu les métiviers de la ferme, des femmes, des filles des closeries voisines, s'étaient approchés. Réunis dans la cour, ils causaient de l'accident et des remèdes à faire. De temps à autre une femme se détachait du groupe, regardait dans la salle par la fenêtre ouverte, et se retirait en hochant la tête. Alors le grand Luneau racontait, pour la dixième fois, comment il avait sauvé Annette, et tous l'écoutaient avec cette curiosité insatiable qui s'éveille autour d'un malheur récent.

— Ah ! mes pauvres gens, disait-il en terminant, quand Julien, qui avait ouï le cri, comme moi, fut venu au bord de l'eau, nous l'avons aperçue au fond, dans sa robe de procession, et moi, avec le manche de ma bêche, lui avec une perche qu'il y avait là, nous l'avons retirée, la tête d'abord : si vous l'aviez vue, toute droite et toute blanche comme une neige, elle ressemblait à une bonne Vierge, sauf qu'elle avait les yeux fermés.

Le temps s'écoulait. Annette restait glacée et sans mouvement. Le père Gerbellière terminait la dernière dizaine de son chapelet. Quand il eut fini, il se releva avec effort, jeta un regard sur le corps inanimé de sa fille, et, blême comme s'il avait reçu une balle dans la poitrine, s'appuyant à la muraille, il dit :

— Laissez-la, madame Giron, elle est en paradis !

Alors Marie poussa des cris de douleur ; les voisins entrèrent l'un après l'autre avec des airs effarés, et la salle de la Gerbellière s'emplit de gémissements et de sanglots.

XXII

A dix heures, ma tante Giron sortait de la chambre de M^{lle} de Seigny.

— Non, mon enfant, dit-elle en fermant la porte, vous ne pouvez pas venir. Toutes ces émotions vous ont brisée. Je suivrai le convoi à votre place, et je reviendrai aussitôt la messe terminée.

Elle descendit, et trouva, dans le corridor tendu de quelques draperies, le curé de Marans et une réunion assez nombreuse de paysans et de voisins rangés autour du cercueil de M^{lle} d'Houllins.

Après les premières prières liturgiques, huit métayers chargèrent la bière sur leurs épaules et, traversant la cour du château, s'en-

gagèrent dans le chemin étroit et tournant. Ma tante Giron marchait en tête des femmes.

Elle avait remarqué, au départ, d'un rapide coup d'œil, que Jacques de Lucé n'était pas dans le cortège. Arrivée à l'église, elle le chercha vainement. Une inquiétude nouvelle s'empara de son esprit. S'il n'est pas ici, pensa-t-elle, c'est qu'il est arrivé quelque chose. Au fait, hier, quand il est descendu de la chambre de la mourante, il avait l'air tout hors de lui.

Cette idée l'obséda, quoi qu'elle fût, pendant l'office. Au retour du cimetière, tandis que les assistants, rendus à leur liberté et profitant des rencontres fortuites que ménagent les cérémonies de ce genre, se cherchaient et se saluaient les uns les autres, elle avisa le notaire Taluet, et le cueillit au passage au moment où, sorti d'un groupe en s'inclinant, il allait s'incliner avant d'entrer dans un autre.

— Taluet?

— Votre serviteur, madame Giron.

— Savez-vous pourquoi M. de Lucé n'est pas venu?

Le notaire eut un petit geste de désespoir.

— Parti, madame Giron!

— Pour quel endroit?

— En Amérique.

— En Amérique, Taluet?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. J'ai reçu ce matin même une lettre de M. le baron, qui m'avertit de sa résolution de passer au Canada, et m'ordonne de tenir des fonds à sa disposition. J'en ai bondi de surprise, madame Giron, et de chagrin. Un jeune homme comme celui-là, et à la veille de conclure un mariage... comme celui-là!

— Vous donne-t-il un motif de son départ?

— Aucun.

Ma tante Giron demeura un instant les yeux fixés à terre, cherchant à se remettre de ce nouveau coup. Puis elle entraîna le notaire à l'écart.

— Taluet, rendez-moi un service, dit-elle.

— De tout mon cœur, madame Giron.

— Ce que vous m'annoncez là est très grave. J'ai besoin d'en savoir la cause. Elle est évidemment dans le testament de M^{lle} d'Houllins. Qu'est-ce qu'il y a dans ce testament?

— A tout autre qu'à vous je ne répondrais pas. Mais vous êtes l'amie de M^{lle} de Seigny, je vois que vous me demandez cela pour elle. Eh bien, voici.

Il regarda à droite et à gauche, et ajouta en soufflant ses mots :

— M^{lle} d'Houllins donne et lègue à sa nièce, en toute propriété, sa fortune tant mobilière qu'immobilière, ce qui représente, — car M. Onésime, prédécédé, était fort riche, — plus de 70 000 livres de rentes.

— Sans condition ?

— Sans condition.

— Voilà qui est trop fort !

— N'est-ce pas, madame Giron ? Mais votre étonnement diminuera, quand je vous aurai appris que M. Onésime avait fait de grosses spéculations sur les grains d'approvisionnements pour l'armée...

— Ce n'est pas cela qui m'étonne, Taluet, c'est la fuite de M. de Lucé. Où est la raison puisque le legs est sans condition ?

— Je l'ignore comme vous. Tout ce que je sais, c'est qu'hier, dans la chambre de la testatrice, quand il a entendu que toute la fortune était léguée à M^{lle} de Seigny, il a eu l'air de ressentir beaucoup de chagrin, et que, sitôt l'acte signé, il a pris la porte. Je ne l'ai plus revu.

— Où devez-vous lui envoyer de l'argent ?

— Au Havre, dans sept jours.

— A revoir, Taluet, et grand merci.

— Votre serviteur, madame Giron.

En quittant le notaire, ma tante Giron se mit à marcher rapidement pour éviter les quelques groupes encore arrêtés sur la route, et rentra droit chez elle. Rosalie, qui n'avait pas vu sa maîtresse depuis vingt-quatre heures, était de fort mauvaise humeur.

— Madame Giron rentre peut-être pour déjeuner ? dit-elle. Il n'y a rien de prêt. Est-ce qu'on peut savoir quand madame rentrera, avec des vics pareilles ?

— Fais-moi le plaisir de te taire, Rosalie, répondit ma tante, et d'aller au plus vite me chercher la Rouge, dans mon pré.

— Je viens de l'y mettre.

— Ramène-la ; je pars.

Rosalie leva les yeux d'un air navré, et descendit en maugréant le chemin des Portes.

Ma tante Giron s'était décidée à partir pour Angers. Elle supposait que Jacques traverserait cette ville, pour y prendre la diligence de Paris, et qu'il ne manquerait pas ou d'aller voir mon grand-père ou de lui écrire. De toute façon, elle espérait avoir des nouvelles du fugitif. Il est midi et demi, pensait-elle. Dans une demi-heure je serai à la Cerisaie. J'embrasse Marthe ; je prends à Vern la route de la Pouëze ; à six heures, j'entre chez mon frère, et, vertubleu, avant la nuit, nous aurons avisé tous deux aux moyens de prévenir cette équipée.

La Rouge fut ramenée du pré. Le jardinier de la cure, requis pour ce cas important, mit à la forte poulinière la bride à rosettes ponceau des grands jours, garnit la poche de la selle de quelques provisions, y glissa une paire de jolis pistolets, longs comme le doigt, dont ma tante Giron eût certainement su faire usage, à l'occasion, et attacha par derrière une valise.

A une heure sonnante, ma tante Giron trottait sur le chemin de la Cerisaie. Elle était solide écuyère, et ne manquait pas d'une certaine grâce rustique dans sa longue robe de flanelle grise, avec sa cape noire rabattant en avant les tuyaux de sa coiffe pour les maintenir contre le vent, et sa cravache de noisetier verni qui, pour le moindre faux pas, sifflait et s'abattait sur les flancs de la Rouge.

L'arrivée à la Cerisaie l'inquiétait un peu. La pauvre fille a tant de chagrin déjà, se disait-elle, elle a reçu deux coups si rudes; comment va-t-elle recevoir celui-là? Je ne puis pas, pourtant, la laisser seule sans la prévenir. Et puis, je lui ai promis que je reviendrais.

Avant d'entrer dans la cour du château, elle mit pied à terre, attacha la Rouge à un pied d'aubépine, le long de la haie, et, rejetant sur son bras la traîne de sa robe, s'avança vers la maison.

Marthe l'avait entendue venir. Elle était sur le seuil, abattue et fanée pour une heure, comme une rose coupée, qui peut revivre encore si l'eau lui vient à temps.

— Ma bonne dame Giron, dit-elle, vous êtes donc bien fatiguée que vous n'avez pu venir à pied? Comme je vous remercie!

Quand ma tante Giron fut tout près de la jeune fille, elle lui prit les deux mains, et la regardant au fond des yeux :

— Il vous faut du courage, ma pauvre enfant, beaucoup de courage. Je viens encore vous apprendre une fâcheuse nouvelle : il est parti...

Elle sentit un léger frémissement passer dans les mains de la jeune fille. Mais ce fut tout, et Marthe répondit :

— Je le savais.

— Qui vous l'a dit.

— Je l'ai vu.

— Où?

— Ce matin, au petit jour, comme vous veniez de quitter ma chambre, je l'ai aperçu, par la fenêtre, là-bas, près du gué.

— Quand je vous ai revue, vous ne m'en avez rien dit?

— Ce n'était guère le moment de m'occuper de moi-même, répondit Marthe, en regardant au loin le toit fumeux de la Gerbellière.

— Eh bien, que faisait-il, là-bas, près du gué?

— Il avait mis un genou en terre. Il a regardé quelque temps de ce côté, puis il a fait un geste, comme pour dire adieu.

— Quel geste, mignonne ?

— Mon Dieu... il a posé ses doigts sur ses lèvres... il était en costume de voyage ; dans le chemin, François tenait deux chevaux en bride.

— Quelle direction ont-ils prise ?

— Celle d'Angers... Ah ! je ne m'y suis pas trompée, ajouta-t-elle, sans pouvoir dominer son émotion ; j'ai compris tout de suite : il m'abandonne lui aussi !

Elle dit cela avec une douleur si vraie, si poignante, que ma tante Giron, en la serrant contre sa poitrine, se demanda de quels yeux avaient coulé les deux larmes qu'elle sentit tomber, brûlantes, sur ses mains.

— Allons, ne nous laissons pas abattre, repartit avec force ma tante Giron. Ce n'est peut-être qu'une courte épreuve. Si mon projet réussit, vous le reverrez. Savez-vous pourquoi il part ?

— J'ai cherché, répondit-elle, sans trouver.

— Je suis comme vous. Taluet aussi, que j'ai rencontré au bourg. Il m'a appris la nouvelle sans pouvoir l'expliquer. Les renseignements qu'il m'a fournis sur la fortune de votre tante, devenue la vôtre...

— Je vous en prie, ne causons pas de cela aujourd'hui, je n'en aurais pas le courage.

— Je voulais vous dire seulement que ces renseignements ne m'ont pas mis sur la voie. Mais dussé-je faire 50 lieues à cheval, je saurai la raison qui le fait partir.

— Où voulez-vous aller ?

— A Angers, puisqu'il s'y rend, et j'espère bien l'y rencontrer. Une lueur d'espérance, et comme une rayée chaude après une averse, se peignit sur le visage de la jeune fille. Elle réfléchit un peu.

— Eh bien, allez, dit-elle, puisque vous êtes si bonne que de m'aimer comme votre enfant !

Deux minutes après, ma tante Giron s'avavançait sur la route d'Angers au trot roulant de sa jument.

XXIII

Mon grand-père était revenu du greffe à dix heures. Selon sa coutume, il avait déjeuné à dix heures et demie, et, suivant jusqu'au bout sa tradition quotidienne, était monté dans son cabinet pour y siester avant l'audience. Les greffiers qui n'usent pas de cette précaution, sont sujets à siester pendant.

Assis dans son fauteuil Louis XVI à trois pieds de biche, il songeait doucement, en regardant le portrait de « l'homme à la bulle de savon », de Ferdinand Boll, une des meilleures pièces de sa collection : car il avait la passion de la peinture autant que celle de la chasse, et peignait lui-même passablement. A force d'économie et de furetage chez les marchands de curiosités, alors moins visités qu'aujourd'hui, il avait réuni des toiles de toutes les écoles, qui tapissaient les murs de la plus grande salle de sa petite maison. C'était sa joie et sa gloire. Il songeait donc, les yeux mi-clos. D'en bas montait le bruit régulier d'un berceau qu'agitait ma grand'mère. Quelqu'un frappa à la porte.

— Entrez, dit-il, vexé d'être troublé dans sa quiétude méditative.

Quand il aperçut le baron Jacques, sa bonne figure changea vite d'expression. Il courut à lui sur le seuil, l'embrassa, et passant un bras sous l'épaule de son jeune ami, l'entraîna à petits pas vers la fenêtre, en disant :

— Ah ! mon bel amoureux, vous voilà ! Vous n'avez pu attendre ma réponse, et vous venez savoir si je consens à demander pour vous cette charmante M^{lle} Marthe, cette...

— Pardon, mon ami...

— Mais il n'y a pas d'excuses à me faire. C'est tout simple, j'accepte de grand cœur ; croyez bien, même, que je n'ai pas hésité un instant. J'avais arrêté que je partirais samedi soir. Puisque vous voilà, nous ferons route ensemble. Pendant le voyage, vous me munirez de toutes vos recommandations, et dimanche, entre la grand'messe et les vêpres, j'endosserai l'habit vert...

— Inutile, mon bon ami.

— Pourquoi ? Est-ce qu'elle serait venue demander votre main ?

— Hélas ! vous êtes loin de la vérité. Je la quitte, et je vous quitte. Je pars pour le Canada.

Mon grand-père, revenu près de la fenêtre, s'était rassis à sa place habituelle. Aux derniers mots de Jacques, il se recula d'un pas, tandis que le jeune homme, debout à côté du guéridon qui les séparait, embarrassé, affectait de regarder dans la rue.

— Comment, vous aussi ! dit-il, mais c'est une folie contagieuse ! Qu'est-il arrivé ?

— Un malheur irréparable, un événement inattendu, qui met un obstacle invincible entre M^{lle} de Seigny et moi.

— Et lequel, mon Jacques ? dit mon grand-père en se rapprochant.

— M^{lle} d'Houllins est morte.

— Ce n'est que cela ? Aurait-elle déshérité sa nièce ?

— Hélas ! non.

— Mais alors, si elle ne l'a pas déshéritée...

— Elle lui a tout légué, mon cher ami, fit Jacques en se retournant vers mon grand-père, toute sa fortune, 70 000 livres de rentes, et voilà M^{lle} de Seigny devenue tout à coup la plus riche héritière du pays, voilà rompue cette proportion de fortune qui me permettait d'espérer de demander sa main... oh! la liste des soupirants va être longue, bientôt. Vous verrez cela, vous, mais moi je ne veux pas le voir, et je m'en vais. C'est un rêve fini; n'en parlons plus.

— Votre résolution me paraît, pour le moins, bien hâtive, mon cher Jacques.

— Elle n'est que trop fondée. Croyez-moi, sans insister davantage. Tout ce que vous pourriez me dire serait inutile, et mieux vaut qu'il n'en soit plus question entre nous.

— Comme vous voudrez, répondit mon grand-père avec un soupir. Mais quelle nouvelle, grand Dieu, quelle nouvelle! j'étais si joyeux de vous voir entrer; et c'est pour me dire adieu que vous venez. Un adieu qui sera long, peut-être?

— Très long.

La pendule se mit à sonner : dig, dig, dig, dig...

— Déjà midi! s'écria mon grand-père en se levant précipitamment. Je suis en retard. L'audience va commencer. Et le président qui doit aller à la campagne! Jacques, mon enfant, je ne puis vous quitter ainsi! Il faut que je vous revoie. Venez dîner ce soir à cinq heures.

Et, jetant à son compagnon un regard désolé, il passa devant lui, descendit l'escalier quatre à quatre, et traversa la place du même pas dont il chassait les lièvres. Il arriva au tribunal essoufflé, le cœur gros de tristesse. Oh! cette audience, comme elle fut longue! Le président, qui avait renoncé à aller à la campagne, s'intéressait à l'affaire. Les témoins étaient nombreux, les deux avocats jeunes, le substitut zélé; et les deux assesseurs, qui eussent pu hâter les choses, disposés au recueillement par 30 degrés de chaleur, laissaient faire, laissaient passer.

A cinq heures seulement, mon grand-père put rentrer chez lui.

XXIV

En rentrant, il trouva le baron Jacques.

Le dîner était prêt. Les deux amis s'assirent, tristes, à la table de famille. On essaya de causer, et, tout d'abord, pour obéir à leur convention, ils s'efforcèrent l'un et l'autre de ne parler ni de

Marans, ni de M^{lle} de Seigny, ni de ce cher passé commun dont le souvenir pleurait en eux. Mais qui donc est toujours maître de sa pensée? Ils se sentaient invinciblement emportés de ce côté, et la conversation avait des intermittences que chacun remplissait de ses rêves et de ses regrets. Rien n'y fit, rien ne put dissiper la mélancolie de ce repas d'adieu, ni l'accueil aimable de ma grand'mère, ni la paix souriante qui vivait en elle et se reflétait sur son visage, ni l'effort persévérant qu'elle mit à rattraper et à renouer le fil de la causerie, sans cesse rompu. Insensiblement, la fatigue de cette lutte et cette loi qui, malgré nous, ramène dans nos paroles nos préoccupations, firent manquer les convives, et Jacques le premier, à l'engagement du matin. Il raconta la vie active, quelque peu aventureuse, des colons canadiens que, dans sa dernière lettre, le comte Jules lui avait écrite.

— Ce régime me conviendra fort bien, ajouta-t-il; Jules m'initiera aux procédés de culture américains, aux éléments de la langue iroquoise et de la course en raquettes; car vous savez que le domaine de M. de Mortaing confine aux réserves des sauvages. Qui sait? je m'habituerai peut-être trop bien au pays, et vous courez risque de me revoir un jour avec une plume d'aigle dans les cheveux et le tomahawk à la ceinture.

Il cherchait à dissimuler la tristesse qu'il avait au cœur; mais sa gaieté forcée ne déridait personne.

— Mon pauvre ami, répétait mon grand-père, nous étions si joyeux, ma femme et moi, jusqu'à ce matin! Excusez-nous, si vous nous trouvez un peu maussades à cette heure. Nous ne pouvons nous faire à l'idée de vous perdre.

— Il faudra nous écrire, monsieur Jacques, disait ma grand'mère. Une lettre, cela console et celui qui l'écrit et celui qui la lit. Tenez, voilà un petit homme qui vous écrira sa première lettre, dès qu'il saura tenir une plume. N'est-ce pas, mon trésor?

Et elle se penchait, à sa gauche, vers une petite tête blonde dont le menton dépassait à peine la nappe, et qui, depuis le commencement du dîner, contemplait de tous ses yeux bleus le voyageur partant pour l'Amérique.

La grosse Fanchette grommelait sourdement, en changeant les assiettes :

— Iroquois! disait-elle, des gens qui ont des plumes dans les cheveux, des espèces de baladins naturels, quoi! aller chez eux pour son plaisir! N'aurait-il pas bien mieux fait de se marier avec « cette petite ange du bon Dieu? »

Tout à coup la sonnette s'agita violemment dans la cour.

Fanchette courut ouvrir. Elle recula de surprise devant les

naseaux d'un cheval qui s'allongèrent vers elle. En même temps ma tante Giron sautait à terre, et lui jetait la bride sur les bras.

— Attends-moi là, dit-elle.

Dans la salle voisine, tout le monde l'avait reconnue à son ton de commandement. Les convives s'étaient levés. Le baron se détourna à demi, un peu pâle, du côté de la porte entr'ouverte.

Elle entra.

— Ma sœur!

— Madame Giron!

— Oui, c'est moi... ah, vous voilà! s'écria-t-elle en apercevant Jacques. Encore heureux de n'avoir fait que 8 lieues à cheval pour vous rattraper. J'en aurais fait 200, entendez-vous, pour empêcher votre équipée.

— Vous savez donc, ma sœur? interrompit timidement mon grand-père.

— Si je sais! ce n'est pas lui qui m'a rien appris, mais je sais tout: et le testament, et la lettre au notaire, et le pèlerinage à genoux dans l'herbe, au lever du soleil...

Le baron passa du blanc au rouge.

— J'ai traversé Marans ce matin, madame Giron, et j'ai voulu entrer chez vous pour vous dire adieu. Vous étiez déjà sortie.

— J'étais à la Cerisaie, à veiller la tante, à soigner Annette, à consoler cette pauvre petite Marthe que je n'abandonne pas, moi, dans le malheur.

— Modérez-vous, ma sœur, hasarda mon grand-père, Jacques a des raisons qu'il vous expliquera.

— Vous allez peut-être le défendre, mon frère! Croyez-vous que j'aie quitté Marans et trotté pendant 7 lieues sur 8, pour venir manger vos méringues et lui faire compliment de sa conduite? Non, non, je suis venue lui dire, et je lui dirai, qu'il agit contre le bon sens, contre l'amitié, contre tous ses devoirs!

En parlant ainsi, elle enlevait sa cape d'un geste brusque, la froissait dans ses mains, et la jetait sur une chaise, à cinq pas de là.

— Pardon, madame, dit vivement le jeune homme, c'est précisément le contraire, et en partant je remplis un devoir.

— Je serais curieuse de savoir lequel.

— Je m'étais promis de ne plus revenir sur ce sujet, mais, puisque vous voulez savoir la raison de ma conduite, la voici. Jusqu'à hier, je pouvais prétendre à la main de M^{lle} de Seigny. Nos fortunes étaient à peu près égales. Elle eût, en m'épousant, gardé dans le monde le même rang qu'elle y tenait déjà. Tout à coup, par ce fatal testament que vous connaissez, la voilà devenue millionnaire, la plus riche héritière du Craonais. Elle peut rêver

tout ce qu'elle voudra. Les grands partis ne lui manqueront pas. Mais les autres feront bien de se retirer, pour ne pas s'exposer à un refus humiliant, presque forcé. Et c'est ce que je fais ! Je sais bien que vous allez m'objecter nos relations de famille, notre voisinage, nos souvenirs d'enfance, et en effet, madame Giron, grâce à de pareils avantages, à la vie très retirée qu'elle a menée jusqu'à présent et qui n'a pas permis qu'elle fût remarquée comme elle mérite de l'être, je pourrais sans doute être agréé par M^{lle} de Seigny. Mais croyez-vous que je veuille courir le danger de la voir un jour, connaissant mieux le monde, s'apercevoir qu'elle aurait pu y occuper une des premières places et regretter celle que je lui aurais donnée ? Non, non, l'honneur me commandait de partir. En agissant ainsi, je la laisse libre de choisir parmi les nombreux adorateurs que sa fortune et sa beauté réunies vont jeter à ses pieds. Je lui épargne même les scrupules que ma présence lui eût peut-être causés.

— Alors, parce qu'elle est riche, il faut qu'elle soit malheureuse, que vous l'abandonniez au premier imbécile venu ? Elle est héritière, c'est possible, mais vous l'aimiez avant qu'elle le fût, et, vertubleu, je ne vois pas ce qui vous empêche de continuer !

— Oui, si j'avais déclaré mes sentiments il y a six mois, deux mois, quinze jours seulement, je pourrais encore songer à elle. Mais je me suis tu pendant deux ans ; elle ignore tout, et si je parlais aujourd'hui, après ce testament auquel j'ai assisté comme témoin, que ne dirait-on pas ? et elle-même, que penserait-elle ?

— Elle ignore tout ? vous croyez ? dit ma tante Giron en levant les épaules.

— Je ne lui ai jamais rien avoué, répondit Jacques, dans les yeux duquel une larme se mit à trembler.

— En vérité, vous êtes trop bêtes, vous autres hommes de ville ! s'écria ma tante en éclatant. Vous ne devinez rien ; vous croyez qu'on ne s'aperçoit pas de vos manèges et de vos minauderies. Ah ! elle ignore tout ! ah ! vous ne lui avez rien avoué ! eh bien, moi je vous dis, monsieur Jacques, que M^{lle} Marthe sait que vous l'aimez !

— Madame !

— Et qu'elle vous aime !

— Vous vous moquez, madame, c'est mal à vous, répondit Jacques, très pâle.

— Vous en doutez ? Voulez-vous une preuve ? Je l'ai vue avant de partir. Elle a su que je venais ici, et pourquoi j'y venais. Et elle ne m'a point retenue ; au contraire ; elle m'a dit : allez !...

Jacques qui la regardait, anxieux, s'aperçut bien qu'elle ne se moquait pas. Il voulut parler. Sa gorge serrée par l'émotion s'y

refusa. Sentant les larmes couler sur son visage, honteux qu'on le vît pleurer, il se laissa tomber sur la chaise, et cacha sa tête dans ses mains.

Mon grand-père, déjà rasséréiné, se pencha vers lui, et, de sa bonne voix, voulant encourager son ami :

— Vous voyez bien, Jacques, elle a dit : allez !

Pendant ce temps ma grand-mère, émue et embarrassée, baissait les yeux, et caressait les joues roses de son fils.

Un sourire s'ébauchait au bas des pommettes rondes de ma tante Giron. Soudain, la porte s'ouvrit avec fracas. Jacques se redressa, toutes les têtes se détournèrent.

— Pardon, la compagnie, dit Fanchette. Voilà plus d'une demi-heure que je tiens la jument par la bride. J'en ai les bras coupés. Où faut-il la mener ?

— C'est à M. Jacques de décider, répondit ma tante Giron : s'il veut me promettre de m'accompagner demain matin à Marans, tu vas la conduire *Aux trois marchands*, pour qu'elle y passe la nuit ; sinon, je repars de suite.

— Allez mettre la Rouge *Aux trois marchands*, Fanchette, dit le baron, et recommandez qu'on lui donne, à mon compte, autant d'avoine qu'elle en voudra. Je lui suis reconnaissant, à cette bête...

— C'est peut-être elle qui aura la plus grosse part, répartit ma tante. Elle n'est pourtant pas venue toute seule...

Jacques prit la main de l'excellente femme, et la serra dans les siennes :

— Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait, madame Giron.

— Tant mieux. Mais c'est à Marthe surtout qu'il faut être reconnaissant. Je vous raconterai tout demain, sur la route. Pas ce soir, vous en feriez une maladie.

— Ah çà ! continua-t-elle, vous ne m'offrez rien, ma sœur ? Vous oubliez que j'arrive de route, et que j'ai bien gagné mon dîner.

Et pendant que ma grand-mère, confuse d'une distraction si facilement explicable, tirait une foule de bonnes choses d'une foule de petits coins, mon grand-père, dans l'excès de sa joie, et comme sortant d'un rêve, frappa sur l'épaule du baron.

— Mon cher Jacques, s'écria-t-il, nous chasserons encore ensemble !

XXV

Le 1^{er} septembre suivant, les deux cloches de Marans, pendues sous un hangar, à côté de l'église, sonnaient à toute volée. Les gamins du bourg, que le bruit charme, étaient accourus là, au plus

près, et suivaient des yeux et de la tête les battants des cloches dans leur trajet régulier. Aux fenêtres des maisons, des bonnes gens se faisaient la barbe en se mirant dans une vieille petite glace brisée dont il ne restait qu'un éclat, et par derrière, dans la demi-ombre des chambres, passait et repassait la silhouette de la ménagère affairée qui épinglait son châle de soie. La boutique du perruquier ne désemplissait pas. Près de la porte de la cure, une trentaine de pauvres, comptant au moins soixante béquilles, assis par groupes, attendaient la donnée de pain qui devait avoir lieu.

Par deux fois déjà le curé était sorti sur le seuil de la sacristie, et avait fait un signe interrogatif à sa domestique, qui, par la plus haute lucarne du presbytère, inspectait la campagne. Deux fois elle avait répondu :

— Nenni, monsieur le curé.

Les métayers en vestes bleues, coiffés de leurs larges chapeaux de feutre, les métayères et leurs filles avec leurs plus belles coiffes de dentelle et leurs robes à petits plis, arrivaient par famille, traînant les enfants, et entraient dans quelque maison amie, autour de la place. Bientôt toutes les maisons furent pleines, et le murmure d'une foule invisible se mêla aux volées des deux cloches, qui semblaient s'exciter l'une l'autre à bravement sonner pour la fête.

Tout à coup, un gamin, qui s'était posté en sentinelle à l'entrée du chemin de Vern, traversa la place en criant :

— Les voilà, les gars, les voilà !

Beaucoup de têtes parurent aux fenêtres. En une minute toute la ruche fut dehors. On entendait, en effet, un galop de chevaux et des cris et des coups de fusil qui se rapprochaient. L'attente fut courte. Un nuage de poussière s'éleva au tournant de la route, et trente fils de métayers débouchèrent en cavalcade, glorieux, bruyants, et retenant avec peine leurs gros chevaux de ferme, gorgés d'avoine et ornés de rosettes blanches. Plusieurs portaient des carabines, d'autres des pistolets d'arçons. Tous avaient un coup de cidre et de soleil sur la tête. Au commandement de l'un d'eux, ils se rangèrent sur deux lignes formant la haie jusqu'à l'église.

La foule se massa en arrière, curieuse, penchée vers la route comme un champ de froment que le même souffle incline tout entier. Le cortège nuptial s'avancait. Marthe de Seigny ouvrait la marche, au bras de mon grand-père. Elle était exquise de grâce, dans sa robe de damas blanc, souriant avec je ne sais quelle gravité émue à cette population amie qui se découvrait devant elle, et se pressait pour la mieux voir. Derrière elle, le baron Jacques, triomphant, élégant comme un prince des contes de fées, donnait le bras à la mère du comte Jules. Puis venait, accompagnée du

chevalier d'Usselette, qui s'était enfin décidé à quitter Paris, une très ancienne douairière, coiffée en ruche d'abeilles ; puis d'autres voisins, d'autres voisines, quelques jeunes gens, quelques jeunes filles, blondes, lestes et bavardes comme des alouettes, et enfin ma tante Giron, qui avait obstinément refusé de figurer dans les premiers rangs, et s'était placée au dernier avec le notaire Taluet.

Tandis que le cortège traversait la place de l'église, au milieu de la foule que le sentiment profond des convenances empêchait encore de manifester bruyamment sa joie, le notaire se pencha tout d'une pièce :

— Vous me voyez, dit-il, tout ému, madame Giron, d'avoir signé ce contrat de mariage. Avez-vous entendu comme M^{lle} de Seigny, future épouse, m'a dit gentiment : « Monsieur Taluet, vous voudrez bien remettre 50 000 francs à M. le curé de Segré, pour être distribués entre les pauvres du canton. » Elle est riche certainement, cette jeune personne, mais je crois qu'elle saura l'être.

— Elle a le cœur bien fait, Taluet ; c'est de race.

— Vous avez raison, madame Giron. M^{me} la baronne, sa mère, était peut-être un peu moins jolie, mais, pour la bonté...

— Pauvre femme ! dit ma tante avec un soupir ; comme elle serait heureuse aujourd'hui !

Les invités entrèrent dans l'église. Toute la paroisse les y suivit. Métayers, closiers, valets de ferme, ouvriers, ils étaient tous venus : car c'était grande fête ce jour-là : pas un bœuf ne fut attelé, le marteau du forgeron s'arrêta, et la corde des puits resta sèche sur les treuils.

Quand les cloches eurent cessé de sonner, la porte de la sacristie s'ouvrit. Il en sortit six enfants de chœur, comme à Pâques. Les fiancés contractèrent mariage devant l'abbé Courtois, et ce fut lui qui les bénit. Il avait bien préparé un petit discours, mais il comptait sans l'émotion. Quand il vit tant de monde, et tant de beau monde ; quand il vit surtout, agenouillés devant l'autel, ces deux jeunes gens qu'il avait connus enfants, toujours aimés, toujours suivis du regard, dont l'union réalisait un de ses rêves les plus anciens, il sentit qu'il ne pourrait pas parler, et, s'approchant, leur dit :

— Mes enfants, je vais prier le bon Dieu pour vous, de tout mon cœur. Ça vaut mieux qu'un discours. D'ailleurs, vous n'y tenez peut-être pas, et moi, je ne suis pas bien d'aplomb pour prêcher.

La messe terminée, au milieu des acclamations et des feux de mousqueterie, Jacques et Marthe de Lucé furent conduits en triomphe à la Basse-Rivière. La jeune femme n'avait pas voulu que la fête eût lieu à la Cerisaie, à côté de cette Gerbellière témoin

d'un deuil encore récent, sous les yeux de ce vieillard que les éclats de la joie populaire seraient venus troubler dans la douleur dont il mourait.

Sur la prairie, près du château, deux tentes avaient été dressées : l'une très vaste, où tous les habitants du bourg et des fermes trouvèrent leur couvert mis ; l'autre, plus petite, décorée de feuillages et de fleurs.

A quelques pas de cette dernière, devant l'entrée, la Framboise, en livrée de piqueur, tenait par la bride une jolie jument grise à crinière blanche, toute harnachée de neuf, qui piétinait l'herbe du pré. Le mors et le filet d'acier fin, la têtière ornée de chaque côté d'un chiffre en argent bruni, les rênes de cuir léger et la selle de femme piquée d'arabesques de soie, sortaient de chez le premier sellier de Paris.

Les invités avaient sans doute reçu le mot, car ils s'arrêtèrent, firent cercle, et se retournèrent tous vers ma tante Giron qui arrivait, la dernière du cortège, avec son fidèle Taluet, et ne se doutait de rien. Ils virent le baron Jacques quitter sa jeune femme, s'avancer vers ma tante et l'amener à son bras, stupéfaite, jusqu'auprès de la jument grise.

— Madame Giron, dit-il alors, je sais que la Rouge est bien malade du grand voyage qu'elle a fait, et qu'elle ne s'en relèvera sans doute pas. Nous avons pensé, ma femme et moi, que la Grise pourrait remplacer la Rouge. Acceptez-la, je vous prie, en témoignage de la reconnaissance et de l'affection que nous avons pour vous.

Les hommes se découvrirent, les femmes s'inclinèrent, et tous ensemble, joyeux de la joyeuse confusion et de la surprise de ma tante Giron, crièrent :

— Vive madame Giron ! Vive madame Giron !

Pour elle, très émue, et ne voulant pas laisser paraître cette émotion, elle se mit à tourner autour de la jument et à l'examiner d'un œil connaisseur :

— Fine tête, murmurait-elle ; l'encolure courte ; les reins solides... c'est une jolie bretonne, que cette bête-là !

Puis, revenant vers les deux jeunes époux, les mains tendues :

— C'est bien trop beau pour moi, dit-elle. Merci quand même.

Ce ne fut pas tout. Jacques et Marthe exigèrent qu'elle prit à table la première place à côté d'eux, et, quoi qu'elle fit pour s'en défendre, elle dut s'asseoir à droite du châtelain de la Basse-Rivière, à l'autre bout de la tente. Pendant le repas, elle ne mangea guère, absorbée qu'elle était par la contemplation de ces deux jeunes gens qu'elle aimait tendrement, et peut-être aussi par de

lointains souvenirs maternels qu'éveillait toujours en elle la présence de Marthe, et cette fois plus que d'ordinaire.

La journée était douce; le ciel d'un gris laiteux. Par les larges baies que formaient les portières d'étoffe relevées et drapées deux à deux, la vue s'étendait sur les pentes vertes du pré, sur la rivière bordée d'arbres, sur les champs de chaume et de millet qui montaient de l'autre côté du ruisseau. Rapidement la conversation s'anima. Une joie vraie vivait dans tous ces visages, jeunes ou vieux, qui entouraient la table.

Mon grand-père se trouvait placé vis-à-vis du chevalier d'Ussette. L'ancien page du roi racontait, avec détail, la dernière réception chez M^{me} de Rumford, une réception merveilleuse, où tout Paris avait applaudi Malibran. Mon grand-père, distrait, ne marquait son attention que par d'insuffisantes exclamations. Il écoutait autre chose : un chant lointain, saccadé, que la brise apportait par-dessus la rivière.

Les nouveaux mariés s'étant levés, pour aller faire le tour de la tente voisine et souhaiter la bienvenue aux fermiers, leur sortie fut suivie d'un silence. Les réunions humaines, comme le vent, ont de ces accalmies subites. Pendant ce court espace de temps, le chevalier s'était tu. Il perçut alors ce petit cri bien connu des chasseurs :

— Ket, ket, ket, ké det! Ket, ket, ket, ké det!

Une compagnie de perdreaux rouges trottait, à n'en pas douter, au bord du champ de chaume, là bas, près de la haie.

— Qu'est-ce que c'est que ces oiseaux? dit M. d'Ussette.

— Des perdreaux, répondit mon grand-père. Il y a une demi-heure qu'ils rappellent dans ce coin de chaume. Ces coquins m'ont troublé dans mon *Benedicite*. N'est-ce pas enrageant?

— Pourquoi, monsieur, enrageant?

— Songez que c'est aujourd'hui l'ouverture de la chasse! Est-il possible, ajouta mon grand-père avec un soupir, de choisir pour son mariage un jour pareil?

— Comment c'est l'ouverture! Je m'empresse de vous dire, monsieur, que je n'ai jamais chassé. Mais je ne comprends pas que mon neveu, qui est un damné chasseur, n'ait pas pris garde à cette date.

— Ket, ket, ket, ké det! faisaient les perdreaux.

— C'est la jeune femme qui l'a fixée. Un caprice. Sa mère s'était mariée aussi le 1^{er} septembre.

— Ket, ket, ket, ké det! Ket, ket, ket, ké det!

A ce moment, des acclamations s'élevèrent de la tente voisine. Vive Monsieur Jacques! Vive Madame de Lucé! Les convives prêtèrent l'oreille. Ils entendirent le vague bourdonnement d'un dis-

cours débité aux jeunes châtelains par le métayer de la Basse-Rivière, et d'une réponse de Jacques, à la fin de laquelle les vivats et les cris redoublèrent.

Quand tout s'apaisa, très loin, très loin, sur le dos du coteau, les perdreaux appelaient encore :

— Ket, ket, ket, ké det! Ket... ket... ké det!

Mon grand-père n'y tenait plus. Il s'agitait sur sa chaise, regardait le champ de chaume, clignait l'œil gauche comme s'il allait tirer un coup de fusil. Il était en proie à une tentation formidable de s'esquiver et de courir chez « ma sœur Giron », pour se jeter dans les genêts.

Jacques et Marthe rentrèrent dans la salle, lui, tout fier de l'ovation qu'elle avait partagée, elle toute rouge de plaisir. Avant de regagner leur place, ils s'arrêtèrent près de chacun pour recueillir ou dire un mot aimable. En passant près de mon grand-père, Jacques, qui le connaissait bien, s'aperçut qu'il était soucieux. La jeune femme causait avec le chevalier d'Usselette.

— J'ai vécu à la cour, disait le vieux gentilhomme en s'inclinant, et, d'honneur, ma chère enfant, je n'ai rien vu de plus charmant que vous. Si j'avais quarante ans de moins, Jacques n'aurait pas triomphé si facilement.

Et le rire perlé de la jeune femme montait dans l'air.

Le baron s'était penché sur l'épaule de mon grand-père.

— Avez-vous entendu les perdreaux? dit-il tout bas.

— Ah! je crois bien, mon ami! Ils sont là vingt peut-être.

— Pourquoi n'allez-vous pas les tirer? Je vous assure que moi-même si je pouvais!...

Mon grand-père fit un geste de désespoir, en montrant son habit de cérémonie.

— Bah! reprit le baron. Ce n'est pas une raison pour manquer l'ouverture. Nous allons tout à l'heure quitter la tente pour prendre le café dans le salon. Montez dans ma chambre, François vous donnera mes guêtres et mon fusil... Visez bien surtout!

La figure de mon grand-père s'épanouit.

— Je vais en tuer deux seulement, dit-il, pour le premier déjeuner de M^{me} de Lucé à la Basse-Rivière.

Trois quarts d'heure plus tard, en effet, tandis que les invités finissaient de prendre le café, réunis par petits groupes dans le salon du château, mon grand-père y rentra furtivement. Il avait un accroc à son habit vert. Mais son visage était radieux : il avait fait l'ouverture; il avait, à l'arrêt de son chien, vu le premier vol de perdreaux s'élever en chantant des chaumes.

A l'autre extrémité de l'appartement, près de la fenêtre ouverte

sur la campagne, ma tante Giron l'attendait, en causant avec Jacques et Marthe.

Quand elle le vit venir :

— Mes amis, dit-elle, maintenant que vous voilà heureux, je n'ai plus rien à faire ici, et je m'en vais.

Les deux jeunes gens protestèrent et voulurent la retenir. Toutes les instances furent inutiles.

— Non, répétait-elle, laissez-moi aller. Les longues fêtes ne sont pas pour les vieux comme moi.

Ne pouvant la garder, ils voulurent l'accompagner jusqu'au seuil, et, quand elle les eut embrassés, tout attendrie, la regardèrent s'éloigner dans l'avenue, au bras de mon grand-père. Bientôt, comme elle marchait d'un pas rapide, les bouquets d'aulnes de la rivière et les premières haies des champs la cachèrent à leurs yeux. S'ils avaient pu la suivre plus longtemps, ils l'auraient vue, un peu avant d'arriver à Marans, s'arrêter sur la route, et, par-dessus les murs d'un champ où, parmi les ifs, des croix de bois s'élevaient, contempler tristement une tombe, entourée d'une couronne de violettes de toute saison, près de laquelle l'herbe était plus foulée qu'ailleurs. Elle resta ainsi un peu temps ; l'ancienne douleur la ressaisit.

— Ah ! dit-elle, ma pauvre enfant ! Je n'ai fait que penser à elle. Savez-vous, mon frère, qu'elle aurait vingt ans depuis ce matin !

Deux grosses larmes coulèrent sur ses joues. Mais ce moment de faiblesse passa vite. Mon grand-père l'entraîna. Ils gravirent la petite côte du bourg ; et tout au haut, avant d'entrer chez elle, se détournant du côté de la Basse-Rivière, d'où montait par instant le bruit de la fête, elle ajouta avec le bon air calme qu'elle avait d'habitude :

— La joie des autres, comme cela fait du bien !

René BAZIN.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL CATHOLIQUE¹

I

La belle étude de M. Maxime du Camp sur les *OEuvres de charité à Paris* mettait en tel relief les avantages et les bienfaits de la maison d'apprentissage, fondée par notre digne ami M. l'abbé Roussel, à Auteuil, qu'il nous serait superflu d'en parler : aussi bien, nous sommes-nous très sincèrement réjoui de voir tant d'œuvres frappées du caractère le plus admirablement chrétien se révéler en quelque sorte à des esprits indifférents, quand ils ne sont pas prévenus, vis-à-vis des choses de la foi.

Il appartient à cette Revue de présenter sous leur auguste caractère les œuvres d'enseignement pénétrées de l'esprit chrétien, esprit de foi et de sacrifice. Le *Correspondant* se fait souvent l'organe des espérances des catholiques en opposant aux libéralités pratiquées avec notre argent les résultats obtenus par les défenseurs de l'enseignement libre avec les fonds du budget de la charité, budget du sacrifice volontaire, comme le définit justement M. le sénateur Chesnelong.

L'*OEuvre de Saint-Nicolas pour l'éducation des jeunes garçons de la classe ouvrière* est, à coup sûr, le modèle de l'école professionnelle catholique. L'histoire de ses débuts, humbles et heurtés, écrite avec tant de charme par son vaillant secrétaire, M. Varin, et dont nous allons offrir un résumé², serait un excellent argument, s'il en était besoin, pour témoigner que, loin de déconcerter une âme maîtresse d'elle-même, les épreuves l'élèvent et la fortifient.

En 1827, un saint prêtre, M. l'abbé de Bervanger, recueillait sept enfants pauvres, les logeait dans des mansardes du faubourg Saint-Marceau et les confiait à un honnête ménage d'ouvriers : le mari était chargé de les instruire et de les faire travailler à son atelier ; la femme devait s'occuper de la nourriture et des soins domestiques. Plusieurs mois après, quelques ressources étant sur-

¹ Voy. *l'Enseignement professionnel maçonnique*. (*Correspondant* du 10 novembre 1885).

² Rapport sur la situation morale et financière de l'*OEuvre*, année 1884, rue de Vaugirard, 92.

venues, l'abbé de Bervanger, moyennant 1200 francs par an, louait une maison tout entière à Vaugirard, Grand'Rue, n° 6. Il y établit une fabrique d'agrafes et un atelier de brochage; les enfants y étaient encore occupés à épiler des peaux et à confectionner des cartes.

Un homme de grand nom et de grand cœur, le comte Victor de Noailles, se consacra à l'œuvre naissante, pourvut aux besoins les plus urgents, fit imprimer en 1828 une instruction sur les devoirs de l'enfance pour les écoliers de Saint-Nicolas et, en 1830, sauva l'établissement en s'installant à Vaugirard et en prenant officiellement le titre de directeur de l'OEuvre; M. de Bervanger en devint l'aumônier. En 1833, le nombre des enfants était de 70 et on quittait le numéro 6 de la Grand'Rue de Vaugirard pour aller au numéro 58; puis, quand les enfants atteignirent la centaine, il fallut une maison plus grande; et l'OEuvre s'installait, très modestement, en location dans la maison actuelle, portant aujourd'hui le numéro 92 de la rue de Vaugirard.

L'établissement de Saint-Nicolas fut réellement créé en 1836; on forma six ateliers; M. de Bervanger et le comte Victor de Noailles, qui avait généreusement fait l'avance nécessaire à l'acquisition, se partagèrent le gouvernement de la maison; le comte était l'homme d'affaires, l'examineur et le catéchiste, il faisait chaque année, au mois de novembre, une quête par lettres qu'il écrivait lui-même et se chargeait toujours de compléter la somme nécessaire au fonctionnement de l'OEuvre; l'abbé surveillait ses élèves, mangeait avec eux au réfectoire, se mêlait à leurs jeux dans les récréations et faisait sentir partout sa bienveillante activité. Le 21 juillet 1837, M. Victor de Noailles rendait son âme à Dieu, dans la maison même de Saint-Nicolas qu'il avait contribué à fonder, qu'il avait tant aimée, et l'abbé de Bervanger, devenu Mgr de Bervanger, en recevant de Grégoire XVI le titre de protonotaire apostolique, restait seul pour porter le fardeau. Peu d'années après, Mgr Affre se déclarait le protecteur de l'OEuvre et la proclamait l'une des plus belles de son diocèse.

La propriété d'Issy avait été achetée; Saint-Nicolas avait grandi, plus de 4100 enfants y recevaient l'instruction professionnelle, élémentaire et religieuse. Avec le succès, les besoins de l'OEuvre augmentaient, et Mgr de Bervanger, dont le cœur avait toujours été plus grand que la bourse, sentait ses forces décliner et entrevoyait l'avenir avec appréhension. Il se décida à un grand sacrifice; pour assurer l'existence de son OEuvre, il la remit entre les mains de l'archevêque de Paris. C'était en 1858; le cardinal Morlot, pour former le conseil de l'OEuvre, fit appel à la noblesse, au clergé, à l'Académie française, à la magistrature, au barreau, à l'industrie

et au grand commerce¹. Il fallait un cadre généreux et éprouvé pour continuer cette mission d'instituteurs de la classe populaire. Son Éminence s'adressa au frère Philippe et à cet admirable institut des Frères des écoles chrétiennes. Le dimanche 10 avril 1859, le cardinal Morlot, archevêque de Paris, entouré des membres du Conseil nouvellement formé, dans une séance solennelle, installait dans cette maison même les Frères des écoles chrétiennes. Le 27 août de la même année, un décret reconnaissait l'Œuvre comme établissement d'utilité publique. Peu de temps après, le Conseil faisait un premier emprunt de 600 000 francs au Crédit foncier et commençait cette série de travaux qui ont transformé les deux établissements de Paris et d'Issy.

En 1863, M. l'abbé Mullois remettait à Saint-Nicolas la maison d'Igny, où il avait fondé un orphelinat agricole, contenant cinquante à soixante enfants, aux besoins desquels il ne pouvait plus suffire. L'Œuvre de Saint-Nicolas réunissait désormais à l'enseignement technique industriel l'enseignement technique agricole.

La réputation des établissements qui se rattachent à l'Œuvre de Saint-Nicolas est telle, que notre administration actuelle de l'instruction publique les désigne aux envoyés de tous les pays de l'Europe et même des États-Unis, qui viennent se rendre compte de la marche de notre enseignement. La maison de la rue de Vaugirard recevait encore, l'année dernière, la visite d'un envoyé de la Russie et d'un envoyé de l'Autriche. Plusieurs milliers d'enfants ont fait inscrire, sur les registres des ces établissements, leurs demandes d'admission et il faut les ajourner, faute de place. Voilà qui atteste la popularité de ces fondations. Voilà qui doit aussi stimuler notre zèle et notre générosité. C'est faire à la fois œuvre chrétienne et vraiment populaire que de favoriser l'extension d'établissements ouverts exclusivement, comme ceux-ci, aux enfants du peuple.

La population que reçoivent les trois établissements était, l'année dernière, de 2518 élèves; à Paris, 967, dont 253 aux ateliers; à Issy, 1015; à Igny, 536, dont 65 au jardin. Pour ne parler que des derniers efforts réalisés pour le développement de ces maisons, disons qu'à Igny la construction de nouveaux bâtiments a permis une augmentation de 100 élèves sur le chiffre de l'année 1883, et

¹ Le bureau du conseil d'administration de l'Œuvre est ainsi composé : Président, S. Em. Mgr le cardinal Guibert, archevêque de Paris; vice-présidents, M. le marquis de Mortemart et M. Housset; secrétaire, M. Varin; vice-secrétaire, M. le comte P. de Ségur; trésorier, M. A. du Chayla; vice-trésorier, M. Cicile. Nous remarquons dans le Conseil les noms de MM. le duc d'Ayen, Michel Cornudet, Corroyer, abbé de Courcy, Crépon, Depeyre, Paul Didot, Gouin, Hély d'Oïssel, Langlois, Legendre, le comte de Madre, Ollé-Laprune, Perret, Robinet de Cléry, Rousse, de Sacy, Teissonnière.

que, pour recevoir 50 apprentis de plus à l'établissement de Paris (qui abritera dès lors 300 apprentis), l'on surélève, en ce moment, d'un étage le bâtiment formant un des côtés et le fond de la cour de récréation¹. Les immenses échafaudages qui se profilent sur la rue de Vaugirard font songer à ces villes fortes qui, à l'approche de l'ennemi, élèvent leurs murailles, pour mieux protéger leurs défenseurs et grossir leur garnison. Les ravisseurs d'âmes d'enfants font le guet, et nos chers Frères des écoles chrétiennes voudraient doubler la bergerie.

L'organisation intérieure des trois grandes fondations de Saint-Nicolas, d'Issy et d'Igny a préparé les remarquables résultats obtenus par ces établissements. Une marche sagement progressive a donné l'impulsion; le lecteur, mis en présence de succès très importants, va se convaincre que la plus grande partie des frais de ces succès sont payés avec la monnaie courante du dévouement, la grande richesse des congrégations enseignantes de nos classes populaires.

La plupart des enfants de Saint-Nicolas et d'Issy se recrutent dans des familles de petits artisans, souvent aussi de domestiques qui doivent l'admission d'enfants, dont ils ne pourraient suivre directement l'éducation, à l'influence de maîtres heureux de reconnaître les bons offices de fidèles et d'humbles serviteurs; échange de bons rapports qui montre le maître dans l'exercice de ses devoirs de patronage et fonde, sur la base de la charité, le rapprochement des classes dans une société si habituellement divisée. Les enfants de la maison d'Igny appartiennent généralement aux familles de cultivateurs des environs; l'on conçoit qu'il est facile aux Frères

¹ Voici les termes, d'une simplicité profondément touchante, dans lesquels un membre du conseil d'administration de l'Œuvre sollicitait de ses collègues l'autorisation de construire, à ses frais, sur l'immeuble de la rue de Vaugirard : « Le défaut d'espace nous met dans l'impossibilité d'augmenter le nombre de nos apprentis et de donner satisfaction à toutes les demandes d'apprentissage formées pour les enfants de nos maisons. J'ai cherché le moyen qui pourrait permettre, sans rien changer à l'organisation intérieure de l'établissement de Paris, d'augmenter le nombre des places dans les ateliers et les dortoirs des apprentis. Il m'a semblé que ce moyen consisterait à surélever d'un étage deux des bâtiments qui ferment notre grande cour, le bâtiment du fond et celui de droite en entrant... Les plans sont faits et prêts à être soumis au Conseil, et je lui demande, dans le cas où, après un examen complet de la question, cette proposition serait acceptée par lui, de faire exécuter la surélévation à mes frais par les soins de l'architecte de Saint-Nicolas. » Ce « placement de père de famille » n'eût sans doute pas été conseillé à M. Gouin par son notaire; mais il a été inscrit au *grand-livre du ciel*, et le regretté vice-président de Saint-Nicolas s'est ainsi attiré les meilleures bénédictions.

de faire un choix parmi tant de familles qui pressent le conseil d'administration de prendre leurs enfants dans ces écoles d'apprentissage : plus de 6000 demandes pour Paris et Issy ; 2100 pour Igny.

Chaque maison a son aumônier, mais on ne perd pas de vue qu'il s'agit de former des ouvriers chrétiens, et on ne soumet pas l'enfant à des pratiques religieuses que les nécessités de la vie l'amèneraient à abandonner. Aussi l'écolier de Saint-Nicolas n'assiste à la messe qu'une fois en semaine, le jeudi ; le Frère directeur de la classe fait, à la suite des prières du matin, une instruction religieuse qui ne dépasse pas dix minutes.

Une étude de deux heures par jour est réservée à l'enseignement correspondant aux besoins professionnels de l'apprenti ; une grande place est généralement faite au dessin. Le reste est consacré à la pratique de la profession ; la moyenne du travail à l'atelier est de sept à huit heures ¹.

Leur première communion faite, les enfants qui veulent apprendre un état ² sont soumis à un apprentissage de trois ans ; beaucoup prolongent cette épreuve d'une année, pour acquérir plus de capacité dans la profession choisie ³. Les Frères, qui savent que les dispositions naturelles sont la moitié de l'avenir d'un homme, ont pour règle traditionnelle de préparer l'enfant à la profession qui correspond le mieux à ses aptitudes.

Les ateliers de Saint-Nicolas, que nous avons visités en détail avec le plus grand intérêt, sont dirigés par des *patrons* venant du dehors, qui passent un contrat avec la maison, fournissent le contre-maître et l'outillage nécessaire au fonctionnement de l'atelier. Les

¹ Au cours de la récréation du matin, les élèves de Saint-Nicolas sont libres d'étudier, durant une demi-heure, la musique instrumentale : cette étude, qui leur offre l'occasion de développer à la fois leur intelligence et leur poitrine, est très suivie. Une autre demi-heure est consacrée, dans l'après-midi, à la répétition d'ensemble pour les premiers instrumentistes qui forment la musique d'honneur. Les musiques de chacun des établissements de Paris, d'Issy, d'Igny ont remporté de brillantes récompenses dans les concours et, pour ne citer qu'un exemple récent, la musique de la rue de Vaugirard recevait, le 4 juillet dernier, à Fécamp, le prix d'honneur et tous les premiers prix du concours. Elles ne se bornent pas d'ailleurs à célébrer leurs triomphes et s'honorent en rehaussant l'éclat des cérémonies de la Fête-Dieu. Les musiques militaires sont interdites à l'église, celles des Frères les remplacent ; c'est justice.

² Il n'est pas inutile d'observer que les deux tiers de la population de Saint-Nicolas continuent, jusque dix-sept à dix-huit ans, sous la direction des Frères, des études qui leur mettront en mains des emplois de comptables, de dessinateurs, des places aux écoles centrales d'arts et métiers, dans les services des postes, des ponts et chaussées, etc.

³ Dans la quatrième année, le patron paye habituellement la pension de 35 francs par mois, et encourage l'apprenti par des gratifications répétées.

Frères arrivent à recruter parmi leurs élèves les contre-maitres du plus grand nombre de leurs ateliers, ouverts aux enfants, leurs classes finies. Les apprentis sont répartis dans quinze ateliers, reconnus comme conduisant aux professions le plus généralement accessibles et convenablement rémunératrices : les tourneurs en optique, fabriquant le canon complet de la longue-vue ; les facteurs d'instruments de musique, les relieurs, les facteurs d'instruments de précision ; les sculpteurs sur bois, les menuisiers, les selliers-malletiers ; les graveurs sur bois, dans l'atelier desquels nous avons remarqué le *Christ* de Prudhon et l'intérieur d'une mosquée, fouillé avec une grande conscience. Nous avons vu des apprentis ciseleurs sur métaux et mouleurs en bronze, qui travaillent fort bien déjà les pièces arrivant de la fonderie et qui confectionnent de jolis motifs de pendules. Viennent enfin les compositeurs-typographes, les imprimeurs, les doreurs sur bois, les graveurs géographes, les mécaniciens : ce dernier atelier a fourni le personnel des presses du *Pèlerin*. C'est plaisir de voir tout ce petit monde travailler en silence, avec une physionomie douce et heureuse : ainsi travaillait, se dit-on, l'enfant Jésus dans l'atelier de Nazareth. Les sculpteurs de la rue de Vaugirard pourraient relever les traits d'un de leurs petits camarades pour transmettre le modèle de l'Enfant-Dieu aux enfants de Saint-Nicolas...

Des notes d'études, de travail d'atelier et de conduite sanctionnent les efforts et, disons aussi, les progrès de nos écoliers. Le Frère directeur est habituellement dans l'impossibilité de satisfaire au nombre toujours croissant des demandes qui lui sont adressées par des maisons désireuses d'avoir des jeunes gens formés dans l'établissement. Ceux qui ont quitté, en 1883, la maison de Paris, au nombre de 84, gagnent très honorablement leur vie et trouvent facilement de l'ouvrage.

La maison d'Issy présente les mêmes progrès et aussi les mêmes succès.

A Igny, 60 jeunes gens font partie de la section des horticulteurs et suivent, pendant trois ans, les cours d'arboriculture, d'horticulture et d'agriculture faits, dans les vastes propriétés de l'établissement, par des Frères et d'habiles professeurs laïques. Le jardin, de 5 hectares, contient de nombreuses espèces d'arbres à fruits, classées en ordre méthodique, comme dans un musée. Une serre, très bien installée, est magnifiquement assortie en fleurs et en feuillages. Le champ d'expériences a une étendue de 6 hectares. L'enseignement agricole ne se borne pas à la culture : il s'étend à l'élevage du bétail, fait dans des conditions qui attirent à cette maison les premières récompenses dans tous les concours et parti-

culièrement au concours annuel du Palais de l'industrie. Qu'y a-t-il de surprenant, après cela, à ce qu'igny ne puisse suffire aux demandes de jardiniers, de régisseurs qui lui arrivent de toutes parts?

Ce n'est pas un article, c'est un livre qu'il faudrait pour faire connaître les fondations par lesquelles les catholiques de France propagent un sain enseignement professionnel. La nécessité de faire un choix nous contraint à résumer les résultats obtenus dans ceux de ces établissements qui, à la suite de l'OEuvre de Saint-Nicolas, nous paraissent jouir de la plus grande notoriété : Beauvais et Saint-Remy dans la Haute-Saône, pour l'enseignement agricole; pour l'enseignement industriel, Lyon et Saint-Étienne ¹.

M. Louis Gossin, titulaire de la chaire d'agriculture que lui avait obtenue, à Compiègne, l'influence de MM. Édouard et Alexis de Tocqueville, avait saisi tout l'intérêt que présentait la création d'un centre d'enseignement spécial, plus complet, avec des cours qui s'adresseraient à des jeunes gens déterminés à se faire cultivateurs. Mais il ne fallait pas douter que l'initiative privée dût, seule, faire les frais de la fondation. L'État serait favorable, mais on n'en devait espérer et on n'en reçut, en effet, que la modique subvention dont M. E. de Tocqueville disait finement plus tard « qu'elle n'était en quelque sorte, pour l'œuvre de Beauvais, qu'un certificat de vie légale ». M. Gossin communiqua ses espérances au Frère Ménéé, directeur de l'école normale de l'Oise. Le premier était inquiet de voir un aussi petit nombre de jeunes gens passer de ses cours dans l'agriculture militante; le second s'attristait de voir les jeunes gens de la campagne qui fréquentaient son établissement ne mettre à profit l'instruction acquise chez lui que pour abandonner l'honorable état de leurs pères et devenir des clercs ou des commis. Tous deux intercédèrent si bien auprès du Très Honoré frère Philippe, supérieur général de l'institut des Frères des écoles chrétiennes, que la création de l'institut agricole de Beauvais, arrêtée en principe, fut définitivement consacrée le 8 décembre 1855. Il est bien touchant, l'aveu que l'humilité du vénéré frère Philippe lui arrachait quatorze ans après : « Messieurs, j'assiste à une prophétie! Il y a plusieurs années, lorsque le frère Ménéé vint me faire part de ses projets et de ses espérances pour la fondation de votre institut, je le combattis. Il revint à la charge, MM. de Tocqueville et Gossin se joignirent à lui. J'hésitais; à toute force, je ne voulais pas me

¹ Nous suivrons, en cela, la marche adoptée par l'honorable M. E. Keller, dans le discours qu'il prononçait, à la séance de clôture de l'Assemblée des catholiques, le 30 mai 1885, sur l'enseignement professionnel. (*Bulletin*, du 15 juillet 1885, de la Société générale d'éducation et d'enseignement.)

rendre. Enfin, ils renouvelèrent leurs instances et me dirent : laissez-nous faire et vous verrez. J'ai laissé faire et je vois !¹ »

Et nous, aujourd'hui, que voyons-nous ? Un institut agronomique devenu célèbre par des succès qui attirent l'attention des agriculteurs les plus distingués, et placé d'une façon immédiate sous la haute protection de la Société des agriculteurs de France : des cours distribués en trois années d'études, de façon à éviter les doubles emplois et à se compléter les uns les autres : le brevet de capacité agricole décerné, par une commission que délègue la Société des agriculteurs de France, à ceux des élèves de troisième année jugés dignes, à la suite d'épreuves écrites, orales et pratiques ; un vaste domaine cultivé par ces jeunes gens, fils de cultivateurs de la région, qui amélioreront, à leur tour, la culture léguée par leurs parents et profiteront des trésors d'expérience acquise que déverse avec une constante générosité leur supérieur, le cher frère Eugène-Marie, les conduisant dans les fermes, sucreries, distilleries, féculeries, laiteries, foires du Beauvoisis, pour apprendre à apprécier le bétail et les produits nécessaires à l'exploitation qu'il dirige. Nous voyons enfin l'Association des anciens élèves de l'Institut, qui compte trente ans d'existence et qui, chaque année, groupe, dans toute la virilité de leur âge, les agriculteurs du département de l'Oise autour des meilleures traditions de dévouement à l'agriculture et à la religion.

Cruce et aratro, portant également l'emblème de cette croix qui a régénéré le monde, n'ayant pour tout fer que le soc de cette charrue qui donne le pain quotidien, les Frères de la Société de Marie, à une autre extrémité de la France, aux pieds de notre nouvelle frontière des Vosges, dirigent, eux aussi, depuis plus de trente ans, une grande école pratique d'agriculture, dans laquelle les cours sont de deux années et demie. Ils ont fait là plus de 14 kilomètres de drains pour assainir la terre, ils ont amélioré le bétail du pays, essayé, jugé toutes les machines nouvelles, comparé, fait fructifier les semences dans de vastes champs d'expériences. Sainte émulation du dévouement, les Frères des écoles chrétiennes nomment Beauvais. Les frères de la Société de Marie répondent : Saint-Remy.

Les résultats qu'ils obtiennent, dans l'Oise comme dans la Haute-Saône, où leur action est bénie à 50 lieues à la ronde, en disent plus, ce semble, sur l'intérêt pratique que les catholiques attachent à l'enseignement professionnel de l'agriculture, que ne le feraient de longues et savantes dissertations.

¹ *Notice sur Louis Gossin*, par P. Blanchemain, secrétaire de la Société des agriculteurs de France, ancien élève de l'Institut agricole de Beauvais, 1880.

L'éducation professionnelle chrétienne embrasse à la fois les arts et métiers et l'industrie, nous l'avons prouvé par l'œuvre de Saint-Nicolas, à Paris, à Issy, à Igny. Nous allons compléter notre démonstration par une visite à la seconde ville de France et au bassin houiller de la Loire. D'autres villes, dotées d'institutions professionnelles florissantes, Reims et Douai, entre autres, ont fait des sacrifices et obtenu des résultats qui appelleraient mieux qu'une simple mention. Elles nous pardonneront, si, dans l'impossibilité de parler de toutes nos écoles professionnelles catholiques, nous arrêtons le lecteur aux dernières venues, pour la démonstration de notre thèse, c'est-à-dire aux récents établissements de Lyon et de Saint-Étienne.

Une autre considération explique le choix de ces deux écoles : les principes qui ont présidé à leur installation, partant d'un point de vue industriel différent, montrent l'application, dans la même région, de deux systèmes entre lesquels les propagateurs de l'enseignement professionnel sont mis en état de raisonner leurs préférences.

M. Léon Harmel demandait récemment avec instances aux Facultés catholiques de Lille la création d'une école supérieure pour les études industrielles et commerciales, dans laquelle s'incarnerait puissamment le patronage chrétien. Cette école professionnelle qui, parmi les catholiques du Nord, d'une générosité si active, ne peut demeurer longtemps à l'état de projet, existe à Lyon depuis cinq ans. Fondée en faveur des élèves des écoles chrétiennes, l'école supérieure de La Salle reçoit le bienfait de cours professés par les hommes les plus éminents des Facultés catholiques de Lyon, M. Valson, doyen de la faculté libre des sciences, MM. Gairal, Saint-Girons, etc., qui ont compris l'intérêt de former des ouvriers et des contre-maîtres chrétiens pour les usines chrétiennes nombreuses encore aujourd'hui : intérêt rendu plus particulièrement pressant à Lyon ; chaque année, en effet, les Frères voyaient leurs meilleurs élèves passer à l'école La Martinière, l'école professionnelle municipale dont la direction malentendue prépare la jeunesse aux déceptions, aux révoltes inséparables de l'esprit révolutionnaire et libre-penseur.

Un bon recrutement était absolument nécessaire¹. Les 4000 élèves des Frères, à Lyon, alimentent 6 classes, dites *spéciales*, dont chaque arrondissement est doté ; ces classes spéciales, créées vers 1850, ont donné d'excellents résultats et ont procuré aux diverses carrières industrielles et commerciales des employés d'une réelle valeur. Pour être admis dans ces classes spéciales, il faut passer

¹ Nous empruntons la plus grande partie de nos renseignements à une lettre du frère Pigménion, directeur de l'école de La Salle, publiée dans le *Bulletin mensuel des facultés catholiques de Lyon*, livraison de mai 1885.

un examen et être muni du certificat d'études primaires; puis, après un an de solide préparation, il faut affronter l'examen définitif d'admission qui, sur 2 à 300 candidats déjà choisis, n'en laisse guère passer plus de 60. Cette création n'était, dans la pensée des directeurs des écoles chrétiennes, qu'une étape vers un enseignement professionnel; et de fait, les 6 classes d'arrondissement amènent à l'école de La Salle, par une sélection qui se continue pendant les trois années des cours, les 30 élèves de première année, les 40 de seconde et les 20 de troisième année.

Les élèves, dirigés par 7 professeurs, occupent 4 classes parfaitement aménagées, une salle pour collections scientifiques, une salle de dessin et un vaste amphithéâtre. Un bâtiment nouveau permet d'établir les ateliers d'ajustage et de forge, de menuiserie, de tissage, dans des conditions plus avantageuses encore; et pour meubler et garnir ces classes et ces ateliers, 100 notabilités qui se sont offertes parmi les industriels et les commerçants catholiques de la ville ont fourni ouvriers de choix pour la direction des travaux, machines à vapeur, tout l'outillage. L'Association des anciens élèves des Frères, à Lyon, légalement constituée depuis 1875, qui facilite les débuts de la vie laborieuse aux jeunes gens de l'école professionnelle, n'a pas voulu demeurer en arrière dans ce grand mouvement de générosité : elle a couvert les frais du mobilier scolaire.

Mais le côté industriel et pratique ne fait pas perdre de vue l'enseignement théorique, à l'école de La Salle; ce n'est que justice, car, en définitive, tout enseignement professionnel et pratique n'a de valeur sérieuse que s'il repose sur des connaissances théoriques bien coordonnées. Voilà pourquoi la direction de l'école professionnelle donne la plus grande faveur possible au dessin industriel et d'ornement, crayonné sans règle ni compas, et assure aux cours de mathématiques élémentaires un développement capable de faciliter l'accès des carrières de dessinateur-mécanicien, d'employé aux comptabilités de banque ou de commerce; voilà pourquoi les sciences physiques sont étudiées dans ce qu'elles offrent d'applications industrielles, la géographie commerciale, les langues étrangères ont leurs heures d'étude; voilà pourquoi l'économie sociale, inscrite au cours de troisième année, et professée par des membres dévoués des Unions de la paix sociale, acquiert, chaque année, une importance plus considérable; voilà pourquoi l'instruction morale et religieuse tient la place légitime qui lui revient.

Il faut bien remarquer l'avantage que les élèves retirent de cette étude simultanée de la théorie et de la pratique, du parallèle constant de la théorie du livre et de l'application à l'atelier : car, outre le temps consacré au travail manuel, ces jeunes gens vont pério-

diquement visiter les usines ; un rapport est exigé, non seulement sur le côté technique de l'installation, mais encore sur l'organisation sociale et économique des ouvriers ; leurs dessins et croquis sont tous relevés sur place, dans les ateliers de Lyon.

L'école de La Salle est encore appelée à rendre de réels services aux fils de patrons. Les grands industriels et commerçants de Lyon tiennent à ce que leurs enfants obtiennent leurs baccalauréats, et ils ont raison. Mais ne faut-il pas à ces jeunes gens, pour diriger à leur tour la maison qui leur sera confiée, une instruction spéciale, que les ressources de l'école professionnelle permettent d'organiser ?

Sans insister sur les résultats consolants que présente déjà cette belle œuvre, honorée des bénédictions toutes particulières du cardinal-archevêque de Lyon, on voit, de suite que les élèves des écoles chrétiennes de cette ville reçoivent un enseignement continu pendant les meilleures années de leur jeunesse et s'initient, de treize à dix-huit ans, à la pratique de leurs devoirs de chrétiens en suivant le système d'éducation par excellence, l'externat. C'est dire qu'ils demeureront fidèles à la noble devise inscrite sur le drapeau de l'école de La Salle : *Dieu et travail*.

Saint-Étienne, vaste atelier où se donnent rendez-vous les industries les plus diverses et qui paraissent les plus opposées, possède, à côté de mines puissantes de houille, à côté d'industries dont la houille est le pain, comme les armes, les quincailleries et l'aciérie, Saint-Étienne possède des fabriques considérables de rubans et de velours, avec les industries annexes, moulins, teintureries, etc. La construction, s'y développant dans de grandes proportions, y est suivie de son cortège ordinaire, les grands travaux de maçonnerie, de charpente, de menuiserie, de décoration. Dans ces conditions, les principaux industriels de Saint-Étienne, préoccupés de s'assurer des contre-maîtres consciencieux et instruits, se posèrent la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux avoir pour atelier de l'école la Ville elle-même avec ses multiples industries, parfaitement organisées, au lieu d'installer, dans l'école professionnelle, des ateliers nécessairement insuffisants, pâle image de ces ateliers pratiques organisés par les municipalités, qui trop souvent dégrossissent à peine le jeune ouvrier, quand ils ne lui donnent pas des idées fausses sur les conditions communes du travail.

Poser avec une telle netteté la question, c'était la résoudre. Un autre avantage économique fit décider de son adoption : la réduction, dans une proportion considérable, des grosses dépenses qu'entraîneraient des ateliers de toute sorte, presque toujours incomplets. La combinaison permet, en outre, de trouver des pro-

fesseurs spéciaux qui apporteront à l'école professionnelle un concours gratuit et dévoué.

L'école professionnelle de Saint-Étienne, fondée sur ces bases en l'année 1884, est placée sous le patronage du comité des écoles catholiques de la ville : elle est dirigée par les Frères des écoles chrétiennes qui donnent l'enseignement théorique, avec le concours de professeurs laïques.

Le plan d'études est ainsi distribué :

Le cours préparatoire recrute par un concours sévère les meilleurs sujets des écoles libres congréganistes de Saint-Étienne et maintient les jeunes gens dans une école primaire, d'où ils peuvent sortir avec un brevet industriel, s'ils ne veulent pas aller plus loin. Son programme révise et perfectionne les études primaires ordinaires.

L'école professionnelle proprement dite comprend trois années :

La caractéristique du programme de *première année*, formée par les jeunes gens sortant du cours préparatoire et reconnus aptes, après un examen oral et écrit très détaillé, est de développer encore les études primaires et d'y insister au point de vue pratique général. Les élèves sont conduits, par sections, dans les divers ateliers de Saint-Étienne, dont les portes s'ouvrent avec une bienveillance très générale, à la voix de patrons heureux de présenter eux-mêmes les explications nécessaires. Ces explications donnent aux élèves une idée des diverses professions sur lesquelles leur choix devra bientôt se fixer. Il y a classement de passage, dans les mêmes formes que pour l'entrée : le jeune homme doit faire connaître sa préférence pour l'une des branches suivantes : 1° Mines et métallurgie ; 2° tissage ; 3° construction industrielle et architecturale, et 4° comptabilité ¹.

En *deuxième année*, ces cours deviennent plus pratiques encore. A chaque section est attaché un professeur choisi parmi les spécialistes de la ville : 1° un ingénieur des mines et un ingénieur métallurgiste ; 2° un fabricant de rubans ; 3° un architecte ; 4° un chef de comptabilité de l'un des grands établissements industriels de Saint-Étienne. En outre, un avocat donne des leçons de droit commercial, et un ingénieur, des conférences sur l'économie sociale, considérée au point de vue chrétien, le seul qui permette de résoudre les difficiles problèmes de l'organisation du travail. Enfin, des visites industrielles sont faites d'une manière suivie et détaillée par les jeunes gens, chacun dans les établissements de leur spécialité. A la fin de cette deuxième année, il y a encore classement de

¹ La comptabilité, qui a fait l'objet d'un enseignement commun à tous pendant la première année, est utile à tous, mais elle peut devenir la profession exclusive de quelques-uns.

passage, et le jeune homme se spécialise d'une manière définitive dans chacune des branches qu'il avait adoptée au commencement de l'année. Il devient dans la première branche : mineur, mécanicien, leveur de plans, fondeur, ajusteur, tourneur, quincaillier, armurier ; dans la deuxième : moulinier, passementier, veloutier, teinturier ; dans la troisième : maçon, charpentier, menuisier, serrurier, aide-architecte ; enfin il peut entrer dans un bureau de comptabilité.

Le jeune homme entre dans sa *troisième année* : celui qui, dans un avenir prochain, sera mineur, teinturier, architecte ou comptable, est placé en ville dans un des ateliers de sa profession ; il y accomplit un véritable apprentissage, sous la surveillance de la direction de l'école, et complète son apprentissage industriel par cet apprentissage de la vie qui s'acquiert par le frottement de ses semblables à l'air libre. Il revient à l'école, le soir, si c'est possible, et le dimanche en tous cas. Des cours lui sont réservés à cette intention. A la fin de cette troisième année, essentiellement pratique, le jeune homme reçoit son brevet définitif s'il a persévéré.

Comme nous le disions en annonçant cette école, elle est de création récente : elle compte déjà une centaine d'élèves organisés d'après un programme que nous n'avons guère fait que transcrire. Laissons-la accomplir son cycle pour porter un jugement définitif. Est-il téméraire, toutefois, de signaler, dès maintenant, ce cadre général sur lequel, sauf les modifications de détail qu'imposent les nécessités locales, pourraient s'établir des cours professionnels dans beaucoup de centres industriels qui les réclament ? — Nous ne le pensons pas : nous sommes pleins d'espoir que le succès couronnera les efforts hautement intelligents et méritoires d'une cité, où religieux et laïques s'allient fermement pour restaurer l'ouvrier chrétien.

Enfin, saluons de nos meilleurs vœux une nouvelle institution d'enseignement professionnel supérieur, désirée depuis de longues années et que les généreux catholiques du Nord ont ouverte le 12 courant à Lille même, au centre d'une des régions les plus industrielles de l'Europe.

Pénétrés de la chrétienne pensée que les futurs chefs d'industrie ont besoin, par-dessus tout, d'une solide instruction religieuse qui les protège contre l'envahissement des erreurs contemporaines et fasse aimer, respecter leur autorité d'ouvriers vis-à-vis lesquels le patronage fera sentir sa bienfaisante influence, les catholiques de la région du Nord veulent que les graves responsabilités qui incombent aux patrons soient fortement enseignées aux jeunes gens destinés à gouverner leurs maisons industrielles. Concurremment à une instruction religieuse appropriée à cette situation, les sujets

admis à l'école Saint-Michel recevront une solide instruction scientifique et technique : le lieutenant-colonel Arnould, ancien élève de l'École polytechnique, directeur du nouvel établissement, s'est réservé ce cours essentiel. Il leur sera également enseigné les notions exactes et très nettes de droit, nécessaires pour gérer leurs affaires, les éléments de droit public et administratif, ainsi que les principes généraux de l'économie sociale, d'où dérivent les lois qui doivent présider à une saine organisation du travail, à une sage répartition de la richesse.

L'Université catholique de Lille, si riche et si puissante, présentait un cadre bien fait pour donner le jour à l'école industrielle Saint-Michel : son personnel enseignant, l'esprit religieux, la discipline, qui régissent les étudiants inspirent la confiance des familles en même temps que les collections, les laboratoires de cet institut assurent des études complètes et fécondes.

La sollicitude intelligente qui a réglé les programmes s'est attachée à n'y inscrire, en fait de sciences abstraites, que les données indispensables. Le conseil de la nouvelle école, composé de notabilités industrielles et commerciales, telles que MM. Bernard, président honoraire de la Chambre de commerce de Lille; André, maître de forges à Cousances, dans la Meuse; Descottes, inspecteur général des mines; Dutilleul, Féron-Vrau, industriels à Armentières et à Lille; Léon Harmel, propriétaire du chrétien établissement du Val-des-Bois, a imprimé une direction toute pratique aux études, combinant heureusement les leçons, les exercices et les visites d'établissements industriels; nous ne doutons pas qu'il n'atteigne ainsi son but, l'*entraînement au travail* de jeunes gens qu'il faut attacher aux études sérieuses d'autant plus impérieusement que la perspective de situations toutes créées, d'avenir en apparence tout assuré, prédisposent à la mollesse et à une vie superficielle.

Quatre maisons de famille sont mises à la disposition des élèves de l'école industrielle, la maison Saint-Michel leur étant plus spécialement destinée. La règle est celle des étudiants de l'Université catholique. Les sujets pourvus du diplôme de bachelier ès sciences ou ès arts y sont reçus sans examen; les candidats qui ne seront pas en possession de ces diplômes sont astreints à un examen.

La durée des études est fixée à deux ans. Un diplôme sera décerné aux jeunes gens qui auront satisfait aux examens de sortie.

IV

« En donnant à un jeune ouvrier les principes solides de la foi, les Frères qui l'ont élevé ont sauvé une seule âme; en jetant dans

la vie une jeune fille armée contre tous les périls par son éducation, les Sœurs font une œuvre autrement grande et dont les bienfaits se multiplieront. Les uns ne font qu'un chrétien; les écoles professionnelles catholiques de jeunes filles créent des familles chrétiennes. »

Fortes paroles, bien dignes de servir d'épigraphe au consciencieux rapport présenté, cette année même, par M. G. Picot, de l'Institut, sur les écoles professionnelles catholiques de jeunes filles placées sous le patronage de Son Éminence le cardinal-archevêque de Paris, et agrégées à l'OEuvre générale que dirige un comité de dames chrétiennes, présidé par M^{me} la comtesse de Salvandy.

D'un autre côté, un économiste préoccupé d'assurer les moyens d'organiser sur une base plus solide la famille ouvrière, dont la reconstitution est d'un intérêt primordial, M. Leroy-Beaulieu, se rend compte que le mieux est, avant tout, de restituer la mère au foyer domestique; il se courbe devant la loi cruelle, mais inévitable qui exige souvent que la jeune fille travaille à l'usine, pour que la mère reste au foyer. L'éminent publiciste, dans son beau livre sur le *travail des femmes au dix-neuvième siècle*¹, insiste avec force pour le développement de l'instruction professionnelle des jeunes filles. Il y encourage, d'ailleurs, par des considérations bien faites pour soutenir les âmes catholiques dans leur entreprise. Après avoir énuméré en une quinzaine de pages² les institutions fondées et soutenues par la charité sur le sol de la patrie, véritable livre d'or de notre enseignement professionnel, il évalue à « plus d'un millier ces établissements charitables qui sont déjà des écoles d'apprentissage pour les jeunes filles et n'ont besoin que d'améliorer leur enseignement ». Et l'évaluation remonte à 1873. — « C'est une force immense, si nous savons nous en servir, ajoutait M. Leroy-Beaulieu. Aucune nation d'Europe n'est dans une position aussi heureuse... il nous suffit de réformer et de développer. »

Appréciation que nous soulignons d'autant plus volontiers que le rédacteur en chef de l'*Économiste français* nous fournit la contradictoire du jugement porté par le directeur actuel de l'École normale supérieure de travail manuel, M. Salicis, cet inspecteur général de l'Université, faisant, neuf ans plus tard, cette déclaration aussi excessive que générale: « L'enseignement professionnel n'existe chez nous qu'à l'état d'embryon »; et vingt-deux lignes plus loin :

¹ Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Librairie Charpentier, 1873.

² 3^e partie : *Des moyens de relever la condition des femmes et de reconstituer la famille ouvrière*, ch. II.

« Je le répète, cet enseignement n'existe pas chez nous¹. »

Il n'est pas dans nos intentions de traiter le côté économique de la question, qui dépasserait notre cadre, nos forces surtout. L'enseignement professionnel est un vaste problème qui présente bien des côtés; il suffit de rappeler l'ouvrage de M. Leroy-Beaulieu qui, à la lumière des Situations de l'instruction primaire, des Enquêtes sur l'enseignement technique, discute tant de chiffres et de faits : nous demandons aussi aux lecteurs du *Correspondant* la permission de les renvoyer à l'étude publiée par M. Lavollée, dans le *Correspondant* du 10 janvier 1874, sous le titre : *les Continuateurs de M. de Tocqueville*.

Dans l'impossibilité de passer en revue toutes nos écoles professionnelles pour jeunes filles, nous nous arrêterons à un groupe d'écoles qui, par l'importance et la multiplicité de ses moyens d'action, présente une synthèse instructive et intéressante; nous parlerons des écoles agrégées à l'*OEuvre générale des écoles professionnelles catholiques*, spécialement destinée aux jeunes filles qui veulent embrasser les carrières de l'industrie et du commerce. Il nous paraît d'autant plus intéressant d'emprunter nos exemples à la capitale, que l'ouvrière assidue dont les doigts habiles produisent pourtant de délicats et artistiques ouvrages, a peine à en obtenir une rémunération égale à celle de nos ouvrières de la province, moins surexcitées par le spectacle du luxe, par le frottement d'un milieu souvent corrupteur. Beaucoup d'autres écoles professionnelles catholiques existent à Paris en dehors de celles que patronne l'*OEuvre générale*; mais ces ateliers ne réunissent pas, en général, plusieurs professions, qui, comme ici, peuvent s'exercer habituellement au foyer de la famille.

Et d'abord, le développement des écoles professionnelles; sans doute, voilà bien un but recherché par les dames patronnesses de l'*OEuvre*, assistées de ces religieuses dévouées, parmi lesquelles nous aimons à rendre hommage au bataillon sacré des Filles de Saint-Vincent de Paul, le premier, au choix comme à l'ancienneté, à l'ordre du jour de la charité. « Mais ce développement, vous ne l'ignorez pas, implique de leur part que, tout en donnant une bonne instruction professionnelle, elles étendront au plus grand nombre de jeunes filles possible le bienfait de la piété et de la pratique de la vie chrétienne. Voilà le but principal de leur fondation. » M. Ch. Hamel, le rapporteur de la commission d'enquête nommée en 1882, concluait ainsi, auprès des dames patronnesses, un exposé qui s'ouvrait par la constatation faite dans l'une des

¹ Congrès de 1882, tenu à Reims par la Ligue de l'enseignement. *Bulletin de la Ligue*, p. 367-383, juin 1883, n° 19, p. 349.

visites (inutile de nommer l'école, pourquoi celle-ci plutôt que celle-là? elles se ressemblent toutes) : « Toujours même abnégation, même zèle, de la part des sœurs de Saint-Vincent de Paul qui dirigent cette intéressante école; même esprit de piété, même entrain au travail chez leurs jeunes filles; mais malheureusement aussi, toujours même pauvreté, pauvreté telle, qu'à l'heure qu'il est, on y manque de linge, de draps et même de couvertures. Aussi n'avons-nous pas eu de peine à croire la bonne supérieure, quand, en nous présentant son budget de 1881, elle nous a dit qu'elle n'était arrivée à l'aligner et à joindre les deux bouts qu'en se privant de tout, même du NÉCESSAIRE. »

Est-ce à dire que nos écoles soient insensibles à l'observation des règles rigoureuses de l'économie politique, voire même de toute saine économie domestique? Et croit-on qu'elles ne jugent pas souverainement désirable une administration aussi prudemment régie que celle de nos meilleures sociétés financières, abstraction faite du budget républicain? Pour elles aussi, les situations satisfaisantes ont de l'attrait; et le meilleur témoignage dont elles soient capables, elles le portent avec elles. Ainsi, quelques années même avant que M. Salicis n'eût déclaré lesdites écoles à l'état embryonnaire, le produit brut de leurs ateliers commençait une progression régulière, laquelle remonte à neuf ans. Le tableau suivant, relatant un ordre de faits que nous persistons à estimer accessoire, en fait foi :

Années	1877	Produit brut des ateliers.	. . .	243 164	»
—	1878	—	. . .	262 639	»
—	1879	—	. . .	279 347	»
—	1880	—	. . .	288 000	»
—	1881	—	. . .	303 976	»
—	1882	—	. . .	314 562	»
—	1883	—	. . .	320 995	»
—	1884	—	. . .	331 500	»

Sans doute, M. G. Picot reconnaissait l'écart considérable de ces chiffres avec le produit net du travail dans les ateliers qui ne sont pas à l'abri des crises commerciales, et tout l'honneur de l'activité de ces mêmes ateliers, il l'attribuait à l'intelligente activité des Sœurs, néanmoins réduites à se contenter de prix de plus en plus bas. Mais, avec la même hauteur de vues que M. Hamel, il les approuvait de sacrifier les bénéfices matériels : « Le gain des ateliers n'est pas, nous l'avons dit au début et nous devons le répéter au terme de ce rapport, le but de notre OEuvre. Après avoir parcouru les écoles, après avoir vu les efforts de tout genre accomplis pour former une jeune fille chrétienne, nous ne pouvons

oublier qu'en achevant l'éducation solide d'une jeune ouvrière, en ouvrant son cœur à la vertu, en lui donnant les principes d'ordre et de travail, nous fondons une famille. »

Ainsi, en 1885 comme en 1882, comme à l'origine même de nos ateliers professionnels, l'éducation morale est le but recherché « au principal ». Que des économistes se préoccupent du bénéfique, de l'amélioration strictement économique, qu'ils relèguent au second plan le bienfait de l'éducation morale, ils sont dans leur état; mais qu'ils veuillent bien considérer que, par cela même qu'ils n'acceptent pas le champ de notre lorgnette, leur horizon est plus borné : ou bien qu'ils élèvent la mire!

Ce point essentiel bien précisé, mettons en lumière les conditions d'apprentissage, tâche que rendent aisée les rapports mis gracieusement à notre disposition.

Les écoles subventionnées et patronnées par le comité sont au nombre de 20¹, presque toutes dirigées par des congréganistes. Sur les 1502 jeunes filles que relève le dernier recensement, le cinquième environ suit des cours préparatoires à l'apprentissage; les élèves professionnelles proprement dites sont au nombre de 1199. Et ici encore, combien d'enfants faut-il refuser faute de place! Reçues à l'atelier vers treize ans, c'est-à-dire la première communion faite, elles suivent habituellement un cours de deux années, entièrement gratuit. On a le moins de pensionnaires possible, parce que l'on entend maintenir l'enfant dans l'atmosphère de la famille : les internes reçues, qui sont encore au nombre de 584, payent 30 fr. par mois. Il a fallu parfois exclure des jeunes filles, par le fait seul que leurs parents habitaient des rues mal famées.

Elles ont, le matin, deux heures de classe; le reste de la journée est consacré au travail d'état. Les professions enseignées, sous la surveillance d'une Sœur, par une directrice laïque de l'atelier, sont ici, comme pour les garçons de Saint-Nicolas, celles réputées les plus accessibles et jugées convenablement rémunératrices. Les voici dans l'ordre de leur importance, basé sur le chiffre respectif des apprenties : robes et confections (366), lingerie (274), gilets (87), blanchissage et repassage (77), broderies diverses (74), fleurs (74),

¹ Rue de la Sourdière, 25; rue Geoffroy-Lasnier, 30; rue Poullétier, 7; rue de Grenelle, 182; rue de Clichy, 50; rue de Reuilly, 77; rue Vandrezanne, 40 bis; rue de la Glacière, 41; rue Jenner, 39; rue du Chevaleret, 112; place Jeanne d'Arc, 28; rue Liancourt, 31; rue Caulaincourt, 37; rue Affre, 13; rue Riquet, 68; rue Championnet, 8; rue de Meaux, 60; rue Vieille-du-Temple, 110; école Sully, rue Saint-Antoine, 143; rue du Cherche-Midi, 116; rue de Rome, 133. Les trois dernières appartenant au groupe Davillier.

chaussures (31), commerce (30), brochage (7), dessin et peinture¹ (7), raccommodage de dentelles (4), cuisine (2). L'OEuvre forme plusieurs cordons bleus, il est vrai; mais qu'est-ce donc en présence des besoins, si haut exprimés, de domestiques qui ne fassent pas danser l'anse du panier? Notons d'ailleurs que la profession, pour être humble et contenue dans d'honnêtes profits, est encore très lucrative.

Les élèves qui sont admises gratuitement à l'école professionnelle ne reçoivent aucun salaire. Il n'y a pas de règle uniforme pour la fixation du salaire des autres apprenties : on peut évaluer à 2 fr. 50 ou 3 francs par jour le gain des apprenties couturières, lingères, giletières, blanchisseuses, brodeuses et fleuristes. Dans d'autres écoles, un livret de caisse d'épargne de 200 francs est remis aux jeunes filles, quand elles ont achevé leur instruction professionnelle qu'un certain nombre prolonge jusqu'à vingt et un ans.

Il est deux entraînements contre lesquels l'OEuvre s'attache à prémunir les enfants : la tendance à désertier la lingerie pour prendre l'état de couturière, mieux sonnante à l'oreille; la « diplomatie ». Si les Sœurs n'y eussent mis ordre avec fermeté, ces écoles professionnelles, perdant leur véritable esprit, eussent accru le nombre d'intelligences surexcitées qui, ne trouvant pas d'emploi de leur vie, deviennent forcément des déclassées. En même temps que l'absence de simplicité, de cette vertu naturelle dont notre époque n'aura pas retenu le monopole, elles observent un touchant accord des parents et des enfants, également avides d'un salaire, au début même de l'apprentissage : passion positive qui, elle, est bien la vertu naturelle du temps, portée à un tel degré d'acuité que, dans certains ateliers, la sœur donne 15 ou 20 centimes, suivant les notes des apprenties débutantes, parfois jusqu'à 50 centimes².

¹ *École de la rue de Rome.* — La peinture donne des résultats satisfaisants. La commission a vu des chemins de croix dont chaque plaque se vend 25 francs en camaïeu et 35 francs avec les tons variés. Ces plaques peuvent être faites en dix jours; c'est un prix très élevé et qui compense les prix insignifiants des tasses et des assiettes, ou des *Vierge à la chaise* à 12 francs la douzaine, qui ne constituent pas un débouché commercial. A côté de ces résultats, la directrice nous a fait remarquer qu'une élève du cours de peinture, trois mois après sa sortie de l'école, avait fait admettre un portrait peint sur porcelaine à l'exposition de 1884.

École Sully, rue Saint-Antoine. — Le cours de dessin a donné des résultats exceptionnels; quelques élèves, douées d'un véritable talent, ont pris part aux dernières expositions des Arts décoratifs, où les peintures sur porcelaine de quelques-unes d'entre elles ont été remarquées. (Rapport de M. Picot sur les écoles professionnelles catholiques de jeunes filles, 16 mars 1885.)

² L'école de la rue du Cherche-Midi nous a fait connaître son ingénieur

De telles prétentions démontrent combien précieux sont les comités de dames qui excellent, avec le génie de leurs grâces chrétiennes, à trouver le chemin des ressources.

A la fin de la période d'apprentissage, les Sœurs, les dames patronnesses pourvoient au placement des jeunes filles dans de bons ateliers, avec un succès qu'affirment de longues années d'existence! En 1884, elles plaçaient celles-ci dans des magasins de confections ou de lingerie, celles-là dans les ateliers de chaussures de la maison Trotry-Latour; elles procuraient des emplois de demoiselles de magasin, de caissières ou de femmes de chambre. L'une de ces jeunes personnes devenait sous-maîtresse; 60, rentrant dans leurs familles, y travaillaient à leur compte; 5 fondaient chez elles des ateliers chrétiens; 3 demeuraient attachées à l'atelier qui les avaient instruites; 20 se mariaient; 12 se consacraient à Dieu.

Le *Bon-Marché*, la *Belle-Jardinière*, les magasins de confections de *Ville-de-Saint-Denis* sont la principale clientèle qui alimente de travail ces écoles professionnelles. Plusieurs apprenties demandent à rester comme ouvrières et sont alors payées comme telles, d'après les cours des ateliers du quartier.

Les traditions qui président à l'instruction professionnelle de ces jeunes filles les imprègnent de paix, d'attachement pour leurs maîtresses: elles se rendent compte combien elles eussent été exposées, si par impossible le sens pratique et le dévouement fussent venus à manquer à leurs directrices laïques, à leurs Sœurs, l'énergie ferme et douce. Protectrices des intérêts matériels de leurs enfants, préservées, à force de sacrifices, des chômages, des ateliers désorganisés qui se multiplient autour d'elles, les Sœurs exercent, par-dessus tout, la tutelle des âmes confiées à leurs soins; assistées par le conseil général de l'OEuvre, elles complètent le bien commencé, à l'aide des catéchismes de persévérance et des patronages.

Impossible de mieux dire à ce sujet que M. Picot: « Ce n'est pas sur les bancs de l'atelier professionnel qu'il faut juger le bien moral accompli, c'est quelques années plus tard, à cet âge de transition, à ces premières heures de liberté dont l'emploi, bon ou mauvais, permet seul de juger la valeur d'une éducation. Or le patronage du dimanche les ramène toutes autour des Sœurs qui ont formé leur âme. Il n'y a pas, à nos yeux, de démonstration plus concluante. Quand la jeune fille de seize à dix-sept ans, jetée dans

procédé de *bons points utiles*. Chaque bon point représente, suivant la note d'application, de bonne conduite, etc., une valeur de 50, 80 centimes, 1 franc; ces bons points réunis permettent aux élèves d'acheter aux ventes, qui ont lieu quatre fois l'année, des objets d'ameublement, d'habillement, de toilette, etc. — Recommandé aux dames vendeuses en détresse.

un atelier grand ou petit de Paris, livrée au contact de compagnes qui ont tout vu, tout appris, attirée par des plaisirs qu'elle peut croire permis, vers des dangers sans nombre, préfère reprendre le dimanche matin le chemin du patronage, et que nous entendons dire qu'elle y vient sans une absence du jour où elle a quitté l'école professionnelle jusqu'à son mariage, que les Sœurs nous citent des jeunes femmes qui y amènent leurs maris, qui y apportent leur premier enfant comme pour l'offrir à la bénédiction de celles qui ont sauvé leur jeunesse, nous trouvons là la preuve, la certitude du bien accompli. »

CONCLUSION

Les écoles professionnelles dont nous venons de parler donnent une idée de toutes celles que les catholiques ont répandues sur toute la surface du territoire. De nos écoles professionnelles de garçons, nous dirions volontiers : *Testes loquuntur*, paroles que les humbles Sœurs qui dirigent les écoles professionnelles de filles traduisent dans le *sursum corda* de leur reconnaissance : « Mesdames, continuez. » Soutenues par les femmes chrétiennes qui justifient ce beau titre de dames patronnesses, par les hommes de cœur qui dirigent les Conseils ou font les cours des écoles professionnelles catholiques, elles révèlent le secret de leur vitalité, de cette vitalité des œuvres catholiques qui est comme un rayonnement de l'éternité.

« L'esprit chrétien les a inspirées, le génie chrétien a élevé l'édifice. Les hommes qui ont créé ces œuvres, comme ceux qui sont venus depuis se joindre à eux, n'ont jamais recherché leur propre avantage, leur propre gloire, la satisfaction de leur amour-propre. Ces hommes ont été et sont toujours de vrais chrétiens ; il n'y a point de rivalité entre eux, point de susceptibilités ; ils ne sont animés que du désir de faire le bien. Chacun est heureux de ce que son voisin fait de bien, et même se réjouit de ce qu'il le fait mieux que lui. C'est l'esprit chrétien qui donne à notre Oeuvre ce cachet de perfection que lui reconnaissent même ceux qui ne sont pas nos amis...

« Je remercie les bons Frères ; ils ne sont pas, à l'heure actuelle, appréciés de tout le monde, il y en a beaucoup aujourd'hui qui ne leur rendent pas la justice qui leur est due. Cela ne les arrête pas ; ils ne s'en affligent même pas, parce qu'ils ne cherchent pas leur récompense en ce monde, c'est ce qui augmente leur mérite devant Dieu. »

Tels sont les principaux passages de l'allocution que prononçait, le 27 avril 1884, à l'assemblée générale de l'Oeuvre de Saint-Nicolas, son vénérable président, le cardinal Guibert. La grande âme de notre

saint archevêque présentait le douloureux tableau des débordements de l'impiété contemporaine, « des honnêtes choses qui diminuent, des choses élevées qui s'abaissent ». S'adressant au conseil d'administration de Saint-Nicolas, Son Éminence concluait :

« Eh bien ! messieurs, si tous les industriels, si tous les hommes qui sont à la tête du commerce, car c'est surtout dans ces régions que se manifeste le péril et où se portent les convoitises, si tous ces hommes voulaient tenir une grande assemblée, délibérer sur les moyens à prendre pour conjurer le péril qui nous menace, et s'ils m'appelaient dans cette assemblée, je leur dirais : *Établissez dans Paris six maisons comme celle de Saint-Nicolas, établissez-en une dans chacune des villes moyennes de France. S'ils le faisaient, je crois que le problème social serait résolu.* »

Conclusion qu'une analogie bien permise nous autorise à étendre aux écoles professionnelles de jeunes filles, puisque le cardinal Guibert protège également de son patronage et de sa présidence l'OEuvre générale à laquelle elles sont agrégées.

Qu'ajouterons-nous à une parole aussi autorisée, aux encouragements dont le cardinal Caverot, pour ne citer que deux princes de l'Église catholique en France, honore à Lyon l'école professionnelle de La Salle? Soldats de l'Église, nous sommes dans le rang le cœur et l'esprit respectueusement attentifs au commandement de nos bien-aimés chefs spirituels. Toutefois, il paraît opportun de rappeler ici les derniers travaux par lesquels les assemblées des catholiques de France marquaient, à cet égard, leurs préoccupations.

La commission d'enseignement formée au sein du congrès de 1883 examinait, dans sa séance du 1^{er} mai, cette question de l'enseignement professionnel avec laquelle la *Ligue de l'enseignement* venait de faire, cette fois encore, beaucoup de bruit, peu de besogne. L'opinion était favorable, la question d'argent n'était pas, pour nous, la grosse difficulté. L'embarras est de trouver le personnel enseignant. Il ne faut pas songer aux ecclésiastiques qui croient s'éloigner de l'esprit de leur vocation en s'écartant de l'enseignement du latin, mais il convient de solliciter le concours des frères, d'une vocation plus modeste et que leurs succès, notamment aux écoles professionnelles de la rue de Vaugirard et d'Issy, désignent si haut à l'attention générale. La commission émettait la proposition, ratifiée à l'unanimité en assemblée générale, qu'il y avait lieu de demander aux supérieurs des congrégations de Frères de former des sujets à cet effet. Le bureau du congrès fit les démarches votées. — L'enseignement professionnel demeurait à l'ordre du jour de nos congrès; il parut même d'une telle importance que M. E. Keller n'hésitait pas à le prendre pour sujet du discours

qu'il prononçait à la clôture de l'Assemblée des catholiques, le 30 mai 1885 : « Grâce aux Frères, disait-il, la voie est largement ouverte; il ne reste plus qu'à la suivre; il faut multiplier les écoles professionnelles d'arts et métiers et d'agriculture *faisant des ouvriers et non des employés, glorifiant le travail manuel et non l'écrivoire*. Les meilleures sont celles qui laissent une grande place au travail effectif de l'atelier ou des champs et qui se bornent à deux ou trois heures de cours par jour. » M. Keller, qui préside habituellement la commission d'enseignement de nos congrès, est en même temps vice-président de la *Société générale d'éducation et d'enseignement*, cette grande œuvre de défense chrétienne, habituellement chargée de l'exécution des résolutions prises par les congrès catholiques en faveur de l'enseignement libre.

Ces quelques extraits manifestent, une fois de plus, comme les catholiques marchent tous d'accord, à la voix de leurs évêques.

Et maintenant, comme nous voilà à l'aise pour faire la riposte aux adversaires irréconciliables de l'enseignement chrétien, aux ennemis que nous vaut la *Ligue de l'enseignement*, fils non dégénérés de ces « blagueurs » que stigmatisait la mordante ironie de Proudhon, sous l'avant-dernière république! Les faits que nous opposons à leurs déclamations auront-ils du moins le pouvoir de les confondre? Quelque impudence qu'aient su atteindre leurs polémiques, il leur sera difficile de nous retourner la condamnation que leur dépêche le pasteur député Steeg, à leur congrès de Tours : « L'enseignement professionnel n'existe que dans le rapport que vous venez d'entendre. » Mais il faudrait qu'ils nous fissent l'honneur de nous lire et, connaissant leurs esprits prévenus, souvent gagnés, nous n'osons espérer tant de justice. Donc, ce n'est pas eux que nous prétendons convaincre.

Parviendrons-nous à nous faire entendre de la masse nombreuse, mais irrésolue, des esprits de bonne foi, dominés par des préjugés rationalistes, méfians toutes les fois qu'on leur expose une question dite irritante, invariablement acquis aux solutions de juste milieu, faisant d'incessants appels à une conciliation chimérique pour s'éviter le tracas de prendre parti, et, quand on leur fait sentir qu'en l'espèce, la conciliation est impraticable, se vengeant par l'assurance très véridique, d'ailleurs, en leur bouche, qu'ils ne sont pas gens de lutte et attendent ne rien brusquer? A ces esprits indécis mais de bonne foi, nous disons : voici, d'un côté, les rapports amoncelés par la *Ligue de l'enseignement*, calculez les résultats obtenus dans l'école préparatoire à l'apprentissage, dans l'école municipale Diderot, et comparez-les aux dépenses qu'elles ont coûtées; ajoutez, si vous le voulez, les superbes

déclamations dont M. Ferry agrémentait la pose de la première pierre de l'école primaire supérieure et professionnelle de Vierzon. D'autre part, prenez la peine de visiter nos écoles professionnelles catholiques. La méthode expérimentale est digne de la république scientifique, appliquez la méthode expérimentale. Voyez nos écoles : elles regorgent d'enfants, c'est même leur principale richesse, puisque, par ailleurs, elles se privent parfois même du nécessaire ; les faveurs du budget, l'impartialité de l'administration, leur sont inconnues ; elles vivent de sacrifice, mais donnent à plusieurs milliers d'enfants la sécurité du pain quotidien pour aujourd'hui et pour le reste de leur vie ; elles exigent une rétribution minime, il est vrai, mais une rétribution ; leurs règlements, peu compliqués, font logiquement la part prépondérante au travail manuel ; leurs professeurs se contentent, pour tout traitement, de 4 à 500 francs par an et, quand ils comptent vingt ou trente ans d'exercice, ils ne demandent pas leur mise à la retraite ; ils n'ont ni bourse, ni vêtements, ni fournitures classiques, ni représentations gratuites, ni même voyages scolaires à leur offrir, et leurs élèves reviennent pourtant avec bonheur à l'école professionnelle, au patronage qui leur rappelle leurs plus douces années. Les Sœurs, congédiées des derniers refuges où les maintenaient leur charité et la complicité de l'affection de leurs pauvres, les Sœurs préparent des ouvrières pour l'atelier, surtout pour la société, des mères chrétiennes. En votre âme et conscience, reconnaissez que les autres épuisent leur rhétorique pour le peuple dont ils se servent, et saluez cette grande fraternité des Frères et des Sœurs, le service gratuit du peuple.

En dépit des sophismes accumulés par le Fr. Ferry et ses mamelucks, le monde des idées se partage, en réalité, en deux camps : celui de la vérité, appartenant en propre à l'Église catholique ; celui des négations, et par conséquent des mensonges, qui a la franc-maçonnerie pour légion, pour enseigne *liberté de conscience et instruction*, pour complices toutes les basses passions et pour mot d'ordre destruction ; contrefaçon grimaçante de la divine unité de l'Église, la franc-maçonnerie dispute au Créateur l'âme de l'enfant, s'acharne à la ravir, à cet âge de douze ans et des années subséquentes, à l'âge où les facultés s'éveillent, où les convictions se forment, où les instincts et les goûts se changent en passions pour le bien ou pour le mal, selon le milieu où l'on va vivre. Nos écoles professionnelles catholiques qui, depuis longtemps, ont accepté le combat, prennent les enfants précisément à cet âge et, les conduisant jusqu'à celui de quinze ou dix-huit ans, les retiennent pendant les années de leur jeunesse pour les former au travail, leur

apprendre un état, les affermir dans la foi et la piété, les préparer enfin à soutenir dignement plus tard les luttes et les épreuves de la vie. Que l'enseignement professionnel donne ainsi sa note dans l'hymne des siècles où fidèles et rebelles tiennent leur partie telle qu'elle est arrêtée dans le plan divin, c'est dans l'ordre et nous ne saurions en être surpris.

Pour finir, le lecteur nous permettra encore un souvenir d'où se dégage la pensée que nous avons voulu mettre en lumière dans cette étude.

C'était en 1874. L'Assemblée nationale avait entendu dire qu'une des écoles professionnelles catholiques dont nous venons de parler avait entrepris contre les selliers-malletiers de la capitale une concurrence à ce point acharnée, que ceux-ci, désespérés, abandonnaient à vil prix leurs articles; encore un peu, ces négociants, à la recherche d'un sol moins ingrat, allaient-ils boucler la dernière valise de leurs magasins. L'Assemblée nationale s'en émut, elle prescrivit une minutieuse enquête et en confia la direction à un député dont nous pourrions citer le nom. Le député fut reçu avec les égards dus à son mandat; tout lui fut montré dans le plus grand détail, depuis l'atelier des jeunes apprentis ès malles jusqu'aux cuisines. Rassuré bien vite sur la portée de la crise commerciale dénoncée, notre honorable visita la maison avec le plus vif intérêt, fut frappé de l'air calme et heureux des enfants et se retira entièrement conquis à l'institution. En prenant congé du Frère directeur de l'établissement, il lui fit part de sa résolution de fonder, dans son département, un établissement analogue; il prit même le soin, d'ailleurs bien superflu, d'ajouter : « Je ne suis pas des vôtres. » Le Frère directeur hocha la tête et répondit avec la rude franchise qu'on lui connaît : « Monsieur le député, je vous crois aisément, mais vous ne ferez rien sans une congrégation de Frères; vos millions ne suppléeront pas au dévouement qu'ils apportent dans les œuvres d'enseignement qui exigent par-dessus tout patience et abnégation; je vous le déclare, vous ne réussirez pas. » Et ledit député n'a pas réussi, que nous sachions.

L'avertissement devrait bien servir à tous les maçons, francs ou non. Gageons qu'ils continueront, comme devant, à accumuler des rapports, surtout à voter des dépenses pour des œuvres problématiques d'éducation professionnelle. C'est la France qui paye!

Quant à nous, construisons et développons nos écoles professionnelles catholiques. Le génie chrétien qui les féconde rendra leur action salutaire pour le relèvement de la dignité du travail, pour la restauration de la patrie.

Fénelon GIBON.

REVUE CRITIQUE

- I. *Le Saint-Siège, la Pologne et Moscou au XVI^e siècle*, par le P. Pierling. — II. *Pascal physicien et philosophe*, par M. Nourrisson, de l'Institut. — *Œuvres de Pascal. Lettres écrites à un provincial*, avec une introduction et des notes, par M. L. Derôme. — III. *Causeries sur l'histoire de France*, par M. Hubault. — IV. *La Bulgarie*, par M. Louis Léger.

I

Une histoire qui n'a pas été faite encore, croyons-nous, et qui serait d'un grand intérêt, c'est celle des médiations dont les papes ont été chargés, ou dont ils ont pris l'initiative. Les annales du moyen âge et des temps modernes en mentionnent un grand nombre et des plus curieuses, soit par les renseignements qu'elles fournissent sur les questions qui en furent l'objet et les peuples qu'elles concernaient, soit sur les négociateurs qui y furent employés, soit enfin sur les souverains qui en firent la demande. Ce ne furent pas toujours, en effet, des fils de l'Église qui implorèrent l'intervention paternelle du représentant de Jésus-Christ sur la terre. La démarche que vient de faire, auprès de Sa Sainteté Léon XIII, l'empereur protestant d'Allemagne nous en rappelle une autre du même genre, et qui vint d'un souverain aussi peu catholique. Nous voulons parler de l'ambassade du tzar de Russie, Ivan le Terrible, auprès du pape Grégoire XIII, en 1581; — singulier rapprochement de chiffres! Cet épisode historique, dont un savant Jésuite russe, le P. Pierling, a raconté, il y a deux ans, les préliminaires dans un ouvrage dont nous avons rendu compte ici (*un Nonce du Pape en Moscovie*), est peut-être le plus remarquable exemple d'arbitrage pontifical que nous présente l'histoire des papes. Nous attendions le récit même de cet épisode, et nous pensions un peu le trouver dans le nouveau volume que le P. Pierling a publié récemment sous ce titre : *le Saint-Siège, la Pologne et Moscou* ¹; mais l'auteur nous avertit qu'il croit devoir ajourner l'achèvement de ce travail jusqu'à ce que les archives de Moscou aient mis au jour les documents qu'elles possèdent sur ce sujet et satisfait au désir des érudits.

¹ 1 vol. in-12. Ernest Leroux, édit.

En attendant que l'espoir donné à cet égard se réalise, le P. Pierling met au jour la relation curieuse d'un épisode de diplomatie pontificale qui se rattache de près à celui dont il s'occupe depuis longtemps, ou qui plutôt, à vrai dire, en est un des derniers incidents. Il s'agit des projets formés contre la Russie, après la mort d'Ivan le Terrible, par Étienne Bathory, roi de Pologne, projets auxquels les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint sont accusés, par les Russes, de s'être associés et d'avoir concouru de leurs conseils et de leur argent. Ces projets sont connus. Dans des vues à la fois religieuses et politiques, Bathory, ce grand capitaine et grand chrétien, avait, à deux reprises, dirigé son regard vers Moscou, dans la pensée d'en faire la conquête, et, après avoir ainsi réuni sous le même sceptre les deux branches de la famille slave, de marcher à leur tête contre les Turcs. Avec de telles forces, rien n'eût pu lui résister. Une première campagne eût fait tomber Constantinople entre ses mains, une seconde lui eût ouvert l'Asie, où l'élément slave se serait substitué à l'élément arabe et mongol, et où la croix aurait été replacée partout où l'avait abattue le croissant. Puis les Polonais catholiques ayant joué le premier rôle dans ces grands événements, leur influence aurait prévalu partout, le schisme grec se serait éteint peu à peu, et le monde chrétien aurait offert, à la fin, le consolant spectacle de l'unité rétablie. On connaît ces beaux rêves, mais ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on sait mal, ce sont les démarches et les négociations auxquelles ils donnèrent lieu, ainsi que la mesure dans laquelle les papes y prirent part. Ces négociations sont le sujet du nouveau volume que vient de nous donner le P. Pierling, d'après les documents officiels et inédits qu'il a eu la chance de rencontrer dans les archives du Vatican et dont il a inséré intégralement un certain nombre en appendice.

Le côté religieux des projets de Bathory étaient bien de nature à les faire agréer par les Souverains Pontifes, qui n'avaient cessé de travailler à maintenir ou à rétablir la paix entre les princes chrétiens pour les lancer contre l'islamisme. Aussi s'étaient-ils montrés extrêmement empressés à accueillir Ivan le Terrible, quand il leur envoya offrir son concours. Or, on a pu croire, en Russie, que la déception éprouvée à Rome, lorsque le tyran moscovite mentit aux avances qu'il avait faites, y indisposa profondément contre lui et contre son pays, et insinuer que, par ressentiment, les papes auraient souri aux plans de Bathory et les auraient, à deux reprises, encouragés et efficacement soutenus. On verra par les détails dans lesquels entre le P. Pierling, que c'est là une erreur, et que, tout en témoignant à Bathory une grande affection, tout en l'encourageant dans ses projets de guerre contre les Turcs, tout en se prêtant aux négociations qui pouvaient amener l'alliance des deux États slaves, ils se gardèrent d'entretenir,

chez l'ambitieux roi de Pologne, l'idée de commencer par détrôner le fils d'Ivan IV, en profitant de sa faiblesse intellectuelle et de ses embarras. C'est par ce démenti donné aux insinuations malveillantes de certains historiens contre les deux papes Grégoire XIII et Sixte-Quint qui gouvernèrent l'Église à cette époque, que se termine le volume, si intéressant encore à d'autres titres, que nous signalons à nos lecteurs, et dont ils sentiront, nous n'en doutons point, toute l'opportunité. « L'un et l'autre, dit le P. Pierling, ont constamment dirigé l'ambition de Bathory vers la destruction du croissant; ils ont cherché en même temps, d'une manière efficace, à faire de Moscou un auxiliaire, mais non une victime. »

II

Depuis celles auxquelles, il y a cinquante ans bientôt, Victor Cousin donna l'impulsion, les études sur Pascal ont été peu nombreuses, du moins au point de vue de la philosophie. Les esprits sont peu tournés aujourd'hui de ce côté, ils inclinent de préférence vers l'histoire. Aussi est-ce à cet ordre de travaux que se rattache surtout le volume que M. Nourrisson, de l'Institut, vient de publier sous ce titre : *Pascal physicien et philosophe*¹. L'auteur s'y applique moins à exposer les doctrines scientifiques et philosophiques de Pascal, que les circonstances dans lesquelles elles se sont produites et le caractère qu'elles ont pu en recevoir. « Si l'on veut comprendre ce que fut Pascal, dit M. Nourrisson, il convient de distinguer en lui ce qu'on a trop souvent confondu, le penseur philosophe, le physicien géomètre et le polémiste sectaire. »

De ce dernier et des pamphlets qui l'ont placé à cet ordre, dans les lettres, M. Nourrisson ne dit que ces mots, qui sont l'expression d'un jugement un peu sévère, mais équitable d'ailleurs : « Si les *Petites Lettres*, après avoir été traduites en latin, en italien, en espagnol, en anglais, demeurent, par leur date comme par leur mérite, un des premiers monuments de notre langue; si on les cite à bon droit comme un chef-d'œuvre de tactique, d'invective et d'ironie, il est permis de douter qu'elles honorent l'impartialité de Pascal autant qu'elles ont contribué à mettre en lumière son art incomparable d'écrivain. »

L'étude sur Pascal philosophe n'a pas, selon nous, le développement que le sujet demanderait. M. Nourrisson y semble préoccupé, avant tout, de le défendre contre les contradictions qu'on lui a prêtées au dix-huitième siècle et dont on l'accuse encore dans le nôtre, à l'endroit de la raison humaine, qu'il élève et abaisse tour à tour avec une

¹ 1 vol. in-12. Librairie académique. Perrin, éditeur.

excessive exagération. Dans ces peintures alternatives et si vigoureusement colorées des infirmités et des grandeurs de notre esprit, il n'y aurait, chez l'auteur des *Pensées*, qu'un procédé d'argumentation, qu'une tactique, que l'emportement de sa nature lui fait pousser jusqu'au voisinage de l'excès. C'est pour ne l'avoir pas étudié d'assez près qu'on a cru Pascal ennemi de la philosophie. « Non, dit M. Nourrisson, ce n'est pas tant la philosophie elle-même qu'il combat, que la philosophie qui se sépare de la religion; ce n'est pas tant la raison en soi qu'il répudie, que la raison qui prétend se suffire à soi-même. » — « Salut donc, ô Pascal, ajoute M. Nourrisson en terminant, dans une apostrophe émue, salut! superbe et mélancolique génie. Vous me troublez, mais vous me consolez; avec vous, je me dis : « Que « de royaumes m'ignorent! » et m'abîme dans mon néant; comme vous, « le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye »; mais, avec vous, je m'assure « que le ciel, les astres, le firmament, ne valent pas « un seul des esprits »; transporté par votre puissante ironie comme sur des ailes, je me sens élevé, au-dessus des fanges et des niaiseries, « à ce royaume où la force ne fait rien »; aux langueurs de mon esprit vous subvenez par l'élan du cœur, aux défaillances de la raison par la vivacité inextinguible du sentiment; avec vous toute âme irrésistiblement s'écrie : « Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur « la terre ».

Comment Pascal pourrait-il être soupçonné d'hostilité radicale contre la philosophie, lui grand admirateur de Descartes, avec qui il avait une parenté d'esprit si manifeste, et dont ses amis de Port-Royal, ainsi que tous les grands esprits du dix-septième siècle, subirent l'influence? Sans doute, il y eut entre eux des dissidences, mais elles portèrent principalement sur des problèmes de physique, notamment la fameuse question du vide. On en trouvera l'histoire intéressante, quoique non toujours précisément édifiante, dans le chapitre où M. Nourrisson rappelle les rapports qu'eurent entre eux ces deux grands hommes qui, pour autant, comme il le dit, « n'en furent pas moins hommes ». Ce chapitre se recommande spécialement aux savants.

Il y en a, tout à côté, un autre plus curieux; c'est celui qui a pour titre : *Pascal et le chevalier de Méré*. D'après ce qu'on sait de ce dernier personnage, sorte de bel esprit mondain, on s'étonnerait de trouver Pascal en fréquentation avec lui, si l'on ne se rappelait que l'auteur des *Pensées*, avant de former le projet du livre dont les pages immortelles des *Pensées* sont des fragments, avait noué des relations avec le monde, duquel, pour des raisons de santé et d'autres, il était resté assez éloigné jusque-là, et qu'il y avait même fait des plans d'établissement. Le chevalier de Méré fut son introducteur dans une société aristocratique et lettrée, où les mœurs étaient légères et les

esprits volontiers *libertins*, comme on disait alors, c'est-à-dire impies. L'impression que fit sur lui cette société irrégulière, plus nombreuse, à cette date, que nous ne l'imaginons, fut pour beaucoup dans ce qu'on a appelé la *seconde conversion* de Pascal et la résolution qu'il prit de consacrer exclusivement sa plume à la défense et à l'apologie de la religion. L'accident du pont de Neuilly, si ce n'est pas une légende, comme M. Nourrisson est assez disposé à le croire, y eut une bien moindre part; car cette détermination ne fut pas subite. Pascal avait commencé, en effet, par se détacher de l'étude des sciences, qui avait été jusque-là l'objet de ses prédilections, et cet abandon auquel Méré, quelque peu platonicien, ne fut pas étranger peut-être, ne se fit pas en un jour. Quoi qu'il en soit, au surplus, l'abandon qu'il en avait fait était complet depuis plusieurs années, Pascal l'écrivit lui-même à Fermat, deux ans avant sa mort, en lui avouant qu'il « est dans des études si éloignées de cet esprit-là, qu'à peine se souvient-il qu'il y en ait ». Il faut donc bien admettre, avec M. Nourrisson, que ce fut bien « par sa conversion à l'unique nécessaire » que Pascal se désenchantait des sciences pour lesquelles il s'était d'abord si vivement passionné, et que la dévotion qu'il embrassa ne fut point l'effet d'une terreur subite et vertigineuse, quoi qu'on en dise encore dans l'Université, et qui d'ailleurs n'en a point les caractères.

En même temps que celle dont nous venons de parler, une autre étude sur Pascal a paru en tête d'une nouvelle édition de ses œuvres, par M. L. Derôme¹. Par son étendue, par le travail sérieux et consciencieux, par le talent aussi dont elle témoigne, cette étude mériterait un autre titre; c'est tout un livre. L'auteur y a coordonné et « concentré », comme on dit aujourd'hui en politique, toutes les données actuellement acquises sur Pascal, sa vie, ses relations, ses écrits. A la différence de M. Nourrisson, qui n'a envisagé Pascal que par certains côtés, M. L. Derôme en a entrepris un portrait en pied. Ce qu'il s'est proposé, c'est d'abord la restitution aussi complète qu'elle est maintenant possible de cette grande figure, dont nous n'avons eu pendant longtemps que quelques traits, suspects encore d'altération ou de faux éclairage, puis, — travail non moins nécessaire, — sa mise en cadre, c'est-à-dire la restauration de son milieu historique. Quelque individuel que soit son génie, il n'y a pas qu'un solitaire chez Pascal. D'abord, ses travaux scientifiques les plus personnels ne furent pas faits à l'écart et tenus secrets; M. Nourrisson nous l'a bien montré dans la partie de

¹ *Œuvres de Pascal*, t. 1^{er}. *Lettres écrites à un provincial*, nouvelle édition avec une introduction générale, les variantes des éditions originales, des notes historiques, philologiques et bibliographiques, par L. Derôme. Garnier frères, éditeurs.

son étude intitulée : *Pascal physicien*. Quant aux *Lettres à un provincial*, on sait que l'initiative n'en vint pas de lui, et que l'idée lui en fut suggérée par ses amis de Port-Royal. Les *Pensées* elles-mêmes sont nées, pour la plupart, de son contact avec la société mondaine qu'il fréquente durant cinq à six ans avec une assez grande et même assez singulière assiduité. Pascal et son entourage, telle est donc la double tâche que s'est donnée M. Derôme. Les deux parties n'en sont pas remplies aussi entièrement qu'on pourrait le désirer, mais elles ont un grand intérêt; on n'y apprend pas tout ce qu'on voudrait savoir sur la personne de Pascal, ni sur celle des gens avec lesquels il vécut ou se rencontra, mais on y trouve bien des choses curieuses, peu connues, très précieuses, surtout lorsqu'on arrive à la date de 1647, où Pascal atteignit sa vingt-quatrième année, qui fut une ère dans sa vie, dit M. L. Derôme. Cette date est à peu près aussi celle de sa première rencontre avec les Jésuites qui avaient pris parti contre lui dans la polémique sur la pesanteur de l'air, lui avaient notamment contesté l'initiative et la propriété de ses découvertes, et même l'avaient accusé de s'attribuer les travaux des savants italiens en cette matière. Pascal garda bonne mémoire de ces attaques vraiment gratuites et qui, selon M. Derôme, recéleraient un petit mystère. « Ne serait-ce pas, dit-il, que la première conversion de Pascal avait déjà eu lieu, qu'elle avait été occasionnée par la lecture des livres de Saint-Cyran, qu'il avait contracté des liaisons avec les jansénistes et que, la guerre étant dès lors engagée entre les disciples de Saint-Cyran et la Compagnie, les Jésuites poursuivaient en lui un adversaire religieux? » La conjecture serait vraie, qu'il n'en résulterait pas, selon nous, une justification pour les *Provinciales*.

Ce qu'on a appelé la première conversion de Pascal n'en est pas une en réalité; il n'avait jamais cessé d'être catholique, seulement, l'était-il peut-être un peu froidement, comme on l'était par fait d'habitude, moitié par croyance et moitié par tradition, dans la haute bourgeoisie, à laquelle il appartenait. L'effet saisissant qu'eut sur lui la connaissance de la réaction religieuse qui commençait alors en France et la lecture du livre de Jansénius : *De la réformation de l'homme intérieur*, s'explique par le caractère excessif qu'avait cette réaction dans le groupe des disciples français de l'évêque d'Ypres, avec lesquels Pascal entra en rapports, par le goût qu'ont, en général, les jeunes gens pour les exagérations et par l'effet de son tempérament maladif et nerveux qui était, dit M. Derôme, — un peu exagéré lui-même ici dans les termes, — « de se jeter avec une sorte d'énergie furieuse sur l'objet qu'il rencontrait ».

Comment, de l'ardente dévotion où il s'était lancé alors et où il aurait poussé impérieusement, paraît-il, toute sa famille et même

son père, passa-t-il à la vie mondaine où il demeura six ans, sans vice ni dérèglement, comme l'assure M^{me} Périer, mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement? C'est ce qu'on ignore. La raison qu'en donne sa nièce, à savoir que, selon ses médecins, les distractions vaudraient mieux pour sa santé que son austère solitude, est évidemment insuffisante. M. L. Derôme a cherché à combler la lacune qu'offre, sur ce point, à dessein peut-être, la notice de M^{me} Périer. Cette partie de son travail est pleine d'intérêt, non tant par ce qu'elle nous révèle sur Pascal lui-même, que par ce qu'elle nous apprend du monde auquel il se trouva alors mêlé. L'impiété, fruit de la renaissance et du protestantisme, y régnait effrontément dans les discours et dans les mœurs. Le tableau qu'en fait M. Derôme est un peu poussé au noir, croyons-nous, et, pour sûr, le cadre ne s'en étendait pas aussi loin qu'il le dit dans la haute société. Il y a là toutefois des indications à noter pour qui voudrait faire, en face de celle de la réforme catholique qui s'accomplissait alors dans les classes moyennes, l'histoire des mœurs des hautes classes en France, au commencement du dix-septième siècle. Ce qu'en connut et en partagea Pascal, — à quel degré? on ne saurait le dire exactement, — eut sur lui un effet salutaire; sa seconde conversion en fut le résultat. Un grand et définitif travail se fit alors chez lui. « Au lieu de pâlir sur les secrets de la nature inanimée, il a entrepris l'étude de l'homme, dit M. Derôme; il est allé le voir de près, s'amuser, causer, jouer, assister au spectacle de ses mœurs, vivre en un mot. » A première vue, de ce long espace de six ans il n'y a pas plus de trace dans ses œuvres que dans le récit de ceux qui nous ont raconté sa vie. C'est encore une erreur d'optique, ajoute M. Derôme, qui rapporte à ce temps plusieurs écrits de lui peu connus et néanmoins très importants à connaître comme préludes des *Pensées*, et probablement comme en contenant l'idée première. Cette conjecture avait déjà été émise, mais elle est ici fortement corroborée; il y a lieu de douter cependant que ce soit en vue d'étudier l'homme, comme semble l'imaginer M. Derôme, que Pascal a voulu voir le monde : des motifs moins élevés l'y conduisirent probablement.

Entre les choses dont il s'occupa alors, il en est une qu'on ne serait point porté à soupçonner assurément : c'est la politique. Tout paradoxal que cela puisse paraître, M. Derôme soutient que Pascal s'en inquiéta, comme de tout le reste, et même s'en mêla, ainsi que beaucoup de gens de son temps. Ce qu'il dit, à cet égard, est assez piquant.

Faut-il maintenant croire que la seconde conversion de Pascal fut un coup subit de la Providence, l'effet d'une résolution subite prise sur les instances de sa sœur, à la suite de l'accident légendaire du pont de Neuilly? Non, car il est très évident que cette définitive conversion

fut le fruit des réflexions que firent naître en lui le contact des réalités et l'expérience de la vie humaine. L'homme ne disparut pas tout d'un coup, et pas sitôt qu'on l'a insinué et qu'on le croit, chez l'austère chrétien à qui l'on doit les *Pensées*. On en a une preuve manifeste dans les *Provinciales*.

L'histoire de ces pamphlets, très complète ici, n'est pas pour les réhabiliter quant au fond. Le jansénisme ne gagne pas à l'étude qu'en fait M. Derôme. Sur la grave question qui y donna lieu, ou qui plutôt en fut le prétexte, — les accommodements de la morale, — le nouvel éditeur nous semble partager l'avis d'un savant et spirituel universitaire, M. Thamin, l'auteur du livre sur la casuistique stoïcienne dont nous avons parlé ici il y a quelques mois et auquel nous renvoyons (n° du 25 juin dernier). Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier les pages qu'il a écrites sur la façon différente dont comprenaient le rôle du christianisme les Jésuites et les jansénistes, au service desquels Pascal avait probablement mis sa plume et ses ressentiments. « Dans cette petite école fermée de Port-Royal, dit M. Derôme, on est intolérant, partisan de la *morale étroite*. On ne songe pas à conquérir le monde; on agit pour soi, dans l'intérêt d'une conscience pleine de scrupules. Les Jésuites, au contraire, sont les partisans de la *voie large*, les agents du gouvernement de l'Église universelle. Celle-ci est une vaste communauté, qui s'étend à un grand nombre de nations, différentes d'origine et de mœurs. Elle est obligée de s'accommoder partout au tempérament des hommes, à leurs préjugés, à leurs passions, afin de conserver sur eux son empire. Elle concède, acquiesce de fait à tout ce qui ne viole pas ouvertement ses principes ou qu'elle est obligée de tolérer... Les Jésuites qui la servent font comme elle. C'est ce que Pascal n'entend pas ou ne veut pas entendre... » Hélas! ce n'est pas seulement, chez lui, prévention de doctrine, esprit de secte; c'est aussi, on ne peut se le dissimuler, rancune de savant, et, qui pis est, d'inventeur tremblant d'être frustré de l'honneur de sa découverte.

Nous ne ferons plus, après l'idée que nous venons de donner de ce jugement des *Provinciales*, quant au fond, que d'en signaler l'appréciation littéraire, indépendante et très distinguée, nous arrêtant là pour aujourd'hui, faute de place, et puisque, tout aussi bien, ces pamphlets sont la seule partie encore parue de l'édition des *Œuvres de Pascal*, dont M. Derôme a pris la direction, nous reviendrons sur son *Introduction* à l'occasion des autres volumes. Ajoutons toutefois que les notes qui accompagnent le texte de celui-ci, notes souvent très développées, sont d'une loyale et solide critique.

III

Réparons envers un petit livre de M. Hubault, sur l'histoire de France, un retard qui ne serait plus excusable aujourd'hui que partout se rouvrent les écoles. C'est à ces établissements, en effet, ou plutôt à la jeune population qui les fréquente, qu'est destiné ce nouveau travail du savant professeur du lycée Louis-le-Grand. Il n'a rien de commun, dans la forme d'abord, on s'en doute bien, avec la thèse philosophico-politique dont nous venons de parler. C'est quelque chose d'aisé, de clair et de très intéressant, que ces *Causeries sur l'histoire de France*¹, où l'habile maître, l'auteur des excellents précis que nous avons recommandés ici plusieurs fois, s'est fait simple conteur, narrateur abondant et varié. Ces causeries sont de libres excursions en dehors des cadres ordinaires de l'enseignement historique, des développements complémentaires sur toutes sortes de sujets, dont le tour est tantôt piquant, comme dans l'entretien sur Louis XI, qui est une véritable scène de tribunal où accusateurs et défenseurs prennent la parole, et tantôt ingénieux, comme dans le chapitre intitulé : *la Loire*, emprunté, quant à l'idée, à un brillant article de M. Lavedan, et où le tableau du doux fleuve s'anime du récit des épisodes les plus divers de nos riches annales. Mais ce qui distingue et recommande surtout ce volume, c'est l'esprit à la fois patriotique et chrétien dont il porte, à toutes les pages, l'empreinte chaleureuse, et la revendication courageuse pour la Monarchie et l'Église de toutes les gloires que le fanatisme des partis anarchiques et la tactique d'un enseignement hostile à toute idée religieuse cherchent à leur disputer aujourd'hui.

IV

Nous recevons au dernier moment, trop tard pour faire plus que le signaler, un volume de l'intérêt le plus actuel. Son titre l'indique : *la Bulgarie*², et le nom dont il est signé en est, à lui seul, une recommandation. M. Louis Léger, professeur de langue et de littérature slaves au Collège de France, s'est fait depuis longtemps une spécialité de l'étude des populations danubiennes, dont nous ne savions guère que le nom, quand, il y a quarante ans, notre ami, Cyprien Robert, nous les révéla en quelque sorte et nous fit sentir leur relèvement. De plus complètes informations nous sont venues depuis sur leur compte, dans lesquelles M. Léger a eu sa

¹ Un vol. in-12. Delagrave, éditeur.

² *La Bulgarie*, par Louis Léger, professeur au Collège de France. 1 vol. in-12. Librairie Léopold Cerf.

large part. Nous avons parlé, ici, il y a moins d'un an, d'un curieux volume, où il annonçait, à peu de choses près, les événements qui se passent en ce moment et mettent en émoi la diplomatie, qui avait cru en prévenir l'explosion. Le volume d'aujourd'hui aidera beaucoup à l'expliquer. On comprendra mieux, après l'avoir lu, l'entreprise audacieuse du prince Alexandre; on s'expliquera mieux aussi l'ardeur avec laquelle la Bulgarie, coupée en deux par des conventions étrangères à ses traditions historiques, aspire à reconstituer son unité, quand on saura, ce que l'on sait peu, qu'elle fut jadis un État dont les destinées, brutalement interrompues par l'invasion ottomane, il y a cinq siècles, paraissent se réveiller et lui sourire. Ce dont on restera surtout persuadé, à la lecture du nouveau volume de M. Léger, c'est de l'impossibilité pour les Turcs de maintenir leur domination sur ce qui leur reste de la malheureuse presqu'île des Balkans. Vainement chercheraient-ils, — et nous ne savons s'ils s'en occupent beaucoup, — à améliorer leurs procédés de gouvernement, ils n'effaceraient jamais le souvenir odieux du régime sous lequel ils ont tenu, jusqu'aux premières années de ce siècle, les populations de ces contrées et les Bulgares en particulier, régime de sang et d'humiliation dont, en document d'origine locale, les *Mémoires de l'évêque Sofroni*, traduits par M. Léger, nous offrent le tableau révoltant. Ce document, que nul ressentiment n'a dicté d'ailleurs et qui dit les choses uniquement pour les dire, est, dans sa naïve crudité, la plus infamante et la plus décisive condamnation de la domination musulmane.

P. DOUHAIRE.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

S. S. LE PAPE LÉON XIII

SUR LA CONSTITUTION CHRÉTIENNE DES ÉTATS

*A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques
et Évêques du monde catholique en grâce et en communion
avec le Siège Apostolique,*

LÉON XIII, PAPE

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Œuvre immortelle du Dieu de miséricorde, l'Église, dont la mission première et essentielle consiste à sauver les âmes et à les mettre en possession de la félicité du ciel, est par elle-même, dans la sphère des intérêts purement terrestres, la source d'où jaillissent spontanément de si nombreux et de si précieux avantages, qu'elle n'en pourraient produire de plus considérables, alors même qu'elle aurait été principalement fondée en vue de favoriser le bonheur de la vie présente. Partout, en effet, où l'Église a mis le pied, elle a immédiatement changé la face des choses et introduit dans les mœurs publiques, avec des mœurs jusqu'alors inconnues, une façon de vivre nouvelle et exquise. Tous les peuples qui l'ont adoptée se sont distingués par leur douceur, leur esprit de justice et la gloire de leurs actions. Elle est cependant déjà bien ancienne, l'accusation formulée contre l'Église d'être incompatible avec les principes du gouvernement civil et incapable de contribuer en rien, soit aux avantages, soit aux agréments qu'ambitionne avec raison, et comme d'instinct, toute société bien constituée. Dès les commencements de l'Église, des reproches identiques et aussi injustes étaient adressés aux chrétiens pour les rendre suspects et odieux. C'est de ce chef qu'ils étaient, nous le savons,

appelés ennemis de l'empire. A cette époque, l'opinion courante faisait retomber à la charge des chrétiens la responsabilité des malheurs publics dont la cause véritable eût dû être cherchée par la justice de Dieu, tirant vengeance des crimes des hommes. On sait comment le désir légitime de répondre à cette atroce calomnie arma le génie et aiguïsa la plume de saint Augustin. C'est surtout dans la *Cité de Dieu* qu'il mit en lumière l'efficacité de la sagesse chrétienne envisagée dans ses rapports intimes avec la prospérité publique. Il le fit avec tant d'éclat, qu'il sembla moins avoir plaidé la cause des chrétiens de son temps qu'avoir remporté un perpétuel et définitif triomphe sur toutes les fausses accusations dirigées contre le christianisme. Toutefois, la manie funeste de renouveler les mêmes plaintes et les mêmes griefs ne s'est point calmée, et un grand nombre d'hommes ont trouvé bon de chercher en dehors des doctrines approuvées par l'Église les principes destinés à régir la société civile. De là est venu, surtout dans ces derniers temps, ce *droit moderne*, comme ils l'appellent. Ce droit qu'ils disent être comme l'épanouissement d'une société parvenue à l'âge viril, et dont la naissance serait due aux progrès de la liberté, commence à prévaloir et à dominer partout. Cependant, en dépit de toutes les expériences qui ont été faites, il demeure bien établi que l'on n'a pas encore trouvé, pour la constitution et le gouvernement des sociétés, un système préférable à celui qui est comme le résultat spontané de la doctrine évangélique. Il est donc d'une importance souveraine (et ce devoir est en parfaite harmonie avec notre charge apostolique) d'instituer une comparaison entre les nouveaux systèmes politiques et la doctrine chrétienne. La vérité qui jaillira de cette comparaison supprimera, nous en avons la confiance, toute cause d'erreur ou de doute. Il en résultera que chacun pourra voir aisément par quels principes généraux il devra conduire et laisser gouverner sa vie.

Il n'est pas difficile d'établir quelle structure et quelle forme aura la société civile, si le gouvernement de l'État s'inspire des principes du christianisme. Par nature, l'homme est fait pour vivre en société avec ses semblables. En effet, dans l'état d'isolement, il ne peut ni se procurer les objets nécessaires au maintien de son existence, ni acquérir la perfection des facultés de l'esprit et de celles de l'âme. Aussi, a-t-il été pourvu par la divine Providence à ce que les hommes fussent appelés à former non seulement la société domestique, mais la société civile, laquelle seule peut fournir les moyens indispensables pour consommer la perfection de la vie présente. Mais, comme aucune société ne saurait subsister sans un chef qui commande aux autres et imprime à chacun d'eux, pour atteindre le but commun, une même et efficace impulsion, une autorité est nécessaire aux hommes constitués en société pour les conduire; et, comme la société elle-même,

cette autorité procède de la nature et, par conséquent, elle a Dieu lui-même pour auteur. Il résulte encore de là que le pouvoir public, considéré en lui-même, ne peut venir que de Dieu, parce qu'il n'est et ne peut être autre chose qu'un certain écoulement de la puissance divine et infiniment parfaite par laquelle Dieu régit le monde, car Dieu seul est le véritable Seigneur de l'univers, et toutes les créatures, quelles qu'elles soient, doivent nécessairement lui être soumises et lui obéir. Tous ceux donc qui ont le droit de commander le tiennent uniquement de Dieu, chef suprême de l'univers. « Toute puissance est de Dieu. » (Rom. XIII, 1.)

Le droit du commandement n'est d'ailleurs en lui-même nécessairement lié à aucune forme politique. Il peut légitimement revêtir celle-ci ou celle-là, pourvu qu'elle soit réellement capable de servir l'intérêt public et de procurer le bien général. Mais, quelle que soit la forme du gouvernement, tous les chefs d'État doivent avoir le regard fixé sur Dieu, souverain modérateur du monde, et, dans l'accomplissement de leur mandat, prendre exemple sur Lui et recevoir de Lui leur loi. De même, en effet, que, dans le monde visible, Dieu a créé des causes secondes où, d'une certaine façon, se reflètent la nature et l'action divine et qui concourent à réaliser la fin en vue de laquelle l'univers existe, de même il a voulu que, dans la société civile, il y eût une autorité de gouvernement dont les dépositaires seraient les représentants et comme l'image de son pouvoir et de sa providence à l'égard du genre humain. Le commandement doit donc être juste et moins sentir le maître que le père, parce que la puissance de Dieu sur les hommes est souverainement juste et intimement unie à sa paternelle bonté. Il doit d'ailleurs être exercé pour l'avantage des citoyens, parce que ceux qui commandent aux autres ne sont investis du pouvoir que pour procurer le bien public. Jamais, sous aucun prétexte, le pouvoir politique ne doit favoriser exclusivement les intérêts d'un seul ou de quelques-uns, puisqu'il a été établi pour le bien général de tous. Si les chefs d'États se laissent entraîner à exercer le pouvoir injustement, si, abusant du pouvoir, et péchant par orgueil, ils malversent dans le maniement des intérêts publics, qu'ils le sachent, ils auront, un jour, à rendre compte à Dieu de leur conduite; et ce compte sera d'autant plus rigoureux qu'ils auront été investis d'une autorité plus sainte et auront occupé un rang plus élevé. « Les puissants seront puissamment tourmentés. » (Sagesse, VI, 7.)

Il convient aussi que la majesté du commandement soit comme escortée par l'hommage volontaire du respect des citoyens. En effet, s'ils sont une fois bien convaincus que ceux qui gouvernent exercent l'autorité comme mandataires de Dieu, ils se sentiront redevables en justice des devoirs suivants envers eux; c'est-à-dire qu'ils accueilleront leurs ordres avec docilité et que leur obéissance et leur fidélité auront

quelque affinité avec les sentiments de la piété filiale. « Que toute âme soit soumise aux puissances plus élevées. » (Romains, XIII, 1.) Car il n'est pas plus permis de mépriser le pouvoir légitime, quelle que soit la personne dans laquelle il réside, que de résister à la volonté de Dieu; or ceux qui sont rebelles à cette volonté, se précipitent d'eux-mêmes à leur perte. « Celui qui résiste au pouvoir (légitime) résiste à l'ordre établi par Dieu, et ceux qui résistent ainsi opèrent eux-mêmes leur damnation. » (Romains, v, 2.) Ainsi, refuser l'obéissance et faire appel à la violence pour soulever la multitude par voie de sédition contre l'autorité légitime, c'est un crime de lèse-majesté, non seulement humaine, mais divine.

La société politique étant fondée sur ces principes, il est évident qu'elle doit satisfaire par des actes publics de religion aux nombreux et très importants devoirs par lesquels elle est liée envers Dieu. Si la nature et la raison imposent à chacun de nous en particulier l'obligation d'honorer Dieu et de lui rendre un culte, parce que nous dépendons de sa puissance et parce que, sortis de Lui, nous devons retourner à Lui, la société civile est astreinte à une loi semblable. En effet, les hommes réunis entre eux par le lien d'une commune société ne sont pas moins dépendants de la puissance de Dieu que les hommes pris isolément. Autant au moins que l'individu, la société doit rendre grâce à Dieu, de qui elle procède, qui la conserve par sa providence et à la bonté de qui elle est redevable des biens sans nombre dont elle est comblée.

C'est pourquoi, de même qu'il n'est permis à personne de négliger ses devoirs envers Dieu et que le plus grand de tous les devoirs est de croire et de professer non pas la religion qui revient le mieux au goût de chacun, mais celle que Dieu lui-même a imposée et que les preuves les plus péremptoires établissent être la seule vraie entre toutes les autres; de même, les sociétés politiques ne peuvent, sans crime, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou traiter dédaigneusement la religion comme si elle était étrangère à l'intérêt public et sans utilité pour lui; ou admettre indifféremment, suivant les caprices de chacun, n'importe quelles religions. Dans les honneurs qu'elles rendent à la divinité, elles doivent se conformer strictement aux usages et aux formes du culte par lequel Dieu lui-même a fait savoir qu'il voulait être honoré.

Les chefs d'État doivent donc tenir pour saint le nom de Dieu et mettre au nombre de leurs devoirs principaux l'obligation de favoriser la vraie religion, de la protéger de leur bon vouloir, de la couvrir de l'autorité tutélaire des lois et de rien établir ou ordonner qui puisse contrarier son action. Ils sont redevables de tout cela aux citoyens dont ils sont les chefs. En effet, tous tant que nous sommes, nous avons reçu le don de la vie et nous avons été élevés en vue d'un bien

final suprême, placé dans le ciel au-dessus de cette courte et fragile existence, bien auquel il faut tout rapporter. Or, puisque de ce bien dépend la complète et parfaite félicité des hommes, il est pour chacun d'un intérêt supérieur à tout autre considération de se mettre en possession de ce bien. Donc, puisque la société civile a été établie pour l'utilité de tous, elle doit, en favorisant la prospérité publique, veiller au bonheur des citoyens de façon non seulement à n'y mettre aucun obstacle, mais au contraire à leur assurer toutes les facilités possibles en ce qui touche à la conquête de ce bien suprême et immuable. La première de toutes consiste à faire respecter d'une manière inviolable la religion qui a pour office d'unir l'homme à Dieu.

Quant à décider quelle religion est la vraie, cela n'est pas difficile pour quiconque y voudra employer un jugement sage et une âme sincère. En effet, que la seule religion véritable soit celle dont Jésus-Christ lui-même est l'auteur, et dont il a confié à son Église la garde et la diffusion : cela est établi par des preuves très nombreuses, claires, irréfutables et invincibles, à savoir la vérité des prophéties, la multitude des miracles, la rapidité avec laquelle la foi s'est propagée même parmi ses ennemis et en dépit des plus grands obstacles, le témoignage des martyrs et autres semblables arguments : car le Fils unique de Dieu a établi sur la terre une société appelé Église et il l'a chargée de continuer à travers tous les âges le sublime et divin office que lui-même avait reçu de son Père : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » (S. Jean, xx, 21.) « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle. » (S. Matthieu, xxviii, 20.) De même donc que Jésus-Christ est venu sur la terre « afin que les hommes eussent la vie et une vie plus abondante » (S. Jean, x, 10), l'Église a même objet et même fin, à savoir le salut éternel des âmes ; et sa constitution, exactement proportionnée à cet objet est telle, qu'elle embrasse dans son extension l'humanité tout entière et qu'elle n'est circonscrite par aucune limite ni de temps ni de lieu. « Prêchez l'Évangile à toute créature. » (S. Marc, xvi, 13.)

A cette immense multitude d'hommes Dieu lui-même a donné des magistrats investis d'une autorité de commandement. A leur tête, il en a préposé un qui est le chef de tous, dont il a voulu faire le maître de vérité le plus grand et le plus sûr, et à qui il a confié les clefs du royaume des cieux : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » (S. Math., xvi, 19.) « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » (S. Jean, xxi, 16, 17.) « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas. » (S. Luc, xxii, 32.) Bien que composée d'hommes, comme la société civile, cette société de l'Église, soit à cause de la fin qui lui est assignée, soit à cause des moyens dont elle se sert pour atteindre cette fin, est surnaturelle et spirituelle. Elle se distingue donc et elle diffère de la société civile. En outre, et ceci est de la plus haute

conséquence, elle constitue une société parfaite dans son genre et dans ses droits, parce que, de l'expresse volonté et par la grâce de son fondateur, elle possède en elle-même et par elle-même toutes les ressources qui sont nécessaires à son existence et à son action. Et, comme la fin à laquelle tend l'Église est la plus noble de toutes, de même son pouvoir l'emporte sur tous les autres pouvoirs et ne peut en aucune façon être subordonné ni assujéti à la puissance civile. En effet, Jésus-Christ a donné plein pouvoir à ses apôtres dans la sphère des choses sacrées, soit de faire de véritables lois avec la double puissance qui en découle, de prononcer des jugements et de porter des peines. « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. » (S. Matth., xxviii, 18-20.) Et ailleurs : « S'il ne les écoute pas, dites-le à l'Église. » (S. Matth., xviii, 17.) Et encore : « Ayant en main le pouvoir de châtier toute désobéissance. » (II Cor., x, 6.) Et enfin : « J'agirai avec plus de sévérité suivant le pouvoir que le Seigneur m'a donné pour édifier et non pour détruire. » (H. X., iii, 10.) C'est donc à l'Église, non à l'État, qu'il appartient de guider les hommes vers les choses célestes; c'est à elle que Dieu a donné le mandat d'examiner et de décider elle-même en toutes les matières qui touchent à la religion, d'enseigner tous les peuples; d'étendre au loin, autant qu'elle le peut, les frontières du nom chrétien; en un mot d'administrer en pleine liberté et sous sa responsabilité propre, tous les intérêts du christianisme. Cette autorité parfaite et ne relevant que d'elle-même, depuis longtemps attaquée par les philosophes flatteurs des princes, l'Église n'a jamais cessé ni de la revendiquer ni de l'exercer publiquement. Les premiers de tous ses champions ont été les apôtres, répondant avec fermeté aux chefs de la synagogue qui voulaient les empêcher de répandre l'Évangile : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » (Actes, v, 20.) Les Pères de l'Église se sont efforcés de la défendre par les raisons les plus solides et les plus appropriées aux circonstances. Les Pontifes romains l'ont toujours revendiquée avec une constance invincible contre ses adversaires. Bien plus, elle a eu pour elle l'assentiment théorique et effectif des princes et chefs d'État, lesquels dans leur négociations et dans leurs traités, soit en envoyant, soit en recevant des ambassadeurs et par l'échange d'autres bons offices, ont constamment agi avec l'Église comme avec une puissance souveraine. Aussi doit-on estimer que ce n'est pas sans une raison expresse de sa providence que cette puissance de l'Église a été investie d'une puissance temporelle destinée à être la meilleure sauvegarde de sa liberté.

C'est pourquoi Dieu a réparti entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil le soin de pourvoir au bien du genre humain. Il a proposé le premier aux choses divines et le second aux choses humaines.

Chacun d'eux, dans son genre, est souverain; chacun d'eux est renfermé dans des limites parfaitement déterminées et tracées en conformité exacte avec sa nature et son principe; chacun d'eux est donc circonscrit dans une sphère où il peut se mouvoir et agir en vertu des droits qui lui sont propres. Toutefois, leur autorité s'exerçant sur les mêmes personnes, il peut arriver qu'une seule et même chose, bien qu'à un point de vue différent, ressortisse au tribunal et au jugement des deux pouvoirs. Il était donc digne de la très sage providence de Dieu, qui les a tous les deux établis, de tracer les limites dans lesquelles chacun d'eux devrait agir. « Les pouvoirs légitimement établis reçoivent de Dieu leurs principes et leurs règles. » (Romains, XIII, 1.) S'il en était autrement, on verrait souvent se produire des conflits et des chocs funestes. De là naîtraient de véritables angoisses de conscience pour l'homme indécis sur le chemin où il doit s'engager, et comme tiraillé en sens contraires par les ordres opposés de deux autorités à aucune desquelles le devoir ne lui permet de refuser obéissance. Il répugnerait souverainement de rendre responsable d'un tel désordre le Dieu sage et bon, lequel, dans le gouvernement du monde physique, cependant bien inférieur en dignité, a si bien tempéré les unes par les autres les forces et les causes naturelles, a établi entre elles des rapports si bien pondérés et les a fait s'accorder les unes avec les autres d'une façon si admirable, qu'aucune d'elles n'est un obstacle à l'action de ses voisines et que toutes ensemble conspirent dans un parfait ensemble pour atteindre le but en vue duquel le monde a été créé.

Il est donc nécessaire qu'il y ait entre les deux puissances un système bien ordonné de relations non sans analogie avec celui qui dans l'homme constitue l'union de l'âme et du corps. Pour déterminer en quoi ces relations consistent et jusqu'où elles s'étendent, il faut préalablement, comme il a été dit plus haut, considérer la nature de chacune d'elles et tenir compte de l'excellence et de la dignité des principes auxquels elles se réfèrent, puisque l'une a pour fin prochaine et principale de s'occuper des intérêts terrestres, et l'autre de procurer aux hommes les biens célestes et éternels. Ainsi, tout ce qui, dans les affaires humaines, à un titre ou à un autre, concerne la religion, tout ce qui touche au salut des âmes et au service de Dieu, soit par son essence, soit par ses rapports avec le principe d'où il dépend; tout cela est du ressort de l'autorité de l'Église. Quant aux autres choses qui constituent le domaine civil et politique, il est dans l'ordre qu'elles soient soumises à l'autorité civile, puisque Jésus-Christ a ordonné de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. — A certaines époques, on a vu prévaloir un autre mode d'assurer la concorde et de garantir la paix et la liberté réciproques des deux puissances; c'est quand les chefs d'État et les Souverains Pontifes se

sont mis d'accord par un traité sur quelque point en particulier. Dans de telles circonstances, l'Église a donné les preuves les plus exquises de sa charité maternelle en poussant aussi loin que possible l'indulgence et la facilité des accommodements.

Telle est, d'après l'esquisse sommaire que nous en avons tracée, l'organisation chrétienne de la société civile; organisation qui ne vient ni du hasard ni de la passion, mais qui se déduit directement des principes les plus élevés et les plus certains, confirmés par la raison naturelle elle-même.

Dans cette constitution de la société politique, il n'y a rien qui puisse paraître malséant ou contraire à la dignité des princes. Non seulement elle n'enlève rien aux droits légitimes de leur majesté, mais au contraire elle rend ces droits plus stables et plus augustes. Bien plus, si on veut aller au fond des choses, on verra qu'il y a dans cette constitution une perfection considérable, absente des autres systèmes politiques, et elle produirait certainement des fruits excellents et variés si chacun des deux pouvoirs voulait demeurer exactement dans ses attributions et ne négligeait rien pour s'acquitter intégralement du mandat et des devoirs dont chacun d'eux est chargé. En effet, dans cette constitution de l'État, telle que nous venons de la décrire, le divin et l'humain sont très convenablement délimités; les droits des citoyens sont maintenus dans leur intégrité et placés sous la sauvegarde des lois divines, naturelles et humaines; les devoirs de chacun sont tracés d'après des règles très sages et placés sous la sanction la plus convenable. Les individus engagés dans la carrière incertaine et difficile qui conduit à l'éternelle cité ont la certitude d'avoir à leur service des chefs dans lesquels ils trouveront des guides sûrs pour leur montrer le chemin, des auxiliaires dévoués pour leur faire atteindre le but. Ils savent d'ailleurs que d'autres chefs sont préposés pour veiller à leur sécurité et à leur fortune et chargés de leur procurer les autres avantages dont cette vie terrestre se compose ou de veiller à leur conservation. La société domestique trouve la solidité qui lui convient dans la sainteté du mariage unissant un seul mari à une seule femme; les droits et les devoirs des époux sont déterminés par des règles sages et équitables; l'honneur dû à la femme est sauvegardé, l'autorité du mari se modèle sur l'autorité de Dieu.

Le pouvoir paternel est tempéré par les égards dus à l'épouse et aux enfants; enfin il est pourvu par les meilleurs moyens à la sécurité, au bien-être, à la bonne éducation de ces derniers. Dans la sphère des intérêts civils et politiques, les lois sont faites en vue du bien général et ne dépendent ni de la volonté ni du jugement trompeur de la multitude, mais de la vérité et de la justice. L'autorité des princes revêt une sorte de caractère religieux bien supérieur à la dignité purement humaine et elle est renfermée dans des barrières qui l'empêchent ou

de s'écarter de la justice ou d'excéder dans l'exercice du commandement. L'obéissance des citoyens est escortée d'honneur et de dignité, parce qu'elle n'est plus l'assujettissement d'un homme à un autre homme, mais la soumission à la volonté de Dieu qui règne par les hommes. Une fois ces principes connus et établis dans les consciences, les hommes comprennent comment ce sont des parties essentielles de la justice de respecter la majesté des princes, d'être soumis avec une constante fidélité à la puissance publique, d'éviter les séditions et d'observer religieusement la constitution de l'État. A la lumière des mêmes principes, on regarde encore comme des devoirs la charité mutuelle, la bénignité, la libéralité. L'homme qui est en même temps citoyen et chrétien n'est plus déchiré en deux par des obligations contradictoires; enfin, les biens considérables dont la religion chrétienne enrichit spontanément la vie terrestre sont acquis à la communauté et à la société civile, ce qui met en relief la grande vérité de cette parole, à savoir « que la prospérité sociale dépend de la religion consacrée à honorer Dieu, et qu'il y a entre elles les liens d'une étroite parenté ¹ ». En plusieurs passages de ses œuvres, saint Augustin a mis en une admirable lumière, selon sa coutume, l'efficacité de tous ces biens. Il l'a fait particulièrement dans les lignes où il interpelle ainsi qu'il suit l'Église catholique :

« Tu instruis les enfants avec les égards que comporte leur âge. Tu exerces les jeunes gens avec force, les vieillards d'une façon paisible, en te réglant non-seulement sur les forces corporelles de chacun, mais sur le développement des âmes. Tu soumets les femmes à leurs maris par les liens d'une chaste et fidèle obéissance, non pour leur permettre de satisfaire les passions charnelles, mais pour propager la race et constituer la société de la famille. Tu donnes aux maris autorité sur leurs femmes, non pour te jouer de la faiblesse de leur sexe, mais pour faire régner entre eux les lois d'un sincère amour. Tu subordonnes les enfants aux parents en les enchaînant dans une sorte de servitude qui les laisse libres. Tu préposes les parents aux enfants en les revêtant d'une autorité tempérée par la bonté. Tu rapproches dans des relations moins sociales que fraternelles les citoyens des citoyens, les nations des nations et les hommes entre eux par le souvenir de leurs premiers parents. Tu apprends aux rois à veiller aux intérêts des peuples et aux peuples à se soumettre à l'autorité des rois. Tu enseignes soigneusement à qui est dû l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui la consolation, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la discipline, à qui la réprimande, à qui le châtement, et tu fais voir comment, si toutes ces choses ne sont pas dues à tous, à tous est due la charité et à

¹ Les encycliques à l'évêque Cyrille et autres évêques.

personne l'injustice ». (S. Aug., *Des mœurs de l'Église catholique*, c. xxx, n° 36.)

Ailleurs, le même père reprend en ces termes la fausse sagesse des politiques philosophes : « A ceux qui prétendent que la doctrine du Christ est contraire au bien de l'Etat, nous demandons de nous donner une armée composée de soldats tels que la doctrine du Christ leur ordonne d'être, qu'ils nous donnent des gouverneurs de provinces, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, enfin des tributaires et des percepteurs du fisc tels que les veut la doctrine chrétienne, et qu'ils osent dire que cette doctrine est contraire au bien de l'État, ou plutôt qu'ils reconnaissent les éminents services qu'elle rendrait à la société civile, si elle était partout obéie ». (S. Aug., *Ép.* 138 à Marcellin, c. II, n° 15.)

Il y a eu un temps où la philosophie de l'Évangile gouvernait les États. A cette époque la puissance de la sagesse chrétienne et sa divine vertu pénétraient les lois, les institutions, les mœurs des peuples, tous les rangs et toutes les relations de la société civile. Alors la religion fondée par Jésus-Christ, occupant solidement le degré de dignité auquel elle a droit, était partout florissante, grâce au bon vouloir des princes et à la légitime tutelle des magistrats. Alors le sacerdoce et l'empire étaient liés entre eux par une heureuse concorde et l'amical échange des bons offices. Ainsi organisée, la société civile donna des résultats bien supérieurs à ceux qu'on pouvait attendre d'elle. Le souvenir en subsiste encore et il demeurera consigné dans d'innombrables monuments de l'histoire qu'aucune habileté des adversaires ne pourra jamais ni corrompre ni obscurcir. Si l'Europe chrétienne a dompté les nations barbares et les a fait passer de la férocité à la mansuétude, de la superstition à la vérité; si elle a repoussé victorieusement les invasions musulmanes, si la civilisation a pris le dessus en frayant le chemin au reste du monde et en lui apprenant tout ce qui pouvait tourner à l'honneur de l'humanité; si elle a gratifié les peuples de la vraie liberté sous ses diverses formes; si elle a très sagement fondé de nombreuses institutions pour soulager les hommes dans leurs misères, il est hors de toute contestation qu'elle en est grandement redevable à la religion qu'elle a eu comme inspiratrice pour entreprendre tant d'œuvres considérables et comme auxiliaire pour les mener à bonne fin. Le monde jouirait encore de tous ces biens, si l'accord des deux pouvoirs avait persévéré; et il y avait lieu d'en espérer de plus grands encore, si l'on s'était soumis avec plus de foi et d'une manière plus durable aux conseils et à la direction de l'Église. Les paroles suivantes d'Yves de Chartres au pape Pascal II devraient être gardées comme la formule d'une loi perpétuelle : « Quand l'empire et le sacerdoce vivent en bon accord, le monde est bien gouverné; l'Église est florissante et féconde. Lorsque la dis-

corde se met entre eux, non seulement ce qui est petit ne grandit pas : mais les grandes choses elle-mêmes périssent misérablement ». (Lettre 238^e.)

Les pernicieuses et déplorables innovations que vit naître le seizième siècle, après avoir bouleversé l'économie de la religion chrétienne, arrivèrent bientôt, par une pente naturelle, à porter le trouble dans le domaine de la philosophie, puis dans tous les rangs de la société civile. D'elles ont jailli comme de leur source les thèses les plus récentes en faveur d'une liberté illimitée et sans frein, lesquelles ont été inoculées et mises en circulation dans les grandes perturbations du siècle dernier, comme étant les principes fondamentaux du *droit moderne*, droit inconnu jusqu'alors et qui se trouve sur plus d'un point en désaccord non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel. Voici le premier de tous ces principes : Tous les hommes étant semblables puisqu'ils sont de même race et de même nature, doivent être égaux les uns aux autres dans la pratique de la vie. Chacun d'eux relève si complètement de lui-même, qu'il ne saurait d'aucune façon être soumis à l'autorité d'un autre et qu'il peut en toute liberté et sur toute chose penser comme il le veut, agir comme il lui plaît. Personne n'a le droit de commander aux autres. Dans une société fondée sur ces principes, l'autorité du gouvernement réside uniquement dans la volonté du peuple, lequel ne dépend que de lui-même et est son propre et unique souverain. Il choisit ceux qu'il établit les mandataires du pouvoir. Mais, en agissant ainsi, il ne leur transfère pas le droit du commandement ; il leur en délègue simplement la fonction qu'ils devront exercer en son nom.

La souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas ou s'il ne s'occupait en rien de la société du genre humain, ou encore comme si les hommes, soit isolés, soit réunis en société, n'étaient liés envers Dieu par aucun devoir, ou qu'on pût imaginer une autorité dont Dieu lui-même ne fût pas le principe et qui ne tint pas de lui la force et le droit de commander. Il résulte de là que l'État n'est pas autre chose que la multitude maîtresse et se gouvernant elle-même, et que le peuple étant censé être la source de tout droit et de tout pouvoir, l'État ne se croit lié par aucune obligation envers Dieu, ne professe officiellement aucune religion, n'est pas tenu de rechercher laquelle est la seule vraie, ni de la préférer aux autres religions en la favorisant d'une manière spéciale, mais qu'il doit leur appliquer un droit égal, uniquement en vue de les empêcher de troubler la paix publique. Par voie de conséquence, chacun pourra se faire juge des questions religieuses ; chacun sera libre d'embrasser telle ou telle religion, ou même de les repousser toutes, si aucune ne lui agréé ; d'où il suivra encore que la conscience individuelle ne relève d'aucune loi, que chacun doit avoir, avec la plus entière liberté

d'opinions sur les devoirs à rendre ou à ne pas rendre à Dieu, la licence absolue de penser et de publier ce qu'il pense.

Étant donné que l'État repose sur ces principes aujourd'hui en si grande faveur, il est aisé de voir la place à laquelle on réduit injustement l'Église. Là, en effet, où la pratique est d'accord avec les doctrines, la religion catholique ne tient plus dans l'État le premier rang, mais elle est mise sur le pied d'une complète égalité avec les autres sociétés religieuses ou même reléguée à un rang inférieur. Il n'est tenu nul compte des lois ecclésiastiques. L'Église, qui a reçu de Jésus-Christ ordre et mandat d'enseigner toutes les nations, se voit interdire la mission officielle d'instruire les peuples. Dans les matières qui sont mixtes, les chefs d'État s'érigent seuls en arbitre et décident par eux-mêmes, en professant un mépris superbe pour les plus saintes lois de l'Église. C'est pourquoi ils font ressortir à leur juridiction les mariages des chrétiens, portent des lois sur le lien conjugal, son unité, son indissolubilité, mettent la main sur les biens des clercs et dénie à l'Église le droit de posséder. Bref, ils traitent l'Église comme si elle n'avait ni le caractère ni les droits de société parfaite et qu'elle fût simplement une association semblable à toutes celles qui vivent dans l'État. Aussi, tout ce qu'elle a de droits et de puissance légitime pour agir, ils le font dépendre des concessions et du bon vouloir des gouvernements.

Dans les États où la législation civile laisse à l'Église son autonomie et ses droits et où un concordat public est intervenu entre les deux puissances, on émet bruyamment ce principe qu'il faut séparer les intérêts de l'Église des intérêts de l'État; et cela, dans le but de pouvoir agir impunément au mépris de la foi jurée, et se débarrasser de tous les obstacles qui empêcheraient les chefs d'État de se faire les arbitres souverains de toutes les affaires. L'Église, ne pouvant tolérer patiemment une telle usurpation (car ce serait pour elle désertir les plus grands et les plus sacrés de tous les devoirs), se voit dans l'obligation rigoureuse de demander l'accomplissement religieusement intégral des engagements contractés envers elle; de là naissent souvent entre la puissance spirituelle et la puissance civile des conflits dont l'issue presque inévitable est d'assujettir celle qui est moins pourvue de ressources humaines à la plus forte. Ainsi, dans la situation actuelle des affaires publiques qui jouit de la faveur à peu près générale, il y a une tendance des idées et des volontés à éconduire tout à fait l'Église ou à la tenir en servitude. La plupart des mesures prises par les gouvernements s'inspirent de ce dessein. Confection des lois, administration des villes, éducation de la jeunesse entièrement séparée de la religion, spoliation et destruction des ordres religieux, suppression du pouvoir temporel du Pape, tout tend à ce but : frapper au cœur les institutions chrétiennes, réduire à rien la liberté de l'Église catholique et la dépouiller de ses autres droits.

La simple raison naturelle montre combien cette façon d'entendre le gouvernement des États est éloignée de la vérité. Son témoignage suffit à établir que tout ce qu'il y a d'autorité parmi les hommes a sa source première et très sainte en Dieu. Quant à cette souveraineté du peuple que, sans tenir compte de Dieu, l'on dit résider de droit naturel dans la multitude, si elle est éminemment propre à flatter et à exciter beaucoup de passions, elle ne repose sur aucun fondement solide et n'a pas assez de forces, ni pour garantir la sécurité publique ni pour assurer la permanence de l'ordre et de la paix. En effet, sous l'empire de ces doctrines, les principes ont fléchi à ce point que le droit à l'insurrection a été inscrit dans plusieurs constitutions politiques. Dans ce système, en effet, les chefs de gouvernement ne sont pas autre chose que des délégués chargés d'exécuter les volontés du peuple; d'où cette conséquence nécessaire que tout change au gré de cette volonté et que la société est toujours sous le coup de perpétuelles révolutions.

Relativement à la religion, professer qu'il n'y a pas de différence entre les formes diverses ou contradictoires qu'elle peut revêtir équivaut, en théorie et en fait, à répudier toutes les religions. A part le nom, c'est l'athéisme. Quiconque, en effet, croit en Dieu doit nécessairement, sous peine de se donner à soi-même un démenti et de tomber dans l'absurde, admettre que les diverses manières d'adorer Dieu entre lesquelles, et sur des points de la plus haute importance, se trouvent tant de différences et de contradictions, ne peuvent être toutes également plausibles, bonnes, agréables à Dieu. De même, la liberté de penser et de publier ses pensées soustraite à toute règle n'est pas de soi un bien auquel la société ait un droit essentiel. C'est bien plutôt la source et l'origine d'un grand nombre de maux. La liberté, en tant qu'elle est une énergie qui perfectionne la personne humaine, doit se mouvoir dans la sphère de la vérité et du bien. Or l'essence du bien et de la vérité ne peut pas se modifier suivant le caprice des hommes; elle demeure toujours la même, et, comme la nature des choses, elle est immuable. Si l'intelligence adhère à des opinions fausses, si la volonté choisit le mal et s'y attache, loin de s'élever à la perfection de leur nature, toutes les deux déchoient de leur dignité originelle et se corrompent. Il n'est donc pas permis de mettre au jour et d'exposer aux regards des hommes ce qui est contraire à la vertu et à la vérité, et à plus forte raison de placer cette licence sous la tutelle et la protection des lois. Il n'y a qu'une voie pour arriver au ciel vers lequel nous sommes tous en marche : c'est la bonne vie. L'État s'écarte donc des règles et des prescriptions naturelles s'il favorise à ce point la licence des opinions et des actions coupables, que l'on puisse impunément éloigner les esprits de la vérité et les âmes de la vertu. Quant à l'Église, dont Dieu lui-même a

été le fondateur, l'exclure de la vie publique, des lois, de l'éducation de la jeunesse, du gouvernement de la famille, c'est une grande et pernicieuse erreur. Une société bien réglée, sans religion, c'est chose impossible. Déjà peut-être, et plus qu'on ne le voudrait, on sait à quoi s'en tenir sur la valeur et sur les conséquences de cette philosophie de la vie et des mœurs qu'on appelle *civile*. La véritable institutrice de la vertu et gardienne des bonnes mœurs est l'Église du Christ. C'est elle qui conserve dans leur intégrité les principes d'où découlent les devoirs et qui, suggérant aux hommes les plus nobles motifs de bien vivre, ordonne non seulement de s'abstenir de mauvaises actions, mais de dompter tous les mouvements de l'âme contraires à la raison, quand même ils ne devraient pas être traduits en actes.

Prétendre assujettir l'Église au pouvoir civil pour l'accomplissement des devoirs de son ministère, c'est à la fois une grande injustice et une grande témérité. Il en résulte une perturbation de l'ordre essentiel, puisqu'on donne le pas aux principes naturels sur les principes surnaturels. Les avantages que l'Église procurerait aux hommes, si elle jouissait de sa liberté, disparaissent entièrement ou sont notablement diminués ; on ouvre enfin la voie à des dissensions et à des luttes que de trop fréquentes expériences ont démontrées être très préjudiciables à la société civile aussi bien qu'à la société religieuse.

Ces doctrines improuvées par la raison et dont les conséquences sont si considérables sur le gouvernement civil des sociétés, les Pontifes romains, nos prédécesseurs, dans la pleine conscience de ce que réclamait d'eux leur charge apostolique, n'ont jamais souffert qu'elles pussent être impunément enseignées. C'est ainsi que Grégoire XVI, dans ses lettres encycliques *Mirari vos*, publiées le 15 août 1832, avec une grande autorité doctrinale, a frappé les erreurs suivantes qui étaient déjà répandues : à savoir que toutes les religions se valent, que chacun est libre d'abord de penser comme il le veut sur la religion et ne relève que de sa conscience, puis de publier ses pensées, ainsi que de faire des révolutions dans l'État. Au sujet de la séparation de l'Église et de l'État, le même pape s'exprime ainsi : « Les vœux de ceux qui veulent séparer l'Église de l'État et rompre la mutuelle concorde de l'empire avec le sacerdoce ne nous font pas présager de meilleurs résultats soit pour la religion, soit pour l'autorité des princes. On sait, en effet, jusqu'à quel point est redoutée par les auteurs de cette liberté effrénée la bonne harmonie entre les intérêts religieux et les intérêts politiques, qui a toujours été si profitable aux uns et aux autres. » Obéissant au même mobile, Pie IX, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, a condamné parmi les opinions erronées plusieurs de celles qui tendaient à prévaloir davantage ; il en a fait ensuite dresser une sorte de catalogue, afin que, dans le déluge d'erreurs dont nous sommes inondés, les catholiques pussent savoir

avec certitude quels principes ils pourraient suivre avec sécurité ¹.

De ces décisions des Pontifes romains il faut conclure avec certitude que l'origine de la puissance publique doit être cherchée en Dieu et non dans la multitude; que le droit à l'émeute répugne à la raison; que ne tenir aucun compte des devoirs de la religion ou traiter de la même manière les religions différentes n'est permis ni aux individus ni à l'État; que la liberté illimitée de tout penser et de tout publier ne fait pas partie des droits essentiels des citoyens et n'a pas droit au patronage ni à la faveur des gouvernements. Ce qu'il faut encore admettre, c'est que l'Église, comme l'État, est une société parfaite en son genre et autonome; que les dépositaires du pouvoir ne doivent à aucun degré travailler à l'abaisser et à se l'assujettir, à restreindre la liberté de son action dans le gouvernement de ses affaires, ou à lui enlever n'importe lequel des droits qui lui ont été conférés par Jésus-Christ. Pour les questions mixtes, la conduite la plus conforme à la nature et aux plans de Dieu, ce n'est pas de séparer les deux puissances, encore bien moins de les mettre en lutte l'une contre l'autre; mais d'établir entre elles des rapports de concorde en harmonie avec leurs causes les plus prochaines, celles même qui ont donné naissance à chacune des deux sociétés.

Aucune de ces sentences, aucune de ces décisions, si on veut les interpréter sainement, ne proscrie en soi telle ou telle des différentes formes de gouvernement, en tant qu'elles ne renferment aucune contradiction avec la doctrine catholique et que toutes, si elles sont appliquées avec sagesse et avec justice, peuvent garantir la prospérité des États. Bien plus, la participation plus ou moins grande du peuple à la chose publique n'est pas répréhensible en elle-même, car, à certaines époques et sous la garantie de certaines lois, cette participation peut être non seulement un avantage, mais un devoir pour les citoyens.

En outre, il ne serait pas juste de se prévaloir des doctrines mentionnées plus haut pour accuser l'Église d'être plus sévère et plus difficile qu'il ne convient, ou ennemie de la saine et légitime liberté. La vérité est que, si l'Église juge que les divers cultes ne peuvent être

¹ Il suffira d'en indiquer quelques-unes :

Prop. xix^e. L'Église n'est pas une société vraie, parfaite, indépendante; elle n'a pas la jouissance de droits propres et perpétuels à elle conférés par son divin Fondateur. Il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Église et dans quelles limites elle peut les exercer.

Prop. xxxix^e. Le droit de l'État, en tant que l'État, est l'origine et la source de tous les droits, est supérieur à tous les droits et n'est limité par rien.

Prop. lv^e. Il faut séparer l'Église d'avec l'État et l'État d'avec l'Église.

Prop. lxxix^e. Il est faux que la liberté civile des cultes et la pleine faculté donnée à chacun de manifester ouvertement et publiquement n'importe quelles opinions ou doctrines ait pour conséquence de corrompre plus aisément les esprits et les mœurs et de propager la peste de l'indifférence.

mis sur un pied d'égalité avec la vraie religion, elle ne condamne pas pour cela les chefs d'État qui, en vue soit de procurer un grand bien, soit d'éviter un mal, tolèrent dans la pratique la coexistence de divers cultes. C'est d'ailleurs la coutume de l'Église de veiller avec le plus grand soin à ce que personne ne soit forcé, malgré lui, d'embrasser la foi catholique et elle n'a garde d'oublier ce sage avertissement donné par saint Augustin : « La contrainte peut tout obtenir de l'homme, tout, sauf la foi. » (S. Aug., *Tr.* 26 sur saint Jean, n° 2.)

De même, l'Église ne peut approuver une liberté qui engendre le dégoût pour les plus saintes lois de Dieu et se résolve en un refus d'obéissance à l'égard de l'autorité légitime. Une telle liberté mérite plutôt le nom de licence; elle est fort justement appelée par saint Augustin : « liberté de perdition » (*Ép.* 105 aux Donat., c. II, n° 9) et par l'apôtre saint Pierre « un vêtement d'iniquité. » (1^{re} Épître de saint Pierre, II, 16.) Bien plus, cette prétendue liberté étant opposée à la raison est une véritable servitude : « Celui qui commet le péché est esclave du péché. » (S. Jean, VIII, 34.) En opposition à celle-là, il faut mettre la vraie et légitime liberté, laquelle, envisagée dans l'individu, ne permet pas à l'homme de se faire l'esclave des erreurs, des passions et de leur impitoyable tyrannie; envisagée dans la vie publique, trace de sages règles aux citoyens, augmente dans de larges proportions les avantages et les ressources de la vie sociale, et défend contre des caprices étrangers l'intérêt général. Cette liberté honnête et digne de l'homme, l'Église la patronne ouvertement et, afin d'en garantir aux peuples la jouissance et le bienfait intégral, elle n'a jamais cessé d'agir et de combattre. Oui, en vérité, les institutions les plus capables de contribuer au bien général dans l'État, toutes celles qui ont pour but soit de protéger les peuples contre les caprices tyranniques des princes, soit d'empêcher le pouvoir central d'intervenir d'une façon importune dans les affaires municipales ou domestiques, toutes celles qui relèvent la dignité de la personne humaine ou sont de nature à garantir à chaque citoyen l'égalité des droits, l'Église catholique les a, ou bien établies, ou bien prises sous sa protection, ou bien conservées; les monuments historiques des âges précédents sont là pour l'attester. D'ailleurs, toujours conséquente avec elle-même, si d'une part elle proscriit une liberté immodérée se traduisant pour les individus et pour les peuples en licence ou en servitude, elle accepte de grand cœur les progrès que chaque jour fait naître, lorsqu'ils contribuent réellement à la prospérité de la vie présente, laquelle n'est qu'une étape sur le chemin qui conduit à la vie future et immortelle. Ainsi, accuser l'Église de voir de mauvais œil les formes plus modernes des systèmes politiques et de repousser en bloc toutes les découvertes du génie contemporain, c'est une vaine calomnie qui ne

repose sur rien. Oui, sans doute, elle répudie l'insanité de certaines opinions : elle réprouve le pernicieux penchant à la révolte, et tout particulièrement cette prédisposition des esprits qui est le prélude d'une séparation volontaire d'avec Dieu. Mais, comme tout ce qui est vrai vient nécessairement de Dieu, en tout fragment de vérité dû aux recherches de l'esprit humain, l'Église reconnaît comme des traces de l'intelligence divine. Il n'y a aucune des vérités naturelles qui soit en contradiction avec les enseignements de la foi révélée; beaucoup d'entre elles la confirment, et, comme toute découverte de la vérité provoque l'homme à connaître et à louer Dieu, l'Église accueillera toujours volontiers et avec joie tout ce qui peut contribuer à augmenter les conquêtes des sciences; parmi lesquelles, ainsi qu'elle l'a toujours fait, elle favorisera et encouragera plus particulièrement les progrès des sciences naturelles. Dans la sphère de ces études, l'Église n'est pas l'adversaire des découvertes de l'esprit humain; elle voit sans déplaisir toutes les recherches qui ont pour but d'embellir la vie et de la rendre plus commode. Ennemie née de l'inertie et de la paresse, elle souhaite grandement que l'exercice et la culture fassent porter au génie de l'homme des fruits plus abondants; elle a des encouragements pour tous les arts et pour toutes les industries. En dirigeant par sa vertu vers un but honnête et salubre les efforts et l'activité des hommes dans cette direction, elle met tout en œuvre pour empêcher l'intelligence et l'industrie de l'homme de se détourner de Dieu et des biens célestes.

C'est cette manière d'agir cependant, si pleine de sagesse et de raison, qui est discréditée en ce temps où les États non seulement refusent de se conformer aux principes de la philosophie chrétienne, mais paraissent vouloir s'en éloigner chaque jour davantage. Néanmoins, le propre de la vérité, quand on l'expose dans sa lumière, étant de rayonner d'elle-même au loin et de pénétrer peu à peu dans l'esprit des hommes, mû comme nous le sommes par la conscience de nos très grandes et très saintes obligations, à savoir de la mission apostolique dont nous sommes chargés à l'égard de tous les peuples, nous proclamons librement la vérité suivant notre devoir, — non pas que nous entendions ne tenir aucun compte du temps où nous sommes, ou que nous estimions devoir proscrire les honnêtes et utiles progrès de notre âge, mais parce que nous voudrions voir les affaires publiques suivre des voies moins périlleuses et reposer sur de plus solides fondements : et cela en laissant intacte la liberté légitime des peuples, cette liberté dont la vérité est parmi les hommes la source et la meilleure sauvegarde. « La vérité nous délivrera. » Si donc, dans ces difficiles conjonctures, les catholiques nous écoutent, comme c'est leur devoir, ils sauront exactement à quelles règles ils devront conformer leurs pensées et leurs actes.

Dans la sphère des croyances, ils ont le devoir d'adhérer à chacun des enseignements passés et futurs des Pontifes romains, d'y demeurer fermement attachés et, toutes les fois que les circonstances l'exigeront, d'en faire profession publique. « Particulièrement en ce qui touche aux libertés modernes », comme on les appelle, chacun d'eux s'en tiendra au jugement du Siège apostolique et se conformera à ses décisions. Ils prendront bien garde de se laisser tromper par les dehors d'honnêteté sous lesquels elles se présentent. Ils se rappelleront de quelle source elles sont sorties et à quelles passions, dans les diverses contrées, elles doivent leur maintien et leurs progrès. L'expérience a déjà fait suffisamment connaître les résultats qu'elles ont eus pour les sociétés, et comment les fruits qu'elles ont portés sont de nature à inspirer des regrets aux hommes sages et probes. Comparée avec un État qui, soit réellement existant, soit hypothétiquement imaginé, se ferait effrontément le tyranne persécuteur du nom chrétien, la société politique organisée d'après les principes de ce droit moderne paraîtra sans doute plus tolérable. Toutefois ces principes qui lui servent de fondements sont tels, ainsi que nous l'avons dit, qu'en eux-mêmes ils ne peuvent être approuvés par personne.

L'action des catholiques peut avoir lieu dans le double domaine soit des affaires privées et domestiques, soit des affaires publiques. Dans le premier cas, leur principal devoir est de conformer très exactement leur vie et leurs mœurs aux préceptes de l'Évangile, et de ne pas reculer devant certaines exigences plus coûteuses de la vertu chrétienne en fait de souffrance et de patience. En outre, tous doivent aimer l'Église comme leur commune mère, obéir à ses lois, être jaloux de son honneur, défendre ses droits et s'efforcer de la faire respecter et aimer avec une égale piété par tous ceux sur lesquels ils ont quelque autorité. Il importe encore au salut public que les catholiques prêtent sagement leur concours à l'administration des affaires municipales. En y prenant part, ils auront surtout pour but d'obtenir que l'autorité publique, en employant des moyens conformes aux règles du christianisme, pourvoie à ce que la jeunesse soit élevée dans la connaissance de la religion et dans la pratique des bonnes mœurs ; de là, en effet, dépend le salut de chaque cité. Il sera généralement utile et honnête que les catholiques portent leur zèle au-delà des limites trop étroites de la vie municipale et se dévouent à tous les services publics. Nous disons *généralement*, parce que nos préceptes s'adressent à toutes les nations. Il pourra en effet se produire des circonstances dans lesquelles, pour les motifs les plus graves et les plus légitimes, il ne soit pas expédient d'embrasser la carrière politique et d'accepter des fonctions de l'État. Mais, dans la généralité des cas, ainsi que nous l'avons dit, refuser de prendre aucune part aux affaires publiques serait aussi répréhensible que de ne coopérer en

rien au bien commun ; faute d'autant plus grave que la doctrine professée par les catholiques leur impose l'obligation de remplir intégralement et en conscience tous leurs devoirs de citoyens. D'ailleurs, s'ils s'abstiennent de participer aux affaires publiques, celles-ci passeront aux mains des hommes dont les opinions n'offrent guère de garanties pour le bien de la société. Cette attitude ne serait pas moins fatale aux intérêts de la religion, puisqu'elle investirait de la plus grande somme de pouvoir des hommes animés de mauvaises dispositions envers l'Église et relèguerait ses défenseurs au dernier rang. Il est donc de toute évidence que les catholiques ont de justes motifs de s'engager dans la carrière des fonctions publiques ; ce qu'ils ne font ni ne doivent faire pour approuver ce qu'il peut y avoir de blâmable dans telles ou telles institutions politiques, mais pour que, dans toute la mesure du possible, ils fassent concourir ces institutions elles-mêmes au légitime et véritable bien public, animés par le constant désir d'infuser dans les veines de l'organisme social, comme une sève vivifiante et un sang réparateur, la sagesse et la vertu de la religion catholique. Ainsi fut-il fait aux premiers âges de l'Église. Rien n'était plus éloigné des habitudes et des mœurs de l'Évangile que les mœurs et les habitudes des païens. On voyait toutefois les chrétiens demeurés incorruptibles en pleine superstition et, toujours constants avec eux-mêmes, ne laisser échapper aucune occasion d'occuper courageusement toutes les situations sociales. Donnant l'exemple de la fidélité aux princes et, toutes les fois que la conscience le leur permettait, de l'obéissance aux lois de l'empire, ils faisaient rayonner de toutes parts un admirable éclat de sainteté. Ils mettaient tout en œuvre pour être utiles à leurs frères dans la foi et pour attirer les autres à la sagesse du Christ, toujours prêts cependant à se retirer et à mourir vaillamment s'ils n'avaient pu, sans blesser leur conscience, garder les honneurs, les magistratures, les fonctions publiques. Grâce à cette conduite, les institutions chrétiennes envahirent rapidement non seulement les foyers domestiques, mais les camps, le Sénat et jusqu'au palais impérial. « Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout ce qui vous appartient, vos villes, vos îles, vos forteresses, vos municipales, vos conciliabules, vos camps eux-mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le Sénat, le forum. » (Tertull., *Apol.*, n° 37.) Aussi, lorsque la loi permit de professer publiquement l'Évangile, la foi chrétienne apparut dans un grand nombre de villes, non plus semblable à l'enfant qui vagit au berceau, mais adulte et déjà pleine de vigueur.

Ces exemples de nos pères sont tout à fait appropriés au caractère des temps où nous sommes, et il faut les renouveler. Avant tout, que les catholiques vraiment dignes de ce nom aient la volonté d'être et de se montrer les fils très dévoués de l'Église ; qu'ils répudient sans hésitation tout ce qui est incompatible avec cette louable attitude ;

qu'ils se servent des institutions publiques, autant qu'ils le pourront faire avec honneur, pour patronner les droits de la vérité et de la justice; qu'ils travaillent à ce que l'usage de la liberté ne franchisse pas les limites posées par la loi naturelle et par la loi de Dieu, et à ce que les constitutions des États se modèlent sur les principes du christianisme ci-dessus exposés. Ce n'est pas chose aisée de déterminer avec certitude une méthode unique, de réaliser tous ces avantages, puisque cette méthode doit s'adapter à des lieux et à des temps fort différents les uns des autres. Il faut cependant mettre au premier rang le soin de maintenir la concorde des volontés et de tendre à l'uniformité de la conduite. On obtiendra sûrement ces deux résultats si chacun se fait une loi d'être soumis aux prescriptions du Siècle apostolique et d'obéir aux évêques « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Église de Dieu ». La défense du christianisme réclame impérieusement que tous soient unanimes à croire et intrépides à professer les doctrines enseignées par l'Église, et de ce côté il faut prendre garde ou d'être en quoi que ce soit de connivence avec les fausses doctrines, ou de leur résister plus mollement que la vérité ne l'exige. Dans le domaine des opinions libres, il sera permis de discuter avec modération et dans le dessein de rechercher la vérité, mais en mettant de côté les soupçons injustes et les mutuelles accusations. Pour atteindre ce but et pour empêcher l'union des esprits d'être détruite par des accusations téméraires, voici ce que tous doivent admettre : la profession intégrale de la foi catholique est incompatible avec les opinions qui se rapprochent du naturalisme ou du rationalisme, opinions dont le point capital est de détruire de fond en comble les institutions chrétiennes et de substituer dans la société la souveraineté de l'homme à la souveraineté de Dieu. Il n'est pas permis non plus d'avoir deux manières différentes de se conduire, l'une en particulier, l'autre en public, de telle sorte que, comme individu, on se soumette à l'autorité de l'Église, en la rejetant comme citoyen. Ce serait allier ensemble le bien et le mal, et instituer le combat de l'homme contre lui-même, tandis qu'au contraire sa conduite doit être une et ne s'écarter en aucune affaire ou genre de relations des règles de la vertu chrétienne. S'il s'agit de questions purement politiques, comme de se prononcer sur le meilleur système de gouvernement ou sur telle ou telle manière d'organiser les États, on peut se livrer à de libres et honnêtes discussions. Incriminer les catholiques, dont la piété et la disposition d'obéir filialement aux décisions du Saint-Siège sont notoirement connues, parce qu'ils professeraient sur ces divers points des sentiments différents des nôtres, cela constituerait une véritable injustice. On se rendrait plus coupable encore si, comme nous avons eu le regret de le voir faire en plus d'une circonstance, on suspectait leur foi ou si on les accusait de la trahir. Les

écrivains, et particulièrement les journalistes, ne devront jamais perdre cette règle de vue. Dans une lutte où les plus grands intérêts sont en jeu, il ne faut laisser aucune place ni aux dissensions intestines ni aux passions de parti. Tous, au contraire, par une conspiration unanime des esprits et des volontés, doivent poursuivre le but commun, qui est la conservation de la religion et de la société.

Si donc, jusqu'à ce jour, quelques dissentiments se sont produits, il faut les ensevelir dans un volontaire oubli. Si l'on s'est laissé aller à des témérités ou à des injustices, de quelque côté que soient les coupables, il faut tout effacer par une charité réciproque et réparer ces fautes par un redoublement de soumission envers le Siège apostolique. En agissant de la sorte, les catholiques obtiendront deux avantages de premier ordre.

Ils seront d'abord d'utiles auxiliaires pour l'Église, en l'aidant à conserver et à propager la sagesse chrétienne. Ils rendront en outre un éminent service à la société civile, dont les doctrines erronées et les mauvaises passions compromettent si gravement le salut.

Tels sont, vénérables frères, les enseignements que nous avons cru devoir envoyer à toutes les nations du monde catholique, relativement à la constitution chrétienne des États et aux devoirs des citoyens.

Il faut d'ailleurs, par les plus ferventes prières, implorer le ciel et demander à Dieu de réaliser lui-même, suivant nos vœux, ce que nous désirons et ce que nous entreprenons, en vue de procurer sa gloire et le salut de tout le genre humain. C'est à lui, en effet, qu'il appartient d'éclairer les intelligences et de toucher les cœurs. Comme gage des bienfaits célestes et comme témoignage de notre paternelle bienveillance à votre égard, nous vous accordons avec amour dans le Seigneur, vénérables frères, à vous, à votre clergé et à tout le peuple confié à votre foi et à votre vigilance, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1^{er} novembre 1885, en la huitième année de notre pontificat.

LÉON XIII, Pape.

LÉON XIII

ET LA SOCIÉTÉ MODERNE

Quel est le gouvernement le plus parfait, c'est-à-dire le moins imparfait? Quel est le genre de société qui peut le mieux nous garantir les biens dont nous avons besoin et dont notre imagination elle-même est si avide, à nous peuples et à nous individus? Voilà, depuis plusieurs siècles, un problème qui tourmente tous les jours la curiosité des hommes d'État, des philosophes, des publicistes, et Dieu sait quelle abondante expérience les nations ont faite des constitutions qu'elles ont jugées les meilleures. On a successivement tout essayé, tout éprouvé, tout délaissé, tout rejeté, dans notre pays de France, et telle est, parmi les partis, la violence de la contention que, à force de se passionner pour le moyen, on a généralement oublié la fin : on a choisi la forme avec une préférence si exclusive qu'on a négligé le fond. Il était bon que le Pape, devant tant de systèmes et de tentatives, devant tant d'opinions et de maximes diverses, vînt, au nom de l'Église, enseigner, sinon quel est le nom et quel est le titre du gouvernement qui nous régira, du moins ce que peut et doit être un État chrétien, selon quels principes et à quelles conditions les peuples et ceux qui les gouvernent se procurent dans un État chrétiennement réglé les biens qu'ils s'estiment nécessaires. Et, puisqu'on niait, d'un côté ou d'un autre, que l'Église pût concilier sa doctrine avec les libertés de la société moderne, il fallait que le Pape élevât la voix pour professer la vérité. Il a parlé, et le monde catholique l'en remercie. Le grand idéal que saint Augustin montrait à l'humanité dans sa *Cité de Dieu*, Léon XIII, à son tour, nous le montre, sous la lumière du temps où nous sommes, dans son encyclique *de Civitatum constitutione christiana*. Avec quelle sérénité il déploie cet idéal devant nos yeux, troublés encore des images qu'ont apportées et remportées nos révolutions! Et nous, avec quelle joie nous recevons cette encyclique, non seulement

après tant de querelles, mais après tant de déceptions et de désillusions !

Démêler des notions si multiples et si variables, distinguer dans des thèses si vagues ou si dogmatiques le vrai et le faux, prescrire ce qu'il faut principalement croire ou ne pas croire dans tous nos catéchismes politiques, séparer ce que Dieu a réservé à la foi éternelle de la conscience humaine et ce qu'il a livré à la dispute de l'homme, à l'activité de son libre arbitre, au travail de sa destinée, au mouvement de son histoire : c'est l'objet réel de cette encyclique ; et la mesure, dans cette œuvre de discernement suprême, a tant de justesse qu'il ne peut plus y avoir ni confusion ni malentendu. Oui, cette encyclique si nette et si claire est pour tous les esprits sincères comme un acte pacificateur. Léon XIII fait dans les choses de ce monde la part de Dieu et, sous la loi de Dieu, la part de l'homme ; celle de l'Église et celle de l'État ; mais, loin qu'il les oppose l'une à l'autre, il en précise l'accord, il en indique les harmonies ; il rapproche l'État et l'Église dans la réciprocité de leurs droits et de leurs devoirs. Il enseigne à l'État que la forme de son gouvernement, quelle qu'elle puisse être, n'a rien en soi d'incompatible avec l'existence de l'Église et avec ses attributions sacrées ; il enseigne aux catholiques, à ceux qu'un doute inquiéterait encore, que l'Église n'a rien dans sa constitution divine qui soit inconciliable avec les libertés de la société moderne, rien non plus qui oblige l'État à prendre la forme d'un gouvernement théocratique. Salulaire enseignement qui, en continuant la tradition de l'Église, donne au siècle la leçon qui lui est propre, avec le conseil et l'avertissement qui lui conviennent. On sent dans toute cette encyclique une sollicitude aussi prudente que tendre pour les pauvres peuples abusés par tant de sophismes, meurtris par tant de luttes, que leurs erreurs ont laissés si sceptiques et leurs blessures fiévreux de tant de haines ; mais cette sollicitude si pure de la Papauté n'est pas la seule de Léon XIII : il y mêle un soin jaloux, celui de rendre à l'Église toute leur confiance, en leur attestant et leur affirmant qu'elle n'a au milieu d'eux aucun autre intérêt que leur intérêt spirituel et qu'il n'y a pas dans la civilisation de la société moderne, dans toutes ses sciences nouvelles, dans le développement de son bien-être, dans les mille efforts auxquels s'ingénie son amour du progrès, un seul perfectionnement que l'Église ne loue, pour la gloire même de Dieu, et qu'elle ne bénisse du haut de ses autels.

Léon XIII salue, non pas dans le prince ou dans le peuple, mais en Dieu seul l'autorité qui fait le pouvoir. Car Dieu a institué la société dans le cœur de l'homme, et, soit que l'homme établisse

avec la famille la société domestique, soit qu'il établisse avec l'État la société civile, Dieu lui inspire le besoin du pouvoir et lui communique « le droit de commandement ». C'est l'immuable doctrine de l'Église. Or, ce « droit de commandement », l'Église ne l'a jamais lié à un genre unique de gouvernement. Le pouvoir peut revêtir une forme aussi bien qu'une autre, pourvu qu'il ne soit soucieux que du « bien commun » et qu'il en soit capable. « Mais, quelle que soit la forme des gouvernements, tous les chefs d'État doivent avoir les yeux fixés sur Dieu, souverain modérateur du monde, et, dans l'accomplissement de leur mandat, ils doivent prendre exemple sur Lui et recevoir leur loi de Lui. » Ainsi parle Léon XIII, et ainsi parlait Bossuet, dans son *Cinquième avertissement aux Protestants* et dans son livre de la *Politique selon l'Écriture sainte*. Comme Léon XIII, Bossuet n'élevait jusqu'à Dieu l'origine du pouvoir que pour en élever les obligations. Il admet, sous toutes ses formes, le pouvoir, à la condition qu'il constitue un État vraiment chrétien. Sans doute, le souvenir de l'anarchie qui avait troublé la régence d'Anne d'Autriche, l'amour de cette unité que Louis XIV opérait si puissamment dans le royaume et dans la patrie, le spectacle d'une gloire qui éblouissait l'Europe elle-même et dont Bossuet ne vit pas le déclin, le disposaient à préférer la Monarchie absolue, tempérée par les lois et par la tradition, réglée par l'intérêt général et servie par les qualités d'un prince instruit chrétiennement à son métier de roi. Mais cette préférence de Bossuet n'a rien de doctrinal. Il décrit le gouvernement d'une autre monarchie, la Monarchie constitutionnelle, dont l'Angleterre commençait à créer le modèle sous les yeux étonnés de Louis XIV, et, cette monarchie que Fénelon, lui, va préférer dans le fond de son cœur, Bossuet ne la condamne pas, bien qu'il craigne d'y sentir « autant inquiétude que liberté, autant indocilité que prévoyance et sagesse, autant esprit de révolte et d'indépendance que zèle du bien public. » Il loue librement, presque avec complaisance, le gouvernement de la République romaine. En définitive, Bossuet accepte toute espèce de souveraineté, sauf celle du peuple qu'il ne repousse que parce qu'il la juge contraire à la raison, cette autre souveraineté sans laquelle rien ne se gouverne. Et quels préceptes sévères et nobles il adresse au prince ou plutôt au chef de l'État, qu'on l'appelle roi, empereur, président de république ou consul : « Le prince n'est pas né pour lui-même, mais pour le public... Le vrai caractère du prince est de pourvoir aux besoins du peuple. Le prince inutile au bien du peuple est puni aussi bien que le méchant qui le tyrannise... Le prince doit se rendre maître de ses passions, connaître les hommes

et se connaître lui-même... » Voilà comment Bossuet se représente le chef de l'État exerçant le pouvoir selon les devoirs que Dieu impose et selon les droits qu'il attribue à toute souveraineté. N'est-ce pas le portrait que Léon XIII, avec plus de concision, en trace aussi dans l'encyclique ?

La société a profondément changé dans le monde entier comme en France, depuis le temps de Bossuet. Quelle intelligence Léon XIII a de ce changement ! Cette société moderne, à laquelle son encyclique a rappelé d'abord que le pouvoir, quelle qu'en soit la forme, a son principe en Dieu, comme il en connaît les nécessités ! Comme il l'aime avec miséricorde, malgré ses erreurs ! Avec quelle large sagacité il lui marque, fermement et doucement, les rapports que l'Église et elle pourront et doivent avoir, à cette fin du dix-neuvième siècle ! Il ne veut pas qu'on inféode l'Église à un genre quelconque de gouvernement ; il l'émancipe des partis qui prétendent attacher l'Église à leur cause, à leur politique. Davantage il ne veut pas assujettir l'État à l'Église. Il distingue la souveraineté de l'État et celle de l'Église : chacun a sa fonction propre. Il demande qu'on accorde leurs intérêts, dans les affaires mixtes, comme il demande qu'on respecte les droits et les devoirs de l'un et l'autre, dans les affaires qui leur sont particulières et spéciales. Il reconnaît le pouvoir sous toutes ses formes, mais il en discerne les abus, les excès : il répudie dans le pouvoir tout ce qui, étant absolu, est arbitraire, comme dans la liberté tout ce qui, étant illimité, est licencieux : il n'accepte ni le despotisme d'un seul ou de plusieurs, ni la tyrannie de « la multitude », sous son titre irrationnel de souveraineté populaire ; c'est le pouvoir constitutionnel qui lui paraît le plus propre à la société moderne, et, ce pouvoir, il estime que l'Église peut s'en accommoder comme de tout autre. S'il défend que le peuple s'arroge le droit de s'insurger, le droit de faire à son gré des révolutions, il ne lui refuse pas le droit de participer au gouvernement ; il affirme que, « sous la garantie de certaines lois », cette participation peut non seulement être « un avantage » pour l'État, mais « un devoir pour les citoyens ». Il réproouve, en haut et en bas, les faux libéraux, sans reprendre toutefois à la polémique des partis ce mot de « libéralisme » que certains jugeaient abstractivement comme un mot néfaste et digne de malédiction. Mais, s'il y a une liberté mensongère, une liberté criminelle, que des sectaires érigent en dogme et qui ne sert qu'à opprimer l'Église, à opprimer la nation elle-même et à la démoraliser, il y a aussi pour les peuples « la liberté légitime », la « vraie » liberté : celle-là, Léon XIII la proclame nécessaire ; il la consacre, parce

qu'elle est un droit chrétien aussi bien qu'un droit essentiel et naturel à l'homme; il l'accorde aux peuples dans toute son « intégrité », pour qu'ils en jouissent sagement, et il proteste contre quiconque ose dire de l'Église qu'elle en est l'ennemie. Enfin, s'il ne permet pas que l'État confonde, dans une indifférence semblable à l'athéisme, la religion catholique avec les autres, il déclare que néanmoins « l'Église ne condamne pas les chefs de l'État qui, en vue d'un bien à atteindre ou d'un mal à empêcher, tolèrent dans la pratique que les divers cultes aient leur place dans l'État. » Et, pour compléter cet enseignement, pour lui donner toute son efficacité, il invite les catholiques, non seulement à être modérés, à se traiter mutuellement avec justice et bienveillance, à « rechercher la vérité dans le domaine des opinions libres », pacifiquement aussi bien que loyalement, mais à mettre au service de l'État leurs vertus chrétiennes et leur activité, « dans un accord unanime des cœurs et des esprits », pour sauver ensemble « les grands intérêts de la religion et de la société. »

Ah ! la joie avec laquelle nous avons reçu cette encyclique où Léon XIII a voulu réconcilier avec l'Église la société moderne, n'est pas la nôtre seulement. Nous connaissons des morts illustres qui en auront tressailli sous leur tombe et nous nous retournons vers eux pour partager avec leurs âmes la gratitude que nous devons, nous, l'Église et la société elle-même, au Pape dont la main a écrit l'encyclique *Immortale Dei*. Cette main, ils l'auraient baisée, vivants. Nous le faisons pour eux, pour tous ces généreux amis des vérités auxquelles Léon XIII vient de prêter la majesté de sa parole. Ce n'est pas en vain, nous l'espérons, que ces vérités auront eu au Vatican ce divin éclat. Elles forceront peu à peu à s'incliner devant elles leurs pires ennemis, dans notre pays et ailleurs. Nous en avons comme un premier témoignage dans leur respectueux étonnement. Ils n'ont pas pu, après la lecture de cette encyclique, ne pas rendre hommage à la sagesse de Léon XIII. Ils avouent la plupart que le Pape parle à la société moderne le langage qu'elle peut le mieux comprendre. Il reste que les gouvernements répondent à cet appel. Léon XIII les exhorte à la paix; il leur montre tout ce que gagnerait la société, le jour où ils auraient rétabli de bons rapports entre l'État et l'Église; l'acte auquel il les convie, il le leur facilite par la doctrine même qu'il exprime dans cette encyclique; il a, d'un côté, écarté les préventions; il a, de l'autre, dissipé les préjugés; il a ôté au mauvais vouloir tous ses prétextes. Que faut-il de plus? Les gouvernements qui, pour persévérer dans la lutte, invoquaient encore les allégations erronées que cette encyclique détruit, attendront-ils plus longtemps l'heure

d'une réconciliation qu'ils savent nécessaire? Nous posons en particulier la question à notre république, à cette république qui se joue avec l'impiété comme avec un moyen de politique et qui ne semble vouloir la liberté de conscience que pour ceux qui ne croient pas. Bien que destinée au monde entier, l'encyclique s'adresse à elle surtout; et c'est opportunément, puisque c'est au lendemain d'une consultation nationale qui l'avertit du mal que lui cause à elle-même son régime de vexations et de persécutions religieuses. L'accord que, par son encyclique, Léon XIII lui offre implicitement entre l'Église et l'État, le refusera-t-elle? Ce serait pour elle un tort plus grave encore qu'auparavant; ce serait la faute suprême...

Avez-vous songé, philosophes républicains qui raisonnez si volontiers sur les bienfaits d'une démocratie universelle autant qu'éternelle, avez-vous songé à la société que formerait un gouvernement chrétien comme celui que Léon XIII vient de vous décrire? Pour le deviner, interrogez l'histoire sur la doctrine et les œuvres du christianisme. Parmi tous les bienfaits que vous rêvez de réaliser à la faveur de votre république, il n'en est pas un qu'il n'ait promis au monde et qu'il n'ait commencé d'accomplir; il n'en est pas même un seul dont votre philosophie ne doive sa conception, sans le savoir, aux vœux, aux prières, aux méditations, aux espérances qu'il apporta ici-bas. Etudiez la cité antique et comparez-la à la cité de Dieu. Quel perfectionnement demandé dans celle-ci aux peuples et aux individus! Non, jamais vos utopies ne se composèrent une plus noble et plus paisible démocratie que celle dont l'Évangile annonça le règne, en proclamant l'égalité des conditions et des mérites devant Dieu, si longtemps avant qu'aucune constitution n'établît l'égalité devant la loi. La liberté! Le christianisme en a si bien donné à l'homme le sens moral que les empereurs romains lui reprochaient de l'avoir trop affranchi, en lui procurant par sa discipline spirituelle un moyen trop intime et trop sûr de se gouverner lui-même; et, en même temps, le christianisme lui enseignait à être par son esprit d'obéissance et par son honnêteté le meilleur des citoyens. La fraternité! c'est le christianisme qui en a inventé le mot; c'est lui qui en a imposé au cœur humain la si douce et si forte obligation; c'est lui qui en a fourni les plus sublimes exemples. La patrie! il l'a rendue plus chère à l'homme, en lui faisant un devoir plus sacré aussi bien que plus tendre de défendre à côté de ses foyers ses autels, les temples où il a si profondément intéressé à Dieu notre vie entière, depuis les premiers pleurs ou les premiers sourires de l'enfant jusqu'aux derniers soupirs du vieillard et aux derniers adieux de la famille. L'humanité! c'est lui qui en a créé, puis répandu la notion; c'est

lui qui a semé par delà toutes les bornes de l'univers ce précepte du Dieu qui veut que les hommes s'aiment les uns les autres.... Et dites-le-nous, ô philanthropes de la République, connaissez-vous un système de socialisme qui vaille celui de la charité chrétienne s'exerçant, dans sa plénitude, au sein d'une société que le sentiment religieux épurerait tout entière? Connaissez-vous un État qui puisse mieux que l'État chrétien faire contribuer les vertus privées aux vertus publiques? Si vous ne le connaissez pas et s'il nous faut confesser nous-mêmes que dans ce modèle de la cité chrétienne Dieu nous a mis devant les yeux un idéal inaccessible en partie à notre faiblesse, ne vous semble-t-il pas que du moins nous avons à le remercier de l'avoir si lumineusement placé entre le ciel et la terre, pour nous apprendre à diriger nos pensées? Et qu'avez-vous de plus beau, de plus grand, à nous proposer?...

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Institutions monétaires de la France avant et depuis 1789, par H. COSTE. — (1 vol. Guillaumin.)

C'est une étude que mériterait ce livre, dont l'auteur, ancien sous-directeur des monnaies et actuellement sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations, a une compétence toute particulière.

L'ouvrage se divise en deux parties : d'abord, la monnaie elle-même, la description des éléments qui constituent notre circulation métallique, leur transformation, leur histoire ; puis l'administration monétaire, les règlements relatifs à la fabrication sous l'ancien régime, et sous leur forme actuelle depuis la substitution, par la loi du 31 juillet 1879, du système de la régie à celui de l'entreprise.

Sous ce double rapport, le travail est complet et d'une clarté lumineuse. On lira notamment avec un vif intérêt le chapitre où sont retracées les grandes démonétisations auxquelles a donné lieu l'introduction en France du système décimal. L'histoire du retrait et de la refonte des anciennes monnaies duodécimales d'or et d'argent forme incontestablement un des épisodes les plus curieux du passage de la vieille France à la France nouvelle. L'opération, entreprise en 1829, a duré jusqu'en 1835, traversée d'abord par la révolution de Juillet, puis entravée par la résistance des populations rurales.

En somme, il n'a pas fallu moins de cinquante ans pour arriver à l'entière substitution du nouveau système à l'ancien. Décrétée en principe dès l'année 1790, la réforme

n'a été définitivement accomplie et passée dans les mœurs qu'en 1840.

Détail curieux et peu connu : c'est Henri III qui, par une ordonnance du 30 mai 1575, a donné, le premier, le nom de *franc* à la pièce de dix deniers d'argent fin qui est aujourd'hui le type courant de notre monnaie.

Toutes les questions actuellement débattues par la Conférence monétaire et le problème toujours agité du mono ou du bi-métallisme sont traitées dans l'ouvrage de M. Coste avec une science et une autorité qui s'imposent.

Histoire des Avocats au Parlement de Paris (1300-1600), par DELACHENAL. — (Plon.)

Ce volume, très curieux et très instructif, rajeunit un vieux sujet en donnant aux recherches de l'érudition la plus sûre une forme attachante et agréable. L'auteur, du reste, ancien élève de l'École des Chartes, était mieux armé que d'autres pour dépouiller utilement les vieux registres et les dossiers d'archives, dont il a su tirer un excellent parti.

Les différents chapitres de son ouvrage ont pour objet de donner une idée aussi claire et aussi complète que possible du rôle des avocats au Parlement de Paris pendant les trois premiers siècles de leur existence. Cette histoire ne commence pas avant le quatorzième siècle. Ce n'est même qu'en 1340 que l'existence d'un corps d'avocats est constatée d'une façon certaine ; mais, depuis lors, elle se déroule avec éclat, et plusieurs des noms glorieux qui l'ont illustré au début

ne sont pas encore oubliés de nos jours.

L'auteur se complait à nous faire le tableau minutieux et piquant des mœurs et des usages de cette corporation dont les destinées ont été si étroitement liées à celles de l'ancienne magistrature française; et, tout en retraçant les rapports des avocats avec le Parlement et avec la royauté, tout en étudiant les caractères de l'éloquence judiciaire au moyen âge, il ne néglige ni les anecdotes expressives ni les aperçus pittoresques de nature à éclairer son sujet. C'est ainsi qu'il nous initie aux moindres détails des plaidoiries, de la transformation du costume, et du paiement des honoraires.

L'érudition ne manquait pas à ces avocats du moyen âge! Plus d'un fait, à l'appui de sa cause, des citations en grec et en hébreu, mais ils sont d'une prolixité fatigante et d'un goût généralement médiocre. Leur infériorité oratoire tient à ce que l'éloquence politique s'étant développée très tard en France, son action n'a pu réagir sur l'éloquence judiciaire, qui, pour cette raison, n'atteint jamais à la noblesse et à l'élévation des plaidoyers civils d'Athènes et de Rome.

Un des plus curieux chapitres est celui des honoraires, où peut-être certains avocats de nos jours pourraient trouver d'utiles leçons. Quel est celui d'entre eux, par exemple, qui se contenterait d'une rémunération de 3 francs, ou qui accepterait, pour deux années de peine, de démarches et de plaidoiries, un simple gobelet d'argent doré?

C'est que le numéraire était rare alors et que les princes eux-mêmes ne reconnaissaient pas très grassement les services judiciaires qui leur étaient rendus.

En résumé, rien ne manque à ce

très savant et très intéressant ouvrage, qui se classera certainement parmi les meilleurs publiés sur la matière.

La question des enfants abandonnés et délaissés au dix-neuvième siècle, par LÉON LALLEMAND. — (Alphonse Picard et Guillaumin.)

Cette très intéressante question a été mûrement étudiée par M. Léon Lallemand, dans un Mémoire considérable que l'Académie des sciences morales et politiques a couronné, et qui se divise en trois parties distinctes : l'historique des faits, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; l'examen critique du projet de loi sur la protection de l'enfance actuellement soumis à nos Chambres; enfin des observations et conclusions pratiques de l'auteur.

L'ensemble du travail devant former un volume de 700 pages, M. Lallemand en a immédiatement extrait les chapitres relatifs à la situation des enfants trouvés, abandonnés et orphelins, au dix-neuvième siècle, avec l'indication de ses vues personnelles sur les améliorations à réaliser, et c'est cette portion seulement du Mémoire qu'il vient de mettre en brochure, afin de venir en aide aux débats de la presse et du Parlement. Mais ces extraits suffisent à faire apprécier tout le mérite du travail et la vraie compétence de l'auteur, dont l'Académie avait déjà couronné une première fois les études sur des questions hospitalières et charitables: aussi les membres de nos Assemblées ne pourront-ils que consulter avec fruit un ouvrage où la science économique la plus solide s'unit à l'inspiration chrétienne la plus élevée.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

SUR

L'ÉVACUATION DE LANG-SON

L'évacuation de Lang-Son est en train de passer à l'état d'énigme historique comme le Masque de fer. Et encore le prisonnier de Pignerol, quelque illustre que fût sa naissance ou redoutable son secret, ne pouvait-il avoir pour le pays qu'un simple intérêt de curiosité, tandis qu'ici il ne s'agit de rien moins que de la moitié de nos forces aventurées dans l'extrême Orient, et l'histoire d'une brigade ne se confisque pas comme celle d'un individu.

L'échec de la 2^e brigade nous préoccupe cependant moins que ce mystère, qui va toujours s'épaississant tant sur les causes de la défaite que sur le partage des responsabilités engagées.

Un fait militaire ne se dissimule pas comme une intrigue politique; heureux ou malheureux, il appartient au pays, qui paye de son sang le droit de lire à livre ouvert dans l'histoire de son drapeau. Pourquoi donc sur celui-là tant de voiles accumulés comme à plaisir, quel intérêt d'État peut justifier cette vaste conspiration du silence! Car elle existe, c'est visible; elle s'étend sur tous les moyens d'information.

Nous ne réclamons certes pas du câble sous-marin qui nous relie à Haïphong qu'il nous livre ses secrets officiels; nous nous contentons des miettes de vérité qui tombent de la table ministérielle. Mais enfin il y a des rapports, des journaux de marche, de siège! Il y en a de toutes sortes, de toutes dimensions, avec croquis à l'appui. L'on peut même dire que toute cette paperasserie a pris de nos jours une place considérable dans les opérations militaires. Serait-ce, grâce à la marche ascensionnelle de l'humanité qu'on fait plus qu'autrefois, puisqu'on en raconte beaucoup plus; ou

bien plutôt espère-t-on ainsi se grandir à la taille d'un passé qu'on n'atteint plus dans les actes ! Nous ne savons. Ce qui est certain, c'est que le Tonkin a inondé la rue Saint-Dominique de ses documents. Celle-ci d'ordinaire les garde avec un soin jaloux, comme c'est son droit, et en cela elle fait souvent preuve d'une extrême bienveillance pour la réputation de leurs auteurs. Toutefois elle sait se départir aussi de sa rigueur, lorsqu'elle sent le besoin d'ajouter un rayon à l'auréole gouvernementale : alors elle fait largesse au public. Or il est arrivé que ce public, mis de moitié dans toutes les confidences heureuses, a cru qu'on ne pouvait pas déceimment lui souffler comme une muscade le récit du fait principal de la campagne par cette simple raison qu'on était en présence d'un revers et non d'un succès. Le ministère avait beau jeu pour répondre. La justice militaire ne venait-elle pas d'être saisie de l'accusation portée par le général Brière de l'Isle contre le colonel Herbingier, était-il convenable d'ouvrir une enquête contradictoirement avec la sienne ? Aujourd'hui que cette même justice militaire a parlé, c'est une autre guitare ; on fait valoir qu'il serait malséant de marcher sur ses brisées. La fôôorme, comme dit Brid'oison, est une belle chose, c'est l'enterrement de la question, avant comme après. Avant l'enquête, on était rigoureusement tenu à ne pas entraver l'action de la justice ; après, on est non moins inflexiblement astreint à respecter le secret de sa décision. Décidément le silence est d'or.

Celui du gouvernement, pour qui lit entre les lignes, n'est pas pour étonner ; celui de la presse paraîtra plus surprenant. Oh ! les articles n'ont pas manqué, des articles de personnalités, au hasard des inspirations. L'on s'est tu sur cela seulement qui était intéressant, sur le récit même des faits. Et cependant les correspondants de journaux ont aujourd'hui droit de cité dans nos camps, la place qu'ils y tiennent n'a rien de précaire, on n'a jamais entendu dire que l'accueil d'un état-major ait été pour les rebuter. Seulement le contact est trop immédiat avec les principaux intéressés, le jugement s'en ressent dans son impartialité, et la liberté de tout dire souffre un peu nécessairement de la facilité même qu'on a obtenue de tout connaître.

Ainsi, par ce temps de presse et d'indiscrétions à outrance, malgré des communications officielles et privées, rapides et incessantes, en plein ouragan de licence parlementaire, voilà un événement extraordinaire qui se produit, qui réunit, chose rare, tous les Français dans un même battement de cœur, et nous en sommes encore à nous demander comment tout cela a bien pu se passer, et, s'il y a eu faute dans le commandement, à qui l'imputer ? Comment se fait-il que depuis le 30 mars dernier, l'œil le

plus exercé n'ait rien pu discerner dans la noire sombreur de ce brouillard complaisant qui monte des rizières tonkinoises et semble prendre à tâche de décourager l'investigation? Pourtant notre curiosité n'est ni malveillante ni insatiable. Tristement surexcitée, elle avait droit à satisfaction, et les prétextes dilatoires inventés pour lui refuser la vérité ne la laisseront pas dans la recherche des responsabilités en jeu et dans l'œuvre de justice distributive qu'elle poursuit.

C'est en groupant les informations données lambeaux par lambeaux par les journaux, en classant les faits et les dépêches par ordre de dates, en mettant aussi en lumière quelques notions de bon sens trop oubliées, que nous espérons arriver à dégager, tant bien que mal, l'inconnu d'une situation aussi embrouillée. D'autres viendront après qui feront mieux. La vérité aura son heure de rayonnement. Nous n'avons pas la prétention de l'apporter, nous la cherchons, ce qui est bien différent, et, s'il arrivait, malgré notre circonspection, que nos suppositions fussent erronnées, ce serait pour nous une rare bonne fortune que de les voir rectifier par des documents authentiques.

Chacun se rappelle quel saisissant effet eut la nouvelle de la perte de Lang-Son. La vie de Paris en fut suspendue, cette émotion gagna la France entière, ce fut une stupeur générale, presque un deuil national. Et pourtant ce mouvement de recul, même présenté avec le malencontreux appareil de douleur du général Brière de l'Isle, justifiait-il une alarme si chaude? De quoi s'agissait-il, en somme?

Une brigade jetée inconsidérément trop en flèche, entraînée toujours plus loin, sous prétexte « de se donner de l'air », par la bouillante témérité d'un chef plus brillant que réfléchi, laquelle tout à coup perd de son assurance et de ses forces à mesure qu'elle se sent par trop aventurée, se démoralise après un échec sérieux, et continue son mouvement rétrograde, sans trop savoir s'il est suffisamment justifié; mais c'est là une histoire de guerre comme il s'en trouve partout, comme il en arrivera encore bien souvent. Tout ce qui la distingue, c'est qu'on ne prend pas aisément son parti d'apprendre que des Français, fussent-ils un contre dix, ont reculé devant des Chinois, même à égalité d'armement. Non, cette retraite eût été acceptée comme elle devait l'être, avec tristesse, mais sans la moindre panique, si une forte dose d'exaspération ne s'était pas peu à peu amassée en nous devant la persistance et le cynisme du mensonge officiel, qui viciait tout, absolument tout ce qui touchait à l'extrême Orient. Dès l'origine, dans cette malheu-

reuse affaire du Tonkin, tout a été duperie et mensonge. Les communications enthousiastes du gouvernement, — mensonge; les dépêches officielles mises en circulation, — mensonge, car il est prouvé qu'à part celle qui causa la chute du ministère Ferry, il n'en est pas une qu'on n'ait arrangée ou mutilée pour les besoins de la cause; les récits des opérations, les comptes rendus publiés sur chaque affaire, — mensonges ou exagérations mensongères, car la résistance n'a jamais été aussi sérieuse qu'on l'a faite, et bien des gens auront passé héros à bon marché; ces combats retentissants qui signalaient, à jour dit, à heure fixe, l'ouverture de chaque session parlementaire, — mensonge et ridiculisation de cette chose si grave, la voix du canon!

Et dans un autre ordre d'idées, ces mines à exploiter, ces provinces déjà pacifiées, ces régions heureuses livrées aux douceurs d'un commerce renaissant et d'une agriculture prospère, cette colonie qui s'apprête à rémunérer la métropole de ses sacrifices, — mensonges sur toute la ligne, car la révolte est partout, les pirates sillonnent le delta, les missionnaires et les chrétiens sont massacrés sans qu'on y prenne garde, et notre nouvelle possession attend toujours un port digne de ce nom! A force de grossir les événements, d'inventer une légende héroïque, la fiction nous étouffe, l'œil s'est déshabitué de voir les choses sous leur vrai jour, d'attribuer aux faits leur vraie portée. Et l'on s'étonnerait, après avoir ainsi enflé la réalité, qu'un simple revers ait pris devant l'opinion les proportions d'un désastre! L'hyperbole se retournait maintenant contre ceux qui s'en étaient trop servi.

Au moment même où M. Jules Ferry affirmait, avec l'autorité qui lui appartient, l'excellence de notre situation militaire et la réussite de nos projets au Tonkin, le général Brière de l'Isle lançait sa fameuse dépêche. La Providence a de ces châtiments. Le samedi soir, le président du conseil disait avec orgueil :

Le général de Négrier a en main les forces nécessaires pour tenir à Lang-Son; la pleine possession des frontières du Tonkin nous est acquise, et nous sommes dans la meilleure situation pour traiter, si l'on veut traiter. Chacun derrière sa frontière. Si la Chine ne franchit pas la frontière du Tonkin, la France ne franchira pas celle de la Chine. Sur le plan de campagne et sur les dispositions combinées, vous me permettrez de ne rien ajouter. Je suis résolu à ne jamais apporter ici le plan des opérations militaires. Les plans, il faut laisser le soin de les faire à ceux qui en ont la responsabilité. Notre seul devoir est de leur donner les ressources en hommes et en argent qui leur sont nécessaires, et ce dernier, nous l'avons pleinement accompli.

A cette assurance répondait, le dimanche matin, la dépêche suivante :

Hanoï, 28 mars, 11 h. 30 soir.

Je vous annonce avec douleur que le général de Négrier, grièvement blessé, a été contraint d'évacuer Lang-Son. Les Chinois, débouchant par grandes masses sur trois colonnes, ont attaqué avec impétuosité nos positions en avant de Ki-Lua. Le colonel Herbinger, devant cette grande supériorité numérique et ayant épuisé ses munitions, m'informe qu'il est obligé de rétrograder sur Dong-Son et Than-Moï. Je concentre tous mes moyens d'action sur les débouchés de Chu et de Kep. L'ennemi grossit toujours sur le Song-Koï. Quoi qu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le delta. Je demande au gouvernement de m'envoyer le plus tôt possible de nouveaux renforts.

Le lendemain, lundi, le ministère Ferry tombait sous la réprobation de la Chambre.

D'ordinaire, plus on est loin d'un événement, mieux on est placé pour l'envisager avec sang-froid et virilité. Ici, c'est tout le contraire. L'on dirait que l'affolement est en raison du carré des distances. Nous ignorons quelle a été la dépêche du colonel Herbinger au général Brière de l'Isle, pourtant nous sommes convaincu qu'elle n'était pas aussi larmoyante que celle de son chef hiérarchique. Si le colonel Herbinger a été victime de son imagination, s'il a exagéré la situation, à coup sûr un écart de jugement est excusable chez l'homme qui vient de battre en retraite l'épée dans les reins depuis Bang-Bo, comme on le verra par la suite. Il ne l'est plus de la part du chef qui préside à distance aux destinées du corps expéditionnaire ; sa vue doit percer plus loin et plus juste, ses aperçus doivent être plus étendus et ses nerfs moins irritables. Il est enfin tout à fait indigne du chef d'un gouvernement, qui doit porter si haut en son cœur le sentiment de son devoir tutélaire qu'il ne faiblisse jamais, même si Carthage était aux portes de Rome. Le courage de M. Jules Ferry n'était pas de cette trempe, il a suffi du télégramme du général Brière de l'Isle pour en avoir raison. On assure que lorsque cette malheureuse dépêche, parvenue directement au ministère de la guerre, suivant l'usage, lui fut transmise au moyen du téléphone par l'officier de service, l'instrument ne rapporta comme réponse que le bruit d'un sanglot et une exclamation douloureuse. Nous ne savons ; toujours est-il que l'homme d'État ne se possédait plus, que la dépêche lui échappait des mains comme s'il était frappé d'inconscience, et que, pour la première fois, la France lisait la vérité sur le Tonkin, absolument comme les ministres.

Aux yeux des militaires, cette sinistre dépêche s'illuminait pourtant d'une lueur d'espérance : on était unanime à proclamer que nul plus que le lieutenant-colonel Herbinger n'était capable de recueillir l'écrasante succession du général de Négrier. Herbinger était connu de toute l'armée. Depuis Saint-Cyr, où il figurait le premier à l'entrée comme à la sortie, il était resté si en vue, que le général Lewal n'avait pas hésité à confier au jeune chef de bataillon l'enseignement de la tactique d'infanterie à l'école de guerre. La tâche était absolument nouvelle, elle était non moins pratique que théorique, Herbinger s'en était acquitté de manière à s'ouvrir l'avenir des plus hautes destinées militaires. Son nom était la meilleure garantie de l'opportunité et de la bonne exécution d'une mesure militaire, quelle qu'elle fût. S'il continuait à rétrograder, c'est que la retraite s'imposait, et l'on pouvait avoir confiance qu'entre ses mains elle ne se changerait pas en déroute. Telle fut l'impression dans l'armée, l'écho s'en retrouve dans tous les journaux. Aussi l'émotion fut-elle profonde, lorsque le général Brière de l'Isle mit brutalement sur le dos de son subordonné la perte de Lang-Son. Franchement on ne s'y attendait pas. La dépêche est du 1^{er} avril :

La blessure du général de Négrier va aussi bien que possible. Il n'a pas de fièvre. L'évacuation de Lang-Son, à la suite de la blessure du général de Négrier, semble avoir été précipitée, surtout après la réussite d'une contre-attaque de notre part, sans pertes sensibles pour nous.

La brigade avait vingt jours de vivres et de munitions, qui lui permettaient d'attendre les convois en route et annoncés. On ne s'explique pas non plus l'évacuation si rapide de Dong-Son. Jusqu'à présent les Chinois semblent vouloir seulement occuper leurs anciennes positions, au nord de Déo-Quan et de Déo-Van. La situation est en résumé meilleure que ne le faisaient supposer les renseignements exagérés qui m'étaient parvenus depuis quatre jours.

Herbinger était jeté à l'eau, il n'y avait plus qu'à le noyer. Il était flétri devant ses troupes par un ordre du jour accablant ; elles apprenaient qu'en tombant entre ses mains, le *commandement était tombé entre des mains insuffisamment préparées* ; il était relevé de son commandement, et celui qui le remplaçait avait comme mission, non pas de s'occuper des Chinois, mais de faire une enquête rigoureuse sur la félonie de son prédécesseur ; il était enfin dénoncé comme ayant manqué gravement à l'honneur : on demandait qu'il fût traduit devant un conseil de guerre. L'exécution

était féroce. Quand on a du sang de Toussaint-Louverture dans les veines, comme le général Brière de l'Isle, on n'est pas tendre.

Quelque coupable que pût être le lieutenant-colonel Herbinger, il eût été pourtant dans l'intérêt du général Brière de l'Isle de traiter son subordonné avec quelque magnanimité. En France, on répugne à ces égorgements ; si l'esprit est devenu démocratique, le tempérament est resté chevaleresque ; on a horreur des sales besognes. Or il y avait là quelque chose qui révoltait les instincts nobles de notre race, quelque chose qui choquait la traditionnelle grandeur d'âme de notre armée. Quoi ! chez nous, dans la patrie de Turenne, de Hoche, de Marceau, de Desaix, un chef venait dégager sa responsabilité en vouant son lieutenant à l'infamie, cela ne s'était jamais vu ! Étions-nous donc destinés à le voir désormais ? Dieu merci, nous n'en étions pas là. Tout de suite, bien avant que la justice militaire eût refusé de poursuivre le lieutenant-colonel Herbinger, l'opinion publique avait jugé que l'absence de caractère rendait le général Brière de l'Isle éminemment impropre à conserver son commandement. Il faut qu'elle juge maintenant, par le simple exposé des faits, si le général de Négrier, au lieu de s'enfermer dans un silence prudent, n'aurait pas fait plus pour sa gloire, en publiant, à la décharge du colonel Herbinger, la vérité sur la déplorable situation de Lang-Son, ainsi que sur les tristes conditions où avait eu lieu la remise du commandement.

Voici les faits :

Le 21 mars, la brigade de Négrier occupait :

Lang-Son, avec 2 bataillons de la Légion.	4 000 hommes.
— 2 compagnies du bataillon d'Afrique.	250 —
— 1 bataillon du 143 ^e	430 —
— 2 batteries de 80 ^m , chacune de 4 pièces.	8 pièces.
— 1 batterie de 4 de montagn.	6 —
Dong-Dang, avec 1 bataillon du 23 ^e	350 hommes.
— 1 bataillon du 141 ^e	400 —
— 2 sections de 80 ^m	4 pièces.

Le lieutenant-colonel Herbinger commandait à Dong-Dang.

A deux heures du matin, attaque sur les avant-postes et tentative de surprise par un ravin : le passage était bien surveillé par un petit poste, la surprise n'aboutit qu'à une pétarade inoffensive. Fusillade intermittente toute la matinée.

La brigade arrive de Lang-Son à cinq heures du soir.

Le 23 mars au matin, marche en avant. Le seul bataillon du 23^e est laissé à Dong-Dang. Il faut débusquer l'ennemi qui tient la route. Le lieutenant-colonel Herbinger attaque les avant-postes

avec le bataillon du 143° et un bataillon de la Légion. Trois ou quatre fortins sont pris, mais il en reste une foule d'autres plus en arrière. La nuit se passe au contact. Dans la soirée, le ravitaillement en cartouches et en munitions ne peut avoir lieu par suite de la maladresse du parc, qui n'a pas su trouver sa route.

L'ordre est donné d'attaquer le 24 à l'aube, mais il fait du brouillard, heureusement. Cela donne le temps aux cartouches d'arriver vers neuf heures. L'attaque est déjà commencée, elle se poursuit toujours, mais l'artillerie ne peut plus appuyer le mouvement, elle n'a plus d'obus. Malgré cela, un fort est encore enlevé, puis on se trouve au pied d'une hauteur boisée d'un relief énorme. En ce moment, le colonel Herbinger est engagé avec 3 compagnies du 143°, on lui envoie deux compagnies de la Légion.

Tout à coup on sonne *en retraite*. Les troupes d'Herbinger maintiennent leurs positions jusqu'à ce que l'ordre soit confirmé par billet. Le bataillon du 141° vient d'être écrasé en cherchant à aborder le centre de la position ennemie. Les pertes de ce bataillon sont, en vingt minutes, sur 327 présents : 4 officiers tués, 1 blessé, 84 hommes tués, blessés ou disparus.

La retraite est très calme d'abord, très méthodique, mais bientôt la conduite s'accroît, l'ennemi finit par faire rouler des rochers sur la colonne. A la nuit, on a rejoint le poste de Cua-Aï, position fortifiée à 6 kilomètres en avant de Dong-Dang. Là, la poursuite s'arrête. Le soir même, la retraite continue sur Dong-Dang.

Le lendemain 25, le poste de Dong-Dang est évacué, on se retire sur Lang-Son. Il n'y a pas de poursuite.

Dans l'intervalle sont arrivés les renforts de France, soit environ 500 hommes pour la Légion, 300 pour le bataillon d'Afrique, 600 pour le régiment de France. Tout ce monde arrive épuisé par des marches extravagantes et dans un désordre sans pareil. Il commence à en arriver le 25, à midi, et il en arrive toujours jusqu'au lendemain à la même heure. C'est une lamentable débandade. Tant bien que mal on incorpore le tout.

Durant toute la journée du 26, on s'occupe de la défense de Lang-Son.

Le 27, les avant-postes ont le contact ; tout le jour on prend les emplacements d'alerte, on rentre à la nuit.

Le 28, à dix heures du matin, la générale. Ky-Lua, notre cantonnement le plus avancé, est vigoureusement attaqué. Les Chinois sont refoulés vers quatre heures, mais le général de Négrier est blessé, et c'est à ce moment que le commandement passe au lieutenant-colonel Herbinger.

Le situation est alors celle-ci :

Les cartouches complétées (à 120 par hommes), il en reste 63 000, plus 84 000 attendues pour le lendemain soir.

Il y a des vivres pour huit à dix jours, sans compter ceux du sac ; c'était plus qu'il n'en fallait.

Chaque pièce de 80^m a 166 coups.

En arrière, 80 kilomètres de défilés ; l'un d'eux gardé, à moitié distance, par deux compagnies de tirailleurs tonkinois et une quarantaine de malingres ; l'autre libre. D'ailleurs, des passages en tous sens pour les Chinois qui n'ont pas d'artillerie et cheminent à l'aise dans la vase des rizières.

En avant, 35 000 hommes environ. L'avant-garde, battue le 28 à Ky-Lua, pouvait être évaluée à 5 ou 6000 hommes ; mais l'appréciation générale était que, le 24, on avait eu affaire à *la valeur d'un gros corps d'armée*. Il est bon d'ajouter que, ce même 24, la retraite avait été déterminée, non seulement par l'échec du 111^e, mais surtout par une attaque de troupes fraîches, par les deux ailes, sur la réserve postée au défilé de Cua-Aï.

L'idée qui vint au lieutenant-colonel Herbingier dut être celle-ci : Les Chinois vont m'attaquer avec une dizaine de mille hommes, puis passer derrière moi avec le reste. Faute de cartouches, il faudra bien finir par s'en aller, et ce sera avec l'ennemi en flanc, en tête et en queue. Donc, il faut profiter de la remise de main de la soiréc et prendre sa distance.

Pour bien concevoir tout ce qui pouvait se présenter à l'esprit dans une pareille minute, l'on doit se rappeler que la défense du delta, dans cette direction, était assurée par les forts de Chu et de Kep. Comment étaient-ils occupés ? Dans le premier 200, dans le second 150 malingres. Quelque diligence qu'elle fit, nulle colonne, en supposant la route libre d'obstacles, ne pouvait arriver à Lang-Son avant dix à douze jours.

Lang-Son a donc été abandonné dès le 28 au soir ; la retraite s'est effectuée sur deux colonnes jusqu'à Dong-Son. L'ordre a été donné d'y tenir coûte que coûte. Toutefois, l'ennemi menaçant de déborder par la droite, le général Brière de l'Isle a envoyé, par télégramme, une autorisation *dissimulée* de poursuivre la marche. La retraite est alors continuée vers Chu avec un semblant de poursuite le 31 mars seulement.

Les faits que nous venons de reproduire en leur laissant leur simplicité militaire, nous avons longtemps et vainement cherché à en retrouver même une ombre affaiblie ou une version contradictoire dans les correspondances venues de Hanoï. Une seule, publiée par le *Petit Moniteur* du 6 novembre, nous a paru intéressante à recueillir. Elle nous donne gain de cause et n'a pas été contredite.

Le correspondant, que nous tenons à citer, est un témoin oculaire :

Assisté à la retraite de Pho-Ty, à Chu, dit-il, au combat de Dong-Son.

30-31 mars.

En France, on ne parle jamais que de la bataille de Lang-Son, qui a amené la retraite; du combat de Dong-Dang. Les journaux disent que le lieutenant Normand a été tué à Dong-Dang, etc. Tout cela est faux.

Le grand désastre de la campagne, l'origine de la retraite, c'est Bang-Bo (le combat du 24 mars). La bataille a eu lieu en Chine, à 6 kilomètres de la frontière du Tonkin.

Nous y avons perdu 380 hommes et 13 officiers : 160 hommes et 6 officiers sont restés sur le champ de bataille. Sur ces 160 hommes, la moitié était blessée et est tombée vivante aux mains des Chinois, qui leur ont scié la tête. Des 6 officiers, 5 ont été blessés et ont subi le même sort. Des 7 autres officiers mis hors de combat, un est mort le jour même, l'autre le lendemain.

C'est ce désastre qui a été la cause de la déroute; c'est lui qui a démoralisé et apeuré nos hommes, c'est lui qui a rendu l'audace aux Chinois et a précipité 40 000 d'entre eux sur le Tonkin.

A Dong-Dang, il n'y a pas eu d'affaire : nous l'avons abandonné sans combat. Quant au combat du 28 mars, à Lang-Son, pendant lequel le général de Négrier a été blessé, ç'a été une victoire. La brigade réunie avait 2000 hommes et non pas 6000, comme on l'a dit, et pourtant, grâce à nos retranchements, l'ennemi en plaine a fait des pertes énormes et a abandonné même un peu de terrain. Quant aux responsabilités, voici comment elles doivent être réparties :

Le grand coupable est M. Jules Ferry, qui a commandé un fait d'armes, une victoire au général de Négrier, pour raffermir la majorité chancelante dont il disposait à la Chambre.

Le général de Négrier n'aurait pas dû tenter Bang-Bo, ou, en tout cas, éclairé par la journée du 23 mars, ne pas s'entêter le 24.

Le colonel Herbinger ne pouvait pas tenir à Lang-Son, il eût été certainement cerné le lendemain, et personne ne s'accorde sur la quantité de vivres et de munitions dont il disposait : douze jours, je crois, ce qui est peu. Que serait-il advenu de cette malheureuse brigade décimée et séparée complètement de sa base d'opérations? Le colonel Herbinger a agi en tacticien prudent et habile, et a peut-être sauvé la brigade d'un désastre complet; c'est, à mon avis, et c'est celui de tout le monde ici, le moins coupable.

L'auteur de ces lignes, après avoir donné des faits qui précédè-

rent l'évacuation de Lang-Son une version en beaucoup de points semblable à la nôtre, passe à l'examen des responsabilités. Nous ferons comme lui. Seulement, nous nous sommes placés tout d'abord sur le terrain purement militaire, et nous y resterons. Nous y gagnerons de pouvoir laisser de côté la personne de M. J. Ferry, dont il a été fait justice, et qui appartient désormais à l'oubli.

Le général de Négrier a témoigné une violente indignation de l'évacuation de Lang-Son. Dès qu'il le put, il télégraphia au ministre de la guerre : « Évacuation Lang-Son à mon corps défendant. » Depuis, il n'a cessé de répéter qu'il ne pardonnerait jamais à Herbinge d'avoir déshonoré sa brigade par un mouvement de recul inexplicable. Voyons, cette indignation est-elle bien sincère, et le général n'abuse-t-il pas un peu du bonheur d'avoir été blessé au moment psychologique? Ne s'était-il pas prononcé jadis avec force contre toute tentative sur Lang-Son et sur l'impossibilité de garder un point aussi exposé? Ses idées sur cette impossibilité ont-elles donc été modifiées par le combat de Bang-Bo? Bang-Bo, mais c'est là le nom que devrait porter la retraite et non celui de Lang-Son; c'est Bang-Bo qui est le grave échec de la campagne; c'est là que commence la déroute qui se poursuit sans arrêt jusqu'à Lang-Son. Là, la brigade démoralisée reçoit les renforts surmenés et débandés, lesquels lui ont été expédiés en hâte à peine débarqués. Confusion dans les deux sens. Néanmoins, on songe à mettre Lang-Son en état de défense. Le général de Négrier s'en était donc dispensé jusque-là? Il semble pourtant que plus un poste est en l'air, plus solidement il faut s'y cramponner en remuant la terre, en se couvrant d'ouvrages; la prudence la plus élémentaire l'ordonne. Il est vrai que Lang-Son est une pitoyable position, dominée de toutes parts, un nid à surprises, un traquenard à la Sedan, dont on doit s'en sauver tout d'abord pour voir ensuite. Si cette raison justifie Négrier de n'avoir pas fortifié Lang-Son, elle justifie bien autrement Herbinge de s'être garé à tout prix de cette souricière. Devant l'impossibilité de défendre sérieusement Lang-Son, de deux choses l'une : ou sa conservation importait quand même pour assurer le succès de négociations pendantes; alors le général de Négrier eût dû en être instruit, en instruire son lieutenant; on devait tenir coûte que coûte, et on a eu le plus grand tort de ne rien faire pour améliorer la détestable citadelle qu'on avait entre les mains, au lieu d'aller chercher l'ennemi en Chine : ou bien on avait été tenu en dehors du secret diplomatique, et on n'avait à se préoccuper que des considérations militaires; alors l'évacuation de Lang-Son, vu son déplorable emplacement tac-

tique, devait être prévue; un plan de conduite arrêté d'avance, au cas où l'ennemi viendrait nous chercher dans cette position désavantageuse, devait exister, plan de conduite, que la plus élémentaire prudence faisait une obligation au général de Négrier de communiquer à son successeur éventuel, afin que, au cas d'un malheur, il fût déjà initié et à la situation et aux intentions du commandement. Quels qu'aient pu être les détails de ce projet, il ne pouvait au fond comporter que deux solutions : évacuation de Lang-Son, en restant à portée de ce point et en le maîtrisant des hauteurs voisines; dans ce cas, il fallait s'être assuré d'un réduit, avoir jeté sur le point choisi la première assise d'un petit Plewna; — évacuation de Lang-Son, pour se replier sur le delta, car, si on abandonne Lang-Son, il est impossible de concevoir l'utilité stratégique d'une position intermédiaire entre ce point et Chu ou Kep.

Donc trois partis à prendre, au cas d'une attaque sur Lang-Son : s'y défendre, — le défendre encore en se repliant légèrement sans le perdre de vue, — l'abandonner et se replier tout à fait.

Le succès des deux premiers partis nécessitait qu'on s'y prît à l'avance, qu'on s'y préparât de longue main. Du moment qu'on n'avait rien fait, c'est qu'on n'admettait ou, tout au moins, qu'on ne rendait possible que la dernière éventualité.

En s'en allant guerroyer en Chine, le général de Négrier a cherché un succès retentissant aux dépens de la prévoyance la plus élémentaire, il a joué follement avec sa brigade sous le prétexte « de se donner de l'air », suivant son expression, et si là, comme toujours, il s'est montré merveilleux soldat, sa réputation de chef formé pour les hauts commandements en a été atteinte. Lorsqu'il a remis les cartes au colonel Herbinge, la partie était trop compromise pour être gagnée : peut-être y aurait-il eu plus de véritable grandeur d'âme et d'honnêteté professionnelle à avouer simplement qu'on l'avait déjà perdue, et que le poids d'un héritage trop lourd n'était pas pour retomber sur un successeur victime des circonstances.

En apprenant que la blessure du général de Négrier lui imposait le commandement, le colonel Herbinge s'est décidé pour la retraite, sans tâtonner, sans hésiter, et, moins d'une heure après, les *impedimenta* de la colonne commençaient le mouvement.

Était-il seul à voir les choses sous cet aspect? Ce serait mal connaître les hommes que de le supposer un instant. L'avis général était qu'on s'était heurté à une force ennemie considérable, qu'on n'avait ni les moyens de défense ni surtout le moral nécessaire pour se laisser acculer dans Lang-Son. Le chef d'état-major du général de Négrier pensait ainsi, et son sentiment s'est maintenu

inflexiblement le même à Chu et après la retraite, ce que nous signalons, sans lui en faire honneur, bien entendu, mais parce que, pour quelques-uns, cette retraite de Lang-Son a ajouté un chapitre à l'histoire des variations de l'esprit humain. D'autre part, plusieurs officiers de la brigade, mais c'était la petite exception, pensaient au contraire qu'on voyait la situation beaucoup trop en noir, qu'on exagérait les forces chinoises et surtout leur initiative, qu'en tout cas rien ne pressait, et qu'après le succès de la journée, on devait attendre pour mieux s'orienter. Le commandant Servières était de ce nombre, il s'offrait à rester à Lang-Son avec son seul bataillon. Cette proposition, qui montre assez la valeur et le moral de son auteur, ne pouvait pas être accueillie par un chef convaincu de la gravité de la situation : c'eût été trop d'héroïsme inutile; il est défendu de gaspiller ces choses-là.

Parmi tous les motifs qui plaidaient pour une évacuation immédiate, celui tiré du nombre des troupes chinoises nous paraît seul imparfaitement prouvé. Le sentiment du général de Négrier sur ce point eût été précieux à recueillir; nous regrettons de n'en avoir pu trouver trace. Le seul combat de Bang-Bo pouvait-il suffire à déterminer bien exactement le chiffre des forces adverses? Nous nous prenons à en douter, d'autant que l'attaque de revers eût entraîné, sans nul doute, un désastre total, si elle eût été le fait de masses considérables. Or, après Bang-Bo, on a battu assez vivement en retraite pour n'avoir plus affaire qu'à de simples avant-gardes; l'occasion ne s'est plus offerte de compter l'adversaire. Au Tonkin, on ne le compte que lorsqu'il vous fusille; les renseignements préalables, les données approximatives, ces mille symptômes, qui sont dans un pays civilisé comme le grondement lointain d'une mer humaine, n'existent pas. Le danger là-bas est comme le tigre des jungles, on le touche presque sans s'en douter; tout se confond dans cette nature morne, rien ne s'ébruite, elle est inquiétante cette terre étrange avec son mutisme obstiné, on la conquiert sans lui arracher son secret.

Peut-être le colonel Herbinger a-t-il vu plus de Chinois qu'il n'en avait réellement devant lui; peut-être son imagination leur a-t-elle prêté des ailes et a-t-il pensé que le cercle allait se refermer bien avant que cette émouvante éventualité fût pratiquement à craindre; peut-être, enfin, a-t-il compris *une situation probable* plutôt que *la situation vraie*. Son intelligence remarquable des choses de la grande guerre, son sentiment élevé de la pure tactique, ses connaissances étendues, fruit d'une éducation militaire hors ligne, ont pu lui nuire plutôt que lui servir vis-à-vis d'un adversaire inférieur. Prêter à cet adversaire les allures, les vues, le

concept d'un ennemi européen, n'était-ce pas aller trop loin et lui faire trop d'honneur? Avec lui, n'était-il pas loisible de prendre son temps et ses aises, ne pouvait-on garder le contact durant la retraite, se ménager quelques jolis combats de position, tenter, sinon de briser, tout au moins d'émousser son irruption? Ces objections, elles peuvent vous venir après coup; on les formule à l'aise dans son fauteuil par-dessus les événements, mais elles tombent d'elles-mêmes, quand on se met aux lieu et place du commandement le 28 au soir. Conçoit-on qu'on les ait soulevées sérieusement, en discutant la possibilité de se maintenir à Lang-Son?

Une fois fixé sur le danger de rester, nous voyons le colonel Herbinger agir avec une impitoyable résolution; il accepte l'idée de retraite sans arrière-pensée, ce n'est pas une feinte qu'il médite, c'est la rupture brusque du contact, c'est un retour franchement avoué vers les premiers soutiens. Au moins voilà du caractère, et, si tout acte à la guerre doit être la résultante de deux qualités maîtresses, le tact et la résolution, on accordera au moins qu'ici l'une des deux n'a pas manqué. En agissant avec cette promptitude, Herbinger obéissait à cette conviction profonde qu'on n'a pas le droit de battre en retraite devant un ennemi qui cueille au passage les têtes des blessés et n'a jamais fait de prisonniers, comme on en userait vis-à-vis de troupes européennes et sous la garantie des principes respectés du droit des gens. Qu'aurait amené d'ailleurs une retraite pied à pied! En aurait-on moins perdu Lang-Son? Le terrain entre ce point et le delta avait-il une valeur quelconque, n'était-ce pas plutôt le nom seul de Lang-Son qui concentrait tout l'intérêt dans cette affaire, où il n'y avait en somme qu'une question de prestige, c'est-à-dire une fiction et non une réalité?

En résumé, Herbinger a conclu à l'évacuation de Lang-Son, attendu que se laisser cerner, avec une troupe désemparée, par quarante mille Chinois, sans autre but que de leur disputer une baraque croulante, où il courait la chance de n'être pas débloqué, lui a semblé un risque coupable et une ineptie militaire;

Il a voulu cette évacuation *immédiate*, attendu que, le dessein une fois arrêté d'abandonner Lang-Son, il n'y avait aucun avantage à y rester vingt-quatre heures de plus, tandis qu'au contraire on avait à redouter du moindre retard qu'il n'amenât des complications graves dans l'exécution du mouvement;

Il a pensé que sur les 80 kilomètres qui séparaient Lang-Son des avancées du delta, il n'existait aucune position d'arrêt qui valût de laisser la brigade en l'air, exposée à être débordée par ses ailes. Donc le plan était d'atteindre Chu et Kep sans s'arrêter;

Il a estimé enfin que, si les mystérieuses profondeurs de la

frontière chinoise venaient de s'ouvrir pour vomir sur le Tonkin des masses armées d'un effectif inconnu jusque-là, il était de son devoir, devant la menace d'une prochaine et redoutable invasion, de conserver ce qui restait de la deuxième brigade et de conduire ses troupes, sans perdre de temps, là où seulement elles pourraient s'exposer utilement pour la défense de notre colonie.

Pour tout homme non prévenu, qui veut bien se mettre au point où en étaient les choses à Lang-Son, le 28 au soir, et non le 29 et jours suivants, l'appréciation d'Herbinger paraît indiscutable. Le détail des munitions, des cartouches, des vivres, la destruction et les pertes d'objets inséparables d'une retraite rapidement menée, tout cela devient accessoire en raison du but poursuivi, dès l'instant que ce but a paru justifié. Ce sera pourtant sur tous ces détails examinés à la loupe, avec une minutie ridicule, si elle n'eût été haineuse, comme on réglerait le compte d'un capitaine d'habillement dont l'emballage eût laissé à désirer dans un changement de garnison, que sera échafaudée, ainsi que nous allons le voir, l'accusation passionnée du général Brière de l'Isle, ou, ce qui revient au même, celle de son exécuteur des hautes œuvres, le colonel Borgnis-Desbordes.

Quels sont donc les points précis de l'accusation ?

1° Lang-Son n'eût pas dû être évacué; le colonel Herbinger avait des vivres, des munitions en quantité suffisante, il savait qu'un convoi de ravitaillement était en route pour le rejoindre. *En abandonnant son poste*, soit qu'il ait perdu la tête devant un danger imaginaire, soit que, blâmant l'opération de Lang-Son, il mît son orgueil à en démontrer la folie, soit pour toute autre cause, il est coupable d'avoir livré une *place forte* à l'ennemi.

La preuve que l'ennemi n'était pas pressant, c'est qu'il n'est entré dans Lang-Son que deux jours après, c'est qu'on avait laissé un certain nombre de légionnaires ivres qui purent, sans être inquiétés, s'en aller le lendemain et rejoindre la colonne.

Le colonel Herbinger a abandonné fiévreusement tout le terrain entre Lang-Son et le delta, sans prendre le temps de regarder en arrière. Il eût vu qu'il n'était pas suivi, si ce n'est par des partis insignifiants, il se fût arrêté pour reprendre haleine, raffermir la confiance, voir venir, et sa retraite n'aurait pas eu les apparences d'une fuite. D'ailleurs, l'événement a prouvé que le danger continuait à être exclusivement dans son imagination, puisque les Chinois ne sont arrivés que beaucoup plus tard sur certains points qu'il avait quittés, et n'ont même jamais paru sur certains autres.

Nous n'insisterons pas sur la *place forte* de Lang-Son, ce serait tomber dans le domaine de la plaisanterie. Le convoi, sur lequel

Herbinger doit compter comme s'il le tenait, ne nous semble pas beaucoup plus sérieux, car si, comme tout le fait prévoir, il est cerné dans Lang-Son, le convoi sera pour les Chinois.

Ce qui est plus spécieux, c'est cette tendance à incriminer une décision militaire, en la mettant en regard de la succession des faits accomplis. Mais il ne s'agit pas de juger d'après ce que les Chinois ont fait, mais bien d'après ce qu'ils pouvaient faire! Pouvaient-ils, oui ou non, ayant attaqué Ky-Lua le 28, s'en prendre à Lang-Son le 29? Était-il probable que les choses se passeraient ainsi? Oui, assurément, et, si oui, le chef, qui eût tablé sur l'hypothèse contraire, eût été fou à lier. De même, pendant la retraite, si les Chinois n'ont pas occupé aussi vite qu'on pouvait le craindre certains points où leur apparition eût pu en compromettre la sécurité, leur faute n'infirme en rien le calcul du colonel Herbinger. Pour quiconque se trouve appelé à décider dans une alternative de guerre, sans rien pour le guider dans le dédale d'un redoutable inconnu, il vaut mieux prêter aux intentions d'un adversaire plus qu'elles ne contiennent que de leur en prêter moins. La valeur tactique et morale de l'adversaire est sans doute une des données du problème, et on doit jouer d'autant plus serré qu'on a affaire à plus forte partie. Est-ce donc à dire que les Chinois seraient devenus tout à coup un ennemi à dédaigner? Les rapports du Tonkin ont exalté leur résistance, et nous avons applaudi d'autant plus volontiers aux récompenses qui en étaient la conséquence, qu'on nous disait nos soldats plus exposés aux coups d'un ennemi plus habile. Ces mêmes Chinois seraient-ils devenus méprisables par le seul fait qu'il faille charger Herbinger?

2° Certains témoignages établissent qu'Herbinger était très surexcité; on a même été jusqu'à prétendre qu'il était ivre.

Un peu de surexcitation serait excusable jusqu'à un certain point; toutefois, cela n'existe même pas, tous les officiers de l'état-major Négrier, qui remplissaient les mêmes fonctions près de son successeur, sont là pour l'affirmer. Or, si le calme et le sang-froid d'Herbinger avaient paru suspects, qui pouvait mieux en juger que les officiers de son entourage immédiat? Quelle valeur a l'appréciation d'un officier de troupes quelconque, interpellé peut-être brusquement, qui conclut à la surexcitation chez son chef, et se prononce carrément sur son état d'esprit d'après la vivacité d'un ordre donné au milieu du tumulte?

L'accusation d'ivresse! On n'a pas réfléchi en la formulant que ce qui lui infligeait le meilleur démenti, c'était l'évacuation même de Lang-Son. En admettant qu'un homme, dont la bravoure n'a plus ses preuves à faire, ait l'ivresse assez facile pour y succomber

dans de pareilles circonstances, ce n'est pas en retraite qu'il eût conduit sa troupe, c'est à l'ennemi, obéissant à l'idée fixe d'un cerveau confus, à l'inspiration instinctive de foncer sur le danger.

3° Le départ de Lang-Son s'est effectué dans le plus grand désordre et avec une telle précipitation, qu'on a abandonné des approvisionnements et, ce qui est plus grave, une batterie et le trésor.

S'il y a eu désordre au point de départ, les causes ne manquaient malheureusement pas. Un danger, d'autant plus terrible qu'il était mystérieux, planait sur la brigade depuis Bang-Bo; ce grand déploiement de forces, cette poursuite acharnée, ces pertes inusitées, tout dans la situation semblait effrayant depuis quelques jours; cet inconnu éprouvait les troupes au moins autant que les privations et les fatigues; elles n'étaient certes plus très en main, et les renforts de France, arrivés dans ces circonstances exceptionnelles, n'avaient pu, en respirant cet air de défaite, gagner au contact des camarades qu'ils rejoignaient un entrain et un élan extraordinaires. La blessure du général de Négrier, qu'on représentait comme beaucoup plus grave qu'elle n'était réellement, l'ordre de retraite survenant à la fin d'une journée de combat, les difficultés toujours inséparables de la mise en route des *impedimenta*, difficultés qui n'éclatent aux yeux que dans une retraite, parce qu'alors le convoi prend la tête, et qu'on est tenu d'être spectateur forcé des lenteurs de son ébranlement et de souffrir des péripéties de son interminable défilé, — tout cela tenait à un état de choses indépendant de la volonté humaine et n'est pas imputable au malheureux sacrifié qui prenait le commandement dans un pareil moment. A-t-il repris sa troupe en main durant la marche, la retraite s'est-elle effectuée en bon ordre : voilà tout ce dont il a à rendre compte, et sous ce rapport, on n'articule rien contre lui.

Arrivons à la batterie. Il y avait du 4 de montagne, qu'on avait traîné jusqu'à Lang-Son avec une peine incroyable et peut-être exagérée pour le profit qu'on en pouvait attendre, car chacun sait que le 4 de montagne, aujourd'hui mis de côté, n'a jamais été une bonne pièce. Au moment où le tour d'entrer dans la colonne arrivait pour cette batterie, son capitaine-commandant, et le chef d'escadron de Douvres, qui dirigeait l'artillerie de la colonne, vinrent avertir le lieutenant-colonel Herbinger qu'il leur était impossible de recommencer en retraite les tours de force auxquels ils avaient eu recours pour hisser les pièces jusqu'à Lang-Son. Qu'avait à faire le colonel? Fallait-il renoncer à la retraite ou aux canons? Puisque le principe de la retraite était admis, il n'y avait pas à hésiter. Herbinger a donné l'ordre de jeter les canons dans l'*arroyo*,

afin que l'ennemi ne les ait pas. Il eût pu, à la vérité, usant d'un procédé commode, dire au commandant de Douvres : Vous êtes responsable de vos pièces, débrouillez-vous pour les tirer de là. Il a cru qu'un chef ne se dérobe pas; que, lorsqu'on a l'honneur de conduire une colonne, on a charge de tout ce qui s'y passe, et qu'on couvre ses subordonnés toujours, quand même, même dans leurs disgrâces. Tout le monde n'est pas Brière de l'Isle.

Enfin, c'est le trésor, quelques centaines de mille francs en piastres, jetés à l'eau faute de moyens de transport. Les coolies manquaient, les coolies n'aiment pas la poudre. L'on s'est demandé pourquoi, au lieu de précipiter le trésor dans le fleuve, on ne l'avait pas réparti entre les soldats? Semblable distribution eût été la ruine de ce qui restait de discipline, une partie des hommes, ayant de quoi boire, n'y aurait pas manqué : que serait-il alors resté dans la main et qu'aurait-on ramené?

Le colonel Borgnis-Desbordes attendait à Chu le lieutenant-colonel Herbinger, pour le relever de son commandement et le remplacer à la tête de la brigade. Dans l'esprit du général Brière de l'Isle, Herbinger devait être exécuté, car il était coupable non seulement d'avoir abandonné Lang-Son, mais, chose bien autrement grave, il était surtout coupable de ce que le général Brière de l'Isle avait perdu la tête et fait choir le gouvernement dans une minute d'égarement. A Chu, Herbinger fut reçu comme un malfaiteur; le colonel Borgnis-Desbordes lui fit subir un interrogatoire insultant, et la dignité du malheureux officier fut à ce point outragée, qu'il eut la sombre inspiration de se réfugier dans la mort. Il n'y a pas cédé, heureusement, c'eût été faire trop beau le jeu de ses accusateurs. Bientôt il était embarqué pour la France, à la disposition du ministre de la guerre. Par une coïncidence digne d'être notée, avec lui s'embarquait le commandant Le Dentu, ancien chef d'état-major du général Brière de l'Isle quand il commandait la première brigade, passé à l'état-major du corps expéditionnaire lorsque son chef avait remplacé le général Millot. Le réquisitoire de M. Borgnis-Desbordes avait pris les devants, toutes les pièces du procès étaient au dossier, le général Campenon allait pouvoir se prononcer dans cette étrange affaire et donner raison à qui de droit. La tâche, à vrai dire, était ardue; rendre l'honneur au colonel Herbinger, c'était désavouer publiquement le général Brière de l'Isle et le général de Négrier; trop de généraux en vérité pour un simple lieutenant-colonel. Pareille justice intransigeante n'est plus de notre époque, il y faut un caractère et une trempe de conscience qui ne sont plus dans nos mœurs; les demi-mesures sont moins compromettantes. Le ministre penchait pour ces der-

nières. Il y avait tout avantage à enterrer provisoirement cette question trop brûlante, et, lorsque la curiosité publique serait lassée, qui songerait à l'exhumer? Elle se trouverait alors enterrée pour de bon.

La première condition pour réussir était d'obtenir de l'inculpé un silence absolu : ordre lui fut envoyé au débarquement, par l'intermédiaire du général commandant à Toulon, de ne pas ouvrir la bouche et de ne voir personne avant de s'être présenté au ministre. La consigne fut exécutée par Herbinger, au sens absolu du mot. Durant les quelques jours qu'il passa à Paris chez sa mère, sa porte fut fermée à tout le monde, aux curieux, aux journalistes, aux importuns, mais, ce qui était plus dur, aux amis qui venaient lui serrer la main ; et, si quelques-uns de ces derniers réussirent à forcer cette porte, ils ne vinrent jamais à bout du silence que le colonel s'était imposé. Toute son énergie fut employée à garder l'implacable secret qui lui torturait le cœur, et il repartit pour une nouvelle et épuisante traversée, sans une plainte, sans un mot d'amertume, presque content d'avoir enfin obtenu ces juges qu'il suppliait le ministre de lui accorder, mais qu'on aurait bien dû, par simple humanité, ne pas le renvoyer chercher à Hanoï. Son suprême espoir cette fois encore allait être trompé ; ce jugement au grand jour, ce débat public, il ne les aurait point. Au bout de tant de douleurs refoulées, de tant de révoltes domptées, de tout ce martyre moral, pas même cette amère joie de pouvoir crier à pleine poitrine : A bas les masques ! de pouvoir prendre à part chacun de ceux qui se refaisaient une réputation des lambeaux de la sienne, et leur dire : Toi, je t'ai vu dans tel moment, voilà tes paroles, voilà tes actes, que chacun reprenne ce qui lui appartient, je ne serai pas le dernier à revendiquer ma part, et nous paraîtrons tous ensemble devant le conseil !

On demandait la lumière : l'ordonnance de non-lieu n'a été qu'une lueur. Elle s'est bornée à nous apprendre que la conduite du colonel Herbinger ne tombait pas sous le coup du Code pénal militaire :

1° Pour abandon d'une place forte à l'ennemi ;

2° Pour bris et destruction volontaires du matériel confié à ses soins.

Nous le savions de reste ; nous savions qu'il avait fallu toute la passion de ses accusateurs pour assimiler une citadelle annamite à une place forte ; nous savions tout ce que peut couvrir de malveillance cette incrimination de perte volontaire d'effets militaires.

Pour la réputation militaire d'Herbinger, car son honneur n'a pas été un instant en cause, pour l'équitable répartition des res-

responsabilités de Lang-Son, nous regrettons que l'ordonnance de non-lieu ait clos l'instruction. La séance du conseil nous eût réservé d'intéressantes surprises, il s'y fût produit des échappées de lumière, des explosions de vérité, dont notre religion, si longtemps et si cyniquement bafouée, eût goûté le dédommagement. Et puis, si Herbinger est vraiment coupable, si toutes les apparences sont trompeuses, si tout ce qui nous a paru clair et logique est faux, s'il n'est pas le bouc émissaire jeté en pâture à l'opinion pour sauver le reste, si, en supprimant Herbinger, Lang-Son et Bang-Bo deviennent des triomphes, alors, comme avant, nous regrettons le jugement public et solennel, car, dans une armée, plus encore qu'ailleurs, les sous-entendus ne sont pas permis.

Avant de finir, nous ne pouvons passer sous silence l'émouvante déclaration de M. Germain, membre de l'ancienne commission du Tonkin. Elle a fait le tour de la presse. Dans un très remarquable article, une de nos meilleures publications militaires, *l'Avenir militaire*, a reproduit les paroles de M. Germain, en y ajoutant des commentaires qui méritent d'être retenus. Nous les citons en entier :

Au cours de la récente période électorale, dans un discours prononcé à Châtillon-sur-Chalaronne, M. Germain a fait la grave confession qui suit :

« Je puis enfin parler, maintenant que l'arrêt du conseil de guerre est rendu. J'ai été membre de la commission du crédit de 200 millions pour le Tonkin, j'ai vu les dépêches du général de Négrier télégraphiant :

« Je suis enveloppé, écrasé ; attendez-vous aux événements les plus graves. Nous manquons de tout. Ravitaillez Lang-Son par tous les moyens. »

C'est triste à dire, c'est une honte pour le pays, le colonel Herbinger a été mis sur la sellette pour des motifs politiques. Que tout le monde le sache, nos soldats et nos marins ont été des héros ; s'ils n'ont pas toujours été victorieux, c'est notre faute ; c'est que le gouvernement les laisse manquer des moyens, des ressources nécessaires.

D'autres se sont chargés de flétrir les politiciens qui ont, de sang-froid, ordonné la marche sur Lang-Son, envoyé nos soldats au massacre, et qui, pour sauver leur responsabilité, ont tenté de perdre un loyal et brave officier.

Mais il y a à tirer de ces faits quelques enseignements au point de vue militaire.

La peur des responsabilités, a dit M. de Bismarck, est une maladie qui travaille tout particulièrement notre siècle, une maladie qui a pé-

nétré jusqu'aux sommets de l'arbre social. Certes, il est peu d'hommes d'État qui aient su s'affranchir de ce redoutable fléau, comme le chancelier de l'empire germanique. Hélas ! la guerre du Tonkin est venue révéler combien sont rares, dans les rangs de notre corps d'officiers, les âmes de la trempe de celle du Richelieu prussien.

Dans cette malheureuse affaire de Lang-Son, toutes les responsabilités se sont évanouies comme par enchantement pour ne plus laisser exposé aux colères de l'opinion publique et du gouvernement que l'infortuné colonel Herbinge, transformé en bouc émissaire.

Une guerre funeste et fertile en mécomptes, où s'engloutissent notre or et le meilleur de notre sang, avait eu du moins l'heureux résultat de désigner, à la foi du soldat et aux espérances de la foule, des chefs jeunes, intelligents et intrépides. La France se prenait à saluer joyeusement ceux qui effaçaient le stigmate de ses anciennes défaites, et qui, en relevant le prestige de ses armes, rendaient la confiance à ses jeunes bataillons. Pourquoi faut-il que ces brillants généraux aient eux-mêmes, dans une heure de défaillance, diminué leur propre gloire et prouvé qu'ils ne possédaient pas, au même degré que le courage militaire, le courage plus rare mais non moins nécessaire à des chefs d'armée ?

« Les dépêches adressées, à plusieurs reprises, par le général Brière de l'Isle, au gouvernement, manifestaient son opposition énergique à une marche vers le nord. L'opinion du général de Négrier n'était pas moins formelle : quand il fut contraint d'entreprendre la marche déconseillée par lui, il en prévoyait l'issue.

Les télégrammes, vus par M. Germain, témoignent, d'une manière irréfutable, que le général de Négrier, à Lang-Son, se rendait compte, avant sa blessure, de l'état désespéré des affaires, et qu'il avait prévu l'éventualité de la retraite. Le colonel Herbinge, mis subitement à la tête des troupes, ne fit, en présence de l'aggravation de la situation, qu'exécuter le plan conçu par son ex-supérieur.

Pourquoi donc, à la nouvelle de l'échec, le général Brière de l'Isle a-t-il, dans une dépêche qui trahissait l'affolement, désigné d'avance le colonel Herbinge comme un coupable ? Pourquoi le général de Négrier n'a-t-il pas trouvé un mot à dire pour défendre son lieutenant et déclarer, avec l'autorité de sa vaillance, déjà légendaire, que la retraite n'était pas une défaillance, mais une nécessité ?

Nous osons, dans un intérêt supérieur, faisant violence à la sympathie respectueuse que nous avons pour ces deux généraux, dire que, en cette circonstance, un des plus impérieux devoirs du commandement n'a pas été accompli par eux.

Dénoncer son subordonné à la vindicte publique est un fait sans

précédent; l'originalité de l'invention appartient en propre au général Brière de l'Isle; ce sera le couronnement de sa carrière militaire. Autrefois, la Convention avait ses commissaires civils aux armées; les têtes des généraux tombaient sous leurs délations. Sommes-nous en progrès? la délation va-t-elle s'instituer en permanence au sein même de l'armée, supérieurs et inférieurs lutteront-ils sur ce terrain à armes égales? Non, mille fois non, car, quel que soit le gouvernement qui nous conduise, quelle que soit l'époque troublée que nous traversons, nous sommes toujours la France.

Ce travail était à peine achevé, lorsque le général Brière de l'Isle a déposé devant la commission du Tonkin. Il a été aussi net, aussi affirmatif, aussi catégorique que possible; il l'a été trop. Nous maintenons donc plus que jamais le titre et la raison d'être de cet article : A la recherche de la vérité sur l'évacuation de Lang-son.

La vérité n'est pas plus faite après qu'avant cette déposition.

Il y avait chose jugée et l'on pouvait nous répondre qu'il valait mieux qu'on en restât là. Aujourd'hui, tout est remis en question. L'accusation rouvre le débat : la défense doit avoir son tour. Le colonel Herbinger répondra devant la Commission. L'inférieur crachera sur le supérieur, comme celui-ci a bavé sur celui-là. Triste temps qui nous réserve de tels spectacles, triste avenir si de telles mœurs militaires parvenaient à s'acclimater chez nous! Voilà qu'après avoir réclamé la lumière, il nous prend comme une honte, une fiévreuse envie de nous voiler la face. Après... quand la preuve sera faite, lâcheté ou gredinerie, quoi qu'il sorte, ce sera toujours l'armée qui restera atteinte dans ses fiertés, celle qu'elle porte en soi et celle qu'elle inspire.

DES CONSÉQUENCES
DE
LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE
ET DE L'ÉTAT

Dans un précédent article, nous avons essayé de démontrer l'avantage que la France avait, sous ses divers gouvernements, retiré de la conclusion du Concordat. Il nous reste à examiner, en pratique, les graves inconvénients qui résulteraient du système contraire, celui de la séparation de l'Église et de l'État. Le président du Conseil, tout partisan qu'il soit de cette mesure, a reconnu, dans sa déclaration officielle du 16 novembre, que le sentiment de la nation n'était pas encore favorable à son adoption. On devrait donc s'en tenir là; mais tel n'est pas son avis. Il lui paraît désirable que l'on s'y prépare et que, dans une session prochaine, la Chambre des députés étudie les moyens de la réaliser. Suivons donc le gouvernement dans cette voie, puisqu'il nous y convie, mais avec un objectif différent. Rendons-nous compte des inconvénients de la séparation projetée; d'autres pourront en faire ressortir les avantages, et après cet examen comparé, le pays appréciera en connaissance de cause.

Un mot d'abord sur une question préjudicielle que nous discutons, bien entendu, comme précédemment, sans mandat de personne et dans toute l'indépendance d'une opinion individuelle. Les catholiques ont-ils actuellement intérêt au maintien du Concordat autant que l'État lui-même? Nous répondrons hardiment, oui, s'il est loyalement pratiqué; non, s'il devait être, comme on le voudrait aujourd'hui, un instrument de police et d'oppression.

Pourquoi tenons-nous, en effet, à son maintien? C'est d'abord, et avant tout, par le désir de conserver l'union entre l'Église et le pouvoir civil, dont la dernière Encyclique nous recommande tout particulièrement l'accord et pour éviter un déchirement qui serait fatal à la patrie. C'est, ensuite, parce que les catholiques envisagent avec satisfaction l'hommage public rendu à leur foi et qu'ils y trouvent un encouragement et une force. C'est, enfin,

parce qu'ils préfèrent, et avec toute justice, voir l'existence matérielle de leur culte à peu près assurée par le budget général de l'État, plutôt que de l'abandonner au hasard des contributions volontaires dont ils seraient seuls à supporter le fardeau. Voilà leurs raisons pour le maintien du Concordat et elles sont fort bonnes, aussi longtemps que la situation intérieure reste la même, ou à peu près équivalente. Mais un Concordat, entre les mains d'un pouvoir civil, qui jette au clergé, chaque année, à titre de pâture, 40 ou 50 millions du trésor public, suivant les dispositions de la commission du budget; qui rappelle, à tous moments, aux plus hauts dignitaires de l'autorité ecclésiastique, qu'ils ne sont à ses yeux que des fonctionnaires salariés; qui leur refuse même officiellement les titres honorifiques que tout homme bien élevé leur accorde en particulier; qui permet, ou sous le couvert duquel on se permet, de suspendre leurs traitements, d'entraver leurs réunions synodales, de déférer leurs actes à tout propos au conseil d'État, de leur interdire leurs voyages auprès du Souverain Pontife, sans une sorte de congé dérisoire, un pareil Concordat, quand il est *strictement* exécuté dans un esprit de police et de vexation, serait certainement peu regretté des catholiques. Franchement, qui pourrait en être surpris et s'en plaindre?

Il ne faut donc pas dire, un seul moment, que les catholiques auraient à perdre, à la dénonciation du Concordat, autant que leurs adversaires politiques ou religieux. Les deux partis en souffriraient sans doute, car l'idée d'un État devenu subitement athée, ou tout au moins indifférent à la religion, dans un pays où, depuis quatorze cents ans, il avait toujours existé entre elle et lui, malgré bien des luttes, une association officielle, serait un fait d'une gravité redoutable. On préférera, sans doute, éviter cet inconnu le plus longtemps possible. Mais si, par le fait de leurs adversaires, la situation devenait intolérable pour les catholiques, nous sommes persuadés qu'ils auraient beaucoup moins à perdre au changement que l'État lui-même, à la condition, bien entendu, qu'on leur laissât la liberté de vivre dans les règles normales de toute grande association. Avec la faculté qui leur serait rendue de recevoir, non seulement l'aumône de la vie journalière, mais, comme personnes civiles, les donations nécessaires à l'entretien permanent du culte et de ses ministres, ils retrouveraient bien vite une indépendance qui ne serait plus remise en question à chaque discussion d'un nouveau budget. Leurs adversaires même, ou, du moins, une partie d'entre eux, le comprennent à présent, par cet instinct d'une clairvoyance ennemie dont ils ont donné des preuves dans les précédents débats parlementaires.

Aussi voyons-nous déjà les intentions de ceux-ci se manifester clairement dans leur langage. Ils attendront peut-être encore quelques années ; mais le jour où ils se croiraient assez forts pour dénoncer le Concordat, et où la séparation officielle serait prononcée entre l'État et l'Église, ils n'hésiteront pas à refuser à cette dernière tout moyen d'existence sur lequel un contrôle public pourrait légalement s'exercer. Peu leur importera de s'entendre reprocher leurs inconséquences. Une Église mendicante et, par suite, dans leur pensée, destinée à disparaître promptement, grâce aux entraves du service militaire, tel est l'idéal entrevu par ces singuliers émancipateurs de la pensée humaine. Mais ici se dressent devant eux les conséquences de cette faute capitale. Nous allons les énumérer rapidement.

I

Une première question se présente, celle de la propriété des édifices du culte et des bâtiments qui y sont affectés. Comment la déterminer avec précision et en faire, sans une injustice criante, un bien uniquement départemental ou communal, en les affectant à des destinations absolument différentes de celles indiquées par leurs fondateurs ? Si l'on remonte à l'origine de ces propriétés, on y verra que le plus grand nombre d'entre elles ont été constituées par les donations des fidèles, réparées et entretenues à leurs frais. Allez donc dégager avec quelque précision, dans l'ensemble de nos cathédrales, celles qui ont été bâties uniquement aux frais de l'État. Démêlez, si vous le pouvez, dans ces chefs-d'œuvre de l'architecture et de l'art, la coopération individuelle et celle de la collectivité des citoyens. Recherchez dans ces aiguilles ou dans ces chapiteaux de pierre, dont quelques-uns représentent une vie entière de labeur, le point où commence et finit le travail personnel de telles confréries d'architectes ou de maçons. L'effort personnel de chacun reste confondu dans l'œuvre collective et pieuse que l'on ne saurait détourner de sa destination première. Ce serait une expropriation indigne et qui soulèverait les consciences, que de vouloir les affecter à des usages différents. Mais voyez comme ces églises se construisent encore aujourd'hui. Suivez la trace de ce travail dans ce sanctuaire de Montmartre, œuvre collective de la France catholique et contemporaine. Vous y verrez les noms des donateurs et des villes qui les ont envoyés. Chaque province y est représentée, chaque cité importante y a sa part. Si de nouveaux iconoclastes voulaient le détruire, ils devraient d'abord rendre à chaque département la part de travail et d'argent qui lui revient. Ce serait une liquidation impossible. Or ce qui se passe aujourd'hui pour

un sanctuaire ne s'est-il pas reproduit presque partout pour nos grandes basiliques? Elles ont été élevées par un grand mouvement de foi dans toutes nos provinces, et bien habile serait celui qui pourrait remonter avec quelque certitude à l'origine de ces propriétés.

Quant aux églises plus modestes, mais infiniment plus nombreuses, qui s'élèvent dans chaque commune, n'ont-elles pas été aussi en grande partie, construites par l'effort individuel des catholiques? Si l'on parvenait à déterminer, avec exactitude, la part contributive de l'État ou du département dans ces constructions, ce serait beaucoup que de la fixer à un tiers des dépenses générales. Aujourd'hui encore, le plus grand nombre des réparations et des dépenses d'entretien se font par le moyen des quêtes obtenues par les curés, et ce n'est pas aux libres penseurs de leurs communes qu'ils vont demander leur obole. Ils restaurent et ils reconstruisent même souvent avec l'inspiration seule de leur foi et le concours des personnes charitables qui leur viennent en aide. Y a-t-il là matière à des revendications sérieuses de l'État, et si elles étaient possibles, ne voit-on pas quel avenir de luttes on se préparerait gratuitement, le jour où l'on en poursuivrait l'expropriation?

Il serait plus facile, sans doute, de retirer aux évêques et aux curés le logement qui jusqu'ici leur a été conservé. Il y aurait bien là encore, surtout pour les palais épiscopaux, matière à bien des contestations. Déjà, dans un ou deux départements où les conseils municipaux ou provinciaux ont cru devoir *désaffecter*, suivant l'expression en usage, car chaque sottise nouvelle crée un barbarisme dans la langue du pays, le local précédemment attribué au logement de l'évêque, les luttes ont été vives et prolongées. Mais admettons que, dans le plus grand nombre des cas, on ne se trouvât pas en présence de volontés librement exprimées par des donations individuelles ou testamentaires; on n'en verra pas moins ce spectacle pénible d'hommes entourés de l'estime publique, obligés de demander à leurs fidèles l'hospitalité que leur refuserait la commune ou le département. L'État devient dès lors leur ennemi, lorsqu'il n'y a pour lui aucun avantage à l'être.

« Mais non, répondent les partisans du système de la séparation, il n'est pas question d'État ennemi; c'est une confusion que les catholiques établissent à plaisir. Il s'agit uniquement de neutralité. Nous n'avons pas à loger le ministre du culte, du moment où nous avons rompu le lien qui nous obligeait à son entretien. Notre système est entier, nous ne voulons plus de culte officiel et par conséquent des obligations qui en découlent. »

Sans doute, cette idée de neutralité serait un système de gouvernement comme un autre, si nous avions à faire à un État

nouveau, à un culte inconnu, à une minorité de hasard. La neutralité pour le culte catholique a pu être loyalement pratiquée, par exemple, aux États-Unis, colonie anglaise émancipée, dont la population a décuplé depuis un siècle; mais voyez aussi à quelles conditions et quelles en ont été les conséquences. En 1801, à l'époque même de la signature du Concordat, il n'y avait pas d'église catholique dans tout le pays, mais seulement quelques chapelles isolées. Le nombre des catholiques ne dépassait pas six cent mille. Aujourd'hui, les statistiques officielles accusent un chiffre de seize millions. La liberté, cette arme puissante pour le bien comme pour le mal, leur a permis d'élever partout des églises et des cathédrales. On en compte aujourd'hui plus de six mille. De nombreux prélats les dirigent. Un d'entre eux, le cardinal Mac Closkey, faisait partie du collège des cardinaux romains. On parle d'un second cardinal à créer dans un des prochains consistoires. Voilà les fruits de la neutralité de l'État dans un pays nouveau. Mais croit-on que, sur notre vieille terre de France, toute imprégnée de catholicisme, où, de tout temps, l'État a vécu avec le clergé dans des rapports qui n'ont pas toujours été sans difficultés, mais qui ont résisté jusqu'ici aux vicissitudes de nos agitations périodiques, il soit possible de proclamer la dissolution de ces liens, sans amener des luttes constantes entre les anciens conjoints, qui continueront à se rencontrer, à toute heure, sur les routes de la vie commune? Non, il y a là quelque chose d'impossible. Neutralité et liberté sont ici des noms mensongers : il n'y en a que deux qui soient applicables à la situation qui se prépare, ceux d'hostilité d'abord, et finalement de persécution.

Car c'est là qu'il en faut revenir forcément, et ce serait vraiment bien la peine de célébrer, dans quelques années, l'anniversaire de la révolution de 1789, pour le faire coïncider avec l'explosion de nouvelles luttes religieuses et civiles. Ainsi ce grand mouvement émancipateur de la pensée humaine n'aurait abouti qu'aux plus lamentables conséquences. Au lieu d'être un peuple uni, nous verrions renaître des luttes sans espoir; la nation serait divisée en deux camps, et la fraternité inscrite sur nos monuments serait remplacée, en fait, par des violences légales autorisées et consenties par les pouvoirs publics. Qu'on n'essaye pas de le contester? Nous en voyons déjà le commencement et pour ceux qui nieraient encore, quelques réflexions démontreront facilement où l'on aboutirait par ce système.

Un État n'est constitué qu'à la condition que tous ceux qui en font partie acceptent un certain nombre de devoirs correspondant à des droits corrélatifs. Ces devoirs sont déterminés par les pou-

voirs émanés du pays lui-même, et qui fixent les obligations de chacun; c'est ce qu'on est convenu d'appeler le service public. Tout le monde est d'accord sur ces données générales.

Où l'on commence à différer d'opinion, c'est sur la nature des besoins généraux à satisfaire et, par suite, des services à rendre à l'État. Cependant, jusqu'à ce jour et partout, il avait été couramment admis que la défense du sol de la patrie, au dedans et au dehors, celle des lois et de leur interprétation, l'administration intérieure du pays et de sa fortune, enfin un culte public, étaient des besoins de premier ordre. De là l'honneur qui s'attachait entre toutes à certaines carrières, instituées pour subvenir plus spécialement à ces besoins, l'armée, la diplomatie, la magistrature, l'administration et le clergé.

Aujourd'hui la nécessité de ce dernier service est contestée en France par la nouvelle école qui prétend pouvoir s'en passer. C'est une découverte qu'aucune nation civilisée n'avait faite jusqu'ici, et dont nous aurons probablement encore assez longtemps le monopole. Mais cette école s'appuie sur nos institutions actuelles pour la proclamer bien haut, appelle la science à son aide et finalement prétend l'imposer au pays. Son programme se résume en un mot brutal, dernièrement prononcé par un de nos futurs maîtres et auquel il convient de laisser sa sauvagerie expressive : « Ceux qui veulent aller à la messe n'ont qu'à la payer. »

Mais, lui a répondu par avance un de ses amis, dans une des séances de la dernière Chambre « quand vous parlez ainsi, vous êtes un anarchiste; de quel droit érigez-vous ainsi vos désirs en réalité? Est-ce que vous êtes libre de vous dérober à une obligation qui, jusqu'ici, a été acceptée et sanctionnée par toutes les nations et dans toutes les constitutions, celle de l'entretien du culte de la majorité du pays? Admettriez-vous le droit individuel de refuser l'impôt, parce que votre argent est souvent employé à des destinations qui peuvent ne pas vous convenir? Est-ce que telle expédition lointaine, désapprouvée par une forte minorité, mais votée par la Chambre, ne doit pas être payée par nous tous, une fois le drapeau engagé? Une bonne partie du budget est affectée à des emplois que condamne une partie notable de citoyens français. Et pourtant ils n'hésitent pas à verser leurs contributions au Trésor, parce qu'ils ne peuvent se dérober à cette solidarité. Pourquoi le budget des cultes seul ferait-il exception à cette règle générale? et conçoit-on, comme veut le proposer à la Chambre M. Yves Guyot, le percepteur des contributions offrant à chaque électeur une prime d'encouragement pour ceux d'entre eux qui voudraient se dispenser de l'entretien du culte public? Ne voit-on pas que le lendemain du jour où l'on serait entré dans cette voie, chaque parti enjoin-

drait à ses adhérents de refuser tout impôt contraire à leurs opinions? Chaque conseil municipal deviendrait un petit parlement, chaque électeur un député, juge, pour sa quote part des conventions de l'État. Ce serait l'anarchie pure et simple et s'il nous reste encore une ombre de sens politique, cette proposition aura vécu, le jour où elle sera officiellement déposée.

Allons plus loin, cependant, et supposons que la majorité, ne se rendant pas compte des conséquences immenses de cette séparation, la proclame officiellement. L'État est devenu neutre et le budget des cultes est supprimé. La question est-elle tranchée par ce vote? En aucune façon; loin d'être résolue, elle recommence sous une autre forme, la plus dangereuse de toutes, celle de la lutte pour l'existence individuelle.

Jusqu'ici on s'était regardé de travers dans la commune. Le libre penseur ne saluait pas le ministre du culte, quand il le rencontrait et n'entrait jamais dans son église. Le conseil municipal disputait péniblement avec la fabrique sur quelques points du casuel paroissial. On contestait au desservant le droit de se refuser à telle inhumation dans le cimetière communal, celui de sonner ou de ne pas sonner les cloches à certains jours. On se querellait quelquefois, souvent même; mais enfin, la commune vivait dans son unité et malgré quelques divisions passagères. Avec quelques bons procédés de part et d'autre, on pouvait finir par s'entendre, sans sacrifices notables faits aux convictions individuelles. Cette période de conciliation est désormais finie. Là où la population catholique des communes est ouvertement en majorité, là où le château le soutient et l'encourage, le prêtre devient le maître. Il triomphe de son indépendance; il ne doit plus rien à ce pauvre État qui n'a pas eu l'esprit de comprendre l'importance qu'il y avait pour lui-même à donner ce verre d'eau, souvent troublé et amer, mais qui était pourtant acceptable, comme la reconnaissance d'un grand service public. Il n'en voudrait plus aujourd'hui, même si on le lui rendait dans les conditions des dernières années. Il s'appuie maintenant sur des concours amis, sur des mains prêtes à l'assister et au besoin à le défendre. Il a vaincu l'État.

Là, au contraire, où il ne trouve pas le même concours, il se sent la victime des passions locales; mais, au lieu de l'indifférence pour le gouvernement qu'il avait jusqu'ici, il en devient, par la force des choses, l'ennemi déclaré. Plus intelligent que la plupart de ses paroissiens, il recrute forcément autour de lui les mécontents et les opposants de la localité. L'autorité municipale n'a plus qu'un parti à prendre, celui de l'expulser de la commune comme un ennemi public. Mais, alors, que devient cette neutralité tant

vantée et qui se change en persécution, au premier conflit possible?

Ce qui serait vrai pour le pasteur, le deviendrait également pour les paroissiens. Là où les sentiments de la majorité seraient favorables au clergé, elle tournerait bien vite contre le gouvernement. L'habitant des campagnes ne comprendrait pas comment le grand service du culte public, auquel tout le monde contribuait jusqu'ici, par l'impôt et les sacrifices communs, ne soit plus que la dette individuelle des fidèles. Il faudra donc pourvoir désormais à soi seul à l'entretien du curé, de l'église ou de la chapelle, voir le casuel augmenter d'une façon inquiétante. On ne pourra plus naître, se marier ou mourir sans dépenser beaucoup plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici si l'on veut rester attaché à ses convictions. Il y a là mille points de comparaison inquiétants pour le gouvernement. « Ah! dira le paysan, dans son expressif langage, jusqu'à cette malheureuse loi, on ne payait que tant pour être baptisé, marié ou enterré. Tout était à bien meilleur compte; mais depuis qu'on a changé tout cela, nous sommes beaucoup plus mal. » N'est-ce pas ce qui se dirait en pareil cas et sous une forme à peu près semblable?

Si, au contraire, et ce sera le bien petit nombre des cas dans les campagnes, la majorité de la commune est hostile au clergé, que deviennent les droits de la minorité? Tant que l'État subventionne ses représentants, ils ont droit au respect de tous. Le décret de séparation de l'Église et de l'État, une fois rendu, n'arrêtera ni la mort ni la vie, ni par conséquent les cérémonies du culte pour ceux qui désireront le voir présider aux diverses phases de leur existence. Ce culte de la minorité sera-t-il paisiblement exercé au milieu d'une majorité qui fera tout pour enlever les vestiges de cette antique alliance des deux pouvoirs publics? Nous craignons bien que, là encore, la paix ne soit qu'un vain mot.

Sortons maintenant de la commune et arrivons au chef-lieu. Nous y trouverons le pasteur du diocèse au milieu des mêmes embarras, plus grands encore. Ce qui n'était que local devient général. Au lieu de l'opposition d'une paroisse, on a celle de tout un département. Quelles que soient la patience et la sainteté de l'évêque, comment peut-il ne pas souffrir de se sentir inconnu et méconnu vis-à-vis des autorités de son pays? Ces institutions, à côté desquelles il vivait mal protégé, sans doute, mais enfin dans une vieille habitude d'assistance et de soutien réciproque, n'existeront plus. L'État, c'est désormais l'inconnu, ou plutôt c'est l'ennemi, car c'est lui qui a rompu. On ne peut plus compter ni sur lui ni avec lui. Que fait l'évêque? Il cherche naturellement à se créer des appuis et des ressources pécuniaires pour subvenir à ses besoins et à ceux de son clergé. Où peut-il trouver de bonne

foi cette assistance, sinon, précisément, chez les ennemis du gouvernement? Il fondera donc, d'accord avec eux, une caisse diocésaine, qui sera alimentée par des secours que l'on s'efforcera, autant que possible, de rendre réguliers. Il se mettra en rapport avec son métropolitain, lequel s'entendra avec ses autres collègues. On établira à Paris une caisse centrale, une sorte de petit ministère des cultes libres et indépendants. Les catholiques y porteront l'obole de leurs convictions religieuses et, il faut le dire aussi, celle de leurs passions patriotiques, justement indignées. Au bout d'un certain temps, la caisse fonctionnera régulièrement, et les fidèles, habitués à ces sacrifices pour l'indépendance de leur foi, n'hésiteront pas à les continuer.

Ah! l'on peut prévoir d'avance quelles seraient les victimes de cette nouvelle croisade catholique. Il y en aura deux, les pauvres d'abord et l'État ensuite.

Les pauvres, car il ne sera que juste de laisser à l'assistance publique le soin de pourvoir désormais à leurs besoins. Les ressources des catholiques sont grandes en France, mais elles ne sont pas inépuisables, et, du moment où une partie de la nation ne contribuerait plus à l'entretien du culte, il serait malheureusement impossible de continuer ces milliers d'œuvres, grâces auxquelles, sans qu'on s'en doute peut-être au sein de notre conseil municipal, Paris, entre autres, ne serait guère habitable. Le jour où les catholiques devraient entretenir seuls le budget des cultes, la source des aumônes serait tarie sans profit pour personne. Nous ne voudrions pas être, ce jour-là, chargé de pourvoir aux besoins de cette population qui, dans les quartiers riches en particulier, vit en bonne partie de ces aumônes, évaluées, l'année dernière, par un écrivain autorisé, M. Maxime du Camp, de 60 à 80 millions par an.

Quant à l'État, on chercherait vainement quel avantage il peut avoir à se créer, comme à plaisir, un nombre d'ennemis acharnés. Déjà la forme même de nos institutions politiques divise et divisera longtemps encore la France. Quel beau mérite de susciter encore, du côté religieux, des ennemis gratuits dans un corps sacerdotal qui, par ses origines démocratiques, serait aujourd'hui beaucoup plus disposé qu'on ne le croit à se rallier à la république, s'il ne trouvait pas en elle une irréconciliable ennemie. Voit-on ces quarante mille prêtres, entrevus mélancoliquement par M. Jules Ferry dans son discours de Lyon, se mêlant à toutes les oppositions locales, avec la force que leur donneraient une indépendance reconquise, l'autorité de leur caractère et l'impuissance de l'État à contenir désormais leurs écarts possibles. L'exemple d'un pays voisin, la Belgique, est là pour nous instruire de ce que peut

le clergé, lorsqu'on le provoque à la lutte, et de la force qu'a pu donner aux catholiques une série de sacrifices pécuniaires courageusement consentis. Aujourd'hui, si leur parti est plus fort qu'il ne l'a jamais été depuis longtemps, si même on peut lui prédire un avenir plus assuré que leurs amis même ne l'avaient supposé au premier abord, c'est que leurs adversaires ont usé vis-à-vis d'eux de violences morales qui, à certains jours, avaient dépassé toute limite. Les sacrifices considérables faits pour l'établissement des écoles libres ont habitué le pays à la lutte qui, du terrain scolaire, s'est transportée sur le terrain politique. Les élections de l'année dernière en ont été la conséquence. C'est un exemple bon à méditer en France dans la question qui nous occupe aujourd'hui.

Ces dangers semblent avoir été compris par quelques membres du gouvernement, et l'on peut croire qu'ils chercheront, en ce qui dépendra d'eux, à les écarter, au moins momentanément. L'un d'entre eux même, le ministre des cultes, avait reconnu à l'Église, en cas de séparation, une sorte de personnalité civile qui lui donnerait le droit de posséder les édifices du culte et de recueillir les offrandes nécessaires à son entretien, et d'ici là, il avait exprimé le désir de pratiquer le Concordat d'une façon loyale et mesurée. C'était, à la vérité, pendant la période électorale. Le ministre de l'intérieur, de son côté, dans un autre manifeste électoral, s'est défendu de toute pensée de persécution, de toute atteinte, à ce qu'il a appelé, fort justement, la liberté de l'âme. Nous verrons, comme nous l'avons dit, si, au jour de la discussion publique, les représentants actuels du pouvoir se souviendront de leurs déclarations et si elles influenceront sur leur conduite. En attendant, nous sommes obligé de reconnaître que quelques-uns de leurs amis opportunistes, dans la presse notamment, ne les ont suivis qu'avec des réserves très marquées. La *République française* entre autres, qui a toujours, dans la question religieuse, inspiré et dirigé l'opinion républicaine, a combattu très nettement toute espèce de personnalité civile. Le langage de M. Paul Bert, dans le *Voltaire*, est encore plus explicite. L'ancien ministre des cultes estimait que son successeur était animé d'une bienveillance excessive envers l'Église. Il fait du prêtre, même non salarié, un être exceptionnel, auquel toute manifestation d'opinion serait rigoureusement interdite et sur lequel pèserait toujours le contrôle de l'État.

En tous cas, si, au jour où la séparation serait en discussion, nous avons la satisfaction d'entendre un langage conciliant et mesuré, formulé par nos ministres, c'est qu'il leur restera un espoir, une vue lointaine ou une prédiction, comme l'a qualifiée, dans un de ses discours électoraux, le président du Conseil, celle

de voir, grâce à la séparation, la puissante hiérarchie ecclésiastique se dissoudre ou s'émietter par suite de la nécessité de vivre. « L'élément laïc, financier, ou de libre administration, a dit M. Brisson, prendrait le pas sur l'élément ecclésiastique proprement dit ; chaque ministre du culte serait obligé de compter beaucoup plus avec ses paroissiens qu'avec son évêque, auquel il obéit passivement aujourd'hui. Si ces prévisions étaient justes, on pourrait espérer de voir, dans un temps plus ou moins long, des associations religieuses, bien moins reliées entre elles et pénétrées peut-être d'un esprit très différent, succéder à cette force redoutable puissamment concentrée, qui marche aujourd'hui comme un régiment, suivant la parole même d'un prélat. »

Ces idées sont évidemment l'espoir de ceux qui attendent, un peu plus tôt ou un peu plus tard, l'affaiblissement ou la destruction de l'Église catholique de la séparation imposée. Cet espoir n'est encore qu'une illusion, quelque spécieuse qu'elle puisse paraître, car elle ne tient pas compte de la réalité des faits. L'esprit de discipline et de hiérarchie est assurément l'âme même de l'Église ; c'est sa grande force, mais à la différence de l'armée ou de l'administration elle-même, c'est une discipline absolument volontaire. Qui oblige le prêtre à entrer dans les rangs de la milice sacerdotale ? Est-ce un impôt obligatoire comme celui du sang qu'il est contraint d'acquitter ? Lorsqu'il se présente devant son évêque pour lui demander l'ordination, n'y vient-il pas avec la plus entière liberté ? N'y a-t-il pas même un âge avant lequel il ne peut prononcer ses vœux ? C'est par degrés lents et successifs qu'il a graduellement subi les diverses épreuves qui l'amènent au sacerdoce. Y a-t-il donc, comme dans l'ancienne milice, des racleurs attirés qui ont abusé de son inexpérience pour lui faire signer un engagement irrévocable ? S'il a un instant de doute ou de défaillance, ses supérieurs n'ont-ils pas été, au contraire, les premiers à lui conseiller d'attendre ? En quoi donc est-il une victime de la puissante hiérarchie épiscopale ? Il savait très bien en entrant dans l'Église que son premier devoir était d'obéir à son évêque. La séparation ne changerait en rien la nature de ses obligations envers lui.

Quant à sa situation financière, c'est encore par son évêque qu'elle devrait être réglée. Quel que fût le mode pratique de contributions adoptées par les catholiques pour subvenir aux nécessités de leur culte, le pasteur du diocèse en serait toujours le distributeur et l'intermédiaire. Loin donc d'être une cause d'affaiblissement ou d'émiettement, la hiérarchie épiscopale se verrait fortifiée par la séparation, car l'évêque demeurerait vis-à-vis de ses prêtres, non seulement le représentant de l'autorité religieuse, à laquelle

ils ont prêté serment, mais le dispensateur régulier du pain de chaque jour. Aujourd'hui, ils ont encore vis-à-vis de lui l'indépendance relative d'un traitement personnel, bien minime, mais enfin à peu près assuré par l'État, sous réserve des délations locales; demain, ils ne seraient plus, sous le régime de la séparation, que les pensionnaires des catholiques, par l'intermédiaire de leur évêque.

On le voit, de quelque côté que l'on retourne ce grave problème, il n'est pas possible de trouver pour le résoudre, au point de vue intérieur, un argument pratique en faveur de la séparation. Mais il n'est pas localisé au dedans de nos frontières; il les dépasse de beaucoup. Nos intérêts recevraient, au dehors, d'une solution violente ou hypocrite, un contre-coup beaucoup plus sérieux qu'on ne le suppose. La France ne finit pas aux Vosges ou à la Méditerranée, et sans prétendre suivre ses hommes d'État dans toutes leurs entreprises coloniales, nous sommes de ceux qui croient qu'il n'est pas permis de lui enlever d'un trait de plume une de ses forces les plus sérieuses, celle de son expansion au dehors. C'est le second côté de la question qui nous reste à examiner.

II

L'influence extérieure de la France a toujours été de deux sortes, politique et religieuse. Ce double titre lui a valu successivement, de la part des autres nations, des haines actives et quelques amitiés persévérantes. Qu'elle pénètre chez elles sous la forme de la révolution ou de l'invasion armée, laissant derrière son drapeau des traces durables d'une influence qui a survécu à ses défaites, ou qu'elle se répande sous la forme pacifique du livre, de la revue ou du journal, il serait puéril de nier cet ascendant. Il existe, en raison même de la somme de bien ou de mal que, sous une apparence quelquefois légère, mais toujours ardente et pratique, contient son esprit propagandiste, et dont sa langue, acceptée par tous, est la bienfaisante ou la redoutable messagère. Quand on a vécu longtemps à l'étranger, on ne doute plus de cette vérité. D'autres nations pourront, suivant les temps, représenter, mieux que la France peut-être, la force initiatrice des progrès matériels, l'esprit colonisateur, l'autorité même d'une science plus calme et plus approfondie, surtout une politique mieux assise et par suite plus persévérante dans l'accomplissement de ses desseins; mais elle n'en restera pas moins, avec ses qualités et ses défauts, l'avant-garde de la civilisation européenne, celle qui a commencé souvent le travail que d'autres, plus heureux ou plus habiles qu'elle et instruits par son expérience, achèvent souvent dans des conditions meilleures.

Cette force d'expansion est indiscutable : elle fait partie de notre capital national, et les pouvoirs publics de ce pays ont toujours le droit d'y compter, lorsqu'ils cherchent, au dehors, des débouchés pour son activité intérieure. Seulement, leur responsabilité commence et devient quelquefois très lourde, alors que, partant d'un principe reconnu par tous, ils cherchent à l'appliquer sans calcul et sans prévoyance. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les questions brûlantes qui nous passionnent aujourd'hui, sous le nom de politique coloniale ; on peut dire, seulement, que la nécessité de cette politique n'était contestée que par une minorité, tant qu'elle demeurait confinée dans les limites d'une sage prévoyance. Ce que la majorité du pays a pu reprocher à nos gouvernants, ce n'est pas tant d'avoir cherché à maintenir l'influence de la France en Tunisie, ou même dans l'extrême Orient, que de s'être mis à la remorque des événements de chaque jour, sans avoir essayé, ni réussi à les diriger. Là est le grief plausible des oppositions coalisées. On a le droit d'être malheureux à la guerre, lorsqu'on se défend contre une injuste agression ; mais, quand on dépasse la limite des opérations défensives, imposées par une attaque, ou une atteinte à l'honneur national, quand on part en guerre avec une sorte de blanc-seing du parlement et du pays, on doit réussir. Si l'on échoue, on ne doit pas être surpris de l'impopularité inévitable qui s'attache à votre personne ou à vos actes.

Mais là où l'influence propagandiste de la France peut s'exercer sans aucun danger pour sa puissance elle-même, sinon pour la vie de quelques-uns de ses courageux enfants, c'est lorsqu'il s'agit de son influence religieuse au dehors. Les missionnaires ne recherchent guère une protection bien active. Ils savent que, suivant une belle expression, le sang de leurs martyrs est la semence des chrétiens, et ils viennent de montrer une fois de plus qu'ils n'en sont pas avares. Ils ne demandent donc pas aux autorités de leur pays une protection qui leur coûte de bien grands efforts, et, s'ils sont reconnaissants de la moindre bienveillance qu'ils trouvent dans nos représentants au dehors, ils n'ont jamais cherché, même quand ils pouvaient l'obtenir, à l'imposer aux pouvoirs publics. Nous avons fait bien des expéditions et même des expéditions ruineuses pour protéger les comptoirs de nos négociants, et quelquefois même les opérations plus ou moins véreuses auxquelles ils se trouvaient mêlés. Y en a-t-il eu d'entreprises pour soutenir nos missionnaires ? Nous avons, à la vérité, quelquefois stipulé, dans des traités et notamment dans le traité de 1842 avec la Chine, des avantages en faveur des chrétiens ou de leurs églises. Mais quels sont les sacrifices considérables que nous nous sommes imposés

pour eux? Est-ce que l'expédition de 1860 ou celle de 1882 ont été une croisade entreprise en leur faveur? Lorsque nous avons cherché officiellement à les protéger en Corée, en 1879, sans qu'il nous en coûtât du reste un seul bâtiment, est-ce que ce n'a pas été à la condition formelle qu'ils quittassent le pays pour n'y plus rentrer; condition qu'ils n'ont, d'ailleurs, pas voulu accepter. Il ne faut donc pas dire, comme un député de la gauche radicale, que nos missionnaires sont souvent la cause de nos embarras. La vérité, confirmée par des faits douloureux et récents, est qu'ils nous rendent des services considérables et n'en reçoivent que fort peu de la mère patrie.

Ce serait presque une vérité banale, aujourd'hui, que d'insister sur la valeur de ces services. Nos missionnaires ont fait du Liban une terre française; en Tunisie, leur digne représentant a forcé l'opinion publique à compter avec nous. Dans tout l'empire ottoman, leurs établissements scientifiques ou charitables, collèges ou hospices, propagent l'influence de la France. Ils sont nos précurseurs dans des contrées où notre pavillon n'a pas encore paru; ils y restent à leurs risques et périls, après le départ de nos escadres. Il faut que ces services soient bien incontestables, puisqu'ils ont été reconnus même par leurs ennemis, et nous n'apprendrons rien de très nouveau en disant que des congrégations religieuses, dissoutes en France, ont reçu et reçoivent encore en Orient des subsides réguliers de ceux même qui avaient été les plus ardents à prononcer leur dissolution.

C'est grâce à ce même ordre d'idées, reconnu et consacré par le traité de Berlin, que nous avons pu demander au Saint-Siège le privilège considérable d'être investis du protectorat des catholiques de toute nationalité en Orient. Ce privilège, dont nous avons été assez heureux pour obtenir la confirmation officielle pendant notre ambassade à Rome, comme conséquence de la stipulation correspondante du traité de Berlin, ne nous a pas été conféré sans susciter les ombrages et les oppositions des autres puissances catholiques, car il nous donne un droit de protectorat vis-à-vis des autorités ottomanes sur les sujets des autres nationalités. C'est donc un avantage considérable, et le Saint-Siège, en l'accordant à la France, lui faisait un honneur que le gouvernement italien lui-même cherchait à nous disputer sans droit, aussi longtemps du moins que nous conserverons envers la religion catholique une attitude de protection et de déférence.

Mais, si cette situation, qui s'est déjà bien modifiée, dans ces dernières années, devait changer officiellement, si nous nous décidions à prononcer aujourd'hui la séparation de l'Église et de l'État,

comment pourrions-nous conserver ces avantages que tous nos partis politiques ont su apprécier jusqu'ici? La logique des actes s'impose aux nations aussi bien qu'aux individus. Déjà il peut sembler fort singulier à présent que nous cherchions à conserver ces avantages au dehors, sans rien faire au dedans pour les mériter. Mais enfin, jusqu'à l'heure présente, nous avons maintenu le Concordat; nous payons tant bien que mal le budget des cultes, et nous avons un ambassadeur auprès du Saint-Siège, qui consent à échanger, à leur satisfaction mutuelle, les communications officielles entre les deux pouvoirs. Au contraire, le jour où la séparation serait prononcée, où le Concordat n'existerait plus, où l'ambassade serait supprimée, qui réclamerait en notre faveur le maintien de ces privilèges? Quel droit d'ailleurs, ou quel titre pourrions-nous invoquer pour ce maintien, et quel serait notre intermédiaire auprès du Vatican? Nous serions forcément obligés d'abandonner tout ce patriotisme traditionnel de la France et de le livrer à d'autres nations qui seraient plus dignes d'en conserver l'héritage.

Et cette grande place que nous occupons à Rome, depuis des siècles, auprès du seul pouvoir qui y soit toujours demeuré, quoiqu'il n'y ait plus son indépendance antérieure, croit-on qu'il soit indifférent pour le pays qu'elle y demeure vide? M. Thiers trouvait sublimes les instructions données par le Premier consul à son ambassadeur : « Traitez le pape comme s'il avait deux cent mille hommes. » Il avait raison. Ce n'est pas du prince temporel qu'il parlait évidemment, du souverain dont une brigade d'infanterie pouvait avoir matériellement raison. Ce n'est pas non plus avec le prince temporel que M. de Bismarck, soixante-dix ans plus tard, était obligé de compter lorsque, après avoir essayé de faire autour de lui le vide du schisme et de l'absentéisme, il se voyait, par les nécessités mêmes du gouvernement, amené à envoyer près du Saint-Siège un représentant officiel. Non, c'est devant la plus grande puissance morale qui soit ici-bas, que ces deux esprits dominateurs ont cru devoir s'incliner, reconnaissant, dans un vieillard dépouillé de tout pouvoir temporel, une force qui n'est pas de ce monde, car ils l'auraient vaincue comme les autres, si elle n'avait pas eu une plus haute origine.

La France a-t-elle intérêt à disparaître du grand milieu où se crée ce pouvoir électif, toujours renouvelé et toujours permanent, qui a su maintenir parmi ses fidèles une obéissance d'autant plus complète, qu'elle est plus volontaire. Si les dogmes sont immuables, les rapports du pontificat romain avec les peuples et leurs gouvernements varient suivant les temps et les circonstances. Est-il donc sans importance pour l'État français d'avoir un pape

qui puisse lui être plus ou moins bienveillant? Et, pour préparer cette élection, n'est-il pas utile que nous ayons dans le sacré collège des représentants aussi nombreux que possible, qui puissent faire valoir notre influence le jour du conclave, au lieu de nous refuser à payer le traitement de nos cardinaux? Or cette influence ne peut se créer en un jour et par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire. Elle a besoin d'être préparée de longue main. Aujourd'hui, le gouvernement français n'est-il pas heureux de voir sur le siège de saint Pierre un pontife aussi éminent que celui qui s'y trouve? N'a-t-il pas eu déjà, bien des fois, l'occasion de reconnaître sa bienveillance, par l'intervention conciliante de ses nonces vis-à-vis du clergé français? Croit-il que, s'il laisse diminuer le nombre des cardinaux français, par suite des attaques journalières portées à la dignité de la religion catholique et à celle du Saint-Siège, celui-ci pourra, le voulût-il même, pourvoir aux vides qui se produisent parmi eux? Évidemment non, et dans ce cas, nous verrons peut-être, à l'occasion de vacances du Saint-Siège, apparaître telle candidature qui ferait regretter à nos hommes politiques actuels le peu d'attention qu'ils auraient prêté aux conseils et aux demandes du grand pontife qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Église.

Nous croyons avoir reproduit à peu près toutes les objections sérieuses qui s'élèvent contre la séparation de l'Église et de l'État, tant au point de vue de nos intérêts de dedans, qu'à celui de notre influence au dehors. Nous reconnaitrons, toutefois, que ces objections ne s'adressent qu'aux hommes politiques dont les décisions ne sont inspirées que par la raison et l'intérêt public. Nous pourrions nous contenter de cette satisfaction, mais elle ne suffit pas, car il y a des temps où il faut compter, non seulement avec la raison et le bon sens, mais avec la passion publique qui quelquefois peut être le nombre. Or il y a, sur cette question, une politique passionnée qui s'infiltré graduellement dans le pays, à certains jours, par la violence de ses adhérents et le découragement de ses adversaires. Il convient d'y répondre, surtout aujourd'hui.

« Oui, nous diront ses partisans, vous venez d'énumérer les raisons qui ont pu, il y a quatre-vingts ans, rendre utile aux intérêts de l'État la conclusion d'un accord avec le pape. Si l'on acceptait vos prémices, nous devrions désirer la conservation de tout ce passé monarchique et nous maintenir vis-à-vis de l'Église dans les mêmes rapports que par le passé. Mais la situation est tout autre; vous ne la comprenez pas comme nous.

« Pour nous, fils de la Révolution, la liberté des cultes consiste à n'en plus avoir. Nous marchons à grands pas vers le règne de la libre pensée, et vous êtes aveugles, si vous ne le voyez pas.

Nous consentons bien à mettre, dans un musée « Guimet » ou autre, les débris vénérables des vieilles religions et à payer, pour en faire l'histoire, une chaire au Collège de France, surtout si le titulaire est de nos amis. Nous ne démolirons peut-être pas toutes les cathédrales, celles du moins qui nous paraîtront des monuments historiques et dûment catalogués. En dehors de cela, ne nous demandez rien. Le budget des cultes n'a plus de raison d'être. Le Saint-Siège, nous ne le connaissons pas. Pour nous, le prêtre est l'ennemi de nos institutions ; nous pouvons le supporter encore, tant qu'une majorité, élevée dans des principes déplorables, s'obstinera à le suivre, mais à condition de ne pas le payer. Nous ne croyons qu'à ce que nous voyons. Tout finit ici-bas et avec nous. L'avenir est au progrès, à la science, qui n'a pas de limites. Les religions sont mortes. »

Voilà la théorie radicale, mais voyons la pratique. Est-il donc vrai que, en France et au-delà de nos frontières, la religion catholique soit en décroissance ? De ce qu'elle est plus attaquée aujourd'hui, s'ensuit-il qu'elle soit moins vivante ? C'est le contraire qui nous paraîtrait la vérité, car d'ordinaire les causes mortes ou même simplement défaillantes ne passionnent guère les esprits. L'indifférence est le criterium certain de toutes les décadences, et c'est plutôt il y a trente ou quarante ans que l'on aurait pu en discerner quelques vestiges. En sommes-nous là aujourd'hui ? Ne voyons-nous pas, à côté des attaques contre la religion, se multiplier les bras qui se lèvent pour la défendre ? Cette qualification injuste et violente, comme tous les mots d'ordre de la haine, « le cléricalisme c'est l'ennemi », ne prouve-t-elle pas à l'évidence l'excitation des passions ? La vérité n'est donc pas dans une prétendue décadence ; elle serait bien plutôt dans l'assertion opposée. Toutefois, un danger considérable s'est révélé, et il ne convient pas de l'amoindrir, car il explique la crise actuelle : c'est celui de la complicité des pouvoirs publics, depuis sept ans, avec la passion irrégulière. Nous ne pouvons, à notre véritable regret, le passer sous silence, car nous appelons de tous nos vœux l'union de la religion et de la patrie. Mais la vérité avant tout.

A quoi servirait-il de se le dissimuler ? A la place de l'ancienne religion d'État, il tend à s'établir aujourd'hui en France une irréligion d'État. Au lieu d'être le protecteur officiel du culte public de la majorité, le gouvernement, trop souvent, sous prétexte de neutralité, tend à en devenir l'oppresser. Qu'on ne nous accuse pas d'exagération. Quelle est la pensée dominante qui a déterminé et qui détermine encore aujourd'hui l'exclusion des fonctions publiques ? N'est-ce pas l'accusation de cléricalisme, ce qui veut dire,

pour parler français, la pratique de toute opinion religieuse, manifestée ou simplement soupçonnée? Non seulement les emplois les plus élevés que l'État a, nous le reconnaissons, le droit de réserver à ses amis, mais souvent les plus modestes, ont été enlevés dans chaque commune aux personnes sur lesquelles pesait l'ombre même de ce soupçon? N'est-ce pas par centaines et par milliers que se comptent ces hécatombes? Or une pareille attitude du gouvernement a entraîné, comme conséquence, l'abandon de toute pratique religieuse, au moins extérieure, chez tous ceux dont les principes n'étaient pas assez fermes pour résister aux délations dont ils ont été l'objet. C'est toute une catégorie de proscrits créés par des épurations successives, où la neutralité de l'État n'a été qu'un vain mot.

Le mal individuel, déjà très grand par le nombre d'hommes de valeur qui ont été ainsi sacrifiés à leurs croyances, et dont on a fait, par suite, des ennemis de la république, s'aggrave sensiblement par le contre-coup que la nation en a éprouvé. Le peuple, en particulier, a été amené par ces exclusions systématiques à envisager comme ses ennemis des hommes qui, par leur intégrité et leur distinction personnelle, faisaient souvent l'honneur du pays, et à considérer comme malfaisantes les doctrines auxquelles ils s'étaient sacrifiés. La complicité des mauvaises passions du cœur de l'homme s'est mise de la partie, pour l'aider à rejeter une religion qui ne va pas sans imposer des obligations, souvent pénibles, à ceux qui la pratiquent. L'exemple peut être contagieux pour le bien, mais il l'est certainement pour le mal. Aucun moraliste ne l'a jamais contesté. Plus cet exemple vient de haut, plus il s'impose aux masses populaires, qui n'ont ni le temps ni les lumières suffisantes pour distinguer la vérité du sophisme, surtout lorsque l'erreur flatte leurs secrets instincts. Or il est certain qu'en leur enlevant l'estime de leurs croyances anciennes, sous prétexte de neutralité, en chassant publiquement leurs adhérents, en faisant disparaître les emblèmes sacrés, symboles de ces croyances, en ne laissant même pas aux malades, à la dernière heure, la possibilité, nous ne dirons pas officielle, mais, dans bien des cas, pratique, d'appeler à temps un ministre de leur culte, le gouvernement a porté un coup funeste à la religion de notre pays. Il en résulte que, là où les classes populaires ne trouvent, comme dans la plupart de nos grandes villes, presque aucun contrepoids à ces influences délétères, l'ouvrier est livré sans défense à ses convoitises et à ses appétits. Il s'abandonne au désordre, sans réflexion, et devient bien vite dépravé. Ne le voyons-nous pas tous les jours et sous nos yeux?

Le mal, toutefois, ne s'arrête pas là. Par suite de cette associa-

tion déplorable, dont la libre pensée est l'origine première, le gouvernement est amené à s'appuyer, en bonne partie, dans les collèges électoraux, sur les suffrages des hommes plus ou moins hostiles aux idées religieuses. Il s'établit ainsi comme un courant réflexe de bas en haut et de haut en bas qui fausse le suffrage universel, en transformant un instrument politique en une ligue sectaire et *vice versa*. Les nouveaux pontifes reçoivent ainsi la récompense de l'inoculation d'une doctrine qui pervertit tous ceux qui l'acceptent. Mais, pour que cette œuvre malfaisante eût quelque chance de durée, il faudrait, en retour, que son action publique assurât au pays un repos et un bien-être matériel qui semblent précisément lui échapper, depuis qu'une partie de la population s'y abandonne avec moins de réserve. Des finances en désordre, l'inconsistance dans la politique extérieure, des expéditions lointaines mal conçues, mal dirigées; enfin, par-dessus tout, le sentiment intime qu'il n'y a dans l'État aucune pensée supérieure, aucune direction persévérante, mais le renouvellement périodique d'agitations sans but, n'ayant pour résultat que de satisfaire des appétits sans frein, ne peuvent manquer à la longue d'éveiller des défiances, comme nous venons de le voir aux élections dernières. Le problème de la misère s'aggravant chaque jour, à mesure que les besoins individuels exigent davantage, il est difficile que le peuple ne se préoccupe pas, avant peu, de savoir s'il n'a pas fait fausse route, en donnant sa confiance à de pareils mandataires. Le jour où il s'en apercevra clairement, et les indices en apparaissent manifestement aujourd'hui, il se demandera, par le même enchaînement d'idées, si la religion, qu'on lui a représentée comme le principal ennemi, n'était pas, au contraire, une force miséricordieuse et secourable, qui, au prix de quelques sacrifices, dont sa moralisation était la première récompense, lui ouvrait des perspectives d'un avenir plus consolant et meilleur. Ce jour-là, il reviendra librement et sans grands efforts à ceux qu'il avait aimés autrefois et dont, sous l'empire d'excitations déplorables, il avait méconnu, plus tard, le caractère et la mission.

Mais, même à présent, et dans les quartiers de Paris où la libre pensée se considère comme à peu près maîtresse du terrain religieux et électoral, n'assistons-nous pas déjà, parallèlement pour ainsi dire, à tout un travail opposé dont le maintien et même le progrès des écoles libres est le témoignage certain? Ne sait-on pas, et ne l'avons-nous pas entendu dire bien des fois par les personnes compétentes, que ces écoles ne suffisent pas aux demandes d'admission? Et si, à Paris même, dans ses environs immédiats, dans quelques-unes de nos grandes villes, le nihilisme religieux a plutô

augmenté dans les autres et dans la plus grande partie de nos campagnes, le peuple n'est-il pas animé de sentiments tout différents? Ne reste-t-il pas ferme dans sa foi et n'en pratique-t-il pas ouvertement les croyances, malgré le poids dont pèse sur sa conscience la complicité de l'État, prétendu neutre, uni aux efforts des sectes? Les explications, les réticences des derniers programmes électoraux, ne démontrent-ils pas, à l'évidence, que les représentants du pouvoir officiel eux-mêmes ont dû tenir grand compte de cette constatation, en recherchant tout récemment ses suffrages, et le résultat des élections n'en est-il pas la manifestation décisive?

Toutefois, à côté de ces classes populaires que l'on s'efforce, avec la complicité de la presse impie et à bon marché, d'entraîner hors de leur voie, car l'instinct du peuple livré à lui-même est naturellement religieux, ne voyons-nous pas un travail en sens inverse se produire dans les classes plus élevées de la société? Là, aujourd'hui, la religion a repris en partie la place qu'elle avait perdue au dernier siècle et au commencement de celui-ci, sous l'empire du mouvement philosophique. Ceux même qui n'ont pas la foi respectent, pour la plupart, chez autrui, des croyances dont ils regrettent bien souvent la perte ou l'absence pour eux-mêmes. D'après toutes les déclarations des membres de l'épiscopat et du haut clergé, la pratique de la religion serait devenue, dans ces classes de la société, beaucoup plus fréquente depuis vingt-cinq ou trente ans. Même dans nos écoles militaires, à Saint-Cyr notamment, bon nombre et souvent même le plus grand nombre de nos jeunes gens qui en font partie, assistent aux offices du dimanche et remplissent leurs devoirs religieux, tandis que, autrefois, on citait ceux qui avaient le courage de cette profession publique. Les faits sont indéniables, car ils ont toute notre génération pour témoins. Entrez dans les églises catholiques les jours de fêtes solennelles : ce ne sera souvent qu'avec peine que vous pourrez y pénétrer; et si un prédicateur, tant soit peu marquant, attire l'attention publique, la foule se presse aux pieds de sa chaire, sans regretter le temps qu'elle est obligée de perdre à l'attendre. Faut-il faire honneur de ces manifestations à une conviction profonde, ou à un entraînement de convention? Il y a, comme dans toutes les choses du monde, un peu de mixture de ces deux sentiments; mais la conviction est la plus forte, il n'est guère permis d'en douter, et elle survivra à l'entraînement, parce qu'elle est le fruit d'une expérience chèrement acquise, expérience personnelle et expérience nationale.

Expérience personnelle, car, parmi les hommes de ces classes sociales, il en est bien peu qui n'aient acquis la conviction que, si,

au lieu de combattre, par leurs exemples et souvent même par leur action politique, la foi, qui était alors entièrement celle du peuple français, leurs pères avaient toujours su l'honorer et la respecter, ils ne trouveraient pas aujourd'hui, entre eux et ce peuple, la foule des nouveaux docteurs qui veulent les supplanter auprès de lui.

Expérience nationale, car ils savent mieux que d'autres, ayant eu pendant plus longtemps la responsabilité de la direction de leur pays, ce qu'il a perdu et perdrait encore en désertant la religion de ses pères.

Ils resteront donc ce qu'ils sont aujourd'hui, tout en ne demeurant pas désarmés et inactifs. Si le suffrage universel leur revient en partie comme à présent, ils combatteront, sous la même bannière, les ennemis de leur croyance. Et s'il les abandonne, forts des fautes nécessairement croissantes de leurs adversaires, ils attendront, dans une situation honorée même par leur ennemi, le jour où le pays recherchera de nouveau leur concours.

Mais, d'une façon ou d'une autre, vaincus ou victorieux dans l'arène politique, ils auront toujours, vis-à-vis des masses, la force que donne le respect de soi-même, l'autorité des services rendus et, pour la plupart d'entre eux, la richesse patrimoniale qui permet l'assistance. L'Église n'aura pas à les rechercher exclusivement, en tant qu'hommes de partis, car elle fait appel à toutes les âmes sincères qui peuvent se trouver dans tous les camps; mais, quand elle le voudra, elle rencontrera toujours en eux un concours dévoué et utile.

Il est donc impossible de croire que, par la voie des défaillances individuelles, on arrivera à déchristianiser la France et à pouvoir proclamer, en fait, entre l'État et l'Église, cette séparation amiable, objet de tous les désirs de ses ennemis. A plus forte raison n'y arriverait-on par la voie arbitraire et violente de la séparation brusquement imposée. On ne ferait que donner par là, à cet antagonisme, un caractère aigu, en créant dans chaque commune les plus redoutables conflits. Nous avons essayé de le démontrer. La persécution, comme nous l'avons dit, serait le seul moyen de venir à bout de ces résistances incessantes, mais elle enlèverait toute illusion aux populations sur le compte de leurs représentants. Bien des électeurs votent toujours pour le gouvernement existant, parce qu'il est pour eux la personnification de l'ordre et de la paix. Le jour où il se serait laissé entraîner dans la voie de la spoliation arbitraire et de la persécution individuelle, on peut affirmer que la majorité se tournerait vers les victimes et déserterait leurs oppresseurs. La leçon donnée par les dernières élections est assez significative pour qu'il ne puisse être permis d'en contester la valeur.

Les nations ne sont pas, d'ailleurs, isolées, et quelle que soit

l'influence propagandiste de la France au dehors, elle ne peut se dérober, sous le rapport religieux, au contre-coup du mouvement qui se produit dans le reste du monde. Or ce mouvement, après quelques hésitations et malgré les résistances qu'il rencontre dans la complicité de la raison d'État et des influences sectaires, s'accroît aujourd'hui, dans presque tous les pays, vers le catholicisme. La chute du pouvoir temporel a certainement privé le Saint-Siège de ces garanties de paisible possession dont le Souverain Pontife était investi. Elle a créé des questions et presque des problèmes pour le maintien de son indépendance nécessaire vis-à-vis de tous les États. Elle lui a enlevé, par suite, un peu de ce prestige extérieur qui impressionne les masses. Elle a obligé les catholiques à subvenir, par leurs seules ressources, à des dépenses incombant logiquement à la nation, qui retirait de la présence du pontificat au milieu d'elle des avantages matériels et un incomparable éclat. Mais elle n'a diminué en rien sa puissance virtuelle, qui réside dans ses dogmes et sa forte hiérarchie. Le pouvoir spirituel n'a jamais été, on peut le dire, obéi avec plus d'ensemble qu'il ne l'est aujourd'hui. Qu'on le regrette ou non, la proclamation de l'infaillibilité dogmatique en est une des principales causes. Nous venons de voir, dans un incident récent heureusement terminé, la parfaite soumission de tous les organes de la publicité catholique devant une décision venue de Rome. Qu'en résulte-t-il? C'est que tous les États sont obligés de compter avec cette force nouvelle, contre laquelle on ne peut envoyer aucun bataillon. On ne pourrait plus aujourd'hui, comme à d'autres époques, se dire gallican ou jésuite sans cesser, en quelque sorte, d'être catholique. Plus le nombre des intérêts temporels auxquels l'Église peut se trouver mêlée diminue, moins la révolte contre son autorité spirituelle est admissible. On est soumis, on est croyant, parce qu'on est libre de ne pas l'être, parce qu'il dépend de chacun de sortir de l'Église catholique, le jour où il le désirerait. Comme il n'y a plus de religion d'État à protéger ou à pratiquer officiellement, en dehors de vos parents et de vos intimes amis, personne n'est en droit de constater chez vous l'abandon ou l'affirmation d'une doctrine qui échappe, évidemment, aujourd'hui au contrôle de toute action publique.

En enlevant à l'Église catholique l'appui officiel des pouvoirs publics et les garanties nécessaires à son indépendance, ses ennemis avaient pu croire qu'elle recevrait une inguérissable atteinte. Il n'en a rien été. La liberté, qui est l'âme même des croyances chrétiennes, puisqu'elle s'appuie sur le libre arbitre, a été de nos jours l'instrument fécond de sa régénération et de son accroissement dans le monde.

C'est une force morale immense et qui s'impose d'autant plus que son action est moins apparente au dehors. Nous ne répéterons pas ici ce qui est visible de toutes parts, mais enfin ne voyons-nous pas que l'Allemagne protestante tout entière se préoccupe du catholicisme, soit qu'elle le traite en ennemi, ou qu'elle le considère, suivant les temps, comme un allié politique éventuel? Le prince de Bismarck ne vient-il pas lui-même, dans une question internationale des plus graves, de faire publiquement appel à la médiation du Souverain Pontife? Et, pour rester sur le terrain exclusivement religieux, qu'est devenu le schisme des vieux catholiques, malgré la protection plus ou moins avouée dont on avait essayé de le couvrir? En voyons-nous la trace, ou même le souvenir, dans le congrès qui s'est tenu récemment à Münster? La fraction du centre n'est-elle pas un des facteurs essentiels de la politique allemande? La Belgique, ce petit pays dont l'importance ne doit pas se mesurer à sa grandeur, n'est-elle pas aujourd'hui dirigée par une administration catholique? La Suisse ne vient-elle pas de rendre aux évêques une partie des sièges qui leur avaient été enlevés? Le gouvernement ottoman lui-même n'a-t-il pas tenu à honneur d'aider, dans ces dernières années, le gouvernement français à pacifier les schismes arméniens et chaldéens? Nous ne parlerons pas de l'Autriche et de l'Espagne, où le catholicisme est encore la religion de l'État; mais laissons momentanément de côté l'Europe. Est-ce que, dans le reste du monde, le catholicisme ne suit pas une marche plutôt ascendante? Est-ce que sa hiérarchie n'a pas été officiellement constatée pour la première fois dans les cinq parties du monde par la présence, dans le sacré collège, pour l'Amérique, du cardinal Mac Closkey; pour l'Afrique, du cardinal Lavigerie; pour l'Asie, du cardinal Hassoun; pour l'Océanie, du cardinal Moran? Est-ce que, récemment encore, un envoyé de Léon XIII n'était pas admis à Pékin et ne recevait pas de l'empereur de la Chine une réponse officielle à la lettre dont il était porteur? Est-ce qu'il n'en a pas été de même au Japon ces jours derniers? et ne voyons-nous pas au Brésil un ministère catholique y remplacer l'ancienne administration? Peut-on croire que ces immenses régions de l'Afrique, cette Asie, jusqu'à présent immobile au milieu de ses idoles muettes, n'éprouveront pas et n'éprouvent pas déjà, au contact de la civilisation européenne, comme un premier tressaillement de la lumière chrétienne destinée à remplacer les longues nuits du paganisme? En supposant même que la religion catholique ne bénéficie pas exclusivement de ces avantages, est-ce que les autres branches du christianisme, même dégénérées ou dissidentes, n'ont pas tou-

jours pour emblème la croix, c'est-à-dire un culte positif, adversaire du nihilisme et de la libre pensée, leurs ennemis communs? N'y aura-t-il que des comptoirs à établir, ou des querelles internationales à vider pour l'Europe dans l'ouverture de ces vastes continents? La traite des noirs sera-t-elle remplacée simplement par l'importation de nos marchandises? Les chemins de fer que l'on construira n'apporteront-ils que nos produits à échanger contre les produits de l'Asie ou de l'Afrique? Non, la civilisation est une. Fille du christianisme, elle est appelée à renouveler le monde, et si quelques parties de la vieille Europe tombaient dans le nihilisme religieux, de nouveaux barbares seraient éclairés par les reflets d'une lumière qui ne se voilerait, momentanément, sur un point, que pour briller sur tous les autres.

Mais, si ce malheur arrivait jamais à la France, ce que nous considérons pour notre part comme impossible, nous verrions rapidement s'en développer les conséquences. En supposant la libre pensée devenue maîtresse du terrain, il serait impossible d'obtenir du pays une soumission durable aux pouvoirs publics, un respect pour la hiérarchie, un esprit de discipline quelconque. On n'obéirait plus matériellement ou moralement, comme déjà on tend à le faire, en dehors du voisinage prochain de l'épée ou du revolver. Faut-il s'en étonner? Malgré tous les efforts de la science, tous les progrès que l'on peut en attendre et en espérer encore, tous les sacrifices intelligents de l'esprit de mutualité et d'association, la vie sera toujours lourde pour la majorité. Le besoin seul ne pourra pas être accepté, aujourd'hui plus qu'hier, comme une loi constituant une dette sociale, et l'effort, par le travail et l'intelligence, restant nécessairement inégal, le succès et la rémunération ne pourront être les mêmes. Or, comme nous l'avons déjà écrit, et l'on ne saurait assez revenir sur ce sujet, quelle pensée pourra adoucir les infortunes du présent, sinon l'espérance d'un meilleur avenir? Mais, cet avenir, s'il est limité à la vie présente, comment pourrait-il contenir un espoir sérieux d'amélioration devant les réalités accablantes de chaque jour? L'expérience sera bientôt faite. Les panacées sociales et les prospectus menteurs ne trompent déjà plus personne. On verra vite le fond, et ce fond, on en connaît la nature. Il ne peut être que dur et amer. Il faudra donc en revenir, plus tôt ou plus tard, à cette foi religieuse, qui n'avait pu, sans doute, empêcher une partie de l'humanité de souffrir, mais qui, jusqu'à présent, avait seule eu le pouvoir efficace de relever son courage. Ne vaut-il pas mieux alors ne pas s'en détacher et comprendre, après l'expérience des dernières années, que le pays, qui commence à avoir la conscience de ces vérités, demande au-

jourd'hui bien plutôt la pacification religieuse que de nouvelles ruines et des déchirements irréparables?

Or cet apaisement ne peut se trouver que dans le maintien hiérarchique et paisible des rapports avec l'Église qui, malgré tous les décomptes possibles sur le chiffre de ses adhérents, demeure et demeurera, quoi que l'on fasse, celle de la majorité des Français. Un pays qui a traversé, sans perdre ses croyances primitives, la crise de la Réforme, qui a résisté aux assauts de la philosophie du dernier siècle, suivis de la révolution française, ne se laissera pas ébranler par les efforts de l'incrédulité contemporaine. Il sortira de ces luttes plus affermi dans sa foi. Au point de vue politique, ceux qui acceptent sans arrière-pensée les institutions nouvelles du pays ne trouveront, quand ils voudront y réfléchir sans passion, dans les dogmes et les pratiques de l'Église catholique, rien qui les oblige à divorcer avec elle. Les malentendus actuels s'éclairciront devant un examen plus impartial. Et ceux qui ne croiront pas possible de se rallier à ces institutions s'attacheront d'autant plus à leur foi primitive et aux pratiques religieuses, qu'elles leur offriront la seule consolation durable qui survivrait à leurs espérances trompées. Toute la nation a donc un intérêt égal à maintenir les anciens rapports entre l'Église et l'État, mais dans une pensée d'entente mutuelle, en se rappelant qu'il s'agit d'un instrument de paix à garder et non d'une machine de guerre à construire.

Un dernier mot avant de terminer. Si nous n'avions été animé en écrivant ces lignes que d'une pensée systématiquement hostile, nous aurions peut-être mieux fait de garder le silence. Les attentats contre la religion sont de ceux qui, malgré l'indifférence quelquefois apparente d'une nation, dissolvent tous les liens sociaux et préparent efficacement la chute du régime qui s'en fait le complice. Mais, en attendant aussi, les ruines seraient plus grandes et leur réparation deviendrait plus difficile. On ne brise pas, ou l'on ne fausse pas, ce qui revient au même, les ressorts d'une institution comme le Concordat; on ne renie pas toutes les obligations de l'État envers l'Église représentant la religion de la majorité; on ne traite pas celle-ci comme un ennemi public; on n'enseigne pas surtout à une nation que toute croyance religieuse est indifférente et qu'elle n'a à se préoccuper, tout au plus, que d'une morale de convention, dépourvue de toute sanction dogmatique, sans faire à son pays un mal positif et peut-être irréparable. Ceux qui le voient et le sentent clairement seraient aussi impardonnables de ne pas le dire que ceux qui le commettent sont coupables de l'oser. C'est peut-être la justification de ces lignes; c'est en tout cas leur excuse.

Marquis DE GABRIAC.

MES MÉMOIRES

DEUXIÈME SÉRIE (SECONDE JEUNESSE)¹

CHAPITRE IV

L'OCCASION

Extrait d'un cahier de notes, âgé de cinquante et un ans :

« Si toutes mes journées ressemblaient à celle-ci, je ne maudirais pas mon isolement littéraire; je ne me plaindrais pas de vivre dans un milieu qui me décourage. Diné avec Mérimée. M^{me} Dorval sur l'affiche de notre théâtre. »

Grâce à une longévité bien peu prévue et bien peu désirée, j'ai pu voir quatre grandes actrices, dont chacune a tour à tour personnifié une des innombrables variations de notre malheureux siècle; M^{lle} Mars, M^{me} Dorval, M^{lle} Rachel, M^{me} Sarah Bernhardt.

M^{lle} Mars, c'est la perfection. A peine pouvait-on reprocher à cette perfection exquise de manquer un peu d'ampleur : « Les coudes trop serrés à la taille, » disait M^{lle} Contat. Malgré son injuste antipathie contre la Restauration, M^{lle} Mars lui appartient. Elle en a la distinction aristocratique, l'élégance incomparable, ce parfum de délicatesse et de grâce qu'une société mourante semble avoir exhalée avant de disparaître, comme ces fleurs rares qui embaument l'air en se fermant. Louis XVIII, qui l'applaudissait avec enthousiasme, aurait dit d'elle ce qu'il disait de sa Charte et de lui-même; qu'elle renouait la chaîne des temps. Son talent délicieux, fidèle à la tradition, mais susceptible d'inspirations nouvelles, servit de trait-d'union entre l'ancien régime et l'esprit moderne; elle tenait de celui-ci par les idées, de celui-là par les manières.

Son art, savant et profond, consista surtout à paraître natu-

¹ Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1885.

relle. Amie des académiciens dont elle avait joué les pièces, — Alexandre Duval, Baour-Lormian, Andrieux, Jouy, Etienne, etc. — le hasard la plaça au point de rencontre et de *heurt* où la jeune école se prit corps à corps avec la routine. Récalcitrante au romantisme, elle donna ce noble exemple de servir loyalement ce qu'elle n'aimait pas. Personne n'a joué comme elle la duchesse de Guise, le cinquième acte d'*Hernani*, la Clotilde de Frédéric Soulié, la Tisbé d'*Angelo*. Quelques années auparavant, elle avait fait pleurer tout Paris dans un médiocre mélodrame, imité de Kotzebue : *Misanthropie et Repentir*. Elmire avait le don des larmes; Célimène avait des éclairs de passion. Henriette ne savait pas le grec, mais elle savait attendrir. Silvia réussissait à exciter la terreur et la pitié. Pourtant le répertoire de Molière et de Marivaux reste le domaine, le *chez soi* de M^{lle} Mars. Ailleurs, elle apporte tout ce qu'une aimable invitée peut offrir de séduction, de frais d'esprit et d'agrément; mais on sent qu'elle n'est pas chez elle. Depuis sa retraite, j'ai vu au Théâtre-Français le *Misanthrope*, *Tartufe*, les *Femmes savantes*; il me semblait que les trois merveilleux rôles de Célimène, d'Elmire et d'Henriette étaient joués par des écolières ou des comédiennes de province. Née en 1778, fille de Monvel, élève de son père et de M^{lle} Contat, elle avait pu voir passer, comme dans un songe, les dernières grandes dames de Versailles et de Trianon. Elle en gardait quelque chose.

Dans sa vie privée, si elle ne fut pas toujours une vestale ou une ingénue, elle sut observer ce qui a le plus manqué à ses héritières, la décence. Libre de tout lien officiel, n'ayant de compte à rendre à personne, elle se dit qu'elle avait à s'en rendre à elle-même, et que, lorsque la vertu s'en est allée, il reste encore la pudeur. Cette Célimène modèle n'ignorait pas que le public passe bien des faiblesses à ses idoles, mais qu'elles perdent de leur prestige en le mettant dans leur confiance; que, dans ces délicates matières, il accorde tout au mystère, rien au scandale, et qu'il récalcitre, si les amours ou les amourettes des actrices, au lieu de se cacher dans des coulisses, s'évalent sur un théâtre. D'autres grandes artistes ont pensé et agi différemment. Elles se sont fait un tort énorme, non seulement au point de vue de leur bonne renommée, mais pour l'exercice de leur art. Lèvres impures ne sauraient parler une belle langue exprimant des sentiments nobles, sans que l'on devine une solution de continuité ou une soudure entre la bouche qui parle et les sentiments qu'elle exprime.

M^{lle} Mars eut le tort ou le malheur de trop durer, — hélas! n'est-ce pas aussi un malheur ou un tort en littérature? — Ce

n'est pas impunément qu'un artiste ou un écrivain, — un critique surtout, — contemporain d'une génération disparue ou vieillie, se trouve en présence d'une génération nouvelle, qui demande de nouvelles figures, des jugements nouveaux, et à laquelle il ne messied pas de brûler ce qu'ont adoré ses devanciers. M^{lle} Mars, lorsqu'elle joua *Mademoiselle de Belle-Isle*, avait soixante ans; elle en avait cinquante-deux, quand elle joua doña Sol. M^{me} Roger de Beauvoir (M^{lle} Doze), dans ses *Souvenirs de M^{lle} Mars*, nous dit que sa beauté ne battit son plein que vers quarante-cinq ans. C'est possible; mais, sept années plus tard, ce plein était vide. L'organe restait enchanteur; la figure, malgré le secours d'un habile maquillage, n'était plus enchanteresse. Cinq ou six fois, un parterre de jeunes gens mal élevés lui fit impôlement sentir qu'il était temps de songer à la retraite.

N'importe! pour moi et pour les rares survivants de cette époque lointaine, M^{lle} Mars, quoique bonapartiste et libérale, représente admirablement la Restauration, cette phase fugitive où les optimistes purent croire que, sous le règne de nos souverains légitimes, allaient renaître l'urbanité, l'art des nuances, le goût, l'élégance du ton et du langage, victime de la Révolution.

Avec M^{me} Dorval, il faut baisser d'un cran :

Des mélodrames la séquelle
Placent Dorval un cran plus bas;
Mais que ne pardonne-t-on pas
Pour Kitty Bell et pour Adèle?

M^{me} Dorval (notez qu'elle était ardente légitimiste), c'est la révolution de Juillet, non pas avec la modération relative que lui imposèrent, au bout de quelques années, la sagesse de Louis-Philippe et les intérêts bourgeois, mais la révolution des barricades, de la première heure, impétueuse, primesautière, fougueuse, populaire, telle que l'a décrite Auguste Barbier dans son absurde *Curée*, telle que l'a peinte Eugène Delacroix (qui n'en pensait pas un mot) dans son merveilleux tableau de la *Liberté guidant le peuple*. M^{me} Dorval fut surtout un tempérament, et je ne crois pas qu'il y en ait eu de plus dramatique; une artiste d'inspiration, et souvent son inspiration lui révéla ce que son éducation théâtrale lui avait laissé ignorer. Cette femme, qui avait débuté par l'*Orpheline de Genève*, la *Femme à deux maris*, etc., sur le théâtre où Mazurier jouait le singe Jocko, s'éleva peu à peu jusqu'à Kitty Bell, rôle tout en chastes demi-teintes, où la passion, constamment contenue, ne se trahit que dans l'explosion du dernier acte. La passion! ce mot tant de fois profané aurait pu servir de synonyme au

nom de M^{me} Dorval. Elle en vécut, elle en est morte, morte insolvable, naturellement. Ce fut M. de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, qui se chargea des frais de son enterrement. Dans *Marie-Jeanne*, qu'elle joua sur le tard, cette passion était maternelle. Il me semble que je la vois encore fouillant nerveusement son tiroir, n'y trouvant plus les quinze francs destinés à payer le premier mois de nourrice, et portant son enfant à un autre tiroir, celui de l'hospice, celui où s'enferme le cœur des mères trop épuisées pour nourrir, trop pauvres pour payer. Dans *Marion Delorme*, les scènes avec Louis XIII, avec Laffemas, changeaient l'illusion scénique en réalité. Elles nous montraient, non pas M^{me} Dorval, non pas Marion, mais le type de la courtisane amoureuse, gardant de son métier l'effronterie désirable pour parvenir à ses fins, et se prostituant pour sauver celui qu'elle aime. Seulement, lorsqu'elle disait que l'amour lui avait refait une virginité, on songeait, à part soi, qu'il avait eu beaucoup à faire ou à refaire.

Cette passion, M^{me} Dorval la transportait dans sa vie. Je l'ai vue, à Avignon où elle avait amené sa fille, se jeter sur cette enfant comme une lionne sur ses petits, dévorer de baisers son pâle visage et ses tresses blondes en me disant : « C'est ma fille, Monsieur, c'est ma fille!... » Chez toute autre comédienne, cette tendresse si démonstrative eût semblé théâtrale; chez M^{me} Dorval, elle était sincère; sincérité, spontanéité, qu'elle appliquait à des passions d'un autre sexe. Un homme charmant, que je n'ai pas besoin de nommer, qui avait tour à tour aimé M^{me} Sand et M^{me} Dorval et qu'elles avaient trahi toutes les deux avec un entrain inouï, me disait que la trahison de l'une avait été cruelle et la trahison de l'autre ravissante. Il y avait jadis à Marseille un homme de beaucoup d'esprit, M. S. B., dont la manie était de montrer à tout le monde des lettres de M^{me} Dorval. Ces lettres passionnées, mais d'une passion empreinte de spiritualisme, étaient admirablement éloquentes et poétiques; contrastes perpétuels qui faisaient le charme et le *montant* de cette bizarre créature! Elle se calomniait lorsqu'elle disait d'elle-même : « Je ne suis ni belle ni laide, ni bonne ni mauvaise; je suis pire! »

Ce qui nuisit à sa carrière dramatique, ce qui l'empêcha de s'arrêter au Théâtre-Français autrement qu'un oiseau de passage, c'est qu'elle fit partie d'un groupe où la consigne était, non pas de ronfler, mais de se moquer de l'Académie, de la Comédie-Française et de l'âge antédiluvien de M^{lle} Mars. Ce groupe avait pour poète Alfred de Musset, pour romancier George Sand, pour actrice M^{me} Dorval et pour critique (sans émoluments) Gustave Planche. Bien que la *Revue des Deux Mondes*, à laquelle il tenait par tous

les bouts, ait fini par devenir une solide et opulente maison, il n'en était pas tout à fait ainsi pendant sa première période. Quelques-uns de ses écrivains, — et ce ne furent pas les moindres, — George Sand, Musset, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Philarète Chasles, Planche, avaient leurs entrées à la *Revue* et leurs sorties dans la verte Bohême. M. Buloz m'a souvent conté que M^{me} Sand, qui devait finir en châtelaine et en grand'mère, eut, à cette époque, une crise de *bohémiennerie*, que l'on retrouve d'ailleurs à chaque page des *Lettres d'un Voyageur*, si éloquentes en 1834, si démodées en 1885. Elle disait à Musset, dont le dandysme essayait de se révolter : « Je veux être bohémienne!... Donne-moi des coups de cravache! » C'est cette *bohémiennerie*, dont M^{me} Dorval ne put jamais se défaire. Grâce à une remarquable faculté de transformation et d'interprétation, elle fit illusion dans les rôles chastes ou aristocratiques; Kitty Bell, Lucrece (pas Borgia), Agnès de Méranie, Catarina Bragadini. En réalité, elle oscilla toujours entre Adèle d'Hervey et Jeanne Vaubernier. De même, la monarchie de 1830 flotta constamment entre son origine révolutionnaire et ses instincts conservateurs.

Nos malheurs se sont tellement accumulés, aggravés et envenimés, que nul aujourd'hui ne songe aux nuances, aux épisodes secondaires, qui furent les entr'actes des grandes catastrophes. Pourtant, ceux qui ont suivi avec attention les diverses phases du règne de Louis-Philippe, savent que l'année 1838 ne fut pas insignifiante. Pas tout à fait une réaction; un peu plus qu'un temps d'arrêt dans la sape révolutionnaire et démocratique. Le grand mouvement romantique de 1830 avait fini par la dispersion des chefs et la défection des soldats. La plupart retiraient leur enjeu, et si cet enjeu valait encore quelque argent, ce n'était plus que la monnaie du lingot d'or. Le comte Molé était premier ministre : nul ne fut plus digne d'inaugurer un parti bravement français, qui, tout en se ralliant à la dynastie nouvelle, aurait été le contraire d'un parti révolutionnaire. Ce ne fut pas sa faute si on ne lui en laissa pas le temps, si une coalition fatale prépara de nouveaux désastres en montrant le vice capital du gouvernement parlementaire. Il y eut alors un retour au bon sens, aux grandes vérités politiques et sociales, parmi les lettrés et les classes dites dirigeantes. La *Revue des Deux Mondes*, qui en était à sa huitième année, et dont le succès allait croissant, édulcora sa politique. De républicaine elle se fit ministérielle et n'y perdit rien de son autorité. Tandis que le *Ruy-Blas* de M. Victor Hugo, malgré de merveilleuses beautés et le talent de son principal interprète, rencontrait un public glacial et se jouait dans le désert, concurren-

remment avec les opéras de Grisar, sur un théâtre d'occasion, prédestiné à la faillite, Corneille et Racine allaient revivre. Lamartine négligeait de répondre à l'admirable épître d'Alfred de Musset; mais tous deux s'entendaient pour rompre avec le romantisme.

C'est à ce mouvement de réaction, bientôt accentué par l'avènement de Ponsard, que répondit M^{lle} Rachel.

Je ne prétends ni la juger ni la peindre. D'autres l'ont essayé, sans compter le pinceau et le ciseau. Je doute qu'ils aient attrapé l'exakte ressemblance. Parmi ces portraits à la plume, celui de Philarète Chasles est d'un réalisme brutal, une eau-forte! ceux de Théophile Gautier et de Paul de Saint-Victor, écrits d'un style magique, mais où la convention se fait un peu trop sentir; celui d'Arsène Houssaye, aimable comme son auteur, mais n'y a-t-il pas mis un peu de complaisance et de gratitude?

Jamais grande actrice, au milieu des rumeurs hostiles qui grondaient autour d'elle, ne me fit mieux apprécier le plaisir de n'avoir à m'en préoccuper que, à travers la rampe, comme d'une œuvre d'art. Je ne la rencontrai qu'une fois, dans le salon de M. Buloz, alors administrateur du Théâtre-Français (novembre et décembre 1847). Il vivait avec elle sur le pied d'une paix armée, dans de perpétuelles alternatives de rupture et de raccommodement. Ils échangeaient des lettres aigre-douces où il l'appelait : *ma chère tragédienne*, et où, par parenthèse, je n'aperçus pas, du côté de Rachel, une seule faute d'orthographe. Généralement, les paroles de réconciliation provisoire étaient apportées par une femme énorme qui ressemblait à M^{me} Thierret, du Palais-Royal, et offrait le type le mieux réussi de la *Femme voilée*, des comédies espagnoles. J'ai oublié son nom. C'est d'elle qu'il s'agissait, lorsque M^{lle} Rachel, protestant contre le vers d'*Hernani* :

... « Quoi, seigneur Hernani, ce n'est pas vous!... »

s'écriait : « Quand je LA vois entrer, je ne dis pas : « Quoi! duc de Noailles, ce n'est pas vous?... » Dans l'hiver de 1850, Jules Janin me conduisit chez elle. Nous voulions la décider à jouer la *Fille d'Eschyle*, de Joseph Autran, encore une victime de la révolution de Février, rôle digne de son talent. Elle nous répondit poliment et évasivement que, renseignée par la chute ou la demi-chute de *Judith*, de *Cléopâtre*, du *Vieux de la Montagne*, de *Catherine II*, elle était déterminée à ne plus créer de rôle nouveau dans des pièces modernes.

Je viens de nommer le duc de Noailles. De concert avec MM. Molé, Pasquier, Duchâtel, de Rémusat, avec la société polie et le fau-

bourg Saint-Germain, il inventa, au début, une Rachel qui n'était pas la vraie. Parce qu'elle leur restituait, dans toute la pureté de la ligne classique, Pauline, Émilie, Camille, Chimène, Hermione, Phèdre, Monime, Bérénice, Esther, Roxane, Athalie, ils crurent qu'elle allait prendre l'initiative d'une régénération morale dans la société et dans l'art, et prouver qu'il est impossible de vivre dans l'intimité de Corneille et de Racine sans y ennoblir ses propres sentiments et faire marcher de front le génie et la vertu. Il fallut en rabattre. Rachel ne tarda pas à se lasser de cette espèce de moralisation par la tragédie, de ce sacerdoce trop lourd pour ses frêles épaules. Elle reprit sa liberté, et passa peut-être d'un extrême à l'autre.

Il y avait en elle de la grande artiste, de la gamine, de l'enfant terrible, de la fantaisiste, de la juive, de la courtisane et de la parvenue; oui, de la parvenue. Car on ne saute pas, en quelques mois, de la misère noire aux traitements princiers, des petits sous cueillis dans une sébile, à la porte des cafés, à l'aide d'un maigre filet de voix et d'une guitare, jusqu'aux sommets de la hiérarchie théâtrale, jusqu'aux splendeurs d'une situation unique, sans être prise d'un vertige, qui n'a d'ailleurs rien de commun avec la vulgaire bouffissure d'un nouvel enrichi. Ce vertige explique les incroyables dissonances de cette physionomie de zingara-duchesse, jouant les Gavroche et les Cabrion, après avoir joué les Pauline et les Hermione; tantôt distinguée, sobre de geste, étonnante de tact, au point de ne pas faire tache dans un salon du noble faubourg, tantôt jurant comme un crocheteur (au surplus, le suave Lamartine jurait aussi, dans ses accès de verve et de colère contre les ministres de Louis-Philippe, qui lui refusaient la réforme électorale), aujourd'hui follement prodigue et offrant à ses amis des dîners à 150 francs par tête; demain, tombant en syncope parce qu'un convive indiscret demande à entamer un ananas loué chez Chevet; adorable et insupportable, ravissante et exaspérante, à quelques heures de distance...

Celui qui a le mieux parlé d'elle, c'est Alfred de Musset : « M^{lle} Rachel est plutôt petite que grande. Ceux qui ne se représentent une reine de théâtre qu'avec une encolure musculeuse et d'énormes appas noyés dans la pourpre, ne trouveront pas leur affaire; la taille de M^{lle} Rachel n'est guère plus grosse qu'un des bras de M^{lle} Georges... » Ailleurs, il nous la montre, dans un modeste cabriolet de régie, tenant sur ses genoux un volume de Racine ou de Corneille dont la lecture l'absorbe, et ceci m'amène à dire combien il est peu probable que cette jeune fille, incomparable dans le rôle de Camille, ne sût pas de qui était le *Qu'il*

mourût! Elle le savait du moins à la fin de 1847, époque de ma grande faveur à la *Revue des Deux Mondes*. M. Buloz m'avait prié, pour m'acclimater, disait-il, de l'accompagner au foyer du théâtre. On donnait *Horace*, et j'entendis M^{lle} Rachel féliciter Ligier de la façon magistrale dont il avait dit le *Qu'il mourût!* — « Il y a toujours, répondit le tragédien, un peu de hasard dans cette explosion cornélienne. Il faut que ça sorte ou que ça *rate*. Aujourd'hui c'est sorti. »

Un vieil habitué de la Comédie-Française me disait que Rachel était plus intelligente que Talma. Talma, pour arriver à la perfection de son art, avait passé par de laborieuses études, nécessairement abrégées chez cette jeune fille de dix-huit ans. Rachel a manqué de ce qui fut une des gloires de Talma, la faculté de vivifier ou du moins de galvaniser des tragédies mortes avant de naître, ou destinées à mourir avec lui; *Sylla, Léonidas, Régulus, Charles VI*, etc., sans compter les gallicismes shakspeariens du bon Ducis. Les admirateurs de la jeune tragédienne auraient pu répliquer que, en 1838, si Corneille et Racine n'étaient pas morts, ils dormaient depuis bien longtemps, et qu'elle les avait réveillés. Quant aux œuvres des modernes, la responsabilité l'effrayait. Elle se sentait assez forte pour se mesurer avec Racine et Corneille, pas assez pour faire réussir Ponsard, Hippolyte Romand, Latour de Saint-Ibars, Scribe, Legouvé ou M^{me} de Girardin. Dans cette partie de sa tâche, elle aurait eu à intervertir les rôles, donner au lieu de recevoir; elle ne se trouvait pas assez riche. A la première représentation de *Charlotte Corday*, la loge de la *Revue* avoisinait la sienne, et la sienne avait pour voisin M. de Lamartine. Ils causèrent; je saisis au passage quelques bribes de leur conversation. « Vous n'avez donc pas voulu être Charlotte? » lui dit le grand et malheureux poète. — « Je n'ai pas osé, répondit-elle finement. Corneille ne me pèse pas trop; Ponsard m'aurait écrasé. Judith tuera bien mieux Holopherne. »

Judith, chargée du rôle de Charlotte, était une comédienne de talent, juive comme Rachel; on assure qu'elles se disputaient souvent, et en termes peu académiques. Je ne veux pas le savoir. J'aime mieux relire la jolie page de Musset : *Un souper chez M^{lle} Rachel*. Dix ans après, il vint me remercier, au bureau de la *Revue*, de n'avoir pas trop maltraité sa pauvre *Louison*, enfant d'un jeune vieux, ce qui est pire peut-être, pour les conditions de vitalité, que d'être l'enfant d'un vieillard bien conservé. En même temps, il voulait me reprocher la mésaventure que je lui avais attirée fort innocemment. Voici ce qui s'était passé. La princesse de Beauvau, née de Comar (voy. les *Souvenirs d'un vieux mélo-*

mane), parente d'un de mes amis intimes, avait une fantaisie de princesse et de jolie femme : elle s'était mis dans la tête de jouer en travesti le rôle de Perdican, dans *On ne badine pas avec l'amour*. Elle avait chargé son parent, le marquis Charles de C..., de me demander si Musset consentirait à venir diriger les répétitions. Musset, de bonne humeur ce jour-là, m'avait prié de lui donner l'adresse de la princesse, et, fidèle à ma malechance, je l'avais désastreusement fourvoyé en lui indiquant l'adresse d'une autre princesse de Beauvau qui, au moment de la visite du poète, était en train d'accoucher. Tableau. « Lucine avait détrôné Thalie », aurait dit un poète de 1810.

Pour se rendre favorables les oracles de la rue Saint-Benoît, l'auteur de *Louison* nous apportait ses discutables vers *Sur trois marches de marbre rose*, que Sainte-Beuve a rudement tancées. Je profitai de l'occasion pour lui demander quelles avaient été, en réalité, ses relations avec M^{lle} Rachel.

— « Celles d'un ami, d'un camarade, sans aucune arrière-pensée galante, me répondit-il simplement. Nous *gaminions* ensemble (*sic*). Je partageais ses escapades ; je la soutenais dans ses gentilles révoltes contre l'autorité maternelle, je favorisais son goût d'école buissonnière. Elle commençait à s'ennuyer de l'engouement des grandes dames, qui la prenaient trop au tragique et la maintenaient dans une atmosphère de vertu aristocratique asphyxiante pour ses poumons. Je représentais pour elle une liberté qui n'était pas encore de la licence. Je me suis toujours félicité de n'avoir pas dépassé cette limite. Notre liaison, très amicale, n'a pas eu d'orages et a survécu, pour elle et pour moi, à des passions à grand orchestre. Si j'avais demandé et obtenu davantage, ce paradis de neige, comme dit la grande Delphine, serait devenu un enfer. J'aurais eu à être jaloux de... et de... et de... (ici un dénombrement homérique). Elle m'appelle son ami et son poète. En effet, je ne veux pas mourir sans avoir écrit une tragédie pour elle... »

Pauvre garçon ! nous la connaissons, cette tragédie... *Frédégonde, la servante du roi*... Il n'est pas allé au-delà de la première scène, et il aurait mieux fait de ne pas se mettre en route, — de même que son frère, ses admirateurs, ses amis, auraient mieux fait de ne pas grever de ces précoces sénilités sa belle édition *illustrée* par Bida.

Mon sujet et mes souvenirs m'ont entraîné bien loin de la soirée du 1^{er} septembre 1834 et de l'affiche gigantesque qui me promettait M^{mo} Dorval. Pourtant, je ne veux pas finir cette page, devenue presque un chapitre, sans rappeler le monstrueux épisode qui contribua peut-être à hâter la fin de M^{lle} Rachel. Un jour, pendant

l'hiver de 1855, la plus spirituelle des capitales s'aperçut ou crut s'apercevoir que sa tragédienne favorite avait comblé la mesure en fait de caprices, d'incartades, de scandales et d'impertinences de toutes sortes. On voulut lui opposer, — que dis-je? — lui préférer une rivale, et on alla chercher une actrice exotique qui réunissait toutes les conditions désirables pour rendre l'affront plus poignant. Tandis que notre Rachel jouait des chefs-d'œuvre, avec le concours d'artistes de premier ordre, — Joanny, Ligier, Beauvallet, Geffroy, — celle qui devait servir à l'humilier se produisait dans des pièces exécrables, — *Myrrha*, *Camma*, *Pia di Tolomei*, — escortée d'acteurs ambulants dont n'eût pas voulu un directeur de banlieue. Aussitôt ce fut un délire, qui gagna la cour, la ville, les salons et les académies. Depuis les tables tournantes, on n'avait rien vu de pareil. Il n'était pas bon de résister à l'entraînement universel, de montrer quelque tiédeur au milieu de cette effervescence; on avait à craindre à la fois les foudres des connaisseurs, les sarcasmes des beaux esprits et le stylet des Italiens patriotes; car l'illustre étrangère, aux poses de statue, aux gestes de mélodrame (le mot est de M. Guizot), personnifiait tout ensemble une leçon à M^{lle} Rachel et un appel (trop entendu, hélas!) à nos armes pour la délivrance de l'Italie. M^{me} Ristori était à Rachel ce que Canova est à Phidias, ce que les Carraches sont à Raphaël. Encouragée par cette vogue insensée, elle voulut jouer une pièce française. Son accent ne fut plus ni du français ni de l'italien, mais du plus pur auvergnat. Rachel était vengée trop tard. Blessée au cœur et à la poitrine, elle languit un an ou deux, et s'en alla mourir au Cannet, dans une villa sépulcrale. Toutefois, morte à trente-sept ans, elle avait assez duré pour que son règne trop court restât une date significative. Selon moi, son nom est associé à l'apogée de la royauté de 1830, renonçant à ses origines révolutionnaires pour renouer la grande tradition monarchique.

Sarah Bernhardt... oh! celle-là, c'est la République, c'est l'anarchie, c'est le communisme, c'est le désordre des finances, c'est le déficit, c'est la névrose, c'est la morphine. Rachel a été la Melpomène grecque de l'époque de Périclès, d'Alcibiade et de Sophocle. Sarah est la Melpomène byzantine du temps de Justinien et de Théodora. Il y a dans son talent, — que nous ne prétendons nullement contester, — un je ne sais quoi de fébrile, de maladif, de précaire, qui inquiète l'admiration et la fait ressembler à un malaise. On se demande, en l'applaudissant, si elle sera demain de ce monde, ou plutôt si elle n'habite pas déjà un monde intermédiaire entre le domaine des vivants et le royaume des ombres. Sa maigreur même, exagérée et raillée par les plaisants, la sert

dans ces concessions du réel au fantastique. Inférieure à Rachel dans *Phèdre*, à M^{lle} Fargueil dans *Dalilah*, à la pauvre Desclée dans *Froufrou*, à M^{lle} Mars dans *Mademoiselle de Belle-Isle*, et même à Eugénie Doche dans la *Dame aux Camélias*, il a fallu à cette irrégulière des cadres spéciaux pour y développer librement son originalité à tous crins. Il a fallu qu'un merveilleux cuisinier de décadence lui servît dans des coupes d'or un vin capiteux et frelaté, et, dans des plats d'argent, un mélange du *fricot* des sorcières et du *ragoût* des impératrices. Elle est affreusement endettée, comme la République; elle fait, à travers des crachements de sang, tout ce qu'il faudrait pour tuer raide une femme robuste, de même que la République fait — et au delà, — tout ce qui suffirait à occir un bon et honnête gouvernement. Elle vit pourtant, et la République s'obstine à ne pas être tout à fait morte. Il existe, dans son charme indéfinissable, le quelque chose qui distingue de la saine odeur des fleurs naturelles les parfums artificiels et la senteur cosmopolite des fleurs de serre chaude. C'est, à vrai dire, une magie plutôt qu'un charme; Alcine plutôt qu'Angélique, un philtre qui grise plutôt qu'une boisson qui désaltère. On dit qu'elle ne croit pas en Dieu; je suis sûr qu'elle croit au diable. Ce ressort inouï, ce don prodigieux de vitalité dans la fièvre, d'activité dans la névrose, de locomotion dans l'anémie, de force dans la faiblesse, de renouveau dans l'épuisement, feraient supposer un pacte avec Méphistophélès, si nous ne savions que certaines femmes n'ont pas besoin de signer leur feuille de route infernale pour avoir le diable au corps. Sylphe, lutin ou démon, disparaîtra-t-elle dans une trappe? s'évanouira-t-elle dans la brume matinale, comme les lavandières bretonnes? Sera-t-elle dévorée par ses créanciers, auxquels il semblera que le régala est un peu maigre? Une seule chose pourrait nous consoler de son évanouissement : ce serait si la République athée dont elle est, sur bien des points, l'emblème embelli, s'évanouissait avec elle.

Si je voulais donner plus de réalité, de relief et de vie à ces quatre médaillons si imparfaits, je dirais que je me figure M^{lle} Mars peinte par Gérard, M^{me} Dorval, par Eugène Delacroix, Rachel par Ingres et Sarah Bernhardt par Henri Regnault.

Il est bien entendu que je n'écris ici que des appréciations d'après coup; d'abord, parce que Sarah Bernhardt n'était pas née, ensuite parce que Rachel n'avait pas encore paru; enfin parce que, dans cette soirée du 1^{er} septembre 1834, j'avais, sinon une tempête, au moins un léger *grain* sous le crâne. Je me couchai, et je dormis mal; j'eus des rêves baroques; je voyais en songe tantôt Mérimée perché sur le figuier de Requien et consommant sa cen-

tième figue; tantôt Antony assassinant Raphaël Bazas, tantôt Christian poignardant Adèle d'Hervey; puis M^{me} Dorval me présentant un cahier de papier blanc et m'apportant les clefs du bureau de la *Revue des Deux Mondes*.

Le lendemain, de fort bonne heure, on m'annonça une visite. Le visiteur était un vieil original, nommé Joudou. Son innocente manie était de fonder des journaux qui vivaient, en moyenne, trois mois ou six semaines. Il m'annonça qu'il allait créer un nouveau journal intitulé *le Messager de Vaucluse*.

— Mais, mon cher monsieur, lui dis-je, vous n'avez pas de chance. Vos fondations pèchent par la base.

— C'est vrai, me répondit-il avec un sourire philosophique; j'ai eu, tués sous moi, le *Phare du Ventoux*, l'*Éclaireur du Luberon*, l'*Abeille de Vaucluse*, la *Sentinelle du Comtat*; mais, cette fois, j'espère que ce sera plus solide...

En effet, il me montra des lettres fort encourageantes, signées des noms les plus honorables.

— J'ai, reprit-il, cinquante abonnements assurés; M. le préfet m'accorde son patronage tacite pourvu que je ne parle pas politique... J'aurai les annonces judiciaires; mais ce qui rendrait mon succès encore plus certain...

Il hésita un instant, me regardant en dessous avec un petit air insidieux.

— Ce serait?

— Ce serait, si vous vouliez bien vous charger du feuilleton.

J'affectai plus de surprise que je n'en éprouvais réellement.

— Moi! mais je n'ai jamais essayé.

— Raison de plus. Une occasion unique se présente. M^{me} Dorval nous promet une série de vingt représentations. Il n'y a pas bien longtemps que vous l'avez vue à Paris, dans ses plus beaux rôles. Personne, mieux que vous, n'est en mesure de juger cette grande artiste qui va passionner nos concitoyens et nos concitoyennes... Vous partagerez son succès...

Un moraliste — à moins que ce ne soit un casuiste — a dit que le meilleur moyen de se débarrasser d'une tentation était d'y succomber. Je me fis un peu prier pour la forme, puis je dis au brave Joudou :

— Eh bien, j'accepte, mais à deux conditions; que je ne signerai pas et que vous me garderez le secret le plus absolu.

Il s'y engagea solennellement.

M^{me} Dorval joua d'abord *Clotilde*. Elle me parut un peu inférieure à M^{lle} Mars, qui avait créé le rôle (M^{mes} Mars, Mante, Ligier, et, plus tard, Bocage, Desmousseaux, Menjaud, Geffroy, Samson);

mais je me gardai bien de le dire ou de l'écrire. D'ailleurs, le surlendemain, dans *Antony*, elle fut si admirable, que je pus, sans flatterie et même sans exagération, laisser déborder mon enthousiasme. A dater de cette soirée, elle s'empara de notre public et fit, chaque soir, salle comble.

Ce diable de Joudou m'avait si bien gardé le secret, que toute la ville savait à quoi s'en tenir. La veille du jour où parut mon premier feuilleton, je fus mystérieusement prié de passer chez la marquise de D...

La marquise de D... était une autorité plus vénérable et plus respectée que le préfet. Sa naissance et ses parchemins se perdaient dans la nuit des temps. Être admis à son whist équivalait à un titre de noblesse. Ce qu'il y avait de plus beau et de plus jeune dans son salon, c'étaient deux portraits de famille, AUTHENTIQUES, signés Raphaël. Chez elle, pendant l'automne et l'hiver 1830-1831, les brevets de fidélité royaliste s'échelonnaient ainsi : ceux qui affirmaient que Charles X allait, la semaine suivante, rentrer à la tête de cinquante mille hommes dans sa bonne ville de Paris étaient les *purs*. Ceux qui penchaient à croire qu'on en avait probablement pour jusqu'au printemps étaient les *tièdes*. Ceux qui osaient dire que cela traînerait peut-être jusqu'à 1832 étaient les *jacobins*. C'est un de ses habitués, excellent homme, portant un nom illustré dans la chaire chrétienne, qui perdit 12 pour 100 sur ses fonds « parce que, disait-il, voyant où ces *scélérats* nous menaient, il s'était empressé de vendre. » Ces *scélérats* s'appelaient Martignac, Hyde de Neuville et la Ferronnays.

Balzac, avant d'écrire son *Cabinet des Antiques*, n'avait pas rêvé trois têtes comparables à celles qui s'étaient rassemblées dans ce salon de haute lice, à l'appel et sous les auspices de la marquise. Ces figures archéologiques avaient pris pour la circonstance une expression solennelle qui ne les rajeunissait pas. Immédiatement, je compris que je n'étais pas assis sur une chaise, mais sur une sellette. Je comparais tout bas mes trois juges à Minos, Éaque et Rhadamante. Ils avaient à eux trois deux cent quarante-sept ans. Minos, le doyen — le président — était nonagénaire. Il avait conservé du costume d'ancien régime tout ce qui pouvait se garder sans attrouper les gamins : la petite queue, frétilant sur le collet de l'habit à la française ; par-dessus cet habit, la douillette de soie puce ; œil de poudre, culottes courtes et souliers à boucles. Songez que nous sommes en 1834, et que, à cette époque, Larrey, venu à Marseille pour étudier le choléra, arpentait la Cannebière exactement habillé comme le jour de la bataille d'Aboukir, tandis que Spontini, la même année, se montrait

aux passants ébahis, vêtu comme le soir de la première représentation de la *Vestale*.

Avec tout cela, Minos avait fort grand air. De haute taille, de haute naissance, il était parvenu à son âge sans dévier un instant du droit chemin. Sous Louis XVI, il avait maudit Turgot et vitupéré Necker. Émigré de la première heure, enrôlé dans l'armée des princes, il s'était signalé par des prodiges de valeur, quoiqu'il ne fût plus bien jeune en 1792. Il avait refusé de rentrer en France, tant que régna Napoléon, qu'il appelait M. Buonaparte. Malgré ses soixante-onze ans, il s'était battu comme un lion pendant les Cent-jours. La Restauration l'avait comblé de joie, mais d'une joie qui ne fut pas sans mélange. Il n'était pas content de Louis XVIII, se méfiait de la Charte, tonnait contre M. Decazes, et, plus tard, attribuait nos malheurs à l'ordonnance du 5 septembre. En apprenant la chute de Charles X, il offrit un spectacle imposant et pathétique. Escorté de ses fils, de ses filles, de ses petits-enfants et de ses domestiques en grande livrée, il monta à Notre-Dame des Doms, s'agenouilla sur la dalle, et, les larmes aux yeux, murmura cette plainte : « Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous laissé vivre jusqu'à ce jour de calamité ? » Il y avait quelque chose d'émouvant dans l'alliance de ses grandes vertus et de ses petits ridicules ; quelque chose de saisissant à voir ce vieillard, qui avait gémi de la scandaleuse fortune de M^{me} Du Barry, assailli dans la rue par les pauvres qui ne le quittaient jamais les mains vides, et interrompant ses inépuisables charités pour demander la tête de Louis-Philippe, du général Bugeaud et du duc de Broglie.

Éaque avait sept ou huit ans de moins que Minos, qui le traitait en petit garçon. Ils ne s'étaient que très rarement séparés pendant l'émigration et depuis le retour de la branche aînée des Bourbons. Éaque, dont la bravoure dans les rangs de l'armée de Condé avait égalé celle de Minos, et qui était, comme lui, un modèle de fidélité royaliste, portait cependant un costume moins retardataire. Mais, atteint d'un léger défaut de langue et peut-être d'une certaine lenteur d'idées, il avait peu à peu pris l'habitude de se faire l'écho de son *ancien* et d'achever ses phrases. Minos, qui n'avait pas tardé à s'apercevoir de cette innocente manie, se faisait un malin plaisir de s'arrêter au moment où sa phrase devenait significative, et il arrivait quelquefois au fidèle Éaque de se tromper en l'achevant. Il en résultait des querelles comiques. Au whist de la marquise, lorsqu'Éaque, qui était distrait, ne répondait pas aux invites de Minos, nouvelles disputes, qui n'étaient rien, bien entendu, à leur amitié quasi séculaire.

Rhadamante était chevalier de Malte. Les mauvaises langues

prétendaient que, en dépit de ses soixante-quinze ans, il se dédommageait de son célibat réglementaire par de furtives galanteries, et que nos jolies grisettes en savaient quelque chose.

Naturellement, ce fut Minos qui prit la parole. Il y était d'ailleurs autorisé par des souvenirs de famille et par les nombreuses marques de sympathie qu'il m'avait données lors de mon retour à Avignon.

— Monsieur, me dit-il, on fait courir un bruit sur lequel nous vous prions de nous édifier. On dit que vous allez écrire dans les *gazettes*.

Ce mot de *gazette* prenait dans sa bouche l'expression de mépris incommensurable que pourrait avoir le mot *cabotin* sur les lèvres d'un sociétaire de la Comédie-Française.

J'hésitais à répondre; mon feuilleton devait paraître le lendemain matin.

— Monsieur, reprit-il d'un ton plus sévère, j'ai beaucoup connu votre grand-père. C'était un officier de mérite, bien vu de M^{me} de Pompadour; on l'aurait fort étonné, si on lui avait dit que son petit-fils se ferait folliculaire...

— Quand j'étais capitaine au Royal-Champagne, dit Éaque, en S2, un officier de mon régiment, bon gentilhomme, mais un peu vif, rossa d'importance un gazetier, qui s'était permis quelques allusions méchantes contre la femme d'un de nos camarades. Ce maraud demanda raison de l'insulte; le tribunal d'honneur décida que l'on n'avait pas à se commettre avec un *quidam* exerçant un aussi vilain métier.

— Mon enfant, reprit Minos en se radoucissant, je ne dirai pas que je vous ai vu naître, puisque je ne suis rentré en France qu'après la chute de l'usurpateur; mais je vous ai fait jouer sur mes genoux. Lorsque vous êtes revenu de Paris les mains pleines de livres à tranches dorées et le front couronné de lauriers, bien des gens m'ont demandé : « Pense-t-il bien ? » J'ai répondu de vous, et j'ai dit : « Il a échappé à la contagion parisienne et au *virus* universitaire; oui, il pense bien ! » Ce qui n'a pas peu contribué à vous faire accueillir à bras ouverts par notre respectable amie, la marquise de D...

Ici la marquise, qui lévigait une forte prise de tabac, la laissa retomber dans sa tabatière, et fit un signe d'assentiment.

— Me ferez-vous mentir? continua Minos, redoublant de gravité.

J'étais partagé entre une violente envie de rire et le chagrin d'entendre radoter un vieillard digne d'admiration et de respect. Je répondis timidement :

— Vous faire mentir, monsieur le marquis! vous qui m'avez

comblé de bontés ! vous qui êtes à mes yeux le plus pur modèle des vertus chevaleresques et chrétiennes ! A Dieu ne plaise ! non ! mille fois non ! mais je ne croyais pas commettre un si grand crime en profitant de mes antécédents parisiens pour rendre compte, dans un journal inoffensif, des représentations d'une actrice célèbre, qui, en outre, est fervente légitimiste...

— Comment ! elle se donne les airs d'être légitimiste, cette M^{me} Dor... Dor... ?

— ... bigny, se hâta de dire Éaque, qui n'était pas très au courant de nos célébrités théâtrales.

— Non, Dorval, reprit Minos impatienté. Baron, vous me soufflez mal, vous êtes insupportable.

Grâce à cet incident, Minos et son *écho* perdirent un moment de vue le but de la réunion. Rhadamante, qui n'avait pas encore ouvert la bouche, profita de ce *hiatus* pour dire d'un air égrillard :

— Ah ! çà, mes chers collègues, je m'étonne que vous qui fûtes, dans le temps, de grands chasseurs devant le Seigneur, vous suiviez une fausse piste, au risque de faire buisson creux... Si notre jeune ami se fait gazetier, s'il tient à publier un panégyrique de cette dame Dorval, c'est comme moyen d'arriver jusqu'à elle et...

— Allons, taisez-vous, mauvais sujet ! interrompit Minos avec un sourire de bon augure pour le futur gazetier... Vous n'avez pas honte, à votre âge ? A tout pécheur miséricorde ! Vous dites, Armand, que cette comédienne est tendrement dévouée à la cause de nos rois en exil ?...

— Oui, monsieur le marquis..., fougueuse légitimiste, et, de plus, Vendéenne...

— Eh bien, nous vous pardonnons, mais à condition que vous imprimerez ce que vous venez de me dire, et... que vous ne vous ferez pas payer...

L'idée d'être payé par le pauvre Joudou, dont l'habit noir et le feutre endolori attendaient, depuis cinq ou six hivers, des remplaçants, me parut si drôle, que, malgré mon respect pour Minos, Éaque et Rhadamante, je ne pus m'empêcher d'éclater de rire.

On le voit, j'en étais quitte à bon marché. Si je rappelle cet incident de peu d'importance, c'est que j'y rencontre un détail caractéristique, fixé dans ma mémoire par cinquante ans d'expérience.

Depuis 89, depuis qu'elle a le plus besoin d'être défendue, la noblesse française, l'ex-noblesse de cour, a presque toujours opposé à la littérature et à la presse, sinon beaucoup de mépris, au moins un peu de dédain et de méfiance. On dirait que les plumitifs, même en plaidant pour les bonnes causes, sont à ses yeux respon-

sables des méfaits commis par ceux de leurs confrères qui se sont constitués les avocats du mal, du mensonge, du désordre et du vice. Ceux-ci même, s'ils ont du talent, et si, libres des scrupules qui nous retiennent, ils payent d'audace et assaisonnent leurs plaidoyers de curiosités lascives, de malpropretés *voulues* et d'excitations à la luxure, ont chance, non seulement de grossir leur public, mais de nous dérober le nôtre. C'est l'éternelle histoire du fruit défendu, de la femme pervertie qui passe tout à son amant; rien à son mari. Comme la société aristocratique s'arrache les journaux démolisseurs et les livres pestilentiels sans se croire obligée d'estimer les auteurs, elle est sujette à nous envelopper dans cette mésestime, à se dire que, en fait de journalistes et d'écrivains, le meilleur n'en vaut rien, et que les *autres* ont du moins le mérite d'être amusants. J'exagère à dessein; mais ce qui est positif, c'est que, à moins de s'appeler Chateaubriand, le gentilhomme qui écrit se déclasse; il devient un être hybride, ni tout à fait homme du monde, ni tout à fait artiste; les hommes du monde sont enclins à le regarder de haut, et les artistes, l'ironie aux lèvres, l'appellent *M. le Comte*. La presse, cette puissance moderne, n'a jamais été regardée par les grands seigneurs et les grandes dames plus ou moins royalistes que comme une auxiliaire de troisième ordre, trop équivoque, trop suspecte, et parfois trop dangereuse pour avoir le droit de se faire payer cher. On lui permet de vivoter, on s'inquiète peu de la faire vivre. Comment expliquer autrement que le parti le plus riche de France ait toujours laissé ses journaux périr d'inanition et ses journalistes mourir de faim? Que des ducs et des duchesses vingt fois millionnaires dépensent un demi-million pour leur écurie, trois cent mille francs pour leur *vautrait* et trouvent bon que les champions des principes qui protègent contre les communistes et les partageux leurs chevaux, leurs meutes, leurs hôtels et leurs châteaux, aillent dîner dans les crèmeries de la rue Coquillière ou de la rue Coq-Héron, tandis que les écrivains du *Voltaire*, de l'*Evènement* et du *Rappel* dînent chez Bignon ou au café Anglais? Que ces nobles châtelains et ces élégantes châtelaines reçoivent par devoir la *Gazette de France* ou le *Français*, dont la bande reste intacte, et, par plaisir, le *Figaro*, que toute la maison dévore, depuis la maîtresse du logis jusqu'aux caméristes et aux marmitons?

Le marquis de B..., le baron de R... et le galant chevalier de S... (Minos, Éaque et Rhadamante), n'étaient que les précurseurs inconscients de cette société dont je me plains. Eux du moins avaient une excuse; ils dataient de cette fin du dix-huitième siècle, où le rang des hommes de lettres n'était pas encore fixé, où ils

étaient à la fois omnipotents et subalternes, à la tête des idées et à la solde d'un financier de leur temps. Ils dominaient l'opinion et flagornaient La Popelinière; Arouet était passible de coups de bâton et Voltaire susceptible d'apothéose. En outre, témoins et victimes de la Révolution, qu'ils avaient crue morte et qui venait de renaître sous leurs yeux, ils en accusaient, non sans raison, les philosophes, les encyclopédistes, les auteurs, les brochuriers, les écrivassiers de toutes sortes; il leur semblait qu'il n'y avait pas eu proportion entre l'attaque et la défense, et que Voltaire et Rousseau avaient fait plus de mal que Mallet du Pan et Champcenetz n'avaient fait de bien. Ils ajoutaient tout bas que l'opposition de Chateaubriand, sous le ministère Villèle, était pour beaucoup dans la révolution de Juillet, et que ses éloquents brochures ne réparaient rien.

Au surplus, j'eus pour moi, dans cette circonstance, la jeunesse armoriée qui donnait le ton, le cercle du Commerce, ainsi nommé parce qu'il comptait parmi ses membres vingt gentilshommes pour un commerçant, et les belles dames qui se disputaient les loges, se passionnaient pour Adèle d'Hervey, lui empruntaient même ses intonations les plus dramatiques. Une de ces dames, une duchesse, s'il vous plaît, ayant eu maille à partir, au bal, à propos d'un vis-à-vis dans un quadrille, avec la maman un peu bourgeoise d'une *demoiselle* un peu massive, s'était écriée : « Mais que lui ai-je donc fait, à cette femme? »

Enfin parut, le 1^{er} octobre, le premier numéro du *Messenger de Vauchuse*. Mon feuilleton était son plus bel ornement. On l'attendait avec une certaine impatience. J'étais encore, pour quelques-uns de mes compatriotes, le *Monsieur de Paris*; une de mes valseuses, dont le pied avait été tuméfié, pendant quinze jours, par la pression maladroite de mes escarpins, avait dit ironiquement : « Nous allons voir s'il écrit mieux qu'il ne danse. » Le fait est que, si Gil Blas, dans la mémorable soirée qui précéda sa disgrâce, fut pris pour un élève de Terpsichore, pareil honneur ne m'était jamais échu.

M'accuserez-vous de vanité si je constate, après cinquante ans, que mon article eut du succès. Toute proportion gardée entre la *capitale* et un modeste chef-lieu de département, il fit plus de bruit que n'en fait aujourd'hui mon dix-sept millième feuilleton. On en parla depuis Cavaillon, patrie de la famille Blaze, jusqu'à Murs, berceau du brave Crillon. Joudou y gagna treize nouveaux abonnements, ce qui fit un total de soixante-trois; chiffre imposant auquel il n'était jamais parvenu. L'héroïne de la fête envoya le journal à Paris, et Charles Maurice en reproduisit quelques lignes dans le *Courrier des théâtres*, ce qui ajouta à l'éclat de mon triomphe.

J'avais habilement mélangé, dans ce *maiden-speech*, la prose doctorale de Gustave Planche, les gentilles paillettes de Jules Janin et mes souvenirs personnels du théâtre de la Porte-Saint-Martin. J'exprimai le plus fougueux enthousiasme et je citai un passage de la *Revue des Deux Mondes*, d'où il résultait que M^{lle} Mars n'allait pas à la cheville de M^{me} Dorval. C'était la prendre par son faible. Elle fut enchantée et désira me voir. Je ne me le fis pas dire deux fois.

Elle occupait, à l'hôtel du Palais-Royal, l'appartement tragique (voy. les *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas) d'où une multitude furieuse avait arraché le maréchal Brune pour l'assassiner et le jeter dans le Rhône, malgré l'héroïque défense de l'hôtelier, M. Moulin, doué d'une force herculéenne, mais incapable de lutter seul contre mille.

Dire que M^{me} Dorval me remercia chaleureusement et que son accueil fut excessivement cordial, ce ne serait pas assez. Naturellement expansive, sujette à forcer la note — comme presque toutes les actrices — elle se précipita dans mes bras avec une effusion extraordinaire en s'écriant : « Ah ! merci, monsieur ! Il a fallu que je vienne à Avignon pour qu'on me *dédommage* des vilénies du Théâtre-Français et des odieuses intrigues de cette vieille momie de M^{lle} Mars... Cinquante-six ans, monsieur, cinquante-six ans, et ça s'obstine à jouer les ingénues, à dire, dans le *Misanthrope*, à une Arsinoé de vingt-cinq ans plus jeune qu'elle : « Ce n'est pas le « temps d'être prude à vingt ans ! »

Dès les premières minutes, nous fûmes camarades ; cette camaraderie *bon enfant* excluait absolument les projets machiavéliques et anacréontiques que m'avait attribués Rhadamante, le chevalier de Malte. M^{me} Dorval, à cette date, n'avait pas cinquante-six ans, mais elle touchait à la quarantaine. Grâce à sa vie accidentée, à ses années de mélodrame et de boulevard, à ses excursions en province et à ses habitudes plus passionnées encore que ses rôles, elle ne pouvait plus se passer de l'optique et de l'illusion théâtrales. Elle n'avait rien changé, pour me recevoir, à son négligé du matin, qui était, en effet, prodigieusement négligé. Aussi, ce fut sans trouble et sans embarras que je lui dis :

— Vous ne vous doutez pas, madame, que je viens chercher ma récompense ?

— Votre récompense ? répliqua-t-elle avec un bon rire.

— Oui... je suis exilé de Paris, où j'avais passé dix bonnes années... J'ai été un des plus obscurs claqueurs d'*Hernani*, de *Christine*, d'*Antony*, de *Marion Delorme*... Depuis lors, le léger fil qui me rattachait à la littérature nouvelle s'est brisé ; j'entends prononcer des noms inconnus avant mon exil... je vois poindre de

jeunes gloires, mais je ne sais rien de positif, rien de personnel... Voulez-vous me renseigner?

— A vos ordres, me dit-elle gaiement.

— Voyons ! M^{me} Sand ?

— C'est mon amie... elle me promet des rôles pour le temps prochain où cette *sacrée* (*sic*) M^{lle} Mars crachera sa dernière dent dans son dernier catarrhe... Je ne veux pas en médire... Vous connaissez, par la rumeur publique, ses aventures, dont les victimes et les héros ne sont d'ailleurs ni résignés ni muets. Ce n'est pas moi, pauvre pécheresse, qui lui jetterai la pierre ; je n'ai pas droit au rigorisme ; son tort est de se croire ou de se dire, à chaque nouvelle expérience, sur le point d'aimer pour toujours ; puis, lorsqu'elle est détrompée, de punir par un brusque abandon les complices de son erreur, qui ne sont pas encore désillusionnés au moment où elle se désabuse. De là des blessures qui font crier les patients, mais qui ne seront peut-être pas perdues pour la poésie et le roman... Pas un mot de plus !

— Et Gustave Planche ?

— Oh ! celui-là, je puis en parler tout à mon aise. C'est un critique à formules solennelles et pédantes, qui me semblerait bien ennuyeux, s'il n'était mon panégyriste. Il a des manies, des *tics*. Il ne dira pas : « La statue de M. Pradier a la jambe droite trop courte » ; il dira : « Ma conscience, d'accord avec la vérité et l'évidence, me force d'affirmer que cette jambe est trop courte. » Il est sincère, honnête ; il se croit impartial, parce qu'il repousserait avec horreur les présents d'Artaxerce... et puis, il est par trop malpropre... Vous savez ce qui m'est arrivé avec lui ?

— Non, madame, dis-je fort affriandé.

— Oh ! rien de voluptueux, reprit-elle en riant ; il y a de bonnes raisons pour cela... Je l'avais invité à dîner... C'est le seul genre de séduction qu'il accepte ; mais ces jours-là, il se rattrape de ses jeûnes forcés... Le dîner était pour sept heures ; il arrive à six... Dans quel état, grand Dieu ! je remarque surtout ses mains, qui semblaient passées au cirage. « Planche mon ami, lui dis-je, je ne suis pas habillée ; nous avons encore une heure devant nous... J'attends Alexandre (Dumas), Frédérick et le Comte (le Comte, c'était Alfred de Vigny) ; tenez, il y a, tout à côté, un établissement de bains ; voici un cachet... Vous reviendrez dans une heure. » Il ne fait aucune objection, prend le cachet et sort. A sept heures précises, il rentre impassible et serein... Je regarde ses mains... elles sont exactement dans l'état où je les avais perdues de vue. « Planche mon ami, lui dis-je, vous n'avez donc pas pris votre bain ? — Pardon ! me répond-il d'un air triomphant. — Et vos

J'avais habilement mélangé, dans ce *maiden-speech*, la prose doctorale de Gustave Planche, les gentilles paillettes de Jules Janin et mes souvenirs personnels du théâtre de la Porte-Saint-Martin. J'exprimai le plus fougueux enthousiasme et je citai un passage de la *Revue des Deux Mondes*, d'où il résultait que M^{me} Mars n'allait pas à la cheville de M^{me} Dorval. C'était la prendre par son faible. Elle fut enchantée et désira me voir. Je ne me le fis pas dire deux fois.

Elle occupait, à l'hôtel du Palais-Royal, l'appartement tragique (voy. les *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas) d'où une multitude furieuse avait arraché le maréchal Brune pour l'assassiner et le jeter dans le Rhône, malgré l'héroïque défense de l'hôtelier, M. Moulin, doué d'une force herculéenne, mais incapable de lutter seul contre mille.

Dire que M^{me} Dorval me remercia chaleureusement et que son accueil fut excessivement cordial, ce ne serait pas assez. Naturellement expansive, sujette à forcer la note — comme presque toutes les actrices — elle se précipita dans mes bras avec une effusion extraordinaire en s'écriant : « Ah ! merci, monsieur ! Il a fallu que je vienne à Avignon pour qu'on me *dédomme* des vilénies du Théâtre-Français et des odieuses intrigues de cette vieille momie de M^{me} Mars... Cinquante-six ans, monsieur, cinquante-six ans, et ça s'obstine à jouer les ingénues, à dire, dans le *Misanthrope*, à une Arsinoé de vingt-cinq ans plus jeune qu'elle : « Ce n'est pas le « temps d'être prude à vingt ans ! »

Dès les premières minutes, nous fûmes camarades ; cette camaraderie *bon enfant* excluait absolument les projets machiavéliques et anacréontiques que m'avait attribués Rhadamante, le chevalier de Malte. M^{me} Dorval, à cette date, n'avait pas cinquante-six ans, mais elle touchait à la quarantaine. Grâce à sa vie accidentée, à ses années de mélodrame et de boulevard, à ses excursions en province et à ses habitudes plus passionnées encore que ses rôles, elle ne pouvait plus se passer de l'optique et de l'illusion théâtrales. Elle n'avait rien changé, pour me recevoir, à son négligé du matin, qui était, en effet, prodigieusement négligé. Aussi, ce fut sans trouble et sans embarras que je lui dis :

— Vous ne vous doutez pas, madame, que je viens chercher ma récompense ?

— Votre récompense ? répliqua-t-elle avec un bon rire.

— Oui... je suis exilé de Paris, où j'avais passé dix bonnes années... J'ai été un des plus obscurs claqueurs d'*Hernani*, de *Christine*, d'*Antony*, de *Marion Delorme*... Depuis lors, le léger fil qui me rattachait à la littérature nouvelle s'est brisé ; j'entends prononcer des noms inconnus avant mon exil... je vois poindre de

jeunes gloires, mais je ne sais rien de positif, rien de personnel... Voulez-vous me renseigner?

— A vos ordres, me dit-elle gaiement.

— Voyons! M^{me} Sand?

— C'est mon amie... elle me promet des rôles pour le temps prochain où cette *sacrée* (sic) M^{lle} Mars crachera sa dernière dent dans son dernier catarrhe... Je ne veux pas en médire... Vous connaissez, par la rumeur publique, ses aventures, dont les victimes et les héros ne sont d'ailleurs ni résignés ni muets. Ce n'est pas moi, pauvre pécheresse, qui lui jeterai la pierre; je n'ai pas droit au rigorisme; son tort est de se croire ou de se dire, à chaque nouvelle expérience, sur le point d'aimer pour toujours; puis, lorsqu'elle est détrompée, de punir par un brusque abandon les complices de son erreur, qui ne sont pas encore désillusionnés au moment où elle se désabuse. De là des blessures qui font crier les patients, mais qui ne seront peut-être pas perdues pour la poésie et le roman... Pas un mot de plus!

— Et Gustave Planche?

— Oh! celui-là, je puis en parler tout à mon aise. C'est un critique à formules solennelles et pédantes, qui me semblerait bien ennuyeux, s'il n'était mon panégyriste. Il a des manies, des *tics*. Il ne dira pas: « La statue de M. Pradier a la jambe droite trop courte »; il dira: « Ma conscience, d'accord avec la vérité et l'évidence, me force d'affirmer que cette jambe est trop courte. » Il est sincère, honnête; il se croit impartial, parce qu'il repousserait avec horreur les présents d'Artaxerce... et puis, il est par trop malpropre... Vous savez ce qui m'est arrivé avec lui?

— Non, madame, dis-je fort affriandé.

— Oh! rien de voluptueux, reprit-elle en riant; il y a de bonnes raisons pour cela... Je l'avais invité à dîner... C'est le seul genre de séduction qu'il accepte; mais ces jours-là, il se rattrape de ses jeûnes forcés... Le dîner était pour sept heures; il arrive à six... Dans quel état, grand Dieu! je remarque surtout ses mains, qui semblaient passées au cirage. « Planche mon ami, lui dis-je, je ne suis pas habillée; nous avons encore une heure devant nous... J'attends Alexandre (Dumas), Frédérick et le Comte (le Comte, c'était Alfred de Vigny); tenez, il y a, tout à côté, un établissement de bains; voici un cachet... Vous reviendrez dans une heure. » Il ne fait aucune objection, prend le cachet et sort. A sept heures précises, il rentre impassible et serein... Je regarde ses mains... elles sont exactement dans l'état où je les avais perdues de vue. « Planche mon ami, lui dis-je, vous n'avez donc pas pris votre bain? — Pardon! me répond-il d'un air triomphant. — Et vos

mains? — Ah! ça, est-ce que vous croyez que je suis homme à perdre une heure sans rien faire?... Je me suis fait donner une planchette avec pupitre. J'ai lu un livre que j'avais apporté et j'ai eu soin de tenir constamment mes mains au-dessus du niveau de l'eau, pour ne pas mouiller le volume. » — J'ai ri, et j'ai été désarmée; mais M. le Comte, qui est d'une délicatesse féminine et d'une sensibilité séraphique, n'a pas pu dîner. Planche m'est si dévoué, que je lui pardonne tout... Pourtant, même sur ce terrain, il est immodéré et maladroit. Dernièrement, j'ai joué au Théâtre-Français, une vraie *panne* (ce sont les créations auxquelles on me condamne), *Lord Byron à Venise*, d'Ancelet et Comberousse; une horreur! J'étais ennuyée, énervée, et je crois bien que j'avais été presque aussi mauvaise que la pièce. Planche ne voulut pas en avoir le démenti. Il oublia la maxime de M. de Talleyrand. « N'ayez pas de zèle! » et, dans un article d'autant plus ridicule qu'il lui avait donné ce titre pompeux, *Histoire et philosophie de l'art*, il déclara que j'avais découvert dans cette pièce ce que les auteurs n'y avaient pas mis, la passion, le drame, la poésie, le lyrisme, — et que j'avais *transfiguré* Margarita Cogni. Qu'y avons-nous gagné tous les deux? Le lendemain, au foyer de la Comédie-Française, je fus accueillie par les quolibets de ces satanées pimbèches, qui ne m'appelaient plus que *Notre-Dame de la Transfiguration*; — et M^{llo} Mars, à qui l'on annonça que Gustave Planche avait la gale, répliqua : « Le malheureux ! il se sera mordu. »

— Et M. de Balzac?

— Oh! ne me parlez pas de ce gros homme... Je ne puis pas le souffrir... Il m'écoeure... Je ne suis pas bégueule, tant s'en faut; une bonne et joyeuse gaudriole ne m'effraye pas. Mais ce que j'ai en horreur, c'est le sous-entendu, gonflé de lubricité et de luxure; c'est là le trait distinctif de sa *Physiologie du Mariage*, une ordure... Sa *Peau de Chagrin* n'a ni queue ni tête; sa première *Histoire des Treize* a dû être interrompue par le vertueux *Écho de la jeune France*, qui l'avait acceptée de confiance, sous prétexte que M. de Balzac est légitimiste et catholique... Jolie légitimité et joli catholicisme! Quand j'ai quitté Paris, on m'a dit du bien de son nouveau roman, *Eugénie Grandet*. Soit! mais soyez sûr que, si ce roman est honnête et chaste, il ne sera qu'un accident dans sa littérature. Ce disciple de Rabelais est attiré vers le vice comme le cochon (*sic*) vers les truffes; et quel vice! Le vice clandestin, honteux, inavoué, inavouable, envenimé de raffinements immondes, enveloppé de réticences, qui le rendent plus insidieux encore. Je me crois destinée à ne pas faire de vieux os; je suis usée jusqu'à la corde. Mais vous, si vous parvenez à la vieillesse, voici mon

horoscope. Si le nom et l'œuvre de M. de Balzac grandissent auprès de la génération future, c'est que le niveau intellectuel et moral ira toujours en s'abaissant. Sa fortune littéraire croîtra en proportion de la dégradation politique et sociale. Le jour où vous verrez la France humiliée, pervertie, gangrenée, affolée, Balzac sera le maître des maîtres. S'il fait école, ses élèves se diviseront en deux groupes : il y aura ceux qui, afin d'être plus certains de l'avoir pour ancêtre, imiteront les disciples de Diogène de Laërte, qui se gorgeaient et se frottaient de safran, pour être encore plus jaunes que lui. Il n'est que lascif, ils seront obscènes. Il n'est que dissolvant, ils seront salissants. Il s'installe au chevet des jeunes femmes en leur demandant leurs plus secrètes confidences ; il les aborderont, le bistouri à la main, sondant les infirmités mystérieuses et les plaies purulentes. Il promène Gargantua dans la voiture de Choderlos de Laclos ; ils étaleront Pantagruel sur une charrette de la compagnie Richer. L'autre groupe sera plus révoltant encore. Il profitera de l'absolutisme politique et religieux du maître, pour être encore plus absolutiste et plus licencieux. Il conduira Faublas à confesse et fera des grains de rosaire avec *les Bijoux indiscrets*. Il cachera des oripeaux de courtisane sous la bure monastique des inquisiteurs du moyen âge. Il cherchera sous les cendres des cités maudites de quoi allumer les bûchers. Il traitera d'hérétiques Lacordaire et Montalembert, et les fera mettre à l'*Index* par la *Religieuse* de Diderot et le *Portier du Couvent*... Ah ! tenez ! ne parlons plus de ce vilain homme !

— Et Sainte-Beuve ?

Ici, avant de reproduire l'opinion de M^{me} Dorval, je dois rappeler ce que fut la dernière manière de Sainte-Beuve. Dans ses *Cahiers*, dans sa correspondance avec Lausanne, dans les notes et les appendices de ses *Causeries du Lundi*, il s'acharna à dénigrer presque tous les auteurs contemporains ; Chateaubriand, Victor Cousin, Villemain, Gustave Planche, Balzac, Alfred de Vigny, Ampère, Charles Nodier, Alfred de Musset, Lamartine, etc., etc. Il ne passa sous silence que M. Victor Hugo ; nous savons aujourd'hui pourquoi.

Or voici ce que m'en dit, en 1834, M^{me} Dorval, soufflée par son ami Gustave Planche :

— Sainte-Beuve est doué d'une abnégation bien rare en ce temps-ci. Quoiqu'il ait pratiqué bien des amitiés passagères et qu'il croyait durables, « bien qu'il ait foulé aux pieds des cendres qu'il ne prévoyait pas, il ne recule, Dieu merci ! devant aucune ingratitude. Il se plaît à populariser les noms dédaignés par l'ignorance ou la frivolité, sans trop se soucier du destin réservé à son dévouement. Le témoignage qu'il se rend à lui-même d'avoir bien

fait, et courageusement, suffit à le contenter et à le soutenir dans les luttes nouvelles. Chaque fois qu'il agrandit pour la foule curieuse, moins prodigue de louanges que de railleries, le cercle de la famille littéraire, il s'applaudit et se repose sans réclamer un *prix plus glorieux* et plus pur (?), sans demander aux disciples qu'il initie, aux dieux nouveaux qui n'avaient pas d'autels avant ses *prédications*, une longue reconnaissance, une solide amitié... »

— Ouf ! il y en a, comme cela, quatre grandes pages, me dit la grande actrice en me tendant la *Revue* du 15 juillet. C'est du Gustave Planche de derrière les fagots...

— Êtes-vous bien sûre que les fagots n'aient pas cheminé avec lui au lieu de rester à leur place ? Ces lignes sont diablement amphigouriques...

— Eh bien, je vous dirai plus simplement : Sainte-Beuve est une belle âme, pure, généreuse et sans fiel ; il se réjouit des succès d'autrui plus encore que des siens ; tendre, pieux, un peu mystique, doué d'une sensibilité qui le rend parfois bien malheureux ; car la nature l'a traité en marâtre... Incapable de faire mal à une mouche ; incapable de chercher des armes pour se venger d'une offense. En un mot, il est bon ; je voudrais le voir plus souvent ; mais nous logeons aux deux extrémités de Paris, et il est trop pauvre pour prendre un fiacre... »

O clairvoyance des contemporains !

Nous passâmes ainsi en revue toute la jeune littérature, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, depuis le demi-dieu jusqu'aux *fruits secs* ; Victor Hugo, Dumas, Frédéric Soulié, Musset, Alfred de Vigny, Emile Deschamps, Auguste Barbier, Fontaney, Ulric Guttinguer ; après quoi, M^{me} Dorval me dit bravement :

— Vous me croirez, si vous voulez..., mais, parmi tous ces hommes de talent ou de génie, le plus spirituel, le plus amusant, le plus gai, c'est encore mon mari...

— Vous êtes mariée ? fis-je avec une expression de stupeur qui redoubla son hilarité.

— Un peu, mon neveu ! devant M. le curé et M. le maire, avec M. Merle, critique dramatique de la pudique *Quotidienne*... le plus aimable des hommes et le plus commode des maris...

— Un merle blanc alors ?

— Très joli, mais un peu vieillot... A présent, cher monsieur, il faut que je vous congédie... J'ai à repasser ma duchesse de Guise. Vous savez que c'est pour demain soir... J'aurai encore besoin de votre appui.

Cette troisième représentation n'alla pas comme sur des roulettes... Le duc de Guise, atteint d'un coryza, parlait effroyable-

ment du nez; Henri III ne savait pas son rôle. Saint-Mégrin, louchant d'un œil et légèrement cagneux, justifiait assez mal l'amour de la duchesse, et Catherine de Médicis avait une énorme fluxion. Pourtant, M^{me} Dorval s'en tira, et fut fort applaudie dans les scènes de passion. Elle devait jouer, le surlendemain, Jeanne Vau-bernier, où je la savais merveilleuse de verve, de *brio* et d'entrain; ce fut donc sans la moindre appréhension que je taillai ma plume pour un second article. Je n'apercevais pas de points noirs. Il y en avait pourtant.

La révolution de Juillet et le règne du *juste milieu*, aujourd'hui si regrettable et si regretté, avaient peuplé nos villes de province, Aix surtout et Avignon, d'un certain nombre de jeunes gens charmants, dont les pères avaient été, sous la Restauration, députés, conseillers d'État, gentilshommes de la chambre, préfets, pairs de France ou officiers supérieurs. Ces beaux jeunes fils de famille, sortis récemment de Saint-Cyr, de Saumur ou de l'École navale, auraient été d'excellents militaires ou d'admirables lieutenants de vaisseau; braves comme leur épée, ils l'avaient brisée, après *les glorieuses*, pour rester fidèles à des convictions héréditaires. C'était noble et grand; mais le diable, dans ce triste monde, sait toujours se faire sa part; sans quoi, il ne serait pas le diable. En mer ou sur les champs de bataille, ces démissionnaires de vingt ans, dont quelques-uns s'étaient déjà distingués à la prise d'Alger, auraient été des chevaliers d'Assas ou des baillis de Suffren. Sur le pavé, ils étaient oisifs, et, si l'oisiveté est la mère de tous les vices, on sait qui lui fait ses enfants. Ces brillants oisifs n'acceptaient ni patiemment ni humblement le rôle de vaincus. Ne sachant que faire de leur vaillante et bouillante jeunesse, ils rongeaient leur frein, toisaient le bourgeois, parlaient tout haut dans leur avant-scène au théâtre, lorgnaient les jolies femmes, hantaient la salle d'armes et se montraient, en toute occasion, *friands de la lame*.

Or, tandis qu'ils se dépensaient sans compter, les négociants, les chefs d'usine, les grands industriels, antidatant le précepte de M. Guizot, s'enrichissaient de façon à se préparer un douloureux terme de comparaison avec nos détresses actuelles. Leurs fils, élégants, élevés à Paris, ayant le vent en poupe, régnaient dans les salons de la préfecture, avaient peine à supporter les airs de supériorité qu'affectaient à leur égard ceux que, en petit comité, on appelait *hobereaux* ou *noblions*. De là un antagonisme qui restait encore à l'état latent, mais que la moindre crise pouvait faire éclater. Il suffisait que M^{me} Dorval fût devenue l'idole de la *première société* (style d'alors), et de la jeunesse légitimiste, pour que ces messieurs missent une sourdine à leur admiration. Dans *Antony*,

elle avait excité un tel enthousiasme, qu'ils n'avaient pas osé protester contre l'entraînement universel. Mais la soirée d'*Henri III* avait été plus froide, et on avait entendu un d'entre eux, récemment revenu de Paris, dire que, dans le rôle de la duchesse de Guise, M^{me} Dorval, avec sa voix rauque et ses allures triviales, avait l'air d'être la cuisinière de M^{lle} Mars.

J'ignorais ce détail quand je m'attelai à mon second article, mais je me souvenais des recommandations du grand marquis, et je résolus de faire bonne mesure. Après avoir porté aux nues la grâce, la distinction, l'élégance, l'intensité de passion dont M^{me} Dorval venait de donner une nouvelle preuve, je m'emparai d'une phrase célèbre du troisième acte de *Henri III*, et j'écrivis : « Que dirait la noblesse de France? » s'écrie la duchesse de Guise, dont son mari vient de meurtrir le poignet. — « Elle dirait cette fois qu'elle reconnaît comme sienne la grande actrice qui, non contente de l'avoir émue jusqu'aux larmes, partage tous ses sentiments, s'associe à ses regrets, à ses espérances, et conserve, comme elle, le culte des royautés tombées. » C'était raide dans un journal qui ne payait pas de cautionnement; mais je n'étais pas pour rien le neveu du député influent.

Je remis mon manuscrit à Joudou, et je m'absentai pour trois jours, *Jeanne Vaubernier* ne devant se jouer que le lundi de la semaine suivante. Or voici ce qui se passa pendant mon absence.

Il y avait à Avignon un petit journal démocratique, comme qui dirait aujourd'hui radical. Son existence était intermittente; il paraissait de temps en temps, il s'appelait *la Ruche vauchusienne*; type complet de la feuille de chou, mais d'une feuille et d'un chou qui pouvaient envelopper une nichée de scorpions et de guêpes. Il recrutait ses rédacteurs (gratuits bien entendu) parmi les buveurs de chopes du café des *Trois glorieuses* (et d'une infinité de *glorias*), ou dans un certain nombre de correspondances, qui lui donnaient les nouvelles locales.

De plus en plus exaspérés de l'attitude hautaine et des airs goguenards du faubourg Saint-Germain avignonnais, les *dandys* du tiers état eurent l'idée de faire venir de Paris un de ces *ratés*, comme il en existe à toutes les époques et sous tous les régimes, qui, de cinq à sept heures, entre le boulevard Montmartre et le boulevard du Temple, font la chasse à l'écu de 5 francs ou au cachet du dîner à 32 sous. Fabrice Dervieux — c'était son nom — ne se fit pas prier et ne marchandâ pas son concours. Il se dit que ce dîner, toujours douteux à Paris, serait à peu près certain en province. Il arriva le samedi, et eut, pour ses débuts, à écrire un article sur la représentation de *Henri III* et sur M^{me} Dorval.

Fabrice ne manquait pas d'esprit, ou plutôt de métier. Il s'était exercé dans les bas-fonds du journalisme à personnalités et à scandales, et il savait trouver les défauts de la cuirasse. Cette première fois, il ne me mit pas en cause, mais il prit à partie la duchesse de Guise. Il rappelait que M^{me} Dorval, malgré les influences romantiques, n'avait jamais pu s'acclimater à la Comédie-Française. Il insistait sur l'effet qu'avait produit, dans la bouche de M^{lle} Mars, ces mots que faisait valoir sa voix au timbre d'or : « Vous ! mais pourquoi vous ? Ce n'est pas vous que j'étais habituée à voir à mon réveil !... Malheureuse que je suis !... mon amour s'est réveillé avant ma raison ! » — « Avant-hier, disait Fabrice, ces mots ont passé inaperçus, grâce à un enrouement qui menace de devenir chronique. » Puis, faisant allusion à ma phrase, il ajoutait : « On a essayé récemment d'établir je ne sais quelle communauté entre cette singulière duchesse de Guise et la noblesse légitimiste. Hélas ! c'est justement la noblesse qui manque le plus à M^{me} Dorval, incapable de se défaire de ses habitudes et de ses antécédents mélodramatiques. Nous conseillons à la noblesse de France et d'Avignon, si noblesse il y a, de chercher ailleurs ses alliances ; sans quoi, elle risquerait de se trouver en assez médiocre compagnie. »

Je ne fis qu'un bond de mon cercle à l'hôtel du Palais-Royal. J'y trouvai M^{me} Dorval en proie à un accès de colère qui ne l'embellissait pas. Le numéro de la *Ruche vauchusienne*, envoyé par une main officieuse, était étalé sur la table. Je pus observer là cette double nature de l'actrice, qui, même en ses crises les plus sincères, les plus violentes, garde toujours quelque chose de théâtral. Dans sa fureur, M^{me} Dorval se pillait elle-même, et lançait au plafond des lambeaux de ses rôles. « Je suis fatale et maudite !... Mais que leur ai-je donc fait, à ces traîtres, à ces méchants ?... Et dire que je suis une pauvre femme, seule, sans défense, n'ayant auprès de moi ni époux ni frère ! Oh ! malheur à l'abandonnée ! malheur ! » Puis, se tournant vers moi et changeant de ton :

— Savez-vous, monsieur le parfait gentilhomme, que vous n'êtes pas gentil ?... Qu'aviez-vous besoin de parler de mes opinions royalistes ? Est-ce qu'une *cabotine* (*sic*) a le droit d'avoir des opinions politiques ?... Qui vous le demandait ? Mes opinions, ce sont mes rôles. Après tout, je suis du peuple, moi ! Je n'ai rien de commun avec vos marquises et vos comtesses !... Elles m'avaient adoptée, applaudie... Votre *sacrée* (*sic*) politique n'y était pour rien... Et maintenant, vous m'avez mis à dos tout ce qui n'a pas un *de* devant son nom, c'est-à-dire l'immense majorité du public... Après-demain, on me sifflera peut-être... Pourquoi pas ? Talma et Bocage ont été sifflés à Rouen, Lockroy à l'Odéon, Frédéric à la Porte-Saint-Martin... Ah !

acharnée à faire pleuvoir sur les passants tuiles, cheminées, vitrages, plâtras, pots à fleurs et branches d'arbres. Puis la tourmente s'apaise, et nous avons, — en septembre surtout et même plus tard, — des journées paradisiaques, que nous envierait le ciel de Cannes ou de Naples. C'est un bien-être qui ressemble presque à de la langueur, une détente inexprimable, une douceur exquise, une senteur vague, composée des parfums de toutes les plantes agrestes et s'exhalant dans chaque goutte de rosée. La brise matinale a le charme d'une caresse; les rayons du soleil se baignent dans la brume avant d'arriver jusqu'à nous. De chaque buisson s'envole une fauvette; sur les terres grasses, fraîchement labourées, plane une légère fumée (aucune puissance humaine ne me ferait écrire *buée*) qui semble sortir des naseaux des bœufs et des mulets. Les ânes mêmes ont l'air plus spirituel qu'à l'ordinaire. M. Victor Hugo, s'il vivait encore, ne dédaignerait pas de les prendre pour secrétaires.

L'île où nous étions, créée et fertilisée par les crues du Rhône, s'accordait admirablement avec cette symphonie pastorale. Elle semblait se prêter à l'idylle plus aisément qu'à la tragédie. Un cours d'eau limpide servait aux ébats des canards qui pullulaient en cet endroit, et qui nageaient parfois jusqu'au milieu du grand fleuve. L'unique ferme était abondamment pourvue de pigeons, de poules, de pintades, de coqs et de gallinacées de toutes sortes. Le reste de la population se réduisait à une guinguette où les bons bourgeois d'Avignon venaient, le dimanche, jouer aux boules; à une laiterie, dont les vaches, paissant dans l'herbe drue, donnaient à ce coin de l'île un aspect de métairie normande, — et à la maisonnette d'un jardinier-fleuriste.

Fabrice et ses deux témoins se firent attendre; enfin ils arrivèrent. Fabrice les avaient recrutés à grand'peine au café des *Trois Glorieuses*. C'était sans doute la première fois que, dans un duel, un des deux adversaires habillait l'autre; mais il l'habillait mal. Je suis long, et j'ai toujours été mince. Fabrice, gros, court, trapu, sanglé dans ma redingote et mon pantalon, donnait l'idée d'une carotte de tabac beaucoup plus que d'un raffiné du Pré-aux-Clercs. Ses témoins donnèrent le signal, et nous nous mîmes en garde. Mais au moment où j'allais me fendre, Fabrice laissa tomber son fleuret, et déclara que, décidément, il ne se battrait pas. « Je suis trop pauvre, dit-il; la législation est sévère, et, s'il arrivait malheur, je n'aurais pas, comme M. le Comte, qui est riche, de quoi m'enfuir et me cacher. — Soit! répondit Jules avec une expression de mépris peu déguisé, qui signifiait : « Vous ne feriez pas mal de vous cacher « tout de suite »; soit! mais alors, vous allez vous engager, par écrit, devant ces messieurs et devant nous, à ne plus dire un mot

de M^{me} Dorval et à ne plus écrire dans la *Ruche vauchusienne*.

— C'est d'autant plus facile, répliqua-t-il, que la *Ruche* cesse de paraître, faute de fonds.

Nous entrâmes dans la guinguette; Fabrice écrivit et signa tout ce que nous voulûmes. Je lui conseillai de garder ma défroque, sauf à l'échanger contre une friperie mieux assortie à sa taille. Nous lui donnâmes quelque argent. Il partit le soir pour Marseille, et onques ne l'avons revu. On m'a assuré que, après la révolution de Février, il avait été un moment sous-préfet ou commissaire extraordinaire. Je le crois mort; car, s'il vivait encore, il serait probablement ministre de la troisième république.

Vous le voyez, je triomphais à peu de frais; j'aurais été parfaitement ridicule, si je m'étais posé en héros; mais, du moins, il m'était permis de prendre une modeste revanche auprès de M^{me} Dorval. Je mis dans ma poche la déclaration du sieur Fabrice; je passai chez le jardinier-fleuriste; je me fis faire un bouquet convenable pour la saison un peu trop avancée; puis, muni de ce double trophée, je m'acheminai vers l'hôtel du Palais-Royal.

Ici je suis forcé de faire un peu de topographie locale.

L'île qui venait de servir de théâtre à ce duel pour rire est reliée par une chaussée au pont du petit Rhône (car il y en a deux). Ce pont conduit à la porte de l'Oulle, laquelle ouvre sur la place Crillon, où était situé l'hôtel du Palais-Royal. Lorsque, au lieu d'entrer dans la ville, on tourne à gauche, on est sur la route de Vaucluse.

Au moment où j'allais franchir la porte de l'Oulle, je faillis être écrasé par une calèche découverte, jonchée de camélias, menée par deux postillons en veste de gala et attelée de quatre chevaux de poste, dont les grelots carillonnaient gaiement; au fond de la voiture, M^{me} Dorval et sa fille; sur le devant, deux messieurs, dont la figure ne m'était pas inconnue, d'après mes souvenirs parisiens. Ils riaient aux éclats, et M^{me} Dorval leur donnait joyeusement la réplique.

J'arrivai à l'hôtel; je trouvai l'hôtelier rayonnant.

— Ah! monsieur, me dit-il, quel honneur pour ma maison!

Il me présenta son registre; je l'ouvris et je lus: « Joseph Méry.
— Alexandre Dumas. »

— Ils viennent de partir pour Vaucluse, me dit le bon M. Moulin; demain, ils vont au pont du Gard. Et il ajouta, d'un air encore plus triomphant: M. Dumas va me nommer dans ses *Impressions de Voyage*.

Tel fut mon début dans la littérature.

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

LE VALBRIANT

Cet ouvrage, de l'éminent auteur de *Fleurange* et de tant d'autres récits dont aucun de nos lecteurs n'a perdu le souvenir, devait paraître dans le CORRESPONDANT l'année dernière à cette époque; mais, sur le désir de M^{me} Craven, la publication en a été reculée jusqu'à ce jour.

I

On était à la fin de septembre. Le jour sombre et pluvieux allait finir, et dans l'intérieur du vieux château d'Harlay on commençait à ne plus voir clair, lorsque Véronique Plumet, qui y occupait le poste de femme de charge, entra doucement, mais sans frapper, dans le salon où se tenait son maître. Une robe brune, un grand fichu croisé sous la bavette de son tablier noir et un bonnet posé sur des cheveux blancs relevés avec soin donnaient à la vieille Véronique un aspect de propreté exquise, aussi bien qu'un certain air de dignité.

Tous les jours, plus ou moins tard, selon la saison, elle venait ainsi à l'entrée de la nuit fermer les volets et abaisser les rideaux des quatre fenêtres à travers lesquelles le paysage qu'on apercevait n'offrait plus, en ce moment, qu'une masse confuse, car le ciel était très couvert, et des nuages bas et épais ajoutaient encore à l'obscurité du crépuscule. Véronique était d'une exactitude ponctuelle. Tous les jours de sa vie elle faisait régulièrement la même chose, à moins qu'un ordre contraire ne lui fût donné. Cet ordre, il est vrai, elle le recevait parfois, car, relativement à cette clôture quotidienne, le comte Geoffroy de Bois d'Harlay, son maître, était assez fantasque. Il voulait qu'on laissât les volets grands ouverts tantôt lorsque le ciel était exceptionnellement pur et brillant, tantôt lorsqu'il faisait de l'orage et que les éclairs sillonnaient les nues, tantôt enfin lorsque la lune levée répandait dans la vaste pièce une lumière triste et spectrale que Véronique, livrée à elle-même, eût été plus empressée à exclure ces jours-là que les autres. Mais son maître semblait tout spécialement alors se complaire aux grandes ombres projetées autour de lui. Il défendait qu'on apportât la lampe, et demandait à demeurer seul jusqu'à l'heure où sa sonnette se ferait entendre. Véronique, après s'être retirée à pas de loup,

disait alors à Valentin (son neveu, qui, sous sa direction, maintenait l'ordre dans la maison) :

— Il faut aujourd'hui laisser M. le comte dans sa grande tristesse du clair de lune.

Il faut avouer en effet que, si l'astre des nuits se montre radieux et splendide à ceux qui vont le contempler en plein air, les yeux levés vers son domaine azuré et étoilé, il n'en est pas de même lorsque sa lumière vient nous chercher au coin de notre propre foyer. Elle devient alors singulière et presque sinistre. On se sent d'abord saisi de mélancolie, puis d'un malaise indéfinissable. Les objets dont on est entouré perdent leur aspect ordinaire. On s'attend presque à voir des fantômes : parfois on se persuade qu'on les voit. En un mot, cette lueur, si poétique et charmante au dehors, produit, lorsqu'elle vient nous visiter à domicile, des effets très différents et peu faits pour dissiper la tristesse ou pour faire naître les pensées calmantes.

Quoi qu'il en soit, c'était précisément alors que le comte Geoffroy se plaisait à arpenter sans lumière et parfois pendant des heures entières la pièce longue et basse qui, au vieux manoir d'Harlay, portait le nom de salon. Peut-être, dans cette lumière si vive et dans ces ombres si noires, voyait-il revivre tout ce qui avait rempli d'éclat et de ténèbres, de joies et de douleurs, sa vie écoulée et approchant de son terme.

Cette vie cependant, à la regarder superficiellement, n'offrait rien de plus extraordinaire que celle de tous ses contemporains. Ceux dont les vingt ans coïncidèrent avec le début de ce siècle eurent fort peu d'entre eux une jeunesse paisible. Ce fut l'époque des agitations les plus vives et des plus terribles aventures. Le comte Geoffroy avait eu sa part des unes et des autres : mais il en fallait beaucoup davantage pour être remarqué au milieu de tant d'individualités bruyantes et agissantes, surgissant alors de tous côtés. Compagnon des princes dans leur exil, il avait connu les souffrances de la pauvreté impitoyable et fière, le courageux travail, les dangers journaliers encourus sans récompense et sans gloire ; il pouvait se rappeler les tempêtes, maintes fois affrontées pour jeter, la nuit, quelques lettres dans une barque venue des côtes de France, et en recevoir d'autres, en retour, et rapporter ainsi, aux exilés, l'assurance que tous ceux qu'ils aimaient n'avaient pas péri dans les prisons, sur l'échafaud, ou sur les champs de bataille ! Sa mémoire lui retraçait tout cela et, après ces souvenirs, celui du jour inespéré et cependant toujours attendu du retour !...

Qui plus que lui en avait savouré l'ivresse?... Revoir son pays, rentrer dans le palais des rois de France avec ses maîtres ! Croire

sa patrie préservée désormais des périls de l'anarchie et de ceux de la tyrannie ! Et dans la longue perspective des jours paisibles et prospères, espérés pour elle, entrevoir celle de contribuer à les lui assurer en dévouant à la servir le reste de sa vie !...

Tels étaient les souvenirs et les rêves réalisés et déçus du comte Geoffroy. On ne lui en avait pas moins appliqué les fameuses paroles : *Rien appris, rien oublié*, que pourraient si bien redire aujourd'hui, pour leur propre compte, ses adversaires triomphants. Mais en ce qui concernait le comte Geoffroy, on se trompait complètement. Il n'avait sans doute rien oublié, mais il avait beaucoup appris.

Au léger bruit que fit la porte en s'ouvrant, il se souleva dans son fauteuil, comme en sursaut. Il ne dormait pas cependant, mais dans la nuit presque close il rêvait profondément, et, ce jour-là, plus encore que de coutume, sa rêverie était amère et douloureuse.

— C'est vous, Véronique ? Qu'y a-t-il ?

— Rien, monsieur le comte. Seulement voilà la demie qui vient de sonner.

— Cinq heures et demie déjà ! dit-il en se levant. Au fait, il fait presque nuit. Comment se fait-il que je ne m'en sois pas aperçu ?

Véronique pensa qu'il dormait probablement, et elle se dirigea vers les fenêtres, après avoir préalablement posé une lampe sur la petite table placée près du fauteuil de son maître.

— Non, non, s'écria celui-ci, ne ferme rien ce soir !

Véronique s'arrêta surprise.

— Mais, pourtant, monsieur le comte, il ne fait pas beau. Il n'y a pas non plus d'orage, et quant à la lune, elle serait dans son plein qu'on ne la verrait pas à travers ces gros nuages.

— N'importe ! je veux pouvoir regarder par la fenêtre, écouter et entendre.

Il s'approcha de la fenêtre et y appuya son front.

— Il est certain qu'il fait déjà presque nuit, mais je distinguerai bien la carriole de Pierre, et, en tous cas, je l'entendrai de loin. J'attends une lettre ce soir, Véronique, une lettre importante.

La vieille femme tressaillit.

— Monsieur le comte me permet-il de lui demander si c'est d'elle, dit-elle enfin d'une voix tremblante, et si monsieur le comte espère que nous la reverrons bientôt, notre chère demoiselle... je veux dire M^{me} la marquise ?

— Oui, je l'espère. Elle m'a promis de m'écrire le 15 septembre et de m'annoncer le jour de son arrivée et le nombre de ceux qu'elle pourra passer avec moi. C'est cette lettre que j'attends.

— Après quatre ans d'absence, faudra donc encore compter les jours où on la reverra ici ? C'est dur, n'est-ce pas ?

Le comte Geoffroy fronça les sourcils, et ne répondit pas. Après un moment de silence, il reprit, les yeux fixés sur la route, de plus en plus envahie par l'obscurité, mais où la silhouette de quelques charrettes se discernait encore.

— Pourvu que, ce soir, Pierre ne s'attarde pas au village, comme cela lui arrive trop souvent.

— Je voudrais bien l'y prendre ! s'écria Véronique.

Et, sans ajouter une parole, elle sortit précipitamment du salon ; et après avoir jeté sur sa tête une capeline noire accrochée dans un coin du vestibule, elle se dirigea à pas pressés à travers le jardin vers une petite porte latérale qui s'ouvrait sur la place du village en face de l'église. En peu de minutes, elle eut gagné la grande rue, et là, malgré la nuit presque close, elle aperçut distinctement, immobile devant l'auberge de la *Pomme d'or*, le véhicule de Pierre, attelé de son cheval blanc, auquel on donnait le nom de Mitron, et qui, seul en ce moment, était gardien de l'équipage. Il ne manifestait du reste aucune intention d'abuser de cette confiance, et le cheval et son maître fussent sans doute demeurés en effet fort longtemps encore à la place qu'ils occupaient respectivement en ce moment, si Véronique n'eût pénétré tout d'un coup comme un tourbillon dans la salle basse de l'auberge, où se trouvait, sous la forme de petits verres d'eau-de-vie, la tentation unique mais habituelle de Pierre. Il se vantait de pouvoir en consommer un nombre indéfini, sans que jamais personne ait pu lui reprocher d'être gris, et il ne négligeait aucune occasion de répéter cette démonstration. Mais en eût-il été tout autrement ce jour-là, il eût été promptement dégrisé par l'apparition soudaine et imprévue de M^{lle} Véronique Plumet, qui était à ses yeux la personnification vivante de l'autorité, la seule même qu'il reconnût et à laquelle il se soumit, par la raison que celui qui en était le dépositaire véritable oubliait le plus souvent de commander.

— Pierre, dit-elle sévèrement, que faites-vous là ? M. le comte vous attend.

Pierre n'en écouta pas davantage. Il se leva comme poussé par un ressort, déposa vivement le verre qu'il venait de vider, et balbutiant :

— J'y vais, mademoiselle. Je suis en route, vous le voyez bien.

Il sortit à la hâte, sauta dans sa carriole et, fouettant le pauvre Mitron, réveillé en sursaut et fort surpris de l'allure qu'on lui faisait prendre, il se mit vite en devoir de regagner le temps perdu, tandis que Véronique s'attardait encore quelques instants pour adresser à Mathurine, l'aubergiste de la *Pomme d'or*, des reproches souvent répétés sur sa condescendance intéressée pour le faible de

Pierre. Toutefois la carriole ayant un détour à faire pour gagner la grille qui donnait entrée à la cour du château d'Harlay, Véronique arriva par le jardin au moment même où Pierre arrêta son cheval devant le perron.

Le comte Geoffroy l'avait entendu de loin et il était là, dans l'obscurité, venu lui-même au-devant de son messenger. Saisir en silence le sac dont il était porteur, l'emporter en toute hâte au salon, en jeter le contenu sur la table, l'examiner à la lueur de la lampe, s'emparer de la lettre attendue avec tant d'impatience, en déchirer vivement la couverture, tout cela ne fut pas l'affaire de deux secondes. Véronique suivait discrètement son maître, brûlant d'impatience et de curiosité, n'osant entrer dans le salon, dont pourtant la porte était demeurée ouverte, et se flattant qu'il l'appellerait bientôt pour lui communiquer la bonne nouvelle qu'il lui avait fait pressentir. Elle attendit ainsi à peine quelques minutes. Puis elle entendit, non pas son nom, comme elle s'y attendait, mais une exclamation sourde, une sorte de cri étouffé qui fit accourir la fidèle servante auprès de son maître.

Le comte Geoffroy avait commencé la lecture de sa lettre debout ; mais, après en avoir parcouru les premières lignes, il était tombé dans son fauteuil en poussant le cri qu'elle venait d'entendre, et maintenant il y demeurait, la tête cachée dans ses deux mains... La lettre qu'il venait de recevoir était à terre, à ses pieds.

— Oh ! monsieur, monsieur le comte ! qu'y a-t-il ? qu'est-il arrivé ?... Est-elle malade, la chère enfant ? L'a-t-on emmenée plus loin ? Ne la reverrons-nous plus ? Oh ! mon bon Dieu ! qu'y a-t-il ?...

Le comte Geoffroy découvrit son visage, et ses traits altérés reprirent assez vite leur expression habituelle de douce et calme fermeté.

— Non, calmez-vous, ce n'est pas cela. Lucie n'est pas malade, grâce à Dieu. Mais je viens d'apprendre une nouvelle qui la regarde, une nouvelle tout à fait imprévue et qui m'a fortement saisi. Véronique... M. de Livernois est mort !

— Mort ! dit Véronique avec stupeur, M. le marquis de Livernois !... Mort, répéta-t-elle plusieurs fois, comme si il lui eût été impossible d'allier ensemble ces deux idées, tant ce nom représentait à ses yeux l'image de la vigueur et de la vie.

Bientôt elle poursuivit :

— Mais alors, ma chère petite... alors M^{me} la marquise est...

Elle s'arrêta. Le comte Geoffroy avait ramassé sa lettre et en poursuivait la lecture. Une expression d'horreur bouleversait maintenant ses traits.

Véronique n'osait plus dire un mot, mais elle maîtrisait avec

peine une curiosité anxieuse qui ne devait pas en ce moment être satisfaite. Car son maître, sans lever les yeux, interrompit un instant sa lecture pour lui dire d'un ton bref :

— Allez-vous-en, Véronique. Laissez-moi seul en ce moment, je vous sonnerai plus tard.

Ce ton d'autorité, le comte Geoffroy le prenait rarement, mais lorsque cela lui arrivait, Véronique savait bien qu'il fallait obéir sans réplique. Elle sortit donc du salon, lentement et à regret, et elle alla s'asseoir en silence au coin du feu dans une grande pièce entourée d'armoires de bois sombre, toutes reluisantes de propreté, qui était son domaine particulier. A cause de la couleur de ces armoires, on l'appelait la chambre brune. A peine y était-elle, que parut son neveu Valentin. Mais elle était si absorbée, qu'elle ne l'entendit pas et ne comprit pas d'abord ce qu'il lui demandait.

— Ah! c'est toi, Valentin? dit-elle, sortant de sa rêverie. Qu'est-ce que tu me veux? Qu'est-ce que tu me demandes?

— La clef de l'armoire perdu! pour prendre les plats, les verres et tout. V'là qu'il est bientôt six heures, il faut mettre la table donc.

— A savoir s'il dînera! dit Véronique d'un ton sententieux et rêveur.

— S'il dînera, M. le comte?... et pourquoi pas donc? Il n'est pas malade, puisque je l'ai vu tout à l'heure dans la cour... Quoi donc?

— Il n'est pas malade, non..,

— Eh ben quoi donc? Encore? alors, dit Valentin d'un ton curieux, en multipliant ses interrogations et ses exclamations, selon son habitude, lorsque son sang-froid était troublé par quoi que ce fût. Est-ce qui n'y a quelqu'malheur?

— Un malheur! dit Véronique d'un ton un peu incertain, mais qu'elle corrigea bien vite, pour reprendre gravement et avec une autre inflexion. Oui, un malheur, et même un très grand malheur, Valentin, M. le marquis est mort.

— Sapristi!... Le marquis de Livernois!

— Oui, M. le marquis de Livernois.

— Là!... Là!... Jésus mon Dieu!... s'écria Valentin dans la plus grande agitation. Où donc? quand? comment? ah! par exemple, voilà une chose surprenante!... et comment c'est-y possible? Lui! qu'était si fort, si grand, si beau! et bien portant encore!... et puis, et puis, tante Véronique, si...

— Tais-toi, Valentin, je te défends d'en dire davantage.

— Eh bien, je me tais... mais tout de même, malgré cela... vrai... dame! celui-là, ben sûr qu'il n'était pas bon! Voyons, tante, ne me regardez pas comme ça, vous savez ben ce que je veux dire... Ah! il est mort? et de quoi donc? et où? et quand?

Et Valentin recommença la série de ses interrogations.

— Je n'en sais rien, et encore une fois, je te prie de te taire... tu ne sais plus ce que tu dis et tu oublies ce que je t'ai cent fois recommandé.

— Oui, je sais qu'il fallait bien respecter le mari de Mademoiselle et ne jamais rien dire sur lui. Eh ben, oui, mais, tante Véronique, c'est qu'il n'est plus son mari maintenant, n'est-ce pas, si...

— Allons, pas un mot de plus, Valentin, ou je me fâcherai... Nous saurons plus tard ce qui en est, pour le moment ne songeons qu'à ce qui nous regarde.

Et Véronique, soulagée elle-même par la communication qu'elle venait de faire et par l'effet qu'elle avait produit, consentit à s'occuper avec Valentin des préparatifs du dîner de son maître, tout en conservant l'oreille au guet afin de répondre à son moindre coup de sonnette. Mais l'heure du dîner était depuis longtemps passée, le comte Geoffroy n'avait pas sonné et il demeurait en proie aux émotions diverses que venait de lui causer la lettre de sa fille unique et adorée.

Cette lettre était datée de Bade :

« Mon père, écrivait la jeune marquise de Livernois, d'une main tremblante et en caractères presque illisibles; mon pauvre père si tendrement aimé! c'était aujourd'hui le 15 septembre que Gaspard m'avait promis de désigner le jour de mon départ, et cette lettre devait vous en informer... Oh! qu'allez-vous éprouver! et qu'ai-je à vous dire!... mon père, je puis partir, je suis libre, je vais venir. Je n'ai plus de permission à demander ou à attendre de personne... Gaspard est mort!... »

C'était ici que le comte Geoffroy avait interrompu sa lecture et poussé le cri que Véronique avait entendu.

Au bout de quelques instants, il la continua :

« Mort! O mon Dieu, est-ce de lui que je parle? Est-ce lui, est-ce Gaspard qui dort là de son dernier sommeil? Hélas! ses sourcils sont froncés, ses traits immobiles n'ont point l'expression de la paix... On dit qu'il en est toujours ainsi quand la mort a été soudaine et violente. C'est ce que m'assure son frère, l'excellent P. Séverin, qui est ici depuis hier par hasard; mais, dans ce hasard, quelle miséricorde de Dieu!

« Il avait été appelé ici (de Strasbourg, où se trouve, vous le savez, une maison de son ordre) pour un de leurs anciens élèves dangereusement malade. Il arrivait... lorsqu'à l'entrée du chemin, il a rejoint un lugubre cortège. On rapportait un blessé : mon père, c'était Gaspard, mortellement frappé dans une rencontre qui avait suivi une querelle de jeu, survenue la veille au soir entre lui et un

de ces hommes dont il s'entourait et qu'il nommait ses amis... Je ne puis vous écrire clairement, ma main tremble trop, et pourtant je voudrais tout vous dire à la fois... Il se mourait; Séverin a demandé et obtenu d'être laissé seul avec lui pendant quelques instants... Il respirait encore. Il a pu lui entendre proférer des paroles de repentir. Il a pu lui en dire de miséricorde et de pardon. Il a pu enfin le bénir et l'absoudre. Oh! Dieu soit béni! cette pensée adoucit l'horreur dont je suis saisie... Séverin les a précédés, et c'est lui qui m'a appris l'affreuse nouvelle...

« Je suis hors d'état de vous en dire davantage aujourd'hui... O mon père, combien j'ai souffert, combien je souffre! Rien ne me soulage, rien ne m'apaise, que l'espoir de pouvoir bientôt me jeter dans vos bras et y oublier, s'il se peut, le passé, le présent et l'avenir. »

Quelques lignes étaient ajoutées à cette lettre par le frère de Gaspard de Livernois, le jeune religieux qui était arrivé à temps pour recevoir son dernier soupir. Le comte Geoffroy les parcourut rapidement. Il se sentit soulagé par la fermeté, le calme et la douceur de celui qui les écrivait et en même temps rassuré par l'esprit sage et pratique qui savait tout prévoir, tout combiner, pour épargner à sa fille tout ce qui eût pu aggraver encore cette tragique catastrophe. Le P. Séverin avait insisté pour que sa belle-sœur acceptât pour quelques jours l'hospitalité qui lui était offerte par la mère du jeune élève dont la maladie l'avait amené lui-même à Bade si à propos. Après quelques jours de repos, lorsque la dépouille mortelle du marquis de Livernois aurait quitté Bade, pour être transportée au lieu où se trouvait leur caveau de famille, la jeune veuve se mettrait en route elle-même pour aller retrouver son père. C'était donc environ huit jours après la réception de cette lettre que le comte Geoffroy pouvait s'attendre à voir arriver sa fille au château d'Harlay.

II

Il était donc brisé ce lien fatal! L'inquiétude, mêlée de remords, qui pesait sur sa vie n'avait plus sa raison d'être. Il en était délivré par un coup de foudre. Sa pauvre enfant, sa Lucie était libre, elle lui était rendue... Il pourrait maintenant la dédommager, à force de tendresse, de tout ce qu'elle avait souffert... Il pourrait enfin se pardonner à lui-même!...

Telles furent les premières pensées qui se formulèrent dans l'esprit du comte Geoffroy. Elles ne prenaient pas, on le voit, la forme d'une oraison funèbre fort flatteuse pour la mémoire de son gendre. Mais il ne pouvait les réprimer. Depuis quatre ans, il était si

malheureux ! Bien qu'involontairement, il avait été si coupable ! Le sentiment de l'irréparable, appliqué à la destinée de celle qu'il chérissait si passionnément, lui avait été si lourd, si horrible à supporter, qu'en dépit de lui-même, en ce moment, il n'éprouvait qu'une seule sensation, celle d'un galérien dont on brise la chaîne, d'un prisonnier dont on ouvre le cachot. Elle était libre ! elle pourrait encore être heureuse ! Et le pauvre père répétait à voix basse : « O mon Dieu ! pardonnez-moi et bénissez-la ! »

Comment un homme aussi noble, aussi bon ; comment un père aussi tendre que le comte Geoffroy de Bois d'Harlay avait-il pu commettre l'erreur qu'il se reprochait si cruellement ? Comment sa longue connaissance des hommes, du monde et de la vie avait-elle pu se trouver à ce point en défaut lorsqu'il s'était agi de fixer le sort de sa fille ? Pour le faire comprendre, il est nécessaire de reprendre ce récit d'un peu plus haut, et de mettre sous les yeux du lecteur quelques-unes des scènes du passé dont le souvenir se retraça à la mémoire du vieux châtelain d'Harlay, pendant cette soirée et la longue veillée de la nuit, avec toute la vivacité des choses présentes.

On devine sans peine, d'après le peu que nous avons dit plus haut sur les débuts de la vie du comte Geoffroy, que lorsque, éclata la tempête de 1830, lorsque le trône à peine relevé s'éroula de nouveau, dans une catastrophe dont le siècle à son déclin ressent encore l'ébranlement, le vieux serviteur du roi de France demeura fidèle à la fortune de son maître. Il ne reprit pas toutefois le chemin de l'exil. La noblesse de France n'y fut alors ni contrainte ni conviée. L'eût-elle été, il est probable que le comte Geoffroy n'eût pas quitté son pays ; et il est non moins certain que si, comme naguère, la querelle de son parti se fût trouvée mêlée à celle de l'Europe armée contre la France, il eût refusé de se ranger parmi les combattants.

Cette éventualité était la seule qui eût fait fléchir sa constance royaliste. Mais elle ne s'offrit ni dans les faits ni même dans l'imagination de ceux qui jadis l'eussent appelée de leurs vœux, et qui aujourd'hui encore se disaient inexorablement fidèles à toutes leurs opinions passées. Tous avaient subi l'influence d'idées nouvelles, les uns sans le savoir, les autres les yeux ouverts, et les plus prudents en silence. Car lorsqu'on disait tout haut que les temps étaient changés et qu'on cherchait à déterminer quelles étaient les conséquences de ce fait qu'il fallait admettre et ne plus songer à combattre, cette franchise n'était pas utile et ne servait qu'à soulever des discussions aussi passionnées que stériles. Le comte Geoffroy en avait fait promptement l'expérience, le malheur de voir

ou de prévoir juste lui ayant parfois coûté fort cher. Il n'en avait pas moins marché dans sa voie, bravant tranquillement la malveillance et l'injustice, tant qu'il avait pu servir ceux qui doutaient de lui, et, lorsque vint l'heure fatale du naufrage qu'il avait eu la sagesse de prédire, mais non la puissance d'empêcher, il n'articula aucune parole de récrimination ou de reproche. Voyant en un jour s'évanouir pour sa patrie le glorieux avenir si passionnément rêvé, il jeta à peine un regard sur la ruine de sa propre destinée. Il renferma dans son âme sa douleur silencieuse, et rentra dans une retraite qu'il ne devait plus jamais quitter.

Après tant d'agitations et de si cruels mécomptes, cette retraite eût été pour lui le repos et, même dans cette grande catastrophe personnelle et publique, le seul qu'il pût goûter; malheureusement il avait auprès de lui une compagne, douée d'un courage non moins ferme que le sien, mais d'un fort différent caractère. Léontine de Lérens avait été, dès son enfance, presque une héroïne. Enfant, elle avait perdu sa mère et vu périr son père sur l'échafaud; jeune fille, elle avait lutté contre toutes les misères de l'émigration, et, par son énergie, par sa tendresse, par son travail courageux et obstiné, elle avait réussi à épargner à sa grand'mère, la duchesse de Lérens, les privations que son grand âge et les habitudes de toute sa vie lui eussent rendues impossibles à supporter. La beauté, le dévouement de Léontine, l'abandon effrayant où elle demeura lorsque la pauvre aïeule eut rendu le dernier soupir, inspirèrent à Geoffroy un intérêt, une admiration sans bornes, et enfin une passion qui devint bientôt réciproque. Ils s'épousèrent, comme on le faisait alors, sans savoir de quoi et comment on vivrait, et n'ayant pour fortune que le travail, l'amour et le courage.

Mais la lueur d'une glorieuse aurore éclaira inopinément leurs fiançailles. Leur mariage eut lieu à Londres, le jour même où le drapeau blanc y flottait de tous côtés et où la cocarde blanche était attachée à tous les chapeaux, en l'honneur du roi Louis XVIII, quittant ce jour-là la terre d'exil pour rentrer dans sa patrie et aller reprendre possession de son royaume. La pauvre et noble orpheline passa donc, sans transition, de sa petite et sombre demeure de Londres, au luxe d'un grand hôtel du faubourg Saint-Germain, le comte Geoffroy ayant été appelé sur-le-champ à exercer une charge importante.

Il avait alors trente-cinq ans, mais sa femme n'en avait que vingt, et ce ne fut pas une faible jouissance, ajoutée à toutes celles dont il goûta alors le rapide enivrement, que de pouvoir combler sa belle compagne d'honneurs, de parures et de plaisirs, aussi bien que de tendresse et de soins. Mais, tandis qu'au milieu de ce tour-

billon, il conservait son sang-froid, que ses nouveaux devoirs et de trop prompts appréhensions n'étaient pas de nature à diminuer, la belle comtesse de Bois d'Harlay perdait le sien et se livrait avec un abandon aveugle à tout ce que l'heure présente lui apportait de jouissance et d'éclat. Elle rentrait, sans surprise, dans la situation à laquelle elle était appelée par sa naissance, mais avec une satisfaction redoublée par le souvenir des privations de l'exil, et plus encore par celui des froissements que son orgueil avait souffert et dont, à vrai dire, il se dédommageait aujourd'hui avec exubérance. Léontine était charitable pour les pauvres et généreuse jusqu'à la prodigalité pour tous ceux qui venaient soit réclamer son appui, soit lui demander des secours; mais, vis-à-vis des personnages ramenés à la Restauration après avoir servi la Révolution ou l'Empire, elle demeurait d'une hauteur glaciale qui frisait fort souvent l'imper-tinence.

Geoffroy comprenait la folie et le danger de cette attitude. La sienne était absolument différente : il ralliait, au contraire, à sa cause tous ceux qui s'approchaient de lui, mais il ne parvenait pas toujours à cicatriser les blessures infligées par l'intransigeance étourdie de sa femme. La seule manière d'influer sur elle à cet égard, c'était de lui représenter le tort qu'elle lui faisait ainsi à lui-même, car elle jouissait avec passion des succès de son mari, et elle eût sacrifié sans peine à son orgueil conjugal toutes les jouissances de sa vanité. Naturellement, comme tous les esprits passionnés, elle n'avait rien vu au-delà du cercle étroit où elle aimait à s'enfermer. Les tristes prévisions de son mari, elle les attribuait à de mauvaises influences, et il lui avait laissé son incrédulité afin de prolonger pour elle la durée des jours heureux.

Lorsqu'en arriva la fin, ce fut pour elle la brusque surprise d'un coup de foudre. La comtesse de Bois d'Harlay n'était pas femme toutefois, on le devine, à donner de lâches conseils; seulement ceux qu'elle chercha à faire prévaloir ne furent pas obéis, et ceux auxquels elle dut obéir ne trouvèrent chez elle qu'un consentement forcé, difficile à obtenir de son caractère. N'apercevant aucune différence entre le passé et le présent, elle voulait, comme naguère, quitter la France, partir avec son mari et leur fille unique, qui n'avait pas encore quinze ans. « Ce serait, disait-elle, encore quelques années d'exil, mais cette fois l'Europe, avertie et effrayée par ce réveil révolutionnaire, aiderait plus vite qu'autrefois la monarchie française à se rétablir : c'était l'intérêt évident de toutes les puissances. Elles le comprendraient indubitablement et, avec leur appui, ils seraient de retour avant que Lucie eût atteint sa dix-huitième année. »

Tout cela était exposé avec l'éloquence d'une conviction passionnée, et tout cela semblait, en réalité, spécieux, probable et sans réplique. Le comte Geoffroy l'écoutait en silence, les bras croisés, les yeux baissés, les traits altérés et vieillis en quelques jours par un travail plus actif que celui des années.

Dieu seul mesura en ce moment tout ce qui s'accumulait dans son cœur de souvenirs, de regrets, de tristes pressentiments et de patriotiques douleurs, car il n'espérait plus rien. Les ardentés illusions de sa jeunesse ne pouvaient renaître; le passé était anéanti, et devant ses yeux il n'apercevait qu'un seul fait : la voie des révolutions était rouverte, la France y rentrait après l'avoir quittée. Elle ne cesserait plus d'y marcher, et l'avenir se fermait sans retour pour un nombre indéfini de cœurs généreux et fidèles, de fermes et nobles caractères. La patrie s'appauvriissait d'autant, et non pas pour une génération seulement, mais pour un siècle, pour toujours peut-être.

Telles étaient les prévisions qui répondaient dans son esprit aux présages de sa femme. On comprend donc son silence. Il avait eu, en tous temps, la discussion en horreur, et il eût été moins tenté de s'y livrer avec elle qu'avec tout autre.

Après qu'elle eut tout dit, il lui prit la main, et, d'une voix dont elle connaissait l'impérieuse douceur lorsqu'il donnait un avis qu'il était décidé à maintenir, il lui annonça qu'ils ne quitteraient pas la France, mais seulement Paris, pour n'y plus revenir. Il fallait naturellement renoncer à l'opulence goûtée pendant quelques années, mais il conservait encore un reste de fortune patrimoniale suffisant pour pouvoir vivre avec économie, chez lui, à la campagne. Le château de Harlay (situé dans la partie de la Bourgogne qui avoisine le Morvan) avait été brûlé pendant la Révolution, et la terre confisquée puis partagée et vendue. Mais il en demeurait une faible partie dont il avait pu redevenir acquéreur.

La maison du régisseur, construite à l'une des extrémités du parc, était encore debout, et son architecture conservait un certain caractère, conforme à celui de l'antique demeure dont elle était une dépendance. Sa situation, trop voisine du village, lui enlevait, il est vrai, tout cachet aristocratique, mais pour la fortune amoindrie du châtelain d'Harlay, cet inconvénient était racheté par de nombreux avantages. De beaux arbres masquaient la proximité, d'ailleurs fort commode, du village, et n'étaient dominés que par le clocher de l'église. Lorsque venait l'hiver ou bien les jours de pluie, les habitants du château appréciaient la commodité de n'avoir qu'à traverser la route pour gravir les marches qui conduisaient à la petite chapelle latérale, où, de temps immémorial, étaient

réservées dans la vicille église les places de la famille. Naguère M. et M^{me} de Bois d'Harlay s'y rendaient dans un grand carrosse, et tout le monde se découvrait en les apercevant. Maintenant ils entraient et sortaient sans être remarqués. Mais le comte Geoffroy n'était point disposé à s'en plaindre. Il avait trop souffert pour être atteint désormais par autre chose que par les douleurs profondes de la vie. La vanité, d'ailleurs, n'avait rien ajouté pour lui aux jouissances des jours heureux et n'aggravait en rien aujourd'hui les disgrâces de la fortune. Mais, pour la comtesse, il en était tout autrement. Bonne et généreuse par caractère, noble et grande dans ses manières, elle était cependant vaine autant qu'orgueilleuse, et ce défaut suffisait pour voiler souvent toutes ses qualités. Pour achever cette description du lieu, tel que Geoffroy l'avait façonné depuis son retour en France, ajoutons qu'une considérable portion de l'ancien parc recouvert s'étendait, à perte de vue, du côté opposé au village. Et au delà, une ferme importante, source principale des revenus du possesseur d'Harlay, lui donnait, en même temps que cet avantage matériel, celui d'une occupation à la fois intéressante et utile, à laquelle il avait toutes les connaissances voulues pour se livrer avec profit.

Quant à l'arrangement intérieur du nouveau château, le comte de Bois d'Harlay y avait apporté la simplicité alors générale que l'on rencontrait jusque dans les demeures royales. Sauf, en effet, cet air de grandeur qu'on n'a plus revu depuis dans nos palais, habités par tant de maîtres divers, tout y était alors plutôt noble que splendide, ou surtout fastueux. Mais ce qui distinguait le nouveau manoir de Harlay de tous ceux qui renaissaient à cette époque, c'était un bon goût et un bien-être élégant dont Geoffroy (différent en cela de tous les hommes de sa génération) n'avait jamais perdu la notion ou l'habitude.

Le goût, redevenu aujourd'hui, en France, à peu près aussi perfectionné et aussi sûr que lorsque, avant la Révolution, il avait servi de guide et de modèle au monde entier, s'était complètement éclipsé au début de la Restauration. Le faux style renouvelé de l'antiquité, qui, sous le premier Empire, avait eu, dans son genre, une sorte de grandeur, avait fait place à une absence de style et, il faut l'avouer, à une laideur générale qui se déployait dans l'architecture en vogue, dans les ameublements et enfin dans la toilette des femmes, dont la beauté, à aucune époque de l'histoire, ne fut mise à pareille épreuve. On eût presque pu croire que la vanité féminine était morte en exil ou n'en était pas revenue. Cette éclipse ne fut pas de fort longue durée. Le goût ne meurt jamais, quoique bien souvent il sommeille, non seulement dans une des

régions de son empire, mais dans toutes : et ceci, si l'on y réfléchit, est fort singulier. Lorsqu'une fois, en effet, on a vu, on a compris, on a réalisé la beauté, la grandeur et la grâce sous une forme parfaite, pourquoi s'en départir? Comment s'en lasser? Que se passe-t-il dans nos yeux, qui ne savent plus la voir et l'apprécier et qui appellent à sa place le bizarre, le baroque, le petit et même le laid? Il se passe une seule chose, mais elle est d'une portée révélatrice. Nous appelons le changement parce que nous nous lassons de tout. Ce changement opéré, nous rappelons ce qui était auparavant parce que c'est changer encore, et que nous trompons ainsi cette satiété que nous font si vite éprouver toutes les choses matérielles et passagères. La beauté immuable de la nature et celle des âmes gardent seules sur nous un empire toujours le même, parce que l'homme n'a façonné ni l'une ni l'autre, et que leur langage, qui ne peut changer, s'adresse en nous à ce qui ne doit pas finir.

Avant la fin de l'automne de 1830, M. et M^{me} de Bois d'Harlay étaient établis dans la retraite choisie par l'un, subie par l'autre, mais également mélancolique pour tous les deux. Peut-être la fermeture même du comte Geoffroy n'eût-elle pas suffi à lui faire supporter cette vie terne et monotone succédant aux agitations fiévreuses de leur jeunesse et à l'éclat de leur existence récente, sans la gracieuse enfant qui faisait rayonner autour d'eux la gaieté et le bonheur insouciant de son âge.

A quinze ans, on ne comprend guère les malheurs publics. Lorsqu'on demeure soi-même entouré des mêmes tendresses qu'auparavant; lorsque les jours se succèdent semblables à ceux du passé, remplis des mêmes devoirs faciles, des mêmes études, des mêmes récréations, qu'importe le cadre où l'on transporte une jeune vie! Dans le cas de Lucie de Bois d'Harlay, d'ailleurs, le cadre nouveau n'était-il pas charmant? Et pouvait-elle comprendre que l'existence de ses parents eût subi une transformation douloureuse, lorsqu'elle-même était si heureuse d'être hors de la ville, de respirer l'air sous les beaux arbres du parc, de courir librement dans le jardin à toute heure? Tout cela lui avait été inconnu jusqu'alors. Son père ne venait à Harlay que de loin en loin tandis qu'on opérait, dans la terre et l'habitation, les améliorations et les changements qu'il préparait pour une époque où il pourrait, un peu plus qu'au début, se dégager de ses devoirs officiels et se donner des vacances. Sa femme et sa fille ne l'y avaient accompagné qu'une seule fois, et Lucie avait gardé de ce voyage un souvenir enchanteur.

En conséquence le jour où elle entendit sa mère dire à sa tante

de Léréns : « Nous partons pour Harlay ! » le cœur de l'enfant bondit de joie, sans égard pour le ton consterné dont ces paroles étaient dites. Mais lorsque la duchesse de Léréns ayant demandé : « Pour combien de temps ? » sa mère avait répondu : « Pour toujours, » en éclatant en sanglots, la pauvre Lucie était demeurée fort perplexe entre la grande joie qu'elle éprouvait de partir et le grand chagrin que cela semblait faire à sa mère.

Pauvre enfant ! Pauvre petite fleur de printemps destinée à se développer trop vite et à porter trop tôt des fruits que le temps seul eût dû mûrir ! Elle eut ce jour-là comme un avant-goût de son sort. La nature semblait l'avoir créée pour demeurer, plus longtemps qu'une autre, insouciant et joyeuse, pour marcher sans hâte à travers les sentiers fleuris de l'enfance, et pour s'y attarder ; pour aimer, pour jouir, pour obéir, sans réflexion. Mais, au bout de quelque temps, elle s'aperçut qu'un grand poids pesait sur sa jeune tête. Au lieu de pouvoir s'appuyer sur ses parents, c'était elle qui devait leur servir d'appui. Elle, qui se sentait si faible et si enfant ! On ne peut s'étonner si cette tâche lui sembla difficile, si même parfois elle trouva qu'elle dépassait ses forces. Quelque enfant qu'elle fût encore, cependant, elle ne manquait ni d'intelligence ni de courage, et il lui eût été facile de comprendre son devoir et de l'accomplir, si elle avait pu contenter son père et sa mère de la même façon. Avec son père, tout était facile. Sa Lucie était vraiment « sa lumière » (comme il l'appelait souvent), la lumière de son foyer et de sa vie ! Il lui suffisait de voir rayonner son regard et son sourire pour que son front assombri redevînt calme et serein. Pendant les heures qu'ils passaient chaque matin à faire ensemble de longues promenades, avant le lever de M^{me} de Bois d'Harlay, le père oubliait tous ses soucis, et l'enfant déclarait que sa vie tout entière pouvait s'écouler ainsi, elle la trouverait belle et heureuse. Alors il secouait tristement la tête et lui défendait d'oublier la réalité pour des chimères, et elle lui demandait pourquoi la réalité ne serait pas ce qu'elle connaissait, la chimère, ce qui lui était caché ?

Mais au retour, cette réalité changeait d'aspect. Assurément sa mère l'aimait passionnément, mais d'une tendresse inquiète qui ajoutait à la tristesse d'une vie dont la monotonie lui était mortellement à charge. M^{me} de Bois d'Harlay avait mille fois prouvé son énergie et son courage, mais ce qu'il lui fallait maintenant, c'était de la résignation et elle en était totalement dépourvue. Blessée dans son ardent patriotisme comme dans son orgueil conjugal, elle ne cessait de raviver tous les souvenirs et toutes les prévisions dont elle aurait dû se distraire, et dès la seconde année de leur

séjour à Harlay, il devint évident que sa santé s'altérait profondément et qu'un grand malaise physique contribuait au changement, plus triste encore, survenu dans son caractère. Un retour de fortune, obstinément attendu, eût seul pu la guérir. Mais lorsqu'elle commença à se convaincre de la vanité de cette attente, lorsque, surtout, vint le jour où Lucie atteignit et dépassa sa dix-huitième année, toutes ses agitations se transformèrent en une morne tristesse, accompagnée d'une désespérante idée fixe : celle du mariage de sa fille, rendu impossible, disait-elle, par leur situation actuelle. Geoffroy, tout en reconnaissant que la chose était devenue plus difficile, ne s'en serait toutefois que médiocrement inquiété; et quant à Lucie, elle n'y eût jamais songé. Mais, peu à peu, il lui devint impossible de ne pas s'occuper de ce qui formait le sujet unique des conversations de sa mère. La jeune fille, il est vrai, en éprouvait une extrême lassitude, mais, par suite aussi, un vif désir que quelque chose vînt mettre un terme aux préoccupations malades dont elle était l'objet.

— En vérité, j'épouserai n'importe qui pour tranquilliser ma pauvre maman, dit-elle un jour à Véronique, — qui, ne l'ayant jamais quittée depuis qu'elle était au monde, avait toute sa confiance, — mais qui songera jamais à venir me chercher ici? Et dans le voisinage il n'y a personne, j'imagine.

— Bien sûr que non, dit Véronique avec assurance.

— Personne, tu en es sûre? dit Lucie d'un ton un peu rêveur.

— Personne, qui soit quelqu'un, poursuivit Véronique.

Lucie la regarda surprise.

— Je veux dire quelqu'un de convenable pour mademoiselle. Il n'y a qu'un seul château dans les environs et ce n'est plus un château; et le propriétaire qu'était un vicomte n'en est plus un, dit Véronique de ce ton grave et sententieux qu'elle aimait à prendre.

— Tu parles du Valbriant, au bord de la rivière, qui appartient au vicomte d'Arcy.

— Oui, dit sèchement Véronique, c'était comme cela qu'on l'appelait autrefois, mais depuis qu'il a transformé son château en usine, personne ne dit plus M. le vicomte.

— Il était pourtant l'ami de mon père, autrefois!

— Oui, autrefois, autrefois, quand ils étaient jeunes tous les deux. Mais il paraît, d'abord, que M. le vicomte, au lieu de rester avec les vrais princes, comme M. le comte, a été se battre avec l'autre. Cela les avait déjà séparés, mais pas tant brouillés que la conduite de M. le vicomte, quand le roi est revenu. Il n'a pas voulu aller à la cour, pas même à Paris. Enfin, il y a dix ans, il s'est avisé

tout d'un coup de se faire bâtir une maison sur la hauteur ; et le beau grand château de Valbriant, il l'a rempli d'ouvriers, de machines, d'ateliers, de je ne sais quoi... et il est devenu comme un manufacturier. Mais tout cela ne plaisait guère à M. le comte ; malgré cela, il lui aurait peut-être encore pardonné. Quand il venait de temps en temps à Harlay, avant de s'y établir, il allait au Valbriant, et M. d'Arcy venait ici avec son fils.

— Ah ! oui, dit Lucie, Gauthier, je me souviens de lui. Il avait quatre ou cinq ans de plus que moi. Il m'a tant fait courir et jouer pendant les deux jours que j'ai passés ici quand j'étais petite. Où est-il maintenant ?

— Je n'en sais rien, il voyage, je crois, il paraît qu'il étudie pour exercer un jour le même métier que son père.

— Le métier, dit Lucie en faisant la grimace, il est pourtant gentilhomme et il en avait assurément l'air !

— C'est vrai, mais, malgré cela, ce que j'allais vous dire, c'est que tout de suite après la seconde révolution, quand on est venu s'établir ici pour tout de bon, M. le comte et M. le vicomte ont eu un jour une si forte altercation, que jamais depuis lors ils ne se sont revus.

— Oui, je me souviens en effet d'avoir entendu mon père parler de cette scène, et c'est pour cela aussi, sans doute, que Gauthier n'est jamais revenu ici.

— Je vous dis qu'il court le monde, du moins à ce que m'a dit Pierre, qui a encore des connaissances parmi les gens du Valbriant.

Cette conversation fut interrompue et ne fut jamais reprise.

On était au commencement de l'automne. La tristesse de la saison augmentait celle de M^{me} de Bois d'Harlay. L'hiver qui suivit se passa dans une inquiétude croissante. Avec le déclin de ses forces, ses préoccupations inquiètes redoublaient d'intensité. Le comte Geoffroy, inhabile à soigner cette double maladie, après avoir tenté de vains efforts pour calmer l'une et avoir appelé les meilleurs médecins du département pour soigner l'autre, prenait le parti de s'enfuir et d'aller passer des journées entières à sa ferme ou au fond des bois, avec ce petit grain d'égoïsme dont les hommes les meilleurs ne sont pas exempts, laissant la pauvre Lucie lutter seule contre un mal que sa présence loin d'apaiser portait parfois jusqu'à des paroxysmes qu'elle était plus impuissante que toute autre à calmer.

Tout semblait en effet aigrir cette folie née de l'amour maternel et de la solitude. Si Lucie revenait de sa promenade matinale fraîche et radieuse, rapportant joyeusement des fleurs à sa mère, celle-ci s'écriait avec désespoir :

— Que tu es belle, ma pauvre petite! Que tes cheveux sont blonds et épais! que tes yeux sont doux! que tu as un bon sourire! que ta taille devient gracieuse! Hélas! hélas! quand je pense qu'il faut te tenir ici cachée, oubliée, perdue!

La pauvre Lucie redoutait tout particulièrement ce genre d'explosion, et elle n'osait plus se montrer sans avoir composé son visage, éteint son sourire, aplati ses cheveux rebelles qui bouclaient malgré elle sur son front, et diminué enfin de son mieux tout ce qui pouvait stimuler chez sa mère ces élans douloureux. Peu à peu, cette contrainte, accompagnée de longues veilles la nuit, et de trop courtes promenades le jour, finit par voiler véritablement tout cet éclat de beauté et de santé dont rayonnait sa jeunesse. Mais alors ses yeux abattus et son teint pâli furent bien vite remarqués par sa mère, et ce fut avec une exagération non moins grande qu'elle en exprima sa nouvelle inquiétude.

— Tu es pâle, Lucie, tu es malade, l'air d'Harlay te tue, ma pauvre enfant! je vais le dire à ton père, je suis trop faible maintenant pour voyager, mais il faut que tu partes... Il faut qu'il t'emmène, sans cela tu vas mourir.

Et alors elle fondait en larmes. Lucie n'en pâlisait que davantage, et parfois elle sentait réellement ses forces défaillir.

Au milieu de toute cette pénible agitation dans le vide, il survint tout d'un coup un incident imprévu sous la forme d'une lettre de la duchesse de Lérens, belle-sœur de M^{me} de Bois d'Harlay.

C'était une fort aimable personne, plus riche que noble, dont la fortune avait servi à redorer le blason du duc de Lérens, jolie du reste et, par le fait, ne déparant pas trop par ses manières le nom qu'elle portait en la société où elle était admise. Veuve maintenant et sans enfants, elle ne se regardait comme obligée à aucun sacrifice pour l'opinion qu'elle avait adoptée, hormis à celui de se tenir éloignée de la cour nouvelle. Mais elle n'en voyait pas moins nombreuse et bonne compagnie et trouvait moyen, tout en s'échauffant beaucoup sur la politique, en conversation, et en déplorant sans cesse le régime nouveau, de s'amuser le plus possible, et de rendre son salon l'un des plus recherchés et des plus animés de Paris. L'idée lui vint, un beau jour, de songer aux dix-huit ans de sa nièce et d'écrire à sa belle-sœur pour lui demander si elle ne consentirait pas à lui confier Lucie pour un mois, « afin, disait-elle, qu'elle fit un peu connaissance « avec le monde » et que le monde fit « connaissance avec elle ».

Ces derniers mots répondaient si exactement aux désirs de M^{me} de Bois d'Harlay, qu'elle les accueillit avec un transport de joie. Plus qu'une autre naguère, elle avait été disposée à dénigrer

sa belle-sœur ou à critiquer le choix de son frère; mais, en ce moment, elle lui apparut sous un jour absolument nouveau.

« Cette chère Herminie! elle a vraiment un cœur d'or et beaucoup d'esprit. Elle réussit, me dit-on (même dans ce temps affreux où nous vivons), à rendre son salon aussi agréable que si tout n'était pas bouleversé en France. Oui, elle a de l'esprit et du tact. Lucie ne pourrait pas se trouver transportée plus complètement que chez elle au centre de la bonne compagnie de Paris. »

Elle ne songea plus qu'aux préparatifs de ce départ. La gaieté lui revint et presque la santé. Son mari, quoique surpris de ce langage nouveau, heureux de l'effet produit, ne voulut pas, quoique beaucoup moins enthousiaste qu'elle, s'opposer à l'accomplissement du projet qu'elle embrassait si chaudement.

Quant à Lucie, elle n'avait aucun désir de quitter Harlay ni aucune envie de retourner à Paris, mais elle avait trop souffert pour ne pas accepter avec joie la perspective d'être affranchie pendant un temps de sa longue contrainte et de ses impuissants efforts, et elle obéissait sans résistance à l'impulsion donnée par sa mère.

Le jour vint vite, quoique trop lentement au gré de la pauvre comtesse, où elle embrassa sa fille au départ avec une joie fébrile, inexplicable pour ceux qui ne connaissaient pas l'état de son esprit. Lucie partit, munie de tous les bijoux et de toutes les dentelles de sa mère, accompagnée de Véronique et suivie des yeux tristement par celui qui ne voyait dans cette séparation que l'éclipse momentanée de la seule joie de sa vie.

Le comte Geoffroy était loin en effet de partager les espérances de sa femme. Son cœur était, au contraire, rempli d'appréhensions de toutes sortes, et la lourde berline qui emportait sa fille ne se fût point éloignée sans lui, s'il avait pu quitter la pauvre malade dont les jours étaient comptés, malgré l'apparence de santé que lui rendait en ce moment la joie qu'elle venait d'éprouver. Le comte Geoffroy demeura donc triste et silencieux à son poste, auprès d'elle, s'efforçant de prêter l'oreille avec intérêt, mais sans confiance, aux prévisions qui se substituaient, du moins avec avantage, à celles qui assombrissaient d'ordinaire l'esprit de sa femme. Qu'elle eût tort ou raison, son mari ne cherchait point à la contredire; il jouissait du calme inaccoutumé que ces espérances, nommées par la comtesse « des pressentiments », faisaient régner autour de lui.

Le fait est que, trois semaines plus tard, ces pressentiments eurent raison. Une lettre de la duchesse, que l'agitation rendait illisible, informait les parents de Lucie de la probabilité d'une

prochaine demande en mariage pour elle. Le prétendant était le marquis de Livernois, dont le nom et la position ne laissaient rien à désirer. Sa fortune, il est vrai, avait été ébréchée par quelques folies, mais elle était encore fort belle. Il était d'ailleurs l'héritier de celle, fort considérable, de son oncle, le baron de V., lequel désirait vivement qu'il se mariât, ce à quoi Gaspard (c'était le nom du jeune homme) s'était absolument refusé jusqu'à ce jour. Mais depuis qu'il avait vu Lucie, il semblait avoir changé d'avis.

« Jusqu'ici, écrivait la duchesse, il ne m'avait fait que de rares visites de politesse. Maintenant il est devenu tout à fait mon habitué et ne cherche point à dissimuler d'où vient l'attrait nouveau qu'il trouve dans mon salon. Il connaît trop bien le monde pour ne pas savoir comment ce changement d'attitude sera interprété. Aussi suis-je convaincue que les paroles les plus décisives ne se feront pas attendre, et j'ai voulu vous y préparer d'avance. »

Ce que fut, à la réception de cette lettre, l'ivresse de la comtesse de Bois d'Harlay, rien ne saurait le décrire! Eussent-ils été encore au faite des honneurs, elle n'aurait pu rêver pour sa fille une plus brillante alliance. La joie, mêlée à un reste d'inquiétude, pensa amener une crise aussi grave que celles d'autrefois. Pour la conjurer, le comte Geoffroy dut, sans même prendre le temps de réfléchir, lui répéter que sa belle-sœur ne s'exprimerait pas ainsi à la légère... « Que l'espérance qu'elle faisait entrevoir se réaliserait sans doute, et probablement sous peu. » Il en fut ainsi. Trois jours plus tard, la demande en forme du marquis de Livernois parvint à Harlay, et la même poste apportait une lettre de Lucie qui se déclarait fort satisfaite du sort qui lui était offert.

Tout fut bien vite décidé. La duchesse de Léréns voulut se charger du trousseau de sa nièce, et celle-ci revint sous le toit paternel plus heureuse en apparence que lorsqu'elle l'avait quitté, afin d'y attendre l'époque fixée pour son mariage. Elle eût été elle-même hors d'état de discerner probablement quelle part de satisfaction personnelle s'ajoutait à celle de voir enfin sa mère heureuse et apaisée. Elle avait dit qu'elle épouserait « n'importe qui » pour amener cet heureux résultat. Ces paroles, où se mêlaient le dévouement, qui était dans sa nature, avec un reste d'enfantillage et une grande inexpérience, elle les avait dites sincèrement. Gaspard de Livernois eût-il été tout à fait déplaisant, c'est à peine si elle eût hésité. Mais il ne l'était point. Quoiqu'il eût plus de trente ans et qu'il eût l'air plus âgé, sa figure était belle et ses manières celles d'un homme du monde, et il savait ne point trahir à quel point il était blasé et ennuyé de tout. Il pouvait d'ailleurs toujours prendre sur lui, pour un temps déterminé, lorsque cela était néces-

saire pour servir ses intérêts ou pour satisfaire ses passions : or les uns et les autres se trouvaient ici en jeu. Il parvint donc à plaire sans peine à Lucie. Elle était en ce moment, à ses yeux, un type charmant de grâce et de beauté, et l'admiration qu'il lui témoignait ne fut point feinte. Quant à sa future belle-mère, si bien disposée déjà en sa faveur, son enthousiasme ne connut plus de bornes, lorsque, quelques jours après, il vint passer à Harlay quarante-huit heures, pendant lesquelles il prit le plus grand soin de s'y montrer sous son aspect le plus favorable.

Le comte Geoffroy seul demeurait inquiet. Il avait écrit à un de ses anciens amis pour se procurer quelques informations sur le compte du marquis de Livernois. Mais, soit que son correspondant ne fût pas assez sévère ou ne fût point instruit de la mesure qu'il fallait appliquer aux « quelques folies » dont parlait la duchesse de Lérens, soit qu'il hésitât à dire ce qui eût pu mettre obstacle à un mariage aussi avantageux pour M^{lle} de Bois d'Harlay, sa réponse fut de nature sinon à rassurer complètement son père, du moins à lui ôter tout motif sérieux de s'opposer à une alliance qui semblait aussi conforme aux sentiments de sa fille qu'aux désirs de sa femme. Le choix de M. de Livernois, dicté comme il semblait l'être par une préférence tout à fait désintéressée, n'était-il pas d'ailleurs une recommandation suffisante en sa faveur ?

Celui auquel le comte Geoffroy s'était adressé n'avait point découvert ou n'avait point cru devoir lui révéler un petit fait qui avait cependant une fort grande importance : à savoir que Gaspard de Livernois, absolument ruiné par le jeu, qui était une de ses « quelques folies », avait été secouru, dans une crise où son honneur était engagé, par le baron de V... (l'oncle ci-dessus mentionné dont il était l'héritier). Mais celui-ci n'avait consenti à lui tendre la main pour le remettre à flot qu'à la condition qu'il se marierait sans retard, lui permettant de faire le choix qui lui conviendrait, pourvu que ce ne fût pas une mésaillance, et s'engageant, dans le cas où cette condition lui imposerait un sacrifice de fortune, à l'en dédommager suffisamment. Gaspard, ainsi à la fois contraint et mis à son aise, n'hésita pas longtemps, assuré que l'absence de fortune de Lucie ne lui porterait à lui-même aucun dommage ; il la choisit parce que, parmi les plus nobles, elle était la plus belle, et il mit ainsi ses affaires en règle. Ce dessous de cartes ne fut connu de personne.

Six semaines après sa première visite, Gaspard revint à Harlay où le mariage fut célébré avec toute la magnificence champêtre que comportaient le lieu et la situation des mariés. Pendant quelques jours la comtesse de Bois d'Harlay se trouva entourée de cette sorte d'éclat dont la privation lui avait tant coûté. Ce fut une noce de

grands seigneurs. Elle en éprouva une joie d'enfant qui fut la dernière de sa vie. Avant la fin de cette année, sa maladie reprit son cours et atteignit rapidement son terme. Elle ne revit jamais sa fille, mais elle mourut la croyant heureuse, et, bercée par cette illusion, elle se soumit sans murmure à leur séparation.

Au moment où la mort de sa femme et l'absence de sa fille laissaient ainsi son foyer entièrement désert, le comte Geoffroy était en proie à une douleur si poignante, que, lorsqu'il ferma les yeux de sa pauvre compagne, ce fut avec un amer soulagement d'avoir pu lui en épargner la souffrance et maintenant de demeurer lui-même seul à la supporter. Moins de huit jours en effet après le mariage de Lucie, le caractère violent et emporté de Gaspard avait triomphé de tous ses efforts pour le maîtriser. Les vieux serviteurs du château en avaient fait l'expérience, tandis qu'au salon il s'observait encore. Plusieurs faits, soigneusement dissimulés à la comtesse, parvinrent à la connaissance de son mari et firent naître des inquiétudes que ne dissipèrent point le regard troublé et les yeux rougis de sa fille, et lorsqu'il la serra dans ses bras, au départ, ce fut avec une sorte de désespoir, car il comprit que sa pâleur et ses larmes avaient une autre cause que le chagrin de se séparer d'eux, auquel les attribuait sa mère. Il sut lire, au delà, des craintes qui le firent frémir et que l'avenir ne se chargea que trop vite de justifier.

Quatre années s'étaient écoulées depuis ce fatal mariage. La première n'était point achevée lorsque l'égoïsme de Gaspard avait refusé à sa femme la permission de venir revoir et embrasser encore une fois sa mère. Un prétexte spécieux colora ce refus aux yeux de la mourante, mais il laissa sans illusion celui qui lui survivait. Sa fille était perdue pour lui sans retour. Séparée de tous les siens, elle allait être appelée à subir les plus grandes épreuves, peut-être à courir les plus grands dangers de la vie. Il ne pouvait plus rien pour elle. Impuissant et les bras croisés, il lui fallait suivre de loin la barque qui portait son trésor, sur les flots agités d'une mer qui lui était presque inconnue à lui-même, car Gaspard avait emmené sa femme hors de France.

Pendant une année, ils avaient séjourné en Italie sans demeurer longtemps dans la même ville. Depuis lors ils semblaient errer à l'aventure... Les lettres de Lucie étaient datées, tantôt de Nice, tantôt de Florence, tantôt de Suisse, tantôt d'Allemagne, et trop souvent de ces lieux qui doivent toute leur célébrité aux courses ou aux jeux dont ils sont le théâtre.

Les tortures de son cœur paternel pendant cette période furent inexprimables. Parfois il éprouvait le besoin insensé de la suivre

et, coûte que coûte, de chercher à l'arracher à son sort. Mais le plus souvent il se bornait au désir plus raisonnable et non moins ardent de la revoir sous son toit, ne fût-ce que pendant quelques jours. Lucie l'adjurait dans ses lettres de ne pas songer à venir la trouver. Mais elle lui promettait un séjour près de lui de quelques semaines peut-être. Gaspard l'avait promis, elle comptait sur l'accomplissement de cette promesse. Et le pauvre père attendait toujours... Enfin... huit jours avant celui où commence ce récit, le comte Geoffroy reçut de sa fille l'assurance qu'elle partirait avant la fin du mois. Le jour de son départ et par conséquent celui de son arrivée serait précisé dans sa première lettre. C'était cette lettre que le père de Lucie attendait avec une si fiévreuse impatience.... osant à peine parler de son espoir par une superstitieuse crainte de le faire évanouir. C'était cette lettre enfin qu'il venait de recevoir.

Le récit qu'on vient de lire peut faire comprendre les émotions dont il fut bouleversé par son contenu.

III

L'attente qui suivit ce jour fut plus longue que cette lettre ne le faisait prévoir. Un mois tout entier s'était écoulé depuis la soirée, racontée dans les chapitres précédents lorsque, par une belle nuit étoilée, le comte Geoffroy sortit encore une fois de sa demeure pour arpenter, comme il l'avait fait dix fois dans cette même journée, le chemin d'où il espérait apercevoir ou entendre de plus loin la voiture si impatiemment attendue qui lui ramenait sa fille. Il venait de descendre les marches du perron et n'avait pas encore fait un pas dans la cour, lorsque, cette fois, un bruit de grelots retentit à son oreille et fit battre son cœur de la joie ardente d'un bonheur prochain et assuré, joie si vive parfois, qu'elle semble dépasser celle du bonheur lui-même...

Ce sont là, au surplus, des émotions auxquelles la manière de voyager moderne a mis fin et qui sont inconnues à la génération présente. Aujourd'hui on sait, à une minute près, l'heure de l'arrivée de ceux qu'on attend. L'absence d'incertitude ne laisse aucune place à l'impatience. On regarde sa montre, on se rend à point nommé à la station et là, dans une confusion effroyable, on aperçoit au milieu de la foule le voyageur attendu. Après des années de séparation, les premiers moments des plus doux revoirs se passent à s'assurer qu'on n'a perdu ni ses billets ni son bagage. Puis, lorsqu'on sort de la mêlée, c'est pour recommencer un autre trajet, et l'heure bienheureuse, la première heure, du

retour, se passe à rouler tantôt sur le pavé d'une ville, tantôt sur une route longue et poudreuse qui vous amène au véritable terme du voyage. Alors, enfin, et alors seulement, on comprend que l'absence est finie et que depuis plus d'une heure déjà on est ensemble.

Il n'en était pas encore ainsi, du moins partout en 1838, lorsque le comte Geoffroy, pâle et immobile, prêtait l'oreille au son des grelots qu'il venait d'entendre. Un instant, il crut s'être encore une fois trompé. Mais, non..., le postillon incertain du chemin de la grille s'était seulement arrêté une fois pour le demander. Les grelots se firent entendre de nouveau, puis les roues de la voiture, et la voiture elle-même roula enfin dans la cour du château. Pierre, Valentin, Véronique, bien d'autres encore, venus de la ferme et du village étaient là accourus au bruit que toutes les oreilles étaient tendues pour écouter. Mais ce fut le comte Geoffroy lui-même qui ouvrit la portière et abattit le marchepied.

Une exclamation étouffée... une étreinte silencieuse, et le père enleva l'enfant qui lui était rendue et il l'emporta plutôt qu'il ne l'emmena dans le salon où un bon feu, aidé d'un éclat inusité de lumières, répandait une délicieuse sensation de chaleur et de bien-être.

Tous les serviteurs les avaient suivis. Aucun ordre contraire, eût-on songé à le donner, n'eût été obéi. Lucie s'arracha bientôt des bras de son père pour tomber dans ceux de sa vieille bonne, et tendre ensuite la main tour à tour à tous les autres, en répondant d'une voix troublée à leurs bruyantes exclamations de bienvenue :

« La voilà donc ma chère enfant!... La voilà notre chère demoiselle!... Je salue ben madame la marquise!... Je sommes ben contents de la revoir après si longtemps! »

Ces paroles entrecoupées se croisèrent pendant quelques instants, tous parlant à la fois. Bientôt elles furent suivies de plusieurs : Hélas! mon Dieu! et autres exclamations qui témoignent, au milieu de leur joie, d'un sentiment pénible causé par la vue de leur jeune maîtresse, lorsque celle-ci, relevant son grand voile de crêpe noir, leur eut permis de voir distinctement ses traits. M^{me} de Livernois s'en aperçut, et une faible rougeur passa comme un éclair sur la mortelle pâleur de son visage.

— Vous me trouvez changée, n'est-ce pas, mes amis? dit-elle. Oui, j'ai été malade, et maintenant je suis bien fatiguée.

Véronique, avec le tact que l'affection donne aux plus simples, comprit vite qu'ils étaient de trop. Et, reprenant l'attitude respectueuse qui lui était habituelle et dont elle s'était, dans sa joie, dépariée un moment :

— Excusez-moi, monsieur le comte, excusez-nous, madame la marquise, bien sûr qu'il ne faut pas vous fatiguer... c'est ben assez du contentement de vous avoir revue ici! Allons-nous-en, poursuivait-elle à demi-voix, nous la reverrons plus tard. Laissons-les seuls, maintenant, ils en ont ben besoin, et notre place n'est pas ici.

Elle les précéda, et ils la suivirent sans mot dire, tous émus, mais surpris que ce retour tant désiré fût si triste, quoique Véronique s'efforçât de leur prouver que cela était tout naturel et ne pouvait être autrement, puisque M^{me} la marquise venait de perdre son mari, et qu'enfin il ne fallait pas oublier que... elle était veuve...

Le comte Geoffroy, pendant ce temps, regardait, lui aussi, les traits altérés de sa fille, et il se sentait suffoqué par une émotion qui lui ôtait la faculté de s'exprimer. Lucie était là, devant lui, pâle et muette dans son grand deuil. Ses cheveux blonds, relevés en désordre, laissaient voir son visage amaigri et le changement effrayant amené, non par les quatre années écoulées, ni même par la maladie, mais par une souffrance intime et constante dont l'empreinte était visible dans toute sa personne. Son sourire, son regard, sa physionomie, n'étaient plus les mêmes. Elle était toujours belle, mais tout autrement qu'autrefois. De l'éblouissante fraîcheur de ses dix-huit ans, du brillant éclat de ses yeux, de la vivacité gracieuse qui la rendait naguère la personnification idéale de la jeunesse, de la bienheureuse ignorance du malheur et du mal, qui lui laissait, avec la gaieté, tout le charme de l'enfance, il ne restait plus rien. Elle avait été brusquement jetée dans une étrange mêlée, et elle y avait été blessée, meurtrie, brisée. Toutefois, lorsqu'elle relevait la tête et quittait son attitude abattue, une dignité singulière s'ajoutait maintenant à la grâce qu'elle n'avait pas perdue, et, dans ses yeux creusés et agrandis, brillait une flamme pure et profonde qu'on eût cherché en vain, naguère, dans son regard insouciant et riant.

Tandis que son pauvre père observait tous ces changements, elle serrait ses mains froides l'une contre l'autre, cherchant à demeurer calme, et fidèle à la résolution qu'elle avait prise de ne point attrister l'heure de cette réunion, de rentrer tranquillement sous ce toit si cher et tant regretté; de reprendre enfin possession du bonheur de son enfance sans affliger son père et sans toucher à ce douloureux passé dont elle ne voulait pas lui parler. Elle avait une si longue habitude de réprimer ses larmes, que la source en semblait tarie, et la secousse horrible qui l'avait bouleversée, un mois auparavant, ne l'avait point rouverte. Mais maintenant, lorsque ses yeux, après avoir erré autour d'elle, avec une sorte de vague surprise, sur tous les objets qui l'entouraient, rencontrèrent le regard

attaché sur elle avec tant de tendresse, de douleur et de pitié, elle sentit tout à coup son cœur oppressé se dilater, et un flot de larmes, qu'elle ne chercha pas à réprimer, lui apporta enfin le soulagement que ses nerfs tendus à l'excès lui avaient refusé jusque-là. Elle tomba à terre près du siège de son père et la tête appuyée sur ses genoux, comme dans les chagrins de son enfance. Elle pleura longtemps sans contrainte, tandis que, comme alors aussi, il passait doucement sa main sur ses cheveux, ayant grand peine à se maîtriser lui-même.

Ce moment fut à la fois l'un des plus doux et des plus amers de leur vie. Ils avaient presque autant souffert l'un que l'autre, et le souvenir de cette souffrance se réveilla un moment avec intensité. Mais peu à peu la sensation du repos pénétra dans leurs cœurs. La pauvre enfant livrée à la tempête était revenue au port.

Le passé n'était plus qu'un rêve, une vie nouvelle allait recommencer pour elle, et à vingt-quatre ans l'avenir est long encore !

Grâce à la fatigue du voyage, aux larmes qu'elle avait versées, au soulagement qui s'en était suivi, pour la première fois depuis un mois, M^{me} de Livernois, ce soir-là, s'endormit profondément dans une chambre qui n'était point celle qu'elle occupait naguère.

Son père, en préparant cet appartement nouveau avec autant de soin que de goût, avait mêlé à quelques meubles anciens une foule d'objets inconnus propres à combattre la souffrance que pourrait causer à sa fille tout réveil trop vif des souvenirs du passé.

Sous ses traits austères, le comte Geoffroy cachait les délicatesses d'un cœur de mère. Aussi comprit-il bien vite qu'il fallait laisser la blessure de sa pauvre enfant se cicatriser toute seule ; qu'aucune main n'y pouvait toucher... la sienne moins qu'une autre. Il avait rêvé d'avance des heures d'expansion où elle lui ouvrirait son cœur en entier, où elle lui raconterait sa vie dans tous ses détails depuis quatre ans, et où il pourrait, en retour, lui parler de son long et silencieux repentir. Il s'était imaginé, enfin, toute autre chose que ce qui advint, et, au premier moment, sa joie fut mêlée d'anxiété et de mécompte.

Il fallut, en effet, à Lucie, bien des jours pour comprendre ce nouveau changement survenu dans sa vie. Elle avait perdu l'habitude du calme et de la sécurité. Elle avait aussi perdu celle de l'expansion. Née pour éprouver toutes les affections tendres, profondes, légitimes de l'enfance et de la jeunesse, pour aimer passionnément son mari, après avoir tendrement aimé ses parents, née enfin pour être simplement bonne et heureuse, pour ne connaître le malheur que sous la forme de ces épreuves qui développent l'âme et le plus souvent l'ennoblissent, son caractère avait subi une transfor-

mation complète par le sort étrangement contraire qui lui était tombé en partage. Il ne s'était point abaissé, mais il s'était raidi. A défaut de tout ce qui lui manquait à la fois, une autre femme eût été tenté de chercher l'oubli dans les distractions, les plaisirs et les succès; mais elle n'eut pas même à en repousser la tentation. Dans ce naufrage, où le respect, l'amour, l'estime, avaient été tour à tour submergés, une lumière pure et distincte était demeurée allumée comme un phare dont jamais l'idée ne lui vint de détourner les yeux. La terre se dérobaît sous ses pas; elle regarda fermement le ciel.

Une énergie singulière, peu apparente dans son enfance, mais vivante dans le sang qui coulait dans ses veines, une foi profonde et inaltérable, une dignité froide et fière, avaient gardé et protégé ses pas. Elle avait marché droit sans aucun appui humain, mais comme dans une forêt sans une lumière, sans espoir, côtoyant de sombres profondeurs, glacée souvent d'horreur ou d'effroi, et portant au fond du cœur la trace amère de l'amour profané et le deuil des illusions perdues à l'âge où d'ordinaire elles ne font qu'apparaître. Reprendre à la vie était difficile; redevenir elle-même l'était encore davantage. La chaîne aujourd'hui brisée l'avait étreinte trop longtemps. Moins elle avait cherché à s'y soustraire, plus l'empreinte en demeurait profonde. Elle ne se sentait pas libre. Elle ne comprenait plus qu'elle pût être heureuse. Les mots: « Que m'importe! » ou bien: « Il est trop tard », étaient toujours au fond de sa pensée et lui venaient facilement aux lèvres.

Toutefois la jeunesse s'affirme en dépit d'elle-même, et peu à peu, quoique fort lentement, quelques-uns des symptômes qui avaient alarmé la tendresse vigilante dont elle était entourée commencèrent à se modifier. Pendant les premiers jours elle ne pouvait quitter sa chambre. Ce n'était qu'à force d'instances que son père obtenait qu'elle fit avec lui quelques pas au soleil, et alors la pauvre Véronique observait de loin sa démarche languissante, et se demandait si c'était bien là sa belle et jeune maîtresse.

Avec le temps cependant une sensation de repos, presque oubliée, commença à pénétrer de nouveau dans le cœur de Lucie et à en apaiser les battements. La paix, à dire le vrai, était pour elle chose presque inconnue. Dès le début de sa jeunesse, l'agitation fébrile de sa mère l'avait empêchée de la goûter; et depuis, quelle avait été sa vie!

Le souvenir un seul instant réveillé de l'une ou de l'autre de ces deux époques suffisait pour renouveler une véritable souffrance morale et physique, dont de violentes palpitations de cœur étaient le symptôme. Assurément, le malheur n'est pas ici-bas chose excep-

tionnelle, mais, pour faire le bien austère dont il est l'instrument, il ne faut pas qu'il vienne par trop hors de son temps. Le bonheur, dans l'extrême jeunesse, est nécessaire à la santé de l'âme, comme l'air et le soleil à celle du corps. Souffrir trop jeune, c'est porter trop tôt le poids d'un fardeau auquel les forces ne sont pas encore proportionnées. C'est n'avoir aucun souvenir à chérir, aucune espérance à caresser.

L'automne était, cette année-là, plus doux que de coutume. Quoiqu'on fût au beau milieu de novembre, les feuilles n'étaient pas encore toutes tombées, et les nuances rougeâtres ou dorées du feuillage, éclairées par un soleil brillant, donnaient au paysage cet éclat mélancolique qui appartient à toute beauté marquée du signe visible d'une fin prochaine.

Lucie s'était assise sur un banc dans une allée qui conduisait à la ferme et qui, bordée d'un côté par de beaux arbres, longeait de l'autre une vaste prairie. Pour la première fois, l'air vif et pur avait ramené sur ses joues une teinte rosée, et ses grands yeux, regardant au loin l'horizon boisé, semblaient avoir repris pour un instant leur éclat d'autrefois. En ce moment Véronique, sa capeline sur la tête, un grand panier au bras, parut dans l'allée. En approchant du banc où Lucie se trouvait, elle ne put s'empêcher de s'écrier :

— Oh! Dieu soit loué! madame la marquise a bonne mine aujourd'hui.

— C'est toi Véronique? D'où viens-tu?

— De la ferme, où j'ai été chercher du lait, du beurre et des légumes.

Lucie ouvrit le panier.

— Tout cela est frais et appétissant, dit-elle. Autrefois je m'occupais aussi de la ferme. J'y allais souvent, je n'étais jamais plus contente que quand je pouvais aider Madeleine. Elle est toujours là Madeleine?

— Oui, et elle a grande envie que madame la marquise aille la voir comme autrefois.

Lucie ne répondit pas. Elle était tombée en distraction. Bientôt elle reprit.

— Tout est bien changé à Harlay.

— Changé?... Quoi donc?...

— Mais la maison d'abord. J'y vois tant de choses nouvelles.

— Ah! oui, des tableaux, des meubles, des rideaux, des grands vases par-ci par-là. Mais ce sont toujours les mêmes chambres.

— Comme de raison. Mais comment mon père, tout seul ici depuis si longtemps, a-t-il eu la pensée d'embellir ainsi cette vieille maison?

— Dame, il vous attendait toujours.

— C'était pour moi? pauvre père!

— Ben sûr que ce n'était pas pour lui! M. le comte, depuis quatre ans, ne dépense plus rien pour lui-même... pas tant seulement, le nécessaire; mais il recevait des journaux, des listes, des papiers imprimés et il disait: « Ma Lucie aimait ceci, ou bien ma Lucie aimera cela »; et puis il écrivait et il chargeait un ami de lui envoyer les objets qu'il avait choisis, M. d'Arcy bien souvent, qui allait et venait, et puis qui s'y entend...

— M. d'Arcy? le vieux voisin de mon père, avec qui il s'était brouillé?

— Eh! non. Il est mort depuis longtemps celui-là, je parle de son fils.

— Celui de l'usine?

— Oui, M. Gauthier.

— Et mon père lui a pardonné à lui?

— Dame, il ne lui avait jamais rien fait.

— Ah! je ne sais plus... tout cela est très confus dans ma tête. Il me semble qu'il y a vingt ans que j'ai quitté Harlay, et que c'était une autre que moi qui courait sous ces arbres et à travers cette prairie.

Elle retomba dans le silence, et Véronique reprit son panier pour s'éloigner, mais, avant de s'en aller, elle dit:

— Chère dame, voilà le soleil qui baisse, l'air est doux, c'est vrai, mais la Saint-Martin est dépassée, il ne faut pas s'y fier, il fera tout à l'heure trop froid pour que vous puissiez rester assise là où vous êtes.

Lucie se leva, serra son manteau autour d'elle et rabattit sur ses yeux le chapeau de paille noire qu'elle avait relevé pour mieux regarder le paysage. Elle jeta cependant un regard au loin avant de s'en aller. La lumière douce et transparente éclairait tous les objets distinctement, malgré une brume légère qui semblait agrandir la distance et éloigner l'horizon.

— Il y a du changement à l'extérieur comme à l'intérieur, dit-elle. Je vois certainement là en face de moi un clocher qui n'existait pas autrefois et qui de ce côté-là embellit beaucoup la vue; comme aussi cette tour carrée, à moitié cachée dans le bois, tout en haut de la colline.

— Le clocher est celui de la nouvelle église de Valbriant, que M. Gauthier a bâti tout près de l'usine, et la tour a été ajoutée au petit château de Clairmont qui, bien des gens le disent, est maintenant mieux que l'autre, et d'où la vue est beaucoup plus belle. Au reste, on dit du bien de tout ce qu'il fait, car M. Gauthier est comme le roi du pays.

Si Lucie eût gardé le moindre souvenir d'une conversation qu'elle avait eue avec Véronique cinq ans auparavant, elle eût peut-être été frappée de la grande différence qui existait entre le ton adopté aujourd'hui par cette excellente personne en parlant de leur jeune voisin, et celui d'alors. Mais Lucie avait parfaitement oublié cet entretien ainsi que presque tout ce qui se rapportait au Valbriant et à son maître actuel. Elle ne répliqua rien et parla bientôt d'autre chose. Elle passait ainsi volontiers d'un sujet à un autre : ne s'arrêtant à aucun, surtout s'il fallait l'obliger à ramener sa mémoire en arrière. Plutôt par instinct qu'avec un dessein arrêté, elle cherchait surtout à oublier, et elle redoutait le souvenir du passé, comme elle eût redouté un lieu où elle aurait su d'avance qu'elle ne pourrait faire un pas sans évoquer des spectres.

IV

Le langage nouveau de Véronique Plumet, relativement au jeune propriétaire du Valbriant, n'était qu'un reflet de l'opinion publique qui s'était formée autour d'elle à ce sujet. Si on lui eût dit qu'elle subissait l'influence des temps nouveaux et obéissait à la royauté du jour, elle eût été aussi surprise que M. Jourdain et, de plus, elle eût pensé qu'on lui disait une injure.

Et, en réalité, ce n'était point l'opinion du village qui avait modifié la sienne, c'était celle du comte Geoffroy. Lorsqu'elle avait vu son maître rouvrir les portes de sa demeure à son jeune voisin; lorsqu'elle lui avait vu prendre un intérêt vif et soutenu aux changements opérés dans le pays depuis que Gauthier d'Arcy avait hérité de la fortune de son père; lorsqu'enfin elle l'avait vu s'acheminer un jour vers le Valbriant, bras dessus bras dessous avec son jeune propriétaire, Véronique avait cessé de faire la sourde oreille aux bruits favorables à celui-ci, qui couraient dans tout le voisinage.

On n'y parlait, en effet, depuis trois ans, que de son habileté, de sa générosité, de l'infatigable travail auquel il se livrait.

— Il ne peut pas y avoir de paresseux avec un homme comme celui-là qui ne se repose jamais.

— Oui, c'est comme cela qu'on devient riche.

— Riche? oui, c'est sûr qu'il l'est, mais il donne autant qu'il gagne. Il n'y a pas de pauvres aux environs du Valbriant, ou ce sont des vauriens. Il veut qu'on travaille, c'est vrai, mais dame, aussi les ouvriers y vont de bon cœur; ils sont bien payés, bien logés, bien soignés quand ils sont malades. Leurs enfants ont une école où ils les envoient pour une toute petite somme, et pour rien du tout s'ils en ont beaucoup et qu'ils soient un peu gênés. Et puis, donc,

une belle église comme qui dirait à eux, et une musique qu'ils font eux-mêmes et qu'on vient de loin, le dimanche, pour entendre.

Tels étaient, à peu près, les propos divers qui, après avoir circulé dans le pays, étaient répétés par Pierre, Valentin ou d'autres dans la chambre brune où trônait Véronique, laquelle, après les avoir longtemps écoutés en silence d'un air incrédule, avait fini, ainsi qu'on l'a vu, par se rendre à l'avis commun, en répétant seulement encore de temps en temps, comme pour l'acquit de sa conscience : « C'est tout de même étonnant qu'un grand seigneur se fasse marchand... mais enfin, puisque M. le comte trouve cela bon, il faut qu'il y ait quelque chose. »

Il y avait en effet quelque chose, et quelque chose de fort digne de l'attention d'un homme qui avait autant réfléchi que le comte Geoffroy, dans la situation que s'était faite, en peu d'années, à force de courage, d'intelligence, de persévérance et d'abnégation, le jeune maître du Valbriant.

« Ce qui manque à ce temps, s'était souvent dit le comte Geoffroy dans ses longues méditations solitaires, ce n'est pas l'esprit, ce n'est pas la bravoure, ce n'est pas même le dévouement à une cause jusqu'à l'oubli de soi-même, tout cela se rencontre. Ce qui manque, ce sont des caractères, ce sont des hommes qui sachent vouloir, vouloir de nobles choses et les vouloir toujours avec suite, avec fermeté; des hommes que n'aveugle point la vanité, que l'intérêt personnel ne touche point, dont la conscience parle haut, qui savent l'entendre et n'écouter qu'elle. »

Oui, le comte Geoffroy avait rêvé cet idéal, tout en reconnaissant que, parmi tous les hommes qui avaient illustré son temps, à peu près aucun ne l'avait réalisé. Qu'eût-il pensé du nôtre?

Le hasard l'avait un jour rapproché de Gauthier d'Arcy. Plusieurs de ses préventions contre lui s'étaient évanouies à cette première rencontre; il l'avait invité à revenir à Harlay, et peu après, il avait recherché lui-même l'occasion d'aller visiter avec lui l'établissement industriel qu'il dirigeait avec toute l'habileté qu'une éducation spéciale lui avait fait acquérir, mais avec des notions plus hautes que celles de l'habileté ou du succès matériel, et, disons-le, avec un souci du bien-être moral de la population dont il s'était entouré et un sentiment religieux que n'avait point connu la génération à laquelle appartenait le comte Geoffroy.

Il éprouvait parfois à cet égard quelque surprise, mêlée à un intérêt puissant. Gauthier ne prêchait ni ne posait; seulement, il comprenait clairement qu'elle était la base immuable de la vertu et de l'honneur, et, partant de là, il suivait simplement et résolument la voie qui s'ouvrait devant lui. L'honnêteté et la justice consti-

étaient à ses yeux la seule habileté qu'il y eût au monde. Le succès ne pouvait être mérité et atteint que par le travail, la lutte et le sacrifice. Les ambitions ordinaires qui passionnent les hommes, aussi bien que les tentations qui les entraînent, le laissaient indifférent. Il lui semblait que ni son cœur, ni son âme, ni son esprit, n'étaient aussi faciles à satisfaire que ceux des hommes de son âge; du reste, il s'occupait peu de lui-même. Il marchait dans la vie avec un but déterminé, une ferme croyance et, sur quelques-uns des sujets qui étaient l'objet des disputes de son temps, des opinions assez arrêtées, qui n'étaient pas celles de tout le monde.

C'était là, on le voit, un homme fort différent du vieux vicomte d'Arcy, avec lequel Geoffroy de Bois d'Harlay s'était brouillé. Celui-là n'avait songé, en transformant son château en usine, qu'à occuper l'activité que la fin de sa carrière militaire laissait sans objet. Il se trouvait avoir, pour cette nouvelle occupation, des aptitudes singulières. Il fit donc rapidement de bonnes affaires, tout en satisfaisant son humeur frondeuse, ses antipathies politiques et un certain penchant pour la démocratie auquel étaient facilement enclins ceux qui, d'autre part, avaient servi avec enthousiasme le régime le plus autoritaire qui ait jamais régi la France. Cet héritage passa entre les mains de son fils en fort bon ordre matériellement, mais totalement dénué du souffle qui l'animait aujourd'hui. C'était un corps bien organisé auquel Gauthier avait donné une âme.

Tout cela avait vivement intéressé le comte Geoffroy. C'était un jour qui s'ouvrait pour lui sur un monde nouveau, différent de celui de sa jeunesse et meilleur, il ne faisait aucune difficulté d'en convenir, car la fermeté des opinions du comte Geoffroy était exempte aussi bien d'esprit de routine que d'aveuglement. Depuis quelques années d'ailleurs, il avait trop souffert pour ne pas se sentir profondément dégoûté de cette traînée d'esprit voltairien, à l'influence desséchante et empoisonnée de laquelle aucun homme de son âge, à quelque parti qu'il appartînt, n'avait échappé. La vigueur, la fraîcheur des opinions de Gauthier, son caractère viril, son intelligence pratique et son énergique initiative, répondaient d'une façon imprévue à quelques-unes des pensées qui s'étaient formulées dans son esprit pendant ses longues méditations et réveillaient, d'autre part, dans son âme ses croyances endormies.

Les promenades dans la direction du Valbriant devinrent fréquentes, et ces visites, que son jeune voisin venait parfois lui rendre, apportaient dans le manoir de Harlay le seul rayon de lumière qui y eût pénétré pendant le sombre isolement du vieux châtelain. Mais depuis l'événement qui lui avait rendu sa fille, le comte Geoffroy, il faut le reconnaître, n'avait plus pensé qu'à elle

et toutes les questions industrielles, sociales, morales, qui l'intéressaient si vivement un mois auparavant, cessèrent pour un temps de le préoccuper.

Les communications avec le Valbriant furent naturellement interrompues, car Lucie se refusait à voir qui que ce fût, et même lorsque ses forces revenues lui eurent permis d'entreprendre des promenades assez longues hors de l'enceinte du parc, elle se dirigeait à dessein du côté où elle était le plus sûre de ne rencontrer personne. Son père, qui cédait à tous ses désirs, pouvait mieux qu'un autre seconder celui-là. Personne autant que lui ne connaissait les chemins les plus solitaires des bois environnants. Personne ne les avait plus recherchés et parcourus que lui. Maintenant que sa fille lui était rendue et qu'il revoyait ces mêmes sentiers, il s'apercevait de leur pittoresque beauté et s'étonnait de les avoir choisis naguère uniquement parce qu'ils étaient tristes.

Pendant les premiers jours, la réserve de Lucie lui avait semblé de la froideur, et, encore plein du remords qui avait empoisonné sa vie, il croyait y voir du ressentiment. Mais il comprit bientôt que, loin de nourrir d'amers souvenirs, elle cherchait à tout oublier, et que sa tâche, à lui, n'était autre que de la seconder. Un jour viendrait peut-être où elle pourrait penser tranquillement au passé et en parler avec calme; mais ce jour n'était pas venu encore, et bientôt Geoffroy ne songea plus à le regretter. Avoir recouvré son enfant, l'avoir toute à lui, être seul chargé de la rendre heureuse, il y avait là pour lui une satisfaction si grande, qu'il eût été presque jaloux de la partager. Il se trouvait heureux comme il avait cru ne plus le pouvoir être jamais, comme jamais peut-être il ne l'avait été, depuis les jours agités et passionnés de sa jeunesse lointaine.

Lucie se sentit donc libre d'aller et venir selon son bon plaisir aussi bien que de rester librement dans sa chambre, trouvant son père toujours prêt à lui répondre, lorsqu'elle était disposée à causer, et ne rencontrant point dans ses yeux un regard interrogateur ni surpris lorsque, comme cela lui arrivait souvent, il lui plaisait de demeurer silencieuse pendant des heures entières. Si Geoffroy eût suivi pas à pas sa fille pendant les quatre années écoulées, il n'aurait pu agir avec plus de prudence ni traiter ce cœur malade d'une main plus habile. Elle avait subi les effets de l'égoïsme, de l'indifférence et de la tyrannie. Elle ne s'était jamais sentie aimée, elle s'était toujours sentie esclave. Aujourd'hui elle vivait dans une atmosphère tout imprégnée de tendresse et de liberté, environnée de l'amour prévoyant de son père, comme de la lumière du soleil qui éclaire même les objets sur lesquels ne tombent pas ses rayons.

Lorsque le comte Geoffroy avait été assuré du retour de sa fille, non pour quelques jours, mais pour une durée de temps qui peut-être serait sa vie tout entière, il se mit non seulement à embellir l'appartement qui lui était destiné, mais à transformer le vieux salon qui n'était plus guère qu'une galerie insuffisamment meublée et servant principalement aux perambulations solitaires du maître de la maison. Maintenant la vieille boiserie était ornée de plusieurs tableaux — modernes, mais choisis par un connaisseur — mêlés à de beaux portraits de famille que le comte Geoffroy avait laissés en caisse pendant les années qui avaient suivi 1830, et que sa femme, pour un tout autre motif que le sien, n'avait pas plus que lui songé à suspendre. Il obéissait à la tristesse et au découragement. Elle, au contraire, à la ténacité de ses espérances. Il n'avait plus le courage d'embellir un château devenu pour lui un lieu d'exil. Elle se refusait à croire à la durée de cet exil et, dans sa pensée, les portraits de famille attendaient seulement au grenier l'heure où ils iraient reprendre leur place dans leur salon de Paris. Aujourd'hui enfin, ils avaient repris, dans celui d'Harlay, une place qui semblait leur convenir mieux que tout autre, et on eût été étonné de les trouver ailleurs. Des rideaux de velours rouge aux fenêtres, une table ronde couverte de livres et de brochures. A l'extrémité de la chambre, tournant le dos à la profonde embrasure d'une fenêtre plus large que les autres, un grand bureau; plus près, un piano; à côté de la cheminée, un canapé en face d'un grand fauteuil; çà et là des meubles anciens — acquis récemment, il faut le reconnaître, mais en parfaite harmonie avec le caractère de cette vaste pièce — complétaient un ensemble à la fois riant et reposant, bon pour le monde si on voulait l'y admettre, non moins bon pour la solitude et surtout pour la solitude à deux, la meilleure de toutes.

Ce salon était maintenant le domaine exclusif de M^{me} de Livernois. Son père avait fait remettre en ordre pour lui-même une bibliothèque adjacente, jadis son cabinet de travail, mais abandonné pendant les années de sa solitude désolée. Maintenant il s'y était établi de nouveau et il s'y retirait dans la matinée, rangeant, époussetant, rouvrant ses livres avec la sensation d'un homme dont l'esprit, longtemps troublé, est redevenu libre, ou qui, après une longue maladie, recouvre la santé. Toujours prêt cependant à tout quitter lorsqu'il voyait entrer sa fille dont les apparitions étaient fréquentes, soit pour lui demander un livre et demeurer ensuite près de lui causant ou rêvant, soit pour l'avertir que l'heure de la promenade était venue : promenade qu'ils faisaient toujours ensemble, hormis dans les jours de grande taciturnité auxquels elle

était encore fort souvent sujette. Ces jours-là, elle profitait de la liberté qui lui était laissée pour s'en aller toute seule, et parfois assez loin, sous la seule escorte de son grand chien, fort en état, au surplus, de la défendre, dans le cas improbable où elle aurait eu besoin de l'être.

Un jour, seule ainsi avec Lion — c'était le nom de son chien — elle s'était acheminée dans la direction de la ferme, où ses visites étaient devenues fréquentes. Mais, apercevant de loin Madeleine la fermière, à la loquacité de laquelle elle n'était pas ce jour-là disposée à répondre, elle ouvrit une petite porte qui donnait sur la route et sortit du parc par ce côté.

Il avait gelé, le temps était froid, mais brillant et calme. Quoiqu'il n'y eût plus de feuilles aux arbres, les collines étaient encore revêtues de la verdure immuable de leur bois de sapin. Elle longea d'abord un magnifique étang qui était l'une des parures de cette localité, puis gravit un chemin montant par lequel on parvenait à la partie la plus belle de la forêt. Arrivée au sommet, Lucie s'arrêta un instant pour regarder la route sinueuse, le ciel bleu et les coteaux boisés qui se reflétaient dans l'étang comme dans un vaste miroir... Elle demeura assez longtemps immobile. Tout était si paisible dans ce paysage! et la paix était pour elle chose si nouvelle et si délicieuse, qu'elle la savourait avec une sorte d'enivrement silencieux. Elle en remerciait Dieu tout bas... elle eût craint d'en parler de peur de la troubler. Elle redoutait jusqu'au son de sa propre voix...

Elle demeura là assez longtemps ensevelie dans ses pensées, puis enfin elle continua lentement sa promenade, rappelant de temps en temps Lion, lorsqu'il faisait de trop longues excursions au fond du bois. Elle ne pensait rien de précis. Elle jouissait seulement de la solitude, du beau temps, et d'une sensation oubliée qu'elle sentait renaître au fond d'elle-même; une sensation qu'elle n'aurait pas su dépeindre, qu'elle n'eût pu formuler que par les mots : « Est-ce bien moi qui suis si calme?... Ce repos est-il vraiment ma vie... ou bien un rêve qui va s'évanouir? Mon cœur va-t-il recommencer à battre trop fort et à me faire mal comme autrefois? »

Elle approchait de la lisière du bois de sapins, et bientôt elle se trouva sur la grande route. Elle l'évitait habituellement, de peur de rencontrer des passants; mais c'était le plus court pour revenir à la maison, et elle avait perdu tant de temps en route, que maintenant l'heure la pressait. Lorsqu'elle était seule, son père s'inquiétait dès qu'elle s'attardait le moins du monde, surtout au jour tombant. Elle marcha donc un peu plus vite, rappelant encore une fois Lion, et lui faisant comprendre qu'il fallait renoncer aux excursions.

sions lointaines, et escorter maintenant sérieusement sa maîtresse. Lion comprit, il ne s'égara plus à droite et à gauche; il se borna à la devancer paisiblement, en courant assez loin devant elle avec cet empressement de tous les animaux auxquels on fait reprendre le chemin du logis.

Courant ainsi de fort bonne humeur, il passa brusquement près d'un enfant de cinq à six ans, qui ramassait des cailloux à la lisière du bois. Lion était doux comme un agneau et avait les intentions les plus pacifiques : les grands chiens sont d'ailleurs les plus inoffensifs de tous, d'ordinaire, pour les enfants. Mais l'enfant dont nous parlons ne le comprit pas ainsi, il se leva en poussant des cris d'effroi, et il se mit à courir pour rejoindre sa grand'mère qui attachait un fagot de l'autre côté du chemin, lorsque ses petites jambes lui firent défaut, et il tomba par terre, presque sous les pieds d'un cheval au grand trot, qui venait détourner soudainement le coin, fort abrupte en cet endroit de la grande route. La vieille femme s'élança en jetant un cri perçant. Heureusement le cheval était monté par un homme dont le coup d'œil était rapide et la main ferme. L'animal arrêté brusquement se cabra, puis fit un dangereux écart et eût probablement emporté un cavalier moins sûr de son fait. Mais en deux minutes son maître l'eut calmé et il le ramena à la place où la grand'mère était demeurée, tout effrayée, tenant dans ses bras l'enfant qui pleurait toujours.

— C'est vous, mère Marcelle, dit une voix mâle et sonore avec un accent d'autorité mêlé de bonté et de bonne humeur.

— Oui, monsieur Gauthier, c'est moi ben sûr.

— Pourquoi laissez-vous ce petit tout seul au milieu de la route? Elle est ordinairement déserte à cette heure-ci, je ne pouvais pas m'attendre à le trouver là.

— Ben sûr que non. C'est le gros chien qui lui a fait peur.

— Quel chien?

— Dame, ce beau grand chien noir et blanc qu'appartient à la fille de M. le comte.

En ce moment Lion, qui était retourné en arrière pour s'assurer que sa maîtresse le suivait, reparut en courant. A sa vue, les cris de l'enfant recommencèrent de plus belle.

— Voyons, Blaisot, tais-toi, dit M. Gauthier d'Arcy, c'est bien le petit Blaisot, n'est-ce pas, quel âge a-t-il?

— Oui, monsieur, c'est ben sûr mon petit Blaisot, il va sur ses six ans, dit la grand'mère.

— Eh bien! à six ans, un garçon ne pleure plus et ne crie pas parce qu'il voit un chien, surtout un beau chien comme celui-ci, poursuivit-il, en passant sa main sur la tête de Lion, qui s'était

rapproché amicalement et qui se laissait caresser avec la plus grande complaisance.

Lion sortait souvent sans accompagner sa maîtresse, et dans ses courses indépendantes il avait plus d'une fois déjà rencontré le maître du Valbriant, ce qui explique leur intimité actuelle.

— Au lieu d'emmener ce petit au bois avec vous, mère Marcelle, poursuit M. d'Arcy, vous feriez bien mieux de l'envoyer à l'école. On lui apprendrait à ne pas avoir peur, et d'autres choses encore fort utiles.

— On l'y enverra, on l'y enverra, monsieur Gauthier, après la Saint-Jean, quand il aura ses six ans révolus.

— Allons, c'est bon, à la Saint-Jean je vous le rappellerai...

— C'est que, dame, monsieur, je n'ons plus que lui, ce pauvre petiot, depuis que son père...

— Je sais, je sais, mère Marcelle, dit M. d'Arcy avec bonté, personne ne l'a pleuré plus que moi, votre fils ! C'était le plus brave homme et le meilleur ouvrier du Valbriant, ce pauvre Gervais.

— Et puis la mère du petit qu'est morte aussi !

— Oui, tout cela est fort triste et je vous plains beaucoup, mère Marcelle, mais c'est justement pour cela qu'il faut bien élever cet enfant.

— C'est ben sûr. Je vous le promets, monsieur Gauthier.

— Eh bien ! j'y compte, mère Marcelle, à la Saint-Jean nous en reparlerons. Bonsoir.

— Bonsoir, monsieur..., et ben des fois merci, encore pour les deux couvertures de laine que vous...

Mais M. Gauthier d'Arcy avait poursuivi son chemin, il était déjà trop loin pour l'entendre. Il allait cependant maintenant au pas, regardant très attentivement devant lui. Enfin il aperçut M^{me} de Livernois marchant lentement, son long voile noir rejeté en arrière. Depuis sept ans il ne l'avait vue qu'une seule fois, — et cette seule fois sans qu'elle le sût. — Elle était bien changée, mais c'était bien elle. Il l'eût reconnu à l'instant en quelque lieu de la terre qu'il l'eût rencontrée. Lorsqu'elle passa près de lui, il ôta son chapeau et lui fit un salut respectueux. Lucie, surprise, le lui rendit sans deviner qui ce pouvait être. Le jour tombait. Elle n'avait pu voir distinctement de loin la petite scène dans laquelle Lion avait joué un rôle. Elle ne put pas discerner davantage les traits de celui qui venait de la saluer. Elle continua son chemin sans se retourner et sans s'apercevoir que le maître du Valbriant arrêtait son cheval afin de la suivre des yeux, jusqu'à ce qu'il l'eût vue disparaître au tournant de la route.

M^{me} A. CRAVEN.

La suite prochainement.

LA MORALE ÉVOLUTIONNISTE¹

L'ÉTAT MORAL PRIMITIF DE L'HUMANITÉ
ET LES PROGRÈS DE LA MORALE

L'homme étant distinct de l'animal et possédant des facultés supérieures dont le langage et la grammaire sont le signe et l'organe, les sociétés humaines gouvernées par la raison et les sentiments moraux, étant tout à fait différentes des associations formées chez les animaux par des instincts aveugles, il n'y a pas lieu de chercher chez les animaux les origines des principes de morale qui existent chez les hommes. La théorie de l'évolution appliquée à la morale s'écroule de toutes parts ; elle n'est fondée sur aucune raison sérieuse, et les explications qu'elle fournit ne rendent nullement compte des phénomènes dont elle prétend découvrir la cause.

Mais nos adversaires, vaincus sur le terrain des principes et condamnés par l'examen comparatif de la nature de l'homme et de celle de l'animal, se rejettent sur l'histoire de l'humanité et prétendent trouver, dans ce que la science nous apprend sur la haute antiquité de l'homme, la confirmation de leurs théories. Cette évolution que vous déclarez impossible, nous disent-ils, elle a existé. L'homme a commencé par être sauvage, c'est-à-dire dépourvu de moralité, et quant à ce qui concerne le cœur et la conscience, semblable à l'animal. Les premiers hommes n'avaient aucune idée du bien et du mal, ils ne suivaient que leurs instincts et leurs passions ; les lois naturelles les plus sacrées pour nous leur étaient inconnues. Inconnue des premiers hommes, la loi morale, que nous voyons se développer graduellement et devenir de siècle en siècle plus pure et plus belle, ne saurait être que l'œuvre des sociétés humaines. Tel est l'argument auquel je vais essayer de répondre.

I

Avant de discuter les faits sur lesquels repose cette argumentation, il importe de bien considérer la valeur de la démonstration

¹ Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1885.

elle-même. Supposons pour un instant qu'il soit avéré que les hommes primitifs étaient absolument dépourvus de moralité et ne se sont développés que graduellement, serait-on en droit de tirer de ce fait la conclusion que soutiennent les évolutionnistes? Serait-on en droit de dire que la morale est l'œuvre de la société et que, par conséquent, elle est relative et contingente? Nullement. Si, en effet, les premiers hommes, dans l'hypothèse que nous admettons, ne sont pas pourvus d'idées morales, ils sont tout aussi dépourvus d'institutions sociales : ce sont encore des individus bruts, non agrégés dans l'ignorance d'une société. La société, dans ce système, ne serait pas antérieure à la morale, elle lui serait contemporaine. Notions morales et institutions sociales se seraient développées ensemble, agissant sans doute les unes sur les autres, mais sans que les unes puissent réclamer, par rapport aux autres, l'avantage d'en être le principe et la source.

Dans ce développement graduel d'une humanité complètement barbare à l'origine, les idées morales et les formes sociales, y compris la famille elle-même, n'auraient qu'une source unique et commune, la nature humaine et ses instincts, qui, non encore manifestés à l'origine, auraient graduellement passé de la puissance à l'acte, comme les divers membres cachés dans l'embryon d'un être organisé. On n'aurait donc pas le droit de dire que la morale est l'œuvre de la société, ou la société l'œuvre de la morale : l'une et l'autre seraient le produit de la nature humaine et des circonstances au milieu desquelles elle s'est développée. On voit par là combien est importante, dans l'étude de cette question, la thèse fondamentale que nous avons exposée et démontrée plus haut, à savoir la différence d'espèce, et non simplement de degré, entre les facultés de l'homme et celles de l'animal. C'est en effet en supposant, contrairement à l'expérience, qu'une société *animale* existant sans moralité, comme celle des abeilles, a pu se transformer en une société humaine, que l'on a pu dire que la société et les instincts sociaux étaient antérieurs aux notions morales et pouvaient en être considérés comme le principe.

Mais nos adversaires sont obligés d'abandonner eux-mêmes cette hypothèse nécessaire à leur système. La continuité prétendue entre l'homme et l'animal est tellement contraire aux faits, qu'ils se voient obligés de supposer, entre les antiques sociétés animales et les sociétés humaines, une période de complète barbarie dans laquelle auraient vécu les premiers hommes. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils comprennent, comme nous, que dès qu'il s'agit de l'homme, tout ce qui précède n'est rien, et qu'il faut recommencer à nouveau. L'homme sauvage sans aucune moralité et l'anthropoïde qui

devient graduellement un être moral s'excluent l'un l'autre. Herbert Spencer paraît l'avoir senti lui-même et se demande pourquoi l'humanité, dont, suivant lui, la monogamie est la forme de mariage naturelle, n'est pas arrivée de suite à cette forme, comme les sociétés animales, qui ont dès l'origine les mœurs qui conviennent à leur durée et à leur progrès. Sa réponse est faible, et on ne voit pas comment la barbarie initiale des hommes s'accorde avec le progrès continu des mammifères¹. Du moment en effet qu'il faut supposer que les sociétés humaines succèdent non à des sociétés animales, mais à un état sauvage dans lequel les liens sociaux n'existent pas, il n'est plus permis d'attribuer aux préjugés sociaux et aux châtiements infligés par les lois civiles l'origine des notions de bien et de mal. A l'époque primitive où ces notions manquent, il n'y a encore ni opinion publique ni tribunaux.

Les évolutionnistes ont essayé, il est vrai, d'apporter à l'appui de leur thèse des faits plus convaincants. Ils ont essayé de montrer des sociétés humaines toutes constituées, dans lesquelles les idées morales et religieuses n'auraient pas existé encore. C'est la Chine qui a servi de base à cette argumentation. Certains auteurs ont prétendu que le peuple chinois, dans sa haute antiquité, était athée, dépourvu de l'idée du devoir, et qu'il n'avait qu'une morale utilitaire fondée sur les besoins de la société. Malheureusement pour la théorie, la vieille littérature chinoise, une fois manifestée à l'Europe et traduite dans nos langues, a rendu relativement aux croyances antiques un témoignage tout différent. Les monuments de cette littérature nous ont montré un peuple très religieux, professant un théisme très pur, presque dégagé de polythéisme, et croyant à une morale tout à fait religieuse. Les Chinois athées et utilitaires sont les Chinois modernes, semblables à nos rationalistes européens. Au contraire, la morale obligatoire, établie et sanctionnée par un pouvoir céleste, est la doctrine des époques les plus anciennes des peuples dont le souverain s'honore du nom de Fils du Ciel².

On a cru aussi découvrir une société sans religion et sans morale, ayant néanmoins une puissante civilisation matérielle, dans les peuples primitifs de la Chaldée et de la Médie, dans ces Touraniens affiliés aux Tartares et aux Chinois qui avaient, disait-on, habité les premiers les bords de l'Euphrate et avaient inventé l'écriture cunéiforme. Mais les Touraniens de la Chaldée n'ont pas été plus fidèles que les Chinois à la théorie évolutionniste. D'abord

¹ Herbert Spencer, *Data of Sociology*, p. III, chap. VIII.

² Voy., sur ce sujet, les articles de Mgr de Harlez, sur la religion de l'antiquité chinoise publiés dans la *Controverse*.

ils sont fort peu en faveur en ce moment et leur existence même est contestée¹. De plus, nous ne savons absolument rien sur leurs mœurs et leurs croyances. Dès lors le fait qu'ils fussent dépourvus de morale et de religion est une assertion purement gratuite. Donc, même en admettant l'état sauvage primitif de l'humanité, même en admettant que les idées morales et religieuses étaient nulles à cette première époque, on n'est pas en droit de conclure que la morale soit postérieure à l'existence des sociétés et qu'elle soit leur œuvre.

Il serait également contraire à la bonne logique de tirer de l'état sauvage primitif l'idée que la morale est relative et contingente. En effet, de ce que les hommes auraient acquis graduellement les idées morales, il ne s'ensuivrait nullement que ces idées ne soient pas absolues. Les vérités scientifiques, les lois des mathématiques, les principes de l'astronomie, ont été l'objet de découvertes successives. L'humanité ne s'est mise que lentement en possession de ces vérités, et pourtant qui doute que ce ne soient de vraies vérités, des vérités objectives, indépendantes de la connaissance que l'homme peut acquérir. Les lois de Newton étaient aussi vraies au temps de Thalès que de nos jours, et elles ne cesseraient pas d'être vraies parce que des opinions contraires prévaudraient dans l'humanité.

Pourquoi ne pas accorder aux notions morales le même caractère de vérités absolues? Une fois connues, elles entraînent l'assentiment des hommes. Divisés quant à leurs mœurs et quant à certaines règles de conduite, les hommes de tous temps et de tous pays s'accordent à reconnaître dans l'Évangile un code parfait de morale. Que ce code vienne du ciel par révélation, ou que les hommes l'aient inventé, peu importe en ce moment pour la question qui nous occupe. La conscience humaine, une fois instruite, reconnaît l'Évangile comme une vérité morale absolue, tout aussi bien que la raison reconnaît la géométrie et l'astronomie pour de vraies sciences. L'état sauvage primitif et le développement progressif de la morale ne seraient donc nullement des arguments valables en faveur de la théorie évolutionniste. Renfermé dans le sein de l'histoire de l'humanité, ce progrès supposé des idées morales ne diffère pas des autres progrès humains, et diffère au contraire du tout au tout du prétendu progrès animal qui conduirait le polype et le zoophyte à devenir un homme en passant par l'intermédiaire d'une longue série d'animaux. Nous pourrions donc nous arrêter ici et, après avoir enlevé aux évolutionnistes ce dernier argument, prononcer contre

¹ Le P. Delattre a prouvé que les Touraniens de la Médie sont imaginaires. Quant à ceux que l'on a su trouver en Assyrie, aux Acadiens et aux Sumériens, ils sont, quant à leur origine, l'objet de vives controverses.

leur doctrine une condamnation définitive. Mais nous pensons qu'il y a mieux à faire.

Cette question de l'état du premier homme présente en elle-même un vif intérêt. S'il était prouvé que l'homme primitif a réellement été dépourvu de notions morales, l'universalité de ces notions serait affaiblie, et, bien que leur autorité absolue pût être défendue en bonne logique, l'idée naîtrait aisément dans les esprits que la morale, ayant commencé d'exister, pourrait périr comme toute chose qui commence. Ce serait un argument, moins en faveur de l'évolutionisme proprement dit qu'en faveur du scepticisme moral, doctrine singulièrement commode à cause de la liberté qu'elle laisse aux passions, et que Montaigne a si bien caractérisé en l'appelant un oreiller de paresse. Nous croyons donc qu'il sera utile de prouver que l'homme sauvage primitif n'est point une vérité historique, mais une simple hypothèse ou plutôt une espèce de mythe ou de légende qui n'a rien à faire avec la vraie science. Nous essayerons ensuite de donner, sur l'origine de l'humanité et sur celle de la morale, une autre théorie tout autrement vraisemblable et conforme avec les faits, et de substituer ainsi une histoire, sinon certaine, du moins probable et admissible, du développement des notions religieuses et morales dans l'humanité, à l'histoire imaginaire inventée par les évolutionnistes.

II

Comment l'humanité a-t-elle commencé à vivre sur cette terre? Les premiers hommes étaient-ils de véritables sauvages? et les véritables sauvages sont-ils absolument sans moralité? Avant d'entamer l'étude de cette question, il convient d'examiner si elle peut être résolue avec certitude. Or, si nous écartons le témoignage de la révélation biblique, nous pouvons dire que nous n'avons aucun moyen certain de connaître l'origine de l'humanité? Pour connaître avec certitude ce qu'a été le premier homme, il faudrait avoir sur cette époque primitive des documents historiques. Or l'histoire ne commence que beaucoup plus tard : chez tous les peuples, elle est précédée, en ce qui concerne les origines, d'une préface légendaire et mythologique dont on ne peut tirer aucun argument historique certain. La Bible seule contient un récit exempt de mythologie, mais ce récit n'a pour garant que l'autorité de Moïse qui vivait à une époque trop éloignée des premiers temps de l'humanité pour que son témoignage ait la certitude qu'exige l'histoire.

Il est permis, en effet, et je crois pouvoir ajouter, il est nécessaire aujourd'hui d'abandonner les anciens systèmes de chronologie fondés

sur l'interprétation trop littérale de certaines généalogies bibliques. Quelle que soit la difficulté de l'exégèse de ces passages, il faut céder à la démonstration, maintenant rigoureuse, d'une antiquité de l'homme beaucoup plus grande et dont les limites ne peuvent dès lors être fixées que par l'histoire profane. Les annales de l'Égypte et de la Chaldée nous montrent des civilisations déjà pleinement constituées avant l'époque où les plus larges systèmes de la chronologie biblique placent le déluge, et la géologie oblige de remonter plus haut encore. Il faut donc renoncer complètement au vieil argument des livres d'apologétique d'autrefois, selon lequel la véracité de Moïse pourrait être établie, en observant qu'entre Adam et lui, il n'y a eu qu'un petit nombre de témoins interposés. Tout au contraire, il est certain qu'il y a trop loin entre les origines et l'époque où la tradition hébraïque a été mise par écrit pour que cette tradition puisse posséder une certitude historique.

La certitude que nous possédons, comme chrétiens, sur l'origine de l'homme repose sur un autre fondement. Elle s'appuie sur la parole divine et l'inspiration du texte sacré, laquelle, à son tour, nous est garantie par les faits surnaturels, cette fois pleinement historiques, que nous atteste le Nouveau Testament. Nous en sommes donc réduits, si nous voulons étudier par la raison seule et sans nous appuyer sur la foi, les origines de l'humanité, à des inductions et à des hypothèses. Il est également impossible de prononcer avec certitude, par la raison, que le premier homme a été un sauvage proche de l'animal, ou qu'il a été un simple enfant, ou un adulte possédant une science déjà étendue. Ces questions sont insolubles par la science humaine. Examinons néanmoins les arguments probables apportés en faveur de l'état, non seulement sauvage, mais semi-bestial des premiers hommes. Ils sont au nombre de trois principaux :

On s'appuie d'abord sur l'hypothèse que, la civilisation étant le résultat d'un progrès, les êtres actuels les moins civilisés, c'est-à-dire les sauvages, doivent être considérés comme des types des premiers hommes, comme des hommes primitifs restés en dehors du courant du progrès. Or, dit-on, les vrais sauvages sont des êtres sans moralité et sans religion, ainsi ont dû être les premiers hommes.

Le second argument se tire des découvertes paléontologiques. Les premiers hommes dont nous trouvons les restes, ceux des temps quaternaires, ne connaissaient pas les métaux ; ils habitaient dans des cavernes et vivaient de leur chasse ; ce sont là les véritables premiers hommes. D'après la grossièreté générale de leur vie, on doit supposer que les idées morales leur étaient inconnues comme les notions scientifiques.

Une troisième preuve se tire des récits des anciens historiens. On y trouve sur les mœurs des peuples antiques des renseignements qui montrent que la plupart des lois morales étaient inconnues des anciens peuples et n'apparaissent qu'avec la civilisation.

Discutons chacun de ces trois arguments. Et d'abord les sauvages actuels sont-ils vraiment les types des premiers hommes? Sont-ils des soldats retardataires restés en route, pendant que le reste de l'armée humaine marchait dans la voie du progrès. On ne donne aucune preuve de cette assertion. Elle suppose que l'humanité ne peut être que dans deux états, à l'état de progrès ou à l'état stationnaire. Si cela était vrai, tout ce qui n'a pas avancé serait resté dans son état antérieur.

Mais il y a une troisième alternative : il y a celle de la décadence. Des peuples civilisés peuvent retourner à la barbarie ; des peuples barbares peuvent retourner à l'état sauvage. L'histoire nous en présente de nombreux exemples. Les Kabyles de l'Algérie sont les descendants des habitants civilisés de l'Afrique romaine. La Mésopotamie, l'une des plus anciennes patries de la civilisation, est maintenant à l'état barbare. Plus récemment, nous trouvons dans les régions méridionales de l'Afrique, les Boërs, qui sont des colons hollandais retournés à un état demi-sauvage. Les traditions recueillies par les premiers conquérants de l'Amérique indiquent que les sauvages des Antilles avaient jadis été civilisés et étaient retombés dans l'état d'ignorance grossière où ils ont été trouvés.

Si de plus on observe que les peuples les plus dégradés sont les habitants de certaines îles éloignées, telles que l'Australie, la Nouvelle-Guinée, ou des extrémités des continents, telle que la Patagonie, il y a lieu de croire que ce sont des races inférieures pourchassées par d'autres races plus fortes, et condamnées à lutter contre des difficultés de vie plus grandes et une nature plus hostile. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, ces peuples soient tombés dans un état croissant de barbarie. Cette remarque est due à un philosophe anglais qui a traité cette question avec une haute compétence, le duc d'Argyle. La dégénérescence des races humaines, la décroissance de la civilisation est donc un fait qui s'est réalisé souvent et que l'on peut toujours supposer. Cette décadence est bien plus vraisemblable que l'état stationnaire. Il est probable que là où l'homme n'avance pas il recule. Dès lors il n'y a aucune raison d'assimiler l'état des sauvages les plus dégradés à celui des premiers hommes. Et lors même que nous admettrions que, parmi les peuples actuellement sauvages, il en est quelques-uns qui soient restés ce qu'étaient nos premiers pères, rien ne permet de supposer que ces types conservés de l'humanité primitive soient les sauvages

tout à fait dégradés, chez lesquels on ne découvre aucune idée religieuse ni morale.

Mais ces sauvages si dégradés existent-ils réellement? Y a-t-il vraiment sur la terre des races humaines chez lesquelles la moralité soit inconnue? C'est encore une question très difficile à résoudre. Rien n'est plus contradictoire que les récits des voyageurs au sujet des peuples sauvages. Les races auxquelles certains auteurs attribuent une absence totale d'idées morales sont louées par d'autres comme possédant des vertus inconnues chez les peuples civilisés. Pour n'en citer qu'un exemple, les habitants de la Terre-de-Feu sont cités par certains voyageurs comme les plus dégradés des êtres. Darwin, qui les a visités, se demande si ce sont des êtres humains, tant ils sont hideux; c'est à peine s'ils parlent un langage articulé. Mais, d'autre part, Wirchow, qui a étudié les Fuégiens venus à Berlin, déclare qu'ils ne diffèrent guère, quant au type, des autres hommes. D'autre part, le voyageur Giacomo Bove¹, qui a étudié leur langage, a reconnu chez eux un vocabulaire de trente mille mots et dit que leur langue est très douce. Enfin, dans un voyage plus récent, celui du docteur Hyades, membre d'une mission scientifique au cap Horn, nous lisons ceci. « Les Fuégiens ont un mot pour désigner l'amitié, mais ce sentiment chez eux n'est pas très énergique. Le sentiment de la compassion est encore plus faible; les malades ne sont pas cependant abandonnés et les faibles sont secourus. Il n'y a pas de tradition d'anthropophagie. Les parents aiment les enfants et s'en occupent. A l'âge adulte, on a du respect pour les parents, et les vieillards ne sont jamais maltraités. La femme est assujettie à son mari, mais, pourvu qu'elle soit fidèle, celui-ci ne la maltraite pas. Le sentiment de l'amour est fréquent; la pudeur existe et porte un nom spécial. Le mariage est fondé généralement sur une affection réciproque. La polygamie, que l'usage autorise, paraît cependant être l'exception. La propriété est individuelle; il n'y a pas de chef, pas de hiérarchie sociale, pas d'esclaves. L'industrie se compose de la pêche, de la chasse des animaux, même des oiseaux. On ignore complètement l'agriculture, la céramique, la métallurgie². »

Vous voyez combien ce tableau diffère de l'idée de Darwin, qui voit dans les Fuégiens un intermédiaire entre l'homme et le singe. On comprend que Max Müller ait dit, en parlant de ce témoignage de Darwin : « Darwin a cru voir ce qu'il raconte, mais il a vu le Fuégien avec des yeux darwiniens et à travers son système. » Vous remarquerez aussi qu'il s'agit d'un peuple chasseur, qui n'a pas d'animaux domestiques ni de champs cultivés, et dans lequel la société

¹ *Nineteenth Century*, article de Max Müller : *The Savage*, janvier 1885.

² *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, décembre 1883.

civilisée n'existe pas encore. Or, dans un tel peuple, nous trouvons des vertus de famille et des sentiments moraux. Si donc il était vrai que les Fuégiens représentassent les premiers hommes et qu'ils fussent ce que dit le docteur Hyades, leur témoignage serait directement contraire à la théorie d'Herbert Spencer : ils prouveraient que les notions morales ont précédé la civilisation matérielle et politique. Les mêmes contradictions se montrent en général dans les récits des voyageurs, relativement aux peuples sauvages. Elles sont d'ailleurs faciles à expliquer. Il est très difficile de connaître les mœurs des sauvages, et surtout leurs croyances et leurs notions morales, lorsqu'on les aborde pour la première fois. Leur défiance envers les étrangers les empêche de communiquer leurs pensées. D'autre part, lorsque les peuples sauvages sont depuis un certain temps en contact avec les Européens, lorsque leur langage peut être interprété d'une manière suffisante, les sauvages ont déjà perdu leurs anciennes mœurs. Ils ont subi déjà l'influence, soit de la religion qu'on leur a apportée, soit des vices des peuples civilisés. C'est un fait généralement constaté que les sauvages se corrompent très vite au contact des Européens ; d'ailleurs un grand nombre des Européens, qui font le commerce avec les sauvages, ont une moralité inférieure même à celle des cannibales.

Cette raison n'est pas la seule qui rende l'appréciation de l'état moral des sauvages très difficile. Il en est une autre plus importante encore. Il faut distinguer dans les peuples civilisés les doctrines morales et les mœurs pratiques qui en sont souvent très différentes. Chez les peuples qui ont subi l'influence de l'Évangile, les doctrines morales, même celles qui ne prétendent pas à une austérité exceptionnelle, sont toujours dans un certain accord avec la règle religieuse. Cette règle présente un idéal mal réalisé, mais généralement connu et apprécié. Il en est de même, avec toute la différence des deux lois religieuses, chez les peuples musulmans. On peut aussi admettre, bien que dans une mesure plus restreinte, que partout où des écoles philosophiques puissantes comme celles de Platon ou du Portique ont répandu des doctrines morales, ces doctrines subsistent dans la pensée générale des hommes éclairés, quelle que soit d'ailleurs leur conduite privée. Ces doctrines ont pu former en Grèce et à Rome une sorte de code moral des gens éclairés. A défaut de la philosophie proprement dite, une littérature noble, pénétrée du sentiment du beau, présentant sous la forme poétique ou dramatique les luttes de la vertu contre la passion, peut constituer aussi un idéal moral supérieur, présent à beaucoup d'esprits. Telle a pu être en Grèce l'influence des écrits de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, voire même du conservateur

Aristophane. Rien de tout cela n'existe chez les sauvages, ils n'ont ni religion ni enseignement religieux, ni philosophie ni littérature. Que peut-on donc trouver chez eux? Des mœurs diverses selon les pays, des coutumes locales distinctes les unes des autres, les pratiques de certains peuples ou de certaines familles passées en usages; en un mot, toutes les variétés et par conséquent toutes les dégradations des notions morales que l'abus de la liberté, la violence des passions, les conséquences de la famine, de la guerre et du pillage ont pu amener. Quoi d'étonnant à ce que de grandes dépravations morales se rencontrent chez certains peuples? L'équivalent de ces dépravations ne se trouve-t-il pas souvent chez les peuples civilisés? Supposez un étranger, un habitant de l'extrême Orient ou des pays sauvages, qui vienne voyager dans nos pays, et en étudier les mœurs sans s'occuper des enseignements du christianisme et de la portion noble et élevée de notre littérature : la description qu'il fera des mœurs de l'Europe ne ressemblera-t-elle pas, sur beaucoup de points, à ce qui nous est dit par les voyageurs des mœurs de certains peuples barbares?

On peut néanmoins constater, dans les récits des voyageurs, l'existence presque universelle de certaines idées religieuses, de certaines notions d'humanité, d'hospitalité, de respect de la foi jurée, et enfin des sentiments de famille. Les exceptions diverses que présentent certains peuples sont des anomalies partielles, dans lesquelles rien n'autorise à voir une des étapes de la civilisation primitive, ni une lacune véritable dans la conscience humaine. Elles s'expliquent soit par les passions humaines, soit par l'abus de la liberté et l'influence de l'éducation, qui peut transmettre à l'état de coutume des actes vicieux. Aussi, d'une part, rien ne peut prouver que les sauvages actuels soient semblables aux hommes primitifs, et, d'autre part les notions morales et religieuses existent en général chez la plupart des peuples sauvages; elles y sont souvent plus ou moins profondément altérées, mais elles y existent et les anomalies partielles s'expliquent de la même manière que les coutumes vicieuses que l'on trouve chez les peuples civilisés et même chez les peuples chrétiens.

Le second argument en faveur de la sauvagerie primitive se tire de la paléontologie. On a trouvé, dans nos contrées, des ossements humains mêlés aux ossements d'animaux appartenant à une période géologique antérieure à celle où nous vivons. Ces hommes habitaient, dit-on, dans des cavernes; leur vie se passait à la chasse; sans autres armes que des cailloux taillés, ils luttaient contre les ours et les bêtes féroces gigantesques qui habitaient les mêmes contrées. Ces hommes, nous dit-on, sont les vrais hommes

primitifs, et comme ce sont des chasseurs, sans agriculture, sans animaux domestiques, ce doivent être des sauvages sans morale et sans religion. Autant d'assertions hasardées et sans preuves. Qui nous garantit que ces hommes des cavernes sont les vrais hommes primitifs? Pourquoi n'appartiendraient-ils pas à une race inférieure, pourchassée dans des contrées glacées et peu favorables à la vie par des peuples plus forts et mieux armés? Pourquoi ne seraient-ils pas, relativement à l'humanité totale de l'époque quaternaire, ce que sont les sauvages actuels relativement à nous? Si un cataclysme géologique venait à détruire certaines îles de l'Océanie et certaines parties de l'Afrique ou de l'Amérique, les ossements fossiles que l'on découvrirait plus tard ne seraient-ils pas des ossements de sauvages, et un paléontologiste d'une époque future ne pourrait-il pas conclure, avec autant de logique que nos adversaires, que l'humanité était encore sauvage à l'époque où nous vivons?

Supposons d'ailleurs que ces hommes quaternaires soient vraiment nos premiers ancêtres, quelle raison avons-nous de croire qu'ils n'avaient ni religion ni moralité? Ils étaient mal armés contre les intempéries de la nature et contre les bêtes sauvages, leur industrie était dans l'enfance, en quoi cela les empêchait-il de vivre en famille et de respecter la justice? Nous avons vu que les habitants de l'île de Feu pratiquaient ces vertus, quoique vivant de chasse sous un rude climat. Pourquoi nos premiers aïeux, en supposant qu'ils soient représentés par les populations misérables dont nous retrouvons les os, n'auraient-ils pas eu les mêmes principes de moralité? Plusieurs raisons portent à croire qu'ils étaient très supérieurs aux sauvages d'aujourd'hui¹. En premier lieu, ces premiers hommes sont devenus plus tard des hommes civilisés. Ils ont marché dans la voie du progrès, ce que ne font pas les sauvages; ils leur étaient donc supérieurs sous certains rapports. En second lieu, nous trouvons de très bonne heure, chez ces hommes préhistoriques, un développement esthétique très marqué. Les dessins gravés sur la pierre ou sur des cornes de renne indiquent chez eux le sentiment du beau. Or le bien est très voisin du beau, le développement esthétique indique un développement moral parallèle; sans doute, ce lien n'est pas certain, mais il est probable, et dans la région où nous nous mouvons, la probabilité d'une hypothèse est tout ce qu'on peut espérer et tout ce qu'on est en droit d'exiger.

Enfin il ne faut pas oublier vers quel terme a abouti ce premier développement de civilisation. Il a dû aboutir aux grandes civilisations.

¹ Les remarques suivantes sont en parties empruntées à l'article cité plus haut, de Max Müller, qui distingue, avec grande justesse, les sauvages en progressifs et regressifs.

sations antiques, celle de l'Égypte, celle de l'Inde et celle de la Chine. Ce sont ces civilisations, avec les notions religieuses et morales que leur littérature révèle, qui ont été le résultat des efforts et des progrès des hommes préhistoriques. Or, pour produire de telles œuvres, n'a-t-il pas fallu qu'ils eussent en eux-mêmes tout au moins le germe d'idées religieuses morales autrement puissantes que celles que nous trouvons chez les peuplades sauvages qui restent immobiles dans leur fétichisme et leurs superstitions. On peut même se demander si le germe seul de telles idées était suffisant, et si les grandes civilisations antiques ne sont pas une objection victorieuse contre la théorie du progrès continu.

Avant de quitter la paléontologie, je ne puis résister au désir de citer un fait qui indique combien sont douteux les résultats de cette science. On a trouvé, il y a trente ans environ, aux environs de Neanderthal, un crâne humain d'une forme étrange, placé près d'une dent d'ours; le crâne était d'ailleurs incomplet, la face manquait. Sur ce fait on a édifié une théorie, le crâne de Neanderthal est devenu le type d'une race. C'était une race inférieure, une race simienne, c'était déjà presque l'anthropoïde cherché comme intermédiaire entre l'homme et le singe. Des volumes nombreux ont été écrits sur cette race et sur les conséquences de la découverte de ce crâne unique. Mais voilà que tout d'un coup une objection s'est produite. Un médecin aliéniste allemand, le docteur Emmayer, a permis d'examiner et de mesurer son propre crâne qui présentait une forme inaccoutumée¹. Il s'est trouvé que le crâne du docteur était absolument semblable à celui du prétendu anthropoïde. La race de Neanderthal a disparu, pour se fondre dans une autre, mais il n'est pas probable que cet échec décourage les chercheurs d'anthropoïdes.

Par cet argument personnel si singulier, le docteur Emmayer n'a fait d'ailleurs que rappeler les paléontologistes au bon sens et à la vraie méthode expérimentale. Que l'on puisse tirer des conséquences ethnologiques de la mesure des crânes, cela se comprend, pourvu qu'il s'agisse de moyennes résultant d'un grand nombre de mesures particulières. Mais quel est celui qui n'a pas vu, parmi ses compatriotes et ses contemporains, des formes de tête tout à fait étranges, qui n'ont aucun rapport avec celles des hommes qui les entourent. Ce seraient cependant, d'après la singulière méthode de certains savants, les types d'autant de races distinctes. Mais revenons à notre homme primitif. L'argument paléontologique étant écarté, restent ceux qui sont tirés, non plus des époques rigoureusement

¹ Quatrefages, *Hommes fossiles et hommes sauvages*, p. 33.

antéhistoriques, mais des plus anciens temps que l'histoire fait connaître.

Ici on nous montre des coutumes barbares, le cannibalisme, les sacrifices humains, l'infanticide, la polygamie ou même des désordres de mœurs plus graves, la guerre civile, le pillage continu entre tribus voisines, l'esclavage absolu et ses cruautés, comme étant l'état moral habituel des anciens peuples ; on essaye de prouver que toutes ces horreurs, apanage de l'humanité primitive et héritage de nos premiers aïeux, ont disparu graduellement devant le progrès continu des lumières et de la civilisation.

Partant de cette idée que le progrès continu a existé depuis les premiers temps de l'histoire jusqu'à nos jours, on en conclut que cette marche progressive a toujours été la même, d'où il résulte qu'en remontant suffisamment haut dans le passé, on doit trouver l'absence totale de sentiments moraux et d'idées sociales, et qu'en avançant vers l'avenir, on arrivera à une époque où régneront sur la terre le bonheur parfait et la justice absolue. Ici encore, il y a à la fois erreur de logique et inexactitude dans la base historique. Il y a erreur de logique, car fût-il vrai que l'humanité ait marché depuis cinq ou six mille ans constamment dans la voie du progrès, cela ne prouverait nullement qu'il en ait été de même auparavant, ni qu'il devra en être de même plus tard. La période historique est, selon les géologues, beaucoup plus courte que les périodes antérieures que la paléontologie seule nous révèle. Nous ne possédons qu'un élément de la courbe suivie par l'humanité. Nous ne pouvons déterminer ce qu'a été sa marche en dehors des limites de l'histoire. Il peut y avoir eu une décadence primitive suivie d'un progrès, de même que le progrès pourrait s'arrêter et être remplacé par une période où l'homme perdrait ce que ses pères ont acquis. De pareilles alternatives de décadence et de progrès se succèdent dans l'histoire de bien des peuples. Pourquoi l'humanité entière serait-elle soumise à une autre loi ?

Mais j'ai dit aussi que la base historique était inexacte. Je ne crois pas, en effet, que l'on trouve dans l'antiquité un progrès moral et social aussi marqué que le veulent nos adversaires. Sans doute certains usages bien grossiers et révoltants, comme l'anthropophagie, ont pu disparaître. L'anthropophagie semble avoir eu deux causes, la misère, d'une part, et une altération du sentiment religieux, de l'autre. Le progrès matériel a pu faire disparaître la première cause, le réveil de la raison a pu détruire l'autre. Mais les sacrifices humains n'ont pas disparu, même à Rome, où ils ont été pratiqués de temps en temps dans les grandes calamités publiques, bien que les Romains fussent plus que d'autres hostiles à cet

usage. Le respect de la vie humaine n'a d'ailleurs pas beaucoup gagné à cette suppression, car les combats de gladiateurs, institution d'origine religieuse, ont duré jusqu'aux empereurs chrétiens. L'infanticide n'a pas cessé d'être pratiqué dès l'antiquité. Quant aux lois naturelles relatives à la famille, elles n'ont guère été mieux observées dans les sociétés civilisées que chez les peuples barbares antérieurs. Tacite loue la chasteté des Germains, qui faisait contraste avec les mœurs romaines. C'est à Babylone, centre de la civilisation assyrienne, c'est en Lydie, dans le pays de Crésus, fameux pour son luxe et ses richesses, que se pratiquaient ces usages d'une immoralité révoltante qu'Hérodote nous atteste. C'est dans l'empire des Sassanides, c'est-à-dire des rois perses qui avaient hérité de la civilisation grecque, qu'étaient appliquées ces lois odieuses qui, non seulement permettaient mais encourageaient l'inceste aux degrés les plus rapprochés, le mariage des enfants avec leurs propres mères. Les désordres moraux reprochés tant aux sauvages actuels qu'aux barbares de l'antiquité se retrouvent chez les peuples les plus civilisés de l'antiquité.

Ici encore nous retrouvons la même loi que nous avons déjà signalée. La morale idéale, la loi morale toujours identique à elle-même, ne se trouve pleinement enseignée que par l'Évangile. Elle l'est partiellement par certaines doctrines religieuses, par certaines écoles philosophiques ou par certaines portions de la littérature des peuples qui ont eu le sentiment de l'idéal; elle est aussi partiellement gravée dans quelques législations civiles. Mais en dehors des religions, des philosophies, de la littérature et des codes, la morale reste à l'état de coutume; et ces coutumes, très variables, sont souvent aussi corrompues chez les peuples civilisés que chez les peuples barbares.

En résumé, rien ne prouve qu'il y ait eu dans la conscience morale des hommes un progrès aussi marqué que le veulent nos adversaires, ni surtout d'un progrès universel et continu. Qu'on parcoure le monde d'une extrémité à l'autre, qu'on lise l'histoire des peuples, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, le spectacle que présente l'humanité est toujours le même. Partout elle voit le bien et l'accomplit imparfaitement; partout elle condamne le vice et le commet. Partout, en un mot, on retrouve l'homme avec sa conscience, avec ses aspirations à l'idéal, partout aussi on trouve l'homme avec ses passions et ses vices. Le seul progrès durable, universel et sans retour, est celui qu'apporte la doctrine chrétienne, parce qu'elle vient du ciel et non de la terre. Mais quand l'homme est livré à ses propres forces, il est, au point de vue moral, toujours à peu près semblable à lui-même. Les variations et

les anomalies ne dépassent pas certaines limites et nous pouvons considérer comme également chimériques, l'homme primitif sans moralité aucune, et l'homme de l'avenir qui doit faire le bien sans qu'il lui en coûte, et dont les instincts seront si bons, qu'il n'aura plus besoin du frein du devoir.

III

L'hypothèse de l'état sauvage primitif étant rejetée comme arbitraire et gratuite, pouvons-nous faire sur l'origine de l'homme une autre hypothèse plus vraisemblable? Je crois que cela est possible et qu'il suffit de considérer ce qu'est l'homme, comment ses idées morales se forment de nos jours, et de remonter, par une induction prudente, de l'état actuel à l'état primitif.

Et d'abord l'homme n'est pas un simple animal. C'est un être qui a ses facultés propres. Donc, il ne sort pas de l'animal par les simples lois de l'hérédité; il n'est pas le vrai fils de parents animaux. Si, par un dessein que rien ne prouve, le Créateur avait voulu que l'organisme humain résultât d'une transformation des organismes inférieurs, cette transformation accompagnée d'un aussi grand changement que l'adaptation à recevoir une âme raisonnable, serait, dans l'ordre même de l'évolution, un fait exceptionnel, une immense exception à la loi d'hérédité, une véritable métamorphose. Il y a donc eu des premiers hommes; il y a eu des hommes qui n'ont pas eu d'autres hommes pour parents.

Maintenant, comment ces premiers hommes ont-ils reçu ce qui, chez leurs enfants, est l'effet de l'éducation donnée par les parents. Dans l'état actuel, l'homme est incapable de se passer de cette éducation. Il faut que pendant de longues années ses parents veillent sur lui, il faut qu'ils lui apprennent à se servir de ses membres. En même temps, il reçoit d'eux, avec la connaissance des mots, celle des idées les plus simples; c'est d'eux aussi qu'il reçoit les idées morales.

Sans doute, l'enfant a une conscience capable de discerner le bien du mal, comme il a une raison qui distingue le vrai du faux. Mais pour que cette conscience et cette raison passent de la puissance à l'acte, ne faut-il pas une initiation extérieure? On peut se demander si les notions morales naîtraient spontanément en lui au cas où elles ne lui seraient pas suggérées. En tout cas, dans l'état actuel, l'ordre de la nature veut que l'homme reçoive une éducation physique et une éducation intellectuelle et morale. L'homme ne peut se développer seul; il lui faut un secours; ses facultés sensibles et perceptives grandissent par le spectacle de la nature; ses

facultés morales passent de la puissance à l'acte par le secours de la tradition.

Or l'hypothèse que je fais, hypothèse qui est presque une certitude aux yeux de la raison, et qui est pour nous une certitude aux yeux de la foi, c'est que le premier homme a reçu de Dieu, soit directement, soit par quelque intermédiaire, ce que les hommes actuels reçoivent de leurs parents, c'est-à-dire l'initiation à la pensée, au langage, à la connaissance du vrai et du bien. C'est que Dieu lui a donné, sous une forme quelconque, cette première impulsion que les parents donnent à leurs enfants et sans laquelle le développement de l'homme, en tant qu'être intellectuel et moral, semble impossible.

Les premiers hommes ont-ils été créés enfants ou adultes? La raison ne saurait se prononcer sur cette question. La révélation seule peut nous éclairer sur ce point. Mais, s'ils avaient été créés enfants, Dieu aurait dû avoir pour eux les soins d'un père; il les aurait élevés. S'ils ont été créés adultes, il a dû suppléer par une science infuse à ce que l'éducation aurait dû produire. Il a dû les créer tout élevés, sachant ce que des parents leur auraient appris.

Voilà ce qu'ont été les premiers hommes, et voilà l'origine de la morale. La conscience a dû être éveillée et mise en action par une parole divine primitive, comme la conscience de l'enfant est de nos jours éveillée par les paroles de sa mère.

Mais ce n'est pas tout; si Dieu a dû remplir à l'égard des premiers hommes la fonction de père, il n'est pas vraisemblable qu'il ait dissimulé sa présence. Il a dû se manifester à l'homme, lui dire son nom, l'instruire de ses devoirs envers sa majesté. Instruit par le Créateur, le premier homme a dû connaître le Créateur. La morale chez lui a dû être unie à la religion. Le bien et le mal lui ont apparu dès le principe, comme ce qui est ordonné ou défendu par le Père céleste.

Ce n'est pas tout encore. L'homme n'a pas été créé pour être seul. C'est par un premier couple que l'humanité a dû commencer. Or ce premier couple, qu'est-ce, sinon la première famille, germe et embryon de toute société. La famille, la société, la morale et la religion, sont donc nées ensemble, en même temps que l'humanité.

Suivons maintenant ces idées et passons à la seconde génération. Les enfants de ce premier couple ont pu sans doute avoir, comme leur père, des communications directes avec Dieu, mais cela n'était plus aussi nécessaire. On peut supposer que ces communications ont cessé bientôt. Dès lors, quelle est pour eux la forme de la loi morale? Elle se présente à eux, à la fois comme la volonté de Dieu et comme l'ordre du père chef de la famille. Le père est l'autorité

naturelle de la famille. Ses ordres sont ratifiés par Dieu. Le père aussi, dans l'ordre de la tradition, est l'intermédiaire entre les enfants et Dieu. C'est lui qui a été élevé directement par Dieu, et qui doit transmettre aux enfants ce qu'il a reçu de son Créateur. Ainsi volonté de Dieu transmise par le père, et en même temps gravée dans la conscience, volonté du père ratifiée par Dieu, et à laquelle la conscience prescrit d'obéir, telle est la forme de la loi morale.

Dans les premières familles, cette morale n'avait point la forme abstraite que lui donnera plus tard le langage philosophique. Elle n'était pas fondée sur le raisonnement, sur l'étude du cœur humain ni sur les besoins de la société. La philosophie, œuvre de la pensée réfléchie, ne doit venir que plus tard. C'était une morale concrète, qui se composait de règles relatives aux relations personnelles, tant entre les divers membres de la famille qu'entre l'homme et son Créateur.

Quel devait être le principe des prescriptions de cette morale? Vers quel but tendaient ses prescriptions? Ce n'était pas vers le simple développement de la race humaine, aux dépens des individus. La conservation de l'espèce est la loi suprême des animaux, mais il faut une autre loi à l'humanité. L'humanité se compose de véritables personnes, c'est-à-dire d'individus libres et responsables. C'est pour les individus que la morale est faite, et non pour la simple conservation d'un type spécifique.

La loi morale avait-elle pour but unique le progrès et le bonheur de la société humaine sur cette terre? Nous ne devons pas le supposer. Être religieux, en rapport avec le monde invisible, capable de connaître le Créateur et d'espérer une vie future, l'homme n'a pas pour fin son bonheur ici-bas. Il a pour fin le bonheur futur mérité par la vertu. Il forme, non pas une société formée d'êtres visibles, mais une société qui communique avec des êtres invisibles et un monde supérieur. Dès lors les prescriptions de la loi morale ne devaient pas avoir pour but unique le bonheur général ici-bas. Ce bonheur peut être dans une certaine mesure le résultat de la pratique de la vertu. Mais il n'en est pas le motif suprême. C'est la perfection morale des individus et par là même leur adaptation au bonheur futur et à la société avec Dieu qui est le but des prescriptions que l'homme a dû recevoir de son Créateur. C'est d'après ces principes que nous pouvons présumer quelles ont dû être les lois primitives de la famille humaine.

Notre-Seigneur nous dit qu'à l'origine la loi du mariage a été la monogamie et l'indissolubilité. Rien de plus vraisemblable aux yeux de la raison. Cette loi est la loi parfaite, conforme à la nature

humaine. Elle est aussi la loi nécessaire pour un premier couple unique dont tous les hommes descendent.

Il est plus difficile de comprendre comment cette propagation à partir d'un premier couple a pu se faire sans violer une autre loi naturelle, celle qui défend l'union entre les frères et les sœurs. Il faut pour résoudre cette difficulté tenir compte des raisons intimes et profondes de cette loi qui défend l'inceste. Son but est de créer sur la terre deux ordres de relations distinctes et inconciliables, celle de l'époux et de l'épouse et celle du frère et de la sœur. Sans la loi qui défend l'inceste, ces relations se confondraient, et la société humaine manquerait d'un de ses organes essentiels, qui est peut être nécessaire pour le perfectionnement moral des individus, vrai but de la société. Mais, à l'origine, un autre grand intérêt moral de la société humaine se trouvait en conflit avec cette séparation, nécessaire en règle générale, des relations fraternelles et conjugales. Il fallait, pour l'unité du genre humain, que ces hommes se reconnussent tous comme frères et descendants des mêmes aïeux.

La loi naturelle qui défend l'inceste, fondée sur le principe général de l'adaptation de la société aux besoins moraux de l'homme, a dû fléchir pour se relever plus tard dans toute sa force devant une autre application du même principe. Ainsi, à l'origine morale religieuse et sociale à la fois, reliant les hommes entre eux par les liens d'une famille monogame, et rattachant l'homme à son Créateur par le devoir de la foi, de l'adoration et de l'obéissance morale ayant sa sanction dans la vie future. A l'origine également, le père de famille cumule divers pouvoirs qui se sépareront plus tard. Il a l'autorité paternelle, mais il possède aussi l'autorité sociale suprême, puisque la société se réduit à une famille unique. Il est donc roi et père. Enfin, étant l'intermédiaire entre Dieu et ses enfants, il est aussi le premier prêtre. Telle est, selon cette hypothèse, pour quiconque croit en un Dieu juste et bon, la plus vraisemblable de toutes, la première origine des sociétés humaines, le premier germe de la morale, de la religion et des lois civiles. Voyons maintenant comment cet embryon a dû se développer.

Supposons d'abord que le développement de cette société primitive se soit fait d'une manière parfaite et idéale, sans accident, sans déviation causée par les circonstances extérieures ou par les écarts de la liberté. Sans doute cette hypothèse est loin d'être vraisemblable, mais je ne l'emploie que provisoirement pour tracer un idéal; je me rapprocherai bientôt de la réalité. L'humanité se multipliant, et l'intelligence humaine étant en progrès, les organes enveloppés dans le germe primitif ont dû se séparer les uns des autres. L'autorité complexe du père de famille s'est divisée. L'autorité

civile, rassemblant un grand nombre de familles, s'est constituée; les tribus, les nations, se sont distinguées les unes des autres. Le père reste roi dans son intérieur, mais au-dessus de lui s'établit une autorité qui est supérieure sur certains points à la sienne, mais qui n'a pas le droit de l'absorber. Plus tard, les fonctions de prêtre, qui appartiennent au père de famille, deviendront l'apanage d'une caste ou d'une corporation spéciale. Le sacerdoce apparaîtra. Par suite de ces progrès d'organisation extérieure, les idées sur la morale deviendront plus claires et plus précises. On distinguera les ordres des chefs de famille des lois faites par les souverains. Les prêtres établiront, pour régler le culte, des décrets qui pourront quelquefois passer pour des ordres même du Créateur, mais qui pourront aussi en être distingués. La volonté de Dieu, immuable et éternelle, se distinguera des institutions changeantes des hommes. Enfin, par un travail d'observation philosophique, les hommes pourront arriver à discerner, parmi les ordres même du Créateur transmis par tradition, ceux qui sont en même temps gravés dans la conscience et qui constituent la loi naturelle immuable, et les prescriptions liturgiques que Dieu a établies par sa libre volonté et qui peuvent être changées par lui. Ainsi pourra se former, par suite du développement de la pensée, l'idée abstraite du devoir. Jusque-là le devoir aura été connu et pratiqué, mais il aura apparu sous forme concrète comme la volonté soit du père, soit du législateur civil, soit du Créateur. Il n'apparaît sous forme distincte que par le progrès de la pensée et l'habitude de l'abstraction.

Mais je me hâte de sortir de cette hypothèse idéale pour en adopter une plus conforme aux faits. Le développement du germe social, c'est-à-dire de la famille primitive, n'a pas pu se faire ainsi sans obstacle et sans déviation. L'homme est peccable et faillible; sa liberté doit avoir des écarts; les passions en lui se révoltent contre la raison; les circonstances extérieures sont souvent défavorables, la lutte pour la vie est rude, la guerre doit naître à la fois des convoitises excitées par la richesse et des compétitions ardentes provoquées par la nécessité de partager une nourriture insuffisante. La pensée humaine, livrée à elle-même, doit également souvent se perdre dans ses conceptions et ses raisonnements. Dès lors il a dû y avoir, dans les différentes phases et dans les différentes branches de ce développement, des déviations graves et des écarts notables à partir de sa forme idéale. L'idée de Dieu s'est altérée. Au lieu d'un créateur juste et bon, animé de sentiments paternels, les hommes ont adoré tantôt une force aveugle, tantôt les brillants phénomènes qui frappaient leurs yeux, tantôt le père de famille lui-même transformé en dieu après sa mort, tantôt des esprits invisi-

bles, tantôt l'œuvre même des mains de l'homme. L'idée de Dieu s'altérant, les notions morales qui se confondaient avec les ordres divins ont dû s'obscurcir également. On a attribué aux dieux des passions humaines, on a décrété en leur nom des lois cruelles, on a demandé pour les apaiser des victimes innocentes. De la religion le désordre a passé dans les mœurs. La famille primitive, la famille monogame et indissoluble a subi dans les coutumes de graves et fâcheuses modifications. La polygamie, les mœurs libres, les désordres contre nature ont pu passer à l'état de coutume, quelquefois même à l'état de lois. La conscience a pu s'obscurcir de beaucoup de ses prescriptions. Ici nous pouvons quitter le terrain de l'hypothèse et mettre le pied sur le sol fixe de l'histoire. Ce double mouvement, l'un de progrès et de développement organique d'une société primitive où régnaient une morale et une religion pure, l'autre de corruption de la religion, de la morale et des institutions sociales nous amène à l'état de l'humanité, telle que nous la trouvons à l'aurore des temps historiques.

Dans cet état si confus et si désordonné, au milieu de cette variété de mœurs et d'usages, nous voyons, à côté les uns des autres, les résultats les plus abjects de la dégradation de l'homme primitif, et les restes glorieux de la sagesse qu'il a reçue de Dieu à l'origine. Les admirables hymnes des Védas, la morale pure et religieuse des vieux livres de la Chine, la théologie et la morale de l'Égypte, l'idée du jugement et de la vie future que les anciens livres de ces peuples contiennent, l'ancienne constitution patriarcale de la famille, qu'est-ce? sinon le développement de l'idée de Dieu et de sa justice communiquée aux premiers hommes et transmise à ses descendants. Jamais la philosophie postérieure n'a atteint la hauteur et la sublimité des vieux hymnes des Védas, la simplicité avec laquelle ces vieux chantres de l'Inde invoquent la bonté paternelle et reconnaissent la justice du Dieu suprême.

Nulle part, mieux que dans la Chine antique, les devoirs des enfants envers leurs parents ne sont exposés. D'autre part, toutes les absurdités de l'idolâtrie, toutes les cruautés de la magie et des religions sanguinaires, tous les usages moraux révoltants des différentes nations, nous montrent comment de ce point de départ simple, mais pur et élevé, l'homme a pu descendre aux plus complètes dégradations de l'esprit et du cœur.

Mais l'humanité n'est pas restée au fond de cet abîme. Elle a essayé d'abord par elle-même d'en sortir. Puis son Créateur lui est venu en aide. Ici nous entrons tout à fait dans l'histoire. C'est un très intéressant spectacle que celui que nous présentent dans l'antiquité les tentatives nombreuses de réformes morales, religieuses et

sociales. Il semble que, réveillée de son engourdissement, l'humanité ait cherché à retrouver ces vérités qu'elle avait perdues, mais qui brillaient encore à son horizon. Les réformes ont lieu dans les différentes branches de l'organisation de la société. Tantôt ce sont des réformes religieuses. C'est Zoroastre, qui donne aux Iraniens une loi qu'il prétend révélée par Ormuzd, et qui leur apprend à adorer un Dieu invisible. C'est Confucius, qui dégage l'idée de Dieu et celle de la famille des vieilles traditions et la présente au peuple chinois. Je ne parle pas de l'œuvre de Moïse, qui, analogue sur bien des points à celles que je viens d'indiquer, porte cependant des caractères transcendants de la Divinité. Ailleurs ce sont des législations civiles. C'est Solon, c'est Lycurgue, c'est Zaleucus, qui s'efforcent de réformer les mœurs en établissant des lois qui punissent le vice et récompensent la vertu. Ce sont enfin des philosophes qui s'érigent en prédicateurs et rappellent à l'humanité ses devoirs. Dans l'Inde, Çākya-Mouni crée d'abord une école philosophique et une société de sages. Plus tard, cette Société deviendra une grande religion. A Athènes, c'est Socrate qui pose les bases de la science du cœur humain, et commence ce grand mouvement philosophique qui durera jusqu'à Marc Aurèle et servira de préparation à la prédication chrétienne.

Toutes ces œuvres humaines sont néanmoins impuissantes. Après quelques efforts, l'humanité retombe soit dans ses anciennes erreurs et ses anciens vices, soit dans de nouvelles erreurs ou de nouveaux vices, souvent pires que les premiers. C'est alors que commence à se manifester la grande œuvre de restauration de l'humanité. C'est alors que le Père qui a instruit le premier homme de ses devoirs se décide à parler une seconde fois à ses enfants et à leur montrer de nouveau, sous des traits plus éclatants et d'une manière plus complète, les anciennes vérités qu'ils avaient laissées s'obscurcir.

Ce qui distingue le christianisme des diverses tentatives de réforme que nous venons d'indiquer, c'est que l'œuvre entreprise par Jésus-Christ est le redressement de toutes les branches de l'organisation intellectuelle, religieuse, morale et sociale de l'humanité. L'idée de Dieu est ramenée à la pureté du monothéisme. En même temps les attributs divins, surtout les attributs moraux sont plus clairement manifestés. La morale proprement dite, la loi naturelle, est exposée dans l'Évangile avec une pureté et une efficacité merveilleuses. La famille est ramenée à sa pureté première par le rétablissement de la monogamie et de l'indissolubilité, caractère de l'union du premier couple. Dans l'ordre de la législation civile, des principes féconds sont posés, la distinction du spirituel

et du temporel, la supériorité des lois divines sur les lois humaines, le devoir de ne pas plier devant des ordres injustes, l'égalité des hommes devant Dieu, la fraternité des différents peuples, l'obéissance due par conscience au souverain. Ces principes et ces vérités sont confiés à un sacerdoce nouveau, indépendant par son origine du pouvoir civil, et doué par Dieu de la lumière et de la force nécessaires pour conserver la doctrine dans sa pureté. Grâce à cet ensemble de doctrines, à cette organisation plus parfaite, les notions philosophiques et morales deviennent plus élevées, plus vraies et plus précises. Plus de difficulté pour le chrétien à distinguer les lois humaines des lois de Dieu. Les lois ecclésiastiques elles-mêmes, tant qu'elles sont variables et dépendantes de la volonté de l'Église, sont aisément distinguées des vraies lois divines. Celles-ci encore se subdivisent en lois positives que Dieu peut abroger, comme il l'a fait pour celles de Moïse, et lois naturelles qui sont immuables. S'unissant sans peine à la philosophie païenne dans ce qu'elle avait de plus élevé, le christianisme reconnaît dans cette loi éternelle, dont parle Cicéron, dans le Bien absolu de Platon, source du devoir, la nature divine elle-même. Le christianisme admet l'existence de cette morale divine même chez les païens qui portent la loi naturelle en eux.

Munie de ces principes nouveaux et en possession de l'organisme indestructible de l'Église destinée à les conserver, l'humanité a pu reprendre sa marche. Ce qui lui reste à faire, c'est de propager l'Évangile et d'en comprendre mieux l'esprit et de le mettre en pratique. Agrandissement extérieur, connaissance plus exacte de la doctrine, accomplissement plus parfait des préceptes, telle est la tâche qui est imposée aux générations futures. Elles ne peuvent pas espérer s'élever plus haut que les apôtres et la première génération chrétienne. Les débuts du christianisme sont tels, qu'il atteint du premier coup le sommet de la perfection. Mais cette perfection première a bientôt diminué : le monde, avec ces préjugés et ses vices, est entré dans l'Église; la barbarie même s'y est quelquefois glissée. Il a fallu revenir vers le type primitif. Il a fallu lutter pour remonter le courant des passions. L'histoire de l'Église est pleine de récits de réformes essayées et accomplies. Au milieu de ces réformes, le progrès s'accomplit, l'Évangile est mieux compris et mieux connu, et les mœurs se conforment davantage à ce type idéal. Depuis l'Évangile, l'humanité est remontée à un niveau moral plus élevé. Son idéal étant toujours devant ses yeux, il y a des défaillances morales qui ne sont plus possibles. Il y aura encore bien des actes coupables, bien des violations des grandes lois de la chasteté et de la charité et même de la justice. Mais jamais, tant que la lumière

chrétienne brillera, les hommes ne pourront redescendre jusqu'au niveau de l'antiquité païenne.

Telle est l'histoire véritable des idées morales dans l'humanité. Elle est, comme on le voit, bien différente de la théorie des évolutionnistes. Au lieu d'admettre, comme cette théorie, un point de départ nul et un progrès continu et indéfini, nous croyons qu'il a existé un grand nombre d'alternatives de progrès et de décadence. Le progrès général réel de la morale, qui se dégage au milieu de ces contradictions, n'est autre que la marche à partir des données pures, simples et élevées de la révélation primitive jusqu'aux enseignements plus complets et plus clairs que le christianisme fournit à l'humanité. Le point de départ du progrès chrétien est moins bas que celui du progrès tel que le veulent les évolutionnistes. Son terme idéal est plus élevé, mais il ne doit pas être réalisé complètement en ce monde ; le progrès social existe, mais il n'est qu'un moyen pour le véritable progrès individuel qui aboutit à la béatitude future. La croyance à ce progrès est d'ailleurs fondée non sur des espérances chimériques et sur un vain enthousiasme, mais sur l'histoire et la véritable expérience. La théorie que je viens d'exposer rend compte de la plupart des faits, mieux que la théorie évolutionniste : elle n'est hypothétique que sur un point, celui de l'origine que l'histoire ne saurait atteindre directement. Mais l'hypothèse de cette révélation primitive, déjà vraisemblable en elle-même, devient une certitude dès que nous avons saisi le lien qui rattache cette première formation morale de l'humanité à la restauration que l'Évangile a accomplie en pleine histoire, avec une force si évidemment divine. Le nouvel Adam qui nous a relevés nous montre lui-même ce qu'a été le premier et nous fait connaître notre origine.

Cette origine, à la fois divine et humaine de la morale, nous permet de prédire à l'humanité et aux idées morales un tout autre avenir que celui que prédisait l'évolutionnisme. Divine par son origine, humaine par son fondement dans la conscience, la vraie morale, qui n'est autre que la morale chrétienne, doit durer autant que l'humanité. Société, morale et religion, ont commencé ensemble quand l'homme a paru sur la terre ; société, morale pure et vraie religion, devront durer autant que l'homme lui-même durera. Nos adversaires nous donnent eux-mêmes, par la progression de leurs attaques, une nouvelle preuve de cette vérité.

Le divin organisme de l'humanité restaurée, l'Église gardienne de la morale vraie, reçoit dans ce monde moderne un premier ébranlement au temps de Luther. Avec l'autorité de l'Église, disparaît, chez les protestants, un des principes de l'œuvre du Christ, l'indissolubilité complète du mariage chrétien. Néanmoins, appuyée sur l'Évan-

gile, la morale chrétienne subsista. Deux siècles plus tard, le progrès logique des idées amena les adversaires de l'Église à méconnaître l'autorité de l'Évangile et à refuser à Jésus-Christ le titre de Dieu incarné. Alors paraît une nouvelle morale, qui n'était que la morale chrétienne affaiblie et privée de ses plus puissants moyens d'action, la morale spiritualiste de Rousseau. Le règne de cette morale fut moins long que ne l'avait été celui de la morale chrétienne. Chez ceux qui ont nié l'autorité de l'Église, il avait fallu deux siècles pour descendre de Calvin à Rousseau; trois quarts de siècle suffirent pour que la morale déiste ait constaté son impuissance et cédé le pas à la morale sans Dieu, à cette morale indépendante que j'ai combattue l'an dernier et qui voulait encore conserver l'idée du devoir. Mais cette morale nouvelle avait à peine exposé ses principes et tracé le plan de l'édifice qui devait remplacer l'Évangile, que déjà elle était débordée. Un quart de siècle à peine après la réaction d'athéisme dont les œuvres de M. Renan ont donné le signal, la morale évolutionniste, cette morale qui n'en est pas une, cette doctrine qui fait du devoir un préjugé et du bien une illusion, paraissait sur la scène philosophique et au nom de la même logique, sommait la morale indépendante de lui céder la place. Ainsi se sont trouvés vérifiées, par les faits contemporains aussi bien que par les faits passés, les deux grandes vérités fondamentales dont j'ai essayé de donner ici une démonstration complète.

Partout et en tout lieu, la religion, la morale et les institutions sociales sont si étroitement liées, qu'on ne peut détruire la religion sans que la morale périsse, ni détruire la morale sans que la société s'écroule. Dans les sociétés civilisées modernes que l'Évangile a élevées à un niveau supérieur, le rôle social et moral, que remplissaient plus ou moins bien les diverses religions de l'antiquité, ne peut être rempli que par la religion chrétienne. C'est donc la morale chrétienne qui est la vraie et unique morale des sociétés civilisées, la vraie morale de l'avenir comme elle est celle du passé, morale éternelle dans son essence, et qui doit durer sur la terre aussi longtemps que notre planète sera le séjour d'hommes vivant en société.

Abbé DE BROGLIE.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Défilé des séances solennelles de l'Institut. L'Académie des beaux-arts. La dynastie des Dumont. L'Académie des sciences morales et politiques et l'éloge de M. Mignet, par M. Jules Simon. L'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'Académie française. Rapports sur les prix littéraires et sur les prix de vertu. Le prix de poésie. Le berger Jupille et M. Pasteur. — Rentrée de la Chambre. Les nouvelles figures. L'accident mystérieux de M. Grévy. La catastrophe de Chancelade et les puisatiers enterrés vifs. *Germinal* et la censure. — Les enfants au théâtre. Gaité : *le Petit Poucet*. Ambigu : *le Roi de l'argent*. Comédie-Française : *l'Héritière*, de M. Moran; *Socrate et sa femme*, de M. Th. de Banville. Odéon : *Cynthia*, par M. Louis Legendre. Les *Jacobites*, de M. Coppée. Opéra : *le Cid*, par M. Massenet. Le livret et la partition.

I

Au moment où nous prenons la plume, le grand défilé annuel des séances publiques et solennelles de l'Institut vient de se fermer par l'Académie française. L'Académie des beaux-arts avait ouvert la marche dans les derniers jours d'octobre. La séance était présidée par M. Bouguereau; mais, malgré cette circonstance aggravante, les rapins de l'École entassés dans les tribunes pour y assister à la proclamation des prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale, ont bien voulu s'absentir à peu près complètement des espiègleries d'atelier auxquelles cette cérémonie leur fournit une occasion naturelle de s'abandonner par devant un public bourgeois.

La séance de l'Académie des beaux-arts réunit des attrails de diverse sorte qui la font rechercher des amateurs. Euterpe et Calliope, comme eussent dit nos pères, y mêlent, ou plutôt y alternent leurs voix. Cette année, la distribution des prix et les discours s'encadraient entre une ouverture de M. Georges Hüe, page d'un intérêt médiocre, mais d'une habileté et d'une science déjà remar-

quables, et la cantate d'*Endymion*, de M. Xavier Leroux, œuvre claire, bien orchestrée, d'un sentiment dramatique, et où l'imitation de son maître Massenet laisse néanmoins subsister chez l'élève une personnalité qui se dégagera.

La réunion des notices lues dans ces séances solennelles par les secrétaires perpétuels formerait un véritable musée de l'art moderne en France. Pour sa part, M. le vicomte Henri Delaborde, avec sa double compétence d'artiste et de critique, en a déjà peint toute une galerie depuis bientôt douze ans qu'il succéda à M. Beulé, et le portrait qu'il vient d'ajouter cette année à sa galerie est celui du sculpteur Augustin Dumont, mort il y a deux ans.

Les Dumont forment une véritable dynastie artistique, comme les Vanloo et les Vernet; spécialement une dynastie de statuaires, comme les Coustou. Si elle est moins connue, c'est, en grande partie, à cause de la physionomie vulgaire d'un nom mal frappé par la gloire. Le fondateur de la dynastie fut Pierre Dumont, né en 1670, dont la notoriété modeste tient peu de place dans l'histoire de notre art national; puis vinrent les sculpteurs François et Edme Dumont; le peintre Jacques Dumont, dit le Romain, artiste sage et correct comme tous ceux de la famille; enfin le père d'Augustin, Jacques-Edme Dumont, dont on peut voir de beaux bustes au Louvre et la statue colossale de Colbert devant le Corps législatif. Dans sa longue carrière, qui dépassa quatre-vingts ans, notre contemporain a tellement multiplié les œuvres que leur seule énumération remplirait plusieurs pages de cette chronique. Il nous suffira de rappeler les deux plus populaires : le *Napoléon* de la colonne Vendôme et le *Génie de la Liberté* de la colonne de Juillet. Au milieu de la diversité des époques et des productions, un double trait commun donne à tous ces artistes une marque de famille, et M. Delaborde l'a bien fait ressortir : la dignité de la vie, la sévère probité du caractère comme du talent. C'est par là qu'ils méritent tous, les plus humbles comme les plus illustres, d'être offerts en exemples.

Pour l'Académie des sciences morales et politiques, le grand attrait était l'éloge de M. Mignet par M. Jules Simon. M. Jules Simon est un charmeur : il a tous les secrets du bien dire, et il sait les faire valoir par une lecture d'une habileté merveilleuse. C'est un art que devraient posséder non seulement tous les secrétaires perpétuels, mais tous les présidents de séances académiques; il manque à M. Martha et il lui a seul manqué pour charmer l'auditoire par les traits fins, par les observations spirituelles et piquantes dont il avait semé un discours qui n'a eu d'autre tort que de n'être pas entendu. M. Jules Simon, lui, se ferait entendre à force de se faire écouter; mais sa diction excellente n'a pas laissé perdre

une phrase de la longue étude où il a retracé, avec toutes les ressources de son talent, l'éloge d'un homme qui fut son prédécesseur au secrétariat perpétuel, son ami et, s'il faut l'en croire, car c'est par là qu'il a terminé, « son maître ». Après Guizot, Thiers et Rémusat, M. Mignet a trouvé en lui un historien tour à tour éloquent, spirituel, ému, et un juge dont l'extrême bienveillance a su pourtant marquer nettement ses réserves sur plus d'un point. Les applaudissements de l'auditoire ont particulièrement souligné le passage énergique où l'orateur a flétri, dans le présent comme dans le passé, cette politique de la souveraineté du but, véritable perversion de la morale publique, que l'historien de la révolution a semblé quelquefois absoudre en ce livre où il faut chercher plus encore une synthèse philosophique qu'un récit de la terrible époque.

De toutes les classes de l'Institut, l'Académie des inscriptions et belles-lettres est assurément celle qui, après l'Académie des sciences, effraie le plus le public profane. Non pas que l'érudition soit une chose aussi ennuyeuse qu'on en fait courir le bruit parmi les ignorants, mais il faut bien avouer que les érudits ne sont pas toujours amusants, et leur domaine n'est pas ouvert à tout le monde. Cependant les auditeurs nombreux que n'avait pas fait reculer la perspective d'une séance aride, ont été récompensés de leur courage. Le savant auteur de la *Géographie historique et administrative de la Gaule*, M. Ernest Desjardins, a su parler des académiciens morts depuis un an et apprécier leurs travaux en des termes accessibles à toutes les intelligences cultivées. Dans son travail sur le *Christianisme aux yeux des païens*, M. Edmond Le Blant a trouvé moyen d'animer la gravité du sujet par des détails piquants, puisés droit aux sources et qui faisaient revivre en toute leur vérité les persécutions de la société païenne contre le christianisme naissant, la calme intrépidité des martyrs, l'ignorance, les préjugés et la haine des bourreaux. Enfin M. de Longpérier, qui fut à la fois un numismate, un archéologue de premier ordre et un homme du monde, un homme d'esprit, un Parisien passionné pour la grande ville, a trouvé en M. Henri Wallon un biographe qui n'a pas craint de dérider l'austérité de son style jusqu'à faire sourire l'auditoire à diverses reprises. Tous les journaux ont cité à l'envi une page anecdotique qui semblait échappée de la plume d'un chroniqueur, sur la manière dont le jeune Longpérier s'y prit pour former le noyau de sa collection de monnaies antiques, en rachetant aux boulangers, aux épiciers et même aux sacristains quêteurs, les pièces démonétisées que des mains peu scrupuleuses avaient glissées en contrebande dans leur recette.

L'Académie française a clos la marche, comme il convient à sa

grandeur. L'illustre compagnie pourrait donner d'autres leçons encore que des leçons de français à nos gouvernants : son budget n'est jamais en déficit, et chaque année s'élargit le cercle de ses munificences. Elle en est venue à récompenser près de quarante écrivains, — autant qu'elle en compte elle-même, — et elle a décerné cette fois des prix de vertu à quarante-deux personnes qui se sont signalées par des actes de sacrifice et de dévouement, en annonçant que, l'année prochaine, elle en pourra distribuer quatorze de plus, tant a germé abondamment la graine semée par Montyon.

Apprécier quarante ouvrages dans un seul discours et trouver les mots essentiels pour caractériser chacun d'eux en quelques lignes, en passant avec aisance de l'un à l'autre, en variant les formes de l'éloge et de la critique, en sachant fondre dans un ensemble harmonieux tant d'éléments disparates, c'est un tour de force qui demande beaucoup de justesse et de mesure, comme aussi beaucoup de souplesse dans l'esprit, et dont M. Camille Doucet s'acquitte chaque année sans effort apparent. Parmi les livres couronnés, bornons-nous à signaler celui du prince Emmanuel de Broglie, — *Fénelon à Cambrai, d'après sa correspondance*, — « écrit dans une langue excellente qui est un héritage, presque un privilège de famille, » — et l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. P. Thureau-Dangin, qui a mérité le grand prix Gobert (quoique deux volumes seulement en aient paru), « comme un ouvrage de premier ordre, joignant avec bonheur le charme élégant de la forme à l'étude savante et approfondie des faits, à la recherche scrupuleuse et à l'habile emploi de documents nouveaux, puisés en grand nombre aux meilleures sources; à la modération, à la probité, à l'impartialité des jugements portés sur les événements comme sur les hommes; enfin au rare et particulier mérite que M. Thiers appela un jour « cette qualité de l'intelligence de l'histoire. »

Le concours de poésie n'avait pour sujet que ces deux mots latins, qui sont devenus une devise et un cri d'appel : *Sursum corda!* Ils laissaient beaucoup de marge à l'inspiration, et c'est pour cela sans doute qu'il est venu des concurrents de tous les points de l'horizon. L'Académie a failli être submergée sous les deux cent quarante-sept manuscrits qui ont fondu sur elle. Mais, dans un champ si vaste, on courait d'autant plus risque de s'égarer, en se payant de mots sonores, de vagues élans, d'effusions nuageuses : aussi sept pièces seulement ont-elles survécu à un premier examen. L'ouverture des plis cachetés renfermant les noms des vainqueurs réservait une double surprise à l'Académie : l'un d'eux était une femme, l'autre un officier de la légion étrangère, faisant partie du corps expéditionnaire du Tonkin et en ce moment à Hong-Hoa, sur

les bords du fleuve Rouge. Non pas qu'une femme vainquit pour la première fois dans cette lice : M^{lle} Ernestine Drouet avait cueilli la palme en 1859, et l'on n'a pas oublié les quatre victoires de M^{me} Louise Collet, cette Clorinde de la poésie, qui n'a pas eu de rivaux dans les triomphes académiques. Avant elles encore, M^{me} Dufrénoy s'était signalée en partageant avec Soumet le prix du concours de 1815 sur les *Derniers moments de Bayard*, et plus d'un siècle auparavant, M^{lle} Deshoulières, M^{lle} Bernard, trois fois victorieuse, et M^{me} Durand. Le fait n'en demeure pas moins exceptionnel. M^{lle} Jeanne Loiseau vient de s'inscrire à son tour à la suite de ces noms dont les uns sont restés dans la pénombre tandis que les autres montaient à la lumière. Quant au capitaine de Borelli, jadis grièvement blessé à Solferino et décoré sur le champ de bataille à l'âge de vingt-deux ans, retiré du service pendant dix ans, de 1874 à 1884, et ayant repris l'épaulette pour aller combattre au Tonkin, porté à l'ordre du jour après le combat d'Yuoc, et seul survivant des trois commandants de l'héroïque garnison de cette ville, il avait tous les droits du monde à se sentir touché par ce titre qui retentit comme une fanfare : *Sursum corda!* Déjà, au dernier concours de poésie, il avait obtenu une mention honorable pour l'éloge de Lamartine, et c'était là comme une préparation naturelle à sa victoire d'aujourd'hui. Il est de la race de ceux dont Georges de Scudéry a dit, en songeant à lui-même :

Et poète et guerrier,
Il aura du laurier.

L'Académie disposait pour la première fois, en faveur des prix de vertu, de la fondation Camille Favre, qui met désormais à sa disposition vingt-huit prix annuels de 500 francs chacun. M^{lle} Camille Favre, qui eut l'intelligence autant que la passion de la charité et à qui la Société philanthropique doit l'un de ses asiles de nuit, mérite de garder une place à côté de Montyon dans le livre d'or de la bienfaisance. Elle a voulu que les prix fondés par elle fussent exclusivement destinés à encourager le dévouement à la famille. M. Maxime Du Camp, l'historien de la *Charité privée*, méritait la bonne fortune d'avoir à distribuer, pour la première fois, cette manne à de braves gens comme le colon-métayer d'Auby, J. Savignat, qui, non content d'élever ses cinq enfants, recueille chez lui son père, sa mère, sa sœur, veuve, et cinq neveux, et comme Rose Toutain, qui, au service de la même famille depuis quarante-sept ans, a trouvé moyen, sur ses gages, de payer la pension, dans une maison de retraite, de deux sœurs incurables et d'adopter les neuf enfants d'une nièce.

Nous n'avons pas, on le pense bien, l'intention de passer en revue tous les traits cités dans le rapport de M. Max. Du Camp. C'est toujours la même liste, monotone dans sa variété; ou plutôt, grâce au legs Camille Favre, c'est une liste beaucoup plus longue encore et où l'abondance de la matière contraint souvent le rapporteur à résumer en deux lignes des actes qui touchent au sublime dans leur simplicité familière. Dieu merci, malgré les apparences, le niveau du bien n'a pas encore trop baissé chez nous. Le grand prix de vertu dont l'Académie dispose, et qui n'est pas de 10 000 francs, comme le prix pour les livres; moins encore de 100 000, comme pour les chevaux, mais de 3 000 francs, a été décerné à une religieuse de la Présentation de Tours, ou plutôt à ses pauvres, aux quarante vieillards qu'elle abrite, habille et nourrit, aux cinquante jeunes filles qu'elle défend du vice en même temps que de la misère. L'Académie s'est souvenue en cette circonstance qu'elle avait jadis accordé le même prix à Jeanne Jugan, la fondatrice des Petites-Sœurs, et elle a été heureuse encore, en récompensant la vertu, de s'associer à une œuvre « qui trouve sa force d'expansion dans les sentiments les plus élevés de la morale appuyés sur la foi. »

Le don imprévu d'un généreux anonyme, en créant à l'Académie un budget extraordinaire, lui a permis, au dernier moment, d'ajouter à la liste de ses récompenses un post-scriptum qui n'en a pas été le moindre succès. Elle en a fait bénéficier le petit berger du Jura, Jean-Baptiste Jupille, qui se jeta bravement au-devant d'un chien enragé pour sauver de jeunes camarades et, tout sanglant et lacéré de morsures, sans lâcher prise ni devant le danger ni devant la douleur, lia le museau de l'effrayant animal avec la lanière de son fouet et l'assomma à coups de sabot. On sait que Jupille, amené à Paris, dans le laboratoire de M. Pasteur, a été le premier sujet soumis au vaccin de la rage découvert par l'illustre savant, qui a eu la joie et l'orgueil de le sauver. Ce petit paysan pauvre et illettré, qui ne sait peut-être ni lire ni écrire, que tout destinait à vivre dans une obscurité profonde, s'est trouvé soudain porté sur le pinacle et entouré d'hommages éclatants qui ont dû bien l'étonner, si seulement il les a compris. Toute la presse a raconté son exploit et célébré son courage; la caisse des Victimes du devoir a inscrit son nom sur ses registres; l'Académie l'a fait retentir dans la solennité d'une séance publique. Le maire, le curé, le percepteur, le notaire, l'huissier, le juge de paix, le garde-champêtre, toutes les autorités de sa commune natale, Villers-Farlay (868 habitants), lui ont prodigué les félicitations, et peut-être l'a-t-on harangué en plein conseil municipal. Qui sait si

l'on ne rêve pas de mettre une plaque sur la maison qu'il habite? Le voilà célèbre depuis un mois, et pour au moins quinze jours encore, d'une de ces célébrités foudroyantes qui tirent tout à coup un nom de l'ombre la plus obscure pour le jeter en pleine lumière! Il aura connu un moment toutes les ivresses de la gloire, le petit berger du Jura. Je suis étonné qu'un émule de Barnum ne soit pas venu lui offrir un engagement pour l'exhiber comme un phénomène. Que si ce malheur vous arrivait, brave petit berger, chassez le tentateur à coups de sabot, comme la male bête qui vous a mordu, et continuez à garder vos moutons!

Le passage du rapport de M. Du Camp qui exposait l'acte de dévouement du jeune pâtre et sa guérison, a soulevé dans la salle un tonnerre de bravos. L'ovation s'adressait pour une part à Jupille, pour la plus large à M. Pasteur, qu'on pouvait d'autant mieux applaudir dans une séance de l'Académie française qu'il compte maintenant lui-même au nombre des Quarante. Son émotion a répondu à celle de la salle, et il n'a pu la dissimuler. Mon ignorance ne me laisse pas le droit d'avoir une opinion sur le remède découvert par M. Pasteur, et c'est tout au plus si elle m'a permis d'en comprendre l'explication telle que tous les journaux l'ont donnée. Mais quand on pense à cette vie glorieuse, à ses longues recherches, à ses découvertes antérieures, à la prudence extrême et à la patiente opiniâtreté de ses investigations, à la répétition fréquente et à la gradation méthodique de ses expériences, aux résultats obtenus et que n'a démentis encore aucun insuccès, on ne peut, en dépit de la défiance manifestée par quelques sceptiques, se défendre de l'espoir sérieux que ce terrible mal, dont la peste et le choléra n'égalent point l'horreur, a enfin trouvé son maître.

II

La période que nous venons de traverser a été signalée encore par bien des incidents, graves ou légers, sérieux ou comiques, qui ne rentrent que fort indirectement dans le cadre de cette causerie. Les débuts du nouveau Corps législatif ont excité une certaine curiosité: Pendant les premiers jours, douze à quinze cents badauds se tenaient en permanence toute l'après-midi sur le pont de la Concorde et le quai d'Orsay, pour assister au défilé de nos honorables, et spécialement pour faire connaissance avec les nouvelles figures. M. Henri Rochefort était l'un des plus avidement regardés, quoique le plus universellement connu. Les fédérés revenus de l'île des Pins se montraient Camélinat, l'ex-directeur de la Monnaie

sous la Commune. On s'enquérirait avidement de Basly, le cabaretier-mineur, et Hude obtenait lui-même un assez joli succès d'estime. J'ai vainement cherché Papon, et n'ai pu découvrir cet astre, éclipsé par l'éclat de Hude et de Basly.

La foule reprend l'habitude de s'attrouper aux abords du Palais Bourbon. Tout lui sert de prétexte, depuis les débats sur le Tonkin jusqu'à la mort du roi d'Espagne. Jusqu'à présent ces attrouplements tranquilles et silencieux sont de simples agglomérations de badauds; qui oserait jurer qu'il en sera toujours ainsi? Mais on ne s'attroupe pas autour de l'Élysée. Le roi fainéant qui l'habite et dont le Congrès s'apprête à prolonger les pouvoirs platoniques parce qu'il n'offusque personne et qu'il garde la place sans l'occuper, peut aller et venir dans un incognito qui n'est jamais trahi. Il peut, si le cœur lui en dit, se mêler aux curieux qui regardent défiler Barodet, Germain Casse, Clémenceau, Benjamin Raspail, ou à ceux qui font cercle devant les guignols des Champs-Élysées. Il y a quelques semaines, un accident mystérieux l'a frappé dans la rue, au cours d'une promenade. Avait-il été pris d'un vertige subit? Était-il tombé, le nez en avant, sur le parapet du pont de la Concorde? S'était-il heurté à la portière d'un fiacre, ou à la grille du jardin de l'Élysée? Toutes ces versions et dix autres ont couru, également appuyées sur les détails les plus précis et certifiées les seules authentiques, tant il est difficile d'écrire l'histoire, surtout celle de M. Grévy! Ce qui paraît certain, c'est que le président de la République a été relevé dans la rue, porté dans un fiacre et reconduit à l'Élysée, n'ayant été reconnu au passage par aucune autre personne que par son concierge.

L'accident de M. Grévy, ni l'attentat sans effet commis par un pauvre fou contre le ministre des affaires étrangères, n'ont ému l'opinion, non plus d'ailleurs que la catastrophe de Chancelade, où six malheureux terrassiers gisent depuis un mois sous l'éroulement d'une carrière, sans que les efforts réunis de la science et du dévouement aient permis encore d'arriver jusqu'à eux. Chancelade est bien loin; les ouvriers enterrés vifs sont bien obscurs, et nous commençons à nous blaser sur ces catastrophes qui se répètent si souvent. Nous avons lu pendant des semaines entières dans les journaux, avec une curiosité mêlée d'une compassion banale, le récit des tentatives renouvelées chaque jour pour percer les vingt mille mètres cubes de sable, de terre glaise et de roc qui se sont effondrés sur eux, et sans cesse déjouées; puis l'événement s'est classé parmi les faits divers qu'on est habitué à retrouver chaque jour dans son journal et qu'on se contente de parcourir d'un œil distrait parce qu'ils tournent dans le

même cercle et n'aboutissent pas. La curiosité s'énerve et s'émousse à attendre une solution.

Quel livre émouvant on pourrait faire en racontant le plus simplement du monde l'histoire des puisatiers et des mineurs ensevelis vivants dans le gouffre qui s'est refermé sur eux ! On a les récits de quelques-uns de ces hommes qui, délivrés après de longs jours d'angoisses et de souffrances, ont écrit ou dicté leurs *Prisons*, comme Silvio Pellico, et dans leur simplicité triviale, ces récits sont plus dramatiques que tous ceux qu'ils ont inspirés aux poètes et aux romanciers. En 1811 l'Académie française donnait pour sujet de concours le *Dévouement d'Hubert Goffin*, ouvrier mineur de Liège, père de sept enfants, qui, aidé de son fils aîné, Matthieu, garçon de douze ans, avait pu, à force d'énergie, d'intelligence et de courage, en ranimant ses camarades affaissés, en piochant nuit et jour, en dirigeant sans faiblir une minute toutes les mesures de sauvetage, les tirer vivants, après cinq jours, de l'abîme où ils avaient été surpris par une inondation et en sortir lui-même le dernier de tous. Liège appartenait alors à la France : Hubert Goffin reçut la croix et une pension. Le prix du concours fut remporté par Millevoye et l'accessit par Mollevaut. Moins heureux, quoiqu'il eût plus souffert et plus longtemps, le puisatier Dufavel, qui, en 1836, demeura quatorze jours enterré sous une montagne de sables mouvants, maintenue en forme de voûte au-dessus de sa tête par les planches des tambours rompus, n'a été célébré que par une complainte dont le style n'a rien d'académique. Mais cette complainte, qui peut passer pour un modèle du genre, après celle de Fualdès, a plus fait pour populariser son nom que ne fit pour Goffin le poème de Millevoye.

Nous avons failli avoir ce spectacle sur la scène, et peut-être l'aurons-nous prochainement si le *veto* de la censure, ainsi que tous les précédents autorisent à le croire, finit par être levé. On sait que le *Germinal* de M. Zola se termine par une longue et puissante description de l'agonie d'une équipe de mineurs engloutis. M. Busnach avait tiré de ce roman, comme de l'*Assommoir*, de *Nana* et de *Pot-Bouille*, une pièce qui a été arrêtée au passage par la commission d'examen, non pas à cause de l'effroyable cynisme des peintures de mœurs, — sans doute considérablement atténuées dans la pièce, parce qu'il serait intolérable sur les scènes les plus effrontées, — mais à cause des tendances socialistes de l'œuvre et du conflit sanglant entre les mineurs en révolte et la force armée. Vainement M. Zola, malgré son tempérament farouche et ses principes inflexibles, avait fait toutes les concessions imaginables, en remplaçant la ligne par la gendarmerie et en consentant même à rejeter les coups de feu dans

la coulisse : il n'a rien gagné à ces compromis, et il a porté sa cause avec fracas devant le tribunal de l'opinion publique.

C'est M. Zola qui a fait le plus de bruit, et cependant c'est M. Busnach qui a été le plus atteint. M. Zola a parlé très haut du respect dû à l'art et à la pensée. Quel art? Quelle pensée? L'art et la pensée de M. Zola, nous les avons eus sans la moindre entrave, sans le plus léger voile, dans le roman, qui seul est son œuvre. Cette fois il ne s'agit plus d'art, mais de recette; de gloire, mais de profit; il ne s'agit plus d'un livre construit d'après un système et selon toutes les règles du naturalisme; il s'agit d'une pièce quelconque découpée dans ce livre, accommodée au goût du public par un *faiseur* habile qui n'a jamais eu la prétention de se poser en chef d'école et dont la valeur littéraire ne doit inspirer aucune illusion à M. Zola. Puisqu'il avait commencé par faire des concessions pour laisser mettre son livre en pièce; puisqu'il en avait fait d'autres encore pour obtenir le *visa* de la censure, il ne lui en eût pas coûté beaucoup d'en faire quelques-unes de plus.

Les censeurs ont toujours été les boucs émissaires qu'on charge de tous les péchés d'Israël. Honnis par les auteurs et par le public, mal défendus par l'administration qui les emploie, on les rend responsables de tout ce qu'ils retranchent et de tout ce qu'ils laissent dire. On ne sait ni s'en servir franchement ni s'en passer. L'histoire de la censure pourrait se résumer en deux lignes : quand elle existe, on exige à grands cris sa suppression; dès qu'elle n'existe plus, on se hâte de réclamer son rétablissement. Nous remplirions plusieurs in-folio de toutes les diatribes dirigées contre elle. Qu'elle s'acquitte toujours de sa tâche avec intelligence et avec équité, je n'ai garde de m'en porter garant. C'est avant tout une institution politique, beaucoup plus qu'une institution morale : elle prend le mot d'ordre, elle est opportuniste, elle consulte le vent, ses sévérités varient ou changent d'objet suivant les circonstances. En voyant ce qu'elle tolère, on se demande ce qui est capable d'alarmer encore une pudeur si blasée. Et cependant, telle qu'elle est, avec ses inconséquences, ses variations, ses partialités, ses faiblesses, elle est utile, elle est nécessaire, et si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. Au point de vue moral et religieux, elle ne pèche guère que par excès de mollesse. Au point de vue politique et social, elle est infiniment plus ombrageuse; mais, sans vouloir défendre tous ses excès de zèle et toutes ses maladresses, il faut bien admettre en principe qu'un gouvernement a le droit de se protéger et de sauvegarder l'ordre, en ne tolérant pas sur la scène ce qui pourrait être dangereux pour son existence propre et la sécurité publique.

On réclame le droit commun en faveur du théâtre : laissez, dit-on, un directeur monter une pièce à ses risques et périls, sauf à le poursuivre après coup si elle produit des troubles, ou si elle offense la morale. Mais d'abord le mal sera fait, parfois d'une façon irrémédiable. Le théâtre a un bien autre retentissement, un bien autre danger que le livre : par le nombre de personnes à qui elle s'adresse, chaque représentation isolée équivaut au moins à une édition, sans parler des comptes rendus qui en multiplient et en prolongent les échos dans tous les journaux ; et au point de vue de l'effet, quelle différence entre une lecture solitaire au coin du feu et une action traduite directement sur les planches, avec le concours d'une mise en scène calculée pour agir sur tous les sens, devant douze à quinze cents spectateurs qui se sentent les coudes et mêlent leurs haleines, dont les impressions se doublent de celles de leurs voisins, dont les électricités sont en communication, dont la flamme, en passant d'un foyer à l'autre, peut faire aussitôt un embrasement général !

Dans l'esprit de ceux qui la proposent, cette prétendue solution du droit commun n'est qu'un laissez-passer déguisé, et alors Dieu sait tout ce qu'on verrait sur la scène, puisque maintenant, même avec la censure, on y voit tant de pièces auxquelles une honnête femme ne saurait assister sans malaise et qui parfois font rougir les journalistes les plus cuirassés. Les auteurs dramatiques et les comédiens, — je fais toutes les exceptions séantes, — sont gens portés généralement à en prendre à leur aise avec la morale dès qu'il s'agit d'obtenir un effet, de quelque ordre que ce soit. Il suffit d'ailleurs, d'ouvrir l'histoire du théâtre pour se convaincre que tous les interrègnes de la censure se sont signalés par un tel débordement d'ordures et d'infamies qu'il a fini par soulever la conscience publique, après l'avoir salie et corrompue. Supprimez la censure, et demain dix scènes, changées en égouts pornographiques, rivaliseront de cynisme ; l'obscénité s'assaisonnera d'impiété ; les mystères de la foi seront livrés aux rires du parterre ; la soutane du prêtre et la cornette blanche de la Sœur de charité seront traînées dans la boue. On verra reparaître le *Jésuite*, le *Congréganiste*, le *Curé Mingrat*, le *Moine*, la *Papesse Jeanne*, l'*Incendiaire*, ou la *cure et l'archevêché*, le *Mariage du capucin*, toutes ces honteuses et lâches exploitations des sentiments les plus vils de la foule, comme au lendemain de 1830, et les abus, les excès, les personnalités qui faisaient dire à M. de Montalivet le 19 janvier 1831 : « La littérature dramatique est tombée en une sorte de biographie vivante et de diffamation contemporaine, où sont insultées la religion du foyer domestique et la sainteté du tombeau. »

Mais tandis que, d'une part, les écrivains sans scrupule pourront se livrer à toutes les spéculations dont la honte ne sera mêlée d'aucun péril, de l'autre on leur fera payer ces licences par un redoublement d'ennuis et de tracasseries. La censure officielle sera remplacée, toujours comme après 1830, par une censure officieuse, volontaire, clandestine, qui frappera les auteurs dans l'ombre sans leur permettre de se défendre; ou bien elle sera exercée par les directeurs en personne, que le souci de leurs intérêts, la crainte de compromettre leur position et leur fortune rendront bien autrement susceptibles, inquiets et ombrageux, sur le terrain politique, que les censeurs eux-mêmes. Rien de plus timoré et, par suite, de plus tracassier qu'un directeur qui tient à son privilège ou, plus simplement, qui ne veut pas s'exposer à perdre en un jour le fruit de six mois de répétition et tous les frais de la mise en scène, sans compter les dommages-intérêts que ne manquera pas de lui réclamer l'auteur, comme le fit Victor Hugo à la Comédie-Française, après l'interdiction de : *le Roi s'amuse*.

Aussi l'enquête entreprise par quelques journaux à la suite des réclamations impérieuses et hautaines de M. Zola, a-t-elle été unanime en faveur de la censure, non seulement de la part des directeurs, qui l'ont proclamée leur garantie et leur sauvegarde, mais de la part des écrivains, ce qui est plus rare, plus méritoire et plus concluant. Tous, ou bien peu s'en faut, à commencer par les plus illustres, ont eu le courage de conclure pour le maintien de cette pauvre commission d'examen, en vertu de l'axiome incontestable, que de deux maux il faut choisir le moindre, et M. Sardou a même raconté au reporter qui l'interrogeait comment *l'Oncle Sam*, longtemps interdit par ordre supérieur lorsque la censure était abolie, n'a pu être joué que du jour où elle a reparu.

Mais il faut avouer que si M. Ém. Zola avait tort en thèse générale, il reprenait son avantage dans l'espèce, en s'attaquant aux ministres actuels. Quelle autorité peut avoir l'opinion de M. Goblet, considérant comme dangereuse pour la paix sociale une pièce où l'on met en scène une grève et une révolte de mineurs, quand M. Goblet a pour collègue, au ministère de l'intérieur, c'est-à-dire dans le département même d'où relèvent les grèves et les révoltes, un homme qui s'est fait élire sur la même liste que le cabaretier Basly, l'agitateur des mines d'Anzin? Avant de remonter jusqu'à M. Goblet, l'auteur de *Germinal* avait eu d'abord affaire à M. Edmond Turquet, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, et M. Turquet avait commencé par jeter la censure à l'eau, en la traitant d'institution stupide et odieuse. C'est la manière habituelle du gouvernement. Le ministre de l'intérieur désavoue les préfets

et la police lorsqu'ils soutiennent l'ordre; le garde des sceaux abandonne les magistrats, et le ministre de la guerre lâche les généraux. A plus forte raison le sous-secrétaire d'État aux beaux-arts devait-il abandonner la censure — essentiellement impopulaire — même en se voyant obligé d'adopter sa décision.

Pauvres censeurs! pris sans cesse entre l'enclume et le marteau! Destitués s'ils laissent passer une pièce qui suscite du désordre; désavoués s'ils l'arrêtent au passage! Qu'il faut avoir envie de garder sa place pour résister à un pareil régime et ne point jeter la démission au visage de ceux qui vous emploient, tout prêts à vous casser aux gages si vous ne faites pas votre devoir, et si vous le faites, n'ayant pas le courage de vous défendre et de vous couvrir! Mais les censeurs sont là pour endosser la responsabilité et essayer la mauvaise humeur. Quelques injures de plus ou de moins ne comptent pas dans leur carrière. On finira par jouer *Germinal* un jour, et ils s'en laveront philosophiquement les mains: « Le ministre passera, mais l'homme qui a interdit *Germinal* restera », écrit M. Émile Zola en un français douteux, avec la superbe d'un homme absolument insensible à la crainte du ridicule. Eh bien, malgré la raideur que M. Goblet, personnellement irrité de tant de bruit, aurait déployée dans cette affaire, s'il faut en croire l'intéressé, je doute qu'il eût le courage de soutenir son interdiction jusqu'au bout, sans les épigrammes un peu lourdes dont M. Zola, dans son irritation, l'a maladroitement accablé et qui seront plus que les meilleures raisons du monde contre la pièce de *Germinal*. Il est vrai que M. Zola peut dire, comme Bernis au cardinal Fleury: « J'attendrai », et qu'il n'aura probablement pas aussi longtemps à attendre.

III

Un point dont la censure devrait se préoccuper, c'est du rôle, chaque jour élargi, de l'enfant au théâtre. Ce qui n'était jadis qu'une exception tend de plus en plus à devenir la règle. On pépécule sur l'attendrissement facile et un peu niais qu'excitent parmi les cœurs sensibles de l'auditoire ces petits êtres venant réciter leur leçon, costumés en chiens savants. On s'extasie trop aisément sur ces enfants prodiges poussés en serre chaude; la plaque leur fait des entrées et les rappelle à la chute du rideau. Ils appartiennent toujours au sexe féminin: un honnête garçon de six à huit ans est absolument incapable, rendons cette justice à notre sexe, de se prêter à ces jeux précoces de la comédie; mais les jeunes personnes du même âge sont autrement fines et fûtées!

Les petites filles de six ans sont déjà de petites femmes. On en trouve qui sont de grandes comédiennes et qui pourraient jouer Célimène, tant elles connaissent tous les manèges savants de la coquetterie, depuis le jeu de l'éventail jusqu'à celui de la prune. Que j'en ai déjà vu de ces Mars en miniature, de ces Rachel en herbe ! Ce n'est donc pas si difficile et si digne d'admiration, puisque le cas est si fréquent. En se multipliant, le prodige s'avilit. Et combien de ces phénomènes ont-ils tenu ce qu'ils promettaient ? Le théâtre moderne peut citer un nom : celui de Léontine Fay. Ajoutons-y, si vous voulez, M^{lle} Céline Montaland. C'est tout, et c'est peu. Que sont devenues les cent autres merveilles sur lesquelles le parterre et quelquefois la critique s'extasiaient depuis trente ans ? Qu'est devenue la plus étonnante et la plus précoce de toutes, celle qui jouait Fanfan Benoît dans la pièce de M. Sardou ? En grandissant, elles ont perdu ce qui faisait leur mérite et leur attrait ; ces étoiles se sont noyées dans les amas confus de nébuleuses. Que deviendront la petite Duhamel et la petite Breton, qui font crier merveille aux spectateurs du *Petit Poucet* à la Gaité et du *Roi de l'argent* à l'Ambigu ? Je n'en sais rien, mais il est probable qu'on n'en parlera pas plus dans une douzaine d'années que de Fanfan Benoît.

Il existe une loi protectrice de l'enfance, qui interdit le travail dans les manufactures au-dessous d'un certain âge. Pourquoi cette loi philanthropique a-t-elle oublié de s'occuper des théâtres ? Le travail de la scène est plus pénible que l'autre, et plus démoralisateur. Il s'accomplit la nuit, dans une atmosphère surchauffée, viciée, corrompue, malsaine pour la jeune âme comme pour les frères organes de l'enfant. Il le dresse à une vie factice, fiévreuse, mensongère, vaniteuse et frivole ; il l'enveloppe de propos et d'exemples plus corrupteurs encore que ceux de l'atelier. Dickens eût pu écrire un chef-d'œuvre à la fois comique et sinistre, tout pénétré d'un humour attendri et navrant, en nous décrivant la vie et les impressions de ce pauvre petit *monstre* : l'enfant acteur.

Au moins dans le *Petit Poucet* peut-il paraître assez bien à sa place. Ce n'est pas un enfant, c'est vingt, c'est trente qu'on voit en scène dans cette féerie en trente-deux tableaux, qui accumule toutes les attractions spéciales et qui restera parmi les modèles du genre, entre le *Pied de mouton* et les *Pilules du diable*. Perrault porte généralement bonheur à ceux qui s'inspirent de lui. Il n'est pas un de ses récits enfantins qui n'ait été transporté sur la scène, et non pas seulement au Théâtre-Comte, à Séraphin, au Théâtre-Miniature, mais jusque dans les salles du boulevard, fréquentées par le public le plus sceptique et le plus blasé : aux

Variétés, où l'on a joué *Barbe-Bleue*; aux Nouveautés, où l'on jouait récemment encore le *Petit Chaperon rouge*. Le *Petit Poucet* va remplir la salle de la Gaieté pendant trois cents représentations de suite, et les papas qui y conduiront leurs enfants bien sages y prendront comme eux un plaisir extrême.

Le *Roi de l'argent* n'est qu'une traduction de l'anglais. A Londres, le *Silver King* a dépassé le succès qu'ont obtenu ici le *Maître de forges* et le *Tour du monde*. On ne l'a pas représenté moins de cinq cents fois de suite. Dès que ses recettes commencent à baisser, le Princess's-Theater reprend *Silver King*, et aussitôt elles se relèvent. C'est la ressource infaillible du directeur dans l'embarras, comme chez nous le *Courrier de Lyon*. Le décor et la machination y jouent un grand rôle. Figurez-vous une série de tableaux, assez pareils à ces enluminures de couleurs simples et crues où se déroule, épisode par épisode, l'histoire de Geneviève de Brabant et du traître Golo, et qui se succèdent sans entr'actes, par une série de changements à vue; ou bien encore, avec un art très inférieur, mais qui n'est pas sans une certaine rouerie dans sa naïveté, quelque chose comme la série d'estampes où Hogarth nous montre les diverses étapes du *Mariage à la mode* et de la *Vie d'un libertin*. La donnée sur laquelle repose la pièce n'est autre que celle d'un des plus célèbres vaudevilles de Labiche : *l'Affaire de la rue de Lourcine*, mais tournée au pathétique et au drame. Il s'agit, en effet, d'un homme qui, par suite de certaines circonstances, se croit lui-même coupable d'un crime commis par une bande de scélérats, et dont l'innocence parvient à être établie à la suite de péripéties innombrables qui tiennent toujours la curiosité en haleine et qui, parfois, excitent une poignante émotion. Joignez à ces qualités d'intérêt naïf le mérite d'une moralité à peu près irréprochable et vous aurez l'explication du succès mérité qui vient de suivre le *Roi de l'argent* dans son émigration sur la scène populaire de l'Ambigu.

La Comédie-Française a donné le même soir *l'Héritière* de M. Morand, une saynète de salon, d'une facture vicillotte qui perd tout son prix à ne plus être jouée entre deux paravents, et une comédie en vers charmants de M. Th. de Banville : *Socrate et sa femme*, qui est à la fois un petit tableau intime de la vie athénienne, tracé avec une grâce et un esprit tout attiques, et une pièce aimable, ingénieuse, piquante où la fantaisie ne fait pas violence à la raison et dont la morale en partie double est qu'une Xantippe peut servir à faire ou du moins à perfectionner un Socrate, et que, avec tous ses défauts, la femme est encore le meilleur ouvrage des dieux. M. Coquelin nous a rendu avec une étonnante

vraisemblance la figure du philosophe, et le physionomiste le plus perspicace aurait peine à reconnaître l'exubérant et pétillant Mascarille dans ce sage à tête chauve, au masque canard, au geste sobre et mesuré, à la diction si fine, si juste et si noblement simple.

Il nous faut maintenant, sans nous arrêter aux autres ouvrages secondaires qui voudraient nous retenir au passage, arriver aux deux productions principales de cette saison dramatique. Mais avant d'aborder les *Jacobites*, de M. Coppée, à l'Odéon, accordons du moins un souvenir au petit acte antique et mythologique de M. Louis Legendre : *Cynthia*, donné peu de temps auparavant sur la même scène. Pour le fond, ce n'est rien, mais la forme est charmante. Sur la légère et frêle trame de cette idylle qui se passe entre Mercure et Diane, Néère et le berger Hylas, M. Legendre a brodé ses vers spirituels, délicats, joliment ciselés, d'un tour leste et piquant, souvent d'une belle expression poétique. M. Louis Legendre vient de faire ses preuves de poète; il ne lui reste plus qu'à les faire comme auteur dramatique, car il n'y a vraiment pas dans cette aimable saynète assez d'étoffe pour une pièce.

Le héros des *Jacobites* est ce prétendant, Charles-Édouard, le fils de Jacques III d'Angleterre, de Jacques II d'Écosse, le héros de Preston-Pans, le vaincu du Culloden, figure séduisante, aventureuse, chevaleresque, qui connut toutes les extrémités de la fortune, toutes les ivresses de l'espérance, tous les désespoirs d'une chute irrémédiable; dont la vie, sans cesse ballottée entre le roman et le drame, finit comme celle d'un bourgeois vulgaire, trahi par sa femme, cherchant à ses malheurs une consolation dans le vin, et que les anciens eussent regardé comme une victime de la Fatalité. L'auteur de *Waverley* et de *Redgauntlet* ne l'a pas oublié dans ses peintures si vivantes de l'histoire et des mœurs de l'Écosse, et il inspira, au commencement de ce siècle, à Alexandre Duval, une pièce qui mit toute la police en mouvement et causa de graves ennuis à l'auteur, parce qu'elle servit de ralliement aux partisans des Bourbons.

Les *Jacobites* avaient été écrits pour la Comédie-Française; M. Coppée les a portés à l'Odéon, qui s'est hâté de répéter l'ouvrage pour en donner la première représentation au jour anniversaire du succès de *Severo Torelli*. Qu'a-t-il prétendu faire, au juste? Est-ce, comme le titre semble l'indiquer, la peinture d'un grand mouvement patriotique, du soulèvement de tout un peuple armé pour reconquérir son indépendance avec sa monarchie, ou simplement un drame intime, encadré dans la mise en scène d'une révolte populaire contre l'usurpation? Qu'il l'ait voulu ou non, le drame

intime est débordé par le drame historique, comme un épisode par le tableau auquel il se rattache; l'intérêt se déplace et, faute d'un parti-pris suffisant de la part du poète, l'esprit du spectateur ne sait à quel côté de l'œuvre il doit s'attacher.

Le premier acte semble écrit pour hausser son attente jusqu'à celle d'un grand drame national. Il est consacré tout entier, en effet, à peindre l'état des esprits dans les *highlands* au moment du débarquement de Charles-Édouard, le découragement du clan des Fingalls, sans lequel on ne peut rien faire, et son réveil aux accents chaleureux du vieux mendiant aveugle, Angus, sorte de barde errant, qui a perdu les yeux à force de pleurer ses quatre fils tués par les Anglais, et qui, appuyé sur sa petite fille Marie, parcourt le pays en tendant la main, parce qu'il a juré de vivre d'aumônes tant que ses rois mordront au pain de l'étranger. M. Coppée a voulu faire du vieillard, et surtout de son Antigone, l'incarnation de l'Écosse; cette idée s'accuse dès la première scène et se marquera de plus en plus dans les suivantes. Quand le mendiant va chercher le fossoyeur et lui ordonne de creuser, au cimetière, une tombe large et profonde pour y enterrer le drapeau de l'Écosse avec toute sa gloire et tous ses grands souvenirs, la scène est superbe, et le poète a placé dans la bouche du burgrave en haillons des vers dignes de Tyrtée. L'antique flamme se rallume au cœur des montagnards, et l'arrivée du prince vient mettre le comble à leur enthousiasme.

Le succès de ce premier acte a été éclatant. Deux mois se sont écoulés; nous nous retrouvons dans le camp du prétendant, sous les murs d'Édimbourg. Quelques scènes se passent à peindre le mélange bizarre des mœurs sauvages de l'Écosse avec les mœurs trop civilisées des courtisans de Versailles attachés à la suite de Charles-Édouard, sans oublier les belles amazones éprises du héros et qui courent à la guerre comme elles iraient au bal. Au premier rang de ces amazones se distingue lady Dora, la jeune femme du vieux lord Fingall, qui s'est éprise d'un tendre sentiment pour le prince. C'est ici comme le vallon d'Herminie après le fracas belliqueux de l'acte précédent. Mais l'action languit un peu pendant ces scènes purement pittoresques. Elle se ranime à l'arrivée de Marie, qui a couru nuit et jour pour avertir le prétendant de lever le camp et de marcher sur Carlisle en évitant les Anglais. Celui-ci lui tend une bourse pleine d'or, et, en voyant la douloureuse impression qu'elle éprouve: « Sers-t'en pour mon service, lui dit-il, et garde en souvenir de moi la bourse brodée à mes armes ».

Il donne l'ordre de lever le camp, mais, avant de partir, demande un dernier rendez-vous à Dora, qui essaie vainement de résister à

ses pressantes instances. Marie, à laquelle personne ne prend garde, a observé ce manège avec la clairvoyance d'une jalousie naissante. Son cœur innocent, qu'elle a donné au prince en le voyant si noble et si beau et en recevant de lui un baiser sur le front, est plus torturé encore lorsqu'elle entend la conversation des chefs de clans avec lord Fingall : ces farouches puritains ont eu vent de l'intrigue qui déshonore l'un d'entre eux et ils complotent de surprendre la complice du prétendant au lieu du rendez-vous, tout prêts à l'abandonner comme un libertin sans foi s'il n'a pas craint de séduire la femme d'un des fidèles qui versent leur sang pour lui. Si, au contraire, ce n'est qu'une fille de rien, ils fermeront les yeux. Aussitôt le parti de la jeune fille est pris : par un sacrifice héroïque, elle se perdra elle-même pour sauver le prince et la patrie en même temps.

Nous voici dans la maison du rendez-vous. Charles-Édouard vient de partir, laissant Dora seule, en proie à son amour mêlé de remords. Marie entre par la fenêtre, lui explique ce qui se passe, et la pousse dans la pièce voisine au moment où l'on frappe violemment. En entendant la voix de son mari, elle se laisse faire. Les chefs enfoncent la porte, ne trouvent que la petite mendicante et ne cherchent pas plus loin. Pour effacer le dernier soupçon qui leur reste, — et il y a bien de quoi, car cette enfant en haillons n'est pas un morceau de prince, — elle laisse tomber à terre la bourse que celui-ci lui a donnée à l'acte précédent ; ils reconnaissent les armes du prétendant et n'ont plus de doute. Mais il lui reste une plus terrible épreuve à subir. L'un des chefs de clan a eu l'idée bizarre, où l'on sent trop l'artifice du poète qui a besoin d'amener l'aïeul et la petite-fille face à face, d'aller chercher l'aveugle comme témoin et comme juge. Il entre, et se répand en imprécations contre la coupable, qu'il ne connaît pas encore. Elle est là à deux pas de lui, il entend ses sanglots, il pourrait l'atteindre en étendant les bras ; elle n'aurait qu'un élan à prendre pour s'enfuir : les chefs, consternés de cette rencontre, n'ont pas l'idée si simple de la faire éloigner ; Dora ne bouge de la chambre voisine et laisse faire. Si le coup de théâtre est trop visiblement préparé, du moins il est beau. Sous la malédiction de l'aïeul, Marie ne peut retenir un cri d'angoisse qui la trahit. Alors la douleur du vieillard éclate en accents désespérés. Il veut rester seul avec elle ; mais, dès que les chefs et lord Fingall ont quitté la place, elle se jette dans ses bras :

Père, je ne suis pas coupable, j'ai menti,

et Dora, qui sort enfin, un peu tard, de sa cachette, vient confirmer cette justification :

Menti par grandeur d'âme,
 Menti par un sublime et divin dévouement...
 Pour garder au pays son armée et son roi.

La fureur du vieillard se change en admiration; quant à lady Fingall, elle expiera sa faute en se faisant tuer aux côtés du prince dans la première bataille.

Pourquoi M. Coppée n'a-t-il pas terminé ici sa pièce? S'il n'a voulu écrire qu'un drame intime, il est fini, et fini sur une situation pathétique qui a conquis toute la salle. On se demande où est la matière pour les actes suivants. Lorsque le rideau se relève pour le quatrième acte, nous sommes au lendemain de Culloden : Dora s'est tenu parole en se faisant tuer; lord Fingall se cache dans la ferme de son tenancier Duncan, où il pleure à la fois sur sa femme et sur sa patrie. Le prince lui-même, fugitif et poursuivi, vient se jeter sous le toit du fidèle Duncan, qui se hâte de le cacher aussi. Le fermier a un jeune frère innocent dont le personnage, un peu impatientant à la longue, fournit à M. Coppée une antithèse comme celle que les poètes aiment à développer entre l'impassibilité de la nature et nos propres douleurs. Insensible au deuil de la patrie, qu'il ne comprend pas, Joë n'a la tête pleine que de chansons et de nids de fauvettes, et sa conversation d'une philosophie inconsciente suggère au prince des retours éloquents sur le néant des grandeurs et la sanglante folie de la guerre. Mais il va devenir lui-même un des ressorts de l'action : près du cadavre de Dora il a ramassé un médaillon par une convoitise naïve, à cause de son éclat; il le remet à lord Fingall, qui y découvre, avec le portrait du prince, une lettre d'amour de nature à ne lui laisser aucun doute.

A cette affreuse découverte, son premier mouvement est tout à la fureur. Il saisit la hache de Duncan pour aller frapper le larron d'honneur qui dort tranquillement là haut. Mais cet homme est malheureux et proscrit; il est son roi, il est son hôte! On reconnaît ici la situation du troisième acte d'*Hernani*. Lord Fingall va pousser plus loin encore que Ruy Gomez le devoir sublime de l'hospitalité : lorsque les soldats lancés sur la piste du prince qu'ils poursuivaient, heureusement sans l'avoir reconnu, envahissent la ferme où ils ont vu de loin se réfugier le proscrit, c'est lui qui se livre à eux pour le sauver, sans que ceux-ci aient, plus que les chefs du troisième acte, l'idée de fouiller la maison pour voir si elle ne renferme pas une autre proie.

Dors en paix, toi! Voilà comme un Fingall se venge!

La situation est dramatique, assurément, mais elle n'est rien moins que neuve, et surtout elle produit l'effet d'une digression.

C'est une nouvelle action greffée sur la première ; c'est un drame dans un drame, et le public ne s'est pas laissé entraîner sans une certaine résistance dans cette nouvelle voie.

Le dernier acte n'est qu'un simple épilogue, mais d'une beauté mélancolique et touchante. Il nous ramène à Angus et Marie, que nous avons presque oubliés. Tandis que Charles-Édouard, traqué par ses ennemis, épuisé de fatigue et de faim, se traîne à travers les rochers du rivage, en compagnie de Duncan, attendant la barque qui doit l'emporter, l'aveugle arrive d'un autre côté, avec sa fille amaigrie et se soutenant à peine, mais brûlant de revoir, avant de mourir, le malheureux prince à qui son cœur s'est donné. Elle va le revoir, car le voici qui revient, incapable d'accompagner plus loin Duncan, qui est parti à la découverte, et tellement affaibli par le besoin, qu'il tend lui-même la main au mendiant. M. Coppée a recherché là une nouvelle antithèse, philosophique et dramatique à la fois ; il n'a le tort que de la trop souligner et de la trop commenter. Marie, qui s'éveille un moment de sa torpeur mortelle, le reconnaît alors ; elle veut se jeter à ses pieds, mais il la serre dans ses bras :

Nous sommes tous les deux égaux par la misère...
 Pas même égaux !... Tu peux me juger, pauvre enfant,
 Car je sens battre en toi le cœur encor vivant
 De mon Écosse, dont la blessure est mortelle.
 Pauvre Écosse ! Dis-moi, me pardonnera-t-elle ?
 A ton verdict, enfant, le prince se soumet.

MARIE

L'Écosse ne peut pas juger... Elle t'aimait.

Ce tutoiement est risqué de la part de la mendicante, qui se laisse emporter par la situation, mais M. Coppée semble avoir voulu mettre dans sa bouche le dernier mot de son drame et de l'histoire. Je ne crois pas qu'il ait eu l'intention de rendre haïssable ce prince, qu'il nous représente pourtant si égoïste et de mœurs si légères : non, malgré l'indignité de sa trahison envers lord Fingall, sa bravoure, ses côtés aventureux et héroïques, ses malheurs, son repentir, tout a porté jusqu'à nous, à travers plus d'un siècle et la pièce de M. Coppée, le charme qui s'exhalait de sa personne.

Pendant Duncan accourt, la barque est prête ; il arrache Charles-Édouard à la mourante et l'entraîne. Marie se soutient encore jusqu'au coup de canon qui annonce l'arrivée du prince à bord du vaisseau français ; alors elle expire heureuse, et l'aïeul l'ensevelit dans un drapeau troué par les balles, en se promettant

d'écrire sur sa tombe, avec un tronçon de claymore, ce simple mot : *Fidèle*. Et ce dénouement, ou plutôt cette fin de drame, a la grande et majestueuse tristesse d'un coucher de soleil dans les flots.

M. Coppée a fait évidemment dans les *Jacobites* un effort considérable non seulement pour soutenir, mais pour agrandir la situation qu'il a conquise au théâtre avec *M^{me} de Maintenon* et *Severo Torelli*. Il a prouvé du moins une fois de plus que son talent, auquel personne ne conteste la grâce, la distinction et la délicatesse, sait avoir aussi la force et qu'il est capable tout comme un autre, mieux que beaucoup d'autres, de sonner dans les clairons d'airain. Shakespeare et Victor Hugo sont les deux maîtres qui lui ont ici servi de modèles; leur inspiration se retrouve çà et là nettement marquée, tantôt dans le style, tantôt dans l'idée. Nulle part il n'a fait de plus beaux vers que ceux qui remplissent les tirades d'Angus, de Marie et du prince. Mais ce sont des tirades, c'est-à-dire de magnifiques développements poétiques, poussés à outrance, suivant le système du Maître. Dans son ensemble, par sa conception, par sa distribution en périodes dont chacune répond à une étape différente de la campagne du prétendant, par la physionomie particulière du prologue et de l'épilogue, enfin par le caractère du style et la place qu'y prend le *morceau*, l'ouvrage a la physionomie d'un poème plus que d'un drame. Le succès le plus chaud s'est prononcé pour le premier acte, qui est tout épique. Du reste, malgré des fluctuations et des points d'arrêt, la victoire finale n'a pas été douteuse. La pièce est montée avec beaucoup de soin. M. Paul Mounet a donné un aspect saisissant au vieil aveugle, qu'il joue avec son ardeur et sa conviction ordinaires, et une débutante, M^{lle} Weber, à peine sortie du Conservatoire, a soulevé, par la chaleur et l'énergie d'un jeu qui aurait pourtant besoin d'apprendre l'art des nuances, un enthousiasme qui l'a rendue célèbre du soir au matin.

Le livret du *Cid* a été écrit par MM. d'Ennery, L. Gallet et Ed. Blau, « d'après Guillen de Castro et Corneille » : ils ont pris au premier quelques situations et au second un certain nombre de vers qu'on reconnaît et qu'on salue au passage. Ce procédé peut ressembler à de l'humilité, car nous n'offenserons ni M. d'Ennery, le plus illustre du trio, ni les collaborateurs qui se sont associés à lui pour ce labeur herculéen de réduire en quatre actes le chef-d'œuvre du grand poète, d'y introduire un ballet, des chœurs, des romances, des duos et des trios, en proclamant qu'ils ne sont pas tout à fait à la hauteur de Corneille et que leur travail ressemble à une marqueterie où le carton-pierre serait mêlé à l'airain et à l'or. N'eût-il pas mieux valu prendre son parti de récrire sur le

thème primitif des vers « bons à être mis en musique », plutôt que d'intercaler dans le livret des passages entiers de Corneille, qui forment singulièrement disparate avec ceux au milieu desquels ils sont encadrés, ou des fragments désarticulés, des hémistiches, des lambeaux recousus tant bien que mal, et de défigurer des alexandrins classiques, consacrés par l'admiration des siècles, pour les adapter aux besoins du chant? Qui ne souffrirait de retrouver le fameux :

Rodrigue, qui l'eût dit? — Chimène, qui l'eût cru?

sous ce travestissement :

Ah! Rodrigue, qui l'eût pensé?

— Ah! qui nous l'aurait dit, Chimène?

Voulez-vous savoir ce que devient un autre passage, plus classique encore? Rodrigue et le comte de Gormas se battent sur la scène, et Rodrigue chante en engageant le fer :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
Et pour leurs coups d'essai...

Ici, il porte une botte à son adversaire, le transperce d'outre en outre, et achève triomphant :

veulent des coups de maître.

Est-ce assez simple et ingénieux à la fois! Ce pauvre *Cid* a été accommodé là à une étrange sauce, par des cuisiniers qui sont, d'ailleurs, de fort habiles gens à leur manière.

Après une longue ouverture où se détache un thème qui reparaitra plusieurs fois dans le cours de l'ouvrage, le rideau se lève sur le premier tableau. Nous sommes à Burgos, chez le comte de Gormas. De joyeuses fanfares retentissent au dehors et les seigneurs célèbrent la gloire de leur maître : il paraît qu'on vient de remporter sur les Maures une grande victoire, qui reste, d'ailleurs, tout à fait dans le vague, et qui ne les empêche pas d'être toujours à vaincre. Je ne vois guère à signaler, dans ce tableau, que le *cantabile* de Chimène : *Rêve consolant ou moqueur*, et un petit duo avec l'infante, dont les librettistes ont conservé le rôle, en supprimant ceux de don Sanche et des deux gouvernantes. Le deuxième tableau, qui a pour cadre une galerie conduisant à la cathédrale et laissant apercevoir la ville dans le fond, offre plus de mouvement et d'éclat. Le peuple chante encore la victoire — à

moins que ce n'en soit une autre — dans une sorte d'hymne d'un caractère religieux, avec accompagnement d'orgue et de cloches. La scène, empruntée à Guillen de Castro, où Rodrigue est armé chevalier par le roi, compte parmi les meilleures : elle est empreinte d'un cachet solennel, et Rodrigue célèbre sa *noble lame étincelante* dans un air chaleureux et d'une fière allure, auquel le chœur s'associe. A ce sonore et brillant choral succèdent des scènes d'un caractère tout différent : le soufflet de Gormas à don Diègue, le monologue douloureux du vieillard outragé et impuissant et son appel à son fils. Ici le livret a souvent emprunté les paroles même de Corneille et, comme dans la plupart des cas semblables, le compositeur, sous la difficulté de s'élever à la hauteur du poète, s'est borné à le traduire par une sorte de déclamation mesurée.

Il a essayé de faire davantage, au commencement du deuxième acte, pour les stances de Rodrigue, et n'y a réussi qu'à demi. On retrouve également beaucoup de vers de Corneille dans la scène de la provocation, presque tout entière en récitatifs et assez banale. Le peuple se précipite autour du cadavre de Gormas : don Diègue lui-même accourt et, pendant son colloque dramatique avec son fils, le corps du comte est emporté dans son palais. Chimène paraît sur le seuil, éperdue, cherchant le meurtrier, et, tandis qu'elle va de l'un à l'autre avec des cris entrecoupés, on entend dans l'intérieur le chant du *Requiem*. C'est une imagination à la Verdi, et qui rappelle, toutes proportions gardées, le *Miserere* du *Trouvère*.

Le quatrième tableau, qui nous transporte sur la grande place de Burgos, s'ouvre par une scène charmante : l'infante distribue des aumônes à la foule en chantant un *alleluia* d'une allure gracieuse et d'une exquise mélodie, que font valoir les flûtes, les hautbois et les cors de l'orchestre. C'est là que se place un long, un interminable ballet, divisé en deux parties par une piquante *aubade*, et où les amateurs peuvent admirer à leur aise les pirouettes et les gambades de M^{lle} Rosita Mauri. A peine ses petits pieds ont-ils repris terre que le roi, couronné en tête, vient se mêler au peuple avec la majestueuse bonhomie qui n'appartient qu'aux monarques d'opéra, et que Chimène accourt, réclamant justice. L'expression pathétique de ses paroles s'anime encore par le trouble et l'agitation de l'orchestre. Don Diègue lui répond par un *récit* d'une dignité triste et sobre, dont l'accent de grandeur s'impose. Le grand ensemble qui suit, où le roi et l'infante, Chimène, Rodrigue et son père chantent, avec les seigneurs et la foule, leurs impressions sur l'arrêt qu'il faut rendre, est certainement travaillé de main d'ouvrier et fait honneur à la savante habileté de M. Massenet; mais je n'y reconnais pas un caractère bien nettement

déterminé. Seule, la phrase de Rodrigue : *O tourment de la voir !* s'en détache avec un sentiment communicatif.

Cette scène est immédiatement suivie du défi apporté par un Maure au nom de Boabdil (Boabdil contemporain du *Cid*, c'est comme si l'on mettait le maréchal de Mac-Mahon sous le règne de Louis XI). Je ne me lasse point d'admirer la simplicité élémentaire et véritablement enfantine des procédés de l'opéra. Tout s'y fait sans préparation ni transition, sans aucun souci des vraisemblances vulgaires, suivant les besoins du compositeur et du spectacle. L'évêque et le roi arment Rodrigue chevalier dans la rue ; il est vrai qu'un page se trouve là tout à point pour lui mettre un coussin sous les genoux. Au tableau précédent, il fallait un *Requiem* pour l'effet dramatique ; qu'à cela ne tienne : avant même que les portes du palais ne se soient refermées sur le cadavre de don Diègue, le *Requiem* résonne à l'intérieur. Au commencement de celui-ci, le musicien éprouvait le besoin de faire contraster l'*alleluia* du soprano avec le grave *alleluia* des basses : le moment venu, on voit arriver, sans rime ni raison, une demi-douzaine de moines qui se rangent derrière la foule. Que viennent-ils faire là ? Ils ont deviné que l'infante allait chanter *Alleluia*, et qu'on aurait besoin d'eux pour la reprise : n'en demandez pas davantage. Cette fois il se trouve que le cavalier maure et sa suite ont pu traverser la ville entière et pénétrer jusqu'au roi sans être ni annoncés ni aperçus. On entend tout à coup un appel de trompettes : « Qu'est-ce donc ? » dit le roi. La foule regarde et répond : « Sire, un cavalier maure ! » Cela suffit. L'opéra étant le domaine naturel de la fantaisie, nous passerions aisément là-dessus si la provocation du Maure et la riposte du roi avaient le caractère de fierté martiale qu'il y fallait et que nous attendions.

Le troisième acte nous fait voyager de la chambre de Chimène au camp de Rodrigue. Au lever du rideau, Chimène chante une mélodie plaintive, d'une mélancolie pénétrante ; le jeune héros se présente devant elle, et alors éclate ce grand duo d'amour divisé en plusieurs parties et entrecoupé de récits, qui peut être regardé comme une des pages les plus belles et les plus considérables de la partition. Le début en est d'une douceur ravissante ; la fin, d'une chaleur et d'un élan irrésistibles. Il est remarquable encore que, dans cette scène où l'expression dramatique et passionnée se soutient à peu près d'un bout à l'autre, les passages les plus faiblement traduits par le musicien sont ceux que le livret a directement empruntés à Corneille : « Va, je ne te hais point », et même le « Paraissez, Navarrais », auquel on voudrait plus d'éclat, de vigueur et de feu. Ce sont aussi les qualités qui manquent aux

chœurs des soldats espagnols. Tout le tableau du camp de Rodrigue pourrait être supprimé sans aucun inconvénient, avec le petit ballet dansé par des captives mauresques. Seul, sous sa tente, Rodrigue se laisse aller au découragement provoqué en lui par la lâcheté de ses soldats. Sa prière : *O souverain! ô juge! ô père!* est d'un caractère vraiment religieux, qui prépare bien l'apparition de saint Jacques de Compostelle, encore empruntée au drame de Guillen de Castro, et cette vision, où le saint protecteur de l'Espagne parle au héros sur un accompagnement vague et mystérieux de voix célestes, produit un effet qui serait doublé si le côté mystique du caractère de Rodrigue avait été mis précédemment en lumière. Suivant l'usage de l'opéra, le combat contre les Maures est traduit du récit en action. Rodrigue, revenu au milieu de ses soldats, reprend le *motif* que nous avons déjà entendu à la scène où il est armé chevalier; les Maures sont là, mais ils attendent poliment qu'il ait fini sa romance, sur laquelle le chœur des soldats brode par intermittences son accompagnement; après quoi, les Espagnols se retournent et on ferraille. J'aime encore mieux le simple récit de Corneille : *Cette obscure clarté qui tombe des étoiles...*

Il était naturel qu'après avoir fait du Cid le contemporain de Boabdil, les auteurs transportassent les deux tableaux du dernier acte dans Grenade, qui se trouve ainsi reconquise, à l'Opéra, quatre siècles avant sa délivrance historique. Forte licence, ou bévue plus forte encore : n'approfondissons pas. Le premier de ces tableaux a seul une importance musicale, à cause surtout du bel *arioso* de don Diègue, d'une allure large et d'un sentiment élevé, et du trio aux accents douloureux et brisés où le vieillard, l'infante et Chimène, trompés par de fausses nouvelles, pleurent la mort de Rodrigue. Le dernier tableau est tout à la pompe du spectacle : nous y assistons au défilé des vainqueurs, dans une cour de l'Alhambra, au son des fanfares et au bruit des acclamations.

J'ai abrégé autant que possible cette analyse qui reste encore trop longue, parce qu'elle est nécessairement aride. M. Massenet est l'un des favoris du public, et le succès qu'a obtenu sa partition est incontestable, mais il ne sera certainement pas accepté sans de fortes réserves par les critiques pour qui le système wagnérien est un dogme musical. Ils s'étonneront, ils se sont étonnés déjà qu'un des chefs de la jeune école soit demeuré fidèle aux vieilles formules de l'opéra, à la coupe du récitatif et de l'air détaché, à ce qu'ils appellent enfin les mélodies italiennes. M. Massenet, au moins dans le *Cid*, est un éclectique qui ne veut point se laisser confisquer, qui entend garder la liberté de son choix, et aussi rester toujours

clair pour un public français. Il ne donne pas le rôle prédominant à l'orchestre; tout en s'appliquant à le rendre le plus expressif, le plus nourri, le plus coloré possible, il le maintient à son rang. Il ne cède pas au vain plaisir d'étaler sa science et la subordonne au but qu'il poursuit. Jamais encore, au moins dans un grand opéra, — car nous n'avons pas oublié *Manon*, — il n'avait eu l'occasion de montrer, au même degré, les qualités dramatiques dont il a fait preuve dans le *Cid*. L'œuvre, toutefois, n'est pas de premier ordre, non seulement à cause des inégalités et des défaillances de l'inspiration, mais surtout parce qu'elle n'est pas suffisamment originale, pas empreinte d'une personnalité nette et forte. On y souhaiterait une couleur héroïque et chevaleresque plus prononcée, comme aussi ce don de peindre musicalement une époque et des caractères que l'auteur des *Huguenots* possédait à un si haut point.

L'exécution a été confiée à des artistes excellents, parmi lesquels il faut accorder une mention particulière aux deux frères de Reszké, Jean, dont la voix de ténor chaude et bien timbrée, a donné une égale valeur aux airs de tendresse et de bravoure dans le rôle de Rodrigue; Édouard, dont la basse magnifique et le beau style siéent si bien à don Diègue. M^{me} Fidès-Devriès vient d'être définitivement rattachée à l'Opéra par son double succès d'actrice et de chanteuse dans Chimène, et à côté d'elle, M^{me} Bosman, qu'on avait déjà remarquée dans *Sigurd*, mérite de n'être pas oubliée. M. le comte Lepic a dessiné pour les personnages de brillants costumes, d'une exactitude d'ailleurs aussi approximative que la chronologie des auteurs du livret, et les maîtres du genre ont signé les décors où s'encadre l'action. Enfin, si, dans les entr'actes, vous allez vous promener au foyer, vous aurez le plaisir d'y revoir les peintures de M. Baudry, débarrassées de la couche enfumée qui les voilait aux regards et rendues à leur jeunesse primitive.

Victor FURNEL.

LIVRES D'ÉTRENNES

Ce que nous promet la librairie, cette année, pour étrennes, ne nous est pas encore entièrement connu. Non que de riches publications ne soient annoncées déjà de divers côtés; le goût du luxe s'accuse sur ce point comme sur bien d'autres; mais la beauté typographique n'est point, à nos yeux du moins, la condition première et indispensable d'un livre édité en vue des jours dont nous approchons. Aussi n'est-ce pas précisément à ce titre, bien qu'ils y aient tous plus ou moins droit, que se recommandent les ouvrages que nous allons signaler à nos lecteurs; ils offrent tous, avec ce qui est de convenance à cet égard, l'attrait d'une lecture intéressante et saine. On peut même bien présumer de plusieurs, avant de les ouvrir, parce qu'ils sont des suites et continuent des séries depuis longtemps appréciées.

Tel est, pour commencer par le genre le plus recherché et le plus universellement goûté, — les voyages, — le curieux recueil de M. Char-ton, *le Tour du Monde*¹, qui compte déjà vingt-cinq ans d'existence et dont le succès n'a pas diminué, que nous sachions. C'est que, aussi, il avait été bien conçu et qu'il a toujours été habilement et soigneusement dirigé; que les relations dont il se compose ont été généralement bien choisies, et que l'exécution typographique en a toujours été excellente. Quoique de publicité périodique, *le Tour du Monde* n'est pas un journal de géographie, rédigé au point de vue spécial et dans l'intérêt des recherches variées que cette science embrasse; il a pour objet d'en porter les progrès à la connaissance des gens du monde et des jeunes gens, en les présentant par le côté où ils sont accessibles au plus grand nombre et offrent un plus général intérêt. C'est une œuvre de vulgarisation, comme il s'en fait beaucoup, et l'une des mieux entendues et des mieux suivies.

Les deux volumes de l'année 1885 sont, à tous égards, au niveau de ceux des années précédentes; ils rentrent même un peu plus, ce semble, dans les actualités d'aujourd'hui ou de demain. L'Orient, par exemple, où tant d'événements se préparent, y revient souvent: c'est d'abord la Perse, menacée des deux côtés par l'Angleterre et la Russie, et que la plume de M^{me} Dieulafoy, secondée par d'abondants et riches dessins, nous décrit, dans des détails peu connus encore et accompagnés d'aperçus où l'on retrouve le coup d'œil et la perspicacité qui n'appartient qu'aux femmes; plus loin, ce sont les régions à peu près

¹ Librairie Hachette.

ignorées et certains cantons, peu visités encore, du grand empire des Indes : Colombo, Mandoura, Tanjour, etc., où subsistent les curieux établissements chrétiens, fondés par Vasco de Gama. Ailleurs, c'est la Tunisie, où l'Italie jalouse l'influence française; puis les hautes régions de l'Indo-Chine, auxquelles font involontairement penser les tristes entreprises coloniales que le gouvernement républicain a poussées de ce côté. Viennent, d'autre part, mêlées à ces lointaines et dangereuses explorations, des excursions faites récemment, tout près de nous, — chez nous, pour mieux dire, — en Alsace et en Lorraine, où, au milieu de la peine que cause la vue de ces provinces captives, c'est une consolation de constater que, s'il s'y est fait des changements depuis quinze ans, ce n'est pas dans le cœur des populations. C'est donc bien à peu près le tour du monde qu'on fait encore une fois avec ces deux volumes.

« Le tour du monde! » c'était, il y a peu de temps encore, une entreprise audacieuse et pleine de périls, qu'on tentait rarement et qui faisait date en géographie; aujourd'hui, c'est presque un voyage d'agrément dont on se paye volontiers la fantaisie, quand on est riche; et, du train dont vont le goût et les moyens de locomotion, nous ne serions pas étonné qu'il s'organisât, d'ici à peu de temps, des trains de plaisir, à prix réduits, pour les antipodes. Les récits qui se publient journellement de ces promenades, — car ce n'est plus que cela, en vérité, — sont bien faits pour en donner l'appétit. Nous ne parlons pas de ceux des *Globe-trotters* anglais ou américains, suspects d'un peu de hâblerie, mais de plusieurs assez récents, dus à des plumes françaises et dont nous avons parlé ici, de celui de M. de Hubner, par exemple, et de M. de Beauvoir, relations sincères autant que spirituelles, et de nature, par là même, à donner de vraies tentations. Une lecture bien capable d'en faire autant est celle du journal que vient de publier M. Krafft, d'une visite faite dernièrement, par lui et deux de ses amis, MM. Kessler et Borchart, aux mêmes lieux à peu près que les deux touristes que nous venons de nommer ¹. Elle est, comme la leur, charmante et du meilleur goût. Ce nouveau périple confirme toutes les observations des deux précédents et y ajoute une foule de remarques curieuses et piquantes.

Partis pour voir, sans autre but précis, « sans visées déterminées », dit celui qui a tenu la plume, les trois amis n'ont pas mis, comme on dit, les yeux dans leur poche; et, grâce à leurs lettres d'introduction auprès des autorités, aux recommandations dont ils s'étaient pourvus et à l'accueil que leur a valu leur aménité, ils ont pu pénétrer en bien des endroits où les étrangers n'étaient pas entrés jusque-là, et ont saisi bien des détails qui n'avaient pas été remarqués encore. Si, quant

¹ *Souvenirs de notre tour du monde*, par M. Krafft. Ouvrage orné de vingt-quatre photographies et enrichi de cinq cartes en couleur. 1 vol. grand in-8°. Librairie Hachette.

au fond et sur l'aspect général des pays qu'ils ont traversés, ils n'apprennent rien de précisément nouveau, ils sont riches en traits de physionomie. Ce qu'ils observent et peignent de préférence, c'est la vie des populations, qu'ils prennent sur le fait dans ses manifestations habituelles, et telle qu'elle s'offre dans les incidents journaliers du voyage. La photographie y a sa part, mais assez restreinte; du reste, la plume de M. Krafft aurait pu s'en passer; elle ne manque pas de coloris, en effet, comme on pourra en juger par ce petit tableau de la vieille colonie portugaise du Goa, demeurée comme à l'état d'embaumement, au milieu des actifs établissements anglais de l'Hindoustan : « A Goa, tout est portugais et catholique. On s'y trouve à 1000 lieues des Anglais et de leur organisation. Dans les rues calmes et presque vides de la petite ville, devant les maisons claires, aux volets verts, règne une note d'isolement et de tranquillité modeste qui contraste singulièrement avec l'aspect du grand centre voisin (Bombay). Beaucoup d'indigènes portent des habillements européens; les plus pauvres circulent presque sans vêtements, mais ils ont au cou des colliers de corail et des amulettes... On sent que, sur cette population plus douce, mélangée de sang occidental, a passé un souffle de civilisation chrétienne. »

Quoique s'en étant allés, ont-ils écrit, uniquement pour voir, et décidés, attendu leur jeunesse, à se borner à regarder et à peindre de leur mieux ce qui leur tomberait sous le regard, les trois amis ne s'en sont pas toujours tenus au rôle un peu trop réservé, peut-être, qu'ils s'étaient tracé. S'ils s'abstiennent généralement d'exprimer leur opinion sur la situation et l'avenir des pays qu'ils traversent, — et cette abstention a bien son mérite, quand on songe qu'il s'agit de l'Inde anglaise, de la Chine, du Japon, — ils ne se condamnent pas au silence sur tout ce qu'ils voient de ridicule ou d'odieux. Leur retenue habituelle ne rend que plus piquantes les remarques qui leur échappent çà et là; ajoutons que leurs traits ne sont pas toujours dirigés contre les ennemis et les rivaux malveillants que nous avons dans les pays qu'ils ont traversés, mais que beaucoup visent nos compatriotes, et non toujours à tort malheureusement, soit dit entre nous.

A la géographie aussi, mais prise de plus haut, peut-on dire sans jeu de mots, appartient le volume de M. Onésime Reclus, *la Terre à vol d'oiseau*¹.

C'est une vue d'ensemble, un panorama du globe que nous habitons, tel qu'il nous apparaîtrait, si nous pouvions nous élever assez haut dans les airs pour le voir rouler devant nous et si nos yeux étaient assez puissants pour en saisir l'ensemble et les détails. L'auteur a-t-il vu certain *Géorama* qu'on promenait, il y a quelque trente ans, aux foires de Leipsick et de Francfort, où l'on accédait par

¹ Librairie Hachette, 1 vol. in-8°, contenant 500 gravures sur bois et 10 cartes.

un couloir obscur à un balcon devant lequel s'ouvrait tout à coup, par un merveilleux effet d'optique, un espace immense et vivement éclairé, au fond duquel tournait lentement la terre, offrant successivement ses faces diverses aux regards émerveillés des spectateurs, qui étaient censés contempler ces évolutions du plancher de la lune. L'idée de M. O. Reclus est la même que celle d'où était sortie l'ingénieuse et saisissante exhibition germanique; son livre en est une sorte d'application. M. Onésime Reclus fait passer devant nous, dans les pages abondamment illustrées de son volume, le tableau détaillé du monde, tel que les dernières études qui en ont été faites nous permettent de nous le représenter dans son état actuel, avec les populations qui l'occupent, les établissements qu'elles y ont faits, les communications qu'elles y ont établies, les produits qu'elles en tirent, les limites qu'elles s'y sont, de gré ou de force, tracées. Après quelques préliminaires sur la terre, considérée en elle-même et dans ses relations avec les autres mondes, ainsi que sur les êtres qui y vivent, le tableau s'ouvre par l'Europe et se déroule, selon le plan ordinaire des traités de géographie, par l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, pour finir aux régions sans limites de l'Océanie. Au fond, ce travail est une réduction, à l'usage des masses et des enfants en particulier, du grand ouvrage non encore achevé de M. Élisée Reclus, la *Nouvelle géographie universelle*; il en contient la substance et en reproduit même parfois le texte. On y retrouve également la plupart des illustrations qui l'enrichissent et, malheureusement aussi, quoique moins accentuées, les doctrines philosophiques qui la déparent.

Une autre grande étude de notre monde, mais où la géographie n'est pour rien, est arrivée aujourd'hui à sa fin; nous voulons parler du *Monde physique* de M. A. Guillemin¹, dont quatre volumes ont paru d'année en année depuis 1880, et que nous avons signalés plusieurs fois, sinon pour leur valeur scientifique, dont nous ne sommes point juge, mais pour la richesse et la beauté de leur exécution. Nous ne connaissons pas de livre, en ce genre, où les figures apportent au texte un concours plus fréquent et mieux entendu. Il n'est point de page qui ne parle aux yeux autant qu'à l'esprit, dans ce dernier volume notamment, où l'on a compris que la matière en étant plus abstraite ou moins saisissable, il convenait de faire plus souvent appel à la figure, à l'image, à tous les auxiliaires dont une industrie ingénieuse a enrichi, de nos jours, l'art de la typographie. — Il est entendu, du reste, et nous l'avons déclaré lorsque nous en avons parlé pour la première fois, que, pour cet ouvrage, ainsi que pour le précédent, nous faisons d'expresses réserves à l'endroit des doctrines qui y sont professées ouvertement ou s'y laissent entrevoir.

¹ *Le Monde physique*, par Amédée Guillemin, tome V^e. — La météorologie. — La physique moléculaire. 1 vol. in-4° avec 9 planches en couleur, 20 planches en noir et 347 gravures. Librairie Hachette.

Les ouvrages annoncés pour la jeunesse et les enfants sont un peu en retard, cette année. Nous n'avons guère sous les yeux que ceux qui ont été publiés en livraisons et qui paraissent aujourd'hui en volumes.

En tête se place le *Journal de la jeunesse*¹, qui, après treize années de succès, n'a plus besoin que d'être signalé et que nous ne mentionnons ici en effet que pour rendre justice à la direction qui le maintient dans la voie intelligente et sage qui lui fut tracée à l'origine, et l'a gardé jusqu'ici à peu près complètement à l'abri des courants d'opinions. Les deux volumes de cette année font encore un beau livre d'étrennes. Ils se recommandent, pour la partie principale de la rédaction, des mêmes noms que les précédents. On y retrouve en effet, au bas de récits gracieux, intéressants, parfois dramatiques et toujours moraux, les signatures aimées de MM. Girardin, André Gérard, Aimé Giron, et de M^{mes} Colomb, de Witt, etc. Comme les autres années, ces récits, ces légendes, ces histoires vraies ou fictives sont en train de passer en volumes; nous en parlerons ailleurs. Mais combien d'articles plus courts et de divers genres ne méritent pas aussi l'attention! Ils inaugurent des noms appelés certainement à prendre là un jour les premières places : celui de M. Albert Lévy, par exemple, qui nous présente l'état du ciel aux différentes époques de l'année, et nous explique les récentes découvertes de la science astronomique; celui de M. Dillaye, qui nous fait un véritable cours de dessin. Citons aussi des articles d'actualité, dégagés, bien entendu, de toute politique, sur notre armée et nos entreprises coloniales en Orient. Notons également et tout spécialement l'intéressante étude sur l'*École navale*, par M. Louis Rousselet, et celle plus curieuse de M^{me} Barbé sur la *Houille, ses origines, son exploitation*. Nous voudrions pouvoir parler plus longuement de ces articles de *mélanges*, comme on dit dans la langue des journaux, et qui prennent de plus en plus d'importance, mais qui deviennent si nombreux, que nous ne pouvons même en indiquer ici les sujets variés.

Il existe, pour la jeunesse, un autre journal qui, pour n'avoir pas d'aussi brillants dehors que celui dont nous venons de parler, n'en a pas une moins réelle valeur, et qui, pour compter plus d'années d'existence, n'en est pas moins plein de vie et de fidélité à toutes ses bonnes traditions. C'est de la *Semaine des Familles* que nous voulons parler². Ses collaborateurs ont pu changer, mais son esprit est resté le même. Des nouvelles, des articles d'histoire, de géographie, de littérature, de science; une chronique de la semaine, qui, par le nom seul d'*Argus* dont elle est signée, allèche le lecteur : voilà la composition de chacune de ses livraisons. Relevons quelques noms nouveaux que nous avons remarqués dans le courant de cette année : celui de M. Victor

¹ Librairie Hachette.

² La *Semaine des Familles*, recueil hebdomadaire. Librairie Lecoffre.

Fournel, dont la nouvelle, *Maman Capitaine*, mérite d'être citée en première ligne, pour sa poignante vérité. *L'Honneur d'André*, par M^{me} Jeanne Fontan, nous a aussi vivement intéressé; les sentiments d'honneur, de devoir et de force chrétienne y sont noblement rendus. Puis, toujours parmi les nouvelles, nous rencontrons avec sympathie le nom d'un jeune écrivain de talent, M^{lle} Mussat, au bas de *Ponsardin frère* et de *En maître*, et celui de M^{me} J.-O. Lavergne, dont le fin talent brille notamment dans la *Vieille maison*. Nous avons aussi distingué deux études sur *Sixte-Quint* et le *Cardinal Ximénès*, par M. Lanty; une autre encore bien intéressante de M. Marmier sur le *Canada*; puis un morceau tout d'actualité sur la *Baie de Tourane*, par M. Dussieux, un des plus anciens collaborateurs de la *Semaine des Familles*. N'oublions pas non plus les excellentes traductions de Léontine Rousseau, et les *Grandes journées de la chrétienté*, d'Hervé Bazin. Comme on le voit par cet aperçu, bien incomplet cependant, la *Semaine des Familles* traite un peu tous les sujets, tantôt dans des articles spéciaux et développés, tantôt dans des esquisses d'une piquante opportunité où l'on voit revenir avec plaisir les noms de MM. Barthélemy, Havard, Lussilly et Gaveau, tous également remarquables par la lucidité de la pensée et celle du langage.

Un voyage en pays lointain offre toujours de l'intérêt; mais cet intérêt augmente sensiblement quand le pays dont il s'agit est appelé à devenir prochainement le théâtre d'événements considérables. C'est le cas qu'a exécuté, il y a deux ans, M. Henri Moser, au travers de l'Asie centrale, et dont la relation, qui vient de paraître ¹, offre une lecture des plus curieuses. Les régions visitées par M. Moser, la Steppe Kirghise, le Turkestan, le pays des Turkomans, Khiva, Boukhara et les confins de la Perse sont, en effet, destinées à être, dans un avenir peu éloigné, un sanglant champ de bataille entre la Russie, qui s'y enfonce tous les jours, et l'Angleterre, aux yeux de laquelle cette lente invasion est, pour son empire de l'Inde, une véritable menace. Il y a là une autre question d'Orient, qui pourrait bien n'être pas sans influence sur celle qui se réveille juste au moment où on la croyait assoupie, dans la presqu'île des Balkans.

Ce n'est pas, toutefois, dans le but d'étudier ce qu'il en pourra être, un jour ou l'autre, à cet égard, que M. Moser a visité les régions centrales et encore si peu connues du continent asiatique. La politique, à l'en croire, n'a été pour rien dans les motifs qui l'y ont conduit. Il s'en excuse avec une spirituelle ironie dans sa préface. « Au reproche de ne pas faire de politique, pour satisfaire au goût du jour, je répondrai, dit-il, qu'il n'aurait tenu qu'à moi de répéter ce que j'ai entendu dire

¹ *A travers l'Asie centrale, la Steppe Kirghise, le Turkestan, Khiva, Boukhara, le pays des Turkomans et la Perse.* 1 vol. in-4° avec une carte itinéraire, 10 héliotypies et plus de 160 gravures dans le texte. — Librairie Plon, Nourrit et C^e.

en faveur de l'une ou de l'autre des puissances dont la rivalité et les efforts se concentrent dans les parages que j'ai parcourus. Mais colporter ces indiscretions de mécontents que le voyageur rencontre partout et sur lesquelles on a basé des jugements souvent téméraires, ce serait, dans mon cas, une ingratitude vis-à-vis d'un pays dont l'hospitalité m'a ouvert toutes les portes. »

Cela aurait bien pu n'être pas non plus sans inconvénient pour un sujet du tzar, comme l'est M. Moser, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, ce que, pour le remarquer en passant, on ne soupçonnait guère à la manière dont il écrit notre langue; car son ouvrage n'est pas une traduction, comme on serait porté à le croire, et se distingue par une allure dégagée et de prime-saut que n'ont jamais les œuvres de seconde main. « D'abord et avant tout, déclare l'auteur, j'écris en français, quoique le français ne soit pas ma langue maternelle. Cosmopolite dès mon enfance, j'ai mené une quantité d'idiomes de front et je n'en possède aucun à fond; toujours pourtant j'ai pensé en français. Est-ce là une excuse pour un style qui est le mien, mais qui, je ne le sens que trop, ne répond pas toujours aux formes que le lecteur est en droit d'exiger », ajoute M. Moser. Si sa crainte, à cet égard, est sincère, nous croyons pouvoir le rassurer, ainsi que sur celle qu'il manifeste pour n'avoir point assez fait « de déductions philosophiques et politiques ». Le fait est qu'il n'y en a pas trace. Mais, en revanche, et cela ne vaut-il pas mieux, M. Moser nous a peint, dans toute la réalité de leur étrange vie domestique et sociale, ces populations rudimentaires, incapables d'arriver par elles-mêmes à la civilisation et de résister à l'absorption des nations plus avancées qui marchent d'un pas lent mais irrésistible sur elles. Aucun des voyageurs qui les ont vues de près, Vambéry lui-même, le dernier et le mieux informé, n'en a fait, ce nous semble, un tableau plus exact et plus animé. On vit avec ces Kirghises nomades qui ne savent rien de leur passé, sinon qu'ils sont les fils de quarante vierges (*Kirk* quarante et *Kiz* vierge) et qu'ils sont venus de la Chine, mais ignorant à quelle époque; braves d'ailleurs, hospitaliers, courageux et de goût fier et indépendant; avec ces redoutables Turkomans dont la Russie a dû, pour garantir ses alliés contre leurs pillages, briser la vieille et orgueilleuse prépondérance. Tout résolu qu'il fût à s'abstenir de politique, M. Moser n'a pu se défendre, à cet endroit, de justifier la conduite du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Le récit curieux qu'il fait de la campagne trois fois reprise des Russes contre les Khans de Khiva et les Boukhariotes fanatisés par leurs oulémas était nécessaire d'ailleurs pour expliquer l'état présent de ces populations.

Nomades par inclination et par habitude, comme les Kirghises, les Turkomans ont plus de peine à supporter une existence régulière, et ne se livrent à l'agriculture qu'à leur corps défendant. Cependant, dit M. Moser, depuis 1873, le nombre des sédentaires et, par suite, l'étendue de la lisière des terres cultivées a sensiblement augmenté sur les bords du désert. N'ayant plus la liberté d'entreprendre des

alamanes pillages), cette source de richesse leur manque et, d'autre part, les impôts, prélevés par le Khan et auxquels ils se soustrayaient aisément jadis, sont aujourd'hui fort régulièrement perçus. C'est dur, et il leur faudra longtemps pour se faire à ce genre d'existence. « Le plus grand nombre, ajoute le voyageur, est encore dans un état de transition. Occupant sur la limite des sables des parcelles de terres labourées sur lesquelles ils ont bâti des hangars primitifs pour remiser leurs provisions et leur bétail, les Turkomans, avec leurs familles, habitent la *kibitha* (voiture couverte) dressée à côté de ces magasins. Les riches mènent la vie libre du berger : c'est la classe enviée; les autres restent dans leurs aoules pour cultiver la terre et maudire leur pauvreté qui les astreint à ce travail si méprisé. » Oh ! comme, sans l'occupation et la présence de l'armée russe, ils retourneraient vite à leur vie de vagabonds et de pillards ! C'est donc une œuvre de civilisation que font là les Russes, sans en avoir peut-être bien clairement conscience. Nos lecteurs d'il y a quinze à vingt ans se rappellent peut-être les dramatiques et pittoresques tableaux que M. le prince Lubomirski a tracés, ici même, dans *Saphar Hadji* et quelques-uns de ses autres romans, de l'existence que mènent là les soldats russes et leurs chefs. Les récits de M. Moser prouvent que la fiction n'y était que pour peu de chose et que la couleur du moins n'en était pas exagérée. Des gravures nombreuses et de fort bonne exécution, consacrées surtout aux costumes, aux objets d'art et aux types indigènes, complètent ici pour les yeux ce que la plume aurait pu ne pas complètement rendre.

Une note gaie pour terminer ! Elle est donnée, comme l'an dernier, par l'artiste-écrivain qui dissimule son nom réel, et qui a une place dans l'histoire des lettres, sous celui quelque peu étrange de Krafty. On n'a pas oublié le spirituel album de *Paris à cheval*, publié l'an dernier à cette époque et signé de ce pseudonyme. L'auteur a repris cette piste heureuse et l'a suivie en dehors du mur d'enceinte, plus loin que La Marche et Saint-Ouen, où les courses attirent quelquefois le Parisien. Ce n'est plus Paris, en effet c'est la *Province à cheval* que nous montre cette année M. Krafty¹.

Le dessein qu'il s'est proposé est le même, mais plus étendu, et semble avoir quelque chose de plus sérieux. « En publiant *Paris à cheval*, notre but était, dit-il, de retracer, par le crayon et par la plume, aux yeux du lecteur, le spectacle qu'il aurait pu avoir, en allant s'asseoir, par un beau temps, à l'entrée de l'avenue du Bois de Boulogne : un défilé de la cavalerie parisienne et les personnages les plus marquants dans le monde des amateurs de sport. Nous voudrions, dans le volume que nous publions aujourd'hui, lui présenter, par les mêmes procédés, un tableau analogue du monde du sport en province; lui

¹ *La Province à cheval*, texte et dessins par Krafty, 1 vol. in-4°, librairie Plon, Nourrit et Cie.

montrer d'abord les éléments multiples de la cavalerie rurale; lui faire voir à la fois les sportsmen parisiens en déplacement et les sportsmen provinciaux à domicile; le faire assister à leurs réunions, à leurs chasses, à leurs courses; lui faire prendre part aux cross-countey et aux rallye-papers; l'initier en même temps à quelques-unes des misères de l'élevage; le promener dans les concours régionaux, lui faire suivre les grandes manœuvres; enfin lui mettre sous les yeux tout ce qu'on fait pour et par le cheval, en dehors des fortifications. »

Tout vaste que soit ce programme, il est rempli à en déborder. Le crayon et la plume s'y sont donné largement carrière, rivalisant de vérité sérieuse ou plaisante. La réalité des scènes de la vie sportive prête, en effet, souvent à rire, en province surtout, par les contrastes qu'elle offre et les incidents qu'elle amène. « La plus noble conquête de l'homme », suivant Buffon, le cheval, n'a pas toujours si bien fait le sacrifice de sa liberté qu'il n'en revendique parfois inopinément l'usage, surtout quand son vainqueur en abuse ou ne paraît pas digne d'en user. De là des scènes comiques que le crayon de Krafty n'a eu garde de laisser échapper. D'ailleurs, si la jouissance du cheval, l'équitation, la course en voiture sont un plaisir ineffable pour les uns, pour combien d'autres n'est-ce pas une privation mortifiante! Oh! l'amusant contraste que font, sur la terrasse d'un château, la figure de ceux qui partent et celle de ceux que trop de jeunesse ou trop d'embonpoint force à rester! Et la vengeance sournoise du paysan qui, sous prétexte de lenteur obligée ou de difficulté à se mouvoir, heurte de son lourd véhicule le léger tilbury du châtelain! Et les mines que font, au défilé, les vainqueurs et les vaincus! Et... Mais nous n'en finirions pas à énumérer tout ce que, de ce côté, offrent d'imprévu à l'observateur les goûts équestres de notre temps, rien n'en a échappé au crayon et à la plume de Krafty. Son album vaut une bonne comédie, ou plutôt en est une.

P. DOUHAIRE.

LIBRAIRIE QUANTIN

Depuis longtemps on enviait les impressions en couleur de l'Angleterre et de l'Allemagne, donnant la réalité et la vie aux êtres et aux choses. Grâce aux intelligents efforts de M. Quantin, nous cessons d'être, sous ce rapport, tributaires de l'étranger, et la chromotypographie se substitue victorieusement à la chromolithographie. Désormais, l'or, l'azur, le vert franc, les rouges vifs, tous les tons, tous les rayonnements du prisme s'étalent dans les pages d'un livre comme les fleurs au printemps dans nos jardins. La difficulté est vaincue, et non seulement nous pouvons produire aussi bon marché que nos voisins, mais nous arrivons à faire mieux que nos rivaux. C'est un pas énorme fait par l'art vers l'enfant. Elle aidera puissamment à l'œuvre de l'éducation par les yeux; elle frappera du même coup les sens et les intelligences.

L'image en couleurs à bon marché est, dans la série des perfectionnements typographiques, aussi importante que l'héliogravure dans celle des méthodes photographiques.

Déjà, l'année dernière, on saluait, comme une brillante conquête du progrès, le *Gulliver*, sorti des presses de la rue Saint-Benoît. Le *Vicaire de Wakefield*, paru cette année, lui est supérieur en tous points. Les aquarelles qu'a semées Poirson sont d'une venue plus libre, d'une couleur plus nourrie, d'un aspect plus original et plus vrai à la fois.

L'Angleterre, avec ses vieux arbres, ses prairies vertes, ses routes propres, ses ciels capricieux, ses maisons de briques, fournit mille prétextes aux paysagistes, et la scène se passant à la fin du dix-huitième siècle, les intérieurs et les costumes venaient encore en aide.

C'est plaisir de voir vivre dans ces pages la modeste demeure du vicaire, la jolie silhouette de ses filles, les équipages du séducteur, les tablées où l'on cause politique en buvant du porto, la prison où l'innocence expie des crimes imaginaires et convertit des malfaiteurs, l'auberge où d'honnêtes gens se rafraîchissent d'une pinte de bière.

Jamais cette œuvre vertueuse et dramatique n'avait été mieux placée dans son cadre, et le lecteur croit la contempler au milieu de la nature même où l'a placée l'auteur.

Un volume grand in-octavo, de sept cents pages, avec cartes, avec six cents gravures dans le texte, ouvre, à un prix singulièrement réduit, une série d'un vif intérêt, « le Monde pittoresque et monumental ». Ce volume magistral et amusant a pour titre *l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande*. Le texte est de M. P. Villars, qui a vécu longtemps dans les Trois-Royaumes et en a visité en touriste éveillé et consciencieux les villes, les bourgs, les montagnes, les lacs, les ports, les auberges, les résidences féodales, les cathédrales gothiques, les cottages, les musées. Ce ne sont plus des récits littéraires avec des légendes romantiques; ce sont des études très abondantes en détails et, au besoin, en chiffres sur la vie civile et religieuse, la politique, l'agronomie, etc., sur Londres et ses environs pittoresques, sur la province, sur l'Écosse, ses grands aspects et ses villes, sur l'Irlande, ses prairies d'émeraude et ses misères.

Le système adopté pour les illustrations est tout nouveau ou, tout au moins, n'a pas encore été appliqué avec une réussite aussi parfaite sur tous les points. On y a employé strictement « les procédés », non point ces procédés cursifs d'après des croquis au trait qui ont révolutionné les journaux à images, mais la photogravure qui transcrit avec les demi-teintes des dessins aussi poussés que possible d'après la nature. Les types sont relégués au second plan : on s'est surtout appliqué au paysage, à l'aspect vivant des rues, au portrait vrai des monuments. Ce n'est point un séjour que l'on fait dans ces pays, mais un voyage en compagnie d'artistes qui tiennent ouvert leur album ou de photographes braquant leur objectif, en compagnie d'un guide qui cause de ce qu'il sait à fond.

La collection qui s'ouvre avec une science et une fantaisie si bien appropriées aux exigences actuelles nous promet l'Italie, la Russie, la Suisse, l'Espagne, la France. Les « Environs de Paris » sont déjà sous presse.

Trois alphabets illustrés, tirés en tons qui distraient l'œil et aident l'attention, ouvrent la série « Encyclopédie enfantine » ; l'*Alphabet du premier âge*, avec gentilles scènes et animaux dont le nom commence par la lettre à retenir, par M. Firmin Bouillet ; l'*Alphabet usuel*, où le sens des qualités et des défauts est caractérisé, par M. Adrien Marie ; et l'*Album alphabet*, illustré de motifs de la vie, ont été aquarellés par M. E. de Liphart.

La série des « Albums » est graduée dans le même sens indicatif et explicatif. MM. Gambart, Myrbach, Clérice, Poirson, Chovin, Tofani, Faria, se sont distribué les *Animaux domestiques*, un *Don Quichotte* et un *Robinson Crusoé*, ingénieusement condensés en douze à quinze pages, un *Baron de Krack*, les éternelles chansons de *Malbrough*, du *Roi Dagobert*, de *Cadet Roussel*, de la *Mère Michel*, avec la musique, bien entendu. Dans ces albums, on remarque un petit chef-d'œuvre, les *Bébés des jardins de Paris*. Les parents collectionneront ces croquis si bien observés sur nature au parc Monceaux, aux Tuileries, à la Société d'acclimatation, comme ils ont eu soin de garder les calendriers de mistress Kate Greenaway. Le nom de l'artiste, J. de Grigny, sera demain dans la mémoire de tous les délicats.

Comme on le voit, la librairie Quantin, sans abandonner la place qu'elle a conquise dans l'édition des livres d'art fastueusement ornés, opère une évolution dans le sens de l'enseignement populaire. Par l'imagerie en couleur, elle conquiert tout un terrain inexploité et l'enseigne au profit de l'éducation publique.

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Malgré le ralentissement général des affaires, la Librairie des Bibliophiles, si bien dirigée par les imprimeurs-éditeurs Jouaust et Sigaux, qui connaît le goût et la fidélité de ses amateurs, a tenu à honneur de leur préparer leurs étrennes ordinaires. Indépendamment des ouvrages importants qu'elle a donnés au courant de 1885, elle va en faire paraître d'autres, avant le 1^{er} janvier, dans chacune de ses principales collections à gravures. Nous dirons même que, pour la première fois depuis assez longtemps, ces collections auront été, dans l'espace d'une même année, toutes augmentées de publications nouvelles.

Ainsi les *Grandes publications artistiques*, dans lesquelles rien n'avait paru depuis le dernier volume de *Molière* avec dessins de Louis Lenoir, nous offre aujourd'hui une magnifique édition de *Faust*, dont on ne peut faire de plus bel éloge que de dire qu'elle est entièrement

digne de l'ouvrage qui l'a précédée. En demandant à M. Jean-Paul Laurens les dessins qui ornent cette publication, les éditeurs ont montré une fois de plus le goût sûr et expérimenté dont ils ont donné tant de preuves. Le peintre a fait du chef-d'œuvre de Goethe l'interprétation puissante et originale qu'on était en droit d'attendre de lui, et ses compositions, dont l'État a fait l'acquisition pour en enrichir le musée du Luxembourg, ont été gravées avec autant d'habileté que d'exactitude par M. Champollion, l'un des maîtres incontestés de l'eau-forte moderne.

La traduction de *Faust*, adoptée par MM. Jouaust et Sigaux, n'est pas nouvelle : c'est celle de M. Albert Stapfer, à laquelle Goethe lui-même avait donné une éclatante approbation et que son auteur vient encore de revoir avec le plus grand soin. Elle est accompagnée d'une remarquable préface, dans laquelle M. Paul Stapfer, neveu du traducteur et professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, a fait du chef-d'œuvre de Goethe un exposé très clair et fort intéressant.

C'est dans cette même collection qu'ont été publiées précédemment une très belle *Imitation de Jésus-Christ*, ornée de dessins d'Henri Lévy, gravés par Waltner, ainsi qu'une édition des *Fables de la Fontaine*, connue sous le nom d'*Édition des douze peintres*, et qui offre cette curiosité de montrer réunis des dessins de douze des premiers artistes contemporains.

Le format in-8° raisin, dans lequel sont imprimés les ouvrages que nous venons de signaler, est aussi celui de deux publications importantes, commencées depuis longtemps, et qui se sont terminées, il y a moins d'un an. Nous voulons parler des *Comédiens et Comédiennes*, de Sarcey, avec portraits gravés par Gaucherel et Lalauze, et des *Peintres et Sculpteurs contemporains*, de Claretie, avec portraits gravés par Massard. Les *Comédiens et Comédiennes* forment deux séries : 1° *Comédie-Française* ; 2° *Théâtres divers*. Il en est de même des *Peintres et Sculpteurs*, qui comprennent : 1° *Artistes décédés de 1878 à 1880* ; 2° *Artistes vivants en 1881*. Chaque série forme un beau volume in-8° raisin. Si l'on veut joindre à ces deux publications les *Acteurs et Actrices du temps passé*, de Ch. Gueullette, ornés de portraits gravés par Lalauze d'après les documents les plus authentiques, on aura ainsi un ensemble de cinq beaux volumes d'une lecture intéressante, et exécutés dans des conditions exceptionnelles d'art et de typographie.

La plus récente des collections à gravures, et celle qui paraîtra la plus intéressante à un assez grand nombre de personnes, est la *Bibliothèque artistique moderne*, publiée dans l'élégant format in-8° écu, et qui doit comprendre, dans la limite du possible, les principaux chefs-d'œuvre littéraires du dix-neuvième siècle. On a déjà vu paraître successivement : les *Contes*, d'Alphonse Daudet (1 vol.), avec eaux-fortes de Burnand ; — *le Roi des montagnes* (1 vol.) et *le Capitaine Fracasse* (3 vol.), ces deux ouvrages ornés de dessins de Ch. Delort, gravés par Mongin ; — *Une page d'amour*, de Zola (2 vol.), avec

dessins d'Édouard Dantan, gravés par Duvivier. Récemment encore, cette collection nous donnait une édition de *Servitude et Grandeur militaires*, d'Alfred de Vigny (1 vol.), dont les merveilleux dessins de Julien Le Blant, admirablement gravés par Champollion, font un des plus beaux livres à gravures de notre temps. La nouveauté de cette fin d'année est le *Jocelyn*, de Lamartine (1 vol.), que M. Besnard, un jeune peintre d'une réputation déjà établie, a interprété d'une façon vraiment neuve et originale. Ses compositions, empreintes d'un profond sentiment poétique, ont été rendues avec une grande fidélité par M. de Los Rios, l'un des plus purs graveurs à l'eau-forte de notre temps. Prochainement paraîtra *Graziella*, dont les dessins, dus aussi à un jeune artiste de grand avenir, M. Bramtot, seront gravés par Champollion. Ces deux ouvrages, réunis par la pensée de donner en édition de grand luxe le chef-d'œuvre en vers de Lamartine et son chef-d'œuvre en prose, ne font, dans l'esprit des éditeurs, qu'une même publication, et c'est avec *Graziella* que paraîtra une très attachante étude sur Lamartine, due à M. Louis de Ronchard, l'un de ceux qui l'ont le plus intimement connu.

Dans la *Petite Bibliothèque artistique*, déjà si riche en ouvrages de toute sorte, nous trouvons les *Fables de la Fontaine* (2 vol.), avec des dessins d'Émile Adan gravés par Le Rat. Après les nombreuses suites de gravures auxquelles a donné lieu cet ouvrage, M. Émile Adan a su rester très personnel dans l'arrangement de ses sujets, et la série de ses compositions est certainement une des plus artistiques qui aient été faites pour les *Fables* du bonhomme.

Parmi les nombreuses éditions dont se compose aujourd'hui la *Petite Bibliothèque artistique*, qui compte, comme collaborateurs, les maîtres modernes de l'eau-forte, nous rappellerons volontiers, à cette époque de l'année : les *Voyages de Gulliver*, les *Contes de Perrault*, la *Physiologie du goût*, les *Mille et une nuits*, les *Contes d'Hoffmann*, ornés d'eaux-fortes de Lalauze ; — le *Voyage sentimental* et le *Voyage autour de ma chambre*, avec eaux-fortes d'Hédouin ; — *Paul et Virginie*, avec eaux-fortes de Laguillermie ; — *Robinson Cruséo*, avec eaux-fortes de Mouilleron ; — *Gil Blas*, avec eaux-fortes de Los Rios ; le *Théâtre de Beaumarchais*, avec dessins d'Arcos, gravés par Monziès ; — les *Chansons de Gustave Nadaud*, avec eaux-fortes d'Edm. Morin ; — *Don Quichotte*, avec dessins de J. Worms, gravés par de Los Rios.

A côté de cette importante série des œuvres les plus remarquables dans le domaine du conte et du roman, il ne faut pas oublier la collection plus modeste des *Chefs-d'œuvre inconnus*, publiée dans le même format, et dont les eaux-fortes de Lalauze ne sont pas le moindre attrait. Cette élégante collection, interrompue par la mort du regretté Paul Lacroix, qui l'avait fondée, vient d'être reprise par M. Maurice Tourneux, et nous y trouvons aujourd'hui un petit volume réunissant deux ravissants opuscules de M^{me} d'Épinay, *l'Amitié de deux jolies femmes* et un *Rêve de M^{lle} Clairon*.

Dans le format de la *Petite Bibliothèque artistique*, l'élégant et

commode in-16 elzévirien, la librairie des Bibliophiles publie, depuis quelques années, cette jolie *Bibliothèque des Dames*, si bien accueillie par les lectrices auxquelles elle est destinée, et que les amateurs de l'autre sexe sont aussi fort empressés à placer dans leurs bibliothèques. Cette collection, très heureusement composée, offre cette année à ses lectrices une édition de *l'Éducation des Filles*, de Fénelon, à laquelle une remarquable étude de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, donne une valeur tout exceptionnelle.

Parmi les autres ouvrages de la *Bibliothèque des Dames*, dont les gracieux volumes sont tous ornés d'un ravissant frontispice à l'eau-forte de Lalauze, il convient de rappeler : le *Mérite des Femmes*, de Legouvé; la *Princesse de Clèves*, de M^{me} de Lafayette; les *Contes des Fées*, de M^{me} d'Aulnoy; les *Poésies de M^{me} Des Houllières*, la *Vie de Marianne*, de Marivaux; les *Lettres à Émilie sur la mythologie*, un curieux et amusant ouvrage, beaucoup trop négligé aujourd'hui, et que le bibliophile Jacob a mis en sa véritable lumière dans une savante étude dont la lecture est elle-même du plus grand intérêt, *Valérie*, le joli roman de M^{me} de Krudener; les curieux et attachants *Mémoires de M^{me} Roland*, précédés d'une notice de Jules Claretie.

Les amateurs avaient regretté, l'année dernière, de ne rien voir paraître dans la *Collection-Bijou*, dont les séduisants volumes, avec leur texte encadré de filets rouges, avec les dessins d'Émile Lévy, gravés à l'eau-forte, et les ornements de Giacomelli, gravés sur bois, semblent faits spécialement pour être offerts à des personnes dont le goût artistique se plaît à un luxe discret et de bon aloi. Nous sommes heureux d'y signaler cette fois une édition d'*Anacréon*, traduit et précédé d'une étude par M. Maurice Albert, l'un des jeunes professeurs les plus distingués de l'Université. Les éditeurs ont eu l'heureuse idée de compléter le volume par les traductions et imitations en vers de Ronsard et de Rémy Belleau, et cette charmante publication, relevée, comme les précédentes, par de ravissantes eaux-fortes, forme ainsi un ensemble des plus satisfaisants.

Les autres ouvrages qui composent actuellement l'écrin de la *Collection-Bijou* sont : *Paul et Virginie*, *Atala et René*, la *Psyché*, de la Fontaine; *l'Aminte*, du Tasse. Le *Daphnis et Chloé*, qui avait inauguré la collection, est épuisé depuis longtemps.

Les amateurs de livres d'art retrouveront avec plaisir le *Livre d'or du Salon de Peinture et de Sculpture*, rédigé par M. Georges Lafenestre, et contenant la reproduction à l'eau-forte des principales œuvres du Salon annuel. On comprend l'importance et l'intérêt toujours plus grand que prend cette publication qui en est à sa septième année et dont la collection formera l'histoire en même temps la plus exacte et la plus pittoresque de l'art à notre époque. Le volume de 1885, fait avec le même soin que ses aînés, comprend quinze planches gravées par quinze artistes différents, sous l'habile et fidèle direction du maître graveur qui a nom Hédouin.

Parmi les ouvrages que la librairie des Bibliophiles publie en dehors de ses collections, on nous saura gré de rappeler : la *Biblio-*

thèque musicale de l'Opéra, catalogue historique et anecdotique de Th. de Lajarte, avec portraits de musiciens gravés par Le Rat, (2 vol. in-8° raisin); — *Psyché*, tragédie-ballet de Molière, livre de grand luxe, avec six grandes planches hors texte et six culs-de-lampe gravés à l'eau-forte par Champollion (grand in-4°); — *l'Épée et les Femmes*, d'Édouard de Beaumont, avec cinq dessins inédits de Meissonier (in-8° raisin); — *Rachel d'après sa correspondance*, par Georges d'Heylli, avec quatre portraits de Rachel, gravés par Massard (in-8° raisin); — *un Drame dans une carafe*, d'Édouard de Beaumont, élégant petit volume de fantaisie, comme texte et comme impression, et orné, dans le texte, de dessins originaux du regretté Louis Leloir (petit in-4° cartonné); — *une Idylle*, de Gustave Nadaud, un beau volume orné de onze planches hors texte, d'après les dessins d'Albert Aublet (in-8° colombier).

Nous ferions une revue bien incomplète de la librairie des Bibliophiles, si nous ne donnions pas ici sa place à une collection qui, pour les personnes qui ne recherchent pas les livres de grand luxe, est la plus importante de cette maison. Nous voulons parler de la *Nouvelle Bibliothèque classique*, à 3 francs le volume, qui comprend les œuvres de nos grands écrivains imprimées avec le même soin que les plus belles publications d'amateurs (pour 4 francs, on a les mêmes volumes recouverts d'un élégant cartonnage artistique). Ce sont des livres d'une impression très nette, d'une lecture facile et d'un format portatif. On peut aujourd'hui se faire un fonds sérieux de bibliothèque avec cette précieuse collection, qui comprend plus de cinquante volumes, et dans laquelle on trouve les œuvres, complètes ou choisies, de *Régnier, Montesquieu, Boileau, Hamilton, Regnard, Malherbe, Molière, Corneille, Racine, Chamfort, Rivarol, Marivaux, la Bruyère, la Rochefoucauld, Bossuet, André Chénier*. Le texte de ces éditions, toujours pris aux meilleures sources, est accompagné de préfaces consciencieusement faites et des notes les plus indispensables, qui aident le lecteur sans l'entraver.

LIBRAIRIE HENNUYER

En tête des nouveautés de cette maison figure un beau livre, aussi instructif qu'amusant : *les Mémorables aventures du docteur Quiès*, qui sera certainement un des plus grands succès de l'année 1886.

Ce docteur Quiès est un explorateur qui parcourt le monde à travers les péripéties les plus incroyables. De Marseille, il va en Afrique, dans le Sahara, à Khartoum. Il accomplit malgré lui un voyage en ballon et une course à dos d'autruche non moins involontaire. Dix fois il se croit perdu et dix fois il est sauvé. L'œuvre de Paul Célières plaira aux jeunes autant qu'aux vieux, car elle a des qualités que l'on apprécie à tout âge : une gaieté pleine de bon goût et une originalité qui se soutient depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Ajoutons que

Lix, dans ses spirituelles illustrations, rivalise d'humour avec l'écrivain dont il a si bien interprété l'amusante fantaisie.

Parmi les livres destinés à la jeunesse, la série des *Explorations inconnues* de Lucien Biart : *le Fleuve d'or*, *Entre deux océans* et *le Roi des prairies*, occupe le premier rang. L'auteur, tout en nous intéressant, avec ce talent dramatique qui le distingue, aux personnages qu'il met en scène, nous initie aux mœurs de tribus sauvages en train de disparaître et, dans le *Fleuve d'or*, à l'histoire si peu connue encore des *constructeurs de tertres* et des *cliff-dwellers*. Il y a tout profit à voyager avec un guide aussi sûr, car il instruit en amusant. Quant aux illustrations, elles sont de Lix : c'est tout dire.

L'Académie française a déjà couronné quatre des ouvrages qui figurent dans cette Bibliothèque nouvelle de la jeunesse : *A travers l'Amérique* et *l'Homme et son berceau*, de Lucien Biart ; *l'Histoire d'un forestier*, de P. Chazel ; *Plantes et Bêtes*, de Pizetta.

Dans la même collection on trouvera un très intéressant volume : *les Aventures de Tom Sawyer*, où le célèbre humoriste Mark Twain nous initie aux mœurs des Américains. Ce livre, traduit par M. W.-L. Hughes et illustré par A. Sirouy, ne saurait manquer de devenir aussi populaire que les *Bébés d'Hélène*, d'Habberton.

Notons encore la nouvelle édition de *l'Histoire de la mode*, par A. Challamel, beau livre admirablement illustré, qui mérite d'occuper une place dans nos bibliothèques comme sur la table de nos salons ; la *Petite Encyclopédie musicale* de MM. Bisson et de Lajarte, devenue classique dès son apparition. Quant aux *Reines du chant* de M. A. Thurner, avec ses beaux portraits à l'eau-forte par E. Abot, c'est un vrai livre de bibliophile.

Pour peu que l'on tienne à faire durer le plaisir que cause un cadeau de jour de l'an, rien de plus facile. Il suffit d'offrir un abonnement au *Magasin des Demoiselles*, dont les livraisons, à la fin de l'année, forment un beau volume. Celui de 1885, par exemple, a près de 600 pages ; il est illustré avec talent et rédigé par des écrivains dont le nom seul est une recommandation. Ce serait un très joli cadeau d'étrennes, lors même qu'il ne contiendrait pas *Nizelle*, touchante histoire d'une orpheline, racontée par Eugène Muller et illustrée par Tofani. Ajoutons qu'en 1886 l'édition bleue du *Magasin des Demoiselles* donnera un roman inédit : *une Exilée*, de Paul Célières. A côté de ce roman viendront se grouper des nouvelles, des articles variés de M^{mes} Jules Samson, E. Marcel ; de MM. Lucien Biart, Alex. Parodi, W. Hughes, A. Beaumont, Pizetta, Laluyé, Lucien Pâté, Alexis Martin, etc., sans parler des gravures de modes, des morceaux de musique, des dessins de broderie, ouvrages de dames, etc.

Nous citerons en dernier lieu la *Lecture en famille*, collection adoptée par le ministère de l'instruction publique et qui, depuis 1874, paraît, chaque année, en un volume illustré, composé de variétés littéraires et scientifiques, nouvelles, voyages, comédies, etc., par MM. Lucien Biart, A. Parodi, A. Challamel, J. Pizetta et autres écrivains d'un mérite reconnu.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 décembre 1885.

Demain, il y aura déjà un mois que les républicains qui dominent au Palais-Bourbon y sont entrés le front haut, en chantant ce qu'ils appelaient leur victoire du 18 octobre. Voilà donc un mois qu'a pu commencer l'ère meilleure qu'ils annonçaient à la République, avec une confiance mêlée de repentir. C'est un commencement pénible, paraît-il : on l'ajourne encore ! Qu'ils eussent déjà réalisé un certain nombre de leurs promesses électorales, le miracle serait extraordinaire, en vérité. Mais, s'ils veulent qu'on leur accorde quelque crédit et du temps, au moins faut-il qu'ils se montrent virtuellement capables de ce qu'ils ont à faire. Or ils n'ont rien fait : ils n'ont pas même fini de valider leurs pouvoirs. Ils n'ont rien fait ; le ministère, parce qu'il est de soi-même impuisant, et la majorité, parce que, d'esprit et de cœur, elle n'est pas une majorité. Ils n'ont pas davantage prouvé qu'ils fussent aptes à faire quelque chose, dans le sens de leurs promesses, soit pour l'honneur de leur république, soit pour sa félicité. Unis ! ils ne le sont pas. Un programme commun ! ils ne l'ont pas, ils n'ont pas pu se le composer. Les deux groupes entre lesquels se divise leur masse incohérente sont l'un et l'autre trop peu forts pour pouvoir gouverner séparément. Et tel est le sentiment qu'ils ont de leur anarchique impéritie qu'ils ont conclu tacitement une sorte de trêve pour prolonger jusqu'au 10 janvier 1886 l'état actuel des affaires : ils n'ont pas voulu que, leur néant, on le troublât durant cette période... Ah ! pauvre République ! bien naïve, si elle espérait que, même sous le regard des deux cents conservateurs qui siègent maintenant à la Chambre, les républicains allaient rivaliser de sagesse autant que de bonne volonté pour réparer les maux dont elle souffre et pour corriger les fautes dont elle est responsable avec eux !...

Ce grand témoignage de leur incapacité, les républicains de la

Chambre ne l'auront donné à leurs crédules électeurs ni en une seule journée, ni par un seul acte ou par un seul discours; le témoignage n'en est que d'autant plus valable. D'abord, ils s'assemblent, radicaux et opportunistes, pour harmoniser leurs doctrines, concerter leurs serments électoraux, combiner leurs desseins parlementaires; M. « le premier élu de Paris », l'ancien vaudevilliste Lockroy, les convoque de réunion plénière en réunion plénière; il prétend avec une tendre insistance qu'ils fraternisent. Mais plus ils s'assemblent, moins ils s'entendent. La diversité de leurs opinions et de leurs ambitions éclate si bien que M. Lockroy renonce définitivement à les assortir. N'avoir qu'un programme de gouvernement et ne former qu'un groupe, c'était un rêve auquel les républicains sérieux n'auraient pas dû, après l'exemple malheureux de M. Gambetta, amuser leur imagination. Ils n'étaient guère plus sagaces, en comptant que M. Brisson leur offrirait le programme de gouvernement qu'ils n'avaient pu se forger eux-mêmes. M. Brisson n'est pas ce qu'un vain peuple avait cru. Que ce sectaire se soit amolli, ou qu'il n'ait jamais été vigoureux et ferme qu'en apparence, peu importe; ce qui est aujourd'hui sûr, c'est qu'il manque de volonté, d'énergie, et qu'il n'a de l'autorité que le masque, un masque plus boursoufflé que majestueux. Mais qu'on se représente un autre Brisson, voulant bien ce qu'il veut autant que sachant bien ce qu'il sait, comment, à moins de génie et de magie, aurait-il pu fournir aux opportunistes qui gouvernaient hier la République et aux radicaux qui la gouverneront demain un programme de gouvernement dont ils se contentassent à l'envi? Jaloux de les ménager également, il a irrité les amis de M. Clémenceau sans satisfaire ceux de M. Jules Ferry. Il a semblé les décevoir avec tant d'art dans sa Déclaration que des politiques malins l'ont un instant soupçonné d'avoir intentionnellement déplu à tout le monde : c'était, disait-on, pour encourir la disgrâce des deux partis, abrégé brusquement son règne et se retirer au fauteuil d'une présidence quelconque, plus haut, sur celui de M. Grévy, plus bas, sur celui de M. Floquet. Nous doutons que M. Brisson ait eu ce genre d'héroïsme machiavélique : il aurait pu être à la fois la victime de son courage et la dupe de son calcul. Non, l'infortuné n'aura que mesuré son embarras et c'est tout simplement par impossibilité d'accorder les programmes des radicaux et des opportunistes qu'il s'est évertué, dans sa Déclaration, à ne rien proposer qui, pour ceux-ci ou pour ceux-là, fût décisif, logique, efficace. Remplacez M. Brisson par M. Jules Ferry ou par M. Clémenceau, si vous voulez un ministère qui ait, spécialement et en réalité, son programme de gouvernement; demi-opportuniste et demi-radical, M. Brisson ne les supplée pas. Que si M. Clémenceau

ceau et M. Jules Ferry n'ont pas dans cette Chambre un empire suffisant pour prendre et garder convenablement le pouvoir, tant pis pour la République! Dès ce moment, il sera reconnu que les républicains ne sont pas plus propres à gouverner la République qu'à se gouverner eux-mêmes.

Les républicains assurent qu'après la réélection de M. Grévy, les destinées de la République s'amélioreront et que, décidément, l'année nouvelle inaugurerait l'ère promise. Soit. En attendant, on s'étonne, on se scandalise, on s'indigne. Quoi! C'est la tradition jacobine qui redevient la règle des républicains! Comme les Jacobins, les opportunistes et les radicaux « fructidorisent » leurs adversaires; ils les déciment arbitrairement sur les bancs de la Chambre, sans autre raison que celle de diminuer leur nombre grandissant : témoin leur inique invalidation des élections conservatrices de Tarn-et-Garonne et de la Corse. Même violence dans le pays : les préfets de M. Allain-Targé frappent sans merci les fonctionnaires suspects d'avoir voté pour « les monarchistes » : or, cette catégorie de criminels, les délateurs la multiplient de jour en jour. La République veut se venger des choix trop libres des électeurs; elle punit le suffrage universel : qu'elle y prenne garde!... Mais ce n'est pas tout. Le jacobinisme parle aussi audacieusement qu'il agit. On ne médite pas seulement de rouvrir les clubs, on vante le genre de gouvernement qui y régnerait; on démontre qu'il faut au dehors du Parlement des assemblées populaires et permanentes qui lui dictent leurs ordres, de par la nation; on avise la majorité de délibérer isolément, rue Cadet ou ailleurs, et d'y préparer si bien ses décrets qu'il ne soit plus nécessaire de rien discuter à la tribune; ce serait supprimer totalement, bien qu'indirectement, la minorité; on aurait un régime parlementaire qui ne laisserait au Parlement que le pouvoir fictif d'un enregistrement plus ou moins solennel : les républicains seraient les maîtres absolus au Palais-Bourbon sans avoir besoin que d'y figurer; les harangues et les lois seraient réservées comme un privilège au club où leurs représentants exerceraient leur dictature. Certes, nos Jacobins n'en sont encore qu'à la théorie, et, pour instituer leurs clubs, pour établir entre tous le club qui sera le Parlement véritable, il leur faudra une concorde et une discipline qui ne nous inquiètent pas encore. Mais, évidemment, leur despotisme s'apprête et leur rhétorique reprend de plus en plus l'habitude du langage révolutionnaire des hommes de 1793. Est-ce que M. Clémenceau, dans un des conciliabules de la rue Cadet, ne s'est pas plaint que M. Brisson eût été sottement débonnaire envers les conservateurs, pendant les élections d'octobre? Ne lui a-t-il pas

reproché de n'avoir pas traité comme des ennemis de la France ces conservateurs qui sont les ennemis de la République? De son côté, M. Waldeck-Rousseau, le sec et tranchant opportuniste que M. de Rochefort a qualifié de « Robespierrot », s'est écrié, à Dinan : « Il faut opter entre deux théories et deux traditions : celle de la République de 1848, généreuse, illusionnée, opposant aux partis qui conspiraient sa ruine les rêves d'une fraternité impossible et la politique du désarmement, et celle de la première révolution, qui, avant de procéder à certaines réformes, considéra que le premier devoir de ceux qui voulaient la République était de se trouver unis, inébranlables et agissants en face des partisans de la Monarchie... Il y a pour la République un droit supérieur à tous les autres droits : le droit de vivre, et un devoir qui est un devoir au-dessus de tous les devoirs : celui de se défendre. » Et, pour appliquer sa doctrine, M. Waldeck-Rousseau n'a-t-il pas demandé que la République ôtât aux conseils municipaux le droit de nommer leurs maires et qu'elle restreignît la liberté de la presse? Est-ce que le comité républicain de la Charente, effrayé par les élections d'octobre, n'a pas adressé à la Chambre une pétition où il supplie la République d'abroger toutes les libertés qui permettent à ses adversaires de combattre et de battre électoralement les républicains? En un mot, il faudrait aux Jacobins de 1885 une Terreur plus ou moins cruelle pour sauver par la tyrannie la République. Ce vœu, favorisé déjà par quelques essais, ne s'accomplira pas si aisément qu'ils se plaisent à le supposer. Mais c'est beaucoup, c'est trop qu'il puisse se manifester avec un tel cynisme, le lendemain du jour même où la France a protesté, par la voix de trois millions et demi de ses électeurs, contre la république intolérante et despotique de M. Jules Ferry!...

Parmi tous nos gouvernants, celui qu'on réputait naguère le plus libéral, M. Goblet, semble, à son tour, se convertir en jacobin, et nous ne savons rien d'odieux comme les actes qu'il commet, dans cette déshonorante transformation. On se souvient que, le 22 novembre 1883, condamnant la politique spoliatrice de M. Jules Ferry, M. Goblet disait, à la Chambre : « Nous reconnaissons aux ministres des cultes le caractère de fonctionnaires publics; nous les considérons comme chargés d'un service public, et quel service! Il faut voir les choses comme elles sont : c'est le plus grand, le plus auguste et le plus respectable des services. Nous les reconnaissons comme les représentants de la Divinité. C'est là le caractère qu'ils s'attribuent et que nous leur reconnaissons nous-mêmes en admettant la légalité des cultes et en les rémunérant. Et ce sont ces hommes, investis d'un pouvoir pareil, que vous voulez traîner

devant les tribunaux de police correctionnelle ! Et vous ne vous contentez pas de les soumettre à la loi générale. Non seulement vous maintenez contre eux dans notre législation pénale des pénalités spéciales ; il y a plus : vous voulez les soumettre à un traitement humiliant que vous n'appliquez pas aux autres fonctionnaires ; vous voulez leur retenir leur traitement ! Je dis qu'il y a là un spectacle profondément affligeant et aussi contraire à la dignité de la religion et des cultes qu'à la dignité et à l'autorité de l'État. » Eh bien ! cet attentat qui révoltait tant alors le bon sens et l'équité de M. Goblet lui est aujourd'hui si familier qu'il a presque surpassé M. Jules Ferry lui-même par la hardiesse de son injustice autant que par le nombre des coups qu'il a osés en une seule semaine. Lui qui blâmait M. Jules Ferry de « retenir » le traitement des prêtres coupables d'avoir réprouvé le Manuel de M. Paul Bert, il le retient à des prêtres qu'il accuse d'avoir « influencé les électeurs » : il prive de leur traitement, de ce pain même qu'ils partagent avec les pauvres, 35 prêtres dans l'Ardèche, 13 dans le Puy-de-Dôme, 6 dans le Finistère, 36 dans Basses-Pyrénées, 18 dans le Doubs, 39 dans l'Ariège. On les lui a dénoncés ; il suffit ; il n'a voulu ni enquête ni interrogatoire. Brièvement, il les a jugés ; brutalement, il leur a confisqué cet argent qu'on leur doit à un titre non seulement sacré, mais civil et historique, qui n'est pas celui d'un salaire, il ne peut l'ignorer. La lettre où il notifie à l'évêque de Pamiers la sentence fiscale qu'il prononce contre les 39 prêtres qu'il a voulu châtier dans l'Ariège semble écrite par un colérique tout enflammé encore de ses haines électorales de la veille : elle est virulente, quasi grossière. L'évêque lui répond, en revendiquant les droits de son clergé : « Est-il donc inconstitutionnel, quand on a reçu sa carte d'électeur, de porter paisiblement son bulletin à l'urne ? Est-il séditieux, quand on est Français, de causer avec ses voisins et d'émettre un jugement sur les hommes qui prétendent à devenir les arbitres des affaires de France ? Est-il déloyal, quand on a reçu la mission d'enseigner au nom de Jésus-Christ, de donner un conseil chrétien, de dire à des catholiques qu'ils ne doivent pas fournir aux ennemis notoires de la religion les moyens de lui nuire ? Est-ce trahir son devoir, quand on a l'honneur d'appartenir à un corps dépositaire des plus graves intérêts de la religion et de la société, d'être l'ami de ses amis, et l'adversaire de ses ennemis ? » M. Goblet n'aura pas même supporté cette réplique : il la déclare irrévérencieuse ; il traduit l'évêque de Pamiers devant le conseil d'État. Vraiment, la situation du clergé, dans cette république, est aussi étrange que triste. On le menace ; on l'attaque ; on préconise devant lui un genre de gouvernement athée qui, non content

de supprimer le budget des cultes, non content de séparer l'Église et l'État, s'efforcera à détruire l'Église comme le tabernacle vermoulu de toutes les superstitions qui vicent encore le cœur humain; et, devant les candidats impies qui insultent à sa foi et qui promettent à la foule d'abolir tout ce qu'il garde au fond de ses sanctuaires, tout ce qu'il adore et tout ce qu'il pratique, tout ce qu'il estime d'un prix égal ou supérieur à celui de la vie, on lui commande la neutralité, le respect, le silence! Puis, s'il vote contre eux et si, fût-ce discrètement, il invite les catholiques à voter comme lui, on lui retire son traitement, on l'affame! Non, rien n'est plus déraisonnable et rien n'est plus irrationnel. Il y a dans cette persécution quelque chose d'illogique dont un libéral, républicain ou non, ne peut que gémir. Quant au profit que M. Goblet croit en tirer pour la République, la France qui est encore chrétienne, qui n'aime pas l'excès et que le spectacle de ces vexations fatigue de plus en plus, le lui apprendra par ses élections prochaines.

Il semblerait que cette république voulût raviver toutes les blessures qu'elle s'est faites. N'était-ce pas assez de sa politique coloniale, sans sa politique religieuse? Il y a une nécessité tragique qui, de trois mois en trois mois, ramène l'attention de la France vers cette expédition du Tonkin si désastreuse déjà. Bien que ce ne soit pas la nouvelle d'un combat malheureux comme ceux de Hanoï, de Bac-Lé ou de Lang Son, qui émeuve aujourd'hui la France, elle se demande néanmoins si elle doit étendre sa conquête dans le Tonkin, en la poussant jusqu'aux bornes marquées par le traité de Tien-Tsin, ou s'il faut limiter à quelques forteresses et à quelques ports l'occupation, ou même s'il ne faut pas évacuer immédiatement et totalement ce territoire, hélas! fécond en tant de surprises coûteuses et meurtrières. La question s'est posée très vivement, quand M. Brisson est venu demander à la Chambre les crédits nécessaires pour continuer l'entreprise. Son irrésolution, ses équivoques, la bizarrerie du plan qu'il proposait, le souvenir des erreurs et de la tromperie qui ont si longtemps leurré le Parlement lui-même dans cette affaire du Tonkin, tout a contribué à exciter les esprits et peu s'en est fallu que l'opinion des bureaux ne tournât à un parti extrême. Parmi les trente-trois commissaires à qui la demande des crédits est préalablement soumise, il y a eu, pendant vingt-quatre heures, presque une majorité pour décider l'évacuation immédiate et totale. C'était trop négliger aux yeux de nos soldats et de nos marins le prix des sacrifices accomplis; c'était trop oublier non seulement les traités signés, mais les conventions qu'il serait indispensable d'établir avant de quitter le rivage; c'était abandonner les droits mêmes de la France, sans réserver un seul de ces titres si chèrement et si

douloureusement acquis; c'était laisser la place libre à telle ou telle rivalité empressée; c'était livrer au massacre les populations que nous avions promis de protéger et que couvre notre drapeau. Voilà pourquoi, après réflexion, on a cessé de vouloir si passionnément l'évacuation immédiate et totale. Le conseil de l'amiral Duperré, le plus sage et le plus franc des témoins interrogés, semble avoir prévalu : on restreindrait l'occupation, on la ressermerait au littoral, après avoir amiablement modifié avec la Chine le traité de Tien-Tsin. Mais, quel que soit le débat public, il en restera pour le misérable gouvernement qui a mis la France dans cette difficulté périlleuse le stigmate d'une honte ineffaçable : il est tout entier responsable du mal souffert et de l'outrage subi. Encore, si la France doit à la République et à M. Jules Ferry cette aventure d'un autre Mexique, l'humiliation en est-elle aggravée : car, qui oblige la France à reculer? la Chine. Et quand la France recule-t-elle? Au lendemain de Sedan... Comme pour compléter la tristesse de la patrie, il a fallu que le général Brière de l'Isle vint la blesser en décrivant le général de Courcy et en diffamant le lieutenant-colonel Herbinger, dans une déposition où sa rancune le dispute à sa légèreté. Les chefs avilis par les chefs, la justice militaire méconnue et méprisée, les officiers passant à la barre d'un comité parlementaire, le ministre de la guerre communiquant à deux députés choisis dans ce comité des rapports qu'il prétend tenir secrets et ces papiers jetés à la curiosité des journaux, quel spectacle démoralisant pour l'armée, inquiétant pour la France! Que d'ignominie la République amasse dans cette affaire du Tonkin!...

Pendant qu'au nord de l'Europe les Parlements se renouvellent, du côté de l'Orient, les peuples s'agitent sur une terre toute fraîche de leur sang. Là-bas, des élections dont les unes s'achèvent à peine et dont les autres n'ont pas encore une signification précise. Ici, un armistice, des négociations, des menaces, tout ensemble ce qui suit la guerre et ce qui la précède. Mais c'est à l'Orient qu'il faut regarder. La conférence de Constantinople n'a servi qu'à manifester la désunion des puissances, on le sait déjà. Elles ont résolu péniblement de maintenir en Bulgarie et en Roumélie le *statu quo ante*. Puis, quand il a fallu confier à la Turquie le soin de faire respecter, selon cette décision, le traité de Berlin, elles ont hésité non moins que la Turquie elle-même. L'Angleterre demeurait favorable au prince Alexandre, tandis que la Russie demeurait impitoyable. L'Autriche incitait la Serbie à brandir son épée pour intimider la « grande Bulgarie ». L'Allemagne était silencieuse ou ne paraissait occupée qu'à préserver, parmi tous ces différends, l'alliance des trois empires. La Grèce armait. Personne n'inter-

venant et les provocations se multipliant d'elles-mêmes, il était naturel que les choses prissent un cours violent. On pourrait aussi dire que les puissances les plus directement intéressées à ces choses d'Orient n'ont pas vu sans déplaisir la querelle et le conflit du roi Milan et du prince Alexandre. Elles ont feint de considérer comme sérieuse la réclamation de cette Serbie qui se trouvait trop petite, parce que la Bulgarie s'agrandissait. Elles ne s'étonnaient pas que la Serbie parlât de « l'équilibre » des États balkaniques et que les ministres du roi Milan se répétassent, sans que M. de Bismarck pût en sourire, les maximes fameuses du dix-septième siècle : « Les États souffrent de leur propre grandeur et l'envie engage leurs voisins à faire des alliances pour les attaquer et pour les réduire au point que ces grandes puissances inspirent moins de crainte et ne puissent aspirer à la monarchie universelle. » Mais si, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, on a cru que le roi Milan serait pour les puissances un agent pacificateur, dans l'opération qu'il entreprenait en Bulgarie; si on a pensé que, pour mettre à la raison le prince Alexandre et s'assurer, après cet acte de gendarmerie, une récompense honnête dans les districts de Widdin et de Trune, il n'avait qu'à déployer son étendard et à paraître devant Sofia, on s'est trompé. La fortune, aidée intelligemment par le prince Alexandre, a déçu ceux qui prédisaient que l'armée serbe entrerait tambour battant à Sofia, après une promenade de trois ou quatre journées. C'est dix jours que la guerre a duré; mais, le dixième jour, le roi Milan, qui avait passé la frontière le 15 novembre, la repassait, poursuivi par son adversaire jusqu'à Pirot.

L'armée serbe part, le 15 novembre, confiante et enthousiaste, sûre de reconstituer d'un seul coup, en une seule victoire, « la Grande Serbie ». Son plan stratégique est bon; ses tacticiens ne sauront pas l'exécuter. Elle se compose de trois corps qui, par des routes plus ou moins convergentes, marcheront sur Sofia. Le corps principal, commandé par le roi Milan, comprend la division du Danube et celle de la Drina; il est fort de 28 000 hommes. Il vient de Pirot; il passe par Tzaribord; il franchira le défilé de Dragoman; la route qu'il suit aboutit à Sofia. Sur sa droite, deux divisions s'élèvent presque parallèlement, à une certaine distance l'une de l'autre, pour tourner le défilé, menacer par derrière l'armée bulgare qui le défendra, et, selon l'événement, se joindre aux troupes du roi Milan, ou bien attendre qu'il paraisse au nord devant Sofia et attaquer la ville à l'ouest et au sud. De ces deux divisions, celle de la Choumalia s'avance sur Trune; de là elle gagnera Bresnick. Plus loin, celle de la Morava va de Vlassina à Pernick. D'abord, tout

s'accomplit selon le plan et au gré de l'état-major serbe. Le roi Milan refoule l'armée bulgare devant lui ; il traverse le défilé de Dragoman ; il entre dans la vallée où se dresse Slivnitza. De leur côté, les divisions de la Choumalia et de la Morava ont occupé, celle-là Trune et Bresnick, celle-ci Pernick. Mais Milan attaque trop vite Slivnitza. Retardées par les difficultés de leur ravitaillement et par les obstacles du chemin, les deux divisions de la Choumalia et de la Morava n'ont pas encore dessiné, au delà de Bresnick et de Pernick, leur mouvement tournant. Le prince Alexandre, qui se trouve être un capitaine non moins habile que vaillant, oppose à Milan, devant Slivnitza, une résistance imprévue : il bat l'armée serbe, sur la gauche et au centre, le 17 novembre ; il la contraint à se retirer dans le défilé de Dragoman. Il la presse énergiquement, dès le lendemain ; il ne laisse pas aux divisions de la Choumalia et de la Morava le temps d'arriver ; il empêche leur jonction avec les troupes du roi Milan ; victorieux une seconde fois, il reconquiert le défilé de Dragoman. Puis, changeant son ordre de bataille, il range son armée le long de la route de Sofia. Avec son aile gauche, il menace les divisions de la Choumalia et de la Morava, comme s'il allait leur couper la retraite. Avec son centre et sa droite, maintenant que les milices de Roumélie ont grossi son armée, il se hâte d'assaillir le roi Milan, il le chasse de Tzaribord, il arrive devant Pirot, il se jette sur l'armée serbe réunie tout entière sous les murs de cette ville, il l'oblige à reculer de douze kilomètres. Le voilà maître de Pirot ; il se dispose à courir sur Nisch. Un envoyé autrichien, le comte Khevenhueller se présente, un ultimatum à la main, et l'arrête. L'armée serbe est sauvée. Elle n'avait pu ni tenir la campagne ni prendre Widdin, qu'un de ses généraux était allé assiéger et bombarder. La Serbie a perdu en ces dix jours de lutte plus de 5000 hommes ; la Bulgarie 3500. Quelle haine désormais entre ces deux petits peuples ! Et déjà combien d'embarras diplomatiques pour prolonger l'amnistie, conclure un traité ! Combien d'autres encore et quel danger pour la paix générale, si les puissances s'obstinent à séparer la Roumélie et la Bulgarie, après l'union qu'elles ont glorieusement consacrée avec leur sang même devant Slivnitza et Pirot !...

Les calamités qui accablent l'Espagne l'éprouvent cruellement. Il n'est guère de fléau qui l'ait épargnée depuis l'année dernière : elle a vu ses plaines les plus fertiles dévastées par les eaux débordantes de ses fleuves ; quelques-unes de ses plus riches cités ébranlées ou renversées par des tremblements de terre ; ses provinces les plus populeuses ravagées par le choléra. Son jeune roi est mort, le 25 novembre ; elle reste en proie à l'inconnu. Alphonse XII n'avait

pas encore vingt-neuf ans. Il y a quelques mois, comme il refusait d'aller chercher la vie sous un ciel plus clément, il prononçait ces mots passionnés : « Je me laisserais couper en morceaux plutôt que de quitter l'Espagne. » Il ne l'a pas quittée, sa chère Espagne ; non, son cercueil y repose fidèlement aujourd'hui ; c'est le monde seulement qu'il a quitté... Il n'avait ménagé son existence, il n'avait eu le souci de sa santé, ni dans la fatigue de ses obligations royales, ni dans les plaisirs, depuis ce soir du 29 décembre 1874, où, venu à Paris pour la fête de Noël, il apprit que le général Martinez-Campos l'avait proclamé roi et que l'Espagne l'acclamait. Les commencements de son règne avaient été difficiles. Il avait eu à disputer sa couronne à don Carlos : puis, à dompter l'insurrection de l'île de Cuba. En 1878, tout était pacifié autour de lui. L'Espagne respirait et elle lui a dû jusqu'à sa mort une tranquillité profonde, qu'elle ne connaissait plus depuis plus d'un demi-siècle. Alphonse XII savait son métier de roi et il était doué des qualités les plus propres à le bien exercer. Courageux, capable même d'héroïsme, sensé, adroit et fin, gai, affable, séduisant, il s'était rendu populaire. Il avait aussi beaucoup d'art politique : il maniait avec dextérité les hommes et les partis de son ombrageuse et remuante nation ; il avait tour à tour employé les services de M. Canovas del Castillo et de M. Sagasta, à leur heure et selon les nécessités du temps ; c'est surtout son crédit personnel qui avait créé avec des républicains plus ou moins désabusés le groupe de la gauche dynastique. Naguère, dans l'affaire des Carolines, il avait affronté avec M. Canovas del Castillo le courroux fantasque de M. de Bismarck, aussi fièrement qu'il avait bravé, dans les rues de Paris, la sottie fureur de la plèbe. Hélas ! il n'y a plus derrière son cercueil, à l'Escorial, qu'un berceau fragile. En 1878, il avait épousé par amour la troisième fille du duc de Montpensier, cette princesse charmante que toute l'Espagne a pleurée avec lui, cette Mercédès dont l'histoire, mêlée à la sienne, n'a été qu'une idylle de cinq mois. Puis, par devoir, pour sa dynastie, il avait épousé l'archiduchesse Marie-Christine, fille de l'archiduc Charles-Ferdinand d'Autriche. Il n'a eu de ce second mariage que deux filles dont l'aînée, l'infante Maria de las Mercédès, princesse des Asturies, règne sous la tutelle de sa mère, immédiatement devenue régente. Cette enfant n'a que cinq ans. Comment ne pas trembler pour son trône ? D'un bout à l'autre de l'Espagne, on se demande : « Que va faire don Carlos ? » — « Que va faire Ruis Zorilla ? » — « Que va faire le général Lopez Dominguez, enfermé dans un silence si mystérieux et entouré d'une clientèle d'officiers qui rêvent si ardemment un *pronunciamiento* ? » — Certes, il a des destinées alarmantes,

il est malheureux, le peuple obligé de se poser ces questions. Mais il ne faut pas l'oublier : ce peuple est chevaleresque, par tempérament ; il est monarchiste, par goût et par tradition. Les conservateurs sont unis. M. Canovas del Castillo, toujours sagace et désintéressé, a cédé le pouvoir à M. Sagasta. Le régente a pu établir son gouvernement ; les précautions nécessaires sont prises. De plus, l'Espagne a comme enseignements le souvenir de sa première république et le spectacle de la nôtre. Nous ne devons pas désespérer de l'Espagne...

Parmi ces troubles, ces accidents et ces craintes, le monde chrétien relit et ne peut que relire au profit de l'ordre et de la paix les admirables pages de l'encyclique *Immortale Dei*. Nous avons, l'autre jour, l'honneur et la joie d'en résumer ici la doctrine, en remerciant le Pape de tant de vérités lumineuses et bienfaisantes. Un prince de l'Église, Mgr Thomas, archevêque de Rouen, vient d'en faire, au congrès des catholiques de Normandie, un commentaire mémorable, plein non seulement de sa haute autorité, mais d'une rare éloquence. Avec lui, avec les catholiques de Normandie, ce sont tous les catholiques de France, ce sont ceux de tout l'univers qui bénissent le Souverain Pontife de nous « avoir instruit lui-même de ce que nous devons penser et de ce que nous devons faire pour que les sociétés se rapprochent de l'Église, au lieu de la traiter avec indifférence comme une étrangère, avec jalousie comme une rivale, et parfois avec violence comme une ennemie ». Après avoir rappelé les trois principes que, selon le mot de Lacordaire, la France « n'a jamais abandonnés » depuis 1789, ceux de l'égalité civile, de la liberté politique et de la liberté de conscience, Mgr Thomas a dit : « Écoutez Léon XIII sur la liberté politique, sur l'égalité civile, sur la liberté de conscience. 1° Sur la liberté politique, le Pape rappelle, avec saint Paul, l'origine divine de l'autorité et la nécessité de l'obéissance aux pouvoirs établis par Dieu, de qui seul vient, dans la société comme dans la famille, le droit de commander et le devoir d'obéir ; puis il déclare que « l'Église ne proscrit, en soi, aucune des formes de gouvernement, attendu que celles-ci n'ont rien qui soit opposé à la doctrine catholique, et que, si elles sont appliquées avec sagesse et avec justice, toutes peuvent garantir la prospérité publique ». Le Pape ajoute : « Accuser l'Église de voir de mauvais œil les régimes modernes des États est une vaine calomnie qui ne repose sur aucun fondement. » Donc, si les uns disent : le catholicisme, c'est la Monarchie ; et les autres : le catholicisme, c'est la démocratie, nous répondrons : le catholicisme n'est rien de tout cela. Il n'est pas la charte constitutive d'une société particulière ; il n'est pas la

religion d'une race ou d'un peuple, mais la religion de toutes les races et de tous les peuples, la religion de l'humanité. Il est la société universelle des intelligences et des cœurs qui connaissent et qui aiment Dieu et qui ambitionnent la conquête du ciel. Ouvrez l'Évangile, vous n'y rencontrerez nulle part un programme ou un plan d'organisation sociale, pas une seule ligne qui indique une préférence de Jésus-Christ ou des Apôtres pour tel ou tel régime de gouvernement. Ce n'est pas pour une œuvre de ce genre que le Fils de Dieu est venu sur la terre, il est venu sauver les hommes par sa doctrine, ses exemples et l'effusion de son sang. Après l'Évangile, interrogez l'histoire. Est-ce que l'Église a jamais été enchaînée à la fortune des pouvoirs de la terre?... — 2° Sur l'égalité civile. Le Saint-Père condamne au nom de la foi, de la raison, de la vraie liberté, les utopies du dernier siècle, où l'on réclamait pour tous une égalité absolue et souveraine, ne donnant au droit, à la justice et au pouvoir, d'autre source ni d'autre règle que le despotisme aveugle et les caprices de la multitude. Une pareille égalité a pour conséquences logiques une liberté sans frein, l'anarchie et la ruine des sociétés. En même temps qu'il réprovoque cette égalité chimérique et dangereuse, le Souverain Pontife applaudit à la véritable égalité, celle des droits civils et politiques entre les citoyens... — 3° Sur la liberté de conscience. Le Pape déclare absolument incompatibles avec la profession entière de la foi catholique les opinions qui se rapprochent du *rationalisme* et du *naturalisme*, et dont le but est de détruire les institutions chrétiennes et d'établir dans la société l'autorité de l'homme à la place de l'autorité de Dieu. Mais il ne s'ensuit pas, dit-il, que personne ait le droit d'accuser l'Église d'être l'ennemie soit d'une juste tolérance, soit d'une saine et légitime liberté; car si l'Église juge qu'il n'est pas permis de reconnaître aux divers cultes les mêmes titres qu'à la vraie religion, elle ne condamne pas, pour cela, les princes qui, en vue d'un bien à atteindre ou d'un mal à empêcher, tolèrent dans la pratique ces divers cultes et accordent à chacun une place dans l'État. » Si nous voulions citer de ce discours de Mgr Thomas tout ce qui mérite d'être gravé dans les âmes, il nous faudrait le reproduire sans en rien omettre. Saluons en lui le digne commentateur de l'encyclique *Immortale Dei* et souhaitons que l'appel qu'en finissant il adresse à tous les catholiques ne retentisse que dans des cœurs déjà calmés par la douce et ferme parole de Léon XIII.

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

LES LOGEMENTS OUVRIERS

A PARIS¹

Les questions sociales prennent de plus en plus le pas sur les questions politiques; c'est une vérité que les faits de chaque jour mettent mieux en lumière. Qu'on se reporte, par exemple, aux élections d'octobre dernier; si la république et la monarchie ont été discutées alors avec grand bruit par les politiciens de profession, les préoccupations de la masse électorale n'étaient pas de ce côté; deux ou trois vœux résumaient toute sa politique : gouverner le pays avec prudence et économie, ne plus compromettre sa paix intérieure par la persécution religieuse, ses finances et ses forces par des expéditions aventureuses et stériles. Mais ce qui touchait l'électeur bien plus que le politique, ce qu'il a demandé surtout à ses nouveaux mandataires, c'est l'adoption des mesures les plus propres à soulager les souffrances engendrées par la crise actuelle, à rendre le travail et l'aisance à l'ouvrier agricole ou industriel.

Si les classes éclairées, qui semblent retrouver depuis quelque temps un peu de l'influence perdue, veulent consolider cette conquête et reprendre leur situation à la tête du pays, elles doivent s'inspirer de ces vœux et, laissant de côté les questions de partis, les querelles politiques, s'appliquer à bien connaître et à

¹ *Un devoir social et les logements d'ouvriers*, par G. Picot, membre de l'Institut (Calmann Lévy), 1 vol. in-12. Paris, 1885. — *Le Philanthrope pratique, les Habitations ouvrières*, par Émile Cacheux, ingénieur (Baudry). — *L'Habitation du pauvre à Paris* (Masson), — *une Rue du faubourg Saint-Antoine, en 1883*, — *la Cité des Kroumirs*, — *les Garnis insalubres de la ville de Paris*, etc., etc., par le docteur Du Mesnil, médecin de l'asile de Vincennes (Baillière). — *La Misère à Paris*, par M. le comte d'Haussonville (Calmann Lévy). — *Report from the select committee on Artizans' and Labourers' Dwellings improvement*, ordered by the House of Commons to be printed. London, 1881 et 1883. — *Labourers' and artizans' Dwellings*, by the R. H. J. Chamberlain, M. P. London, 1884, etc., etc. — *Législation sur les logements insalubres, l'assainissement de Paris*, par Gustave Jourdan, chez Berger-Levrault. Paris, 1885.

bien résoudre les problèmes qui préoccupent le plus leurs concitoyens. A part des exceptions qui ne sauraient détruire la règle, l'influence finit toujours par se mesurer aux services rendus. Que ceux qui, par leurs lumières, leur fortune et leur situation, forment l'aristocratie naturelle du pays, se fassent les initiateurs de toutes les réformes utiles, de tous les progrès sérieux, et ils sont assurés, même en ce siècle et en ce pays démocratiques, d'avoir une place importante dans la direction des affaires publiques.

On entend souvent les membres de cette aristocratie naturelle citer, avec un sentiment involontaire de jalousie, l'autorité politique et sociale conservée par les hautes classes d'Angleterre. Mais ceux qui font cette comparaison entre eux et leurs voisins d'outre-Manche savent-ils quelle portion considérable de leurs études, de leur temps et de leurs revenus les hautes classes anglaises consacrent à étudier et à satisfaire, dans la mesure du possible, les besoins de leurs compatriotes moins fortunés? Qu'on lise les remarquables *Notes sur l'Angleterre*, de M. Taine, on y verra tout ce que le public anglais exige d'un *gentleman* avant de l'accepter pour son représentant. Nous avons eu, nous-mêmes, l'occasion de retracer ici, d'après un intéressant ouvrage anglais, l'emploi de la vie du *gentleman* et la part qui y est faite aux intérêts publics et sociaux¹. Si les honneurs et les récompenses lui arrivent, il faut convenir qu'ils ont été laborieusement conquis.

Ces réflexions nous revenaient à la mémoire, en lisant la courte, mais substantielle étude que M. Picot, membre de l'Institut, a consacrée récemment à la question des logements ouvriers². Le but de ce livre, ainsi que le titre complet l'indique, n'est pas seulement de chercher les moyens d'améliorer l'habitation du pauvre dans les grandes villes; il est surtout de secouer l'inertie et le découragement trop répandus chez les classes élevées de notre pays et de les rappeler à l'accomplissement de leurs devoirs sociaux. Lui aussi, il leur cite l'exemple de l'Angleterre qu'il a étudiée de près et qui, cette fois, mérite vraiment d'être prise pour modèle. En effet, cette question spéciale des logements ouvriers fournit au plus haut degré la preuve de la sagesse habile avec laquelle l'aristocratie anglaise s'applique à satisfaire les besoins de la démocratie dont elle conserve ainsi la confiance et la sympathie.

Maintes fois déjà, les hommes les plus considérables d'outre-Manche avaient travaillé à améliorer l'habitation du pauvre; le

¹ Voy. la *Condition actuelle des classes rurales en Angleterre*, dans le *Correspondant* du 10 octobre 1880.

² *Un Devoir social et les logements d'ouvriers*, 1 vol. in-12, chez Calmann Lévy. Paris, 1885.

prince Albert, tout le premier, avait, pendant de longues années, donné son actif concours à cette réforme. Des groupes importants de maisons ouvrières, propres et saines, avaient été mises à la disposition de nombreuses familles. Mais, malgré les résultats partiels déjà obtenus, il restait beaucoup à faire, et une brochure, parue en octobre 1883, put, sans s'écarter de la vérité, peindre sous les couleurs les plus sombres certains quartiers où était entassée la partie la plus pauvre de la population ouvrière de Londres. Ce cri d'alarme trouvait immédiatement un écho dans la presse et dans le Parlement, et, en un instant, la question des logements ouvriers prenait un des premiers rangs dans les préoccupations des deux Chambres. Les hommes politiques d'opinions les plus diverses, lord Salisbury comme M. Chamberlain, publiaient à ce sujet de longs articles dans les principales revues anglaises. Il se fit sur ce terrain un armistice entre les partis; chacun demanda, avec une égale ardeur, l'ouverture d'une de ces grandes enquêtes parlementaires qui sont généralement si fécondes en résultats. Il faut lire la discussion qui eut lieu à la Chambre des lords, dit M. Picot, pour se rendre compte de l'état d'un pays où l'aristocratie fait des questions populaires l'objet de ses continuelles études.

Après la vive et profonde harangue de lord Salisbury, nul ne fut surpris de voir l'héritier du trône se lever et tracer le tableau des misères de Londres, non d'après les récits d'autrui, mais en décrivant avec minutie ce qu'il avait vu, ce que ses courses dans les quartiers les plus pauvres, ses visites des garnis et des bouges lui avaient permis de constater. Le prince de Galles exprimait, en finissant, le vœu que si une enquête devait s'ouvrir, la Couronne voulût bien le comprendre parmi les membres du Comité. Telles sont les mœurs politiques de l'Angleterre, tel est le rôle actif du prince de Galles, que, le lendemain, en rendant compte du débat, aucun journal n'attacha à cette intervention du futur roi d'Angleterre une importance exceptionnelle. Le chef de l'aristocratie anglaise, en s'occupant des souffrances populaires, avait simplement fait son devoir¹.

Puissent nos partis politiques rivaux imiter l'exemple des Anglais et faire trêve aux querelles politiques pour étudier et guérir ensemble les maux dont nous souffrons! La tâche est vaste et laborieuse: car tout souffre en ce moment; mais, parmi les nombreuses questions que soulève le relèvement matériel et moral de notre pays, l'œuvre de l'amélioration des logements ouvriers n'est pas une des moins importantes. N'a-t-elle pas la plus grande influence sur toute

¹ M. Picot, ouvrage cité, p. 49.

la vie de l'ouvrier? N'est-elle pas le moyen par lequel on peut lui faire aimer son intérieur, développer chez lui les sentiments de famille, le détourner du cabaret et d'autres distractions aussi malsaines qu'immorales?

M. Picot a donc eu mille fois raison de signaler cette question à tous les bons citoyens. Il est d'ailleurs loin d'être le seul qui, s'associant au cri d'alarme récemment poussé en Angleterre, ait réclamé l'amélioration des logements ouvriers dans les grandes villes. L'épidémie cholérique qui, l'année dernière, a sévi dans le Midi et bientôt après à Paris, a rappelé l'attention de tous sur l'insalubrité de certains quartiers de notre capitale. M. le docteur Du Mesnil, médecin de l'Asile national de Vincennes, avait déjà fait un tableau émouvant de l'habitation du pauvre, dans la cité des Kroumirs, puis dans la rue Sainte-Marguerite, si éprouvée par le terrible fléau. Ses travaux, remarqués par l'Académie des sciences morales et politiques, y furent l'objet d'un débat intéressant. La presse s'associa aux réclamations de l'honorable médecin. Le conseil municipal de Paris, et le gouvernement lui-même, faisant appel au concours du Crédit foncier, présentèrent des projets de constructions de maisons ouvrières, projets d'ailleurs mal conçus, inspirés par des idées généreuses, mais par des principes faux, et dont on ne peut regretter l'avortement. Avant eux, M. Émile Cacheux, dont le nom est associé à toutes les tentatives pour la construction de logements ouvriers ou l'assainissement des maisons insalubres, a exposé, dans diverses publications, quels étaient, selon lui, les meilleurs moyens de réaliser une réforme sérieuse en cette matière. Enfin, M. Maxime Ducamp et M. le comte d'Haussonville, qui poursuivent avec autant de patience que de talent l'étude de la misère à Paris, ont fait une description émouvante des quartiers les plus pauvres et les plus malsains. C'est avec l'aide de ces divers travaux, mais aussi avec une connaissance personnelle du logement et de la vie du pauvre et de l'ouvriers parisien, que nous voudrions parler, en quelques pages, de cette question des habitations insalubres. Disons immédiatement que si, sur nombre de points, nous n'aurons qu'à nous associer aux vœux des honorables publicistes qui viennent d'être cités, nous ne serons pas toujours d'accord avec certains d'entre eux sur les moyens de remédier au mal.

I

L'existence et l'étendue de ce mal sont indiscutables. Quoiqu'il ait été fait beaucoup et qu'on ait dépensé des sommes considérables, depuis un demi-siècle, pour l'assainissement des grandes villes, il

reste encore, dans chacune d'elles, des quartiers trop nombreux que le manque d'air et de lumière, l'humidité, l'entassement et la saleté des habitants transforment en un foyer permanent d'infection. On a lu récemment dans les journaux les navrantes descriptions que des correspondants italiens faisaient des quartiers pauvres de Palerme, si affreusement ravagés par le choléra. Il n'est pas besoin, hélas! d'aller jusqu'à Palerme pour trouver des agglomérations qui ne sont guère moins malsaines. Le moderne et beau Paris, — pour ne pas parler des autres villes de France, — possède encore, dans ses faubourgs et même dans son centre, à côté de larges et splendides boulevards, un nombre considérable de maisons, de rues dont il serait difficile d'exagérer la saleté, l'insalubrité, les conditions vicieuses de tout genre. Beaucoup de nos lecteurs les connaissent. Combien d'entre eux, poussés par la charité, ont monté les escaliers sombres et humides de quelque caserne ouvrière, pour aller porter secours à ses malheureux habitants! A ceux qui n'ont pas eu l'occasion de pénétrer dans le réduit du pauvre, il sera facile de montrer, par deux ou trois exemples, ce qu'est aujourd'hui encore à Paris le logement d'un trop grand nombre de familles ouvrières.

Entrons d'abord dans les ruelles étroites qui avoisinent l'église Saint-Séverin (V^e arrondissement). L'étranger qui, après avoir contemplé la fontaine Saint-Michel, se prépare à monter le beau boulevard du même nom se doute bien peu du spectacle qui s'offrirait à lui, si, au lieu de rester sur ce boulevard, il s'engageait, à gauche, dans la rue de la Huchette, pour parcourir ensuite la rue du Petit-Pont, la rue Saint-Julien-le-Pauvre, la rue Galande, la rue des Anglais, et maintes ruelles latérales du même genre. « C'est vraiment l'enfer à la porte du paradis », s'écriait, un jour, un touriste stupéfait. Dans ce rectangle étroit, mais chargé de hautes et vieilles constructions, qui est borné par la place Maubert, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel, les quais Saint-Michel et de Montebello, vit une agglomération considérable de personnes adonnées aux humbles professions d'hommes de peine, balayeurs, balayeuses, et autres métiers sans avenir qui n'exigent ni intelligence développée, ni instruction, ni même des forces physiques exceptionnelles. Elles se sont logées là pour être près de l'endroit où ils travaillent, et elles tiennent à ce quartier, puisque aucune chambre n'y reste longtemps vacante. Aussi les logements y sont-ils fort chers. Un appartement de deux chambres ne vaut pas moins de 250 francs par an; une seule chambre se paye 150 et souvent 200 francs. Et quels logements a-t-on pour ce prix! Dans presque toutes les maisons qui bordent ces ruelles, surtout dans les pièces des étages inférieurs, il est presque impossible de lire ou de tra-

vaiquer sans lumière, en plein midi. La plupart des logements, qualifiés pompeusement de logements à deux pièces et loués, comme tels, 250 francs par an, n'ont qu'une pièce donnant sur la rue et une petite cuisine éclairée par une lucarne donnant sur la cour intérieure, souvent aussi sur l'escalier. Pénétrez dans l'allée étroite et sombre qui conduit à l'escalier de ces maisons, vous serez pris à la gorge par l'odeur fétide des ordures ménagères et des latrines; en avançant à tâtons, vos pieds heurteront la première marche de l'escalier; montez cet escalier; d'étage en étage, des émanations délétères empoisonnent l'atmosphère. Avancez la tête à l'une des lucarnes donnant sur la cour intérieure, vous verrez, — ou plutôt vous sentirez, — que la cour sert de réceptacle aux immondices jetés par les fenêtres et qui s'y putrifient. C'est dans les petites pièces de ces bouges que s'entassent des familles de cinq ou six personnes, et souvent davantage : les enfants y sont parfois plus nombreux que les mètres cubes d'air respirable. Il est, par exemple, dans la rue Galande, des maisons, de dimensions modestes, qui comptent *cent cinquante* habitants!

Même spectacle, même entassement dans plus d'une portion de la rive droite du vieux Paris, par exemple dans certaines ruelles latérales qui aboutissent à la rue Vieille-du-Temple, ou aux rues Saint-Denis et Saint-Martin, surtout dans la rue Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, si éprouvée par le choléra de 1884. Sans nous y arrêter, montons jusqu'à ces quartiers de Charonne, de Belleville et de la Villette, qui étaient jadis autant de villages des environs de Paris, et qui forment aujourd'hui les XIX^e et XX^e arrondissements. L'agglomération, quoique fort grande encore, y est moindre que dans le vieux Paris; les maisons y sont généralement moins élevées, les rues principales plus larges et mieux aérées; mais à ces grandes artères du quartier aboutit une quantité prodigieuse de cités ou d'impasses; les masures qu'elles contiennent sont généralement construites par un spéculateur de bas étage qui a loué le terrain à long bail et a élevé sur le sol même, dans les conditions les plus économiques et les plus défectueuses, des cabanes en planches ou en plâtras qu'il loue à des prix exorbitants, 140 à 200 francs par an la chambre; il retire de sa spéculation un bénéfice annuel de 20 à 25 pour 100, qui lui assure une petite fortune à l'expiration du bail du terrain, surtout s'il a joint au commerce de loueur celui de débitant de boissons. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'Assistance publique a souvent figuré et figure encore parmi les propriétaires qui louent leur terrain dans ces conditions. La trop fameuse cité des Kroumirs, heureusement disparue aujourd'hui, était bâtie sur les terrains de l'Assistance publique.

On devine quel aspect doivent présenter ces cités et passages dont les maisons, habitées par une population sale et négligente, ne sont jamais réparées, puisqu'elles sont destinées à durer vingt ou trente ans seulement.

Ce sont, comme l'écrivait naguère M. d'Haussonville, au retour d'une visite à ces quartiers, ce sont d'étroites ruelles, bordées à droite et à gauche de bouges où s'entasse, souvent sans autre mobilier qu'un lit pour toute la famille (on sait que le lit ne peut jamais être saisi), toute une population de gens, la plupart sans aveu et sans profession. En hiver, on enfonce jusqu'à la cheville dans un sol boueux; au milieu, deux cabinets, qui servent pour toute la cité, exhalent, par leur porte toujours béante, une odeur infecte; on circule entre des tas d'immondices, des détritrus de toutes sortes, et l'intérieur des maisons n'est pas moins sale que la ruelle. Nulle part, je n'ai vu d'individus plus déguenillés ni de figures plus rogues. Comme je demandais au concierge de l'une de ces cités la profession des locataires : « Moitié chiffonniers, moitié voleurs », me répondit-il, et je n'avais guère besoin de ce renseignement pour m'en douter.

Dans les quartiers à population moins agglomérée, comme les XIII^e et XIV^e arrondissements, les habitations, aussi pauvres et presque toujours fort sales, sont évidemment moins malsaines; car les vastes espaces, encore dépourvus de constructions, que l'on y rencontre, et où quelques chèvres trouvent une maigre nourriture, assainissent considérablement cette portion de Paris, en même temps qu'ils donnent, durant l'été, une faible illusion de campagne à la population qui y séjourne. La santé y est généralement moins mauvaise qu'à Charonne ou au faubourg Saint-Antoine; et, au mois de novembre 1884, l'épidémie cholérique, qui faisait de nombreuses victimes dans d'autres quartiers de Paris, a presque complètement épargné les habitants de Montrouge, de la Glacière et des alentours de la place d'Italie. Comment cependant ne pas parler des cités ouvrières qu'on rencontre de ce côté, et dont les plus connues sont la cité Jeanne d'Arc et la cité Doré, l'une à droite, l'autre à gauche du boulevard de la Gare? La cité Jeanne d'Arc, celle que nous avons le plus souvent visitée, comprend huit immeubles à plusieurs étages, divisés en 1200 logements contenant au moins 2000 personnes. Les escaliers, sombres et glissants, sont moins éclairés et plus dangereux le soir qu'aucune partie de la voie publique, au milieu de la nuit. Leur infection défie toute description. Pour consentir à y loger, il faut que le chef de famille soit réduit au dernier dénuement. Telle est l'immoralité de ces grandes agglomérations que

certaines mères de familles, en vous parlant de leur logement, s'excusent spontanément d'y être venues habiter.

Enfin, pour achever cette esquisse des quartiers malsains de Paris, n'oublions pas de mentionner les logements garnis occupés, soit par des ouvriers célibataires, soit par des hommes mariés venus à Paris sans leur famille, soit enfin par des familles incapables ou peu désireuses de s'acheter les meubles les plus indispensables. Dans ces logements loués parfois au mois, plus souvent à la semaine, plus souvent encore à la journée, mêmes conditions insalubres que dans les habitations ouvrières environnantes; même étroitesse des pièces, même saleté de mobilier, garni de vermine, même insuffisance d'air et de lumière, mêmes odeurs nauséabondes, immoralité encore pire chez les locataires.

Telle est la condition déplorable de certains quartiers de Paris, quartiers qui, on le voit, pourraient soutenir la comparaison avec ces affreuses rues de Londres et de quelques villes anglaises dont les grandes enquêtes parlementaires ont fait connaître la physiologie. Ce serait développer un lieu commun que d'insister sur les inconvénients, — nous devrions dire les dangers, — que présente l'existence de semblables habitations. Songe-t-on au mal physique? s'écrie très justement M. Picot; les conditions d'habitation sont délétères pour l'adulte, nuisibles pour la croissance de l'enfant, fatales au développement de la race; la mortalité est de 1 habitant sur 29 ou 30 dans les quartiers pauvres, et de 1 habitant par an sur 65 dans le VIII^e arrondissement. Calcule-t-on les dangers d'épidémie? Dès qu'une maladie épidémique se déclare, elle décime les quartiers ouvriers; en outre, il n'y a pas un quartier de Paris, quelle que soit la largeur de ses rues ou la beauté de ses maisons, qui ne puisse être empoisonné par les émanations accumulées dans les quartiers pauvres. Cherchons-nous à mesurer le mal moral? Il est sans limites. Comment espérer que dans ces taudis repoussants se développeront les influences du foyer domestique, influences préservatrices qui défendent l'homme à travers les tentations sans nombre de la vie? On parle d'instruction, on s'en occupe avec ardeur. Comment espérer que l'instruction populaire portera des fruits, tant que les malheureux iront loger dans des réduits infects où rien d'intellectuel ne peut trouver place? On cherche à lutter contre l'intempérance. Est-ce un pareil intérieur qui éloignera le père de famille du cabaret¹?

Ainsi la santé perdue, la morale compromise, l'instruction inutile, le cabaret détournant l'ouvrier, la vie de famille anéantie, voilà le

¹ M. Picot, ouvrage cité, p. 43.

résultat de ces logements et de ces quartiers affreux dont on vient de faire un tableau malheureusement trop fidèle. Comment donc ne pas en souhaiter la disparition et ne pas applaudir aux éloquents paroles par lesquelles M. Jules Simon termine un chapitre de son beau livre sur le *Travail* :

Croyez que ce qui vaut mieux qu'un règlement de police, mieux que la sévérité du patron pour arracher l'ouvrier au cabaret, c'est de rendre le cabaret inutile, en rendant la maison agréable! Supposez en effet un logement propre et salubre, quelques meubles indispensables, un foyer où l'on puisse faire la cuisine, un cellier où l'on puisse placer quelques provisions, une seconde chambre pour que les lois de la décence soient observées, presque tous les inconvénients qui éloignaient l'ouvrier de la maison auront disparu. La présence de sa femme et celle de ses enfants, la propreté, le confortable, l'appelleront, il soupirera après sa demeure comme il soupire aujourd'hui après le cabaret. Et comme l'influence de la vie de famille est irrésistible, la réforme morale suivra infailliblement la réforme domestique.

II

Mais cette réforme si désirable, appelée à de si féconds résultats, est-elle facile à opérer dans un bref délai? M. Picot l'affirme et ajoute qu'il est aisé de substituer aux bouges actuels des logements sains et assez spacieux, *tout en retirant un intérêt rémunérateur des capitaux qu'on y aura consacrés*. Ici, il nous est impossible de nous associer à ses conclusions. Cette réforme que nous souhaitons aussi vivement que lui, nous sommes convaincus qu'elle sera longue à accomplir, et que la spéculation seule, sans le concours de la charité, serait impuissante à l'opérer.

Écoutons d'abord comment M. Picot propose de résoudre ce grave problème et de donner à l'ouvrier, moyennant un prix raisonnable, un logement sain, propre et suffisamment spacieux :

Tout nous convie à agir, dit-il; les moyens manquent-ils? Nullement. *On peut à Paris, en 1885, donner à une famille pour 200 à 250 francs par an, une maison peu éloignée de l'enceinte fortifiée et composée de deux à trois chambres avec une cuisine et un petit jardin. Les actionnaires toucheraient 4 pour 100 de leurs capitaux et en même temps, d'un coup de baguette, le foyer serait fondé, la vie de famille serait reconstituée¹.*

¹ Ouvrage cité, p. 70.

Plût à Dieu qu'il suffît de ce « coup de baguette » pour faire disparaître tous les quartiers insalubres, pour faire sortir de terre ces agréables maisonnettes entourées de jardins qui, tout en rapportant 4 pour 100 à leurs propriétaires, pourraient être louées moyennant 250 ou même 200 francs aux familles ouvrières ! Malheureusement cette féérique transformation du Paris ouvrier actuel ne me semble pas si facile à opérer.

Avant de discuter les combinaisons présentées par M. Picot, il convient d'appuyer sur un fait que ceux-là seuls contesteront qui n'ont jamais eu de relations suivies avec les ménages d'ouvriers. Pour que l'intérieur sale et malsain d'une famille pauvre soit transformé en un intérieur propre et salubre, il ne suffit pas de transférer cette famille dans un logement convenable, il faut encore lui donner des habitudes de propreté ; autrement, l'appartement neuf et sain dans lequel vous l'installerez aujourd'hui ressemblera bientôt, au point de vue de l'ordre et de la propreté, à la pièce que vous lui aurez fait quitter. Or les habitudes de propreté sont singulièrement difficiles à donner à des gens qui, dès leur enfance, ont vécu dans un intérieur négligé et en désordre ¹. Il y a, grâce à Dieu, de nombreuses exceptions, et bien des familles ouvrières qui, par des prodiges de soin et d'activité, arrivent à tenir en bon état une chambre entourée des taudis affreux de leurs voisins, sauraient conserver propre le logement plus vaste et plus sain qui serait construit pour elles. Mais, si nombreuses qu'on les suppose, les familles de ce genre forment encore l'exception ; tant que les habitudes de la masse ouvrière, surtout de la portion la plus pauvre, n'auront pas été profondément modifiées, il restera, dans les quartiers ouvriers, bon nombre de logements malsains non par vice de construction, mais par la faute des locataires.

Mais laissons de côté cette considération et voyons à quelles conditions, moyennant quels déboursés et quel prix de loyer, M. Picot croit pouvoir mettre des logements plus vastes et plus confortables à la disposition des familles ouvrières.

« Dans le centre de la ville, dit-il, nous devons admettre le taux

¹ Dernièrement encore, nous visitâmes un ménage de chiffonniers, au moment où, rentré de sa course matinale, il avait vidé ses hottes sur le carreau de sa chambre et faisait le tri de ses chiffons. L'odeur qui régnait dans cette chambre, où des détritiques de toute sorte gisaient dans tous les coins, était nauséabonde. Et cependant la famille, composée de six personnes, dormait, mangeait, séjournait dans ce taudis, sans en paraître incommodée et sans avoir même l'idée d'ouvrir parfois les deux lucarnes qui éclairaient sa demeure. Transportez ce ménage dans le logement le plus propre ; il l'aura converti en un bouge repoussant, avant d'avoir acquis les premières notions de propreté.

exorbitant des logements; le sol est cher, la place est rare... Mais dans les faubourgs où le terrain est moins cher, dans le voisinage des fabriques, il se fait des spéculations éhontées. » Et il cite l'exemple d'un entrepreneur qui, d'après son propre aveu, retirerait 12 pour 100 nets de logements d'ouvriers construits à Grenelle ¹, et qui se faisait fort de continuer sur une vaste échelle. C'est en s'appuyant sur ces assertions que M. Picot arrive à conclure, « qu'on peut facilement, à l'heure actuelle, tout en retirant 4 pour 100 de son argent, donner à une famille ouvrière de Paris, dans la zone rapprochée des fortifications, une maison de deux à trois pièces avec cuisine et jardin, moyennant 200 à 250 francs par an. »

L'expérience des hommes les plus compétents en cette matière contredit malheureusement ces affirmations optimistes. Que, dans tel ou tel cas particulier, un entrepreneur achetant un terrain à des conditions très avantageuses, puis construisant, pour son propre compte, de vastes maisons ouvrières sur ce terrain, sans que le prix de revient de ces maisons soit grevé des bénéfices qu'il prélèverait, s'il bâtissait pour le compte d'autrui; que dans ces conditions, dis-je, un entrepreneur puisse parfois retirer un assez gros revenu net de ses constructions, nous l'admettons; mais encore une fois, le cas est exceptionnel, et ne saurait être invoqué comme exemple pour les innombrables constructions à l'aide desquelles M. Picot rêve de transformer les quartiers pauvres et malsains de Paris. Il est facile d'en comprendre les causes. Malgré la crise immobilière qui sévit actuellement à Paris, le prix des terrains est encore cher, même dans les faubourgs éloignés et se trouve accru notablement par les exigences de la ville de Paris, qui fait rembourser aux riverains des frais considérables de viabilité. Le coût des constructions, dans quelque quartier qu'on les élève, est également considérable, surtout par suite du prix excessif de la main-d'œuvre et des droits qui grèvent, à l'entrée dans Paris, les matériaux de construction. Supposons qu'un capitaliste, ou plutôt une association de capitalistes, veuille entreprendre l'érection de logements ouvriers, en retirant 4 à 5 pour 100 de ses capitaux, ce qui n'est pas, à coup sûr, une prétention excessive. Pour obtenir ce rendement de 4 à 5 pour 100, il faudra, en tenant compte des pertes causées par les impôts, si lourds à Paris, par les non-valeurs, l'entretien, les réparations, l'assurance des immeubles, etc., etc., qu'il loue chaque logement au taux de 8 pour 100 par an au moins ². Or, d'après les évaluations les plus sérieuses, notamment

¹ P. 45-46.

² « Un logement ouvrier, dit M. Cacheux, est forcément loué sur le pied

d'après les calculs de M. Cacheux, les logements comprenant deux ou trois pièces, avec une petite cuisine, reviennent à 5000 francs, et encore faut-il, pour descendre à ce prix de revient, que ces logements soient, non pas dans des maisonnettes distinctes et peu élevées, mais dans de vastes immeubles à quatre ou cinq étages construits le plus économiquement possible. Un logement coûtant 5000 francs doit, pour produire 8 pour 100 bruts, être loué 400 francs par an. Voilà à Paris, à l'heure actuelle, le prix minimum du logement que les médecins, les architectes et les moralistes déclarent indispensable à une famille ouvrière comprenant plusieurs enfants, surtout des enfants de sexes différents. Toute famille qui ne pourra consacrer 400 francs par an à son loyer semble donc, à moins que la bienfaisance ne s'en mêle, condamnée, sans remède, à des chambres trop étroites et souvent malsaines.

Pour être convaincu de ce fait, il suffit de lire les pages que M. Cacheux a écrites à ce sujet dans son livre : *le Philanthrope pratique*. Mais nous avons voulu contrôler ses affirmations avant de les reproduire, et procéder à une enquête personnelle dans les quartiers excentriques, réputés, au point de vue du logement, les moins chers de Paris. Dans ces quartiers, tels que ceux de la Maison-Blanche et de la Salpêtrière (XIII^e arrondissement) ou certaines portions des XIX^e et XX^e arrondissements, deux pièces peu vastes, sans cuisine, se louent généralement 250 francs par an; deux pièces, avec petite cuisine, 280 à 320 francs; trois pièces et une cuisine, le tout fort étroit, montent à 400 francs par an. Et encore, parmi ces logements, tous ou presque tous sont absolument défectueux au point de vue de la salubrité et de la propreté : j'en faisais un jour l'observation à une concierge. « Si vous voulez voir un logement tout à fait propre, me répondit-elle, allez dans les maisons neuves que les locataires n'ont pas encore salies. » J'ai visité en effet plusieurs maisons neuves, surtout une série de constructions récemment élevées au coin des rues de Tolbiac et de l'Espérance (XIII^e arrondissement). Ces habitations semblent parfaitement saines, il faut le reconnaître; l'air et la lumière pénètrent dans toutes les pièces, l'eau et le gaz montent à tous les étages; mais quels sont

de 8 à 10 pour 100 bruts; car le propriétaire tient à retirer 5 pour 100 de son argent, et comme le locataire d'un petit logement ne paye pas les contributions des portes et fenêtres, les réparations locatives, les vidanges, qu'il déménage pour le motif le plus futile, qu'il faut dépenser une somme assez considérable pour l'expulser et remettre en état son logement qu'il n'habite pas en bon père de famille, il en résulte que, pour retirer les 5 pour 100 de son capital, le propriétaire fait payer les bons locataires pour les mauvais et que l'immeuble est loué sur le pied de 8 à 10 pour 100 de son prix de revient. (*Le Philanthrope pratique*, p. 11.)

les prix de location? Bien que ces immeubles aient été construits dans les conditions les plus économiques, il faut monter au cinquième étage pour obtenir deux très petites pièces et une cuisine plus petite encore au prix de 280 à 290 francs par an; les mêmes appartements se louent, aux étages inférieurs, 320, 350, 380 francs; ceux qui comptent une pièce de plus vont de 400 à 500 francs et au-dessus, selon les étages. Nous voici loin des maisons de deux à trois chambres avec cuisine et petit jardin qui pourraient, selon M. Picot, être offertes aux familles ouvrières, moyennant 200 à 250 francs par an, tout en donnant au propriétaire un revenu de 4 pour 100. Peut-être la chose ne serait-elle pas impossible dans la partie éloignée de la banlieue de Paris; mais alors les frais du tramway ou du chemin de fer que l'ouvrier devrait prendre chaque jour pour aller à son travail et rentrer le soir à son domicile compenseraient largement la différence de loyer.

Mais, dira-t-on, l'ouvrier parisien, qui gagne généralement de gros salaires, ne pourrait-il affecter une somme de plus de 200 à 250 francs à son loyer annuel? En dehors même des ouvriers qui, par leur habileté exceptionnelle dans des travaux difficiles, arrivent à gagner 15, 20 ou 25 francs par jour, il est bon nombre de travailleurs qui ont des salaires de 5 à 10 francs par jour, selon leur adresse, leur activité ou leur force physique. Alors même qu'il gagnent un peu moins, les recettes du ménage sont souvent grossies par le gain de la femme ou des enfants aînés: dans ces conditions, la majorité des ouvriers ne pourrait-elle consacrer au loyer une somme de 350 à 400 francs, c'est-à-dire environ 1 franc par jour? A première vue, on serait tenté de répondre affirmativement; mais si l'on fait, avec quelque soin, le budget des recettes et dépenses des ouvriers parisiens, on arrive bien vite à cette conviction, que la plupart d'entre eux ne peuvent réellement affecter plus de 250 francs par an à leur loyer.

Nous laissons de côté, bien entendu, ces ouvriers d'élite arrivés à une habileté exceptionnelle dans des travaux d'art, tels que certains bijoutiers, sertisseurs de pierres précieuses, brunisseurs, graveurs de cartes géographiques ou d'illustrations pour ouvrages de luxe; ces ouvriers, véritables artistes et payés comme tels, reçoivent parfois de 20 à 30 francs par jour, c'est-à-dire autant et plus que bien des employés ou fonctionnaires d'ordre assez élevé, sans avoir les mêmes obligations de dépense. Ils peuvent supporter les frais de logements fort convenables, et on n'a pas ici à s'occuper d'eux.

Mais cette aristocratie de la classe ouvrière ne forme qu'une bien faible partie de la population parisienne adonnée aux travaux

manuels. Si, comme paraissent l'établir les meilleures statistiques¹, il existe à Paris 300 000 ou 325 000 ouvriers, on peut affirmer, sans crainte d'exagération, qu'il y en a les neuf dixièmes qui ne rentrent pas dans l'élite dont on vient de parler. La masse de population, appelée ouvrière, peut se diviser en trois catégories : il y a d'abord les hommes dont les travaux, sans exiger de l'art à proprement parler, réclament une certaine habileté et souvent aussi une assez grande force physique, comme les menuisiers, charpentiers, ravaumeurs, etc. Leurs salaires ne descendent guère au-dessous de 8 francs, montent parfois plus haut²; mais la morte-saison, les chômages font baisser un peu ce chiffre, et leur gain annuel ne doit pas dépasser 2000 à 2400 francs. En second lieu, on trouve les ouvriers dont le travail demande seulement une certaine force physique, sans habileté professionnelle, tels que les charretiers, terrassiers, hommes de peine et tant d'autres; leur gain, qui varie de 3 fr. 50 à 5 francs par jour, est certainement réduit, par les mortes-saisons, à 1200 ou 1000 francs par an. Enfin, au-dessous de ces deux catégories, se trouvent les nombreuses personnes qu'on pourrait appeler les *irréguliers du monde industriel*, tels que les distributeurs de prospectus, crieurs de journaux, chiffonniers, marchands ambulants, etc., etc. La plus grande partie de ces hommes, qui ne portent même pas le nom d'ouvriers, gagnent rarement plus de 2 francs à 2 fr. 50 par jour, et souvent beaucoup moins.

Pour ces derniers, il est évident qu'un loyer de 200 francs, même de 150 francs est déjà trop élevé. Mais les ouvriers des deux autres catégories peuvent-ils dépasser 200 à 250 francs pour leur loyer? Il est facile de prouver que cela n'est permis qu'à un petit nombre des ouvriers de la première catégorie. Examinons, en effet, les dépenses obligatoires de l'ouvrier. Sans doute, ces dépenses varient notablement suivant les habitudes plus ou moins sobres et économes de l'individu. Cependant, en dressant les budgets de plusieurs ménages ouvriers qui ne sont ni désordonnés ni intempérants, nous sommes arrivés à des moyennes que nous croyons assez rapprochées de la vérité et qui sont confirmées d'ailleurs par des témoignages autorisés.

Commençons par le principal article de la dépense, la nourriture. Divers publicistes, entre autres, M. le comte Othenin d'Haussonville, estiment qu'un ouvrier adulte peut se nourrir suffisamment, à Paris, avec 1 fr. 75 par jour. Cette affirmation a été vivement

¹ On peut, à ce sujet, consulter les dénombremens de 1876 et de 1881, et les intéressantes études de M. d'Haussonville sur la *Misère à Paris*.

² Pour beaucoup d'ouvriers de cette catégorie, on connaît le salaire exact par la *Série officielle des prix de la ville de Paris*.

critiquée par certains ouvriers devant la Commission d'enquête sur les industries d'art, instituée, il y a deux ans, au ministère des beaux-arts ¹. Leurs critiques peuvent être fondées, s'il s'agit d'ouvriers prenant leurs repas dans la gargote voisine de l'atelier; ceux-là (et c'est le cas des ouvriers célibataires ou des ouvriers travaillant loin de leur domicile) n'auront sans doute qu'une nourriture très médiocre pour 1 fr. 75 par jour. Mais l'ouvrier qui peut prendre ses trois repas chez lui, ou au moins les deux repas du matin et du soir (et c'est le cas le plus fréquent), aura une nourriture convenable pour 1 fr. 75 par jour. Arrêtons-nous donc à ce chiffre. En 365 jours, l'ouvrier dépensera :

Pour sa nourriture, 638 fr. 75, soit en chiffres ronds.	650 francs.
Ses autres dépenses peuvent être évaluées :	
Pour les vêtements à.	150 —
pour chauffage, éclairage, blanchissage, à. . .	100 —
pour les dépenses diverses et imprévues, à. . .	100 —
si nous y ajoutons un loyer de.	200 —
nous arrivons à un chiffre total de.	<u>1200 —</u>

Voilà la dépense approximative d'un ouvrier de Paris; cette somme, on le voit, ne lui permet aucun extra, mais elle peut suffire à son entretien; nous en citerions facilement de nombreuses preuves. Quand l'ouvrier est marié, la dépense doit être augmentée : 1° de moitié au moins, soit 600 francs pour sa femme qui consomme moins que lui et n'a pas de frais de loyer dans son budget spécial; 2° d'un tiers environ ou 400 francs par enfant, en ajoutant que la présence des enfants exige un logement un peu plus grand.

En résumé, si nous admettons que l'année ouvrable est de 300 jours, il faudra que l'ouvrier, pour payer sans difficulté un logement de 200 à 250 francs, gagne au moins 3 fr. 50 à 4 francs par jour s'il est seul; au moins 6 francs, avec ou sans le salaire complémentaire de sa femme, s'il est marié sans enfants; et au moins 7 fr. 50 à 10 francs, avec ou sans le salaire de sa femme, si, comme le cas se présente souvent, il est père de plusieurs enfants encore incapables de travailler.

Ne résulte-t-il pas de là la preuve évidente que l'immense majo-

¹ « A ce prix, s'écriait un ouvrier ébéniste, nommé Sené, l'ouvrier ne peut se nourrir que de haricots cuits avec des cristaux de soude, de viande désinfectée par l'acide carbonique et de vin fabriqué dans la rue de Charenton. » (*Procès-verbal de la Commission*, p. 309.)

rité des ouvriers parisiens ne peut affecter plus de 200 à 250 francs à son loyer, et que ce prix est même trop élevé pour beaucoup d'entre eux ?

III

Si l'ouvrier marié ne peut le plus souvent dépenser plus de 200 à 250 francs pour son loyer, si, d'un autre côté, on ne peut lui fournir à ce prix qu'un logement trop étroit et probablement malsain, en concluons-nous que le problème est insoluble et qu'il faut renoncer à loger l'ouvrier parisien d'une façon plus convenable et plus salubre ? Telle n'est pas notre pensée. Loin de là, il y a, selon nous, beaucoup à faire dans cette voie, et nous en indiquerons les moyens. Mais, d'abord, que tous ceux qui travailleront à améliorer l'habitation ouvrière ne perdent jamais de vue plusieurs vérités essentielles. La première, c'est que la réforme ne doit pas être entreprise par l'État, avec l'argent des contribuables, mais par l'initiative privée, par les ressources des individus ou des associations ; — la seconde, c'est que la spéculation étant impuissante pour opérer à elle seule cette réforme, la bienfaisance doit, dans une certaine mesure, lui venir en aide pour assurer le succès ; — la dernière enfin, déjà indiquée, c'est que cette amélioration du logement de l'ouvrier sera une œuvre lente et difficile ; et ceux qui la tenteront auront à se garder de toute impatience d'arriver trop vite au but, comme de tout découragement devant les obstacles dont la route est semée.

Voyons en effet ce qu'il y aurait à faire pour assurer une habitation convenable et saine à toutes les familles ouvrières de Paris qui en sont actuellement privées. On a déjà dit en un mot ce qu'il faut entendre par une habitation convenable. Si l'on consulte sur ce point l'homme qui a le plus étudié cette question des logements ouvriers et dont les importants travaux viennent récemment encore d'être récompensés par l'Académie des sciences morales et politiques ¹, M. Emile Cacheux, il répondra, dans son livre intitulé : *le Philanthrope pratique* : « Les familles d'ouvriers, composées de plus de quatre personnes, auraient besoin, pour être logées suivant les lois de la morale et de l'hygiène, de logements comprenant trois pièces et une petite cuisine. » C'est demander beaucoup, dira plus d'un lecteur, et cependant c'est seulement avec un logement de

¹ Dans sa séance du 7 novembre dernier, l'Académie des sciences morales et politiques a accordé une récompense de 1000 francs, prise sur le prix Wolowski, à M. Émile Cacheux, pour son ouvrage intitulé : *Construction et organisation des crèches, salles d'asile, habitations ouvrières, etc.*

trois pièces qu'un ouvrier et sa femme peuvent coucher dans une chambre distincte de leurs enfants et faire coucher également dans des chambres séparées les enfants de sexes différents; c'est seulement avec une cuisine, si petite qu'elle soit, qu'on peut maintenir dans les autres pièces la propreté désirable. Eh bien, soit qu'on demande, comme M. Cacheux, ces trois pièces avec cuisine, soit qu'on se contente, outre la petite cuisine, de deux pièces, mais de pièces assez grandes pour permettre une séparation entre les lits d'enfants de sexes différents, combien existe-t-il de familles ouvrières parisiennes qui ne sont pas logées dans ces conditions? Le chiffre exact serait difficile à établir; mais on peut en donner le nombre approximatif.

Les derniers recensements, ceux de 1876 et de 1881 comptent à Paris, de 300 000 à 325 000 ouvriers. Retranchons de ce chiffre, conformément aux vraisemblances, un dixième d'ouvriers habiles gagnant d'assez gros salaires pour payer 400 à 500 francs de loyer ou plus, c'est-à-dire le prix d'un logement convenable. Retranchons également les ouvriers célibataires ou mariés sans enfants qui peuvent être sainement logés moyennant 200 francs. Leur proportion n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le supposer; car, trop souvent, hélas! l'ouvrier porté comme célibataire sur les recensements vit en concubinage et a une famille illégitime. Mettons aussi de côté les ouvriers (plus nombreux qu'on ne le croit) qui, même avec des salaires moyens ou des charges nombreuses, arrivent, par leur ordre et les efforts de leur femme, à donner à leur logement un aspect propre et décent. Quand on aura fait tous ces retranchements et tenu compte de diverses autres exceptions à la règle générale, on sera amené à estimer qu'il existe à Paris plus de 100 000, peut-être 150 000 ouvriers qui occupent des logements insuffisants et malsains; un certain nombre d'entre eux, père, fils, frères demeurant ensemble et formant une seule famille, on pourra conclure qu'il y a 70 000 ou 75 000 ménages dont le logement laisse beaucoup à désirer. Si on compte en moyenne cinq personnes par ménage, ce qui est loin d'être exagéré, on dira que ces 70 000 logements défectueux contiennent environ 350 000 habitants.

Peut-on contrôler ces chiffres à l'aide d'autres données? Les statistiques officielles de la ville de Paris, pour 1884, mentionnent 46 815 locaux occupés par des indigents ou quasi-indigents inscrits sur les registres de l'Assistance publique. Sur ce nombre, 24 633 logements ne se composent que d'une pièce servant à la fois de dortoir, de cuisine et de salle à manger, et 12 734 n'ont qu'une pièce avec une toute petite cuisine. Si l'on ajoute à ces logements, habités par des indigents, les nombreux logements trop étroits et

mal éclairés qu'occupent des familles non inscrites au bureau de bienfaisance, on arrive facilement à ce chiffre de 70 000 habitations insalubres, cité tout à l'heure.

C'est également à cette évaluation que s'arrête M. Cacheux, après une visite minutieuse de plusieurs milliers de logements. « Il existe, dit-il, près de soixante-dix mille familles d'ouvriers, composées de plus de quatre personnes, qui sont logées d'une façon plus ou moins contraire aux lois de la morale et aux règles de l'hygiène ¹. » Tenons-nous-en donc à ce chiffre qui doit se rapprocher sensiblement de la vérité. Il montre, d'une manière éloquente, quels immenses travaux et quelles énormes dépenses nécessitera l'assainissement ou la reconstruction de tant de logements. En supposant qu'une partie notable de ces logements puissent être rendus salubres par de simples travaux, tels qu'ouverture de fenêtres, suppression de cloisons, etc., il en restera toujours un grand nombre qui doivent être démolis et rebâti à neuf. « Il y aurait au minimum, dit M. Cacheux, cent mille chambres à construire » ; or cent mille chambres, à 1200 francs l'une, coûteraient 120 millions, et si l'on ajoute à cette somme les travaux d'assainissement des logements qui ne seraient pas démolis, on arrive au chiffre rond de 200 millions.

Cette somme, avons-nous dit, ne doit pas être puisée dans les caisses de l'État. Sans doute, beaucoup d'esprits, plus ou moins imbus des théories si dangereuses du socialisme d'État, trouveraient très simple de demander à l'État ou à la ville de Paris un sacrifice pécuniaire pour assurer un meilleur logement à l'ouvrier. Dépenser 50 ou 100 millions, c'est peu de chose pour l'État, dira-t-on, c'est peu même pour la ville de Paris, en présence de la grandeur du but à atteindre. Le gouvernement et la ville de Paris se sont laissés aller à la tentation, et nul n'a oublié leurs projets de conventions avec le Crédit foncier pour la construction de vastes immeubles dont la moitié des logements auraient été destinés à la classe ouvrière ². L'échec de cette tentative n'a nullement découragé ceux qui, dans la presse et dans le public, prônent le socialisme d'État. Il y a plus : des hommes habituellement peu enclins à faire appel à l'État, comme M. Cacheux, se laissent cette fois entraîner sur la pente fatale, et l'honorable ingénieur a adressé une pétition au gouvernement,

¹ *Le Philanthrope pratique*, p. 19.

² Ces projets n'avaient pas seulement le défaut de faire appel à l'intervention de l'État et de la municipalité parisienne; ils augmentaient sensiblement le nombre des logements au-dessus de 300 francs, déjà trop abondants à Paris. En outre, ils entraînaient une dépense de 80 à 100 millions, pour créer dix mille logements ouvriers seulement; le résultat n'était pas proportionné à l'importance de la mise de fonds.

pour demander qu'il fût accordé aux constructeurs sérieux, soit une subvention de 2000 francs par logement complet d'ouvriers, soit 4000 francs, à titre de prêt pour chaque habitation, au taux de 3 pour 100 par an, ladite somme remboursable en trente années.

Qui ne voit que ces propositions, plus inoffensives en apparence que les demandes de l'école socialiste, arrivent cependant, comme elles, à ce résultat injuste de faire faire par l'État ou la ville de Paris un cadeau à une certaine classe de citoyens, aux dépens de la masse des contribuables? Que l'État donne 2000 francs par logement ou prête 4000 francs à 3 pour 100, alors qu'il emprunte à 4 pour 100, il fait, dans tous les cas, un sacrifice pécuniaire pour permettre de louer des appartements au-dessous du prix réel de revient; il applique un des articles du *Credo* socialiste, qui veut que l'État assure le logement à bon marché au prolétaire, soit en fixant la redevance du propriétaire, soit en prenant sur l'impôt pour venir en aide au locataire. L'État irait loin, une fois engagé dans cette voie; après qu'il aurait procuré le logement à bon marché à l'ouvrier, pourquoi, en vertu du même principe, ne lui procurerait-il pas les vivres à bon marché, un salaire égal à ses besoins, etc.? Alors même qu'il ne serait pas entraîné sur cette pente où les gouvernements glissent si aisément, alors même qu'il bornerait ses largesses à subventionner des constructions ouvrières, l'État, qui aurait donné aujourd'hui 50 millions aux constructeurs parisiens, se verrait le lendemain assailli de demandes analogues pour la construction de maisons à Lyon, à Marseille, à Lille, à Saint-Étienne et dans toutes les cités industrielles. Ce ne seraient plus quelques dizaines de millions, ce serait un demi-milliard ou plus qu'il lui faudrait donner, — ou prêter à perte, — à tous les constructeurs. Inutile de rappeler combien l'état actuel de nos finances se prête peu à de semblables largesses.

Nous ne voyons qu'une forme sous laquelle l'État puisse faire des avances aux constructeurs. L'État est, on le sait, le banquier des caisses d'épargne et a, de ce chef, entre les mains un dépôt de près de 2 milliards, dépôt embarrassant et surtout dangereux, en ce sens, qu'il a trop souvent permis aux dépositaires de faire des emprunts déguisés sans autorisation législative. Que le gouvernement réduise à 3 ou 3 1/2 l'intérêt servi aux déposants, qu'il prête, moyennant ce taux d'intérêt et jusqu'à concurrence des 2/3 de la valeur de chaque immeuble, une petite partie de ces sommes aux sociétés ou particuliers qui construiront des maisons ouvrières. De cette façon, il pourra rendre service à ces constructeurs, ne fera aucun sacrifice pécuniaire aux dépens des contribuables, et ses

avances ne courent aucun risque, puisqu'elles seront inférieures à la valeur de l'immeuble ¹.

L'État peut en outre exercer autrement que par des sacrifices pécuniaires une action qui ne serait critiquée par personne. Qu'il diminue, par exemple, les droits sur la vente des immeubles; ces droits, qui, à l'heure actuelle, ne sont pas moindres de 10 pour 100, constituent une entrave sérieuse aux négociations immobilières et aux constructions ouvrières; le jour où ils aurout été réduits, les transactions, devenues plus faciles, seront plus nombreuses, et l'État recevra presque autant. L'administration pourrait aussi, en s'inspirant de l'exemple donné par la Belgique, accepter que les droits d'enregistrement fussent payés par annuités : rien de plus gênant, pour beaucoup d'acheteurs, que l'obligation de payer immédiatement la totalité de ces droits.

De son côté, la ville de Paris pourrait se relâcher un peu, en faveur des voies bordées de constructions ouvrières, de ses exigences habituelles envers les riverains.

Dans les quartiers les plus déserts, dit très justement M. Cacheux ², on fait de magnifiques boulevards, les rues sont rectifiées sans souci des remblais et des déblais à payer par les riverains. La ville n'accepte plus que des rues de 12 mètres de large, pavées, munies d'égouts, avec trottoirs éclairés au gaz. Une rue de Paris coûte en moyenne 300 francs le mètre linéaire, et ce sont les propriétaires riverains qui remboursent les frais de premier établissement. Par conséquent, il est impossible de faire des habitations isolées, le long des rues de la ville, à un prix abordable pour les ouvriers.

Si la municipalité parisienne était moins exigeante, le coût des constructions s'en ressentirait immédiatement. Par exemple, dans les rues dont nous parlons, la ville ne pourrait-elle se contenter de pavages suffisants pour laisser circuler deux voitures?

On vient d'indiquer dans quelles limites l'État ou les villes peuvent aider à la construction ou à l'amélioration des maisons ouvrières. Il est à peine besoin d'ajouter que, à un autre point de vue, leur intervention est absolument légitime. En vertu de leur droit de police, ils peuvent charger leurs délégués de visiter les logements présumés insalubres, de prescrire les réparations nécessaires à leur assainissement, d'interdire la location ou d'ordonner la démolition de ceux qui ne pourraient être rendus salubres. Des

¹ Voy. *l'Économiste français* du 22 avril 1832. — Article de M. Paul Leroy-Beaulieu.

² *Le Philanthrope pratique*, p. 51.

commissions, dites commissions des logements insalubres, existent dans les communes ; à Paris, elles ont, en l'espace de cinq ans, statué sur 17 434 affaires. A première vue, ce nombre paraît considérable ; mais il faut bien dire que, dans la plupart des cas, les commissions n'ont ordonné que des travaux de peu d'importance et que leurs prescriptions ne sont même pas toujours exécutées par les propriétaires. On dit que leurs pouvoirs sont insuffisants et qu'il faut les étendre. Soit : néanmoins qu'on ne compte pas trop sur ces commissions, pour l'assainissement des quartiers ouvriers. Prendront-elles jamais sous leur responsabilité de faire fermer toute une impasse, une ruelle ou une cité insalubres, et d'en expulser les nombreux habitants, au risque de les laisser sans asile ?

Peut-être l'action administrative pourrait-elle s'exercer plus efficacement sur les garnis dont on a décrit plus haut l'état affreux. Nous savons bien qu'une ordonnance du préfet de police du 7 mai 1878, prescrivant un certain cube d'air et certaines mesures de salubrité dans les garnis, est restée à l'état de lettre morte. Cependant l'administration a le devoir de faire de nouveaux efforts en ce sens, et de s'inspirer du *Sanitary act* de Londres, lequel, entre autres mesures, interdit de loger dans un même cabinet plus de deux personnes d'un sexe différent, et prescrit la déclaration de toute maladie contagieuse survenue dans un garni, et l'envoi du malade à l'hôpital.

Anatole LANGLOIS.

La fin prochainement.

¹ Plusieurs publicistes anglais, et non les moins connus, lord Grey, M. Chamberlain, etc., etc., voudraient, eux aussi, que l'État et les villes pussent rendre les propriétaires responsables de l'état des maisons insalubres et les faire condamner à de fortes amendes s'ils louaient un logement malsain, sans y exécuter préalablement les travaux nécessaires. Sans doute, le propriétaire est coupable quand il met en location des chambres où la santé des locataires sera compromise. Mais, comme disait le *Times* du 26 novembre 1883, si on accomplissait le vœu de lord Grey ou de M. Chamberlain, et si, par des menaces d'amende contre les propriétaires, on faisait fermer aujourd'hui toute une série de logements insalubres, où logerait-on demain la population sale et assez dégradée qui les habite, laquelle ne pourrait payer une habitation d'un prix supérieur ?

MES MÉMOIRES

DEUXIÈME SÉRIE (SECONDE JEUNESSE)¹

CHAPITRE V

DEUX AVOCATS... HENNEQUIN ET BERRYER

En cette même année 1834, la politique de province, — surtout dans notre Midi, — fut curieuse à étudier; c'est une de ces études que je vais essayer de rattacher à mes souvenirs personnels.

A cette époque, le marquis de C... était l'homme le plus important du département de Vaucluse. On sait que le bourgeois de Paris, qui est un sot, aime à donner des leçons au pouvoir, leçons dont il paye presque toujours les cachets. Le marquis de C..., qui avait beaucoup d'esprit, était, par position et par tempérament, un homme de gouvernement. Grand propriétaire, lettré, savant helléniste, heureux en ménage, heureux dans sa charmante famille, il avait de vives raisons pour désirer le maintien de tout ce qui l'assurait contre les révolutions. Il avait fallu des circonstances particulières et de fâcheux malentendus, pour le jeter dans une opposition mitigée, prête à se désister s'il eût prévu que, au bout de ses amitiés de Sorbonne et de ses spirituelles épigrammes contre les ministères Villèle et Polignac, il y avait la chute d'une monarchie.

Singulier effet de l'engrenage, en un temps où les passions se chargeaient d'envenimer et de frelater les opinions! Un royaliste sincère, amoureux de beau style et de beau langage, croit rester dans le droit chemin en préférant la politique de la *Quotidienne* à celle de la *Gazette de France* et la prose de Chateaubriand à celle de M. de Corbière. L'auteur illustre de *Buonaparte et les Bour-*

¹ Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1885.

bons, irascible, vindicatif, affamé de popularité, ne voulant pas s'entendre dire qu'il est du parti du passé, dupe de son imagination et de son orgueil, enclin à croire que les Bourbons sont revenus et règnent sous la tutelle de son génie, se fait le courtisan de la jeunesse libérale pour le plaisir d'en être l'idole, et devient encore plus offensif qu'il n'a été offensé : son admirateur, son ami, a subi son prestige, comme nous tous ; il lui reste fidèle. On lui marque, en haut lieu, un mauvais point, et, lorsqu'un de ses neveux, portant son nom, protégé de Madame la Dauphine, va à Paris solliciter une sous-préfecture, on lui demande, au ministère, s'il est parent du *libéral* qui habite Avignon. Voilà le marquis de C... *libéral malgré lui*.

La situation se précise de plus en plus. Viennent les élections. Le marquis de C... réunit toutes les conditions qui font un bon député. Il est riche, indépendant, actif, serviable, doué d'une intelligence supérieure, et il a le rare mérite de joindre à un goût très vif et très éclairé pour les jouissances de l'esprit, toutes les aptitudes pratiques d'un *député d'affaires*. Le gouvernement lui oppose un brave officier de la garde royale, qui est nommé. Nouveau coup d'épingle. La Chambre vote la fatale adresse, dite des 221. Un journal de la localité, beaucoup plus avancé que le marquis, publie ces lignes : « M. de C..., écarté de la députation par d'odieuses intrigues, n'a pu voter la courageuse adresse ; mais il l'aurait votée, avec tous ses amis politiques. » Ce journal n'est pas démenti : encore un pas à gauche ; et c'est ainsi que le plus pacifique, le moins révolutionnaire des hommes et des marquis se trouve, un beau matin, en position d'accepter, sinon avec enthousiasme, au moins avec résignation, la révolution de Juillet.

En octobre, il fut élu, à la suite du refus de serment de l'officier de la garde. Cette fois, il était à droite de son compétiteur, candidat républicain, beaucoup moins rassurant que lui. Les légitimistes ne s'y trompèrent pas, et allèrent tous voter pour le marquis de C... Dès lors il s'imposa la plus honorable, la plus chrétienne de toutes les tâches ; adoucir la secousse, empêcher ou raréfier les destitutions, ménager la transition d'un régime à l'autre, tempérer la réaction, se mettre en travers des intrigants, des solliciteurs endiablés qu'Auguste Barbier a stigmatisés dans la *Curée* ; faire, en un mot, que, dans le département de Vaucluse, ce changement de dynastie ne différât pas trop d'un simple changement de ministère.

Pour y réussir, — et il réussissait souvent, — il n'épargnait ni courses dans les bureaux, ni colloques dans les couloirs de la Chambre, ni démarches auprès de ses collègues influents, ni fiacres

à l'heure, ni aucun des expédients que lui suggérerait sa bonté aiguisée d'esprit. Il aimait mieux être importun qu'inutile. Maintes fois, un fonctionnaire, dénoncé par une lettre anonyme, suspect à une Excellence, menacé en vertu de l'adage cher à toutes les révolutions : « Ote-toi de là, que je m'y mette ! » fut sauvé par une anecdote finement racontée. J'ajoute, pour expliquer ce fait qui semblerait aujourd'hui peu explicable, que, généralement, les ministres d'alors avaient de l'esprit.

Je citerai un exemple entre mille : « Un jour, le marquis de C..., apprend que le percepteur d'Avignon, le respectable M. Valayer, catholique sincère, frère d'un évêque, allait être révoqué. Aussitôt, il court chez le ministre des finances, qui semblait décidé à cette exécution, tout en souriant du style de la lettre anonyme, où on lui dénonçait le percepteur comme adonné à des pratiques superstitieuses, telles que d'aller à la messe le dimanche et de faire maigre le vendredi. — « Monsieur le ministre, dit le marquis, « je vous fais juge : J'étais, un matin, en visite chez M. l'archevêque « d'Avignon; je m'y trouvais en même temps que M. Valayer. En « ce moment, on vient annoncer au prélat qu'un des plus gros « bonnets de la bourgeoisie libérale et voltairienne est mort dans la « nuit; qu'il a refusé de recevoir un prêtre; que l'on est fort « embarrassé, et que l'on ne sait pas s'il convient de lui accorder « les prières de l'Église. » L'archevêque se tourne vers le percepteur, et lui dit : — « Qu'en pensez-vous, mon cher monsieur « Valayer? — Monseigneur, tout ce que je puis vous dire, c'est « que le défunt payait fort exactement ses contributions. — Il « payait exactement ses contributions! alors qu'on l'enterre! con- « clut l'archevêque, qui était très spirituel. — Vous voyez bien, « monsieur le Ministre, que Votre Excellence ne peut pas destituer « un comptable aussi plein de son sujet ! » — L'Excellence rit; elle fut désarmée, et M. Valayer resta percepteur.

Après avoir admirablement rempli, pendant plus de trois ans, ce noble rôle de sauveteur oublieux des offenses, de conciliateur généreux entre les exigences des vainqueurs et les rancunes des vaincus, le marquis de C... pouvait s'attendre à ne pas avoir de concurrent, quand vinrent les élections de 1834. Nous fûmes tous un peu étonnés, lorsque nous apprîmes que le comité légitimiste avait écrit à M. Hennequin (rien du *Procès Veauradieux*), pour lui offrir la candidature, et que maître Hennequin avait accepté.

M^e Hennequin! ce nom, oublié aujourd'hui, réveillait en moi tout un essaim de souvenirs. Il y avait, sous la Restauration, place de l'Estrapade, dans le quartier le plus austère du pays Latin, une vaste salle qui servait aux séances de la Société monarchique et

catholique des *Bonnes Études*, fondée par M. Bailly. Ces séances, bi-mensuelles, étaient présidées tour à tour par M. Hennequin et par M. Berryer. Chose singulière, quoique fort explicable! Hennequin y obtenait plus de succès que son illustre collègue, qui n'avait pas encore fait ses preuves de grand orateur politique (1825-1830). C'est que Berryer n'était qu'éloquent, et qu'Hennequin était disert. L'un, improvisateur *quand même*, homme de plaisir, arrivait aux séances sans avoir préparé une seule phrase de son discours. L'autre y mettait un soin, une coquetterie dont on lui savait gré. Il arrondissait savamment ses périodes, et y *allait* quelquefois de la petite larme qu'un bon avocat a toujours à sa disposition, tantôt pour attendrir les honnêtes gens, tantôt pour sauver la tête de messieurs les assassins.

Tous les ans, la Société distribuait des prix de poésie et d'éloquence. Le lauréat était admis à lire lui-même son poème ou son discours. C'est une de ces lectures qui me fit connaître Flayol, de Saint-Maximin, jeune avocat royaliste, auteur d'un panégyrique du duc d'Enghien, qui fut couronné par acclamations. Les applaudissements éclatèrent surtout à cette phrase, qui était *peut-être* belle : « Napoléon Bonaparte voulut tremper dans le sang d'un Bourbon sa robe consulaire, pour en faire la pourpre impériale. » — Pauvre Flayol ! il avait le culte de ses rois légitimes ; le 21 janvier, il scellait ses lèvres, ce qui coûte toujours à un avocat, et il jeûnait strictement jusqu'après le coucher du soleil, ce qui devait coûter encore plus à son prodigieux appétit. Pauvre Flayol ! A l'époque où il obtint si brillamment ce prix d'éloquence, on lui promettait et il se promettait un magnifique avenir : c'était en 1826. Vingt-cinq ans après, je l'ai retrouvé dans l'aimable salon de M^{me} Janvier, qui occupait un rez-de-chaussée dans l'immense pâté de maisons connu sous le nom de cité d'Orléans, au bout de la rue des Trois-Frères. Ce salon, dont la souveraine a depuis lors publié de charmants récits sous le pseudonyme de Gennevraye, réunissait une élite d'écrivains et d'artistes ; Hippolyte Romand, Joseph d'Ortigue, Müller, Decaisne, Daguerre, Appert, Latour de Saint-Ybars, Berlioz, etc. Flayol y était très aimé, très estimé, mais avec cette nuance d'affectueuse commisération, dont notre vanité s'accommode mal. Ni la fortune ni la gloire ne lui étaient venues. Il avait dépassé la cinquantaine, et à ceux qui lui demandaient ce qui l'avait empêché de se marier, il répondait : « Quatre monosyllabes : vieux, laid, gueux, gros » (en effet, il était énorme). Aujourd'hui, qui se souvient de Flayol ? Ah ! l'Ogre et le Minotaure sont d'une sobriété d'anachorètes, si on les compare à la mort et à l'oubli !

Cette Société catholique des Bonnes Études, qui offrait tant

d'avantages aux jeunes gens de famille et d'éducation chrétiennes — (pension, bibliothèque, conférences, jeux, refuge contre les tentations vulgaires de la Grande Chaumière et autres lieux), — avait pourtant un inconvénient. Elle se rattachait par un fil invisible à la Congrégation, qui, quoique très vertueuse, fit beaucoup trop parler d'elle. Que faut-il croire ou ne pas croire de cette Congrégation légendaire, que le parti libéral nous lançait en plein visage, lorsqu'on lui reprochait son *Comité directeur* et sa *Société Aide-toi, le ciel t'aidera*? Elle a existé, c'est sûr; elle a fait plus de mal que de bien, c'est probable. Sous le règne de Charles X, le bruit s'était accrédité que, dans toutes les carrières, même dans la carrière militaire, il n'y avait plus de faveur et d'avancement que pour les membres de la Congrégation. C'était comme un mystérieux réseau qui s'étendait sur toute la France, et qui prenait dans ses mailles médecins, magistrats, préfets, maîtres des requêtes, députés, officiers de terre et de mer, conseillers généraux, stagiaires, surnuméraires, etc., etc. Qu'y avait-il de vrai dans tout cela? Sans doute beaucoup d'exagérations et de calomnies. Je me bornerai à deux détails qui, dans le temps, me parurent assez amusants.

Le même marquis de C..., à qui nous reviendrons tout à l'heure, alla, vers la fin du carême de 1827, recommander une affaire à un personnage très haut placé. Ce personnage passait pour affilié à la Congrégation. Pour ne pas faire attendre M. de C..., il le reçut en déjeunant. C'était le dernier vendredi avant le vendredi saint. On causa politique; le grand personnage termina l'entretien en disant : « Savez-vous, monsieur le marquis, quel est notre malheur? C'est qu'il n'y a plus de religion en France. » Il prononçait ces paroles sententieuses entre deux bouchées de pâté de foie gras, en face d'une poularde truffée. Or la marquise de C..., qui était très pieuse, avait, ce jour-là même, soumis son mari à une collation sévère, uniquement composée d'une salade de haricots. M. de C..., en contant cette histoire, ajoutait gaiement : « Moi, qui sentais ma religion grouiller dans mon estomac, je fus fort édifié et je répondis : « Monseigneur vous avez raison ! » (En 1827, il n'y avait encore ni brigadier ni Pandore.)

L'autre anecdote s'accorde mieux avec mes attributions et mes goûts. On sait (voy. le premier volume de ces *Mémoires*) tout le bruit qui se fit, en février et mars 1830, autour du drame de *Hernani* et de ses premières représentations, si orageuses et si discutées. J'avais eu l'honneur, ce même hiver, de me lier avec un jeune homme de la plus haute distinction, de quelques années plus âgé que moi, lauréat du concours général, admirablement posé dans la société sérieuse des environs du Luxembourg, et n'ayant

assurément besoin d'aucun appui supplémentaire pour faire rapidement son chemin; il se nommait Jules C... de M... et il était, en attendant mieux, conseiller-auditeur à la cour royale de Paris.

Un soir, je lui demandai étourdiment s'il avait vu *Hernani* et ce qu'il en pensait. Il me répondit d'un ton sec : « Je ne vais pas au spectacle. » Je me souvins alors qu'il était de la Congrégation, dont les statuts interdisaient le théâtre. Très bien ! mais vingt mois après, en octobre 1831, je revins à Paris; le lendemain de mon arrivée, j'allai aux Italiens. La première figure que j'aperçus, aux fauteuils d'orchestre, ce fut celle de Jules C... de M... Je le revis, la semaine suivante, à l'Opéra-Comique et à l'Opéra, en face d'un ballet fertile en jolies jambes. La révolution de Juillet l'avait navré, destitué... et libéré. Pas un mot de plus!...

La candidature presque improvisée de M^e Hennequin ne troubla que fort peu la sérénité du marquis de C... Le digne homme avait une illusion : passionnément épris du *train-train* parlementaire, heureux d'y trouver un moyen d'être utile à ses électeurs, fier d'avoir fait partie du groupe que Casimir Périer appelait son *petit paquet* et qui l'aida à sauver la France, il se figurait que sa vraie vocation était de rentrer dans son beau château de Sauveterre, et là, sous des ombrages centenaires, au *chant* des cigales qui lui rappelaient la Grèce, de relire Homère, qu'il avait traduit, Virgile, qu'il savait par cœur, et de redire avec le divin poète de Mantoue :

Flumina amem, silvasque inglorius; o ubi campi?...

Le jour de l'élection, le marquis était dans sa bibliothèque qui lui servait aussi de cabinet de travail. En ce moment, il était seul à Avignon; il avait eu, un an auparavant, la douleur de perdre sa chère femme. Son fils aîné, Henri, était à Vienne, troisième secrétaire d'ambassade; son second fils, Alfred, en garnison à Provins. M. de C... n'avait que moi auprès de lui, et si l'on me demande pourquoi et comment cette intimité, je répondrai : « Par une raison bien simple : c'est que le marquis de C... était mon oncle, le frère de ma mère, et que, depuis la mort de mon père et de l'oncle *Joseph*, je le regardais comme le chef de la famille.

J'admirais son enjouement, sa présence d'esprit, son spirituel badinage dans cette journée où il aurait eu le droit d'être ému, inquiet et de mauvaise humeur contre certaines ingrattitudes. Il plaisantait avec une grâce légère, exquise, où l'on reconnaissait la tradition du dix-huitième siècle, transmise à cet aimable esprit par son oncle, le chevalier de Grave, ami des Vaudreuil, des Boufflers, des Lauzun, des Bezenval, des prince de Ligne, et autres enchan-

teurs, prédestinés à charmer les dernières saisons de la société française, et surtout à l'enterrer.

Une belle Italienne, venue à Avignon par hasard, et dont les yeux noirs avaient, pendant l'hiver, énamouré tous nos jeunes premiers, s'app préparait à repartir pour Florence : « C'est la faute du *juste milieu!* disait mon oncle. Si tu perds à la bouillotte et au baccara, c'est la faute du *juste milieu...* Si les gelées blanches ont brûlé nos vignes, compromis notre feuille de mûriers, privé nos desserts de prunes, de pêches et d'abricots, c'est la faute du *juste...* »

En cet instant, la porte s'ouvrit brusquement, et, à notre immense surprise, nous vîmes paraître... M^e Hennequin.

Le marquis ne se déconcerta pas. Il s'avança vers le visiteur, lui tendit franchement ses deux mains, et s'écria :

— A la bonne heure! voilà ce que je voudrais voir dans tous nos collèges électoraux!... Les deux adversaires se donnant la main... Un tournoi à armes courtoises...

— Armes courtoises! armes courtoises! répéta M^e Hennequin, qui, par extraordinaire, bredouillait. Alors seulement nous nous aperçûmes du bouleversement de ses traits, de la pâleur de son visage, de l'angoisse qui se trahissait dans toute son attitude. Il reprit :

— Armes courtoises!... Des sabres de cavalerie!

— Qu'y a-t-il? Que voulez-vous dire? s'écria mon oncle, en proie, lui aussi, à une violente émotion.

— Il y a, monsieur le marquis, qu'à l'heure où je vous parle, deux braves jeunes gens sont en train de se couper la gorge pour les beaux yeux de ma candidature et de la vôtre! Maudite candidature! pourquoi l'ai-je acceptée?

— Et moi, dit M. de C... j'aimerais mieux cent fois être battu, n'avoir qu'une minorité ridicule, qu'apprendre ce que j'apprends; mais de grâce, expliquez-nous ce qui se passe...

— Voici tout ce que je sais... Un magistrat, grand Dieu, un magistrat! un procureur du roi faisant prévaloir les armes contre la toge! Où allons-nous? Ah! je reconnais bien là l'effet des révolutions...

— Mais enfin?...

— Oui, M. Eugène Clavel...

— Clavel! j'en étais sûr... Lui seul était capable de cette folie... Quel dévouement! mais quelle cervelle à l'envers!

— M. Eugène Clavel, en apprenant que l'on vous opposait un concurrent, a perdu la tête; il a lancé un défi collectif aux jeunes légitimistes, qui ne se le sont pas fait dire deux fois... Ils ont tiré au sort, et le sort a désigné un gentilhomme de la ville, récemment revenu du régiment, le vicomte Ernest d'Honor... d'Honor...

— Ernest d'Honorati ! dis-je en tressaillant, un de mes meilleurs amis, mon camarade d'enfance et de jeunesse ! Mais ce n'est pas possible ! Il n'a d'autre opinion que celle d'un bon et brave soldat. Il a beaucoup d'amitié, mon cher oncle, pour votre fils Alfred... ils se tutoient... Et puis il est myope au point de tirer sur son chien, croyant tirer sur un lièvre... Encore une fois, c'est impossible !

— C'est impossible, mais c'est vrai ! répliqua M. Hennequin.

Le marquis de C... se tourna vers moi :

— Armand, me dit-il, aie pitié de notre inquiétude ! va aux nouvelles.

Puis, à M. Hennequin, avec la gracieuse politesse qui ne l'abandonnait jamais :

— Vous, mon cher ennemi, vous êtes mon hôte. Nous allons attendre les nouvelles dans ma bibliothèque. Je vous offrirais bien de relire ensemble le *de Officiis*, de Cicéron, qui doit être votre auteur favori ; mais je vous avoue que je suis sur le gril...

— Et moi sur les tisons, répondit Hennequin ; maudite candidature !...

Je pris mes longues jambes à mon cou, et je sortis en courant. J'allai d'abord au cercle, où je ne trouvai personne ; puis à la salle d'armes où l'on put me donner quelques détails. Arranger l'affaire, il n'y fallait pas songer... Ce n'était pas, tant s'en faut, un de ces duels où l'on plume les canards... Les combattants et leurs témoins étaient partis depuis plus d'une heure. On avait choisi le sabre, parce que l'endiablé Clavel disait que toutes les armes lui étaient bonnes, pourvu que l'on se battît. Un magistrat ! aurait répété M. Hennequin avec un geste oratoire, en levant les yeux au ciel. Amère dérision ! comme il fallait pour plus de sûreté, changer de département, le rendez-vous avait été fixé sur la rive droite, dans un verger d'oliviers (en Provençal *olivette*) dont j'étais le propriétaire. Ainsi l'arbre pacifique, l'arbre de Minerve, allait abriter cette scène, qui serait peut-être sanglante, et c'était moi, lié avec Clavel, ami intime d'Ernest d'Honorati, qui fournissais le terrain !

Je pris, à tout hasard, une voiture de remise, et je me dirigeai vers la montagne dite de la Justice, dont le contrefort surplombe mon *olivette*. En 1834, le grand pont de bois, dont quatre arches avaient été emportées par la débâcle, lors du terrible hiver de 1830, n'était pas encore rendu à la circulation. On l'avait provisoirement remplacé par un pont de bateaux, qui ajoutait au pittoresque, mais qui était très incommode et qui doublait la distance ; sans compter que, dans un intérêt de sûreté publique, les gardiens de ce pont

étaient impitoyables. Comme il n'avait pas de garde-fous et ne s'élevait pas de plus d'un mètre au-dessus du niveau du Rhône, ils nous forçaient, valides ou malades, de descendre de voiture et de passer le pont à pied.

Que le trajet me parut long ! et pourtant je n'en fis que la moitié. A l'entrée du pont de bateaux, du côté de Villeneuve, j'aperçus deux calèches arrêtées, tandis qu'un médecin, témoin de Clavel, parlait avec le gardien. J'accourus, et j'entendis ces mots qui me firent frissonner : « Mais il est dangereusement blessé, mortellement peut-être ; le moindre mouvement aggraverait la fièvre... Vous voulez donc l'achever? »

Après une longue résistance, le gardien se laissa fléchir. Je m'approchai à la hâte. Le blessé — mortellement peut-être — c'était Clavel. Son adversaire avait aussi reçu une blessure, mais beaucoup moins grave. On ramenait les deux blessés dans la même calèche, dont les ressorts étaient plus doux. Clavel s'était évanoui ; mais Ernest d'Honorati n'avait pas perdu connaissance, et rien de plus attendrissant que de le voir se soulever, se pencher sur son antagoniste et lui prendre la main d'un geste amical qui m'allait au cœur. Comme sa blessure était légère, — une égratignure, disait-il, — le docteur, sensible à mes prières, me permit de le faire transporter dans ma voiture, convenablement suspendue. Pendant l'opération, j'eus le temps de lui demander avec angoisse, en lui montrant la calèche où gisait le pauvre Eugène Clavel : « Mortellement? — Non, me répondit-il à demi-voix ; gravement, mais sans danger sérieux, à moins de complications que je ne prévois pas ; mais il fallait bien vaincre les résistances de cet animal de gardien. »

« Animal ! » ce fut le premier mot que je dis à Ernest quand nous fûmes installés en tête à tête dans la voiture. Fou, imbécile ! qu'avais-tu besoin de te fourrer dans cette sottise, toi qui ne t'es jamais occupé de politique et qui n'as aucune raison pour vouloir être désagréable à M. de C... dont le fils est ton ami ?

— Il le fallait, me répondit-il, sans se douter qu'il copiait, un an d'avance, Odry dans le Bilboquet des *Saltimbanques* ; j'avais donné mon nom, j'avais tiré au sort, je devais faire honneur à ma signature... D'ailleurs, au régiment, c'était une vraie partie de plaisir de se rafraîchir d'un coup de sabre !...

Que pouvais-je répondre à un logicien de cette force ? Je l'embrassai fraternellement. Nous approchions de sa maison ; il me donna quelques instructions pour épargner à ses parents le souci d'apprendre qu'il s'était battu avant de savoir qu'il en était quitte moyennant une estafilade. Une heure après, j'étais installé auprès de lui, et pendant quinze jours je ne le quittai guère.

Tous les matins, j'allais de sa part savoir des nouvelles d'Eugène Clavel, dont la convalescence fut plus rapide que nous ne l'avions espéré. Puis, il y vint avec moi, et c'était plaisir de voir ces deux adversaires, qui avait failli s'égorger, devenir peu à peu une paire d'amis. Au bout d'un mois, Clavel était complètement guéri, et ce fut une des rares joies de ma vie, de les réunir à déjeuner avec quelques bons compagnons, et mon oncle pour président. « Mes amis, dit-il aux deux héros de la petite fête, vous avez mis un mois à faire plumer les canards; ne vous semble-t-il pas que l'honneur le plus pointilleux n'en demandait pas davantage? »

Hennequin avait été battu, mais avec une minorité des plus honorables, imposante ou consolante à votre choix. C'était un excellent homme. Il fit très convenablement les choses. Il laissa chez son concurrent sa carte, après y avoir écrit ces mots : « Que Cicéron plaide pour moi! » Il finit son très court séjour par une visite à chacun des deux blessés. Il dit à Eugène Clavel en lui tendant cordialement la main : « Vous, j'ai quelque peine à vous pardonner, non pas parce que ma candidature vous a mis le sabre à la main, mais parce que vous avez ensanglanté la toge. Qu'aura dit le législateur Dupin? »

Cinq ou six mois après, il fut élu député dans un arrondissement du Nord-Ouest; il était précédé, à la Chambre, par une réputation assez brillante. Berryer n'était pas tranquille, quoiqu'on se fût borné à dire : « Si Berryer est Démosthène, celui-ci sera Isocrate. »

Dans la semaine qui suivit son admission, Hennequin monta à la tribune. Son *maiden speech* commença ainsi : « Messieurs, je ne puis me défendre d'une émotion profonde en prenant pour la première fois la parole dans cette AUGUSTE ENCEINTE. » A ces mots, toute la Chambre partit d'un immense éclat de rire; Hennequin fut *coulé* et Berryer fut rassuré.

Ah! j'allais oublier un détail. Notre déjeuner eut lieu le 6 juin 1834. Ernest d'Honorati ne prévoyait pas, ce jour-là, que, quarante-sept ans après, il me donnerait sa fille pour mon fils.

BERRYER

A Berryer maintenant!

Cette même année 1834 me fit faire connaissance avec l'illustre *leader* de la droite. Seulement, cette connaissance faillit tomber dans l'eau.

Au cœur de l'été, Berryer vint recevoir dans nos murs (il serait plus exact de dire dans nos remparts) une de ces ovations dont il était friand, à condition pourtant qu'elles ne le brouilleraient pas

trop avec les gendarmes; car Berryer, puissant orateur, n'était pas un héros¹. Le 16 juillet 1834, par une chaleur caniculaire, j'étais, avec deux ou trois amis, chez le baron de M..., dont le château dominait la plaine entre Roquemaure et Sauveterre, et dont le parc, admirablement planté, s'étendait jusqu'au Rhône.

Le baron de M... avait été maire de notre ville pendant les six dernières années de la Restauration. Son affabilité, sa bonté, sa générosité sans bornes, le charme de ses manières, l'avaient rendu populaire dans toutes les classes de la société avignonnaise, depuis nos jolies grisettes, qui souriaient au nom de l'aimable *Ugène*, jusqu'aux antiques douairières, dont l'austérité se laissait fléchir, disaient-elles, par les grâces de cet *enjôleur*. On l'avait surnommé le *maire-modèle*, et le titre lui était resté. Quand le budget de la ville était menacé d'un *déficit*, ou lorsque son conseil municipal reculait devant une grosse dépense, il avait, pour le décider et pour rétablir l'équilibre, une méthode que je recommande à nos maires républicains. Il payait de ses propres deniers de quoi combler la lacune. C'est ainsi que, à l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle, il avait recruté à ses frais une troupe que nous enviaient Lyon et Marseille, et dont, vingt ans après, parlaient encore mes *anciens*? car, le croirait-on; j'ai eu des *anciens*.

Comme homme du monde, rien, dans nos mœurs *modernisantes*, ne saurait donner une idée de l'agrément que le baron de M... savait répandre sur les moindres détails de la sociabilité polie. Une partie de campagne semblait triste et terne s'il n'en avait pas pris l'initiative et s'il ne l'organisait pas. Il possédait un tact merveilleux pour s'apercevoir du moment où on était sur le point de s'ennuyer, et, grâce à lui, on ne s'ennuyait jamais. Il chantait gentiment la romance sentimentale, jouait à merveille la comédie à ariettes, déclamaient sans broncher des scènes de tragédie, d'après les leçons du Commandeur de Chateaufort, qui fut l'Achille Ricourt de ce temps-là. Figurez-vous le Leone Leoni de George Sand, un Leone loyal et honnête homme jusqu'au bout des ongles, avec toutes les qualités du séduisant aventurier, sans un seul de ses vices ou de ses défauts.

Je me trompe, le baron de M... avait un défaut. Comme Gusman, il ne connaissait pas d'obstacle. C'est bien lui qui aurait pu répondre à je ne sais quelle princesse : « Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, ça se fera. » Impossible! Ce mot n'existait pas dans son dictionnaire. Il était l'homme des surprises, des féeries, de l'imprévu, de tout ce qui donne à la vie provinciale, souvent monotone

¹ Nous laissons à notre éminent collaborateur toute la liberté de ses appréciations, en réservant à un prochain travail de M. Charles de Lacombe le soin de fixer le vrai caractère du grand orateur. (*Note de la Rédaction.*)

et assoupie, un peu d'originalité, de montant et d'entrain, fallût-il y laisser un œil, un bras ou une jambe. Nous en eûmes la preuve le 16 juillet 1834.

Ce jour-là, le baron entra, vers huit heures, dans ma chambre, et me dit : « Paresseux ! encore au lit, quand le plus grand orateur des temps modernes va passer presque sous nos fenêtres ! Je suis très exactement renseigné. Berryer est parti de Valence par le bateau à vapeur de sept heures du matin. Il sera à Avignon entre deux et trois heures, et, en vue de M..., à midi et demi. Voici mon plan : Je viens d'envoyer à Avignon mon cocher et mes chevaux avec ordre de stationner sur le quai, dès qu'on signalera l'arrivée du paquebot. J'ai ici un bateau avec deux *patrons* (bateliers) qui me sont dévoués comme des caniches. Vous devinez mon projet, n'est-ce pas ? Nous allons au bord du Rhône, après un déjeuner sur le pouce. Nous apercevons de loin le panache de fumée. Nous abordons crânement le bateau à vapeur. Je connais Berryer, que j'ai rencontré à Paris dans divers salons. Je vous présente, comme un des jeunes espoirs de la littérature royaliste. J'invite Berryer à accepter une place dans ma voiture. Nous gagnons deux heures sur la population avignonnaise ; quand nous arrivons, la connaissance est faite ; et qui sera bien attrapé ? Le comte de R... (ici le nom du seul homme qui ne fût pas en relations amicales avec le baron). »

Ignorant absolument les conditions matérielles de la navigation du Rhône, nous ne faisons, mes amis et moi, aucune objection, quoiqu'il nous semblât voir dans tout cela, comme dit M. Jourdain, un peu trop de brouillamini et de tintamarre. D'ailleurs, à quoi bon ? Notre hôte nous aurait traités de *poules mouillées*, et vous allez reconnaître qu'on peut se mouiller sans être poule. A l'heure dite, nous arrivons sur la rive du fleuve, qui, malgré la saison thermidorienne, coulait à pleins bords. On aperçoit dans le lointain la colonne de fumée. Nous voilà en plein Rhône, entassés sur le petit bateau, qui justifiait son sobriquet provençal (*Negou-Chin*). Comment les deux *patrons*, vrais amphibies, n'avertirent-ils pas le baron du danger qu'il courait et nous faisait courir ? Mystère ; probablement, parce que les caniches sont muets. Au surplus, il ne les aurait pas écoutés.

Tant que nous n'eûmes qu'à faire force de rames, tout alla bien. Mais, dès que nous fûmes entrés dans le sillage du paquebot, quelle danse, mes enfants, quelle danse ! Les eaux rapides du Rhône étaient devenues des vagues en courroux, sur lesquelles notre frêle embarcation était secouée comme une coquille de noix, en attendant qu'elle fût retournée comme une omelette. Les deux patrons furent violemment jetés dans le fleuve. Heureusement, ils

nageaient comme deux barbeaux. Le baron fut renversé sur le dos, au fond du bateau. Nous, mieux partagés, nous subîmes une double aspersion; torrent d'ondes écumantes et torrent d'injures de l'équipage du paquebot, qui nous croyait fous. Il y eut là un moment terrible de confusion, de trouble, de périls et de cris peu académiques. Enfin on eut pitié de nous, probablement parce que les deux caniches avaient eu le temps de crier au timonier : « *Ei Moussè le baroun!* » On nous jeta des cordes, après avoir arrêté le bateau à vapeur, contre tous les règlements et toutes les ordonnances. On nous hissa tant bien que mal sur le pont. Une fois en sûreté, nous eûmes à essuyer, non pas nos redingotes qui ruisselaient, mais une nouvelle bordée d'injures; je ne crois pas avoir entendu, dans ma vie, une aussi grande quantité de f... et de b... Le capitaine, un peu plus poli, dit à notre hôte : « Monsieur le baron, vous avez couru un grand danger, ainsi que ces messieurs, par votre faute... Si ce n'était par égard pour vous, je me croirais obligé de faire mon rapport. »

Par bonheur, le thermomètre marquait 32 degrés, et montait encore. Le soleil produisit sur nos vêtements le même effet que sur ceux de Quentin Durward, après son bain dans la Loire. N'importe ! cet épisode aquatique nous disposait mal à une présentation, qui aurait exigé plus de calme et de tenue. Berryer ignorait que tout ce tapage se fût produit en son honneur. Le baron de M... nous le montra, quand nous eûmes repris un peu de sang-froid. Il était assis sous une vaste ombrelle de planteur, lisant un paquet de journaux. Je remarquai sa casquette à visière verte, qu'il soulevait de temps en temps pour s'éponger le front où perlaient de grosses gouttes de sueur. Lorsque M. de M... s'approcha de lui en nous amenant à sa suite, Berryer parut faire un léger effort de mémoire pour se rappeler cette figure, d'ailleurs fort avenante. Le baron nous présenta et nous nomma. Un seul nom frappa le Démosthène de la Droite; celui de mon cher et regretté Bacciochi, mort le 8 octobre 1884. Grâce à la température et aux circonstances particulières, Berryer ne pouvait nous accueillir ni sèchement ni froidement. Son accueil fut poli, mais rien de plus. J'ai toujours pensé qu'il s'était réservé *in petto* ces heures de bateau à vapeur pour respirer, jouir de la liberté de se taire, se préparer, pour le soir, aux *toasts* et aux *speechs* d'un dîner légitimiste, ou peut-être hélas ! rêver à ces amours dont M^{me} Jaubert, plus ou moins marraine d'Alfred de Musset, a trahi le secret. Le plus probable, c'est qu'il venait d'apprendre que les Bourbons d'Espagne avaient traversé la France et franchi la frontière en déjouant la police de ce pauvre *juste milieu* (qui peut-être ne tenait pas beaucoup à les arrêter).

Cette nouvelle, qui ne mena à grand'chose ni les Bourbons d'Espagne ni les Bourbons de Prague, arrivait à point pour être servie, en guise de dessert, aux convives du dîner annoncé. Il s'agissait d'en tirer tout le parti possible et de l'enjoliver de son éloquence. Aussi fûmes-nous pour lui — ou peu s'en faut — des importuns, des fâcheux, et sa politesse seule l'empêcha de nous envoyer à tous les diables. Il n'en témoigna rien, et, quand le baron de M... l'invita à prendre place dans sa voiture qui nous attendrait sur le quai du Rhône, il accepta sans hésiter, avec force remerciements. C'est ici que nous était réservée notre dernière mésaventure.

J'ai dit que le baron de M... ne comptait à Avignon que des amis, sauf une seule exception, le comte de R... Ce comte de R. n'était pas le premier venu. Spirituel plutôt qu'aimable, il avait occupé les positions les plus hautes sous le règne de Louis XVIII et surtout de Charles X. Il avait été maréchal de camp, général de brigade, officier des gardes du corps, gentilhomme de la chambre, conseiller d'État, député et enfin pair de France. Il lui en restait plus de prestige que n'en a jamais eu M. Bourbeau. Très lancé dans le faubourg Saint-Germain, initié à tous les commérages, à toutes les anecdotes, à tous les scandales de la ville et de la cour, il était, en somme, infiniment plus Parisien que le baron de M... de quinze ans plus jeune que lui. Berryer était pour le comte de R... une ancienne connaissance, et il avait été un des premiers à savoir et à colporter le joli mot de Charles X : « Mon cher monsieur Berryer, je guettais vos quarante ans ! » Avec cela, un des plus beaux noms de Provence, et un grand air. Pourquoi et comment était-il, sinon brouillé, au moins en froid avec le baron de M... ? Je supposai, dans le temps, que le comte de R... fidèle à la branche aînée, ayant refusé le serment, revenu à Avignon et dans son château où il exerçait une magnifique hospitalité, avait espéré occuper le premier rang parmi les *courtisans de l'exil*. Or il ne pouvait se dissimuler que la popularité du baron l'emportait de beaucoup sur la sienne. De là une secrète jalousie, qui saisissait au vol toutes les occasions de prendre sa revanche.

Nous débarquâmes un peu avant trois heures. Une population immense, enthousiaste, fanatique, affolée, — et un peu bête, — se pressait sur le quai et dans les rues environnantes en s'égosillant à crier : « Vive Berryer ! » On eût dit, à la voir et à l'entendre, qu'il rapportait Henri V dans ses bagages. Dans cette foule compacte, houleuse, tapageuse, il était assez difficile de se reconnaître, de se retrouver. Le baron de M... ne voyant pas au premier abord son cocher et sa voiture, fit quelques pas pour les chercher. Quand il revint, plus de Berryer ! Certaine calèche jaune, avec armoiries

et manteau de pair, bien connue à Avignon, emportait le grand homme au milieu des acclamations populaires. Robert-Houdin et le vicomte de Caston n'auraient pas mieux fait ! Ce prodige d'escamotage exaspéra le baron, et ne nous laissa pas insensibles. Dans notre premier mouvement de mauvaise humeur, nous décidâmes que nous n'irions pas au banquet. Puis, nous nous dîmes : « Le seul moyen pour qu'on ne se moque pas trop de nous, c'est d'opposer à ce tour de gobelet une sérénité de beaux joueurs, » et nous allâmes prendre notre part, non pas du veau démocratique, mais du vol-ouvert et du blanc-manger royalistes. Seulement, un de nous résuma ainsi l'incident : « M. Berryer peut être le plus éloquent des orateurs ; mais il manque de caractère. »

Le dîner fut ce que sont tous ces dîners-là ; superlativement ennuyeux. On se battait les flancs pour paraître émerveillé ; mais cet enthousiasme ressemblait à un feu d'artifice mouillé par la pluie. Ce qui achevait de jeter un froid, c'est que le bâtonnier, brouillé à bâtons rompus avec un de ses collègues, furieux que ce collègue, qui avait mis des bâtons dans les roues de son élection, eût été invité à ces agapes fraternelles, s'était abstenu. Je plaignais sincèrement Berryer dont l'imagination voltigeait évidemment à cent lieues de cette laide et triste salle, et qui était forcé d'avoir l'air de s'intéresser à ces misérables susceptibilités de provinciaux pointilleux, méticuleux, vétilleux et médiocres. On lui conseilla de faire une phrase sur l'absence de cet irascible bâtonnier : il la fit. Puis vint le toast des Bourbons d'Espagne, qui réchauffa un peu l'atmosphère ; mais, au fond, ces avocats, ces avoués, ces notaires, ces négociants, ces propriétaires, presque tous riches ou vivant de leur profession pacifique, sentaient vaguement ce qu'il y avait d'illogique à fêter un orateur, dont le premier succès, s'il parvenait, par un miracle de son éloquence, à détrôner Louis-Philippe, consisterait à faire proclamer la République.

Dans cette réunion, je fus peut-être seul à m'amuser. Berryer nous avait mystifiés. Je m'en vengeai en le soumettant, ce soir-là, à une analyse que j'ai reprise bien souvent, sans qu'il s'en doutât, pendant mes longs séjours à Paris.

Dès l'origine, le parti légitimiste fit fausse route en choisissant pour chef un avocat. Les avocats parlent plus qu'ils n'agissent, et il faut aux partis vaincus, aux partis *prétendants*, un chef qui agisse au lieu de parler. En outre, un homme de plume ou de parole, qui excelle dans ses écrits ou dans ses discours, est enclin à s'en exagérer la portée. Chateaubriand, qui n'était pourtant pas avocat, mais qui avait, on le sait, trop d'imagination, s'était imaginé que son génie, après avoir ébranlé la monarchie légitime par son oppo-

sition, la ramènerait par ses brochures. Voici quel aurait été l'idéal, le rêve de Berryer, au cas où Louis-Philippe serait renversé par une émeute changée du matin au soir en révolution : faire partie d'une assemblée où la majorité, avertie par nos catastrophes, effrayée de nos périls, serait favorable à une restauration; prolonger indéfiniment la politique expectante; puis prononcer un si beau discours, que l'assemblée ravie, entraînée, subjuguée, magnétisée par sa parole, acclamerait le rétablissement de Henri V sur le trône de ses pères. Il a eu la chute de Louis-Philippe, contre tout bon sens et toute vraisemblance; il a eu l'Assemblée, plus monarchique que révolutionnaire; il a eu, en sus, les sanglantes journées de juin 1848 et l'horreur qu'elles ont inspirées à un pays qui, pour les trouver bénignes, a eu besoin de les comparer à la Commune. Ces journées meurtrières, le sublime dévouement de l'archevêque de Paris, la mort de tant de généraux, l'influence fatale de cet épisode sur le commerce et les plaisirs parisiens, achèvent de discréditer la République, odieuse déjà ou suspecte à toute la vraie France. Les événements font à Berryer la partie belle; voici le moment attendu, il prononce un discours admirable... et... cinq mois après, nous avons le coup d'État; un an plus tard l'Empire!

Pendant sa carrière politique, aussi brillante qu'inutile, Berryer avait eu une bonne fortune, qui rappelait le plaidoyer de Cicéron *pro Ligario*. A propos d'une discussion partielle, secondaire, — l'emprunt mexicain, je crois — son éloquence avait rallié à son opinion une Chambre décidée, deux heures auparavant, à voter pour le ministère. Il avait espéré renouveler ce miracle, et, en attendant, il ne cessait de dissuader Henri V de toute politique d'initiative et d'action. Dans les bureaux de l'*Opinion publique* — de 1848 à 1851 — nous l'appelions l'éloquent *endormeur*; non pas, tant s'en faut, qu'il endormît ses auditoires, mais parce qu'il n'avait cessé de prêcher une politique d'assoupissement. Les magnétiseurs endorment comme les ennuyeux. Peut-être Berryer, dilettante exquis, fidèle habitué du Théâtre-Italien, admirateur de la *Sonnambula*, se figurait-il que la France, endormie par son irrésistible magnétisme, laisserait Henri V entrer dans sa Chambre, comme Amina, somnambule, laissait entrer dans la sienne *il signor Conte*.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'Alfred Nettement, élu député en 1849 à la Législative, revenait de la séance et nous contait ses impressions, aussitôt le chœur des fidèles, — des *purs*, — Adolphe Sala, Albert de Circourt, d'Escuns, Madier-Montjau (le père, pas le fils, sourd à la voix paternelle; voir, dans *les Souvenirs d'un vieux*

mélomane, M. Madier-Montjau et la Gazza ladra) éclataient en imprécations. Théodore Muret, le type du *grincheux*, renchérissait sur nous tous et s'écriait : « Je vous ai toujours dit que cet homme était le mauvais génie du parti royaliste ! En attendant, le Bonaparte gagne du terrain, et vous verrez, vous verrez ! »

Après quoi, sa figure en lame de couteau, ornée de myopie, se replongeait sur la page commencée, et s'y appliquait de si près, que son nez long et pointu trouait son papier.

En effet nous avons vu.

M^{me} Dorval, dont j'ai peut-être trop parlé dans un précédent chapitre, possédait un album. Cet album était émaillé de prose et de vers, signés de M. et de M^{me} Crétineau-Joly, ses amis intimes, disait-elle. La grande actrice me conta que, en 1832, lors de la romanesque expédition de Madame, duchesse de Berry, Crétineau-Joly, — assez triste sire, d'ailleurs, — avait été chargé, par la princesse, de lui amener Berryer. Celui-ci se fit tirer l'oreille ; à la fin, il se décida ; mais, pendant tout le voyage, moins commode, j'en conviens, que l'*express* de Paris à Marseille, il ne cessa de gémir sur la folie de cette tentative, de se plaindre qu'on le forçât de se compromettre dans cette extravagante équipée. Ses gémissements, ses plaintes, ses récriminations, prirent un tel caractère d'insistance, d'aigreur et de mauvais vouloir, que Crétineau-Joly, nature violente, grossière, — j'allais dire féroce, — fut sur le point de le faire fusiller par un des Vendéens qui les accompagnaient. Ainsi, à deux ans de distance, le même homme, le même chef de parti, faillit être *exécuté*, derrière une haie du Bocage, par un royaliste enragé, et vit une population, ivre d'enthousiasme, s'époumoner en son honneur et demander à s'atteler à sa voiture ! Vous comprenez, cher lecteur, que lorsqu'un vieillard, pendant sa longue vie, a vu défilér devant lui bon nombre de ces contrastes, de ces revirements, de ces variations, de ces leçons de philosophie expérimentale et pratique, il a le droit d'être, sinon sceptique, — il ne faut jamais être sceptique, — au moins désillusionné.

Autre guitare : Pour que le chef d'un parti militant, vaincu, aspirant à ne plus l'être, offre les conditions désirables, il ne faut pas qu'il se trouve préalablement dans une situation si délicieuse, que la victoire ne puisse que le faire descendre au lieu de monter. C'est ce qui explique, soit dit en passant, la supériorité des républicains en matière de lutte politique ou de complots. C'est ce qui nous fait comprendre leur ardeur, quand ils ne sont pas au pouvoir, leur ténacité quand ils y sont. Tout ou rien ! L'habit brodé ou la vareuse fripée, la mansarde ou le palais, le gargotier du coin ou les rivaux et successeurs de Trompette. Mais Berryer ! son exis-

tence fut une féerie perpétuelle, une féerie du Châtelet, qui n'a plus rien de commun avec la Bazoche. Moyennant le tribut semestriel d'une harangue, si fière, si superbe, qu'elle ne supportait pas même l'impression, il était choyé, fêté, adulé, encensé, adoré par les marquises et les duchesses les plus authentiques. Il les hébergeait, à son tour, dans son ravissant château d'Augerville, et, au diner, il exigeait, le gourmet ! qu'elles fussent décolletées comme pour un bal. On eût dit qu'il voulait pousser par les épaules la cause royaliste. Paris et la province, le noble faubourg et le barreau, acquittaient ses dettes, et volontiers nous l'aurions remercié de les faire, puisqu'il nous donnait le plaisir de les payer. Nous excusions en lui de jolis péchés, inexcusables chez tout autre, et, pour me servir d'une expression que l'on essaye de rendre célèbre, on lui permettait de placer ses passions au-dessus de ses principes.

Des passions ! le chef d'un parti tel que le nôtre, vivant d'abnégation, de sacrifice, de dignité morale, doit-il en avoir ? Oui, mais pas celles-là. Songez que la vertu nous était plus nécessaire que l'esprit ! Souvenez-vous de cette terrible page des *Souvenirs* de M^{me} Jaubert : Berryer obtient de l'amitié narquoise de M. Thiers un *faux* passeport, qui l'autorise à voyager sous un *faux nom*. Il s'agit d'un rendez-vous amoureux, d'une belle et mystérieuse héroïne de roman, qu'il doit aller retrouver au-delà de la frontière. Nous sommes en été 1835. Les tourtereaux (Berryer avait quarante-cinq ans) passent ensemble huit jours pleins, et peu s'en faut que la sceptique sœur du comte d'Alton-Shée ne s'inspire ici de certaines pages qui faillirent brouiller M^{me} Bovary avec la justice. En rentrant en France, Berryer entend dire, à la douane, que Louis-Philippe vient d'être assassiné. (Attentat Fieschi.) Le voilà plus mort que vif : un changement de règne ! Peut-être un changement de dynastie ! Et le chef du parti royaliste est absent de Paris, où sa présence serait indispensable ! Et il voyage sous un faux nom, avec un faux passeport ! S'il est arrêté, fouillé, reconnu, qu'arrivera-t-il ? On voit les conséquences des passions placées au-dessus des principes.

N'allons pas si loin que l'imagination de Berryer, ou plutôt prenons un autre chemin. Ceci se passait le 28 juillet 1835, moins d'un an après l'ovation avignonnaise. Supposez tous les naïfs qui avaient concouru à ce triomphe (j'en étais) échelonnés sur la route de Bruxelles à Paris, ou logeant dans l'hôtel choisi par Berryer pour son rendez-vous avec sa belle dame : quelle déception ! quelle leçon ! quel regret !

Suivons, épisode par épisode, l'histoire politique du parti légitimiste dans ses rapports avec son chef. On a vu ce que fut Berryer

en 1832, lors du soulèvement de la Vendée. Lui-même a conté (et il a eu tort) à quel désastre il s'était exposé en 1835, lors de l'attentat Fieschi. En 1837, nous eûmes des élections. Berryer, quoique sûr d'être élu à Marseille, fit semblant d'en douter, et posa sa candidature à Avignon, afin de se donner le plaisir d'une double élection. Nous voilà attelés à cette candidature, qui n'avait pas le sens commun, puisque l'on pouvait dire de Berryer ce que l'on avait dit d'Hennequin :

Cet illustre orateur, que l'on proclame un aigle,
Ne sait pas distinguer le blé d'avec le seigle.

Malgré notre mésaventure de 1834, je publiai, dans le *Messenger de Vauchuse*, une *Etude* sur Berryer, tellement admirative, que l'intervention du marquis de C..., récemment nommé pair de France, ne fut pas de trop pour préserver le journal des foudres du parquet. Il est probable que, si je me relisais, je me trouverais absurde et grotesque. Mais, à cette époque, les têtes étaient montées au point de me faire une espèce de succès. Je ne me souviens plus que d'une phrase à effet, qui terminait cette pièce d'éloquence. « Berryer est l'exécuteur testamentaire de la révolution au profit de la légitimité. » Cette phrase produisit d'autant plus de sensation, qu'elle ne signifiait absolument rien. Hélas! il eût été peut-être plus exact de dire : « Berryer est l'exécuteur testamentaire de la monarchie au profit de la révolution. » Pourtant les huit ou dix électeurs républicains s'en émurent, et leur chef m'écrivit que, si je voulais retirer cette phrase, ils voteraient pour notre candidat. Je consultai nos oracles, je retirai la phrase, et les républicains trouvèrent un autre prétexte pour ne pas voter. Berryer échoua, comme son confrère Hennequin en 1834, avec une très belle minorité. Ici, — mais j'ai vraiment honte de recueillir un souvenir aussi juvénile... Au fait, pourquoi pas? Si ces *Mémoires* d'un compare de la politique légitimiste offrent quelque intérêt, ce ne peut être que par beaucoup de sincérité, et un peu de variété.

Eugène Clavel, le même Clavel, homme charmant, magistrat fantaisiste, que nous avons vu se battre au sabre comme un simple sous-officier de cavalerie, avait parié un déjeuner avec mon ami Jules de S... que Berryer n'aurait pas cent cinquante voix. Il était convenu que ce déjeuner aurait quatre convives; un légitimiste, invité par le *juste milieu* (c'était moi); un *juste milieu*, convié par le légitimiste : c'était mon cousin Alfred de C..., officier de dragons en congé, et fils du nouveau pair de France.

Berryer eut cent quatre-vingt-deux voix. Clavel s'exécuta magnifiquement. Le déjeuner dura quarante-huit heures. On en parla

jusqu'à Paris, et c'est probablement à ce monstrueux festin que Sainte-Beuve faisait allusion, lorsque, me fustigeant dans ses *Nouveaux lundis*, il écrivait : « Il eut *de la jeunesse*; les échos de la ville d'Aix (lisez Avignon) s'en souviennent. »

N'allez pas croire pourtant que nous fussions devenus des émules de Gargantua. Ne croyez pas non plus que ce déjeuner mémorable ait fini comme le souper des Centaures et des Lapithes. Non ; mais, après le dessert, nous jouâmes à la bouillotte, comme les héros de la *Cagnotte*. Je ne sais comment cela se fit : il y avait toujours un de nous quatre qui perdait 1000 francs. Naturellement, il pria les trois autres de ne pas le *lâcher*, et nous savions hélas ! que, des divers monarques, objets de notre culte, il était difficile de faire un Charlemagne.

Je viens de nommer Sainte-Beuve. Ce nom a le don de me faire vibrer, quoiqu'il ne soit pas le soleil et que je ne sois pas Memnon. Dans ses petits *Cahiers*, livre charmant et venimeux qui semble écrit avec deux gouttes d'encre et cent gouttes de fiel, livre délicieux qu'on n'a pas assez lu (car il fixerait définitivement l'opinion sur cette *belle âme*), Sainte-Beuve nous dit, page 122 : « Peuple indifféremment idolâtre d'un Bossuet, d'un Musset (sa bête noire), d'un Berryer ! » et, à propos de ce dernier, il ajoute ironiquement : « En France, il est méritoire d'avoir fait appel toute sa vie à la guerre civile. »

Pauvre Berryer ! il n'était pas si coupable !

Tous les six mois, un discours admirable,
Puis un demi-sommeil, comme au sermon,
Est-ce donc là cette œuvre du démon ?

Nous l'avons vu en 1832, maudissant l'équipée de la duchesse de Berry et ne se doutant pas que ses gémissements lui font courir un danger plus imminent que son voyage. Tel nous le retrouverons en 1843, en 1848 ; mais, auparavant, j'ai encore à dire un mot de ma brochure de 1837 ; mes feuillets étaient, en effet, devenus une brochure.

Je l'envoyai à Berryer, qui me remercia dans une lettre assez courte, où, après quelques compliments, il me disait que tôt ou tard ma vocation littéraire m'amènerait à Paris ; qu'il espérait bien m'y voir souvent ; qu'on était sûr de le trouver, le matin, 62, rue Neuve-des-Petits-Champs ; que je serais toujours le bienvenu, et que nous causerions politique, littérature, poésie et musique.

Huit ans s'écoulèrent. En 1845, après une assez active collaboration à la *Quotidienne* et surtout à la *Mode*, je priai mon vaillant

et excellent ami Léo de Laborde de me conduire rue Neuve-des-Petits-Champs. Léo, aussi bon qu'intrépide, me présenta, en enguirlandant mon nom d'affectueux commentaires. Ils n'étaient pas superflus; car Berryer, évidemment, ne me reconnaissait pas; il avait complètement oublié ma brochure, en supposant qu'il l'eût jamais lue; en revanche, il n'avait pas lu une syllabe de mes articles; bref, mon nom ne lui disait absolument rien. Pouvais-je lui en vouloir? Non; il avait chez lui, ce jour-là, un lord, un duc, un grand artiste, Eugène Delacroix, et une jolie femme. Le lord venait l'inviter à un concert où chanteraient Mario, Lablache, Ronconi, Julia Grisi et Persiani. Le duc lui apportait un billet de la duchesse, exhalant un suave parfum, où elle se disait prête à se brouiller avec son cher grand homme, s'il ne consentait pas, le mardi suivant, à prendre sa part d'un dîner d'intimes, où on lui servirait un ambassadeur, un archevêque, un voyageur célèbre et trois académiciens. Delacroix venait le prier de visiter ses peintures murales au Palais du Luxembourg, et la jolie femme lui demandait son tout-puissant patronage auprès de son ami Rossini, pour obtenir l'honneur de débiter au Théâtre-Italien. Qu'étais-je, sinon un atome, au milieu de ces grandeurs, de ces gloires, de ces plaisirs, de ces jouissances d'amour-propre? Mais faites donc avec cela un chef de parti prêt à mettre flamberge au vent, à prêcher d'exemple la politique d'action, et à dire à Charles-Édouard : « Montez à cheval! »

En 1843, épisode du pèlerinage à Belgrave-Square. Cette fois, Louis-Philippe et M. Guizot commirent une lourde faute. Au lieu de ce gros mot *flétrissure*, il était si simple de dire : « La France, tranquille et prospère, refuse de prendre au sérieux de puérides manifestations. » L'adresse passait sans discussion bruyante; les cinq députés *flétris*, — et d'autant plus honorés, — n'avaient pas à donner leur démission. Réélus tous les cinq, ils personnifièrent tout ensemble un grief sérieux pour le parti légitimiste, un grave échec pour le ministère et la monarchie de 1830. On aurait évité ce double accroc, qui ne fut pas sans influence sur les orages de 1847 et les catastrophes de 1848.

J'assistais à la séance où M. Guizot, par une de ces roueries qui sont, à ce qu'il paraît, de bonne guerre dans la stratégie parlementaire, attira Berryer à la tribune. L'impression unanime fut que l'éloquent pèlerin de Belgrave-Square était resté, dans son plaidoyer, au-dessous de notre attente, et que le baron de Larcy, avec sa loyauté, sa franchise et sa physionomie jeune et sympathique, lui avait été très supérieur. Quoi qu'il en soit, voilà Berryer réélu à Marseille. Nouveau voyage dans le Midi; nouvelles ovations

dans le *Vaucluse* et les *Bouches-du-Rhône*. Mais ce triomphe fut troublé par un incident peu héroïque. A *Marseille*, *Berryer*, fêté, acclamé, couronné de fleurs, avait accepté une invitation à la campagne chez un des *légitimistes* les plus considérables; tout à coup on vient lui annoncer que le ministère exaspéré a fait lancer contre lui un mandat d'amener, et que la police est sur ses traces. Frayeur, épouvante, panique du grand homme. Il saute par-dessus une haie de lauriers-thyms, qui, dans ce moment-là, étaient plutôt thyms que lauriers, et prend, comme on dit aux Variétés, *la poudre d'escampette*. Depuis lors, j'ai demandé à voir cette haie, pour juger de la hauteur du saut. Le propriétaire l'avait fait arracher. Il y a des reliques que l'on ne tient pas à conserver.

Le 15 mai 1848, je pus apprécier le contraste de deux caractères unis à deux très grands talents. Je faisais mon apprentissage de garde national dans la 6^e du second de la première. Dès huit heures du matin on battit le rappel, et la compagnie se réunit à son rendez-vous habituel, au bout de la rue *Tronchet*, du côté de la rue *Neuve-des-Mathurins*. Notre capitaine, — un *Lanjuinais*, — était absent. Heureusement, notre lieutenant, *Paul Rattier*, était un brave. De la rue *Tronchet* au *Palais-Bourbon* le trajet n'est pas long. De quinze en quinze pas, nous rencontrions des jeunes gens en blouse ou en bourgeron, très polis, très corrects, qui nous disaient : « Retournez chez vous, Messieurs, vous n'avez plus rien à faire. Le peuple a pris possession du *Palais-Bourbon*; il est en train d'élire le nouveau gouvernement. » — « En avant ! En avant ! » criait *Paul Rattier*, moins élastique que le caoutchouc auquel il devait sa belle fortune.

Quand nous arrivâmes à l'angle de la rue *Royale*, j'aperçus très distinctement *Berryer*, qui, sans demander son reste, filait sous les arcades *Rivoli*. Enfin nous touchons à la grille du palais. Je cherche dans la foule — et quelle foule ! — une figure de connaissance, et je vois *M. de Falloux* monté sur une borne au coin de la rue de *Bourgogne*, et haranguant courageusement cette aveugle multitude qui aurait pu l'écharper, et qui l'écoutait avec une certaine déférence. Rarement m'apparut une plus noble image du courage civil, servi par une énergique éloquence. Cinq minutes après, la garde nationale avait pris sa revanche et expulsé les émeutiers, dont l'instigateur, *Louis Blanc*, eut dès lors à attendre vingt-deux ans son apothéose. Les bourgeois qui avaient laissé la République se glisser sous les serviettes des banquets, criaient à tue-tête : « De l'ordre ! monsieur *Arago*, de l'ordre ! — Vous en aurez ! » répliquait l'illustre astronome, étonné, à midi, de nous faire voir les étoiles au lieu de nous renseigner sur les planètes.

Les députés rentraient ; nous rencontrâmes Berryer sur le pont de la Concorde. M. de Falloux n'eut pas à rentrer.

Berryer fut superbe à Augerville, lorsqu'il en fit les honneurs à des hôtes tels que la France républicaine n'en reverra jamais ; Mgr l'évêque d'Orléans, MM. de Montalembert, de Falloux, Cochin, Thiers, Vitet, etc. ; superbe en prononçant son merveilleux discours pour la révision de la Constitution dans le sens de la monarchie héréditaire et traditionnelle. Jamais il n'avait été si beau. Quelle ampleur ! quelle puissance ! quelle magnificence d'organe, de geste, d'attitude ! Je le vois encore tendant les bras vers M. de Granville, assis sur un des bancs supérieurs de la Droite, et lui disant : « Tu m'es témoin ! » Puis sa splendide interprétation du mot de Napoléon Bonaparte : « Avant cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque ! » Il avance ; il a subjugué l'assemblée haletante, frémissante, muette. Il énumère les hommes célèbres qui se sont dégoûtés de la République avant d'en avoir épuisé l'amertume ; il s'écrie : « Et Mirabeau ! » Alors le président Dupin, agitant sa sonnette, dit à la Chambre : « Écoutez, messieurs, c'est Mirabeau ! » et il ne se trouve personne pour le contredire. Berryer a reconquis ses plus grands succès de ses plus beaux jours. Toutes les voix le félicitent ; toutes les mains l'applaudissent. L'effet est prodigieux... Ah ! l'on comprend que de pareils moments enivrent l'orateur qui les savoure. On comprend que cette puissance de la parole lui apparaisse comme capable de trancher les questions les plus terribles, de résoudre les problèmes les plus menaçants. En forçant de l'écouter, de se croire persuadés, quelques centaines d'hommes entraînés en sens divers par les passions les plus différentes et les intérêts les plus contraires, il a fait le difficile : pourquoi ne ferait-il pas l'impossible ? Il a opéré un prodige : pourquoi n'opérerait-il pas un miracle ?

Malheureusement, à cette date, l'Assemblée n'était plus la France. La France avait renversé sans raison un roi sage, débonnaire, pacifique, bienfaisant, une famille royale comme on n'en reverra en aucun temps sur les marches d'aucun trône. Que pouvaient sur le suffrage universel, qui pourtant n'en était qu'à son premier degré d'abrutissement, les lumières de la raison, les merveilles de l'éloquence ? Mieux aurait valu un général rusé et médiocre, tel que Monk, avec deux ou trois régiments bien stylés ou bien grisés. Ce peuple insensé refusa de comprendre où était le salut. Vous savez ce qu'a été l'expiation. Elle dure encore.

Les dix-sept années qui s'écoulèrent entre le coup d'État et la mort de Berryer eurent toutes les tristesses d'une décadence. Certes, la société polie lui resta fidèle ; il ne perdit pas un seul

sourire, un seul hommage des grandes dames, et j'en eus la preuve, un soir, chez la spirituelle baronne de Montaran. Berryer entre, salue la maîtresse de la maison; à peine était-il assis, je vis se former autour de lui un cercle, une corbeille de jolies femmes, avides de l'entendre, sans qu'il fit beaucoup de frais pour répondre à leur flatteuse impatience. Même, les implacables rancunes soulevées par le *crime de décembre* dans le monde parlementaire et *libéral* lui permirent d'ajouter à son ancienne clientèle les mécontents, les frondeuses, les bons citoyens, décidés à tout plutôt qu'à supporter l'Empire. C'est ainsi qu'il devint, dans les derniers temps, le commensal assidu de M. Thiers, plus madré que lui, enchanté de préluder à son rôle de suborneur des majorités monarchiques en cajolant le grand orateur légitimiste. « Voyons, disait Berryer, revenez à nous! Qui vous retient? — Mon cher, répondait M. Thiers en riant, vous en parlez bien à votre aise. Si Henri V remontait sur le trône, vous seriez garde des sceaux, et moi, je serais pendu! »

L'Académie française, qui l'avait *blackboulé* sous Louis-Philippe, le nomma en 1852. Il ne fut ni ingrat ni même inutile aux travaux de l'illustre compagnie; mais, détail bizarre! ce qui l'effrayait, c'était le discours de réception. Les salons répétèrent son joli mot : « Je ne sais ni lire ni écrire. » Sa réception n'eut lieu qu'en 1855. J'y assistai; j'avais à en rendre compte dans l'*Assemblée nationale*. Son discours ne dépassa pas une excellente moyenne; il le lut assez mal. Il succédait au comte Alexis de Saint-Priest. Trois ou quatre fois, il eut à se reprendre, ayant dit par distraction : « Alexis de Noailles. » En racontant cette brillante séance avec des éloges dithyrambiques pour le récipiendaire, je ne *ratai* par la niaiserie si souvent ressassée :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il ades ailes!

Ce qui, par parenthèse, portait à faux et n'aurait pu s'appliquer qu'à un grand poète, parlant pour la première fois en prose. Non seulement le héros de la journée négligea de me remercier ou de m'envoyer sa carte, mais, quelques jours après, me rencontrant sur le quai Malaquais, il répondit à mon salut en homme qui ne me connaissait pas. En effet, je me plaignis bien doucement à M. de Belleval (de la rue de Verneuil) qui lui en dit un mot. « C'est que je ne le connais pas, » répondit-il. Je me le tins pour dit. Cependant je le revis encore une fois, chez le duc de Noailles, lequel, n'étant que duc, me témoignait, pour quelques pages sur M^{me} de Maintenon, plus de reconnaissance que je n'en méritais. Quel

délicieux dîner ! Quel charme d'aspirer cette atmosphère où tout est noble et pur comme le maître du logis ! Je ne sais si Trompette avait passé par là, mais le menu était exquis ; il y eut un plat sucré si merveilleux, que, à la demande de Berryer, on fit venir le maître d'hôtel pour lui faire compliment. Le bon duc, persuadé que le chef de la Droite ne pouvait pas ne pas être lié avec un écrivain royaliste qui comptait déjà vingt-cinq ans de service, m'avait placé à côté de l'illustre orateur. Celui-ci ne me parla que de ses griefs contre M. de Genoude, qui l'avait surnommé le Maroto français. « Maroto ! Maroto ! pensai-je, où prenez-vous Maroto ? » Cet abominable Maroto était, à ce qu'il paraît, un général carliste, qui trahit la cause de don Carlos. Je l'avais oublié. Les Bourbons d'Espagne ont toujours eu en moi un courtisan assez tiède. Était-ce un presentiment ?

Berryer, qui avait magnifiquement plaidé pour le prince Louis-Bonaparte après l'affaire de Boulogne, crut que sa double qualité de chef légitimiste et de vaincu de décembre, lui interdisait la présentation académique à Napoléon III. Il écrit à M. Mocquard, son ancien camarade, son confrère, une lettre un peu entortillée ; la réponse parut plus spirituelle que la lettre. Le temps passait ; les points de vue changeaient ; l'inaction pesait aux hommes politiques auxquels un mot d'ordre regrettable imposait, depuis douze ans, *l'otium cum dignitate*. J'ai un ami intime, — très intime, quoique bien enguignonné, — qui, en 1858, pour épargner à son village les horreurs d'une guerre civile, accepta les fonctions de maire, ceignit l'écharpe municipale, commit bévue sur bévue, dépensa plus d'argent qu'il ne lui en aurait fallu pour avoir son fauteuil d'orchestre aux Italiens, à l'Opéra et aux Français, et, revenu à Paris, apprit qu'on l'avait dépeint, dans quelques salons du noble faubourg, comme le plus vil des renégats et des apostats (le cynisme des apostasies, avait dit autrefois Berryer). J'ajoute, pour mémoire, que le plus acharné de mes accusateurs fut, treize ans après, pincé par la police des mœurs, entre dix heures du soir et minuit, dans l'allée la plus suspecte des Champs-Élysées.

En 1863, Berryer fut réélu député de Marseille. Ici une note presque gaie. Les bons Marseillais, hommes d'imagination, s'étaient figuré, en le nommant, qu'il allait monter, trois fois par semaine à la tribune, et recommencer tout d'une haleine les beaux discours qui, en des temps meilleurs, avaient émerveillé la Cannetière. Or Berryer courait sur sa soixante-quinzième année. Il était las, découragé, atteint des premiers symptômes de la maladie qui devait nous l'enlever, de plus en plus ennemi de la politique d'action, même d'action oratoire. Il se taisait. A ceux qui, dans l'inti-

mité, lui parlaient du déclin de l'Empire et de sa chute prochaine, il répondait : « Dieu nous en préserve ! » Tous les quinze jours, cinq ou six Marseillais montaient dans le M. L. P., et venaient supplier leur mandataire de leur faire l'aumône d'un de ces discours qui ne manqueraient pas de ramener Henri V. Ce fut, pour Berryer, quelque chose de comparable à une prise d'huile de ricin au fond d'une coupe d'or où il aurait commencé par boire du pacaret.

Mais silence et respect ! chapeau bas ! Sa mort et les préludes de sa mort furent admirables ; gloire à celui qui sait si bien finir ! Honneur à celui dont la foi est assez ardente pour brûler comme des brins de paille les frères témoignages de ses fautes ! Cette mort, presque sublime, rapprochée de ses merveilles d'éloquence, m'amène à conclure : Je crains d'avoir été injuste pour cette illustre mémoire ; je n'ai pas été assez impersonnel ; je me suis trop préoccupé de ce contraste, de ce contre-sens ; de grands artistes, des écrivains célèbres, des hommes d'État acclimatés à toutes les grandeurs, plus ou moins étrangers à la cause royaliste, Meyer-Ber, Eugène Delacroix, Paul Delaroche, Berlioz, Molé, Cousin, Guizot, Villemain, Dupanloup, Montalembert (je ne compte que les morts,) me prodiguant des marques de sympathie, tandis que le chef du parti que j'essayais de servir me traitait en inconnu. Oui, j'ai été injuste. Nos petites rancunes personnelles devraient ressembler à nos olives, dont le temps adoucit l'amertume. Pour m'en punir, je ne dirai rien du *style* de Berryer. Bien différent de Bridoisson, il n'attacha pas assez d'importance à la *fo-orme*. En le lisant, le lendemain de ses grands triomphes, on avait peine à se figurer le prodigieux effet de ses discours. Cette négligence presque systématique était d'autant plus singulière, que Berryer fut un dilettante incomparable, et que Larcy, qui l'a bien connu, a pu me dire de lui : « Son goût était encore supérieur à son éloquence. » — Mais, après tout, son nom en est-il moins immortel ? Je me souviens qu'il aimait passionnément la musique ; je finirai par une comparaison musicale : Les compositeurs laissent une œuvre ; les chanteurs ne laissent qu'un nom. Eh bien, Rossini, que Berryer aimait tant, Bellini et Donizetti, dont les mélodies le charmaient, sont aujourd'hui traités de *gâcheurs*, de *pantins*, de *gâteux*, par la jeune génération. Mais prononcez les noms de la Malibran, de Rubini, de Lablache ; ces noms éveillent des échos qui ne se tairont jamais et que nul ne songe à discuter.

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

LES ÉLECTIONS DE 1885

EN ANGLETERRE

Nous avons déjà, dans le cours de cette année ¹, raconté l'enfantement de la nouvelle loi électorale anglaise, — le *Reform act* de 1885, — la chute et le remplacement du cabinet qui l'a fait voter. Les élections, dont nous allons rendre compte, nous montreront la première application du nouveau régime électoral.

Il est bon de rappeler que la réforme électorale de 1885 procède des *people's bill* de 1832 et de 1867. Ces différents actes marquent les étapes successives de la législation pour passer de la représentation des intérêts à celle du nombre. Il y avait cinq cent mille électeurs avant 1832, il y en a aujourd'hui cinq millions. Le vote était autrefois un devoir attaché à la propriété du sol, c'est aujourd'hui un droit de l'homme. Au fur et à mesure de l'extension du régime qui tend à donner la capitation pour base exclusive au vote, l'exercice du pouvoir gouvernemental a passé des mains de l'aristocratie dans celles de la classe moyenne, dont les suffrages vont désormais se perdre à leur tour dans le scrutin des masses populaires.

La réforme de 1867 était restée boiteuse, appliquant un régime différent aux électeurs des villes et des comtés pour le taux de la location annuelle donnant le droit électoral. Il est vrai que bien peu de personnes pensaient à faire ce nivellement. L'Angleterre avait d'autres affaires plus pressantes à régler. Mais, soit pour détourner l'attention publique des graves difficultés que sa politique étrangère lui avait mises sur les bras, soit par l'envie commune aux grands hommes de ne rien laisser à faire à leurs successeurs, M. Gladstone s'avisait, l'an dernier, qu'il fallait, toute affaire cessante, compléter le *people's bill* de 1867 : il imposa le brusque achèvement de la réforme commencée en 1832 à son parti, à la Chambre haute, au pays tout entier. Le nouvel acte voté par les deux Chambres et ratifié au mois d'août dernier, il restait encore six mois à attendre que le remaniement des circonscriptions électorales et la confection des nouvelles listes permettent de l'appliquer. Occuper le pouvoir aussi longtemps sans plus rien pouvoir faire à l'intérieur, et surtout sans rien oser à l'extérieur pour relever le prestige de l'Angleterre en Europe, c'était singulièrement prêter le flanc à ses adversaires à l'approche des élections.

¹ Correspondant du 10 janvier et 25 juillet 1885.

M. Gladstone, qui s'entend mieux à manœuvrer au milieu des partis parlementaires que sur l'échiquier européen, eut, une fois, à Westminster, l'heureuse idée de renverser les rôles. Une nuit, comme les bancs du gouvernement se trouvaient moins garnis que ceux de l'opposition par la faute volontaire ou non du *whip* libéral, il profita d'un vote sur une proposition sans caractère politique, pour se faire battre et donner sa démission. Tout le monde fut surpris ou feignit de l'être, et le cabinet se retira définitivement.

Ce n'était pas un mince soulagement pour M. Gladstone de se débarrasser du pouvoir en de semblables conditions. Les dissensions intérieures du cabinet n'étaient plus un secret, depuis que M. Chamberlain qualifiait publiquement les propriétaires ruraux de détenteurs de biens volés. Il était difficile de maintenir au banc ministériel un orateur aussi intempérant, plus difficile encore de s'entendre avec lui et les autres représentants du radicalisme dans le cabinet pour le renouvellement de la loi conférant au gouvernement des pouvoirs exceptionnels en Irlande... Il y avait tout avantage, au contraire, à passer cette mauvaise affaire avec toutes les autres à un cabinet en minorité, privé du pouvoir de dissolution, entièrement à la merci de ses adversaires. Une pareille situation n'est pas l'idéal du gouvernement parlementaire, elle en est la négation; si l'Angleterre s'en tire sans dommage, l'honneur en reviendra à l'habileté et à la prudence des hommes qui auront suppléé au défaut de l'institution.

La session se termina fort honorablement pour le nouveau cabinet. Le premier ministre tint, au dedans comme au dehors, un langage de gouvernement, il parla comme un homme qui sait ce qu'il veut. Les affaires s'en ressentirent immédiatement. Des mesures essentiellement populaires, oubliées dans les *pigeon-boxes* de la dernière administration, furent votées aux deux Chambres, telles que le bill pour la protection des jeunes filles, le bill pour l'amélioration des habitations ouvrières, le bill pour faciliter le rachat des terres par les tenanciers en Irlande. Le gouvernement prit enfin le parti héroïque de s'en remettre à la loyauté des Irlandais pour le maintien de l'ordre, et il ne proposa pas le renouvellement des mesures exceptionnelles pour la répression des crimes. Sa confiance n'a pas été justifiée, mais, s'il doit sévir à son tour pour rétablir le règne de la loi, l'opinion lui tiendra compte d'avoir d'abord cherché l'apaisement dans l'application du droit commun.

Au dehors, la bonne fortune vint en aide au marquis de Salisbury. En quelques semaines, il fit sortir les affaires, que son prédécesseur lui avait léguées, des impasses où elles semblaient échouées. Le défilé de Zulfikar cessa de menacer la paix du monde :

on reconnut qu'il n'avait jamais existé, et il ne fut plus question du différend anglo-russe pour la délimitation des frontières de l'Afghanistan. On s'entendit avec l'Europe pour l'arrangement financier égyptien, le madhi fut enlevé par la petite vérole au moment où il allait, avec ses bandes, envahir la haute Égypte, et ses lieutenants se battirent entre eux pour sa succession. La moindre chance du gouvernement ne fut pas l'enrouement de M. Gladstone, et le voyage qu'il fut obligé de faire, au mois d'août, en Norvège pour le rétablissement de sa santé, laissant la place libre à son téméraire lieutenant, M. Chamberlain, auquel sir Ch. Dilke a, pour des raisons privées, cédé momentanément la direction du parti radical.

II

A l'expiration de la législation de 1880, nous entrons dans la période électorale; un peu plus de deux mois nous séparent à peine des élections générales fixées au 23 novembre. Tout le Royaume-Uni semble prendre la parole à la fois. Pour nous reconnaître un peu dans cette foire aux discours et aux projets de réforme sociales et politiques, il nous semble utile de nous reporter à un usage de la législation anglaise qui inscrit, en tête de chaque loi, la définition des termes dont elle se sert pour désigner son objet.

Le *home-rule* a assez fait parler de lui dans ces dernières années pour que nous ayons besoin de le présenter comme un nouveau venu à nos lecteurs. Il se composait, au dernier parlement, d'une soixantaine de membres, rangés autour de M. Parnell. Aucun n'est élu que sur un *writ* émanant de lui, et aucun des élus ne parle à Westminster que sur son ordre. Quand vient le moment du scrutin, le groupe attend que la salle soit vide; et le chef, jugeant alors dans quel sens il faut voter pour faire échec à la marche régulière des affaires dans le Royaume-Uni, marque par un signe la porte par laquelle il faut sortir, et la troupe sort par la porte indiquée. Le *home-rule* s'appuie, en Irlande, sur la *national league*, qui continue les affaires de la *land-league* compromise dans les crimes des *invincibles*; au-delà de l'Irlande européenne et de l'Océan, il s'appuie sur l'Irlande d'Amérique, aussi nombreuse, plus riche et plus violente que l'ancienne patrie. Son programme se réduit en un mot qui dit tout : « l'indépendance législative de l'Irlande », c'est-à-dire la désagrégation du Royaume-Uni. Il n'était pas besoin d'attendre le résultat des élections pour prévoir le rôle prépondérant réservé au *home-rule* dans les difficultés de l'Angleterre et au chef qui la dirige. Ce n'est pas donner une suffisante idée de son pouvoir que de l'appeler un roi non couronné. Ce successeur d'O'Connell n'a rien, il est vrai, de son

éloquence et de son exubérance populaire, mais il est bien autrement redoutable pour l'Angleterre, dans sa froide personnalité. Discret, silencieux, comptant ses paroles quand il faut parler, ne sortant de l'ombre qu'au moment nécessaire, il suit ses desseins avec une persévérance invincible. Il a triomphé jusqu'à présent de tous les ministres qui ont essayé d'entraver la marche de son parti. Mais le plus grand, sans doute, de ses triomphes, c'est d'avoir soumis l'Irlande à la discipline et de s'être, lui, protestant, gentilhomme et landlord, fait accepter comme chef et favori par la démocratie catholique de la *land* et de la *nationale league*.

Le *Caucus*, — importation américaine, — étymologie à rechercher dans l'idiome des Indiens Algonkins de la rive nord du Saint-Laurent. Le mot est apparu pour la première fois à Westminster, dans une invective de M. Disraëli contre ses adversaires. Ils l'ont retenu, et il a fait son chemin. C'est comme maire de Birmingham, que M. Chamberlain reconnut tout le parti qu'on pouvait tirer de l'organisation des suffrages d'après le système américain, et il entreprit de l'appliquer à l'exercice du pouvoir politique du corps électoral. Le *Caucus* appelle indistinctement tous les êtres humains de la localité à donner leur vote, mais en même temps il leur est démontré que, si chacun d'eux veut exercer utilement son droit, c'est à la condition de transiger avec ses voisins et de confier son vote à un pouvoir exécutif, central, permanent, élu par tous avec mission de dégager de l'aspiration populaire l'opinion moyenne qui a chance de triompher.

Le pouvoir institué par ce plébiscite est tout-puissant. Il désigne aux électeurs leurs choix pour le parlement, et aux élus, il dicte leurs votes à Westminster. Il leur commande de parler ou de se taire, de garder ou d'abandonner leur siège. Le comité qui exerce une semblable dictature se perpétue par sélection intérieure, il retient d'une manière continue les droits que les électeurs remettent entre ses mains par leur abdication renouvelée annuellement dans un conseil général. *Semel jubet, semper paret*, c'est le rôle de l'électeur dans le *Caucus*. Voilà ce que les libéraux de Birmingham ont fait de l'institution parlementaire et de la conscience des électeurs comme des élus. L'organisation a fait fortune, elle étend de tous les côtés ses rameaux; ce sont les agents des *Caucus* des grands centres manufacturiers qui ont entrepris l'éducation socialiste des électeurs des comtés. Cette lèpre menace de se communiquer aux adversaires des radicaux qui s'organisent à leur tour pour tenir à la chaîne le vote des électeurs; mais, heureusement pour le salut des institutions anglaises, il y a des têtes qui ne se courbent pas sous le joug des *Caucus*. Quand le

comité de Bradford a fait connaître à M. Forster à quelles conditions il lui maintiendrait son mandat dans la nouvelle législature, le vétéran du libéralisme anglais a fièrement répondu qu'il n'était pas le délégué des électeurs de Bradford, mais qu'il était depuis un quart de siècle leur représentant, et n'avait jamais reçu d'autre mandat que de voter selon sa conscience. Hâtons-nous de dire que M. Forster a été réélu, malgré tous les efforts du *Caucus*.

Église d'Angleterre — disestablishment-disendowment. — Nous n'essayons pas de traduire ces deux mots qui répondent à ce que nous appelons la séparation de l'Église et de l'État; mais la situation de l'Église dans les deux pays n'est pas comparable. En France, la sécularisation est accomplie, les biens du clergé ont été confisqués par l'État, qui entretient le culte par un crédit inscrit au budget. L'Église anglaise, au contraire, a retenu jusqu'à présent ses domaines, ses revenus, ses dîmes transformées en taxes paroissiales. Ces richesses proviennent de la libéralité de ses patrons, depuis la conquête normande, et elle s'augmente chaque jour par de nouvelles donations. L'Église anglicane ainsi dotée remplit une double mission : institution religieuse, elle est le dernier frein qui arrête l'esprit de libre examen dans l'interprétation des Écritures, elle préserve le protestantisme de la dissolution dans le vide qui menace les sectes dissidentes, et, par le retour de la classe la plus élevée du clergé aux traditions immuables du christianisme primitif, elle offre un asile aux esprits qui aspirent au rétablissement du principe d'autorité en matière de foi; — institution sociale, elle est la grande dispensatrice des aumônes de l'Angleterre. Les revenus qu'elle touche, elle les répartit entre les pauvres qu'elle assiste, les écoles et les hôpitaux qu'elle entretient. Le représentant de l'Église est, dans chaque paroisse, l'administrateur, le promoteur, l'organisateur des œuvres de charité.

« L'Église d'Angleterre est non seulement une partie de l'histoire de ce pays, mais une partie si vitale, entrée si profondément dans la vie et l'action du pays, que leur séparation ne laisserait derrière elle qu'une masse ensanglantée et lacérée. Retirez l'Église d'Angleterre de l'histoire, et l'histoire d'Angleterre devient un chaos sans ordre, sans vie, sans âme. » C'est ainsi que M. Gladstone s'exprimait sur le maintien de l'Église d'Angleterre... en 1873.

Un témoignage non moins éclatant et moins sujet à intermittences est celui même du vénérable cardinal Manning, qui a protesté, comme Anglais et chrétien, contre le *disestablishment* de l'Église anglicane, quand, du sein de la mêlée électorale, un cri de guerre s'est élevé contre cette grande institution sociale.

S' imagine-t-on ce que deviendraient tous ces enfants privés de

leurs maîtres, ces pauvres de leur assistance, ces malades de leurs hôpitaux, le jour où l'Église spoliée viendrait à se retirer devant une bureaucratie chargée de prendre sa place dans chaque paroisse et, sans doute aussi, au sein des familles. Le sac des biens de l'Église aurait bien d'autres conséquences encore. Le produit de ses dépouilles, inscrit au budget, y ouvrirait le chapitre de la corruption électorale et livrerait toutes les paroisses du Royaume-Uni aux exploits des politiciens.

Local government. — Jusqu'en ces dernières années, le gouvernement restait étranger à l'administration des localités du Royaume-Uni. Les *County magistrates* (qu'on nous permette de désigner en anglais des institutions qui n'ont pas leurs similaires dans notre pays), les *poor laws union*, les *parishes boroughs with or without charters*, les *vestries*, les *school boards*, les *paving* et *lightening commissionners*, les *harbour commissionners*, etc., se partageaient tous les services publics dont l'État ou la commune se chargent en France.

Encore le mot partager n'est-il pas juste, puisqu'un partage implique une entente, et il n'en existe pas entre ces institutions jalouses qui ne se connaissent pas et ne se rencontrent que dans leurs conflits. On dirait autant de fractions avec des dénominateurs différents; l'État a entrepris de les réduire au même dénominateur. Le *Board of works* a été expressément établi pour introduire l'ordre, l'harmonie, l'uniformité dans l'administration locale. Le *Board of works* de Londres, la tâche n'est pas facile, est obligé de lutter à la fois contre les partisans de l'ancienne décentralisation et les membres élus des administrations locales. Les uns se refusent aux innovations; les autres, partisans eux-mêmes de la centralisation, veulent s'en réserver exclusivement l'application en dehors du contrôle du *Board of works*.

On conçoit que la question figure sur tous les programmes. Elle se prête à l'argumentation des partisans d'une sage réforme, rétablissant l'ordre, l'économie, l'unité dans l'administration de chaque localité, mais elle sert aussi les visées ambitieuses des radicaux qui ne cherchent à étendre les conseils locaux et leurs attributions que pour y introduire la politique; et l'on sait que si la politique s'introduit dans les conseils électifs, en Irlande, c'est le *home rule* qui s'en emparera, et la *national league* qui en inspirera les délibérations.

Free schools. — Gratuité de l'enseignement primaire. — La question est assez simple; les rétributions scolaires payées par les parents des enfants qui fréquentent les écoles publiques s'élèvent annuellement à 175 millions de francs. C'est pareille somme à inscrire

au budget pour affranchir des taxes scolaires les riches comme les pauvres. La plupart des villes d'Angleterre protestent contre cette exigence du radicalisme. Lord Derby a dit avec raison que le vêtement est aussi obligatoire que l'éducation, et cependant l'État ne le fournit pas. Le maire de Glasgow a dit avec non moins de raison que les contribuables étaient pour le plus grand nombre pauvres, et qu'il n'y avait pas de raisons pour leur faire payer les frais de l'enseignement pour les enfants des riches.

Au fond, ce que veulent les radicaux qui inscrivent cette question à leur programme, c'est l'institution d'un grand enseignement d'État, la généralisation et le monopole du *school board* établi sur les ruines des écoles libres avec le produit des dépouilles de l'Église, et formant les esprits de l'enfance dans le respect des principes du *Caucus* de Birmingham et l'ignorance de la religion.

Landlaws reform — les lois agraires. — Nous abordons ici la question la plus complexe et la plus menaçante dans ses conséquences parmi celles qui ont été soulevées dans la période électorale.

Pour la simplifier, nous en écartons d'abord tout ce qui concerne le transfert de la propriété. Sur ce point encore, tous les partis sont d'accord depuis longtemps : il faut faciliter l'opération, diminuer ses frais, en garantir le résultat, en un mot, autant que possible, favoriser les aspirations des cultivateurs et des artisans à la possession du sol. Peu de chose s'est fait cependant jusqu'à présent dans ce sens, et nous ne prévoyons pas que le prochain parlement, quel qu'il soit, puisse donner beaucoup de temps à cette intéressante réforme. Elle a malheureusement contre elle les intérêts des *solicitors*. Il serait trop long de rechercher ici les causes de la puissance de cette classe d'officiers publics dans le Royaume-Uni. Tout à la fois avocat, avoué, notaire, le *solicitor* apparaît aussi dans le conseil de famille, exerçant, pour les affaires d'intérêt, la direction réservée au ministre dans les affaires de conscience. Les *solicitors* forment, dit-on, une quatrième puissance dans l'État, en Angleterre, et l'ajournement indéfini de la réforme des abus dont ils profitent justifie ce propos.

Un mal général, temporaire sans doute, mais d'autant plus douloureux dans son caractère aigu, a contribué à mettre au premier rang les questions agraires dans les revendications radicales ou dans les contre-propositions de conservateurs. La culture des terres à blé ne rapporte plus assez en Angleterre, pour subvenir au prélèvement de la rente du propriétaire et des profits du fermier. Le fermier du Lincolnshire souffre beaucoup plus que le tenancier des prairies irlandaises, et celui qui attend la rente provenant de ses fermages pour entretenir son train seigneurial à la

campagne et à la ville est obligé de fermer son château, de louer sa maison de Grosvenor et de se retirer lui-même dans quelque modeste asile assez loin du théâtre de sa grandeur passée. Les *latifundia*, qui couvrent le nord de l'Écosse, menacent de s'étendre en Angleterre pour convertir, avec le temps, les belles terres, où jaunissaient de riches épis, en bois pour les lapins et en forêts pour les cerfs.

Les conservateurs ont proposé pour remède non pas le *free*, mais le *fair-trade*, non pas le libre-échange, mais l'équitable échange. Ce n'est pas un retour direct à la protection. Qui pourrait surtaxer le grain dans un pays qui reçoit de l'étranger les trois quarts de son pain quotidien : c'est l'adoption de la politique des représailles commerciales. Il s'agirait, par exemple, d'élever le droit sur les vins français, pour compenser les taxes dont les cotonnades anglaises sont grevées à leur entrée en France. Nous ne croyons pas qu'un semblable remède fût plus efficace que la protection pour porter remède au mal dont l'industrie agricole particulièrement souffre, en Angleterre, comme chez nous; nous ne mentionnons les menaces du *fair-trade*, comme symptôme de la crise agraire plutôt que comme moyen proposé pour y mettre fin.

Viennent ensuite les remèdes qui portent directement atteinte au droit de propriété.

L'*income tax proportionnal*; en anglais, cela veut dire l'impôt progressif sur le revenu. L'État se chargera, d'après les partisans de ce projet, de déterminer ce que chacun peut retenir de sa fortune ou cultiver utilement. La première application du système porterait nécessairement sur les grandes terres. La question est à la fois économique et sociale. Au point de vue économique, elle paraît jugée en Angleterre. On croit que le régime de la fabrication sur une grande échelle pour les denrées alimentaires s'impose au même titre que celui de la manufacture, pour les produits industriels; et, si les propriétaires du sol n'étaient plus en état de pratiquer la grande culture, on pense que l'association et la commandite prendraient leur place. Mais le caractère social des réformes agraires proposées domine aujourd'hui le problème. Il a été mis à l'ordre du jour par le *Caucus* de Birmingham, dans le temps même où la franchise électorale était étendue aux ouvriers des campagnes. En leur mettant le bulletin de vote dans les mains, on leur a demandé s'ils voulaient devenir propriétaires de la terre qu'ils cultivent. Tout l'honneur de cette campagne revient à M. Chamberlain. Il l'a préparée de loin, il a exposé son projet dans vingt discours; il suffit d'en ouvrir le recueil pour trouver dans chacun d'eux l'exposé de ses vues sur le partage des terres : « Nous ne proposons rien d'extrême, rien de nouveau, nous proposons

seulement d'augmenter les fonctions et les pouvoirs des autorités locales; nous ne proposons que de persévérer dans la voie où l'on s'est engagé avec le *land act* irlandais, le *labourers act*, l'*artisan's dwelling act*, le *housing of the poors act* et quelques autres actes des dernières législatures. Nous voulons donner au représentant de l'État, dans chaque localité, le droit de se procurer de la terre pour tous les besoins publics sans payer une indemnité au détenteur pour rentrer en possession de ce qui était primitivement le domaine de la communauté. Nous voulons que, dans chaque localité, l'autorité locale ait le pouvoir nécessaire pour donner au cultivateur son champ et à l'artisan sa maison... Nous pourrions ainsi satisfaire cet appétit de la terre que la Providence a mis aux entrailles de tous ceux qui la cultivent. »

Le partage des terres pour but, l'expropriation arbitraire pour moyen, M. Chamberlain ne sortira jamais de ce programme audacieusement affiché au moment même où il siégeait, comme ministre de la reine, dans le cabinet de M. Gladstone. On a pu remarquer qu'il a soin de rattacher son projet au *land act*, par lequel M. Gladstone a, le premier, porté atteinte aux droits de la propriété en Irlande. Il ne faut donc pas s'étonner de l'indulgence du *leader* de l'opposition pour les propos de son lieutenant et disciple dans le cours de la période électorale.

Nous ne pousserons pas plus loin la définition des termes et des réformes mises à l'ordre du jour par la lutte électorale, nous constaterons seulement qu'il n'en est pas une qui ne se résume, à quelque programme que nous l'empruntons, par l'intervention de l'État, aux dépens de la liberté et au nom du progrès social. La question est de savoir si nos voisins sauront tracer la ligne de démarcation au point qui sépare le progrès de la décadence.

III

La Chambre, en se séparant à la fin d'août, a livré le Royaume-Uni à une logomachie générale. C'est la saison normale du parlement forain et de la confession annuelle des députés devant leurs électeurs. Cette année, l'examen devait être d'autant plus complet qu'on était à la veille d'une élection générale et de la première application de la réforme nouvelle. On sait que, chez nos voisins, la pratique de la parole publique est générale et la patience à écouter les harangues, même les plus mal cousues, inépuisable. Les candidats cherchent à recouvrer ou à conquérir un siège au nouveau parlement, et les électeurs des bourgs et des comtés qui les écoutent depuis trois mois ont largement justifié l'hommage que nous

rendons à la faculté des Anglais de parler ou d'écouter indéfiniment dans les meetings. Heureusement que les orateurs ne se piquent pas de varier leur répertoire ! Il est rare que, dans le cours d'une période électorale, un second discours en apprenne plus que le premier, et il arrive même quelquefois que le candidat n'attend pas le second discours pour se retirer. Enfin, si tout le monde parle dans cette mêlée électorale, il y en a quelques-uns qui parlent pour les autres. Nous pourrions donc simplifier notre compte rendu, en nous attachant à quelques personnalités qui résument les partis en présence.

Le discours prononcé à Newport par le marquis de Salisbury contient tout le programme conservateur. Il n'y a rien à chercher en dehors. Personne n'a manqué à la discipline, pas même l'impétueux coadjuteur du premier ministre. Lord Randolph Churchill n'a parlé que pour tenir un langage de gouvernement, laissant dans l'ombre ses conceptions ultra-démocratiques, tandis que lady Randolph continuait sa campagne électorale, en distribuant aux électeurs de Paddington les primevères de la ligue des femmes. Dans son manifeste, le marquis de Salisbury a cherché à donner le premier rang à la politique extérieure de l'Angleterre, qui s'est relevée entre ses mains. A l'intérieur, il a revendiqué pour son parti la première idée de toutes les réformes que ses adversaires inscrivent sur leurs drapeaux, en les faussant par leurs exagérations, depuis le *local government* jusqu'à la distribution des terres librement cédées pour faciliter au cultivateur l'accès de la propriété. Maître de sa verve satirique, l'orateur de Newport n'élève la voix et ne donne cours à son éloquence que pour confondre dans une commune réprobation les projets qui menacent l'unité du royaume ou l'établissement de l'Église. Les Grey, les Russell, les Cavendish, n'auraient pas tenu un autre langage. Peut-être même sur quelques points leur libéralisme aurait-il refusé de donner une aussi large part à l'intervention de l'État dans la réalisation de leurs projets de réforme. Il semble que les tories d'aujourd'hui pourraient s'approprier l'explication que M. Guizot donnait jadis à un Anglais de sa carrière politique : « Je suis un whig qui s'est fait tory pour appliquer un programme whig. »

L'opposition ne s'est pas présentée au combat en aussi bon ordre, avec des rangs aussi serrés. Les divisions intestines qui avaient rendu impossible la continuation du cabinet de M. Gladstone éclatèrent au grand jour sans même attendre la dissolution du parlement. Tandis que M. Gladstone allait faire une excursion en Norvège pour se reposer et recouvrer sa voix, M. Chamberlain lançait et développait dans ses discours le programme des *Caucus* radicaux. Le marquis de Hartington, de son côté, essayait en vain de l'ar-

rêter, prenant la défense de l'Église, de la propriété, de l'intégrité du royaume contre ses dénonciations de plus en plus violentes. Aussi la séparation entre les whigs et les libéraux qui soutenaient le gouvernement de M. Gladstone s'élargissait chaque jour davantage. Un abîme était ouvert entre eux, quand M. Gladstone, revenant enfin de Norwège, dans le courant de septembre, lança son manifeste de Hawarden. Jamais le grand orateur n'a été plus long, plus lourd, plus embrouillé, plus à cheval sur une perpétuelle équivoque que dans ce factum de vingt pages d'impression. Après cette indigeste lecture, on se demande quelle peut être son opinion sur une quelconque des questions qui divisent son parti; il ne se prononce nettement que pour la révision du règlement de la Chambre et contre la gratuité de l'enseignement. Il ne croit pas en effet que, sans augmenter les pouvoirs du *speaker*, on puisse désormais se flatter de suivre aucune affaire dans le parlement en face des Irlandais. S'il maintient, d'une autre part, son opposition à la gratuité de l'enseignement, c'est qu'il compte gagner à ce prix l'appui des grands centres qui ne sont rien moins que partisans de la franchise scolaire.

M. Gladstone avait espéré rétablir, non pas l'union dans son ancien parti, mais y jeter une confusion suffisante pour que chacun, se pipant dans l'intérêt commun, vint, suivant l'expression consacrée, se ranger sous son parapluie. Il se piquait que son nom, tenant lieu de principes, servirait de mot d'ordre à tous les adversaires du gouvernement pour se faire ouvrir la porte du parlement.

Mais M. Chamberlain a d'autres prétentions, il ne se soucie aucunement de revenir à la Chambre sous un masque, et pour servir la politique de M. Gladstone. Il croit que le jour des radicaux est venu, et, loin de se prêter au malentendu que propose M. Gladstone, il répond à son manifeste par un ultimatum en trois points, ou plutôt un minimum dans lequel il maintient ses exigences pour le remaniement de l'impôt (impôt progressif sur le revenu), la gratuité de l'enseignement, l'expropriation des terres pour constituer de petites propriétés. Hors de ce programme, point de salut! Si M. Gladstone ne l'accepte pas, il devra désormais se passer du concours du député de Birmingham. C'est son dernier mot pour le moment. Il consent, toutefois, pour cette unique et dernière fois, à faire grâce à l'Église, et voici comment il notifie cet ajournement aux électeurs : « Ces 200 millions de biens (millions sterling) qui forment l'apanage de l'Église, ce sont les biens de la nation. Ils sont à vous; songez à tout ce que nous pourrions en faire, quand nous les aurons enlevés à la secte qui les exploite. » Les émissaires des *Caucus* répètent ces paroles en parcourant les campagnes, et

le programme de M. Chamberlain, traduit en langue vulgaire, c'est trois acres et une vache pour chaque cultivateur !

Cependant M. Gladstone part pour le Midlothian, au commencement de novembre. Il ne va pas, suivant l'expression technique, *canvasser* les votes des électeurs écossais, il va faire, au milieu de ses fidèles radicaux d'Édimbourg, une tournée triomphale dont le retentissement doit communiquer le branle à toute l'Angleterre.

Soit que l'âge ait réclamé ses droits, soit que le terrain ait manqué sous les pieds de M. Gladstone, sa parole n'a pas été mieux inspirée dans les meetings du Midlothian que sa plume dans le compendieux memorandum de Hawarden. Quand il n'embrouille pas à dessein sa pensée, il en ajourne l'expression, sous prétexte que la question n'est pas mûre : « Il ne veut pas prendre la responsabilité de traiter les questions hors de leur temps et de leur tour. » C'est principalement à la défense de l'Église établie qu'il applique ce système de procrastination. Le bruit avait couru dans les journaux de l'opposition que plus de cinq cents candidats de cette opinion s'étaient prononcés pour le *disestablishment*. Cette menaçante nouvelle ayant provoqué dans tout le royaume d'énergiques protestations, l'orateur du Midlothian jugea utile de rassurer les défenseurs de l'Église, sans toutefois décourager ses auditeurs écossais, ennemis d'autant plus acharnés de l'institution anglicane qu'ils apportent dans la lutte des haines de sectaires. Ses paroles sont des modèles à proposer aux amateurs de l'éloquence à double entente. Nous voulons en citer quelques passages. M. Gladstone vient de dire :

« Je déclare encore aujourd'hui que nul ne sait si l'homme qui fera passer cette grande mesure respire déjà l'air du parlement. »

Voilà pour les partisans de l'Église, voici maintenant pour ses adversaires :

« J'espère qu'aucune parole n'est tombée de mes lèvres qui puisse faire croire que je n'estime pas à sa juste valeur la grande question de l'établissement religieux. C'est une grande, c'est une gigantesque question, et je suis loin de dire que, si j'avais trente ans de moins, si je pouvais me flatter de me présenter de nouveau devant vous à une future élection, et que si cette future élection devait s'accomplir dans des circonstances favorables pour prendre en main une pareille affaire, *dans un sens ou dans l'autre*, je suis loin de vous dire que j'essayerais de vous détourner de lui donner la première place dans vos pensées... Le temps viendra où le *disestablishment* sera proche, au lieu d'apparaître dans le lointain d'une longue perspective... j'appelle une longue perspective, celle qui s'étend au-delà du parlement qui va être élu, mais je dis, en tout cas, que, quand la question du *disestablishment* sera à nos portes,

loin de moi la pensée qu'elle ne sera pas, qu'elle ne devra pas être de toute manière, pour la masse du peuple anglais, une question capitale et de premier ordre. »

Il paraît que le public écossais a goûté ce langage, puisque l'événement a donné raison à celui qui l'a tenu. Nous ne nous chargeons pas, en tout cas, de l'interpréter, nous aimons mieux nous référer à l'opinion exprimée publiquement par un ancien membre du cabinet de M. Gladstone sur le manifeste d'Édimbourg. « Si j'avais un vote à émettre, dit lord Selborne, je considérerais certainement le maintien de l'Église établie comme une question d'une bien autre importance que le maintien de mon propre parti au pouvoir, et j'aurais de la peine à admettre, comme un libéral, tout candidat qui, pour gagner des voix, promet d'appuyer de son suffrage ceux qui entreprennent d'enlever, à une bonne moitié de leurs concitoyens, les églises où ils pratiquent leur culte et de dépouiller de leurs moyens d'existence les ministres de la religion. »

Les paroles de découragement qui échappent au marquis de Hartington ne jettent pas un jour plus favorable sur la disposition des esprits au sein de l'ancien parti libéral. Pressé par lord Randolph Churchill de rentrer dans le parti tory, auquel il appartient par sa naissance et par ses convictions bien connues, il répond :

« Lord Randolph ne tient pas assez compte de la gravité des considérations personnelles qui commandent nos résolutions. Ce n'est pas chose facile, quand on a été engagé plus ou moins dans la vie politique depuis vingt-cinq ans, de rompre toutes les liaisons politiques qu'on a contractées pendant ce temps, de se séparer de ceux avec lesquels on a constamment lutté, pour se joindre à ceux qu'on a constamment combattus. » L'aveu est complet et décisif, les questions de principe sont tombées au second rang dans le grand parti libéral et, au jour des élections, il ne votera ni pour ni contre le *local government*, ni pour ni contre l'Église établie ou le *remaniement de la propriété rurale*, il votera pour M. Gladstone.

Un homme fait toutefois exception. D'origine étrangère, petit-fils d'un célèbre éditeur de Leipzig, préparé aux affaires publiques par la pratique des affaires commerciales et l'étude de l'économie politique, quand il parle, il sait et pense ce qu'il dit. Depuis longtemps désigné comme un des *leaders* du parti libéral, il le serait peut-être même déjà si, au lieu d'être le petit-fils de l'éditeur de Goethe, il était marquis par courtoisie. Les plus démocratiques parmi les Anglais ont une faiblesse pour les fils de duc. M. Goschen a un autre défaut qui lui a peut-être nui dans le passé, si l'on admet que ce soit un malheur de s'être séparé de M. Gladstone pendant son dernier ministère, mais qui lui servira bien dans un

avenir sans doute prochain : M. Goschen est de caractère indépendant. Il ne partageait pas les idées de M. Gladstone sur l'utilité du *reform bill*, et il s'est séparé du *leader* dont il a combattu le projet à la Chambre. Représentant d'un bourg qui a disparu dans la nouvelle répartition des circonscriptions électorales, il est allé demander sa réélection à l'un des collèges écossais qui s'était le plus hautement prononcé pour la réforme électorale. Il s'est présenté non avec des paroles ambiguës, libéral ou radical selon le côté dont on l'envisage, prêt à verser à droite ou à gauche comme ces pots à deux anses dont parle Montaigne, il a bravement dénoncé les utopies socialistes de M. Chamberlain, il a pris la défense de l'Église établie, et, relevant la défaillance d'un de ses anciens collègues dans le gouvernement, il a déclaré qu'il n'était disposé à sacrifier les principes qu'il a professés toute sa vie ni au socialisme d'État du prince de Bismarck, ni au régime des folles dépenses du jacobinisme français : « Ma devise, a-t-il dit, ne saura jamais nager avec le courant. J'en préfère une plus ancienne et de plus noble origine : « Conduisez-vous comme des hommes ». Espérons, pour le bien de l'Angleterre, que l'avenir appartient à cet homme et à ceux qui le suivent.

Nous voici arrivés au milieu de novembre, à la veille des élections. Les conservateurs s'avancent en bon ordre, il n'y a qu'un chef à leur tête, pas de protestation dans le rang, et un seul programme, sans phrases à double sens. C'est la tradition libérale recueillie par le chef du parti conservateur.

De l'autre côté, il y a bien aussi un chef. A vrai dire, il n'y a même plus que la présence et le nom de ce chef qui réunissent en un faisceau la cohue de l'opposition. On applaudit, on acclame le *grand vieillard*, mais personne ne se soucie plus de ce qu'il dit. Les uns sont des jacobins, et ne réclament que dépouilles et expropriations; les autres, d'anciens whigs qui n'ont plus rien de commun avec la foule qui les entoure; ils ne partagent ses opinions sur rien, ni sur la propriété, ni sur l'Église, ni sur l'existence de la Chambre haute, etc., néanmoins ils suivent le flot par habitude, parce que M. Gladstone est encore là!

Mais en dehors des conservateurs transformés en whigs, des radicaux devenus jacobins, et des dupes ou des victimes qui les suivent, il y a encore un quatrième parti, celui des *home-rulers*. M. Parnell, à différentes reprises, pendant la période électorale, a répété que le moment de la bataille pour l'indépendance de l'Irlande était arrivé. Un parlement séparé, unique, qui avisera au partage définitif des terres entre tenanciers et landlords, c'est tout son programme. Il l'emporte tout au moins par la lucidité sur

celui de M. Gladstone; mais une question reste à décider : avec qui voteront les 150 000 électeurs irlandais répandus en dehors de l'île dans le Royaume-Uni? Ils n'en savent absolument rien. M. Parnell n'a pas encore parlé. Il observe, il écoute les propositions ou les menaces des uns et des autres, il juge enfin au dernier moment que l'opposition va l'emporter, et que, pour frapper d'impuissance la majorité de l'ancien parti libéral, il faut grossir les rangs des conservateurs. Le Comité de la ligue nationale lance aussitôt un manifeste contre M. Gladstone, M. Parnell le contre-signé, et les électeurs irlandais, dans toute l'étendue du Royaume-Uni, s'apprêtent à donner, sans plus d'explications, leur vote aux adversaires les plus engagés contre la panacée du *home-rule*.

IV

Les élections commencées le 23 décembre ne se sont terminées que le 18 de ce mois. Cet échelonnement des scrutins est un souvenir de l'ancien régime électoral de l'Angleterre. Quand le droit à la représentation résidait dans la terre, il fallait donner autant que possible aux représentants de propriétés répandues en diverses provinces le moyen de remplir leur devoir électoral dans ces différentes localités. Peu importe dans ce système que le même individu vote plusieurs fois, si la même terre n'est représentée qu'une fois, et il importe d'ailleurs assez peu en fait qu'un duc de Bedford vote quinze ou vingt fois, si le vote du propriétaire de Woburn-Abbey ne pèse pas dans la balance plus que le vote du plus humble artisan ou laboureur du Bedfordshire payant 250 francs de loyer par an.

Les villes et bourgs de l'Angleterre ont donc été appelés à émettre les premiers votes pour le renouvellement de la législature dès la fin de novembre. Ils ont donné une majorité inattendue aux conservateurs. 143 sièges leur ont été acquis d'emblée contre 141 à leurs adversaires. Ils gagnaient ainsi, toute balance faite, plus de 40 sièges dans ces grands centres manufacturiers et intellectuels, qui étaient jusqu'à présent le foyer du libéralisme. Londres, Liverpool, Manchester, Leeds, Sheffield, passaient au gouvernement. Les chiffres des minorités conservatrices, non moins que celui des majorités, dans les circonscriptions où le gouvernement l'emportait, témoignaient du mouvement général qui se produisait dans le pays. Lord Randolph Churchill, qui avait osé braver la dictature des *Caucus* jusque dans leur principale forteresse, balançait, à quelques centaines de voix, M. Bright lui-même, à Birmingham. Sir Ch. Dilke, à Chelsea, ne passait qu'à une insignifiante majorité, et dix membres de l'ancien cabinet libéral, M. Childers lui-même et

M. Shaw Lefèvre, restaient sur le carreau. Ces résultats étaient faits pour enorgueillir les conservateurs et surexciter leurs espérances.

L'événement des jours suivants leur prouva qu'ils s'étaient trop hâtés de triompher. Si les libéraux avaient perdu leurs forteresses dans les villes et bourgs d'Angleterre, il était réservé aux tories de subir la même mésaventure dans les comtés qui leur avaient donné la victoire dans la réaction de 1874. Les nouveaux électeurs des comtés ont justifié les espérances de M. Gladstone. Jointes aux électeurs écossais ou gallois, en masse, sans distinction de bourgs ou de comtés, ils ont assuré à l'opposition la majorité sur les conservateurs; ceux-ci n'ont plus eu d'autre succès marqué qu'en Irlande, d'où ils ont fait disparaître l'élément libéral. Les 17 sièges de l'Ulster leur sont échus, tandis que le reste de l'île a passé en masse au *home-rule*. M. Parnell avait annoncé qu'il reviendrait avec 85 voix; il revient avec 86, en comptant celle du nationaliste élu à Liverpool.

Voici les résultats définitifs :

Les libéraux et radicaux réunis, qui avaient 354 sièges dans l'ancienne Chambre, en ont obtenu. 333
pendant 21 sièges.

Les conservateurs, qui avaient 230 sièges dans le parlement de 1880, en ont obtenu. 251
gagnant 10 sièges.

Les parnellites passent de 62 sièges à. 86
Total. 670

On a fait en Angleterre une comparaison entre le nombre des sièges obtenus par chaque parti et le nombre qu'il aurait dû obtenir proportionnellement au chiffre des votes emportés par chacun d'eux. Si la balance était bien exacte, les libéraux n'auraient dû avoir que 326 sièges au lieu de 333, les parnellites 45 au lieu de 86, les conservateurs, au contraire, auraient dû enlever 297 sièges au lieu de 251. Quelle que soit la manière de compter, les partisans de M. Gladstone ne peuvent pas tirer plus d'orgueil de ce résultat que ceux du marquis de Salisbury, il n'y a de victoire que pour M. Parnell et ses séides : elle est complète.

Une considération atténuée toutefois, pour les conservateurs, l'effet moral de leur insuccès. Ils ont gagné leur cause dans tous les centres de la vieille Angleterre où l'on se souvient de Gordon, des massacres et de la trop tardive expédition du Soudan, où l'on ne se contente pas d'un mot d'ordre et d'un nom de passe, où l'on ne cherche pas le remède à tous les maux dans l'assistance de l'État et la poche des contribuables, où l'on croit encore à la force

efficente de la liberté et à l'impuissance des doctrines socialistes. Les deux candidats, qui ont eu le courage de se présenter aux électeurs de l'agglomération métropolitaine avec le programme de MM. Henry George et Hindman, y ont réuni 59 suffrages.

Mais les populations rurales ont-elles réellement ajouté foi à la fable des trois acres et de la vache? Si elles y ont cru, elles ne tarderont pas à être désabusées. Il est plus vraisemblable qu'elles n'y ont pas cru elles-mêmes, à en juger par les députés qu'elles ont envoyés à Westminster. On y compte plus de libéraux que de radicaux, tout autant pour le moins de lords, fils aînés ou cadets, de baronnets, d'officiers, de grands propriétaires, de grands industriels ou de rédacteurs de grands journaux, et pas plus de figures suspectes que dans l'ancienne Chambre; c'est encore la classe moyenne qui tient le gouvernement. Aussi M. Chamberlain ne cache-t-il pas son mécontentement; il se reproche d'avoir trop ménagé, dans ses professions de foi, les préjugés de M. Gladstone, et il serait tout près à renouveler l'épreuve en jouant carte sur table. Le grand vieillard lui seul est content; impassible dans son optimisme, il a soumis au verdict du pays son administration pendant ces cinq dernières années, et le pays lui a donné raison, il veut le croire, il veut tout au moins qu'on le croie.

Que ressort-il cependant tout d'abord du scrutin? C'est que les 86 voix des parnellites, jointes aux 251 des conservateurs, donnent au gouvernement une majorité de 4 voix. Si le cabinet veut rester au pouvoir, il lui faut retenir dans ses rangs les parnellites : si l'opposition veut le renverser, il lui faut les ramener dans les siens. De plus M. Gladstone est obligé de réunir sous son commandement les troupes débandées de son ancienne armée, ces whigs et ces radicaux qui ont échangé de si rudes défis pendant la lutte électorale.

Où est le temps où le Parlement se partageait entre whigs et tories, et, plus tard, entre libéraux et conservateurs? Vieilles expressions, anachronismes de langage, ces mots surannés répondent à un système de gouvernement qui mettait en présence deux partis suivant la même route, ne cherchant qu'à se devancer dans la voie commune, ne touchant, les uns et les autres, aux vieilles institutions de l'Angleterre qu'avec la lime. Les réformateurs, avec lesquels il faut aujourd'hui négocier, sont armés de la hache. M. Gladstone ne peut plus se flatter de rentrer au pouvoir qu'avec le concours tout à la fois des *Caucus* anglais et irlandais, obligé de sacrifier, à courte échéance, aux uns, l'Église établie et quelque peu du principe de propriété, aux autres l'Irlande.

Mais, hier encore, M. Gladstone, dans sa campagne du Midlothian, demandait aux électeurs écossais de lui donner une majorité *écra-*

sante pour maîtriser les partisans du *home-rule* ; à chaque discours, il renouvelait ses protestations contre la faction qui médite le démembrement du royaume. Le bruit se répand cependant que le *grand vieillard* a été subitement converti au *home-rule*. Ce n'est pas qu'il cesse de défendre en paroles l'unité du royaume, mais il a découvert que le meilleur moyen de maintenir l'union de l'empire est de le fédéraliser. D'après le projet qui lui est attribué, l'Irlande sera désormais chez elle avec son parlement, sa police, sans doute aussi son gouvernement et son régime douanier. On ne lui demandera que de contribuer aux charges générales de l'empire. A cet effet, elle sera représentée au parlement central par des députés qui se retireront, quand les affaires anglaises seront à l'ordre du jour. Dans le cas où le parlement irlandais s'émanciperait, le veto de la couronne annulerait ses décisions. Voilà l'étrange nouvelle qui émeut l'Angleterre depuis ces derniers jours. Certes, l'ancien prisonnier de Killmainham serait difficile s'il ne se contentait pas de ce premier pas dans la voie de l'indépendance et s'il demandait à M. Gladstone de proclamer immédiatement la république irlandaise. Mais M. Parnell ne fait pas tout ce qu'il veut ; s'il commande en maître à l'Irlande européenne, il est à la merci de l'Irlande américaine, celle qui envoie les dollars et les machines infernales. Tout chef de parti doit compter avec sa queue, et la difficulté redouble, quand, au lieu de la payer, on est à sa solde. M. Parnell sera donc obligé de se montrer exigeant dans les conditions de la capitulation qu'il fera subir à M. Gladstone, mais si le grand vieillard parvient à donner des garanties suffisantes aux *home-rulers*, lesquelles pourrait-il encore offrir aux Anglais, qui, de toutes les parties de l'empire, crient à la trahison ?

Le résultat des dernières élections nous a montré que le salut des institutions parlementaires de l'Angleterre commanderait bientôt la fusion aux hommes des anciens partis que des préjugés et des mots tiennent encore séparés. Il dépend de M. Gladstone de hâter l'événement, soit qu'il se retire volontairement de la scène politique pour se consacrer à ses travaux de dilettantisme transcendant, soit qu'il provoque un nouveau verdict de la nation sur le démembrement de l'empire et sur l'homme d'État qui, pour rentrer une dernière fois aux affaires, le mettrait en question.

Les choses en sont arrivées au point qui rend une crise nécessaire. Quelle qu'en soit l'issue, la situation est grave pour l'Angleterre d'abord, et avant tout pour la malheureuse Irlande qui semble destinée, dans tout état de cause, à servir de champ de bataille aux luttes civiles des Anglais des deux mondes.

Ch. GAVARD.

LE VALBRIANT¹

V

— Un jeune homme de haute taille? L'air distingué, monté sur un beau cheval alezan? C'est d'Arcy, parbleu.

— M. d'Arcy! Qui? Gauthier, le fils du vieux vicomte d'Arcy?

— Indubitablement. Il n'y a que lui ici qui réponde à ce signalement; et d'ailleurs il passe tous les jours, vers la nuit, sur la grande route des Noyers, en retournant du Valbriant au petit château de Clairmont, qu'il habite au haut de la colline.

Cet entretien avait lieu dans le salon de Harlay, entre M^{me} de Livernois et son père, deux heures après la rencontre rapportée dans le dernier chapitre.

— Gauthier d'Arcy! reprit-elle. Est-ce possible? Jamais je ne l'aurais reconnu! Il est vrai que c'est à peine si je me souviens de lui. Pourtant il me semble encore voir d'ici un grand garçon svelte, actif et agile...

— Svelte, il l'est peut-être un peu moins. Mais pour actif et agile, il l'est tout autant qu'alors. Au surplus, depuis sept ans, il est certainement très changé, ne fût-ce que sa barbe brune qui le rend fort différent de ce qu'il était à dix-neuf ans. Puis des fatigues incessantes... un travail assidu, beaucoup de soucis et de difficultés, sans compter les déboires et les chagrins qui ne manquent jamais à ceux qui se dévouent à une grande tâche, tout cela ne tue pas, mais cela vieillit avant l'âge.

— Oh! oui! dit vivement Lucie, perdant de vue le sujet dont ils parlaient, et frappée de ces derniers mots, oui, vous avez raison, c'est le chagrin et non le temps... Quant à moi, il me semble que les années, à elles toutes seules, ne seraient jamais parvenues à me vieillir... Elle s'arrêta au léger mouvement de la physionomie de son père et rougit. Puis, confuse d'avoir ainsi, contre son habitude,

¹ Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1885.

ramené un peu hors de propos la conversation à elle-même, elle se hâta d'en renouer le fil interrompu et reprit non sans un accent légèrement dédaigneux :

— Mais cette grande tâche de M. Gauthier d'Arcy ne consiste-t-elle pas à faire marcher, pour son plus grand profit et sans aucun mécompte apparent, la... la fabrique de son père?

— Cette partie de sa besogne est assurément importante, et il s'en tire fort bien. Mais en parlant de sa grande tâche, je ne songeais pas à celle-là, répondit le comte Geoffroy avec chaleur, et tu ne parlerais pas de ce ton-là, Lucie, si tu comprenais ce que je voulais dire.

— De quel ton, mon cher père?

— Oh! de ce ton dénigrant...

— Je ne voulais pas dénigrer M. d'Arcy, que j'ai perdu de vue presque depuis mon enfance et dont je ne sais absolument rien, mais il me semblait que vous-même, autrefois, trouviez singulier et pas trop convenable qu'un grand seigneur, car enfin les d'Arcy sont très bien nés, n'est-ce pas, et étaient autrefois des gens fort considérables dans cette province?

— Assurément, ils ne le cédaient guère qu'aux Bois d'Harlay, et encore!...

— Eh bien! vous trouviez étrange qu'un grand seigneur se fit industriel. Je croyais me souvenir à cet égard de vous avoir entendu dire...

— Je ne sais pas ce que j'ai dit autrefois, répondit le comte Geoffroy avec un peu d'impatience, ou plutôt, si fait, je me souviens de ce que j'ai dit et pensé lorsque d'Arcy (Raoul, mon contemporain, le père de Gauthier), après avoir été révolutionnaire avec la révolution, bonapartiste avec l'empire, est tout d'un coup devenu démocrate... car je ne voyais que cela, je l'avoue, dans cette nouvelle phase de son existence. Je l'attribuais à une agitation malade, fruit de sa conscience inquiète... et de fait, pour lui, c'était bien cela.

— Eh bien, oui, mon père, c'est là justement ce que vous disiez et ce dont je me souvenais. Mais alors quelle différence y a-t-il? Gauthier d'Arcy ne marche-t-il pas exactement dans la même voie que son père?

— Gauthier! dans la même voie que son père! mais bon Dieu! c'est le noir et le blanc, le jour et la nuit, le ciel et la terre. Tiens, c'est comme si tu me disais que ce tableau-ci et puis cet autre-là, devant toi, se ressemblent. Ce sont deux tableaux, voilà tout, ils ont cela de commun. Mais l'un fait penser uniquement à la terre, l'autre au ciel, voilà la différence.

Lucie, un peu étonnée de la vivacité inusitée de son père, ne répliqua pas, et ses yeux se portèrent alternativement sur les deux tableaux qu'il lui désignait. L'un était un beau paysage, l'autre une madone de l'École religieuse alors renaissante à Düsseldorf... bientôt elle reprit :

— Ce sont là, comme vous le dites, mon père, deux beaux tableaux, mais celui-ci (le paysage) me laisse indifférente, tandis que l'autre ! oh ! si vous saviez comme je l'aime ! quel effet il me produit ! Avant que le repos d'Harlay, avant même que votre tendresse, mon père bien-aimé, m'eussent fait ce bien que je ressens, ce tableau a commencé à me guérir. Il respire et il inspire une paix surhumaine, un amour infini. Oh ! que vous avez été bien inspiré le jour où vous l'avez choisi et où vous l'avez suspendu là à cette place où je puis le regarder sans cesse !

— Mon enfant, je le trouve fort beau, j'y vois, comme tu le dis, quelque chose de céleste, mais ce n'est pas moi qui l'ai choisi, je ne m'y entends pas assez pour cela, je n'ai fait que l'acheter.

— Comment ! sans le voir auparavant ?

— Oui, c'était quelques semaines avant ton retour. Gauthier venait parfois me voir, tandis que j'étais occupé à rajeunir un peu cette vieille pièce. Un jour il me dit : « Qu'allez-vous mettre sur ce panneau ? » Je lui répondis « que je n'en savais rien... que j'aurais voulu posséder pour mettre à cette place un tableau réellement beau... » un tableau, poursuivit le comte Geoffroy sans regarder sa fille, « propre à réjouir les yeux et à consoler l'âme d'une personne malade et malheureuse, mais que ne sachant où chercher rien de semblable, j'allais me résoudre à mettre là quelque chose d'insignifiant ». Au bout d'un moment de réflexion, d'Arcy me dit qu'il avait vu récemment dans l'atelier d'un jeune artiste qui n'a aujourd'hui que vingt ans, mais qui, selon lui, sera assurément célèbre un jour, un tableau qui lui avait paru admirable à tous égards. Bref, sur sa description, je l'ai chargé de l'acquérir, et voilà comment il se trouve qu'il est là devant toi, en ce moment.

Les yeux de Lucie étaient toujours attachés sur le tableau. La Vierge portait l'enfant divin sur son bras droit, de sa main gauche elle lui offrait une rose rouge qu'elle venait de choisir dans un panier de fleurs placé près d'elle. L'enfant tendait la main pour prendre cette rose emblématique... La pureté, la souffrance, le sacrifice voulu et accepté, la sérénité d'une béatitude mystérieuse, tout était exprimé dans l'attitude et l'expression des deux figures, et la beauté du coloris, qui seule eût suffi pour rendre ce tableau remarquable, ne semblait plus être que l'accessoire de la pensée principale.

— Quoi ! c'est Gauthier d'Arcy qui a choisi ce tableau ? dit enfin Lucie, en vérité cela modifie beaucoup l'opinion que je m'étais formée sur son compte.

— Quelle opinion ? puis-je te le demander ?

— Mais, sans y penser beaucoup, je me figurais, je l'avoue, qu'un homme occupé sans cesse d'affaires industrielles, c'est-à-dire matérielles, grossières, et à mes yeux souverainement ennuyeuses, devait être devenu passablement vulgaire.

— Tu pourras juger par toi-même de l'exactitude de ce jugement, répliqua vivement son père, le jour, qui viendra enfin, je l'espère, où tu me permettras de recevoir ici, comme autrefois, mes amis et mes voisins.

Le comte Geoffroy s'arrêta un peu effrayé de ce qui venait de lui échapper. C'était pour la première fois qu'il se hasardait à suggérer à sa fille l'idée de rompre leur tête-à-tête. Il en avait été plus d'une fois tenté, non qu'il en fût pressé ou que la solitude lui pesât le moins du monde, mais la sauvagerie excessive de Lucie était un des symptômes de cette maladie dont la conscience de son père demeurait troublée, et il lui semblait que tant qu'elle ne serait pas tout à fait guérie, il ne pourrait se pardonner à lui-même. Toutefois, la peur de la blesser ou de l'effaroucher, la crainte aussi peut-être de changer leur genre de vie actuel, l'avaient empêché jusqu'à ce jour d'aborder ce sujet même de loin.

Lucie ne répondit pas d'abord, mais elle pâlit légèrement, et ses sourcils se froncèrent comme s'il avait touché un point douloureux et qui l'eût fait souffrir. Le pauvre comte Geoffroy regrettait déjà ses paroles et eût voulu les rappeler, mais son inquiétude se calma lorsque sa fille, après un assez long silence, se leva tout d'un coup et vint l'embrasser.

— Pardonnez-moi, mon père, lui dit-elle doucement, je sens que j'ai été fort égoïste.

— Égoïste ! toi, Lucie, tais-toi, je t'en prie, ne me dis rien de semblable, tu m'affliges, entends-tu ?

— Je ne veux pas vous affliger, mon bon père, je ne veux que vous bénir et vous remercier. Que n'avez-vous pas été pour moi depuis plus de trois mois que je suis revenue près de vous ? Quelle heure, quelle minute de chaque jour ne m'a pas été consacrée ? Mon pauvre père ! et moi, je trouvais cela tout simple et, comme vous ne disiez rien, je croyais que vous trouviez cette manière de vivre toute naturelle.

— Mais, mon enfant, je te jure...

Elle lui mit la main sur la bouche.

— Écoutez-moi, père bien-aimé, ne m'interrompez pas. Voilà

plusieurs jours déjà que je voulais vous dire des choses auxquelles je n'ai réfléchi que depuis peu, mais que maintenant je vois clairement. Je sais tout ce que vous avez souffert pendant mon absence et aussi tout ce que je vous ai fait souffrir depuis mon retour.

Le comte Geoffroy se redressa dans son fauteuil et regarda sa fille avec surprise.

— Oui, mon père, je devine bien des choses, je les comprends, je les éprouverais à votre place. Mais, croyez-moi, dit-elle en baisant un peu la voix, laissons le passé, il vaut mieux pour vous et pour moi que nous n'en parlions jamais ou du moins pas maintenant. Un jour peut-être, quand j'aurai dix ans de plus, nous causerons de tout ce que vous voudrez.

— Dans dix ans, ma pauvre enfant, je ne serai plus là depuis longtemps, tu seras seule, et c'est à cause de cela que... que... il s'arrêta.

— Que?... Quoi?... Qu'alliez-vous dire?

— J'allais dire, dit le comte Geoffroy, que c'est lorsque je pense à cette brièveté du temps que je sens le désir de ne pas te laisser vivre à jamais dans l'isolement que tu recherches si obstinément.

— Si vous voulez dire que je n'ai pas le droit d'empêcher toujours vos amis de venir ici, vous avez raison. C'est précisément ce que je pense, et c'est parce que j'ai fait durer cette exclusion si longtemps que j'ai senti tout d'un coup que j'étais égoïste et que je vous l'ai dit.

Le comte Geoffroy fut heureux de cette concession :

— Tu consentirais donc à vivre dans une solitude moins complète?

— Oui, car je ne veux plus que vous vous condamniez à vivre ainsi seul avec moi.

Le comte Geoffroy sourit :

— Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'il faut dire; car tu comprends bien, n'est-ce pas, que pour moi... rien ne me manque aujourd'hui, non, rien, ma Lucie, puisque tu es près de moi.

La voix du vicillard tremblait malgré lui; il la raffermir et continua :

— Mais toi, ma fille, tu ne peux vivre ainsi toujours seule avec ton vieux père, tu parles de ce qui arrivera dans dix ans; c'est là un avenir qu'il m'est interdit d'envisager. Tandis que pour toi, Lucie, une vie nouvelle, une vie heureuse, aura recommencé d'ici-là, je l'espère.

Lucie écoutait attentivement son père, elle releva la tête et le regardant en face :

— Une vie nouvelle... une vie heureuse, répétait-elle lentement,

qu'entendez-vous par là? Imagineriez-vous par hasard que cette vie qui désormais sera ma vie *pour toujours* n'est pas recommencée dès aujourd'hui? Est-ce que, même dans un lointain avenir, vous consentiriez à vous séparer de moi? Est-ce que vous, vous mon père, une seconde fois vous consentiriez à livrer mon sort à un autre?

Un terrible souvenir venait de se dresser devant elle... ses yeux troublés, sa pâleur plus grande, sa main pressée sur son cœur, comme pour en comprimer les battements, effrayèrent son père, et la souffrance si longtemps endurée se réveilla un instant, aiguë comme un dard dans son propre cœur.

Il serra sa fille dans ses bras, et l'embrassa en silence.

— Crois-moi, Lucie, à ton tour, lui dit-il d'une voix calme et ferme, ne parlons pas plus en ce moment de l'avenir que du passé, tu es et tu demeureras toujours seule maîtresse de tes actions; tu dirigeras ta vie à ton gré désormais, cela va sans dire, tant que tu voudras rester près de moi; je me laisserai facilement persuader que c'est là ce qu'il y a de mieux à faire. A tout prix, je te veux heureuse et paisible, mon enfant, quant au choix des moyens, je te les abandonne.

Lucie se calma en écoutant son père, le sourire lui revint aux lèvres, et en somme elle se sentit plus heureuse à la fin de cette soirée qu'elle ne l'avait été depuis son retour. D'une part, elle avait triomphé d'elle-même par un acte de condescendance envers son père dont elle se savait gré, et de l'autre, la petite explication qu'elle venait d'avoir avec lui mettait fin à sa crainte la plus vive, et il lui sembla qu'elle aurait maintenant moins peur de revoir du monde.

Quant au comte Geoffroy, il conserva, de son côté, de cet entretien une impression assez satisfaisante. Il entrevoyait l'espoir de voir peu à peu se modifier la sombre misanthropie de sa fille, et s'il devenait plus difficile pour lui maintenant de prévoir l'avenir doré que sa tendresse avait rêvé pour elle en dédommagement des épreuves du début de sa vie, il se sentit cependant plutôt soulagé qu'affligé pour le moment de la vive horreur qu'elle venait de manifester pour un second mariage. Il eût sans aucun doute secondé tout ce qui eût assuré son bonheur; mais, au bout du compte, il venait de recouvrer son trésor, et il ne fut pas très fâché d'avoir constaté qu'il n'y avait point à craindre qu'il lui fût trop vite ou trop facilement dérobé.

VI

Malgré ce qui s'était passé pendant cette soirée, aucun changement ne survint à Harlay, et les jours suivants se passèrent comme les autres. On eût dit que le comte Geoffroy, tout comme sa fille, n'avait émis l'idée de rompre leur tête-à-tête que par un simple acquis de conscience. En tous cas, ils laissèrent au hasard le soin de réaliser cette idée, et le hasard ne parut pas pressé de s'en charger.

Ils continuèrent, comme par le passé, à faire le matin de longues promenades dans les chemins déserts du bois et à passer leurs soirées ensemble au coin du feu. Jamais Lucie n'était retournée sur la grande route des Noyers, et il y avait plus de quinze jours de la rencontre qu'elle y avait faite (à laquelle, à vrai dire, elle ne pensait plus), lorsque le compagnon oublié de son enfance reparut tout d'un coup devant elle de la façon la plus inopinée et là où elle pouvait le moins s'attendre à le voir, c'est-à-dire dans le salon qui était tout particulièrement son propre domaine et où personne, hormis son père, n'avait pénétré depuis son arrivée!...

M^{me} de Livernois était assise à sa table à écrire. Elle se leva en devenant alternativement pâle et rouge de surprise.

Lion, qui dormait sur le tapis devant le feu, se leva à son tour en faisant entendre un léger aboiement interrogateur. Mais, à peine eut-il reconnu celui qui entrait, qu'il se mit à remuer la queue et s'avança vers lui avec les démonstrations les moins équivoques de bienvenue qui, en ce moment, passèrent tout à fait inaperçues.

— Monsieur Gauthier d'Arcy... je crois... murmura la marquise.

— Grand Dieu, madame, excusez-moi de grâce... j'ignorais... je croyais trouver ici... je... c'est...

Tout en balbutiant ainsi, d'Arcy, qui était entré sans frapper, reculait vers la porte; il était déjà au moment de la franchir lorsqu'il sembla changer d'avis et, surmontant son embarras, il se rapprocha tout d'un coup de la table près de laquelle Lucie était demeurée debout.

— Madame, pardonnez-moi, dit-il, de cette voix harmonieuse dont il était doué et qui rendait fort difficile à ceux auxquels il s'adressait de ne pas l'écouter; je n'ai pas besoin de vous assurer que je ne serais point entré ainsi si je n'avais été habituellement reçu dans ce salon par le comte Geoffroy; je croyais le trouver ici, sans cela je n'eusse assurément point songé... non certes... je n'aurais pas eu la hardiesse de... malgré...

Il recommençait à balbutier, mais, encouragé peut-être par un

léger sourire qui traversa comme un éclair le visage noble et sérieux sur lequel ses yeux étaient attachés, il poursuivit hardiment et franchement :

— Malgré l'ardent désir que j'avais de vous revoir, madame, et d'avoir enfin le bonheur qui m'est accordé en ce moment de vous retrouver telle... telle que vous êtes.

Le sourire de Lucie s'était évanoui.

— Vous ne pouvez pas dire en effet : telle que j'étais, dit-elle sérieusement. Il est vrai qu'il y a sept ans que nous ne nous sommes vus ; de mon côté, je vous l'avoue, jamais je ne vous aurais reconnu.

— Ceci n'est pas surprenant... quant à moi... Mais pardon, madame, je me retire un peu moins confus maintenant de mon indiscretion, car il me semble que vous avez daigné me la pardonner.

— Oui, monsieur, je vous pardonne tout à fait, et puisque nous venons de renouveler connaissance, j'espère que nous redeviendrons bons amis, comme autrefois.

— Oh ! madame ! merci... merci. Elle lui tendit la main tout en le saluant comme pour le congédier ; il la prit, s'inclina et sortit aussi précipitamment qu'il était entré.

Lorsque M^{me} de Livernois se retrouva seule, elle fut tout étonnée de n'être pas plus troublée qu'elle ne l'était par la soudaine invasion d'un domaine si strictement réservé jusque-là. Elle le fut aussi d'avoir pu penser et dire que jamais elle n'aurait reconnu son compagnon d'enfance. Au moment même où elle avait prononcé ces paroles, une expression soudaine des yeux bleus de Gauthier, un mouvement de sa bouche, avaient réveillé ses souvenirs endormis, et elle l'avait revu un instant tel qu'elle l'avait quitté sept ans auparavant. Une longue vie semblait s'être écoulée depuis lors pour tous les deux. Ils étaient assurément bien changés, et cependant, en dépit du teint basané de Gauthier, de son front pensif, de sa physionomie presque sombre, elle venait de revoir un instant ce regard vif et bon, ce sourire franc et cordial, qui produisaient naguère sur elle une impression de confiance et d'attrait, dont elle se souvint tout d'un coup ; impression passagère, il est vrai, effacée par toutes celles qui s'étaient succédé depuis dans sa vie courte et troublée, mais qui était demeurée enfouie dans sa mémoire, comme un air entendu, puis oublié, et qui semble cependant familier lorsqu'après des années écoulées il retentit de nouveau à l'oreille.

L'effet produit sur Lucie par ce souvenir renouvelé fut celui d'avoir retrouvé un ancien ami. Elle fut surprise après coup, cependant, de le lui avoir dit sans embarras et sur-le-champ, mais elle n'en fut pas fâchée. Ce qu'elle redoutait, c'étaient les phrases, les

présentations, la mise en scène, en un mot, de toutes les relations du monde. Elle fut satisfaite de sentir que rien ne ressemblait moins à cela que l'entrevue qui venait d'avoir lieu.

Elle avait revu Gauthier qu'elle connaissait depuis son enfance, et elle le reverrait avec plaisir. Elle avait tenu parole à son père ; il ne serait plus seul avec elle, et pourtant c'était à peine si leur tête-à-tête serait troublé. Il lui semblait que tout était pour le mieux et qu'il ne s'était rien passé que de fort naturel.

Quant à Gauthier, cette entrevue ne lui avait point paru une chose aussi simple, à en juger par l'expression inusitée qui animait ses traits, lorsque, en quittant le salon, il se rendit enfin à la bibliothèque, où l'attendait véritablement le comte Geoffroy.

— Qu'avez-vous à me dire, d'Arcy ? lui dit celui-ci, dès qu'il l'aperçut. Vous avez l'air agité, mon cher ami ; vous est-il arrivé quelque chose d'extraordinaire ?

— Oui, non, pardon, monsieur le comte, oui, en effet, il vient de m'arriver une chose à laquelle j'étais loin de m'attendre ; M^{me} de Livernois a bien voulu me tendre la main et se rappeler qu'elle m'avait connu autrefois.

— Ma fille ? s'écria le comte Geoffroy, d'un ton surpris et satisfait ; en vérité ! Elle s'était, il est vrai, résolue à revoir ici ceux que je voudrais y inviter, mais comment, diable ! et où l'avez-vous rencontrée ?

— Ce qui vous surprendra plus que tout, c'est que c'est dans son propre salon.

Et Gauthier raconta comment et par quel hasard il s'était trouvé tout d'un coup en présence de Lucie. Il parlait avec une agitation dont il n'était pas le maître, et il eut quelque peine à recouvrer le calme et la simplicité de son maintien ordinaire. Lorsqu'il y fut enfin parvenu, il en vint au motif de sa visite. Il avait reçu une lettre sur le contenu de laquelle il voulait demander un conseil au comte Geoffroy. On lui faisait une proposition singulière. Il s'agissait d'un jeune homme de bonne famille apparemment, dont la mère demandait à M. d'Arcy d'accueillir son fils pendant quelque temps, au Valbriant, afin qu'il pût étudier près de lui le système qu'il avait adopté et poursuivi avec un succès qui le faisait désigner comme un modèle admirable à connaître et à imiter, etc., etc. En conclusion, dit Gauthier, une foule de phrases auxquelles je ne sais que répondre.

— Avez-vous cette lettre ?

— Oui, la voilà.

Le comte Geoffroy la lut avec attention. Arrivé à la signature :

— Prévilliers ! s'écria-t-il, la baronne de Prévilliers, mais c'est

une excellente personne, très connue du P. Séverin de Livernois.

— Le P. Séverin, je le connais aussi, moi, et je le vénère.

— Eh bien, adressez-vous à lui pour apprendre tout ce que vous voudrez savoir au sujet des Prévilliers; ma fille, d'ailleurs, a passé chez elle un mois l'année dernière.

— Chez elle, M^{me} de Livernois! chez la personne qui me demande...

— Oui, évidemment, Séverin lui aura parlé de vous... Mais écoutez, d'Arcy, ma fille elle-même, malgré sa répugnance à revenir sur le passé, n'en a aucune à parler de M^{me} de Prévilliers et de ses enfants; vous pourrez en causer avec elle, et puisque me voilà tout à fait autorisé par elle à reprendre mes habitudes d'autrefois, je commence par vous inviter à venir, dès aujourd'hui, dîner avec nous.

Gauthier tressaillit et demeura muet de surprise.

— Est-ce que cela vous contrarie? ou avez-vous autre chose à faire? dit le comte Geoffroy.

— Moi, grand Dieu! rien au monde, mais je n'aurais jamais cru, jamais osé espérer...

— Pourquoi pas, puisqu'elle veut bien renoncer à sa sauvagerie? Le plus tôt sera le mieux, c'est pourquoi je vous propose de venir sur-le-champ, comme autrefois. Il n'y aura que ma fille de plus.

— Assurément, j'accepte avec reconnaissance.

— A six heures et demie donc, je compte sur vous.

— A six heures et demie.

Lorsque Gauthier eut dépassé à grands pas la grille et que, après avoir suivi quelque temps la route, il eut commencé à gravir le chemin étroit et rapide qui, à travers le bois, conduisait, en un quart d'heure, au haut de la colline, il s'arrêta comme pour reprendre haleine. Il n'était cependant ni fatigué ni essoufflé. Il prenait sans cesse ce chemin pour retourner chez lui lorsqu'il était à pied et il le montait souvent en courant; mais en ce moment il était ému et son cœur battait à se rompre. Il regarda autour de lui et, lorsqu'il fut sûr d'être seul, il s'assit au bord du chemin sur une pierre à moitié couverte de mousse et mit sa tête dans ses deux mains pour rassembler ses pensées.

Était-ce bien lui, si calme, si ferme d'habitude? Était-il malade ou fou! Il s'adressa cette question, mais sa réponse fut prompte, claire et véridique. Un grand changement venait de survenir dans sa vie. Celle qu'il avait vue pour la première fois lorsqu'elle avait six ans, qu'il avait quittée avant qu'elle en eût seize, qui depuis sept ans était séparée de lui par tous les abîmes que peut creuser la destinée, et qui, ainsi perdue pour lui, était demeurée cependant une vision idéale, que rien, jamais, n'avait pu bannir de ses rêves,

il venait de la revoir ! Ce pâle et beau visage, c'était celui de la riante et délicieuse enfant dont la première apparition lui avait semblé être celle d'un ange.

Il l'avait vue ensuite se transformer et devenir l'image rayonnante de la jeunesse et de la beauté. Puis elle avait disparu d'une façon douloureuse, mystérieuse... Si la vie de Lucie eût été prospère... Si Gauthier n'eût entendu parler que de son bonheur, il est probable que ce souvenir se serait promptement effacé. Quel homme moins que lui était fait pour se laisser hanter par des fantômes, ou pour nourrir une idée fixe dénuée de toute raison d'exister. Mais un intérêt vif et puissant la maintint vivante dans son cœur. Il sut bientôt, qui l'ignorait d'ailleurs ? qu'elle était malheureuse et cette pensée devint pour lui une véritable torture. Par suite de la rupture définitive survenue entre son père et le comte de Bois d'Harlay, il n'avait pas revu Lucie avant de quitter, lui-même, le Valbriant, et lorsqu'il apprit son mariage (à l'autre extrémité de l'Europe où il se trouvait alors), depuis deux ans déjà il était loin d'elle.

Ces longs voyages lui étaient imposés par son père dans un but purement industriel et scientifique, mais Gauthier savait les rendre profitables de plus d'une façon. Après avoir accompli les explorations qui lui étaient prescrites, avec la ténacité et la persévérance d'un homme qui transformait la soumission en un acte de volonté personnelle, il se donnait parfois des vacances. Il parcourait alors à pied les hauts sommets des Alpes, où, loin de tous les hommes et seul avec lui-même, il se sentait rapproché du Dieu de son enfance, auquel dans sa jeunesse il était demeuré fidèle.

Cette langue du désert, dont parle l'intrépide soldat chrétien qui, de nos jours, l'a le mieux entendue ¹, eût été facilement comprise par Gauthier. Qui eût pu lire alors dans ses pensées et suivre le vol de son âme, eût sans doute imaginé qu'il ne redescendrait de ces hauteurs que pour consacrer sa vie à quelque vocation héroïque, dont le but serait la conquête des âmes et la gloire de Dieu. Il possédait bien, en effet, pour cela la mesure voulue de courage et de dévouement et ce n'était pas par lâcheté qu'il marchait dans un autre chemin, mais par fidélité à Dieu même. Il sentait qu'il n'était point appelé à la voie la plus sublime. Il se disait humblement qu'il n'en était pas digne. Toutefois, il était résolu à ne pas suivre la voie commune, à ne pas demeurer confondu dans la *volgare schiera* ² de la foule oisive, frivole et sensuelle, et cette résolution prise dans la

¹ Gordon.

² Dante. La *tourbe vulgaire*, à laquelle Béatrice arrache le poète.

solitude, il l'avait maintenue, à travers les chemins les plus bruyants et les plus divers de la vie.

Par une singulière anomalie, quoique voué par la carrière qu'il avait embrassée à entendre sans cesse le bruit discordant des machines, il aimait le silence et il aimait aussi la musique avec passion, et, quoique capable de se livrer aux calculs les plus difficiles et les plus abstraits, il avait cependant et presque au même degré le goût des arts, qu'on ne peut posséder sans aimer en même temps la grandeur de l'histoire aussi bien que celle de la nature. Aussi, presque chaque année, trouvait-il le moyen de passer quelques semaines dans le pays qui possède ces deux grandeurs plus qu'aucun autre de la terre. Rome, Venise, Florence. Il visitait tantôt l'une, tantôt l'autre, explorant les églises, les musées, les ateliers et ne fuyant que les salons, où son nom, sa belle figure, la réputation même qu'il s'était faite parmi les artistes et les savants, lui eussent ouvert un accès facile. Mais il découragea vite tous ceux qui tentèrent de l'y introduire, se laissa considérer comme un original, un ours, un sauvage, et conserva son indépendance.

Ce fut pendant l'une de ces courses rapides que, se trouvant à Florence, il alla un soir au théâtre pour y assister à la représentation d'un opéra nouveau de Bellini, alors fort admiré, quelque surprise que ceci puisse causer à la génération actuelle, trempée dans d'autres sources musicales plus profondes, sans doute, et certainement fort différentes. Mais Gauthier était de son temps et il écoutait avec ravissement l'ouverture de l'opéra nouveau, lorsque la porte d'une loge s'ouvrit et une femme parut vers laquelle tous les yeux se tournèrent, et il entendit murmurer tout autour de lui, avec un mélange d'admiration, de respect et de compassion, le nom de la marquise de Livernois. C'était elle qu'il revoyait ainsi pour la première fois depuis qu'il l'avait quittée à Harlay. De la place qu'il occupait, il la regarda à son aise, car elle ne pouvait l'apercevoir, et l'étude de ses traits fut pour lui une douloureuse révélation. Quoiqu'elle fût toujours d'une beauté frappante, sa pâleur était telle, que, ce jour-là, il aurait eu peine à reconnaître la rieuse et charmante enfant qu'il n'avait pas alors revue depuis quatre ans. Elle était vêtue d'une robe de velours noir. Elle portait des diamants à son cou et à son corsage, mais aucun ornement dans ses épais cheveux blonds. L'expression de sa physionomie était froide et triste, et, dans toute son attitude, il remarqua un mélange d'agitation et de découragement, qui se dissipait un instant pour saluer avec un sourire les visiteurs qui bientôt se succédèrent, mais qui reparaisait presque aussitôt. Tout fut pour celui qui l'observait si attentivement, la confir-

mation de ce qu'il avait entendu murmurer confusément jusque-là sur le sort de sa jeune amie d'enfance.

Mais, avant la fin de la soirée, parmi les visiteurs de M^{me} de Livernois, il en parut un tout d'un coup à l'aspect duquel ses beaux yeux s'assombrirent. Elle fronça le sourcil et détourna la tête avec une expression de hauteur et de dédain si visible, que celui qui recevait cet accueil (quoiqu'il semblât être un personnage important et fort sûr de lui-même) en parut décontenancé. Il s'assit cependant, et il cachait son embarras en promenant sa lorgnette autour de la salle, lorsque la porte de la loge s'ouvrit encore. Cette fois, ce fut enfin le marquis de Livernois qui parut. A peine sa femme l'eut-elle aperçu, qu'elle se leva et après lui avoir dit quelques mots à l'oreille, elle lui prit le bras et sortit avec lui en jetant un regard dédaigneux sur celui qu'elle laissait seul dans sa loge.

Sans rien comprendre à la scène qui venait de se passer, Gauthier n'en avait rien perdu, car ses yeux ne s'étaient pas détournés un instant de la loge de la marquise. Il ne devait en avoir l'explication que bien longtemps après, mais en attendant il lui devint impossible de fixer ce soir-là son attention ailleurs. Dès que la marquise eut quitté le théâtre, il sortit lui-même de la salle, mais il ne rentra pas chez lui. Il éprouvait un mélange de tristesse, d'émotion, d'anxiété et de curiosité qui lui eussent rendu le repos impossible. La nuit était belle, il se promena longtemps au clair de la lune, dans ces rues de Florence, dont l'attrait est plus magique encore la nuit que le jour. Il revenait sur ses pas et prenait enfin le chemin de sa demeure, lorsqu'il fut rejoint par la foule qui sortait bruyamment du théâtre; et, dans un groupe qui passait près de lui, il entendit prononcer le nom de la marquise de Livernois. Il regarda celui qui avait parlé, ce n'était pas un jeune homme. Était-ce un inconnu? Il n'en était pas certain... Il n'avait pu saisir ses traits au passage. Gauthier pressa le pas pour le mieux voir, et un regard plus attentif lui fit reconnaître un sculpteur dont il avait visité l'atelier peu de jours auparavant. Il se nommait Marco Silvestri. C'était un homme distingué, sincère, noblement dévoué à son art et qui inspirait à d'Arcy confiance et estime. Il suivit le groupe dont il faisait partie dans un café où ils entrèrent tous ensemble. Là, Gauthier se fit reconnaître, et, bientôt assis dehors et prenant des glaces sous le ciel étoilé, Gauthier, pour la première fois de sa vie, après avoir commencé par d'autres sujets, amena enfin la conversation sur celui des commérages et bruits divers qui circulaient dans ce temps-là sur les uns et les autres, dans ce qu'il appelait la petite Florence, pour la distinguer de la grande Flo-

rence des arts et de l'histoire. Après quelques détours, il en était arrivé au seul sujet qu'il eût envie d'aborder.

— Quant à moi, je ne m'occupe guère des bavardages du monde, dit bientôt Marco Silvestri, ma vie est très occupée, vous le savez, et habituellement très solitaire, mais depuis que j'ai eu l'honneur et l'insigne privilège de faire le buste de cette belle marquise française (qui était ce soir à l'Opéra, je ne sais si vous l'avez vue), je ne puis plus m'empêcher de m'informer de ce qui la regarde. Jamais dans ma vie, mon cher monsieur d'Arcy, je n'ai vu de visage qui me semblât refléter plus parfaitement la beauté d'une âme... aussi tout ce qu'on dit sur elle...

— Et que dit-on sur elle? demanda Gauthier d'une voix troublée.

— D'abord qu'elle est un ange, sur cela il n'y a qu'une voix; mais qu'elle est la plus malheureuse des femmes, tout le monde sur ce point aussi est d'accord, car lui, voyez-vous, le marquis de Livernois, est un homme indigne de son rang et du nom qu'il porte!...

Et alors l'un questionnant et l'autre répondant, Gauthier se trouva bientôt informé de tout ce qu'il voulait savoir et pleinement édifié sur la destinée de celle qu'il venait de revoir si belle, si pâle et si triste.

Le lendemain il quittait Florence, rappelé en France subitement par la nouvelle de la mort de son père. Mais il lui resta de cette rencontre une impression douloureuse et profonde, dont ni ses travaux ni l'activité ardente et nouvelle de sa vie ne parvinrent plus à le distraire.

A cette époque ses relations avec le château d'Harlay n'avaient point encore été renouées. Il n'entendait donc plus jamais parler de celle dont il ne pouvait bannir l'image, et ce silence même semblait redoubler sa préoccupation; mais le sentiment qu'il éprouvait ressemblait plutôt à ce qui eût convenu à un compagnon du roi Arthur qu'à un jeune industriel (même de haute lignée) du dix-neuvième siècle. Il ne désirait point la revoir, mais il eût voulu se sacrifier pour elle, acheter son bonheur au prix de sa propre vie, et il eût consenti à ce qu'elle ignorât toujours qu'il était mort pour elle.

Il était toutefois trop simple, trop sincère et trop pratique, pour ne pas sourire parfois de sa propre exaltation; elle ne le rendait, au surplus, ni oisif ni rêveur. Il travaillait, au contraire, pendant ce temps, avec une ardeur sans exemple à cette transformation que trois ans lui avaient suffi pour accomplir dans la région dont il était devenu le centre et le maître.

Une fois, pendant cette période, il eut l'occasion d'écrire à Marco Silvestri, à propos d'une statue dont il voulait le charger pour la nouvelle église qu'il bâtissait au Valbriant. Après s'être longtemps étendu sur ce sujet, il se hasarda à lui demander s'il voyait encore quelquefois la belle marquise de Livernois? La réponse de Silvestri le surprit sans l'éclairer.

« Je n'ai jamais revu la marquise de Livernois, écrivait-il, depuis le jour où je vous ai rencontré (la veille de votre départ). Ce soir-là, je l'avais aperçue au théâtre, mais après ce jour elle n'y a plus reparu et elle a soudainement cessé d'aller dans le monde où jusque-là elle paraissait assez souvent, tantôt seule, tantôt accompagnée de son mari. Pendant tout le reste de l'année, elle a vécu dans une retraite absolue et, la plus grande partie de ce temps, dans une villa aux environs de Florence. Pour ne pas y demeurer entièrement seule, elle avait demandé à une de ses amies de lui procurer une dame de compagnie, et cette amie, dont le mari est un de mes anciens et excellents patrons, lui recommanda ma sœur, qui passa ainsi près de six mois avec cette charmante femme. Tout ce qu'elle m'en a dit et le souvenir qu'elle en conserve, le dévouement qu'elle lui a voué, ne sont pas de nature à diminuer l'enthousiasme dont vous m'avez vu transporté pour elle, ni surtout à amoindrir la profonde pitié qu'elle m'inspire. Au commencement de l'année, le marquis de Livernois partit brusquement de Florence, emmenant avec lui sa femme. Ma sœur revint au logis, et depuis lors nous n'avons plus entendu parler d'eux. »

Cette lettre fit faire à Gauthier une foule de conjectures et ajouta au malaise que lui causait l'ignorance complète qui accompagnait l'intérêt profond qu'il éprouvait. Mais sa vie était devenue si active, si remplie de responsabilités nouvelles, que le temps de rêver lui était refusé, ou du moins de rêver à autre chose qu'à la noble chimère qu'il consacrait ses facultés, ses forces et sa vie à transformer autour de lui en une réalité positive et pratique.

Ce ne fut pas, toutefois, on le devine, sans une vive émotion, qu'il se trouva tout d'un coup rapproché du comte Geoffroy, et que les portes du manoir de Harlay se rouvrirent pour lui. Il les revit donc, ces lieux remplis du charmant et triste souvenir si difficilement banni de sa pensée et, sans jamais prononcer le nom de Lucie, il put comprendre et partager le désespoir silencieux de son père. Cette muette sympathie seconda sans doute l'influence bienfaisante que le jeune homme exerçait sur le vieillard, et ce n'était point à tort que celui-ci disait parfois à la fin d'une matinée ou d'une soirée passée ensemble : « Vous m'apprenez à vivre, Gauthier, et vous m'aidez à souffrir. Que Dieu vous en récompense. »

Ce qu'éprouva le jeune maître du Valbriant, lorsque parvint dans le pays la nouvelle de la mort du marquis de Livernois et du retour à Harlay de sa veuve, le lecteur peut maintenant se l'imaginer ! Après l'arrivée de la marquise, toutefois, les portes du château avaient été fermées pour tout le monde, et il n'avait pas osé réclamer d'exception pour lui-même. Il se borna donc à savourer la pensée qu'elle était là, qu'elle était libre, qu'elle était sous le toit de son père, sinon heureuse, du moins en paix ! Pour le moment, cela lui suffisait. Il respirait de loin le même air qu'elle, et pour l'avenir l'espoir de la revoir ne lui était pas interdit. En attendant, chaque fois qu'il rencontrait Lion seul par les chemins, il mettait activement en action le proverbe qui donne à l'affection qu'on témoigne à un chien une signification si flatteuse pour la personne qui le possède ; et tout en caressant celui-ci, il se demandait si jamais il n'aurait le bonheur de le rencontrer enfin avec sa maîtresse. Cette première rencontre, on l'a vu, il l'attendit longtemps ; mais maintenant il l'avait vue !... il allait la revoir, « il n'y aura que ma fille de plus », avait dit le comte Geoffroy, sans avoir l'air de deviner l'effet de ses paroles, et ce bonheur n'allait pas s'enfuir ! Et ce jour, qui lui semblait si beau, n'était peut-être que le premier d'une série de beaux jours !

Telles étaient les pensées, les ardents souvenirs et les espérances vagues qui se succédaient dans l'esprit de Gauthier, tandis que, assis à mi-côte, il regardait de loin la masse lourde et grise du château de Harlay se détacher sur le fond sombre du bois de sapins qui, en toutes saisons, lui servait de repoussoir.

Quel charme magique enveloppait tout d'un coup ces vieux murs ! Quelle ivresse semblait répandue dans l'air ! Quelle joie dans son cœur ! Quelle vie dans tout son être ! Il ne savait pas depuis combien de temps il était là, lorsque la lointaine horloge de l'église, entendue grâce au profond silence qui régnait à l'entour, sonna cinq heures. Il se leva alors vivement, reprit en courant sa course vers Clairmont, et redescendit à temps pour se trouver à la grille de Harlay au moment où la même horloge sonnait six heures et demie.

VII

Lorsque Gauthier parut dans le salon, il avait repris son calme accoutumé, et il eût été impossible de deviner qu'il éprouvait une émotion extraordinaire. Le comte Geoffroy se leva de son fauteuil pour tendre la main à son jeune voisin, et M^{me} de Livernois, debout

devant la cheminée, l'accueillit avec un sourire bienveillant, mais un grand air d'indifférence qui aida Gauthier à conserver son sang-froid. Il se troubla cependant encore un peu lorsqu'il dut lui donner le bras et la conduire en face de son père à la table ronde, où il occupa lui-même entre eux la troisième place.

La pièce était sombre comme toutes celles de la maison, ornée de vieilles tapisseries fanées, et meublée de sièges à hauts dossiers appuyés contre le lambri noirci par le temps. Mais quatre bougies dans un grand candélabre de cuivre reluisant comme de l'or, jetaient une vive lumière sur la table et sur les traits des trois convives.

Cette lumière éclairait les cheveux blonds de Lucie, la blancheur de son cou, rehaussée encore par la robe noire qu'elle portait, la pâle délicatesse de son teint et de ses traits. Ses yeux toujours sérieux et graves n'étaient pourtant plus tristes, et leur expression se modifiait souvent par le sourire, renaissant maintenant sur ses lèvres presque aussi fréquemment qu'autrefois... Rien n'échappait à Gauthier, bien qu'il n'osât guère attacher ses yeux sur elle qu'à la dérobée. Quant à M^{me} de Livernois, elle le regardait de temps en temps en face, sans embarras, et elle découvrit ainsi, assez vite, que, malgré le changement opéré en lui par les années, il n'avait rien perdu de l'air distingué qu'elle lui connaissait naguère.

Sa physionomie d'ailleurs était frappante; ses yeux bleus, ombragés de sourcils et de cils si foncés, que leur couleur demeurait incertaine, semblaient plus graves que sa bouche, dont l'expression manifestait à la fois la bonté, la fermeté et la franchise, et rendait impossible de se trouver à la gêne avec lui.

Peut-être n'en eût-il pas été de même, si son regard eût plus souvent trahi le fond passionné, exalté, sublime de son âme et l'indomptable courage qui le rendait insensible au danger, sous quelque aspect qu'il pût lui apparaître. Cette révélation eût pu facilement rendre les autres timides près de lui; mais, quoique fort peu dissimulé, il réprimait le plus souvent l'expression complète de sa pensée. Il sentait confusément que peu de gens l'eussent compris, et il cachait aux autres, comme des singularités, le meilleur de son âme, sans tirer de cette réserve aucune conclusion injurieuse pour eux, ou trop flatteuse pour lui-même. Mais la même voix secrète qui, si souvent, lui conseillait de se taire, lui ordonnait aussi quelquefois de parler, et c'était ainsi que, sans préméditation et presque sans réflexion, son âme s'était souvent ouverte avec le comte Geoffroy.

Pour le vieux châtelain, assombri par les épreuves de sa jeunesse

et raidi par la douleur, cette rencontre fut, nous l'avons dit, un événement mémorable dont l'effet ne fut point passager. En ce moment, son visage rayonnait... non seulement il voyait en face de lui sa fille belle et souriante, mais, à côté d'elle et près de lui, l'ami qui avait apporté au déclin de sa vie une force nouvelle aussi bien qu'une lumière puissante et douce. Sa présence complétait en ce moment pour lui le bonheur et le bien-être de l'heure actuelle et quelques desseins qui eussent fort inquiété Lucie se formulèrent vaguement dans sa pensée.

Malgré le silence de Gauthier au commencement du dîner, la conversation s'anima assez vite. Le comte Geoffroy était de trop bonne humeur pour la laisser languir. Lucie, qui, ce soir-là, n'était ni distraite ni absorbée, lui répondait avec aisance, et peu à peu leur convive s'en mêla à son tour, et bientôt ce fut avec tant de naturel et d'entrain, qu'il eût été difficile à un nouveau venu d'imaginer que ce trio si singulièrement harmonieux se trouvait réuni pour la première fois.

Vers la fin du repas, le comte Geoffroy dit tout d'un coup :

— N'est-il pas vrai, Lucie, que tu connais fort bien M^{me} de Prévilliers et que tu n'as que du bien à en dire à d'Arcy?

Lucie rougit et fit un léger mouvement de surprise.

— A M. d'Arcy? dit-elle. A quel propos? Elle a été pour moi excellente et la meilleure amie du monde, je vous l'ai dit, mon père, et cela vous a intéressé... Mais vous, monsieur d'Arcy, pardon, je ne comprends pas...

— Cela est singulier, en effet, dit son père en se levant, mais on va te conter la chose au long, et j'exhorte Gauthier à produire ses documents.

— J'aime mieux vous dire de quoi il s'agit, dit Gauthier, lorsqu'ils se retrouvèrent au coin du feu dans le salon, que de vous montrer la lettre que j'ai reçue.

— Pourquoi cela? dit le comte Geoffroy.

— Oh! parce que cette lettre est remplie de phrases inutiles.

— C'est-à-dire, Lucie, d'éloges à son adresse, inspirés probablement à ta vieille amie par le P. Séverin, qui aime Gauthier à la folie.

— Séverin!.., mon beau-frère, vous le connaissez, monsieur, et depuis quand?

— Il n'y a pas longtemps, trois mois à peine, mais nous nous sommes rencontrés dans des circonstances qui m'ont permis de l'apprécier, et je suis très fier de pouvoir dire qu'il me permet de le nommer mon ami.

— En vérité! dit Lucie, Séverin est votre ami? Savez-vous bien

que c'est un lien entre nous, monsieur Gauthier, car je l'aime comme un frère et je le vénère comme un saint.

Lucie, en s'exprimant ainsi, ne pensait qu'à l'excellent religieux qui en était l'objet, l'effet de ses paroles passa inaperçu pour elle. Elle poursuivit bientôt :

— Où donc vous êtes-vous rencontrés ?

— A Paris, où je ne demeure jamais longtemps, mais où je vais assez souvent. Il s'y est formé depuis peu une association de jeunes gens...

— Je sais, Ozanam est à la tête de ce mouvement, n'est-ce pas, Séverin m'en a parlé.

— Oui, j'en fais partie avec beaucoup d'autres. Le P. Séverin s'en occupe beaucoup, je l'y ai vu de près et si admirable dans son zèle, si dévoué dans sa charité et, un jour en particulier, si intrépide dans le danger, que je lui ai voué depuis lors une sorte de culte.

— Que se passa-t-il ce jour-là ? dit le comte Geoffroy.

— Eh bien, ce jour-là (je le connaissais à peine, alors), je le rencontrai sur l'escalier d'une maison où il avait été administrer un malade... J'avais moi-même été chargé de porter quelques secours à un autre étage où une pauvre femme se mourait de la poitrine... A quelques marches au-dessous de nous, l'enfant de cette femme (un petit garçon de cinq ans) descendait aussi, sa corde à la main pour aller jouer dans la rue. A peine avait-il commencé son jeu et au moment même où nous sortions de la maison, d'affreux cris se firent entendre. Un chien enragé descendait la rue... L'enfant, effrayé jeta sa corde et se mit à courir. Mais, évidemment, il n'aurait pu échapper au danger qui le menaçait, si le P. Séverin, prompt comme l'éclair, ne se fût élancé et, le saisissant dans ses bras, ne l'eût placé et maintenu sur le bord d'une fenêtre à une hauteur qui le mettait tout à fait à l'abri du péril auquel il demeurait exposé lui-même avec le plus généreux oubli de sa propre vie. Jamais je n'ai vu une action plus prompte et plus intrépide...

— Cela lui ressemble, dit Lucie, mais ensuite, ensuite qu'arriva-t-il, comment fut-il sauvé lui-même ? J'ignorais cette histoire, elle s'est passée depuis que Séverin m'a quittée, il y a bientôt quatre mois...

— Oui, en effet, dit Gauthier, c'est au mois de novembre dernier, lorsque je me trouvais pour quinze jours à Paris...

— Mais revenons à votre histoire, d'Arcy. Comment Séverin fut-il sauvé ce jour-là... Qu'arriva-t-il au chien ?

Gauthier eut l'air un peu embarrassé... puis il dit rapidement :

— Oh ! un passant eut le bonheur de le saisir d'une main vigou-

reuse par le cou, et se servant de la corde que l'enfant avait jetée, il réussit à le museler et à le tenir garrotté ainsi jusqu'à l'arrivée d'un agent de police armé, qui l'abattit d'un coup de fusil. Ce fut l'affaire de quelques minutes.

— Ce passant-là, dit le comte Geoffroy en souriant, me paraît avoir montré pour le moins autant de courage et de sang-froid que Séverin, et pardonnez-moi, d'Arcy, si j'afflige votre modestie en reconnaissant le second acteur de ce drame... et cela m'explique à merveille la façon dont il se sera exprimé sur votre compte et l'enthousiasme qui a inspiré la lettre de M^{me} de Prévilliers.

Gauthier ne répondit pas. Il était impatienté d'avoir ainsi fini par avoir l'air de se mettre lui-même en scène. Lucie, après avoir écouté son récit avec grande attention, était aussi devenue très silencieuse. Elle dit enfin :

— Mais que demande-t-elle dans cette lettre? Vous oubliez que vous ne me l'avez pas dit.

— Elle demande, dit Gauthier... c'est-à-dire elle se figure... En vérité, cette lettre est en partie fort absurde...

— Allons, laissez-moi dire, d'Arcy, vous n'en sortirez pas si vous comptez éliminer de cette lettre tous les éloges que la bonne dame vous adresse.

— Ne me serait-il pas permis de la lire? dit Lucie. Je suis certaine que celle qui l'a écrite n'en serait pas mécontente, et je verrai bien si elle est aussi absurde que le trouve M. d'Arcy. Elle a ses singularités, M^{me} de Prévilliers, et peut-être n'est-elle pas toujours discrète et prudente, surtout s'il s'agit de Jacqueline ou de Donald. Mais elle vaut son pesant d'or, et ce n'est pas peu dire... ajouta-t-elle en souriant.

— Donald, c'est bien le nom de son fils, il a vingt ans environ, n'est-ce-pas?

— Oui, deux ans de plus que sa sœur.

— C'est bien de lui alors dont il est question.

— Cela m'intéresse d'autant plus. Donnez-moi cette lettre, monsieur, je vous en supplie; je ne puis m'imaginer qu'elle contienne rien de fort secret.

— Rien, assurément. Et puisque vous désirez la lire, la voici, j'espère qu'elle ne me rendra pas trop ridicule à vos yeux.

— Pendant que ma fille étudie cette épître, allons dans ma bibliothèque fumer un cigare ensemble, nous reviendrons tout à l'heure lui en demander son avis.

Lucie, restée seule, se rapprocha d'une lampe placée sur une petite table près du canapé où elle était assise, et elle lut la lettre suivante :

« Monsieur,

« Quoiqu'il soit fort étrange qu'une femme de cinquante ans vienne demander à un jeune homme un conseil et une grâce, ce sont pourtant là deux choses que je viens réclamer de vous... Si votre réponse m'ouvre la perspective de vous connaître personnellement, je vous dirai plus en détail ce qui m'a donné l'idée de vous écrire. Aujourd'hui je veux seulement vous dire ceci : j'ai un fils que je chéris, et son avenir m'inquiète. Aucune carrière ne le tente, et l'oisiveté pour lui m'épouvante. Il a assez de fortune malheureusement pour pouvoir s'y livrer... de là naissent des dangers sur lesquels je n'ai pas besoin de m'étendre. Il a un cœur tendre, affectueux, une aptitude assez grande pour tout ce qu'il veut bien étudier... il est capable de dévouement, mais il est nonchalant et faible. Il ne sait pas prendre un parti, encore moins y persévérer... Il lui faudrait une force qui lui vint d'un autre. Un modèle à imiter, un exemple à suivre, et si rien de tout cela ne se rencontre, alors, monsieur, je m'y attends, je le sais, je le verrai subir quelque ignoble influence, je verrai le mal grandir en lui, le bien s'effacer, et je le perdrai comme tant d'autres mères perdent leurs fils d'une manière à laquelle je préférerais pour lui la mort. Il est cependant mon fils unique. Il est avec sa sœur tout ce qui me reste au monde. Vous vous demandez où j'en veux venir et en quoi ceci vous regarde. Écoutez-moi, monsieur; un jour, par hasard, on parla de vous devant moi. Celui qui parlait était votre ami. Donald (mon fils) était présent. Il écouta avec un intérêt inusité, mais je le crains motivé surtout par ce fait qu'il vient d'hériter d'une fortune dont (à son grand regret) le revenu principal provient d'un établissement industriel analogue à celui que vous dirigez. Mon fils ouvrait les yeux de surprise en entendant dire que vous vous consacriez volontairement et uniquement à une entreprise qu'il était facile, selon lui, de faire gérer par un autre. Mais lorsque celui qui nous parlait nous eut raconté, avec le feu de l'enthousiasme, les résultats obtenus par votre zèle, par votre intelligence et par votre courage, je rends cette justice à mon fils, qu'il en fut touché. « Pourquoi ne suivriez-vous pas un tel exemple, lui dis-je. — Moi! s'écria-t-il, je n'ai pour cela ni les connaissances, ni l'énergie, ni la volonté nécessaires. Toutefois j'avoue qu'un homme pareil m'intéresserait à connaître. » Monsieur, ces paroles ont fait germer dans mon esprit la pensée, et dans mon cœur le désir que je viens vous exprimer. Pourriez-vous, voudriez-vous, à quelque titre que ce fût, admettre mon fils près de vous, pour une durée de temps plus ou moins longue? Il y a en lui une vie latente qui va s'éteindre où se corrompre et qui peut-être, sous vos yeux et par l'influence que vous

exercez, m'assure-t-on, autour de vous, pourrait se développer au profit de son honneur et de notre bonheur à tous... Cette conviction s'est emparée de moi et, si vous consentez à me seconder, je la regarde comme justifiée d'avance. Mon instinct me trompe rarement, surtout lorsqu'il s'agit de mes enfants, et, lorsqu'il me dirige vers un but, je le poursuis sans relâche et rien ne m'en détourne. Si ce que l'on m'a dit de vous est vrai, vous serez assez généreux pour entendre cet appel d'une mère. Vous êtes aussi, dit-on, intelligent et habile à discerner les sentiments d'autrui, et prompt à compatir à leurs peines, relisez donc cette lettre, qui vous surprendra d'abord; relisez-la, vous comprendrez que le sentiment qui la dicte est sincère, et j'attends de vous une réponse qui me comblera de joie.

« BARONNE DE PRÉVILLIERS.

« Château de Prys, près... (Yonne), 12 février 1839.

« P. S. — Je n'ai parlé à personne de la pensée que je viens d'émettre, pas même à celui dont la conversation l'a fait naître. J'attends pour cela votre réponse. »

Lorsque le comte Geoffroy et Gauthier rentrèrent dans le salon, Lucie tenait encore à la main la lettre qu'elle venait de relire pour la seconde fois. Elle semblait émue.

— Rien ne pouvait m'intéresser davantage, dit-elle, et il est vraiment étrange que nous nous trouvions ainsi rapprochés, comme à point pour me permettre de seconder peut-être les désirs de ma vieille amie. Ce pauvre Donald, je ne l'ai vu que lorsqu'il était bien malade... car c'est pour lui que Séverin était venu à Bade... et c'est grâce à cette maladie...

Elle s'arrêta brusquement... et son visage expressif se troubla.

Gauthier avait été instruit, en gros, des circonstances de la mort de M. de Livernois et du hasard providentiel qui avait amené son frère près de lui. Mais, jusqu'à ce moment, l'idée que cette lettre pût avoir un rapport même éloigné avec cet événement tragique ne lui avait pas traversé l'esprit. Le nom du jeune malade, près de qui le P. Séverin avait été appelé, n'avait jamais été prononcé devant lui. Il fut inquiet et effrayé de ce qui venait de se passer.

— Madame, je suis véritablement au désespoir d'avoir pu aussi involontairement vous rappeler...

— Non, non, dit-elle, en se remettant par un prompt effort. Ne regrettez rien, je suis heureuse, au contraire, de ce hasard. Il semble m'offrir une chance d'acquitter en quelque mesure ma dette de reconnaissance envers M^{me} de Prévilliers... Si toutefois, pour-

suiyit-elle en rougissant un peu, il n'est pas trop présomptueux à moi de penser que je pourrais vous influencer, monsieur d'Arcy... Mais enfin... vous demandiez à ce sujet des informations à mon père, je pense donc que peut-être vous accepterez les miennes.

— Je le pense aussi, madame, dit Gauthier, et je vous assure que dès ce moment vous ne sauriez ajouter à la bonne disposition dans laquelle je me trouve pour accueillir celui dont il s'agit. Il faut seulement réfléchir sur ce qu'il y a de mieux à faire pour atteindre le but que se propose la mère de ce jeune homme... La vie que je mène n'est pas toujours attrayante et facile, le dégoût qu'elle lui inspire de loin pourrait fort bien s'accroître de près... et je ne suis nullement assuré que son séjour au Valbriant eût le résultat qu'attend sa mère.

— Mais, dit Lucie, après un moment de réflexion, il ne me semble pas, d'après cette lettre, que ce soit précisément dans le but de lui inspirer le goût d'une occupation industrielle, qu'elle désire tant le rapprocher de vous, c'est plutôt parce qu'elle pense... elle espère.

— Parbleu ! dit le comte Geoffroy, en interrompant sa fille, ce qu'elle veut est évident. Elle a un fils qui est un fainéant, faible et probablement égoïste. Elle veut qu'il voie de près et à l'œuvre un homme qui est la personnification des qualités contraires. La bonne dame se figure sans doute que ces qualités se gagnent au contact, et elle veut essayer sur son fils l'effet de cette contagion.

Gauthier se mit à rire.

— En un mot, comme je vous l'ai déjà dit, elle fait de son mieux pour me rendre ridicule, mais il n'importe. Si M^{me} de Livernois y consent, elle sera juge en cette affaire. Seule ici, elle connaît M^{me} de Prévilliers et ses enfants; ce qu'elle décidera à leur égard sera exécuté.

Lucie réfléchit un instant, puis se levant tout d'un coup vivement, l'air animé, elle dit :

— Mon père, si vous le voulez bien, nous aiderons M. d'Arcy, et en même temps je pourrai à mon tour rendre un léger service à la mère de Donald, et lui prouver, ainsi qu'à Jacqueline, sa douce et charmante fille, la reconnaissance que je leur conserve.

— Parles. Qu'as-tu inventé ?

— Lorsque nous nous sommes séparées, elle m'a répété mille fois qu'elle espérait me revoir, et quoique je fusse alors hors d'état de rien prévoir ni de rien promettre, je lui ai répondu sincèrement que je le désirais aussi. Le château de Prys, qu'elle habite, n'est pas fort éloigné d'ici, me permettez-vous, mon père, de l'inviter à venir me voir et à passer quelque temps à Harlay avec nous (avec

son fils et sa fille, bien entendu)? Je ferai valoir le voisinage du Valbriant, ce qui ajoutera sensiblement pour elle au plaisir de notre réunion, et je ferai de la sorte d'une pierre deux coups... En attendant, monsieur d'Arcy, vous lui répondrez aussi poliment, aussi vaguement que cela vous conviendra. Par le moyen que je propose, vous auriez l'occasion de rencontrer Donald, de l'étudier un peu d'avance et de ne vous engager qu'en pleine connaissance de cause... Cela vous convient-il, mon père? Et vous? s'adressant à Gauthier, qu'en pensez-vous?

Par des motifs différents, cette proposition ne pouvait être que fort acceptable pour ceux auxquels elle s'adressait. Pour le comte de Bois d'Harlay, c'était avec une joie attendrie qu'il voyait, presque pour la première fois, depuis son retour, la physionomie de Lucie s'animer au degré où elle l'était en ce moment. Il comprenait de plus que l'arrivée et la réception de ses hôtes, la distraction causée par leur présence, seraient autant de moyens propres à guérir radicalement le reste de misanthropie malade qui l'inquiétait encore si souvent.

Quant à Gauthier, se trouver ainsi tout d'un coup rapproché de M^{me} de Livernois et traité par elle presque en ami lui semblait un événement aussi merveilleux qu'inespéré, et il éprouvait une sorte de transport peu en rapport avec le sujet dont il était immédiatement question : aussi cherchait-il à le dissimuler et à se déclarer, le plus tranquillement qu'il put, tout prêt à souscrire à ce qu'elle voudrait bien suggérer dans l'intérêt du jeune Donald de Prévilliers.

Il offrit de partager avec lui un pavillon de l'ancien château qu'il s'était réservé, il pourrait en faire sa demeure, ou bien, s'il préférerait habiter Harlay, et venir y passer plusieurs heures chaque jour. Il proposa encore de lui offrir l'hospitalité à Clairmont, au haut de la colline. Si, au lieu de tout cela, elle lui eût demandé de renoncer à tout, et de partir pour faire le tour du monde avec ce jeune inconnu, il y eût consenti de même. Mais Lucie n'eut pas aussi vite l'occasion de reconnaître l'étendue de son pouvoir. Les propositions qu'elle émit, et auxquelles il accéda, semblaient au contraire fort simples. Elles eurent toutefois l'effet immédiat d'établir entre eux une sorte d'intimité qu'il n'eût jamais osé d'avance espérer ou rêver, et de lui faire regagner sa demeure ce jour là le plus heureux des hommes.

Lucie, de son côté, se sentait dans une disposition d'esprit joyeuse qui lui semblait nouvelle, tant elle était oubliée. Ses sentiments étaient susceptibles d'exaltation comme aussi d'une extrême profondeur. Elle était cependant toujours, avant tout, simple, naturelle et vraie.

— Vous aviez raison, dit-elle, dès qu'elle se retrouva seule avec son père, Gauthier d'Arcy est demeuré le même, je me sens à l'aise avec lui comme quand j'avais six ans, et j'ai vraiment retrouvé un ami.

VIII

Le changement opéré ce soir-là ne fut point passager. « Comme une fleur atteinte de la gelée nocturne se redresse, dit le poète ¹, droite et ferme sur sa tige à la clarté du jour et à la chaleur du soleil », la jeunesse et la vie de Lucie, jusque-là encore languissantes, semblèrent se redresser tout à coup et reprendre leur attitude naturelle. Sauf la détermination obstinée, née de ses sombres souvenirs et de son bonheur actuel, elle redevint bientôt ce qu'elle avait été naguère.

Dès le lendemain de l'entretien que nous avons rapporté, elle écrivit à M^{me} de Préwilliers. L'invitation fut acceptée avec l'empressement sur lequel Lucie avait compté; mais, malgré le désir de sa vieille amie d'en profiter sans retard, des affaires indispensables l'empêchaient de quitter sa demeure immédiatement, et elle ne pouvait annoncer son arrivée que pour les premiers jours de mars. Lucie se résigna sans peine à ce délai qui lui donnait le temps nécessaire pour préparer l'appartement de ses hôtes. Son père n'avait songé qu'à elle dans les changements qu'il avait opérés dans le château. Il fallait maintenant rétablir un peu d'harmonie et mettre le reste en rapport avec la partie de la vieille demeure qui avait été renouvelée à son intention. Le comte lui donnait avec joie carte blanche. Que pouvait-il désirer de mieux que de la voir empressée à quelque chose, aller et venir gaiement et agir avec l'activité que donnent le retour des forces et l'apaisement du cœur. C'était en bénissant Dieu, les mains jointes, qu'il voyait ainsi s'effacer les traces douloureuses du passé, et briller, comme autre fois à son foyer, celle que, plus que jamais, il appelait sa lumière.

Pendant ce temps, les visites de Gauthier d'Arcy s'étaient plus d'une fois répétées et elles avaient fini par devenir presque journalières. Quiconque eût été le confident des vives émotions qui l'avaient bouleversé eût été surpris peut-être de son attitude actuelle, et se fût demandé si l'habitude de quelques semaines avait suffi pour transformer en une amitié paisible le sentiment passionné qu'il avait d'abord éprouvé. Mais nul n'avait pénétré dans son cœur, ni alors ni maintenant. Comme l'intimité qui régnait entre

¹ Dante.

le châtelain d'Harlay et le maître du Valbriant était connue de tout le monde depuis longtemps, rien ne pouvait sembler plus naturel que de le voir admis comme auparavant au château, dès que les portes en furent entr'ouvertes aux amis et aux voisins.

Quant à Lucie, elle s'accoutuma avec une promptitude singulière à le traiter comme si elle ne l'avait jamais quitté. Il avait été l'aimable, le complaisant compagnon de ses jeux. Maintenant, elle prit sans peine l'habitude de l'admettre à partager ses préoccupations, à le consulter sur divers sujets et à lui parler sans contrainte sur presque tous. Il lui inspirait confiance, estime, respect, parfois elle l'appelait Gauthier tout court, comme au temps passé. Parfois elle lui disait sans embarras qu'elle se sentait heureuse d'avoir près d'elle un ami aussi sûr que lui... que cela complétait le bien-être de sa vie nouvelle. Gauthier était plus souvent troublé que satisfait de ce langage, mais il n'en laissait rien voir. Un jour, elle lui dit qu'elle aimait à penser qu'ils passeraient leur vie ensemble puisqu'elle était décidée à ne plus quitter Harlay et que lui, sans doute, ne s'absenterait jamais longtemps du Valbriant.

— Et quand vous serez marié, poursuivit-elle, cela ne changera rien, car j'imagine que vous saurez choisir une femme charmante et qui sera certainement mon amie.

— Je me flatte que j'aurai le bon goût que vous voulez bien me supposer, madame; mais vous ne verrez point votre voisinage s'augmenter ainsi. Je ne me marierai point.

Tandis qu'il parlait il leva tout à coup ses yeux et regarda au loin devant lui, avec une expression étrange qui eût certainement frappé Lucie si elle l'eût remarquée. Mais, tout en causant, elle mettait en ordre le contenu d'un grand tiroir ouvert devant elle, sans regarder son interlocuteur.

— Pourquoi? lui dit-elle simplement.

Il revint à lui et répondit en souriant :

— Oh! parce que, d'abord, je ne suis pas un homme heureux, et qu'il faudrait l'être beaucoup pour que la femme charmante en question consentît à partager mon sort. Ensuite, vous le savez, je suis un homme très occupé, j'ai tout un monde à diriger, j'ai des plans sans nombre à mettre à exécution avant de pouvoir songer à autre chose.

— Je le sais, Gauthier, et je le saurai mieux encore lorsque j'aurai été au Valbriant. Mon père tient, vous le savez, à m'y conduire, il veut que je voie le centre de toute cette activité qui remplit votre vie.

Plus d'une fois, en effet, le comte de Bois d'Harlay avait proposé à sa fille de visiter l'usine et ses magnifiques dépendances,

de voir de près la population de cette vaste filature sur laquelle s'exerçait un si bienfaisant empire. Mais, jusqu'à ce jour, il n'avait pu réveiller sa curiosité assez vivement à cet égard, pour vaincre la répugnance qu'elle éprouvait encore à se montrer dans un lieu public ou du moins très fréquenté. Depuis qu'elle connaissait mieux Gauthier, cette impression commençait à se modifier; mais c'était la première fois qu'elle parlait d'exécuter ce projet. Une légère rougeur monta au front de Gauthier.

— Votre visite serait assurément un honneur, votre approbation un bonheur inespéré, car, je le sais, cette approbation ne m'est pas assurée d'avance.

Lucie leva la tête, Gauthier était devant elle, debout, le coude appuyé sur le haut dossier d'un des grands fauteuils du salon.

— Pourquoi me dites-vous cela? dit-elle en le regardant en face.

— Parce que je sais que vous me considérez comme ayant forfait à la noblesse de mon sang par l'occupation à laquelle j'ai voué ma vie.

Sa physionomie était si noble et si fière en disant ces mots, que Lucie ne put s'empêcher de le remarquer.

— Quand même j'aurais pensé que vous avez plutôt l'air d'un paladin que d'un manufacturier, dit-elle en riant, il n'y aurait pas là de quoi vous formaliser. Sériquement, il est vrai que j'ai une grande répulsion pour la démocratie, de plus, j'en ai peur, et il m'a semblé que vous désertiez votre camp pour vous placer dans le sien. Cela m'a déplu.

— Cela me déplaît aussi. Je suis aristocrate dans l'âme, je crois au sang, je crois aux traditions héréditaires; je crois à une noblesse qui se transmet réellement, qui se trahit de mille manières impossibles à définir et impossibles à imiter. Je crois encore que lorsqu'à cette noblesse du sang se joint celle de l'âme, on est supérieur à tous et on occupe à bon droit les hauts sommets de ce monde.

— Eh bien alors, nous sommes d'accord.

— Oui, mais comme, soit que cette seconde noblesse, la plus élevée des deux, se soit trouvée trop souvent, et dans une large proportion, séparée de l'autre, soit pour d'autres causes trop longues à énumérer, le fait est que la bataille s'est livrée et que ce n'est pas l'aristocratie qui en est sortie victorieuse. La démocratie a vaincu, elle est maîtresse.

— Maîtresse! s'écria Lucie; pas encore, heureusement. Elle a remporté de grands avantages, elle a gagné beaucoup de terrain (que, du reste, l'aristocratie lui a souvent livré), je le reconnais, mais enfin elle ne règne pas encore.

— Non, pas encore, dit Gauthier, mais si rien n'arrête le mou-

vement commencé, je ne vois pas trop quelle force pourrait lui résister. Longtemps avant la fin de ce siècle, elle sera véritablement reine et maîtresse.

— Ce que vous me dites là est fort triste.

— Peut-être, mais rien ne l'est tout à fait en ce monde, si on garde son sang-froid ; il faut seulement avoir une volonté déterminée à découvrir le bien que Dieu recèle au fond de toutes choses, et, une fois ce bien découvert, le poursuivre en y donnant sa vie, ses forces, oubliant un peu ses propres préférences et soi-même, jusqu'à ce qu'on parvienne, sinon à l'accomplir totalement, du moins à en tracer la voie à ceux qui nous suivront.

— Je ne comprends pas trop le rapport de tout ceci...

— Avec le fait que me voilà chef d'une grande usine ? Non, je le conçois, me comprendrez-vous mieux, si je vous dis que la démocratie est une sauvage ?

— Parfaitement, c'est ainsi qu'elle m'apparaît.

— Eh bien, comme l'a dit, il y a peu de temps, un grand orateur, il s'agit de *baptiser cette sauvage*, et c'est à quoi chacun devrait s'appliquer, en employant pour cela les moyens qui lui tombent sous la main... Remarquez que celui qui s'est offert à moi, je ne l'ai pas cherché, je l'ai accepté, avec d'autres pensées, dans un autre but peut-être que mon père, mais pourtant en accomplissant sa volonté, ce qui était mon devoir.

— Mais je ne vois pas encore, dit Lucie...

— Pourquoi, comme lui, je ne suis pas allé m'établir à Clairmont, laissant Derviers, mon principal directeur, gouverner l'usine à ma place, avec intelligence et profit, sans m'occuper moi-même de ceux qui y étaient employés, sans les connaître personnellement ?

— Mon père m'a dit que ce Derviers était un très honnête homme.

— A coup sûr, j'apprécie comme je le dois et j'utilise ses services, mais, pas plus que mon père, il ne s'occupait de la *sauvage* en question.

— Et comment revenons-nous à elle maintenant ?

— Mais si la démocratie règne, ce sera par d'autres puissances encore que la force brutale. Celle du talent, d'abord. A la rigueur, nous pourrions et devrions la lui disputer. Mais la richesse, qui est l'autre grande puissance, ira de même à elle. Ce sera l'industrie qui la lui apportera dans une proportion avec laquelle nous ne pourrions plus lutter.

— Et alors ?

— Et alors, madame, si cette aristocratie de l'industrie, si ces riches nouveaux, ces maîtres sortis du peuple, demeurant directement en contact avec lui par les milliers de bras sur lesquels repose

leur fortune, ne comprennent pas leurs devoirs vis-à-vis de ces foules, les malheurs de l'avenir dépasseront ceux du passé. Ce sont, à l'heure qu'il est, de lointaines prévisions, je le sais, mais enfin... si elles s'offrent à l'esprit d'un homme, si elles s'en emparent, s'il se persuade qu'en retour de la richesse que lui rapporte le travail d'autrui, il doit à ceux qui la lui donnent tous les biens dont il lui est possible de l'investir. Alors l'aspect des choses se transforme. La fortune, en ce cas, ne donne certainement pas le repos, elle interdit tout à fait l'oisiveté, mais elle ouvre une admirable perspective. Mettre en action soi-même, d'abord, tout ce qu'impose la loi chrétienne, faire comprendre aux autres ce qu'elle leur propose, c'est ce que je nomme baptiser cette foule envahissante; c'est généraliser le bonheur autant qu'il peut l'être ici-bas; c'est mettre fin, non à la pauvreté, mais à la misère, non à la souffrance, mais à la révolte... C'est un rêve, peut-être, mais enfin tenter de le réaliser, c'est vivre!...

Cette fois, « ce regard au loin », qui donnait de temps en temps aux yeux de Gauthier une expression si différente de celle qui frappait dans sa physionomie ordinaire, n'échappa pas à Lucie. Le langage qu'elle venait d'entendre l'avait émue. Rien, dans sa première jeunesse, n'y avait ressemblé, et quant aux années plus récentes, l'ennui et le dégoût étaient les seuls sentiments qu'eussent éveillés les discours qu'elle avait dû entendre autour d'elle. Elle demeura pensive un instant.

— C'est un beau rêve, en tous cas, dit-elle, les yeux baissés, la tête appuyée sur sa main; c'est un noble but donné à la vie. Je vous comprends maintenant, je suis honteuse de mes critiques.

— Vous me pardonnez donc de m'être fait industriel?

— Oui, pourvu que votre exemple soit suivi et que beaucoup d'entre vous vous imitent.

— Qui vivra verra; en attendant, fût-on seul, il faut agir.

Lucie reprit la besogne que cette conversation avait interrompue. Gauthier allait prendre congé d'elle, lorsqu'un étui, qu'elle venait de trouver dans le fond du tiroir dont elle rangeait le contenu, s'échappa de ses mains. Gauthier le ramassa; il s'était ouvert en tombant; au moment où il le remettait à M^{me} de Livernois, il ne put s'empêcher d'y jeter les yeux, une exclamation lui échappa.

— C'est votre portrait, madame, permettez-moi de grâce, de le regarder un instant! Oui, il est d'une ressemblance frappante. Cette robe de velours noir, ce nœud de diamants au corsage... ces cheveux bouclés... ah! c'est bien ainsi que vous étiez à Florence, le jour où je vous ai vue...

— A Florence! vous m'avez vue à Florence! où cela? et quand?

Gauthier n'avait pas songé à réprimer les paroles qu'il venait de dire, maintenant il en fut un peu confus, et ce ne fut pas sans embarras qu'il expliqua comment il s'était trouvé au théâtre le même jour qu'elle. Il avait la conscience de l'avoir observée, en cette occasion, avec une attention qui dépassait les limites permises. Il lui semblait qu'elle allait lui demander compte de l'espèce d'espionnage dont il s'était rendu coupable. Mais les pensées de Lucie étaient ailleurs. Un souvenir pénible venait d'être éveillé; elle avait pâli, ses sourcils s'étaient froncés, et l'expression de mépris qui effleura ses lèvres la fit apparaître à Gauthier exactement telle qu'elle était au moment où elle s'était levée pour quitter sa loge. Pendant trois ans, cette vision ne l'avait pas quitté. Il fut interdit et n'osa pas rompre le silence. Mais Lucie se remit peu à peu, sans s'apercevoir du trouble de son interlocuteur.

— Pardonnez-moi, monsieur d'Arcy, dit-elle; en vérité, j'aime mieux vous appeler Gauthier, vous me semblez un ami si ancien et si sûr.

— Je le suis, madame, soyez-en certaine, murmura Gauthier.

— Vous venez, sans le savoir, de me rappeler... un triste... un affreux jour. Un de ces jours spécialement marqués dans ce passé dont je ne parle jamais à personne, surtout jamais à mon père. Mais puisque vous étiez là... (quel singulier hasard!) et que vous m'avez vue entrer ce jour-là dans ma loge...

— Et en sortir, oui, madame, dit Gauthier, dissimulant avec peine l'ardent intérêt avec lequel il l'écoutait. J'ai vu ce qui s'est passé pendant que vous étiez au théâtre... Je ne l'ai quitté qu'après vous, ce soir-là...

— Eh bien! ce qui s'est passé ce soir-là, je vais vous le dire : Mon sort n'a été un mystère pour personne, sans cela je me tairais à jamais, car je n'ai jamais cherché à nuire à la réputation de Gaspard.

— A cet égard, madame, vous pouvez parler sans scrupule, vous ne m'apprendrez rien, et quant aux paroles que vous daignez me dire en ce moment, ai-je besoin de vous assurer que celui qui les écoute ne les répétera jamais.

— Je vous les dis parce que vous étiez là, ce n'est pas positivement une raison, mais enfin peut-être aussi ai-je besoin de parler à cœur ouvert à quelqu'un... à quelqu'un qui ne m'aime pas comme mon père, au point de souffrir à l'heure qu'il est de mes peines passées, comme si elles étaient encore présentes, à un ami à qui je sois plus indifférente qu'à lui, qui soit pourtant bon et sympathique comme vous.

— Parlez sans crainte, madame, dit Gauthier d'une voix troublée, parlez librement, sans ménagement.

— Eh bien, jusqu'au jour où nous parlons, malgré tout ce qui avait détruit mon bonheur et mon repos, et même porté atteinte à mon estime pour mon mari, il me restait la conviction que, malgré tous ses torts, il m'aimait encore. Je l'avais vu empressé d'empêcher toute intimité entre moi et quelques femmes dans la compagnie desquelles je me trouvais souvent malgré moi. Il m'écoutait quelquefois avec tendresse, toujours avec respect, et jusqu'à ce jour, je me sentais donc, ou je me croyais protégée par lui... Aucun de ses amis ne m'inspirait le moindre attrait ou la plus légère confiance. Mais l'un d'eux, le comte de N***, m'était absolument antipathique et odieux. Depuis quelque temps il était devenu plus intime avec Gaspard que les autres. Nous le retrouvions partout... Un jour, le matin même de celui où vous m'avez vue, mon mari était absent, il devait revenir le soir, il m'avait dit en partant de l'attendre dans ma loge, qu'il viendrait me rejoindre vers dix heures. Le comte de N*** vint me voir à l'heure où je recevais ordinairement. Se trouvant quelques instants seul avec moi, il me tint un langage qu'aucun homme, jusqu'alors, n'avait osé m'adresser. Je me levai à l'instant, je lui ordonnai de sortir, je lui dis que je lui défendais de jamais paraître devant moi. « Je vous préviens, du reste, que M. de Livernois sera instruit, avant la fin du jour, des paroles que vous avez osé me dire. » Il me répondit par un sourire haineux, me salua d'un air moqueur et sortit.

Jugez de ce que j'éprouvai, lorsque, le soir même, il eut l'audace de paraître dans ma loge. Je rougissais d'indignation tout en étant obligée de me contenir, car je ne pouvais faire une scène dont le public se serait aperçu. J'attendais Gaspard avec une impatience que je ne savais comment modérer. Enfin, il entra, je me levai sur-le-champ, j'allai à sa rencontre et je sortis, l'entraînant avec moi.

— Êtes-vous malade? Qu'avez-vous? me dit-il.

Je fis un signe affirmatif, ne voulant lui parler que lorsque nous serions rentrés. Il était sombre et mécontent, il murmura qu'il détestait les scènes... Je ne répondis pas. Arrivée à la maison... Oh! Gauthier, pourquoi ai-je commencé ce récit! Je ne puis en vérité le poursuivre. Elle mit sa tête dans ses mains pendant quelques instants, elle demeura absorbée dans les souvenirs qu'elle venait de réveiller...

Gauthier n'osait la presser de parler. Elle reprit enfin :

— Je veux pourtant achever. Sachez donc que la conversation qui eut lieu entre nous alors me fit comprendre que je n'avais plus de protection à espérer de lui. Il ne voulait pas, il n'*osait* pas se brouiller avec l'*ami* que je l'adjurais de consigner à sa porte!... Que vous dirai-je? Je ne sais comment, ni pourquoi, mais il était dans

sa dépendance ! C'est un homme d'esprit, me dit-il, que vous n'aurez pas de peine à décourager ; quant à moi, je ne m'en mêlerai pas.

Le lendemain de ce jour je quittai Florence. Il ne chercha pas à m'en empêcher, et j'allai m'établir dans une villa aux environs, où je passai les six semaines qui suivirent avec Julia Silvestri, la fille d'un sculpteur que je connaissais. Au bout de ce temps, Gaspard me fit savoir qu'il quittait Florence et qu'il désirait m'emmener avec lui. Je le suivis, heureuse du moins de penser que ce départ le séparait de ses amis, ne sachant pas qu'en tous lieux il en trouverait de semblables, et qu'en aucun il n'en aurait d'autres. Voilà l'époque où mon cœur se brisa tout à fait, où mes forces commencèrent à défaillir et où je tombai enfin dans l'état où j'étais encore il y a peu de semaines...

Gauthier se tut, il avait peur de parler. Il se sentait, en ce moment, trop peu sûr de lui-même. Une foule de paroles se pressaient sur ses lèvres, qu'il n'eût pu proférer sans enlever à Lucie toutes ses illusions sur l'indifférence qu'elle lui prêtait. Il parvint enfin à dire assez tranquillement :

— Ne regrettez pas, madame, d'avoir eu confiance en moi, vous ne m'en trouverez jamais indigne, je vous le jure, et j'ose croire qu'il est bon pour vous de ne pas porter toujours en silence le poids de tels souvenirs...

Elle s'essuya les yeux et leva sur lui un doux regard :

— Oui, vous avez raison. Je vous remercie. Cette conversation m'a fait du bien.

Elle se leva :

— Je vous quitte maintenant, car c'est l'heure où mon père m'attend.

En passant devant lui, elle lui donna la main et elle sortit.

Gauthier demeura immobile pendant quelques instants, oubliant tout, hormis ce qu'il lui aurait fallu oublier toujours ; puis, revenant brusquement à lui, il descendit rapidement les marches du perron qui séparait le salon où il se trouvait du jardin, gagna la grille où son cheval l'attendait, et prit au grand galop la route du Valbriant.

M^{me} A. CRAVEN.

La suite prochainement.

LE PRÊTRE DE NÉMI

POST-SCRIPTUM

I

Au moment où se terminait l'impression d'une nouvelle édition de mon étude sur M. Renan, a paru, précédé de la réclame aux cent voix, *le Prêtre de Némi*. Quel est ce prêtre? quel est son Dieu, son dogme, sa morale et son culte? J'ai voulu m'en enquérir par un scrupule de conscience. Je serais vraiment malheureux de prêter à M. Renan des doctrines qui ne seraient pas l'expression exacte de sa dernière pensée.

Je me suis donc empressé de lire son nouvel opuscule qui fait suite, comme *Caliban et l'Eau de Jouvence*, à ses *Dialogues philosophiques*. Cette lecture ne m'a rien appris de nouveau sur la manière de penser et d'écrire de l'auteur. Antistius Renan est toujours un incomparable prestidigitateur, mais il n'y a pas une muscade de plus dans son gobelet. Il arrive à l'âge où l'on se répète.

Voici le sujet de ce drame philosophique. M. Renan nous transporte à Albe-la-Longue, près du lac de Némi, aux premiers temps de la fondation de Rome. Cette Albe, bien entendu, est une Albe de fantaisie, qui ressemble beaucoup à Paris; il ne s'agit pas de ressusciter une époque, mais d'exposer des idées. Strabon raconte qu'il existait sur les bords du lac de Némi un temple de Diane, très vénéré, dont le prêtre devait, pour être légitime, avoir tué de sa main son prédécesseur. M. Renan s'est emparé de ce récit. Il suppose qu'un sage, nommé Antistius, a aboli ce rit sanglant et qu'il s'est fait nommer prêtre par le suffrage populaire. Antistius est un prêtre libéral de l'an I^{er} de Rome. Son libéralisme est aussi radical que préhistorique. Il ne croit ni aux dieux ni à Dieu, ni au sacrifices ni à la prière. Épurateur sans merci, il dégage la religion de la vieille rouille du surnaturel et n'y veut que les purs éléments du laïcisme. Antistius a cependant un symbole : il croit au divin, à l'idéal, à la raison et à l'amour. C'est à faire triompher le culte de ce Dieu *myrionyme* sur les ruines du polythéisme et du monothéisme qu'il déploie son zèle sacerdotal. Le résultat en est la

ruine d'Albe et la mort violente de l'apôtre réformateur. Tel est l'objet du drame.

Antistius tient le rôle principal; autour de lui se groupent divers personnages. La sibylle Carmenta; Métius, chef des patriens; Libéralis, chef de la bourgeoisie éclairée; Céthégus, chef des démagogues; Titius et Voltinius, citoyens modérés et sensés; Dola-bella, fanatique, etc., etc., représentent « l'égoïsme des grands, la sottise du peuple, l'impuissance des gens d'esprit, l'infamie du sacerdoce mensonger, la faiblesse du sacerdoce libéral, les faciles déceptions du patriotisme, les illusions du libéralisme, la bassesse incurable des vilaines gens ».

Ce n'est pas un petit labeur, même quand il parle en son propre nom et sans interlocuteur, de saisir complètement la pensée de M. Renan. Combien la difficulté ne s'aggrave-t-elle pas, lorsque les opinions qu'il exprime deviennent des personnages? Si ces personnages se contredisent, celui qui les fait parler ne peut-il pas invoquer, à sa décharge, la variété des points de vue parmi les hommes? Et si l'on essaye de le rendre solidaire de ce que ses acteurs débitent, n'a-t-il pas la ressource de répondre qu'il n'est qu'un metteur en scène, et d'invoquer pour se défendre l'exemple de Platon?

Peut-être peut-on croire que cette considération n'a pas été sans influence sur le choix que M. Renan a fait du dialogue pour exposer les idées contradictoires que contiennent les différents lobes de son cerveau; c'est du moins la conviction de l'un des critiques les plus bienveillants du *Prêtre de Némi*. « Ce genre littéraire, dit M. Paul Bourde¹, convient merveilleusement à un écrivain trop riche en opinions. Il lui permet d'en rejeter la responsabilité sur des personnages imaginaires. Il n'est donc point surprenant qu'après l'avoir employé deux fois, M. Renan y revienne encore. A trop prendre à son compte, dans des exposés directs, les théories les plus opposées, il lui est arrivé de lasser quelques-uns de ses admirateurs. En le voyant mettre trop longtemps en pratique son paradoxe, qu'il est bon de posséder trois ou quatre avis sur la même chose pour avoir la chance d'être au moins une fois dans le vrai, quelques-uns ont éprouvé la plus cruelle des humiliations; ils ont soupçonné le maître de se jouer parfois d'eux. Il y a eu des révoltes et, chez plusieurs qui restent soumis au charme, des symptômes d'irritation. »

M. Renan est un observateur trop fin pour ne pas s'apercevoir que son étoile commence à pâlir. L'avertissement lui en vient de

¹ *L'Éclair*, 18 novembre 1885.

toute part, depuis les graves rédacteurs du *Temps* jusqu'aux écrivains fantaisistes du *Figaro*, depuis M. Francisque Sarcey, qui le définit sans révérence un *fumiste*, jusqu'à M. Jules Lemaitre, qui met la chose sous le nom ¹. Il n'est donc pas surprenant que, sans renoncer à ses idées, il les mette au compte de personnages imaginaires, en reprenant, pour la troisième fois, la forme dramatique.

M. Renan allègue, il est vrai, un motif plus désintéressé de sa préférence pour le dialogue.

« La forme du dialogue est, dit-il, dans l'état actuel de l'esprit humain, la seule qui, selon moi, puisse convenir à l'exposition des idées philosophiques. Les vérités de cet ordre ne doivent être ni directement niées ni directement affirmées; elles ne sauraient être l'objet de démonstrations. Tout ce qu'on peut, c'est de les présenter par leurs faces diverses, d'en montrer le fort, le faible, la nécessité, l'équivalence. Tous les hauts problèmes de l'humanité sont dans ce cas ². »

Je ne nie pas que cette forme littéraire ne soit admirablement adaptée au scepticisme. Mais elle n'est pas moins propre à déconcerter la critique, et M. Renan n'est pas homme à négliger cet avantage.

« Il n'est pas douteux, remarque-t-il en effet, que cette manière de penser en partie double ne dérange, par moments, les habitudes des lecteurs à *demi cultivés*. J'ai plus d'une fois éprouvé que la forme du dialogue et du drame philosophique, à côté de grands avantages, a de très réels inconvénients. L'essence du dialogue étant de mettre en jeu des opinions diverses, et l'essence du drame d'opposer des types différents, on est exposé, de la part des critiques qui font leurs extraits *un peu à la hâte*, à d'étranges malentendus. On se voit objecter à la fois les dires les plus contradictoires. On est responsable des interlocuteurs qui partent des principes opposés. J'aurais bien mauvaise grâce à me plaindre d'une méthode de critique dont Platon a été la victime ³. »

Oh! l'habile homme! Le voilà couvert. Le moyen de l'atteindre sans transpercer Platon? Je vais cependant l'essayer.

Je n'ai pas la prétention d'avoir un degré de culture qui me donne le dernier mot des fantaisies plus ou moins philosophiques de M. Renan. Ce dernier mot, il ne l'a pas dit, il ne le dira jamais lui-même. Le *mouvement* indéfini de sa pensée ne le permet pas, mais il n'est pas impossible à un critique, fût-il à *demi cultivé*, de démêler dans son nouveau dialogue, comme dans les deux précé-

¹ *Revue politique et littéraire.*

² Préface, p. II et III.

³ *Ibid.*, p. VII.

dents, la pensée propre au metteur en scène d'avec les opinions des interlocuteurs qu'il fait parler. Ce moyen est fort simple et se réduit à une comparaison entre ce qu'il a dit et répété en son nom dans d'autres écrits et ce qu'il fait dire ici à des personnages imaginaires.

Je vais essayer d'après cette méthode, assurément fort loyale, d'exposer la dernière édition des pensées de M. Renan sur les *hauts problèmes de l'humanité*.

II

Le premier de ces hauts problèmes est incontestablement Dieu et la religion. Qu'en pense le *prêtre de Némi*? Écoutez Antistius.

« Les dieux sont une injure à Dieu. Être suprême, qui vivifies tout et contiens tout, je m'incline devant toi. Les sombres flots du lac de Némi te célèbrent. Or qu'es-tu? La raison même du monde et l'amour. »

Ces oracles à la Victor Hugo manquent de précision et laissent l'esprit flottant entre des sens contraires, entre le théisme et le panthéisme. Quelle est leur vraie signification? Continuons à écouter Antistius.

« Les dieux sont une injure à Dieu. Dieu sera, à son tour, une injure au divin. Les dieux sont capricieux, égoïstes, bornés. Le Dieu unique qui les absorbera sera trop souvent capricieux, égoïste, borné. On tue des hommes pour les dieux particuliers, nés du malentendu et du contre-sens. On tuera des hommes pour le Dieu unique, sorti d'une première application de la raison. »

Le dieu d'Antistius commence à sortir du nuage. Il est « l'être suprême qui vivifie tout et contient tout ». Cet être-là ressemble beaucoup au Dieu de Moïse et de saint Paul.

Il est « la raison même du monde et l'amour ». Je reconnais, à ces traits, le Verbe de saint Jean.

Comment se fait-il que ce Dieu unique, à qui les dieux sont une injure, soit à son tour une injure au divin? De grâce, Antistius, encore un peu de lumière, *evolve mentem tuam*.

« J'ai vu que l'homme a besoin de pensées étroites. Il exige un dieu pour lui tout seul. Il s'adjuge l'infini. Il veut pouvoir dire « mon Dieu », se créer un aparté, un univers à deux, où il établit un colloque avec l'absolu de pair à compagnon. Il veut s'entretenir avec l'idéal, *comme si l'idéal était quelqu'un*; il veut lui demander ceci, le remercier de cela, croire qu'il y a un être suprême qui s'occupe de lui. Oh! si un jour les imaginations divines changeaient

de direction, si les fables que l'on raconte dans les temples prenaient la forme d'une vie humaine censée traverser le monde en faisant le bien, comme on raffolerait de ce jeune dieu ! L'humanité veut un dieu à la fois fini et infini, réel et idéal ; elle aime l'idéal, mais elle veut que l'idéal soit personnifié ? elle veut un dieu-homme. Elle se satisfera. Innombrables rires des mers, vous n'êtes rien auprès des flots de rêves entassés que l'humanité traversera avant d'arriver à quelque chose qui ressemble à la raison. »

Il le faut reconnaître, Antistius est un *voyant* d'une force peu commune. Isaïe n'est qu'un aveugle en comparaison de ce prêtre de Diane, de ce contemporain de Romulus, dont le regard a été assez perçant pour lire, à la distance de trois mille ans, la *Vie de Jésus*, cette « forme d'une vie humaine censée traverser le monde en faisant le bien », les *Apôtres*, les *Etudes d'histoire religieuse*, et jusqu'aux *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, du sage, du critique qui, dans un accès insolite de modestie, s'est nommé lui-même « un prêtre manqué ». C'est là qu'il a vu comment se forment les légendes, comment l'idée du messianisme hébreu a produit la divinité de Jésus et la religion chrétienne. C'est là qu'il a compris que l'expérience et la raison démontrent également que les dieux sont une injure à Dieu, et Dieu, à son tour, une injure au divin. Sans doute, le monothéisme est un progrès sur le polythéisme, car il est « une première application de la raison », qui exige l'unité dans la divinité. Mais le monothéisme n'est pas la religion de l'avenir. Il simplifie le polythéisme, mais il en garde le vice fondamental et tous les inconvénients. Comme les dieux du polythéisme, le Dieu unique est un être personnel, et par conséquent « capricieux, égoïste, borné ». L'action particulière, providentielle, que le vulgaire attribue aux dieux, une théologie prétendue éclairée l'attribue aujourd'hui à Dieu. Et voilà pourquoi on tue des hommes pour le Dieu unique, comme on tuait des hommes pour les dieux particuliers. Il n'appartient qu'à des esprits étroits de croire que la notion d'un Dieu personnel soit compatible avec l'idée de charité. Sans doute, « le divin est amour comme il est raison », mais à la condition de n'être personne. Si vous en faites quelqu'un, fût-il mort sur la croix par amour et en priant pour ses bourreaux, les hommes s'entre-tueront fatalement pour l'honorer.

D'ailleurs dire de Dieu qu'il est personnel, c'est dire que l'infini est fini, la personne étant une limite de l'être. Le *divin*, voilà le véritable Dieu. Ce Dieu est la vie, il vivifie tout ; il est immense, il contient tout ; il est la raison universelle, rien n'est raisonnable et rationnel que par lui ; il est l'amour ; en lui les sexes se cherchent et tous les êtres sont frères. Mais il est tout cela à l'état idéal. Il

n'a ni conscience de lui-même ni volonté propre, ni action particulière. Il n'entend pas, ne parle pas et ne gouverne rien.

Ce Dieu épuré, éthéré, volatilisé ne comporte pas un culte plus réel, plus concret, plus solide que lui, et le sacerdoce d'Antistius ressemble fort à celui d'un « prêtre manqué ». « Non, non, dit-il aux dévots de Diane, Dieu n'agit pas plus que les dieux par des volontés particulières. Le prier est inutile. Homme aveuglé, tu te figures la Divinité comme un juge qu'on corrompt ou qu'on gagne en l'importunant. Tu t'imagines que la *raison éternelle* se laissera prendre à tes supplications. Mais ces supplications, si Dieu pouvait les entendre, son premier devoir serait de t'en punir, comme le premier devoir d'un juge est d'expulser de chez lui le plaideur qui vient, par des sollicitations ou des présents, le gagner à sa cause. Tais-toi, vil intéressé. Adore l'ordre éternel et tâche d'y conformer ta vie. »

« Toujours plus haut! toujours plus haut! coupe sacrée de Némi, tu auras éternellement des adorateurs. Mais maintenant on te souille par le sang, un jour l'homme ne mêlera à tes flots sombres que ses larmes. Les larmes, voilà le sacrifice éternel, la libation sainte, l'eau du cœur. Joie infinie! oh! qu'il est doux de pleurer! »

On voit qu'Antistius, en sa qualité de voyant, a lu le sermon sur la montagne : *Bienheureux ceux qui pleurent*. Il n'est pas sûr qu'il comprenne cette maxime évangélique. Mais il est certain que, par ce goût des larmes, il se sépare de M. Renan. Qui ne sait que M. Renan est gai, toujours gai et ne s'en cache pas? Il n'écrit pas un livre, il ne prononce pas un discours au Collège de France, à l'Académie, mais surtout à table, sans affirmer sa gaieté. Tout récemment encore, le 18 août dernier, parlant d'un Renan torpilleur et d'un Renan taupier, M. Renan le *penseur* reprenait son refrain et s'écriait, le verre en main : « Moi aussi, j'ai détruit
« quelques bêtes souterraines assez malfaisantes. J'ai été un bon
« torpilleur à ma manière; j'ai donné quelques secousses élec-
« triques à des gens qui auraient mieux aimé dormir. Je n'ai pas
« manqué à la tradition des bonnes gens de Gaëlo.

« Voilà pourquoi, bien que fatigué de corps avant l'âge, j'ai
« gardé jusqu'à la vieillesse une gaieté d'enfant, comme les marins,
« une facilité étrange à me contenter... Je ne me plains que d'une
« seule chose, c'est d'être vieux dix ans trop tôt ¹. »

Antistius n'a pas cette gaieté, et ne prend aucun plaisir à détruire les bêtes souterraines, quelque malfaisantes qu'il les juge. Il pousse la douceur et le dégoût de la vie jusqu'à préférer en être la victime que le torpilleur. Sur ce point, il n'a pas l'ombre de res-

¹ *Le Temps*, du 20 août 1885.

semblance avec M. Renan. Mais là où il n'en est que le sosie, c'est en théologie et en religion. Le Dieu d'Antistius et le Dieu de M. Renan ne sont qu'un seul et même Dieu. Ce Dieu-là nous le connaissons de reste. C'est la vaine idole de Spinoza, d'Hegel, voire d'Epicure, de tous les penseurs ou non, qui mettent leur orgueil à se composer un *divin* à soi, ou trouvent leur intérêt à se passer d'un Dieu trop gênant. Cette idole, qu'elle s'appelle univers, raison des choses, idéal, infini, ne fait que nombre avec les faux dieux du polythéisme. Ce n'est pas et ce ne sera jamais le vrai Dieu, le Dieu de l'humanité qui veut en effet et avec raison, un Dieu vivant, un Dieu infini en ses perfections et cependant personnel, un Dieu tout ensemble idéal et réel, père, providence, rémunérateur infailible et incorruptible, justice souveraine, rendant tôt ou tard à chacun selon ses œuvres.

« Pensées étroites! disent à l'unisson Antistius et M. Renan. Innombrables rires des mers, vous n'êtes rien auprès des rêves entassés que l'humanité traversera avant d'arriver à quelque chose qui ressemble à la raison. »

Où est ici le rêve ou plutôt le délire? Quoi! l'humanité rêve quand elle croit à l'existence d'un Dieu vivant et bon qui s'occupe d'elle; quand elle le prie, comme son souverain maître et son père; quand elle lui rend grâces, comme à son bienfaiteur; quand elle lui dit : mon Dieu! Et M. Renan ne rêve pas quand il se forge un Dieu purement idéal, qui n'a de réalité que dans la réalité de l'univers, qui est tout et n'est personne, qui est la raison de tout et ne sait rien, qui ne voit rien, n'entend rien, qui est le principe de l'amour et n'aime pas; assemblage monstrueux de contradictions, auquel l'humanité ne peut se prendre ni par l'esprit ni par le cœur, ni pendant sa vie ni après sa mort, et qu'elle ne peut invoquer qu'en s'écriant : « O Univers, ô raison des choses, je sens qu'en cherchant le bien et le vrai, que je ne trouverai jamais, je travaille pour toi! » M. Renan ne rêve pas quand il se dit lui-même en pleine possession de la raison et ne laisse à l'humanité, comme s'il n'en était pas, d'autre perspective que de rêver indéfiniment « avant d'arriver à quelque chose qui ressemble à la raison ». Si le rêve porté jusqu'au délire n'est pas là, où le trouver?

Tel Dieu, tel culte, telle religion. Le prêtre de Nemi, ayant adopté le Dieu de M. Renan, devait logiquement en adopter la religion qu'il considère, dit plaisamment un critique, « comme une Estelle parée de genêt fleuri dont il serait le Némorin parfumé d'iris ». Cette pauvre Materna, qui vient au temple les mains chargées d'offrandes, pour obtenir la guérison de son fils mourant, n'est qu'une intrigante égoïste qui manque absolument du sens religieux.

Aussi s'attire-t-elle cette dure réprimande du doux Antistius : « Garde tes offrandes ou partage-les avec de plus pauvres que toi. Oses-tu croire que la divinité déranger l'ordre de la nature pour des cadeaux comme ceux que tu peux lui faire? »

Mais, après cette mère impie, voici venir de vrais adorateurs, Virginius et Virginia. Jugez donc : Virginius et Virginia sont deux enfants qui, « en gardant leurs troupeaux côte à côte sur les pentes du Lucrétile, se sont pris d'amour l'un pour l'autre, et apportent cet amour, avec deux colombes, à l'autel de Diane, *la vierge obstinée*, afin d'en obtenir quelque augure favorable à leur union.

Oh! ceux-là sont les bienvenus. Voilà les vrais fidèles d'Antistius, et en les voyant venir, la main dans la main et le cœur dans le cœur, son enthousiasme ne connaît pas de bornes.

« Enfants, enfants, c'est pour vous que ce temple a été fait; entrez jusqu'au fond du sanctuaire; sacrés enchantements de la nature, amour qui les résume tous, vous êtes la voix infaillible, la preuve qui ne trompe pas. Oui, c'est un Dieu caché que celui qu'il faut croire. Honte à qui sourit de ces mystères! Honte à qui tient pour impur l'acte suprême où l'homme le plus vulgaire et le plus coupable arrive à être jugé digne de continuer l'esprit de l'humanité. O mère des Énéades, volupté des hommes et des dieux, couve ces deux œufs de cygne, ces deux enfants qui se sont réservé leurs premiers baisers... »

Les *deux enfants* sont naturellement aux anges, et Virginius, qui racontait tout à l'heure leur virginité en termes à faire rougir les héroïnes de M. Zola, s'écrie transporté de reconnaissance : « Oh! le bon prêtre! Celui-là sera sûrement notre prêtre pour toujours. Si tous les prêtres étaient ainsi, ce seraient des pères, des directeurs de l'humanité. »

Je le crois bien, et sans se donner beaucoup de peine ni se faire beaucoup d'ennemis.

Ajoutez la critique à l'amour, et vous aurez toute la religion d'Antistius et de M. Renan. Quant au sacrifice et à la prière, en quoi le genre humain a vu jusqu'à ce jour l'essence même de la religion, il n'en faut pas parler. « La multitude des victimes ne donne pas la sagesse à la nation, qui ne trouve pas la sagesse dans ses entrailles », dit sentencieusement Antistius, et il ajoute : « Garde tes offrandes ou partage-les avec plus pauvre que toi. » C'est le mot de Judas à Marie-Madeleine, et c'est logique quand on a pour Dieu l'idéal. L'offrande et le sacrifice impliquent un hommage à un être supérieur, réel et vivant, pouvant et voulant être favorable à ceux qui l'implorent. Le *divin*, à qui le Dieu unique est une injure, n'est rien de tout cela. Il ne s'occupe pas de l'homme et n'a que faire de

ses hommages. Il est un sourd-muet de naissance qui n'entend ni ne répond. Et il est fort heureux qu'il n'entende pas les supplications des hommes, car sa réponse obligée serait un coup de foudre réduisant en poudre les vils intéressés qui cherchent par leurs prières ou leurs présents à corrompre sa justice. Ainsi la prière n'est pas seulement inutile, elle est un attentat contre la majesté de l'ordre éternel. Conclusion : « Soyez désormais les fidèles du seul culte véritable, celui de la justice et de la raison. » Et si cela ne suffit pas pour donner satisfaction au sentiment religieux, « il faut se composer un petit monde divin à soi, se tailler un vêtement dans l'infini ; il faut pouvoir dire *mon infini*, comme les simples disent *mon Dieu*. Virginius et Virginia le font bien. Pauvres enfants ! ce sont eux peut-être qui réalisent le mieux par l'amour le difficile problème de s'approprier Dieu. »

Voilà tout. Antistius ne nous apprend rien sur Dieu et sur la religion qui ne soit conforme à ce que nous en a révélé M. Renan. Les deux maîtres n'en font qu'un. Passons à la morale.

III

M. Renan nous a dit quelle était sa morale, je dis mieux ses morales ; car, on le sait, il en a deux de rechange, l'une pour les *parties cultivées* de l'humanité, l'autre pour les *parties simples*. Ces deux morales se retrouvent dans le drame du *Prêtre de Némi*, mais avec des interprètes différents. Antistius tient le rôle de la première que M. Renan paraît définitivement adopter pour son propre compte. Le rôle de la seconde est confié à un homme d'église, Ganéo, « le vil coquin », et au chef des patriciens, Métius, « l'aristocrate méchant et habile qui se moque de l'humanité ». Je ne sais si l'intention qui a présidé à la distribution de ces rôles est *méchante*, à coup sûr elle est *habile*. M. Renan appartient aux parties cultivées de l'humanité ; mais il se dit démocrate et tient à le prouver. La démocratie anticléricale serait bien rancunière, si après Ganéo et Métius elle ne lui pardonnait pas son Caliban. Dans tous les cas, Métius l'aristocrate est d'accord, du moins sur un point, avec M. Renan le démocrate : il admet, lui aussi, deux morales, et, rencontre merveilleuse, il les définit à peu près dans les mêmes termes que M. Renan. « Chacun n'est obligé que dans la mesure de lumière qui lui a été octroyée. Le noble seul est tenu à l'intelligence et à la vertu. Le peuple a le droit d'être immoral. Je dis plus : la garantie de notre liberté, c'est l'immoralité joyeuse du peuple. Il faut que le peuple s'amuse, chante, boive, danse, pendant ce temps-là nous sommes libres. » Ces paroles sont de Métius.

« Les hommes vertueux trouvent leur récompense dans la vertu même, ceux qui ne le sont pas dans le plaisir... La vertu rigoureusement correcte est une aristocratie; *tout le monde n'y est pas également tenu*. Celui qui a reçu le privilège de la noblesse intellectuelle et morale *y est obligé*; mais la bonne vieille morale gauloise n'impose pas les *mêmes obligations à tous*: la bonté, le courage et la gaieté, la confiance dans le Dieu des bonnes gens, suffisent pour être sauvé. Il faut que les masses s'amuse. Les sociétés de tempérance reposent sur d'excellentes intentions, mais sur un malentendu... Au lieu de supprimer l'ivresse, ne vaudrait-il pas mieux essayer de la rendre douce, aimable, accompagnée de sentiments moraux? Il y a tant d'hommes pour lesquels l'heure de l'ivresse est, après l'heure de l'amour, le moment où ils sont les meilleurs. »

M. Renan écrivait et signait cela de son propre nom et sous sa propre responsabilité dans le *Journal des Débats*, le 30 septembre et le 7 octobre 1884. Aurait-il, depuis un an, modifié sa théorie des deux morales et abandonné définitivement la morale des masses ou de parties simples de l'humanité? On pourrait le croire à voir, dans la préface de son nouveau drame, quelle chaleur il met à flétrir la doctrine de Ganéo, « le vil coquin », qui, malgré sa scélératesse, « sera pardonné avant Métius », encore plus scélérat que lui. Je n'ose cependant rien affirmer de sa vraie pensée. Un écrivain, que « la vue claire d'une vérité n'empêche pas tout de suite après de voir avec la même clarté la vérité contraire, et qui a pour maxime qu'il faut un peu se garer des hommes et observer, à l'égard du monde où l'on vit, un système de précautions assez complet », n'est pas, on en conviendra, un homme facile à saisir et surtout à fixer. L'opinion du jour ne garantit pas celle du lendemain. Avec M. Renan, on ne peut faire que du provisoire.

Le provisoire d'aujourd'hui est donc qu'il lâche Ganéo et Métius, et que, en morale comme en théologie, Antistius seul est son représentant accrédité. Quelle est donc la morale d'Antistius?

Antistius est prêtre. Comme M. Renan, il a dit son *Dominus pars*. Ce serment, il veut le tenir. « Moi qui suis prêtre, dit-il, je le suis pour toujours. J'ai le droit, j'ai le devoir même de faire faire à la religion tous les progrès qui sont possibles sans la détruire. Mais je ne dois pas cesser d'être prêtre. On ne verra pas Antistius dans un autre rôle que celui de maître des choses sacrées. » Pour lui, le progrès de la religion consiste en ce que les dieux ne fassent plus injure à Dieu et Dieu, au divin. Il veut pour la morale le même progrès. Les polythéistes rattachent la morale aux dieux, les monothéistes à Dieu. La pure morale est indépendante des dieux et de Dieu, qui sont « capricieux, égoïstes,

bornés ». Elle a sa source et son inspiration sacrée dans l'idéal et le divin, et son ressort dans la foi des âmes nobles à cet idéal et à ce divin. Première épuration et premier progrès.

La seconde épuration et le second progrès consistent à séparer la morale de toutes les scories de l'égoïsme. La haute moralité exclut la certitude de la récompense. « J'ai servi le bien, voilà tout ce dont je suis sûr. Cette seule idée rend l'homme divin; elle l'inspire, elle met l'infini en lui. » M. Renan, commentant et expliquant cet oracle de son Antistius, ajoute : « Nous n'estimons ainsi la haute moralité que si elle a traversé le doute; nous ne voulons nous décider pour le bien qu'après nous être faits contre lui les avocats du mal. Nous consentons à nous soumettre à l'impératif du devoir, mais à la condition qu'il soit bien entendu que nous voyons la faiblesse des arguments qui l'appuient. Aucune jeune fille de bonne race n'est chaste en vertu d'une théorie. De même aucun homme courageux ne court à la mort, mû par un raisonnement. Nous faisons le bien sans être sûrs qu'en le faisant nous ne sommes pas dupes; et saurions-nous de science certaine que nous le sommes, nous ferions le bien tout de même. Ces milliers d'êtres, que l'univers immole à ses fins, marchent bravement à l'autel. Le philosophe qui voit le plus clairement la vanité de toute chose est capable d'être un parfait honnête homme et même, à son jour, un héros. »

Ces rêveries, que M. Renan qualifie de haute moralité, peuvent se réduire à ces propositions :

1. La croyance en un Dieu personnel non seulement n'est pas utile à la morale, mais elle en est la corruption et la ruine, parce qu'elle donne à la vertu une sanction qui tue le mérite.

2. Le désir du bonheur inné à tous les hommes est un désir immoral, inconciliable avec la vraie vertu; et chercher son bonheur personnel dans la pratique du bien n'est que lâcheté et égoïsme.

3. La certitude du devoir est aussi contraire à la vraie moralité que la certitude de la récompense de la vertu, parce que l'une comme l'autre tue le mérite. Aussi, loin d'être un obstacle à l'honnêteté et même à l'héroïsme, le scepticisme en est la meilleure condition.

Je crois ne rien exagérer en réduisant à ces termes la morale que M. Renan nous offre, par l'apostolat d'Antistius, comme une épuration de la morale évangélique!

IV

Cette morale de l'idéal eut peu de succès, je l'ai dit, à Albe-la-Longue, et tout cet apostolat d'Antistius se termine par la mort vio-

lente et la ruine des Albains. Sauf Virginus et Virginia et la sibylle Carmenta qui lui restent fidèles par des motifs tirés d'ailleurs que de l'idéal, tous les autres l'abandonnent comme un prêtre apostat, un mauvais citoyen, un rêveur creux, un utopiste aussi dangereux pour la religion que pour l'État. Libéralis lui-même, le bourgeois sensé, bienveillant et pratique, lui adresse cet avertissement sévère : « Les gens de ta sorte se croient en règle envers la société, quand, après avoir détruit dans la conscience humaine les mobiles ordinaires du bien, ils croient pouvoir se rendre le témoignage de n'avoir laissé aux hommes que de bons exemples de vie. Prends garde que ta sécurité à l'égard des dieux ne soit trompeuse. »

En présence de ces résultats et de la mort qui le menace, Antistius est saisi d'un doute terrible : « Voilà ce que l'on gagne à servir la justice et la raison... Il est clair que je me perds. Oh ! si c'était au profit de quelqu'un ou de quelque chose !... Mais je ne vois devant moi qu'une terre ingrate et un ciel morne. O foi, espérance, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Il se prend, au souvenir de sa jeunesse cléricale, à regretter les croyances qu'il a depuis abjurées. « Erreurs, chimères du passé, quand d'abord je vous dis adieu, ce fut sans regret. Le sentiment de la délivrance ne laissait place en moi à aucun autre sentiment. Le vide à côté de vous me paraissait la vie. Puis j'ai vu que l'homme a besoin de pensées étroites... »

« Impossible de sortir de ce triple postulat de la vie morale : Dieu, justice, immortalité ! La vertu n'a pas besoin de la justice des hommes ; mais elle ne peut se passer d'un témoin céleste, qui lui dise : « Courage ! Courage ! » Mort que je vois venir, que j'appelle et que j'embrasse, je voudrais au moins que tu fusses utile à quelque chose, fût-ce aux confins de l'infini... »

Antistius n'a pas même cette espérance lointaine, et il arrive à voir qu'il a fait, avec ses bonnes intentions d'épurer la religion et la morale, plus de mal que de bien, et qu'il a porté préjudice à la patrie, laquelle repose nécessairement sur ce triple postulat de la vie morale : Dieu, justice, immortalité. « O lumière, s'écrie-t-il, qui m'a induit à t'aimer, sois maudite. Tu m'as trahi. Je voulais améliorer l'homme ; je l'ai perverti... Mon expiation sera qu'ils me tuent. »

M. Renan reconnaît que son cas a quelque analogie avec celui d'Antistius. Comme lui, il travaille à « corriger une vieille religion absurde » ; comme lui, il ne voit pas la nécessité de maintenir « le triple postulat : Dieu, justice, immortalité », de la vieille et étroite morale ; comme lui, enfin, il met son devoir et sa bonne volonté à se dévouer aux fins inconnues de l'univers, avec d'autant plus de

désintéressement qu'il n'est pas sûr qu'en faisant tout cela il n'est pas dupe.

Mais s'il ressemble à Antistius, il en diffère sur un point essentiel. « Je ne suis pas un prêtre, dit-il ; je suis un penseur ; comme tel, je dois tout voir. »

Et voici ce qu'il a vu.

Quoiqu'ils ne soient sûrs de rien, « ces milliers d'êtres que l'univers immole à ses fins marchent bravement à l'autel. Le philosophe qui voit le plus clairement la vanité de toute chose est capable d'être un parfait honnête homme et même, à son jour, un héros ». Il n'est donc pas nécessaire, pour pratiquer le bien jusqu'à l'héroïsme, de croire à un Dieu personnel, à l'immortalité d'outre-tombe et, encore moins, au triomphe de la justice ici-bas.

« Voilà comment il se fait qu'après tant de désillusions, l'appétit du bien, la soif d'une conscience de plus en plus étendue, ne s'éteignent jamais dans l'humanité. Antistius renaîtra éternellement pour échouer éternellement, et, en définitive, il se trouvera que la totalité de ses échecs vaudra une victoire. Laissez ce doux rêveur finir tristement, se renier lui-même, demander pardon à Dieu et aux hommes de ce qu'il a fait de bien. Un jour, à un point donné du temps et de l'espace, ce qu'il a voulu se réalisera... Je crois, avec la sibylle, que la justice régnera sinon sur cette planète, au moins dans l'univers, et que l'homme vertueux se trouvera finalement avoir été le bien inspiré. »

M. Renan ne regrette donc rien, et il n'est pas plus disposé à finir qu'il ne l'est à vivre tristement. Il n'est pas homme non plus à méconnaître le bien qu'il a fait et à en demander pardon à Dieu et aux hommes. Les services qu'il a rendus aux croyances morales et religieuses sont les plus grandes de ce siècle et de tous les siècles. Entendez-le.

« Dans cette grande crise que l'avènement de l'esprit positif fait subir de nos jours aux croyances morales, j'ai défendu plutôt qu'amoindri la part de l'idéal. Je n'ai pas été de ces esprits timides qui croient que la vérité a besoin de pénombre et que l'infini craint le grand air. J'ai tout critiqué, et, quoi qu'on en dise, j'ai tout maintenu. J'ai rendu plus de services au bien en ne dissimulant rien de la réalité, qu'en enveloppant ma pensée de ces voiles hypocrites qui ne trompent personne. Notre critique a plus fait pour la conservation de la religion que toutes les apologies. Nous avons trouvé à Dieu un riche écrin de synonymes. Si nos raisons de croire aux réparations d'outre-tombe peuvent sembler frêles, celles d'autrefois étaient-elles beaucoup plus fortes? *Teste David cum sibylla!* Des siècles ont cru à la résurrection sur le témoi-

gnage de David et de la sibylle. Vraiment nos raisons valent bien celles-là. »

Il y a dans tout cela des choses que je comprends peu, et d'autres que je ne comprends pas du tout. Je comprends peu, par exemple, *une vérité ayant besoin de pénombre*; et moins encore un *infini craignant le grand air*. Je ne comprends pas du tout comment, après avoir fait éternellement plus de mal que de bien, Antistius se trouvera finalement avoir fait plus de bien que de mal, comment la totalité de ses échecs éternels équivaldra à une victoire, et comment les sages étant toujours vaincus, la sagesse n'en triomphera pas moins; comment enfin c'est tout maintenir que tout critiquer.

Il y a là un jeu d'esprit qui dépasse la compréhension du mien. Peut-être cela tient-il à ce que je suis prêtre et que le prêtre n'a pas, comme le penseur, la faculté de tout voir.

Probablement aussi c'est parce que je suis un prêtre et non un penseur que la critique de M. Renan ne me paraît pas « avoir plus fait pour la conservation de la religion que toutes les apologies ». Je sais bien qu'il « a trouvé à Dieu un riche écrin de synonymes ». Mais il n'a pas été le premier à faire cette trouvaille. Ses ancêtres les polythéistes ont trouvé un écrin de noms divins beaucoup plus riche encore.

De plus, je trouve que M. Renan, assez semblable en cela aux enfants et aux avarés, donne d'une main et retire de l'autre. Il donne à Dieu les noms sans compter, mais il lui ôte ce que les hommes ont toujours entendu et mis sous ces noms. Ainsi Dieu est l'*Être suprême*, mais il n'est personne; il *vivifie tout*, mais il ne vit pas d'une vie propre; il est la *raison même du monde*, mais il n'a pas de raison à soi; il est l'*amour*, mais il n'aime pas; il est la *vertu*, mais il ne la pratique pas et ne la récompense ni en ce monde ni en l'autre; il est l'*ordre éternel*, mais il n'ordonne rien et ne gouverne rien. En un mot, il est l'*idéal*, et par conséquent n'est pas un être réel. L'homme ne peut donc s'entretenir avec lui, le remercier de ceci, lui demander cela, croire qu'il s'occupe des choses et des êtres d'ici-bas, qu'il prête l'oreille et se laisse prendre aux supplications des pauvres mortels.

Comment nier après cela les services rendus à la religion par une critique qui lui donne pour objet un Dieu pareil, et ne pas reconnaître que cette critique « a plus fait pour la conservation de la religion que toutes les apologies? »

C'est de la même façon et avec la même efficacité que M. Renan s'est fait et se montre le champion des croyances morales. Dans cette grande crise que l'avènement de l'esprit positif leur fait subir

de nos jours, il a défendu plutôt qu'amoindri la part de l'idéal. Or l'idéal remplace avantageusement les bases fragiles de la vieille morale : Dieu, la conscience, l'immortalité. Avec la haute doctrine de l'idéal, Dieu n'est plus le principe, le témoin et le juge des actes de vertu, la conscience n'en fait plus une obligation certaine, l'immortalité ne garantit plus au vertueux sa récompense, au prévaricateur sa punition. Mais la vertu n'est pas compatible avec les motifs d'intérêt ou de vanité qui la déshonorent et tuent le mérite; elle n'est pas le résultat d'une théorie morale qui donne la certitude qu'en la pratiquant on ne fait pas métier de dupe. « Aucune mère n'a besoin d'un système de philosophie pour aimer son enfant. Aucune jeune fille de bonne race n'est chaste parce qu'elle croit en Dieu, qu'elle craint son regard et son jugement. Faire le bien sans savoir si l'on n'est pas dupe et même en sachant de science certaine que l'on est dupe, voilà la vraie vertu, la vertu des belles âmes, la vertu pure et idéale qui constitue la haute moralité. »

On n'attend pas de moi que je réfute ces sophismes et ces prétentions d'un écrivain qui, ayant toujours le *moi* dans la bouche ou sous sa plume, demande à l'homme la pratique de la vertu et le sacrifice de lui-même sans retour sur son propre bonheur et sans la certitude que sa vertu et le sacrifice de sa vie ne sont pas duperies, bonnes tout au plus aux fins inconnues d'un univers impersonnel; qui affirme, contre tous les documents de l'histoire, que des siècles entiers ont cru à la résurrection sur le témoignage unique de David et de la sibylle; qui enfin se glorifie d'avoir, par cette théorie de l'idéal, détruisant dans la conscience humaine tous les mobiles ordinaires du bien, efficacement lutté contre les envahissements du matérialisme.

Ce serait perdre son temps et sa peine, que de recommencer une pareille tâche. Personne ne s'y trompe, pas même ses amis et ses admirateurs. « Antistius, au fond, dit l'un d'entre eux, n'est-ce pas le penseur des *Dialogues philosophiques*? Et, plus fortement que par son exemple, montrera-t-on jamais que le philosophe pour qui la vertu est probablement une duperie, à laquelle il faut pourtant se tenir tout de même comme à une sorte d'élégance aristocratique, est incapable de donner au commun des hommes la certitude morale, le pain de la vie dont ils ont besoin ¹. »

V

Je conclus par une réflexion que m'inspire la prétention de M. Renan à unir en lui deux rôles absolument contradictoires,

¹ *Le Temps*, n° du 18 novembre 1885.

prétention d'ailleurs qui ne lui est pas particulière. Sa critique a tout mis en question, et elle aboutit à cette conclusion qu'il confirme et renouvelle dans la préface de son *Prêtre de Némi*. « Les vérités de l'ordre philosophique et moral ne doivent être ni directement niées ni directement affirmées; *elles ne sauraient être l'objet de démonstrations...* Tous les hauts problèmes (Dieu, le monde, l'homme, sa nature, sa fin, ses droits et ses devoirs) sont dans ce cas. Les grandes questions de morale sociale aboutissent à *des parti pris, tous discutables, tous irréductibles les uns dans les autres.* »

Pourquoi, avec cette profession de scepticisme obstiné, veut-il absolument qu'on le prenne pour un apologiste de la religion et un défenseur de la morale? Pourquoi, ayant « tout critiqué, » comme il le dit lui-même, en maintenant sa critique, revendique-t-il le mérite d' « avoir tout maintenu. »

Ne serait-ce là qu'un jeu d'esprit habituel à un écrivain qui se moque de tout et de tout le monde, une *fumisterie* du dramaturge jovial qui déclare ne vouloir rien écrire « qui tire à conséquence »? On l'a dit. Pour moi, je crois à un motif plus sérieux.

M. Renan, malgré l'optimisme qu'il affecte, ne se fait pas illusion sur l'état de décadence où nous sommes tombés et où nous nous enfonçons de plus en plus chaque jour. Il a beau vouloir se persuader et persuader aux autres que nous valons mieux que nos pères et que, en comparaison du dix-neuvième siècle, le dix-septième n'était qu'une époque de barbarie. Les faits sont là avec leur brutalité. Il a beau regarder à l'horizon, il est au beau milieu de « ce marécage où glapissent et croupissent, pêle-mêle, toutes les inepties, toutes les grossièretés, toutes les impuretés ». Il voit notre république, qui le comble d'argent et d'honneurs, rentrer de plus en plus « dans son lit naturel qui est le crime », dit Métius. Il entend Ganéo dire à son ami Léporinus, dans des termes empruntés à ses livres : « Jouissons, mon pauvre ami, du monde tel qu'il est fait, ce n'est pas une œuvre sérieuse, c'est une farce, l'œuvre d'un démiurge jovial. La gaieté est la seule théologie de cette grande farce. Mais pour cela, il faut éviter la mort. La mort est la faute irréparable. Celui qui se fait tuer pour quoi que ce soit est le nigaud par excellence. Est-ce notre faute si le monde est ainsi constitué, que l'homme est puni pour ce qu'il fait de bien et récompensé pour ce qu'il fait de mal? »

Ce spectacle ne laisse pas que de réveiller la conscience de l'ancien séminariste et d'ajouter à tous ses doutes un doute plus poignant que les autres. Quoi! n'aurait-il pas été pris au sérieux après avoir déclaré qu'il ne voulait pas que ce qu'il écrivait « tirât à

conséquence? » Serait-il vrai qu'il fût pour quelque chose dans ce débordement de l'impiété et du vice et dans cet effondrement de la patrie française? Ceux qui le pensent l'ont mal compris et se trompent. Je n'ai, dit-il, poursuivi que la vérité, je n'ai cherché qu'à étendre le domaine de l'idéal, je suis le promoteur de la haute moralité, et ma « critique a plus fait pour la conservation de la religion que toutes les apologies. Je suis un penseur, et un penseur doit tout voir ».

Vaine justification! Quand on a le droit de tout voir, on a aussi le devoir de voir juste. Ce devoir, M. Renan y a manqué au premier chef. Qu'il le veuille ou ne le veuille pas, il a sa large part de responsabilité dans cette crise effroyable des croyances et des mœurs qu'il présente lui-même, « de manière à donner le frisson, comme en un conte d'Edgar Poë ». Oui, si aujourd'hui on voit chez nous, plus qu'à aucune autre époque de notre histoire, fleurir l'égoïsme en haut, la sottise en bas; si le peuple manque des deux yeux de son âme, le sens commun et le sens moral; si ceux qui le dominant et l'exploitent manquent du sens de la justice, du désintéressement et de l'honneur, nous le devons à l'action corruptrice de deux espèces d'êtres malfaisants : les pornographes et les sophistes.

M. Renan s'est mis, pendant plus de trente ans, au premier rang de cette dernière équipe, la plus funeste des deux. Car, en pervertissant la raison et la conscience, elle ôte à l'homme l'œil de son âme, et la lumière même de sa vie. Or, dit l'Évangile, « si la lumière qui est en vous est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres mêmes ! » Voilà pourquoi Ganéo et M. Zola seront pardonnés avant Métius et M. Renan.

Que M. Renan se récrie, qu'il proteste de la droiture de ses intentions, qu'il réclame ses droits de penseur et se plaigne du peu de culture et de l'étroitesse de ceux qui le critiquent, il est dans son rôle. Mais ses protestations et ses réclamations ne suppriment pas ses livres. Or ses livres sont mauvais et corrupteurs. Tels qu'ils sont, ils ne lui assurent d'autre droit que de passer à la postérité, à la queue de Voltaire, et de partager l'estime qu'accordent au philosophe de Ferney les âmes religieuses et les honnêtes gens.

Abbé COGNAT.

¹ *Si ergo lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt.* (Matth. VI, 23.)

LA FIN DE LA FRONDE

ET

L'ARRESTATION DU CARDINAL DE RETZ ¹

IV

CONSPIRATION ROYALISTE CONTRE LES PRINCES ET LES FRONDEURS, AFIN DE PROVOQUER LA RENTRÉE DU ROI A PARIS. PROJET DU CARDINAL DE RETZ DE SE METTRE A LA TÊTE DE CE MOUVEMENT, AFIN DE RENTRER EN GRACE. MESURES PRISES PAR MAZARIN POUR LE FAIRE ÉCHOUER.

Parmi les principaux chefs royalistes qui avaient juré secrètement d'expulser les princes et d'ouvrir au roi les portes de Paris, étaient en première ligne M. Le Prévôt de Saint-Germain, chanoine de Paris, conseiller-clerc de la grand'Chambre du Parlement; le P. Faure, ancien moine devenu évêque de Glandèves, pamphlétaire aux gages de la cour; le P. Berthod ², religieux cordelier, gardien du couvent de Brioude, dont l'adresse égalait le courage; Le Fay, commissaire général de l'artillerie. Des réunions secrètes avaient lieu chez Le Prévôt, où l'on se concertait sur les mesures à prendre. On gagna successivement un certain nombre de membres du Parlement, des présidents, des conseillers, des maîtres des requêtes, quantité de bourgeois, de marchands, d'hommes du peuple. Le Fay, qui avait beaucoup de relations dans les ports, eut bientôt sous sa main une troupe de bateliers, de crocheteurs. On recruta même des troupes de femmes qui allaient de temps en temps au Luxembourg, à l'hôtel de Condé, au Palais de justice, crier à tue-tête : *La paix! la paix! le Roi à Paris!* Des

¹ Voyez le *Correspondant* du 10 novembre 1885.

² Le P. Berthod a laissé de très curieux *Mémoires* sur cette époque de la Fronde. Collection Petitot, 2^e série, t. XLVIII.

agents parcouraient les lieux publics, parlaient avec horreur du nouveau traité de Condé avec les Espagnols, excitaient sourdement le peuple à la révolte contre les princes.

Le 5 août, les principaux bourgeois de la ville se rendirent chez Le Prévôt et lui offrirent, dans le cas où le roi voudrait publier une amnistie et rentrer à Paris, d'expulser les princes, s'ils faisaient mine de s'opposer à son retour. Très favorablement la cour accueillit ces propositions, mais en mettant pour condition préalable l'expulsion hors de Paris de M. le Prince.

Mazarin, qui s'était assuré les plus puissants appuis, joua le désintéressement, offrit de se retirer, même de quitter le royaume si sa présence pouvait apporter le moindre obstacle aux négociations entre le roi et les Parisiens. Par son départ, il enlevait aux princes le prétexte apparent dont ils se servaient pour ne pas déposer les armes. D'accord avec lui, le parlement de Pontoise, pour s'attirer quelque considération, demanda son éloignement, tout en sachant fort bien qu'il ne serait que momentanément. Cette offre du cardinal fut accueillie avec empressement par le parti royaliste. Mazarin demanda son congé, partit pour Bouillon (22 août). Mais cette fois, c'était plein de confiance dans son prochain retour qu'il s'acheminait vers l'exil. Par les plus séduisantes promesses, il avait eu l'art de rattacher à ses intérêts les principaux chefs de l'armée, la plupart des maréchaux, qui avaient fini par comprendre que leur fortune ne dépendait que du rétablissement de la sienne. Par des alliances, de hautes dignités, il avait pu gagner à sa cause les Vendôme, les Bouillon. Pour donner un caractère honorable à l'exil de Mazarin, le roi feignait de lui confier une mission à l'étranger.

Le départ du cardinal força les princes à jeter le masque. Ils soulevèrent de nouvelles prétentions de plus en plus dérisoires. Ils ne mettront bas les armes que si l'amnistie que vient de publier, avec quelques exceptions, le parlement de Pontoise n'est pleine, entière, sans restrictions; que si ce parlement n'est refundu avec celui de Paris; que si eux-mêmes ne sont rétablis dans leurs gouvernements, dignités; que si, enfin, le roi n'envoie sa propre armée à la frontière, tandis qu'eux-mêmes seront autorisés à garder leurs troupes françaises, et que les troupes étrangères à leur solde, espagnoles, lorraines, pourront en toute sûreté opérer leur retraite. Ils savent si bien à quoi s'en tenir sur le peu de fondement de telles exigences, qu'ils appellent les Espagnols à leur secours. Feignant de se rendre à leur appel, le comte de Fuensaldagne accourt à la tête de vingt-cinq mille hommes; mais, au lieu de marcher sur Paris, il se dirige sur Dunkerque et s'en empare le 16 septembre. Nouvelle

apparition du duc de Lorraine à Brie-Comte-Robert, où vient le rejoindre Condé avec sa petite armée. Turenne, qui n'a pu prévenir leur jonction, les tient en échec pendant quelques semaines, et, sans tirer un coup de mousquet, il amène le duc de Lorraine, par lassitude ou à force d'argent, à se retirer pour la seconde fois.

Le cardinal de Retz, qui avait tout à perdre par la prolongation de la guerre civile, qui comprenait mieux que personne tout ce que sa liaison avec Gaston faisait peser de responsabilité sur sa tête, Retz dut certainement blâmer, à cette époque, comme il l'a fait depuis dans ses *Mémoires*, avec un patriotisme qui a toutes les apparences de la sincérité, cette odieuse alliance des princes avec les Espagnols, dont ceux-ci profitèrent si bien pour faire de nouveaux progrès à nos dépens.

Qui ne se souvient de l'admirable tableau qu'il a tracé de nos malheurs :

« L'archiduc reprit, cette année-là, Graveline et Dunkerque. Cromwell prit, sans déclaration de guerre et avec une insolence injurieuse à la couronne, sous je ne sais quel prétexte de représailles, une grande partie des vaisseaux du roi. Nous perdîmes Barcelone et la Catalogne, et la clef de l'Italie avec Casal. Nous vîmes Brisach révolté, sur le point de tomber entre les mains de la maison d'Autriche; nous vîmes les drapeaux et les étendards d'Espagne voltigeant sur le Pont-Neuf; les écharpes jaunes de Lorraine parurent dans Paris, avec la même liberté que les isabelles¹ et que les bleues². L'on s'accoutumait à ces spectacles et à ces funestes nouvelles de tant de pertes. Cette habitude, qui pouvait avoir de terribles conséquences, me fit peur, et certainement beaucoup plus pour l'État que pour ma personne³. » Trois fois coupable est celui qui a si profondément senti les malheurs de l'invasion, et qui, en d'autre temps, a pu faire appel à l'étranger!

Les exigences des princes, qui ajournaient encore le retour du roi, furent accueillies avec indignation par le parti royaliste, qui résolut de rendre le roi maître de Paris de gré ou de force. Le Fay conçut le dessein de livrer à la cour l'Arsenal et la Bastille. La contre-révolution avait fait, à cette époque, de tels progrès, que cinquante mille Parisiens eussent été prêts à se porter au-devant du roi. Partout les royalistes, devenus les plus nombreux, refusaient de payer les taxes des princes, arrêtaient les convois de vivres et de munitions destinés à leur armée.

Condé essayait de lutter contre l'entraînement des Parisiens, en

¹ Couleur des Condés.

² Couleur du duc d'Orléans.

³ *Mémoires* de Retz, t. IV, p. 309 à 310.

faisant semer de faux bruits par ses agents. Tantôt c'était Mazarin de retour, qui venait s'installer à Compiègne; tantôt c'était Turenne qui bloquait Paris pour affamer les Parisiens. Parmi les agents de Condé se signalaient deux moines, qui s'acharnaient à décrier la réputation de la reine et à soulever contre elle et son favori les bons bourgeois¹. L'un d'eux disait que les princes ayant encore leur armée sous la main, il fallait s'en servir pour combattre la reine, s'emparer de sa personne, la mettre en lieu sûr, *exterminer tous les ministres* et enfin placer le jeune roi entre les mains des princes, qui, en son nom, gouverneraient l'État « et travailleraient efficacement au soulagement des peuples² ». Ces deux moines étaient les échos fidèles des ambitieuses visées de Condé, et leurs prédications détournaient nombre de personnes du service du roi.

Cette révélation caractéristique, et nombre d'autres non moins graves, fournissent la preuve que, pendant la Fronde, il y eut de terribles dessous. On est encore loin de connaître à fond les secrets desseins que se proposaient les principaux acteurs. Plus d'une fois, dès le commencement des troubles, le coadjuteur non seulement rêva de jeter la reine dans un couvent, seul moyen, suivant lui, de supprimer Mazarin, mais il médita un changement de dynastie. Il fit en ce sens des ouvertures à Condé. Mais le prince, dont l'audace n'était point alors à la hauteur de son ambition, recula d'horreur, refusa de l'écouter, et ce manque de concert entre ces deux hommes si dangereux fut le salut de la monarchie.

Cependant le duc de Beaufort, gouverneur de Paris, et Broussel, prévôt des marchands, eurent la malencontreuse idée de battre monnaie en faisant taxer par le corps de ville les communautés religieuses, séculières et régulières. Mal leur en prit. Le chanoine Le Prévôt se fit l'âme de la résistance. Il court de couvent en couvent, soulève contre le projet tous les moines de Paris. Il fait mieux, il les décide à envoyer au roi une députation générale pour lui demander la paix et son retour. A cette fin, toutes les communautés s'assemblent, nomment des députés. On se prépare au voyage de Compiègne.

« Et alors, dit le P. Berthod dans ses *Mémoires*, M. le cardinal de Retz, pour faire croire à la cour et au peuple de Paris qu'il était l'auteur de cette députation, en voulut être le chef, pour dire qu'il l'avait provoquée, quoiqu'il n'y eût point contribué, et que c'eût été M. Le Prévôt seul qui l'eût fait faire. »

¹ *Mémoires* du P. Berthod.

² *Ibid.*

Voilà, suivant nous, un point hors de doute. Erreur volontaire ou involontaire, le cardinal de Retz prétend dans ses *Mémoires* que ce fut son secrétaire Guy Joly, qui, le premier, eut cette ingénieuse idée d'une députation du clergé de Paris¹, au moment même de la feinte retraite de Mazarin à Bouillon. L'idée appartient tout entière à Le Prévôt. Toujours est-il que le cardinal de Retz, la trouvant fort à son gré, s'en empara comme d'un bien qui lui revenait de plein droit en sa qualité de prince de l'Église et de futur archevêque de Paris. C'était d'ailleurs pour lui une occasion toute naturelle de recevoir de la main du roi le bonnet de cardinal, que le pape lui avait envoyé par un courrier, et que, suivant Guy Joly, il désirait avec passion, n'ayant pu jusque-là obtenir de la cour que cette commission fût donnée au duc d'Orléans.

A partir de ce moment, Retz ne songe plus qu'à se rendre maître de ce mouvement royaliste, dont en vain il essaye, dans ses *Mémoires*, de diminuer l'importance. Il n'a plus qu'une pensée : le diriger en se mettant à sa tête. Mais comment faire accepter au lecteur un changement de front aussi brusque, aussi imprévu?

C'est ici surtout que Retz va déployer toutes les ressources de son merveilleux esprit, user de tout son art des transitions. A l'en croire, des hommes considérables, tels que MM. de Fontenai, ancien ambassadeur de France à Rome, et de Lamoignon, viennent l'obséder, nuit et jour, pour qu'il sorte de sa léthargie, pour qu'il se rende auprès du roi, afin de le supplier, en sa qualité de cardinal, d'accorder enfin la paix aux Parisiens, avec une amnistie plénière. A chaque discours qu'il met dans la bouche de ses interlocuteurs, — à la manière des anciens, — il se fait adresser des supplications, mêlées de compliments, que, sans doute, par modestie ou par pudeur, il n'ose s'adresser à lui-même : « Vous n'avez aucun intérêt, vos intentions sont bonnes; faut-il que par votre inaction vous fassiez autant de mal à l'État que les autres en font par leurs mouvements les plus irréguliers!... Sauvez l'État! Sauvez la ville! J'attends vos ordres! » La mise en scène est habile. Nous allons voir que le jeu de Retz ne l'était pas moins, et que si Mazarin se fût endormi un seul instant, Retz eût peut-être repris le dessus. Par malheur pour lui, le cardinal, tout exilé qu'il est, devine ses projets les plus secrets avec une pénétration surprenante et se met en état de parer le coup.

¹ Guy Joly, dans ses *Mémoires*, dit que ce fut le doyen du chapitre de Notre-Dame qui, le premier, proposa au dit chapitre d'envoyer des députés sans en parler au cardinal de Retz, et que ce fut alors que lui, Guy Joly, « fit entendre au cardinal qu'il lui était avantageux de se mettre à la tête de cette députation ».

Avec une admirable lucidité, avec les nuances les plus délicates, Retz, dans ses *Mémoires*, a exposé toutes les difficultés de sa position à cette époque. La retraite et le silence auxquels il s'était condamné le rendaient également suspect aux frondeurs et aux royalistes. Les frondeurs croyaient qu'il se ménageait auprès du Mazarin; les *mazarins*, qu'il était toujours le chef secret de la vieille Fronde. Il sentait qu'il courait fortune de perdre son honneur, de devenir odieux aux deux partis, et qu'il ne pouvait sortir d'une telle situation que par un coup d'éclat. Mais, après avoir été depuis trois ans le chef hautement reconnu de l'ancienne Fronde, comment se tirer d'affaire avec décence, sans porter atteinte à sa réputation? Comment revenir d'aussi loin, comment surtout consentir, sans perdre jusqu'aux derniers sentiments de sa dignité, au retour d'un ministre « odieux à tout le royaume », à la perte duquel on s'est acharné depuis si longtemps sans trêve et sans merci? Faire un pas vers la paix, n'est-ce pas le faire vers cet homme maudit dont la reine mère ne pourra jamais se détacher? N'est-ce pas souscrire d'avance à son rétablissement certain? Et quelle humiliation après tant de luttes implacables!

Retz, mais trop tard, apprend, à ses dépens, que les ministres d'un roi absolu ne sont jamais responsables, que tous les coups destinés à Mazarin, après avoir ébranlé le trône, doivent infailliblement retomber sur les frondeurs. Rappelé au sentiment de la vérité, il compare Mazarin à une marionnette, mue par un fil que tient entre ses mains l'autorité royale, et qui, tour à tour, *se montre* ou *se cache*, suivant que le fil *l'avance* ou *la retire*. Or ni lui ni les conspirateurs de la Fronde n'ont jamais pu rompre ce fil; et c'est encore moins au moment où les frondeurs ne savent plus faire ni la paix ni la guerre, qu'il leur sera donné de le couper. Rien donc de plus probable, dans un temps plus ou moins long, que le retour du ministre exilé, que ce retour soit le résultat de sa réconciliation avec Condé ou de la lassitude des peuples. Si Condé fait son accommodement avec la cour, Retz, infailliblement, sera leur victime dévouée. Si c'est la lassitude des esprits qui ramène Mazarin, tout sera tourné à crime contre Retz, même son inaction. Il ne reste donc à l'ancien chef de la Fronde qu'un seul parti à prendre : se retirer du jeu avant l'un ou l'autre dénouement. Paris a soif de la paix, de la présence du roi. Ceux à qui l'on devra ces inestimables biens, à ceux-là toute la faveur du peuple. Il est vrai que le peuple, qui ne voit que ces deux résultats apparents, est loin de soupçonner que le retour de Mazarin en sera la conséquence fatale, plus ou moins prochaine. Mais du moins, *ils ne passeront pas pour mazarins*, ceux qui, en l'absence

du ministre, auront procuré la paix et la rentrée du roi. Or, comme le retour du cardinal est, pour les esprits clairvoyants, de toutes les choses du monde la plus inévitable, que tous ceux qui, naguère, auraient pu y mettre obstacle sont réduits à l'impuissance, que rien ne saurait plus le conjurer, que doit faire le cardinal de Retz? Sortir « de l'embarras où il se trouve par une porte qui lui ouvre à la fois un champ de gloire et de liberté ». « Le Parlement n'est plus qu'un fantôme; l'Hôtel de Ville est un désert »; le duc d'Orléans et Condé ne sont soutenus que « par la canaille la plus insensée »; les Espagnols, les Allemands, les Lorrains, occupent les faubourgs de Paris et dévastent ses environs. Il est temps de faire oublier que l'on a été le principal auteur de tous ces fléaux; ancien tribun, il est temps d'échanger ce rôle pour celui de pacificateur; cardinal et archevêque désigné de Paris, de se souvenir que l'on se doit avant tout à son troupeau. Retz se flatte même d'être appelé par la Providence à terminer la guerre civile. Mais il n'oublie pas que Mazarin est l'*homme des contre-temps*, qu'il peut revenir d'un jour à l'autre, et qu'alors c'en est fait du rôle brillant que lui, Retz, médite de jouer. Il faut donc que, soudainement, avant que le ministre ait eu le temps de se reconnaître, que Retz parte pour Compiègne à la tête de son clergé, qu'au nom de l'Église de Paris, il se hâte d'implorer la paix et le retour du roi. Si le roi consent, Retz, plus que jamais, sera l'idole du peuple; si le roi refuse, on lui saura tout au moins gré de sa tentative. Et puis quel coup de maître s'il peut gagner à son projet le duc d'Orléans, le détacher de l'alliance de Condé, le réconcilier avec la cour! S'il en était ainsi, peut-être Mazarin ne reviendrait-il pas de sitôt! Au pis aller, s'il osait rentrer à Paris, Retz ne pourrait-il pas en sortir avec tous les honneurs de la guerre? Le roi ne s'estimerait-il pas heureux de l'envoyer à Rome avec le titre de cardinal-protecteur des affaires de France? Si donc, avant le retour du favori exilé, il parvient à réussir dans sa mission à Compiègne, il aura sauvé à la fois sa liberté, son honneur, son avenir; il aura reconquis tout son prestige; et quant à Mazarin, il en sera infailliblement amoindri.

Il s'ouvrit de ce projet au duc d'Orléans, qui, au milieu de ses frayeurs et de ses perpétuelles hésitations, avait conservé une grande lucidité d'esprit, et qui, d'ailleurs, commençait à se lasser de n'être qu'un instrument entre les mains de Condé. Gaston comprit sur-le-champ que le projet du coadjuteur, s'il pouvait réussir, serait pour l'un comme pour l'autre la dernière planche de salut. Il s'empressa donc de lui donner des instructions dont, suivant Retz, telle aurait été la substance : supplier le roi, au nom du prince, de donner la paix à ses peuples et de revenir au plus tôt dans sa

bonne ville de Paris ; déclarer à la reine que, par la retraite du cardinal, ayant obtenu la principale satisfaction qu'il désirait, lui, Gaston, ne trouvait plus d'obstacle à signer la paix avec la plus entière bonne foi ; qu'il ne prétendait à aucune faveur ni pour lui ni pour ceux de son parti ; qu'il ne réclamait que la *sûreté publique*, qu'une amnistie conçue en termes dégagés de toute obscurité, et qu'après avoir vu le roi au Louvre, il se retirerait sur-le-champ à Blois, pour ne plus penser qu'à son *repos* et à son *sahut*.

A ces instructions le prince joignait la promesse formelle que, si Condé ne voulait pas se résigner à vivre en paix dans son gouvernement, avec la pleine jouissance de ses charges et pensions, il l'abandonnerait sans hésiter.

Retz, ayant envoyé aussitôt son secrétaire Guy Joly auprès de sa confidente et amie, Anne de Gonzague, princesse palatine ¹, elle approuva son plan, et, par un billet chiffré, lui conseilla de surprendre la cour avant que celle-ci eût le temps de consulter l'*oracle* et de lui inspirer la réponse qu'il devait faire à ces ouvertures. Suivant Retz, — ce dont on ne trouve aucune trace dans les correspondances ministérielles, — la princesse, afin d'avoir le temps de recevoir une réponse de Mazarin, à qui elle voulait écrire directement, demanda un délai de cinq jours, et elle s'y prit si bien, que le cardinal se vit, pour ainsi dire, obligé de prier la reine de recevoir la députation de Retz, en sauvant avec lui toutes les apparences².

La vérité est, comme l'a fort bien remarqué le marquis de Montglat, que Mazarin accueillit avec d'autant plus d'empressement la demande de Retz d'aller à Compiègne, que celui-ci rendait par là un signalé service à la cour, qu'il se discréditait sans retour auprès des frondeurs, et que rien n'était plus facile que de l'empêcher de recueillir les fruits de sa mission.

A peine averti de la réponse favorable du cardinal, Retz envoya sur-le-champ l'abbé Charrier, son plus habile agent, auprès de la reine pour lui demander des passeports. La princesse, qui n'avait d'oreille que pour Mazarin, s'empressa de les accorder, malgré la vive opposition de Le Tellier, de Servien et de Fouquet, qui soutenaient que cette démarche du coadjuteur cachait un nouveau piège. L'abbé Ondedei, l'allié de Mazarin et l'un de ses plus intimes confidents, prétendait même qu'il n'avait imaginé cette députation qu'afin de pouvoir, sans aucun risque, recevoir des mains du roi

¹ Le Tellier, dans une lettre adressée à Mazarin, le 14 septembre suivant, dit simplement que Retz écrivit à la palatine « qu'il portait quelque chose de considérable ». (Bibl. nat., ms. fr., 4212).

² Le lecteur ne manquera pas de remarquer cette contradiction de Retz avec ce qu'il dit plus haut.

son bonnet de cardinal, récemment arrivé de Rome. A dire vrai, ce n'était là qu'une vaine cérémonie, dont l'omission ne pouvait rien enlever au caractère d'un prince de l'Église, et dont Retz aurait fort bien pu se dispenser. Mais, comme nous l'avons dit, le principal motif de son voyage était pour lui d'une toute autre importance.

Mazarin, averti du prochain départ du coadjuteur, et devinant fort bien le rôle considérable qu'un tel homme serait appelé à jouer s'il parvenait à obtenir du roi et la paix et son retour à Paris, se mit en mesure de parer le coup.

De tous les frondeurs, le cardinal de Retz était sans contredit celui qui lui avait fait le plus de mal et qui lui inspirait le plus de crainte. Il savait qu'en cet homme hors de pair se résumait tout ce que le génie italien pouvait offrir de souplesse, d'astuce, de fécondité dans l'intrigue, de mépris des scrupules, de perversité, et, en même temps, tout ce que le caractère français, fortement retrempé par les guerres de religion et les guerres civiles, avait gagné en énergie, en résolution, en intrépidité. Fort bien aussi savait-il à quoi s'en tenir sur les pensées secrètes du coadjuteur, sur le but mystérieux, — impénétrable aux yeux du vulgaire, — de ses conspirations, sur son extrême audace, son ambition sans bornes, sa merveilleuse habileté à conduire une intrigue, à frapper ses ennemis au cœur. De la bouche même de Gaston d'Orléans, il avait appris que le jeune abbé, pour son premier début, avait été affilié à la conjuration du comte de Soissons et qu'avec ses complices il avait formé le dessein d'assassiner le cardinal de Richelieu au pied de l'autel ¹.

Par sa propre expérience, il n'ignorait pas non plus à quelles extrémités pouvait se porter ce redoutable factieux. Sans cesse oublieux de son caractère sacerdotal, le coadjuteur n'avait-il pas été le principal auteur des barricades de 1648? N'avait-il pas levé à ses frais un régiment contre le roi? N'était-ce pas lui qui, à Noisy, dans la maison de campagne de son oncle, l'archevêque de Paris, avait baptisé la Fronde au berceau, en lui donnant pour parrain le prince de Conti et pour marraine M^{me} de Longueville? Lui qui, tour à tour, avait été assez puissant pour faire incarcérer les princes et pour arracher à la cour leur délivrance? Lui qui, dans Paris, avec une bravoure sans égale, osait encore disputer le pavé au vainqueur

¹ Recueil des lettres de Mazarin à la reine, publié par Ravenel. Lettre du 10 avril 1651. Retz, dans ses *Mémoires*, confirme non seulement ce fait, mais il déclare lui-même que c'était au pied des autels qu'il avait résolu de poignarder Richelieu, et que ce fut la mort du comte de Soissons qui l'empêcha d'exécuter ce dessein.

de Rocroy? Et Mazarin lui-même n'avait-il pas appris, à ses propres dépens, ce que pouvait un tel adversaire? N'était-ce pas Retz qui l'avait fait exiler deux fois, tout en ayant l'air de s'effacer; Retz qui lui avait si subtilement enlevé le chapeau de cardinal, et qui ne lui avait fait une si rude guerre que pour s'emparer de sa place de premier ministre?

On peut même dire que Mazarin, mieux qu'homme de son temps, connaissait dans toutes ses profondeurs le chef de la Fronde. Il avait acquis la preuve que cet esprit pervers, pour satisfaire son insatiable ambition, n'eût point hésité, s'il eût trouvé des complices autour du trône, à renverser la dynastie, à faire jouer à Condé le rôle de Henri de Guise, ou même à proclamer une république aristocratique. Non seulement Mazarin le croyait capable d'avoir médité de tels changements, mais encore d'avoir fait quelques tentatives pour les mettre à exécution. Il l'en a même, plus d'une fois, formellement accusé.

On peut dès lors se rendre facilement compte des précautions qu'il prit pour que le coadjuteur ne pût retirer aucun fruit de son voyage à Compiègne. Il prévoyait fort bien que si, après avoir par surprise obtenu la paix et la rentrée du roi à Paris, il parvenait à se réconcilier avec Condé, lui, Mazarin, serait perdu sans retour. Aussi eut-il soin de ne rien négliger pour conjurer un tel malheur.

Le 6 septembre, il écrivait à un homme de grande résolution, très entreprenant, fort dévoué à sa cause, à l'abbé Fouquet, qu'il avait placé à la tête de sa police occulte : « Je vous conjure de vous appliquer à rompre par toutes sortes de voies les desseins du cardinal de Retz, et de croire comme article de foi que, nonobstant toutes les belles choses qu'il fera, et les protestations de sa passion au service de la reine, et de vouloir me servir sincèrement et pousser (chasser) M. le Prince, il n'a rien de bon dans l'âme ni pour la reine ni pour moi. Il faut donc bien garder les dehors et empêcher qu'il ne s'introduise et qu'il ne puisse jouer en apparence, ni à la cour ni à Paris, *le personnage de serviteur du roi, bien intentionné*, car il est incapable de l'être jamais en effet. Vous n'aurez pas grande peine avec la reine sur ce sujet, car elle le connaît trop bien pour s'y fier jamais ¹. »

À la veille de se rendre à la cour, Retz lança dans le peuple, sous le voile de l'anonyme, un dernier pamphlet : *l'Avis aux malheureux*. Il y faisait valoir la nécessité et les bienfaits de la

¹ L'original de cette lettre ne se trouve pas dans la correspondance chiffrée de Mazarin avec l'abbé Fouquet. (Bibl. nat., ms. Gaignières, 2799); mais il en existe une copie dans le t. XXX des copies de lettres de Mazarin, dont le recueil est aux archives du ministère des affaires étrangères.

paix dans un langage clair, serré, pressant, éloquent, d'une simplicité à la portée de tous. Ce n'est point aux princes, ce n'est point aux grands que s'adresse l'ancien chef de la Fronde : c'est au peuple, au peuple seul, dont la volonté doit enfin imposer silence aux derniers factieux. On a comparé, non sans raison, cette harangue, pour sa vigueur et sa dialectique, à une philippique de Démosthène. Après avoir énuméré tous les maux dont on a été victime jusque-là par les dissensions des grands, qui ont amené à leur suite la guerre, la peste, la famine, que conseille-t-il au peuple? De capituler, de se rendre sans condition, sans merci, et pour mettre fin à tant de maux, de faire rentrer le roi dans sa bonne ville.

Si peu conforme à sa conduite passée était le langage de ce pamphlet, si pleine et entière l'amende honorable, qu'il n'a point osé dans ses *Mémoires* s'en avouer l'auteur. Mais ses idées d'alors étaient si semblables à celles de cette harangue et le style en est si remarquable, si parfait, qu'on n'a pu attribuer une telle œuvre qu'à lui, et qu'on lui a donné place parmi ses autres ouvrages. A cette date, de telles pages n'ont pu sortir que de sa plume.

V

VOYAGE DU CARDINAL DE RETZ A COMPIÈGNE, POUR DEMANDER AU ROI
LA PAIX ET SA RENTRÉE A PARIS

Le cardinal de Retz partit pour Compiègne, le 9 septembre 1652, dans le plus grand appareil. Son cortège se composait d'une longue file de carrosses, où se trouvaient des députés de tous les ordres ecclésiastiques de Paris, de deux cents gentilshommes dévoués à sa cause et de cinquante gardes du duc d'Orléans, dont la présence était destinée à tenir en respect les troupes de M. le Prince. La cour prit quelque ombrage de ce grand nombre de gens en armes, que rendait pourtant fort nécessaire le peu de sécurité des grandes routes. A propos de ce voyage de Retz, Mazarin, à quelques jours de là, écrivait fort plaisamment à Le Tellier : « Il ne peut manquer d'avoir grande suite, quand il n'aurait que celle de ses créanciers¹. » Suivant le cardinal de Retz, quelques esprits violents donnèrent les uns le conseil de l'arrêter, d'autres de l'assassiner. Il avait appris cette particularité de la bouche de son propre père, alors

¹ Bouillon, 19 septembre 1652. Bibliothèque Mazarine. Correspondance de Mazarin, t. III. L'original se trouve à la Bibliothèque nationale, dans les papiers de Le Tellier, n° 6890.

retiré à l'Oratoire, et qui la tenait lui-même du prince Thomas de Savoie, membre du grand conseil. Bien qu'on ne trouve dans les correspondances ministérielles du temps aucune trace d'une telle proposition, ce n'est point un motif suffisant pour nier qu'elle ait pu être faite. Ne possède-t-on pas l'ordre écrit de la main de Louis XIV, et adressé deux mois après à M. de Pradelle, capitaine des gardes, d'*arrêter le cardinal de Retz mort ou vif*?

Le cardinal avait à la cour une amie dévouée, la princesse palatine, Anne de Gonzague, une des femmes les plus remarquables de son siècle par sa connaissance profonde des hommes et de la diplomatie. Il est regrettable que la vie de cette femme extraordinaire n'ait pas tenté jusqu'à présent la plume d'un historien. Retz a dit d'elle qu'il ne croyait pas « que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État », et le magnifique éloge qu'a fait Bossuet de cette princesse n'est point au-dessus de la vérité.

Retz arriva à Compiègne le lendemain de bonne heure. Ce qu'il ne dit pas dans ses *Mémoires*, et pour cause, c'est l'entrevue qu'il eut le même soir avec cette princesse, et les offres qu'il lui fit au nom du duc d'Orléans et en son propre nom. Il lui proposa, afin de recevoir de la reine un accueil favorable, « de faire la paix dans huit jours, en séparant le duc d'Orléans de M. le Prince ». Il s'avança même jusqu'à déclarer que Mazarin « retournerait auprès du roi sans difficulté », que lui, Retz, ayant tout pouvoir sur Gaston, *signerait*, en son lieu et place, *le retour du ministre exilé*, et qu'il avait mission de ce prince de conférer avec MM. Servien et Le Tellier ¹. Sur les onze heures du soir, les deux ministres eurent avec lui, chez la princesse, une longue entrevue. La relation écrite qu'en a donnée Le Tellier à Mazarin est d'un intérêt capital, en ce qu'elle permet de constater les omissions volontaires et essentielles du récit que Retz en a fait lui-même dans ses *Mémoires*. D'après Le Tellier, d'accord avec lui sur quelques points, Retz déclara que les envoyés du duc d'Orléans ne proposeraient rien pour les intérêts particuliers de ce prince, qu'ils insisteraient seulement pour qu'il fût donné satisfaction à ceux de Condé, et pour que le parlement de Pontoise fût réuni à celui de Paris. Il assura même que, si l'on contentait *le public* sur ce dernier article, Gaston serait prêt à s'accommoder avec le roi, même en sacrifiant les intérêts de M. le Prince. Quant au désir, que, au nom du duc d'Orléans, il déclare, dans ses *Mémoires*, avoir exprimé, qu'il fût donné « une amnistie

¹ Le Tellier à Mazarin, 14 septembre 1652, à Compiègne. Bibl. nat., ms. fr., 4212.

pleine et entière, et non captieuse, pour être vérifiée par le parlement de Paris », pas un mot, dans la version de Le Tellier, sur cette question délicate, qui aurait pu compromettre ses intérêts particuliers.

Comme il tenait avant tout à conclure le traité en l'absence de Mazarin et à ne donner aucun ombrage sur ses intentions, il déclara de nouveau que le retour du cardinal ne souffrirait pas de difficulté, lors même que M. le Prince s'y opposerait. Mais, plus circonspect et plus réservé que chez la Palatine, il n'offrit pas de signer, au nom de Gaston, un consentement écrit à la rentrée de Mazarin, encore moins d'aller au-devant de lui. Il se contenta de faire force protestations qu'il était son serviteur, et de se plaindre des *mauvais offices* qu'on lui avait rendus, *en publiant* qu'il convoitait sa succession au ministère ¹. Voilà où en était réduit le fier tribun qui, pendant plus de trois ans, avait été le maître de Paris, et qui avait fait à Mazarin une guerre si acharnée. Un tel rôle, il faut en convenir, était assez humiliant; aussi se garde-t-il bien, dans ses *Mémoires*, de nous faire à ce sujet la moindre confiance.

Les secrétaires d'État, Servien et Le Tellier, avaient pour instructions de ne se servir de lui à aucun prix pour un accommodement. A toutes ses offres ils ne répondirent que d'une manière évasive, mais pour ne blesser en rien un homme de cette trempe, ils usèrent de ménagements extrêmes, s'attachèrent à sauver toutes les apparences. Un esprit aussi pénétrant que celui de Retz ne put sans doute se méprendre sur le sens de leurs paroles, mais afin de cacher les blessures de son amour-propre, il a feint, dans ses *Mémoires*, de les avoir trouvées si vagues, si peu saisissables, qu'il les qualifie de *galimatias*.

D'après la version de Le Tellier, ils se bornèrent à lui déclarer « que le roi ne pouvait se départir de la résolution qu'il avait prise d'obliger les princes à exécuter ce qu'ils avaient promis, avant d'introduire une négociation secrète, qui devait être précédée d'un accommodement secret ». Or le cardinal de Retz comprit si bien alors le sens de ces paroles, qu'il leur répondit « que Monsieur n'y entendrait jamais dans la crainte de fâcher *le public*. »

Servien et Le Tellier ajoutèrent que le roi ne pouvait rentrer dans Paris que le calme n'y fût rétabli, que les princes n'eussent mis bas les armes, exécuté leurs promesses ou fait un accommodement particulier, « avant que l'on pourvût à ce qu'il nommait *le public* ».

Rien n'était plus clair, plus évident. Le roi refusait absolument

¹ Le Tellier à Mazarin, 14 septembre 1652, à Compiègne. Bibl. nat., ms. fr. 4212.

de traiter avec les princes, en tant que défenseurs de Paris révolté; mais il consentait à traiter avec eux de leurs intérêts particuliers, s'ils agissaient en leur propre et privé nom, et après avoir mis fin à toutes les hostilités.

Il est donc impossible de supposer qu'un esprit aussi ouvert que celui de Retz n'ait pas compris sur-le-champ qu'on voulait l'exclure des négociations. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il feignit de ne pas s'en apercevoir. Il termina l'entretien en déclarant qu'à son retour à Paris il pénétrerait ce que les députés du duc d'Orléans auraient à proposer et qu'il le ferait savoir à la princesse palatine. Une telle offre laissa croire à ses deux interlocuteurs qu'il gardait encore quelque illusion, et ils s'applaudirent d'avoir si bien joué leur rôle. « Comme nous nous étions engagés à cette conférence, dit Le Tellier à Mazarin ¹, avec résolution de ne rien faire, mais seulement d'essayer de nous bien séparer d'avec lui, sans qu'il lui restât aucun soupçon qu'on ne se voulait pas servir de lui dans l'accommodement, nous fûmes bien aises de profiter de cette ouverture, qui naquit naïvement de cet entretien sans qu'il y parût de l'artifice². »

Le même jour, Retz eut un entretien avec la reine, et, à ce propos, il essaye encore de donner le change au lecteur avec cette habileté de mise en scène où il excelle ². Il prétend que la reine l'écouta avec bienveillance, même avec empressement; qu'il lui fit part de l'offre du duc d'Orléans de se retirer à Blois pour ne s'y plus mêler de rien; qu'il tira même de sa poche un petit billet ³, signé *Gaston*, contenant la promesse de *servir* Anne d'Autriche *promptement et sans délai*. Il ajoute qu'au moment où la reine semblait l'écouter favorablement, on lui fit passer une lettre de Mazarin, *arrivée juste à point*, dans laquelle il la suppliait de n'accorder au coadjuteur aucune audience de cette nature. Et la reine, sifflée par son favori, se referme aussitôt, et Retz ne peut plus tirer d'elle une seule parole en faveur de la paix. Telle est sa version.

Rien de semblable dans la lettre de Le Tellier, qui, par devoir, obligé de dire toute la vérité à Mazarin, lui raconte les événements au moment même où ils viennent de se passer, dans toutes leurs circonstances, et à leur vrai point de vue. Pas un mot de l'arrivée de la prétendue lettre de Mazarin. Le Tellier

¹ Dans la même lettre citée ci-dessus.

² *Ibid.*

³ Retz place son entrevue avec la reine après celle qu'il eut avec Servien et Le Tellier; celui-ci la place avant, et comme il écrit au moment même, c'est lui qui dit vrai.

affirme que le coadjuteur se garda bien aussi de parler à la reine de l'offre qu'il avait faite à la Palatine de signer, au nom de Gaston, un acquiescement au retour du cardinal. Il ne dit mot de tout ce qu'on lit, dans les *Mémoires* de Retz, sur son entrevue avec la reine, et qui est de pure invention, afin de laisser croire au lecteur qu'au fond la reine était animée de bonnes intentions à son égard. Le Tellier constate simplement que le coadjuteur se borna à dire à la princesse « qu'il l'avait servie sans réserve, qu'il n'avait pas eu une seule pensée qui n'eût pour but ses intérêts et qu'il continuerait de même à lui témoigner sa gratitude ».

Le Tellier terminait sa lettre par quelques lignes où il fait saisir au vif le cardinal de Retz gardant à Compiègne toute sa fierté et son importance d'ancien chef de parti, parlant de chasser de Paris le grand Condé avec la même aisance qu'il eût distribué des bénédictions. Mais il se méprenait singulièrement sur la portée d'esprit de Retz : « Je vous puis dire en vérité, ajoutait-il, qu'il n'a aucune connaissance des affaires, qu'il n'a point eu de repartie à tout ce que nous lui avons dit pour nous défendre de ses propositions... qu'il a des yeux tout à fait de fol, qu'il ne parle que d'intrigues, des moyens qu'il [lui] faut pratiquer pour se maintenir en la créance qu'il a acquis de son aversion pour M. de Beaufort et du peu de cas qu'il fait de M. le Prince. Il nous proposa, si l'accommodement se pouvait faire (entre le duc d'Orléans et la cour), de se mettre à la tête... des bien intentionnés pour le roi et de chasser M. le Prince de Paris; qu'on n'aurait plus de peine après cela avec Monsieur... Mais, comme nous n'avions pas dessein de nous engager avec lui, nous persistâmes à témoigner désirer l'accommodement (avec tous les princes), et nous nous séparâmes, éludant ce dernier discours. Ensuite de cet entretien, nous l'avons visité séparément, afin qu'il ne crût pas qu'il nous restât rien sur le cœur contre lui, en quoi j'avoue que je me suis fait violence. »

Pendant son séjour à Compiègne, le cardinal de Retz tenait sept tables ouvertes en même temps et faisait une dépense de 800 écus par jour. Les courtisans critiquaient fort ces profusions, qu'il ne pouvait faire, suivant eux, qu'aux dépens de ses créanciers. Mais le cardinal s'en consolait en disant « que ce qui est nécessaire n'est jamais ridicule ».

Le 12 septembre, il reçut en grande cérémonie, des mains du roi, le bonnet de cardinal. Aussitôt, au nom du clergé de Paris, il lui adressa une harangue pour le prier de rendre la paix à ses sujets et de rentrer dans sa capitale. Si hautains, si audacieux en étaient les termes, qu'on est surpris, en la lisant, que le jeune

Louis XIV et la reine sa mère n'aient pas imposé silence à ce tribun mitré, qui venait leur parler de leurs devoirs de souverains en un tel langage, alors qu'il avait été lui-même si peu soucieux de remplir les siens en tant que sujet. Comme exemple, il parla de la clémence d'Henri IV, qui, « en entrant dans Paris, maintint le Parlement qui y était demeuré malgré lui, et qui, le même jour, fit publier dans le palais une amnistie générale ». Ce fut ainsi, dit Retz, « que son autorité, qui avait été si violemment attaquée et presque abattue, se trouva relevée par sa prudence et par sa douceur, en un point plus haut et plus fixe que n'avait jamais été celle de ses prédécesseurs ». Il finit par quelques paroles conciliantes en faveur du duc d'Orléans et même de Condé.

Ce ne fut que le lendemain que le roi, afin d'avoir le temps de se concerter avec ses ministres, répondit par écrit à la harangue du cardinal de Retz. Dans ses paroles respiraient à la fois un désir sincère de conciliation et un ton d'autorité auquel on n'était pas depuis longtemps habitué. Passant dédaigneusement sous silence le cardinal de Retz et s'adressant directement aux députés du clergé de Paris, il les engagea à prêcher, par leurs enseignements et leurs exemples, le respect et l'obéissance que les sujets, en vertu de la loi de Dieu, sont obligés de rendre à leur souverain. Il témoigna un vif désir de donner la paix à ses peuples, en attendant qu'il pût la signer avec la chrétienté. Il déclara que, oublieux des offenses, il avait publié une amnistie générale en sacrifiant ses intérêts les plus chers au repos public. Il exprima une extrême impatience de retourner à Paris, et adressa un véhément appel aux Parisiens pour bannir, de gré ou de force, de leurs murailles les factieux, qui, par leurs violences et leurs hostilités, l'avaient empêché jusque-là d'y rentrer. « Dans une occasion si importante à leur repos et au salut de l'État, ajoutait-il, en faisant évidemment allusion à certain passage du discours de Retz, mes sujets témoigneront le même courage et la même affection que leurs prédécesseurs, quand, méprisant tous les périls et les forces d'une faction beaucoup plus puissante que celle d'aujourd'hui, qui avait la religion pour prétexte, ils chassèrent ceux qui opprimaient leur liberté, et se délivrèrent des ennemis étrangers et domestiques qui voulaient empêcher le roi Henri le Grand d'entrer en possession de la capitale de son royaume ¹. »

¹ Voici les titres du discours de Retz et de la réponse du roi, qui furent imprimés sur-le-champ :

¹⁰ *La véritable harangue faite au roi par Mgr le cardinal de Retz, pour lui demander la paix et son retour à Paris, au nom du clergé, et accompagné de tous ses députés. Prononcé à Compiègne le 12 septembre 1652. A Paris, de l'imprimé*

Après avoir essuyé à bout portant cette fière réponse du roi, le cardinal de Retz quitta Compiègne le même jour (13 septembre), ayant complètement échoué dans sa mission. Fort déconcerté et la rage dans le cœur, il rentra dans Paris au milieu des plus enthousiastes acclamations. Semées à profusion, sa harangue et la déclaration du roi y avaient fait naître l'espérance d'une paix prochaine. Le vulgaire était loin de se douter à quel point avait été joué cet homme si considérable. A ses yeux, il était le vrai précurseur de la paix. Seuls, quelques esprits clairvoyants furent attristés et indignés du ton factieux qui régnait dans sa harangue, et qui, suivant eux, avait dû être bien plus nuisible qu'utile à ses intérêts. Lui se gardait bien de détromper le public sur l'insuccès de son voyage, et il ne négligeait aucune occasion pour se mettre à la tête du parti royaliste qui voulait la paix à tout prix.

Mazarin, qui devinait ses plus secrets desseins avec sa merveilleuse sagacité, avait averti Le Tellier de ce nouveau danger au moment même où le prélat était encore à Compiègne : « Si le cardinal de Retz doit être l'instrument des avantages du roi dans Paris, je crois que c'est un grand malheur, car assurément la conclusion en sera funeste... Il faut empêcher, *par toutes sortes de voies*, qu'il ne s'érige en chef du parti du roi dans Paris, vu que ce n'est pas lui qui l'a formé et qu'il ne s'y jette présentement que par nécessité, ne pouvant pas se fier à M. le Prince, qui tient le haut du pavé dans le palais d'Orléans... Vous verrez comme il est artificieux au dernier point; si le roi s'approche de Paris, ensuite du voyage dudit cardinal à la cour, il s'en attribuera le mérite et fera jouer tout espèce de ressorts pour imprimer dans les esprits des habitants de la ville que c'est lui qui leur a procuré ce bien, ce qui serait capable de lui donner la vogue plus que jamais ¹. »

Afin d'endormir la vigilance de Mazarin, le cardinal de Retz lui faisait écrire par un sien parent, M. de Pennacors, fort mêlé à toutes ces négociations, qu'il pouvait compter sur ses bonnes intentions et ses bons offices à son égard. Et Mazarin, dont la franchise n'avait d'égale que celle de Retz, répondait à Pennacors : « M^{me} la Palatine peut témoigner avec combien de passion j'ai tou-

merie de la veuve J. Guillemot, imprimeuse de Son Altesse Royale, rue des Marmouzets, proche l'église Sainte-Marie-Magdeleine, 1652.

2^o *La véritable réponse du roi à la harangue du cardinal de Retz et de MM. du clergé*, in-4^o de 7 pages, publié à Compiègne, chez Julien Courant, imprimeur ordinaire du roi, et portant la date du 13 septembre 1652.

Dans le journal inédit d'un Parisien (Bibl. nat., ms. n^o 10 275), la harangue du cardinal de Retz est critiquée dans les termes les plus sévères.

¹ Bibliothèque Mazarine. Correspondance de Mazarin. T. III, lettre inédite. Bouillon, 12 septembre 1652.

jours souhaité de voir les choses établies avec ledit cardinal au point que vous savez; et quand il y paraîtra porté de bonne sorte, de son côté, on verra que je ne lui laisserai rien à désirer du mien, de ce qui pourra le plus le satisfaire. Mais je vous réplique qu'il est temps de se déterminer¹... »

VI

HEUREUX DÉNOUEMENT DE LA CONSPIRATION ROYALISTE. — RENTRÉE DU ROI A PARIS. — ROLE DOUBLE DU CARDINAL DE RETZ ET DE MAZARIN.

Après son voyage à Compiègne, le cardinal de Retz se trouva dans la position la plus fausse du monde. Malgré ses profonds ressentiments contre la cour, après avoir tenté de jouer le rôle d'arbitre de la paix, il lui était désormais interdit de reprendre ostensiblement celui de chef de parti. Et, comme d'ailleurs c'était à son intervention que le gros du public attribuait la réponse du roi, favorable à la paix, et qu'il n'était pas homme à le détromper sur ce point, il se vit, bien à contre-cœur, condamné au silence. Malgré sa grande habileté à dérouter ses lecteurs, à chaque ligne de ses *Mémoires* se trahit son extrême embarras pour expliquer, à partir de cette époque jusqu'à la fin de la Fronde, sa conduite à l'égard de la cour et le rôle qu'il joua secrètement auprès du duc d'Orléans. Fort ulcéré de la réception qu'on lui avait faite à Compiègne, et, en même temps, très désireux de traiter de son accommodement et de celui de ses amis, il essaya tour à tour de se venger par des voies souterraines et de faire sa soumission, au point de consentir au retour de Mazarin. De là un rôle double dont il se garde bien de parler dans ses *Mémoires*, et qui n'est mis à découvert que par les correspondances ministérielles du temps.

Lorsqu'il apprit à Gaston son échec, le prince *faillit à tomber de son haut, s'emporta, pesta contre la cour*, et, plus indécis que jamais, ne sut prendre aucun parti décisif. S'il faut en croire Retz dans ses *Mémoires*, il mit alors sous les yeux de Gaston une note dans laquelle il esquisse, avec une admirable netteté, le plan de conduite que l'un et l'autre auraient désormais à suivre.

Pour le prince, deux seuls partis à prendre : ou consentir à tout ce que voudra la cour, ou s'y opposer avec vigueur, en lui imposant une transaction.

Le premier parti eût fort convenu à Retz, car, au pis aller, cardinal et archevêque désigné de Paris, il se tenait quitte pour être

¹ De Bouillon, 22 septembre 1652. Arch. des aff. étr. France, lettres de Mazarin, t. XXX. Lettre inédite.

relégué pendant quelque temps à Rome « dans les plus grands emplois ». Les frondeurs en eussent murmuré, sans doute, mais il aurait eu pour lui les *pacifiques*, si puissants à la fin des troubles. On aurait fini par avouer qu'en « habile et galant homme », il se serait « fort adroitement tiré d'un très méchant pas ». Mais s'il est permis aux particuliers de sauver de la sorte leur réputation du naufrage, il n'en va pas de même « de celle des grands princes », qui, par leur naissance et leur élévation, étant presque toujours assurés de l'impunité, ne peuvent la sauver par les mêmes excuses et portent devant l'opinion toute la responsabilité de leur conduite. Si le duc d'Orléans souffre les violences de la cour, après sa rentrée à Paris, tout retombera infailliblement sur sa tête. Pour se soustraire à cette immense responsabilité, il n'a qu'à vouloir, qu'à prendre, de concert avec le Parlement, toutes les sûretés convenables pour le public, et à les imposer à la cour par un traité. Tout ce qui pourrait arriver ensuite, même le retour de Mazarin, « resterait sur le compte de la cour ».

Second parti. Faut-il continuer la guerre? Condé vient de conclure un traité secret avec l'Espagne; il est sur le point de quitter furtivement Paris pour aller rejoindre le comte de Fuensaldagne. Pour faire la guerre, le duc d'Orléans n'a qu'un parti à prendre, c'est de retenir Condé auprès de lui. Bien que M. le Prince ne soit pas aimé des Parisiens, sa valeur et ses soldats suffiront pour les contenir. S'il consent à rester, le premier soin du duc d'Orléans doit être de communiquer ses intentions au Parlement et à l'Hôtel de Ville; de leur dévoiler les avances inutiles qu'il a faites à la cour par l'entremise du cardinal de Retz, le dessein bien arrêté qu'elle a de rentrer à Paris, « sans donner aucune sûreté ni aux compagnies souveraines ni à la ville », et de leur déclarer enfin que lui, Monsieur, a pris la résolution de s'y opposer de toute sa force. Retz terminait sa note en conseillant à Gaston de prendre garde de se compromettre avec les Espagnols.

Ainsi, de son propre aveu, après avoir été éconduit comme négociateur de la paix, il soufflait en secret la guerre à outrance. Malgré tous ses efforts, il ne put arracher aucune résolution virile à ce fantôme de prince.

Pendant plus nombreux, plus audacieux devenait de jour en jour le parti royaliste. Vers la fin de septembre, à l'instigation de Le Prévôt et des autres chefs du mouvement, les six corps des marchands résolurent d'envoyer au roi une nouvelle députation pour lui demander la paix et son retour à Paris. Passant d'un extrême à l'autre avec une surprenante facilité, le cardinal de Retz fit proposer aux marchands d'être des leurs et de porter la parole pour

leurs députés¹. Mais la cour, avertie par le P. Berthod, répondit sur-le-champ qu'elle n'entendait à aucun prix qu'il fût mêlé à la négociation².

Le 24 septembre, était placardé à la porte du Palais-Royal un *Manifeste des bons serviteurs du roi*. Le duc d'Orléans y était adjuré de se rendre auprès du roi, le départ de Mazarin ne lui permettant plus de rester à l'écart. Les plus terribles accusations y étaient portées contre Condé : « M. le Prince gronde encore, cherche de nouveaux prétextes à nous troubler ; il a juré de perdre la France et de mettre le feu et la division partout ; il a commis une félonie sans exemple, traitant avec l'Espagne pour être roi de Navarre et de la Guyenne... il fait rentrer les troupes étrangères en France pour achever de nous ruiner, fait des négociations nouvelles en Angleterre », etc. Jamais le sentiment de la patrie et la haine de l'étranger ne s'étaient manifestés avec plus de force que dans la bouche de ces bons bourgeois. Les royalistes déclaraient dans le manifeste qu'au péril de leur vie et de leurs biens, ils s'opposeraient à toute levée de taxes par les princes et qu'ils enverraient au roi une députation pour le supplier de rentrer à Paris. Enfin, pour ne pas être confondus avec les partisans de Condé, qui portaient de la paille comme emblème séditieux, ils invitaient *tous les bien intentionnés au service du roi et de la patrie* à mettre à leurs chapeaux l'insigne des troupes royales, des rubans blancs ou du papier blanc³.

Plus de quatre mille personnes, riches bourgeois, conseillers du Parlement, gentilshommes, avaient été attirées par cette affiche au Palais-Royal⁴, lieu fixé pour l'assemblée. Essayant de saisir toute occasion de se rendre nécessaire, de faire valoir ses services, le cardinal de Retz y envoya plusieurs de ses émissaires, qui, à grands cris, le demandèrent pour chef⁵. Mais Le Prévôt et les autres meneurs royalistes ne tinrent aucun compte de ces clameurs et n'y répondirent que par un dédaigneux silence. Une harangue, que prononça Le Prévôt, « fit pleurer une partie de l'assemblée ». Elle fut couverte d'applaudissements, des cris répétés de : *Vive le roi!* Par acclamations, tous les articles du manifeste furent acceptés et tous les chapeaux se couvrirent de papier blanc.

Rien de plus curieux que de rapprocher de ce récit, d'après les documents originaux du temps, celui du cardinal de Retz dans ses

¹ *Mémoires* du P. Berthod.

² *Ibid.* et *Mémoires* de Guy Joly.

³ *Mémoires* de Guy Joly.

⁴ *Mémoires* du P. Berthod.

⁵ Lettre de Bluet à Mazarin, en date du 28 septembre. Aff. étr. France, t. CXLII. — L'abbé Fouquet à Mazarin. Aff. étr. France, t. CXLIII.

Mémoires. Évidemment, après plusieurs années, il avait gardé *aux têtes de papier* une implacable rancune de leur refus de le prendre pour chef :

« Provost, chanoine de Notre-Dame et conseiller du Parlement, dit-il, autant fou qu'un homme le peut être, au moins de tous ceux à qui l'on laisse la clef de leur chambre, se mit dans l'esprit de faire une assemblée au Palais-Royal des *véritables serviteurs du roi*, c'était le titre. Elle fut composée de quatre à cinq cents bourgeois (le P. Berthod, comme on l'a vu, dit quatre mille), dont il n'y en avait pas soixante qui eussent des manteaux noirs. M. Provost dit qu'il avait reçu une lettre de cachet du roi, qui lui commandait de faire main basse sur tous ceux qui auraient de la paille à leur chapeau et qui n'y mettraient pas du papier. Il l'eut, en effet, cette lettre. Voilà le commencement de la plus ridicule levée de boucliers qui se soit faite depuis la procession de la Ligue. Le progrès (l'issue) fut que toute cette compagnie fut huée comme l'on hue les masques, en sortant du Palais-Royal, le 24 septembre, et que, le 26, M. le maréchal d'Estampes, qui y fut envoyé par Monsieur, les dissipa en deux ou trois paroles¹. »

Le maréchal, en effet, se présenta à la porte pour protester au nom du duc d'Orléans contre cette réunion, qui, suivant le prince, se rendait coupable du crime de lèse-majesté. Mais la vérité est qu'on lui ferma la bouche en lui montrant un ordre du roi autorisant les bourgeois à s'assembler, à prendre les armes pour chasser leurs oppresseurs, « à arrêter les chefs, à se saisir des factieux par toutes voies », et « pour faire que la ville fût gouvernée par ses magistrats légitimes² ». Il y a mieux, on força le maréchal à placer à son chapeau l'emblème royaliste. « La fin de l'expédition, poursuit Retz, avec aussi peu de bonne foi, fut qu'ils ne s'assemblèrent plus, de peur d'être pendus, comme ils en furent menacés le même jour par arrêt du Parlement, qui porta défense, sur peine de la vie, et de s'assembler et de prendre aucune marque. Si Monsieur et M. le Prince se fussent servis de cette occasion, comme ils le pouvaient, le parti du roi était exterminé (chassé) de Paris pour très longtemps. »

Rien de moins exact que le récit de Retz. L'attitude ferme des bourgeois avait tellement intimidé le duc d'Orléans, qu'il se hâta d'envoyer aux six corps des marchands les passeports qu'il leur avait jusque-là refusés pour se rendre en députation à Compiègne³.

¹ Guy Joly, de son côté, dit que les membres de cette assemblée « furent aussitôt chargés et dissipés par les bourgeois ».

² Donné à Compiègne, le 16 septembre 1652. *Mémoires* du P. Berthod.

³ *Mémoires* du P. Berthod.

Le jour même de cette réunion, avait lieu à l'Hôtel de Ville une autre assemblée des échevins, qui, ayant appris que celle du Palais-Royal avait été autorisée par le roi, se montrèrent tout disposés à faire cause commune avec les bourgeois. Animés par leur exemple, ils pressèrent vivement Broussel, le prévôt des marchands, et deux échevins, illégalement élus le jour même de l'incendie et du massacre de l'Hôtel de Ville, à donner leur démission. Le vieux tribun céda, en disant qu'il ne voulait pas être un obstacle à la paix, et son exemple fut imité par les deux échevins. Dans sa frayeur, le duc d'Orléans approuva cette démission. Au bout de quelques jours, il la regretta vivement, voulut les rétablir dans leurs fonctions : il était trop tard, leur démission avait été acceptée par la cour. A partir de ce jour, les anciens échevins reprirent le dessus. Une fois maîtres, ils donnèrent l'ordre aux colonels des portes de ne laisser entrer dans Paris aucun soldat, ni sortir vivres et munitions pour l'armée des Lorrains et celle des princes. Un peu revenu de sa panique, et poussé sans doute par le cardinal de Retz, Gaston se rendit au Parlement et se plaignit de la réunion du Palais-Royal. Fort jaloux de son autorité, le Parlement décida que des informations seraient faites sur les assemblées qui auraient lieu à Paris, et fit défense de porter des emblèmes aux chapeaux.

Le parlement de Pontoise, au contraire, autorisa toutes les assemblées des bourgeois et engagea Le Prévôt à poursuivre sa mission. Malgré les défenses du parlement parisien, il fut décidé, dans une réunion des colonels de la garde bourgeoise, que l'on n'obéirait plus aux ordres du duc d'Orléans et du duc de Beaufort, gouverneur de Paris¹. En même temps partaient pour Compiègne les députés des six corps des marchands et de la garde bourgeoise pour supplier le roi de rentrer à Paris. Mazarin, à plusieurs reprises, exprima l'avis que le roi devait céder aux vœux des Parisiens, rentrer à Paris à la tête de son armée, s'installer au Louvre, y mander le Parlement et lui dicter ses ordres dans un lit de justice².

Afin d'appuyer le mouvement et de tenir tête à l'opposition des princes et du Parlement, la cour envoya à Paris le duc de Bourbonville, accompagné de quelques officiers sous divers déguisements. Deux cents hommes de main et d'exécution furent mis à leur service. Ils devaient, par tous les moyens, empêcher les envois de vivres et de munitions à l'armée des princes. Le jour même de leur arrivée, des bateliers, gagnés par eux, enfonçaient un bateau

¹ *Mémoires* du P. Berthod.

² Mazarin à Le Tellier. Bibl. nat., ms. 6891.

chargé de poudres et de mèches, envoyé à Condé par le duc d'Orléans. Une autre fois, les portefaix des ports se battaient avec des soldats lorrains, jetaient à l'eau des sacs de blé que ceux-ci venaient d'acheter et, à la porte Saint-Antoine, le peuple faisait main basse sur les provisions de bouche destinées au camp des princes.

Sur ces entrefaites, la proclamation de l'amnistie répandit autant de joie parmi les Parisiens que de dépit et de consternation au Luxembourg et dans le camp de Condé. « Tout s'ébranlait à vue d'œil... La médaille était tournée. On voyait et on entendait dans les rues plus de royalistes que de frondeurs ¹. » Dans plusieurs quartiers de la ville, le menu peuple se déclarait contre les princes. Dans les cabarets, on criait : *Vive la paix!* On y buvait à la santé du roi ; on arrêtait les carrosses, et, bon gré mal gré, on forçait à la porter ceux qui étaient dedans, bien que souvent ils n'en eussent aucune envie ².

Beaucoup mieux instruit de ce qui se passait qu'il ne l'avoue dans ses *Mémoires*, le cardinal de Retz n'ignorait pas la portée du mouvement royaliste et quel en était le chef. Il fit venir chez lui le chanoine Le Prévôt, le sonda sur les dispositions de la cour à son égard, lui déclara qu'il *désirait avec passion* servir le roi, pourvu qu'on lui *ordonnât de travailler*. Le Prévôt, que Retz a voulu faire passer pour un maître fou, mais qui avait autant de sens que de résolution, répondit au prélat, afin de ne pas le décourager, que, s'il le voulait, il aurait part à la négociation, en qualité de simple membre, mais qu'il ne serait point agréé pour chef ³.

De plus en plus ulcéré et humilié par ce nouvel échec, qu'il passe soigneusement sous silence dans ses *Mémoires*, le coadjuteur, pour la dernière fois, vit tous ses beaux projets s'en aller en fumée. Repoussé par la cour, repoussé par les royalistes, pendant quelques mois, suivant sa propre expression, il fut obligé *de brousser à l'aveugle* ⁴. Afin de se venger de la cour sur la personne de ses agents secrets, il engagea Gaston à faire expulser de Paris Bournonville et les officiers sous ses ordres. Le duc de Bournonville et les siens, sous divers déguisements, se rendirent insaisissables, bien qu'ils courussent sans cesse les boutiques pour y entretenir le feu sacré chez les bourgeois.

Pendant ce temps-là, quelle fut la politique de Mazarin à l'égard du cardinal de Retz? Ce qu'il y a de certain, ce qui est attesté par les correspondances ministérielles et par les mémoires

¹ *Mémoires* du P. Berthod.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Courir en aveugle.

du temps, c'est qu'il ne voulait faire sa rentrée à Paris qu'après avoir mis son redoutable adversaire dans l'impuissance de lui nuire. D'une main, il écrivait, afin de le désarmer, de ne pas éveiller ses défiances, qu'on usât avec lui, en apparence, des plus grands ménagements, qu'on le compromît par des actes en faveur de la cour ¹. De l'autre, à mots couverts, à demi-mots, il insinuait à ses collègues de le contraindre à quitter Paris, de gré ou de force. Après tout, il jouait le même jeu que Retz à son égard. A corsaire, corsaire et demi. Ce que redoutait le plus Mazarin, c'était la réconciliation du coadjuteur avec Condé, qui aurait pu donner naissance à une nouvelle et interminable Fronde ². Condé aurait tenu la campagne, tandis que Retz se serait de nouveau rendu maître de Paris. Mais ces craintes de Mazarin n'étaient pas fondées. Retz et Condé ne devaient se réconcilier que pendant leur exil. De communs malheurs pouvaient seuls faire plier leur orgueil, l'un à l'égard de l'autre.

Dans la pensée de Mazarin, le séjour de Retz à Paris est incompatible avec le sien. Plus le dévouement s'approche, plus il s'applique à lui faire vider la place, à écrire lettre sur lettre à Le Tellier et à ses autres confidents, pour qu'à tout prix on le débarrasse de cet homme dangereux ³. « Il faut se souvenir, quelque chose qui arrive, quand même tout irait à souhait, d'avoir la visée d'envoyer à Rome le cardinal de Retz, sans rien épargner pour cela, car il se faut tenir pour dit que lui, le repos et l'autorité du roi ne sauraient être ensemble dans Paris ⁴. » Mazarin revient sans cesse sur ce point capital, dans toutes ses lettres, avant comme après le retour du roi. De tous ses ennemis, Retz est celui qui lui paraît le plus redoutable, celui à qui il ne pardonnera jamais.

Le mouvement en faveur de la paix était devenu si général, si irrésistible, que le prince de Condé, ayant perdu tout espoir d'imposer ses conditions à la cour, résolut de quitter Paris, où il ne pouvait plus commander en maître. Il partit le 14 octobre, non sans avoir menacé les bourgeois de sa vengeance. Autant en fit de son côté le duc de Lorraine, qui était venu s'installer de nouveau

¹ Mazarin à Le Tellier, Bouillon 4 octobre 1652. Bibliothèque Mazarine. Lettres de Mazarin, t. III, Mazarin à M. de Pennacors, cousin de Retz. Arch. des aff. étr. France, t. XXX.

² Mazarin à l'abbé Fouquet. Bouillon, 12 octobre. Aff. étr. France, t. XXX.

³ Bibliothèque Mazarine, lettres de Mazarin, t. III et Bibl. nat., papiers de Le Tellier, ms. fr. 6891.

⁴ Bouillon, 13 octobre. Mazarin à Le Tellier, aff. étr. France, t. XXX.

avec son armée du côté de Corbeil. Menacé par Turenne, il fut obligé de décamper.

Les bourgeois profitèrent du départ de ces deux princes pour faire une grande assemblée à l'Hôtel de Ville (14 octobre). Il y fut résolu qu'on exécuterait ponctuellement tous les ordres du roi. Malgré les injonctions du Parlement, les menaces de Gaston, l'assemblée put délibérer sans le moindre trouble, car, cette fois, elle était protégée par trois cents hommes répandus sur la Grève et dans les environs. Commandés par le duc de Bournonville, par les sieurs de Pradelle, de Rubentel et autres officiers de l'armée royale, ils portaient tous un ruban blanc.

Depuis ce jour-là, Bournonville et ses amis, qui, jusqu'alors, avaient été forcés de se déguiser, marchaient dans Paris la tête haute, « avec la plume blanche au chapeau ». Bientôt la milice bourgeoise, de garde à la porte Saint-Martin, arborait le même signe et faisait boire tous les passants à la santé du roi. Il était évident que désormais c'était la royauté qui restait maîtresse du champ de bataille.

Le 19 octobre, les colonels, qui s'étaient rendus à la cour, en ramenèrent triomphalement l'ancien gouverneur de Paris, le maréchal de l'Hôpital, l'ancien prévôt des marchands et autres magistrats de la ville. Autant de signes avant-coureurs du rétablissement de l'autorité royale. Au moment où le cortège avait atteint le bois de Boulogne, le maréchal de l'Hôpital reçut du maréchal d'Étampes, l'un des agents de Gaston, une lettre qui l'engageait à rebrousser chemin au plus tôt. Paris, lui disait-il, refusait de les recevoir; toute la ville s'était mise sous les armes; les bourgeois avaient tendu les chaînes dans les rues; chaque quartier faisait des barricades, et le peuple était résolu à les massacrer plutôt que de les voir entrer dans la ville. Dans un premier moment de surprise, l'Hôpital et sa suite crurent à une révolte générale et firent halte. Mais ayant bientôt appris que Paris était fort tranquille et que ce n'étaient là que de faux bruits semés par le duc d'Orléans et les princes, ils continuèrent leur marche et furent reçus à Paris au milieu des plus vives acclamations du peuple. Sur-le-champ, l'Hôpital fut rétabli dans sa fonction de gouverneur, et Le Fèvre dans celle de prévôt des marchands.

Même après le départ des troupes du prince de Condé et du duc de Lorraine, même après le rétablissement de l'ancienne municipalité et du plus haut représentant de l'autorité royale dans la personne du maréchal de l'Hôpital, le duc d'Orléans refusait encore de se prononcer et de faire sa soumission. Tirailé d'un côté par M. de Goulas et le duc de Damville, qui l'engageaient à traiter avec

le roi, de l'autre par Retz, qui, sourdement, le poussait à la révolte, il était en proie à mille incertitudes, à mille perplexités, ne sachant quel parti prendre. Tantôt il se livrait à des éclats de colère, qui semblaient annoncer une résistance désespérée, tantôt il tombait dans des défaillances de cœur telles, que, pour se sauver, il eût été capable, comme sous Richelieu, de livrer toutes les têtes de ses amis. Qui ne se souvient de l'admirable scène dans laquelle le cardinal de Retz, avec une verve digne de Molière, nous montre les dernières velléités belliqueuses de Gaston. Le prince vient de recevoir de Louis XIV une lettre qui lui annonce son arrivée pour le 21, lettre que n'accompagne aucune déclaration d'amnistic. Aussitôt il fait appeler Retz, son conseiller le plus intime, lui déclare que la conduite de la cour est incompréhensible et qu'il ne tient à rien qu'il ne ferme les portes au roi.

Retz, qui connaît Gaston mieux qu'homme du monde, qui sait que plus d'une fois, par vanité ou par excès de peur, il s'est laissé emporter à des actes de témérité, essaye de le piquer au vif en prenant un ton ironique. Et notez bien que Retz, dans ses *Mémoires*, afin de mieux cacher ce qu'il y eût de louche dans sa propre conduite, feint de nous dire qu'il n'espérait absolument rien de Gaston, et que s'il le poussa à bout, ce fut uniquement pour se donner la comédie. Rien de plus comique, de plus amusant que la colère du prince, qui ne dure pas plus qu'un feu de paille : « Il était dans un emportement inconcevable, et l'on eût dit, de la manière dont il parlait, qu'il était à cheval, armé de toutes pièces et prêt à couvrir de sang et de carnage les campagnes de Saint-Denis et de Grenelle. Madame était épouvantée, et je vous avoue que, quoique je connusse assez Monsieur pour ne me pas donner avec précipitation des idées si cruelles de ses discours, je ne laissai pas de croire qu'il était en effet plus ému qu'à son ordinaire... » Je ferai demain « la guerre, reprit Monsieur d'un ton guerrier, et plus facilement « que jamais. » Et Gaston énumère toutes les ressources dont il croit encore pouvoir disposer : le peuple de Paris, M. le Prince, l'armée d'Espagne. Qui ne s'attend après cela à quelque grande résolution ? Rien moins. Monsieur conclut qu'il n'est ni de son devoir ni de sa réputation de s'opposer au retour du roi, parce que personne ne peut ignorer qu'il ne le puisse, s'il le veut, et qu'ainsi tout le monde lui fera justice en reconnaissant qu'il n'y a que le repos de l'État qui l'oblige à prendre cette résolution ¹. La duchesse d'Orléans, qui a le cœur haut, ne se paye pas de raisons si pitoyables dans la bouche d'un fils de France. Il ne vous reste plus, lui dit-

¹ *Mémoires* de Retz.

elle, « qu'à aller de bonne grâce au-devant du roi ». « Il se récria à ce mot, comme si elle lui eût proposé d'aller se jeter à la rivière. — Allez-vous-en donc, Monsieur, tout à cette heure, reprit-elle. — Et où diable irai-je? répondit-il ¹. »

On a nié que cette scène, qui pourrait faire pendant, comme le disait la duchesse elle-même, au dialogue de Trivelin et de Scaramouche, ait pu avoir lieu, et on l'a mise sur le compte de l'imagination de Retz. Mais le caractère de Gaston étant donné, il est impossible qu'elle ne se soit pas passée de la sorte.

Le cardinal prétend que, au moment de quitter le Luxembourg, il reçut un billet de la Palatine, lui annonçant que la reine l'avait priée de lui écrire, qu'elle ne doutait pas qu'il n'achevât « ce qu'il avait si bien et si heureusement commencé à Compiègne ». Si ce billet fut jamais écrit, ce dont il est fort permis de douter, ce serait une nouvelle preuve de la duplicité dont usa Anne d'Autriche envers le prélat, pour mieux le faire tomber dans le piège qu'on lui préparait.

Gaston fut en proie à mille indécisions jusqu'à la veille du retour du roi. Au dernier moment, se voyant perdu sans ressources, il envoya M. d'Aligre à la cour pour y traiter de son accommodement. Mais à toutes ses propositions on ne fit qu'une seule réponse, à savoir que le roi, avant tout, lui ordonnait de partir.

Le 21 octobre avait été fixé pour la rentrée du roi à Paris. Il y avait plus d'un an qu'il l'avait quitté, et les Parisiens, privés pendant si longtemps de sa vue, étaient dans la dernière impatience de le revoir. Louis partit de Saint-Germain à la tête de son régiment des gardes françaises et suisses, des gardes du corps et des cheveau-légers. Arrivé au bois de Boulogne, il fit halte pour envoyer le duc de Damville auprès du duc d'Orléans, afin de lui donner l'ordre de venir à sa rencontre, ou de sortir de Paris le même jour, ou de signer un écrit par lequel il s'engagerait à partir le lendemain. Le roi le menaçait, en cas de désobéissance, d'aller le chercher lui-même au Luxembourg et de le conduire au Louvre². Dans la crainte d'être arrêté, Gaston refusa d'aller au-devant de son neveu. Il n'obéit qu'à la troisième injonction³.

Le roi, ayant reçu cette nouvelle à Chaillot, monta à cheval, précipita sa marche, et fit son entrée aux flambeaux, au milieu des cris de joie et des acclamations d'un peuple immense, qui le saluait

¹ *Mémoires* de Retz.

² *Mémoires* du P. Berthod.

³ Le cardinal de Retz dit que Gaston ne put se résoudre d'aller au-devant du roi dans la crainte d'être arrêté, « surtout hors des murailles de Paris, et qu'il fit bien de ne pas obéir ».

comme le libérateur de la patrie. A peine eut-il mis pied à terre, qu'il envoya un simple exempt au gouverneur de la Bastille (La Louvières, le fils de Broussel), pour le sommer de lui remettre la place sur-le-champ sous peine de la potence. La Louvières ne se fit pas prier ¹.

Deux heures avant l'arrivée du roi, le cardinal de Retz, avec plus d'intrépidité que de prudence, s'était rendu au Louvre avec sa cousine la duchesse de Lesdiguières. Jamais, de son aveu, il ne se crut en si grand danger, mais il fit bonne contenance. Turenne, avec sollicitude, lui demanda s'il se croyait en sûreté. Sans se déconcerter, Retz lui serra la main, et comme des partisans de Mazarin étaient aux écoutes, il répondit avec assurance : « Oui, monsieur, et en tout sens. » Il était bien persuadé pourtant que, si on l'eût arrêté ce jour-là, rien n'eût été plus facile, et que pas un payé n'eût été soulevé pour sa défense ². S'il faut l'en croire, la reine le « reçut admirablement ». « Elle dit au roi de m'embrasser, comme celui à qui il devait particulièrement son retour à Paris. Cette parole, qui fut entendue de beaucoup de gens, me donna une véritable joie ³, parce que je crus que la reine ne l'aurait pas dite publiquement, si elle avait eu dessein de me faire arrêter. » Bien que les autres Mémoires du temps soient muets sur cette circonstance, elle s'accorde trop bien avec le caractère d'Anne d'Autriche, tout pétri de fausse douceur et de dissimulation, pour qu'il soit permis de la révoquer en doute ⁴. Mais il est une particularité de l'entrevue sur laquelle le cardinal de Retz a gardé le plus profond silence, c'est qu'il déclara à la reine « qu'il voulait faire liaison » avec Mazarin, « et qu'il enverrait à Sedan un gentilhomme pour cela ⁵ ». Fiez-vous, après cette révélation, aux récits de l'aimable conteur.

En sortant du Louvre, Retz fut mandé au Luxembourg. Gaston venait de signer l'engagement de quitter Paris. Malgré ses frayeurs, il eut quelque velléité de résister, de se porter aux Halles, d'y faire des barricades, de les pousser jusqu'au Louvre et d'en chasser le roi ⁶. Telle était l'opinion du duc de Beaufort. Gaston demanda au

¹ *Mémoires* du P. Berthod. Lettre de Le Tellier à Mazarin, Paris, 24 octobre 1652. Bibl. nat., ms. fr. 4212 et papiers d'État de Le Tellier, originaux fr. 6891.

² *Mémoires* de Retz et de Guy Joly.

³ Guy Joly confirme ces détails qu'il apprit sans doute à l'heure même du cardinal de Retz.

⁴ Le Tellier à Mazarin, 24 octobre 1652. Bibl. nat. Papiers d'État de Le Tellier, ms. fr. 6891.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Mémoires* de Retz.

cardinal de Retz son avis, et celui-ci lui répondit d'une manière évasive, ambiguë, en lui montrant tour à tour les inconvénients de l'obéissance et de la révolte. Le prince fit appel au dévouement du prélat : « Si j'étais résolu, lui dit-il, à disputer le pavé, vous déclareriez-vous pour moi? — Oui, monsieur, et sans balancer, s'écria Retz, je le dois, je suis attaché à votre service, je n'y manquerai pas certainement, et vous n'avez qu'à commander, mais j'en serai au désespoir... » Retz était assez chevaleresque, assez intrépide pour que l'on ne puisse révoquer en doute ses paroles. Il insinua toutefois que si le duc prenait le parti de l'attaque, il n'aurait de chance que la nuit suivante, qu'il lui serait d'ailleurs impossible de se rendre maître de la personne du roi, et que, même si l'on parvenait à le chasser de Paris, le triomphe ne serait que d'un moment.

Gaston se résigna. A la pointe du jour, il engagea Beaufort et le coadjuteur, s'il en était encore temps, à faire leur accommodement avec la cour. Puis il partit pour sa terre de Limours, suivi du duc de Beaufort, qui ne voulut pas l'abandonner, et de MM. de Rohan, de la Rochefoucauld, de Fontrailles et de Bourdeilles ¹.

Quant à Retz, qui comprenait que son rôle de chef de parti était bien fini, il ne jugea pas à propos de l'accompagner, espérant toujours traiter à part de son accommodement.

Peu de jours après, M. d'Aligre fut envoyé par les ministres à Limours, afin d'y interroger le duc d'Orléans. Sous Richelieu, Gaston, qui avait eu l'insigne faiblesse, lors des conspirations de Chalais et d'Ornano, de les dénoncer pour ne pas être inquiété lui-même, montra la même défaillance de cœur. Il accusa le cardinal de Retz et Châteauneuf de l'avoir sans cesse poussé à la guerre civile; Retz, notamment, la veille même de son départ. Il accusa même le prince de Condé d'avoir ordonné les massacres de l'Hôtel de Ville et même de lui avoir proposé plus tard de faire égorger les royalistes rassemblés au Palais-Royal ². « M. de Châteauneuf et M. le coadjuteur, écrivait Le Tellier à Mazarin, firent ce qu'ils purent auprès de Son Altesse royale pour empêcher qu'elle ne prit la résolution de quitter Paris, ainsi qu'elle l'avait promis par la lettre qu'elle avait écrite au roi, le dernier lui ayant offert de faire prendre les armes et faire des barricades dans Paris ³. » Suivant Servien, le prince déclara à Le Tellier, que Retz lui avait adressé ces *horribles conseils* par l'entremise de la duchesse d'Orléans, restée à Paris pour ses couches ⁴; et qu'il lui fit offrir de plus de faire assembler la noblesse à Châ-

¹ Lettre de Le Tellier à Mazarin. Paris, 22 octobre 1652. Papiers d'État de Le Tellier, ms. fr. 6891. Bibl. nat.

² Le Tellier à Mazarin, arch. des aff. étr. France, t. CXLIII.

³ *Ibid.*

⁴ Servien à Mazarin, arch. des aff. étr. France, t. CLXIII.

teaudun, par les soins de M. d'Anneri, un intraitable frondeur ¹. Servien engageait Mazarin « à prévenir l'effet de ces menées par *une résolution hardie* » ; ce qui signifiait, en d'autres termes, qu'il fallait en finir d'une manière ou d'autre avec Châteauneuf et le coadjuteur.

Désormais sûr de la victoire, et la veille même de la rentrée du roi à Paris, Mazarin avait dicté à Le Tellier des ordres impitoyables contre les libellistes, les frondeurs et leur ancien chef.

Les historiens de nos jours qui, sans la moindre preuve, vantent la clémence, la douceur du cardinal-ministre, ne tiennent aucun compte de sa correspondance. Il faut, écrivait Mazarin à Le Tellier ², « pousser le cardinal de Retz et le contraindre à s'en aller à Rome, comme aussi punir, ou au moins faire sortir de Paris, certaines personnes, lesquelles on sait ne pouvoir être, toute leur vie, que factieuses et ennemies de l'autorité du roi, par exemple : Croissy, Longueuil, Broussel, Saint-Germain et Morgues et autres semblables. Et il ne faut pas oublier les petits écrivains et de les faire châtier rigoureusement, parce qu'ils corrompent moins par leurs libelles qui animent les peuples à la révolte. Marigny, le pensionnaire de M. le prince de Conti, est un de ceux, dans toute cette canaille, qui a fait le plus de mal ³. Il y en a trente qui ne vivent d'autre chose, dont l'on sait fort bien la demeure et le commerce. Enfin, ce point de pourvoir aux libelles est, à mon avis, un des principaux pour le repos de Paris et conserver la vénération due à la dignité du roi ». Et la lettre se terminait par le *delenda Carthago* : « Surtout je vous conjure de bien veiller à ce que je vous marque touchant le cardinal de Retz, et de dire à Leurs Majestés qu'elles ne doivent rien épargner de ce qui peut servir à le faire sortir de Paris. »

Le 22 octobre, le roi tint, au Louvre, un lit de justice, où ne furent pas convoqués les pairs ecclésiastiques, et où, par conséquent, ne se trouva pas le cardinal de Retz. Nombre d'historiens, sans s'appuyer sur des documents authentiques, nous ont montré, dans cette fameuse séance, Louis XIV en costume de chasse, une cravache à la main, etc. Voici de très curieux détails inédits sur

¹ M. Chéruel, qui donne le texte de la lettre de Servien, dans le tome I^{er} de son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, ne comprenant pas sans doute ce que signifie ce mot *Aneri*, le remplace par les mots [que l'on] entre deux crochets et accompagnés de cette note : « Le manuscrit porte « qu'*Aneri* prétend, etc. » Charles d'Ailly, sieur d'*Anneri*, était un gentilhomme du Vexin, entièrement dévoué à la cause de Retz, et dont il est plusieurs fois question dans les *Mémoires* de ce dernier.

² Sedan, 20 octobre 1652. Bibl. nat. Papiers de Le Tellier, ms. fr. 6891.

³ Jean Carpentier de Marigny, auteur de triolets, de chansons, de mazarinades célèbres pendant la Fronde.

l'attitude du jeune roi, que nous avons trouvés dans le *Journal manuscrit d'un Parisien pendant la Fronde*¹. « Sa Majesté, dit le Journal, fit bien paraître, en arrivant, qu'elle avait quelque chose dans l'esprit qui ne lui plaisait pas. Son indignation n'était que trop visible dans ses yeux et dans son port; elle était grave et sérieuse et sa mine fière et hautaine. » D'un ton où respirait la menace, le roi ordonna au chancelier « de dire ses volontés à la compagnie ». Le garde des sceaux, Mathieu Molé, en qualité de premier président, essaya d'excuser ceux de ses collègues qui avaient pris plus ou moins de part aux troubles de la Fronde. Puis on donna lecture de l'édit du roi portant amnistie générale². Elle s'étendait sur tous ceux qui, depuis le 1^{er} février 1651, avaient pris les armes contre le roi..., fait des ligues et associations dans le royaume, traité avec les Espagnols ou autres étrangers. Dans l'espoir de ramener encore les princes de Condé et de Conti et leur sœur, M^{me} de Longueville, était abolie la déclaration du 8 octobre 1651, publiée contre eux. Tous leurs gouvernements, biens, offices, dignités, leur étaient rendus, ainsi qu'au duc d'Orléans, si de bonne foi et trois jours après la publication de l'édit, ils posaient les armes, etc., etc.

Par une autre déclaration en date du même jour, étaient exceptés de l'amnistie : les ducs de Beaufort et de la Rochefoucauld, MM. de Rohan, de Fontrailles, de la Boulaye, ainsi que les domestiques des princes et princesses de Condé; les membres du Parlement qui s'étaient le plus compromis, tels que Broussel, Violle, de Thou, Portail, Bitaut, Fouquet sieur de Croissy, Perrault, président de la chambre des comptes, Martineau et Genoux, etc.

Afin de renfermer le Parlement dans ses attributions et de bien marquer la séparation des pouvoirs, le roi, dans la même déclaration, lui fit défense expresse de s'immiscer désormais dans les affaires générales de l'État et des finances, ni d'exercer aucun contrôle sur ceux qui en auraient la direction. Étaient annulés tous les arrêts sur ces matières, rendus par lui, par conséquent tous les arrêts de proscriptions qui avaient frappé Mazarin. Enfin il lui

¹ Bibl. nat., ms. fr. 40 275. — « M. le cardinal de Retz, écrit Le Tellier à Mazarin, dans une lettre en date du 22 octobre, n'était point au lit de justice, et l'on croit qu'on oublia par mégarde à le convier de s'y trouver comme il est accoutumé. » Retz, dans ses *Mémoires*, ne nous fait pas connaître non plus la raison pour laquelle il ne se rendit pas au lit de justice.

² Édit du roi portant amnistie générale de tout ce qui s'est fait à l'occasion des mouvements passés jusques à présent, vérifié au Parlement, toutes les chambres assemblées au château du Louvre, et publié, le roi y séant, le 22^e octobre 1652. Le texte se trouve dans la *suite du Journal du Parlement*.

était interdit de se mêler des affaires des princes et des grands du royaume.

On remarquera que le cardinal de Retz était compris dans l'amnistie, puisqu'il n'en était pas nommément excepté, et qu'il ne se trouvait pas dans les catégories de ceux qui en étaient exclus. Tous les crimes et délits qu'il avait pu commettre jusque-là étaient donc pleinement abolis. C'est ce que plus tard le cardinal Mazarin reconnut fort bien lui-même dans plusieurs lettres que nous aurons soin de citer. Toute la question est donc de savoir si, du 22 octobre au 19 décembre 1652, jour de son arrestation, il commit des actes et délits assez caractérisés pour que la cour fût en droit de le priver des bénéfices de l'amnistie. C'est ce que nous aurons soin d'examiner, tout en faisant remarquer au lecteur qu'après le départ de Gaston, Retz ne fut plus en état de pouvoir conspirer, et que, s'il se donna des airs de conspirateur, ce fut uniquement pour faire peur à Mazarin, afin de le contraindre à traiter avec lui.

Sans murmure, en courbant la tête, le Parlement enregistra l'édit d'amnistie et les déclarations du roi. La Fronde était scellée dans son tombeau. Les membres du Parlement, exclus de l'amnistie, furent destitués de leurs fonctions et expulsés de Paris. Dès le jour même tous les exilés s'empressèrent d'obéir. Le vieux tribun Broussel mourut loin de Paris, dans une profonde retraite. Par un sentiment de pudeur ou de galanterie, on n'osa pas faire figurer sur la liste de proscription les grandes dames de la Fronde. On se contenta de leur envoyer à domicile des lettres de cachet leur enjoignant de quitter Paris dans les vingt-quatre heures. En première ligne se trouvaient la grande Mademoiselle et ses deux maréchaux de camp, M^{mes} de Fiesque et de Frontenac, puis les duchesses d'Orléans, de Montbazou, de Châtillon et M^{me} de Bonnelle. L'héroïne de la Bastille se réfugia dans sa terre de Saint-Fargeau en Gâtinais.

Ces actes de vigueur furent acceptés sans murmure par le public, tant on était las de ces quatre années de troubles stériles et impatient de jouir enfin des douceurs de la paix. L'armée des frondeurs était abattue, dispersée, en pleine déroute. Seul, par une étrange destinée, celui qui en avait été le chef était encore debout ; seul, le plus coupable de tous, le cardinal de Retz, grâce à la pourpre, avait été épargné. Malgré tout ce qu'il avait à craindre, si fière était son attitude au milieu des ruines des deux Frondes, que la grandeur du spectacle a vivement frappé l'imagination de Bossuet et que son génie n'a jamais été mieux inspiré que dans l'immortel portrait qu'il a laissé du personnage.

R. CHANTELAUZE.

La suite prochainement.

LIVRES D'ÉTRENNES

Comme les années précédentes, la librairie Hachette a fait une large part aux enfants dans ses livres d'étrennes. Pour les tout petits, M. Girardin, qui écrit de si jolies choses à l'adresse des grands, a condescendu encore à se faire l'interprète des dessins anglais de Kate Greenway, un peu moins originaux peut-être qu'autrefois, mais dont l'*Album pour les enfants sages* aura sans doute le succès de la *Lanterne magique* et de *Nous deux*.

Quant aux bébés de cinq à dix ans, auxquels il faut déjà de vraies histoires, en voici quatre écrites tout exprès pour eux : d'abord, *Petite*, de M^{me} de Witt, qui s'adresse aux fillettes; *Dans notre classe*, de Girardin, ayant en vue les petits garçons; puis *les Amis de Berthe*, de M. Surville; et *Plaisirs et Aventures*, de M^{me} Chéron de la Bruyère, promettant tous par leur seul titre, de joyeuses surprises et de bonnes heures de lecture. N'oublions pas *Mon journal*, dont la quatrième année nous a semblé bien intéressante, avec beaucoup d'illustrations et de devinettes amusantes et instructives à la fois.

La *Bibliothèque rose* s'adresse à des enfants encore, mais de ceux qu'on traite déjà presque en grandes personnes, et auxquelles il faut quasi des romans aujourd'hui. Du reste, parmi ces ouvrages, nous avons à en signaler, cette année, plusieurs qui offrent un intérêt très soutenu : *la Tour du preux*, de M^{lle} Emilie Carpentier, petit drame, bien conduit et qui finit par un heureux dénouement; — *une Petite nièce d'Amérique*, de M^{me} de Martignat, d'où il appert que l'Amérique, qui fournissait jadis des oncles à succession, tient en réserve maintenant des types d'une autre sorte et de non moins sympathiques; — *l'Enfant des Alpes*, récit instructif où M^{me} Cazin a su placer sur la faune alpestre des notions intéressantes. Citons encore *Deux tantes*, de M^{me} de Stoltz, et *Gildas l'intraitable*, de M^{lle} Fleuriot, histoire bretonne qui, par une interversion assez singulière, se trouve être le début d'une sorte de roman paru il y a déjà plusieurs années dans la *Semaine des familles*.

Nous avons annoncé précédemment que nous parlerions plus particulièrement des ouvrages parus dans le *Journal de la jeunesse* et qui, publiés en volumes, forment le fond de la *Bibliothèque blanche*. Le premier est de M^{me} Colomb. L'auteur ne choisit pas ses héros dans le grand monde, on le sait; cette fois encore, c'est en Bretagne qu'elle a pris ses personnages. *Hervé Plémeur* est le titre de l'ouvrage et le nom d'un garçon dont la mère est de moitié dans l'intérêt qu'il excite. En effet, si le fils, arrivé à l'âge d'homme, sait faire un vrai sacrifice d'amour filial, on sent qu'il lui a été inspiré par l'amour maternel,

que M^{me} Colomb peint en mère. Nous retrouvons dans l'*Histoire d'un Berrichon*, de M. Girardin, son talent si connu de bien dire et de fine observation. La persévérance, la modestie et le succès de son héros font de ce récit un vrai petit roman. Nous avons regretté que M^{me} de Witt eût abandonné ses *Scènes historiques*; aussi sommes-nous heureux de les lui voir reprendre cette année. La cinquième série contient : *Notre-Dame Guesclin*, ou l'enfance du fameux connétable; un épisode de la Jacquerie, et, touchant à une époque beaucoup plus récente, un poignant tableau de la révolte des Cipayes dans l'Inde, sous les ordres du farouche Nana-Sahib. Sans rien emprunter à la fiction, ces lectures en ont tout l'attrait.

M^{me} Demoulin a enrichi, de son côté, la Bibliothèque blanche d'un volume intitulé : *les Maisons des bêtes*, dont plusieurs chapitres avaient paru aussi précédemment dans le *Journal de la jeunesse*. C'est de l'histoire naturelle, où les infiniment petits ont leur bonne part, et où la gravure, plus nécessaire là qu'ailleurs, fait au texte un constant et ingénieux accompagnement.

Un livre qui pouvait s'en passer, mais où elle est bienvenue tout de même, l'illustration, parce qu'elle y traduit pour les yeux ce qu'il offre de plus agréable à l'esprit, c'est le chef-d'œuvre de Dickens, cette adorable histoire de *David Copperfield*, où tant de raison s'unit, sous forme humoristique, à tant de sensibilité vraie, et que la librairie Hachette a détaché de sa collection des meilleurs romans étrangers pour enrichir, cette année, celle de ses livres d'étrennes. Le succès l'engagera, nous l'espérons, à ne point s'en tenir là pour l'année prochaine.

Un écrivain habitué de la maison dont nous parlions tout à l'heure, M^{me} de Witt, et qui a, comme on sait, tenu tant de fois la plume pour son père, M. Guizot, publie aujourd'hui, avec d'autres livres de lecture pour les enfants, le quatrième et dernier volume d'un long travail d'ordre plus élevé, dont nous avons parlé ici plusieurs fois. C'est, sous le titre de : *les Chroniqueurs de l'Histoire de France, depuis l'origine jusqu'au XVI^e siècle*¹, un essai d'unification, en forme de récit régulier, et suivi des divers documents narratifs qui composent nos annales. Ce que s'était proposé l'auteur était de faire une histoire de la France au moyen âge par les contemporains eux-mêmes, en coordonnant et reliant ensemble les principaux fragments de leurs écrits. C'était là une œuvre de maître mosaïste; il fallait chercher, dans les matériaux de chaque siècle, ceux qui en donnent le mieux la physionomie; choisir et ajuster avec art, sans les défigurer, les morceaux acceptés et triés. A ce labeur s'ajoutait, pour la première moitié, l'obligation de traduire en même temps qu'assembler; car, jusqu'au treizième siècle, et en partie plus loin, le latin fut la seule langue dans laquelle on écrivit généralement chez nous.

¹ 1 vol. grand in-8°, contenant 8 planches en chromolithographie, 46 planches hors texte, et 343 gravures d'après les manuscrits. Librairie Hachette.

Une autre tâche s'offrit alors et elle dura jusqu'à la fin, celle de rapprocher de la langue que nous parlons de nos jours, le vieil idiome de nos pères, sans lui rien ôter de sa digne et honnête simplicité. M^{me} de Witt s'est tirée habilement de celle-ci comme de la première; le raccord entre les narrateurs qu'elle prend et quitte tour à tour est généralement habile, et le passage de l'un à l'autre n'amène pas trop de dissonance. Le dernier volume qui vient de paraître et qui, à cause de son voisinage avec notre époque, semblait devoir être plus facile n'offrait cependant pas moins de difficultés; elles provenaient ici de l'abondance et de la nature particulière des matériaux. Le quinzième siècle, que ce volume embrasse tout entier, compte plus de chroniques, d'annales, de mémoriaux que les autres, mais il était d'autant moins aisé d'en tirer une simple et impartiale narration, que l'esprit n'en est pas toujours le même. C'est néanmoins ce qu'a très heureusement fait M^{me} de Witt. Plus intéressant que les autres par le caractère particulièrement dramatique des événements, ce volume est aussi, ce semble, dans son style, d'allure plus facile. L'attrait en est augmenté par des illustrations nombreuses, d'une valeur toute historique, auxquelles la fidélité de l'exécution ajoute un véritable prix. La jeunesse et les gens du monde prendront là, en repassant rapidement les grands événements de notre moyen âge, une idée généralement juste de l'impression qu'ils faisaient sur les contemporains, de la façon dont ceux-ci les envisageaient, et de l'esprit dans lequel ils les prenaient; car il n'y a plus ici d'intermédiaire entre eux et le lecteur, et ce sont eux-mêmes que l'on entend. Nous ne serions pas surpris que ces partielles communications avec nos vieux chroniqueurs n'inspirassent à quelques lecteurs le désir de faire avec eux plus ample et plus intime connaissance. C'est bien, si nous ne nous trompons, l'un des buts que s'est donnés l'auteur.

De la même librairie nous arrivent, au dernier moment, deux ouvrages, qui ont chacun droit au moins à un mot, l'un parce qu'il est la réimpression d'un beau et savant livre qu'on ne trouvait plus, l'autre parce que, au contraire, il est tout nouveau et d'un intérêt très vif et très actuel.

Le premier a pour titre *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*. C'est la remarquable étude de M. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts, dont nous avons parlé longuement à son apparition, et qui, entièrement refondu ici, est devenu un complet et définitif travail que l'Académie française a récemment couronné. En annoncer la réapparition, dans les conditions que nous venons de dire, est tout ce qu'il nous appartient de faire maintenant.

Le second est le rapport de M. Lucien Wyse, sur le percement de l'isthme de Panama. Nous tâcherons d'être moins bref sur celui-ci.

Les lieux où s'ouvrent, entre les nations, des voies de communication nouvelles, destinées à les rapprocher et à les mettre en relations plus fréquentes, ne sont pas moins dignes d'étude que ceux où de

grandes luttes d'ambition ou de nationalités semblent devoir bientôt se vider. Aussi, après avoir signalé, l'autre jour, à nos lecteurs, le curieux voyage de M. Moser dans la haute Asie, où tant d'événements se préparent, croyons-nous devoir en faire autant pour l'intéressant et beau volume de M. Lucien N. Wyse sur l'isthme de Panama, dont la percée, aujourd'hui sérieusement entreprise, offre à l'imagination des perspectives de nature moins suspecte ¹.

C'est le travail d'ensemble le plus complet qu'on puisse consulter pour se rendre compte de l'œuvre immense et plus qu'à demi française destinée, en unissant les deux grands océans, à enlever des séparations de bien des sortes entre les races qui couvrent la terre. M. L. N. Wyse avait plus de titres que personne pour parler en connaissance de cause de cette nouvelle et audacieuse rectification du travail de la nature ; il en a été le promoteur d'abord, il a, de plus, commandé les expéditions chargées d'étudier les divers tracés ; il a examiné le terrain pied à pied et en connaît les avantages aussi bien que les dangers. Ce qu'il a rapporté, en somme, de sa longue exploration et de son inspection du sol et des ressources qu'il présente, c'est une enthousiaste et solide confiance. A lui encore revient l'honneur d'avoir négocié avec succès la concession du gouvernement colombien, et dressé, de concert avec son ami le lieutenant de vaisseau Reclus, le plan adopté par le congrès de 1879, et qui s'exécute maintenant. Son livre ne fournit pas seulement sur cette herculéenne tentative les renseignements les plus exacts et les plus complets, mais il en offre encore, grâce aux gravures consacrées aux sites principaux et aux diverses installations des chantiers, un large et vivant tableau. A cet égard, il prend naturellement place parmi les publications du jour.

La maison Palmé a eu, cette année, la rare fortune de voir couronner par l'Académie française l'une de ses publications d'étrennes. Cette publication en est à sa troisième année et doit en demander plusieurs autres. Nous en avons parlé, il y a un an, à l'occasion des deux premiers volumes parus, et nous avons signalé l'intérêt que son titre, *le Littoral de la France*, éveille tout d'abord. Quel merveilleux et providentiel avantage pour notre pays, que ce double littoral de l'Océan et de la Méditerranée, qui lui donne directement accès sur deux mondes, l'ancien et le nouveau, et lui ouvre à la fois les trésors du passé et ceux de l'avenir ? Ce n'est pas à ce point de vue de haute politique et de probable avenir, bien qu'elle ne le néglige pas, à l'occasion, que la femme intelligente et d'instruction très variée qui signe Charles Aubert, décrit les côtes de la France. C'est par leur côté pittoresque et vivant, dans leur état actuel surtout, qu'elle nous les peint. Le passé n'en est pas oublié ; les événements célèbres dont elles ont été le théâtre, les combats, hélas ! trop nombreux qui

¹ *Le Canal de Panama, explorations, négociations et état des travaux.* 1 vol. in-4° contenant une grande carte de l'isthme, un plan panoramique et 90 gravures sur bois. Librairie Hachette.

les ont ensanglantées, les ruines, dont quelques-unes encore visibles en sont le témoignage; les hommes illustres qui y ont vu le jour; les villes qui s'y élèvent aujourd'hui, avec leurs édifices anciens et modernes, les ports que la nature ou l'industrie y a ouverts, les populations aux costumes variés qui s'y agitent; voilà ce que M^{lle} Vattier d'Ambroyse a voulu faire passer sous nos yeux. Son travail est un panorama qui se déroule en innombrables tableaux, où texte et gravures rivalisent, et dont le champ s'étend de plus en plus à chaque volume. Les deux premiers de ce guide illustré avaient conduit le lecteur de Dunkerque à Lorient, le long des plages de la Normandie et des grèves de la Bretagne. Le troisième qui vient de paraître, quoique plus développé que les précédents, offre un parcours moins étendu et ne conduit guère que jusqu'à la Rochelle. Ce n'est pas que le rivage parcouru prêtât moins à la description et au récit; c'est que, éclairé par le succès, l'auteur a senti que ses lecteurs lui sauraient gré d'aller moins vite, de rayonner davantage et de moins ménager les détails historiques et pittoresques. L'itinéraire du volume d'aujourd'hui est plus sinueux, comprend plus d'excursions et fait généralement, aux bons endroits, des stations plus longues, telles que celles de Saint-Anne d'Auray, du golfe du Morbihan, de l'embouchure de la Loire. Et puis les souvenirs que les lieux éveillent y tiennent plus de place, les dessins et les gravures y sont plus multipliés, tant dans le texte qu'en dehors, ou tirés avec plus de soin, les planches en deux teintes, notamment. L'éditeur a tenu à mériter une part des encouragements que l'auteur a reçus. L'ouvrage en sera plus long; c'est un régal de jour de l'an assuré pour toute une génération d'enfants, qui ne seront pas seuls à y goûter, nous en sommes certains.

Plus riche encore, plus fleuri de gravures, pourrions-nous dire, est un autre volume publié par le même éditeur, sous le titre d'*Épisodes miraculeux de Notre-Dame de Lourdes*. C'est la continuation de la chronique merveilleuse du grand pèlerinage méridional dont un premier volume a paru, il y a un an ou deux, avec les mêmes noms d'écrivain et d'artistes. La même foi chaleureuse anime encore ici celui qui tient la plume, et le crayon des hommes de talent qui l'aident dans cette œuvre pieuse s'y montre aussi fécond et aussi brillant que par le passé. M. Lasserre raconte avec sa même entraînant émotion, et MM. Eugène Mathieu et Yan d'Argent ornent aussi brillamment ses récits. Les encadrements y envahissent les pages, et, de la marge, se répandent parfois dans les lignes et en tête des chapitres, qu'ils couronnent ou terminent par une véritable profusion de vues d'édifices, de portraits authentiques, de sites et de végétations pyrénéennes. Rien ne rappelle mieux, pour le luxe parfois un peu exubérant de décoration, les riches manuscrits du moyen âge.

La vulgarisation des connaissances humaines, celle de la science surtout, n'est pas une tâche vulgaire. Il faut, pour y réussir, c'est-à-dire pour aider efficacement à leur propagation, des plumes habiles et compétentes, comme celle qui rédige ici la *Revue scientifique*. Avec la position dont il jouit dans la presse depuis plus de vingt ans, nous pouvons parler ainsi de notre collaborateur, M. de Parville, sans crainte d'être accusé de camaraderie. Le nombre considérable des Revues et des journaux auxquels il coopère, témoigne à la fois de son ardeur à suivre le mouvement des travaux scientifiques et de son talent à en mettre les résultats à la portée de toutes les classes des lecteurs. Ceux du *Correspondant* le savent, quant à eux en particulier; ils savent aussi que ce n'est pas de ce qu'offrent de purement curieux les études et les découvertes scientifiques qu'il cherche à les entretenir, et moins encore des hâtives et trop souvent illusoire théories des inventeurs. Ses articles sont toujours en même temps intéressants et sérieux. Ce sont de ces lectures sur lesquelles on se plaît à revenir. Nos lecteurs apprendront donc avec plaisir qu'ils vont pouvoir le faire désormais, pour les années 1883 et 1884, plus commodément que dans les livraisons du *Correspondant*. Les *Revue scientifique* de M. de Parville viennent en effet de paraître, retouchées avec soin, sous le titre de *Causeries scientifiques*, en deux volumes, chez l'éditeur Rothschild. Pour ceux auxquels elle s'adresse, cette simple mention suffit. Du reste, notre incompetence nous ferait seule un devoir de nous y arrêter.

P. DOUHAIRE.

LES LIVRES D'ÉTRENNES DE LA MAISON FIRMIN DIDOT

Cette année, soit pour des causes particulières, au nombre desquelles on pourrait mettre la création du Diorama historique, représentant Paris à travers les âges, et l'achèvement de plusieurs grands ouvrages, comme le *Costume historique*, soit par suite des causes générales de prudence ou de découragement qui planent sur la librairie française et limitent sa production, les ouvrages présentés au public par la maison Didot à cette veille de Noël, qui est l'occasion d'une sorte d'exposition, d'une sorte de foire de Leipzig de l'industrie du livre, sont peu nombreux. Mais il en est un qui est un véritable monument historique, littéraire, typographique, artistique, et il suffirait pour montrer que la maison demeure fidèle aux traditions qui ont fait son illustration, et justifient la confiance d'une clientèle fidèle. S'il y avait encore des événements dans le monde savant, c'est-à-dire si quelque chose pouvait secouer dans le public lettré cette torpeur d'indifférence sceptique ou de pessimisme énérvé qui le caractérise en ce moment, la plus noble des curiosités, la curiosité historique serait singulièrement émue par ce fait : la publication de la relation des fouilles et des découvertes sur l'emplacement de Troie, *ubi Troja fuit*, faite par un homme doué du génie de la fouille et de

la découverte, dans un livre qui n'est pas moins intéressant par son auteur que par son sujet ¹.

Certes, c'est une chose curieuse et digne de faire sortir ces dilettanti blasés, encore épris du moins du neuf et du rare, de ce *nihilisme*, de ce *riennisme* voluptueux qui oscille entre le *kief* oriental et le *nirvâna* bouddhiste et où ils déclarent se complaire, que la découverte, que l'exhumation, que la résurrection de la Troie homérique, sortant du tombeau des ruines de six villes superposées, bâties tour à tour sur les cendres d'Ilion au pathétique incendié.

Mais ce qu'il y a encore de plus intéressant, de plus curieux que cette exhumation de Troie, c'est son auteur. Jamais auteur ne fut plus un homme dans le sens de l'énergie, de l'intelligence et de la volonté. Jamais homme ne fut plus le fils de ses œuvres que cet homme dont la patience a laissé dormir pendant quarante ans son rêve d'enfant : la découverte de Troie ; qui, pendant ces quarante ans, s'est créé tout seul, sans maître, sans conseil, par une méthode instinctive, par l'étude solitaire et tenace, savant et polyglotte ; qui, ne pouvant trouver que dans la fortune le levier avec lequel il voulait soulever la montagne qui pèse sur les restes de Troie et dont les flancs lui servent de sépulcre, a conquis par son industrie des millions pour les consacrer à cette noble fantaisie, à cette sublime folie : exhumer et embrasser avant de mourir le cadavre de la cité héroïque, dont le sort a inspiré les deux plus grands poèmes de l'antiquité, *l'Iliade* et *l'Énéide*.

Si Buffon a eu raison de dire que le génie, c'est la patience, pour exprimer sans doute dans une formule peut-être trop concise, trop elliptique, ce qu'il entre de volonté dans les conquêtes de l'intelligence, jamais homme n'a mieux réalisé cette définition que Henri Schliemann. Il a consacré les cent premières pages de son ouvrage sur Troie à des confidences autobiographiques d'un caractère ingénu et touchant. Il y raconte les origines de sa vocation, les influences qui l'ont favorisée, les obstacles qui l'ont combattue, les rêves et les visions qui ont préludé à des travaux où l'imagination et le sentiment devaient garder une part qui contrarie et paralyse parfois les entreprises strictement scientifiques, mais qui, dans les entreprises de découverte archéologique, où le principal instrument du fouilleur, c'est encore l'intuition, la divination, sans lesquelles les pelles et les pioches creusent au hasard, a toujours été heureuse et féconde. Il ne s'agissait pas, en recherchant à Hissarlik les ruines d'Ilion, de travaux et d'efforts semblables à ceux qui ont illustré les noms des Mariette, des Rossi, des Maspero. Dans les catacombes de Rome, dans les hypogées de Thèbes, dans les exhumations d'Herculanum et de Pompéi, les illus-

¹ Henri Schliemann, *Ilios, ville et pays des Troyens*. — Résultat des fouilles sur l'emplacement de Troie et des explorations faites en Troade, de 1871 à 1882, avec une autobiographie de l'auteur, 2 cartes, 8 plans et environ 2000 gravures sur bois, traduit de l'anglais par M^{me} Emile Egger. Paris, librairie Firmin Didot et C^o, 1885, in-4^o de 1032 pages.

tres investigateurs auxquels nous devons la résurrection des cités ensevelies n'avaient pas tout à trouver, tout à deviner. Ils procédaient du connu à l'inconnu. Le découvreur de Troie, pour chercher son emplacement, pour reconstituer l'histoire des Troyens après avoir retrouvé leur cité, devait errer d'abord dans les temps fabuleux, puis dans les temps légendaires avec un Homère et un Hérodote pour guides, c'est-à-dire un poète et un conteur soupçonné de l'avoir été plus d'une fois, c'est-à-dire d'avoir recueilli des traditions déjà marquées du sceau de l'imagination populaire, pour leur faire subir l'empreinte de la sienne. Mais Homère, avant de devenir aveugle, y voyait à merveille. Les deux poèmes homériques sont des chefs-d'œuvre d'observation pittoresque et locale, autant que d'observation psychologique et morale, et de description fidèle et toujours ressemblante, parce qu'elles sont bornées aux traits caractéristiques, aux détails immuables comme la nature elle-même, dont les grandes lignes ne changent pas. Il y a déjà longtemps qu'Ampère avait signalé au monde savant et lettré, dans son livre intitulé : *la Grèce, Rome et Dante*, l'exactitude, vérifiée par lui sur place avec une admiration accrue par la surprise, des descriptions homériques. Et c'est encore, en effet, Homère qui a été le principal guide de M. Schliemann dans son entreprise, c'est à Homère qu'il a dû surtout le succès de cette entreprise qui ne pouvait être tentée et menée à bout que par un savant doublé d'un lettré, et conduit par un poète et poète lui-même, en ce sens que l'imagination et le sentiment ont présidé à cette double création qu'on peut dire un double chef-d'œuvre, sa vie et sa découverte.

« Si je présente mon autobiographie, dit-il en tête de cet ouvrage, ce n'est point par un vain sentiment d'orgueil, mais par le désir de montrer comment l'œuvre de mon âge mûr a été la conséquence naturelle des impressions de ma première enfance, et comment la pioche et la bêche des fouilles de Troie et des tombes royales de Mycènes ont été forgées, pour ainsi dire, dans le petit village allemand où ma première enfance s'est passée. »

Henri Schliemann est né le 6 janvier 1822, à Neu-Buckow, petite ville du Mecklembourg-Schwerin, où son père était pasteur. En 1823, il fut nommé à la cure du village d'Ankershagen, dans le même duché, et c'est là que son fils passa son enfance. Il avait à peine quatorze ans, et allait atteindre la première classe au gymnase de Neu-Strelitz, quand il fut obligé d'interrompre ses études, auxquelles sa famille ruinée ne pouvait plus subvenir, et d'entrer comme apprenti chez un modeste épicier de la petite ville de Furstemberg (avril 1836). Il possédait à peine les premiers rudiments de l'éducation classique et savait tout juste un peu de latin. Un accident l'ayant rendu impropre à ce rude commerce où il passait plus de temps à descendre des tonneaux à la cave qu'à peser du sucre ou de la chandelle, il se fit mousse à bord d'un petit brick, la *Dorothee*, qui fit naufrage près de l'île de Texel. Sauvé et sur son refus de se rapatrier, débarqué à Amsterdam, il entra comme garçon de bureau chez un banquier et

commença à consacrer ses loisirs et une partie de ses nuits à continuer seul son éducation qu'il dirigea pratiquement d'abord vers l'étude des langues. Il était ainsi parvenu à apprendre l'anglais et le français, quand il trouva moyen d'entrer comme correspondant et teneur de livres dans la maison B. H. Schröder et C^o. Ses patrons faisant des affaires avec la Russie, il s'ingénia, toujours par la méthode qu'il s'était faite et qui exigeait autant de patience que de volonté, à apprendre le russe. En janvier 1846, ses chefs l'envoyèrent comme leur agent à Saint-Pétersbourg, et ses opérations y réussirent, à ce point, qu'il put négocier pour son compte et se faire inscrire en 1847 dans la corporation des marchands en gros, tout en conservant l'agence de la maison Schröder, qu'il tint pendant onze ans. En 1850, un voyage en Californie, à la recherche de son frère, lui fournit l'occasion de devenir citoyen des États-Unis d'Amérique. A la fin de 1852, ses opérations sur l'indigo avaient été assez prospères, pour qu'il établit à Moscou une succursale de sa maison de Saint-Pétersbourg. La guerre de Crimée, qui fut fatale à tant d'entreprises commerciales, favorisa les siennes. En 1856, ses spéculations en grand sur les indigos, les matières de guerre (salpêtre, soufre, plomb), l'avaient fait millionnaire. Il était assez riche pour se remettre à son éducation, et il ajouta à son bagage de polyglotte la connaissance du suédois, du polonais, et enfin l'étude approfondie des deux grandes langues classiques, le latin et le grec ancien auquel il s'initia d'abord par le grec moderne. En 1858, se trouvant assez riche, il se retira des affaires et se mit à voyager, visitant successivement la Suède, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, et se donnant enfin la joie de connaître la Grèce. Il se mit en même temps à l'étude de l'arabe. La faillite d'un de ses débiteurs russes et un procès à soutenir l'obligèrent de revenir à Saint-Pétersbourg et de reprendre le joug des affaires, qu'il croyait avoir secoué pour jamais. A la fin de 1863, des spéculations habiles et toujours heureuses sur les huiles d'olive, les cotons et les thés avaient triplé sa fortune et il liquidait sur un bilan de 5 à 6 millions d'actif sans passif. Il se donnait alors les vacances d'un voyage de deux ans à Tunis, à Carthage, en Égypte, aux Indes, en Chine, au Japon, terminé par la Havane et le Mexique. Au printemps de 1866, maître du double instrument qui était nécessaire à ses desseins, la science et la fortune, il s'établit à Paris pour donner le reste de sa vie aux lettres et surtout à l'archéologie. En avril 1868, jugeant l'heure propice et ses projets assez mûrs pour passer à l'exécution, il fit son premier voyage d'exploration, qu'il retrace en ces termes :

Je pouvais enfin réaliser le rêve de toute ma vie, visiter à loisir le théâtre des événements qui m'avaient tant intéressé, et la patrie des héros dont les aventures avaient charmé et consolé mon enfance. Je partis en avril 1868, passant par Rome et Naples pour gagner Corfou, Céphalonie et Ithaque. Je visitai avec soin cette île fameuse, mais les seules fouilles que j'y fis eurent lieu dans ce qu'on appelle le château d'Ulysse, au sommet du mont Aëtos. Je trouvai que l'aspect des lieux répondait parfaitement aux indications de l'*Odyssee*... Je parcourus ensuite le Péloponnèse; j'exa-

minai particulièrement les ruines de Mycènes, et il me sembla que le passage de Pausanias, devenu maintenant célèbre, et où il est question de tombes royales, avait été mal compris, puisque, contrairement à la croyance générale, l'auteur ne voulait pas dire que ces tombes fussent dans la basse ville, mais qu'elles étaient dans l'acropole même. Je visitai Athènes et je partis du Pirée pour les Dardanelles, d'où je me rendis à Bounarbashi, à l'extrémité sud de la plaine de Troie... Bounarbashi n'ayant fourni à mes recherches que des résultats négatifs, j'examinai soigneusement toutes les hauteurs à droite et à gauche de la plaine de Troie ; mes recherches furent infructueuses, jusqu'à ce que j'arrivasse à l'emplacement de la ville appelée par Strabon *Novum Ilium*, qui n'est qu'à 4 kil. 80 de l'Hellespont, et répond parfaitement sur ce point, comme sur tous les autres, aux exigences topographiques de l'*Iliade*. Mon attention fut particulièrement attirée sur cet endroit par la position imposante et les fortifications naturelles de la colline d'Hissarlik, qui formait l'angle nord-ouest de *Novum Ilium* et me semblait indiquer la place de son acropole, ainsi que la Pergame de Priam.

Dès 1871, muni d'un firman de la Sublime Porte, obtenu par l'entremise du ministre des États-Unis à Constantinople, Schliemann se rendait sur les lieux, accompagné de sa femme Sophie, née à Athènes, fervente admiratrice d'Homère, enthousiaste des projets de son mari, coopératrice intrépide et dévouée de la direction de cette entreprise colossale qui n'était ni sans fatigues ni sans dangers, car elle consistait à exhumer méthodiquement une ville incendiée dont les ruines étaient ensevelies sous les débris écroulés de six villes successivement superposées. Les fouilles commencèrent en septembre 1871. A cette époque fut donné le coup de pioche initial de l'immense excavation en forme d'entonnoir qui pénètre jusqu'au cœur de la colline-citadelle et qui l'a mise à nu, découvrant successivement les six étages de colonisations antiques successives qui ont accumulé leurs débris stratifiés sur les cendres de Troie incendiée. Ces fouilles de Troie, suspendues un moment en 1874-1877, pour procéder aux fouilles de Mycènes et à l'exploration d'Ithaque (1878), furent reprises sur de vastes proportions au mois de septembre de cette année, et éclairées, en quelque sorte, par une exploration de la Troade (1879). Le professeur Virchow et M. Émile Burnouf s'étaient associés à ces travaux suprêmes, dont les résultats permirent d'achever l'ouvrage monumental qui en rendit compte au monde savant. Cet ouvrage n'était autre que l'*Ilios*, qui parut en anglais à New-York et à Londres, et ensuite en allemand à Leipzig (1879-1880). Les travaux d'exploration de la Troade et des fouilles d'Hissarlik continuèrent jusqu'en 1882, non sans avoir besoin, pour arriver impunément à leur terme, de l'intervention protectrice de M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople. Ces travaux d'exploration régulière continuent toujours, et l'infatigable archéologue consacre, chaque année, à les entretenir, la plus grande partie des 125 000 francs qui forment son budget personnel sur les 250 000 qui composent son revenu. Chaque année, il peut grossir son capital d'une somme égale à ses dépenses. « J'espère donc, dit-il, laisser à chacun de mes enfants une

fortune qui leur permettra de continuer les explorations scientifiques de leur père, *sans entamer leur capital*. » Sans entamer leur capital! c'est un mot caractéristique du mélange d'audace et de sagesse, de la hardiesse tempérée par une prudence toute commerciale de ce financier doublé d'un archéologue de génie, qui a trouvé moyen, *sans entamer son capital*, de jeter un million dans les fouilles d'Hissarlik et de Mycènes, de recueillir des trésors dont la valeur est incalculable, et qui sont destinés au musée de la nation qu'il aime et qu'il estime le plus. Il ne spécifie pas autrement cette intention testamentaire qui vise sans doute l'Allemagne, à moins que ce ne soit les États-Unis d'Amérique. Quoi qu'il en soit, l'héritage de son fils Serge et de sa fille Nadeshda, nés en 1855 et en 1861 de la première femme de l'explorateur, et de sa fille Andromaque, née en 1871, et de son fils Agamemnon, né en 1878, de sa seconde femme, n'aura pas à souffrir des prodigalités habiles et des sages générosités de ce père, et leur héritage d'honneur sera grandement accru par la juste gloire de leur père, qui a pu écrire à la fin de son ouvrage, avec la gravité et l'orgueil testamentaires, ce résumé de ses travaux, de ses découvertes, de ses victoires et conquêtes archéologiques : « Je récapitule ici, dit-il, dans cet *Exegi monumentum*, les résultats de mes explorations en Troade, commencées en 1870 et terminées en 1882. J'ai prouvé que : à une époque très reculée, s'élevait dans la plaine de Troie une grande cité, extrêmement riche, qui avait été détruite par une catastrophe terrible, cité qui possédait sur la colline d'Hissarlik une acropole appelée Pergame, accessible par trois grandes portes et renfermant des temples ainsi que d'autres édifices très importants, et qui possédait de plus une ville basse s'étendant à l'est, au sud et à l'ouest, à la place où vinrent plus tard se fixer les Grecs éoliens; que, par conséquent, cette antique cité répond parfaitement à la description homérique du site de la *sainte Iliou*, riche en or. J'ai prouvé aussi que cette grande ville avait été précédée par une cité beaucoup plus ancienne, qui n'avait sur la colline qu'un ou deux édifices très vastes, entourés d'un mur de fortification et dont les maisons privées étaient (comme les poteries l'attestent) au pied de la colline. J'ai prouvé, de plus, que la grande ville a été remplacée par trois villes préhistoriques et par une quatrième, probablement lydienne, qui se sont succédé dans le cours des temps, mais dont aucune ne s'est étendue au-delà du sommet de la colline; et enfin que c'est ici qu'a été fondé l'Ilium éolien, dont l'acropole s'élevait sur l'ancienne Pergame et dont la ville basse s'étendait au même lieu que la partie semblable de l'antique Troie. J'ai pu recueillir dans les ruines des cinq villes préhistoriques, et particulièrement dans celles de la deuxième cité, une immense collection d'antiquités merveilleuses; dans l'Ilium éolien, j'ai trouvé des chefs-d'œuvre de l'art grec. De plus, j'ai démontré l'erreur de toute une école d'antiquaires obstinés à considérer comme emplacement de Troie la petite ville située sur les hauteurs de Bounarbashi, en prouvant qu'elle appartient à une époque de beaucoup postérieure et qu'elle faisait un même tout avec la ville fortifiée d'Eski-Hissarlik, qui se dressait

sur un rocher escarpé de la rive opposée du Scamandre, car, — la ressemblance de leurs poteries le prouve, — ces deux villes ont été bâties simultanément pour commander la route qui mène de la vallée du Scamandre dans l'intérieur de l'Asie Mineure. »

Nous ne saurions analyser ici dans ses détails une telle œuvre, ni même essayer d'apprécier et de juger ses conclusions, fruit laborieux d'une recherche, d'un nouveau siège de dix ans de la Troie ensevelie dans ses cendres. Nous pouvons invoquer cependant en faveur de découvertes de Schliemann, qui ont révolutionné les traditions du hiératisme archéologique, les procédés et les méthodes d'investigation par ce coup de génie : *chercher non sur terre, mais sous terre* les ruines de Troie, le témoignage de l'illustre historien Grote qui s'est rallié à ses conclusions, et celui de M. Émile Egger. Par un juste tribut de reconnaissance envers l'éminent professeur, historien, chef, on peut dire apôtre de l'hellénisme en France, l'ouvrage d'*Ilios* lui est pieusement dédié par son auteur; et c'est la veuve du célèbre et regretté maître, compagne dévouée de sa vieillesse aveugle, comme celle d'Homère, M^{me} Emile Egger, qui a traduit *Ilios* d'après l'édition anglaise dans une version d'une élégante fidélité.

La maison Didot offre encore, cette année, au public des présents littéraires et illustrés du *Christmas* et du 1^{er} janvier, un ouvrage aussi intéressant qu'édifiant destiné, par une habile et heureuse prévision, aux lectures pieuses du soir en famille. C'est la *Vie des Saints*¹, ou plutôt un choix éclairé et ingénieux parmi les Vies des Saints des petits Bollandistes, réduites aux proportions de la miniature par rapport au tableau, de telle sorte que chacun des jours de l'année puisse être consacré par la bénédiction d'un de ces récits de la lutte victorieuse des héros et des martyrs de la milice céleste. Tout l'art de cet excellent livre était dans le choix des hagiographies, et ce choix a été fait de main de maître. Tout son attrait, en dehors de l'influence salutaire d'une telle lecture, devait être dans le choix des illustrations. Et ce choix a encore été fait avec une érudition et une critique sûres parmi les enluminures et les miniatures des Missels et des Heures du moyen âge, parmi les chefs-d'œuvre de la peinture de tous les temps, de tous les pays, de toutes les écoles.

Dans un ordre de lectures plus profanes, mais dont l'attrait est justifié par un art charmant et par une juste renommée, nous rappellerons la belle collection, dont l'heureuse idée est couronnée de succès, des romans illustrés de Walter Scott et de Cooper. Elle vient de s'enrichir de *Redgauntlet* et de *la Prairie*, se continue par *l'Abbé*, et c'est toujours avec un plaisir extrême que notre maturité revient à ces récits qui ont enchanté notre jeunesse, et dont aucune vogue contemporaine ne saurait égaler et surtout mériter la juste et durable popularité.

M. DE LESCURE.

¹ *La Vie des Saints* pour chaque jour de l'année, d'après les grands recueils d'hagiographie moderne. Ouvrage approuvé par Mgr Germain, évêque d'Avranches, illustré de 8 chromolithographies et de 200 gravures sur bois.

LIBRAIRIE HETZEL

16 OUVRAGES NOUVEAUX

La collection Hetzel (nous devrions dire, pour être plus exact, les collections), déjà si nombreuse et si variée de sujets : romans, voyages, histoires, contes, poésies, livres de science, est cette année particulièrement riche... Rarement dans l'ensemble des grandes publications in-octavo, où sont éditées les œuvres les plus importantes de fin d'année, on avait compté autant de récits d'un intérêt dramatique aussi soutenu, et d'une forme plus châtiée.

C'est d'abord le *Mathias Sandorf*, de M. Jules Verne. Nous ne pouvons nous dispenser de commencer cette revue par l'inépuisable conteur, dont l'imagination est toujours aussi jeune, aussi vive, qu'au premier jour de son succès. Il n'est pas besoin d'insister longuement sur *Mathias Sandorf*, qui, dès son apparition, a pris place, dans l'œuvre du célèbre écrivain, à côté de *Vingt mille lieues sous les mers*, *l'Île mystérieuse*, les *Enfants du capitaine Grant*, *Michel Strogoff*. Ainsi que l'a appris une spirituelle lettre de M. Jules Verne, par laquelle il s'excusait trop modestement à M. Alexandre Dumas fils de chasser sur les terres de son illustre père, *Mathias Sandorf* est le *Monte Cristo* de l'œuvre de M. Verne. Seulement, le héros, au lieu d'être un Français, est un Hongrois, de haute naissance. Son histoire passionnera autant qu'elle intéressera, car il est peu de livres où M. Verne ait jeté plus de verve chaleureuse. Il a justifié d'avance la réponse de M. Alexandre Dumas fils, qui voit entre l'auteur des *Trois mousquetaires* et l'auteur du *Tour du monde en quatre-vingts jours* d'étroits liens de parenté. *Mathias Sandorf*, avec son allure cavalière, ses péripéties toujours triomphalement résolues, est en effet de la famille des grands conteurs.

Après M. Jules Verne, voici le capitaine Mayne-Reid : mais ici ce n'est pas un salut, c'est un adieu que nous devons adresser au célèbre écrivain anglais. La *Terre de feu* que publie la librairie Hetzel est son dernier ouvrage. Il clora dignement la série des œuvres choisies spécialement pour la jeunesse qu'a publiées, la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation*. Cette collection de seize beaux volumes in-8°, illustrés, comprend notamment : les *Deux Filles du squatter*, les *Chasseurs de Chevelures*, le *Chef au bracelet d'or*, les *Planteurs de la Jamaïque*, le *Désert d'eau*, la *Montagne perdue* et tant d'autres récits dramatiques et vécus.

Nous retrouvons le nom de M. Jules Verne à côté de celui de M. André Laurie, sur la première page d'un livre destiné, croyons-nous, à un brillant succès : *l'Épave du Cynthia*. Un frontispice, dessiné avec un art exquis, par M. Georges Roux, nous initie tout de suite à l'épisode saisissant qui forme la base du roman. C'est un berceau, où dort paisiblement un enfant nouveau-né, et ce berceau est amarré à une bouée de sauvetage. Ainsi les vagues de l'Océan, clémentes à cette épave charmante, l'ont bercée avec amour jusqu'en vue des côtes de la Suède, où l'innocent a été recueilli et sauvé. Le

pêcheur Hersebom a vu dans l'épave un enfant de plus à aimer. La lecture de ce livre charmant vous dira qui est cet enfant, dompteur de la mer. N'allons pas plus loin : laissons au lecteur la joie de ses surprises, bornons-nous à ajouter que l'épisode, reliant à l'action de l'*Épave du Cynthia* l'expédition de l'illustre Nordenskiöld au pôle nord, ajoute un attrait de plus au récit.

On retrouve sans peine, en lisant l'*Épave du Cynthia*, à côté des qualités maîtresses de Jules Verne, les qualités particulières du talent de M. André Laurie, talent délicat, observateur, analyste, qui a déjà fait ses preuves. L'*Héritier de Robinson*, et la série déjà nombreuse de la *Vie de Collège dans tous les pays*, comprenant la *Vie de Collège en Angleterre*, une *Année de Collège à Paris*, les *Mémoires d'un collégien de province*, et l'*Histoire d'un écolier hanovrien*, sont autant d'œuvres qui sont venues enrichir le trésor des classiques de l'éducation et de la récréation, dont la librairie Hetzel a doté la génération nouvelle. Aujourd'hui, c'est à l'organisation, aux procédés, aux habitudes d'un collège italien, le lycée Michel-Ange de Rome, que M. André Laurie nous initie, toujours en pleine connaissance de son sujet, et sans rien laisser au hasard. *Tito le Florentin*, qui donne son nom au livre, réalise le type jeune et sympathique de ces Florentins, « espiègles et sages à la fois », comme le note finement l'auteur. Grâce au collégien Tito, il est peu de curiosités de la ville éternelle qui échappent à nos regards. Nous visitons ses monuments, nous faisons connaissance avec ses anciens brigands, tombés à l'état de modèle pour nos prix de Rome, hôtes de la villa Médicis.

Faisons une diversion : Voici un tableau de famille qui ferait penser à Greuze, si le cadre et les personnages n'étaient anglais et n'évoquaient d'abord le souvenir de Wilkie. La *Petite Rose, ses six tantes et ses sept cousins* est un de ces récits empruntés aux littératures étrangères, que Stahl excelle à naturaliser français, un de ces récits dans lesquels se résument tous les enseignements de la vie, présentés sous la forme familière et bienveillante qui convient aux enfants. Stahl se complait à ces travaux de perfection littéraire, lui qui compte déjà à son actif tant d'œuvres personnelles de la plus haute valeur : les *Histoires de mon parrain*, les *Contes et Récits de morale familiale*, l'*Histoire d'un âne et de deux jeunes filles*, les *Quatre peurs de notre général*, sans parler de ses autres œuvres de romancier et de critique. *Maroussia*, les *Patins d'argent*, *Jack et Jane*, les *Quatre filles du Dr Marsch*, ont depuis longtemps établi la supériorité des adaptations littéraires de Stahl. Revenons à la *Petite Rose*. C'est une orpheline. En mourant, son père lui a institué pour tuteur son oncle, un médecin de marine. Ce dernier se voue avec joie à l'éducation de cette enfant. On a déjà deviné, d'après le texte du volume, que les soins de l'éducation de la petite Rose sont largement partagés entre ses six tantes, figures bizarres, amusantes, originales et sympathiques, avec leurs préférences, leurs petites faiblesses, même leurs manies. Tout cela se fond harmonieusement, sous la

direction supérieure de l'oncle Alec. Éducation physique et instruction, il y procède par les moyens les plus simples, sans presque y penser. La petite Rose apprend tout ce qu'une bonne ménagère doit savoir, rien qu'en profitant des causeries de l'oncle, à la fois divertissantes et substantielles. Elle deviendra bientôt la providence de la maison. A côté de Rose, une autre petite fille, Phœbé, pauvre enfant trouvée, recueillie par compassion, ajoute encore, par sa grâce et sa douceur, au charme du tableau.

Avec *l'Île au trésor*, le chef-d'œuvre de Stevenson, nous rentrons dans le domaine des grands récits d'*aventures de terre et de mer*. Ce qu'est cette expédition à l'île au trésor, à quels combats formidables elle donne lieu et après quelles difficultés sans nombre est enfin découvert l'énorme amas de pièces d'or à toutes les effigies, à tous les millésimes, composant le trésor de l'île, c'est ce que raconte le livre, dans une série de chapitres dramatiques et rapides. La grande qualité de ce récit, c'est que l'action ne se trouve pas un seul instant interrompue. Elle marche de la première à la dernière page, tenant haletant la curiosité du lecteur.

Autour d'un lapin blanc, par F. Alone, est l'histoire très touchante d'une pauvre famille résignée aux difficultés de la vie et qui contient, à travers les péripéties les plus attachantes, les meilleures leçons de courage et de bonté.

C'est l'histoire d'un orphelin, recueilli par sa grand'mère, que raconte le charmant récit intitulé : les *Lunettes de grand'maman*, par P. Perrault. Cette grand'maman, contrairement à la tradition, aime son petit-fils non pour elle mais pour lui. L'enfant gâté a besoin de cette affection sévère. Les lunettes, les terribles lunettes de l'aïeule lui paraissent le talisman merveilleux à l'aide duquel elle découvre toutes ses fredaines. Plus tard, il pleurera d'émotion en apprenant quel était le vrai pouvoir de ce talisman. Une grande sincérité de sentiment et d'expression anime cet aimable récit.

Boulotte, comme la *Petite Rose* est une gentille espiègle, jetée au milieu d'une nuée d'enfants qu'elle taquine à plaisir. Le cadre de ce récit est délicieux de vie paisible, de verdure, de fleurs, d'animaux familiers, jouant avec les enfants. Ce petit livre est un bijou à ajouter à ces charmants récits qui ont pour titres : le *Livre de Trotty*, *un Singulier petit homme*, les *Pigeons de Saint-Marc*, *Marco et Tonino*, *Bébés et joujoux*, *Histoire de huit bêtes et d'une poupée...* et de tous ces charmants livres de la *Bibliothèque blanche*, signés par les plus grands noms de notre littérature. Alex. Dumas, Feuillet, Nodier, Stahl, Sand, Musset, Karr, etc.

Dans son *Voyage d'une fillette au pays des étoiles*, M. P. Gouzy est parvenu à rendre attrayante, à force de clarté et d'explications ingénieuses, une science qui effraye à tort certains esprits : la cosmographie, la science des astres, des phénomènes célestes et terrestres. Cette causerie familière embrasse toutes les questions qu'il faut connaître... L'enfant y apprend les causes de l'inégalité des jours et des nuits, le mouvement des saisons, l'économie du calendrier, les causes

des marées, la formation des comètes; la lune et ses mystérieuses montagnes n'ont plus de secrets pour elle. Les points les plus arides en apparence sont fixés sous une forme qui séduit sa jeune imagination. Le *Voyage d'une fillette au pays des étoiles* appartient à la série déjà si riche, qui comprend : l'*Histoire d'une bouchée de pain*, par Jean Macé, — ce type du genre; les *Serviteurs de l'estomac*, par le même; la *Chimie des demoiselles*, par Cahours et Riche; l'*Histoire d'un ruisseau* et l'*Histoire d'une montagne*, par Elisée Reclus; la *Plante et le Jardin d'Acclimatation*, de Grimard; les *Travailleurs et malfaiteurs microscopiques* de Rey, et les cinq merveilleux ouvrages de Viollet-le-Duc : l'*Histoire d'une maison*, d'un *Dessinateur*, de l'*Habitation humaine*, d'une *Forteresse*, d'un *Hôtel de ville* et d'une *cathédrale*.

Nous ne clorons pas cette Revue sans mentionner les artistes distingués qui ont apporté le concours de leur crayon à l'illustration des derniers ouvrages de la librairie Hetzel, sans que le fond des livres, c'est-à-dire la partie la meilleure soit subordonnée à l'illustration, dont la mission est de compléter le texte, et non d'en détourner l'attention. Il suffira de nommer MM. Bennett, Destez, Georges Roux, Lorentz, Frölich, pour indiquer que ces illustrations sont à la hauteur des ouvrages qu'elles agrémentent ou qu'elles interprètent.

Il n'est pas possible d'oublier non plus les charmants albums pour enfants dont la maison Hetzel continue à tenir pour ainsi dire le monopole. A la série si délicieuse des *albums de M^{lle} Lili*, déjà parus, vient aujourd'hui s'en ajouter un nouveau, *M^{lle} Lili en Suisse*, et l'on devine quelle franchise d'impressions de voyage dans cette bouche innocente! Un autre album : la *Découverte de Londres par une bande d'écoliers français*, est une fantaisie humoristique, d'un sentiment satirique bien français, et dont les illustrations dépassent encore, s'il est possible, le texte en verve railleuse et mordante. Enfin, deux albums en couleurs, le *Pauvre Ane* de Geoffroy, et l'*Apprentissage du petit soldat* de Jazet, complètent cette série de beaux ouvrages. N'oublions pas les deux volumes annuels du *Magasin d'Éducation et de Récréation*, qui entre dans la vingt-deuxième année de son existence et qui nous promet, pour l'année qui s'ouvre, de nouvelles et agréables surprises. La plupart des beaux et bons livres qui sont devenus les classiques des générations nouvelles ont paru d'abord périodiquement dans cette précieuse publication, la seule œuvre collective que l'Académie française ait couronnée.

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

Chacun sait que le jour de l'an tombe au milieu d'une crise économique très pénible pour la plupart des bourses. Mais il ne faut pas qu'on s'en aperçoive dans le monde des enfants qui réclament à bon droit leurs livres d'étrennes; car ces livres nous paraissent être un de ces superflus qui sont tout à fait nécessaires. Il faut donc arriver à

leur procurer à des prix très modérés de bons ouvrages qui ne laissent rien à désirer. La librairie Delagrave paraît avoir résolu le problème du beau, camarade non seulement du bon, mais du bon marché.

Ses nouveautés les plus chères coûtent moins de 15 francs avec la reliure *nec plus ultra*. Et quels magnifiques volumes! les *Héritiers de Montmercy*, d'Eudoxie Dupuis, par exemple : voyez sur la couverture tout éclatante d'or les défenses compliquées et redoutables de cette fière châtelainie et les hommes d'armes en arrêt devant la herse! Le livre tient les promesses du frontispice extérieur. Tous les incidents les plus pittoresques de la vie féodale, décrits avec leur juste couleur, s'enchaînent en un récit aussi varié qu'harmonieusement composé, qui se dénoue à propos par un mariage et se conclut heureusement, sous le fameux chêne de Vincennes, par la royale intervention de saint Louis. Ces scènes mouvementées ont fourni aux illustrateurs Birch et Sandoz une matière digne de leur beau talent.

La même collection contient l'*Espion des écoles*, par Louis Ulbach; le *Vœu de Nadia*, par Henri Gréville; *Montsalvage*, par S. Blandy; qui, le premier pour les jeunes gens, l'autre pour les jeunes filles, le troisième pour tous les enfants, forment une délicieuse lecture.

Suivons l'ordre décroissant (dans le prix, mais non dans la valeur des livres). A 8 francs, on trouve (toujours relié et doré à souhait) le *Petit Alsacien*, par M^{me} Pierre Duchâteau, patriotique histoire d'un enfant que la dernière guerre a fait orphelin et dont la vie, si difficile, si traversée de dangers qu'elle soit pour lui, fait un homme, une âme saine et virile. De magnifiques bois par Girardet, à qui le type et le costume alsacien paraissent aussi familiers que s'il n'avait jamais dessiné que cela, illustrent cette édifiante et palpitante histoire.

A 7 fr. 50, merveilleusement reliés : la *Guerre*, par Carlo du Monge; *A la recherche de la pierre philosophale*, par Édouard Leblanc; la *Comédie des animaux*, célèbres récits d'histoire naturelle, où Méry a mis, avec plus de connaissances réelles qu'on ne pourrait croire, tant de fantaisie dans l'invention, tant de verve, tant d'esprit, tant d'étincelles méridionales dans le style. C'est ici qu'apparaît en plein le tour de force accompli par la librairie. Ces volumes si peu chers sont du beau format in-4°, ont près de 400 pages, beau papier, tirage luxueux. Le premier est illustré par Poirson, c'est le récit amusant et fécond en épisodes émouvants d'un siège au quinzième siècle. Le livre de M. Leblanc, illustré par Mas, Besnier, Vignal, appartient à ce genre où la fantaisie hardie s'allie aux données de la science exacte. Ce sont les aventures d'un Français et de deux Américains qui, sur de mystérieuses indications, se lancent, à travers le Far-West, le Pacifique, les plaines de l'Assam le long du Brahmapoutre et des contreforts de l'Himalaya, dans des contrées plus impénétrables que le centre africain; ne trouvant pas, il est vrai, ce qu'ils cherchent, mais rencontrant ce qu'ils ne cherchent pas, dans une émouvante odyssee au pays des merveilles. — Cette collection nous paraît appelée au plus grand succès.

A 6 fr. 50 : la *Petite maison rustique*, par M^{lle} Marthe Bertin,

que l'Académie française vient de couronner pour *Madame Grammaire et ses enfants*, ingénieuse et instructive fiction, illustrée par Ginos et parue l'an dernier dans la même collection. La *Petite maison rustique* a de très gracieux dessins de Clérice; les pacifiques petits héros de cette histoire, trois filles et deux garçons s'initient en se jouant, dans un beau séjour de la Touraine, à la culture, à l'art des jardins, au soin des vignobles, à celui de la basse-cour, à l'économie domestique, etc., charmantes leçons de choses qui jamais n'ont le ton de la leçon.

Au même prix, *Pharos*, dont l'originalité consiste en ce que, dans le décor féérique dont les eaux, bleues comme le ciel, environnent les îles de l'Archipel, M^{me} Piazzini a placé un drame dont les péripéties ont des causes empruntées aux données de la science et aux conquêtes de l'industrie moderne. Une île que des forces volcaniques font surgir tout à coup et qu'après peu de saisons la mer couvrira de nouveau, un grand vaisseau sombré près de cette île et un brave marin grec qui, par son industrie et sa ténacité, sa hardiesse et sa prudence, sans autre force de bras que celle de ses quatre garçons, arrive à renflouer le colosse englouti, voilà le sujet. Des dessins d'une rare valeur, signés Sandoz, font passer tour à tour sous les yeux des lecteurs le fond des mers, les diverses parties d'un phare, des travailleurs sous-marins costumés du scaphandre difforme; enfin de curieux types de Grecs modernes, élégants ou grotesques. Des émotions, des scènes d'une vraie grandeur, des épisodes comiques, de beaux dessins, ne voilà-t-il pas tout ce qu'il faut pour passionner, élever et réjouir les petits cœurs de nos enfants?

A 5 francs, et à moins si l'on veut, tout un album de dessins de Léonce Petit, accompagnant les *Sept métiers du petit Charles*, qui n'a pas voulu du métier d'écolier. Loin de la maison paternelle et de l'école, loin de la vraie voie, il court de singulières aventures, le petit Charles, mais qui ne le font pas rire, quoiqu'elles soient amusantes au possible pour le lecteur, qui ne s'exposera pas, croyez-le bien, à faire la même faute.

Voulez-vous de beaux volumes de format grand in-8°, d'apparence luxueuse, avec de large et beau papier, remarquablement illustrés, ne coûtant pas, tout reliés et dorés, plus de 4 fr. 20? Voici les *Récits de la grève*, de Charles Deslys; les *Histoires maritimes*, par La Lanelle, deux volumes choisis parmi ce que Jules Janin a écrit de meilleur pour la jeunesse, les *Scènes de la révolution française*, par H. François; les *Rivages de la France*, par Girard; les *Récits d'un aréonaute*, par Graffigny; les *Curiosité de l'histoire des bêtes*, par Linden; les *Curiosités de l'Allemagne du Nord* et un volume qui fait pendant, sur l'*Allemagne du Sud*, par Victor Tissot.

A des prix divers que de choses curieuses! Avec la *Mythologie dans l'art* de René Ménéard et le *Cambodge* de Delaporte qui sont déjà si connus, de belles étrennes pour ceux qui ne l'ont pas encore, c'est la nouvelle édition des *Mille et un jours*, mise par des suppressions habiles en état d'être lue par la jeunesse. Les six cents dessins

que A. Gaillard fait pour cette suite des *Mille et une nuits* sont vraiment éblouissants.

L'Espion des écoles, de Louis Ulbach, est un des modèles du roman chaste. Cette histoire de police se passe sous la Restauration, et la peinture exacte et pittoresque des costumes et du mobilier de 1822 forme un des vifs attraits du livre; de plus elle a merveilleusement inspiré le talent de l'illustrateur Carl Larsson.

On sait que le regretté Paul Lacroix a laissé aux enfants, pour lesquels il était non pas le bibliophile, mais le grand-papa Jacob, la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, formant quatre volumes, illustrés par Kauffmann et Ferdinandus et qui se vendent séparément.

Les *Souvenirs maritimes de l'amiral Werner*, traduits par Noë, illustrés par Ginos, — œuvre sérieuse et sincère, — séduisent par le courant de bonne humeur qui a passé jusque dans les dessins si vrais avec une pointe de satire, si justes et si vivants.

Dans mille ans est un beau livre, par lequel M. Calvet répond à cette question : dans dix siècles, avec les progrès de la science, quelle sera la physionomie de Paris? Plus de 140 dessins de Nehlig, sont gravés par Méaulle.

Voici la science toute pure à côté de la science ornée. La série des *Souvenirs entomologiques*, par Henri Fabre, contient des merveilles d'observation; les beaux dictionnaires d'*Histoire et des Lettres*, par Dezobry et Bachelet, des *Sciences*, par Privat-Deschanel, doivent être entre les mains de la jeunesse studieuse. Quiconque n'a pas rompu tout commerce avec l'antiquité romaine veut avoir lu cette savante évocation du passé qui s'appelle *Rome au siècle d'Auguste*, par Dezobry.

Voici les albums à choisir à tous les prix, depuis les curieuses silhouettes *Drôles de gens* et *Drôles de bêtes*, si gaiement racontées et dessinées de façon si serrée par Robert Tinant, et qui ne coûtent que 2 francs, jusqu'aux inénarrables *Péripéties cynégétiques de Mac-Aron*, qui ne se vendent pas plus de 10 francs. Entre les deux, c'est-à-dire à la portée des bourses modestes, se placent tous les albums de Tinant, entre autres : *L'Affaire Arlequin*, avec des triolets d'une inimitable perfection, par le regretté Léon Valade, et les *Fantaisies* et *Nouvelles fantaisies moyen âge*. Il y en a bien d'autres à la librairie Delagrave. Signalons seulement les *Petits Coloristes*, tout gracieux album de croquis, par B. de Monvel, digne pendant des autres aimables œuvres signées par le même auteur.

Voulez-vous savoir ce qui fait, depuis six ans, la fortune et le succès croissant du *Saint-Nicolas*? C'est cette personnalité mystérieuse mais souriante en laquelle croient à demi les enfants et où tour à tour savent entrer les meilleurs rédacteurs du journal. L'indulgent patron des petits garçons et (ce que l'on ignorait jusqu'ici) des fillettes groupe sous son manteau fictif une grande famille où l'on se connaît, où l'on s'aime, où l'on échange de bonnes tendresses, de bons avis, de bons exemples. Il est un précieux auxiliaire pour la bonne éducation des enfants en leur donnant directement quand il le faut, et quand les mères le veulent, des conseils qui s'imposent à leurs jeunes

esprits dominés par cette haute et paternelle autorité. Il ne leur offre que des causeries ou des histoires attrayantes autant que simples, et des images d'une réelle valeur artistique.

LIBRAIRIE MAME

Parmi les publications qui voient le jour chaque année à l'occasion des étrennes, on reconnaît facilement les livres de la maison Mame par leur distinction artistique et la perfection de l'exécution typographique. Trois ouvrages importants sont sortis, cette année, de ses presses.

En première ligne, se présente l'*Histoire de la tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*, par Jules Guiffrey, avec 113 gravures et 4 chromos.

La tapisserie était considérée jadis comme un des éléments essentiels de la décoration des églises, des palais princiers et des riches habitations. Sa place était marquée dans toutes les solennités, dans toutes les fêtes.

Les variations de la mode, les progrès de la science, l'invention des tentures économiques, telles que les étoffes imprimées et le papier peint, ont fait tomber cet art magnifique dans un discrédit dont on essaye de le tirer depuis quelques années pour lui rendre sa place légitime. Rien ne saurait mieux contribuer au relèvement de cette industrie luxueuse qu'une histoire destinée à faire connaître aux gens du monde, aux curieux, à tous les hommes de goût et d'étude, les glorieuses traditions du passé, en leur procurant les moyens de distinguer facilement les diverses époques et les différents centres de fabrication.

Préparé à ce travail par de longues recherches et de savantes publications, M. Jules Guiffrey a su présenter un tableau complet de l'histoire de la tapisserie de haute et de basse lice, depuis son apparition dans le cours du moyen âge jusqu'à nos jours.

A partir du commencement du quatorzième siècle l'auteur suit pas à pas la naissance, le développement, les progrès, l'épanouissement admirable, puis la décadence, d'un art qui a eu de tout temps son principal foyer dans la France septentrionale et les provinces limitrophes appartenant à la Flandre.

Les divisions de l'ouvrage ont été terminées par les phases et les vicissitudes de l'industrie à laquelle il est consacré. La mort du premier duc de Bourgogne, la ruine d'Arras, la retraite de Charles-Quint, la fin du seizième siècle, l'organisation définitive des Gobelins sous Louis XIV, la révolution française, marquent les principales étapes de cette histoire.

Les plus récentes découvertes de l'érudition sont ici mises à contribution; les spécimens les plus caractéristiques de l'art de chaque époque accompagnent les renseignements relatifs aux différents ateliers et à leurs chefs les plus illustres.

L'historien de la tapisserie passe successivement en revue les grands travaux exécutés dans les Flandres, dans les diverses manufactures françaises, à Paris et à Beauvais, comme à Felletin et à Aubusson; il conduit tour à tour le lecteur dans les ateliers de l'Italie,

de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie et des autres contrées de l'Europe. Les moindres manifestations de l'art textile sont signalées, et bien des maîtres habiles, dont on ignorait jusqu'ici l'existence, sortent de leur obscurité et viennent occuper pour la première fois le rang qui leur appartient.

L'écrivain ne s'arrête qu'en 1885, et son livre, en répandant des notions exactes sur une industrie cultivée en France avec le plus grand succès depuis plus de six siècles, aidera certainement dans une large mesure à la diffusion d'un mode de décoration dont notre pays possède encore aujourd'hui les plus habiles représentants et les plus précieux spécimens.

M. Edouard Garnier, l'auteur de l'*Histoire de la Céramique*, nous donne un nouveau livre véritablement populaire et charmant, une *Histoire de la verrerie et de l'émaillerie*, dont il a voulu dessiner lui-même les types si variés. Voilà un livre qui s'adresse aux vrais amis de l'art et surtout à cette innombrable famille des petits et grands collectionneurs.

L'*Histoire de la Verrerie et de l'Émaillerie* est, en quelque sorte, nationale, bien que ces deux arts soient cultivés dans toutes les parties du monde. Mais l'auteur prend plaisir à rester en France, et il n'a pas tort; il montre la lutte de notre industrie verrière avec celle de la Bohême, énumère l'installation de nos belles cristalleries, et nous apprend que la France de 1885 ne fabrique pas annuellement moins de 410 000 mètres carrés de glaces. Nous ne le suivrons pas dans son historique, aussi humoristique que savant, du verre à boire, emblème du caractère des peuples qui le fabriquent, énorme pour l'Allemand, vapoureux pour le Vénitien, spirituel pour le Français, etc. C'est une monographie complète et aussi un hommage légitime, rendu, par un homme fort au courant de ces choses, à nos manufactures actuelles où, grâce à un progrès sans prix, le soufflage au moyen de l'air comprimé a si heureusement remplacé « le soufflage homicide de la poitrine humaine ».

Enfin le plus beau livre que la main des hommes ait jamais écrit, l'*Imitation* de Jésus-Christ, paraît dans un format magistral, en caractères admirablement lisibles. Frises en tête de chaque chapitre, encadrements à chaque page, culs-de-lampe, tout est tiré des miniatures de la fin du quatorzième siècle et du commencement du quinzième.

LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET ET C^{ie} SUCCESSEURS

Il existe déjà un grand nombre de *Robinsons*, et à en juger par le succès qu'ils ont tous obtenu, encore que tous ne puissent entrer en rivalité avec le *Robinson Crusoé* ou le *Robinson Suisse*, les chefs-d'œuvre du genre, il faut croire que ce genre d'ouvrages répond à un besoin de l'esprit.

Celui que nous signalons aujourd'hui réussira sans doute comme ses devanciers. Il met en scène des *Robinsons* français, et il a d'ail-

leurs conservé le même plan : des naufragés abordant sur une terre inconnue, inhabitée, et, par conséquent, obligés de pourvoir par eux-mêmes à leur existence. Seulement, pour approprier son récit aux temps actuels, l'auteur a mis à la disposition de ses Robinsons tous les objets dont le progrès industriel et scientifique a doté la société moderne. En effet, le steamer *le Crocodile*, qui transporte la famille Borel, devait procéder au ravitaillement complet d'une colonie nouvellement installée aux Hébrides et contenait, par conséquent, dans ses flancs un approvisionnement complet d'outils, d'ustensiles, de graines, d'animaux, etc., etc. Les Borel, échoués sur une des côtes de la Nouvelle-Guinée, arrivent donc à installer une exploitation agricole des plus productives.

Les *Robinsons français*, par Pierre Delcourt, illustrés de plus de 150 dessins des maîtres, feront travailler bien des jeunes imaginations, amies des aventures lointaines.

La même librairie met encore en vente *Nos petits diables*, par Albert Girard. C'est un petit in-4° illustré de 82 gravures sur bois. Ce sont de petites histoires et de petits contes destinés, est-il besoin de le dire? à ces petits diables que nous aimons tant et qui font le plus souvent tout ce qu'ils veulent de papa et de maman. Ces récits, au nombre de treize, sont tous différents de sujets et d'allures; mais tous, comme le dit M. François Coppée, dans une lettre adressée à l'auteur, « contiennent une excellente leçon de morale et de patriotisme ». Mais nous y voudrions seulement la note religieuse plus accentuée. C'était chose facile, et, cela étant, ces historiettes seraient complètes, car M. Albert Girard sait à merveille parler le langage des enfants et exprimer les sentiments divers qui remplissent leur petit cœur.

LIBRAIRIE GARNIER

Le succès obtenu, l'an dernier, par les *Chansons et Rondes enfantines*, publiées par MM. Garnier frères, a engagé ces éditeurs à composer un second recueil du même genre. Les *Nouvelles Chansons et Rondes enfantines* viennent de paraître, et nous sommes persuadé qu'elles ne seront pas moins bien accueillies que leurs aînées. Chacune des petites pièces populaires que contient ce livre est accompagnée d'intéressantes notices et de l'air noté avec accompagnement de piano, par Weckerlin, l'éminent compositeur. L'illustration est aussi très attrayante : les éditeurs ayant observé que les enfants, grands et petits, avaient un faible pour les gravures coloriées, nous donnent cette fois de véritables aquarelles signées des noms les plus estimés : Henri Pille, A. Sandoz, V.-A. Poirson, J. David, Le Natur, etc. Les *Nouvelles Rondes enfantines* sont certainement un des plus beaux livres d'étrennes de cette année.

On sait, du reste, que la librairie Garnier ne manque point de beaux livres d'étrennes, et nous avons principalement à signaler cette année une nouvelle série d'ouvrages destinés à la jeunesse. Il s'agit d'une très intéressante collection sous le titre de « Bibliothèque instructive et amusante », titre parfaitement justifié, si l'on en juge par les six

volumes qui viennent de paraître. Ce sont : *Originaux et Beaux-Esprits*, excellent choix de notices biographiques extraites des *Causeries* de Sainte-Beuve; *Lettres de M^{me} de Sévigné*, recueil bien fait, avec une notice de Sainte-Beuve et des notes explicatives, sobres et claires; les *Leçons d'une jeune mère* et *Derniers Récits*, par M^{me} Louise S. Belloc, un des auteurs favoris de l'enfance et de la jeunesse; *A travers la Bulgarie*, par M. Dick de Lonlay; ces souvenirs de guerre et de voyages de l'ancien volontaire au 26^e régiment de cosaques du Don ont été illustrés de vingt curieux dessins par l'auteur lui-même; enfin, une *Galerie des enfants célèbres*, due à M. François Tulou, et dans laquelle on remarque plusieurs biographies contemporaines intéressantes. Est-il besoin d'ajouter que ces livres peu coûteux (in-8° carré, 3 fr. 50) sont ornés de nombreuses gravures d'après les dessins d'artistes distingués, tels que MM. J. David, Le Natur, Staal, Tofani, etc.

LIBRAIRIE LEROUX

L'éditeur E. Leroux, 28, rue Bonaparte, met en vente un nouveau volume du baron Ludovic de Vaux, lauréat de l'Institut. Cet ouvrage de grand luxe, orné de plus de cent gravures, tirées en chromo, et dues au talent si fin et si apprécié de M. Paul Chardin, est intitulé : *Légende de Montfort-la-Cane*. L'auteur nous raconte les mœurs et coutumes de la Bretagne, en suivant pas à pas une vieille et curieuse légende, comme il en existe tant au pays armoricain. Le mérite de ce livre n'est pas seulement dans le style élégant et châtié du conteur, ou dans l'originalité remarquable des dessins qui animent et font vivre le texte, mais encore dans la manière délicate dont est conduite toute l'intrigue. Il y a des pages qui font grand honneur à l'écrivain qui les a écrites. Nous croyons devoir recommander tout spécialement à nos lecteurs ce beau et bon livre au moment du jour de l'an.

HISTOIRE DE FRANCE, par M. LAURENTIE ¹.

A l'approche du Jour de l'An, nous venons recommander à nos abonnés un excellent ouvrage de bibliothèque qui peut constituer un très utile cadeau d'étrennes. L'éditeur Ed. Lagny, 9, rue du Pré-aux-Clercs, vient de publier une 6^e édition, en 8 volumes in-8°, de l'*Histoire de France* de M. Laurentie. Nous n'avons pas besoin de revenir sur la valeur de cet ouvrage, classé depuis longtemps parmi les plus autorisés. On peut dire, cependant, que l'œuvre principale de M. Laurentie est son *Histoire de France*, qui l'a placé, par sa haute impartialité et par l'indépendance de ses jugements, au premier rang des historiens modernes. Tout abonné du *Correspondant* recevra l'ouvrage pour 20 francs broché, au lieu de 40 francs, et pour 30 francs, toile tranche rouge avec plaque or, au lieu de 50 francs. Ajouter 3 francs pour l'envoi franco dans la gare la plus rapprochée.

¹ 8 vol. in-8°. Nouvelle édition, chez Lagny.

REVUE DES SCIENCES

Marine : Les flotteurs de S. A. le prince de Monaco. — La direction des courants dans l'océan Atlantique. — Le prince Albert et le Conseil municipal de Paris. — Psychologie physiologique : Les maniaques. — L'onomatomanie. — La maladie du souvenir. — L'obsession du mal. — Histoires singulières. — La suggestion hypnotique. — Navigation aérienne : Le ballon militaire *la France*. — Les expériences de Chalais-Meudon. — Direction des aérostats. — Un ballon qui fait par petite brise ses 25 kilomètres à l'heure. — Projet de grand ballon dirigeable. — Petites inventions : L'art de bien faire les cigarettes. — Nouvelle machine à confectionner les cigarettes. — Difficulté de bien lire l'heure. — La montre sans aiguilles. — Évaluation précise d'un intervalle de temps donné. — Astronomie : Le flux d'étoiles filantes des 27, 28, 29 novembre. — Connexion du phénomène, avec la comète Biela, — Cent mille étoiles tombées sur terre. — Découverte d'une nouvelle comète à l'Observatoire de Paris.

On a beaucoup parlé dans la dernière quinzaine des flotteurs du prince héréditaire de Monaco. A vrai dire, on a assez inexactement raconté les faits. C'est M. Paul Bert qui a été l'interprète du prince près de l'Académie des sciences, et qui a communiqué les résultats de l'expérience entreprise pour tenter de déterminer la véritable direction des courants de l'océan Atlantique. L'association du nom de M. Paul Bert à celui de Son Altesse le prince Albert est déjà assez piquante, mais ce n'est pas tout; comme on va voir, l'association est bien plus complexe.

M. Pouchet, professeur au Muséum, au mieux avec quelques conseillers municipaux, reçut il y a quelque temps du Conseil municipal de Paris une somme assez ronde pour être affectée soit à un voyage, soit à des acquisitions scientifiques aux Açores. M. Pouchet décida d'employer cet argent à faire une tentative pour éclairer la science sur la véritable direction des courants de l'Atlantique. Les directions indiquées sur les cartes marines sont-elles en effet bien exactes? Le *Gulf-Stream*, après avoir remonté le long des côtes de la Floride, traversé l'Océan vers 50 degrés de longitude, envoie-t-il réellement une branche au nord, suivant le littoral français, l'Irlande, etc., et

une autre branche au sud descendant le long de la côte du Portugal, de la côte d'Afrique, etc.? Pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard, M. Pouchet résolut de jeter à partir des Açores le plus grand nombre possible de flotteurs.

Mais il fallait un navire pour réaliser le projet, et les fonds eussent été insuffisants. Or M. Pouchet est aussi l'ami du prince de Monaco. Il lui conta son cas. Le prince héréditaire possède une très jolie goëlette à voiles, l'*Hirondelle*, et il aime les explorations scientifiques il a fait, l'année dernière, dans les mers du Nord, un voyage fructueux pour la zoologie. Le prince de Monaco se mit généreusement à la disposition de M. Pouchet, ajouta de nouvelles ressources à celles que possédait déjà le professeur du Muséum, et, bref, se chargea de faire l'expérience dans les eaux des Açores. Si bien que, en définitive, Son Altesse le prince Albert est devenu par contre-coup le collaborateur du Conseil municipal de Paris. Voici maintenant en quelques lignes la description de l'expérience.

Le prince a fait fabriquer 10 sphères en cuivre rouge de 0^m,30 de diamètre; 20 barils de 16 litres en bois cerclés de fer et goudronnés à l'intérieur; il a fait fermer par un bouchon coiffé d'un gant de caoutchouc 150 bouteilles; il a par conséquent emporté avec lui 180 flotteurs. Dans chacun d'eux, on a enfermé dans un tube en verre, scellé à la lampe, une note manuscrite relatant le point d'immersion, l'heure, le jour, etc., et un imprimé ainsi conçu :

« Dans le but d'étudier les courants de la mer, avec l'aide du Conseil municipal de Paris, ce papier a été jeté à la mer par les soins de Son Altesse le prince héréditaire de Monaco, à bord de son yacht l'*Hirondelle* et en sa présence. Toute personne qui trouvera ce papier est priée de le faire parvenir aux autorités de son pays pour être transmis au gouvernement français, en indiquant avec le plus de détails possible le lieu, la date et les circonstances où (?) ce papier aura été retrouvé. Signé : ALBERT, prince héréditaire de Monaco. G. POUCHET, professeur au Muséum de Paris. »

Enfin les flotteurs devaient être complètement submergés; autrement le vent les aurait peut-être dirigés tout autant que les courants; il fallait donc les faire flotter entre deux eaux, ce qui exigeait de les lester convenablement. Mais, à la longue, les infiltrations d'une part, de l'autre les dépôts des animaux et des végétaux marins menaçaient de les alourdir au point de les faire couler dans les profondeurs de l'Océan. Le prince de Monaco a tourné la difficulté très ingénieusement. Il a laissé aux flotteurs un excès de force ascensionnelle contre-balancé momentanément par un lest temporaire. Ce lest est retenu par des fils de fer que ronge l'eau de mer. A la longue, les fils se

rompront et au bout de quelques mois, alors même que les dépôts marins auraient augmenté l'immersion des flotteurs, ceux-ci seront bien obligés, débarrassés qu'ils seront de leur excès de poids, de remonter à la surface des eaux.

Les flotteurs ont été jetés à la mer le 28 juillet dernier, au nord-ouest de Corvo, la plus occidentale des Açores, sur un espace de 170 milles; on les a immergés de mille en mille, de deux mille en deux mille très régulièrement. En trente heures, l'opération était terminée. Depuis, plus de nouvelles, quand dernièrement le prince reçut un télégramme de Lisbonne lui annonçant que deux flotteurs avaient été retrouvés le 19 septembre près de l'île Saint-Miguel aux Açores. Ces flotteurs auraient donc parcouru en cinquante-deux jours 420 milles dans la direction 49° E. Un troisième flotteur a encore été recueilli le 16 octobre au sud de l'île Marie des Açores. On ne peut rien conclure évidemment de ces premiers résultats; il reste encore 477 flotteurs à la mer. Toutefois on a dit en pleine Académie que la direction suivie était absolument opposée à celle qui est indiquée par les marins. Nous ne voyons pas comment. Tous les navigateurs savent bien qu'à la hauteur des Açores, il existe un courant descendant nord-sud et un peu plus près de la côte un courant nord-sud inclinant vers la Méditerranée. Les flotteurs ont suivi le premier courant et jusqu'ici, au contraire, leur marche confirme tout ce que nous savions. Bonne chance aux flotteurs du prince de Monaco... et aux fonds du Conseil municipal.

Qui n'a été dans sa vie tourmenté, presque obsédé par un air qui revient sans cesse dans la tête ou par un mot qui se présente constamment sur les lèvres? L'air et le mot vous abandonnent un beau matin, et l'on n'y pense plus. Quelquefois c'est le contraire; on court après un mot qui vous fuit toujours. On le retrouve un beau soir et c'est encore fini. Mais, paraît-il, cette préoccupation du mot n'est pas toujours si innocente; chez certains sujets, elle finit par amener des troubles bizarres sur lesquels M. le professeur Charcot et M. le docteur Magnan viennent d'appeler l'attention. Ils donnent à ces troubles qui peuvent prendre place dans l'échelle des dégénérescences mentales le nom caractéristique d'*onomatomanie*. C'est la manie du mot. L'individu est en proie à une véritable obsession qui se traduit par une angoisse, un tourment implacable et finalement par une sorte de crises de nerfs. M. Charcot nous a raconté lui-même les faits suivants :

Un jour, un monsieur âgé de soixante ans se promène dans l'avenue des Champs-Élysées; il y rencontre une personne qu'il avait connue pendant un voyage à Rome. Il s'arrête, cause avec elle et après l'avoir

quittée, il cherche à se souvenir de son nom. Peine inutile. Il essaye de penser à autre chose. Loin d'y parvenir, il est poursuivi par le besoin de retrouver le nom; il n'a plus que cela en tête. Obsédé, il finit par éprouver un véritable malaise; il se sent oppressé, serré à l'estomac. Son visage se couvre de sueur; ses mains sont froides, et, craignant de s'évanouir, il s'empresse de retourner chez lui, se désolant et parcourant à grands pas son appartement dans un état d'angoisse extrême. A partir de ce jour, M. S. fut très souvent en butte à l'obsession du mot.

Il a fini par imaginer un stratagème qui le calme. Dès qu'il a vu une personne, il s'empresse d'écrire son nom sur un feuillet de papier et, au besoin, il consulte son memorandum. Mais il est constamment sur le qui-vive, toujours préoccupé du nom et du prénom des personnes avec qui le hasard le met en relations, cochers, marchands, fournisseurs, etc. Il lui faut des noms à tout prix. Aussi le trouble psychique, loin de se limiter, a pris de l'extension, et M. S. est poussé à demander le nom d'inconnus, de gens qu'il rencontre dans la rue, de personnes qui passent en voiture, de voyageurs que contient un train de chemin de fer qui siffle devant lui. L'impossibilité de satisfaire ce désir le rend malade. Il est obligé aujourd'hui de s'en aller dans les rues les yeux baissés, de ne regarder personne et même de se confiner dans son appartement. C'est la folie du mot.

Après le mot est venu le nombre. Ce singulier maniaque compte tout ce qui lui tombe sous la main. A table, il dresse, au moment du repas, une liste sur laquelle il inscrit le nombre de morceaux ou de bouchées de pain, de viande, le nombre de cuillerées d'eau, de vin, de lait qu'il va prendre. Pour le lait, il compte le nombre de gouttes contenues dans une cuillerée et le nombre de cuillerées dans une tasse. Pourquoi ce calcul? Il n'en sait rien. « C'est ridicule, dit-il, mais il faut que je le fasse. » Si on lui sert une tomate, il s'empresse de compter le nombre de graines qu'elle renferme; une poire, une pomme, il numérote les pépins, etc.

Cet homme avait un grand-père plus qu'original, un oncle fou, deux sœurs maniaques et délirantes; lui-même, très déréglé, était sujet à des accès de mélancolie.

Autre exemple. Il concerne un homme de quarante-six ans, très irritable, qui avait déjà eu en 1881 un accès de délire hallucinatoire. Étant venu à Paris pour ses affaires, il était entré au café. Il prend un journal et lit aux nouvelles diverses qu'une petite fille était tombée, rue de Provence, dans un égout en réparation. Il reprend le chemin de fer et rentre chez lui. Au milieu de la nuit, il s'éveille et cherche à se rappeler le nom de la petite fille du fait divers. Impossible de se souvenir. Il s'assied dans son lit et cherche toujours, réveille sa femme,

gémît; puis il saute à terre, pâle, angoissé, couvert d'une sueur froide. « Ma poitrine, s'écrie-t-il, est comprimée, je suis comme dans un étouffeur »; il étouffe. Dès le lendemain, on court chercher les journaux de la veille; il retrouva le nom de Georgette et aussitôt la crise prit fin. Mêmes scènes à partir de ce jour. Comme le malade précédent, M. L. ne se tira d'affaire qu'en emportant avec lui d'abord un petit cahier sur lequel il notait certains noms; ensuite il ne voyagea plus qu'avec un Bottin.

Déjà Moreau (de Tours) avait du reste signalé un homme qui tombait en crise quand il ne pouvait se rappeler certains noms, et qui était obligé d'avoir constamment sous les yeux l'almanach des vingt-cinq mille adresses. Le besoin de se ressouvenir s'est étendu pour M. L. aux physionomies et aux images. Quand il perd la mémoire des traits de quelqu'un, il n'a de tranquillité que lorsqu'il les a retrouvés. Un jour il a dû prendre le chemin de fer pour revoir une personne dont les traits lui échappaient.

Un jour, un négociant de Rouen se présente à la consultation de M. Charcot. « Docteur, dit-il, je suis en proie à une singulière affection. Quand je ne me rappelle pas le nom que je cherche, je deviens absolument malade, j'étouffe. — Eh bien, réplique placidement M. Charcot, montrez-moi votre cahier. — Vous savez donc que j'ai un cahier? — Certainement, montrez-le-moi. » Et le malade tira effectivement de sa poche un cahier où se trouvaient inscrits, par lettres alphabétiques, les noms et les adresses d'un très grand nombre de personnes. Le cahier aux adresses, c'est la caractéristique d'une des formes les plus communes de l'onomatomanie.

Ces troubles de l'intelligence sont heureusement assez rares. Il va de soi qu'il ne faut pas les confondre avec la perte momentanée d'un mot. Oublier un nom propre arrive à tout le monde; la mémoire revient au moment où l'on y pense le moins. M. Liégeois, de la faculté de droit de Nancy, nous a écrit, à propos de l'onomatomanie, que par hypnotisme il détermine chez des sujets impressionnables des phénomènes analogues. Il commande l'oubli des noms et le sujet devient incapable de se souvenir. Peut-être, dit M. Liégeois, arriverait-on à guérir par les suggestions hypnotiques les malades en proie à l'obsession du mot. C'est bien possible et il serait très intéressant de tenter des expériences dans cette voie nouvelle.

C'est la France qui a vu naître les ballons, il était juste que la première aussi elle les vît diriger. Ainsi l'a voulu la destinée, car on peut considérer comme résolu le problème de la direction des ballons. Telle du moins paraît avoir été l'opinion générale quand, à la fin du mois de novembre, M. le capitaine Ch. Renard, directeur des ateliers

militaires de Chalais-Meudon, est venu exposer devant l'Académie des sciences les résultats de ses persévérantes recherches.

A vrai dire, il y a longtemps que nous faisons pressentir que l'on touchait au but. Le problème était théoriquement très simple, et nous ne savons pas pourquoi on a sans cesse cherché à le compliquer et à le ranger même à côté de la question insoluble de la quadrature du cercle. Il était tout à fait de même ordre que celui de la direction et de la progression d'un navire. Un bateau progresse sur l'eau à droite ou à gauche, selon l'inclinaison du gouvernail; il va contre le courant si les rameurs peuvent lui imprimer une vitesse supérieure à celle de l'eau; il dérive et recule si les rameurs sont impuissants à vaincre le courant. C'est absolument la même chose pour un aérostat. Le gouvernail l'oblige à évoluer à droite ou à gauche. S'il est pourvu d'un moteur actionnant une hélice, tout comme un navire, la machine lui communiquera un mouvement en avant; par air calme, l'aérostat progressera toujours; par vent, il progressera encore si la machine est capable de lui transmettre une vitesse plus grande que celle du vent. Lorsque la vitesse du courant aérien sera devenue supérieure à celle que la machine peut donner à l'aérostat, il est clair que le ballon reculera en raison même de la différence des deux vitesses. C'est une lutte constante entre la vitesse du ballon et celle du vent. Il y a longtemps que des centaines d'inventeurs ont montré au public de petits aérostats en chambre qui se dirigeaient dans l'atmosphère immobile et même contre un faible courant d'air; les ressorts qui pressaient l'hélice ne pouvaient faire davantage. Le problème se résumait avant tout dans une question d'argent. Quant aux moteurs, il en existe aujourd'hui de suffisamment légers pour être emportés en l'air et pour donner plusieurs chevaux de force. Tout était prêt, il ne manquait que des ressources et un ingénieur convaincu et habile pour les mettre en valeur.

Déjà M. Henri Giffard, enrichi par l'injecteur qui porte son nom, avait, en 1852, construit un premier aérostat à hélice qui lutta contre le vent; mais la force de la machine était trop faible: le moteur était à vapeur. En 1872, M. Dupuy de Lôme essaya le ballon qui n'avait pu être terminé à temps pendant le siège de Paris; eu égard aux circonstances et pour simplifier, l'éminent ingénieur avait eu recours à la force motrice développée par des hommes; l'expérience montra que l'aérostat avait bien progressé dans l'air. Enfin MM. Tissandier s'élevèrent en 1883 dans un ballon avec moteur électrique; la force dont on disposait était trop petite, mais, par légère brise, le ballon progressa aussi. En tout cas, ces tentatives exigent des sommes considérables et on ne pouvait aller bien loin dans cette voie. MM. les capitaines Renard et Krebs, des ateliers militaires de Chalais-Meudon, éprouvèrent les

mêmes difficultés quand ils commencèrent leurs études; l'argent manquait là aussi. Ils n'ont donc pu aller que lentement dans l'accomplissement de leur programme. Les premiers résultats obtenus ont assez frappé l'opinion pour qu'on puisse espérer que maintenant on ira jusqu'au bout, et qu'enfin nous aurons bientôt un grand aérostat dirigeable vraiment digne de la patrie des ballons.

L'aérostat construit en 1884 a été modifié en 1885. Sa machine avait subi l'année dernière une avarie, qui l'avait empêché de revenir à son point de départ. On l'a remplacée par un nouveau moteur électrique de M. Gramme. Puis la surveillance du ballon et les observations exigeant la présence de trois aéronautes, on a allégé certains accessoires de l'aérostat de façon à gagner le poids d'un homme. Avec sa nouvelle machine tournant couramment à 3600 tours à la seconde, le ballon *la France* peut faire, contre une petite brise, ses 22 kilom. à l'heure. La première ascension de l'année a eu lieu le 25 août. Le vent étant d'est et la vitesse de 7 m. Le ballon parti de Chalais-Meudon revint atterrir à Chalais-Meudon. Le 22 septembre, le vent n'avait que 3 m. 50 au ras du sol. L'aérostat traversa Meudon, passa au-dessus de la Seine et entra dans l'enceinte de Paris. Sa vitesse propre était de 22 kilom. à l'heure. Mais l'humidité du soir tombant sur le tissu et sur les cordages, il avait fallu sacrifier la plus grande partie du lest; on retourna atterrir tranquillement à Chalais. Le lendemain, même expérience et même succès devant le ministre de la guerre. En somme, le nouveau ballon, dans ses essais préliminaires de 1884 et de 1885, est revenu cinq fois sur sept à son point de départ.

Les essais de cette année ont eu principalement pour but de déterminer certaines données essentielles inconnues jusqu'ici pour pouvoir établir un projet de ballon comme on établit un projet de navire; par exemple, l'effort de traction de l'hélice, la résistance du ballon au vent, etc. On a trouvé que la résistance au vent était beaucoup plus grande qu'on ne l'avait estimé. En se servant de ces nouveaux éléments de calcul, M. Ch. Renard a dressé le plan d'un grand aérostat dirigeable. Un ballon de 10 mètres de diamètre, d'environ 4000 mètres cubes, exigera quarante-quatre chevaux-vapeur pour progresser au besoin contre des vents, atteignant 10 m. de vitesse; ces vents sont fort au-dessus de la moyenne. L'aérostat projeté renfermera une provision de force pour au moins dix heures de route et marchera en général à une vitesse supérieure à 25 kilom. Il pourra donc faire rapidement son tour de Paris. Souhaitons maintenant que du projet on passe vite à la réalisation et qu'il soit donné à notre génération de voir évoluer la première flottille aérienne.

Dédié aux fumeurs ! Tout le monde ne parvient pas à bien faire une

cigarette; c'est un art assez difficile et presque inné. Tel pourra, tel ne pourra jamais, il n'y a pas de milieu, et celui qui n'a pas le don d'enrouler d'une certaine façon le tabac dans le papier perd absolument son temps. D'autre part, beaucoup de personnes n'aiment pas la cigarette à la main qui n'est pas collée et se déroule facilement. Aussi, n'est-ce pas d'aujourd'hui que les inventeurs s'évertuent à mettre à la disposition des fumeurs une machine à confectionner les cigarettes. On en a imaginé de toutes sortes; elles n'ont pas conquis leur place dans l'arsenal des fumeurs. M. H. Lemaire vient à son tour d'en réaliser une qui pourrait bien décrocher la timbale. Elle fait vite, bien, et la cigarette est collée. L'invention est ingénieuse et mérite une mention.

Esquissons la nouvelle machine : un petit plateau métallique nickelé d'environ 20 centim. de long sur 12 de large posé sur quatre pieds. A l'arrière du plateau se trouve une rigole transversale dans laquelle on loge le tabac. Le fond et les côtés de la rigole sont formés par de petits cylindres cannelés horizontaux que l'on met en rotation à l'aide d'une manivelle placée sur le côté droit de la machine. Un couvercle longitudinal se rabat sur la rigole et enferme le tabac. Trois coups de manivelle et le tabac est entraîné par les rouleaux, étalé, enroulé et prend la forme cylindrique propre à la cigarette.

En avant du plateau, maintenu par un guide, se trouve un cahier de papier bien divisé. Au centre, un petit cadre quadrangulaire constitué par deux bras verticaux et deux réglettes horizontales entre lesquelles on glisse un mince morceau de gomme à bouche maintenu par deux vis de rappel. Ce cadre porte-gomme est mobile autour d'un axe horizontal; il peut s'abattre en avant ou en arrière, entraîné par un bouton de commande. Enfin, au milieu du plateau est logé dans un trou un petit godet avec une éponge imbibée d'eau.

L'opération est facile à deviner. Du bout de l'index mouillé sur l'éponge, on humecte la gomme. On renverse le cadre porte-colle en avant, le rebord de la colle rencontre le cahier dans toute sa largeur et y adhère. On relève le cadre qui emporte sa feuille de papier et tout en soulevant le couvercle qui cache le tabac, on l'amène par une demi-rotation du côté de la rigole. A ce moment la feuille est étalée au-dessus du tabac. On ferme de nouveau le couvercle et l'on fait tourner la manivelle : trois coups encore. On ouvre, et la cigarette apparaît bien roulée et bien collée. C'est simple et cela va vite. Un opérateur exercé peut faire ses 250 à 300 cigarettes à l'heure sans difficulté.

Nous avons expérimenté la petite machine de M. Lemaire; les cigarettes en sortent comme par enchantement pas trop tassées ou très tassées à volonté. On peut d'ailleurs employer un tabac quelconque et

fabriquer, selon le modèle, des cigarettes grosses ou petites avec ou sans bout. Les fumeurs y trouveront d'autant plus leur compte qu'on peut savoir exactement ce que l'on fume avec ce système et finalement s'il y a économie. Avec un paquet de Maryland de 50 grammes coûtant 0 fr. 80, on peut confectionner au moins 50 cigarettes. Or deux paquets de cigarettes de la régie à 40 centimes ne renferment que 40 cigarettes; il y a donc un gain au moins de 10 cigarettes ou de 20 centimes.

Encore une invention intéressante : une montre sans aiguilles! MM. Armand Schwobe viennent de mettre à la mode cette nouveauté. Une montre sans aiguilles? Alors comment voit-on l'heure? Au milieu de deux ouvertures ménagées dans le cadran, on voit apparaître en gros caractères, d'une part l'heure, de l'autre les minutes. Quant aux secondes, elles sont marquées par une petite trotteuse sur un cadran spécial comme dans toutes les montres ordinaires. Chaque fois que la trotteuse a fait son tour, on voit brusquement changer le chiffre des minutes; puis quand les 60 minutes sont écoulées, c'est à son tour le chiffre de l'heure qui se transforme. Ce changement à vue et fréquemment répété dans chaque petit guichet du cadran n'est pas sans exciter la curiosité des amateurs de nouveau.

Le mécanisme est d'ailleurs simple et, bien que caché, on devine vite le secret de la montre sans aiguilles.

Il y a deux ouvertures sur le cadran, l'une vers le haut, c'est le guichet des heures, l'autre plus bas c'est le guichet des minutes. Sous l'ouverture supérieure existe un disque, un petit cadran mobile sur la circonférence duquel on a marqué successivement les 12 heures de la journée. C'est le bord du cadran, les chiffres seuls, qui se montre par l'ouverture; ils apparaissent en noir sur fond d'argent. Chaque fois qu'une heure est passée, le cadran tourne d'une division et vient présenter à l'ouverture l'heure nouvelle. Le guichet des minutes est un peu plus large, car toujours il doit montrer deux chiffres. Ici il existe deux petits cadrans tangents, qui ne laissent voir que leurs bords sur lesquels on a inscrit les dix chiffres du système décimal. Le cadran de droite tourne à chaque minute, de façon à marquer les unités, le cadran de gauche toutes les dix minutes, de manière à marquer les dizaines. Ainsi se montrent successivement dans le guichet à l'heure exactement 00 minutes, puis 01, 02..., puis 10, 11, etc. Le mouvement des cadrans est commandé par les rouages habituels, à cela près que les dents n'engrènent qu'après chaque minute et chaque heure.

Il n'y aurait pas eu lieu de s'arrêter autrement sur la « montre sans aiguilles, » si, à notre point de vue, elle ne présentait certains avan-

tages. Avec l'aiguille, l'esprit, à moins de faire un léger effort, lit quelquefois vaguement la minute; on voit la division occupée par l'aiguille et l'on en conclut l'heure plus ou moins exactement. Ici au contraire, la minute est indiquée en chiffres et il n'y a plus d'hésitation; la précision dans la lecture est certainement augmentée. D'autre part, on sait rigoureusement quand commence et finit une minute; il y a apparition d'un véritable signal, non seulement l'œil est prévenu, mais encore l'oreille; on entend en effet à chaque changement de chiffre un petit bruit sec. Or, pour les observateurs, ces détails ont une grande importance. L'ingénieur qui veut compter le nombre des tours d'une roue, le médecin qui veut tâter le pouls, le physicien qui a besoin de faire une expérience dans un intervalle de temps exact, etc., n'ont plus besoin d'avoir l'œil sur l'aiguille. Le bruit leur sert de guide. La nouvelle montre fait office de chronomètre à aiguille indépendante avec le signal acoustique en plus. Tout le monde ne peut avoir un chronomètre et quand on en possède un de prix, il est quelquefois imprudent de l'emporter en voyage. Puis il faut suivre l'aiguille des yeux pour compter le temps écoulé; avec le nouveau dispositif, on peut placer la montre à distance et très bien percevoir le commencement et la fin de la minute. Aussi croyons-nous que la montre de MM. Schwobe est appelée à rendre de véritables services aux expérimentateurs, ingénieurs, médecins, touristes, voyageurs, officiers, amateurs de sport, etc.

La date du 27 novembre était attendue avec une certaine impatience par les curieux d'astronomie. C'est à cette date, en effet, que devait se produire une grande pluie d'étoiles filantes. Le flux du 27 novembre offrait de l'intérêt, car il s'agissait de contrôler une hypothèse qui prend chaque jour plus de force. Le 27 novembre 1872, au moment où on s'y attendait le moins, le ciel fut sillonné d'un nombre immense d'étoiles; on en compta jusqu'à cinquante mille en Italie. D'où venait cette apparition inattendue? Les astronomes finirent par penser qu'il y avait un rapport entre le flux et le passage de la comète de Biela-Gambart. On s'accorde effectivement aujourd'hui à admettre que les étoiles filantes ne sont que des restes, des lambeaux de comètes, disséminés sur la trajectoire de l'astre. Déjà on a pu rattacher certains flux périodiques à la trajectoire de comètes bien déterminées. Or la comète de Biela, apparue en 1826 avec un seul noyau, revint encore intacte en 1832; mais, en 1846, elle se dédoubla sous les yeux des astronomes, et, en 1859, quand elle eut accompli la moitié de son nouveau cycle, le P. Secchi constata que les deux noyaux naviguaient déjà dans l'espace à la distance d'au moins 500 000 lieues.

Or, en 1872, nouveau passage probable de la comète près de la

terre, puisqu'elle passe au périhélie tous les six ans six dixièmes. La date arrivée, pas de comète, mais, à la place, nous l'avons dit, une grande pluie d'étoiles! On en a conclu que la comète Biela s'était définitivement éparpillée le long de son parcours; les morceaux, en passant près de la sphère d'action de la terre, avaient été attirés, et ils nous étaient apparus sous la forme d'étoiles filantes. Et cette hypothèse semble d'autant plus vraisemblable, que M. Pogson, à Madras, découvrit une nébulosité cométaire répondant précisément aux éléments de la comète Biela.

Que surviendrait-il en 1885? La comète brisée devait encore revenir le 27 novembre. Or, les 27, 28, 29 novembre, la pluie d'étoiles filantes a été peut-être encore plus brillante qu'en 1872. On en a noté, dans les régions où le temps s'est montré élément, plus de mille à l'heure. On affirme que dans les régions méridionales on a pu en compter environ cent mille. La relation soupçonnée de 1872 entre le flux de la fin de novembre et la comète Biela semble donc bien établie. Mais il y a mieux encore; l'analogie entre 1872 et 1885 se poursuit jusqu'au bout. De même que M. Pogson avait découvert à l'Observatoire de Madras une nébulosité cométaire semblant se rapporter à la comète Biela, de même, dans la soirée du 1^{er} décembre, M. Fabry a trouvé, à l'Observatoire de Paris, une comète nouvelle à nébulosité faible, ayant l'éclat d'une étoile de douzième grandeur.

Cette comète s'est montrée dans Andromède à peu près vers le point radiant des étoiles filantes des 27 et 28 novembre. Il semble bien, par conséquent, que l'apparition de cet astre soit en connexion avec la chute des météores qui vient de se produire. Plus que jamais on est en droit de penser que les étoiles qui sont tombées sur terre à la fin du mois sont bien des lambeaux détachés de l'ancienne comète de Biela.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 décembre 1885.

La République met la violence dans toutes ses lois, la brutalité dans tout son gouvernement ; elle se fait avec le régime parlementaire lui-même un instrument d'injustice, d'arbitraire et de tyrannie, qui lui sert à la proscription et qui pourrait lui servir, si elle le voulait, à n'importe quelle vindicte scélérate, à l'égoïsme aussi bien qu'à l'emprisonnement de ses adversaires. Voilà, certes, la moralité que l'histoire du singulier Parlement que nous avons au Palais-Bourbon a dû laisser dans la mémoire de quiconque a vu, depuis trois semaines, comment les députés républicains validaient leurs propres pouvoirs et invalidaient ceux des autres. A quoi donc l'ont-ils employé, tout cet appareil d'un Parlement, tout cet ensemble savant de règles, d'usages, de formalités et de scrupules, créé non pas seulement pour la liberté, mais pour l'équité ? A l'ostracisme systématique. Dès le premier jour, nos Jacobins, les plus dégénérés et les plus virils les uns à l'envi des autres, ont décidé d'expulser de la Chambre, de « fructidoriser » un certain nombre de conservateurs. Deux cent deux députés siégeant à droite ! C'était trop, en vérité... Pouvait-on, au surplus, oublier dans leurs départements tant d'amis d'hier, tant de serviteurs et de satellites, pauvres démocrates avides d'avoir encore leur part à la sportule législative et si fâcheusement disgraciés par le suffrage universel?... Pour cette double raison, il fallait renvoyer, après les députés de Tarn-et-Garonne, ceux de la Corse, de l'Ardèche, de la Lozère et des Landes, même le député de Belfort. Il ne reste plus que celui-ci à exclure ; les vingt-deux autres ont subi la sentence jacobine. Mais pourquoi tant d'interrogatoires, de procès-verbaux, de rapports, de discours et de votes ? Tous ces déguisements judiciaires n'étaient que pour la parade. Puisqu'on avait décrété d'avance la proscription et qu'on n'a pas plus écouté les proscrits désignés que si on avait juré de ne pas les entendre, on aurait pu confier à des huis-

siers, à des gendarmes, fût-ce à des valets choisis dans la rue, le soin de les chasser du Palais-Bourbon. C'eût été plus simple et plus expéditif.....

Les conservateurs se résignent trop aisément à être des victimes. Ils pouvaient non pas seulement défendre leurs électeurs, leurs élections, mais attaquer, sur ces bancs de la gauche où s'asseyaient impudemment des Thompson, des Borriglione, des Duportal, les plus éhontés trafiquants du suffrage universel; ils pouvaient surtout attaquer, sur les bancs de ces ministres où un Allain-Targé, rubicond et quasi titubant, étale son effronterie, les trompeurs les plus audacieux qui aient jamais menti officiellement, eux et leurs préfets, au suffrage universel; ils le pouvaient et ils le devaient. M. Lambert de Sainte-Croix les a du moins vengés et il a vengé aussi la conscience publique. Invalide d'avance! Oh! il l'était, lui, par choix et comme avec prédilection! Car il a l'honneur d'être un des amis les plus chers de M. le comte de Paris et l'un des chefs du parti monarchiste; deux titres bien suffisants pour lui assurer l'iniquité du parti républicain, deux titres que M. Lambert de Sainte-Croix avait le tort d'accroître de deux qualités également dangereuses en ce temps d'invalidations : la dextérité du politique et le talent de l'orateur. M. Lambert de Sainte-Croix n'a pas voulu plaider particulièrement *pro domo sua*. Il a fait mieux; il a élevé le débat et il l'a généralisé. En justifiant son élection et ses électeurs, il s'est adressé à la nation elle-même : il lui a dénoncé la pratique de l'invalidation ou plutôt le parti qui s'en sert; il lui en a décrit le procédé misérable; il lui a montré la République favorisant ce genre d'ostracisme clandestin; il lui a dépeint ces fonctionnaires qui suppléent les candidats vaincus et qui s'en vont à travers le pays, dès le 5 octobre, provoquant les protestations, forgeant les griefs, usurpant le mandat d'enquêteurs, traitant les citoyens en suspects, établissant dans le code électoral « le délit d'opinion » et annihilant toutes les garanties du droit commun, jusque dans les bureaux de poste où ils fouillent. Puis M. Lambert de Sainte-Croix, se retournant vers la République, lui a remémoré en quelques traits les grandes fautes qu'elle a commencées à expier dans ces élections et il lui a fièrement rappelé les trois millions et demi de votes que la France a donnés au parti conservateur. Il a même porté plus haut son dernier reproche, le dernier coup de sa trop juste vengeance, en demandant à la République s'il lui plaisait tant d'avilir le principe constitutif de son propre gouvernement, le suffrage universel. « Le suffrage universel, s'est-il écrié, est aujourd'hui l'unique arbitre des destinées du pays; il est le seul principe de gouverne-

ment existant; et vous laisseriez dire, et vous croiriez vous-mêmes que ce principe est assez faible et assez fragile pour subir toutes les pressions, pour se laisser à volonté corrompre ou violenter! Vous admettriez qu'une élection faite à 4000 voix de majorité contre les efforts de l'administration et du parti au pouvoir a pu être faussée par un mandement, par un sermon, par la menace d'un propriétaire, par la défection d'un cantonnier! Vous ne craindriez pas, pour écarter vos adversaires, de discréditer vous-mêmes le principe sur lequel reposent toutes vos institutions, tout votre gouvernement! Ce juge souverain dont vous proclamez l'infaillibilité lorsqu'il se prononce en votre faveur, vous pourriez, le jour où il rend un arrêt qui vous déplaît, casser cet arrêt à votre fantaisie, méconnaître sa souveraineté, comme ce personnage de l'antiquité qui brisait le dieu quand l'oracle était contraire. Je ne puis le croire. Vous ne voudrez pas, en nous invalidant, invalider la volonté que les électeurs des Landes ont nettement et librement exprimée, le 4 octobre, et que, s'il le fallait, ils sauraient faire respecter. » Quand M. Lambert de Sainte-Croix, en laissant à la République cette critique sanglante, ce défi, presque cette inquiétude, est descendu de la tribune, il a été accueilli par une ovation; les députés de la droite entière l'ont reçu avec des applaudissements qui ont duré quelques minutes et qui ne se lassaient pas de se répéter. Pourquoi? Était-ce seulement l'orateur qu'on saluait? Voulait-on seulement louer, par ces longs applaudissements, sa parole vibrante et spirituelle, sa claire et chaleureuse élocution, ses apostrophes éloquentes, ses mots heureux, le tour vif et ingénieux de son discours, la mesure de ce langage élégant et précis? Non, évidemment. C'était plus que l'orateur qu'on applaudissait avec cet enthousiasme. C'était l'homme qui, regardant en face cette république de persécuteurs tour à tour hypocrites et cyniques, avait pris vaillamment en mains la cause du parti conservateur et qui venait de faire éclater un instant dans le cœur de tous la protestation indignée dont la manifestation avait tant tardé, devant la France qui souffre, qui lutte et qui attend...

L'épreuve est pénible pour le suffrage universel, en ce moment. Il semblerait que la République s'efforçât à en infirmer la vertu, l'autorité. Car quel respect lui témoigne-t-elle? Comment ménage-t-elle la puissance de ce principe prétendu souverain? On triche avec le suffrage universel, on escamote ses bulletins, on le vole, dans le cabinet même des préfets : nous en avons eu un exemple, le 18 octobre, à Toulouse; on est en train de nous en fournir un second, à Montauban. Désormais, la République n'aura besoin ni de capter ni d'intimider les électeurs trop ostensiblement; ses

préfets connaissent une opération infaillible qui peut corriger à leur gré tous les caprices du suffrage universel : on remanie les chiffres, on retranche ou bien on ajoute au nombre des votants ce qui est nécessaire pour changer le vote, et voilà tout ! De même que le ministre a son tribunal des conflits, le préfet a sa commission de recensement : il faut, vraiment, que la République discipline la justice pour le suffrage universel comme pour le reste... La liberté du suffrage universel ! elle devient illusoire non moins que sa puissance. On ne lui permet plus d'avoir un autre sentiment, un autre avis que ceux du parti régnant. Il y a des dogmes auxquels il doit croire, des intérêts auxquels il doit obéir ; c'est écrit. Que s'il ose, sous l'empire d'une politique différente, se choisir des représentants pour dire ce qu'il pense et ce qu'il veut lui-même, on invalidera leurs pouvoirs ; il a ses juges, à Paris, et, ces juges, ce sont des professeurs de républicanisme qui ne lui pardonnent pas de raisonner comme Descartes, quand il faut, selon l'enseignement républicain, raisonner comme Aristote... Il n'est pas jusqu'à l'intelligence du suffrage universel qui ne soit une faculté douteuse, incertaine, obscure, pour ceux qui interprètent ses volontés et qui se disputent l'honneur de les exécuter en dociles et fidèles serviteurs. Il paraît que le suffrage universel, déjà coupable de former des vœux peu orthodoxes, le serait aussi de dicter des ordres sibyllins. Non-seulement il ne saurait pas toujours ce qu'il doit vouloir, mais il ne saurait même pas ce qu'il veut ou ce qu'il a voulu. Est-ce qu'il a voulu notamment, le 4 et le 18 octobre, l'évacuation du Tonkin ? Oui, non, répondent ensemble ses élus, et bien sagace serait le logicien qui démêlerait dans cette controverse la sentence exacte du suffrage universel. Le suffrage universel a souhaité avec ses candidats « la fin des expéditions lointaines ». C'est aux docteurs du Palais-Bourbon à commenter le mot. Mais, quelle qu'ait été en octobre la volonté du suffrage universel, n'est-ce pas un étrange gouvernement que celui qui, pour sauver aujourd'hui la France d'un embarras et d'un péril où sa fortune s'est compromise, en est réduit à chercher cette décision suprême, non parmi les arguments que contiennent les choses elles-mêmes et les circonstances, mais parmi les vagues décrets signifiés hier par le suffrage universel?...

Tout ou presque tout a été dit sur le Tonkin. On peut ignorer encore quelques détails, mais non le gros de l'affaire. On peut encore se tromper plus ou moins sur la responsabilité des hommes qui ont figuré dans l'entreprise, mais on discerne suffisamment les conséquences de leurs actes. Le rapport de M. Camille Pelletan est un large historique de l'expédition et souvent un lumineux aperçu des

erreurs de ceux qui l'ont dirigée. Que la discussion soit plus facile après ce rapport, personne ne le niera et, si cette discussion est longue, si les discours se multiplient en s'alternant, même après ceux de Mgr Freppel et de M. Delafosse, de M. Paul Bert et de M. Frédéric Passy, de M. Ballue et de M. Camille Pelletan, ce n'est pas nous qui nous en plaindrons : ce débat sera instructif et la France voudrait que ce fût le dernier. Mais la question est-elle bien posée? A-t-on à se demander s'il faut occuper ou évacuer le Tonkin? Ou convient-il de se demander quelle doit être la politique extérieure de la France, si elle en a une qui soit constante et ferme depuis 1871, si c'est la politique continentale qui doit prévaloir dans le travail nouveau de sa destinée, si c'est plutôt la politique coloniale et si la France peut mêler, sans affaiblir toutes ses forces ou contrarier son principal dessein, la politique coloniale à la politique continentale? Pour nous, il y a longtemps que nous nous le sommes demandé, en touchant d'une main filiale la blessure de la patrie et en levant les yeux à l'horizon des Vosges; il y a longtemps que, refusant de courir à l'aventure, avec le drapeau déchiré de la France, dans un monde où rien ne pouvait nous faire oublier qu'elle n'a plus sa barrière de l'Est pour garder son vieux patrimoine, nous avons supplié la République de se défier des rêves de sa politique coloniale et de rester libre derrière toutes ses frontières, sur tous ses rivages, en y recueillant toutes ses ressources et en s'y préparant à tous les hasards. Nous continuons d'estimer que cette politique était la meilleure et nous en avons comme preuve l'angoisse même de ceux qu'épouvante aujourd'hui l'occupation de ce Tonkin où il est aussi dangereux de maintenir les armes de la France que honteux de les en retirer. Mais ce n'est pas à nous qu'appartient le soin de résoudre ce terrible problème; c'est à ceux qui n'ont pas craint d'y engager la fortune de la France; c'est à ceux qui ont tenu tous les fils de l'intrigue; c'est à M. Jules Ferry et à M. Brisson, à celui qui a voulu conquérir le Tonkin et à celui qui a voulu, par surcroît, conquérir l'Annam. Si tout est pénible ou menaçant, soit qu'on étende l'occupation au delà du Delta, soit qu'on essaie d'occuper le Delta avec 6000 soldats français seulement et avec 12 000 soldats indigènes; s'il est grave d'évacuer totalement et immédiatement le Tonkin, en reculant devant les Pavillons-Noirs, en révélant à la Chine notre impuissance, en livrant à la cruauté des mandarins et des pirates les populations que nous étions venus protéger, en abandonnant au premier vaisseau anglais ou allemand qui passera les droits que la France s'est acquis par tant de sacrifices sur les bords du fleuve Rouge; si enfin, tout en nous épargnant

le pire, l'occupation restreinte elle-même, l'occupation de quelques forteresses sur le littoral, a encore ses inconvénients et ses risques, combien les ministres imprudents qui ont jeté la France dans cet inextricable réseau d'embarras et de périls ne doivent-ils pas nous paraître criminels? Est-ce que chacun de ces périls et de ces embarras n'est pas pour la France, dans sa situation actuelle, une raison de plus de les condamner et de les maudire?

Les amis de M. Jules Ferry et ceux de M. Brisson invoquent surtout l'honneur pour persuader à la France qu'il faut non seulement prolonger l'occupation du Tonkin, mais même en compléter la conquête au-delà du Delta. Certes, ce mot d'honneur retentit facilement, comme toujours, dans le cœur chevaleresque et loyal de la France. Il ne saurait pourtant trop l'émouvoir, quand il est prononcé par des gens qui se sont si cruellement joués de l'honneur de l'armée, dans cette guerre du Tonkin, et qui aujourd'hui s'acharnent encore à déshonorer nos soldats, pour l'honneur de leur ministère. Ce mot d'honneur, il ne sert à M. Paul Bert qu'à nous tromper, car il ne lui sert qu'à l'apologie de la politique qui nous a conduits à Tien-Tsin, par les champs de bataille de Hanoi, de Bac-Lé, de Lang-Son. On peut dire qu'il ne sert à Mgr Freppel qu'à se tromper soi-même. Libre à ce fils de l'Alsace de se consoler de la perte de Strasbourg par la possession de Haï-Phong ou de Hué! Libre à lui de ne voir que le sang qui fume le long du fleuve Rouge et de ne pas regarder à ses pieds, sur les chemins ensanglantés de Reichshoffen et de Sedan! Libre à lui de croire qu'il est noble à la France d'aller prendre Cao-Bang et Lao-Kaï, faute de pouvoir reprendre la patrie de Fabert et Kléber! Libre à lui de croire qu'il est utile à la France de se faire une frontière devant la porte de Chine, en restant impuissante à s'en refaire une devant la trouée des Vosges! Mais, ce qui nous étonne dans le discours sophistique et déclamatoire de Mgr Freppel, c'est qu'il oublie qu'il y a une illusion de l'honneur qui coûte aux nations aveuglées par l'amour-propre non seulement les biens de la fortune, mais celui de la gloire elle-même : témoin l'histoire sinistre de 1870. Et, assurément, si, dans telle ou telle période, l'honneur commandait à la France de garder obstinément sur les murs de Bac-Ninh et de Hong-Hoa un drapeau qu'elle laisserait tomber ailleurs, sur le sol de la vieille patrie, et qu'elle essaierait en vain d'y relever, le commandement serait néfaste. Non, le sentiment de l'honneur n'est pas tout pour un peuple; il lui faut aussi le sentiment du devoir et il a le droit de consulter son intérêt : car le devoir donne à l'honneur sa vraie fonction, il lui choisit sa vraie place, et, à certains temps, il y a une prévoyance de l'intérêt national qui est pour l'honneur d'un

peuple sa meilleure sauvegarde. Eh bien! quand la sécurité de la France a tant besoin de toutes ses forces et de toutes ses ressources, quand sa défense a hélas! tant de fragilité, quand la route de l'invasion est presque ouverte à l'ennemi qui la surveille ou que du moins M. de Moltke en a tant abrégé les étapes, considérez si le devoir est de consacrer là-bas l'honneur de la France à une conquête stérile, à une occupation dangereuse. Ah! l'honneur de la France! que deviendrait-il, le jour où, une armée allemande descendant des Vosges, une armée chinoise menacerait Lang-Son? Faudrait-il, pour sauver le Tonkin, envoyer à Hanoï vingt mille ou seulement dix mille hommes, recrutés parmi ceux qui auraient à sauver la France? Faudrait-il de préférence sacrifier les troupes qui seraient en garnison au Tonkin et permettre que l'armée chinoise les massacrat ou les jetât à la mer?...

Il ne paraît pas que le scrupule de l'honneur ait tant retenu la République à Madagascar qu'au Tonkin. Avant-hier M. de Freycinet, avec cette habileté artificieuse et prestigieuse qui lui est familière, annonçait on ne plus opportunément à la Chambre que la paix est faite à Madagascar. Mais qu'est-ce donc que cette paix? En réalité, une évacuation, un abandon, un renoncement. La France évacue tout le territoire qu'elle avait conquis; elle ne détiendra provisoirement que Tamatave, jusqu'au paiement total de l'indemnité promise par les Hovas; quant à la baie de Diego-Suarez, elle l'occupera, sans en avoir la propriété nominale. Le protectorat qu'elle exerçait sur les Sakalaves et les Antakares, la France l'abandonne; ces alliés fidèles de la France, qui hier encore combattaient dans nos rangs, elle les livre à la domination des Hovas, elle les confie à « la bienveillance particulière » de la reine de Madagascar! Les titres que possédait la France à Madagascar, ces titres que Louis XIV lui avait assurés et que, depuis le dix-septième siècle, elle avait perpétuellement revendiqués, elle y renonce; elle reconnaît la souveraineté à laquelle les Hovas prétendaient sur l'île entière. Et, en échange, la France obtient-elle seulement le droit que les Hovas lui contestaient avant cette guerre, le droit d'acquérir par un achat définitif la terre que les indigènes voudraient bien vendre à ses nationaux? Nullement. Les Hovas ne concèdent pas plus que naguère à nos colons ce droit d'acquisition, ils ne nous accordent que celui de l'achat temporaire et des baux renouvelables. L'indemnité de 10 millions qu'ils consentent à nous payer n'est pas même pour les frais de l'expédition; cette somme ne soldera que les comptes des particuliers lésés pendant la guerre. Les 20 à 30 millions dépensés par la France dans cette entreprise, elle les aura pris dans son Trésor, les Hovas ne lui en

rendront pas un sou. Enfin, ce qui achève tristement l'affaire, c'est que le traité a été conclu au lendemain d'un échec, c'est que la négociation a suivi une défaite : la République n'a pas été plus préoccupée de l'honneur de la France en signant le traité de Tananarive que celui de Tien-Tsin ! A la vérité, la France aura un résident à Tananarive, pour diriger la politique étrangère des Hovas. En quoi ce droit épineux nous profitera-t-il, dans les conditions où le résident va s'en trouver armé ? Nous souhaitons que l'expérience n'en démontre pas trop tôt l'inefficacité, sinon la portée dangereuse. En attendant, voici la paix à Madagascar. Elle coûte beaucoup à la France. Du moins la délivre-t-elle d'un souci et nous nous en félicitons. L'histoire de Madagascar apprend à la République, par cet exemple d'hier, comment elle peut, sans se démentir elle-même, trouver au Tonkin la solution de ses difficultés. Cette histoire lui apprendrait encore, par tous ses souvenirs, comment une monarchie, avec le sentiment qu'elle a de sa durée, avec les traditions de sa diplomatie et son esprit de suite, établit ses droits coloniaux, maintient ses titres, entretient ses prétentions, espace ses desseins et réserve à l'avenir les entreprises auxquelles le présent se prête mal. Mais quoi ! c'est la supériorité principale de la Monarchie sur la République, et M. Paul Bert, M. Brisson, ont bien raison de s'en inquiéter dans leurs discours. Le jour où la France voudra pour sa fortune nationale un artisan opiniâtre, patient, sûr de lui-même, digne de confiance et capable de crédit, elle rappellera la Monarchie, elle remettra ses destinées aux mains qui créèrent sa grandeur et son unité.....

Si, à l'heure où l'année expire, on regarde tout autour de la France, on a la douleur de constater qu'aucune autre nation n'a, en Europe, une situation plus précaire ; on ne pourrait, dans un sens, lui comparer que la Turquie. La paix règne à l'Occident. Les trois empires jouissent pleinement de leur sécurité ; leurs souverains s'accordent entre eux, pour la protection mutuelle des trois pays ; la volonté de M. de Bismarck a lié leurs forces et il n'a fait, en 1885, que resserrer le lien. L'Angleterre, sans doute, a ses complications intérieures. Les élections, si favorables aux conservateurs dans les villes du royaume les plus populeuses, leur ont été défavorables dans les comtés qui bénéficiaient de la loi nouvelle ; et, bien que leur parti se soit accru, ils ne peuvent former, qu'en s'associant aux partisans de M. Parnell, aux Irlandais, un groupe qui égale numériquement le parti des libéraux. Lord Salisbury gardera-t-il le pouvoir, ou M. Gladstone le prendra-t-il, avec le concours de M. Parnell ? C'est la question. M. Parnell met à l'encan des deux partis son assistance. Il leur offre à tous deux le programme du

Home Rule; il leur demande à l'un et à l'autre un parlement pour l'Irlande. S'il fallait en croire la rumeur publique, M. Gladstone aurait commencé le marché; il négocierait avec M. Parnell. Quoi qu'il advienne, M. Parnell restera l'arbitre de ce Parlement, dans l'état de division où sont les deux partis qui ont jusqu'à ce jour gouverné successivement l'Angleterre. Que si l'Irlande a son propre Parlement, elle sera désormais maîtresse d'elle-même et le mot de Royaume-Uni ne tardera pas à n'être plus qu'une fiction. Pendant que cette question se pose et trouble les patriotes anglais, lord Salisbury peut se glorifier d'avoir ajouté à l'empire colonial de l'Angleterre la possession de la Birmanie, sur les confins mêmes de ce Tonkin où nous nous serons si vainement agités. Il a de plus la satisfaction de triompher à Sofia des victoires du prince Alexandre qu'il n'a cessé d'encourager, depuis la révolution de Philippopoli. Un armistice a été signé par la Serbie et la Bulgarie, grâce aux soins des attachés militaires des grandes puissances. Pour la fête de Noël, l'armée serbe et l'armée bulgare, celle-là toutefois la première, auront évacué, l'une le territoire de Widdin, l'autre celui de Pirot, et elles auront repassé chacune sa frontière. La Bulgarie et la Roumèlie resteront-elles sous un seul et même sceptre, celui du prince Alexandre? Quels changements s'accompliront dans la vallée du Danube? Quelles compensations s'y adjugera-t-on réciproquement, aux dépens du Turc? Comment remaniera-t-on le traité de Berlin? Ce sont les mystères de l'an 1886. Mais, sans rien prophétiser, pourrait-on, maintenant que l'impulsion est donnée à tant de rivalités et de haines, pourrait-on ne pas craindre que l'année 1886 ne soit, pour l'Orient, une ère de commotions profondes?

Auguste BOUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Henriette - Anne d'Angleterre ,
duchesse d'Orléans, sa vie et
sa correspondance avec son
frère Charles II, par le comte
DE BAILLON. — (Perrin 1886. In-8°
orné d'un beau portrait.)**

La vie de la célèbre et aimable princesse, dont la mort inspira à Bossuet une de ses plus admirables oraisons funèbres, n'a fait encore l'objet d'aucune sérieuse étude historique; on ne saurait, en effet, considérer comme telle l'espèce de roman publié à Amsterdam en 1820, sous le nom de M^{me} de la Fayette, et réédité, en 1852, par les soins de M^{me} A. de Raucou-Bazin. Il appartenait à M. de Baillon, à qui l'on doit de si beaux travaux, de donner une digne suite à la biographie de Henriette-Marie de France, femme de Charles I^{er}, en écrivant l'histoire de leur dernière fille, « la jolie, gracieuse et intelligente Henriette, — duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, belle-sœur de Louis XIV, et également chérie de tous les deux ». Avec un art infini et la plus scrupuleuse impartialité, l'auteur a retracé toutes les phases de l'existence si courte de cette princesse, qui, « née sur le trône, avait l'esprit et le cœur plus hauts que sa naissance ». S'inspirant des documents les plus authentiques, et particulièrement des lettres de Charles I^{er} et de celles de Madame, les premières conservées aux Archives des affaires étrangères, les secondes gardées à Londres, au Record Office, il a écrit, en même temps que la vie d'Henriette d'Angleterre, un excellent chapitre de l'histoire du dix-septième siècle, racontée dans ses détails les plus curieux et les plus exacts.

Enfin M. de Baillon fait bonne justice des calomnies dirigées contre Madame, aussi bien que des

fabuleuses accusations d'empoisonnement suscitées par sa mort si soudaine et si saisissante.

Mémoires sur Napoléon et Marie-Louise, 1810-1814, par la générale DURAND, première dame de l'impératrice Marie-Louise. — (Calmann Lévy, 1886. In-18.)

Les Mémoires intéressants, dont la librairie Calmann Lévy nous offre une excellente réimpression, parurent pour la première fois, en 1819-1820 (Paris, Pigoreau, 2 vol. in-12); réédités en partie par Defaucompret, ils furent encore insérés, en 1828, dans la série des Mémoires contemporains (Paris, Ladvocat, in-8°). M^{me} Durand avait préparé elle-même cette édition définitive, que la mort l'empêcha de publier, et qui a pu, aujourd'hui seulement, être livrée au public. Ecrits avec une sincérité complète, ces Mémoires abondent en détails piquants sur la vie intime de Napoléon, depuis son mariage avec Marie-Louise jusqu'à son séjour à l'île d'Elbe. Les Mémoires de M^{me} Durand peuvent être lus après ceux de M^{me} de Rémusat.

La Vie et les Lettres de M^{me} Bonaparte. (Ollendorff.)

C'est un des recueils les plus curieux qui aient été publiés dans ces derniers temps. M^{lle} Patterson, la femme répudiée de l'ancien roi de Westphalie, y raconte sa vie presque jour par jour; l'histoire même de sa répudiation, très peu connue jusqu'ici, y est révélée avec mille détails inédits et entourée d'anecdotes piquantes. De nombreux portraits de contemporains, parmi lesquels, au premier rang et sous un jour nouveau, la famille entière de Napoléon, sont traités d'une plume alerte. Sous

une forme attrayante, c'est un document historique digne d'être consulté.

Chute d'une République. — **Venise**, par Ed. Bonnal. (1 vol. ; Firmin-Didot.)

Le livre que vient de publier M. E. Bonnal expose les faits militaires et diplomatiques de la campagne d'Italie de 1796-97, pendant laquelle se produisirent deux événements d'une grande importance pour la nationalité italienne : l'expulsion de la maison d'Autriche de la Lombardie et la chute de la république de Venise.

D'après les documents donnés par l'auteur, il paraît certain que Venise fut sacrifiée au sentiment de jalousie que le général Bonaparte éprouvait contre Hoche et Moreau. Un attrait de curiosité s'ajoute donc à cet ouvrage, qui renferme en outre plus d'un enseignement historique relatif à la première période de l'épopée napoléonienne.

Souvenirs (1829-1830), par Amaury DUVAL. (E. Plon et Nourrit et C^e.)

Un des traits caractéristiques de l'esprit littéraire à notre époque, c'est le goût de l'histoire au point de vue intime, des mémoires, des souvenirs qui ressusitent pour nous les personnages d'autrefois, sous leur côté privé. Ce genre d'études s'est étrangement multiplié et avec grand succès.

Un des ouvrages qui prendront place parmi ceux-là, comme un des plus originaux, est le volume de *Souvenirs* de M. Amaury Duval, qui retracent un des moments les plus attirants de notre histoire : 1829-1830. Révolution politique, révolution dans les lettres et dans les arts, aurore de Victor Hugo et de Delacroix, nobles enthousiasmes du romantisme, tout s'est réuni pour faire de 1830 une crise exceptionnelle dans l'évolution de notre esprit national. C'est par le côté intime que M. Amaury Duval nous la décrit. Nous pénétrons à sa suite dans le salon de Charles Nodier, dans les cercles où les poètes et les peintres

romantiques, où Victor Hugo, Lamartine, Musset, Delacroix, Devéria, puis l'illustre chanteur Nourrit, causent, rêvent et s'amusement comme de simples mortels. Le récit d'un voyage archéologique en Morée, une série de lettres du maréchal Pélisier et l'esquisse de la révolution de Juillet complètent de la façon la plus attrayante le curieux ouvrage de M. Amaury Duval.

Leçon de droit à ma fille, par un avocat à la cour de cassation. (Em. BELIN.)

On reprochera peut-être à l'auteur de ce livre de vouloir enseigner aux jeunes filles une science qui ne semble pas faite pour elles. Il est facile de répondre à cette critique, en citant les paroles de l'illustre archevêque de Cambrai, Fénelon, qui a dit, dans son *Traité de l'éducation des filles* :

« Il serait bon que les jeunes filles sussent quelque chose des principales règles de la justice : par exemple, la différence qu'il y entre un testament et une donation ; ce que c'est qu'un contrat, une substitution, un partage de cohéritiers ; les règles principales du droit... pour rendre ces actes valides ; ce que c'est que *propres*, ce que c'est que *communauté*, ce que c'est que biens *meubles* et *immeubles*. Si elles se marient, toutes leurs principales affaires rouleront là-dessus. »

Pénétré de la sagesse de ces conseils, l'auteur a esquissé, dans une série de leçons à sa fille, les questions juridiques qui lui ont semblé d'un intérêt direct pour son avenir. Sur la demande de plusieurs de ses amis, il s'est décidé à rédiger ces leçons et à les publier en un volume. On ne peut que l'en remercier. Il suffit, en effet, de parcourir ce petit livre pour voir que son auteur, modestement caché sous le voile de l'anonyme, est familiarisé de longue date avec le droit et la jurisprudence, et sait exposer avec précision, dans un langage toujours clair et facile à saisir, les parties de cette science qui conviennent plus spécialement à la jeune fille.

Selon le vœu de l'auteur, ce livre

complétera d'autres éducations que celle de son enfant. Quoiqu'il soit destiné aux jeunes filles, il ne rendra pas de moindres services à bien des hommes du monde. Combien en est-il parmi eux qui ont oublié ou qui n'ont jamais bien su leur droit? Ceux-là seront heureux de trouver groupé dans un ouvrage élémentaire un ensemble de notions juridiques dont la connaissance est à peu près indispensable pour le gouvernement de la famille et la bonne administration des biens.

La librairie Garnier frères commence la publication par livraisons d'un *Atlas universel de géographie physique et politique*, sur lequel nous ne saurions trop attirer l'attention de nos lecteurs. Cet important travail, qui ne comprend pas moins de 75 cartes coloriées, a été exécuté sous la direction de M. Louis Grégoire, le savant auteur du *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, du *Dictionnaire des lettres et des arts* et de la *Géographie illustrée*, publiés par les mêmes éditeurs. Le nouvel Atlas se recommande par une exactitude scrupuleuse, par le soin qu'on a eu d'y faire figurer les découvertes les plus récentes, et forme le recueil le plus complet qu'on puisse trouver aujourd'hui.

La méthode suivie permet d'arriver rapidement à connaître la géographie de la France sous tous ses aspects : physique, politique, administratif. La carte de la frontière Nord-Est et celle de la frontière des Alpes méritent d'être particulièrement signalées. Elles ont été dressées d'après les derniers documents du ministère de la guerre. Des cartes bien détaillées sont consacrées à l'Algérie, à la Tunisie, au Tonkin et à nos autres colonies. Les documents concernant l'Europe ont été révisés avec le plus grand soin; quatre cartes sont notamment consacrées à l'Allemagne. Les éditeurs ont compris que, pour obtenir tout le succès qu'on peut attendre d'une telle publication, ils devaient la mettre à la

portée de toutes les bourses : L'*Atlas universel* sera publié en 35 livraisons à 50 centimes (chaque livraison contiendra deux grandes cartes).

De la division du pouvoir législatif en deux Chambres. — Histoire et théorie du Sénat, par H. DE FERRON. — (1 vol. Félix Alcan.)

La plus importante question que fasse naître l'organisation du pouvoir législatif est celle de la division de ce pouvoir en deux Chambres. Les uns la préconisent comme nécessaire à l'équilibre et à la marche pondérée du gouvernement; les autres la combattent en prétendant qu'elle n'a plus de raison d'être, parce que, suivant eux, les Chambres hautes n'ayant eu pour but que de représenter l'aristocratie et, l'aristocratie tendant à disparaître des sociétés modernes, il n'y a plus lieu de lui conserver une représentation.

L'auteur réfute cette fausse appréciation des choses en remontant jusqu'à l'antiquité pour faire voir que la division du pouvoir législatif a été de tous les temps et de tous les peuples, qu'elle fait partie de cet ensemble d'institutions que les nations se lèguent d'âge en âge, de civilisation en civilisation, en les perfectionnant, en les adaptant à leurs besoins et aux idées de chaque siècle.

A ceux qui reprochent au Sénat son origine monarchique, M. de Ferron montre, par des exemples choisis dans l'histoire des différents pays, que cette institution est très compatible avec l'organisation d'une démocratie et qu'elle y est nécessaire pour représenter dans l'État les droits des assemblées locales.

L'ouvrage est savant, instructif, et de nature à rectifier beaucoup d'idées fausses accréditées par les aveugles théoriciens d'une assemblée unique. Il suffit, pour indiquer sa valeur, d'ajouter qu'il a été couronné par la Faculté de droit de Paris (concours Rossi.)

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT TRENTE-SEPTIÈME

(CENT-UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS: Art., article; — C. R., compte rendu.

BABEAU (Albert). L'ouvrier sous l'ancien régime. Art. 1013.

BERNARD (D^r). De Toulon au Tonkin. Art. V, fin, 547.

BERNHARDT (Frédéric de). Napoléon III et lord Malmesbury. Art. 233.

BIRÉ (Edmond). Victor de Laprade. Sixième partie. — Pendant la guerre. — Le Livre d'un père. — Le Livre des adieux. — Dernières années. Conclusion. Art. 512.

BORDES (J.-M.). Les cités lacustres et la Suisse. Art. I, 282. — II, fin, 441.

BOUCHER (Auguste). *Chronique politique*.

10 octobre 1884. Expédition du Tonkin. 183. — M. Jules Ferry a-t-il

une alliance secrète avec M. de Bismarck? 184. — La République continue sa guerre au clergé. 185. — Confiscation du Petit Séminaire d'Autun. 186. — La République et l'Université; la réforme de l'enseignement secondaire. 187. — La République et la prospérité du pays. 188. — Les finances de la République; aveux de M. Germain. 189. — Gaspillage budgétaire. 190, 191. — Ce que les conservateurs ont à faire; banquet de Vaudreuil. 192.

25 octobre. La nouvelle session du Parlement. 374. — Premiers travaux, premières intrigues, à la Chambre. 375. — La question électorale au Sénat; la loi de M. Jules Ferry. 376. — Expédition du Tonkin. 377. — L'amiral Courbet devant l'île Formose. 378.

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1884.

- Le nouveau Livre jaune et la question du Congo. 379. — La politique française en Afrique. 380. — La Monarchie et la politique nationale. 381. — Comment la République, dans sa politique extérieure, a mal servi les intérêts de la France. 382. — État général de l'Europe. 383. — Les élections municipales de la Belgique. 384.
- 10 novembre. La République laisse la nation dans une ignorance presque complète de ses affaires. 568. — La loi électorale du Sénat. 569. — Discussion de cette loi. 570. — Embarras diplomatiques et militaires de M. Jules Ferry dans l'Extrême-Orient. 571. — La crise ministérielle en Belgique. 572. — Jugement sur la politique du roi Léopold II. 573. — Élections en Allemagne; le nouveau Reichstag. 574. — L'élection présidentielle aux États-Unis. 575. — Le vote du *Referendum* en Suisse. 576.
- 25 novembre. La loi électorale du Sénat. 759. — Le rapport de M. Jules Roche sur le budget, à la Chambre. 760. — Discussion du budget, à la Chambre; annonce de nouveaux impôts par M. Jules Ferry. 761. — Les crédits du Tonkin. 762. — Les scandales de la République. 763. — Les mœurs républicaines. 764. — Lettre de Léon XIII à Mgr di Rende sur la polémique des journaux catholiques. 765. — L'héritage du duc de Brunswick. 766. — L'élection présidentielle des États-Unis; état moral de la grande république américaine. 767. — La guerre civile dans la Bolivie et au Pérou. — 768.
- 10 décembre. Ce qui arriverait, si le peuple était un témoin plus attentif des actes de la République. 967. — Discussion des crédits du Tonkin. 968. — L'expédition du Tonkin. 969. — Pourquoi nous désapprouvons cette expédition. 970. — Discussion de la loi électorale du Sénat. 971. — La liberté et le gouvernement parlementaire sous la République. 972. — Le budget et les élections. 973. — Le bill de la réforme électorale en Angleterre. 974. — L'arbitrage de la reine Victoria entre les deux partis. 975. — Les débats du nouveau Reichstag. 975. — La conférence de Berlin. 976.
- 25 décembre. Application de loi électorale. 1152. — Quelle est l'importance des élections sénatoriales, sous l'empire de la nouvelle loi. 1153. — Combien M. Jules Ferry a discrédité le gouvernement parlementaire. 1154. — A quoi servira la majorité que la nouvelle loi va créer. 1155. — De la nécessité d'un Sénat indépendant en face de la Chambre actuelle. 1156. — Impossibilité de voter le budget. Les douzièmes provisoires. 1157. — Obscurité de la politique extérieure de M. Jules Ferry. 1158. — Discours de M. le duc de Broglie sur l'expédition du Tonkin. 1159. — Nos affaires en Asie et en Afrique; la protection de M. de Bismarck. 1160.
- BOUILLIER** (Francisque). Le Nouveau spiritualisme, par M. Vacherot. Art. 857.
- BROGLIE** (Duc de), de l'Acad. fr. Richelieu et la monarchie absolue. Art. 385.
- BROGLIE** (Abbé de). La Morale indépendante jugée par l'histoire et par la raison. — I. Le Principe

de la morale dans l'antiquité. 207.
 II. Le Progrès moral causé par l'Évangile. 474. — III. Ce que serait la nouvelle morale, fin, 615.

CAMBRAY (S.). Le Mal du pays. Art. I. 1089.

COCHIN (Denys). La nouvelle loi scolaire en Belgique. Art. II, fin, 54.

DAVID (Gaston). Les Verges. Satires contemporaines. Art. 737.

DELAIRE (A.). Les Paludiers du bourg de Batz. Art. 134.

DOUHAIRE (P.). Revue critique. 25 octobre. I. *Louis XIV et Strasbourg, essai sur la politique de la France en Alsace*, par M. Legrelle. 363. — II. *Histoire de Florence*, par M. Perrens. 366. — III. *La Grande Grèce : paysages et histoire*, par M. François Lenormant. 368. — IV. *Le Rire, essai littéraire, moral et physiologique*, par M. Philibert. 370. — V. *Les Gloires du catholicisme*, par M. l'abbé Doullens. 373.

25 novembre. — I. *Les Huguenots et les gueux, étude historique sur vingt-cinq années du seizième siècle*, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, président de la commission royale d'histoire de Bruxelles. 745. — II. *L'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, par M. Dejob, professeur de rhétorique au collège Stanislas. 749. — III. *De Malherbe à Bossuet, études littéraires et morales*, par M. Victor Fournel. 751. — IV. *Études historiques et critiques sur les classiques du baccalauréat*, par MM. Urbain et Jamey. 753. — V. *La Guyenne d'autrefois*, par M. Henri Ribadieu. — *Études sur la vie privée au quin-*

zième siècle en Anjou, par M. André Joubert. 754. — VI. *Dans les Montagnes Rocheuses*, par M. le baron E. de Mandat-Grancey. 757.

25 décembre. — Livres d'étrennes. — Librairie Hachette. 1135.

DRONSART (Marie). Une autobiographie de romancier. Anthony Trollope. Art. 1111.

FOBLANT (de), ancien député. Une évolution qui s'opère. — Ruptures d'hier. — Alliances de demain. Art. 193.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes, *Courrier du théâtre, de la littérature et des arts*. Art. I, 336. — II, 899.

GAILLARD (Léopold de). L'avènement et l'histoire de la monarchie de Juillet pendant les six premières années. Art. 5.

GONTAUT-BIRON (Vicomte de). La Révolution en Belgique. Art. 769.

HENNEBERT (Colonel). L'Enceinte de Paris. Art. I, 603. — II, fin, 839.

INGOLD (A.). Mascaron et M^{lle} de Scudéry, d'après une correspondance inédite. Art. 641.

Joubert (Louis). *Un auxiliaire de Mgr Dupanloup : l'abbé Hetsch*. C. R. 703. — *Saint François d'Assise*. C. R. 925. — Librairie Hetzel. C. R. 1144.

LACOINTA (Jules). La Convention de Genève et les sociétés de la Croix Rouge. Art. 76.

LANGLOIS (Anatole). Le Journal d'Henry Gréville. Deuxième série. (1852 à 1856). Art. 406.

LECOY DE LA MARCHE (A.).

Les classes populaires au treizième siècle. — Art. II. Les Serfs. 318. — III. L'Agriculture. 494. — IV. L'Industrie et le commerce, fin, 681.

Lescure (M. de). Livres d'étrennes. — Librairie Didot. C. R. 938.

MANDAT-GRANCEY (baron E. de). En visite chez l'oncle Sam. New-York et Chicago. Art. 1063.

MAYOL DE LUPÉ (Vicomte de). Un Pape prisonnier. (Rome-Savone), d'après des documents inédits. Art. I. 577. — II. 977.

MEAUX (Vicomte de). Le protestantisme, la papauté et la politique française en Italie au seizième siècle. Art. III, fin, 28.

MEAUX (Charles de). L'Algérie depuis 1871. Art. I. 270. — II, fin, 427.

MONTFORT (Raymond de). La roche Saint-Jude. Art. II. 105. — III. 296. — IV. 452. — V. 658. — VI, fin. 877.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. Les Glaciers. Art. I. 174. — II. 559. — III. 958.

SEIGNY (Bernard). La légende de Sainte Béga. Art. 161.

Sicard (L'abbé). *Études familières de psychologie et de morale*, par M. Francisque Bouillier. C. R. 172.

VENEL (Henry de). La gestion des forêts au ministère des finances. Art. 796.

***. Mélanges. *Petites comédies rares et curieuses du dix-septième siècle*, avec notes et notices, par M. Victor Fournel. C. R. 557.

***. Toujours M. Renan. Art. 1039.

TABLE

DU TOME CENT-UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT TRENTE-SEPTIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1884

L'avènement et l'histoire de la monarchie de Juillet pendant les six premières années, par M. Léopold DE GAILLARD.	5
Le protestantisme, la papauté et la politique française en Italie au seizième siècle. — III, fin, par M. le vicomte DE MEAUX.	28
La nouvelle loi scolaire en Belgique. — II, fin, par M. Denys COCHIN.	51
La convention de Genève et les sociétés de la Croix Rouge, par M. Jules LACOINTA.	76
Laroche Saint-Jude. — II, par M. Raymond DE MONTFORT.	105
Les paludiers du bourg de Batz, par M. A. DELAIRE.	134
La légende de sainte Béga, par M. Bernard SEIGNY.	161
Mélanges. — Études familières de psychologie et de morale, de M. Francisque Bouillier, par M. l'abbé SICARD.	172
Revue des sciences. — Les glaciers, par M. HENRI DE PARVILLE.	174
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	183

2^e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1884

Une évolution qui s'opère. — Ruptures d'hier. — Alliances de demain. — par M. DE FOBLANT, ancien député.	193
La morale indépendante jugée par l'histoire et par la raison. — I. Le principe de la morale dans l'antiquité, par M. l'abbé DE BROGLIE.	207
Napoléon III et lord Malmesbury, par M. Frédéric DE BERNHARDT.	233
L'Algérie depuis 1871. — I, par M. Charles DE MEAUX.	270
Les cités lacustres de la Suisse. — I, par M. J.-M. BORDES.	282
Laroche Saint-Jude. — III, par M. Raymond DE MONTFORT.	296
Les classes populaires au treizième siècle. — II. Les serfs, par M. A. LECOY DE LA MARCHE.	318

Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel.	336
Revue critique, par M. P. Douhaire.	363
Chronique politique, par M. Auguste Boucher.	374

3^e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1884

Richelieu et la monarchie absolue, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française.	385
Le journal d'Henry Gréville. — Deuxième série (1852 à 1856), par M. Anatole Langlois.	406
L'Algérie depuis 1871. — II, fin, par M. Charles de Meaux.	427
Les cités lacustres de la Suisse. — II, fin, par M. J.-M. Bordes.	441
Laroche Saint-Jude. — IV, par M. Raymond de Montfort.	452
La morale indépendante jugée par l'histoire et par la raison. — II. Le progrès moral causé par l'Évangile, par M. l'abbé de Broglie.	474
Les classes populaires au treizième siècle. — III. L'agriculture, par M. A. Lecoq de la Marche.	494
Victor de Laprade. — Sixième partie. — Pendant la guerre. — Le livre d'un père. — Le livre des adieux. — Dernières années. — Conclusion, par M. Edmond Biré.	512
De Toulon au Tonkin. — V, fin, par M. le docteur Bernard.	547
Mélanges. — Petites comédies rares et curieuses du dix-septième siècle, avec notes et notices, par M. Victor Fournel, ***.	557
Revue des sciences, par M. Henri de Parville.	559
Chronique politique, par M. Auguste Boucher.	568

4^e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1884

Un pape prisonnier. (Rome-Savone), d'après des documents inédits. — I, par M. le vicomte de Mayol de Lupé.	577
L'enceinte de Paris. — I, par M. le colonel Hennebert.	603
La morale indépendante jugée par l'histoire et par la raison. — III. Ce que serait la nouvelle morale; fin, par M. l'abbé de Broglie.	615
Mascaron et M ^{lle} de Scudéry, d'après une correspondance inédite, par M. A. Ingold.	641
Laroche Saint-Jude. — V, par M. Raymond de Montfort.	658
Les classes populaires au treizième siècle. — IV. L'industrie et le commerce, fin, par M. A. Lecoq de la Marche.	681
Un auxiliaire de Mgr Dupanloup. — L'abbé Hetsch, par M. Louis Joubert.	703
Les Verges, satires contemporaines, par M. Gaston David.	737
Revue critique, par M. P. Douhaire.	745
Chronique politique, par M. Auguste Boucher.	759

5^e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1884

La révolution en Belgique, par M. le vicomte DE GONTAUT-BIRON.	769
La gestion des forêts au ministère des finances, par M. Henri DE VENEL.	796
L'enceinte de Paris. — II, fin, par M. le colonel HENNEBERT.	839
Le nouveau spiritualisme, de M. Vacherot, par M. Francisque BOUILLIER.	857
Laroche Saint-Jude. — VI, fin, par M. Raymond DE MONTFORT.	877
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL.	899
Saint François d'Assise, par M. Louis JOUBERT.	925
Livres d'étrennes. — Librairie Hachette, par M. P. DOUHAIRE.	928
— Librairie Didot, par M. DE LESCURE.	938
— Librairies Jouaust, Mame, Quantin, Hennuyer, Jouvot, Perrin, Lecoffre, Gervais.	
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE.	958
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	967

6^e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1884

Un pape prisonnier. (Rome-Savone), d'après des documents inédits. — II, par M. le vicomte DE MAYOL DE LUPÉ.	977
L'ouvrier sous l'ancien régime, par M. Albert BABEAU.	1013
Toujours M. Renan, ***.	1039
En visite chez l'oncle Sam. New-York et Chicago. — I, par M. le baron E. DE MANDAT-GRANCEY.	1063
Le mal du pays. — I, par M. S. CAMBRAY.	1089
Une autobiographie de romancier. — Anthony Trollope, par M ^{me} Marie DRONSART.	1111
Livres d'étrennes. — Librairie Hachette, par M. P. DOUHAIRE.	1135
— Librairie Hetzel, par M. Louis JOUBERT.	1144
— Librairies Delagrave, Mame, Oudin.	
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER.	1135

GETTY CENTER LINRARY



